



THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 2

*sous le sceau de l'Université européenne de
Bretagne*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2

*Mention : Littérature et langue médiévales
École doctorale Arts, Lettres, Langues.*

présentée par

Denis Lorée

Préparée à l'Unité Mixte de recherche
EA 3206

UNIVERSITÉ DE RENNES 2
CELAM

**Édition commentée
du *Secret des
Secrets* du Pseudo-
Aristote.
Volume 1 :
Édition.**

Thèse soutenue le 22 octobre 2012.
devant le jury composé de :

Denis Hüe

Directeur de Thèse / Université de Rennes 2

Chantal Connochie-Bourgne

Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille

Joëlle Ducos

Professeur, Université de Paris IV - Sorbonne

Christine Ferlampin-Acher

Professeur, Université de Rennes 2

Catherine Gaullier-Bougassas

Professeur, Université de Lille 3

ÉDITION COMMENTÉE DU *SECRET DES SECRETS*

DU PSEUDO-ARISTOTE

VOLUME 1 : ÉDITION

À mon petit Alexandre.

Remerciements :

De nombreuses personnes m'ont accompagné pendant les années qui ont vu s'échafauder le présent travail. Au seuil de ces pages, quelques lignes pour les remercier ne sont que peu de choses.

Corinne Denoyelle a patiemment lu mon commentaire, l'agrémentant de remarques toujours fines et soulignant les points délicats de mon argumentation. Son indéfectible amitié et sa rapidité à m'apporter des réponses m'ont constamment soutenu. Karin Ueltschi a pris de son précieux temps pour réorienter certaines de mes remarques sur la langue du copiste. Enfin, ma maman s'est chargée avec une infinie patience, de relire l'ensemble de mon travail ; son acharnement à traquer la moindre faute dans le glossaire et dans les variantes ne peut que susciter ma reconnaissance et mon admiration.

Le Laboratoire de recherche du CELAM trouve naturellement sa place ici. Les microfilms qu'il a acquis ont largement contribué à mes premières transcriptions : la confiance que m'a accordée Jean-Pierre Montier trouve aujourd'hui sa justification. Les médiévistes de l'université de Rennes, actuels et anciens, m'ont accordé leur soutien amical et bienveillant. Que Jean-Claude Lozach'Meur, Fabienne Pomel, Michel Rouse, Christine Ferlampin-Acher et Bruno Roy, trouvent ici le témoignage de ma reconnaissance.

Je suis hautement redevable à Steven Williams (University of New Mexico Highlands) et à Gilles Souvay (ATILF – Nancy 2). Le premier m'a amicalement et régulièrement fourni l'intégralité de ses articles sur le *Secretum Secretorum*. Le second a lemmatisé ma transcription du *Secret des Secrets*, me permettant ainsi de construire plus rapidement mon glossaire. J'ai une pensée toute particulière pour Brigitte Hüe qui a pris le temps de réorienter ma connaissance du latin et surtout qui a fait preuve d'une gentillesse sans faille depuis si longtemps.

Un grand merci à mes parents et à Fanny qui m'ont supporté pendant toutes ces années et qui m'ont soutenu dans les moments difficiles. Mon petit Alexandre a illuminé les derniers mois de mon travail : son sourire a largement contribué à rendre ma tâche moins lourde.

Merci enfin à tous ceux et toutes celles qui ont montré de l'intérêt, de l'enthousiasme et un désir de voir mes recherches aboutir. Beaucoup de ces personnes ont été rencontrées lors de

colloques. Chaque mot amical, chaque remarque ou suggestion a été une précieuse pierre à mon édifice.

Je ne saurais terminer sans exprimer ma profonde gratitude à mon Directeur de Thèse, Monsieur Denis Hüe. Sa constante disponibilité, dont j'ai souvent abusé, ses orientations lumineuses et ses remarques stimulantes ont joué un rôle crucial dans mes recherches et dans mon parcours.

AVANT-PROPOS

Le présent travail représente l'aboutissement de recherches débutées il y a de nombreuses années. Les conditions dans lesquelles il a été réalisé doivent être précisées afin que le lecteur puisse en saisir quelques particularités et comprendre certains choix de notre part.

La transcription du manuscrit W. 308 de la Walters Art Gallery de Baltimore que nous avons faite en 1995 a été suivie d'une étude sur les conditions nécessaires à une édition du *Secret des Secrets* l'année suivante. Ce DEA devait être la porte ouvrant sur un doctorat. L'urgence du quotidien nous a toutefois obligé à repousser notre inscription en troisième cycle au profit d'un enseignement dans le secondaire. La confrontation avec les exigences didactiques et pédagogiques d'établissements souvent difficiles nous ont, quelque temps, éloigné du *Secret des Secrets*. La reprise de nos travaux a dû tenir compte de l'avancée de la recherche.

La présentation d'une édition de texte médiéval ne vaut que si elle est accompagnée d'un commentaire. Ceci est d'autant plus vrai pour un texte hétéroclite et éloignée des préoccupations actuelles comme le *Secret des Secrets*. L'établissement d'un texte à partir de vingt-quatre manuscrits suppose un long travail de transcription. Si la persévérance a été notre alliée, il nous a été souvent difficile de dégager des moyens pour consulter certains manuscrits. L'importance du travail de transcription, couplée aux difficultés matérielles et aux exigences d'un enseignement à plein temps, explique que notre étude codicologique soit réduite. Elle n'aurait d'ailleurs que laborieusement recoupé les travaux de Jacques Monfrin ainsi que les notices de l'IRHT.

Le dernier point que nous voudrions préciser concerne l'organisation structurelle de notre travail. Nous avons choisi de le diviser en trois volumes. Nous avons d'abord présenté le texte en suivant, le plus scrupuleusement possible, les orientations éditoriales de l'École Nationale des Chartes. Le premier volume regroupe les aspects techniques connus des éditeurs de textes médiévaux : il fournit le texte du *Secret des Secrets* accompagné des outils nécessaires et habituels à un repérage rapide d'éléments particuliers (glossaire et index). Le deuxième volume, consacré à des annotations et commentaires au fil du texte, permet d'explicitier certains points obscurs, de souligner des divergences de traduction, des adaptations par rapport aux versions antérieures du texte. Nous donnons également, de façon brève, quelques repères sur des aspects de la pensée médiévale, nécessaires à une compréhension du texte. Enfin, ce deuxième volume offre une transcription du témoin le plus ancien du *Secret des Secrets* dans une traduction nettement diffusée mais au succès moindre que celle qui fait

l'objet de notre thèse. Cette transcription permet des comparaisons fréquentes avec la version que nous éditons et pourra servir, par la suite, à une étude spécifique de cet état du *Secret des Secrets*. Il n'était évidemment pas possible d'éditer ce manuscrit avec autant de précision que celui du premier volume. Le texte du manuscrit de Cambrai se veut avant tout un outil pour une meilleure compréhension de l'évolution du *Secret des Secrets*.

Le dernier volume de notre thèse présente une approche synthétique des enjeux du texte pseudo-aristotélicien. Nous avons souhaité à la fois replacer l'œuvre et son contenu et réfléchir sur les conditions de son succès. Il était par conséquent nécessaire de revenir sur les implications étymologiques et sémantiques du mot « secret ». Ce passage obligé densifie le début de notre commentaire mais sert de fondation aux analyses qui suivent.

On mesure souvent une thèse à l'aune de ce qu'elle ne dit pas plus qu'à celle de ce qui est abordé : de nombreux points ont été passés sous silence, par manque de temps. On n'explore pas tous les chemins d'un labyrinthe en un temps donné, il faut choisir une voie et s'y tenir, quitte à revenir le découvrir par la suite ou à donner à d'autres l'envie de poursuivre cette exploration. Le lecteur trouvera, au fil de sa lecture, quelques notes balisant certaines interrogations et des jalons pour des études futures. Nous ne saurions tout dire dans le cadre des pages qui suivent.

Nous avons, pour un temps, cherché à donner à lire un état fiable d'un texte majeur et méconnu, et posé les bases d'une première réflexion sur sa nature et sa dynamique ainsi que tenté de démêler l'écheveau labyrinthique du *Secret des Secrets* et ouvert quelques portes pour des travaux à venir.

INTRODUCTION

Présentation :

À partir de la fin du XII^e siècle et durant tout le XIII^e siècle, l'Europe occidentale redécouvre les traités aristotéliens grâce à des traductions arabo-latines puis gréco-latines. Dans le même temps, la littérature – en particulier le roman – s'intéresse à une grande figure du pouvoir : Alexandre le Grand. Avec Charlemagne et Arthur, il est le symbole du souverain par excellence comme son précepteur Aristote l'est pour la philosophie. Le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène apparaît comme le point de départ d'une abondante littérature concernant le stratège macédonien¹. Ses nombreuses conquêtes s'enveloppent de merveilleux lorsqu'il pénètre en Inde et rencontre arbres qui parlent, sources chaudes ou froides selon l'heure, êtres monstrueux..., d'épique lors des nombreuses batailles, ou encore de tragique et de lyrique quand ses compagnons pleurent sa mort. À côté d'une littérature romanesque foisonnante se développent des textes didactiques découlant souvent de la correspondance fictive entre le jeune homme et son précepteur. Cette littérature épistolaire, comme l'*Epistola Alexandri ad Aristotelem*, est en général le fruit d'auteurs anonymes. Parmi cette correspondance apocryphe apparaît au X^e siècle au Proche-Orient un ouvrage didactique intitulé le *Kitâb Sirr al-asrâr*, le *Livre du Secret des Secrets*. L'influence arabe dans la diffusion des traités aristotéliens se greffe au mythe littéraire puisque ce texte va traverser les cinq siècles qui séparent le Moyen Âge de la Renaissance en même temps que la majorité des pays d'Europe. Ce traité, d'abord traduit en Latin sous le titre de *Secretum Secretorum* et conservé dans plusieurs centaines de manuscrits, est très largement diffusé dans des formes plus ou moins complètes en français aux XIV^e et XV^e siècles. Il s'agit probablement d'un des ouvrages les plus lus à l'aube de la Renaissance, d'abord dans les cours royales puis au sein d'un public plus large et plus populaire.

Deux éléments permettent aujourd'hui d'évaluer le succès d'une œuvre médiévale : le nombre de manuscrits et l'intertextualité. Ainsi, la notoriété du *Voyage de Saint Brendan*, du *Chevalier au Lion*, des textes autour de Merlin ou de Tristan et Yseult est évidente tant les allusions à ces textes sont nombreuses depuis la poésie lyrique jusqu'au *Roman de Renart*. Le *Secretum Secretorum* et plus tard le *Secret des Secrets* ont, pour leur part, influencé des personnalités scientifiques de premier ordre : Gilles de Rome l'a utilisé pour composer son *De Regimine Principum*, dédié au futur Philippe le Bel ; Albert le Grand l'a lu et s'en est inspiré : il le cite à plusieurs reprises notamment dans son *De Secretis Mulierum* ; quant à Roger Bacon, il en a proposé un remaniement

¹ Sur la littérature concernant le conquérant macédonien, une première approche bibliographique est proposée dans le *Dictionnaire de Lettres françaises*, Le Moyen Âge, Paris, Fayard, Livre de Poche, 1992, p. 1307-1308. Les travaux sur la littérature romanesque d'Alexandre sont trop nombreux pour qu'ils fassent l'objet ici d'un inventaire. Le projet « Mythalexandre », dirigé par Catherine Gaullier-Bougassas, en est un des exemples les plus récents.

accompagné de notes et de gloses. Ce traité pseudo-aristotélicien est également une source pour des textes encyclopédiques ou didactiques de premier ordre et nettement diffusés comme le *De Naturis Rerum* de Thomas de Cantimpré, le *Régime du Corps* d'Aldebrandin de Sienne, le *Livre de Sidrac*, le *Placides et Timeo*, les *Échecs amoureux moralisés* d'Evrart de Conty ou le *Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*. Le texte du Pseudo-Aristote est de plus conservé dans plusieurs centaines de manuscrits dans ses versions latines et des dizaines dans ses versions françaises. Ce seul aspect justifierait une édition moderne². Certes, sa valeur littéraire n'égale pas, à première vue, les textes médiévaux généralement étudiés mais ceux-ci ont, pour la plupart, été sortis de l'ombre au XIX^e siècle. Rappelons que *Le Chevalier au Lion* n'est conservé dans son intégralité que dans sept manuscrits et les *Lais* de Marie de France dans cinq témoins, pour ne pas parler d'*Aucassin et Nicolette* (un témoin unique) ou du *Tristan* de Béroul (texte fragmentaire dans un manuscrit unique). Mettre en lumière ce qui a été effectivement lu ne peut qu'apporter un élément supplémentaire à la compréhension de la pensée médiévale.

Peu de chercheurs se sont intéressés aux différentes versions de cette correspondance mais leurs travaux font autorité : après la thèse fondatrice de Jacques Monfrin³ en 1947 à l'École des Chartes sur la version de Jofroi de Waterford et Servais Copale, les recherches de Friedrich Wurms⁴ en 1970 sur les textes latins, les articles fondamentaux de Mario Grignaschi⁵ sur l'histoire du texte et sa diffusion en Europe occidentale, les études complètes de Mahmoud Manzalaoui sur le texte arabe et les traductions anglaises⁶, il faut attendre l'ouvrage collectif dirigé par W. F. Ryan et C. B. Schmitt⁷ en 1982 pour qu'une synthèse soit proposée sur ce traité. Vingt ans plus tard, ce

² Il est pourtant absent de l'ouvrage de Frédéric Duval (*Lectures françaises de la Fin du Moyen Âge. Petite Anthologie commentée de Succès littéraires*, Genève, Droz, 2007) qui recense les œuvres médiévales dont plus de cinquante manuscrits sont conservés. Cette absence est probablement due au fait que plusieurs versions du *Secret des Secrets* ont été diffusées. Le total des manuscrits en français inscrit pourtant ce livre dans les ouvrages les plus lus à la fin du Moyen Âge.

³ Jacques Monfrin, « *Le Secret des Secrets : Recherches sur les Traductions françaises suivies du Texte de Jofroi de Waterford et de Servais Copale* », École Nationale des Chartes. Positions des Thèses soutenues par les élèves de la Promotion de 1947, Paris, 1947.

⁴ Friedrich Wurms, *Studien zu den deutschen und den lateinischen Prosafassungen des pseudo-aristotelischen Secretum Secretorum*, Hambourg, 1970.

⁵ Mario Grignaschi, « L'Origine et les Métamorphoses du *Sirr al-'asrâr* (*Secretum Secretorum*) », *AHDLMA*, t. 43, 1976, p. 7-112 ; « La Diffusion du *Secretum Secretorum* (*Sirr al-'asrâr*) dans l'Europe occidentale », *AHDLMA*, t. 47, 1980, p. 7-70, « Formation et Interprétation du *Sirr al-'asrâr* », *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982, p. 3-33.

⁶ L'abondante bibliographie de Mahmoud Ali Manzalaoui est citée en bibliographie. Sans souci d'exhaustivité, nous renvoyons à sa thèse « *The Secreta Secretorum in English Thought and Literature from the fourteenth to the seventeenth Century with a Preliminary Surveys of the Origins of the Secreta* », Ph. D. Diss., Oxford University, 1954, à son article fondamental « *The pseudo-aristotelian Kitab Sirr al-'asrâr. Facts and Problems* », *Oriens*, 23-24, 1974 et à son édition de différentes versions du texte *Secretum Secretorum : Nine english Versions*, Early English Text Society, Extra Series, 276, Oxford, Oxford Univ. Press, 1977.

⁷ *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982.

texte fait à nouveau l'objet de l'intérêt d'un universitaire : l'historien Steven James Williams⁸ publie en 2003 sa thèse sur l'importance et l'évolution du *Secretum Secretorum* en Europe⁹. Son travail monumental remet en question certaines conclusions traditionnellement admises et les corrige à la lumière de recherches érudites¹⁰. Toutefois, aussi importants qu'ils soient, ces travaux sont essentiellement orientés vers des aspects historiques : origines, transformations, diffusion. Un ouvrage collectif à paraître souligne d'autre part le regain d'intérêt pour ce texte¹¹. De nombreuses éditions mettent également en lumière plusieurs versions du traité pseudo-aristotélicien. Quelques-unes concernent le *Secretum Secretorum*, d'autres proposent des versions dans la plupart des langues vernaculaires européennes. Quant au domaine français, il a été également l'objet d'éditions. Celles-ci toutefois ne prennent pas en compte l'extraordinaire diffusion de l'œuvre : seuls ont été édités à l'heure actuelle deux profonds remaniements du *Secretum Secretorum*¹² dont l'importance historique est moindre mais compensée par l'originalité créatrice de leurs auteurs-traducteurs. Les divergences par rapport à leur modèle en font des textes particulièrement riches et intéressants mais ils ne rendent cependant pas compte du texte le plus lu à la fin du Moyen Âge en France. Le *Secret des Secrets*, dans sa version la plus populaire, reste toujours dans l'ombre. Vingt-six manuscrits¹³ et deux imprimés¹⁴ ont été recensés ; ils sont un indicateur du succès de l'œuvre au XV^e siècle. À l'exception de la transcription du manuscrit W. 308 de la Walters Art Gallery de Baltimore¹⁵ par le jeune étudiant que nous étions en 1995 et de l'édition des premiers folios du manuscrit Ff. I. 33 de la bibliothèque universitaire de Cambridge par Mahmoud Ali Manzalaoui¹⁶,

⁸ Steven James Williams, *The Scholarly Career of a pseudo-aristotelian Text in the latin Middle Ages*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003.

⁹ Ses nombreux articles sont indiqués en bibliographie.

¹⁰ Pour ne citer qu'un exemple, il précise les doutes de Marie-Thérèse d'Alverny concernant la prétendue censure du *Secretum Secretorum* et montre comment les arguments en faveur de cette censure ne sont pas convaincants (*The Scholarly Career...*, p. 142-182).

¹¹ En 2013 paraîtra chez Brepols dans la collection « Alexander Redivivus » un volume consacré aux réceptions européennes du *Secret des Secrets* (XIII^e-XVI^e Siècles) sous la direction de Margaret Bridges, Catherine Gaullier-Bougassas, Corinne Jouanno et Jean-Yves Tilliette.

¹² *Le Secrè de Secrèz by Pierre d'Abermun of Fetcham from the Unique Manuscript BnF. fr. 25407*, éd. Olivier A. Beckerlegge, Oxford, Anglo Norman Text Society, 5, 1944. Ce poème a été partiellement édité en langue d'oc par Hermann Suchier dans *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, Halle, t. 1, 1883, p. 201-213 et p. 473-480. Une version intégrale de ce même poème est éditée par Y. Ruggieri dans *Atti della reale Accademia delle Scienze di Torino*, t. 65, 1930, p. 203-219. L'autre remaniement est le texte de Jofroi de Waterford et Servais Copale, objet de la thèse de Jacques Monfrin. Ce texte a été publié par Yela Schauwecker, *Die Diätetik nach dem "Secretum Secretorum" in der Version von Jofroi de Waterford : Teiledition und lexikalische Untersuchung*, Königshausen & Neumann, Würzburg, (Würzburger medizinhistorische Forschungen Bd. 92), 2007.

¹³ Vingt-quatre témoins demeurent : les manuscrits de Turin (bibl. nazionale univ., Pasini Gall. 142) et de Tours (Bibl. mun. 955) ont été détruits respectivement en 1904 et 1940.

¹⁴ Les deux textes ont été imprimés à Paris, l'un par Vérard en 1497, l'autre par Guillaume Eustace en 1517 sous le titre *Le Mirouer exemplaire*.

¹⁵ Le texte est en ligne sur le site du CETM à l'adresse suivante : www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/S2.htm

¹⁶ Mahmoud Ali Manzalaoui, *Secretum Secretorum : Nine english Versions*, Early English Text Society, Extra Series, 276, Oxford, Oxford Univ. Press, 1977, p. 226-312. L'édition proposée va du folio 3 au début du folio 10 ; le texte du *Secret des Secrets* s'arrête au folio 33 dans ce manuscrit.

le traité du Pseudo-Aristote, malgré sa large diffusion, n'a pas fait l'objet d'une édition moderne. De ce fait, nous ne disposons que d'outils provisoires, utiles certes pour une première approche, mais insuffisants pour étudier ce texte à succès.

C'est cette lacune dans l'histoire de la littérature que nous nous proposons de combler. Par ailleurs, si les rares mais cruciales études sur le texte portent essentiellement des aspects historiques, peu de travaux se sont intéressés aux raisons d'un tel succès. Et, si certains jugements¹⁷ attribuent – certainement à juste titre – le succès de l'œuvre à la popularité des récits dérivés du Pseudo-Callisthène ou à la figure d'Aristote, il semble qu'une réflexion doive être menée à partir du contenu même du texte pour tenter de comprendre sa réception et sa large diffusion. Le *Secret des Secrets* appartient à la nébuleuse des textes didactiques et de ce fait, semble ressortir davantage de la sphère de l'histoire des idées que de celle de l'histoire littéraire. Or, la double autorité d'Aristote et d'Alexandre l'ancre inévitablement dans le domaine littéraire. Le texte en lui-même doit donc être étudié en détail et commenté pour tenter de concilier deux approches souvent éloignées. C'est à un double travail que nous avons par conséquent choisi de nous confronter : à la fois à une tâche d'édition de texte médiéval en même temps qu'à une réflexion plus littéraire dans le cadre d'un commentaire.

Méthodologie :

Notre approche méthodologique concernant l'édition de texte s'appuie sur les travaux anciens mais toujours reconnus que Paul Meyer avait proposés en 1926 dans *Romania*. Plus récemment, Olivier Guyotjeannin, Françoise Veillard et Pascale Bourgain de l'École des Chartes ont publié les *Conseils pour l'Édition des Textes médiévaux*¹⁸. Les trois volumes de cet ouvrage ne nous ont pas quittés. Dernièrement, les réflexions menées lors d'une journée d'étude à l'Université de Louvain-la-Neuve¹⁹ sur le *stemma codicum* ou le récent article de Lino Leonardi²⁰ sont venus enrichir encore notre réflexion sur la manière la plus pratique et la plus scientifique de proposer une édition à partir de nombreux manuscrits. D'un point de vue pratique, nous avons souvent cherché dans des éditions de textes didactiques médiévaux reconnues pour leur sérieux et leur fiabilité scientifique la

¹⁷ Ainsi, dans le *Dictionnaire des Lettres françaises* (art. « Secret des Secrets », p. 1370) Françoise Fery-Hue écrit à la fin de son article sur le traité pseudo-aristotélicien : « La popularité des récits dérivés du Pseudo-Callisthène et l'existence de lettres apocryphes d'Alexandre à Aristote et d'Aristote à Alexandre dans la littérature latine avaient disposé les Occidentaux à accepter l'attribution du *Secretum Secretorum* à Aristote. (...) Le patronage fictif d'Aristote ne suffit pas à expliquer le succès du *Secretum Secretorum* : l'aspect éthique et politique de l'œuvre a intéressé non seulement les écrivains, mais aussi certains souverains, bien que les sections médicales et la physiognomonie aient été aussi appréciées. »

¹⁸ *Conseils pour l'édition des Textes médiévaux* (3 vol.), Paris, École nationale des Chartes, CTHS, 2005.

¹⁹ Stemmologie et Textométrie dans l'édition critique, 12 décembre 2008.

²⁰ Lino Leonardi, « Il Testo come Ipotesi (Critica del Manoscritto-base) », *Medioevo Romano*, 25, 2011, p. 5- 34.

réponse choisie par un prédécesseur à une question ponctuelle. Ainsi, l'édition du *Placides et Timeo* par Claude-Alexandre Thomasset²¹ et celle des *Échecs amoureux moralisés* par Bruno Roy et Françoise Guichard-Tesson²² ont trouvé une place légitime pour nous accompagner dans nos réflexions, nos interrogations et nos doutes. L'étude directe des manuscrits a dû quelquefois laisser place à une analyse sur des supports numériques. Nous justifions ainsi notre étude codicologique minimale ; le lecteur pourra, le cas échéant, se référer à des études plus détaillées. Notre travail ne prétend pas être celui d'un chartiste et nous laissons à des personnes plus qualifiées le soin de proposer des notices codicologiques exhaustives. Sans négliger le manuscrit en tant qu'objet, nous n'avons pas pu passer autant de temps que nous l'aurions souhaité sur les témoins physiques et nous avons donc dû privilégier le texte au support ; d'autres aléas basement matériels ont été des obstacles à une consultation détaillée de tous les manuscrits. Notre travail de collation de l'ensemble des témoins disponibles a également été chronophage et, dans le temps imparti pour la rédaction d'une thèse, nous avons dû effectuer des choix : tout n'a pu être étudié mais quelques réflexions lors de colloques nous ont permis de présenter quelques uns des aspects du texte. La collation des manuscrits nous a amené à élaborer un *stemma codicum* et à choisir un manuscrit de base. Nos analyses montrent la difficulté d'éditer un texte aussi multiple dans sa diffusion que le *Secret des Secrets*. C'est pourquoi, nous avons choisi d'être, sinon exhaustif, du moins le plus complet possible dans l'établissement des variantes²³.

Notre édition de texte est précédée d'une présentation du *Secret des Secrets* et de sa généalogie. Ces pages ne sont pas un travail novateur ; nous avons souligné notre dette envers nos prédécesseurs qu'il n'est pas question de concurrencer ici. Il était cependant inconcevable de proposer une édition de la version du *Secret des Secrets* la plus diffusée en France à la fin du Moyen Âge sans revenir sur les méandres de sa diffusion. C'est donc par une présentation et une histoire abrégées que débutera notre édition.

Par la suite, nous présenterons en détail la version du texte que nous avons retenue. Une analyse comparative des collations nous amènera à proposer un manuscrit de base. Nous exposerons notre méthode critique avant de laisser la place au texte édité. Enfin, en plus de l'apparat critique habituel, nous proposerons des notes et des éclaircissements sur le texte. Nous exclurons de cette partie, la plupart du temps, ce qui concerne les sources qui répèterait certains de

²¹ Claude-Alexandre Thomasset : *Placides et Timeo ou li Secrés as Philosophes*, T. L. F. (289), Genève, Droz, 1980.

²² Évrart de Conty, *Le Livre des Eschez amoureux moralisés*, éd. crit. par Françoise Guichard-Tesson et Bruno Roy, Montréal, CERES, Bibliothèque du Moyen Français, 1993.

²³ Olivier Guyojeannin et Françoise Veillard rappellent que l'apparat sert d'abord à justifier les choix de l'éditeur et qu'il « comprend, sous la forme la plus claire et la plus succincte possible, les leçons fournies par les témoins, dès qu'elles diffèrent de la leçon retenue par l'éditeur », *Ouvr. cit.*, p. 75.

nos prédécesseurs, dont Robert Steele dans son édition de la version glosée du *Secretum Secretorum* de Roger Bacon²⁴. Nous souhaitons avant tout éclaircir certains passages du texte obscurs pour le lecteur. L'œuvre que nous éditons a connu sa période de grande diffusion à la fin du Moyen Âge et s'est beaucoup transformée par rapport au texte arabe original. Il paraît donc justifié de la mettre en résonance avec des textes contemporains qui appartiennent à la même nébuleuse du savoir. Enfin, les éclaircissements proposés viseront à comparer la version la plus diffusée du *Secret des Secrets* à d'autres familles du texte, afin de proposer les éléments d'une réflexion sur la transmission d'un texte, souvent dénaturé du fait des traductions. Le lecteur érudit pourra certainement reprocher l'oubli d'une référence ; qu'il n'oublie pas qu'un commentaire exhaustif est une quête de l'impossible ; l'essentiel est de permettre d'accéder au texte.

Un texte médiéval didactique sans apporter des clefs permettant d'en comprendre le sens et la portée fait courir le risque au mieux d'une surprise, au pire d'un dégoût. Si la croyance en un Moyen Âge obscurantiste n'est plus aussi présente aujourd'hui et continue de s'estomper, un texte aussi déroutant que le *Secret des Secrets* peut dérouter. Le *Secret des Secrets* ne se lit pas immédiatement comme une œuvre littéraire. On peut saisir l'esthétique d'une chanson de geste ou d'un roman de chevalerie en découvrant le texte.

Un texte didactique se pense en termes de connaissances plus que d'esthétique : les détails gynécologiques des *Secrets des Dames*²⁵ ou les indications sur les saignées et les vomissements chez un Aldebrandin de Sienne²⁶ ou un Arnaud de Villeneuve²⁷ nécessitent un lecteur au fait de la pensée médiévale des XIII^e et XV^e siècles. Nous avons donc fait le choix non d'expliquer à tout prix ce qui fait la beauté littéraire du *Secret des Secrets* – ce n'est certainement pas son aspect le plus immédiatement discernable et ce qui plaît au plus grand nombre n'est pas forcément gage d'esthétique – mais, plus modestement, de le replacer dans le contexte de sa réception afin de tenter de comprendre comment le contenu de cette œuvre a pu parler à un grand nombre de lecteurs. Une étude de ce texte doit permettre de mettre en lumière certaines interrogations propres aux lecteurs du XV^e siècle pour lesquels le *Secret des Secrets* a pu apparaître comme une réponse.

La principale question du lecteur moderne est de savoir pourquoi le *Secret des Secrets* a eu autant de succès, d'abord auprès des princes, puis auprès d'un public moins restreint. Cela revient à

²⁴ *Opera hactenus inedita Fratri Rogeri Baconi, fasc. V, Secretum Secretorum cum Glossis et Notulis*, éd. Robert Steele et alii, Oxford, 19[09]-1940. Désormais Steele.

²⁵ *Ce sont les Secrets des Dames deffendus à révéler*, éd. A. et C. E. Colson, Paris, 1880.

²⁶ *Le Régime du Corps de Maître Aldebrandin de Sienne*, éd. Landouzy – Pépin, Champion, Paris, 1911.

²⁷ Arnaud de Villeneuve, *Arnaldi da Vilanova Opera Medica omnia*, 10 vol., éd. Luis-Garcia Ballester, J. A. Paniagua, Michael R. Mac Vaugh, Barcelone, 1996.

essayer d'appréhender les horizons d'attentes des lecteurs d'une époque. La lecture du texte ne nous permet pas de justifier ce succès par un aspect littéraire immédiatement évident. Cependant, une comparaison avec notre quotidien moderne permet une remarque : l'attrait de la divulgation fonctionne autant aujourd'hui qu'au Moyen Âge. Les révélations exclusives sur des personnalités en vogue augmentent les tirages de certains magazines et les secrets soi-disant révélés dans le *Da Vinci Code* ont été un facteur du succès du best-seller de Dan Brown. Quant à *L'Ultime Secret* de Bernard Werber, certains lecteurs reconnaissent l'avoir acheté par la légitime curiosité suscitée par le titre. Avoir à sa disposition un ouvrage qui prétend dévoiler ce qui ne doit pas l'être est un facteur de succès. Une réflexion sur la notion de « secret » apparaît dès lors indispensable pour initier notre commentaire. Celle-ci permettra de s'interroger sur la présence éventuelle d'un ou de plusieurs secrets dans le traité du Pseudo-Aristote.

Notre commentaire se propose deux objectifs majeurs : il s'agit avant tout de permettre au lecteur de découvrir un texte dont le succès à la fin du Moyen Âge interroge nécessairement. D'autre part, bien que nous ne prétendions pas trouver toutes les réponses à ce succès, nous tenterons de proposer des hypothèses pouvant justifier l'attrait du public pour ce traité au XV^e siècle. Notre partie « Notes et éclaircissements » viendra donner ponctuellement des informations sur le contenu du texte, ce qui permettra au commentaire de proposer une vue plus synthétique de l'œuvre. Ce commentaire s'articulera autour de trois points.

Dans un premier temps, une étude sémantique sera proposée. Partant de l'idée que la notion de « secret » affirmée dès le titre a exercé une influence sur le lectorat, nous essaierons de cerner les enjeux de cette notion et des concepts connexes. Pour cela, une analyse linguistique globale puis en contexte nous amènera à considérer d'abord le rôle des énonciateurs et leur annonce d'un discours obscur. Nous analyserons par la suite l'objet de ce discours avant de proposer une réflexion sur le contenu prétendument caché du *Secret des Secrets*. Nous montrerons que ce titre, au-delà de son aspect publicitaire induit une écriture particulière à la littérature des secrets, écriture dont l'énonciation est déchirée par la tension entre le caché et le découvert. Au terme de notre étude lexicale, nous mettrons en regard ce traité avec d'autres ouvrages jouant sur la même notion. La deuxième partie de notre commentaire sera donc consacrée à la littérature des secrets. Un survol de cette littérature devra faire émerger quelques-unes de ses caractéristiques. Nous mettrons ensuite l'accent sur certains domaines de la connaissance protégés par le sceau du secret et nous confronterons le *Secret des Secrets* avec ces textes afin d'essayer de le placer dans la nébuleuse de la littérature des secrets. Après avoir montré comment la notion de « secret » et le réseau littéraire de la littérature des secrets jouent un rôle dans le succès du traité pseudo-aristotélicien, nous nous

intéresserons aux conditions d'énonciation : si un secret est dévoilé alors qu'il ne doit pas l'être, quels peuvent être les moyens de la réussite d'une telle divulgation, sinon peut-être par une progression initiatique que sous-tend la notion même de secret ? Nous tenterons de mettre en lumière comment les différents moyens d'énonciation utilisés sont autant d'éléments favorisant l'attrait pour le *Secret des Secrets* de lecteurs qui se sentent eux-mêmes pris dans une dynamique d'apprentissage.

1. L'œuvre, son contenu, sa généalogie simplifiée.

Tout ce que l'homme ne peut expliquer rationnellement l'intrigue. Ce que l'un cache dans un coffre ou derrière un rideau donne envie à l'autre d'ôter cette barrière pour découvrir ce qui est caché. Si les recherches sur l'infiniment grand, l'infiniment petit et l'infiniment caché sont toujours d'actualité, c'est parce que c'est le propre de l'homme de ne pas se contenter de ce qu'il possède, matériellement, intellectuellement ou spirituellement. Il est légitime que le Moyen Âge se soit passionné pour tout ce qui tourne autour de la notion de mystère, de secret ou d'occulte. Les beautés de la nature comme ses étrangetés sont l'œuvre de Dieu et, en plus d'aimer et de craindre le Créateur, il faut le connaître à travers son Œuvre. Ce qui est caché est donc à découvrir : les propriétés des choses terrestres, les astres, les hommes... Certains auteurs, réels ou fictifs, apparaissent comme privilégiés qui prétendent connaître certains secrets et paradoxalement rédigent des traités sur ce qui devrait par nature rester dans l'ombre : Hermès, Aristote, Albert le Grand, Arnaud de Villeneuve, Sidrac, Timeo... Le mystère est insondable, l'occulte n'est qu'une catégorie scolastique créée pour combler un vide de l'explication scientifique, le secret seul peut être objet d'une quête aboutissant à un éventuel dévoilement. Parmi les secrets les plus recherchés figurent ceux des alchimistes, des médecins, des philosophes et des femmes.

Les Arabes, à la suite des Égyptiens, ont beaucoup développé l'alchimie et les auteurs de traités alchimiques, souvent apocryphes, étaient de grand renom : Socrate, Aristote, Hermès, Platon... Ceux-ci n'hésitaient pas à protéger du sceau du secret leurs ouvrages et ce, dès le titre²⁸. De même, leur diffusion en Europe occidentale à partir du XII^e siècle s'est faite selon un procédé semblable et les plus grands penseurs se sont passionnés pour cette science : Hugues de Santella traduit le *Livre des Secrets de la Création* de Balînâs (1140-1150), Michel Scot traduit un *Lumen luminum*, Roger Bacon écrit une trentaine de traités dont l'*Epistola de secretis operibus artis et naturae* et le *Speculum secretorum alchemie*, Vincent de Beauvais traite d'alchimie au livre VII de son *Speculum naturale*, Albert le Grand écrit un *De Mineralibus* et on lui attribue un *De Alchimia*. La faveur dont ont joui les traités d'alchimie tient aussi à leur attribution à de grands noms, faisant autorité, l'emploi d'allégories et de symboles étant utilisé pour camoufler les secrets divulgués.

Profitant de l'autorité d'Albert le Grand, les *Secrets des Femmes* ont été également prisés à la fin du Moyen Âge. Textes écrits par des hommes, pour des hommes, ils traitent du corps féminin comme d'un objet étrange ou étranger. Les *Secreta mulierum* s'inspirent du *De Animalibus* du même auteur et révèlent aux hommes des secrets concernant l'accouchement, la stérilité,

²⁸ Par exemple le *Livre des Secrets* d'Abû Bakr Muhammad ibn Zakarîyâ Al-Râzî (865-début X^e siècle).

l'allaitement, aspects encore mystérieux du corps féminin. Les secrets de l'anatomie et du corps féminin sont connexes aux secrets médicaux qui jalonnent l'histoire de l'humanité²⁹.

Les « secrets des philosophes » ont également connu un grand succès au Moyen Âge, particulièrement lorsque ceux-ci sont confiés à un prince. Une littérature particulière se met en place dans laquelle une fiction fait dialoguer un philosophe et un prince, le premier enseignant ce qu'il faut savoir au second pour régner. À la frontière du politique, de la morale et de l'encyclopédisme, ces textes se développent d'autant plus que, depuis la seconde moitié du XII^e siècle, les écrits d'Aristote émergent de l'oubli et connaissent un engouement exceptionnel. Les traductions gréco-latines et surtout arabo-latines se multiplient en Sicile et Espagne du Sud. De fait, au tournant des XII^e et XIII^e siècles, de nombreux écrits apocryphes sont attribués au Stagirite. C'est dans ce contexte qu'émerge un traité qui va supplanter les autres par son succès : le *Secretum Secretorum*.

1- 1. Présentation de l'œuvre :

Le *Secretum Secretorum* se présente sous la forme d'un livre écrit par Aristote à son disciple l'empereur Alexandre après sa victoire sur Darius. Voulant mettre à mort les chefs perses, le jeune conquérant envoie une épître au Stagirite, lui demandant conseil sur la conduite à tenir. Du fait de son grand âge, le philosophe ne peut être présent aux côtés d'Alexandre mais répond à sa demande par écrit. À la suite de cette réponse qui l'invite à la clémence, il envoie au macédonien une nouvelle lettre pour pallier son absence et lui donner des conseils. Il développe alors son courrier et le transforme en *ultima verba* consignants dans un livre les conseils nécessaires à son disciple pour bien diriger son empire. Le philosophe prétend y avoir consigné tout ce qu'il est nécessaire au souverain de connaître, de sorte que, si Alexandre lit correctement ce livre, non seulement il ne doit plus jamais rien demander à son précepteur, mais encore tout ce à quoi il aspire lui sera réalisable. Le *Secretum Secretorum* se pose alors en passage de témoin entre le philosophe vieillissant et le conquérant en pleine ascension.

Une des particularités de l'ouvrage tient à son prétendu caractère ésotérique, annoncé par le titre et que l'on retrouve dès le début du texte. Dans une de ses lettres, Aristote présente brièvement la nature de l'œuvre que le conquérant tient entre ses mains :

²⁹ On pourra notamment consulter Mirko D. Grmek, « Le Secret médical, du Serment d'Hippocrate au Code pénal de Napoléon », *Comptes rendus du XIX^e Congrès international d'histoire de la Médecine (Bâle, 1964)*, Bâle – New York, 1966, p. 604-611.

Propterea, quod interrogasti et scire desideras est archanum tale, quod humana pectora vix poterunt tollerare³⁰.

Et ce que tu me demandes et désires savoir est un tel secret qu'à peine les cœurs des hommes les pourraient supporter.

Le prologue prétend que le texte a été écrit de manière obscure par Aristote de façon à ce que ses ennemis ne puissent pas comprendre les secrets qui y sont divulgués :

Causa quedam subest, quare tibi figurative revelo secretum meum loquens tecum exemplis enigmaticis atque figurativis, quia timeo nimis, ne liber iste ad manus infidelium deveniat et ad potestatem arrogantium³¹ ...

Et il y a une raison pour laquelle je te révèle mon secret de façon figuré et que je te parle à l'aide d'exemples obscurs et figurés ; c'est parce que j'ai très peur que ce livre ne tombe aux mains des infidèles et en la puissance des arrogants...

Le *Secretum Secretorum* et ses traductions françaises traitent de thèmes abordés communément dans la littérature encyclopédique et didactique du Moyen Âge (morale, politique, hygiène...) mais de manière hétérogène et sa structure est difficilement définissable au premier abord. Nous précisons ces thèmes par la suite de façon plus détaillée. Avant d'aller plus loin et de s'interroger sur la nature de ce traité, il faut s'arrêter sur l'histoire de ce texte. En effet, sa généalogie est assez complexe et il est nécessaire de déterminer clairement de quel texte il est question lorsque nous évoquerons le *Secret des Secrets*. Les lignes qui suivent sont entièrement redevables à nos prédécesseurs. Elles sont évidemment moins complètes que leurs travaux qui sont mentionnés dans la bibliographie. Nous y renvoyons le lecteur avide de détails et de précisions érudites.

1-2. Le contenu de l'œuvre³² :

Plusieurs siècles séparent le *Sirr al- 'asrâr* du *Secretum Secretorum* et des différentes moutures du *Secret des Secrets* et l'ont profondément transformé. De plus, l'hétérogénéité des sujets abordés a permis de nombreux ajouts et suppressions. Avant d'aborder l'histoire du texte et de s'intéresser en particulier aux traductions françaises, il peut être utile de proposer sous forme de tableau le contenu de l'œuvre arabe et de sa traduction latine. Nous avons repris celui proposé par Mahmoud Manzalaoui dans son édition anglaise³³. Il permettra de montrer synthétiquement la structure de

³⁰ Lorsque nous citons le *Secretum Secretorum*, nous renvoyons à l'édition de Reinhold Möller : *Hiltgart von Hürnheim, Mittelhochdeutsche Prosäübersetzung des « Secretum Secretorum »*, 1963, p. 18. Cette référence sera désormais notée *Möller*.

³¹ *Möller*, p. 20.

³² Rappelons une fois encore que notre propos n'est pas celui d'un historien. Nous renvoyons vivement aux travaux de nos prédécesseurs, notamment le chapitre 5 de l'ouvrage de Steven Williams, pour tout ce qui concerne la traduction initiale de Philippe de Tripoli et le *Secretum Secretorum*, tel qu'il est diffusé à partir du XIII^e siècle en Europe. Les recherches de l'historien américain mettent bien en évidence les remaniements par rapport à la traduction de Philippe de Tripoli (par exemple, sur la place de la physiognomonie). Notre étude se veut plus littéraire qu'historique. Elle se fondera donc sur le texte latin, tel qu'il est proposé par Reinhold Möller et Robert Steele.

³³ Mahmoud Manzalaoui, *Nine English Versions ...*, p. xii-xiii.

certaines versions à l'aide des sigles proposés. Apparaissent entre crochets des passages qui ne sont présents que dans des versions particulières.

TABLE DES MATIÈRES	SIGLE
[Prologue de Philippe de Tripoli et dédicace de Guy de Valence, évêque de Tripoli]	S
[Table des matières de Philippe de Tripoli]	z'
Dédicace de Yahyâ ibn al-Batrik au calife Al-Ma'mûn	t
Recommandation d'Aristote	u
Lettre d'Alexandre à Aristote	v
Réponse d'Aristote à Alexandre	w
Prologue de Yahyâ ibn al-Batrik	x
Lettre d'Aristote	y
Table des matières de Yahyâ ibn al-Batrik	z
DISCOURS I : Les sortes de rois	A
DISCOURS II : La conduite du roi	B
Instruction générale	a
Apologie en faveur de l'astronomie	b
[Prologue de Johannes Hispaliensis avec la dédicace à la reine S' Tharasia]	
Hygiène	c
Prologue théorique	α
Conservation de la santé	α'
Régime quotidien	β
Coutume	β'
Les saisons	γ
La chaleur naturelle (duplication de Philippe de Tripoli de la partie ζ)	ζ'
Les parties du corps	δ
Recommandation concernant les médecines universelles	ε
La chaleur naturelle : les choses qui renforcent le corps, celles qui l'affaiblissent	ζ
Régime ; viandes ; poissons ; eaux ; vin	ηθι
Force et faiblesse du corps (Répétition de Philippe de Tripoli de la partie ζ)	ζ''
Le bain	κ
Diagnostics et traitement précoce en thérapeutiques	λ
Électuaires (n ^{os} 1-3)	μ
Électuaires (n ^{os} 4-9 ; souvent omis)	μ
[Vipères : ajoutée dans certains manuscrits latins]	R
Astrologie médicale	ν
Médecine spirituelle (musique) [omise dans le texte latin]	ξ
Physiognomonie	Bd
Théorie et anecdote de Polémon	αβ
Détails pratiques	γ
DISCOURS III : La justice	C
Théorie	a
Conseils	b

DISCOURS IV : Les conseillers	D	
Théorie		a
Conseils		b
Comparaison de l'homme avec les bêtes		c
Anecdote : le mage et le Juif		d
DISCOURS V : Les secrétaires	E	
DISCOURS VI : Les messagers	F	
DISCOURS VII : Les gouverneurs	G	
DISCOURS VIII : Les chefs de l'armée	H	
Conseils généraux		a
Instrument de Thémistius		b
DISCOURS IX : Les guerres	I	
Conseils généraux		a
Astrologie de la victoire		b
Onomancie : calcul du vainqueur de la bataille à partir du nom des chefs		c
DISCOURS X : Les sciences occultes	J	
Théorie		a
Pouvoir des planètes		b
Talismans, recettes...		c
La Pierre Philosophale		d
La Table d'émeraude d'Hermès Trismegiste		e
Lapidaire		f
Herbier		g

1- 3. L'histoire du texte³⁴ :

1- 3. 1. Date de composition de l'œuvre :

Toutes les versions du *Secret des Secrets* remontent à un original arabe conservé dans une cinquantaine de manuscrits, le *Kitâb Sirr al-'asrâr* (*Le Livre du Secret des Secrets*³⁵), dont le plus ancien fragment est daté de la seconde moitié du X^e siècle³⁶. Dans le prologue, l'auteur prétend que l'œuvre a été traduite du grec en syriaque, puis du syriaque en arabe.

Cette prétendue traduction aurait été faite par Yahyâ (Yuhanna) ibn al-Bitriq, mort en 815. Aucun texte arabe de cette époque n'a, à ce jour, été retrouvé et cette attribution est désormais considérée

³⁴ Le lecteur retrouvera aisément dans les pages qui suivent les emprunts aux travaux fondamentaux de nos prédécesseurs. Grande est notre dette envers eux. Toutes les fois que nous avons pu apporter un plus, nous l'avons fait. Bien souvent cependant, il nous a fallu passer sous silence des informations qui nous sont apparues un peu lointaines pour notre présent propos. Le lecteur curieux ne pourra que se reporter avec profit aux études citées. Nous espérons qu'il fera preuve d'indulgence dans notre délicate tentative de synthèse.

³⁵ Le titre exact est le *Kitâb-as-siyâsah fî tadbîrî-r-ri'âsati-l-ma'rûf bi-Sirri-l-'asrâr*, c'est-à-dire, *Le Livre de la Politique sur la Manière de gouverner connu sous le Nom de « Secret des Secrets »*.

³⁶ Les travaux de Mahmoud Manzalaoui et de Mario Grignaschi sont indispensables pour tout ce qui concerne ce texte. On consultera également l'édition de Abdel Rahman Badawi, dans *Al-Usul al-Yunaniyyah lil-Nazariyyat al-Siyasiyyah fil-'Islam (Fontes graecae Doctrinarum Politicarum islamicarum)*, vol. 1, Le Caire, 1954. Les non arabisants se reporteront, malgré les quelques réticences de Mahmoud Manzalaoui, à la traduction anglaise du *Sirr al-'asrâr* par Ismail Ali à la fin de l'édition de la version de Roger Bacon du *Secretum Secretorum* : Robert Steele, *Ouvr. cit.*, p. 176-266.

comme fausse. La caution scientifique de ce savant reconnu augmentait la valeur d'un texte déjà fortement mis en avant par la double autorité d'Aristote et d'Alexandre.

Il est probable que le *Kitâb Sirr al-'asrâr* remonte au plus ancien *speculum principis* islamique, le *as-Siyâsat al-'âmmiyyah*. Mario Grignaschi a montré que ce traité constitue le texte qui a inspiré le *Kitâb as-siyâsah*, traduit par Nevâlî, et que ce *Kitâb* en a inspiré un nouveau, connu sous le nom hermétique de *Sirr al-'asrâr*³⁷.

L'auteur présumé du *as-Siyâsat al-'âmmiyyah* serait un écrivain hermétique de l'entourage de Sâlim Abû-l-Alâ, le puissant secrétaire du calife Hisâm ibn 'Abdi-l-Malik (724-743). Cet auteur inconnu aurait trouvé son inspiration dans les traditions politiques iraniennes ainsi que dans la littérature grecque classique et byzantine. Quant à l'auteur du *Sirr al-'asrâr*, on peut supposer qu'il appartenait à l'école des médecins chrétiens syriaques. Ses connaissances concernant les sujets médicaux, l'astrologie (pour les diagnostics et les pronostics³⁸), l'alchimie et l'occultisme en font un médecin du VIII^e ou du IX^e siècle.

1- 3. 2. Textes arabes :

Du *Kitâb Sirr al-'asrâr* existent deux versions : une courte et une longue³⁹. La rédaction courte se compose de sept ou huit livres ; la rédaction longue est divisée en dix livres et a été traduite en latin par Philippe de Tripoli vers 1230. Bien que Mahmoud Manzalaoui considère que la rédaction courte représente la forme originale du *Sirr al-'asrâr*, remaniée au moins à trois reprises pour devenir la rédaction longue⁴⁰, il faut plutôt considérer, avec Mario Grignaschi⁴¹, qu'il existe un ouvrage plus ancien qui serait un archétype du *Sirr al-'asrâr*⁴². De façon très schématique, l'histoire du *Sirr al-'asrâr* pourrait avoir traversé les étapes suivantes :

- ✓ Le texte du *as-Siyâsat al-'âmmiyyah* (724-743), plus ancien *speculum principis* islamique de la dynastie des Ommeyyades.
- ✓ Le *Kitâb as-siyâsah* (950-975), texte ayant inspiré le *Kitâb Sirr al-'asrâr*.

³⁷ Mario Grignaschi : « L'Origine et les Métamorphoses du *Sirr al-'asrâr* », *AHDLMA*, t. 43, 1976, p. 7-112 et « Formation et Interprétation du *Sirr al-'asrâr* », dans *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982, p. 3-33.

³⁸ Une tradition importée en Europe un peu plus tard par l'École de Salerne.

³⁹ Nous reprenons la terminologie neutre de Mahmoud Manzalaoui.

⁴⁰ Mahmoud Manzalaoui : « The Pseudo-Aristotelian *Kitâb Sirr al-'asrâr*, Facts and Problems », *Oriens*, t. 23-24, p. 147-257.

⁴¹ « L'Origine et les Métamorphoses du *Sirr al-'asrâr* (*Secretum Secretorum*), *AHDLMA*, t. 43, 1976, p. 13-29.

⁴² Le premier chapitre de la thèse de Steven Williams développe en détails cette évolution et propose un schéma de la généalogie supposée de l'œuvre (*Ouvr. cit.*, p. 29.)

- ✓ L'archétype du *Sirr al-'asrâr* (950-975).
- ✓ La rédaction courte (c. 950) et la rédaction longue (c. 1100) du *Sirr al-'asrâr*.

Ces deux rédactions ont donné lieu à des traductions en latin et en langue vernaculaire. Elles ont connu des fortunes diverses et c'est sur ce problème des traductions qu'il faut se concentrer pour établir la naissance de ce que nous nommons *Le Secret des Secrets*.

1- 3. 3. Le problème des traductions :

Le succès du *Sirr al-'asrâr*, dans ses deux moutures, est attesté par les traductions en latin et en langue vernaculaire. Pourtant, seules quelques versions prennent leur source dans le texte de la rédaction courte.

1- 3. 3. 1. L'influence de la rédaction courte :

La rédaction courte a donné naissance :

- ✓ à une traduction latine,
- ✓ à une version arabe revue,
- ✓ à une traduction catalane.

1- 3. 3. 1. 1. La traduction latine :

Cette traduction reprend un passage du texte, celui considéré comme le plus important, la lettre d'Aristote à Alexandre. Elle est traduite au XII^e siècle par Johannes Hispalensis (Jean de Séville⁴³), sous le nom de *De Regimine sanitatis* ou *Epistula ad Alexandrum de dieta servanda*⁴⁴.

Le texte de Johannes Hispalensis contient la dédicace du traducteur et son prologue, la majeure partie du prologue arabe et certains passages de la section d'hygiène tels qu'ils se trouvent dans la rédaction courte. En suivant les travaux de Mahmoud Manzalaoui⁴⁵ qui a repris en les améliorant

⁴³ Jean de Séville est identifié généralement avec Jean, fils de David (Jean Avendath), un physicien juif converti au christianisme qui traduisit d'arabe en latin des œuvres médicales et astronomiques. Cette version, faite pour « Théophine, reine des Spaniards », se situerait avant 1130 si l'on rapproche la destinataire avec Thérèse du Portugal, fille d'Alphonse VI de Castille et de León. En effet, Thérèse du Portugal mourut en 1130. Si cette hypothèse est infirmée, l'œuvre se situe entre 1135 et 1153. Voir Charles-Homer Haskins : *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, 1924, p. 13-14.

⁴⁴ Cette version a été publiée par Hermann Suchier dans son *Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, 1883, p. 201-213 et 473-480.

⁴⁵ Mahmoud Manzalaoui : *Secretum Secretorum : Nine english Versions*, Early English Text Society, Extra Series, 276, Oxford, Oxford Univ. Press, 1977.

ceux de Robert Steele attribuant à chaque section une lettre distincte, l'*Epistula* peut se résumer de la sorte⁴⁶ : S'tuxyBcαα'ββ'γζ.

1- 3. 3. 1. 2. La traduction arabe revue et son influence :

La rédaction courte du *Sirr al-'asrâr* a été revue pour donner naissance à une nouvelle mouture du texte arabe, traduite ensuite en hébreu. Cette version hébraïque est importante car elle a donné lieu à deux nouveaux textes qui ont permis la diffusion de la rédaction courte en Europe à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance.

Le premier de ces deux textes est une version hébraïque revue, largement diffusée, le *Sôd-ha-Sôdôt*. On le date du début du XIII^e siècle, et sans véritable preuve, il est attribué à Yehûda b. Harîzî. Ce texte a permis de diffuser la famille de la rédaction courte en Russie sous le nom de *Tajna'a Tajnix*. Speranskij a montré que cette traduction a été effectuée vers la fin du XV^e siècle ou le début du XVI^e siècle, à une époque où un certain nombre de savants traduisaient des ouvrages d'hébreu en russe de Smolensk⁴⁷.

1- 3. 3. 1. 3. La traduction catalane :

Quant à la traduction catalane, elle semble se rattacher plutôt à un texte arabe qu'au *Sôd-ha-Sôdôt*⁴⁸. Ce texte, la *Poridat de las Poridades*, la plus ancienne traduction en langue vernaculaire de la rédaction courte, date du premier quart du XIII^e siècle mais n'a connu qu'un succès limité qui peut s'expliquer ainsi : les sciences occultes passionnaient les lecteurs du XIII^e siècle, or la *Poridat de las Poridades* ne contient qu'un seul chapitre sur ces sciences. Elle fut rapidement supplantée par une traduction en castillan.

À l'instar de la *Poridat de las Poridades*, bien que les versions que nous venons d'évoquer aient permis la diffusion de la rédaction courte du *Sirr al-'asrâr*, elles ont connu un succès limité par rapport à celui des versions émanant de la rédaction courte.

1- 3. 3. 2. L'influence de la rédaction longue :

La rédaction longue du texte arabe a donné lieu à une seule traduction latine, à l'origine de la plupart des traductions en langue vernaculaire.

⁴⁶ Nous indiquerons par la suite tous les éléments de la structure et bifferons ceux qui sont absents ; apparaîtront en gras ceux qui ont été déplacés.

⁴⁷ Mario Grignaschi, « L'Origine et les Métamorphoses du *Sirr al-'asrâr* (*Secretum Secretorum*), *AHDLMA*, t. 43, 1976, p. 67 et suiv.

⁴⁸ *Id.*, p. 106-110.

Ce texte, le *Secretum Secretorum*⁴⁹, ne subsiste sous sa forme originelle dans aucun manuscrit. Nous n'en possédons que des transcriptions postérieures à son auteur. Il est attribué à Philippe de Tripoli (c. 1195/1200 – 1269) et fut rédigé dans le deuxième quart du XIII^e siècle (ap. 1227) pour un archevêque nommé Guido, originaire de Valence, dans le sud de la France⁵⁰. Probablement traduit au Proche Orient, il est diffusé en Europe par le biais des cours impériales et papales⁵¹.

L'immense succès du traité, et particulièrement de cette mouture, est attesté par la multitude des traductions en Europe. Le *Secretum Secretorum* a été traduit en allemand, anglais, anglo-normand, castillan, croate, italien, islandais, français, persan, portugais, tchèque et turc.

Le *Secretum Secretorum* de Philippe de Tripoli, tel qu'il nous est parvenu⁵², se compose ainsi :

- ✓ Dédicace de Philippe de Tripoli à « Guido vere de Valencia⁵³ » (*inc.* : « *Domino suo excellentissimo...* »).
- ✓ Table des chapitres.
- ✓ Premier prologue traitant des rapports entre Aristote et Alexandre et de la composition du traité, suivi des deux lettres échangées par le Stagirite et le conquérant après la conquête de la Perse (*inc.* : « *Deus omnipotens custodiat regem nostrum...* »).
- ✓ Prologue de Yahyâ ibn al-Batrik rappelant les circonstances de la découverte du livre et les étapes de sa traduction (*inc.* : « *Johannes qui transtulit istum librum...* »).
- ✓ Lettre d'Aristote (*De Epistola Aristotelis*) où le Stagirite met en garde Alexandre contre l'aspect hermétique et secret du traité (*inc.* : « *O fili karissime imperator gloriosissime...* »).
- ✓ Chapitres concernant l'enseignement moral.

⁴⁹ Mahmoud Manzalaoui a recensé 46 manuscrits arabes alors que Richard Förster (*De Aristotelis quae feruntur secretis secretorum*, Kiel, 1888) a trouvé plus de 200 manuscrits du texte de Philippe de Tripoli.

⁵⁰ Sur l'identification de Philippe de Tripoli, son *cursus honorum* au sein de l'Église et son patron, voir le chapitre 3 (« *Philip of Tripoli and the complete Translation of the Secret of Secrets* ») de l'ouvrage de Steven Williams, p. 60-108.

⁵¹ Steven Williams, *Ouvr. cit.*, p. 109-141 et « The early Circulation of the Pseudo-Aristotelian *Secret of Secrets* in the West : The papal and imperial Courts », *Micrologus 2 (Le Scienze alla Corte di Federico II)*, Brepols, 1994, p. 127-144.

⁵² Sur les différences entre la traduction « autographe » de Philippe de Tripoli (disparue) et le *Secretum Secretorum* parvenu en Europe au XIII^e siècle, voir Steven Williams, *Ouvr. cit.*, (Chap. 5, « *Textual History and the Myth of an Official Expurgation* »), p. 145-182.

⁵³ Steven Williams propose à la fin de son ouvrage l'édition du prologue de l'*Epistola* de Jean de Séville ainsi que le prologue de Philippe de Tripoli. Nous y renvoyons le lecteur (*Ouvr. cit.*, p. 353-358 et 359-365).

- ✓ Conseils d'hygiène et de médecine (c'est dans cette partie que l'on retrouve l'*Epistola ad Alexandrum de dieta servanda* traduite de la rédaction A du *Kitâb Sîr al-'asrâr* par Johannes Hispalensis⁵⁴).
- ✓ Chapitres philosophiques et ésotériques, teintés d'occultisme.
- ✓ Chapitres concernant la physiognomonie.

1- 3. 4. L'évolution du Secretum Secretorum de Philippe de Tripoli :

Le *Secretum Secretorum*, tel qu'il a été traduit par Philippe de Tripoli, a subi d'importantes transformations sémantiques⁵⁵ et structurales⁵⁶ par rapport à la rédaction longue. Des ajouts, des suppressions et des mouvements dans la structure ont profondément bouleversé la traduction de Philippe de Tripoli. On y trouve par exemple davantage de prologues ; la physiognomonie a été déplacée pour se retrouver à la fin du traité, un chapitre concernant les vipères (traduit du *Canon* d'Avicenne) a parfois été interpolé dans certains manuscrits latins, le chapitre sur les yeux est un emprunt au *Liber ad Almansorem* de Rhazes... La section d'occultisme, quant à elle, se trouve immédiatement après celle concernant l'hygiène. Le *Sîr al-'asrâr* traduit par Philippe de Tripoli n'est déjà plus, quelques décennies après le travail de l'ecclésiastique, le même texte. Deux versions de ce texte latin ont eu une influence considérable sur l'histoire des idées : la version glosée de Roger Bacon et la version abrégée du texte de Philippe de Tripoli.

1- 3. 4. 1. Le Secretum Secretorum de Roger Bacon⁵⁷ :

Aux alentours de 1275, alors à Oxford, Roger Bacon propose une refonte du *Secretum Secretorum*, à partir d'un jeu de quatre manuscrits⁵⁸. Ajoutant des gloses et des commentaires, son travail est quasiment une édition critique au sens moderne : il se plaint de la qualité des manuscrits dont il dispose, tente de concilier son travail avec les mauvaises traductions du *Sîr al-'asrâr*, souligne les termes arabes quand il ne sait pas les expliquer, notamment pour les plantes et consulte des traités spécifiques pour préciser le sens du texte. D'autre part, il affirme que le traité a été

⁵⁴ L'*Epistola* se trouve paradoxalement au cœur d'un texte qui est lui-même une lettre.

⁵⁵ Mario Grignaschi a analysé les erreurs de traduction entre la rédaction longue du *Sîr al-'asrâr* et le *Secretum Secretorum* dans son article « La Diffusion du *Secretum Secretorum* dans l'Europe occidentale », *AHDLMA*, t. 47, 1981, p. 7-70.

⁵⁶ À nouveau, nous renvoyons au chapitre 5 de l'ouvrage de Steven Williams.

⁵⁷ Sur la version de Roger Bacon, voir l'édition de Robert Steele ainsi que Steven Williams, « Roger Bacon and his Edition of the Pseudo-Aristotelian *Secretum Secretorum* », *Speculum* 69, 1994, p. 57-73, « Roger Bacon and the *Secret of Secrets* », *Roger Bacon and the Sciences, Commemorative Essays*, éd. Jeremiah Hackett, Leiden, Brill, 1997, p. 365-393.

⁵⁸ « *Exemplaria quatuor que nunc inveni Oxonie non habuerunt illa, nec similiter multa alia, set Parisius habui exemplaria perfecta* », Steele, p. 39.

censuré par les autorités ecclésiastiques⁵⁹ soucieuses d'expurger des travaux d'Aristote les parties ésotériques et occultes jugées dangereuses pour la foi. Bacon tente de défendre le philosophe tant l'attrait du Stagirite⁶⁰ et du *Secretum* sur lui est remarquable : il se présente comme un nouvel Aristote proposant sa version à un nouvel Alexandre, probablement Henri III († 1272) ou à son fils Édouard I^{er} et met en avant la dimension de miroir des princes du texte.

Toutefois il restructure le traité, l'introduit et transforme quelque peu son contenu. Le *Secretum* de Bacon est en effet divisé en quatre parties au lieu des dix originales :

Hic liber habet quatuor partes. Prima est de regum varietate et moribus eorum et regimine. Secunda pars est de regimine sanitatis. Tercia est de mirabilibus utilitatibus nature et artis et morum. Quarta est de mirabili eleccione amicorum et bajulorum regis per naturales proprietates corporum ; et hec scientia vocatur Phisonomia⁶¹.

Ce livre est composé de quatre parties. La première concerne les sortes de rois, leurs mœurs et leur gouvernement. La seconde concerne le gouvernement du corps. La troisième traite des merveilles utiles de la science, de la nature et des mœurs. La quatrième explique comment le roi doit choisir ses amis et ses conseillers grâce aux propriétés naturelles du corps ; et cette science est appelée Physionomie.

Il fait précéder son édition d'une introduction détaillée destinée à aider le lecteur à comprendre ce qui est obscur dans le *Secretum Secretorum*, notamment pour ce qui concerne l'astronomie, la phlébotomie et les chapitres sur les talismans : c'est le *Tractatus brevis et utilis ad declarandum quedam obscure dicta in libro Secreti Secretorum Aristotilis*⁶². Les titres de chapitres, après le prologue de Philippe de Tripoli, sont détaillés et composent une longue table des matières⁶³. Enfin, Bacon propose des ajouts – *utilia* – pour faciliter la compréhension du lecteur et l'aider dans sa lecture : diagrammes, références à d'autres ouvrages, explications⁶⁴...

Le projet de Roger Bacon s'adresse d'abord à un souverain mais son *Secretum* n'est pas qu'un *speculum principis*. Le Franciscain le considère également comme un traité de morale, et peut-être avant tout comme un recueil scientifique. L'importance de la physiognomonie comme science utile au prince est ainsi soulignée par sa place privilégiée dans le traité et dans certaines remarques ajoutées dans les notes. De même, il met l'accent sur l'astronomie comme science améliorant le

⁵⁹ Bacon emploie le terme de « *stulti* ».

⁶⁰ Plusieurs exemples mettent en évidence la tentative du Franciscain de concilier certaines opinions d'Aristote avec la doctrine de l'Église. Ainsi, il juge, dans une longue glose, que le philosophe grec croyait d'une certaine manière à la Trinité (Steele, p. 37). Steven Williams rappelle de plus comment Bacon fait en sorte que le *Secretum* ne soit pas mis au ban par les autorités ecclésiastiques notamment en reprochant à Philippe de Tripoli un vocabulaire trop proche de la magie (Steele, p. 6). Pour une étude détaillée, voir Steven Williams, « Roger Bacon and the *Secret of Secrets* », p. 373-377 et Steven Williams, *Ouvr. cit.*, p. 98-99.

⁶¹ Steele, p. 28.

⁶² Steele, p. 1-24.

⁶³ Steele, p. 28-35.

⁶⁴ Parfois, il s'autorise des changements par rapport aux manuscrits qu'il a sous les yeux. Steven Williams en dresse une liste dans son article « Roger Bacon and the *Secret of Secrets* », *Roger Bacon and the Sciences. Commemorative Essays*, éd. J. Hackett, Leyde, New-York, Cologne, Brill, 1997, p. 365-393 (voir en particulier les pages 382-383).

gouvernement du prince, notamment en ce qui concerne le choix des conseillers. La médecine est également mise en avant. Mais ce sont surtout les secrets inestimables qui intéressent Bacon. À plusieurs reprises, dans le *Secretum* mais aussi dans son *Opus maius*, il fait mention de « *maximum secretum* » qui permet à l'homme de devenir le « prince du monde⁶⁵ ».

... inveniet ultima nature secreta ad que homo sive humana invencio in hac vita pervenire, ad que quisunque posset pertingere, vere princeps mundi poterit nominari.

... il trouvera les secrets ultimes de la nature, auxquels l'homme ou la découverte humaine pourra parvenir dans cette vie, et toute personne qui pourrait y atteindre pourra véritablement être appelée prince du monde.

L'un de ces secrets concerne la panacée, appelée *Gloria inestimabilis*, un autre se trouve dans la Table d'Émeraude d'Hermès Trismégiste aux chapitres sur l'alchimie, un troisième dans la possibilité de changer les climats pour transformer la nature des hommes.

Le *Secretum* de Roger Bacon témoigne de l'important crédit accordé à l'œuvre du Pseudo-Aristote. Considérée par le Franciscain comme une œuvre majeure pour la découverte des secrets divins, elle suscite l'intérêt des universitaires, des princes et du clergé. Les copies se multiplient au XIII^e siècle.

Le succès de l'œuvre s'accélère et celle-ci se diffuse à grande échelle, intégralement ou par bribes. Il est alors fréquent de trouver des transcriptions omettant les recettes médicales, les électuaires, ou allongeant le chapitre sur la physiognomonie (généralement la partie concernant les yeux), en lui ajoutant des textes ne faisant initialement pas partie du *Sirr al-'asrâr*.

La rédaction longue a donc été largement transmise en Europe occidentale par l'intermédiaire de la traduction latine de Philippe de Tripoli, le *Secretum Secretorum*. De cette version existent des refontes qui ont permis la diffusion du texte arabe en Occident, mais c'est un des textes remaniés qui est à l'origine de la diffusion massive du traité notamment en Angleterre et en France.

1- 3. 4. 2. Un abrégé du Secretum Secretorum de Philippe de Tripoli :

L'une des versions dérivant du *Secretum Secretorum* est particulièrement intéressante car c'est elle qui conditionne la plupart des traductions en français. Mahmoud Manzalaoui la nomme *Ab Trip*. Nous conservons cette appellation. Les éléments théoriques sont souvent omis ainsi que la dédicace de Philippe de Tripoli (S), l'intégralité de la section d'hygiène suivant le bain (Bcλ'-γ), la section d'occultisme (J), la plupart des prologues théoriques jusqu'à la section des ministres (D) et tout ce qui concerne l'armée (HI).

⁶⁵ Steele, p. 1.

1- 3. 5. Les traductions françaises :

C'est entre la fin du XIII^e siècle et la seconde moitié du XV^e siècle qu'ont été diffusées les différentes versions en français du *Secret des Secrets*. La popularité de ce texte et la grande audience dont il a joui dans les cours princières sont attestées par les nombreux manuscrits conservés. Les différentes versions françaises sont, pour la plupart, le fait de traductions par choix ou de remaniements réfléchis. Selon le manuscrit considéré, en effet, le texte n'est pas le même et suppose une volonté délibérée de la part du copiste de transmettre un texte précis à un public donné. Il nous faut donc remonter aux origines de ce texte afin de dresser les grandes lignes jusqu'aux différentes versions françaises. Dans cette optique, nous passerons sous silence la plupart des autres traductions européennes.

À une exception près, toutes les traductions françaises viennent de la version abrégée du *Secretum Secretorum* de Philippe de Tripoli. Les textes les plus diffusés constituent les trois familles que Mahmoud Manzalaoui appelle : *Fr Ab Trip A*⁶⁶, *Fr Ab Trip B*, *Fr Ab Trip C*. Notre propos portant sur les textes français, nous les nommerons désormais A, B et C. À côté de ces trois familles, nous distinguons, à la suite de Jacques Monfrin, quelques manuscrits isolés et surtout deux importants remaniements dont nous connaissons les auteurs : le *Secré des Secréz* de Pierre d'Abernun et le *Secré des Secrés* de Jofroi de Waterford et de Servais Copale.

1- 3. 5. 1. Deux profonds remaniements du Secretum Secretorum :

Deux versions sont fondamentales dans l'histoire du *Secret des Secrets* : il s'agit de textes profondément remaniés par un « auteur-traducteur » original qui, à l'instar de Roger Bacon pour le traité latin, tentent de donner une structure plus évidente au traité. Ces deux témoins sont à rattacher du *Secretum Secretorum* même si l'on peut supposer un autre texte latin comme support du *Secré des Secréz* de Pierre d'Abernun. Nous passerons toutefois rapidement sur ces deux textes qui ont été étudiés de près par Olivier Beckerlegge et Jacques Monfrin.

1- 3. 5. 1. 1. Le Secré des Secréz de Pierre d'Abernun :

La traduction anglo-normande versifiée de Pierre d'Abernun date du XIII^e siècle. C'est la plus ancienne traduction française du *Secretum Secretorum*. Elle a fait l'objet d'une édition par Olivier A. Beckerlegge en 1944⁶⁷. Nous renvoyons à cet ouvrage pour ce qui concerne l'auteur en rappelant toutefois qu'il avait composé en 1267 *La Lumere as Lais*⁶⁸. Le texte ne se trouve en

⁶⁶ Mahmoud Manzalaoui considère que la famille A, telle qu'elle est décrite par Jacques Monfrin, est une forme dérivée de *Ab Trip*.

⁶⁷ Olivier A. Beckerlegge, *Le Secré des Secréz de Pierre d'Abernun*, Oxford, ANTS, t. 5, 1944.

⁶⁸ Glynn Hesketh, *La Lumere as Lais by Pierre d'Abernun of Fetcham*, Londres, ANTS, t. 54-58, vol. 1-3, 1996-2000.

intégralité que dans un seul manuscrit : Paris, BnF fr. 25407. Les 2384 octosyllabes se divisent ainsi :

- ✓ Prologue reprenant quelques éléments de celui du *Secretum* (v. 1-94)
- ✓ Chapitres sur l'enseignement moral (v. 95-1867).
- ✓ Règles d'hygiène étrangères au *Secretum* (v. 1868-2237).
- ✓ Conclusion personnelle (v. 2238-84).

Sont omis du *Secré des Secréz*, la dédicace de Philippe de Tripoli, les éléments légendaires de la vie d'Aristote, le prologue de Yahyâ ibn al-Batrik, le caractère ésotérique du texte, le dernier paragraphe de l'astronomie, une partie de l'enseignement concernant l'hygiène. Certains changements sont dus à des contraintes de versification. Les règles d'hygiène générales sont voisines de celles du texte de Philippe de Tripoli ; Pierre d'Abernun traduit fidèlement un passage du début du livre IV du *Liber Almansoris* de Rhazes. Il s'inspire également des *Aphorismes* d'Hippocrate et du *De Medicina* de Celse.

L'auteur considère son texte comme un ouvrage d'édification morale dans lequel l'hygiène corporelle joue un rôle important ; c'est certainement la raison pour laquelle il est copié à côté de textes didactiques, moraux et religieux.

L'intérêt de cette version réside dans la liberté que l'auteur a prise avec son modèle. Il choisit ce qu'il supprime et n'hésite pas à faire des ajouts en conservant l'unité de son texte. De plus, il s'implique dans le remaniement qu'il fait du *Secretum*, proposant une conclusion personnelle et s'interrogeant à la fois sur certaines règles d'hygiène sans valeur sous nos climats (v. 2262-67) et plus généralement sur son modèle latin, probablement incomplet :

*De ceste treité plus ne trovai
 Mes plus i ad, tres bien le sai ;
 Kar devant en cest liveret
 Tuche choses ke il premet
 En meismes cest livre a treiter,
 Dunt rien ne poie après trover.
 Mes puske si est asez, suffit
 Aparmemes ceo k'ai escrit
 E del ensampleire translaté... (v. 2239-47)*

1- 3. 5. 1. 2. Le Secré des Secrés de Jofroi de Waterford et Servais Copale :

Le texte de Jofroi de Waterford (un dominicain vraisemblablement irlandais) et de Servais Copale (un Wallon) date de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle et est conservé dans un

manuscrit unique (Paris, BnF. fr. 1822). Il a fait l'objet de la thèse de Jacques Monfrin en 1947 et est partiellement étudié dans deux articles⁶⁹. Christine Silvi l'a utilisé, il y a peu, dans son corpus pour étudier les *Auctoritates* dans certains textes didactiques de la fin du Moyen Âge⁷⁰ et très récemment, le texte a été publié par Yela Schauwecker⁷¹.

Les deux collaborateurs ont profondément modifié le *Secretum Secretorum* pour en faire un traité tripartite. La première partie s'intéresse à la formation morale du prince, la seconde à son hygiène physique, la troisième à la composition de son entourage. Sur les soixante feuillets du manuscrit, seulement vingt-cinq proviennent du texte de Philippe de Tripoli. Les deux auteurs ont supprimé les chapitres astrologiques, cosmologiques et magiques et ont amplifié certains chapitres du traité en empruntant abondamment à la littérature des régimes, au *De Physiognomica* du Pseudo-Aristote, au *Dietis universalibus et particularibus* d'Isaac le Juif, au *Breviloquium* de Jean de Galles, à la *Formula vitae honestae* de Martin de Braga, à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et au commentaire de Saint Thomas d'Aquin sur *L'Éthique à Nicomaque*.

Le *Secré des Secrés* a été adapté en anglais, en 1422, par James Yonge.

1- 3. 5. 2. La plus ancienne traduction française :

La plus ancienne traduction du *Secretum Secretorum* de Philippe de Tripoli⁷² ne se trouve intégralement que dans un manuscrit de la première moitié du XIV^e siècle (entre 1305 et 1351) : BnF fr. 571. Sa composition et son histoire sont complexes ; bien que les différents textes de ce témoin possèdent des traits picards, le *Secret des Secrets* contenu dans ce manuscrit est l'œuvre d'un scribe anglo-normand. Le recueil semble à vocation politique : il contient notamment le *Livre dou Tresor* de Brunetto Latini, les *Faits des Romains* et la traduction du *De Regimine Principum* de Gilles de Rome par Henri de Gauchy.

Le même texte se trouve en partie également dans un manuscrit du XIV^e siècle (ap. 1322) : British Library Royal 12 C XII : seule la physiognomonie est présente.

⁶⁹ Jacques Monfrin, « Sur les Sources du *Secret des Secrets* de Jofroi de Waterford et de Servais Copale », *Mélanges de Linguistique romane et de Philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille*, vol. 2, Gembloux, 1964, p. 509-30. Jacques Monfrin, « La Place du *Secret des Secrets* dans la Littérature française médiévale », *Pseudo-Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, t. 9, 1982, p. 78-79.

⁷⁰ Science médiévale et Vérité. *Étude linguistique de l'Expression du Vrai dans le Discours scientifique en Langue vulgaire*, Paris, Champion, Bibl. de Grammaire et de Linguistique 15, 2003.

⁷¹ Yela Schauwecker, *Die Diätetik nach dem "Secretum secretorum" in der Version von Jofroi de Waterford: Teiledition und lexikalische Untersuchung*. Würzburg, (Würzburger medizinhistorische Forschungen Bd. 92), Königshausen & Neumann, 2007.

⁷² Mahmoud Manzalaoui l'appelle « Full french translation ».

1- 3. 5. 3. Traductions abrégées isolées :

Quelques versions abrégées ont été relevées par Jacques Monfrin⁷³. La première est anglo-normande et se concentre sur la morale et l'hygiène, l'autre, d'origine italienne, ne conserve que les chapitres moraux, la troisième est teintée de christianisme et propose des modifications originales apparaissant parfois comme des fautes de traductions flagrantes.

La première version est conservée dans un manuscrit unique : Londres, BL Royal 20 BV. Elle a fait l'objet d'une édition par Olivier Beckerlegge⁷⁴. Il s'agit d'une traduction très abrégée au découpage original et personnel. Quelques chapitres moraux côtoient des passages concernant l'hygiène ; du troisième livre de la refonte du *Secretum Secretorum* par Roger Bacon⁷⁵ (« *de consideracionibus et utilibus reipublice et regnorum sive naturalibus sive moralibus* ») ne subsistent que l'anecdote du fils du tisserand et le fils du roi et celle du Juif et du mage ; la physiognomonie reste présente. Le ton est, selon Jacques Monfrin, christianisé et les narrations développées comme des *exempla*. Placée à côté de textes religieux, cette version du *Secret des Secrets* a, semble-t-il, été considérée comme un texte d'édification morale et religieuse.

La deuxième version est l'œuvre d'un copiste italien. Elle est conservée dans le manuscrit BnF fr. 821 aux côtés de fragments d'histoire ancienne, de romans antiques, et d'œuvres morales comme une traduction de la *Consolatio* de Boèce et une des *Distiques de Caton*. Cette brève traduction du *Secretum Secretorum* ne conserve que des éléments moraux accompagnés du chapitre sur la justice. Cet extrait date de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle.

La troisième version se trouve dans un témoin unique : BnF fr. 24432. Cet exemplaire se trouvait dans la bibliothèque de Charles V en 1373⁷⁶. C'est un recueil de dits, de contes et de fabliaux daté de la seconde moitié du XIV^e siècle (av. 1373). De nombreux chapitres manquent, signe d'un manuscrit latin antérieur incomplet ou corrompu. De plus, le texte se caractérise par les multiples erreurs du copiste et son recours fréquent aux latinismes. Toutefois, il transpose en français des parties souvent oubliées par ses prédécesseurs. Il transforme enfin certains passages du texte en leur conférant une atmosphère chrétienne.

⁷³ Jacques Monfrin, « La Place... », p. 81-83.

⁷⁴ Olivier A. Beckerlegge, « An abridged anglo-norman Version of the *Secretum Secretorum* », *Medium Aevum*, 13, 1944, p. 1-17.

⁷⁵ Steele, p. 114-163.

⁷⁶ Jacques Monfrin, « La Place... », p. 82-83 et Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, t. 2, Paris, Champion, 1907, p. 83.

Trois autres manuscrits ont été signalés par Jacques Monfrin comme pouvant dériver d'un même modèle latin : Oxford, Bodl. Rawl. C 538 et deux manuscrits lorrains, Montpellier H. 164 et Berne 275⁷⁷. Il en donne les principales caractéristiques que nous ne reprendrons pas ici. Jacques Monfrin rattache ces exemplaires à l'Est de la France et les date du XIV^e siècle. Il n'a, à notre connaissance, pas pu poursuivre ses investigations sur ces trois témoins. Ce chantier reste à poursuivre.

1- 3. 5. 4. Les textes à succès : les familles A, B, C.

Abordons maintenant les traductions françaises du *Secretum Secretorum* qui ont connu le plus grand succès. Cinq témoins composent la version A, onze constituent la version B ; la version C est de loin celle qui a connu la plus grande diffusion puisque vingt-quatre témoins nous sont parvenus, deux ayant été détruits au cours du XX^e siècle.

1- 3. 5. 4. 1. La version A :

Cette version a été la moins diffusée des versions françaises dérivant de *Ab Trip*. Elle est conservée dans cinq manuscrits, dont trois complets : Paris, Arsenal 2872, BnF fr. 1088, Lyon, 864. Cette version est conservée par extraits dans Paris, BnF fr. 1201 et Stockholm, V. u. 20.

Le manuscrit de l'Arsenal est le plus ancien : il a été copié après 1361 et avant le début du XV^e siècle. Le recueil a une vocation didactique, voire hermétique : le *Secret des Secrets* cohabite en effet avec des traités de sciences naturelles, d'astronomie, d'astrologie et d'alchimie. On y trouve notamment le *Régime du Corps* d'Aldebrandin de Sienna, des pronostics astrologiques et le *Rosaire* d'Arnaud de Villeneuve. Dans les deux autres manuscrits complets, le *Secret des Secrets* est seul.

Les deux autres copies complètes datent du milieu du XV^e siècle. Il s'agit d'extraits. Le manuscrit de Paris ne donne que la physiognomonie à la suite du *Livre du Gouvernement des Rois et des Princes* de Gilles de Rome, dans la traduction d'Henri de Gauchy. Le second extrait, qui concerne les conseils politiques, est conservé à la Bibliothèque Royale de Stockholm ; il est interpolé dans une traduction française de l'*Historia de Praeliis*.

L'intérêt de la version A se situe dans la volonté de relier le *Secret des Secrets* à la légende d'Alexandre. La table des matières initiale a été supprimée ainsi que la découverte fabuleuse du livre. Le prologue de Philippe ne présente plus que les éléments concernant les conquêtes d'Alexandre en Perse et sa demande de conseils à son précepteur. La lettre préliminaire d'Aristote débute le texte qui se poursuit par l'enseignement moral puis la partie sur l'hygiène et la médecine.

⁷⁷ Jacques Monfrin, « La Place... », p. 85-88.

Le chapitre sur les bains est toutefois fortement abrégé. Comme dans le texte arabe, les recettes médicales sont présentes et la physiognomonie est placée à la fin de la section hygiène, juste avant la justice. Les différents discours sur la politique et les sciences occultes sont présents. Après l'herbier, on trouve une interpolation importante : sept chapitres sur les sept plantes qui reçoivent leurs vertus des sept planètes⁷⁸.

Quelques particularités microstructurelles sont également soulignées par Mahmoud Manzalaoui : ainsi, la traduction est attribuée à un certain « Philippe de Thu », probablement à cause d'une lecture erronée du texte-support latin ou d'une abréviation non résolue ; le nom de son patron est « Guy de Valence ». Elle semble, de plus, partager quelques erreurs avec B.

La structure est par conséquent proche du *Secretum Secretorum*. La version A apparaît comme la traduction d'un état ancien du texte de Philippe de Tripoli. Dans le même temps, elle présente l'intérêt de tenter un lien avec la légende d'Alexandre tout en préservant l'aspect scientifique de l'œuvre. Elle s'adressait certainement à un public cultivé.

1- 3. 5. 4. 2. La version B :

Contrairement à la version française A, les versions B et C ont connu une grande diffusion en France aux XIV^e et XV^e siècles. Jacques Monfrin les considère comme de véritables *vulgates*. La version B est conservée dans onze manuscrits : Berlin, Staatsbibl., Ham. 45, Cambrai, Bibl. mun. 959, Cambridge, Univ. Lib., Add. 4089, Edimbourg, National Libr., 18.7.4, Londres, Brit. Lib., Add. 18179, Londres, Wellcome Lib., 67, Paris, Arsenal, 2691, Paris, BnF fr. 562 et Paris, BnF fr. 1086.

Le manuscrit de Cambrai est le plus ancien, sans être le modèle des autres. À titre de comparaison, nous l'avons transcrit et mis en annexe de notre édition. Quelques éléments sont propres à cette version et permettent de la caractériser :

- ✓ La division du traité se fait en dix livres comme dans le texte de Philippe de Tripoli.
- ✓ Les chapitres sur les parties du corps ainsi que la recommandation sur les médecines universelles sont omis.
- ✓ La section sur les bains est abrégée.
- ✓ La fin du discours II est absente : des diagnostics médicaux jusqu'à la physiognomonie.

⁷⁸ Il s'agit du traité du Pseudo-Alexander Magnus, *Virtutes septem Herbarum*.

- ✓ Le discours VII sur les gouverneurs est presque entièrement omis.
- ✓ Les trois derniers discours sont absents (chefs de l'armée, guerres, sciences occultes).

La structure de la version B est donc la suivante⁷⁹ :

Sz'tuvwxyzABabCaa'ββ'γγ'δεζηθιζ''κλμμ'ρνξΒDαγCabDabcdEFGHhabIabcJabedefg

D'autres caractéristiques existent⁸⁰, que nous retrouvons dans les témoins de A⁸¹ :

- ✓ Le prologue théorique concernant la justice est très fortement abrégé. Une phrase du texte latin est mal traduite⁸². Jacques Monfrin se démarque de Mahmoud Manzalaoui et ne considère pas cette erreur comme caractéristique. Nous adhérons à son jugement.
- ✓ Le nom du royaume détruit à cause des excessives dépenses princières⁸³ n'est pas précisé (AB).
- ✓ Le nom des royaumes détruits par manquement à la donnée parole (« *Ambaraycorum et Scitarum* » dans le *Secretum Secretorum*⁸⁴) sont corrompus : « *aboniens et siciens* » (St John 102), « *Abanociens et Sisttiens* » (Cambrai) (AB).
- ✓ Le mage est appelé « *sarasin* » (AB).

⁷⁹ Nous n'indiquons pas les chapitres abrégés. D'autre part, nous nous référons au manuscrit de Cambrai ; la structure des autres témoins peut quelque peu diverger.

⁸⁰ Mahmoud Manzalaoui les relève à partir de l'étude du manuscrit 102 de St. John's College : *Secretum Secretorum, Nine English Versions.*, p. xxii-xxiii.

⁸¹ Nous les indiquons entre parenthèses (AB).

⁸² Le texte latin donne

Preterea quod interrogasti et scire desideras est archanum tale quod humana pectora vix poterunt tollerare ; quomodo ergo possunt in mortalibus pellibus depingi ?

Cette citation est mal traduite dans St. John's College 102 :

Et ce, beau filz, que tu m'as requis & que tu desires a sauoir le mouuement & l'eure des estoilles, l'art de l'A[k]jemie & l'art de contraindre nature & des aultres plusieurs choses, certes ce sont choses que a paine les pourroit comprendre humain entendement. Et comment doncques les pourroit comprendre aesprit mortel ?

Jacques Monfrin signale, à juste titre, que la traduction est exacte dans le manuscrit de Cambrai (voir le texte en annexe) :

... a paines les porte humains entendemens, et comment les puet on poindre en piaulx mortelx ?

Pour lui, la faute, commune à plusieurs manuscrits, ne remonte pas au traducteur lui-même et « on ne peut donc considérer cette erreur commune comme un trait distinctif de la traduction, comme le fait Mahmoud Manzalaoui » (Jacques Monfrin, « La Place... », p. 90).

⁸³ « *il arrivat jadis en un país que quant le grandeur des despens surmonta leur revenures, li singneur estendirent leurs mains as gens du commun ; et li soubgit pour le tort c'on leur fasoit crierent a Dieu, le gloriex, liquelz enwia I vent caut et ardent et destruit prés tous les souverains* », Ms Cambrai, Bibl. mun. 959, fol. 43v.

⁸⁴ Möller, p. 48.

- ✓ Yahyâ ibn al-Batrik est devenu « *Jehan fiex Patrisse* » (AB).
- ✓ La physiognomonie est omise.
- ✓ Après l'analogie entre l'homme et l'animal, le corps humain est comparé aux corps célestes et aux phénomènes naturels.

Placée aux côtés de textes didactiques, moraux et historiques, cette version passe sous silence tous les éléments occultes. Elle remonte certainement à une version latine abrégée. De tous les témoins, il semble que celui de Cambrai soit le plus original dans les choix du copiste. Celui-ci en effet ne se contente pas de supprimer des passages, il tente d'en proposer un résumé ou une réécriture. Il soigne d'autre part ses transitions lorsqu'il s'agit de relier deux chapitres entourant une suppression.

Certains témoins présentent des particularités qu'il faut souligner : ainsi, la copie du manuscrit BnF fr. 562 – et donc la réécriture du *Secret des Secrets* – peut certainement être attribuée à Jean Miélot, traducteur du *Speculum Aureum Anime Peccatricis* de Jacques de Gruytrode qui complète ce témoin. Le manuscrit de Londres (Wellcome Lib. 67) propose en sus du *Secret des Secrets* un remaniement du *Secretum Secretorum* qui a servi de base à la traduction des manuscrits Oxford-Montpellier-Berne évoquée plus haut. Enfin, le manuscrit BnF fr. 1086 remplace la fin du traité par des chapitres empruntés à la version C⁸⁵ (art militaire, physiognomonie).

La version B a été connue largement en France et en Angleterre. C'est à partir de ce texte que Gilbert de la Haye a écrit une version écossaise, *The Buke of the Governauce of Princis*, et que remonte la version anglaise dite *Marmaduke*⁸⁶, d'après l'incipit « *Marmaduke, the sonne of Patryke.* »

Si nous tentons de synthétiser le rapide survol de ces différents témoins, nous pouvons constater que les différentes versions françaises du *Secret des Secrets* semblent avoir connu deux phases de diffusion : d'abord des adaptations réfléchies puis des traductions souvent moins originales et collant davantage au texte latin.

⁸⁵ Nous verrons par la suite que le phénomène inverse se produit pour un manuscrit de C. Une étude plus poussée sera à faire entre ces manuscrits. Nous espérons pouvoir en proposer une bientôt.

⁸⁶ Mahmoud Manzalaoui, *Ouvr. cit.*, p. xxiv-xlvi.

La version anglo-normande versifiée de Pierre d'Abernun aux alentours de 1270 conserve les deux tiers de l'œuvre latine complétée par des emprunts à Rhazes. Son adaptation revêt un caractère original : l'auteur y fait montre de son talent de versificateur et insère des éléments personnels sur ses œuvres ; sa démarche n'est pas seulement celle d'un traducteur mais aussi celle d'un écrivain. Peu de temps après, au tournant du XIV^e siècle, Jofroi de Waterford et Servais Copale proposent une version remaniée et structurée du *Secret des Secrets*. Le texte tripartite met l'accent sur la formation morale du prince, son hygiène et son entourage. C'est l'aspect de *speculum principis* qui semble dominer. Moins de la moitié du texte de Philippe de Tripoli a été conservée. Tout ce qui touche aux sciences occultes a disparu au profit de la section d'hygiène. Les deux auteurs empruntent d'autre part beaucoup à la littérature des régimes de santé et proposent, de fait, un texte loin de l'original mais dont les spécificités en font une œuvre nouvelle. Cependant, l'originalité certaine de ces deux adaptations ne va pas de pair avec une large diffusion.

C'est à partir du XIV^e siècle que le *Secret des Secrets* va davantage être connu. Deux traductions presque complètes⁸⁷, qui n'omettent pas les chapitres concernant les sciences occultes, vont d'abord voir le jour vers le milieu du XIV^e siècle. À côté de ces traductions, quelques versions abrégées mettent l'accent sur la morale, parfois accompagnée des chapitres sur l'hygiène : la physiognomonie demeure. Mais le succès devient véritablement notable avec la version B à la même époque : la physiognomonie et les sciences occultes ont disparu des onze témoins conservés. La diffusion atteint son apogée au siècle suivant avec la version C que nous allons étudier maintenant plus en détails et qui fait l'objet de notre édition.

2. La famille française C.

2- 1. Manuscrits⁸⁸ :

Baltimore, Walters Art Gallery, W. 308 (W. 308)

Description :

Vélin, 93 folios, XV^e siècle, Bourges (?), vers 1470.

⁸⁷ La « Full French translation » de Manzalaoui et la famille A.

⁸⁸ Nous indiquons entre parenthèses le sigle par lequel ils seront désormais référencés. À cause du grand nombre de témoins, il ne nous a pas été possible d'attribuer une lettre à chacun. D'autre part, dans le cas d'une édition proposée à partir d'autant de manuscrits, nous avons craint la confusion au cas où nous aurions choisi certains sigles. Nous avons préféré conserver, la plupart du temps le numéro du manuscrit, parfois précédé d'une abréviation précisant son origine.

Possesseur :

Exécuté pour Charles le Téméraire (Atelier de Jean Fouquet).

Illustration :

Aristote assis sur un trône à gauche faisant face à un groupe de philosophes tenant un livre : miniature soignée pleine page (fol. 32v), suivie de six lignes : (« *Le prologue d'un docteur... rengrer a la exaltacion* »). Décoration marginale de feuilles de couleurs. Titres de chapitres rubriqués.

Contenu :

1. Guillebert de Lannoy : *Instruction d'un jeune Prince pour se bien gouverner envers Dieu et le Monde.*
2. *Les Secret des Secrets : inc.* « *Cy commence la table du livre appellé le Secret des Secrets...* » ; *expl.* « *Cy fine le gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secrets Aristote.* »
3. *Les Enseignements de Saint Louis à sa fille Isabelle.*
4. *Lettre de Thibaut de Navarre sur la Mort de Saint Louis.*

Berlin, Staatsbibl., Hamilton 44 (Ham. 44)

Description :

Parchemin, in 8°, 87 folios, XV^e siècle.

Possesseur :

Manuscrit aux armes des Poncher, probablement Étienne, chanoine de Saint Gatien et de Saint-Martin de Tours, conseiller clerc au Parlement en 1485, évêque de Paris, archevêque de Sens, garde des Sceaux de France de 1503 à 1519, ou son frère Jean Poncher, argentier de Charles VIII et de Louis XII.

Illustration :

Aristote remet le *Secret des Secrets* à Alexandre : miniature pleine page très soignée (fol. 4) suivie de cinq lignes (« *Dieu tout puissant... a prendre la loy* »). Le contour de la miniature est composé de bandes colorées obliques, ornées de fleurs. Initiale de chaque chapitre ornée.

Contenu :

1. *Secret des Secrets* : inc. « *Cy commence la table des roys et des autres seigneurs... selon ce que Aristote l'escript et envoya au bon roy Alixandre* » ; expl. « *... et soy tenir a la plus prouffitable partie.* »
2. Traduction du *Cura rei familiaris* du Pseudo-Bernard : inc. « *l'espitre que monsieur saint bernard fist pour l'estat et gouvernement de bonne maison et a toute gens...* »

Berlin, Staatsbibl., Hamilton 46 (Ham. 46)

Description :

Parchemin, in 2°, 123 folios, XV^e siècle, deux colonnes.

Illustration :

Aristote donne le livre à Alexandre, fol. 2, miniature médiocre sur une demi-page. Décoration marginale composée de branches et de feuilles de vigne.

Contenu :

1. *Les Secret des Secrets* : inc. « *Cy commence le Secret des Secrés d'Aristote lequel il envoya a Alixandres...* » ; expl. « *Fay toutes tes besoingnes par conseil sans toy haster. Ci fine le Secret des Secrés Aristote.* » (Omission du chapitre sur la physiognomonie).
2. *Les Enseignements de Saint Louis à sa fille Isabelle.*
3. *Lettre de Thibault de Navarre sur la mort de Saint Louis.*
4. Guillaume de Tignonville, *Moralités des Philosophes.*
5. *Le Dit des Rois de France* (jusqu'à Charles V)

Bruxelles, Bibl. royale, 10367 (10367)

Description :

Parchemin, in 4°, 40 folios, XV^e siècle (c. 1400, d'après la miniature).

Possesseur :

Ducs de Bourgogne.

Illustration :

Miniature frontispice de mauvaise qualité qui représente l'auteur offrant son œuvre à Alexandre sous le regard d'un autre personnage à l'arrière plan (fol. 1). Décoration marginale, composée de baguettes et de feuilles de vigne.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « Cy commence le livre du gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secrés... » ; expl. « et te tien a la meilleur et plus prouffitable partie. Explicit le livre du gouvernement des roys et des princes. Amen. »

Cambridge, Univ. Libr., Ff. I. 33 (Ff. I. 33)

Description :

Parchemin, 1420 (Bourges), plus de 209 folios. Le dernier mot « *Repanteur* » (*lect. diff*) est peut-être le nom du copiste.

Possesseur :

John Shirley. Ce manuscrit a probablement servi de modèle à sa traduction, *The Gouvernaunce of Kynges and of Prynces*⁸⁹.

⁸⁹ Steven Williams, « The vernacular Tradition of the pseudo-aristotelian « Secret of Secrets » in the Middle Ages : Translations, Manuscripts, Readers », *Filosofia in Volgare nel Medioevo*, Louvain-la-Neuve, Fédération Internationale des Instituts d'Études Médiévales, Textes et Études du Moyen Âge 21, 2003. p. 451-482.
Le texte de John Shirley a été partiellement édité par Mahmoud Manzalaoui, *Nine English Versions...*, p. 225-313.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « C'est le livre du gouvernement des roys et des princes appelé le Secret des secrés, lequel fist Aristote au roy Alixandre » ; expl. « et te tien a la meilleur et plus profitable partie. Explicit le livre du gouvernement des roys et des princes. »
2. Lettre d'Hippocrate à César.
3. Une sorte de calendrier hygiénique.
4. Préceptes relatifs au diagnostic à tirer des urines.
5. Quelques recettes dont les dernières sont en latin.
6. Jacques Legrand, *Le Livre des bonnes Meurs*.
7. Jacques de Cessoles, *Le Livre des Échecs moralisés*, dans la traduction de Jean de Vignay.

Chantilly, Musée Condé 685 (685)

Description :

Papier, in-f°, XV^e siècle, 166 folios.

Possesseur :

Signature de François de Bourbon, frère cadet du connétable de Bourbon, duc de Châtellerauld, tué à la bataille de Marignan (ce livre figure dans l'inventaire de Moulins de 1523).

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « Cy commence le livre du gouvernement des roys et des princes appelé le Secret des Secrets Aristote... » ; expl. « et te tiens a la meilleure et a la plus prouffitable partie Cy finist le Secret des Secrets Aristote. Amen. Explicit deo gratias. Le Secret des Secrets d'Aristote qu'il envoya au roy Alixandre. »
2. Alain Chartier, *Le Resveille-Matin*.
3. *La Confession d'Amours*.
4. *Moralité du Bien public*.

5. *La Philosomie des Gens* : « *Cy commence le livre de philosomie que le prince des philosophes, Aristote, fist et ordonna pour l'amour du roy Alixandre...* », suivi d'un petit traité des quatre complexions, le tout en prose. C'est la fin du texte du Pseudo-Aristote qui se trouve en ouverture du manuscrit.
6. *Les Ventes d'Amours* suivies d'une ballade.
7. *Lettre du Prêtre Jean*.
8. *Débat de la Noire et de la Tannée*.
9. Alain Chartier, *La belle Dame sans Merci*.
10. *Dit du nouveau Marié*.

Chantilly, Musée Condé 686 (686)

Description :

Papier, in-f°, copié après 1452, 117 folios, deux colonnes pour la poésie.

Contenu :

1. Ordonnances de Philippe le Bel.
2. Ordonnance des ambassadeurs du Roi à Lille contre la ville de Gand (1452).
3. Jean de Werchin, *Le Songe de la Barge*.
4. Alain Chartier, *Complainte à sa Dame*.
5. Ballades et poésies diverses dont certaines de Jean de Werchin et de Guillebert de Lannoy.
6. *La Vision amoureuse*, pièce de 1300 vers.
7. Ballades.
8. Pièce de 192 vers.
9. Antoine de La Sale, *Les quinze Joies de Mariage* (seules les onze premières ont été copiées).

10. Alain Chartier, *La belle Dame sans Merci*.
11. Alain Chartier, *Le Jugement de la belle Dame*.
12. *Le Secret des Secrets* : inc. « c'est le livre du gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secretz que fist Aristote... » ; expl. « et te tiens a la meilleur et plus prouffitable partie. Explicit. »
13. Pièces de vers latins sur l'histoire de Lucrece et de Tarquin.
14. Documents sur le règne de Charles VII, entre autres les pièces relatives à la paix conclue en 1435 entre le roi de France et le duc de Bourgogne (traité d'Arras).

Genève, Bibl. publ. et univ., fr. 179 bis (Gen.)

Description :

Papier, XV^e siècle, 154 folios dont de nombreux arrachés.

Contenu :

1. Fragments de la *Lettre du Prêtre Jean*.
2. Fabliau « *Cy raconte dou pecheour de Pon sus Sainne* ».
3. Patenôtre.
4. Fragment du *Roman de Fortune et de Félicité* de Renaut de Louhans.
5. Fragment de *Florance et Blanchefleur*.
6. *La Châtelaine de Vergi*.
7. *Le Secret des Secrets* : fragment qui ne contient que la physiognomonie.
8. Second fragment du *Roman de Fortune et de Félicité* de Renaut de Louhans.
9. Fragment de questions et réponses.
10. Fin du fabliau « *Des trois dames qui trouverent un anneau* ».
11. Poésie : « *Yver et esté* ».

12. Fin d'un poème.
13. Fragment de *La Complainte d'Amours*.
14. *Les douze Mois figurés*.
15. *Les dix Souhairs*.
16. *Les Menuz Souhairs*.
17. *Le Dit des Enfants d'Adam et des Enfants du Pape*.
18. *Le Dit de chacun*.
19. *La Disputacion de Marcoux et de Salmon*.
20. Poésies et quatrains moraux.
21. Recueil de plus de 300 proverbes : « *Les proverbes des bons gaingneurs* ».
22. Poésies et ballades diverses.
23. *Le Chemin de Pauvreté et de Richesse*.
24. Discours en prose : « *Comant on doit despriser la vie presente* ».
25. « *Cy commence le livre qui parle de l'estat des seigneurs temporelx et de toute chivalerie* ».
26. Extrait d'une poésie.

Londres, Brit. Libr., Harley 219 (BL 219)

Description :

Parchemin, in-4°, 155 folios, 1^e moitié du XV^e siècle.

Contenu :

1. Fables diverses.
2. *Gesta Romanorum*.

3. Fables diverses (suite).
4. *Le Secret des Secrets* : *inc.* « *Le prologue d'un doctour...* » (début de la table des chapitres) ; *expl.* « *Et te tien a le meilleur et plus proffitable partie. Explicit le livre du gouvernement des roys et des princes.* »
5. Christine de Pizan, *Épître d'Othea*.
6. Glossaire français-anglais.
7. Glossaire des mots français difficiles, expliqués en latin.
8. Lexique du corps humain en français, expliqué soit en latin, soit en anglais.
9. Lexique anatomique en français et en latin.
10. Lexiques divers (objets, animaux, maladies, oiseaux, armes, occupations, sentiments, plantes, arbres) en français et en latin.
11. Liste des officiers de la Cour d'Angleterre.
12. Deux courtes prières (d'une autre main, plus ancienne).
13. Médecine pour la conservation des yeux.

Londres, Brit. Libr., Royal 16 F X (BL 16 FX)

Description :

Vélin, 66 folios, milieu XV^e siècle.

Contenu :

1. Compilation de pièces morales contenant des extraits de la *Formula vitae honestae* de Martin de Braga associée au chapitre III du *Miroir du Monde*.
2. *Le Secret des Secrets* (incomplet du début et de la fin) : *inc.* « *Le livre des Secréz. Premier chapitre. Dieu tout puissant...* » (manque la table des chapitres) ; *expl.* « *toutes choses et trop hastif* » (dernier chapitre).
3. Petit traité des jours périlleux

4. Pronostics attribués au philosophe Sidrac.
5. Guillaume de Tignonville, *Moralités des Philosophes*.

Oxford, Boldeian Libr., Douce 305 (Oxf)

Description :

Papier, 92 folios, copié par G. de Pacy en 1435 (vendredi 23 mars), écolâtre et chanoine de l'église Saint-Pierre de Lille.

Possesseur :

Jame[s ?] de Pacy, XV^e siècle. Indication (XVI^e siècle) au dernier folio : « *sans elle ne puis, percheval bastar de hones* ».

Contenu :

1. Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'Âme* : mise en prose de Jean Galoppes.
2. *Le Secret des Secrets* : inc. « *S'ensieut le livre du gouvernement des rois et des prinches appelé le Secret des Secrés, lequel fist Aristote...* » ; expl. « *Explicit le livre du gouvernement des roys et des pri[n]ches* ».

Paris, Bibl. Arsenal, 3190.

Description :

Papier, 172 folios, copié en 1472, initiales et titres rubriqués, deux colonnes.

Contenu :

1. Pièces relatives à la mort du Christ : portrait de Jésus-Christ, sentence de Ponce Pilate, Épître de Pilate à l'empereur Claude pour s'excuser de la mort du Christ.
2. Baudouin d'Avesnes, *Chronique* : extraits.
3. Généalogie des rois de France de Clovis à Louis XI : s'arrête à Charles VII.
4. Liste des rois et princes tués et des armées détruites par déchaînement climatiques (foudre, grêle...) depuis le Déluge.

5. Les XIII Lois de la Table Ronde.
6. Extraits sur les Horaces et les Curiaces, sentences.
7. Aldebrandin de Sienne, *Le Régime du Corps*.
8. Extraits des *Chroniques d'Outre Mer* de Godefroy de Bouillon.
9. « *Du plat que les Genevoys appellent Sangreal* ».
10. « *Epitaphe de la fondacion de Jennes escript au long de la grant esglise de Saint Lanrens* ».
11. Extraits de Guillaume de Tyr sur la naissance d'Alexandre.
12. *Le Secret des Secrets* : inc. « *C'est le livre du gouvernement des roys et des princes apellé le Secret des Secretz lequel fist Aristote* » ; expl. « *et te tien a la meilleur et profitable partie. Expliciunt Secreta Secretorum Aristotilis principis philozophorum* ».
13. Divers poèmes Christine de Pizan et de Jean Molinet.
14. *Distiques de Caton*, traduction de Jean Le Fèvre.

Paris, Bibl. historique de la ville, 527. (Hist.)

Description :

Papier, 149 folios, XV^e siècle.

Possesseur :

Ex-libris : « Anne de Graville, dame du Boys Malesherbes » († 1540).

Contenu :

1. *Livre des Échecs moralisés* : traduction de Jean de Vignay.
2. Guillaume de tignonville, *Livre des Moralités des Philosophes*.

3. *Le Secret des Secrets* : inc. « [C]’est le livre du gouvernement des royes et des princes appellé le Secret des Secrés, lequel fist Aristote au roy Alixandre » ; « expl. Et te tiengs a la meilleur et plus prouffitable partie. Explicit. »
4. *Livre des Moralités des Philosophes* commençant par « Talant m’estoit pris ».
5. Jean de Vignay, *Dits des Rois*.
6. *Rapport du patriarche de Jérusalem à Innocent III sur l’état des Sarrazins*, d’Aimar le Moine, dans une traduction anonyme.
7. Chronique rimée (sur deux cents ans) commençant par « Pour ce qu’on aime les beaux dits... »
8. *Lettre du Prêtre Jean*.
9. Collection de textes moraux et historiques, la *Formula vitae honestae* de Martin de Braga associée au chapitre III du *Miroir du Monde*.

Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1087 (1087)

Description :

Papier, XV^e siècle, 30 folios.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « C’est le livre du gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secréz lequel fist Aristote » ; expl. « et te tieng a la meilleur et plus proffitable partie. Explicit le livre du gouvernement des roys et des princes ».

Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1166 (1166)

Description :

Vélin, XV^e siècle, 112 folios, deux colonnes.

Illustration :

Miniature sur la première colonne (environ 15 lignes de haut) représentant un maître dictant à un jeune copiste un livre (fol. 69).

Contenu :

1. Jacques de Cessoles, *Le Livre des Échecs moralisés* dans la traduction de Jean de Vignay.
2. *Le Secret des Secrets* : *inc.* « *C'est le livre du gouvernement des roys et des princes appelé le Secret des Secréz, lequel fist Aristote...* » ; *expl.* « *et te tiens a la meilleur et plus prouffitable partie. Explicit le livre du gouvernement des roys et des princes* ».
3. *Livre des Moralités des Philosophes* : « *Talent m'estoit prins...* »

Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1623 (1623)

Description :

Vélin (papier blanc pour les quatre dernières pièces qui datent du XVI^e siècle), XV^e siècle (ap. 1423), 132 folios.

Possesseur :

XVI^e siècle : famille de Tournon : signatures d'Henri, Blanche et Hélène de Tournon.

Contenu :

1. Jean de Meung, *Testament*.
2. *Le Secret des Secrets* (incomplet du début) : *inc.* « *Une epistre envoyee par Alixandre a Aristote. Docteur de justice...* » ; *expl.* « *et te tiens a la meilleur et a la plus prouffitable partie. Cy fine le livre du gouvernement des roys et des princes* ».
3. *Speculum Peccatoris*.
4. Ballade d'Eustache Deschamps : « *Toute chose se denature...* ».
5. Chronologie des rois de France jusqu'à Charles VI.
6. Éphémérides de l'histoire de France de 1214 à 1423.

7. Christine de Pizan, *Enseignements à son Fils*.
8. *Proverbes des Philosophes* en latin.
9. Autres *Proverbes des Philosophes* en français.
10. *De Excidio Trojae* de Darès.
11. Deux pièces latines : « *Notabiles versus incipientes quilibet per nil valet...* », « *Cognita antiqua de quodam regno mutato...* ».
12. Maximes en vers latins.
13. *Crapula* : pièce en vers latins.
14. Lettre signée Blanche de Tournon (sans date), commençant : « *Monsieur le page, sy vous ne vous tenes byen...* ».
15. Autre lettre (sans date ni signature) commençant par : « *Madame, tant et si tres humblement que fere, à vostre bone grace me recommande...* ».

Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1958 (1958)

Description :

Vélin, XV^e siècle.

Illustration :

Miniature représentant (fol. 2v) un personnage assis écrivant sur un pupitre posé sur ses genoux. Au-dessus de la miniature, sont écrits les trois derniers chapitres de la table des matières (« *Des messaiges du roy...* ») et le titre du premier chapitre (« *Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote* »).

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « *Cy commence la table du livre du gouvernement des rois et des princes et des secretz Aristote...* » ; expl. « *et te tien a la melleur et plus prouffitable partie. Explicit Secreta Secretorum Aristotelis princepis philozophorum* ».

2. *Distiques de Caton*, traduction de Jean Le Fèvre.

Paris, Bibl. nationale de France, fr. 5028 (5028)

Description :

Papier, XV^e siècle (ap. 1464), 271 folios (les folios 187 à 192, 231 à 236 et 271 sont vierges).

Possesseur :

Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme († 1546), fille de Pierre de Luxembourg.

Contenu :

1. Chroniques de Normandie jusqu'en 1442.
2. Discours de la conspiration du duc Henry de Lancastre contre le roi Richard II d'Angleterre.
3. Pièces relatives à la Guerre de Cent Ans (*Recouvrement du duché de Normandie et d'une partie de la Guyenne*).
4. Récit d'un miracle survenu à Bayonne.
5. *Le Secret des Secrets* : inc. « *Premierement d'un docteur le prologue en recommandant Aristote...* » (il manque l'annonce du titre) ; expl. « *et te tien a la meilleur et plus pourfitable partie* ».
6. Pierre Michault, *La Danse aux Aveugles*.

Paris, Bibl. nationale de France, nafr. 4951 (nafr 4951)

Description :

Parchemin, XV^e siècle, 64 folios.

Contenu :

1. Chronique abrégée ou Lignée des Rois de France (jusqu'à Philippe le Bel) : le texte s'interrompt en bas du folio 32v : « ... *pour laquelle chose le roy de France, par son connestable Raoul, le seigneur de Neele, chevalier, saisit en sa main toute Gascoingne aussi comme appartenant au fief* ».

2. *Le Secret des Secrets* (incomplet du début et de la fin) : *inc.* « ... *bonne renommee, tu auras a toy la verité de toutes choses* » (chapitre 9) ; *expl.* « ... *celui est de bonne nature et de bonne complexion ; qui la chair a...* » (dernier chapitre ; il manque une dizaine de lignes).

Paris, Bibl. nationale de France, nafr. 18145 (acheté chez Sotheby's en 1982) (nafr 18145)

Description :

Parchemin, c. 1490, 115 folios.

Illustration :

Vingt-deux miniatures dont dix pour *Le Secret des Secrets* : fol. 1, Aristote dans son étude ; fol. 4, Aristote remettant une lettre à un messager ; fol. 8v, le messager remettant la lettre à Alexandre ; fol. 30, Dieu apparaissant à Alexandre dans un paysage, à l'arrière-plan est peinte une scène de bataille ; fol. 44, Alexandre se faisant coiffer ; fol. 50, les quatre saisons évoquées par quatre paysages superposés ; fol. 61v, paysage aquatique illustrant le chapitre des poissons ; fol. 68, Justice ; fol. 80, les secrétaires du roi ; fol. 85, Phisonomias contemplant le portrait d'Hippocrate.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* (incomplet de la fin) : *inc.* « *Cy commence la table du livre appelé le Secret des Secretz de Aristote...* » ; *expl.* « ... *de bonne nature et de bonne complexion* » (s'arrête quasiment au même endroit que nafr 4951).
2. Alain Chartier, *Le Bréviaire des Nobles*.
3. Liste des rois de France, de Pharamond à Charles VIII.

Paris, Bibl. nationale de France, nafr. 18219 (nafr 18219)

Description :

Parchemin, c. 1490, 95 folios.

Possesseur :

Louis, bâtard de Bourbon ; ses armes sont peintes dans l'initiale du folio 1, son monogramme ainsi que celui de son épouse, Jeanne de France, bâtarde de Louis XI, se retrouve dans la bordure rose qui encadre la miniature du folio 4.

D'autres marques de possesseurs du XVI^e siècle sont visibles : « J. Viguiier focolnier (fol. 40v et 41) et « *Quy ce present livre trouvera a son maistre le rendra quy s'apele par son nom Jehan Fabre bon compaignon quy paiera le vin. J. Fabre.* » (Folio de garde, à la fin du volume).

Illustration :

Miniature pleine page (fol. 4) représentant Aristote remettant son traité à Alexandre.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « *C'est le livre du gouvernement des rois et des princes appelé le Secret des Secretz lequle fist Aristote...* » ; expl. « *et te tien a la meilleure partie et plus apparoissante et prouvable a ton advis. Cy finist le livre du Secret des Secréz.* »

Paris, Bibl. nationale de France, Rothschild 2755 (Rot.)

Description :

Parchemin, in-4°, 83 folios, XV^e siècle.

Possesseur :

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours († 1477), comte de la Marche.

Illustration :

Miniature sur une demi-page représentant un personnage à gauche qui offre un livre ouvert à un souverain à droite sous le regard de deux autres personnages à l'arrière plan, derrière le trône. Sous la miniature se trouvent trois lignes de texte : « *[C]y commence... le Secret des Secréz* ». Deux blasons au-dessous ont été grattés.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « *[C]y commence le livre du gouvernement des roys et des princes appelée le Secret des Secréz d'Aristote...* » ; expl. « *et tien la meilleur et plus prouffitable partie. Expliciunt secreta secretorum Aristotilis principis philosophorum* ».
2. *Distiques de Caton*, traduction de Jean Le Fèvre.
3. Une ballade.

Princeton, Univ. Libr., Garrett Coll. 130 (Gar.)

Description :

Vélin, c. 1450, 56 folios, deux colonnes.

Illustration :

Miniature (fol. 2) dans la première colonne, sur dix lignes de haut (sur 34). Un personnage offre un livre à un prince sur son trône à gauche sous le regard de quatre autres personnages.

Contenu :

1. *Le Secret des Secrets* : inc. « *Cy commence la table du livre du gouvernement des rois et des princes et des secretz Aristote. C'est le livre...* » ; expl. « *Explicit le gouvernement des rois et princes terriens* ».
2. *Remède contre les Péchés mortels*.
3. Jacques Legrand, *Le Livre des bonnes Meurs*.

Vatican, Reg. lat. 1514 (Vat.)

Description :

XV^e siècle, 153 folios.

Possesseur :

Edmon le Boucherat, marchand de Troyes.

Contenu :

1. *Livre des Moralités des Philosophes*.
2. *Secret des Secrets* : inc. « *cy commence le livre du gouvernement des roys et des princes...* », expl. « *cy fine le gouvernement des rois et des princes* ».
3. *Purgatoire de Saint Patrice*.

4. *Vision de Tondale* (extraite du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais ; trad. de Jean de Vignay).
5. Traduction française de l'*Elucidarium* d'Honorius Augustodunensis.
6. *Griselidis* de Philippe de Mézières.
7. Extrait du *Livre dou Tresor* (livre III) de Brunetto Latini
8. Traduction par Jean Courtecuisse de la *Formula vitae honestae* de Martin de Braga.

2- 2. Datation de la version C :

La version C du *Secret des Secrets* a été diffusée au XV^e siècle. Jacques Monfrin a établi un *terminus ad quem* pour le manuscrit de Cambridge, copié en 1420. Selon lui, cette date peut être reculée de quelques années puisqu'un exemplaire dont l'incipit est celui de la famille C (« *Phelippe qui translata ce livre* ») se trouvait dans l'inventaire B de Jean de Berry établi en 1413⁹⁰. Par ailleurs, ce manuscrit étant absent de l'inventaire A, effectué en 1403, il est entré en possession du Duc de Berry entre ces deux dates sans être nécessairement postérieur à 1403. Jacques Monfrin date donc cette famille de l'extrême fin du XIV^e siècle ou des premières années du XV^e siècle.

2- 3. Le contenu de l'œuvre :

2- 3. 1. La structure de C :

C'est la version C (*Fr Ab Trip C*) qui a eu la plus grande diffusion en France. Vingt-quatre manuscrits sont connus et quatre d'entre eux qui datent de la toute fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle ont conservé un texte quelque peu remanié⁹¹. Des différences apparaissent avec les autres versions françaises et le *Secretum Secretorum* au niveau de la structure globale et dans les microstructures.

Cette version débute par l'annonce du titre et de la table des chapitres. Le prologue de Philippe de Tripoli est supprimé. Suivent la dédicace au roi et le rappel du titre, la louange à Aristote, la brève correspondance entre Alexandre et son précepteur et le second prologue. La table des matières de Yahyâ ibn al-Batrik a disparu.

S'ensuivent les discours I et II sur les sortes de rois et leur conduite. La fin de la section sur l'hygiène a disparu et la physiognomie a été déplacée à la fin du traité. Le discours III sur la justice

⁹⁰ Jacques Monfrin, « La place... », p. 94.

⁹¹ Baltimore, Walters Art Gallery 308, De Ricci 508, Berlin Hamilton 44 et 46, Chantilly 685.

est considérablement abrégé. Celui sur les conseillers (discours IV) est amputé de l'anecdote du Juif et du mage. Les discours politiques concernant les secrétaires, les messagers et les gouverneurs (discours V, VI, VII) continuent le texte. Quelques conseils demeurent sur les chefs de l'armée (discours VIII) mais le chapitre sur l'instrument de Thémistius n'est pas présent. Quelques éléments sur la guerre subsistent. L'astrologie de la victoire et l'onomancie sont absentes ainsi que tout ce qui a trait aux sciences occultes (discours X).

Suivant les sigles de Mahmoud Manzalaoui, la structure globale est donc la suivante :

Sz'tuvwxyzABabCαα'ββ'γγ'δεζηθιζ''κλλμ'ρνξ CabDabcdEFGHhabIabeJabedefgBDαγ⁹²

Sont également caractéristiques de cette famille les changements suivants dans les microstructures⁹³ :

- ✓ Aristote est devenu, par une corruption de « *filius Nichomachi de Macedonia* », « *filz de Mahomet de Macedoine* » (chap. 1 – cap. 1, p. 14).
- ✓ Le nom « *Johannes... filius Patricii* » est remplacé par « *Philippe, filz de Paris* », certainement d'après le souvenir du prologue de Philippe de Tripoli⁹⁴ (chap. 3 – cap. 2, p. 16).
- ✓ Au lieu de venir à l'oracle du Soleil construit par Asclépius (« *quousque venit ad oraculum solis, quod composuit Esculapides* »), le traducteur vient à « *la congnoissance du soleil, laquelle fist Extulapideos* » (chap. 3 – cap. 2, p. 16).
- ✓ Une phrase concernant les secrets est mal traduite (chap. 4 – cap. 3, p. 18) :

« *Propterea, quod interrogasti et scire desideras est archanum tale, quod humana pectora vix poterunt tollerare, quomodo ergo possunt in mortalibus pellibus depingi ?* » est devenue « *Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir / soutenir. Comment donques puet il en cœr d'omme mortel estre comprins / deprimés / de primes*

⁹² Nous indiquons en gras ce qui a été déplacé.

⁹³ Toutes les références renvoient à notre édition et à celle de Reinhold Möller pour le texte latin. Les changements que nous indiquons ont, pour la plupart, déjà été relevés par Jacques Monfrin. Il s'agit d'une première approche. Notre partie « Notes et éclaircissements » développe de façon plus précise les différences microstructurelles.

⁹⁴ Ce prologue est absent de la version C. Il y a là un indice pour penser, à la suite de Jacques Monfrin, que cette version remonte à un texte latin abrégé, copié sur un texte plus complet incluant le prologue initial de Philippe de Tripoli.

ne entendu ce qui n'appartient a savoir et ce qui ne soit licite ne convenable a traictier ».

Contrairement aux témoins de la famille B, tous les manuscrits de C qui proposent ce passage sont nettement corrompus⁹⁵.

- ✓ Le pire des rois n'est plus celui qui est généreux pour lui et avare pour ses sujets. C'est désormais celui qui est avare pour lui et ses sujets (chap. 5).
- ✓ Le royaume détruit par des dépenses outrageuses est devenu celui d'Angleterre⁹⁶ au lieu de « *regni Caldeorum* » (chap. 6 – cap. 5, p. 26).
- ✓ Dans l'anecdote le concernant, « *Philemon* » est devenu « *Phisonomias* » ou « *Philozomias* ».
- ✓ Les royaumes détruits par manquement à la parole donnée sont ceux des « *Imbres*⁹⁷ » et des « *Assyriens* » au lieu de « *Abraycorum et Scitorum* » (chap. 26 – cap. 22, p. 48).
- ✓ La comparaison entre le roi et l'aigle se trouve selon le texte latin dans le « *libro Esculapiorum* ». Cette référence est devenue le « *livre des Macobees* » (chap. 20 – cap. 16, p. 40).
- ✓ Les élèves d'Aristote pensent que le Stagirite est monté au ciel en forme d'une « *coulombe de feu* » (**columba ignis*) et non d'une colonne de feu (« *que ipsum asserit ascendisse ad empirium celum in columpna ignis* »). Mahmoud Manzalaoui présente cette erreur comme caractéristique de C ; pour Jacques Monfrin, il n'y a rien à conclure de cette variante. Nous serions tenté de le suivre. Si la différence entre *columna* et *columba* est visible en latin, *colombe* est équivoque en français et désigne aussi bien l'oiseau que la colonne. Ainsi, le DMF donne pour les deux sens du mot les écritures « *colombe, coulombe, coulumbe* ». Une rapide recension montre que, bien que cinq de nos témoins donnent « *columpne, coulompne, colompne* », une équivoque demeure⁹⁸

⁹⁵ Certaines variantes proposent même « *de corps* » ou « *de povoir* » pour traduire « *depingi* ».

⁹⁶ Sur ce point, nous rejoignons Mahmoud Manzalaoui et n'adhérons pas aux réserves de Jacques Monfrin (« *La Place...* », p. 93). Selon lui, l'erreur remonte plus haut dans la tradition. Cela n'empêche pas que tous les manuscrits de C qui proposent ce passage donnent « *Angleterre* ». Bien que Jacques Monfrin montre bien les nombreuses variantes de manuscrits latins et le passage de *Caldeorum* à *Anglorum*, il semble que C soit fondé sur un manuscrit ou groupe de manuscrit corrompu.

⁹⁷ Parfois, « *Nubie* » ou « *Libie* », mais ces variantes sont postérieures.

⁹⁸ Nous ne partageons ici pas le point de vue de Jacques Monfrin pour qui, au contraire, il n'y a aucune ambiguïté.

puisque nous trouvons cette écriture à côté de « *colons, colomb* » dans différents manuscrits du *Livre dou Tresor* par exemple.

En plus de sa popularité en France, les textes de la version C se sont répandus outre Manche et ont fait l'objet de traductions en langue anglaise notamment par John Shirley et John Copland⁹⁹.

2- 3. 2. Le contenu de chaque manuscrit : conservations et absences.

Certains manuscrits se distinguent des autres par leur incomplétude ou des ajouts. Un premier recensement est nécessaire avant d'aborder le détail du contenu. Cette synthèse permettra un premier classement de nos vingt-quatre témoins.

Douze manuscrits sont complets :

1. Baltimore, Walters Art Gallery, W. 308.
2. Berlin, Staatsbibl., Hamilton 44.
3. Bruxelles, Bibl. royale, 10367.
4. Cambridge, Univ. Libr., Ff. I. 33.
5. Chantilly, Musée Condé 686.
6. Londres, Brit. Libr., Harley 219.
7. Paris, Bibl. historique de la ville, 527.
8. Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1166.
9. Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1958.
10. Paris, Bibl. nationale de France, fr. 5028.
11. Paris, Bibl. nationale de France, Rothschild 2755.
12. Princeton, Univ. Libr., Garrett Coll. 130.

⁹⁹ Sur ce point, nous renvoyons à l'édition de Mahmoud Manzalaoui, *Ouvr. cit.*, p. xxvi-xxxviii.

Onze manuscrits sont incomplets¹⁰⁰ :

1. Berlin, Staatsbibl., Hamilton 46 : omission du chapitre final sur la physiognomonie.
2. Chantilly, Musée Condé 685 : omission du chapitre « *De antomne et quel il est* ».
3. Genève, Bibl. publ. et univ., fr. 179 bis : ne contient qu'un fragment du *Secret des Secrets* : la physiognomonie.
4. Londres, Brit. Libr., Royal 16 F X : omission de l'avant dernier chapitre : « *Du gouvernement du peuple* ».
5. Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1623 : manuscrit copié sur un témoin auquel deux folios manquaient vraisemblablement. La première omission concerne la fin du chapitre « *Des estudes* » et la presque totalité du chapitre « *De la garde du roy* ». La seconde fait disparaître une grande partie du chapitre « *De la fourme et maniere de justice* ».
6. Paris, Bibl. nationale de France, fr. 1087 : nous plaçons avec prudence ce manuscrit comme partiellement incomplet. Quatre passages de la physiognomonie ont disparu. Nous n'avons pas d'explication : ces quatre extraits sont suffisamment longs pour être notés mais ne se suivent pas et ne peuvent correspondre à l'équivalent d'un folio.
7. Paris, Bibl. nationale de France, nafr 4951 : incomplet du début et de la fin, il commence dans le corps du chapitre « *De l'entencion finable que le roy doibt avoir* » et s'interrompt quelques lignes avant la fin du chapitre final.
8. Paris, Bibl. nationale de France, nafr 18219 : incomplet de la fin, il s'arrête quasiment au même endroit que nafr 4951 (« *de bonne nature et de bonne complexion* » nafr 18219 / « *de bonne nature et de bonne complexion ; qui la char a...* » nafr 4951).
9. Oxford, Boldeian Libr., Douce 305 : pas de table des chapitres, absence du chapitre « *Les signes pour congnoistre l'estomac* ».
10. Paris, Bibl. Arsenal, 3190 : probablement copié sur un manuscrit incomplet ; une grande partie des chapitres « *Des messagiers du roy* » et « *Du gouvernement du peuple* » manquent (c'est l'équivalent d'un folio).

¹⁰⁰ Nos références renvoient au texte que nous éditons. L'absence, la division ou la fusion de certains chapitres, ajoutées aux erreurs des copistes sont autant d'écueils qui rendraient confus notre propos si nous faisons référence aux manuscrits cités.

11. Vatican, Reg. lat. 1514 : pas de table de chapitres.

Manuscrit au contenu modifié :

1. Paris, Bibl. nationale de France, nafr 18145 : insertion d'un chapitre intitulé « *Des quatre temps* » entre « *Du sirop* » et « *De la fourme et maniere de justice* ». Il s'agit en fait du passage concernant les bains qui se trouve dans la famille B. Ajout de l'anecdote du Juif et du mage à la fin du chapitre 61. Le chapitre « *Du gouvernement du peuple* » s'achève à « ... *afin que les juges ne puissent estre corrompuz par dons sicomme il advient souvent* ». La suite du texte (« *Aprés, chier filz, je te prie et admoneste que tu ne mettes souvent ton corps en bataille...* ») est précédée de la mention du titre « *Du gouvernement des batailles* » ; il s'agit du début du discours VIII sur les chefs de l'armée. L'influence de B ou d'un manuscrit latin quelque peu différent est probable.

2- 3. 3. Le contenu du texte de la famille C :

Aucune structure n'est immédiatement discernable dans le *Secret des Secrets*. Toutefois, plusieurs grandes parties peuvent être dégagées même si, dans ce traité, les frontières entre les différents domaines de la connaissance apparaissent comme poreux. Nous nous proposons d'exposer brièvement le contenu du *Secret des Secrets* afin d'apporter au lecteur des éléments plus précis que les indications de titres de chapitre et de lui donner un premier aperçu des pages qu'il lira par la suite.

- I- Introduction : prologue de l'auteur, lettre d'Alexandre et réponse d'Aristote, prologue d'un certain Philippe, « *filz de Paris* », traducteur de l'œuvre.
- II- Morale : du chapitre 6 (« *De la maniere des roys touchant largesse* ») au chapitre 30 (« *De la difference d'astronomie* »).
- III- Hygiène : du chapitre 31 (« *De la garde de la santé* ») au chapitre 60 (« *Du sirop* »).
- IV- Politique : du chapitre 61 (« *De la fourme et maniere de justice* ») au chapitre 65 (« *De la philozomie des gens* »).

2- 3. 3. 1. Introduction :

2- 3. 3. 1. 1. *Prologue initial (chap. 1) :*

Après un *incipit* donnant le nom de l'œuvre et une table des matières, un premier prologue ouvre le texte. Un « je », énigmatique serviteur royal, prétend obéir à son souverain en diffusant le *Secret des Secrets*. Celui-ci rappelle les conditions de sa rédaction : la grande vieillesse d'Aristote

et l'éloignement d'Alexandre. S'ensuit un panégyrique du philosophe s'achevant sur son apothéose. Les liens étroits entre le philosophe et le conquérant sont mis en avant et permettent une habile transition.

2- 3. 3. 1. 2. Correspondance entre Alexandre et Aristote (chap. 2-3) :

Après la conquête de la Perse, le fils de Philippe de Macédoine envoie une brève missive à son précepteur sur la conduite à suivre : doit-il mettre à mort les chefs ennemis vaincus ? La réponse imagée du philosophe invite le jeune homme à la clémence. Le narrateur retient que ce sage choix a été récompensé.

2- 3. 3. 1. 3. Second prologue (chap. 4) :

Un certain Philippe expose sa quête pour découvrir le lieu où est conservé le *Secret des Secrets*. Le gardien du temple le lui cède. Philippe met alors toute son énergie à traduire l'œuvre attribuée au Stagirite.

2- 3. 3. 1. 4. Nouvelle lettre d'Aristote (chap. 5) :

Aristote répond à une lettre d'Alexandre antérieure à l'œuvre. Ne pouvant rejoindre le conquérant macédonien dans ses conquêtes, il pallie son absence par l'écriture d'un ouvrage censé contenir l'ensemble de ses œuvres. Dès lors, il affirme que, si le jeune homme lit comme il convient cet ouvrage, il n'aura plus besoin du philosophe. Il souligne d'autre part le caractère secret des connaissances divulguées et justifie son écriture hermétique. Il met enfin en garde le jeune homme qui ne doit pas révéler les secrets de Dieu et poursuit par un premier enseignement primordial : le roi doit être aimé de ses sujets. La lettre s'achève sur le souhait du philosophe de faire du souverain, grâce à cet ouvrage, son héritier.

2- 3. 3. 2. La morale :

2- 3. 3. 2. 1. Le rapport à l'argent (chap. 6-7) :

Les rois sont classés en quatre catégories en fonction de leur avarice et de leur générosité envers eux et leurs sujets. Le juste milieu entre ces deux états permet d'éviter les malheurs. Un roi dispendieux est la cause de la destruction de son royaume : deux exemples appuient cet enseignement.

2- 3. 3. 2. 2. Ce que le roi doit rechercher (chap. 8-10) :

Une liste d'actions vertueuses est donnée qui doivent être profitables au roi. L'annonce d'un enseignement médical abrégé clôt le chapitre 8. C'est l'entendement qui permet au roi de bien se

gouverner ; il permet d'acquérir une bonne renommée, élément primordial pour le souverain. S'ensuit une énumération de vices et des vertus justifiant la recherche de la bonne renommée.

2- 3. 3. 2. 3. Les agissements du roi envers lui-même (chap. 11-22) :

Le roi doit se défier des désirs charnels, premiers pas vers la destruction de l'homme. À l'inverse, diffuser et cultiver la bonne renommée et se comporter avec sagesse est gage de louange. C'est pourquoi le roi doit respecter les lois et honorer Dieu et ses serviteurs. Il lui faut également être prévoyant, masquer ses défauts et être discret. L'apparence vestimentaire n'est pas non plus à négliger. Par ailleurs, le roi ne doit pas trop se montrer à ses sujets comme l'illustre l'exemple du roi d'Inde qui a coutume de ne se montrer à son peuple qu'une fois par an. Il n'en est que plus aimé et sa renommée va grandissante. Le roi rend alors la justice et allège les tribus des marchands pour le bien du royaume. Les marchands sont en effet pourvoyeurs de nouvelles et la justice l'une des qualités du roi. D'autre part, les biens spirituels sont à privilégier : la vie terrestre n'est que transitoire. Désirer les biens matériels n'est pas digne d'un roi. La luxure en particulier est à éviter car elle rabaisse l'homme au rang de bête et abrège sa vie. La musique en revanche est un divertissement noble. Elle doit être rare et pratiquée en comité restreint. Le vin est dangereux pour le roi mais il peut, grâce à l'ivresse des autres, apprendre ce qu'on lui cache. C'est pourquoi, des serviteurs loyaux peuvent lui servir d'espions. Le roi doit aussi rechercher l'égalité envers les nobles. Le roi ne doit pas trop rire. Il doit honorer sa cour. En particulier, il doit juger avec bienveillance ou sévérité les plaisanteries. Enfin, le bon souverain est celui qui se soucie de ses sujets. Ceux-ci doivent l'aimer bien qu'il puisse être sévère. Le roi est ainsi comparé à la pluie et au vent dont les bienfaits supplantent les aspects négatifs.

2- 3. 3. 2. 4. Les agissements du roi envers les autres (chap. 23-29) :

Le roi doit, pour lui et la gloire de Dieu, gouverner ses sujets avec sagesse et peut déléguer ce pouvoir à un homme de confiance. Dans cette perspective, il lui faut prévoir une nourriture suffisante pour les cas de famine. Par ailleurs, le souverain doit faire preuve de miséricorde ; verser le sang humain est du ressort de Dieu et certains anges surveillent les agissements royaux interdits par le Tout-Puissant. Cette doctrine est l'un des principaux enseignements du traité. La suite du texte rappelle l'importance de connaître les enseignements passés. La transition se fait ainsi vers la parole donnée qu'il convient de ne pas trahir car elle est gage de la sauvegarde du royaume. Le roi doit se défier de ses paroles et éviter de jurer. Deux anges, constamment présents, dénoncent le roi qui jure. L'exemple de la chute de deux royaumes à cause des serments rompus illustre cette doctrine. Aristote conclut par l'annonce d'enseignements moraux à venir ; il ajoute que seules les femmes regrettent les choses passées et que la garde du royaume et la destruction des ennemis est

garantie par la loyauté, la courtoisie et la *preudommie*. Le chapitre 28 est un plaidoyer pour les études. Aristote enjoint ensuite à Alexandre à se défier des femmes car elles ne peuvent que lui nuire. À l'appui de ses propos, il rappelle l'histoire de la Pucelle Venimeuse : lors de ses conquêtes en Inde, un roi lui a fait cadeau d'une jeune fille mithridatisée capable de mettre à mort les hommes par le venin qu'elle possédait en elle. C'est la *sapience* du philosophe qui a sauvé le jeune homme.

2- 3. 3. 2. 5. *L'astronomie (chap. 30) :*

Le chapitre sur l'astronomie est un panégyrique de cette science et fait la transition avec la partie hygiéniste. Elle est nécessaire au roi quoi qu'en disent certains. La connaissance du ciel est aussi une connaissance de Dieu et des éléments qui composent le monde. Elle est donc difficile à maîtriser mais rien n'est impossible à l'entendement royal. Le roi doit utiliser l'astronomie à chaque fois qu'il veut agir, notamment pour prévoir l'avenir et protéger ses sujets. L'exemple de la famine est de nouveau invoqué. Le chapitre s'achève sur des éléments disparates ayant trait à cette science (différentes parties, nombres de planètes...) et une annonce d'un développement plus détaillé à venir.

2- 3. 3. 3. *L'hygiène :*

2- 3. 3. 3. 1. *La santé (chap. 31-33) :*

La santé est le plus grand des biens. Elle s'acquiert et se conserve par l'équilibre des éléments corporels et des humeurs. La santé est un don que Dieu a révélé à ses élus. L'homme est composé de quatre éléments et humeurs contraires que la boisson et la nourriture maintiennent en équilibre. C'est la tempérance lors des repas qui permet à l'homme de vivre plus longtemps, comme en témoigne l'aphorisme d'Hippocrate : il faut manger pour vivre, non pas vivre pour manger. L'usage des purges et des saignées est un auxiliaire précieux à l'équilibre des repas.

2- 3. 3. 3. 2. *La digestion (chap. 34-36) :*

Le texte expose comment trouver l'équilibre entre la nature des viandes et celle du corps puis les signes d'une mauvaise digestion.

2- 3. 3. 3. 3. *Régime de santé (chap. 37-44) :*

Le chapitre « *une epistre de grant pris* » est la traduction de la forme brève du *Secretum Secretorum* : l'*Epistola Aristotelis ad Alexandrum Magnum* ou *Epistola de Dieta servanda*. Dans cette lettre, Aristote affirme que le contenu est extrait des secrets de médecine et que, s'il est correctement lu et compris, il suppléera la présence des médecins. S'ensuivent des conseils traditionnellement présents dans les *regimina sanitatis* : soins du corps, recettes médicales, comportement... Les conseils se poursuivent dans les chapitres suivants : un peu d'activité

physique est bénéfique avant le repas, la viande dure doit être consommée en premier, l'eau pure est déconseillée surtout après avoir mangé de la viande. Après le repas, le sommeil aussi est soumis à certaines règles. Le changement d'habitude pour les repas nuit au corps, Aristote propose donc une méthode pour changer sagement ses habitudes.

2- 3. 3. 3. 4. Les saisons (chap. 45-49) :

Les quatre saisons sont évoquées selon la même structure : place dans le calendrier, description des changements de la nature, propriétés rapportées aux éléments (eau, feu, terre, air), conséquences sur les humeurs de l'homme (sang, cole rouge, flegme, cole noire), régime de santé adapté.

2- 3. 3. 3. 5. Le corps et le rôle de la nourriture (chap. 50-60) :

L'équilibre doit régir la chaleur naturelle (le *pneuma* d'Aristote) qui maintient le corps en vie ; la mort survient naturellement (vieillesse) ou accidentellement (maladie, combat). Des conseils pour maintenir la chaleur naturelle suivent : ils concernent la nourriture, les bains, l'activité physique et les façons de purger son corps. Celui-ci est composé de quatre parties : la tête, la poitrine, le ventre, les testicules. Pour chaque partie, Aristote énumère les signes permettant de diagnostiquer la maladie, le trop plein de *superfluités* et les mauvaises humeurs. Il explique ce qu'il convient de faire au niveau des repas et des purges et propose des remèdes médicaux. Si le traitement n'est pas suivi, certaines conséquences peuvent nuire à l'homme. Le chapitre sur la quatrième partie du corps est plus développé. Il développe une anecdote rapportant comment un roi d'Inde demanda à des médecins venus de tous horizons une panacée. Aristote donne à son tour la sienne. Il répète ensuite l'enseignement sur la chaleur naturelle et les deux façons de mourir avant d'exposer les différentes sortes de viandes. Les chapitres suivants sont des développements identiques sur les poissons, les eaux, le vin et le sirop. Le chapitre sur les poissons est minimaliste. Les trois autres mettent en rapport le liquide concerné avec la chaleur naturelle : des conseils sont donnés pour utiliser au mieux ces éléments au quotidien. La fin du chapitre sur le sirop conclut et élargit le propos sur la santé : le corps doit être gouverné avec sagesse. Outre l'enseignement précédent, le bien-être de l'homme grandit avec certains divertissements ayant souvent trait à la beauté : les vêtements, la musique, les livres, les belles femmes, les sages...

2- 3. 3. 4. La politique :

2- 3. 3. 4. 1. La justice (chap. 61) :

La justice est divine. Le roi doit donc s'y conformer pour être semblable à Dieu. Comme la pluie, la justice est un bienfait et le roi, peut-on lire sur une ancienne pierre en langue chaldéenne,

est son frère. Il doit toutefois s'entourer de conseillers et les écouter avec sagesse avant de formuler un jugement. Celui-ci doit être réfléchi et la prudence guider le souverain. Cependant, la décision prise, il faut l'accompagner de l'effet sans délai. Par ailleurs, les bons conseils peuvent venir de personnes de basse condition ; il convient donc de ne pas les mépriser car l'influence astrale joue sur la nature des hommes sans rapport avec leur condition sociale. Une anecdote illustre cet enseignement : le fils du roi et du tisserand. En Inde, des sages de passage chez un tisserand constatent que la conjonction astrale de la naissance de son fils l'incline à être un bon conseiller royal. Ils taisent l'information et laissent les parents tenter en vain d'inculquer l'art du tissage à leur fils. Ils le laissent finalement étudier et il devient gouverneur. L'inverse arrive au fils du roi d'Inde, hermétique à l'apprentissage des sciences. Le seul art auquel il est disposé est le forgeage, ce que lui expliquent des sages. Ainsi, de tels hommes doivent être aimés du roi, de même que ceux qui le contredisent pour le bien du royaume. Le roi doit donc chercher à être conseillé. L'exemple de la lettre du roi de Médie à son fils illustre cette doctrine. Elle énumère également de nombreux conseils connexes : ne pas se fier à un seul homme, feindre un besoin d'argent pour éprouver la fidélité de ses officiers, se méfier de ceux qui cherchent à s'enrichir... la description physique et morale du bon officier est alors donnée. De là, le chapitre rappelle que Dieu créa l'homme comme une créature douée de sagesse et que les caractéristiques de l'homme se trouvent dans les animaux. Pour cela, l'homme est un microcosme.

2- 3. 3. 4. 2. L'entourage du roi (chap. 62-63) :

Les secrétaires sont dans la sphère intime du roi. Ils doivent, au premier chef, savoir bien parler et bien écrire. Leurs qualités sont citées. Ils doivent être bien rémunérés car leur proximité avec le souverain en fait des alliés précieux ou des dangers potentiels. De même les messagers doivent être choisis avec soin. Un mauvais choix peut se révéler désastreux pour l'honneur du prince et la survie de son royaume.

2- 3. 3. 4. 3. Le gouvernement du peuple (chap. 64) :

La triple comparaison initiale du peuple avec une maison, un trésor et un verger souligne l'importance que le prince doit lui accorder. Il doit les gouverner selon leurs coutumes et déléguer à cette tâche un officier sage et patient car un peuple mal traité se soulève. Des juges et des notaires honnêtes doivent également être nommés. Le chapitre se poursuit sur l'évocation de la guerre. Le prince doit éviter d'entrer dans la bataille. S'il ne le peut, il doit se munir de bonnes armes. La prudence lors du combat et entre les batailles est de rigueur. Le chapitre énumère ensuite des conseils sur les différents corps d'armes. Le roi ne doit pas non plus négliger la fuite en cas de

trahison. Des suggestions pour assiéger les forteresses terminent le chapitre, auxquelles s'ajoute un ultime rappel de la nécessité d'être bien conseillé et prudent.

2- 3. 3. 4. 4. *La physiognomonie (chap. 65) :*

La physiognomonie – appelée ici *philozomie* – est une science à connaître parmi toutes les autres. Elle a été élaborée par un certain Philozomias et permet de connaître « *la nature et condition de toutes gens* ». Une anecdote ouvre cet ultime chapitre qui narre comment les disciples d'Hippocrate peignent le visage de leur maître et l'apportèrent au physiognomoniste. Celui-ci, au regard de sa science, émet un jugement sévère. Devant la colère des disciples, il se justifie en précisant que les signes physiques d'Hippocrate correspondent à un caractère plein de défauts. Hippocrate confirme ces dires. Les éléments abrégés de physiognomonie débutent alors. Le chapitre s'achève sur un ultime conseil de prudence : il ne faut pas considérer un seul signe mais le plus grand nombre.

2- 4. Essai de classement des manuscrits de la sous-famille C :

2- 4. 1. État de la question et premières remarques :

Les études et éditions de Mahmoud Manzalaoui et Jacques Monfrin sur les différentes versions du *Secret des Secrets* ont mis en évidence des différences macrostructurelles et microstructurelles. Les travaux de Friedrich Wurms et Willy Hermeneau¹⁰¹ sur les manuscrits latins sont également importants pour l'histoire du texte mais se rapportent moins à la version que nous avons choisie. Enfin, l'analyse historique de Steven Williams est tout à fait fondamentale. Nous tenons ici à le remercier de nous avoir envoyé régulièrement l'état de ses recherches et ses publications régulières. Les différentes familles du *Secret des Secrets* sont désormais bien connues et nous en avons donné une rapide synthèse dans les pages précédentes. Pour ce qui est de la famille C, aucune étude particulière n'a été proposée. La lecture attentive de Jacques Monfrin lui a permis de distinguer une sous-famille de quatre manuscrits : Baltimore, Berlin Ham. 44 et 46 et Chantilly 685. Son intuition recommandait également de rapprocher le manuscrit de Paris, BnF nafr 18219 de ces quatre témoins. Nous garderons donc à l'esprit cette sous-famille. Toutefois, nous mènerons parallèlement une étude détaillée pour confirmer ces intuitions et pour affiner le jugement de notre prédécesseur qui estimait en 1982 qu'« *aucun des autres [témoins] ne se détache vraiment du groupe.* » À l'exception de la proposition de Jacques Monfrin de séparer quelques manuscrits du reste des témoins, aucune étude n'a été entreprise. Les lignes qui suivent tentent de poser quelques premiers jalons avant une étude détaillée des collations.

¹⁰¹ Willy Hermeneau : « *Französische Bearbeitungen des Secretum Secretorum und ihr Verhältnis zu der lateinischen Übersetzung des Philippus Tripolitanus* », Göttingen, 1922.

Une première analyse fondée sur le contenu interdit de choisir comme manuscrit de base le manuscrit de Genève, fragmentaire, et probablement le manuscrit BnF fr. 1623, fortement incomplet du début. Les autres manuscrits incomplets ne peuvent être immédiatement exclus : il est très probable que certaines omissions importantes soient dues à un folio entier non copié, soit parce qu'il n'existait pas dans le manuscrit antérieur, soit parce que le scribe a tourné deux folios sans s'en rendre compte¹⁰². De même, les quatre omissions du manuscrit BnF fr. 1087 dans le chapitre sur la physiognomonie ne sont pas explicables par des erreurs de folios. En revanche, il nous paraît très probable que ce témoin ait été copié sur un manuscrit qui présente les énumérations du chapitre sur la physiognomonie sous forme de paragraphes comme c'est le cas pour BL 16FX. Une comparaison rapide de ces deux manuscrits interdit, en suivant ce critère exclusif, de fonder 1087 sur BL 16FX car si les deux dernières omissions de 1087 correspondent à deux fois cinq paragraphes de longueurs inégales dans BL 16FX, les deux premières correspondent à des milieux de paragraphes. Ces suppressions sont certainement un choix du copiste à partir d'une disposition en paragraphes ; elles peuvent donc être comblées si 1087 se présente comme un manuscrit fiable. D'autre part, que nafr 18219 se termine quasiment au même moment que nafr 4951 ne nous paraît pas déterminant pour tirer des conclusions. Ces quelques remarques ne nous autorisent qu'à laisser de côté le manuscrit de Genève.

L'étude de l'entourage du *Secret des Secrets*, quant à elle, confirme partiellement les remarques de Jacques Monfrin. Le manuscrit de Baltimore et Berlin Ham. 46 sont très proches par leur composition : nous retrouvons l'association du traité pseudo-aristotélicien avec *Les Enseignements de Saint Louis à sa fille Isabelle* et la *Lettre de Thibaut de Navarre sur la Mort de Saint Louis*. Ces deux témoins proposent une miniature au même endroit, après la table des matières. Le texte qui suit chaque miniature commence par le titre « *Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote* ». Cependant, ces deux illustrations ne se ressemblent que de loin et leur exécution diffère grandement : celle de Ham. 46 est grossière, celle de W. 308 est très soignée. Bien que les deux manuscrits soient copiés en lettres bâtarde, aucun élément de graphie ne permet de les rapprocher davantage. Ham. 46 omet le chapitre sur la physiognomonie mais l'indique dans la table des matières. Immédiatement après l'explicit (« *Ci fine le Secret des Secrés d'Aristote* », fol. 31)

¹⁰² Cette hypothèse est plus que probable au regard du manuscrit de Cambridge. Au fol. 23v, le texte du chapitre « *Des choses qui engressent le corps* » s'arrête à « ... ne pourras proprement parler et plusieurs autres maladies ». Suivent les chapitres « *De la tierce partie du corps* » et « *De la quarte partie du corps* » à cheval sur les folios 23v et 24. À la dernière ligne du folio 24, le copiste écrit « ... l'omme, il aura par ces deux et si ainsi te gouvernes, tu auras en toy... », c'est-à-dire que le texte du chapitre « *De la quarte partie du corps* » se poursuit par celui du chapitre « *Des choses qui amaigrissent le corps* » (omis précédemment). Le folio 24v correspond à la fin du chapitre omis, puis « *Des choses qui amaigrissent le corps* » et « *La premiere partie du corps* ». Nous avons là l'exemple flagrant d'un copiste qui a fait une erreur de folio et qui l'a rattrapée par la suite.

viennent les *Enseignements de Saint Louis* (inc. « *Ci après sont les enseignemens que le bon roy Saint Loÿs fist et escript de sa main et les envoia de Cartage ou il estoit a la roÿne de Navarre sa fille* ») sur le même folio. Cette proximité pourrait être à l'origine de la confusion à la fin de la table des matières de W. 308 qui indique, à la suite de la physiognomonie, les enseignements puis la mort de Saint Louis comme étant les chapitres 66 et 67. Ceci pourrait nous inciter à faire d'Ham. 46 un manuscrit dont dériverait W. 308. Néanmoins, cet indice semble d'autant plus ténu que 1) la confusion est grande dans W. 308 au niveau de la numérotation des chapitres (la physiognomie annoncée comme le soixante-cinquième chapitre porte le numéro 68 dans le corps du texte), 2) les enseignements et la mort de Saint Louis ne sont pas copiés immédiatement à la suite du *Secret des Secrets* mais au folio suivant, 3) la présence de la physiognomonie dans W. 308 et pas dans Ham. 46 suppose que cette possible filiation n'est valable qu'avec un manuscrit intermédiaire.

Une rapide analyse de la structure des différents témoins permet quelques conclusions partielles. De même, la comparaison des textes entourant le *Secret des Secrets* dans nos manuscrits permet de mettre en relation W. 308 et Ham. 46. Même si le *Livre des Échecs moralisés* et le *Livre des Moralités des Philosophes* se trouvent dans le manuscrit de la bibliothèque historique de Paris (Hist.) et BnF fr. 1166, ou que certains témoins ne possèdent que le *Secret des Secrets*, il serait hasardeux de déduire davantage de filiations de l'organisation des autres manuscrits. La prudence est de rigueur et l'analyse des différences textuelles nécessaire. C'est à celle-ci que nous allons à présent nous intéresser.

2- 4. 2. Analyse des différences textuelles :

L'ecdotique n'est pas une science exacte. Dans le cas d'une tradition touffue, où les manuscrits sont nombreux, il est illusoire de penser à trouver un manuscrit parfait qui témoignerait d'un état du texte proche de l'original. C'est encore plus vrai pour ce qui est du *Secret des Secrets* dont il existe une multitude de versions latines. Notre but n'est donc pas tant ici de proposer un texte qui serait une traduction exacte du *Secretum Secretorum* que d'établir un texte en faisant des choix raisonnés et justifiés. Nous croyons d'autre part qu'il y a beaucoup à apprendre sur les mentalités médiévales à partir des textes effectivement lus, et par le plus grand nombre. Au seuil de ce travail nous visons à éditer un texte lu par le plus grand nombre mais également à proposer un texte peu fautif. C'est cette tension entre ces deux enjeux qui sera notre fil directeur. Certains manuscrits témoignent d'une originalité certaine ; ils seront cependant rejetés dans les variantes. Ainsi, le lecteur pourra s'y référer et le chercheur avoir accès à un matériau pour des études particulières et plus approfondies sur un état particulier du *Secret des Secrets*.

Notre enquête se fonde sur les recommandations contenues dans les trois volumes des *Conseils pour l'Édition des Textes médiévaux*¹⁰³. Nous avons également fait notre profit des règles de Sylvie-Marie Steiner¹⁰⁴ qui elle-même, s'était fondée sur les règles pratiques de Mario Roques en 1926 dans *Romania*. Enfin, nous avons régulièrement consulté l'édition du *Placides et Timeo* de Claude-Alexandre Thomasset¹⁰⁵ ainsi que le travail monumental de Bruno Roy et Françoise Guichard-Tesson¹⁰⁶. Toutefois, contrairement aux usages en vigueur, nous avons pris le parti de ne pas attribuer de sigle particulier à nos manuscrits. Il nous a semblé en effet qu'il serait plus facile au lecteur de suivre notre raisonnement avec des noms proches des références des différentes bibliothèques. L'attribution de sigles pourra se faire au terme du stemma une fois que des relations entre les manuscrits auront permis de mettre en avant un certain nombre de branches.

L'analyse des différences textuelles proposée pourra être sujette à débat. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de limiter les points de discussion, nous astreignant à une étude macrostructurelle et microstructurelle la plus détaillée possible. Cependant, il nous est arrivé de revoir après coup les liens entre les manuscrits au regard d'une variante qui nous avait dans un premier temps échappée. Il se peut donc que d'autres variantes n'aient pas, malgré tout, retenu notre attention. Par ailleurs, nous avons constaté qu'une variante minime pouvait changer notre stemma en faisant apparaître un manuscrit intermédiaire perdu, sans toutefois bouleverser totalement les liens de parentés entre les manuscrits. Ainsi nous avons choisi de négliger, à de très rares moments, quelques variantes dans la mesure où elles ne faisaient qu'ajouter des intermédiaires incertains et qu'elles alourdissaient inutilement un stemma déjà compliqué. Ce choix – peut-être discutable – n'a été fait que sur le bas du stemma, c'est-à-dire sur des manuscrits qui apparaissent comme trop fautifs pour servir de manuscrits de base et de variantes. Le stemma final se veut donc le plus proche de ce que nous croyons être un état – proche de la réalité, selon nous – de la parenté entre nos vingt-quatre témoins. Il présente non la vérité, mais une vérité possible et probable.

L'analyse des différents témoins de la famille C du *Secret des Secrets* fait apparaître trois états du texte que nous appellerons α , β et γ .

¹⁰³ *Conseils pour l'édition des Textes médiévaux* (3 vol.), Paris, École nationale des Chartes, CTHS, 2005.

¹⁰⁴ Sylvie-Marie Steiner : *Un Témoignage de la Diffusion encyclopédique, Le Livre de Sidrach*, Melun, coll. Mémoires, 1994.

¹⁰⁵ Claude-Alexandre Thomasset : *Placides et Timeo ou li Secrés as Philosophes*, Genève, Droz, T. L. F. (289), 1980.

¹⁰⁶ Évrart de Conty, *Le Livre des Eschez amoureux moralisés*, éd. crit. par Françoise Guichard-Tesson et Bruno Roy, Montréal, CERES, Bibliothèque du Moyen Français, 1993.

2- 4. 2. 1. La branche α :

2- 4. 2. 1. 1. Remarques générales :

Cette branche se compose des manuscrits suivants : Baltimore W. 308, Berlin Hamilton 44, Berlin Hamilton 46, Chantilly 685, Paris BnF nafr. 18219 et Paris BnF nafr. 18145. Jacques Monfrin soulignait déjà dans un article fondateur¹⁰⁷ la parenté entre quatre de ces manuscrits W. 308, Ham. 44, Ham. 46 et 685. D'un point de vue externe, on peut en effet rapprocher W. 308 et Ham. 46 qui contiennent en sus du *Secret des Secrets* l'*Instruction d'un Jeune Prince pour se bien gouverner envers Dieu et le Monde* de Guillebert de Lannoy et la *Lettre* de Thibault de Navarre sur la mort de Saint Louis. Il recommandait également de rapprocher la copie de Sotheby's ; le manuscrit est désormais côté nafr 18219. Notre analyse confirme son intuition. Il nous semble également que nafr 18145 puisse se rapprocher de ces différents témoins.

Les ressemblances internes résultent moins de lectures erronées des copistes que d'un texte de base quelque peu différent des autres manuscrits. Nous l'appellerons branche α. Nous avons dénombré trente-quatre omissions communes dont certaines portent sur des passages assez longs et significatifs : en voici quelques exemples probants.

Chap. 22 : Il est doncques souveraine sagesse que reverence plus que amour soit au cuer des subjéiz *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*

Chap. 29 : car ce n'est pas chose nouvelle que l'en face par venin morir les hommes *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 30 : Il est doncques noble chose de savoir les choses avenir *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 30 : Sachiez, treschier filz, que les bonnes gens pevent tant prier notre createur par oroisons, par prieres, par devociions, par jeunes, par sacrifices, par aumosnes, et par plusieurs autres manieres en demandant pardon de leurs meffaiz et en faisant penitance de leurs pechiéz que Dieu le tout puissant retournera et revocquera les choses que les gens doubtoient tant *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 56 : et d'unes passes et de raisins doux *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 56 : Je te prie, chier filz, que tu te efforces de garder la chaleur naturelle de ton corps car tant comme la chaleur avec la humidité est en l'omme, il aura par ces deux choses santé de corps. Et sachiez que la destruccion de corps vient par deux causes : l'une est naturelle, l'autre est contre nature. La naturelle est pour la contrariété de la compleccion de l'omme. Et quant viellesse surmonte le corps, il convient qu'il miere et l'autre qui est contre nature vient de cas d'aventure sicomme par glaives, par pierres, ou par maladies qui pevent venir de mauvaises viandes et de pluseurs autres cas d'aventure *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 58 : car elles ont en elles pluseurs parties de pluseurs terres *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

¹⁰⁷ Jacques Monfrin : « La Place... », p. 96-97.

Chap. 60 : Et se aucun vouloit laissier du tout le buvraige du vin, il ne doit du tout soudainement laisser mais petit a petit, et doit faire ung buvraige d'unes espisses et d'eau ; et de celluy doit user puis se pourra mettre a eau pure et ainsi pourra garder sa santé et sa bonne complexion *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 61 : *c'est l'anecdote du fils du roi et du fils du tisserand om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 61 : Et plus pourras acquerir par leur conseil et sagesse que par puissance de batailles *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Chap. 64 : Et ne te met point en bataille avec ceulx qui pour envie et convoitise folement comme presumpcieux entrent en la bataille *om. W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219]*

Quelques variantes et ajouts sont également spécifiques.

Chap. 22 : Car aucune foiz convient que le roy face assez de griefs et de maulx *autres mss]* pour nécessité qui le contraint, lesquelz desplaisent a ses subgetz *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]* et les portent contre leur cuer

Chap. 27 : l'esperance ne seroit pas bonne *autres mss]* et l'exemple fut mauvaise *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219]* mais seroit mauvaise

Chap. 29 : plusieurs roys *autres mss]* et autres grans seigneurs *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]* ont avancié et et abregié leurs vies.

Chap. 32 : Chier filz, j'ay oy parler maintes foiz de Ypocras qui gardoit maintes foiz dyectte affin qu'il peüst durer et vivre plus longuement *autres mss]* Et un sien disciple ly dist : « Chier maistre, se tu vouloies bien maingier, tu ne seroies pas si foible de corps comme tu es. » Et Ypocras lui respondit : « Chier filz, je veuil mengier affin que je vive et non pas vivre affin que je mengue. » L'en doit boire et maingier pour durer et vivre plus longuement *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]*

Chap. 34 : qu'il use de chaudes viandes atrempeement *autres mss]* et ainsi est de la nature humide et chaude *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]* mais, se la chaleur estoit trop creüe et enflamee

Chap. 53 : en plusieurs autres lieux de ton corps *autres mss]* desquelz Dieu te vueille garder *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219]*

Chap. 60 : qui la prent outre mesure *autres mss]* et la quantité ordonné *add. W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]* Ainsi est du vin oultrageusement prins

Chap. 64 : Et te loges tousjours le plus prés que tu pourras *autres mss]* en lieu prés de montaignes. *W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145]*

Notre relevé fait apparaître une certaine proximité du manuscrit nafr 18145 avec les témoins W. 308, 685, Ham. 46, Ham. 44, nafr 18219. Il semble donc que nous puissions quelque peu élargir la sous-famille repérée par Jacques Monfrin : elle comporterait donc désormais six manuscrits (W. 308, 685, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, nafr 18145) dont le texte diverge de façon significative par rapport aux autres témoins. Parmi ces six témoins, nous distinguerons deux groupes : trois manuscrits apparaissent en effet plus fautifs et doivent être rejetés en bas du stemma.

2- 4. 2. 1. 2. *Deux groupes de manuscrits :*

Les parentés entre nos six témoins étant plus labiles, les conclusions auxquelles nous sommes arrivé sont nécessairement des conjectures. Toutefois, les recoupements dans la collation laissent augurer que nos analyses se rapprochent des liens effectifs entre les manuscrits.

L'analyse des titres de chapitres met en évidence le lien entre W. 308, Ham. 46 et nafr 18219 d'une part, Ham. 44, nafr 18145 et 685 d'autre part. Des décalages existent en effet entre les titres des chapitres et leur contenu. Après le chapitre 4 – le prologue de Philippe de Tripoli – doit se trouver la seconde épître d'Aristote. Or, si le texte est bien celui attendu, le titre ne correspond pas dans W. 308, Ham. 46 et nafr 18219 et il est quelque peu différent dans 685. Le décalage est rattrapé par la suite : W. 308 et nafr 18219 proposent deux chapitres en un et, dans Ham. 46, le titre « *De l'entendement* » est écrit à deux reprises. Nous supposons donc que nafr 18145, Ham. 44 et, dans une moindre mesure, 685, dérivent d'un manuscrit non fautif sur ce point. Le tableau suivant propose une synthèse de nos observations.

W. 308	nafr 18219	Ham. 46	Ham. 44	nafr 18145	685
Prologue de Philippe	Prologue de Philippe	Prologue de Philippe	Prologue de Philippe	Prologue de Philippe	Prologue de Philippe
De la maniere des roys touchant largesse	De la maniere des roys touchant largesse	De la maniere des roys touchant largesse	Une epistre que Aristote envoya a Alixandre	Une epistre que Aristote envoya a Alixandre	Comment Aristote prie Dieu pour l'estat d'Alixandre
De largesse et avarice	De largesse et avarice	De largesse et avarice	De la maniere des roys touchant largesse	De la maniere des roys touchant largesse	Des quatre manieres de roys
Des vertus et des vices	Des vertus et des vices	Des vertus et des vices	De largesse et avarice	De largesse et avarice	De la nature des roys touchant largesse
De l'entendement	De l'entendement	Cy parle de l'entendement	Des vertus et des vices	Des vertus et des vices	Des vertus et des vices
De l'entencion finale	De l'entencion finale	De l'entendement	De l'entendement	De l'entendement	De l'entendement
<i>om titre</i>	<i>om titre</i>	De l'entencion finale	De l'entencion finale	De l'entencion finale	De l'entencion finale
<i>om titre x^e</i>	Des maux	Des maux	Des maux	Des maux	Des maux

Cette hypothèse visant à proposer deux groupes de manuscrits se trouve partiellement confirmée par l'analyse des microstructures. En voici quelques exemples.

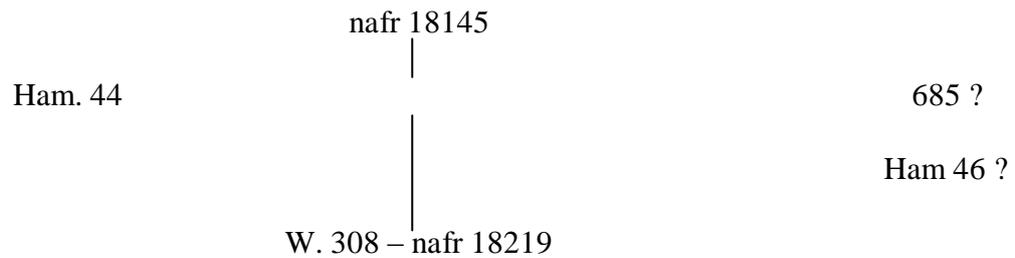
Exemples	Chapitres	W. 308	nafr 18219	Ham. 46	Ham. 44	nafr 18145	685
1	1	Pipatique	pipatique	pipatique	parripiti	paripatetiques	peripatique
2	36	L'ame prins a sa	L'ame après sa refection	L'ame après a pris sa	L'omme prins a sa	L'omme se refectionne	L'ame après sa refection

		refection		refection		refection		
3	36	Rembaille	rambaille	renbaille	reübarbe	remberbe	<i>om</i>	
4	45	Paons	Paons	paons	poucins	poucins	<i>om</i>	
5	45	S'amendrira	Se amaindrira	Se amendrira	adviendra	aviendra	Est amendri	
6	46	Comme char de beuf, de lait	Comme char de veulz de lait	Comme char de veulz de lait	Comme char de veulz de lait	Comme veau de lait	Comme char de veulz de lait	
7	48	Les conduis	Les conduys	Les pories	Les pores	Les pourres	Les porres	
8	55	Alibiauri vii draines	Alibiaurii sept draines	Alibi aurei sept draines	Alibi avec sept dragmes	A libri aurei sept draines et une passe et de raisins doux	Albi aurey ung draines et ... passez	
9	60	Necessité	necessité	nicete	nicete	nycete	nicete	

- Le premier cas met en évidence une faute commune à W. 308, Ham. 46 et nafr 18219. La barre horizontale de la partie inférieure du « p », abréviation fréquente pour « per » ou « par », a disparu de nos trois témoins, transformant ainsi le nom des disciples d'Aristote. La bonne lecture de nafr 18145 est quelque peu dénaturée chez 685 (et dans de nombreux autres témoins) et totalement chez Ham. 44 ; nous serons donc tenté de supposer des manuscrits intermédiaires entre nafr 18145, Ham. 44 et 685.
- Les exemples 2, 6 et 8 montrent que nafr 18145 propose un texte différent, parfois plus détaillé et plus original que les autres témoins. Ceux-ci ont une tendance à la banalisation qui devient porteuse de mauvaises lectures.
- Les quatre derniers exemples soulignent la grande proximité entre W. 308 et nafr 18219. Le non-sens¹⁰⁸ *alibiauri vii draines* est caractéristique. D'autre part, ils ne peuvent avoir été copiés sur nafr 18145 puisqu'ils n'ont aucune leçon commune dans nos exemples.

Par conséquent, Ham. 44, nafr 18145 et 685 semblent moins corrompus et nafr 18145 apparaît non seulement comme le plus ancien mais certainement un peu connexe à la famille α . Le second groupe propose un texte plus fautif ; W. 308 et nafr 18219 ont par ailleurs subi au moins une étape intermédiaire par rapport à nafr 18145. Un premier stemma se dégage.

¹⁰⁸ Nous revenons sur ce passage dans notre partie « Notes et éclaircissements ».



2- 4. 2. 1. 3. *Place de nafr 18219 et W. 308 :*

La comparaison entre nafr 18219 et W. 308 montre que W. 308 a subi moins d'altérations. En effet, nafr 18219 possède une cinquantaine d'omissions spécifiques (dont 10% du chapitre final sur la physiognomonie) alors que W. 308 en a moins de dix. Une multitude de variantes apparaît également dans nafr 18219 mais pas dans W. 308, ce qui tend à prouver que le manuscrit de Baltimore ne peut pas venir du manuscrit parisien. L'étude de ces variantes met en évidence une particularité de ce manuscrit : le copiste semble proposer quelques récritures. En voici quelques exemples.

Chapitres	W. 308	nafr 18219
27	Sachez dont que par foy bien gardee est faicte la bonne assamblee des hommes. Ce sont les citéz habitees de bonnes communes et est la noble seignourie des roys ; par foy gardee sont les chasteaulx gardéz et tenus et les roys seignourissans.	Sachez doncque que par foy bien gardee est faicte la bonne assamblee et sont les citéz habitees de bonnes communes. Et par ycelle seigneurie des roys seigneurissant par tout le monde.
27	Le roy ne doibt jurer s'il n'en est moult prié et requis.	Le roy par especial entre aultre peuple ne doibt jurer ne faire serment s'il n'en est moult pryé et requiz et que la chose moult le requiert.
27	Leur roy faisoit moult de seremens	Le roy, qui pour lors regnoit, faisoit moult de sermens faux et desloyaux
30	En verité, ceulx ne scevent qu'ilz dient.	En verité, ceulx qui le dient ont petit entendement.
30	Tu pourvoiz ton hostel de robes, de buche, de charbon, et te garniz de pluseurs aultres choses par lesquelles quant viennent les grans froidures d'iver...	Pourvoyez ton hostel de buche, de charbon et te garnys de plusieurs aultres choses comme d'une grosse robe d'yver et choses sembables par lesquelles quant vient qu'il fait grant froit...
32	J'ay ouï parler de Ypocras qui gardoit mainteffoiz diete affin qu'il peüst durer et vivre plus longuement. Et ung sien disciple ly dist...	Je ouÿ dire que Ypocras gardoit mainteffoiz diete affin qu'il peüst durer et vivre plus longuement. Et advint une foiz que ung sien disciple luy dist...
37	L'ame a prins sa refection	L'ame après sa refection
43	L'estomac ne peut digerer la viande et demeure en l'estomac sans digestion et ne fait nul nourrissement.	L'estomac ne puet digerer la luy fait mal pour la forte digestion qui n'a acoustumee et demeure la viande sans faire nourrissement au corps.
56	... qu'ilz feïssent une telle medecine et si prouffitable qu'il n'eüst mestier d'autre santé. Les phiziciens grecz disent...	... qu'ilz feïssent une telle medecine pour luy et si prouffitable qu'il n'eüst mestier d'aultre et que par ycelle, sa sancté luy fust tousiours gardee. Lesquelx assemblés luy dirent...
56	Et il me samble et dy que celui qui dort bien et par raison n'ara ja mal au ventre	Et ce luy pourra proffiter contre mal de ventre
57	Telz poissons sont ventouz	Telx poissons sont plains de ventosités
61	Il te het ; mais s'il estoit tel qu'il te offrist ce qu'il a	Celuy te hayt et le bien public de ton royaume. Et s'il estoit tel qu'il te offre et habandonne ce qu'il a
61	J'ay acquis aucuns biens	J'ay acquis aucuns biens avecques vous et par vostre service, prenez-les comme des vies.
61	Qu'il soit bien atrempé de sa bouche	Qui soit bien atrempé en parolle
61	Ce qui touche le bon gouvernement de toy et de ton royaume	Ce qui touche l'onneur et gouvernement de la charge qui luy a esté baillee

Ce premier tableau montre que les variantes de nafr 18219 sont, dans l'ensemble, minimales et qu'à l'exception des deux premiers exemples, le sens du texte ne change pas vraiment. En revanche, le copiste semble proposer quelques réécritures et ajouts par rapport à W. 308. Il se peut donc que nous soyons en présence d'un copiste qui prête attention à son texte et qui fait preuve d'une certaine originalité en essayant de se démarquer de son modèle.

Le second tableau propose un relevé de ces ajouts spécifiques.

Chapitres	W. 308	nafr 18219
22	Et ont pluseurs foiz les gens douleur dedens leur corps et dehors et les richesses des gens gettent et perdent dedens la mer.	Et en ont plusieurs foiz les gens douleur de dens et de corps en plusieurs façons et manieres. Et tant que souventesfoiz les marchans estant sur mer en gectent leurs biens pour eulx sauver.
27	Et aussi les gens d'icelui royaume faisoient moult de feaulx sermens pour destruire leurs prochains voisins.	Et ainsi son peuple luy vout ressembler et prendre les coutumes que le roy leur monstroït par quoy voudrent prendre et destruire leurs voisins et l'eüssent fait de fait se n'eüst esté la doctrine du souverain seigneur qui fist et ordonna tout le contraire et tant que le sort ceült sur ceulx qui l'avoient deservy.
61	Car se tu dis au commencement ce que tu as en pensee de faire, tu en sera mesprisiéz.	Car se tu diz en premier ton vouloir sans aulcunement le couvrir et il se treuve qu'il ne soit raisonnable, ton conseil t'en prisera mains et si en pourroient plusieurs par maniere de flaterie tenir ton oppinion plus que pour verité.
64	Il couvient donques que tes subgetz soient bien gouvernéz et que ayes cure a villenie nulle force ne leur soit faicte	Il convient donc que tes subjectz soient bien gouvernés et que ayez cure de les procurer et nestoyer en temps deü comme le bon arbre, lequel il fault taillier et esbrancher en la saison et qu'il n'y reste que ce qui doit porter fruit. Et le doibs garder que nulle vilenie ne force ne nul outrage ne luy soit faicte.
64	Je te prie et amoneste que tu mettes souvent ton corps en batailles et ayes conseil de ceulx de ta court et ne veuilles blamer...	Je te ammoneste et prie que, avant que tu mettez es fortunes et dangiers de guerre, ayez premier le bon advis et conseil des sages de tes seigneuries car par guerre est fort affoibly et diminué le peuple tant en nombre que en tresor. Et ne vueillez blasmer...

Dans ces exemples, les ajouts sont beaucoup plus développés. Nous sommes cette fois en présence d'additions plus conséquentes qui transforment quelque peu le texte.

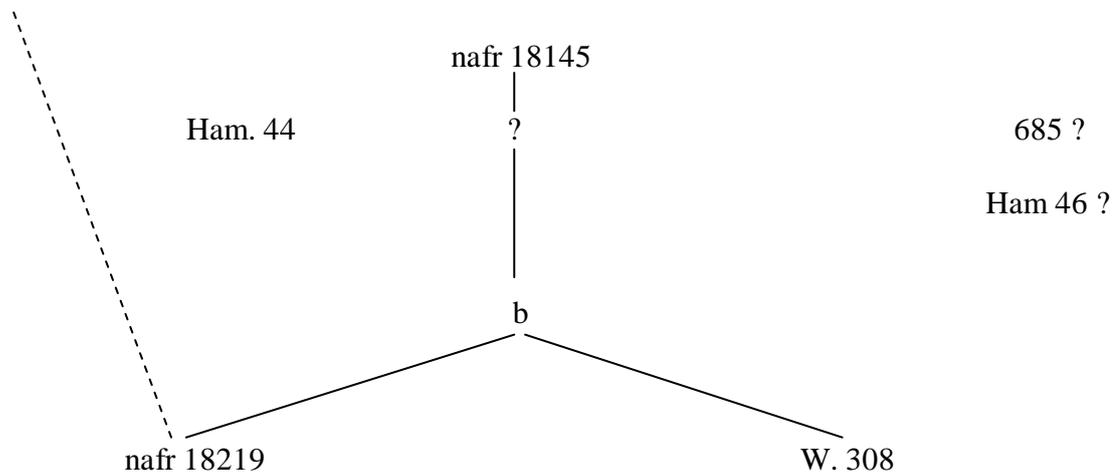
- L'exemple 1 propose d'abord une transformation à cause d'une mauvaise lecture (*dedens / de dens*) mais par la suite la disparition des biens en mer apparaît comme une condition pour sauver sa vie.
- L'exemple 2 propose deux textes si différents qu'il se pourrait que nafr 18219 soit fondé sur un manuscrit intermédiaire.
- Le procédé de l'*amplificatio* est à l'œuvre dans le troisième cas : l'exemple de la taille de l'arbre n'apparaît dans aucun de nos témoins.
- Le dernier exemple adjoint une conséquence justifiant le conseil.

Une comparaison avec les versions latines de Philippe de Tripoli et de Roger Bacon ainsi qu'avec le texte arabe fait apparaître l'originalité de ces variantes. Nous ne les avons trouvées dans aucune de ces versions. Il faut donc supposer soit que ce manuscrit a été influencé par un texte latin

remanié (l'hypothèse n'est pas impossible vu le nombre de *Secreta Secretorum*) par rapport au *Kitâb Sirr al-asrâr*, soit que nous sommes en présence d'un copiste original. Nous n'avons conservé aucun autre manuscrit français avec ces variantes et n'avons pas trouvé le manuscrit latin correspondant : cela réduit notre hypothèse d'un *Secretum Secretorum* particulier et nous fait privilégier l'hypothèse d'un copiste original. Quoi qu'il en soit, le nombre de variantes et d'omissions le place dans notre stemma plus bas que W. 308. Ses spécificités nous amèneront à proposer des variantes à partir de ce témoin.

La variante « *L'ame a prins / après sa refection* » permet quant à elle d'affirmer que les deux manuscrits ne dérivent pas immédiatement l'un de l'autre. Le stemma suivant illustre nos analyses.

*Secretum remanié*¹⁰⁹ ?



2- 4. 2. 1. 4. Place de 685 et Ham. 46 :

Plusieurs différences tendent à prouver que 685 est antérieur à Ham. 46. Les trois exemples qui suivent nous semblent éclairants.

Chapitres	685	Ham. 46
1	une religion et compaignie de gens qui s'appelloit peripatique	une religion et compaignie des gens qui s'appelloit pipatique
37	Et quant l'ame après sa refection	Et quant l'ame après a pris sa refection
56	Et qui mengue chacun matin alby aurei ung drains et ... passez	Et qui mengue chacun matin alibi aurei sept drains

➤ L'exemple 1 – déjà analysé par ailleurs – résulte d'un oubli de la barre du « p » marquant l'abréviation « per ». Cette faute est caractéristique d'Ham. 46 et amène par la suite sa répétition dans les manuscrits W. 308 et nafr 18219. Considérer que 685 est postérieur à Ham. 46 ne peut toutefois être exclu ; dans ce

¹⁰⁹ Hypothèse plausible mais non retenue.

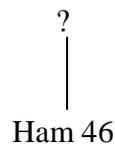
cas, le copiste de 685 corrigerait une faute, somme toute assez fréquente, dans la transmission des textes.

➤ L'exemple 2 montre qu'Ham. 46 a copié un manuscrit fautif qui donnait « après » et qu'il a corrigé la faute en barrant le mot et en réécrivant sur la ligne supérieure ce qui lui paraissait juste (« *a pris* »), retrouvant ainsi le sens du texte. Cet exemple interdit de penser que le manuscrit berlinois est antérieur à celui de Chantilly.

➤ L'exemple 3 met l'accent sur un non-sens de nos manuscrits, repris de témoin en témoin. Un manuscrit intermédiaire existe certainement qui explique le passage de « *ung draines et ... passez* » à « *sept draines* ». Le manuscrit laisse un blanc typographique entre « *et* » et « *passez* », ce qui prouve qu'il n'a pas su lire « *une* » dans son manuscrit de base. Le passage de « *ung* » à « *sept* » suppose la suppression du « *g* » final et la mauvaise lecture – fréquente lors des copies – de « *un* » en « *vii* » ; la fin du passage a certainement été perdue par l'injure du temps ou l'incompréhension des copistes.

Le manuscrit Ham. 46 est donc postérieur à 685 et au moins un manuscrit perdu s'intercale entre nos deux témoins. Nous pourrions placer dans notre stemma 685 au-dessus d'Ham. 46.

685



Les deux groupes de manuscrits de la branche α sont donc justifiés. Essayons de déterminer plus précisément la place respective de chaque témoin.

2- 4. 2. 1. 5. Place de Ham. 46 par rapport à W. 308 et nafr 18219 :

Les variantes de W. 308 et nafr 18219 leur sont spécifiques. Ham. 46 est à placer au-dessus de ces deux témoins dans la mesure où il suit des leçons présentes dans les manuscrits qui lui sont – au regard de nos précédentes analyses – antérieurs. L'étude des exemples suivants permet de préciser les relations entre nos manuscrits¹¹⁰.

¹¹⁰ Un examen plus exhaustif des microstructures viendrait corroborer notre affirmation, déjà suggérée par la parenté externe entre W. 308 et Ham. 46.

Chap. 47 : comme char de veul de lait *Ham. 46*] comme char de beuf, veul de lait *W. 308*, *nafr 18219*]

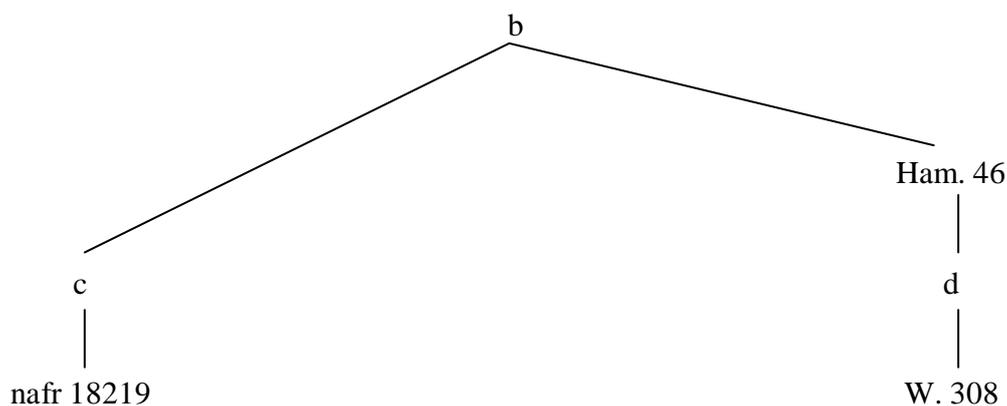
Chap. 49 : Et en ce temps sont ouvers les pories *Ham. 46*] conduis *W. 308*, *nafr 18219*]

Chap. 37 : L'ame après sa refection *nafr 18219*] après a pris sa refection *Ham. 46*] L'ame a prins sa refection *W. 308*]

- Les exemples 1 et 2 confirment la postériorité de *W. 308* et *nafr 18219* : la substitution de « *conduis* » pour « *pories* » ne se retrouve que dans ces deux manuscrits.
- L'exemple 3 détermine la parenté de nos deux manuscrits avec *Ham. 46*. Il permet également de noter qu'*Ham. 46* a été copié sur un témoin qui donne la leçon « *après* », corrigée par le copiste en « *a prins* ». C'est la leçon qui est suivie par *W. 308* quand *nafr 18219* se fonde sur un témoin qui donne « *après* ». Nous en concluons qu'un témoin commun et perdu donne la leçon « *après* », corrigée par *Ham. 46* dont dérive *W. 308* mais suivie par *nafr 18219*.

L'examen des microstructures confirme que *Ham. 46* est moins fautif que *W. 308*¹¹¹. Il sera toutefois difficile de le conserver dans la mesure où le chapitre final sur la physiognomonie est absent.

Nous affinerons donc notre stemma ainsi :



Les liens de parenté entre ces trois manuscrits se trouvent synthétisés dans le stemma proposé qui constitue la partie basse de la branche α : la plus fautive. La partie haute se compose des manuscrits *Ham. 44*, *nafr 18145* et *685* dont il nous faut à présent établir les relations.

¹¹¹ La parenté externe entre ces deux manuscrits le suggérait déjà.

2- 4. 2. 1. 6. Deux manuscrits spécifiques : Ham. 44, nafr 18145 :

Deux manuscrits sont spécifiques et proposent un texte parfois remanié. Ham. 44 fait parfois preuve d'originalité ; par moments, nafr 18145 se démarque sensiblement des autres témoins.

2- 4. 2. 1. 6. 1. BnF nafr 18145 :

Ce manuscrit présente des caractéristiques qui le mettent à part. Du point de vue iconographique, il contient dix miniatures pour le seul texte du *Secret des Secrets*. L'aspect textuel – qui attire notre attention ici – lui donne une place à part. Il comporte en effet des ajouts spécifiques à la fin de certains chapitres, ajoute un chapitre entier et certaines variantes semblent montrer que le copiste réfléchit à son texte. Cependant, il a probablement été copié sur un manuscrit partiellement lacunaire comme le suggèrent certains manques.

Ce témoin ajoute un chapitre intitulé « *Des quatre temps* » entre les chapitres « *Du bien et du mal qui s'ensuit* » et « *De la maniere de justice* ». Il commence au folio 66v (ligne 19-20) et se termine au folio 67v (ligne 20-21). C'est en fait une partie du chapitre qui s'intéresse au bain qu'on trouve dans les témoins de la famille B. Il est absent des autres manuscrits¹¹².

Cambrai

Li maniere des bains et des estuves, xxviii^e cappittre.

Alixandre, biaux fieus, saches que baing et estuves sont ensi que uns miracles de ce monde qui a droit et a rayson le fait et le prent car il doit estre fais et edefiés selonc les iiii temps de l'an. Car li frois est donnés al ivier, li tieves ou li moistes au prin temps, li caus a l'estet, li scés au win et pour che, couvient grant sens au faire une estuve. Car on y doit faire iiii cambres bien ordonneement l'une apriés l'autre dont li prumiere soit caude, li seconde de tieve, li tierche caude, li quarte secque. Et quant on s'i voet baignier ou estuver, on doit prumiers entrer en le prumiere et la un pau ariester et ensi ordonnement faire et aler en la seconde, en le tierche, en le quarte et en cascune un pau demourer et en doit on ossi yssir en tel maniere ordeneement par coy li corps del homme ne noist mie soudainement de grant caut en grant froit u de grant froit en grant caut car grans inconveniens et grans maladie en poroit venir. *Et saches que tel cose doit estre edefié en lieu hault et qui ait grant fournaise rendans lee femme. Et doit avoir ossi ou lieu douces yawes et hierbes souef, flairans, couvignables au temps et sir sur biaux sieges achuvrés et arousalés d'yawes roses et lui faire torkier l'une fie apriés l'autre d'un lincuel de lin viel et blanc. Et puis se doit on laver et issir ordeneement de l'une cambre en l'autre, et quant on en est issut, s'on se sent vaincut de trop grant caure, on se doit pignier et user d'un ongement convignable a le saison. Et s'il a soif, on doit boire d'un*

BnF nafr 18145

Des quatre temps.

Chier filz, le baing est une merveilleuse chose et doit selonc la condicion des quatre temps se tenir et estre. Car le froit est attribué a yver et le moeste a printemps, le chaut a esté et le sec a antompne. Et est une tresgrande saigesse de bien ordonner du baing car la premiere maison du baing doit estre froide, la seconde chaude et seiche, la tierce moeste et la quarte chaude. Et quant tu viendras ou baing, tu dois estre ung petit en la premiere maison et en la seconde ung autre petit, et outre ce, en la tierce, ung autre petit ; et en la quarte, tu te puis baigner suffisamment. Et quant tu voudras yssir du baing, tu dois garder celle mesure et ordonnance en faisant demeure en chascun ung petit comme dist est affin que de trop grant chaleur tu ne vieignes tantost a grant froidure ; *mais dedans le baing, tu te dois bien faire froter et laver et puis de linceulx blans et neez essuyer. Après, tu dois menger ta viande et boire bon vin bien attrempé d'eaue puis yras reposer ou lit et dormiras ung bon somme et ce te prouffitera ; et le remanant du jour passeras en liesse et en respos.* Toutefois, ung vieil homme ne doit estre ou baing fors ung petit car le baing le pourroit bien trop affeiblir et luy pourroit bien nuyre. Et ce garde bien l'omme qui est flumatique qui n'entre point ou baing se n'est a jeun ; *et le colorique doit faire le contraire ; et se ainsi te gouvernes comme je t'ay enseigné, tu n'auras ja mestier de medicine en toute ta vie.*

¹¹² Nous donnons en intégralité ces deux chapitres en regard l'un de l'autre et indiquons en italique les différences majeures entre les deux textes.

sirot rosach et prendre d'un laituaire muscadet et puis apriés, un pau de legiere viande et boire vin tempret a moittiet et puis aler couquier et dormir car il aide moult ; et quant on est esvilliet, on doit le remennant du jour user en joie et en repos. Car tels est li ordenes de santé et de noureture de corps a tous chiaus qui sont de boine caude nature ; mais chils qui est anchiens, frois et moistes, se garde bien qu'il ne demeure longement ens u baing, mais sans plus y soit ens tant que ses corps soit lavés et amoistis et fache jeter sur li yawe atempree et hasteement tant qu'il li samblera que bien sara. Mais chieus qui est fleumatikes, se warde bien qu'il n'entre en baing s'il n'est en junges, c'est a dire qu'il n'ait but ne mengier.

Le chapitre « *De la maniere de justice* » s'achève par l'anecdote du Juif et du Mage, que Jacques Monfrin avait énoncée comme caractéristique de la version B¹¹³. Ici cependant, les deux protagonistes sont devenus un Sarrazin et un Payen. Nous avons comparé ce texte à l'un des onze témoins de la famille B en choisissant le manuscrit que Jacques Monfrin juge le plus ancien, celui de Cambrai (Bibl. mun. 959). Les différences sont minimes. Elles sont suffisantes pour penser que nafr 18145 a eu connaissance du texte de la famille B mais qu'il ne dérive pas du manuscrit de Cambrai.

Cambrai

Alixandre, biaux fiex, n'est fiance en homme qui ne soit de tel loy comme tu es, qu'il ne t'en avigne ensi qu'il avint les ii hommes qui s'accompagnerent ensamble en cheminant, des quels li uns estoit sarazins de deviers Orient et li autres estoit juis : li sarazins chevauchoit une mulle qu'il avoit nourie et portoit sen vivre qui mestier li avoit pour les desiers passer. Li juis aloit a piet et n'avoit vitaille nulle de quoy il se peuist soustenir ; li sarasins en chevaucant demanda au juis quelle se loy estoit. Il respondi et dist : « Je croy en un Dieu, le quel j'ou aoure et ateng de li grant bien a m'ame et remuneration a mi et a chiaus qui sont de me loy et si est de me creanche que a chiaus qui sont contraires a me loy, il me loist que je toille leur sanc et leur catel et ne leur doit garder fay ne loyalté ne yauls espargnier ne d'iauls avoir nulle misericorde. » Et puis demanda li juis au sarazin : « Je t'ay monsté, dit-il, me loy ; or, me fai sage de le tienne, le quelle tu tiens. » Li sarazins dist : « Me loy et me creanche est telle : je vœl bien a mi et a chyaus de me generation et ne vœl mal a creature qui soit desouls Dieu, ne a chiauls qui sont de me loy ne as autres, et croy et tien c'on doit garder et tenir loyalté et droiture et equité a toutes creatures desous Dieu et estre piteus et misericord et, pour che, ne me plaist nulle injure et me samble que se aucuns mauls avient a creature qu'il me grieve et tourble et si desire le propriété et l'avancement de tous les hommes vivans. » Adont, respondi li juis et dist : « Se aucun te faisoit ingure que seroiche, que ten feroies ? » Li sarazins respondi : « Diex, au ciel boins et justes et sages, a cui nulle cose n'est repuse ne celee de ses creatures, qu'il garde les boins

BnF nafr 18145

Aprés, chier filz, je te prie que tu ne te fyes jamais a ung homme qui n'est de ta loy. Et te souvieigne de deux hommes qui s'accompagnerent en un chemin, dont l'un estoit juif et l'autre estoit payen des parties d'Orient. Le payen chevauchoit une mulle, laquelle il avoit nourrie et qui portait vitailles et autres choses qui luy estoient necessaires pour son voyage. Le juif estoit a pié et n'avoit rien ; ainsi comme ilz aloient ensemble, le payen demanda au juif quelle foy et quelle loy il tenoit. Et le juif luy dist et repondit : « je croy que ou ciel est ung seul dieu, lequel je honnore ; et ay esperance d'avoir de luy la salvacion de m'ame et de tous ceulx qui tiennent ma loy et ma creance. Et tous ceulx qui ne sont de ma loy, je leur doy et puis tollir la leur et leur sang et la vie du corps et de leurs femmes, enfans et parens. Et si suys maudit se je leur garde ne foy ne loyauté et se je leur ayde en rien, ne si j'ay pitié ne misericorde d'eulx. » Et quant le juif eüt ce dit, il dist au payen qu'il luy monstast sa loy comme il luy avoit monsté la sienne. Lors, le payen respondi : « Ma foy et ma loy est ceste : je vueil bien a moy mesmes et mes enfans et ne vueil mal a nulle creature de Dieu ou a ceulx qui tiennent ou qui ne tiennent ma loy et croy que tous ceulx qui vivent en justice et en misericorde qui ne font mal ne villenie a autruy sont sauvéz. Et me semble que s'il vient mal ne destourbier a autruy que j'en doy estre dolant, oncques villennie ne me pleüt et si vouldroie bien que homme avecques santé venist a chascun. » Lors dist le juif au payen : « Que diroyes-tu si aucune villennie t'estoit faite ? » Le payen dist : « Je scay bien que ou ciel est Dieu juste, bon et saige, a qui rien ne puet estre celé, qui

¹¹³ Jacques Monfrin, « La Place... », p. 89.

selonc leur bonté, rent auls mauvais selonc leur meffais. » Adont li juis dist : « Pour coy ne confermes-tu te loy par œuvres ? » « Comment le feraige ? » dist li sarazins. Li juis respondi : « Tu vois que je sui des biens engénrés de le creation de Dieu com tu ies et sui apiet, familleus et lassés et tu es bien montés et bien scélés et si n'as nulle compassion de mi. » Quant li sarazins oy che, il descendi et mist se mulle jus et atrait se vitaille et repeüt bien le juis et puis le fist monter sur se mulle pour lui deslaser et aloit apiet apriés lui. Et quant li juis se senti montés, il hasta moult le mulle et eslonga le sarazin de quanques il pot. Li sarazins commença a lasser et hucha a hault cri apriés le juis et disoit qu'il estoit lasés et li juis, en chevaucant adiés avant, li escrioit qu'il ne retourneroit mie ains s'en yroit atout le mulle, car il li avoit bien dit en demoustrant se loy et par che fait, il le voloit esprouver et confremer. Li sarazins s'escria et li dist que pour Dieu, il ne le laissast mie en che desert pour les bestes sauvaiges qui l'ociroient et li juis s'en aloit toudis sans riens respondre. Li sarazins fu si confus qu'il ne seüt que faire. Adont s'avisa il de se loy en drechant son kief vers le ciel et dist : « Mes Dieus, tu scés que je croy en ti et en tes commandemens et ay saintefiit te loy en le monstrant a che juis. Sire Dieu, vœlles demoustrer par te deboinairété et confremer te loy en qui je croy viers che juis ». Et assés tos apriés, vit li sarazins revenir se mulle sans le juis. Il le prist et remonta sus et quant il eüt chevauciet une pieche, il trouva le juis qui estoit keüs et tous defroissiés. Li sarazins passa outre et li juis s'escria et dist : « Boins freres, aies misericorde de mi car je muir : s'ai mestier de te pité ; confirme te loy en mi car tu m'as sourmonté. » Li sarazins respondi : « Tu as pekiet en mi et me laissas sans misericorde. » Li juis respondi : « Ne me repren mie de le cose passee car je t'avoie dit que telle estoit li lois u je fui nouris ». Et adont fu li sarazin vaincus par pité et porta li sarazin le juis jusques a le chité u il devoit aler a ses gens, et assés tos apriés, li juis morut. Quant li sires de le citet oy comment li sarazins avoit ouvret et fait tel loyalté, il le fist mander et le fist bailli et gardien de se tiere pour les boines œuvres qui en lui estoient.

À la fin du chapitre « *Des estudes* », notre copiste ajoute quelques lignes.

Cambrai

Et qui cuides tu qui les boins fais de cha en ariere ait publiés ? Chiertainement che ont fait li boin estudiant et li boin sage qui par leur bonté ont tel cose deservie. Dont je me ramembre d'une damoiselle qui en l'ostel sen pere de le grant estude qu'elle eüt, aprist et seüst le cours del an et des estoilles et anunchoit aucuns fais a venir les sollempaites du moys, le cours des planettes et le cause del abregement des jours et des nuis et le retour des planettes et le bresiet des cercles du jour et les singnes des estoilles qui aprenent a jugier de che qui avenir est et moult d'autres choses qui s'appartiennent a che. Et puis que si est par nature et par droit tu devoies et poroies mieus venir a perfection de sienche que ne fist une telle demisielle.

guerredonnera les bons selonc leur bonté et les mauvais selonc leur mauvaistié. » Lors dist le juif au payen : « Que ne gardes-tu ta foy ? Tu vois que je suys a pié et suys las et travaillé et meurs de fain, et tu es a cheval, saoul et repousé. » Lors le payen descendit de dessus sa mulle et ouvrit sa malette et donna au juif bien a boire et a manger et puis le fist monter sur sa mulle. Et quant le juif fut [sur] sa mulle, il la fiert des esperons et laissa le payen ; et le payen luy crye et luy prie qu'il l'attendist. Et le juif luy dist : « Je t'ay dit ma loy et la condicion d'icelle et je la vueil garder. » Lors s'en alla le juif et laissa le payen au desert ; et le payen dist et crya : « Ha, juif ! ne me vueilles laisser en ce desert que je ne soye occis des Lyons ou que je ne meure de malle mort, de fain ou de soif ; ayes misericorde de moy sicomme j'ay eü sur toy. » Le juif alloit tousjours et ne regardoit point darriere luy et ne luy chaloit de chose que le payen luy dist. Quant le payen vit qu'il n'estoit plus nulle apparance que le juif retournast, il leva sa teste vers le ciel et dist : « Beau Sire Dieu, tu congnoys que j'ay creü en toy et en ta loy ; et en tes mandemens je t'ay aouré si comme tu scéz. Mectz au courage du juif de faire ce que celui requiers. » Lors, après ceste priere, n'ala le payen q'ung pou avant qu'il trouva le juif qui estoit cheüt a terre et s'estoit rompu une jambe et blecié le col. Et quant la mulle vit son maistre qui l'avoit nourrie, elle le congneüt et vint a luy ; et le payen monta dessus et vouloit laisser le juif. Et le juif crie et dist : « Chier frere, ayes misericorde de moy car je meurs et vueilles garder ta loy, laquelle te donne victoire sur moy. » Lors le payen le print a blasmer et luy dist : « Tu as failly envers moy quant tu me laissas sans misericorde. » Et le juif luy respondi : « Tu ne m'en dois blasmer ne reprendre car t'avoie bien dit quelle estoit ma loy et ma foy en laquelle moy et mes parens fusmes nourriz. » Lors le payen eüt pitié de luy et le monta darriere luy sur sa mulle et l'emporta en la cité et le bailla a ses gens. Et après pou de temps mourut le juif. Et quant le roy de la cité ouÿst cecy, il fist venir devant luy le payen et pour sa prodomme et aussi qu'il avoit loyalement gardé sa loy, il fist gouverneur du paÿs.

BnF nafr 18145

et c'est la maniere qui fait louer la grant saigesse qui fait a recommander. Ainsi est l'empire, honnoure le royaume, enlumine la court royale essaulcee et les fais du roy publiés par tout le monde. Quelle est la chose qui plus essaulca le royaume par dessus tous royaumes et qui leurs fais publia perpetuellement par tout le monde ? Ce fut la grant diligence et noblesse des estudians et des saiges et des clers lesquelx aymerent science sur toutes choses terres et euvres et ja furent en grace plusieurs pucelles qui par grant estude aprindrent et sceürent le cours de l'an et des choses avenir et la solennité des moys et la cause pourquoy les jours et les moys sont plus grans et plus petis a une heure que a autre et la revolution des planettes, le sercle du siecle, le cours et le signe des estoilles et le jugement des choses avenir et plusieurs autres choses qui

s'appartiennent au firmament.

À la fin du chapitre « *De la garde de santé* », quelques lignes ont été copiées sur B.

Cambrai

BnF nafr 18145

Et vraiment chieus est cause de se dechevanche meismes et de se perdicion et moult plus sera et est cause de le perdicion d'autrui qui ne vœt entendre a sage conseil enquerre et eslire. Car che eslisons nous et volons avoir que nous amons et le querons et poursievons tant que nous l'avons. Or dois savoir que Dieus sur tous les philosophes a plus donnet et enlumine de scienche les philosophes de Griesse a savoir toutes sciennes de nature sicomme je t'ay dit autre et te diray encore. Car j'ay empenset d'aler avant en che livre selonc le maniere qu'il ont en leurs livres.

Tu scéz bien, chier filz, que qui est la cause de la destruction de sa personne de legier pourroit estre de la destruction d'autrui ; car nous lisons ce que nous ayons et querons ce que nous devons avoir. Touttefois tu dois savoir que, entre tous les philosophes, le glorieux Dieu plus enlumine les Grecs pour acquerir les sciences et pour congnoistre la science des choses naturelles Et de ce, je te feray foy en autre lieu de ce livre. Et selon iceulx philosophes, nous procederons en ce livre o l'aide de Dieu.

À la fin du chapitre « *Du gouvernement des maladies* », certains manuscrits proposent l'anecdote d'Hippocrate et de son disciple puis une conclusion. Entre les deux, notre témoin ajoute quelques lignes évoquant une expérience du narrateur.

Cambrai

BnF nafr 18145

Et je congneueic et seic aucune gens qui restraingnoient leurs propres volentés et ne creioient mie en le gloutrenie de leur geules et vivoient par diete atemprement qui pour che estoient moult sain et moult fort de grant vertut et de longe vie et moult legier de corps et che est grant besoins a gens qui vont par le monde es desiers et es grans voyages. Et si est chiertaine cose que qui se warde de trop mengier, il espurge le supperfluité et sen corps et si est abstinenche li souveraine des medechines.

Et saiches que j'ay veü plusieurs hommes que quant ilz vivoient attrempeement en boire et en menger et retiroient leur appetit et ne croient pas leur gorge mais vivoient par diettes attrempees ; ilz furent sains de leurs corps. Et faisoient mieulx leurs besoignes et vivoient plus longuement et tousjours mengeoient de bon appetit et estoient plus legiers. Ainsi le sont ceulx d'Arrabie qui vont par les desers et font les grans et longs voyages.

Au début du chapitre « *De la maniere de dormir* » :

Cambrai

BnF nafr 18145

Et s'il avenoist que sentisses aucune douleur en l'estomac u ou ventrail, Tantos apriés, preng une chemise caude et le mech desous et se tu sentoies que tu vausisses reuper aigrement, c'est sines que tu as l'estomac froit dont li medechine de che est boire un pau d'yaue avœc seulup arg pour che que li trop grans plentes de corps,

Et si tu avoyes les rotz de la bouche trop aigrement, saiches que c'est signe de froidure a l'estomac ; lors pren et boy eaue chaude avecques ung pou de syrop aigre, car la viande est ou corps emprisonnee et ne puet prendre digestion qui est destruction du corps.

Ajout au chapitre « *D'yver temps et quel il est* » :

Cambrai

BnF nafr 18145

Et li temps est mors, les biestes tranblent et toutes les vertus du corps sont afoiblies.

Le temps devient noir ; toutes bestes tremblent et se affeiblissent leurs vertuz de leurs corps

À la fin du chapitre « *De l'estomac* », notre témoin ajoute quelques mots.

Cambrai

BnF nafr 18145

et tel estomas est comparés au fu qui art estrai et petite laigne.

car tel estomac n'est que pour ardre canes et petites buches seiches.

À la fin du chapitre « *De la quatre partie du corps* » :

Cambrai

et si sont une autre maniere de chars qui engenrent melancholie. Si com chars de bugles et de vacques et de toutes brebis qui sont grosses, secques et aspres. Et non pourquant entre celles en ya aucunes boines et saines. Che sont chelles qui sont nouries sur yaues en lieux moistes et ombragés ;

BnF nafr 18145

D'autre part, saiches qu'ilz sont aucunes viandes qui engendrent melencolie sicomme le beuf, le bugle et plusieurs autres viandes qui sont grosses, aspres et seiches. Toutefois, ilz sont aucunes de telz bestes qui ont la chair sutille sicomme celles qui sont noires en lieux moistes et en eaues ou le soleil ne fiert gaires et telz chairs sont meilleures et plus saines.

À la fin du chapitre « *De la nature des eaues* » :

Cambrai

ensi que li boires de froide en yver estraint le chaleur naturelle et destruisit les instrumens du pis et nuist au poumon et engendre moult de maladies.

BnF nafr 18145

Aussi eaue froide en yver estaint la chaleur de l'estomac et destruisit les instrumens du corps et nuyst au pomon et engendre plusieurs grans maladies et innumerables et mauvaises humeurs.

Au début du chapitre « *De la maniere de justice* », certaines phrases sont ajoutées que nous n'avons pas trouvées dans le manuscrit de Cambrai. Nous n'avons pas pu vérifier si ces phrases étaient présentes dans les autres témoins de la famille B.

Cambrai

BnF nafr 18145

Saichez, chier filz, que Dieu est tressaige, tresglorieux et tresmerveilleux et la grandeur de luy ne sa puissance ne se pourroit dire ne raconter. Saichez donc que la saigesse est contraire a villennie et aussi justice est son contraire. Car en justice furent de Dieu envoyéz les sains prophetes en ce monde.

Une interpolation émanant de B intervient également dans ce même chapitre. Le chapitre « *De la forme et maniere de justice* » est scindé en deux par un nouveau titre « *Des messagiers* », qui réapparaît deux chapitres plus loin. Dans cette interpolation se trouve un passage spécifique à B :

Cambrai

Car Dieus a donné al homme v sens pour lui gouvrenen et toute cose porter et presenter a sen entendement pour savoir et connoistre. Et pour tant, te co[n]selle jou ausi pour le gouvernement de ten royaume que tu aies v baillis souverains et v consilliers separés et devisés l'un del autre.

BnF nafr 18145

Et saiches, chier filz, que Dieu crea l'omme la plus noble creature de toutes autres et ordonna son corps ainsi comme une cité et luy donna entendement, lequel y mist au plus noble lieu : c'est assavoir en la teste. Et luy donna cinq gouvremens et consilliers qui le doyvent garder de toutes choses nuysibles. Et saiches que l'omme n'a nul perfection si n'est pas eulx, lesquels il appella les cinq sens naturelz. Et sont : les yeulx, les oreilles, la langue, les mains et les piéz. Et par eulx est l'omme gouverné et consillié.

Au chapitre « *Du gouvernement du peuple* », avant les conseils concernant les juges, quelques lignes sont ajoutées.

Cambrai

Voire par ensi que tu te gardes d'avoir plusieurs despensiers en faisant les despens du regne. Car par ce poroit entrer corruptions et defauté en ti et te tiere pour che que chescuns de tes gouvreneurs voroit sourmonter sen compaignon et moustre lui plus fiable pour plus longement demourer u serviche s'en y a bien de ceuls qui dient et font un autre et corrompent par dons et par promesses aucuns des consilliers au prince pour ce qu'il les soustiennent en leurs malisces.

BnF nafr 18145

Aprés, chier filz, je te prie que tu ne vueilles avoir plusieurs hommes sur la despense de ton hostel. Car ce pourroit bien estre la destruction pource que chascun s'efforcera par corruptions et par dons de surmonter son pareil et de soy monstrier plus loyal et plus prouffitable a toy affin qu'il dure et qu'il demeure plus longuement en son office. Et saiches que telz officiers en dient ung et font ung autre affin qu'ilz soient maintenuz et deffenduz.

La fin du chapitre propose un ajout absent du manuscrit de Cambrai.

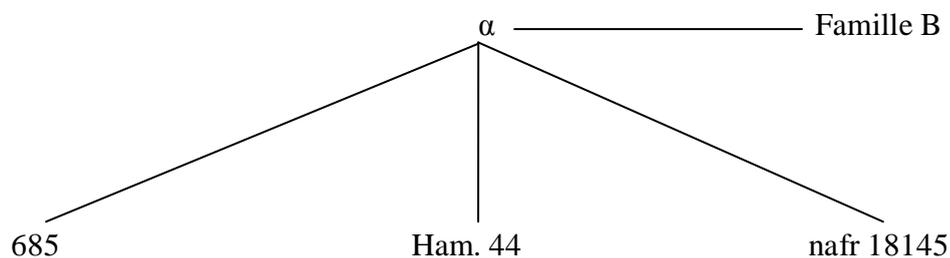
Cambrai

BnF nafr 18145

Et par especial, chier filz, garde toy des Yndoys car ilz sont tous traistres, et saiches que ceulx de Perse, de Medee et de Turquie sont gens de grant couraige, fiers et orgueilleux et si te fay mestier de saigement combattre a eulx.

À l'évidence, le manuscrit nafr 18145 entretient certains rapports avec les manuscrits de la famille B. Les quelques différences qui apparaissent dans les exemples précédents ne permettent toutefois pas d'affirmer qu'il a été copié sur le manuscrit de Cambrai (il serait éclairant de proposer par la suite une étude des témoins de la famille B). Il se présente vraisemblablement comme un chaînon reliant les deux familles.

Ce manuscrit est le seul de notre sous-famille à entretenir des rapports avec B. Ceux-ci sont nombreux et ont disparu des autres témoins. C'est pourquoi il nous paraît peu probable que les autres témoins aient un lien direct avec nafr 18145.



2- 4. 2. 1. 6. 2. Ham. 44 :

La particularité de ce manuscrit se marque d'abord par une vingtaine d'omissions qui lui sont spécifiques. Elles n'entraînent toutefois pas de grandes variations de sens. En revanche, certains passages sont réécrits ou résumés. Nous en avons relevé une dizaine.

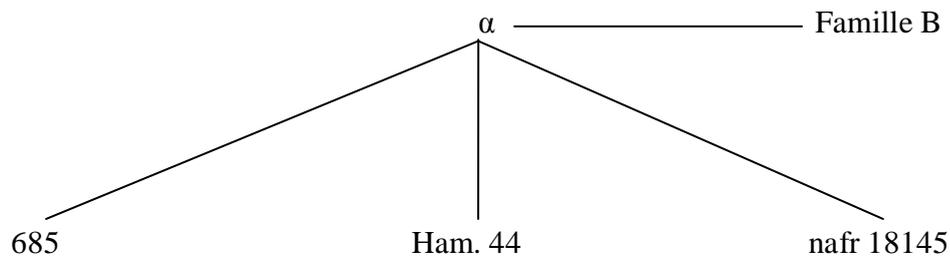
Chapitres	Ham. 44	Autres manuscrits
1	Et fist tant ycellui Aristote que Alixandre eût en sa sujection toutes terres par le bon conseil qu'il donna et que toutes personnes obeÿrent a luy.	Et tant que ledit Aristote vesqui, Alixandre, par le bon conseil d'Aristote subjuga toutes terres et eût victoire contre tous et acquist la seigneurie de tout le monde et par toutes terres ala a la renomme de luy. Et toutes nations du monde furent soubmises a son commandement, mesmement ceulx de Perse et d'Arabe ; ne ne furent gens qui ozassent resister contre lui ne en dit ne en fait.
16	Et par ainsi sont racontees et loués par tout le royaume, cités et chasteaulx et villes les bonnes euvres de la sapience du roy. Et ainsi le peuple instruit ses enfans a porter honneur et reverence avecques toutes obeïssance au roy.	Et par ainsi sont par les terres et citéz racontees les bonnes euvres et sagesse du roy. Et ainsi sont les enfans, dés leur enfance, endoctrinéz en l'amour, honneur, reverence, obeïssance et cremeur du roy. Et est publiee par tout le royaume la bonne renommee du roy en secret et en appert.
23	D'autre part, soyez prudons et ayme Dieu et justice et ung homme de telle condicion ordonne au gouvernement de tes subgiéz et qu'il sache parler la langue du païs.	D'autre part, tu dois eslire ung homme qui soit preudoms et qui aime Dieu et justice et qu'il sache la langue de tes subgetz.
24	Car en temps de fortune et de cherté, tu dois secourir a tes subgiéz et distribuer et departir par toutes tes citéz, villes et chasteaulx les bonnes et sages provisions que tu auras faictes.	Car en temps de famine, tu dois soubvenir a tes subgetz et secourir et dois ouvrir tes greniers et publier par ton royaume et les grains et les aultres vitailles que tu as assemblees et gardees.
29	Qu'ilz soient congnoissans de la qualité et matiere des choses.	Et qu'ilz soient telz qu'ilz sachent et qu'ilz congnoissent la qualité et la nature des choses.
30	Touttefois, se tu la pues, savoir plus sagement et plus legierement, le pourras porter. Et aussi puet estre que a l'aide de Dieu, tu le escheveras ou par une maniere ou par autre. Et se tu ne le puez achever, touttefois tu le recevras patiamment sans toy troubler ou grever. Et maintenant t'en diray ung cler exemple.	Touttefois, si le puet savoir plus sagement et plus legierement, la porras porter et passer ; ainsy, par une maniere ou par aultre, escheveras la chose. Car, dés lors que tu scéz la chose qui te est a avenir, tu la reçoiz plus attempeement et plus sagement sans toy troubler ou grever. Et voy cy l'exemple.
32	Il se doit efforcier de faire ce qui appartient pour avoir la santé.	Il se doit efforcier de faire ce qui appartient a durer et vivre longuement.
33	Et saches que le corps de l'omme est nourry de viandes qu'il prend. C'estassavoir de boire et de menger, lesquelles viandes sont converties en char et en sang par la chaleur naturelle.	Et sache que les corps des hommes sont nourry des viandes et des buvrages, lesquels s'en amendrissent au corps pour la chaleur naturelle.

Quelques variantes et ajouts sont spécifiques à Ham. 44. Ils témoignent d'une certaine originalité du copiste qui propose des synonymes par rapport aux autres témoins. Les exemples suivants ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Chapitres	Ham. 44	Autres manuscrits
20	Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin trop chaulx et te garde d'en prendre autrement excessivement.	Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et faingz que tu as trop chault pour boire.
27	L'un est a la dextre et l'autre a la senestre qui a toutes heures sont avec toy.	L'un est a ta dextre et l'autre a senestre qui tousjours gardent et scevent tes euvres.
28	Ainsi esmouveras les clerks a toy louer et a mettre en escript toutes les bonnes euvres et beaulx faiz que tu feras.	Ainsi essaulceras les clers et les esmouveras a toy loer et a mettre en beaux escripts toy et tes euvres.

- 37 Ou regard de beaux vestemens et de Au regart de la beauté des robes.
belles robes.
- 38 C'estassavoir de toy esbatre ung pou a C'estassavoir en chevauchant.
cheval.
- 42 Dont s'ensuivent plusieurs maladies. Et de ce sont engendrees plusieurs maladies.

Ces particularités ne changent pas la place de ce manuscrit dans le stemma. Le stemma de la partie haute de la branche α reste le suivant :



2- 4. 2. 1. 7. *Le cas de 685 :*

L'étude du manuscrit 685 suppose qu'il a été copié sur un manuscrit perdu. Un exemple parmi d'autres justifie cette position. Une confusion au chapitre 62 est en effet spécifique à ce témoin.

ainsi comme une belle robe *nafr 18145, Ham. 44, Ham. 46, nafr 18219, W. 308]* rose 685]
honneur le corps du roy

Cette erreur pourrait de plus laisser entendre que les manuscrits de la branche basse ne peuvent pas venir de 685.

2- 4. 2. 1. 8. *Origine d'Ham. 44 :*

Le haut et le bas du stemma dévolus à cette sous-famille de C sont maintenant connus. Il nous reste à déterminer le lien entre les manuscrits et les deux parties de ce stemma.

Il est peu probable que les manuscrits Ham. 46, W. 308 et nafr 18219 émanent de nafr 18145. Ses variantes spécifiques le rapprochent de la famille B et aucune n'a été conservée dans nos autres témoins.

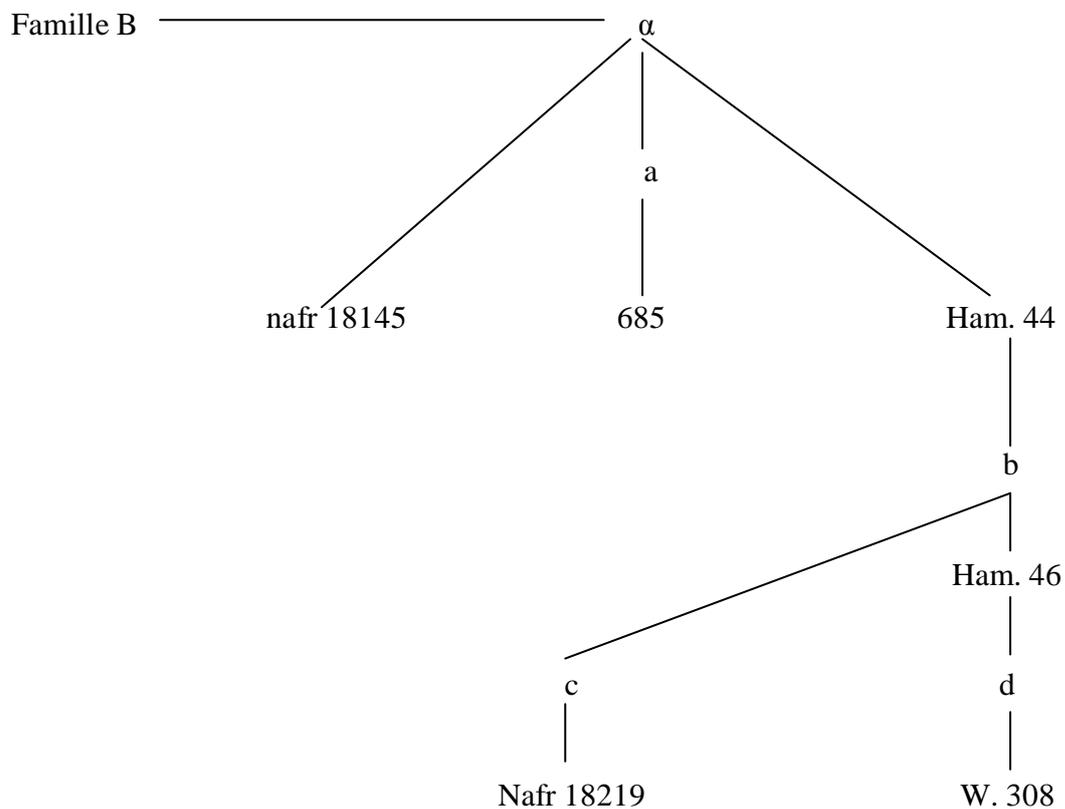
À la confusion *robe / rose* s'ajoute l'exemple suivant qui pourrait inciter à rapprocher nos trois manuscrits d'Ham. 44.

Chap. 5 : Dieu qui ses richesses donne et eslargist habondamment l'ame des sages nafr 18145, W. 308, nafr 18219] la vie des sages *Ham. 44, Ham. 46]* l'ame de ses subgetz 685]

La corruption de « *l'ame* » par « *la vie* » est tout à fait envisageable et très crédible. Mais, le phénomène inverse est également plausible. En revanche, il est difficile d'envisager que la leçon de 685 « *l'ame des subgetz* » ait pu donner une lecture corrompue « *l'ame / la vie des sages* ». Si la

première confusion issue d'une lecture erronée de la triple barre du « *m* » en « *vi* » est fréquente dans la transmission, nous voyons mal comment « *subgetz* » pourrait donner « *sages* ». Bien que cette possibilité ne puisse être totalement exclue et que cet exemple ne soit pas tout-à-fait suffisant pour interdire à 685 de fonder la branche basse, un faisceau d'indices fait pencher la balance du côté d'Ham. 44. D'autres exemples confirment en effet notre hypothèse. Toutefois, les particularités d'Ham. 44 que nous avons soulignées plus haut interdisent de penser qu'une filiation directe à partir de ce manuscrit existe jusqu'aux témoins de la branche basse. Le manuscrit intermédiaire « *b* » trouve ici toute sa force et permet de relier la branche haute et la branche basse. Nous touchons ici les limites de l'étude des différences textuelles et devons humblement rester prudent dans nos conclusions.

Notre stemma sera donc le suivant pour ces six manuscrits.



2- 4. 2. 2. La branche β :

Cette branche se compose de six manuscrits : BnF Rothschild 2755, BnF fr. 1958, Arsenal 3190, BnF nafr. 4951, Princeton Univ. Lib. Garrett 130 et Chantilly Condé 686. La partie basse de cette branche, la plus corrompue, est constituée des manuscrits Rot, Ars et 1958.

2- 4. 2. 2. 1. *La famille Rot, Ars, 1958 :*

Outre la parenté externe entre ces trois manuscrits qui sont les seuls à contenir, en sus du *Secret des Secrets*, les *Disticha Catonis* dans la traduction de Jean Lefèvre, l'analyse des textes montre un rapport étroit. Un relevé d'une centaine d'omissions et de variantes propres à ces trois témoins le prouve.

Omissions communes à						
Rot / 1958 / Ars		Rot / 1958		1958 / Ars		Rot / Ars
76		11		4		1
Variantes spécifiques à						
Rot / 1958 / Ars	1958 / Ars	Rot / 1958	Rot / Ars	Rot	Ars	1958
167	52	9	7	69	14	4

Les omissions et les variantes mettent en évidence le lien évident qui unit ces trois manuscrits par rapport aux autres. Les variantes spécifiques permettent également de souligner d'une part la parenté de 1958 et Ars, d'autre part la particularité de Rot. Les omissions communes à Rot et 1958 nous paraissent insuffisantes pour rechercher dans l'immédiat un rapport entre ces deux manuscrits dans la mesure où la quasi totalité (8 sur 11) provient du chapitre final sur la physiognomonie, très fluctuant dans l'ensemble de nos témoins.

La multiplication des leçons communes à 1958 et Ars permet de penser que l'un a sans doute été copié sur l'autre. Quelques indices laissent supposer la postériorité du manuscrit Ars.

Exemples	Chapitres	Autres témoins	Rot	1958	Ars
1	4	ne lieu ne temple	ne lieu ne temple	ne veü temple	ne veü temple
2	5	Et se les subgiéz regnent, gouverneur gouvernement	Et se les subgiéz le regnent, / gouvernement	Et se les subgiéz le regnent longuement	Et se les subgiéz regnent longuement
3	6	les Persiens / Persians	Parsiens	Parsiens	Pharisiens
4	23	par ta bonté	pour ta bonté	pour la doubte	pour la doubte
5	26	les faiz de tes peres / predecesseurs / parens	les faiz des portes /	les faiz des portes	les faiz des poetes
6	51	Tu auras vomy sans violence / sans voulenté	Tu auras vomy volentiers	Tu auras vomy sans volenters	Tu auras vomy volentiers
7	54	empeschement	par especial	especiallement	especiallement
8	61	il avoit aucuns sages herbergiéz	il avoit aucuns sages logiéz	il avoit aucuns sages abregiéz	il avoit aucuns sages aubergiés

- Seul l'exemple 8 permet de dire qu'Ars est proche des autres témoins. Cependant, si cela est vrai du point de vue sémantique, du point de vue graphique, 1958 est plus proche. La mauvaise lecture « *herbergiéz* » / « *abrégiéz* » est aisée à comprendre. Une hypothèse plausible serait que le copiste d'Ars a corrigé ce qu'il a bien jugé comme faute de lecture pour restituer un sens au texte.
- L'exemple 5 fonctionne de la même façon. La leçon la plus fréquente « *peres* » a certainement été mal lue (« *portes* ») et le copiste d'Ars a corrigé ce qu'il jugeait – à raison – être une mauvaise lecture ; la correction la plus proche pour restituer à la fois une faute de lecture et une compatibilité sémantique étant « *poetes* ». Le raisonnement inverse visant à faire d'Ars le modèle de 1958 ne tient pas.
- Dans l'exemple 3, le passage de « *Persiens* » à « *Pharisiens* » ne peut se comprendre que par la lecture d'un manuscrit proposant « *Persians* ».
- L'exemple 6 vient confirmer notre hypothèse. L'expression « *sans voulenters* » (1958) ne peut être issue que d'un manuscrit proposant « *sans voulenté* » (lecture déjà erronée de « *sans violence* »). La suppression de la préposition s'explique par un copiste qui réfléchit au sens du texte et qui, ne sachant pas si « *voulenters* » signifie « *volonté* » ou « *volontiers* », choisit la seconde hypothèse et corrompt de nouveau le texte. Une dizaine d'autres variantes est spécifique à Ars et permet le même raisonnement.

Ces exemples tendent à prouver que le manuscrit Ars semble avoir été copié sur 1958.

Pour ce qui est des variantes trouvées uniquement dans Rot, elles interdisent de penser que ce manuscrit est le support des deux autres ; de même il n'a pas pu être copié directement sur 1958 ou Ars comme le montrent ces quelques exemples :

Chap. 5 : estre destups Rot] de corps 1958, Ars]

Chap. 21 : et si ainsi ne le faiz, tu ne seras pas bien du peuple Rot] et autrement, il n'est pas bien du peuple 1958, Ars]

Chap. 29 : saoulés Rot] souillés 1958, Ars]

Chap. 42 : sechent les humeurs Rot] humanités 1958, Ars]

Chap. 46 : lesquelles on appelle Rot] s'appellent 1958, Ars]

Chap. 56 : genitons Rot] couillons 1958, Ars] Initialement, le copiste de Rot avait écrit autre chose ; le parchemin a été gratté pour substituer « genitons. »

En revanche, les exemples 1, 2, 4 du tableau précédent montrent des similitudes entre Rot et les autres témoins. Il ne dérive donc pas immédiatement de 1958 et Ars. L'exemple 7 prouve de nouveau la parenté de Rot et des deux autres témoins. Un manuscrit intermédiaire est donc à supposer. Les exemples suivants le confirment :

Chapitres	Autres témoins	Rot	1958	Ars
48	Les oiseaulx serchent les chaulx païs, les bestes demandent les cavernes.	Les oiseaulx cessent de chanter, les challeurs puis refroidissent, les demandent habiter en cavernes.	Les oiseaux se cessent de chanter, les chaux pins refroidissent, les bestes demandent les cavernes.	Les oyseaulx se cessent de chanter, les chaux pins refroidissent, les bestes demandent les cavernes.
65	<i>Omission.</i>	Mais raison qui est en moy domine ma complexion en laquelle estoient touz iceulx vices.	Mais y a raison qui domine par dessus.	Mais y a raison qui donne par dessus

Dans le premier exemple, il faut nécessairement un manuscrit intermédiaire pour expliquer le passage de « *les chaulx païs* » à « *les chaux pins refroidissent* ». L'ajout du verbe ne peut être issu que de la lecture d'un manuscrit contenant un mot proche. Le second exemple prouve la même chose dans la mesure où l'explication du caractère d'Hippocrate (la raison est plus forte que les caractères innés) n'apparaît que dans nos trois témoins et dans le *Secretum Secretorum*. Or, ce passage ne se comprend pleinement que grâce à cette explication. Il existe donc un manuscrit intermédiaire, proche du texte latin. Nous l'appellerons « f ». Toutefois, la multiplicité des fautes qui corrompent le sens du texte nous empêche de choisir l'un de ces trois témoins comme manuscrit de base. En voici quelques exemples :

Chap. 37 : frote tes dens d'aucune escorce qui soit de douce Rot, 1958, Ars] d'amere saveur

Chap. 42 : seche les humeurs Rot] humanités 1958, Ars] humidités

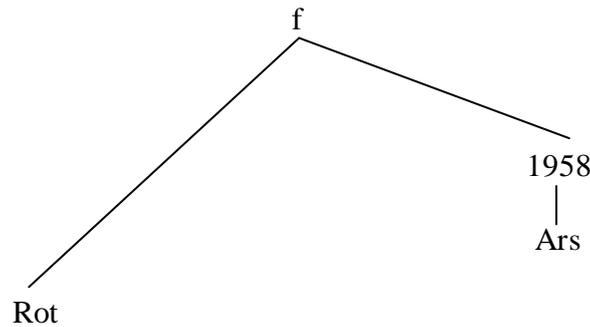
Chap. 42 : la vertu de l'estomac empire ; si est fort Rot, 1958, Ars] foible a digerer la viande

Chap. 56 : vin passé Rot, 1958, Ars] unes passes

Chap. 59 : le vin assauvactist Rot] asaimagist 1958, Ars] affoiblist la chaleur

Chap. 58 : qu'elle ne boide Rot] boidet 1958] bonbdeïst Ars] n'abonde / n'abite point en fumositéz

Ces trois manuscrits appartiennent donc à la partie basse de la branche β ; nous pouvons les disposer dans le stemma suivant et désormais étudier les rapports qu'ils entretiennent avec Gar, nafr 4951, et 686.

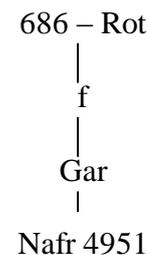
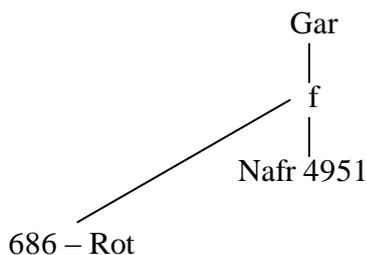


2- 4. 2. 2. 2. Liens entre la branche basse β et le groupe Gar. / 686 / nafr 4951 :

Les trois manuscrits de la branche basse présentent un certain nombre d'omissions communes et spécifiques. Ce point commun permet de les rapprocher. L'étude des variantes permet de cibler le rapprochement avec Rot et d'exclure 1958 et Ars. Nous avons retenu pour notre analyse les points nodaux suivants.

Exemples	Chapitres	686	Gar	Nafr 4951	Rot
1	47	Vin aigre	Ung aignel	Aignel	vinaigre
2	51	Vomy sans voulenté	Vomy sans voulenté	Vomy sans violence	Vomy voulentiers
3	56	Alby aurei ung draines et ... passez	Albi aurei sept dragmes et une passes	Sept dragmes d'un passes	Alby a roy vii drains et une passe
4	64	Folement comme principalement survient en bataille	<i>Omission</i>	Follement en bataille	S'enlevent avec les presumpcieux en bataille entrans

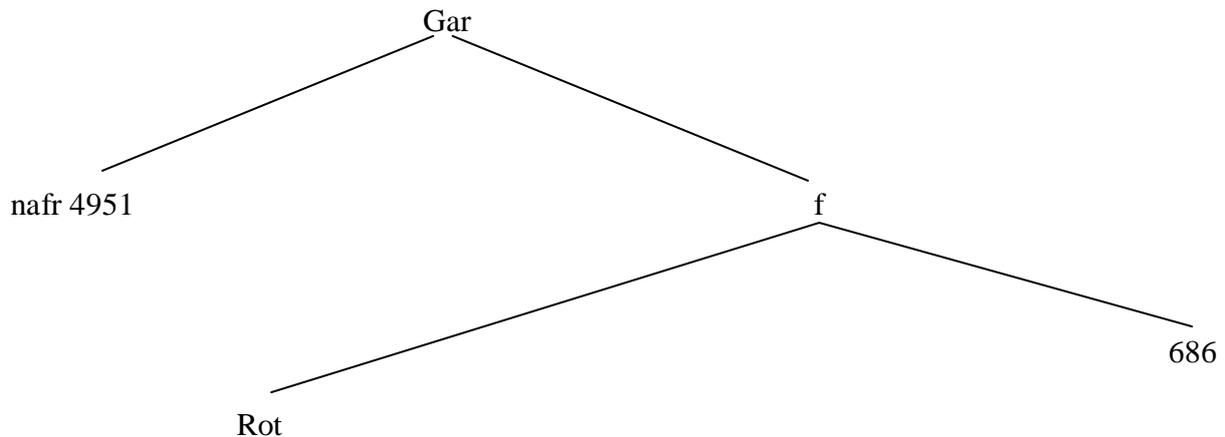
➤ Dans le premier exemple, la confusion entre « aignel » et « vin aigre » suppose une parenté entre 686 / Rot et Gar / nafr 4951. La confusion entre « un » et « vin » est fréquente dans la transmission des manuscrits. Cela suppose que nafr 4951 – qui a supprimé l'article indéfini – vienne de Gar. L'hypothèse inverse, que nous ne pouvons totalement exclure, est rejetée au regard de l'exemple 3 : le texte de nafr 4951 est incomplet. Le passage de 686 / Rot à Gar, ou l'inverse, n'est possible que par le biais d'un texte intermédiaire qui écrit « un » sans « g » final. Deux possibilités s'offrent :



➤ Dans l'exemple 2, 686 et Gar donnent le même texte. Ils ont nécessairement servi de base à Rot qui a fait disparaître la préposition « *sans* » et qui a, de fait, vraisemblablement transformé le nom « *voulté* » en adverbe (« *voultiers* »). L'inverse est improbable : les suppressions de mots sont plus fréquentes que les ajouts. Nafr 4951 doit venir de du couple 686 / Gar car ces trois textes conservent la préposition ; la variante « *violence* » s'explique par une mauvaise lecture du « *t* » en « *c* » fréquente au Moyen Âge. L'hypothèse 2 de l'exemple 1 disparaît donc dans la mesure où Rot est nécessairement copié sur les autres témoins. 686 remonte donc dans le stemma sans qu'il soit possible d'établir pour l'instant s'il vient de nafr 4951 ou l'inverse.

➤ L'exemple 3 permet de préciser les relations entre les manuscrits. L'expression énigmatique « *alby aurei* » commune à 686 et Gar suppose que nafr 4951 et Rot soient postérieurs. Le copiste de 686 laisse un blanc dans le manuscrit avant « *passiez* », ce qui prouve qu'il n'a pas pu lire « *une* » mais que ce mot – ou un terme proche – était présent. Il est donc postérieur à Gar. D'autre part, le passage de « *sept draines* » (Gar) à « *ung draines* » (686) s'explique en deux temps : « *sept* » a d'abord été écrit en chiffres (« *vii* »), de là une mauvaise lecture en « *un* » écrit avec un « *g* » final par la suite pour gommer une éventuelle mauvaise lecture à venir. Le copiste de 686 a commis une hypercorrection. Un manuscrit intermédiaire existe donc entre Gar et 686 d'où dérive Rot. C'est ainsi que nous pouvons expliquer le « *vii draines* » et le maintien de « *une passe* » qui a disparu dans 686. Nafr 4951 dérive de Gar ou d'un témoin commun ; le copiste conserve sept mais supprime ce qu'il ne comprend pas : « *albi aurei* ».

Le stemma suivant rend compte de nos analyses :

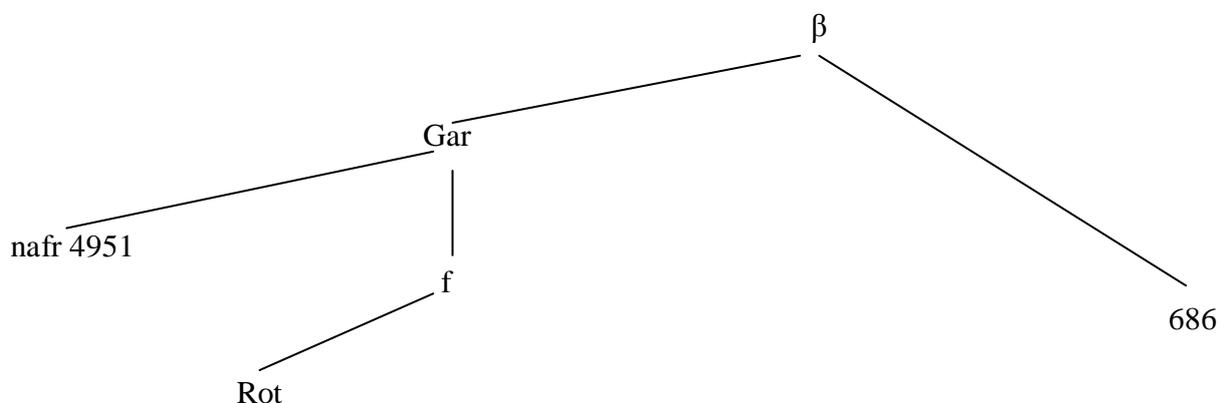


Une trentaine de variantes significatives supplémentaires existent qui ne contredisent pas notre proposition de stemma. Elles peuvent toutefois nous induire à penser que des étapes intermédiaires existent entre Gar et les manuscrits qui en découlent. Ainsi, la transformation de « *niceté* » (Gar) à « *teste* » (nafr 4951, 686) nous paraît trop importante pour ne pas supposer un état intermédiaire du texte.

Deux variantes viennent toutefois contredire nos précédentes observations. Elles empêchent de considérer le stemma comme juste et nous oblige à le complexifier :

Chap. 27 : Et se tu me demandes qu'elle fut la cause de la destruction du royaume d'Ymbre 686] de Nubie Gar, Rot, 1958, Ars] de Libie nafr 4951] et des Assiriens.

Au vu de cet exemple, 686 ne peut venir de Gar, même indirectement. Il faut nécessairement un manuscrit antérieur qui donne « *Ymbre*¹¹⁴ » dont dérivent Gar et 686. Nous proposons la correction suivante :

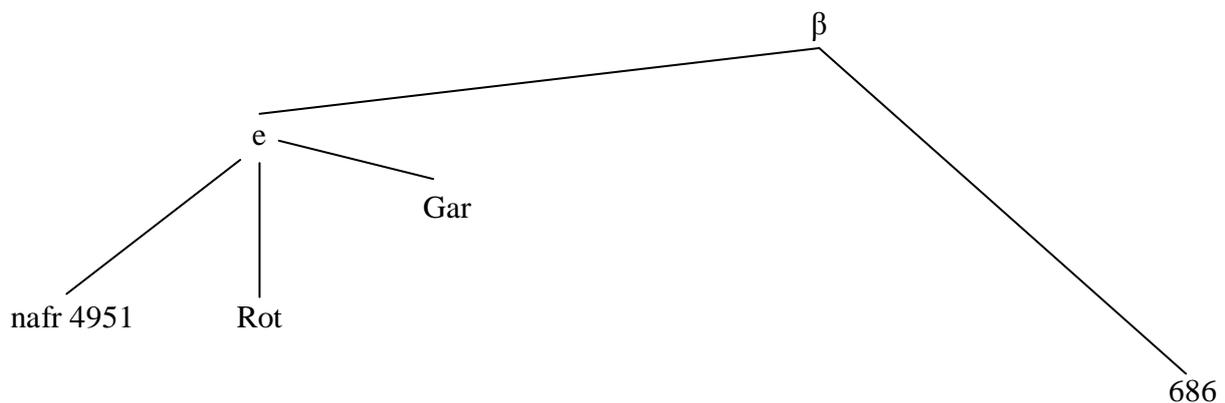


De la même façon, au chapitre 64, une variante donne un texte très corrompu qui permet de préciser l'histoire de la transmission textuelle.

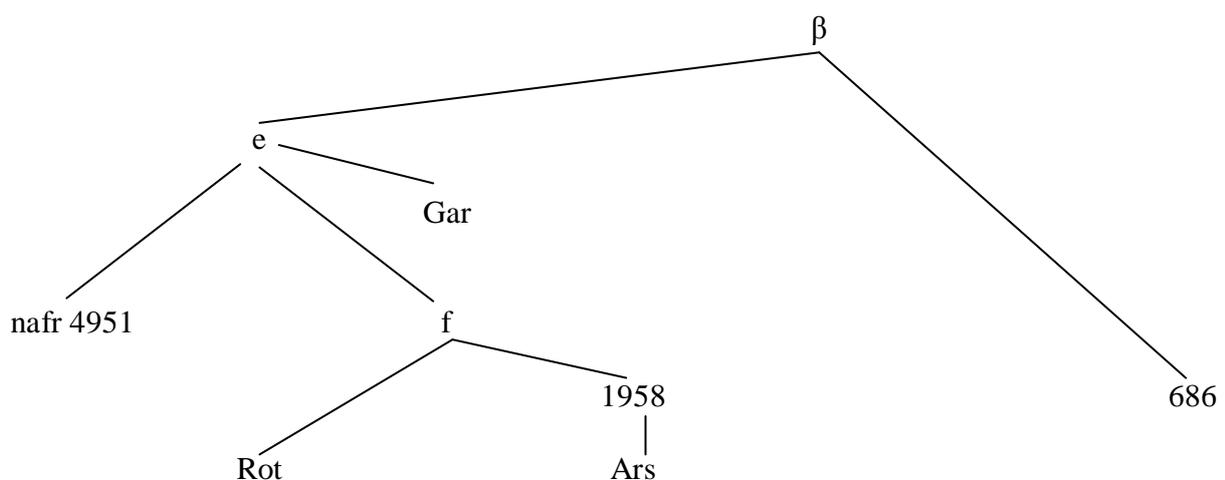
¹¹⁴ Tous les autres manuscrits donnent « *Ymbre* ».

686	Gar	Nafr 4951	Rot
Folement principalement survient en bataille	comme <i>Omission</i>	Follement en bataille	S'enlevent avec les presumpcieux en bataille entrans

La bribe de texte présente chez nafr 4951 se trouve nécessairement dans un manuscrit antérieur. Or, Gar propose une omission. Il faut donc un témoin commun à ces deux manuscrits. Le texte de Rot est, quant à lui, trop éloigné de nafr 4951 pour qu'existe un témoin commun immédiat. Notre stemma se complique donc ; la variante est trop lacunaire pour permettre d'avancer des certitudes. Une hypothèse de transmission proposera le stemma suivant :



Le texte de 1958 donne pour cette variante « *seulement avecques les presumpcieux en bataille entrans* », c'est-à-dire quelque chose de très proche de Rot (la confusion entre « *s'enlevent* » et « *seulement* » est aisément explicable). Il paraît dès lors possible de conclure sur les rapports des manuscrits de la branche β avec le stemma suivant.



2- 4. 2. 3. La branche γ :

La branche γ est constituée du plus grand nombre de manuscrits. Ils comportent peu d'omissions et partagent de nombreuses variantes. L'une d'entre elles doit permettre par la suite de

rapprocher cette branche des deux autres. Le nombre important de témoins ne permet pas des rapprochements immédiats et nous incite à proposer une étude comparative de plusieurs groupes restreints. Les manuscrits à l'origine de chaque groupe seront par la suite comparés.

2- 4. 2. 3. 1 : *La famille 1623, FfI. 33, Oxf, BL 219, BL 16FX, 1087 :*

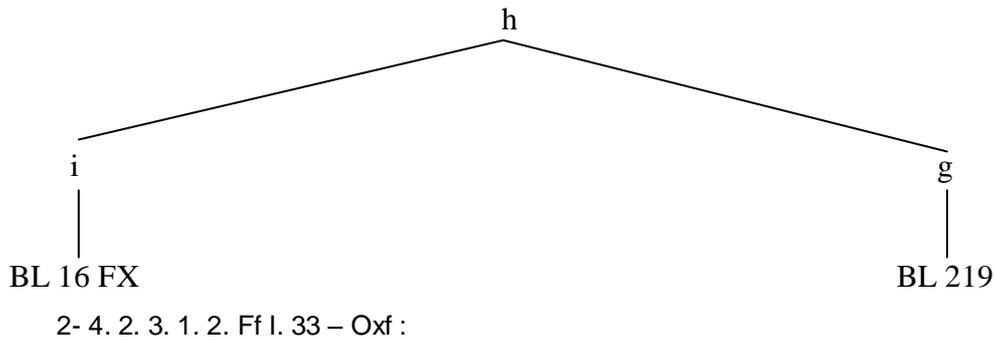
Ces manuscrits proposent une variante qui leur est propre au chapitre « *Du gouvernement du peuple* » (chap. 64) : « *follement comme presumptueux entre en bataille* ». Celle-ci permet de supposer une origine commune. L'examen d'un certain nombre de points nodaux permet de les classer.

2- 4. 2. 3. 1. 1. Parenté de BL 16FX et BL 219 :

Ces deux manuscrits sont très proches, jusqu'à l'orthographe. Quelques rares différences existent. Ainsi, BL 219 omet au chapitre 48 le mot « *septembre* » mais laisse de la place pour ce substantif. Le copiste a probablement eu sous les yeux un manuscrit qu'il n'a pas pu lire à cet endroit. Le texte de BL 16 FX conserve « *septembre* ». Cet exemple tendrait à prouver que BL 16FX fonde BL 219 ou serait le plus proche du manuscrit à l'origine de ces deux témoins, si un élément du chapitre 1 ne venait suggérer l'hypothèse inverse. En effet, dans ce chapitre, à la place de « *verité et loyaulté* », BL 16 FX propose « *rayson et verité avecquez les autres* » et omet un peu plus loin le groupe « *en sa mort* ». Il y a donc nécessairement deux manuscrits intermédiaires qui dérivent d'un manuscrit non fautif. Ces deux témoins ne peuvent être immédiatement reliés.

Quoi qu'il en soit, la variante « *ne leü ne lieu ne temple* » (chap. 4) est manifestement fautive au regard du texte (« *je n'ay sceü (ne leü) ne lieu ne temple* »). L'expression « *ne leü* » paraît incohérente ici et remonte certainement à une répétition fautive¹¹⁵ de « *ne lieu* ». Pour avoir été confronté à ce type de fautes dans nos différents témoins, nous pouvons avancer l'hypothèse d'un manque d'attention du copiste lors du passage d'un folio à un autre. Par conséquent, aucun de ces deux manuscrits ne sera conservé pour établir le texte. Ils pourront toutefois servir dans la *varia lectio*. Enfin, nous choisirons de privilégier BL 219 au regard de l'absence de la fin du chapitre sur la physiognomonie chez BL 16 FX, afin de ne pas surcharger notre appareil critique.

¹¹⁵ Certains manuscrits proposent « *trouvé* », « *ne ouÿ* » ou « *ne veü* ». Une mauvaise lecture est donc ici probable.



Ces deux manuscrits présentent une variante commune qui leur est propre et qui semble un ajout dû à une mauvaise lecture. De fait, ils proviennent certainement d'un même manuscrit.

Chap. 58 : En ycelles yaues sont volentiers coulevres et *Ff I. 33*] serpens *Oxf*], raines et autres bestes.

Les autres manuscrits omettent les coulevres et les serpents. D'autre part, certaines de ces variantes sont propres à ces deux manuscrits mais *Oxf* apparaît comme le moins fautif des deux comme en témoignent les quelques exemples qui suivent.

Chapitres	BL 16 FX	BL 219	Ff I. 33	Oxf
5	infeaulx	infealx	juvenceaux	meseaux
37	L'ame a prins	L'ame pris	Le cueur a pris	L'ame a pris
46	Pouchins, chevraulx, et œfs	Poucins, chevriaux et œfs	Poissons, chevraulx et œufs	Poucins, chevriaux et œfs
46	A vi sepmaines	Au sys	A ce que le temps change	A six
48	sechent	seichent	Se meurent	seschent
51	Sans violence	Sans violence	Aies violetes	Sans violence
53	pulgichiny	pulgichiny	pulgion	pulgichim
56	Aliby auray sept draines et de unes passes	Aliby aurey sept draines et de une passes	Alibi amer sept draines une passes	Alibi aurei sept draines et de une passe

Oxf se rapproche des autres manuscrits dans la plupart des cas alors que *Ff. I. 33* propose des variantes parfois très éloignées. La faute d'*Oxf* « *meseaux* » pour « *infeaulx* » se comprend aisément par une mauvaise lecture des jambages initiaux et une confusion du « *f* » transformé en « *s* » ornemental, le terme « *juvenceaux* » de *Ff. I. 33* est plus difficile à saisir. De même, les variantes « *cueur* » pour « *ame* » et « *aies violetes* » pour « *sans violence* » soulignent la plus forte corruption de *Ff. I. 33*. Celui-ci nous paraît donc devoir être placé plus bas dans le stemma.

Oxf

Ff. I. 33

2- 4. 2. 3. 1. 3. Un manuscrit fortement corrompu, Cambridge Ff. I. 33 :

Si les fautes, très nombreuses et parfois grossières, du manuscrit de Cambridge interdisent de l'utiliser comme manuscrit de base, elles ne sont pas dénuées d'intérêt et peuvent éclairer l'histoire de la transcription et de ces erreurs.

Du point de vue de la structure globale, une importante omission apparaît à partir du chapitre « *Des choses qui engressent le corps* ». Le texte habituel disparaît pendant deux chapitres et demi ; il reprend au milieu du chapitre « *De la seconde partie du corps* ». Une cinquantaine de lignes manque ce qui correspond à peu près, dans ce manuscrit, à un folio. Au chapitre « *De la quarte partie du corps* », le copiste fait suivre le passage omis au texte habituel. Deux hypothèses sont possibles : soit il existait une erreur dans la reliure du manuscrit de base, soit le copiste a tourné deux folios d'un coup et s'étant rendu compte de son erreur, il a copié le texte manquant dès qu'il l'a pu. Les nombreuses fautes de copies et étourderies dans le manuscrit nous font pencher vers la seconde hypothèse. À de très nombreuses reprises en effet, le copiste oublie des mots et les ajoute sur la ligne supérieure.

Les fautes de copies sont d'autres part innombrables : « *juvenceaux* » / « *infeaulx* » (chap. 5), « *au nombre des mauvaiz saiges* » / « *au nombre des mauvaiz. Sachez* » (chap. 27), « *de la differance du roy* » / « *de la differance d'astronomie* » (chap. 30), « *le cueur a pris* » / « *l'ame a pris* » (chap. 37), « *poissons* » / « *poucins* » (chap. 46), « *aies violetes* » / « *sans violence* » (chap. 51), « *par alti que* » / « *paralitique* » (chap. 52), « *gouvernement du paÿs* » / « *gouvernement du pis* » (chap. 55).

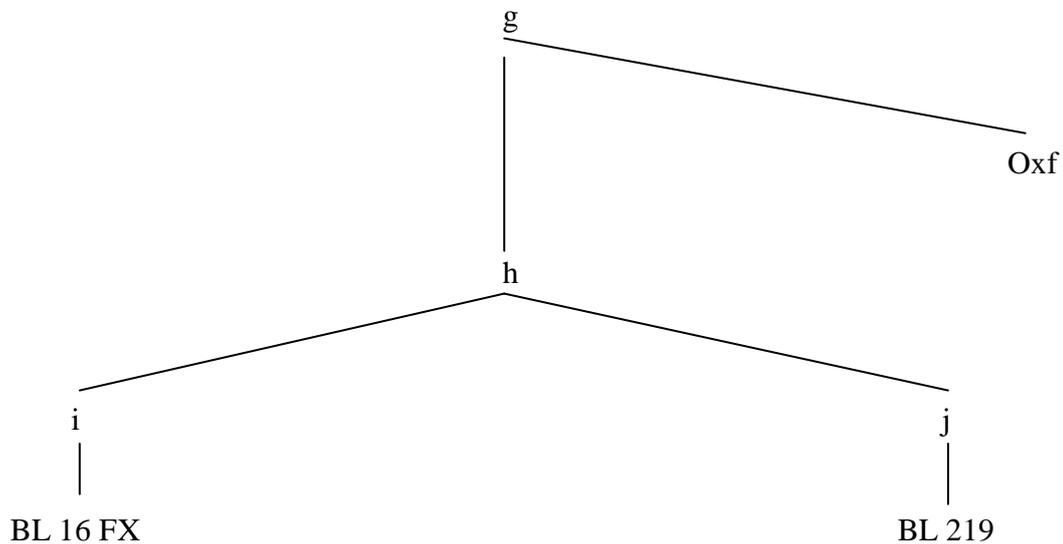
Dans l'optique d'éditer le *Secret des Secrets*, le manuscrit de Cambridge ne peut fournir un texte fiable. En revanche, l'étude des variantes qu'il propose n'est d'autant pas négligeable que ce manuscrit a été effectivement lu, notamment par John Shirley († 1456) qui l'a probablement utilisé pour sa rédaction du *The Gouvernaunce of Kynges and of Prynces*, traduction anglaise du *Secret des Secrets*.

2- 4. 2. 3. 1. 4. Oxf – BL 16 FX – BL 219 :

L'étude des variantes ne nous permet pas d'affirmer avec certitude quel manuscrit est plus fautif. De fait, nous choisissons de les laisser côte-à-côte dans notre stemma et de les faire dériver d'un manuscrit commun qui serait moins fautif. Aucun lien ne nous permet d'établir une parenté

certaine. Les méandres de la diffusion sont trop importants et supposent un grand nombre d'étapes intermédiaires qu'il est pour l'instant impossible de rétablir. Nous ne pouvons que proposer dans l'immédiat un stemma très hypothétique.

Nous devons supposer un manuscrit antérieur à Oxf et BL 16 FX dans la mesure où ceux-ci sont fautifs (« *harioles* » – « *larioles* » pour « *carroles* ») et ont nécessairement été copiés sur un témoin proposant un état du texte correct. Davantage d'omissions se trouvent par ailleurs dans BL 16 FX. Qui plus est, la faute que nous avons supposé auparavant (« *ne leü* ») est absente d'Oxf. De ce fait, nous placerons BL 16 FX et BL 219 plus bas dans notre stemma. L'étude des variantes ne nous permet pas de déterminer avec précision les rapports d'Oxf et des deux autres témoins. Les corruptions de ce manuscrit ne peuvent donc qu'aller de pair avec un manuscrit perdu.

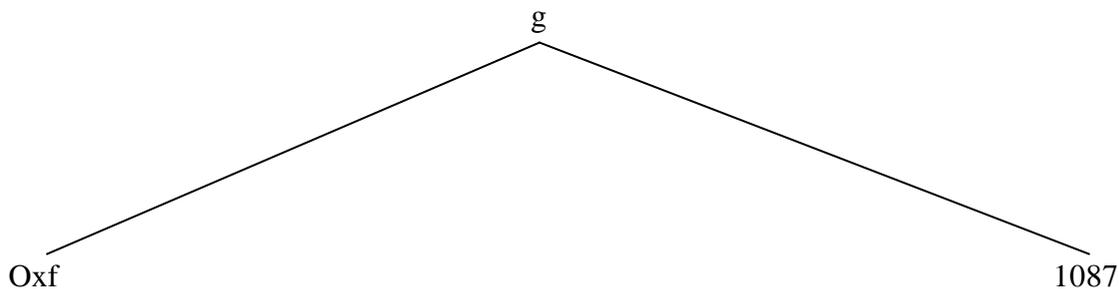


2- 4. 2. 3. 1. 5. Le groupe 1087 – Oxf :

Ces deux témoins sont très proches. Il est peu aisé de définir lequel fonde l'autre. Le tableau suivant met en lumière les variantes de chaque manuscrit. Il y a à peu près autant d'expressions fautives dans l'un que dans l'autre.

Chapitres	1087	Oxf
46	a vi sepmaines	A six
46	Carioles	Laroles
48	Septembre	Om.
59	Cuire	Euvrés
59	Seür	Pur
60	d'unes espisses	d'une passe
61	cheval	gal larges
61	petit roy	Ructes
64	brune	Bonne

Le manuscrit d'Oxford omet le chapitre 36 « *les signes pour congnoistre l'estomac* » ainsi que la table des matières initiales. Dans le chapitre sur la physiognomonie, le manuscrit 1087 omet quelques passages présents dans Oxf. Ces omissions pourraient laisser supposer la postériorité de ce manuscrit. Il se peut également que ces deux témoins dérivent d'un manuscrit commun. C'est vers cette solution qu'il convient de s'orienter car l'examen des variantes ne peut confirmer avec certitude la première hypothèse. Nous placerons donc ces deux manuscrits côte à côte dans le stemma.



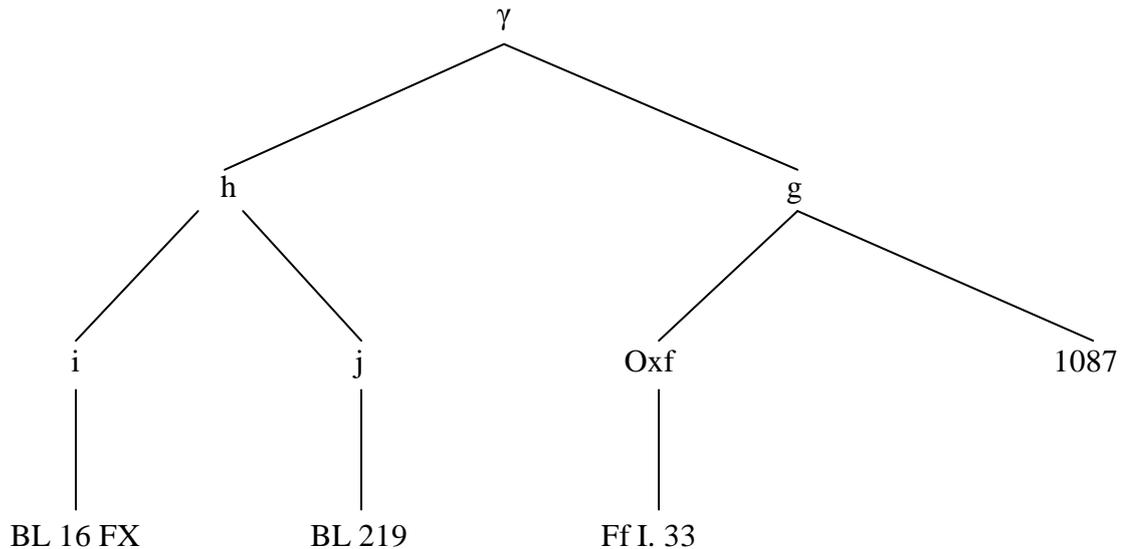
2- 4. 2. 3. 1. 6. Liens entre 1087 – Oxf et BL 16 FX – BL 219 :

Les deux groupes sont assez proches mais semblent provenir de manuscrits différents. Nous pourrions les faire cohabiter sans lien immédiat. Toutefois, une analyse de certaines variantes permet de préciser les relations entre ces quatre témoins et notamment de rapprocher BL 16 FX de 1087. Le tableau suivant fournit quelques exemples pour élaborer cette hypothèse.

Exemples	Chapitres	1087	Oxf	BL 16 FX	BL 219
1	46	a vi sepmaines	A six	A vi sepmaines	Au sys
2	48	septembre	<i>omission</i>	<i>omission</i>	<i>omission</i> (place laissée)
3	59	cuire	euvrés	cuire	curre
4	59	seür	pur	seür	seür
5	60	d'unes espisses	d'une passe	De vin d'une passe	de unes passes
6	61	l'ueil est conseil	L'ueil est conseil	<i>omission</i>	l'ueil est conseil
7	61	Cheval	gal larges	gal	gal
8	61	petit roy	ructes	ratel	rutel
9	61	Niceptéz	nicheté	<i>omission</i>	mætee
10	64	Brune	Bonne	brune	brune

- Les exemples 1, 3, 4 et 10 rapprochent 1087 et BL 16 FX. L'exemple 1 est spécifique à nos deux témoins.
- Les omissions qui se trouvent que dans BL 16 FX interdisent de penser que 1087 est postérieur.
- L'exemple 7 laisse supposer qu'un manuscrit intermédiaire entre 1087 et BL 16 FX existe. La lecture « *cheval* » pour « *gal* » est spécifique de 1087. Cependant, Oxf propose un non sens dans le texte avec « *gal larges* ». La corruption est probablement due à un manuscrit antérieur à Oxf et 1087 que n'ont pas forcément suivi BL 16 FX et BL 219.
- Enfin, l'exemple 5 peut s'expliquer de deux façons. Soit le copiste de BL 16 FX a corrigé un manuscrit donnant la bonne leçon de « *vin* » et a corrompu le texte, soit il a, dans un premier temps, mal lu « *d'une* » et s'est repris par la suite. Un rapprochement peut être fait avec 1087 qui ajoute les lettres « *es* » pour tenter de redonner du sens à son texte après avoir visiblement eu du mal à lire son manuscrit.

Ces exemples soulignent dans l'ensemble le lien entre 1087 et BL 16 FX. Cependant, ils ne sont pas assez probants pour préciser davantage leur relation : des manuscrits perdus existent nécessairement. De fait, notre stemma ne pourra pas être affiné. Il demeurera le suivant avec l'ajout de 1087.



2- 4. 2. 3. 1. 7. Place de Vat :

Le manuscrit du Vatican entretient de nombreux rapports avec les manuscrits dérivant de « *h* ». Nous avons relevé plus d'une dizaine de variantes spécifiques à ces deux témoins. Une étude précise des variantes met en avant qu'il dérive de BL 16 FX (« *havrilla* » / « *carioles* », « *l'omme a prins* » / « *l'ame a prins* »...).

2- 4. 2. 3. 1. 8. Place de 1623 :

Il est très difficile de rapprocher ce manuscrit des témoins précédents. Les passages utilisés habituellement et qui posent problème aux copistes sont souvent omis. Le manuscrit 1623 se caractérise par une importante omission au début du texte qui l'empêche de fournir notre manuscrit de base. L'analyse des variantes ne permet de formuler qu'un jugement prudent visant à le rapprocher d'Oxf.

2- 4. 2. 3. 2 : Le groupe 10367 – 5028 :

Ces deux manuscrits forment un groupe solidaire par l'absence d'une variante commune aux autres témoins (« *follement comme...* », chap. 64). Ils sont, par ailleurs, plus fautifs. Nous les placerons en bas de notre stemma.

Des variantes sont communes à ces deux témoins ; certaines sont fautives car résultant d'une lecture erronée : « *pipauque* » (chap. 1) pour « *peripatique* », « *ne leü ne lieu ne temple* » (chap. 4) pour « *ne lieu ne temple* », « *saouléz* » (chap. 16) pour « *ennuiés* », « *pigichiny* » (chap. 53) pour « *pulgichini* », « *humble* » / « *humille et sesche* » (chap. 47) pour « *froide et humide* », « *aourneement* » (chap. 62) pour « *ordonnement* »... Ces erreurs sont trop importantes pour que nous puissions conserver ces manuscrits comme textes de base.

Le manuscrit 5028 est, par ailleurs, plus fautif que 10367. Citons deux exemples : il donne « *a libi aurei sept draines* » (chap. 56) et omet la suite de l'expression « *et de une passes* ». Même si ce passage est fortement corrompu dans l'ensemble de nos témoins et que le sens original a disparu, il est significatif d'un état antérieur du texte qui se rapproche du *Secretum Secretorum*. Le second exemple concerne une faute de lecture grossière que les copistes ont tenté d'atténuer. Le texte préconise au printemps de manger des « laitues aigres » appelées « *carroles* ». Nos deux témoins donnent « *lcarioles* » (10367) et « *le arioles* » (5028). Il nous paraît probable que 5028 ait proposé une hypercorrection en essayant de rétablir un déterminant devant un nom commun.

10367
|
5028

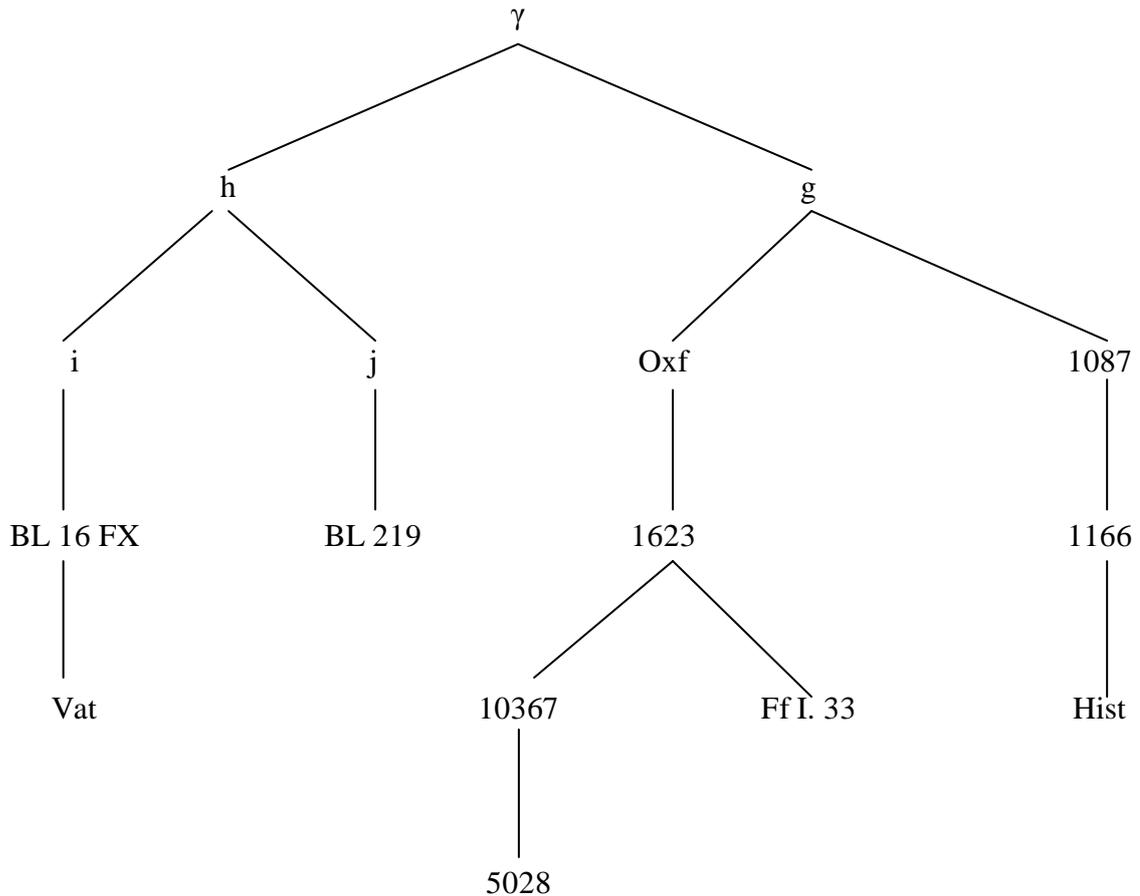
La variante fautive « *ne leü ne lieu ne temple* » (chap. 4) permettrait de rapprocher ces deux manuscrits de BL 16 FX et BL 219. Toutefois, une très importante quantité de variantes est notable dans les mots de liaison qui nous incite à faire dériver ces deux manuscrits de 1623. Une comparaison avec ce témoin met en lumière que le groupe 10367 – 5028 est plus fautif.

2- 4. 2. 3. 3 : Le groupe 1166 – Hist :

Ces deux manuscrits sont à rapprocher de 1087 dont ils sont très proches. Ils semblent avoir entretenu une remarquable proximité comme le suggère notamment l'absence d'initiale à chaque début de chapitre. Toutefois, quelques variantes laissent supposer que 1166 et Hist sont copiés sur 1087.

Chapitres	1087	1166	Hist
48	septembre	<i>Om.</i>	<i>Om.</i>
59	cuire	euvrés	euvrés
59	seür	pur	pur

Toutes nos remarques et nos analyses concernant la branche γ peuvent être synthétisées par le stemma suivant :



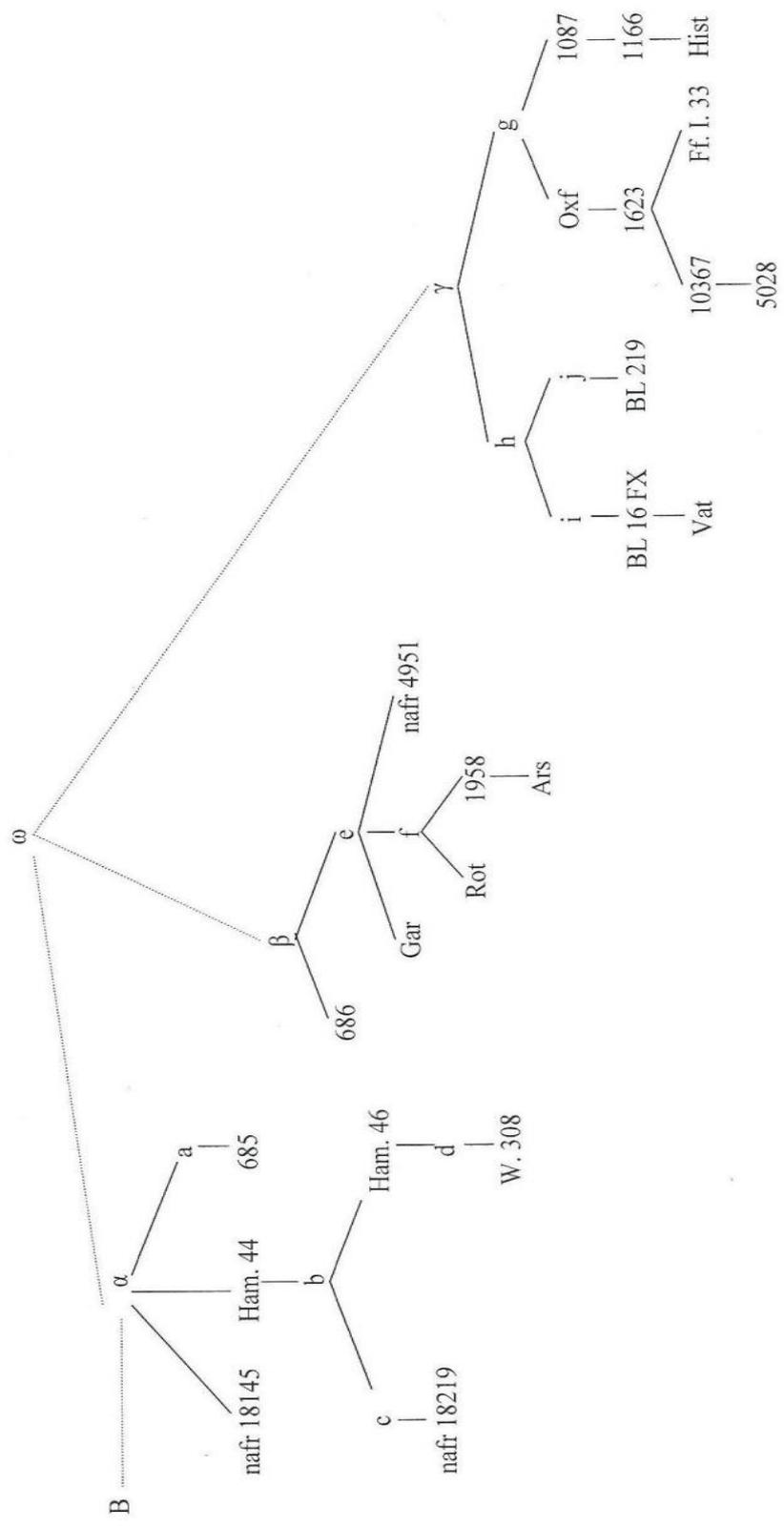
2- 4. 2. 4 : Le cas du manuscrit de Genève :

Le manuscrit de Genève (Bibl. publ. et univ., fr. 179 bis) ne contient qu'un fragment très partiel du *Secret des Secrets* : le chapitre sur la physiognomonie. Si nous devons, de ce fait, évidemment l'exclure de notre choix d'un manuscrit de base, nous avons également choisi de ne pas l'intégrer à notre stemma. L'analyse textuelle du chapitre proposé ne permet pas, en effet, de tirer des conclusions assez assurées pour le relier à l'une de nos trois branches. C'est pourquoi, nous renonçons à le faire apparaître dans le stemma et dans les variantes.

2- 4. 2. 5 : Rapport entre les branches α, β et γ :

L'analyse des différences textuelles de nos vingt-quatre témoins met en avant trois groupes de manuscrits. Un rapport entre ceux-ci nous paraît assez ténu. En effet, la faute « *ne leü ne lieu ne temple* » que nous trouvons dans certains manuscrits de la branche γ apparaît également dans les manuscrits 686, nafr 4951, Rot (branche β) ainsi que dans nafr 18145 (branche α). Utiliser cette variante pour relier nos trois stemmas nous amène à supposer de nouveaux manuscrits intermédiaires qui remonteraient à un archétype « ω ». Par ailleurs, les manuscrits de la branche haute α proposent au chapitre 61 la bonne leçon « *conseil est l'ueil* » inversée par la suite en « *l'ueil est conseil* ». Cette transformation entraîne des contresens dans certains témoins. La leçon « *conseil*

est l'ueil » est celle qui correspond au *Secretum Secretorum*. Toutefois, rien ne nous permet de relier plus précisément nos trois branches. La seule précision que nous pouvons apporter au stemma concerne la proximité du *Secret des Secrets* avec le texte latin : la branche α est la plus antérieure ; la branche γ la plus lointaine. Nous pouvons donc proposer le stemma suivant. Bien qu'un faisceau d'éléments concorde pour le justifier, les méandres de la transmission sont extrêmement complexes et interdisent d'y lire une vérité absolue. Ce stemma demeure hypothétique mais probable.



2- 4. 3. Choix d'un manuscrit de base :

Dans la famille française C du *Secret des Secrets*, trois branches peuvent être distinguées. Nous ne pouvons, pour le moment, pousser plus avant nos investigations pour préciser les rapports entre ces trois branches d'une part et avec le *Secretum Secretorum* d'autre part. Cette dernière recherche dépasserait le cadre de notre propos et serait certainement vaine au vu du nombre de témoins latins. Nous choisissons par conséquent de relier chacune des branches à un éventuel archétype, appelé « ω », en pointillé afin de signaler le caractère hypothétique de notre conjecture. Chacun des trois groupes de manuscrits que nous avons déterminés possède ses caractéristiques. Il nous faut les commenter afin de choisir un manuscrit de base.

À l'exception des cas où il existe un manuscrit unique ou un manuscrit autographe, l'édition des textes médiévaux est soumise à la recherche du témoin le plus antérieur dans la tradition ou d'un manuscrit présentant un état du texte parmi d'autres, état correct ou particulièrement intéressant. À ce titre, l'édition du *Secré de Secrés* de Jofroi de Waterford et Servais Copale proposée par Jacques Monfrin – et récemment publiée par Yela Schauwecker – à partir du manuscrit unique Bnf fr 1822 présente l'intérêt de mettre en lumière une version remaniée et originale. Il en va de même pour le *Secré de Secréz* anglo-normand de Pierre d'Abernun, texte en vers publié par Olivier Beckerlegge à partir du manuscrit unique BnF fr 25407.

Dans le cas d'une édition comme celle que nous proposons, il est difficile de trouver le manuscrit le plus antérieur dans une tradition française complexe et des originaux latins encore plus labiles. Les manuscrits de la branche α proposent, semble-t-il, le texte le plus ancien mais la plupart de ces témoins se distingue par des singularités qui compliquent le choix d'un manuscrit parmi les autres. Les manuscrits de la branche β viennent ensuite dans l'évolution du texte mais les témoins les plus hauts ne sont pas suffisamment fiables. Enfin, la branche γ est la plus lointaine du texte latin. Un choix est nécessaire, et ne peut être que sujet à débats. Le nôtre vise à proposer un état largement diffusé du *Secret des Secrets* au XV^e siècle. Toutefois, afin de donner une idée des variations textuelles, nous ne souhaitons pas éliminer les textes originaux, singuliers, voire marginaux parmi nos vingt-quatre témoins.

Notre but est de proposer l'édition du texte français le plus diffusé. Dès lors, nous devons nous tourner vers les témoins de la branche γ . Mettre de côté des états différents du *Secret des Secrets* n'est toutefois pas concevable sous peine de trahir une partie du lectorat de la fin du Moyen Âge. Ce serait également négliger un aspect important de la diffusion du *Secret des Secrets* au XV^e siècle – un quart des manuscrits. Enfin, les témoins des branches α et β donnent une idée de l'évolution

du texte depuis le *Secretum Secretorum* jusqu'à l'état ultime du *Secret des Secrets*. Nous conserverons donc certains de ces témoins pour les variantes.

- ✓ Dans la branche γ , aucun texte n'est dénué d'erreurs. Faute de posséder le manuscrit « g », nous nous sommes tourné vers Oxf et 1087, les deux moins fautifs. Nous avons choisi comme manuscrit de base BnF 1087, bien que certains passages du chapitre final soient absents. Il sera corrigé par Oxf et, le cas échéant par BL 16 FX et BL 219¹¹⁶. Le manuscrit 1087 nous paraît moins fautif que le manuscrit d'Oxford et propose par ailleurs des éléments qui supposent un copiste attentif à son texte¹¹⁷. Ceux-ci seront évoqués en notes.
- ✓ Dans la branche β , nous conservons tous les témoins à l'exception d'Ars : chacun propose des spécificités que nous refusons de voir disparaître.
- ✓ Les manuscrits de la branche α , pour la plupart, sont dotés d'une originalité certaine. Chacun aurait pu être édité pour lui-même. Nous les conservons donc. Seul est exclu W. 308, doublet fautif de Ham. 46. Le lecteur pourra se reporter à la transcription de ce manuscrit sur le site du CETM de l'Université de Rennes 2¹¹⁸.
- ✓ Très ponctuellement, nous avons également indiqué telle variante d'un manuscrit exclu lorsque celle-ci nous paraissait particulièrement étonnante et digne d'intérêt.

3- Méthode critique :

3- 1. Le problème du texte édité ?

Nous avons reproduit le texte du manuscrit Paris BnF fr 1087 le plus fidèlement possible¹¹⁹. Des interventions sur le texte nous ont cependant paru nécessaires. C'est pourquoi nous proposons un double apparat critique. En notes de bas de page se trouvent les remarques concernant le manuscrit et les interventions effectuées sur le texte ; en notes de fin, les variantes textuelles.

S'est posé d'autre part le problème de la multiplicité des témoins. Nous avons précédemment justifié le choix de notre manuscrit de base. Afin de proposer une idée précise de ce qui a pu être lu sous le titre *Secret des Secrets* au XV^e siècle, nous avons souhaité conserver un grand nombre de

¹¹⁶ À de rares moments, les corrections sont faites à partir d'un autre manuscrit quand le texte était manifestement corrompu. Les corrections à partir de 1166 soulignent l'aspect artificiel d'un stemma mais enrichissent les discussions. Parfois, les corrections sont de notre main.

¹¹⁷ Quelques ratures (« *l'arme* », « *rose robe* ») montrent notamment que le travail de copie a été de pair avec une lecture souvent attentive du texte.

¹¹⁸ www.sites.univ-rennes2.fr/celam/cetm/S2.htm

¹¹⁹ Les quelques cas de lectures difficiles dans des manuscrits sont indiqués entre crochets avec la mention « *lect. diff.* »

manuscrits pour établir les variantes textuelles. Ce choix d'utiliser quinze témoins sur vingt-quatre a mis en évidence que même le manuscrit de base comportait des erreurs, parfois uniques. L'absence de ces erreurs, notamment dans les manuscrits situés plus bas dans le stemma pose problème. Elle suppose :

1. Des phénomènes d'hypercorrection dans les manuscrits non fautifs censés avoir pour modèle 1087.
2. Un stemma nécessairement incomplet, dans lequel manqueraient un ou plusieurs manuscrits intermédiaires en aval de 1087.

L'éditeur doit faire des choix, parfois discutables. Notre travail propose l'édition de la version française du *Secret des Secrets*, la plus diffusée à la fin du Moyen Âge. Chaque branche de notre stemma renvoie à un état plus ou moins proche du *Secretum Secretorum* et nous sommes parvenu à définir la place de chaque branche dans une chronologie de la copie du texte. Le problème posé alors est de savoir quel texte choisir. Nous sommes resté sur notre idée de départ : éditer le texte le plus diffusé, y compris dans la branche choisie. C'est donc le *Secret des Secrets* le plus lointain du *Secretum Secretorum* qui est proposé. Cela ne va pas sans soulever des problèmes d'édition. En effet, notre texte est le plus corrompu par rapport au texte latin, mais le plus lu en français. Certains passages disent donc autre chose, voire le contraire du *Secretum Secretorum*¹²⁰. Il nous a donc fallu jongler entre fidélité au manuscrit et trahison du sens original. Nous avons déjà précisé que notre édition se propose de donner à lire un texte effectivement lu au XV^e siècle, même si celui-ci présente des erreurs. Notre principe a donc été de tenter de fournir un texte intelligible en restant le plus possible fidèle à notre manuscrit de base : découlent de ce choix de surprenants passages où la syntaxe est correcte mais la logique vacille¹²¹. La multiplicité des variantes permettra au lecteur de comparer le texte proposé avec les manuscrits qui s'éloignent le moins de la traduction latine. Avant de justifier nos choix concernant les omissions, les corrections et les variantes, nous avons donc fait les choix généraux suivants :

1. Nous avons corrigé le texte toutes les fois qu'une faute semblait évidente, gênait sa compréhension ou le rendait inintelligible. Ce qui est de notre main est indiqué en notes de bas de page avec les remarques sur le manuscrit.

¹²⁰ Au chapitre « *De la justice du roy* » par exemple, « *l'œil est conseil* » remplace « *consilium est oculum* ».

¹²¹ Par exemple, la plupart des manuscrits propose au roi de s'ébattre avec ses « *privés et feaulx* ». La leçon de notre manuscrit « *princes et feaulx* » n'est pas inintelligible bien que surprenante. Elle est conservée.

2. Nous avons supprimé les répétitions et les corrections du copiste mais les avons indiquées en bas de page. D'une manière générale, toutes les remarques concernant le texte du manuscrit qui n'étaient pas des variantes textuelles se retrouvent en notes.

3-2. Omissions :

Nous comblons systématiquement le texte lorsque ce manque gêne la compréhension. Le manuscrit suivi est alors dans la plupart des cas celui d'Oxford qui appartient à la même branche du stemma que notre manuscrit de base. Le cas se pose rarement où aucun manuscrit de la même branche que 1087 ne permet de résoudre l'omission. Celle-ci vient donc d'un manuscrit antérieur. Comme elle doit être résolue, nous utilisons le manuscrit le plus haut dans une des deux autres branches du stemma. Il nous est arrivé d'indiquer plusieurs manuscrits afin de souligner que l'omission était spécifique à la branche de 1087.

Lorsqu'une omission est spécifique à notre manuscrit, elle concerne le plus souvent des termes n'apportant aucune information supplémentaire. C'est pourquoi, nous n'en tenons pas compte. Lorsque l'oubli est significatif et inexplicable (une proposition par exemple) et que les autres manuscrits – notamment ceux qui découlent de 1087 – donnent un texte complet, nous restituons ce court passage.

Le chapitre final sur la physiognomonie est plus problématique. En effet, certains passages assez longs ont disparu uniquement dans notre manuscrit et ceux qui en découlent. Nous les rétablissons donc en suivant le manuscrit d'Oxford, proche de 1087. Il nous a semblé en effet que, même si notre manuscrit est le moins corrompu, ces omissions ne témoignent pas de l'état général du *Secret des Secrets* à la fin du Moyen Âge. En revanche, la fin de l'anecdote d'Hippocrate et Polémon, présente dans le *Secretum Secretorum*, est absente de la quasi-totalité de nos témoins. Bien qu'apparaissant dans quelques rares manuscrits, elle nous a semblé être un ajout postérieur des copistes et ne témoigne pas de l'état le plus diffusé du texte. Elle n'apparaît donc que dans les variantes¹²².

3-3. Corrections :

Dans la plupart des cas, les corrections sont faites à partir du manuscrit d'Oxford, double fidèle de 1087, bien que non choisi car plus fautif. En cas de correction, nous choisissons de conserver

¹²² L'absence de la fin de l'anecdote explique qu'Hippocrate a été capable de dompter sa nature. Le texte que nous proposons est donc nécessairement incomplet mais c'est à cette incomplétude et à ce changement de sens important que le lecteur du XV^e siècle a été confronté. Nous étudions la portée de cette absence dans la troisième partie de notre commentaire.

l'orthographe du manuscrit de base, sauf si celle-ci ne nous est pas connue (cas d'un mot nouveau). En cas d'ajout, c'est l'orthographe du manuscrit choisi qui prime.

D'autre part, nous avons effectué les corrections suivantes :

1. Ajout des numéros de chapitres d'après BnF fr 1166. La plupart des manuscrits numérote les chapitres mais seul le manuscrit choisi ne se trompe pas.
2. Restitution entre crochets de la lettrine initiale de la majorité des chapitres. La lettre est écrite dans la marge mais la lettrine n'a pas été effectuée.
3. Restitution entre crochets d'une ou plusieurs lettres manquantes.

3- 4. Les variantes :

S'il est parfois possible de proposer l'ensemble des variantes pour des textes conservés dans peu de manuscrits, cela est plus difficile dans le cas d'une tradition touffue. Ainsi, le choix est bien souvent fait d'éditer un manuscrit parmi d'autres et de proposer des variantes à partir de quelques témoins. Dans notre cas, fournir l'intégralité des variantes apparaît non seulement comme un travail lourd mais aussi comme une possibilité de décourager un lecteur attentif. Dans le même temps, la transcription du *Secret des Secrets* avec les moyens informatiques actuels permet d'obtenir un texte d'une trentaine de pages. Cette brièveté nous a incité à proposer des variantes proches de l'exhaustivité¹²³. Ce choix est par ailleurs motivé par le fait que nos trois groupes de manuscrits proposent à certains moments des textes parfois sensiblement différents. Il nous a semblé important, d'une part de faire apparaître les divergences de ce qui a certainement été perçu comme un même texte malgré des changements de sens parfois importants, d'autre part de fournir un éventail de variantes suffisamment large pour qu'un lecteur désireux de s'intéresser à tel ou tel témoin puisse le faire. Ainsi, presque tous les écarts par rapport à notre manuscrit de base ont été consignés, y compris une grande majorité des variantes orthographiques. Loin de décourager le lecteur curieux, elles lui permettront, nous l'espérons, de reconstituer tel ou tel témoin et pourront constituer une base de travail lexicale et grammaticale.

¹²³ On pourra se référer au troisième volume des *Conseils pour l'Édition des Textes médiévaux* (p. 79-80) ou aux remarques de Gilles Roussineau dans son article « Réflexions sur les éditions de textes en Moyen Français », (dans *Le moyen français : le Traitement du Texte (Édition, Apparat critique, Glossaire, Traitement électronique)*, actes du IX^e colloque international sur le moyen français, les 29-31 mai 1997, université Marc Bloch, Strasbourg, textes réunis et présentés par Claude Buridant, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p. 5-24). Le choix de l'exhaustivité pose le risque de l'illisibilité. Pourtant, il semble le seul à même de fournir le plus d'éléments utilisables pour les linguistes.

Toutefois, afin de ne pas surcharger un appareil déjà touffu, nous avons écarté certaines variantes. À moins que le sens ne s'en trouve changé, nous ne faisons pas apparaître :

- les mots écrits tantôt en une fois, tantôt en deux (ex. : *c'est assavoir / c'estassavoir*), sauf si le sens s'en trouve changé.
- les inversions dans un groupe de mots.
- les variantes chiffres / lettres.
- la présence ou l'absence de la conjonction de coordination « *et*¹²⁴ ».
- les variantes concernant les noms propres sauf si l'erreur est significative¹²⁵

Nous passons également sous silence les variantes suivantes :

- Pour les adverbes et les prépositions :
 - L'alternance *ainsi / aussi / si*.
 - L'alternance *(tant) que / (tant) comme*.
 - L'alternance de la négation *et ne / ne ne*.
 - L'alternance *ou / au*.
 - Les variantes orthographiques :
 - *donc / doncques / dont*.
 - *si / sy*.
 - *avec / avecques / ovecques / o*.
 - *peu / pou / poi / poy*.
 - *auxquelz / esquelz*.
- Pour les déterminants :
 - L'alternance *cil / cel / cist / cest / ce...*
 - L'apparition ou la suppression de *c'* dans l'expression *c'estassavoir*.
 - La présence ou l'absence de la particule déictique *(i)cil...*

¹²⁴ Quand le « *et* » entraîne un changement de sens, la variante apparaît : la Pucelle Venimeuse est ainsi, selon les manuscrits, nourrie « *de venin de serpents* » ou « *de venin et de serpents* ».

¹²⁵ Les couples « *Alixandre / Alisandre* » et « *Philippe / Phelippe* » ne sont pas signalés contrairement à « *Phisonomias / Philosomias* ».

➤ Pour les pronoms :

- L'alternance *on / l'on / l'en*.
- L'alternance *qui / qu'il*.

Sont en revanche conservées les variantes dont le sens peut nous échapper car, figurant dans des manuscrits, elles ont été effectivement lues et témoignent d'une étape de la transmission du texte et de l'évolution du sens de ce dernier.

3-5. Le traitement du texte :

Nous avons choisi de suivre les usages de lecture modernes en justifiant le texte plutôt qu'en retournant à la ligne à chaque fois que le fait le copiste. Les titres, rubriqués, apparaissent en caractère gras. D'autre part, nous sommes intervenus sur le texte, en suivant les usages des éditeurs de textes médiévaux¹²⁶ pour les éléments suivants :

- ✓ Usage de signes diacritiques.
- ✓ Modification des lettres *i* et *u* en *j* et *v* par analogie avec les graphies du français moderne.
- ✓ Ajout de la cédille au *c* lorsque nécessaire.
- ✓ Majuscules et ponctuation : nous avons conservé les majuscules aux noms propres et en début de phrase. La ponctuation de notre édition se conforme à l'usage moderne.

3-5. 1. La résolution des abréviations¹²⁷ :

Les indications qui suivent servent d'indications, non de doxa. Les abréviations utilisées par le copiste du manuscrit BnF fr. 1087 sont en effet parfois proches les unes des autres, pas toujours exactement les mêmes (et sont parfois difficiles à distinguer), les barres horizontales au-dessus des lettres sont parfois plus longues ou plus courtes... C'est la raison qui nous incite à proposer de façon non exhaustive quelques exemples. Contrairement à d'autres manuscrits, les abréviations sont donc parfois labiles. Le manque d'attention du copiste est une hypothèse probable mais non vérifiable. Elle pourrait s'expliquer par l'évidence de certaines abréviations qui se retrouvent dans nos vingt-quatre témoins et au-delà, très régulièrement dans les manuscrits même antérieurs au XV^e

¹²⁶ Pour le détail des usages préconisés par l'École des Chartes, nous renvoyons au premier fascicule des *Conseils pour l'Édition des Textes médiévaux*, Paris, CTHS, 2005.

¹²⁷ Nous rendons les abréviations par le nom ou la description du signe et utilisons les caractères proposés par le site Theleme de l'École des Chartes (<http://theleme.enc.sorbonne.fr/dico.php>), gardant à l'esprit que seule la lecture du document original donne une idée précise de l'abréviation.

siècle. Enfin, nous émettons l'hypothèse¹²⁸ que le manuscrit a peut-être été écrit sous la dictée, ce qui pourrait entraîner une copie soumise à un rythme, parfois difficile à suivre. Les abréviations auraient alors été négligées. L'écriture de certains folios apparaît en effet très nettement moins travaillée, les lettres beaucoup plus resserrées et les abréviations moins précises.

3- 5. 1. 1. Abréviations par lettre suscrite :

- Le *-me* suscrit remplace *-aume*.

royaume / *roy^{me}* (fol. 5)

- *Aristote* (fol. 2) est abrégé en *Arist^{te}*.

3- 5. 1. 2. Abréviations par signe :

- La conjonction de coordination « *et* » est rendue par un 7 tironien sur la ligne.

des roys et des princes / *des roys 7 des princes* (fol. 1)

- Le signe ondulé proche d'un sigma inversé (qui prend parfois la forme d'un 7 suscrit), à la suite des voyelles « *-e* » et « *-o* » rend compte de *-ur*.

dotteur / *dotte⁷* (fol. 1), *pour* (fol. 2), *fourme* (fol. 2v), *gouverneur* (fol. 4v), *leurs* / *le⁷s* (fol. 13)

- Le 9 tironien suscrit remplace le groupe *-us* en fin de mot.

tous / *to⁹* (fol. 2v), *plus* (fol. 14v)

- Le 9 tironien en indice remplace le groupe *con-* ou *com-* en début de mot.

commandement / *mandement* (fol. 2v, 5v), *confondu* (fol. 6v), *commun* (fol. 23v)

- Le « *p* » barré rend compte de la graphie *par* ou *per*, vraisemblablement prononcées de façon très proche ou similaire, comme le souligne Ch. Marchello-Nizia :

Tous ces exemples montrent bien la tendance, dans le parler parisien, à rapprocher l'articulation de [a] et de [ɛ] devant -r- sous l'accent. (...) La prononciation d'un certain nombre de termes et de graphies des copistes de l'époque montre que cette ouverture de [ɛ] devant r a eu lieu également en position inaccentuée¹²⁹.

- *p̄* = *par*

palesis / *paralesis* (fol. 22), *partie* (fol. 1v), *par* (fol. 3), *paroles* (fol. 4v), *parfaitement* (fol. 4v)

- *p̄* = *per*

¹²⁸ Cette hypothèse est en cours d'étude.

¹²⁹ Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la Langue française aux XIV^e et XV^e Siècles*, Paris, Dunod, 1992, p. 74.

espituelles / spirituelles (fol. 2), *Perse* (fol. 2v), *perpetuelle* (fol. 5v), *superfluitéz* (fol. 21)

- Remarque : le copiste propose les mots *ppatique* (fol. 2v) et *pre* (fol. 22). Ces abréviations peuvent apparaître comme de légères erreurs (le manuscrit propose plusieurs occurrences du mot *pierre* et l'orthographe du nom des élèves d'Aristote et labile dans tous les témoins). Nous avons donc transcrit ces abréviations en ajoutant un « *i* » entre crochets pour indiquer qu'il s'agit, selon nous, d'une faute d'inattention.

- Le « *p* » barré souple transcrit le groupe *pro*.

pphetes / prophetes (fol. 2), *propos* (fol. 3v)

- Le « *q* » surmonté d'une barre horizontale transcrit *que*.

q̄ / que (fol. 2), *enq̄rir / enquerir* (fol. 11v), *avecques* (fol. 3v), *laquelle* (fol. 4v)

- Le « *q* » surmonté d'un tilde rend compte de *qui*.

q̃ / qui (fol. 8v), *q̃l / qu'il* (fol. 9)

3- 5. 1. 3. Abréviations par contraction :

- Les lettres *–un–* surmontées d'une barre horizontale dans le groupe *chun* transcrivent « *chacun* ». Il n'y a aucune occurrence du mot écrit en entier. Nous choisissons donc l'orthographe moderne et négligeons *chascun* qui se trouve dans certains de nos manuscrits.

- Le groupe *–con* surmonté d'une barre horizontale remplace *–cion*.

entencion / entençon (fol. 1), *exultacion* (fol. 2), *nacions* (fol. 2v), *mutacion* (fol. 17v)

- Le groupe *–re* est transcrit dans la plupart des cas par un *–c* inversé suscrit. L'abréviation se trouve à l'intérieur ou en fin de mot.

createur / c^{re}teur (fol. 11), *montreroye* (fol. 3v), *contre* (fol. 10v), *menestres* (fol. 28v)

Dans le cas du mot « *fe'* » (fol. 2v, 9), nous avons choisi l'orthographe usuelle du manuscrit : *faire*. Il n'y a aucune attestation de la graphie « *fere* » dans notre témoin ; en revanche, les graphies « *faire* » et « *faicte* » sont présentes.

- La lettre *–e* est omise et une apostrophe la remplace dans deux cas.

escripture / escriptur' (fol. 3), *clers / cl'rs* (fol. 4v)

- Le groupe *–ri* suivant un *p* est transcrit par :

- un « *p* » surmonté d'un tilde ou d'un « *o* » incomplet à la base.

p̃sons / prisons (fol. 2v), *p̃e / prie* (fol. 12), *apris* (fol. 17), *princes* (fol. 30v)

- une apostrophe après la lettre « *c* ».

escriptre / esc'pte (fol. 2v), *escripture* (fol. 3), *escripre* (fol. 16)

➤ Le groupe *-er* est remplacé par un *-o* suscrit non fermé à sa base.

trouveras / troṽras (fol. 4v), *gouvernement* (fol. 6)

➤ Le groupe *-ie* est noté par une barre horizontale au-dessus des lettres qui encadrent ce groupe. Aucun doute n'existe dans ce manuscrit pour les infinitifs des verbes du premier groupe : ils s'écrivent *-ier* et pas *-er* lorsqu'ils ne sont pas abrégés (on trouve « *chevauchier* » non abrégé non loin de « *traveillier* » abrégé au folio 1v).

traveillier / travaill̃r (fol. 1v), *treschier* (fol. 3v), *biens* (fol. 5), *seignories* (fol. 6v), *combien* (fol. 12), *deniers* (fol. 17)

Le mot « *subġ* » se trouve écrit *subġiéz* ou *subġés*. Aucune graphie ne se démarque dans toutes les occurrences. Le scribe semble utiliser aléatoirement les deux écritures mais s'en tient le plus souvent à l'une des deux dans un folio. Nous avons donc choisi de ne pas systématiquement rendre l'abréviation dans ce mot par le groupe *-ie* mais de nous en tenir à une règle de fréquence. Nous transcrivons donc « *subġiéz* » ou « *subġés* » en fonction des occurrences les plus proches

Un cas d'erreur est à noter au folio 22v. Le copiste abrège « *legier* » en « *legiē* ». Le *-e* est surnuméraire. Il ne s'agit pas d'un nouveau cas d'abréviation : « *mach̃r* » se lit quelques lignes plus bas. Nous corrigeons l'inattention en transcrivant « *legier* ».

➤ Un *-s* ornemental¹³⁰ dont l'arrondi inférieur est redoublé rend compte d'un son entre [ər] et [er]. Nous le transcrivons dans la plupart des cas par la graphie *-er*.

serviteur / S,viteur (fol. 2), *misericors* (fol. 4v), *prosperité* (fol. 5), *ensercha* (fol. 29)

Le nom « *seigneur* », avec ou sans majuscule, désignant Dieu ou le souverain est abrégé ainsi : *S,*. Nous dérogeons à la règle qui voudrait voir « *ser* » ou « *seur* » en vertu du contexte qui attend « *seigneur* » et selon l'usage habituel.

¹³⁰ Nous indiquons le *-s* ornemental par une majuscule uniquement dans ces lignes afin de donner une idée au lecteur de l'abréviation. Dans la transcription du manuscrit, celui-ci n'est pas mis en valeur.

L'abréviation *pluS*, rend compte de l'article indéfini pluriel qui se rencontre dans notre manuscrit sous la forme « *pluseurs* » ou « *plusieurs* » aussi fréquente l'un que l'autre. Nous la transcrivons systématiquement par « *pluseurs* », considérant que l'abréviation ne transcrit pas la lettre *-i*. Nous conservons en revanche la graphie « *plusieurs* » lorsque le mot est non abrégé et écrit ainsi.

➤ Une abréviation très proche de la précédente s'en distingue ainsi : la partie supérieure du second arrondi est reliée à la partie supérieure du *-s* ornemental. L'abréviation attenante au *-s* ornemental prend alors la forme d'un 3 dont l'élément supérieur serait manquant ou se confondrait avec le haut du *-s* ornemental. Nous n'avons pas établi de règle quant à l'emploi de cette abréviation qui remplace souvent la fin d'un mot¹³¹, parfois une seule lettre (souvent un *-e*).

- remplace une lettre : *dessudz* / *deSSdz* (fol. 5), *gracieuses* (fol. 2), *submises* (fol. 2v), *choses* (fol. 3v), *possessions*¹³² (5v)

- remplace la fin d'un mot : *raison* / *raiS* (fol. 2), *obeïssantes* / *obeïSS* (fol. 3), *s'ensuivent* / *s'enS* (fol. 15), *l'escroissement* / *l'escroiSS* (fol. 28v), *souffisante* / *souffiS* (fol. 30v)

➤ Le « *n* » surmonté d'un signe (tilde, boucle ouverte à gauche, arrondi ouvert sur le bas) abrège le groupe *-ra* ou *-ua* qui le précède.

qñt / *quant* (fol. 8v), *gñt* / *grant* (fol. 3)

➤ La barre horizontale au-dessus de certaines lettres est également utilisée dans les cas suivants :

nôe = *notre* (fol. 14v)

l̄res = *livres* (fol. 13)

esp̄al(ment) = *especial(ment)* (fol. 8, 20v)

f̄ctes = *faictes* (fol. 6v)

d̄ctes = *dictes* (fol. 15v)

ch̄lrs = *chevaliers* (fol. 10)

p̄nt = *present* (fol. 3v), *presence* (fol. 10v), *presentéz* (fol. 13v)

➤ Le *-il* de *-philo* est abrégé par une barre horizontale sur le *-o*, parfois déplacée sur le *-h*.

ph̄os = *philosophes* (fol. 29), *phos* = *Philosomias* (fol. 29)

¹³¹ Dans ces cas, nous transcrivons selon le contexte. Une vérification avec les autres témoins confirme nos choix. Les accords sont systématiquement faits.

¹³² Conformément à la graphie en usage dans le manuscrit, nous transcrivons « *possessions* » en proposant un *-s* géminé à la place du *-s* simple appelé par l'abréviation.

➤ Le mot « *necessité* » est abrégé en *ne³citté* (fol. 5). Cette abréviation est unique dans notre manuscrit.

➤ La fin de certains mots est abrégée par :

- une barre horizontale au-dessus des dernières lettres ; c'est le cas le plus fréquent.

ordonnā̄ = *ordonnance* (fol. 3), *obeiſs̄* = *obeissance* (fol. 3), *honorabl̄* = *honorablement* (fol. 5), *command̄* = *commandemens* (fol. 5v), *raisonn̄* = *raisonnablement* (fol. 14), *raisonn̄* = *raisonnable* (fol. 27)

- un trait ondulé descendant.

icell̄ = *icelles* (fol. 1), *bell̄* = *belles* (fol. 2v), *lesquell̄* = (fol. 15), *sign̄* = *signes* (fol. 21v), *dessusq̄* = *dessusdiz* (fol. 5)

- l'abréviation utilisée pour transcrire *ser* ou *seur* est également pour terminer les expressions « *assavoir* ».

aSSo = *assavoir* (fol. 20v)

➤ *Phelippe* (fol. 1) est abrégé *Phe'*.

3- 5. 1. 4. La nasalisation :

➤ La nasalisation est abrégée par une barre horizontale : la barre de nasalisation. Celle-ci est placée au-dessus des lettres à remplacer.

- placée sur une voyelle, elle indique la présence d'un *-n* ou d'un *-m*.

nōmē̄ / *nommé* (fol. 2), *congnoistre* (fol. 1v), *tāt* / *tant* (fol. 3), *quant* (fol. 8), *aprēdray* / *aprendray* (fol. 6)

- placée sur deux voyelles, elle remplace deux consonnes nasales.

hoē̄ / *homme* (fol. 2), *sicomme* (fol. 13v)

- placée entre deux voyelles, elle remplace un *-n* ou un *-m*.

serpentiē / *serpentine* (fol. 13v)

- placée entre deux consonnes, elle indique la présence d'une voyelle nasalisée.

mesmem̄ / *mesmement* (fol. 2v), *gouvernement* (fol. 6), *briefment* (fol. 18)

ÉTUDE DE LANGUE

L'étude proposée vise à donner les principaux éléments de la langue du copiste. Notre classement se fonde sur le travail éditorial proposé par Gilles Roussineau pour le *Perceforest*¹. Notre analyse du texte nous permet de penser que le copiste du manuscrit BnF fr. 1087 était peut-être d'origine picarde mais qu'il a cherché à gommer les traits dialectaux, en ayant de plus de plus, une certaine tendance au conservatisme.

Nous indiquons entre parenthèses les références dans le texte en précisant simplement le chapitre : les citations choisies illustrent les remarques. Nous n'avons pas référencé les titres de chaque chapitre ni les passages insérés dans le chapitre sur la physiognomonie ; ceux-ci ont été ajoutés a posteriori, comme nous l'avons précisé dans notre partie éditoriale. Ils sont donc indépendants de la langue de notre copiste. Enfin, pour ne pas alourdir notre étude, nous n'avons pas signalé tous les mots d'une même famille, mais précisé par des pointillés la continuité lexicale.

1. Graphie et Phonétique :

Hésitations graphiques :

1. Hésitation entre *c* et *t* entraînant des remplacements sporadiques de l'un par l'autre : *dotteur* (T, 2), *dottrine* (T), *docteur* (1, 4, 7, 25, 30), *doctrine* (5, 8, 27, 32, 34), *vittoire* (1), *mectre* (2), *entencion* (2), *destruccion* (11), *devociions* (30), *disposicion* (30), *dyectte* (32), *entencion* (45), *compleccion* (34, 37, 46, 47...), *mutacion* (44), *traittier* (45), *traicter* (5)...
2. Hésitation sur la place du *s* à l'intérieur d'un même mot : *epistre* (table, 2, 3, 5) / *espitre* (table, 37) ; on trouve aussi *epitre* (1).
3. Hésitation sur la place du *l* à l'intérieur d'un même mot : *eglaux* (45) / *egaulx* (48).
4. Hésitation *pluseurs* (table, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 20, 22, 29, 30, 31, 32, 42, 54, 56, 58, 61, 64, 65) / *plusieurs* (13, 20, 30, 31, 53, 59, 61, 64, 65).
5. Conservatisme du copiste dans l'hésitation graphique pour la diphtongue issue de *o* bref latin (-*ue* / -*eu*) dans le verbe *vouloir* : *vuel* (27), *vuelz* (6), *vuelt* (6, 7), *vuelt* (6, 7), *vueilles* (1, 2, 7, 18, 19, 25, 26, 27, 33, 61, 64), *vueillez* (18) / *veul* (65), *veulz* (20, 29, 60, 64), *veult* (13, 21, 25, 30).
6. Hésitation sur l'écriture des formes issues de *sub* écrites tantôt *ou* (*soubtille(s)* 34, 56, *soubtilleté* 45, *soubtillement* 60) tantôt *u* (*subtil* 1, 2, 35, *subtillité* 5, *subtillement* 6).
Une occurrence de l'assimilation du *b* avec le *t* suivant *soutil* (57).

¹ *Perceforest*, t. 1-4, éd. crit. par Gilles Roussineau, Genève, Droz, TLF, 1987-2007.

7. Usage alterné de *z* et de *s* final : on le trouve le *z* essentiellement derrière les consonnes *l* (*filz, ilz, lesquelz, haulz...*) et *b*, (*dessoubz, soubz*), une fois derrière *t* (*secrétz*) et les voyelles issues de l'évolution phonétique de *-atis, -etis, -itis...* (*secréz, recommandéz, encouragiéz, subgiéz, aisiéz...*).
8. Maintien du *s* final sans assimilation avec la consonne précédente (*Grecs 1 / Gréz 1*).
9. Hésitation sur l'influence ouvrante de *r* implosif : *pareceux* (61, 65) / *peresceu(l)x* (36, 65), *lermes* (65).
10. Hésitation entre les graphies *fourme* (T, 1, 30, 61, 65) et *forme* (1, 5, 61).
11. Hésitation entre les graphies de l'adverbe *même* : *meesmement* (1), *meisme* (5), *mesmement* (56).
12. Hésitation graphique pour *ange* : *ange* (1, 29) / *angre* (1, 61). La graphie *ange* résulte d'une influence savante qui entraîne la conservation de la pénultième atone. La graphie *angre* est une altération de *angle* par rhotacisme.
13. Graphie unique par métathèse *tourble* (65) à côté de *troubler* (30, 44, 48, 59, 61).
14. Hésitation entre les graphies *seignier* (46, 47) et *saignier* (32, 49, 52).
15. Hésitation graphie entre *colere* (47, 48, 58, 59) et *collere* (47, 48).
16. Hésitation entre les graphies de *travailler* et de ses dérivés (verbes ou substantifs) : *travaillier* (42, 60, 61) / *traveillier* (T, 1, 4, 42, 46, 47, 52, 56).
17. Hésitation entre les graphies *aucunefoiz* (21), *aucunefoiz* (20, 22, 24, 27, 37) et *aucune foiz* (20, 21, 22, 26, 37, 51, 56, 60, 61) ainsi qu'entre *toutefoiz* (2, 5, 8, 22, 32, 49, 51, 56, 59, 65) et *toutefoiz* (30, 31). La fréquence de la gémation dans ces deux exemples interdit d'imaginer qu'il existe une règle globale chez le copiste.
18. Hésitation sur la place du *r* : *garnison* (24) / *grenison* (24).
19. Hésitation entre consonnes sourdes et sonores : *souffisant(e)* (8, 65) / *souffissant* (63, 65), *s'asiet* (16).
20. Graphie sporadique de la contraction préposition *a* + article défini *ou* (1, 21, 29, 33, 37, 39, 42, 45, 48, 51, 53, 56, 58, 59, 6, 62, 65) pour *au*, beaucoup plus majoritaire.
21. Conservatisme du copiste dans son hésitation sur l'évolution du *o* latin : graphies *seignourie* (1, 2, 10), *seignourir* (27) *seignourisier* (12) à côté de *seigneur* (5, 61, 63) et *seignorie* (10), *honneur, honneurer* (1, 5, 13, 16, 20, 22, 26, 28, 29, 32, 51, 61, 62, 63, 64) à côté de *honnoure, honnourer, honnourable, honnourablement* (8, 9, 12, 13, 15, 16, 17, 21, 28, 63), *honnorable* (9, 10), *treuve* (21, 31, 32, 59, 63) / *trouver...* (1, 2, 4, 5, 7, 16, 22, 32, 37, 61, 63, 65), *vapours* (34) / *vapeur* (34, 37), *charmousse* (39), *flour* (51), *flourir* (45) / *fleur* (45), *fleurans* (51).

22. Hésitation sur la graphie du *o* initial : *proffiter...* (27, 28, 30, 34, 42, 53, 56, 60, 61, 65) / *prouffiter...* (5, 27, 34, 37, 44, 53, 56, 58, 60, 63), *roties* (56) / *rout* (36).
23. Conservation sporadique d'un yod qui aurait dû, selon la loi de Bartsch, s'amuïr à partir du XIII^e siècle : *changier* (T, 3), *chier* (5, 7...), *traictier* (5), *efforcier* (5), *mengier* (T, 18, 20...), *laissier*² (8, 18, 60, 61), *chief* (9, 37), *derechief* (13, 25), *convoitier* (18), *courroucier* (24), *aidier* (28), *avancié* (29), *abregié* (29), *bleciéz* (40), *chievre* (46), *machier* (57), *travaillier* (38, 43, 60, 61), *traveillier* (T, 1, 4...).
24. Hésitation pour un même mot sur la conservation du yod issu de la loi de Bartsch : *chievre* (46) / *chevre* (61), *chiet* (61) / *chet* (22, 48), *chee* (32), *cheent* (49).
25. Hésitation entre les graphies modernes *subget*, *subgéz* (T, 5, 6, 16, 21, 23, 24, 61, 64) et les le maintien conservateur du yod de la loi de Bartsch *subgiet*, *subgiéz* (3, 5, 6, 7, 12, 13, 16, 20, 22).
26. Hésitation entre conservatisme et modernité dans les terminaisons de l'impératif présent : *saches*, *saiches* (1, 4, 5, 7, 8, 9...), *acompli* (2), *fay* (3), *croy* (19), *tieng* (20, 28, 40, 53, 65), *pren* (41, 53, 54, 61)... / *cesse* (3), *gouverne* (3, 22, 60), *essauce* (3), *crois* (18), *faiz* (22), *prens* (29, 44)...
27. Hésitation dans la graphie du verbe *chercher* : *serchié* (4) / *cerchié* (4).
28. Hésitation graphique pour *homme* ; écriture moderne plus fréquente que la graphie conservatrice : *homme* (1, 2, 4, 5, 6, 7, 11, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 31...), *omme* (5, 9, 10, 11, 19, 30, 32, 33, 34, 37...), *homs* (21, 27, 31, 32, 48, 61, 65).
29. Graphie *donques* (15, 20, 22, 25, 27, 29, 30, 36, 53, 58, 59, 61, 63, 64) privilégiée à *donc* (18, 27, 60, 61, 64) ; assimilation sporadique des deux consonnes gutturales : *donques* (5, 6, 7, 10, 22), sans rapport avec la lettre qui suit.
30. Graphie *avec* (34 occurrences) privilégiée sur *avecques* (7 occurrences), sans rapport avec la lettre qui suit.
31. Absence de règle apparente pour les coupures de mots : *trés* + *adj.* (4, 5, 6, 15... / 1, 2, 4, 5...), *derechief* (13, 25), *dedens* (22) / *de hors* (22), *se mesveilleront* (24), *a prins* (26, 37) / *apris* (16), *plus aplain* (30) / *plusaplain* (59), *atrempance* (31) / *la trempance* (31), *pource* (49, 58, 65) / *pour ce* (1, 5, 16, 21, 22, 27...).
32. Hésitation entre la graphie *le stomach* (58, 59) et *l'estomac* (majoritaire : 41 occurrences).
33. Hésitation entre une graphie moderne et conservatrice : *ront* (10) / *romps* (27).

² Une seule occurrence *laisser* (60).

34. Hésitation graphique pour *acquérir* ; assimilation sporadique des consonnes gutturales : *aquiert* (6), *aquiers* (10) / *acquérir* (1, 2, 6, 31, 61), *acquist* (1), *acquises* (10), *acquerras* (10), *acquis* (61).
35. Hésitation entre une graphie savante et populaire dans certains mots composés : *advenir* (18, 26, 30, 37, 50, 61, 64) / *avenir* (5, 14, 18, 24, 26, 30, 37, 60, 61), *adventure* (14, 16, 50, 61) / *aventure* (27, 56), *adjoustes* (30).
36. Hésitation entre les graphies *vengence* (7, 25) et *vengance* (25).
37. Hésitation sur la graphie de *o* initial, transcrivant le son [u] : *morir* (29) / *mourir* (21, 60).
38. Hésitation entre une graphie étymologique et une graphie influencée par l'infinifit : *corruption* (11, 37) / *corrompcion* (19, 22).
39. Hésitation sur la graphie de *rhubarbe* : *rembale* (37) / *rembarbe* (59).
40. Hésitation entre les graphies *pou* (5, 37, 38, 51, 56, 58, 65), *peu* (5, 16, 38, 47, 54) et *poi* (56, 59).
41. Hésitation graphique entre *rosins* (48, 56) et *roisin* (59).
42. Omission du *h* initial dans la réfection savante issue du grec : *ypocritement* (9) et dans le nom hellène *Ypocras* (32, 52, 65).
43. Absence sporadique du *h* initial issu du latin : *eure* (38) / *heure* (42, 43, 45, 47, 48, 49), *abonde* (58, 61) / *habonde*(nt) (2, 60, 61, 65).
44. Alternance graphique *cirop* (T) / *sirop* (60).
45. Absence de règle graphique pour la gémination du *t* dans les mots de la famille de *tempérer* : *atrempance* (31), *atrempe*, *atrempee* (46, 50, 59, 61), *atrempeement* (30, 34, 46, 49, 59, 60) *attrempance* (7, 31, 32), *attrempeement* (32, 41, 42, 46, 65), *attrempe*, *attrempee* (61).
46. Hésitation entre les graphies *-a* et *-ai* dans les mots de la famille de *sage* : *sage...* (T, 1, 2, 4... 45 occurrences) / *saige...* (12, 13, 14, 16... 40 occurrences).
47. Hésitation quant au choix de l'élision après *que*, *ne...* : *que* (T, 1, 2, 3, 4...), *ne* (5, 6, 7...) / *qu'* (1, 3, 4, 5...), *n'* (7, 8, 10)...
48. Hésitation constante entre élision et hiatus : *l'office qui ne appartient fors a Dieu car il n'appartient pas a toy* (25)...

Graphies uniques ou rares dans le texte :

1. Maintien unique d'un *c* parasite : *sancté* (T) à côté de *santé* (T, 31, 32, 33, 36, 50, 51, 56, 60).

2. Graphie *femenin* (19) non étymologique.
3. Graphie *maine* (19) non étymologique (*minare*).
4. Graphie isolée *mathiere* (22) à côté de *matiere* (10, 28).
5. Rareté d'un *i* graphique pour noter le groupe *yod + voyelle* : *boukir* (53), *viellesse*, *vielle* (1, 16, 48, 49, 50...) / *couillons* (56).
6. Une occurrence de la graphie *aucuneffoiz* (21) à côté de *aucunefoiz* (20, 22, 24, 27...).
7. Une graphie *faye* (59) à côté de *foye* (39, 55, 56, 59).
8. Graphie unique : *rebriches* (T).
9. Variante ponctuelle du copiste : *midicine* (42), à côté de *medecine* (29, 37, 48, 55, 56, 59).
10. Graphie ponctuelle *doint* (60) pour *doit*.
11. Graphie *rigle* (5, 6) pour *regle*.
12. Graphie unique *vyande* à côté de *viande* (22, 30, 32, 33...).
13. Graphie unique *anemys* (6) ; finale du substantif en *-y* au singulier, en *-i* au pluriel : *ennemy* (61, 64) / *ennemis* (17, 27, 51, 60, 64).
14. Une graphie *aprendray* (8) à côté de *apprendre* (26, 28, 61, 65).
15. Une occurrence de *dis* (prés. ind. 1) côté de *dy* (13, 56, 60, 63).
16. Quatre graphies *onneur* (7, 13, 17, 64) : le reste du temps, le *-h* initial est présent dans les mots de la même famille (41 occurrences).
17. Une graphie unique *sanc* (59) à côté de *sang* (25, 37, 46, 56, 59, 61).

Présence de lettres parasites :

1. Maintien d'un *b* : *doubte* (5, 7, 12, 13, 19...), *redoubté* (17, 24...).
2. Maintien d'un *c* : *attraictes* (37), *faictes* (10, 15, 22, 25, 27, 29, 30, 53, 61, 64, 65), *parfaicte* (58), *parfaicement* (5), *lectues* (46), *estroictes* (53), *jointures* (55).
3. Maintien du *g* : *gaing* (16), *loing* (16, 24).
4. Maintien de *g* et *t* dans *regnart* (61).
5. Maintien fréquent de *l* dans les groupes *voy + l* qui ont évolué en *voy + u* : *maulz* (T), *ceulz* (1), *moult* (1, 5), *haulz* (1), *aultre* (3), *deffaulx* (5), *vouldras* (5), *infeaulx* (5), *royaulme* (7)... mais *royaume* (1, 2, 5, 6...), *autre* (2, 5, 6...), *chastiaulx* (27), *beaulx* (15, 28, 37...), *eulz* (28, 37, 62, 63...), *chaulx* (30, 48, 56), *chault* (20, 34, 35, 46, 47, 56, 61, 65).
6. Ajout d'un *n* : *vingne* (59), *acompaingnes* (29), *compaingnie* (15, 29, 47, 49, 60) ; une occurrence unique *compaignie* (1).

7. Maintien de *p* dans *racompter* (1), *decepvant* (27), *decepvans* (65), *nopces* (45), *niceptéz* (61), *presumpcieux* (64).
8. Graphie étymologique *rute* (56).
9. Ajout d'un *-n* non étymologique dû à la proximité de cette même lettre dans le mot : dans *congnoissance*, *congnoistre* (T, 4, 5, 12, 13, 14, 22, 24...), *besongne*, *besoingne* (1, 7, 12, 14, 16, 24, 61, 62, 65...), *vergongne* (11, 29, 65).
10. Ajout sporadique d'un *-c* faussement étymologique renvoyant à *scire* pour certaines formes de *savoir* issu de *sapere* : *sceü* (5), *sceüsse* (5), *scéz* (5), *scet* (5), *scés* (18)... D'autres occurrences sont conformes à l'étymologie : *saches* (1, 4, 5, 7, 8...), *savoir* (5...).

Formes dialectales :

1. Lambdacisme de [r] à [l] bien attesté dans le Nord de la France : *merencolier* (52), *merancolies* (59).
2. Graphie picardes : *menchongiers* (65), *menchongnier* (65).
3. Graphie picarde : *ygaux* (61).
4. Métathèse de *r*, caractéristique du picard : *garnades* (47), *tourble* (65).
5. Picardisme unique dans la conjugaison de mourir : *miere* (56).
6. Graphie picarde : *escorche* (37, 59).
7. Graphie du nord de la France : *chaure* (16).
8. Une graphie unique d'un futur picard de *avoir* sans *-u* : *aras* (7).
9. Métathèse dans la séquence *-rer-* fréquente en anglo-normand et picard : *ouvrerra* (5).

Graphies conservatrices :

1. Graphie étymologique : *cras* (51) issu du latin *crassus* bien que *gras* soit attesté à partir du dernier tiers du XII^e siècle, *en croissent* (37).
2. Graphie conservatrice *crottes* (48) issue du latin *crypta*, attesté depuis le XIII^e siècle, et plus fréquent que « *grottes* », rare avant le XIV^e siècle.
3. Graphie conservatrice *flumatifs* (59).
4. Conservatisme du copiste dans l'effacement graphique de *b* étymologique (< *sub*³), assimilé en voyelle dans *souvenir* / *suvenir* (*subvenir*) : T, 7, 22, 23, 24. On trouve

³ La préposition issue du latin conserve le *b* : *soubz* (30, 61)

également la forme *soubvenir* (8, 23). Confusion possible graphiquement entre *souviengne*, forme de *sou(b)venir* (23) et de *souvenir* (29, 58).

5. Absence d'évolution du group *a + l+ consonne* : *malve* (51).
6. Absence d'évolution du groupe *o + l + cons* : *folz* (6, 7, 8, 30) : témoignage d'une restitution savante.
7. Graphie conservatrice minoritaire dans *fleblesse* (5), *affloibliroit* (32) à côté de *foiblesse* (1), *foible* (27, 35, 36, 43, 65), *affoiblir* (5, 42, 44, 53, 58, 59).
8. Une graphie conservatrice *aus* (30) à côté d'un emploi majoritaire de *x* final : *aux* (5, 8, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 25, 27, 28, 37, 61, 65).
9. Forme conservatrice de *dire* : *dient* (6, 14, 30, 32...), *di* (30) / *dy* (13, 56, 60, 63) ; une formule moderne unique : *dis* (7).
10. Graphie conservatrice *cuer* (5, 8, 11, 16, 22, 25, 27, 37, 42, 51, 59, 61, 64, 65), à côté de deux graphies modernes sporadiques : *cær* (5, 11) *cœur* (5, 8).
11. Rares graphies modernes réservées au pluriel de *pouvoir* : *pevent* (13, 18, 30, 56), *peuvent* (36), à côté de graphies conservatrices majoritaires *puet* (T, 5, 12, 13, 14, 18, 22, 26...).

Divers :

1. Séparation systématique des deux éléments du pronom démonstratif *ceci* : *ce cy* (5, 7, 27, 44, 53, 54, 60).
2. Maintien de la prétonique interne : *esperit* (27, 31).
3. Insertion d'une consonne non étymologique par influence adjectivale : *esperilz* (27) < *esperituelles* (1).
4. Absence de gémation due à la proximité de *tel*, épïcène à l'origine, dans les formes féminines *tele*, *teles* (5), *tellement* (8).
5. Présence de *-y* la place de *-i* non explicable pas l'étymologie : *voye* (5, 8, 22).
6. Doublement consonantique non étymologique : *neccessité*, *neccessaires*, (6, 23, 27, 29, 30, 37, 44, 47, 48...).
7. Remplacement très fréquent du pronom indéfini *on* (29, 59, 60) par *l'en* (T, 6, 9, 13, 18, 20, 29, 33, 37, 44, 59...).
8. Absence de gémation de la consonne préfixale dans certains mots composés à partir du latin : *acompli*, *acompliz* (3, 6, 65), *acompaignes* (29).
9. Absence d'assimilation de la consonne finale avec la désinence : *reçoifs* (30), *griefvent* (30, 33), *griefves* (58).

10. Maintien de la consonne intervocalique issu d'une prétonique : *briefté* (32), *briefment* (43, 59, 61).
11. Traitement populaire de la séquence *e + l + consonne* entraînant l'apparition d'un yod dans quelques rares cas : *chastiaulx* (27), *desquieulz* (27), *lesquieulx* (45).
12. Graphie *lait*, incompatible avec l'étymologie francique **laid*.
13. Conservatisme dans l'emploi de certains passés simples : *prindrent* (7), *mistrent* (61), *veïs* (29).
14. Restitution savante de consonnes étymologiques : *escript* (7, 21, 27, 61), *escripte* (1), *escripre* (37, 62), *escripse* (61), *escriptures* (4, 27)
15. Alternance base forte, base faible dans *amer* : *amer*, *amoit*, *amé*, *améz* / *aime*, *ayme*, *aymes*.
16. Graphie labile du verbe *enseigner* et des mots de la même famille : *ensegnié* (8), *enseignié* (58, 61), *ensengneray* (8), *ensengnemens* (8). Le groupe *gn*, qui devrait normalement transcrire [n] palatal, correspond probablement à un [n] dental par un phénomène de graphie inverse, [n] palatal étant souvent dépalatalisé en picard et dans le Nord de la France.
17. Insertion d'un *b* avant la liquide *l* : *finable* (T, 5, 10, 11), *finablement* (61).
18. Suppression du *e* initial issu du latin : *lectuaire* (37, 44, 54).
19. Usage de la consonne sourde en finale à la place de la sonore : *servitude* (12).
20. Évolution phonétique incomplète (non apparition de la labio-vélaire *w*) : *mendres* (12).
21. Conservation sporadique des hiatus : *aage* (5, 47, 49), *veoir* (16, 26, 60, 65), *pourveoir* (6, 14), *despourveüment* (64), *leü* (3, 56), *enfleüre* (36, 56), *esleü* (6, 31), *sceü* (4), *seür* (5, 59), *seürement* (17, 44), *congneüe* (29), *congneüz* (29), *veés* (30), *leesce* (23, 37, 51), *saouler* (51), *saoules* (16), *hee* (63).
22. Mais suppression du hiatus : *poureux* (61).
23. Conservation de *u* après *g* dans les formes conjuguées de *mengier* : *mengues* (30, 38, 39, 40, 44), *mengue* (43, 44, 47, 52, 53, 56, 60) ; graphie moderne rare : *mengoit* (32), *menges* (44), *mengeras* (54).
24. Ajout sporadique sans règle apparente d'un *g* final à l'article indéfini *un* : *ung* (21, 27, 29, 32, 37, 38, 44, 45, 54...), *ungs* (61) à côté de *un* (T, 5, 6, 21...), *uns* (23, 61).
25. Surcharge graphique pour éviter une confusion de lecture : *juing* (45, 47).
26. Formes *moult* (17, 41, 64) issues de *multum* latin mais écrites *mout* dans les formes de *mouteplier* (34 occurrences)
27. Effacement graphique de *s* devant *p* : *reputerent* (1).

28. Maintien tardif du *i* issu de l'évolution de *t + yod* : *autruiche* (61).
29. Disparition de *n* étymologique dans une graphie *compaignie* (1) à côté du maintien habituel (*compaingnie* 16, 29, 47, 49, 65, *acompaingne* 29).
30. Doublement consonantique dans *signiffier* (2), *deffaulx* (8), *touteffoiz* (8...), *affin* (13...), *diffaméz* (13), *prouffitable* (14...), *meffaiz* (16...), *deffendre* (16...), *gloriffiez* (29), *sacriffices* (30), *reffeccion* (37...), *reffroidera* (56), *fortiffie* (59), probablement par rapprochement avec des consonnes géminées issues du latin (*difficile* 6, *affiert* 6, 7, 13..., *souffire* 7, 8, *efforce* 16, *différence* 21...)
31. Graphie *souffre* par rapprochement avec le verbe *souffrir* (*sueffre* 22, 61, *souffre* 27, 63).
32. Maintien d'adjectifs épïcènes sauf dans les cas où l'adjectif est en position d'attribut du sujet : *grant clergie / amour / sagesse...* (1, 2...) ; *les nuis sont grandes* (49).
33. Alignement sporadique des épïcènes dans *grandement* (2, 62).
34. Graphie *-y* pour *-i* dans de nombreux substantifs, caractéristique d'un effet de mode au XV^e siècle, à l'origine lié à une finalité diacritique.
35. Quelques cas d'absence de surcharge graphique : *meseaux* (52).
36. Une réfection savante de la préposition *à* en *ad* (44).
37. Forme contractée de l'article défini *en + les* : *es* (14, 27, 28, 29, 49, 52, 53, 55, 56, 59, 61, 65).

2. Morphologie :

1. Une occurrence du verbe *ensuir* pour *ensuivre* : *s'ensuient* (incipit).
2. Hésitation 3^e personne du pluriel du verbe *ensuivre* : *s'ensuivent* (22, 31, 61), *s'ensivent* (11, 22, 53, 54, 55, 59, 60)
3. Forme du Nord de la France *eüt* (1) à côté des formes *eüst* (1, 7, 30, 56, 61, 65) dans le reste du texte.
4. Insertion d'un *e* svarabhatique, caractéristique de l'anglo-normand, du wallon et du picard : *deveroit* (21, 27, 61), *vivera* (32), *appercevera* (43), *congnoisteras* (44, 56, 65), *estainderoit* (47), *affloibieras* (51).
5. Forme archaïque du futur de *boire* : *bura* (57).
6. Graphie *luy* pour *li* : *luy enfant* (61), *luy peres* (61)
7. Graphie *-y* pour *-i* en final de verbes conjugués à la première personne du singulier : *ay* (1, 3, 4, 5), *feray* (1), *trouvay* (4), *humiliay* (4), *suppliay* (4), *retournay* (4), *translatay* (4)...

8. Futurs picards ou wallons par absence d'épenthèse : *venra* (6, 44), *venras* (25), *venront* (65), *donront* (26, 65)... à côté de futurs avec épenthèse majoritaires : *contendra* (5), *vendra* (6, 27), *retendras* (8), *fauldra* (13), *avendra* (24), *tendra* (27)...
9. Hésitation dans les terminaisons du passé simple : *fu* (4, 7, 27, 29, 56, 61) à côté de *fut* (4, 10, 61).
10. Effacement graphique de *s* devant *t* dans certaines formes verbales : *fut* (4, 10, 61), à côté de *fust* (7).
11. Conjugaison de *refroidir* sur le modèle des verbes du premier groupe : *refroide* (41), *refroidera* (56) mais participe passé construit sur le modèle des verbes du troisième groupe : *refroidie* (58).
12. Maintien sporadique du cas sujet, en partie ou en totalité : *ung jeunes homs* (61), *ungs homs* (61), *ungs grans homs et saiges* (61), *tel roy est larges* (6), *ceste mesmes exemple* (22), *qu'il soit lettrés et cleric* (61)...
13. Abandon du cas sujet *enfes* pour *enfens* (61), *enfans* (16, 61).
14. Omission d'un *-r* au futur : *appera* (20).

3. Syntaxe :

Pronoms :

1. Emploi du pronom tonique *luy* avec le sens réfléchi : *et luy baingnier en eaues* (52).
2. Non expression de *y* dans la séquence figée *il y a* : *uns enfens fu né en ung hostel ou il avoit aucuns sages herbergiéz* (61).
3. Emploi du relatif prépositionnel *quoy* : *Et saches que la cause pourquoy je te revelle mon secret figurativement* (5), *Et je te monstreray la cause pourquoy les subgiéz sont esmeüz* (5), *la fin a quoy tu desires* (5), *l'omme use des viandes et buvraiges dequoy il a esté nourris* (33)
4. Emploi pléonastique du relatif *qui* : *Bataille engendre et ront toute loy, destruit citéz et qui est contraire a nature et destruit le corps de l'omme* (10).
5. Emploi de *qui*, pronom interrogatif, pour faire référence à un inanimé, en interrogation directe (= qu'est-ce qui) : *Qui te contraint a jurer tant souvent ?* (27)
6. Antéposition du pronom dans un syntagme verbal à deux éléments : *le roy se doit efforcier* (5), *il se doit pourveoir* (6), *elles se doivent dispenser* (6), *il la doit faire* (14).

7. Emploi de pronoms toniques (*toy, luy, soy*) avec un sens réfléchi, parfois postposé : *toy garder de trop parler* (8), *luy saigement gouverner* (14), *et si ne doit pas le roy trop souvent monstrer soy* (16).
8. Maintien sporadique du pronom tonique à côté d'un emploi majoritaire du pronom atone : *chacun se redoubtera de toy courroucier* (24), *il n'appartient pas a toy* (25)...
9. Non expression du pronom sujet dans des phrases déclaratives : *et savons bien que* (6), *et pour iceulz outrages soustenir, prindrent les biens* (7)
10. Non expression du pronom *il* dans des phrases impersonnelles, associée à un changement sporadique dans l'ordre des mots : *la couleur fait vermeille, la langue fait bonne et delivre et oste toutes merancolies et fait l'omme hardi et rent bon appetit et fait plusieurs autres biens* (59), *en vin a moult d'autres vertus* (59), *et tout le contraire advient du roy de Inde* (61)...
11. Non expression du pronom sujet *ce / il* dans des phrases exclamatives : *comme est belle chose precieuse et honnourable... !* (16).
12. Non expression du pronom sujet dans un enchaînement de propositions (subordonnées ou coordonnées), quand il est exprimé dans la principale : *se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir* (5).
13. Non expression du pronom sujet dans des hypothétiques : *se le pues savoir, plus sagement et plus legierement le pourras porter et passer* (30).
14. Non expression du pronom personnel régime devant l'infinitif : *et doit raisonnablement congnoistre son erreur et rapeller saigement* (14).
15. Non expression du pronom personnel régime dans un gérondif : *tout le peuple s'efforce de essaucier les louenges du roy et ses bonnes œuvres en recommandant et en priant Dieu pour luy* (16).
16. Le pronom indéfini *chacun* est parfois précédé de l'article indéfini *un* : *le roy par bonne justice rendre a ung chacun ce qui est sien* (17), *la propriété de ung chacun* (45), *laisse a ung chacun dire son oppinion* (61).
17. Non expression du pronom démonstratif neutre sujet dans les hypothétiques négatives du fait de la proximité de *se*⁴ : *se n'estoit que je suis tresgrief...* (5, 7, 8...).
18. Emploi redondant du substantif avec un pronom relatif : *tu tireras a toy la verité de toutes choses laquelle verité est racine* (10), *le livre des bonnes meurs au gouvernement*

⁴ La confusion entre *se* et *ce* est fréquente en Moyen Français.

de lui, lequel livre (1), je translatay ce livre de grec en calde et puis de calde en langue arabique, lequel livre (4), plusieurs arbres portans fruis, lesquelz arbres (64)...

19. Mise en facteur commun unique du pronom *en* en cas de coordination de gérondifs : *en louant et recommandant (16) / en recommandant et en priant (16), en decepvant et en barretant (27), en demandant pardon de leurs meffaiz, et en faisant penitance (30)*
20. Non expression du pronom *en* dans un gérondif : *va ung pou estendant tes membres (37).*
21. Emploi pléonastique et cataphorique de *en* : *par trop grant familiarité, il en seroit moins prisié (16).*
22. Emploi pléonastique et cataphorique de *y* : *et en icelluy payïs, estrangés, povres et riches y sont soustenuz pour quoy les tribus et les rentes du roy y croissent continuellement (16).*
23. Emploi pléonastique d'un substantif là où un pronom est habituellement utilisé : *le roy fait graces et allegemens aux marchans des tribus qu'ilz doivent au roy (16).*
24. Emploi d'un pronom tonique où un pronom atone est attendu : *et fait eulx et leurs marchandises et richesses diligamment garder et deffendre (16).*
25. Erreur dans le choix du genre du pronom personnel : *les qualitéz sont a reprouver quant ilz s'esloingnent du moyen (6).*
26. Emploi du relatif sans antécédent : *qui donne autrement, il peche (6), tu ne scés qui est avenir (18), selon leur estat et qu'ilz en sont dignes (20), qui occist homme, especialment sans cause raisonnable, Dieu en prendra vengeance (25), qui a la bouche large, il aime les batailles et est hardiz (65)...*
27. Emploi de *qui* au sens de *dont* : *ne n'ay sceü nul sage homme qui je sceüsse avoir congnoissance des escriptures (4).*
28. Emploi de *qui* à la place de *qu'il* : *il se appercevera briefment qui luy fait mal (43), J'ay leü, chier filz, es histoires, qui fu ung roy puissant (56).*
29. Emploi de *qu'il* à la place de *qui* : *je ne treuve nul philosophe qu'il ne soit de ceste oppinion (32).*
30. Emploi de *qu'il(s/z)* à la place de *qui* : *tu ne adjoustes point foy aus diz d'aucuns folz qu'ilz dient que (30), et saichiez qui sont mil xxviii planettes (30), je ne treuve nul philosophe qu'il ne soit de ceste oppinion et qui ne die (32), il doit estre homme de bonne foy et loyaulx et qui saiche congnoistre ta volenté (62).*
31. Emploi de *que* au sens de *qui* : *cil roy doit estre loué et amé que ressemble l'aigle (21).*
32. Emploi de *que* au sens de *où* : *ou cas que tu ne le trouveras tel (63).*

33. Relatif *que* renvoyant à un énoncé précédent au sens de « ce que » : *ceux ne scevent que ilz dient* (30), *veoir qu'il jugeroit* (65), *ilz luy dirent ce qu'ilz avoient trouvé et que Philozomias leur avoit dit* (65).
34. Emploi du relatif indéfini *combien que* avec un sens concessif : *combien que aucune foiz en la pluye soit fait tonnoires* (22), *combien que telz accidens soient mauvaiz, neantmoins, les hommes en louent le glorieux Dieu* (22), *et dois mengier a loisir combien que tu ayes grant appetit de mengier* (40)...

Déterminants :

1. Emploi de la séquence préposition + pronom personnel / démonstratif à la place du déterminant possessif : *le livre des bonnes meurs au gouvernement de lui* (1), *par le bon conseil d'icelui* (1), *le gouvernement des richesses d'icelui* (6), *le premier instrument d'icelui* (9).
2. Absence de déterminant devant le substantif pour désigner une notion générale : *verité engendre desir de justice. Desir de justice engendre bonne foy. Bonne foy engendre largesse. Largesse engendre familiarité. Familiarité engendre amistié. Amistié engendre conseil et ayde. Par ces choses qui sont convenables a raison et nature fut tout le monde ordonnéz et les loys faictes. Si appert que desir de bonne renommee est pardurable vie et honorable* (10), *Il est doncques souveraine sagesse que reverence plus que amour soit au cuer des subgiéz* (22).
3. Absence de déterminant devant des noms de lieux après certaines prépositions (*a, de, en*) : *de Macedoine* (1), *en Gresce* (56)...
4. Absence de déterminant devant certaines constructions devenues de véritables locutions : *ce sera grant solas et miroer de salut* (5).
5. Absence de déterminant devant certains substantifs en position d'apposition : *Alixandre, filz de Philippe, roy dé Gréz* (1).
6. Emploi de l'article indéfini féminin pluriel *unes* : *unes lettres* (61, 63).

Adverbes :

1. Subordonnée de conséquence introduite par *pourquoy / parquoy* : *en sa mort, fist moult d'estranges œuvres pourquoy une religion et compaignie de gens qui s'appelloient per[i]patique disoient...* (1), *cuident par dessus tous autres avoir seignourie et acquerir tous royaumes : pourquoy nous avons entencion de les mectre*

tous a mort (2), je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne ; parquoy nullement je ne puis aler a toy (5)...

2. Antéposition de l'adverbe *bien* dans un syntagme verbal composé : *ainsi bien a ordonné (16)*.
3. Usage cataphorique de l'adverbe *ainsi*, annonçant ce qui va suivre : *et dist ainsi : « Je n'ay sceü ne lieu ne temple... (4), et s'il estoit ainsi que ung jeunes homs et de petit estat te donnoit bon conseil (61)*.
4. Emploi absolu de l'adverbe *si* au sens de « très », « tout à fait » : *si oultrageux despens (7), Dieu [...] les a pourveüz de si saige roy (22), une telle medecine et si prouffitable (56), si sagement (61)*.
5. Antéposition de l'adverbe d'intensité *tant* dans un groupe verbal : *ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir (5), ce cy tant seulement te deveroit retraire de toutes œuvres deshonestes (27)*.
6. Emploi de l'adverbe *si* à la place de *s'il* : *et s'il te plaist, si le pren et si ne te plaist, si le laisse (61)*.
7. Emploi de l'adverbe *si* pour souligner une assertion : *et si estoit moult sages et humbles (1, 5, 42, 44...)*.
8. Emploi de l'adverbe *si* comme marqueur d'intensité de l'impératif qui suit : *si me reprens moult (5)*.
9. Conséquence marquée par le groupe *tellement... que* ou *tant... que* : *tellement que le peuple se rebella contre eulz (7), Gouverne toy donques tellement que riens ne puist estre dit contre toy (22), povés tellement requerir le createur qui ainsi l'a ordonné, qu'il retournera la chose (30), et les essaue tellement qu'ilz soient tousjours diligens (42), faiz tant que tuournes a toy les courages de tes subgiéz (22)...*

Conjonctions de subordination :

1. Emploi quasi systématique de *se* pour introduire les hypothétiques (une seule occurrence pour *si* : 44 : 8) : *Et se tu me demandes quelle fu la cause de la destruccion du royaume d'Imbre et des Assiriens (27)...*
2. Non expression sporadique de la conjonction *se* introduisant une concessive : *sachiez qu'il n'est nulle equalité des choses conjointes, ce n'est par atrempance des humeurs (31)*.
3. Non-expression du subordonnant *que*, enchaînant la coordination de plusieurs hypothétiques, dans la deuxième proposition : *se tu le lis diligemment et tu l'entendes*

plainement et que tu saches (5), se il se monstre faintement preudomme et religieux et il soit mauvaiz a ses subgiéz (13).

4. Emploi causal de la conjonction *que* pour introduire une seconde proposition subordonnée avec le sens de « parce que » : *je ne laisseroie pour nulle chose du monde que je ne venisse avecques toy se n'estoit que je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne (5).*
5. Emploi pléonastique de *que* : *il ne les puet fermement avoir se n'est quant le gouverneur et ceulz qu'il doit gouverner et cilz qui regne est obeiz des subgiéz ; et que les subgiéz egalement d'un couraige et par une meisme forme obeissent au seigneur (5).*
6. Déplacement de la conjonction *que* dans une complétive, attendue immédiatement après le verbe introducteur : *Les phisiciens grecs dient qui bura chacun matin plaine sa bouche d'eaue chaude deux foiz, qu'elle fera l'omme sain (56).*
7. Non expression de la conjonction *que* introduisant le subjonctif lorsqu'elle est déjà exprimée dans des propositions coordonnées ou subordonnées : *Et puis que l'omme desire a durer et vivre longuement, il se doit efforcier de faire ce que appartient a durer et vivre longuement, et il ne face contre sa propre voulenté, c'estassavoir qu'il ne mette point mengier sur mengier (32).*
8. Emploi de la conjonction *que* détachée d'un verbe de parole, au sens de « à savoir que » : *si te dy une autre chose que je me merveille (60).*
9. Un remplacement de *que* par *de* dans l'expression du comparatif : *ne vueilles grever ne mesprisier plus petit de toy (26).*
10. Emploi de la conjonction de subordination *comme* précédée de l'adverbe *ainsi* pour marquer l'égalité ou la conformité : *le roy est en son royaume ainsi comme la pluie (22), ainsi comme depuis tu en veis faire l'esprouve devant toy (29)...*
11. Non expression du subordonnant *que*, introduisant une complétive, après un verbe de parole : *je te dis certainement, treschier filz, se aucun roy vult faire plusgrans despens (7).*
12. Emploi de *car* conjonction de subordination au sens de « que », conjonction d'une subordonnée complétive : *je te parle par obscures exemples et par figures, si est car je doute (5), Chier filz, croy moy, car sans doute la luxure est destruccion de corps (19).*
13. Emploi de *pour* et *pour ce que* pour exprimer la cause : *l'obeissance du roy vient par quatre choses : pour la preudommie du roy, pour ce qu'il se fait amer a ses subgiéz, et*

pour ce qu'il est courtoiz, et pour honneur et reverence qu'il fait a ceulx qui en sont dignes (22), se je [...] n'eüsse sa nature congneüe pour ce qu'elle [...] regardoit les gens ou visaige (29), la naturelle est pour la contrarieté de la compleccion de l'omme (56).

14. Emploi de *comme il soit ainsi que* + subj. au sens de « comme il est vrai que », « attendu que », « étant donné que » : *comme il soit ainsi que le corps de l'omme soit corrompable (37).*
15. Emploi de la périphrase marquant l'aspect « aller + -ant », sans idée de mouvement : *va ung pou estendant tes membres (37).*
16. Emploi de la périphrase « avoir + infinitif » au sens de « faire » : *toutes autres choses qui ont atraire la collere noire et refraindre les humeurs (48).*
17. Réduction haplogique de la séquence *ne ne* à *ne* : *ne te fie point en femme, ne en ses œuvres, ne en ses services, ne t'acompaingnes point avecques elles (29).*
18. Emploi conjoint des séquences *et ne* et *ne ne* : *et ne (1, 6, 7, 18...) / ne ne (13, 30, 61...).*
19. Emploi de la conjonction *mais* avec un sens non adversatif : *je t'ay fait aucuns enseignemens moraulx et moult proffitables, lesquelz appartiennent a toy et au gouvernement de ton royaume et de ta propre famille et de ton peuple. Mais encore n'est pas temps de les toy baillier (27), et se neccessité te contraint de changier ta coustume, si le fay sagement, c'estassavoir que tu mues petit a petit, et par ainsi, a l'aide de Dieu, sera bonne ta mutacion. Mais sur toutes choses te gardes que tu ne mengues nulle foiz jusques ad ce que tu congnoisses de certain que ton estomac soit vuit (44)...*
20. Emploi de la préposition *de*, suivie d'un déterminant démonstratif ou possessif et d'un pluriel pour signifier le nombre indéterminé d'un groupe déterminé (littér. : « certains de... », « une partie de... ») : *et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre (3), qui donne donques de ses biens (6).*
21. Répétition du subordonnant *que* dans une complétive dans laquelle une temporelle a été insérée : *et gardes que, quant apetis te venra de mengier, que tu mengues tantost (44).*
22. Accord incongru du pronom personnel *leur*, compris comme déterminant possessif du fait de sa proximité avec un verbe vraisemblablement confondu avec un substantif : *et leurs faiz questions et doubttes (13).*

Prépositions :

1. Non expression de la préposition avant un infinitif dans une énumération où elle est exprimée une fois : *La substance de toutes vertus est bien regner, d'amer les bons, pardonner injures et honorer ceulz qui sont a honorer...* (8), *il est digne de regner et honnourablement seignourisier* (12).
2. Non expression de la préposition *a* devant le verbe *avenir / advenir*, parfois compris comme la préposition suivie du verbe *venir* : *qui te sont avenir* (5), *pense souvent es choses avenir* (14) / *dés lors que tu scéz la chose qui te est a avenir* (30), *toutes choses a avenir* (61)...
3. Emploi de *a* comme marquant le rapport au destinataire d'un sentiment : *a tresgrant joye* (4).
4. Emploi de *a* comme agent d'un procès : *il se fait amer a ses subgiéz* (22), *faiz tant que tu tournes a toy les courages de tes subgiéz* (22)
5. Emploi de *a* comme marquant le but auquel tend le procès marqué par le verbe : *et te sera rigle et doctrine très certaine a toutes les choses que tu voudras* (5), *[ilz] furent du tout destruis et leur nom mis au neant* (7), *la souveraine sagesse divine a ordonné les froidures et les chaleurs a l'engendrement et croisement de toutes choses naturelles* (22)...
6. Emploi de *de* marquant l'agent d'un procès ou comme introducteur d'un complément de cause : *et ce fist il de sa très grant bonté, benignité et misericorde* (22).
7. Emploi de *en* comme destinataire d'un sentiment : *pour l'amour qu'ilz auront en toy* (3).
8. Emploi de *en* comme marquant un état statique, résultat d'un procès : *tu regneras paisiblement sur eulz en grant victoire* (3).
9. Emploi de *en* comme introducteur du complément circonstanciel de lieu : *je m'en retournay en mon hostel* (4).
10. Construction de *fors* avec un substantif et un infinitif coordonnés : *qui ne tent fors a tresor et a amasser monnoye* (61).
11. Hésitation sur la préposition introduisant un verbe à l'infinitif après *fors* : *fors [...] a amasser monnoye [...] et ne luy chault fors d'acquérir monnoye* (61).
12. Hésitation sur la construction transitive ou intransitive du verbe « entrer » : *le soleil entre ou signe du mouton* (45) ; *le soleil entre le premier point du signe de l'escrevice*

(47) ; *le soleil entre ou premier degré du signe de la lune* (48) ; *le soleil entre le premier degré du signe du mouton* (49).

Verbes :

1. Changement incongru dans l'emploi des temps dans des propositions coordonnées : *il ostera la fleume de la bouche, et de l'estomac et donnera chaleur au corps et chace la ventosité et donne bon goust et bonne saveur* (37), *se tu mengues trop tost, les mauvaises humeurs s'en mouteplieront, l'estomac en est chargé, le corps en est bleciéz et demeure la viande au fons de l'estomac non digeree* (40).
2. Emploi d'un indicatif après la conjonction *que* introduisant une proposition injonctive, là où on attendrait un subjonctif : *qu'il doute Dieu et qu'il se veult gouverner selon Dieu* (12).
3. Emploi d'un impératif et d'un subjonctif dans deux propositions injonctives coordonnées ; la construction du subjonctif avec un pronom personnel antéposé est calquée sur celle de l'impératif : *si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault* (20).
4. Concordance des temps incongrue : emploi d'un conditionnel où un indicatif est attendu : *et s'il n'est telz, sachiez que les subgés qui estoient bons, devendroient mauvais et se rebelleroient contre toy et contre luy* (64).
5. Emploi de l'infinitif substantivé : *le dormir, le traveillier, son trop parler* (16), *au machier* (57)...
6. Dans un enchaînement de propositions, non expression du verbe dans l'une d'entre elles : *savons bien que forte chose est de garder largesse et legiere chose de la trespasser et est a chacun legiere chose d'estre avaricieux et folz larges* (6).
7. Hésitation sur la construction d'un infinitif avec le verbe *désirer* (directe, indirecte avec *a*, indirecte avec *de*) : *ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir* (5), *l'omme desire a durer* (32), *qui desire d'avoir bonne renommee* (9)...
8. Construction semi-impersonnelle à verbe au pluriel où *ilz* fait référence à un sujet masculin ou féminin subséquent : *ilz sont deux choses* (5), *ilz sont quatre manieres de roys* (6), *ilz sont aucuns autres* (30), *ilz sont aucuns temps en l'an* (45)...
9. Non expression de *il* impersonnel : *savons bien que forte chose est de garder largesse* (6).

Accords :

1. Non accord du participe passé dans un passé composé passif : *je te revele et descœuvre ceste chose aussi comme autrefois a esté revelé a toy et a moy* (5).
2. Accord du participe passé avec le complément d'objet le plus proche : *garde tes seremens et les aliances que tu auras faictes* (27).
3. Accord du verbe avec le sujet le plus proche : *les divers cas et perilleuses adventures qui sont passees* (16), *acroistera l'onneur et la gloire du roy* (17), *ainsi appera a tous la noblesse et la grandeur de ton courage* (20), *fay que ta preudommie et ta loyaulté et ta courtoisie soit par tout seüe et magnifestee* (27), *l'ame et le cuer se delitent moult fort en regart de la beaulté des robes et s'en esjoïst et conforte* (37), *l'air et le temps devient noir* (49)...
4. Accord partiel du participe passé (en genre ou en nombre) : *par eulx sont engendréz pluseurs corrompcions d'air* (22).
5. Accord partiel des adjectif qualificatifs coordonnés, en position d'attributs du sujet : *combien qu'elles te soient aucunefois griefs et dommageuses* (27), *telles choses venimeuses et mortelz* (29).
6. Non-accord sporadique de l'attribut du sujet : *on puisse croire qu'elle te soit loyal* (29).
7. Non-accord sporadique de l'adjectif épithète (parfois, au sein d'un même groupe, l'accord jouxte l'absence d'accord en genre) : *la royal magesté* (6, 12, 15), *la science de phisique abregié* (8), *les grans seignories acquises et gouvernees* (10), *des grosses et pesans besoingnes* (16)...
8. Hésitation sur l'accord en genre des participes passés : *qu'elles soient saoullés et ennuiees* (16).
9. Un accord pluriel de la conjonction *soit*, encore compris en Moyen Français comme issue de l'auxiliaire « être » : *soient en delices de viandes, soient en richesses, soient en honneurs, soient en autres delices charnelz* (32).

Compléments :

1. Expression du complément déterminatif prépositionnel avec le premier syntagme nominal dans le cas de deux syntagmes coordonnés : *la voulenté de Dieu et sagesse* (5).
2. Complément déterminatif absolu avec un pronom démonstratif : *ilz sont deux choses : l'une est dedens, l'autre est dehors. Je t'ay nagaires declairié celle dehors* (5).

3. Construction directe du complément déterminatif : *la grace Dieu* (61).
4. Complément déterminatif en construction indirecte avec un substantif introducteur d'un syntagme nominal objet (on attendrait un infinitif) : *en la voye de congnoissance les chemins de verité* (5).
5. Non-expression d'un objet destinataire mais non défini : *ce qui n'appartient a savoir et ce qui ne soit licite ne convenable a traictier* (5).
6. Mise en facteur commun du complément de l'attribut : *a l'engin et a l'entendement de l'omme, nulle chose n'est difficile mais toutes choses luy sont possibles a savoir* (30).

Syntaxe de la phrase complexe :

1. Enchaînement parataxique des énoncés liés par la répétition de la conjonction *et* : *qu'il estoit homme de tresbon conseil et de tresgrant clergie et de subtil entendement ; et toujours estudioit sans cesser les bonnes et gracieuses meurs et les sciences esperituelles et contemplatives et caritatives ; et si estoit moult sages et humbles et amoit raison et justice et toujours raportoit verité et loyauté* (1).
2. Emploi sporadique de la proposition infinitive avec le verbe « faire » : *commande que tous facent leurs enfans apprendre les lettres* (28).
3. Enchaînement parataxique des subordonnées relatives : *... ne temple ou les philosophes ayent acoustumé de faire ou deffaire toutes œuvres et tous secréz que je n'ay serchié, ne n'ay sceü nul sage homme qui je sceüsse avoir congnoissance des escriptures des philosophes que je n'aye cerchié* (4).

Coordination et juxtaposition :

1. Juxtaposition de deux éléments en fin de phrase : *le royaume glorieux, perdurable* (18).

Ordre des mots :

1. Antéposition du complément d'objet dans certaines phrases injonctives : *nous vueilles par tes lettres signiffier* (3), *les gouverne en ta bonté et les essauce en ta benignité* (3), *et ce te vueille octroier icelui Dieu* (5)...
2. Antéposition du complément d'objet direct sous forme de proposition : *ce que bon te samblera, nous vueilles par tes lettres signiffier* (2).
3. Insertion de l'objet avant le verbe dont il dépend dans les compléments circonstanciels de but : *et pour iceulz oultrages soustenir* (7).

4. Inversion de l'ordre S-V dans les subordonnées relatives : *Une epistre que envoya Aristote a Alixandre* (T).
5. Inversion ordre S-V-O en O-V-S, en l'absence d'un pronom personnel : *et ce livre fist Aristote* (1) ; *et le fist le prince des philosophes* (1).
6. Ordre S-O-D-V, avec pronom personnel et actant destinataire (l'ancien datif) : *se tu ne le pues faire* (3), *lequel les me bailla* (4), *de les toy baillier* (27).
7. Postposition du sujet dans une phrase débutant par un *si* soulignant une assertion : *et si ne doit pas le roy trop souvent monstrer soy* (16).

Problèmes de construction syntaxique :

1. Rupture de construction : non-expression du pronom sujet dans une phrase déclarative coordonnée ; la marque cataphorique du sujet apparaissant dans la subordonnée relative qui précède : *ay plainement entendu le grant desir que tu as que je feüsse personnellement avecques toy, et te merveilles comment...* (5).
2. Rupture de construction : le complément d'objet attendu après *trouver* est remplacé par une subordonnée relative dont le sujet est *Hermogenes*, qui introduit une complétive après un verbe de parole : *j'ay trouvé en escript au commandemens du tresgrant docteur Hermogenes, qui dit que...* (7).
3. Rupture de construction : la proposition relative en position de sujet ne gouverne pas le verbe de la principale qui suit : *Qui boit eaue froide a jeun et devant disner, elle nuit au corps et estaint la chaleur de l'estomac ; et qui boit eaue après mengier, elle eschauffe le corps et engendre fleume* (58).
4. Construction incongrue : le verbe *oir* ne gouverne pas d'ordinaire un autre verbe ; il se peut qu'il y ait eu une confusion avec le futur de *avoir* : *lors orras plusieurs secréz découvrir* (19).
5. Construction incongrue : *Les signes de l'estomac pour les congnoistre qui est mauvaiz et de foible digestion sont telz* (36).
6. Construction incongrue : *et entens a exposer et ton noble cœur informer* (5).
7. Construction incongrue : *et le te loe merueilleusement* (60) : omission du pronom sujet et emploi antéposé du pronom personnel *le* pour renvoyer à l'ensemble des propositions précédentes (*je te conseille que tu prengnes aucune foiz le sirop aigre, c'estassavoir a jeun et quant les humeurs et la fleume habondent trop car il est moult prouffitables et le te loe merueilleusement*).
8. Ordre insolite des mots : *se n'est ce que icelle science* (8).

4. Lexique :

Le lexique que nous proposons vise à terminer la vue d'ensemble de la langue du copiste. Afin que cette partie ne fasse pas double emploi avec le glossaire et les notes et éclaircissements, nous relevons les termes sous forme de liste. Nous suivons ainsi, une fois encore, le travail éditorial de Gilles Roussineau sur le *Perceforest*. Du fait de corruptions, certains mots apparaissent comme des *hapax*, parfois dénués de sens. Le lecteur pourra se référer au glossaire et aux notes pour trouver des explications sur leur apparition.

Mots attestés, à notre connaissance, seulement dans le *Secret des Secrets* :

Mots corrompus auxquels on peut donner un sens :

Alchin* : 51 : 8 : *plante inconnue ; initialement le jasmin. Nom occidentalisé à partir de l'arabe.*

Aloine* : 53 : 6 : *plante inconnue ; originellement, l'armoise. Nom occidentalisé à partir de l'arabe.*

Archemise : 56 : 6 : *armoise.*

Asmaçon* : 48 : 18 : *nom corrompu d'un parasite végétal qui se greffe sur le thym.*

Asmon* : 48 : 18 : *nom corrompu de l'agaric (champignon comestible).*

Dionision : 54 : 8 : *nom corrompu d'un électuaire ; originellement la graine d'anis.*

Nastursu : 56 : 17 : *cresson alénois, connu sous le nom de nasturce.*

Hapax :

Atiatres* : 56 : 6 : *nom de plante inconnu.*

Gragegant* : 54 : 9 : *plante inconnue.*

Hahachen* : 56 : 6 : *nom de plante, probablement l'ache des marais.*

Premières attestations⁵ :

Aplain : 30 : 46 ; 59 : 37 : *plus complètement* : adverbe écrit en un seul mot.

Carioles : 46 : 6 : *scarole.*

Chaure : 16 : 19 : *trône.*

Commencement : 31 : 9 : *la primauté* ; **avoir le commencement** : *être le premier.*

Fermes : 64 : 31 : *solides. Désigne des combattants au corps à corps (?).*

Flumatifs : 59 : 4 : *phlegmatiques.*

Imperialité : 1 : 25 : *pouvoir impérial.*

⁵ Jacques Monfrin date le texte de la famille C de la toute fin du XIV^e siècle ou des premières années du XV^e siècle. Voir supra p. 53.

Menestres : 64 : 26 : *instrument de musique inconnu.*

Net : 65 : 50 : *franc.*

Peripatique : 1 : 21 : *les Péripatéticiens.*

Plaideur : 65 : 59 : *qui critique sans arrêt.*

Pulgichiny* : 53 : 7 : *pouillot (plante de la famille de la menthe).*

Rembale* : 37 : 27 : *rhubarbe.*

Robe : 45 : 13 : *plumage.*

Souffissant : 65 : 98 : *moyennement.*

Souffisante : 65 : 9 : *d'un niveau sonore moyen.*

Trempance : 31 : 6 : *attrempance.*

Ventroilz : 57 : 6 : *gastriques.*

Ypocritement : 9 : 7 : *hypocritement.*

Mots corrompus dont le sens est inconnu :

Alibi : 56 : 19 : *transcription fautive du latin quolibet : chaque.*

Aurei : 56 : 19 : *transcription fautive du latin mane : matin.*

Deprimés* : 5 : 18 : *transcription fautive du latin depingi : être peintes.*

Mots ou locutions rares ou acceptions particulières peu attestées.

[Mesveiller] (se) se mesveilleront : 24 : 10 : *s'étonner.*

Pertruis : 65 : 57 : *orifices, narines.*

Stomac : 58 : 22, 23, 25 ; 59 : 32 : *estomac.*

Formes du Nord de la France :

Chaure : 16 : 19 : *trône.*

Genre de certains substantifs⁶ :

Deshonneur : 63 : 5 (fém.)

Exemple : 5 : 30 ; 22 : 35 ; 26 : 5 (fém.)

⁶ Nous n'indiquons que les occurrences où le genre est grammaticalement justifié. Le glossaire fournit les autres.

LE SECRET DES SECRÉZ

Rappel des principales normes utilisées :

Nous proposons un double appareil critique pour l'établissement du texte : les variantes apparaissent à partir de la page 200 ; les notes de bas de page correspondent aux remarques sur le manuscrit : nous y mentionnons également les corrections effectuées. Les crochets droits indiquent les lettres manquantes que nous avons ajoutées ; dans les variantes, ils indiquent également une *lectio difficilior*. Les crochets triangulaires sont utilisés pour les additions à notre manuscrit.

[fol. 1] C'est¹ le livre du gouvernement des roys et des princes appellé le *Secret des Secréz* lequel² fist Aristote³ au⁴ roy Alixandre. Et⁵ cy après s'ensuient l'ordonnance et⁶ les rebriches des chappitres de ce livre⁷.

Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote.

5 **Une⁸ epistre que⁹ Alixandre envoya a Aristote.**

La¹⁰ response d'icelle epistre¹¹.

Le prologue d'un¹² docteur appellé¹³ Phelippe¹⁴ qui translata cest livre en latin¹⁵.

Une epistre que envoya Aristote a Alixandreⁱⁱ.

De la maniere des roys touchant largesse¹⁶.

10 **De largesse et avarice et de pluseurs¹⁷ vices¹⁸.**

Des vertus et des vices et de la dottrine Aristote¹⁹.

De l'entendement.

De l'entencion finable que le roy doit avoir²⁰.

Des maux qui s'ensivent²¹ de²² charnel desir²³.

15 **De la sagesse²⁴ⁱⁱⁱ et ordonnance du roy²⁵.**

De la preudommie du roy²⁶, religion et sainteté²⁷.

De la pourveance²⁸ du roy²⁹.

Des vestemens du roy.

De la contenance du roy.

20 **De la justice³⁰ du roy.**

Des desirs mondains³¹.

De la chasteté du roy³².

Des esbatemens du roy.

De la discrecion du roy.

25 **De la reverance du roy.**

Comment le roy³³ doit souvenir³⁴ a ses subgéz.

De la misericorde du roy³⁵.

Des paines³⁶.

De la congnoissance d'icelles paines³⁷.

30 **De la foy garder³⁸.**

Des estudes.

ⁱ gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des (*souligné*).

ⁱⁱ *om. titre corr. éditeur]*

ⁱⁱⁱ La largesse *corr. 1166]*

- De la garde du roy³⁹.
 De la difference d'astronomie⁴⁰. [fol. 1v]
 De la garde⁴¹ de la⁴² santé.
 35 Du gouvernement des malad[i]es⁴³.
 En quantes manieres l'en puet⁴⁴ garder sa⁴⁵ sancté.
 Des⁴⁶ diverses vyandes.
 De l'estomac⁴⁷.
 Les⁴⁸ signes pour congnoistre l'estomac⁴⁹.
 40 Une espitre⁵⁰ de grant pris.
 La⁵¹ maniere du⁵² traveillier.
 De⁵³ la maniere de mengier^{54iv}
 De abstinence⁵⁵.
 De non boire eaue pure.
 45 La⁵⁶ maniere du⁵⁷ dormir.
 De garder sa coustume⁵⁸.
 Comment l'en doit changier⁵⁹ coustume⁶⁰.
 Des iiii⁶¹ temps de l'an⁶².
 Et⁶³ de⁶⁴ printemps⁶⁵ et quel il est⁶⁶.
 50 De esté temps⁶⁷ et quel il est.
 De antomme⁶⁸ et quel il est⁶⁹.
 De yver temps⁷⁰ et quel il est.
 De la chaleur naturelle⁷¹.
 Des choses qui engressent le corps⁷².
 55 Des choses qui amegrissent le corps⁷³.
 De la premiere partie du corps⁷⁴.
 De la seconde partie du corps⁷⁵.
 De la tierce partie du corps.
 De la quarte partie du corps.
 60 Des manieres⁷⁶ des poissons.
 De la nature des eaues.
 De la nature du vin⁷⁷ et⁷⁸ du bien⁷⁹ et du mal qui s'en ensuit⁸⁰.
 Du cirop⁸¹. [fol. 2]
 De la fourme⁸² et⁸³ maniere de justice⁸⁴.

^{iv} *add. titre 1166]*

65 **Des secretares du roy.****Des messagiers⁸⁵ du roy.****Du gouvernement du peuple⁸⁶.****De la phizonomie⁸⁷ des gens⁸⁸.****Cy⁸⁹ finent⁹⁰ les rebriches de ce⁹¹ livre⁹². S'ensuit le prologue⁹³.****Le premier chappitre : le¹ prologue d'un² docteur en recommandant Aristote^{3v}.**

Dieu tout⁴ puissant vueilles garder notre roy et la gloire de ceulz⁵ qui croient en lui et conferme⁶ son royaume pour prendre⁷ la loy⁸ de Dieu, et le⁹ face regner¹⁰ a l'exultacion¹¹, loenge et honneur des bons. Je, qui¹² suis serviteur du roy¹³, ay mis a execucion son

5 commandement^{14vi} et ay donné œuvre¹⁵ d'acquerir le livre des¹⁶ bonnes¹⁷ meurs au¹⁸ gouvernement de lui, lequel livre¹⁹ est nommé²⁰ le *Secret des Secretz*²¹; et le fist le prince des²² philosophes²³, Aristote, filz de Mahomet²⁴ de Macedoine a^{25vii} son disciple l'empereur Alixandre, filz de Philippe, roy²⁶ de²⁷ Gréz, lequel Alixandre²⁸ eût deux couronnes²⁹. Et ce livre fist Aristote³⁰ en sa³¹ viellesse et en la³² foiblesse³³ de son corps pour ce qu'il ne pouoit

10 traveillier, ne chevauchier, ne faire les besongnes que Alixandre lui avoit enchargees. Car Alixandre³⁴ l'avoit fait gouverneur et maistre par dessus³⁵ tous et l'amoit moult³⁶ pour ce qu'il estoit homme de tresbon³⁷ conseil et de tresgrant³⁸ clergie³⁹ et de⁴⁰ subtil entendement; et toujours estudioit sans cesser⁴¹ les bonnes⁴² et gracieuses meurs et les⁴³ sciences esperituelles et contemplatives⁴⁴ et^{viii} caritatives⁴⁵; et si estoit⁴⁶ moult sages et humbles et amoit raison et justice

15 et toujours raportoit⁴⁷ verité et loyauté. Et pour ce⁴⁸, pluseurs philosophes le⁴⁹ reputerent⁵⁰ du⁵¹ nombre des prophetes et disoient qu'ilz avoient⁵² trouvé en⁵³ [fol. 2v] pluseurs livres des Grecs que Dieu lui avoit envoyé⁵⁴ son tresexcellent angre⁵⁵ qui lui dist⁵⁶: « Je te feray nommer par le monde plus ange que homme. » Et saches⁵⁷ que icelui⁵⁸ Aristote fist en sa vie moult de signes⁵⁹ lesquelz furent⁶⁰ estranges œuvres et miracles⁶¹ qui⁶² seroient trop⁶³ longues⁶⁴ a racompter⁶⁵; et

20 aussi, en⁶⁶ sa mort, fist moult d'estranges œuvres⁶⁷ pourquoy⁶⁸ une⁶⁹ religion⁷⁰ et compaignie⁷¹ de gens⁷² qui s'appelloient⁷³ per[i]patique⁷⁴ disoient et tenoient⁷⁵ ceste⁷⁶ opinion qu'il avoit esté monté ou ciel en forme d'une coulombe⁷⁷ de feu. Et tant que ledit⁷⁸ Aristote⁷⁹ vesqui, Alixandre, par le bon⁸⁰ conseil d'icelui⁸¹, subjuga⁸² toutes terres⁸³ et ot vittoire contre⁸⁴ tous⁸⁵; et acquist⁸⁶ la seignourie de tout le monde et par toutes terres ala⁸⁷ la renommee de luy et⁸⁸

25 toutes nacions du monde⁸⁹ furent submises⁹⁰ a son imperialité et⁹¹ a son commandement⁹²,

^v *add. titre 1166]*^{vi} *mandement corr. Oxf]*^{vii} *et corr. 1166] Hypercorrection de 1166 mais les autres témoins plus haut dans le stemma confirment la bonne intuition du copiste.*^{viii} *Une série de petites croix est notée de la main du copiste.*

meesmement⁹³ ceulz de Perse et Arabe⁹⁴ ; et ne furent gens nulles⁹⁵ qui osassent⁹⁶ resister contre lui ne⁹⁷ en dit ne en fait⁹⁸. Et fist ledit Aristote maintes belles epistres pour la grant⁹⁹ amour qu'il avoit a¹⁰⁰ Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz¹⁰¹, dont¹⁰² l'une d'icelles¹⁰³ est ci dessoubz escripte¹⁰⁴. Et¹⁰⁵ quant Alixandre¹⁰⁶ eüst subjugué¹⁰⁷ ceulz de Perse et mis les plus
 30 haulz¹⁰⁸ hommes¹⁰⁹ du royaume¹¹⁰ en¹¹¹ ses prisons, il envoya une epistre¹¹² a Aristote en la fourme¹¹³ qui s'ensuit¹¹⁴.

Le ii^e chappitre : Une¹ epistre² que Alixandre³ envoya a Aristote⁴.

Dotteur de justice et tresnoble recteur, nous signifions a ta grant sagesse que nous avons trouvé au⁵ royaume de Perse pluseurs hommes, lesquelz habondent tresgrandement en raison et⁶ entendement subtil et penetratif⁷ et⁸ cuident par dessus⁹ tous¹⁰ autres¹¹ avoir seignourie et
 5 acquerir tous¹² royaumes : pourquoy¹³ nous¹⁴ avons¹⁵ entencion de les mectre tous¹⁶ a mort. Toutefois ce que bon te¹⁷ samblera¹⁸, nous vueilles par tes¹⁹ lettres²⁰ signififier. [fol. 3]

Le iii^e chappitre : La¹ responce d'icelle epistre.²

Se tu³ pues⁴ muer et changier l'air de⁵ la terre et l'eaue⁶ et l'ordonnance des citéz⁷, accompli^{8ix} tout⁹ ton desir¹⁰. Et¹¹ se^x tu ne le pues¹² faire, cesse¹³ toy¹⁴ et n'en fay riens mais les¹⁵ gouverne en ta bonté et les essauce en ta benignité. Et se¹⁶ ainsi le fais, j'ay esperance, a¹⁷
 5 l'aide de Dieu, que¹⁸ tous seront¹⁹ tes²⁰ bons subgiéz²¹ a tous tes bons²² plaisirs et commandemens ; et pour l'amour²³ qu'ilz auront²⁴ en²⁵ toy, tu regneras paisiblement sur eulz en²⁶ grant victoire. Quant²⁷ Alixandre ot leü²⁸ celle epistre²⁹, il fist selon³⁰ le³¹ conseil³² dudit Aristote et furent^{33xi} de ceulz de Perse plus³⁴ obeissants a³⁵ Alixandre³⁶ que aultre³⁷ nacion³⁸.

^{ix} et accomplir *corr. Oxf]*

^x *om. se corr. Oxf]*

^{xi} dudit Aristote et furent *corr. Oxf]*

Le iii^e chappitre : Le prologue d'un¹ docteur appelé² Phelippe³ qui translata ce livre⁴ en latin⁵.

[P]helippe, qui translata cest livre⁶, fu⁷ filz de Paris⁸ et fut⁹ très sage¹⁰ interpreteur et entendeur¹¹ de toutes langues¹². Et dist ainsi¹³ : « Je n'ay sceü¹⁴ ne¹⁵ lieu¹⁶ ne temple¹⁷ ou les
 5 philosophes ayent¹⁸ acoustumé de faire¹⁹ ou deffaire²⁰ toutes²¹ œuvres²² et tous²³ secréz²⁴ que je n'ay²⁵ serchié²⁶, ne n'ay sceü nul sage homme qui²⁷ je sceüsse avoir²⁸ congnoissance des escriptures des philosophes que je n'aye cerchié²⁹ jusques a tant que je vins a³⁰ la congnoissance du soleil³¹, laquelle fist Extulapideos³². Et trouvay ung homme solitaire plain de grant³³ abstinence et tressage en philosophie auquel je me humiliay³⁴ diligemment et lui³⁵
 10 suppliay³⁶ devotement qu'il me monstrast³⁷ les escriptures³⁸ de³⁹ la congnoissance du soleil, lequel les⁴⁰ me bailla tresvolentiers. Et saches que je trouvay⁴¹ tout ce que⁴² je demandoie et⁴³ desiroie et tout ce que⁴⁴ pourquoy je estoie alé audit⁴⁵ lieu et dont⁴⁶ j'avoie esté⁴⁷ traveillié long temps⁴⁸. Et quant je eüz ce⁴⁹ que j'avoie tant⁵⁰ désiré, je m'en retournay en⁵¹ mon⁵² hostel a tresgrant joye⁵³ et en⁵⁴ rendi pluseurs⁵⁵ et⁵⁶ grans⁵⁷ graces a⁵⁸ mon createur. Et puis⁵⁹,
 15 a la requeste de⁶⁰ tresnoble roy, en grant estude et en grant⁶¹ labour, je translata ce livre de grec⁶² en calde et puis⁶³ de calde⁶⁴ en langue⁶⁵ arabique⁶⁶, lequel livre⁶⁷ fist le tressage Aristote qui respondoit⁶⁸ tousjours a toutes les requestes⁶⁹ d'Alexandre⁷⁰ comme⁷¹ cy après appert⁷² par ordre⁷³ ». [fol. 3v]

Le v^e chappitre^{xii} : Une epistre que envoya Aristote a Alixandre^{lxiii}

Trés glorieux² filz et juste³ empereur⁴, Dieu te conferme en la voye⁵ de congnoissance⁶ les⁷ chemins⁸ de verité et de⁹ vertus¹⁰ et¹¹ te reffraigne¹² des¹³ desirs charnelz et bestiaux et conferme¹⁴ ton royaume a¹⁵ son¹⁶ service et a son¹⁷ honneur. Saches, treschier¹⁸ filz, que j'ay
 5 receü ton epistre¹⁹ reveraument²⁰ et honorablement sicomme²¹ il appartient et ay plainement entendu le grant desir que tu as que je feüsse personnellement²² avecques toy, et te merveilles²³ comment²⁴ je me²⁵ puis tant tenir d'aler pardevers²⁶ toy, et si me reprends²⁷ moult et dis qu'il²⁸ me²⁹ chaut pou³⁰ de³¹ tes besongnes. Et³² pour ceste cause³³, j'ay ordonné et me³⁴ suis hasté de faire ung livre pour toy, lequel pesera³⁵ et contendra toutes mes³⁶ œuvres et supplera^{37xiv}
 10 mon absence³⁸ et mes deffaulx, et te³⁹ sera rigle⁴⁰ et doctrine très certaine⁴¹ a toutes les choses⁴² que tu voudras⁴³, et lesquelles je te monsteroie⁴⁴ se j'estoie⁴⁵ present avecques toy⁴⁶. Treschier filz, tu⁴⁷ ne me dois⁴⁸ reprendre ne blasmer car tu scéz bien que je ne

^{xii} *add. éditeur]*

^{xiii} *om. titre corr. éditeur]*

^{xiv} *supplieray corr. Oxf]*

laisseroie pour nulle chose⁴⁹ du monde que je ne venisse⁵⁰ avecques⁵¹ toy se^{52xv} n'estoit⁵³
 que⁵⁴ je⁵⁵ suis tresgrief⁵⁶ et très⁵⁷ pesant d'aage et⁵⁸ en⁵⁹ grant fleblesse de ma personne ;
 15 parquoy⁶⁰ nullement⁶¹ je ne puis aler a toy⁶². Et saches que⁶³ ce que tu m'as demandé et que
 tant desires⁶⁴ savoir⁶⁵ sont telz⁶⁶ secréz que humaine pensee⁶⁷ a grant⁶⁸ paine les⁶⁹ porroit⁷⁰
 comprendre⁷¹ ne savoir⁷². Comment donques puet il⁷³ en⁷⁴ cœr⁷⁵ d'omme mortel estre
 deprimés⁷⁶ [sic] ne entendu⁷⁷ ce qui⁷⁸ n'appartient a savoir et^{xvi} ce qui⁷⁹ ne⁸⁰ soit⁸¹ licite ne
 convenable⁸² a traictier ? Toutefois, je suis tenu par droit devoir^{83xvii} de respondre⁸⁴ a ce que
 20 tu me demanderas⁸⁵. Et⁸⁶ aussi, tu es tenu par⁸⁷ sagesse que jamais⁸⁸ tu ne me demandes plus
 autre chose⁸⁹, fors ce qui⁹⁰ est contenu en ce livre car se tu le lis diligemment⁹¹ et tu
 l'entendes⁹² plainement et que tu saches⁹³ ce⁹⁴ qui est contenu⁹⁵ en icelui⁹⁶, sans nulle
 doute⁹⁷, tu auras ce⁹⁸ que tu desires⁹⁹ car Dieu te donne¹⁰⁰ tele¹⁰¹ grace, tel entendement¹⁰² et
 subtilité de grant engin¹⁰³ et de¹⁰⁴ science. Et aussi, par la¹⁰⁵ doctrine que je¹⁰⁶ t'ay autrefois
 25 donnee¹⁰⁷ que¹⁰⁸, par toy meisme, pourras concevoir et¹⁰⁹ entendre et¹¹⁰ savoir¹¹¹ tout ce que
 tu desires et demandes¹¹² ; car le desir¹¹³ de la grant¹¹⁴ volenté que tu y as¹¹⁵ te¹¹⁶ ouvrera¹¹⁷
 la voye que¹¹⁸ tu auras¹¹⁹ ton propos et te menra¹²⁰ a l'ayde de Dieu a la fin a quoy¹²¹ tu
 desires¹²². Et saches que la cause pourquoy¹²³ je te revelle¹²⁴ mon secret figurativement¹²⁵
 [fol. 4] et ung peu¹²⁶ obscurement¹²⁷ et¹²⁸ que¹²⁹ je¹³⁰ te¹³¹ parle¹³² par¹³³ obscures¹³⁴
 30 exemples et par figures, si est¹³⁵ car je¹³⁶ doute moult¹³⁷ que¹³⁸ ce livre ne viengne en la¹³⁹
 main des infeaulx^{140xviii} et a¹⁴¹ la puissance des arrogans et mauvais¹⁴² et¹⁴³ porroient savoir
 les grans¹⁴⁴ secretz de Dieu, qui¹⁴⁵ scet bien¹⁴⁶ qu'ilz n'en¹⁴⁷ sont¹⁴⁸ mie dignes. Certes,
 j'ay¹⁴⁹ fait doute que¹⁵⁰ je ne¹⁵¹ trespasse¹⁵² la volenté¹⁵³ de¹⁵⁴ Dieu et sagesse¹⁵⁵ pour¹⁵⁶
 toy descouvrir¹⁵⁷ et reveler¹⁵⁸ ses¹⁵⁹ secréz, mais saches¹⁶⁰ que, par¹⁶¹ la volenté¹⁶² de Dieu,
 35 je¹⁶³ te revele¹⁶⁴ et descœuvre¹⁶⁵ ceste chose aussi comme¹⁶⁶ autrefois¹⁶⁷ a esté revelé¹⁶⁸ a toy
 et a moy. Saches donques, treschier¹⁶⁹ filz, que je te revelle¹⁷⁰ les choses qui¹⁷¹ sont¹⁷² a
 celer¹⁷³ ; et se les secréz¹⁷⁴ revelles¹⁷⁵, tu¹⁷⁶ auras¹⁷⁷ prouchainement asséz de¹⁷⁸ mauvaises¹⁷⁹
 fortunes et si¹⁸⁰ ne¹⁸¹ pourras estre seür¹⁸² de¹⁸³ grans maulx¹⁸⁴ qui te sont¹⁸⁵ avenir¹⁸⁶. Mais
 Dieu tout¹⁸⁷ puissant vueille¹⁸⁸ garder et toy et moy de teles¹⁸⁹ choses et de toute œuvre¹⁹⁰
 40 deshonneste. Après¹⁹¹ toutes ces¹⁹² choses¹⁹³, ayes¹⁹⁴ en memoire cest noble¹⁹⁵ et prouffitable
 enseignement que je t'appareille¹⁹⁶ et entens a exposer et¹⁹⁷ ton noble cœr¹⁹⁸ informer¹⁹⁹ et
 ce sera²⁰⁰ grant²⁰¹ solas et miroer²⁰² de salut²⁰³. Il²⁰⁴ convient, treschier filz, que chacun roy
 ait deux choses qui soustiennent lui et son royaume, mais il ne les²⁰⁵ puet²⁰⁶ fermement

^{xv} et corr. Oxf]

^{xvi} add. Oxf]

^{xvii} de veoir corr. BL 219]

^{xviii} meseaux corr. BL 219]

avoir²⁰⁷ se²⁰⁸ n'est quant²⁰⁹ le gouverneur²¹⁰ et^{xix} ceulz qu'il doit gouverner²¹¹ et cilz qui
 45 regne²¹² est obeiz²¹³ des²¹⁴ subgiéz ; et que²¹⁵ les subgiéz²¹⁶ egaleme²¹⁷ d'un couraige²¹⁸ et
 par une meisme²¹⁹ forme²²⁰ obeissent²²¹ au²²² seigneur : car par la desobeissance des subgiéz
 est moult affoiblie la puissance du seigneur et se les subgiéz regnent²²³, le gouverneur²²⁴ ne
 puet²²⁵ riens faire²²⁶. Et je te monstrey²²⁷ la cause²²⁸ pourquoy les subgiéz²²⁹ sont esmeüz et
 encoragiéz²³⁰ d'obeir a leur seigneur. Ilz sont²³¹ deux choses²³² : l'une est²³³ dedens, l'autre
 50 est dehors. Je t'ay nagaires declairié celle²³⁴ dehors²³⁵ : c'estassavoir, quant²³⁶ le seigneur
 dispense²³⁷ sagement ses²³⁸ richesses²³⁹ a ses subgiéz en donnant²⁴⁰ a chacun²⁴¹ selon²⁴² ce²⁴³
 qu'il²⁴⁴ sera²⁴⁵ dignes. Et avec ce, il convient que le roy²⁴⁶ ait une²⁴⁷ cautele dont²⁴⁸ je te
 feray²⁴⁹ mencion ci²⁵⁰ après²⁵¹ au chapitre de vices et des aides²⁵². C'estassavoir²⁵³ que²⁵⁴ le
 roy se doit efforcier [fol. 4v] qu'il puisse²⁵⁵ avoir les cœurs²⁵⁶ de ses subgéz par²⁵⁷ bonnes
 55 œuvres. Et c'est²⁵⁸ le premier degré et fondement²⁵⁹ de son fait²⁶⁰ ; et ce cy²⁶¹ se puet faire²⁶²
 par²⁶³ deux choses²⁶⁴ : c'estassavoir²⁶⁵, l'une dedens, l'autre dehors²⁶⁶. La cause²⁶⁷ dehors²⁶⁸
 est que le roy maintiengne et²⁶⁹ face justice selon les²⁷⁰ possessions et richesses²⁷¹ de ses²⁷²
 subgéz et qu'il soit²⁷³ piteux et misericors²⁷⁴. La cause dedens²⁷⁵ si²⁷⁶ est que les grans
 philosophes, et clers²⁷⁷ et sages hommes²⁷⁸ il honneure et ait²⁷⁹ pour recommandéz car Dieu
 60 leur a recommandé^{280xx} sa²⁸¹ science²⁸² et je te recommande cestui secret principalement
 avec²⁸³ pluseurs²⁸⁴ autres que tu trouveras en pluseurs²⁸⁵ chapitres de ce livre ausquelz²⁸⁶ tu
 trouveras tresgrant science et doctrine²⁸⁷ et ausquelz²⁸⁸ est contenus²⁸⁹ la cause finale²⁹⁰ par
 laquelle²⁹¹ tu trouveras²⁹² ton principal propos. Car²⁹³, quant²⁹⁴ tu auras apperceü les
 significacions des paroles et²⁹⁵ l'obscurté²⁹⁶ des exemples, lors auras²⁹⁷ plainement et
 65 parfaitement²⁹⁸ tout²⁹⁹ ce que tu desires³⁰⁰. Si³⁰¹ pry a Dieu, tressages³⁰² et tresglorieux³⁰³
 roy, qu'il vueille enluminer ta raison et ton entendement affin que tu puisses et saches
 appercevoir les secréz de ceste science et que^{xxi} en icelle tu puisses³⁰⁴ estre mon hoir et mon
 seul³⁰⁵ successeur. Et ce³⁰⁶ te vueille octroyer icelui³⁰⁷ Dieu qui³⁰⁸ ses richesses eslargist et
 donne habondamment³⁰⁹ a la vie³¹⁰ des sages³¹¹ et aux estudians donne³¹² grace³¹³ de
 70 congnoistre³¹⁴ ce qui est fort difficile³¹⁵ a nature³¹⁶ et sans lequel³¹⁷ riens ne puet estre fait.

^{xix} en corr. Ham. 44]

^{xx} commandé corr. Oxf]

^{xxi} que tu en corr. éditeur]

Le vi^e chappitre : De la maniere des roys touchant largesse¹.

Ilz² sont quatre manieres de roys. Il³ est⁴ roy qui est⁵ large⁶ a soy et large⁷ a ses subgiéz⁸, et est⁹ roy qui est avers¹⁰ a soy¹¹ et large a ses subgéz¹², et est roy qui est¹³ large a soy¹⁴ et avers¹⁵ a ses subgiéz¹⁶, et est¹⁷ roy qui est avers¹⁸ a soy et [fol. 5] a¹⁹ ses subgiéz²⁰. Les Ytaliens²¹ dient qu'il n'est²² nul vice au²³ roy qui est avers²⁴ a soy et large a ses subgiéz. Les Indiens²⁵ dient²⁶ que le roy est bon qui est avers²⁷ a soy et a²⁸ ses subgéz. Les Persiens²⁹ dient³⁰ tout³¹ le contraire et tiennent³² ceste³³ oppinion³⁴ que le roy ne vault riens qui n'est larges³⁵ a soy et³⁶ a ses subgés. Mais entre tous³⁷ les roys dessusdis, cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et^{38xxii} a ses subgiés³⁹. Car s'il estoit⁴⁰ avers a soy et a ses subgés⁴¹, son royaume seroit⁴² tost⁴³ destruit. Il nous convient donques subtilement⁴⁴ enquerir les⁴⁵ vertus et vices dessusdis⁴⁶ et monstrier quelle chose est largesse⁴⁷ et quele chose est avarice⁴⁸, et en quoy est l'ereur⁴⁹ de largesse⁵⁰. Il est clere⁵¹ chose⁵² que les qualitez^{xxiii} sont a reprouver⁵³ quant ilz⁵⁴ s'esloignent⁵⁵ du moyen et savons⁵⁶ bien⁵⁷ que forte chose est⁵⁸ de garder largesse⁵⁹ et⁶⁰ legiere⁶¹ chose de la trespasser et est a chacun⁶² legiere chose d'estre avaricieus et folz larges. Se⁶³ tu vuelz donques acquerir⁶⁴ largesse, regarde donques ton povoir et considere le temps de la⁶⁵ neccessité et les merites^{66xxiv} des hommes⁶⁷. Tu⁶⁸ dois donques donner selon ton povoir⁶⁹ par mesure⁷⁰ a ceulz qui en ont neccessité et⁷¹ qui en sont dignes⁷² car qui donne autrement, il⁷³ peche et⁷⁴ trespasse la⁷⁵ rigle de largesse⁷⁶ et aussi⁷⁷ qui donne ses⁷⁸ biens a celui⁷⁹ qui n'en⁸⁰ a nulle neccessité, il⁸¹ n'aquiert nulle⁸² loenge ; et tout ce que⁸³ l'en donne a ceulz⁸⁴ qui n'en⁸⁵ sont pas⁸⁶ dignes est⁸⁷ perdu. Et qui despent ses biens⁸⁸ outre mesure⁸⁹, il vendra tost⁹⁰ au très amer⁹¹ rivage de povreté, et est⁹² comme⁹³ celui qui donne sur lui victoire a ses anemys. Qui donne donques⁹⁴ de⁹⁵ ses biens⁹⁶ en temps de besoing⁹⁷ a ceulz qui en ont neccessité⁹⁸, tel roy est larges a soy⁹⁹ et¹⁰⁰ a ses subgiéz et venra¹⁰¹ son royaume en¹⁰² grant prosperité¹⁰³ et ses commandemens seront acompliz¹⁰⁴. Et qui despent les biens de son royaume sans ordre et donne a¹⁰⁵ ceulz qui n'en¹⁰⁶ sont pas¹⁰⁷ dignes et¹⁰⁸ n'en ont nul¹⁰⁹ besoing, tel roy destruit son peuple et¹¹⁰ la chose publique¹¹¹ et¹¹² son royaume¹¹³, et n'est¹¹⁴ dignes de regner car il est appellé¹¹⁵ fol large. Le nom d'avarice est trop lait¹¹⁶ au¹¹⁷ roy et affiert¹¹⁸ trop mal a la¹¹⁹ royal magesté. Donques, se le roy vuelt¹²⁰ regner honorablement, il couvient qu'il n'ait¹²¹ ne¹²² l'un ne l'autre de ces¹²³ deux¹²⁴ vices : c'estassavoir [fol. 5v] qu'il^{xxv} ne soit ne¹²⁵ fol larges¹²⁶ ne avaricieus. Et se¹²⁷ le roy se vuelt

^{xxii} *rép. et corr. Oxf]*

^{xxiii} *calitéz biffé*

^{xxiv} *la merite corr. Oxf]*

^{xxv} *rép. qu'il n'ait ne l'un ne l'autre de ces deux vices (souligné) corr. éditeur] qu'il*

conseillier, il se¹²⁸ doit pourveoir en¹²⁹ tresgrant¹³⁰ diligence d'un sage homme¹³¹, lequel soit¹³² esleü entre plusieurs¹³³ autres¹³⁴ auquel¹³⁵ il commette¹³⁶ tout¹³⁷ son¹³⁸ fait et celui¹³⁹ de son royaume¹⁴⁰ et¹⁴¹ le gouvernement des richesses¹⁴² d'icelui¹⁴³ et comment¹⁴⁴ elles se doivent dispenser¹⁴⁵.

Le vii^e chappitre : De largesse¹ et avarice et de plusieurs² vertus³.

Toy⁴ Alixandre⁵, je te dis⁶ certainement, treschier filz, se⁷ aucun roy⁸ vult faire plusgrans⁹ despens que son royaume ne puet¹⁰ soustenir¹¹, lequel roy¹² ne s'encline ne a folle¹³ largesse ne¹⁴ a¹⁵ avarice, tel roy sans nulle¹⁶ doubte sera¹⁷ destruit ; mais s'il¹⁸ s'encline a largesse¹⁹, il
 5 aura gloire²⁰ perpetuelle de son royaume : et ce cy s'entend quant le roy²¹ se retrait²² et n'a²³ cure de prendre²⁴ les biens et²⁵ les possessions de ses²⁶ subgiéz. Et saches, treschier²⁷ filz, que j'ay trouvé²⁸ en²⁹ escript au³⁰ commandemens³¹ du³² tresgrant³³ docteur³⁴ Hermogenes³⁵, qui dit que³⁶ la tresgrant et souveraine bonté et vraie clarté³⁷ d'entendement³⁸ et plenté³⁹ de loy et de science⁴⁰ et⁴¹ signe de⁴² perfection de roy est⁴³ quant il se retrait de prendre les biens et
 10 possessions⁴⁴ de ses subgiéz. Et ce fu⁴⁵ la cause de⁴⁶ la destruction⁴⁷ du royaume⁴⁸ d'Angleterre car plusieurs⁴⁹ roys d'Angleterre⁵⁰ faisoient⁵¹ si oultrageux⁵² despens que⁵³ les revenues⁵⁴ du⁵⁵ royaume⁵⁶ n'y⁵⁷ povoient⁵⁸ souvenir ne⁵⁹ souffire⁶⁰. Et⁶¹ pour iceulz⁶² outrages⁶³ soustenir, prindrent⁶⁴ les biens et possessions⁶⁵ de leurs⁶⁶ subgiéz pour⁶⁷ laquelle chose et⁶⁸ injure⁶⁹ le peuple cria⁷⁰ a Dieu⁷¹, lequel envoya sur iceulz roys⁷² sa⁷³ vengeance
 15 tellement⁷⁴ que le peuple se rebella contre⁷⁵ eulz et furent du tout⁷⁶ destruis et leur nom⁷⁷ mis au⁷⁸ neant. Et, se⁷⁹ ne fust la grace et⁸⁰ misericorde⁸¹ du⁸² glorieux⁸³ Dieu qui soustint le peuple, le royaulme eüst esté du tout⁸⁴ destruit. Tu te⁸⁵ dois⁸⁶ donques garder⁸⁷ de⁸⁸ folz et oultrageux⁸⁹ despens et⁹⁰ de⁹¹ dons oultrageux⁹² et⁹³ dois garder attrempance en⁹⁴ largesse⁹⁵. Et⁹⁶ ne vueilles [fol. 6] enquerir⁹⁷ les⁹⁸ obscurs⁹⁹ secréz ne reprouchier le don¹⁰⁰ que tu aras
 20 fait car il n'affiert pas¹⁰¹ a homme d'onneur et de bonne volenté¹⁰².

Le viii^e chappitre : Des vertus et des¹ vices et de la doctrine Aristote².

La substance de toutes vertus est bien regner, d'amer les bons³, pardonner injures⁴ et honorer ceulz qui sont⁵ a⁶ honorer et porter reverence a ceulz qui en sont dignes et soubvenir⁷ aux humbles et amender⁸ les deffaulx des⁹ simples¹⁰ et de¹¹ saluer¹² volentiers les
 5 gens et toy¹³ garder de trop parler et laisser¹⁴ passer les injures jusques¹⁵ au¹⁶ temps et de¹⁷ faindre¹⁸ que tu ne saches point¹⁹ la folie des folz. Chier²⁰ filz, je t'ay ensegnié et ensengneray²¹ plusieurs choses lesquelles tu retendras²² en ton cœur. Et j'ay²³ ferme creance²⁴ que tant comme²⁵ iceulz²⁶ ensengnemens seront tousjours²⁷ en²⁸ toutes tes voyes et en toutes

tes²⁹ œuvres, tu³⁰ auras toujours clarté luisant³¹ et souffisant science pour³² ton
 10 gouvernement tout le temps de ta vie. Toutefois, je t'apprendray³³ la science³⁴ de physique
 abregié³⁵ et jamais ne t'en eüsse riens dit³⁶ se³⁷ n'est³⁸ ce³⁹ que icelle science⁴⁰ avec les
 ensengemens qui ensuivent⁴¹ te devront⁴² souffire en toutes œuvres⁴³ en ce siecle⁴⁴ et⁴⁵ en
 l'autre.

Le ix^e chappitre : De l'entendement¹.

Saches, chier² filz, que l'entendement est chief^{3xxvi} du gouvernement de l'omme et salut⁴ de
 l'ame, garde⁵ des⁶ vertus et miroer⁷ des vices car en⁸ celui entendement, nous regardons⁹ les
 choses que l'en doit¹⁰ fuir¹¹ et eslisons ce¹² que l'en doit eslire et ensuivre¹³. Il est la clef¹⁴
 5 des¹⁵ vertus et la¹⁶ racine de tous biens louables et honorables¹⁷ et le premier instrument
 d'icelui¹⁸ est desir¹⁹ d'avoir bonne renommee²⁰. Car, qui [fol. 6v] desire d'avoir²¹ bonne
 renommee²², il²³ sera partout glorieux²⁴ et honnoré²⁵ et qui faintement et ypocritement le²⁶
 desire²⁷, il sera a²⁸ la fin²⁹ confondu par mauvaise renommee³⁰. Le roy doit³¹ principalement
 querir a^{32xxvii} avoir³³ bonne renommee plus pour le bon³⁴ gouvernement de son royaume que
 10 pour³⁵ lui³⁶.

^{xxvi} chose (*biffé*) chief
^{xxvii} et *corr. Oxf*

Le x^e chapitre : De l'entencion finable¹ que le roy doit avoir².

Le commencement³ de sagesse⁴ et d'entendement⁵ est⁶ d'avoir bonne renommee⁷ par⁸ laquelle sont les⁹ royaumes¹⁰ et les grans¹¹ seignories acquises et gouvernees¹². Et se¹³ tu aquiers ou¹⁴ que tu¹⁵ desires¹⁶ royaumes ou¹⁷ seignouries, se¹⁸ n'est¹⁹ pour avoir²⁰ bonne²¹ 5 renommee, tu n'acquerras²² ja a la fin²³ autre chose ne autre œuvre²⁴. Et saches que envie engendre mensonge laquelle²⁵ est racine et matiere²⁶ de tous²⁷ vices²⁸. Mensonge^{29xxviii} engendre³⁰ mal parler. Mal parler³¹ engendre hayne. Hayne engendre villenie. Villenie³² engendre rancune. Rancune engendre contrarieté³³. Contrarieté³⁴ engendre³⁵ injustice. Injustice³⁶ engendre bataille. Bataille³⁷ engendre et ront³⁸ toute loy³⁹, destruit⁴⁰ citéz⁴¹ et qui⁴² 10 est contraire a nature et⁴³ destruit⁴⁴ le corps de⁴⁵ l'omme⁴⁶. Pense⁴⁷ donques, chier⁴⁸ filz et met tout⁴⁹ ton desir⁵⁰ que tu puisses avoir⁵¹ bonne renommee⁵² car⁵³ par⁵⁴ icelui⁵⁵ desir⁵⁶, tu tireras⁵⁷ a⁵⁸ toy la verité de⁵⁹ toutes choses laquelle⁶⁰ verité est racine de toutes choses⁶¹ qui sont⁶² a louer et matiere⁶³ de tous biens⁶⁴. Car elle est contraire a mensonge, laquelle⁶⁵ est racine et matiere de tous vices comme dit est⁶⁶. Et saches que verité engendre desir de justice. 15 Desir de justice⁶⁷ engendre⁶⁸ bonne foy. Bonne foy engendre largesse. Largesse engendre⁶⁹ familiarité. Familiarité engendre amistié. Amistié engendre⁷⁰ conseil et ayde⁷¹. Par⁷² ces choses⁷³ qui sont convenables a raison et nature⁷⁴ fut tout le monde ordonné et les loys faictes⁷⁵. Si appert⁷⁶ que desir⁷⁷ de bonne⁷⁸ renommee est pardurable vie⁷⁹ et honorable⁸⁰. [fol. 7]

^{xxviii} envie (*biffé*). Mensonge écrit à côté.

Le xi^e chappitre : Des maulz qui s'ensivent de charnel desir.

Alixandre, chier¹ filz, laisse tous² desirs³ bestiaux et charnelz car ilz sont corrompables. Les desirs⁴ charnels enclinent⁵ le cœr⁶ au desir⁷ de⁸ corrupcion⁹ de l'ame¹⁰ bestiale sans nulle descrecion avoir¹¹ et s'esjouÿssent¹² en¹³ corps corrompable et corrompent¹⁴ l'entendement de
 5 l'omme. Et sachiez que telz¹⁵ desirs¹⁶ engendrent amours charnelle^{xxix}. Amour charnelle engendre avarice. Avarice engendre desir de¹⁷ richesses¹⁸, desir de richesses¹⁹ font²⁰ homme²¹ sans vergongne et homme sans²² vergongne²³ orgueilleux²⁴. Homme orgueilleux²⁵, homme sans foy. Homme sans foy²⁶ est²⁷ larron. Larrecin²⁸ met²⁹ homme³⁰ a vitupere³¹ et puis³² vient³³ a chetiveté³⁴ et a la finale³⁵ destruccion de son³⁶ corps³⁷.

^{xxix} *double barre oblique entre les deux expressions amour charnelle.*

Le xii^e chappitre : De la sagesse et ordonnance du roy¹.

Il est chose juste² et convenable³ que la bonne renommee du roy soit en la⁴ louable⁵ science et preudommie esbandue⁶ par toutes⁷ les parties⁸ de son royaume et qu'il ait parlement⁹ et saige¹⁰ conseil souvent¹¹ avec les siens¹². Et par ainsi¹³, il¹⁴ sera loué, honnoré¹⁵ et doubté¹⁶ de¹⁷ ses subgiéz quant ilz le¹⁸ verront¹⁹ parler²⁰ et faire²¹ ses besoingnes sagement²². Et sachiez que legierement²³ se puet²⁴ congnoistre²⁵ la sagesse²⁶ ou²⁷ la folie du²⁸ roy. Car quant il²⁹ se gouverne³⁰ en preudommie vers³¹ Dieu, il est digne³² de regner³³ et honnorablement³⁴ seignourisier³⁵. Mais cil³⁶ qui met son royaume en servitude et en³⁷ mauvaises coustumes, il³⁸ trespasse la voie³⁹ et le chemin de verité car il⁴⁰ mesprise⁴¹ la⁴² bonne⁴³ voie⁴⁴ et la loy de Dieu⁴⁵ et⁴⁶ il sera⁴⁷ en la fin⁴⁸ mesprisié⁴⁹ de tous⁵⁰.

La xiii^e chappitre : De la preudommie du roy, religion¹ et sainteté².

Je te prie³ de rechief et dy⁴ ce que les saiges⁵ philosophes ont parlé et⁶ dit. Il⁷ appartient⁸ que la royal magesté soit gouvernee selon les⁹ drois et les¹⁰ loys¹¹, non [fol. 7v] pas par¹² fainte¹³ apparence¹⁴, mais de fait, affin que chacun voie et¹⁵ congnoisse clerement¹⁶ la preudommie du roy et qu'il doubte¹⁷ Dieu et qu'il¹⁸ se veult¹⁹ gouverner²⁰ selon Dieu²¹. Lors²² sera le roy²³ honnoréz et²⁴ doubté quant l'en verra²⁵ qu'il doubte²⁶ Dieu²⁷. Et se il²⁸ se montre faintement²⁹ preudomme³⁰ et religieux et³¹ il soit³² mauvaiz³³ a ses subgiéz, car mauvaises³⁴ œuvres ne se pevent celer ne ne puet³⁵ estre que le peuple ne le³⁶ congnoisse³⁷, il³⁸ sera mesprisié³⁹ de Dieu et⁴⁰ de toutes gens⁴¹ diffaméz et son fait en⁴² sera mendres⁴³ et faudra⁴⁴ l'onneur de la couronne de son⁴⁵ royaume⁴⁶. Que te diray je plus ? Il n'est tresor ne autre chose qui soit⁴⁷ en ce monde⁴⁸ qui vaille bonne⁴⁹ renommee. Et d'autre part, chier filz, il affiert⁵⁰ que tu honneures les clers⁵¹ et⁵² portes reverence⁵³ aux preudommes de religion⁵⁴ et essauces⁵⁵ les saiges et parle⁵⁶ souvent⁵⁷ a⁵⁸ eulx et leurs faiz⁵⁹ questions⁶⁰ et doubtes et leur demande plusieurs choses⁶¹ ; et aussi respons sagement a⁶² leurs demandes⁶³, les nobles ainsi honnore⁶⁴ selon ce que chacun⁶⁵ sera⁶⁶ dignes⁶⁷.

Le xiiii^e chappitre : De la pourveance¹ du roy.

[I]² convient que le sage roy³ pense souvent⁴ es⁵ choses⁶ avenir afin qu'il puisse⁷ saigement⁸ pourveoir a ce qui luy puet estre⁹ contraire et qu'il puisse plus legierement porter¹⁰ les adversitéz¹¹ et les contraires adventures¹². Et si¹³ doit estre le roy piteux et¹⁴ son¹⁵ yre¹⁶ et son¹⁷ couroux doit¹⁸ sagement couvrir et¹⁹ retraindre²⁰ afin que sans deliberacion²¹, il ne²² viengne au fait qu'il a pensé²³ en²⁴ son couroux²⁵. Et doit raisonnablement congnoistre son²⁶

erreur²⁷ et rapeller²⁸ saigement^{xxx} car la plus²⁹ souveraine sagesse et³⁰ vertus³¹ que le^{xxxi} roy³²
 puisse³³ avoir³⁴ est³⁵ de luy³⁶ saigement gouverner. Et quant il voit aucune³⁷ chose qui luy³⁸
 est³⁹ bonne et⁴⁰ prouffitable⁴¹, il⁴² la⁴³ doit faire en⁴⁴ grant discrecion⁴⁵ et⁴⁶ [fol. 8] diligence⁴⁷
 10 afin que les gens⁴⁸ ne^{49xxxii} dient⁵⁰ qu'il fait⁵¹ ses⁵² besoingnes trop⁵³ sotement⁵⁴ ou⁵⁵ trop
 negligamment⁵⁶.

^{xxx} et doit... saigement *add. Oxf]*

^{xxxi} *om. le corr. Oxf]*

^{xxxii} *om. ne corr. Oxf]*

Le xv^e chappitre : Des vestemens du roy¹.

[I]l affiert moult² a la³ magesté royal que le roy soit vestu honnourablement. Et que⁴ tousjours se monstre en⁵ beaulx⁶ et⁷ riches vestemens⁸ et doit en beaulté de robes⁹ surmonter tous autres¹⁰ vestemens¹¹. Il doit doncques¹² user de beaulx, chiers¹³ et estranges vestemens¹⁴ et
 5 que¹⁵ en grant prerogative¹⁶ et dignité, ilz¹⁷ apperent¹⁸ tous autres surmonter¹⁹. Car²⁰, par ce²¹, sa dignité²² en²³ est²⁴ plus honnouree²⁵ et²⁶ sa puissance²⁷ plus essaucee, et²⁸ plus grant reverence luy²⁹ est faicte et rendue³⁰. Et si affiert bien³¹ que le roy soit³² beaux parliers³³ et doulx et³⁴ aimables et en très³⁵ gracieuse parolle³⁶ et par especial³⁷ en temps de guerres et³⁸ de³⁹ batailles.

Le xvi^e chappitre : De la contenance du roy¹.

[A]lixandre, chier² filz, comme³ est⁴ belle chose precieuse et honnourable quant le roy parle peu si⁵ trop⁶ grant⁷ necessité ne le⁸ requiert⁹ ! Il est meilleur que les oreilles¹⁰ des gens soient¹¹ ardans¹² d'escouter la parole du roy qu'elles soient¹³ saoullés et¹⁴ ennuies¹⁵ de
 5 l'escouter¹⁶ par son¹⁷ trop parler¹⁸ car quant les oreilles sont saoules d'escouter¹⁹ le roy, les cuers²⁰ sont ennuiés²¹ de le veoir²². Et si ne doit pas²³ le roy²⁴ trop souvent monstrier soy²⁵ a son peuple ne trop²⁶ frequenter²⁷ la compaignie de ses²⁸ subgéz, par especial des villains²⁹ ne des vielles gens³⁰ car par³¹ trop grant³² familiarité³³, il en seroit³⁴ moins prisie³⁵. Et pour ce, les Indiens³⁶ ont trop belle³⁷ coustume en l'ordonnance de leur³⁸ roy et du³⁹ royaume. Ilz⁴⁰
 10 ont coustume⁴¹ que le⁴² roy ne se monstre en publique que une foiz en⁴³ l'an⁴⁴ devant ses subgiez⁴⁵. Et [fol. 8v] lors, il se monstre⁴⁶ en⁴⁷ appareil royal ; et sont tous⁴⁸ les barons⁴⁹ et chevaliers⁵⁰ de son royaume⁵¹ arméz environ⁵² luy, et est⁵³ richement adoubés⁵⁴ et⁵⁵ montéz sur ung destrier le septre en la main⁵⁶ et arméz⁵⁷ de riches⁵⁸ armes royaulx⁵⁹ ; et est⁶⁰ tout le peuple asséz⁶¹ loing des⁶² barons et des⁶³ nobles⁶⁴ du royaume⁶⁵. Lors parlent et⁶⁶ traittent⁶⁷
 15 avec le roy⁶⁸ des grosses et pesans⁶⁹ besoingnes⁷⁰ du royaume. Et⁷¹ avec ce, lui⁷² monstrent les divers cas et perilleuses adventures qui sont passees⁷³ et comment⁷⁴ luy et son conseil se⁷⁵ sont bien gouvernéz⁷⁶. Et a⁷⁷ le roy⁷⁸ coustume⁷⁹ de donner grans⁸⁰ dons et de⁸¹ pardonner a aucuns⁸² leurs meffaiz⁸³ et⁸⁴ alegier⁸⁵ les grans charges du peuple et de faire⁸⁶ asséz⁸⁷ d'autres bonnes⁸⁸ œuvres⁸⁹. Et quant le parlement⁹⁰ est finéz⁹¹, le roy s'asiet en sa⁹² chaire, et tantost⁹³ se lieve⁹⁴ ung⁹⁵ des plus saiges⁹⁶ princes⁹⁷ et parle⁹⁸ au peuple⁹⁹ en louant et recommandant le sens¹⁰⁰ et le¹⁰¹ bon gouvernement du roy, et rent¹⁰² graces a Dieu qui ainsi¹⁰³ bien¹⁰⁴ a ordonné et maintenu¹⁰⁵ le roy des Indiens¹⁰⁶ et¹⁰⁷ qui a confermé¹⁰⁸ icelluy¹⁰⁹ peuple en¹¹⁰ ung mesmes courage a¹¹¹ l'obeissance du roy¹¹². Et puis, il¹¹³ recommande¹¹⁴ le

peuple et le¹¹⁵ loue moult en racontant leurs¹¹⁶ bonnes meurs¹¹⁷ et condicions et leur dit de
 25 belles paroles et¹¹⁸ exemples¹¹⁹ pour les mieulx¹²⁰ mettre en la grace et¹²¹ obeissance¹²² du
 roy et en la benigne voulenté¹²³, humilité et honneur¹²⁴ du roy¹²⁵. Et quant cil saige¹²⁶ prince a
 ainsi¹²⁷ parlé¹²⁸, tout¹²⁹ le peuple¹³⁰ s'efforce de essaucier¹³¹ les louenges¹³² du roy¹³³ et ses¹³⁴
 bonnes œuvres¹³⁵ en recommandant¹³⁶ et¹³⁷ en priant Dieu pour luy ; et par ainsi, sont par les
 terres et cité¹³⁸ racontées¹³⁹ les bonnes œuvres¹⁴⁰ et sagesse du roy¹⁴¹. Et ainsi sont¹⁴² les
 30 enfans de¹⁴³ leur enfance¹⁴⁴ endoctrinéz et appris^{145xxxiii} en¹⁴⁶ l'amour¹⁴⁷, honneur, reverence
 et¹⁴⁸ obeissance¹⁴⁹ du¹⁵⁰ roy. Et est publiée¹⁵¹ par tout le royaume¹⁵² la bonne renommee du
 roy en secret et [fol. 9] en appert¹⁵³. En¹⁵⁴ celluy¹⁵⁵ temps sont justiciéz et pugniz¹⁵⁶ ceulx qui
 l'ont desservy afin que¹⁵⁷ ceulx qui ont voulenté de faire mal s'en¹⁵⁸ retraient et se¹⁵⁹
 corrigent¹⁶⁰. Et aussi le roy fait graces et allegemens aux marchans des tribus¹⁶¹ qu'ilz¹⁶²
 35 doivent¹⁶³ au roy¹⁶⁴ et fait eulx¹⁶⁵ et leurs marchandises¹⁶⁶ et richesses¹⁶⁷ diligamment garder
 et deffendre¹⁶⁸. Et c'est la cause pour quoy¹⁶⁹ le¹⁷⁰ paÿs et¹⁷¹ le peuple des Indiens¹⁷² est
 moult¹⁷³ peupléz et plains de grans¹⁷⁴ richesses¹⁷⁵ car¹⁷⁶ de toutes¹⁷⁷ pars¹⁷⁸ du monde y
 vont¹⁷⁹ les marchans¹⁸⁰ et y¹⁸¹ trouvent¹⁸² grant gaing¹⁸³. Et en icelluy¹⁸⁴ paÿs¹⁸⁵, estrangés¹⁸⁶,
 povres et riches y sont¹⁸⁷ soustenuz¹⁸⁸ pour quoy¹⁸⁹ les tribus¹⁹⁰ et les¹⁹¹ rentes du roy y
 40 croissent¹⁹² continuellement¹⁹³.

^{xxxiii} et après *corr. Oxf. 1166*]

Le xvii^e chapitre : De la justice du roy¹.

[L]e roy se doit bien² garder qu'il ne face tort ne^{xxxiv} villenie aux marchans mais les doit honnorer³ car ilz vont par tout le⁴ monde et rapportent⁵ la bonne⁶ et la mauvaise renommee des gens⁷ ; et doit le roy par bonne justice⁸ rendre a ung⁹ chacun ce¹⁰ qui est sien : ainsi seront
 5 ses¹¹ terres et ses¹² citéz¹³ garnies de tous biens et seront mouteplieez¹⁴ les¹⁵ rentes¹⁶ du roy¹⁷ et¹⁸ accroistera¹⁹ l'onneur et la²⁰ gloire du roy²¹ et en²² sera plus redoubté²³ de ses ennemis²⁴. Et²⁵ vivra et regnera le roy paisiblement²⁶ et seürement et aura ce²⁷ que sa²⁸ volenté requiert et²⁹ desire³⁰.

^{xxxiv} *om. ne corr. Oxf]*

Le xviii^e chappitre : Des desirs mondains¹.

[A]lixandre, chier filz, ne vueillez convoitier² les choses³ mondaines⁴, transitoires et⁵ corrompables⁶, et pense⁷ qu'il te⁸ conviendra⁹ laisser tout. Demande¹⁰ donc les richesses¹¹ qui ne¹² se¹³ pevent¹⁴ corrompre et la vie qui ne se puet changier et¹⁵ le¹⁶ royaume glorieux¹⁷,
 5 perdurable¹⁸. Adresce donc¹⁹ tes pensees²⁰ en bien²¹ et te²² rens²³ tousjours fors et²⁴ glorieux²⁵
 [fol. 9v] et laisse la vie des bestes qui vivent tousjours²⁶ en leurs ordures. Ne²⁷ crois pas
 legierement²⁸ tout²⁹ ce que l'en te³⁰ dira et ne soies pas trop enclins³¹ de³² pardonner a ceulx³³
 contre qui tu³⁴ auras³⁵ eü³⁶ victoire. Et pense du temps et des cas qui pevent³⁷ advenir car tu
 ne³⁸ scés³⁹ qui⁴⁰ est avenir⁴¹. Et ne vueilles⁴² mettre tes⁴³ desirs en mengier n'en boire, ne en
 10 luxure, ne en long dormir⁴⁴, ne en delic[e]s⁴⁵ charnelz⁴⁶.

Le xix^e chappitre : De la chasteté du roy¹.

[T]rés noble empereur², ne te vueilles encliner a la³ luxure des⁴ femmes⁵ car c'est vie de
 pourceaulx⁶. Quelle⁷ gloire⁸ sera⁹ a¹⁰ toy se tu te gouvernes selon la vie¹¹ des bestes brutes¹²
 et¹³ sans raison¹⁴ ? Chier¹⁵ filz, croy moy, car¹⁶ sans doute la¹⁷ luxure¹⁸ est destruccion de¹⁹
 5 corps²⁰, abregement de vie²¹, corrompcion²² de toutes²³ vertus, trespasement de foy²⁴ et fait²⁵
 l'omme tout femenin et a²⁶ la fin maine l'omme²⁷ a tous maulx²⁸.

Le xx^e chappitre : Des esbatemens du roy¹.

[I]l affiert bien que le roy aucune foiz avec ses princes² et feaulx³ se⁴ delite⁵ et prengne⁶
 esbatemens et qu'il ait⁷ pluseurs et diverses manieres⁸ de menestriers⁹, de¹⁰ orgues¹¹ et¹² de
 pluseurs¹³ autres¹⁴ instrumens¹⁵ et dances et chançons¹⁶ car¹⁷ quant humaine creature¹⁸ est
 5 annuyee¹⁹, naturellement en telz instrumens et esbatemens se^{xxxv} delite nature²⁰. Et²¹ le corps²²
 en prent force et²³ vigour. Se²⁴ tu te²⁵ veulz doncques²⁶ de²⁷ telz²⁸ choses deliter²⁹, si³⁰ fay³¹ le
 mieulx³² et le plus honnestement et princement³³ que tu pourras³⁴. Et quant tu seras en tes³⁵
 esbatemens, si te garde³⁶ de boire vin³⁷ et te faingnes³⁸ que tu as³⁹ trop chault pour⁴⁰ boire et⁴¹
 laisses les autres boire⁴² [fol. 10] tant qu'il⁴³ leur⁴⁴ plaira et lors orras⁴⁵ plusieurs secréz
 10 découvrir⁴⁶. Et tes⁴⁷ esbatemens ne fay pas⁴⁸ trop souvent mais deux ou trois foiz en⁴⁹ l'an.
 D'autre part, il est bon que tu aies prés⁵⁰ de⁵¹ toy aucuns⁵² de tes familliers loyaulx⁵³ et
 secréz⁵⁴ qui⁵⁵ te rapportent⁵⁶ ce⁵⁷ que l'en fait et que l'en dit par ton royaume. Et quant tu
 seras avec tes barons et tes subgiéz⁵⁸, fay⁵⁹ honneur aux saiges hommes⁶⁰ et⁶¹ reverence a
 ceulx qui en sont dignes et tieng chacun en son estat ; et les fay aucunefoiz⁶² mengier avec
 15 toy⁶³ l'un après l'autre⁶⁴ ; et donne⁶⁵ robes une foiz a l'un, une autre foiz a l'autre⁶⁶ selon leur

^{xxxv} de (*souligné*) 1087] se delite

estat et⁶⁷ qu'ilz⁶⁸ en sont⁶⁹ dignes⁷⁰. Et garde⁷¹ qu'il⁷² ne soit nulz⁷³ de telz⁷⁴ chevaliers⁷⁵,
 conseillers⁷⁶, familiers⁷⁷ qui ne se sente⁷⁸ de ta largesse⁷⁹. Ainsi appera⁸⁰ a tous⁸¹ la noblesse
 et la⁸² grandeur⁸³ de ton courage⁸⁴.

Le xxi^e chappitre : De la discrecion¹ du roy².

[C]hier filz, il est bon que le roy avec sa sagesse³ ait⁴ bonne⁵ contenance⁶ et belle⁷ et
 especialment⁸ qu'il ne rie⁹ trop car¹⁰ par¹¹ trop rire, li^{12xxxvi} homs est¹³ moins prisié et¹⁴
 moins¹⁵ honnoré et¹⁶ fait le trop rire sembler¹⁷ d'estre¹⁸ plus¹⁹ viel²⁰. Après, sachiez que le²¹
 5 roy doit plus honnorer ses hommes²² en²³ sa court ou²⁴ en son²⁵ conseil²⁶ que autre part. Et,
 se²⁷ aucun fait²⁸ villenie a un autre²⁹, il le doit pugnir³⁰ selon ce³¹ qu'il aura desservy³², afin
 que les autres y³³ prengent exemple et³⁴ se retraitent³⁵ de mal faire. Et saches que au³⁶
 pugnir³⁷, tu doiz regarder³⁸ la³⁹ personne qui a⁴⁰ fait le meffait⁴¹; car⁴² autrement doit estre
 pugniz un hault^{43xxxvii} homme⁴⁴ ou un noble⁴⁵ et autrement un du⁴⁶ peuple. Il est bon
 10 aucunefoiz⁴⁷ de⁴⁸ faire riguerusement⁴⁹ justice et aucune foiz⁵⁰ de faire justice non
 riguerouse⁵¹ afin qu'il soit fait⁵² difference⁵³ des⁵⁴ personnes⁵⁵ car il est [fol. 10v] escript ou
 livre des⁵⁶ Macobees⁵⁷ que cil⁵⁸ roy⁵⁹ doit estre loué et amé que⁶⁰ ressemble l'aigle⁶¹,
 laquelle⁶² a la⁶³ seignourie⁶⁴ sur tous⁶⁵ oiseaulx et non pas cil qui⁶⁶ veult ressembler⁶⁷ un⁶⁸
 autre oisel subget⁶⁹ a l'aigle. Et pour ce⁷⁰, se⁷¹ aucun en la presence de⁷² la⁷³ royal magesté
 15 fait⁷⁴ villenie a un autre⁷⁵, tu doiz considerer s'il l'a fait par⁷⁶ jeu^{77xxxviii} ou⁷⁸ pour faire rire
 et⁷⁹ donner⁸⁰ joye a toy⁸¹ et⁸² aux⁸³ autres ou s'il⁸⁴ l'a⁸⁵ fait en⁸⁶ despit⁸⁷ et vitupere⁸⁸ de ta
 royal⁸⁹ magesté car⁹⁰, pour le premier cas, il deveroit estre corrigié⁹¹ et pour le second, il
 deveroit⁹² mourir.

^{xxxvi} liy (y biffé)

^{xxxvii} autre corr. Oxf]

^{xxxviii} gieu (biffé). Jeu écrit au dessus de la biffure.

Le xxiii^e chapitre : De la reverence du roy.

[A]lixandre, chier¹ filz, l'obeissance du roy vient par² quatre choses³ : pour la preudommie du⁴ roy, pour ce qu'il se fait amer a⁵ ses subgiéz, et pour ce qu'il est courtoiz⁶, et pour honneur⁷ et reverence⁸ qu'il⁹ fait¹⁰ a ceulx qui en sont dignes. Chier filz, faiz tant que tu
 5 tourne a toy¹¹ les courages¹² de tes¹³ subgiéz¹⁴ et leur¹⁵ leve¹⁶ tous tors¹⁷ et toutes¹⁸ injures¹⁹ qui leur seront²⁰ faictes ; et gardez que tu ne donnes a tes subgiéz cause et mathiere de parler contre²¹ toy, car, ce que le peuple dit aucunefoiz legierement²² puet faire²³ dommage. Gouverne toy donques tellement²⁴ que riens ne puist²⁵ estre dit contre toy et ainsi²⁶ escheveras²⁷ ce qu'ilz auroient²⁸ [en] voulenté²⁹ de faire³⁰. Et sachiez d'autre part³¹ que la
 10 sagesse³² du roy est la gloire³³ de sa dignité et de sa reverence et est³⁴ essaucement³⁵ de son royaume. Il est³⁶ doncques souveraine sagesse³⁷ que³⁸ reverence³⁹ plus⁴⁰ que amour⁴¹ soit⁴² au⁴³ cuer des⁴⁴ subgiéz⁴⁵. Il se⁴⁶ treuve⁴⁷ en plusieurs et⁴⁸ saintes⁴⁹ escriptures que le roy est en son⁵⁰ royaume ainsi comme la pluie est⁵¹ en terre⁵², laquelle⁵³ est grace⁵⁴ de Dieu, beneiçon du ciel, viande⁵⁵ de la terre et de⁵⁶ toutes creatures vivans car⁵⁷ par⁵⁸ la [fol. 11] pluye⁵⁹ est
 15 appareillié⁶⁰ le chemin⁶¹ aux⁶² marchans et aide⁶³ aux ediffiens⁶⁴, combien que aucune foiz⁶⁵ en⁶⁶ la⁶⁷ pluye soit fait tonnoires et chet⁶⁸ tonnoires et⁶⁹ foudres⁷⁰ et s'engrossissent⁷¹ les fleuves et la mer⁷² se tempeste⁷³ et moult⁷⁴ d'autres maux⁷⁵ en viennent⁷⁶ dont maintes⁷⁷ verdures⁷⁸ sont⁷⁹ perillees⁸⁰. Et combien que telz⁸¹ accidens⁸² soient mauvaiz⁸³, neantmoins⁸⁴, les hommes en louent⁸⁵ le⁸⁶ glorieux Dieu, leur⁸⁷ createur et sa magesté considerans⁸⁸ la pluye
 20 venir⁸⁹ de sa⁹⁰ grace et du don de misericorde⁹¹ ; car par la⁹² pluye vivent⁹³ toutes choses nees⁹⁴ et en⁹⁵ croissent⁹⁶ tous⁹⁷ biens⁹⁸ qui sont a mengier⁹⁹ et a toutes choses verdoians¹⁰⁰ donne beneiçon. Et pour ce, les hommes en rendent¹⁰¹ graces a Dieu¹⁰² et en oubliant¹⁰³ les¹⁰⁴ maux dessusdiz qui leur estoient venus¹⁰⁵. Et sachiez, treschier¹⁰⁶ filz, que l'exemple¹⁰⁷ est¹⁰⁸ des vens lesquelz le tresglorieux hault¹⁰⁹ Dieu envoye des¹¹⁰ tresors de sa misericorde. Les
 25 nues¹¹¹ font iceulx vens cheoir¹¹² et par eulx est ouverte^{113xxxix} la voye aux nautonniers¹¹⁴ et moult¹¹⁵ d'autres biens^{xi} s'ensivent¹¹⁶ par eulx¹¹⁷. Et touteffoiz¹¹⁸, par les vens¹¹⁹ viennent moult de perilz et de maux et empeschemens¹²⁰ tant en¹²¹ mer comme en terre et en¹²² ont plusieurs foiz les gens douleur dedens le¹²³ corps¹²⁴ et de hors¹²⁵ et les richesses des gens¹²⁶ gettent et perdent¹²⁷ dedens la mer¹²⁸. Par eulx sont engendrez plusieurs¹²⁹ corrompcions
 30 d'air¹³⁰ et de¹³¹ venins mortelz en sont engendrez¹³² et moult d'autres maux s'en ensuivent¹³³ ; et requierent les gens¹³⁴ que¹³⁵ la grace de¹³⁶ Dieu leur¹³⁷ oste ceulx¹³⁸ maux¹³⁹.

^{xxxix} couverte *corr. Oxf]*

^{xi} *om. biens Oxf]*

Neantmoins, sueffre Dieu qu'ilz¹⁴⁰ facent leurs cours¹⁴¹ et qu'ilz tiennent l'ordre¹⁴² et la regle qu'il leur a¹⁴³ establie car la sagesse¹⁴⁴ de Dieu egalment posa¹⁴⁵ et ordonna toutes choses pour suvenir¹⁴⁶ [fol. 11v] a ses creatures¹⁴⁷ et ce¹⁴⁸ fist il¹⁴⁹ de¹⁵⁰ sa très¹⁵¹ grant bonté¹⁵²,
 35 benignité¹⁵³ et misericorde¹⁵⁴. Et ceste¹⁵⁵ mesmes exemple pourras¹⁵⁶ trouver¹⁵⁷ en yver¹⁵⁸ et en esté¹⁵⁹ aux quelz¹⁶⁰ la souveraine sagesse¹⁶¹ divine¹⁶² a ordonné¹⁶³ les¹⁶⁴ froidures et les chaleurs¹⁶⁵ a l'engendrement¹⁶⁶ et croisement de toutes choses naturelles¹⁶⁷. Toutefois, moult de maux et de perilz mortelz¹⁶⁸ viennent par¹⁶⁹ la grant¹⁷⁰ rigueur¹⁷¹ des grans¹⁷² froidures d'yver et des¹⁷³ grans¹⁷⁴ chaleurs d'esté. Ainsi est chier filz du roy¹⁷⁵; car¹⁷⁶ aucune
 40 foiz convient¹⁷⁷ que¹⁷⁸ le roy¹⁷⁹ face asséz¹⁸⁰ de griefs et de maux¹⁸¹ a ses subgiéz¹⁸² et les portent contre leur cuer¹⁸³; mais quant le peuple voit et congnoist¹⁸⁴ que par¹⁸⁵ la¹⁸⁶ grace¹⁸⁷ et bon gouvernement du roy¹⁸⁸, ilz¹⁸⁹ sont¹⁹⁰ en paix¹⁹¹ et bien gouvernéz, ils oublient les maux dessusdiz et louent le¹⁹² glorieux¹⁹³ Dieu qui les a pourveüz¹⁹⁴ de si saige roy¹⁹⁵.

Le xxiii^e chappitre: Comment le roy doit soubvenir a ses subgés¹.

[J]e te prie², treschier³ filz, que tu doyes⁴ souvent⁵ enquerir de la neccessité⁶ de tes povres⁷ subgés et que⁸ par⁹ ta bonté¹⁰, tu¹¹ souviengnes¹² a¹³ tes povres subgés¹⁴ en leur neccessité¹⁵. D'autre part^{xli}, tu^{xlii} dois eslire uns¹⁶ homme¹⁷ qui soit preudoms¹⁸ et qui¹⁹ aime Dieu et
 5 justice²⁰ et qui sache²¹ la langue²² de²³ tes²⁴ subgés²⁵, auquel tu commettes²⁶ le gouvernement de tes subgés²⁷ et qu'il les gouverne piteusement et en amour²⁸. Et se ainsi le²⁹ faiz, tu feras³⁰ le plaisir de³¹ ton createur et sera la garde³² de ton royaume et³³ la leesce³⁴ de tes subgés.

^{xli} double barre oblique avant d'autre part.

^{xlii} rép. tu biffé.

Le xxxiii^e chappitre : De la garnison^{xlvi} du roy¹.

[C]hier² filz, je te prie et³ conseille que tu faces tousjours⁴ grant⁵ grenison⁶ de bléz⁷, et de potages⁸ et⁹ de toutes vitailles¹⁰, que¹¹ ton¹² paÿs en ait tousjours¹³ habondance¹⁴ afin que, quant il avendra^{15xlii} comme aucunefoiz avient¹⁶ le¹⁷ temps¹⁸ de chierté et de famine que¹⁹ tu puisses
 5 souvenir²⁰ par ta²¹ grant prudence²² a²³ tes subgés²⁴; et dois ouvrir²⁵ tes greniers et publier²⁶ par ton²⁷ royaume et par²⁸ tes citéz les grains²⁹ et les³⁰ autres vitailles³¹ que tu as³² assembléz et gardéz³³: et [fol. 12] sera^{34xliii} grant cautelle³⁵ et grant sagesse³⁶ a³⁷ la garde³⁸ de ton royaume et au³⁹ sauvement⁴⁰ de ton peuple. Lors⁴¹ tes⁴² subgés feront⁴³ de grant⁴⁴ courage tes⁴⁵ commandemens⁴⁶. Lors⁴⁷ sera ton fait en grant⁴⁸ prosperité et tous s'esjouÿront⁴⁹ et se
 10 mesveilleront⁵⁰ de ta grant sagesse⁵¹. Lors⁵² congnoistront tous⁵³ que⁵⁴ tu regarderas⁵⁵ de loing⁵⁶ en⁵⁷ tes⁵⁸ besoingnes et te reputeront⁵⁹ comme⁶⁰ saint et par⁶¹ ce, priseront⁶² et loueront moult⁶³ ta vaillance et⁶⁴ chacun se redoubtera⁶⁵ de⁶⁶ toy courroucier.

^{xliii} misericorde (*biffé*) rempl. par garnison

^{xliii} auras (*biffé*)

^{xliii} se (*biffé*) sera

Le xxv^e chapitre : Des paines¹.

[A]lixandre, chier² filz, je t'ay admonnesté³ et derechief je te prie et admonnesté⁴ que tu vueilles garder ma doctrine, car se tu la⁵ gardes, tu venras a ton propoz⁶ et ton royaume sera durable⁷ et en bon estat. C'estassavoir, que sur toutes choses, tu te gardes⁸ au⁹ plus¹⁰ que tu pourras¹¹ de respandre¹² le¹³ sang humain car ce appartient seulement a Dieu qui scet les secréz¹⁴ des¹⁵ cuers des¹⁶ hommes¹⁷. Ne vueille doncques prendre¹⁸ l'office qui¹⁹ ne²⁰ appartient fors²¹ a Dieu car il n'appartient^{22xlv} pas²³ a toy²⁴ d'enquerir²⁵ ne de savoir les secréz de Dieu²⁶. Garde toy doncques tant que²⁷ tu pourras de respandre le sang humain car le tresnoble²⁸ docteur²⁹ Hermogenes dist que³⁰ qui occist la creature semblable³¹ a luy³², toutes les Vertus du ciel ne cessent de crier a la magesté³³ de Dieu³⁴ en disant³⁵ : « Sire, Sire³⁶, ton serf veult estre semblable³⁷ a toy³⁸ ». Et sachiez³⁹ que qui⁴⁰ occist homme, especialment sans cause⁴¹ raisonnable, Dieu en prendra vengeance⁴² car Dieu respond aux Vertus⁴³ du ciel et dist⁴⁴ : « Laisse, laisse⁴⁵ car a⁴⁶ moy en est⁴⁷ la vengeance⁴⁸ et je luy⁴⁹ sauray bien⁵⁰ rendre. » Et sachiez que les Vertus du ciel⁵¹ presentent⁵² sans cesser⁵³ devant⁵⁴ Dieu la mort et le sang d'icelluy qui a⁵⁵ esté occis⁵⁶ jusques a ce⁵⁷ que Dieu⁵⁸ ait⁵⁹ faicte⁶⁰ la⁶¹ vengeance.

^{xlv} n'appartient fors (*biffé*) pas

Le xxvi^e chappitre : De la congnoissance d'icelles paines¹.

[C]hier² filz, de toutes paines ayez³ la congnoissance ; sachiez [fol. 12v] que⁴ j'ay eü⁵ et a prins⁶ en mon⁷ temps moult de maulx⁸. Fay que tu ayes souvent⁹ en memoire les faiz de tes peres¹⁰ et pense comment¹¹ ilz ont vescu¹² et par¹³ ce, pourras veoir¹⁴ et apprendre maintes¹⁵
 5 bonnes¹⁶ exemples et aussi¹⁷ leurs faiz passés¹⁸ te¹⁹ donront grans²⁰ enseignemens du²¹ temps avenir. Je te prie aussi²² que tu ne vueilles grever ne²³ mesprisier plus petit de²⁴ toy car il advient aucune foiz²⁵ que le petit homme²⁶ puet tost²⁷ monter²⁸ en grant²⁹ honneur et en grant³⁰ richesses et lors est puissant de³¹ desdommagier³².

Le xxvii^e chappitre : De la foy garder.

[G]ardez, chier¹ filz, que tu ne rompes² la foy que tu auras donnee et les³ aliances et promesses⁴ que tu auras⁵ faictes car ce⁶ appartient a⁷ putains^{8xlvii} et a gens sans foy⁹. Garde donc la foy^{xlviii} que tu¹⁰ auras¹¹ promise¹² car se tu¹³ le faiz autrement, il en vendra¹⁴ mauvaise
 5 fin¹⁵. Et se, par aventure, il¹⁶ en¹⁷ venoit¹⁸ bien¹⁹ pour²⁰ rompre ta²¹ foy, touttefois²² l'esperance ne²³ seroit²⁴ pas bonne mais seroit mauvaise²⁵ et telz²⁶ homs²⁷ est²⁸ mis en²⁹ nombre des mauvais³⁰. Saches³¹ doncques que par foy bien garde³² est faicte la bonne assemblee des hommes³³ et sont³⁴ les citéz habitees³⁵ des communes³⁶. Et est la noble³⁷ seignourie³⁸ par³⁹ foy garde⁴⁰ et^{xlix} sont les chastiaux gardéz et⁴¹ tenus et les roys
 10 seignourissent⁴². Et se tu romps⁴³ ta foy⁴⁴, chacun⁴⁵ te tendra⁴⁶ semblable aux enfans⁴⁷ et⁴⁸ aux bestes bructes⁴⁹. Garde toy doncques sur toutes choses que tu ne rompes ta⁵⁰ foy et garde⁵¹ tes⁵² seremens⁵³ et les⁵⁴ aliances que tu auras faictes combien qu'elles te⁵⁵ soient aucunefois⁵⁶ griefs et dommageuses⁵⁷. Ne scéz tu pas bien⁵⁸ que tu as tousjours avec toy deux esperilz dont⁵⁹ l'un est a ta⁶⁰ destre partie⁶¹ et l'autre est⁶² a la⁶³ senestre qui⁶⁴ gardent⁶⁵ et
 15 scevent toutes les œuvres⁶⁶ et rapportent a ton createur tout quanques⁶⁷ tu as⁶⁸ fait. En verité, ce cy⁶⁹ tant seulement⁷⁰ te⁷¹ deveroit retraire⁷² de⁷³ toutes œuvres⁷⁴ deshonestes⁷⁵. Qui⁷⁶ te contraint⁷⁷ a jurer tant⁷⁸ souvent⁷⁹ ? Tu ne dois jurer nulle foiz⁸⁰ se trop⁸¹ grant necessité ne le⁸² requiert⁸³. Le roy⁸⁴ ne doit [fol. 13] jurer⁸⁵ s'il n'en est moult⁸⁶ requis et priéz⁸⁷. Et se tu me⁸⁸ demandes quelle fu la cause de⁸⁹ la destruccion⁹⁰ du royaume⁹¹ d'Imbre⁹² et des⁹³
 20 Assiriens, je te respond que leur⁹⁴ roy⁹⁵ faisoit moult de seremens⁹⁶ en decepvant et en⁹⁷ barretant les⁹⁸ hommes es⁹⁹ citéz prochaines¹⁰⁰ a luy¹⁰¹ et rompoit¹⁰² les aliances et promesses¹⁰³ qu'il avoit faictes¹⁰⁴ pour ce qu'elles¹⁰⁵ estoient profitables a son royaume¹⁰⁶.

^{xlvii} putain *corr. Oxf]*

^{xlviii} *om. garde donc la foy corr. Oxf]*

^{xlix} *om. et corr. 1623]*

Et aussi les¹⁰⁷ gens d'icelluy¹⁰⁸ royaume¹⁰⁹ faisoient moult de faulx¹¹⁰ seremens¹¹¹ pour¹¹² destruire¹¹³ leurs prochains¹¹⁴ voisins¹¹⁵ mais la doctrine¹¹⁶ du souverain et du juste¹¹⁷ juge¹¹⁸
 25 ne les peüst¹¹⁹ plus souffrir¹²⁰. Treschier¹²¹ filz, je vuel que tu saches que, pour le gouvernement¹²² et ordonnance¹²³ de ton royaume, je t'ay fait aucuns enseignemens moraulx¹²⁴ et moult¹²⁵ proffitables¹²⁶, lesquelz appartient a toy¹²⁷ et au gouvernement¹²⁸ de¹²⁹ ton royaume et de ta propre¹³⁰ famille et de ton peuple¹³¹. Mais encore n'est¹³² pas temps de les toy¹³³ baillier. Je te les baillieray en ung¹³⁴ certain lieu¹³⁵ de cest livre¹³⁶ tous
 30 abregiez prouffitablement pour¹³⁷ la garde¹³⁸ desqueulz¹³⁹ tu auras a l'aide de Dieu prosperité et¹⁴⁰ ce que tu desires. Chier¹⁴¹ filz, ne te vueilles repentir des choses passees car ce¹⁴² n'appartient que¹⁴³ a¹⁴⁴ femmes qui sont foibles de condicion¹⁴⁵. Fay¹⁴⁶ que ta preudommie et ta loyaulté et¹⁴⁷ ta courtoisie¹⁴⁸ soit¹⁴⁹ par tout seüe¹⁵⁰ et magnifestee¹⁵¹ et ce¹⁵² sera la garde de ton¹⁵³ royaume et la destruccion de tes ennemis.

Le xxviii^e chappitre : Des estudes¹.

[F]ay² que tu aies estudes et escolles³ en tes citéz⁴ et commande que tous⁵ facent leurs⁶ enfans apprendre les⁷ lettres et les⁸ nobles sciences et les⁹ facent estudier car tu¹⁰ doiz aidier et¹¹ secourir¹² les¹³ governemens¹⁴ des¹⁵ estudes et des¹⁶ povres estudians et donner¹⁷ aucun¹⁸
 5 prerogative et avantaige aux bons¹⁹ estudians²⁰ et a ceulx qui²¹ bien estudient²² et profitent es²³ estudes²⁴. Et par ainsi²⁵, tu donneras matiere et exemple aux lais²⁶ de²⁷ estudier. Essauce²⁸ leurs prieres et reçoÿ²⁹ leurs lettres benignement, loue ceulx qui sont a louer, et honneure ceulx qui sont³⁰ a honnorer. Donne du tieng a ceulx qui en [fol. 13v] sont dignes. Ainsi essauceras³¹ les clers et les³² esmouveras³³ a³⁴ toy louer et a³⁵ mettre en beaulx³⁶ escrips
 10 toy et tes œuvres³⁷, lesquelles seront par eulx³⁸ perpetuellement recommandees³⁹.

Le xxix^e chappitre : De la garde du roy.

[A]lixandre, chier filz¹, ne te fie point en femme², ne en ses³ œuvres, ne en ses⁴ services, ne⁵ t'accompaignes⁶ point⁷ avecques elles. Et s'il estoit neccessité⁸ que tu eüsses⁹ la¹⁰ compaignie de¹¹ femme¹², fay que tu¹³ l'aies telle¹⁴ que on puisse¹⁵ croire qu'elle te¹⁶ soit¹⁷
 5 loyal car quant femme tient ta¹⁸ personne¹⁹ entre ses bras²⁰, tu es²¹ comme²² I²³ jouel²⁴ mis²⁵ en repost²⁶ et¹ en garde^{li} en²⁷ la main²⁸ d'un²⁹ marchand³⁰ car elle tient³¹ ta³² vie en sa main. Garde toy doncques, chier filz³³, de³⁴ telles choses venimeuses et mortelz car ce n'est pas chose nouvelle que l'en face par³⁵ venin morir³⁶ les hommes³⁷ car³⁸ tu scéz bien³⁹ que plusieurs roys⁴⁰ ont⁴¹ avancié et abregié leurs vies⁴² et sont⁴³ mors par venin⁴⁴. Aussi⁴⁵, chier⁴⁶

¹ rép. et

^{li} la (*biffé*)

10 filz, ne te fie point⁴⁷ en ung seul phisicien⁴⁸ car ung seul phisicien⁴⁹ puet bien nuire et de
 legier⁵⁰ pourroit⁵¹ bien⁵² faire une grant⁵³ mauvaistié. Et pour ce⁵⁴, s'il se⁵⁵ puet faire, fay que
 tu aies pluseurs phisiciens⁵⁶ et qu'ilz soient tous d'un accort, et se tu veulz⁵⁷ prendre
 medecine⁵⁸, ne⁵⁹ la prens point⁶⁰ se⁶¹ ce n'est du⁶² conseil de pluseurs⁶³ phisiciens ; et qu'ilz
 soient telz⁶⁴ qu'ilz sachent⁶⁵ et qu'ilz⁶⁶ congnoissent⁶⁷ la qualité et la nature⁶⁸ des choses qui
 15 sont mises⁶⁹ et neccessaires⁷⁰ en⁷¹ la⁷² medecine et qu'elle soit faicte en ung⁷³ certain pois⁷⁴ et
 mesuré sicomme la maladie⁷⁵ le requerra⁷⁶. Et te souviengne⁷⁷, chier filz⁷⁸, que quant tu
 estoies es parties⁷⁹ de Inde⁸⁰, moult de⁸¹ grans dons et de⁸² presens te furent faiz et
 presentéz⁸³, entre lesquelz te fu envoyee⁸⁴ une tresbelle⁸⁵ pucelle, laquelle estoit d'enfance⁸⁶
 nourrie de venins et⁸⁷ de serpens, dont⁸⁸ sa nature estoit⁸⁹ convertie en⁹⁰ nature serpentine⁹¹.
 20 Et lors⁹², se je ne l'eüsse sagement⁹³ regardee⁹⁴ et par⁹⁵ mon sens et⁹⁶ art⁹⁷ n'eüsse sa nature
 congneüe pour ce qu'elle sans cesser, sans⁹⁸ vergongne et sans honneur⁹⁹, regardoit les gens
 ou visaige, je congneüz¹⁰⁰ que d'un [fol. 14] seul mors¹⁰¹, elle pouvoit mettre ung homme a
 mort ainsi comme¹⁰² depuis¹⁰³ tu en veïs¹⁰⁴ faire l'espreuve¹⁰⁵ devant toy et se ce ne feüst que
 je congneüz ainsi sa nature, du premier¹⁰⁶ atouchement¹⁰⁷ que tu eüsses eü a elle¹⁰⁸ et
 25 avecques elle¹⁰⁹, tu feüsses¹¹⁰ mort¹¹¹ sans nul¹¹² remede. Chier filz, garde¹¹³ ta noble ame¹¹⁴,
 laquelle¹¹⁵ te¹¹⁶ est donnee et¹¹⁷ envoyee¹¹⁸ de la compaignie¹¹⁹ des anges et laquelle te¹²⁰ est
 commende¹²¹ de Dieu, non pas que¹²² tu la¹²³ conchiez¹²⁴ et desgastes¹²⁵, mais¹²⁶ qu'elle¹²⁷
 soit mise ou nombre des saiges¹²⁸ et gloriffié.

Le xxx^e chappitre : De la difference d'astronomie¹.

[A]lixandre, chier² filz, je te prie, s'il³ se⁴ puet faire, que tu⁵ ne te lieves, ne siees⁶, ne boives,
 ne mengues, ne ne faces⁷ aucune chose⁸ se⁹ ce n'est par conseil d'aucun saige qui¹⁰ saiche
 et¹¹ congnoisse¹² la science¹³ d'astronomie et des estoilles. Et sachiez pour certain que le
 5 glorieux Dieu n'a riens fait¹⁴ sans cause ains a fait maintes¹⁵ choses raisonnables¹⁶ et de
 certaine¹⁷ science. Et par¹⁸ ceste voie veult¹⁹ enquerir²⁰ et sentir²¹ le tresnoble docteur²²
 Platon de toutes les²³ choses qui sont faictes et composees²⁴ de²⁵ quatre qualitéz²⁶ et
 humeurs²⁷ contraires²⁸. Ainsi eüst²⁹ la congnoissance³⁰ de toutes choses³¹ crees et fourmees.
 Et si³² te pry, chier³³ filz, que tu ne adjoustes³⁴ point³⁵ foy³⁶ aus³⁷ diz³⁸ d'aucuns³⁹ folz^{lii}
 10 qu'ilz⁴⁰ dient que la science des planettes est tresfort⁴¹ a savoir et que⁴² nul n'y puet venir⁴³
 car en verité⁴⁴ ceux^{45liiii} ne scevent que ilz dient⁴⁶. Sachiez que a l'engin et a l'entendement de
 l'omme, nulle chose n'est difficile⁴⁷ mais toutes choses luy sont⁴⁸ possibles a savoir. Ilz sont

^{lii} fors corr. Oxf]

^{liiii} cil corr. Oxf]

aucuns autres⁴⁹ qui ne sont gaires plus saiges⁵⁰ qui dient que Dieu a ordonné toutes choses
 sans commencement⁵¹ et que ainsi doit advenir comme il a ordonné. Et par ainsi, ne proffite
 15 riens la science d'astronomie, ne nul ne puet savoir les choses avenir⁵². Sachiez qu'ilz sont
 folz⁵³ et ne⁵⁴ scevent qu'ilz dient. Je te di, chier filz, que se aucune chose doit avenir de
 neccessité, il le fait bon savoir⁵⁵. Toutefois⁵⁶, se le⁵⁷ pues savoir, plus sagement et plus
 legierement le⁵⁸ pourras⁵⁹ porter⁶⁰ et passer⁶¹; ainsi, par une chose ou par autre, escheveras la
 chose. Car, dés lors que tu scéz⁶² la [fol. 14v] chose⁶³ qui te est a⁶⁴ avenir, tu la reçoifs plus
 20 legierement et⁶⁵ plus atrempeement et⁶⁶ plus saigement⁶⁷ sans toy troubler⁶⁸ ou grever. Et⁶⁹
 veés cy⁷⁰ l'exemple⁷¹. Quant tu scéz bien⁷² que yver⁷³ vient⁷⁴ très froiz⁷⁵, tu pourvoiz ton
 hostel de busches, de charbon, de robes et te garnis de pluseurs autres choses⁷⁶ par lesquelles,
 quant viennent les grans froidures d'yver⁷⁷, tu es moins grevéz d'icelles⁷⁸ et les passes plus
 legierement. Ainsi est⁷⁹ d'esté⁸⁰; car pour⁸¹ mengier froides viandes et confitures⁸², mains
 25 te^{liv} griefvent les grans chaulx⁸³ d'esté et plus legierement⁸⁴ les passes⁸⁵. Et d'autrepart, quant
 tu pues savoir⁸⁶ que une grant famine doit⁸⁷ venir, tu te garnis⁸⁸ de bléz et d'autres vitailles
 pour quoy⁸⁹ plus legierement passes⁹⁰ le peril de la famine⁹¹. Il est doncques⁹² noble chose de
 savoir les choses avenir⁹³. Et se tu scéz⁹⁴ aucune^{lv} chose⁹⁵ a⁹⁶ avenir⁹⁷ et⁹⁸ tu⁹⁹ n'y¹⁰⁰ scéz¹⁰¹
 mettre¹⁰² remede, toy et les autres bonnes personnes¹⁰³ par bonnes prieres povés¹⁰⁴
 30 tellement¹⁰⁵ requerir le createur qui¹⁰⁶ ainsi l'a ordonné, qu'il retournera la chose¹⁰⁷ et
 ordonnera¹⁰⁸ autrement¹⁰⁹. Ne cuides point¹¹⁰, chier filz, que Dieu ait^{lvi} tellement¹¹¹
 predestiné¹¹² et ordonné les¹¹³ choses a avenir¹¹⁴, que, par sa puissance, il ne¹¹⁵ puist¹¹⁶
 autrement ordonner¹¹⁷ quant luy plaira. Sachiez, treschier¹¹⁸ filz, que les bonnes gens pevent
 tant prier¹¹⁹ notre¹²⁰ createur par oroisons, par prieres, par devocions, par jeunes, par
 35 sacrifices¹²¹, par¹²² aumosnes, et par plusieurs autres manieres¹²³ en demandant¹²⁴ pardon de
 leurs meffaiz et en faisant penitance de leurs pechiéz que Dieu le tout puissant¹²⁵ retournera
 et¹²⁶ revocquera¹²⁷ les choses que les gens¹²⁸ doubtoient¹²⁹ tant^{130lvii}. Retournons^{131lviii}, chier
 filz¹³², a notre¹³³ premier¹³⁴ propoz. Sachiez que astronomie est divisee en iiii parties.
 C'estassavoir en¹³⁵ l'ordonnance des estoilles¹³⁶, en la disposicion¹³⁷ des signes et de leur
 40 eslongement¹³⁸ et¹³⁹ du mouvement du soleil¹⁴⁰ et ceste partie est¹⁴¹ appellee science
 d'astronomie. L'autre part¹⁴² est de la qualité et de la maniere de congnoistre le mouvement

^{liv} de (*souligné*) te

^{lv} *add.* foiz *souligné en pointillés*. Indication du copiste qu'il s'agit d'une faute.

^{lvi} aut (*biffé*)

^{lvii} *double barre oblique pour marquer le changement de propos.*

^{lviii} retournerons *corr.* Oxf] *Double barre transversale avant retournons.*

du firmament et la¹⁴³ naissance¹⁴⁴ des signes¹⁴⁵ sur^{lix} les choses qui sont soubz¹⁴⁶ le firmament de la lune¹⁴⁷ et ceste part¹⁴⁸ est [fol. 15] appellee astronomie¹⁴⁹ et¹⁵⁰ c'est¹⁵¹ la plus digne part¹⁵² et est¹⁵³ science¹⁵⁴ de toutes¹⁵⁵ choses, c'estassavoir de¹⁵⁶ planettes, des estoilles, et
 45 des signes¹⁵⁷. Et saichiez¹⁵⁸ qui sont¹⁵⁹ mil xxviii¹⁶⁰ planettes fixees¹⁶¹ et fermees¹⁶² desquelles nous parlerons¹⁶³ plus aplain¹⁶⁴ cy après¹⁶⁵.

^{lix} soubz *corr.* *Oxf]*

Le xxxi^e chappitre : De la garde de la¹ santé².

[S]achiez³ que la⁴ santé est voie⁵ de faire ou⁶ d'acquérir⁷ aucunes choses plus que la puissance des richesses⁸. Comment⁹ est gardee la santé se ce n'est par¹⁰ equalité¹¹ des choses conjointes ? Et sachiez qu'il n'est¹² nulle equalité des choses conjointes¹³, ce¹⁴ n'est par¹⁵ 5 atrempance des humeurs. Et toutefois, le glorieux Dieu a ordonné le monde¹⁶ et donné plusieurs remedes¹⁷ a la trempance des¹⁸ humeurs¹⁹ et a la garde de la santé et l'a revellé²⁰ a ses²¹ sains²² prophetes et a plusieurs autres²³ hommes²⁴ justes, lesquelz il a esleüz²⁵ et les²⁶ enlumine²⁷ de l'esperit²⁸ de la²⁹ science³⁰ divine et leur³¹ a donné dons³² de³³ la³⁴ science de ces³⁵ choses³⁶. Les philosophes³⁷ qui s'ensuivent³⁸ en eurent³⁹ leur⁴⁰ commencement⁴¹ : 10 c'estassavoir ceulx de Inde⁴² et li Latin⁴³, et ceulx de Perse⁴⁴ et les Grecs⁴⁵; et ceulx⁴⁶ philosophes⁴⁷^{lx} eurent des justes et⁴⁸ des sains⁴⁹ prophetes les⁵⁰ escrips⁵¹ et le commencement⁵² des sciences⁵³ et des secréz car en⁵⁴ leurs escrips⁵⁵ ne se treuve⁵⁶ nulle⁵⁷ chose qui feüst⁵⁸ a reproucher⁵⁹, ne fole⁶⁰ mais approuvee^{lxi} de tous⁶¹ saiges homs⁶².

^{lx} prophetes *corr. BL 219]*

^{lxi} a puver *corr. Oxf]*

Le xxxii^e chapitre : Du gouvernement des maladies¹.

[C]hier filz, sachiez que tous² les³ saiges et les⁴ naturelz philosophes⁵ dient que l'omme est composé et fait de quatre elemens et de⁶ quatre humeurs contraires, lesquelles ont tousjours⁷ mestier d'estre soustenues⁸ par boire et⁹ par¹⁰ mengier. Et¹¹ se ly homs n'est soustenuz par
 5 boire et par mengier¹², il convient que la¹³ substance faille et soit corrompue¹⁴. Et touteffoiz, s'il¹⁵ buvoit et mengoit tousjours¹⁶, il¹⁷ affloibliroit¹⁸ et cherroit¹⁹ en grant²⁰ maladie [fol. 15v] et auroit²¹ pluseurs²² autres²³ inconveniens²⁴; mais s'il buvoit et mengoit²⁵ par raison et attrempeement²⁶, il trouveroit²⁷ aide de vie²⁸, force de corps²⁹ et santé de tous ses³⁰ membres. Les sages philosophes³¹ dient tous d'un accort³² que se^{lxii} l'omme trespasse le Dieu
 10 de nature et la bonne maniere de vivre, soit en trop³³ mengier, ou en³⁴ trop boire, soit³⁵ en trop³⁶ dormir³⁷ ou en trop veillier³⁸, soit³⁹ en trop aler⁴⁰ ou en trop⁴¹ reposer⁴², soit⁴³ en⁴⁴ trop⁴⁵ aler a⁴⁶ chambre ou en⁴⁷ pou⁴⁸, soit en⁴⁹ trop faire⁵⁰ saignier ou en pou⁵¹, il ne puet⁵² qu'il ne chee en tresgrant⁵³ maladie, desquelles⁵⁴ maladies⁵⁵ je⁵⁶ trouveray⁵⁷ en briefté⁵⁸ et t'en⁵⁹ diray⁶⁰ ma doctrine et le remede⁶¹ d'icelle⁶². Tous les saiges philosophes dient en ung⁶³
 15 accort que⁶⁴ qui⁶⁵ se garde de trop boire ou⁶⁶ de⁶⁷ trop mengier et des autres choses dessus dictes en gardant⁶⁸ attrempeance⁶⁹, il aura santé de son⁷⁰ corps et vivra longuement. Et sachiez que je ne treuve⁷¹ nul philosophe⁷² qu'il ne soit⁷³ de ceste oppinion et qui ne⁷⁴ die⁷⁵ que toutes les choses delitables de ce monde soient⁷⁶ en delices de viandes, soient⁷⁷ en richesses, soient⁷⁸ en honneurs⁷⁹, soient⁸⁰ en autres⁸¹ delices⁸² charnelz ne sont fors⁸³ pour⁸⁴
 20 plus durer et pour plus⁸⁵ vivre longuement. Et puis que⁸⁶ l'omme⁸⁷ desire a durer et vivre longuement⁸⁸, il se doit efforcier de faire⁸⁹ ce que appartient a⁹⁰ durer et vivre⁹¹ longuement⁹², et il ne⁹³ face contre sa propre⁹⁴ volenté, c'estassavoir qu'il ne⁹⁵ mette⁹⁶ point⁹⁷ mengier sur mengier. Chier filz⁹⁸, j'ay oÿ parler maintes foiz de⁹⁹ Ypocras¹⁰⁰ qui¹⁰¹ gardoit¹⁰² maintes foiz dyectte¹⁰³ affin qu'il peüst durer et vivre¹⁰⁴ plus longuement¹⁰⁵, non pas vivre et durer¹⁰⁶ pour
 25 boire et¹⁰⁷ pour¹⁰⁸ mengier¹⁰⁹. Aussi chier¹¹⁰ filz¹¹¹ est¹¹² grant santé de soy purgier¹¹³ de superfluité et mauvaises humeurs qui sont en ton corps¹¹⁴.

^{lxii} *om. se corr. Oxf]*

Le xxxiii^e chappitre : En quantes manieres l'en puet garder sa¹ santé².

[J]e te prie, chier filz, que tu³ vueilles retenir et⁴ avoir⁵ en memoire⁶ ce⁷ certain, vray⁸ et ferme enseignement⁹. Sachiez¹⁰ que la santé¹¹ est principalement en¹² deux¹³ choses. La premiere est¹⁴ que l'omme use¹⁵ des¹⁶ viandes et buvraiges¹⁷ dequoy¹⁸ il a esté nourris ; la
 5 seconde¹⁹, qu'il²⁰ se purge²¹ des²² [fol. 16] mauvaises humeurs et corrompues²³ qui les²⁴ griefvent²⁵. Et sachiez que les corps des hommes²⁶ sont soustenus²⁷lxiii des²⁸ viandes et des²⁹ buvrages, lesquelz³⁰ se amendrissent³¹ ou³² corps³³ pour³⁴ la³⁵ chaleur naturelle qui seche la³⁶ humiditté et nourrist³⁷ et³⁸ paist³⁹ icelle⁴⁰ humiditté.

^{lxiii} *om. soustenus corr. Oxf]*

Le xxxiii^e chappitre : Des¹ diverses viandes².

[Q]uant le corps est chault et plain de vapours, lors sont bonnes et proffitables³ grosses viandes. Et sachiez que ce⁴ qui sera nourry et⁵ digéré⁶ de tel corps sera⁷ de grant⁸ et⁹ grosse¹⁰ quantité¹¹ pour¹² la grant¹³ chaleur¹⁴ et vapeur du corps. Et quant le corps est gresle¹⁵ et sec¹⁶,
 5 les viandes soubtilles et humides¹⁷ luy¹⁸ sont¹⁹ bonnes²⁰ et ce qui sera digéré de tel²¹ corps sera de petite quantité pour les conduis qui sont estrois. Et²² c'est²³ grant doctrine et grant sagesse²⁴ que²⁵ l'omme²⁶ use²⁷ de²⁸ viandes qui sont bonnes et²⁹ appartiennent³⁰ a sa compleccion. C'est assavoir se l'omme³¹ est³² de chaude³³ nature, qu'il³⁴ use³⁵ de³⁶ chaudes viandes³⁷ atrempeement³⁸. Mais, se la chaleur estoit³⁹ trop⁴⁰ creüe⁴¹ et enflamee⁴² dedens le
 10 corps pour⁴³ trop fors vins⁴⁴ ou trop⁴⁵ chaudes viandes⁴⁶ ou par autres⁴⁷ accidens⁴⁸, lors⁴⁹ luy⁵⁰ aideront⁵¹ et prouffiteront⁵² viandes contraires⁵³, c'est assavoir⁵⁴ viandes⁵⁵ froides⁵⁶.

Le xxxv^e chappitre : De l'estomac¹.

[Q]uant ton estomac sera chault et fort² et bon³, lors te seront⁴ bonnes viandes chaudes et grosses car⁵ tel estomac⁶ est comme⁷ feu⁸ qui est puissant⁹ pour¹⁰ ardoir grant faiz¹¹ de buche. Mais quant l'estomac¹² est¹³ froit¹⁴ et foible, lors sont¹⁵ meilleures¹⁶ legieres et¹⁷ soubtilles¹⁸
 5 viandes¹⁹.

Le xxxvi^e chappitre : Les¹ signes pour congnoistre l'estomac².

[L]es³ signes de⁴ l'estomac⁵ pour les congnoistre qui est mauvaiz et de foible digestion sont telz⁶: quant le corps est mal et pesant⁷ et pereceulx et le⁸ visaige emfle et qui⁹ baille¹⁰ souvent et a¹¹ douleur des¹² yeulx et route mal¹³ et laidement¹⁴ et que¹⁵ [fol. 16v] le rout
 5 sera¹⁶ aigre¹⁷, mal savoureux¹⁸, amer¹⁹ et plain d'eaue²⁰ et puant; et par²¹ ce, sont engendrees ventositéz et enfleüres de²² ventre et est²³ mendre l'appetit de mengier. Garde toy doncques, chier filz²⁴, de²⁵ viandes et de²⁶ buvraiges²⁷ qui peuvent²⁸ nuire et estre²⁹ contraires³⁰ a ta santé.

Le xxxvii^e chappitre : Une espitre de grant pris¹.

[C]hier² filz, comme il soit ainsi que le corps de l'omme soit corrompable³ et luy advient souvent corrupcion⁴ pour⁵ la diversité des⁶ compleccions⁷ et des humeurs contraires qui sont en luy, nous avons pensé⁸ en cest present⁹ livre de¹⁰ toy escrire¹¹ aucunes choses¹² qui te
 5 seront¹³ necessaires¹⁴ et tresprouffitables¹⁵, lesquelles¹⁶ j'ay attraictes¹⁷ des¹⁸ secréz de¹⁹ medecine et lesquelles²⁰ te plairont²¹ car aucune foiz²² viennent²³ au roy²⁴ maladies²⁵ qui ne sont²⁶ pas honnestes²⁷ aux phisiciens. Et²⁸ se tu entens²⁹ bien³⁰ et considere³¹ cest³²

enseignement³³, tu n'auras ja mestier³⁴ de³⁵ phisicien, excepté³⁶ des cas qui pevent avenir³⁷
 en³⁸ batailles, desquieulx³⁹ l'en ne se puet garder. Alixandre, chier filz, quant tu leveras⁴⁰ de
 10 dormir, va ung pou estendant⁴¹ tes membres egalment⁴² et pigne⁴³ ton chief⁴⁴ : et⁴⁵ saches que
 estendre⁴⁶ ses membres donne force⁴⁷ et le pignier lieve⁴⁸ les vapeurs qui sont venues⁴⁹ en
 dormant en⁵⁰ la teste et les eslongne⁵¹ de l'estomac. En esté⁵², lave⁵³ ta⁵⁴ teste d'eaue froide et
 ce^{55lxiv} retendra⁵⁶ la⁵⁷ chaleur de la⁵⁸ teste⁵⁹ et sera⁶⁰ cause de donner⁶¹ apetit de mengier.
 Après, fay que tu soies vestu de beaulx et precieux vestemens car l'ame⁶² et le cuer⁶³ se
 15 delitent⁶⁴ moult fort en⁶⁵ regart⁶⁶ de la beaulté des⁶⁷ robes⁶⁸ et s'en esjoïst⁶⁹ et conforte⁷⁰.
 Après⁷¹, frotte tes dens d'aucune escorche⁷² qui soit de chaude et⁷³ sesche⁷⁴ compleccion⁷⁵ et
 amere⁷⁶ saveur⁷⁷ car il⁷⁸ prouffite⁷⁹ moult et fait⁸⁰ nette⁸¹ les dens et oste⁸² la pueur⁸³ de la
 bouche et fait clere la⁸⁴ voix et donne apetit de mengier. Après, fay⁸⁵ souvent frotter⁸⁶ ta⁸⁷
 teste et le⁸⁸ corps⁸⁹ car il prouffite moult et fait⁹⁰ ouvrir les clostures⁹¹ du⁹² cervel et rent le
 20 col plus gros et les membres en croissent⁹³, et fait plus⁹⁴ clere la face⁹⁵ [fol. 17] et le regart⁹⁶
 et n'en est pas si tost l'omme chanu⁹⁷, et le sang⁹⁸ en amende. Et après⁹⁹, te¹⁰⁰ fay¹⁰¹ oindre
 aucunefoiz¹⁰² de bons oingnemens¹⁰³ et bien flairans¹⁰⁴ selon ce¹⁰⁵ que le temps le requiert¹⁰⁶
 car en la¹⁰⁷ bonne odeur prendra¹⁰⁸ ton¹⁰⁹ cuer grant plaisir¹¹⁰. Et sachiez que toute bonne
 odeur est au cuer viande¹¹¹ nourrissant¹¹² et grant¹¹³ delit¹¹⁴. Et quant¹¹⁵ l'ame^{116lxv} a prins¹¹⁷
 25 sa reffeccion¹¹⁸ en bonnes¹¹⁹ odeurs¹²⁰, le sang queurt en grant leesce par les vaines¹²¹ du
 corps. Après¹²², prendras aucunefoiz ung¹²³ lectuaire¹²⁴ d'un boiz¹²⁵ appelé¹²⁶ aloé¹²⁷, lequel
 trouveras¹²⁸ en escript ou¹²⁹ livre des medecines, et¹³⁰ de rembale¹³¹ qui est une¹³² precieuse
 herbe¹³³ au pois¹³⁴ de iiii deniers¹³⁵. Et ce te prouffitera moult car il¹³⁶ osterá¹³⁷ la¹³⁸ fleume¹³⁹
 de la bouche, et de l'estomac¹⁴⁰ et donnerá¹⁴¹ chaleur au corps et chace¹⁴² la¹⁴³ ventosité¹⁴⁴ et
 30 donne¹⁴⁵ bon goust et bonne saveur. Après ce¹⁴⁶, je¹⁴⁷ te conseille que tu soies souvent¹⁴⁸ avec
 les nobles et les saiges de ton royaume et parle avec eulx¹⁴⁹ des¹⁵⁰ besoingnes que tu auras a
 faire¹⁵¹ et les¹⁵² gouvernes gracieusement selon leurs¹⁵³ coustumes et ainsi qu'ilz auront
 acoustumé¹⁵⁴.

^{lxiv} te corr. Oxf]

^{lxv} l'arme (r biffé) corr. copiste]

Le xxxviii^e chappitre : De¹ la maniere de travailler².

[Q]uant volenté te prendra de mengier et il sera l'eure acoustumee, ayes³ avant que tu mengues⁴ ung peu⁵ de travail, c'estassavoir en⁶ chevauchant ou en alant⁷ ung pou a⁸ pié⁹ ou en faisant aucune¹⁰ autre besoingne¹¹ et¹² ce aide¹³ moult au corps. Il¹⁴ chace¹⁵ toutes
5 ventositéz et fait le corps plus legier et plus fort¹⁶ et aliege¹⁷ la¹⁸ chaleur de l'estomac et gaste¹⁹ les mauvaises humeurs du corps et fait la fleume de l'estomac descendre²⁰.

Le xxxix^e chappitre : La¹ maniere de mengier².

[C]hier filz, quant la³ viande sera⁴ mise⁵ devant toy, mengues de celles⁶ que tu desires le⁷ plus avec pain qui soit⁸ raisonnablement levéz⁹ et mengues premierement celles¹⁰ qui se doivent¹¹ a l'encommencement¹² mengier. Et saches que l'omme¹³ qui¹⁴ a deux¹⁵ manieres de viandes, c'estassavoir¹⁶ de mole et de¹⁷ dure digestion¹⁸, doit¹⁹ premierement²⁰ mengier²¹ la viande dure [fol. 17v] qui est²² de dure digestion²³ et puis celle de mole digestion²⁴. Car ou fons²⁵ de²⁶ l'estomac a²⁷ plus grant chaleur pour faire la²⁸ digestion de la²⁹ viande³⁰ pour ce³¹ qu'elle est plus³² charnouse³³ et plus prouchaine a la chaleur du foye de laquelle³⁴ se³⁵ digere et se³⁶ cuit³⁷ la viande³⁸.

Le xli^e chappitre : De abstinence¹.

[Q]uant tu mengues², si³ te⁴ tieng⁵ droit et dois⁶ mengier⁷ a loisir⁸ combien que tu ayes⁹ grant appetit de mengier¹⁰ car se tu mengues¹¹ trop tost¹², les mauvaises humeurs s'en mouteplieront¹³, l'estomac en est chargé¹⁴, le corps¹⁵ en est bleciéz et demeure¹⁶ la viande¹⁷
5 au fons de l'estomac non digeree¹⁸.

Le xlii^e chappitre : De non boire eaue pure¹.

[A]ussy, ne boy point² eaue³ pure⁴, especialment⁵ quant⁶ tu auras mengié ta viande se⁷ tu ne l'as⁸ de coustume⁹ car l'eaue froide qui¹⁰ est mise sur¹¹ la viande¹² refroidie¹³ l'estomac et estaint¹⁴ la chaleur de la digestion et confont¹⁵ la viande et empesche sa¹⁶ digestion et¹⁷ greve
5 le corps. Et se¹⁸ pour la grant chaleur du corps¹⁹ ou de l'estomac ou²⁰ des viandes²¹, il te convient²² boire eaue pure, si la pren attrempeement et le moins²³ que tu pourras²⁴.

Le xliii^e chappitre : De¹ la maniere de dormir².

[Q]uant tu as³ prins ta reffeccion, si te mes dormir⁴ sur le⁵ lit qui soit mol⁶ et dois dormir⁷ attrempeement⁸. Et premierement, tu dois dormir⁹ une heure¹⁰ sur le costé destre et puis te tourne¹¹ sur le costé¹² senestre¹³ et¹⁴ dors¹⁵ sur icelluy qui sera¹⁶ raisonnable¹⁷ car le costé
5 senestre est froit¹⁸ et a mestier d'estre eschauffé¹⁹. Et se tu sens aucune douleur ou ventre ou

en²⁰ l'estomac, lors²¹, pour souveraine midicine, met une chemise chaude²² sur ton estomac ou²³ sur ton ventre ou met entre tes bras une belle²⁴ pucelle²⁵ et la colle²⁶ bien serrement²⁷. Saiches, chier filz²⁸, que le traveillier²⁹ devant³⁰ mengier [fol. 18] est bon³¹ et donne chaleur³² a l'estomac, mais après mengier³³ est mauvais³⁴ car la viande³⁵ demeure³⁶ au fons de l'estomac non digeree³⁷ et de ce³⁸ sont engendrees³⁹ pluseurs maladies. Sachez, chier filz⁴⁰, que⁴¹ le dormir devant⁴² mengier⁴³ n'est pas⁴⁴ bon car il amesgrist⁴⁵ le corps et seche⁴⁶ les humidittés⁴⁷. Mais le dormir après⁴⁸ mengier est bon car il remplit le corps et donne⁴⁹ force et nourrissement au corps. Et quant l'omme dort, le corps se repose et lors la chaleur naturelle trait⁵⁰ en⁵¹ l'estomac⁵² toute la chaleur⁵³ qui estoit⁵⁴ expandue⁵⁵ par les⁵⁶ membres et la⁵⁷ met⁵⁸ au fons de l'estomac ; lors donne force a l'estomac⁵⁹ sur la reffecion et digestion de la⁶⁰ viande et demande⁶¹ la vertu⁶² naturelle son repoz⁶³. Et pour ce⁶⁴, aucuns philosophes ont dit⁶⁵ que mieulx⁶⁶ vault mengier au soir que au matin et⁶⁷ plus proffite⁶⁸ car le mengier du⁶⁹ matin⁷⁰, pour la chaleur du jour, greve⁷¹ l'estomac⁷² et en est le corps plus⁷³ travaillé⁷⁴. Et d'autre part, l'omme se eschauffe⁷⁵ en faire⁷⁶ ses besoingnes, en aler, en parler et en pluseurs autres choses⁷⁷ qui appartiennent a corps d'omme pour laquelle chaleur qui vient de hors⁷⁸ sur le midi la chaleur naturelle⁷⁹ qui est par⁸⁰ dedens en⁸¹ est affoibliee⁸² et⁸³ la vertu de l'estomac⁸⁴ en empire⁸⁵ ; si est foible⁸⁶ a digerer la viande⁸⁷ mais au soir est tout⁸⁸ le contraire car le corps est plus aisiéz et⁸⁹ moins grevé de la⁹⁰ chaleur et du travail⁹¹ et sont⁹² le cuer et les membres de l'omme⁹³ plus a⁹⁴ repoz. Lors⁹⁵ est⁹⁶ la froideur⁹⁷ de la nuit qui donne chaleur⁹⁸ naturelle a l'estomac.

Le xliii^e chappitre : De garder la¹ coustume².

[T]u dois savoir que qui a³ acoustumé de⁴ mengier deux foiz pour⁵ jour, s'il⁶ a coustume⁷ de⁸ mengier⁹ une foiz¹⁰, sachiez¹¹ qu'il¹² nuit et en¹³ vendra¹⁴ mal, sicomme celluy qui a¹⁵ acoustumé de¹⁶ mengier¹⁷ une foiz tant seulement de¹⁸ jour¹⁹ et puis²⁰ se acoustume²¹ de mengier deux²² car l'estomac²³ ne puet²⁴ digerer²⁵ la viande²⁶ et demeure²⁷ en l'estomac sans digestion et ne fait nul²⁸ nourrissement²⁹. Et aussi qui a³⁰ acoustumé a mengier a une³¹ certaine heure³² et puis mengue³³ a une autre heure³⁴, il se appercevera briefment³⁵ [fol. 18v] qui luy fait³⁶ mal³⁷ car coustume³⁸ change³⁹ nature.

Le xliiii^e chappitre : Comment l'en doit changier sa¹ coustume².

[E]t se neccessité te contraint³ de⁴ changier⁵ ta⁶ coustume, si le⁷ fay sagement, c'estassavoir que tu mues⁸ petit a petit⁹, et par¹⁰ ainsi, a l'aide de Dieu, sera bonne ta¹¹ mutacion. Mais sur toutes choses te gardes¹² que tu ne mengues¹³ nulle foiz jusques ad ce¹⁴ que tu congnoisses de

5 certain¹⁵ que ton estomac soit¹⁶ vuit et qu'il a¹⁷ fait¹⁸ sa¹⁹ digestion de sa²⁰ premiere viande. Et ce cy tu²¹ congnoisteras²² par le desir que tu auras de mengier et par ta salive qui courra²³ [avec] soubtilleté²⁴ par²⁵ ta bouche. Et saches que, se tu menges sans appetit et qu'il ne²⁶ soit neccessité²⁷, la chaleur²⁸ de²⁹ ton estomac³⁰ se fera³¹ froide³² comme gelee³³. Et, si est neccessité de mengier et tu³⁴ ayes³⁵ appetit³⁶, la chaleur³⁷ de ton estomac sera comme³⁸ feu et
 10 fera³⁹^{lxvi} bonne digestion. Et gardes que⁴⁰, quant apētis te venra de mengier⁴¹, que tu mengues⁴² tantost ; et⁴³ se tu ne mengues tantost⁴⁴, ton estomac se emplira⁴⁵ de mauvaises⁴⁶ humeurs de⁴⁷ ton corps, lesquelles⁴⁸ troubleront⁴⁹ ton cervel. Et⁵⁰, se tu atens trop a mengier⁵¹, ton estomac⁵² sera⁵³ affoiblis⁵⁴ et ne⁵⁵ prouffitera ja la⁵⁶ viande au⁵⁷ corps. Et s'il estoit⁵⁸ ainsi que tu ne peüsses⁵⁹ mengier sitost comme apētis⁶⁰ te vendra⁶¹ et ton⁶²
 15 estomac⁶³ feüst⁶⁴ plain⁶⁵ de mauvaises⁶⁶ humeurs, fay que⁶⁷ tu vomisses avant⁶⁸ que tu mengues⁶⁹. Et puis après⁷⁰ le vomissement⁷¹, prens ung lectuaire ou autre⁷² chose confortative⁷³ et puis mengue⁷⁴ seürement.

^{lxvi} sera *cor. Oxf]*

Le xlv^e chappitre : Des quatre temps de l'an¹.

[N]ostre entencion est de traittier en cest livre des quatre temps de l'an² et de³ la⁴ qualité et de la⁵ propriété⁶ de ung chacun et⁷ de la contrarieté⁸ et difference d'iceulx. Ilz sont aucuns⁹ temps en l'an, lesquieulx se divisent comme il s'ensuit : c'estassavoir¹⁰ printemps¹¹, esté¹²,
 5 antonne, et yver. Printemps¹³ commence¹⁴ quant¹⁵ le soleil entre¹⁶ ou¹⁷ signe du mouton. Lors [fol. 19] est le commencement de¹⁸ printemps¹⁹ et dure iii^{xx} xiii jours, xviii²⁰ heures²¹ et la quarte²² partie d'une heure. C'estassavoir dés le²³ x^e jour de²⁴ la fin de mars jusques au xxiii^{e25} jour de juing. Et en cestuy temps²⁶ sont les jours et²⁷ les nuis eglaux en²⁸ leurs regions. Le temps est doux²⁹, les vens se lievent, les nefes fondent³⁰, les rivieres s'efforcent³¹
 10 de courir et se eschauffent³². La humidité³³ de la terre monte³⁴ jusques a la haultesse³⁵ des arbres³⁶ les fait fueillir et flourir. Les préz³⁷ se³⁸ raverdissent et toutes semences³⁹ se lievent⁴⁰, et croissent les bléz et prennent couleurs toutes fleurs⁴¹. Les oiseaulx se vestent⁴² de nouvelle robe⁴³ et s'efforcent de chanter⁴⁴, les arbres sont paréz de feuilles et de fleurs⁴⁵ et la terre⁴⁶ de⁴⁷ grains⁴⁸, les bestes engendrent et toutes choses⁴⁹ prennent force et vigour⁵⁰ et leur⁵¹
 15 beaulté prennent les terres⁵² et sont⁵³ comme la belle espousee vestue de diverses couleurs afin⁵⁴ que elle appere⁵⁵ plus belle⁵⁶ a ses nopces⁵⁷.

Le xlvi^e chappitre : De printemps et quel il est¹.

[P]rintemps est chault et humide², atrempeement³ semblable a l'air. En⁴ cestuy temps⁵, se esmeut le sang^{6lxvii} et se respant⁷ par tous⁸ les⁹ membres du corps et se¹⁰ parfait le corps¹¹ en¹² compleccion atrempee¹³. En ce temps se doivent mengier poucins¹⁴, chevreaulx et œufs¹⁵
 5 jusques a vi^{16lxviii} et non plus¹⁷, lectues¹⁸ aigres, lesquelles¹⁹ se appellent²⁰ en aucun²¹ paÿs carioles²², et lait de²³ chievre. En cestuy temps est meilleur la²⁴ seignee que en nul²⁵ autre temps, et est bon de travaillier²⁶ et de²⁷ avoir le ventre mol. Et est bon de suer²⁸ et²⁹ d'aler³⁰ et de soy³¹ baingnier³² et de³³ mengier choses³⁴ qui³⁵ font bien le³⁶ ventre purgier car tout ce qui³⁷ amendrira³⁸ par³⁹ digerer⁴⁰ ou par seignier se⁴¹ retournera⁴² tantost en ce⁴³ printemps.

^{lxvii} chault (*biffé*) sang (*récrit au-dessus*).

^{lxviii} semaines *corr. Oxf*]

Le xlvii^e chappitre : De esté temps et quel il est¹.

[E]sté commence² quant le soleil entre³ le⁴ premier point du⁵ signe⁶ de l'escrevice et dure
 iii^{xx} xii jours xxiii⁷ heures⁸ et la tierce partie d'une heure⁹, c'estassavoir dès le xxiii^e jour de
 juing jusques au xxiiii^e¹⁰ jour de¹¹ septembre¹². En [fol. 19v] ce temps sont^{13lxix} grans les jours
 5 et les nuis petites et en toutes regions¹⁴ croissent les¹⁵ chaleurs et s'abbessent¹⁶ les vens ; et la
 mer est¹⁷ douce et l'air est¹⁸ doux et serin¹⁹, les bléz²⁰ sechent²¹, les serpens²² croissent²³ et
 leur venin gettent et respandent²⁴, les vertus du corps sont fortifiees²⁵ et tout le monde plain²⁶
 de tous²⁷ biens ainsi²⁸ comme la belle espousee qui²⁹ est³⁰ plaine³¹ de corps³² en aage
 parfait³³. Le temps d'esté est chault et sec³⁴ et en cestuy temps³⁵ se esmuet la colere³⁶. Et te³⁷
 10 convient garder³⁸ en cestuy temps³⁹ de toutes choses⁴⁰ qui sont⁴¹ de⁴² chaude et seche
 compleccion⁴³ car elles esmeuvent la collere⁴⁴. Et te⁴⁵ garde de trop boire⁴⁶ et⁴⁷ de trop
 mengier car par⁴⁸ ce, se estaineroit⁴⁹ la chaleur naturelle. Et en cestuy temps, mengue de⁵⁰
 viandes qui soient⁵¹ de⁵² froide et humide⁵³ compleccion ainsi comme de⁵⁴ char de⁵⁵ veaulx
 de⁵⁶ lait avec vinaigre⁵⁷ et potaige faiz⁵⁸ avec⁵⁹ farine d'orge et fruis meürs d'aigre saveur,
 15 pommes⁶⁰ garnades⁶¹ aigres⁶² et boy peu de vin et ayez peu la⁶³ compaignie de⁶⁴ femme⁶⁵.
 En ce temps, ne te fay seignier⁶⁶ se trop⁶⁷ grant⁶⁸ neccessité ne te⁶⁹ contraint et petit⁷⁰ travaille
 et petit te bengne⁷¹.

^{lxix} se sont *corr. Oxf]*

Le xlviie chappitre : De antonne et quel il est¹.

[A]ntonne commence^{2lxx} quant le soleil entre ou³ premier degré du⁴ signe⁵ de la lune et dure
 iii^{xx6} xviii⁷ jours⁸ et xxvii⁹ heures¹⁰. C'estassavoir dès le xxiii^{e11} jour¹² de septembre jusques
 au xxii^{e13} jour¹⁴ de novembre¹⁵. En ce temps sont les jours et les nuis egaulx. Et de puis¹⁶
 5 croissent les nuis et appetissent les jours, l'air¹⁷ se trouble et les vens entrent¹⁸ la¹⁹ region^{20lxxi}
 de septembre²¹. Le temps se change²², les rivières descroissent²³, les fontaines appetissent²⁴,
 les vergiers sechent, les fruis sechent²⁵, la beaulté de la terre chet, les oyseaulx serchent²⁶ les
 chaulx paÿs²⁷, les bestes demandent les cavernes²⁸ les serpens quierent²⁹ les³⁰ crottes³¹ ou
 ilz³² ont assemblé³³ leurs vivres³⁴ pour yver. La terre est comme³⁵ la³⁶ femme vielle³⁷ et nue
 10 de qui s'est³⁸ departie jeunesse³⁹ et⁴⁰ s'aprouche la⁴¹ viellesse⁴². Cil temps d'antonne est
 froit et sec ou quel se lieve⁴³ la collere⁴⁴ noire. [fol. 20] Il⁴⁵ convient en cestuy temps mengier
 viandes chaudes⁴⁶ et humides sicomme sont⁴⁷ poucins⁴⁸ et aigneaulx et vin vielz et rosins⁴⁹
 doux ; et te gardes de toutes choses⁵⁰ qui engendent⁵¹ la colere⁵² noire⁵³ sicomme de trop
 aler⁵⁴ et⁵⁵ trop⁵⁶ gesir⁵⁷ a⁵⁸ femme⁵⁹ plus que en esté, et de⁶⁰ baings⁶¹ aussi se trop⁶² grant
 15 neccessité⁶³ ne te⁶⁴ contraint⁶⁵. En cestuy temps, se li^{66lxxii} homs a mestier⁶⁷ de
 vomissement⁶⁸, si le⁶⁹ face a midi⁷⁰ qui est la plus chaude⁷¹ heure du jour⁷² car⁷³ a⁷⁴ telz⁷⁵
 heures⁷⁶, les⁷⁷ superfluitéz et les⁷⁸ humeurs⁷⁹ s'assemblent ou corps de l'omme⁸⁰. Aussi est⁸¹
 bien⁸² de purgier⁸³ le⁸⁴ ventre par une medecine qui s'appelle⁸⁵ asmon et asmaçon^{86lxxiii} et par
 toutes autres choses qui ont⁸⁷ atraire⁸⁸ la collere⁸⁹ noire⁹⁰ et refraindre⁹¹ les humeurs.

^{lxx} entre *corr. Oxf]*

^{lxxi} religion (-li- biffé)

^{lxxii} celluy *corr. 1166]. L'erreur de 1087 pourrait venir d'une mauvaise écoute et supposerait que le texte ait été dicté.*

^{lxxiii} rép. et asmon (*le second est biffé*) ; om. et asmaçon *corr. Oxf]* Le copiste a compris et asmaçon comme une redite et l'a supprimée. Nous y voyons un élément suggérant qu'il a écrit sous la dictée.

Le xlix^e chappitre : D'yver temps¹ et quel il est².

[Y]ver³ commence⁴ quant le soleil entre le⁵ premier degré du⁶ signe⁷ du⁸ mouton⁹ et dure¹⁰ lxxix¹¹ jours et xxiii¹² heures et commence¹³ dés le xxiii^e¹⁴ jour de novembre jusques au xxi^e¹⁵ jour¹⁶ de mars. En cestuy temps, les nuis sont grandes et les jours sont¹⁷ petis ; il¹⁸ fait grant¹⁹ froit, les vens²⁰ sont aspres, les feuilles des arbres²¹ cheent²² et toutes choses²³ perdent leur²⁴ verdeur²⁵. Pour²⁶ la plus grant partie se mettent²⁷ pour le grant froit²⁸ toutes bestes es cavernes et es fosses²⁹ des montaignes. L'air et le temps devient noir³⁰ et est la terre comme une vielle decreppitee³¹ par grant aage et nue et prouchaine³² de la mort³³. Saiches que yver³⁴ est froit³⁵ et humides³⁶ et convient user de chaudes viandes sicomme poucins³⁷, gelines³⁸, moutons et autres chars chaudes et grasses³⁹, figues et noix⁴⁰ et vin vermeil⁴¹. Et te garde d'avoir le ventre mol⁴² et de toy⁴³ saignier. Et te garde que, pour⁴⁴ trop mengier⁴⁵ et pour trop⁴⁶ avoir compaignie de⁴⁷ femme⁴⁸, ton⁴⁹ estomac ne soit⁵⁰ affoyblis⁵¹. Toutedfoiz⁵², en cestuy temps est bonne⁵³ compaignie des⁵⁴ femme⁵⁵ atrempeement et sont bons les baings. Et sachiez que pour le⁵⁶ grant⁵⁷ froit, la chaleur naturelle s'assemble et entre dedens le corps. Et pource⁵⁸, la digestion est⁵⁹ meilleur en yver⁶⁰ et⁶¹ en [fol. 20v] printemps⁶², que⁶³ en esté et en antonne car en esté et en antonne⁶⁴, le ventre est froit et en ce⁶⁵ temps⁶⁶, sont ouvers⁶⁷ les pores⁶⁸ pour la chaleur du temps⁶⁹ et se respant la chaleur⁷⁰ naturelle pour⁷¹ toutes les parties du corps. Et pour ce⁷², l'estomac a petite part de la chaleur⁷³, si en est la digestion empesché⁷⁴ et les humeurs s'assemblent⁷⁵.

Le l^e chappitre : De la chaleur naturelle¹.

[A]lixandre, chier filz, je te prie², sur toutes choses garde³ la chaleur naturelle de ton corps⁴ car, tant que⁵ la chaleur naturelle⁶ atrempee⁷ sera⁸ en⁹ ton corps, tu¹⁰ auras longue¹¹ santé. Et saches que en¹² deux manieres muert l'omme¹³ : l'une par maniere naturelle, c'estassavoir¹⁴ par grant¹⁵ viellesse, laquelle¹⁶ vaint¹⁷ et destruit le corps¹⁸, l'autre par maniere accidentable, c'estassavoir¹⁹ par glaives ou²⁰ par maladies, ou autres²¹ males adventures.

Le li^e chappitre : Des choses qui engrassent¹ le corps².

[C]hier³ filz⁴, ce⁵ sont les choses qui font le corps cras et moitte⁶ : c'estassavoir⁷ le repos⁸ et soy⁹ saouler de viandes diverses et¹⁰ doulces, boire¹¹ vin doulx¹² et lait, et dormir après mengier¹³ sur le lit mol et¹⁴ toutes bonnes odeurs et flairans¹⁵ selon¹⁶ leur¹⁷ temps¹⁸, les¹⁹ baings d'eaues doulces²⁰. Et²¹ toudetfoiz, se²² tu te baingnes, n'y²³ demeures gaires²⁴ car, se tu y demeures²⁵ gaires²⁶, tu en²⁷ affloibieras ton corps²⁸ et ayes ou²⁹ baing³⁰ des³¹ choses³² bien fleurans³³ et ne³⁴ boys jamais³⁵ vin qui ne soit souffissaument³⁶ trempé³⁷ d'eaue et par

especial, fay en yver³⁸ eaue³⁹ d'une⁴⁰ flour⁴¹ qui se appelle⁴² alchin⁴³ et en met en ton vin car elle est de chaude nature. Et en esté, use⁴⁴ de violettes, de malve⁴⁵ et d'autre chose qui soit⁴⁶
 10 de froide⁴⁷ nature⁴⁸. Et fay vomissement une foiz le mois, especialment ou⁴⁹ temps d'esté car sachiez que le⁵⁰ vomissement lave⁵¹ le corps et le⁵² purge⁵³ de⁵⁴ mauvaises humeurs⁵⁵ et puans⁵⁶ qui sont dedens le corps⁵⁷. Et s'il y⁵⁸ a pou de humeurs en⁵⁹ l'estomac, il confortera⁶⁰ la chaleur naturelle. Et quant tu auras vomis sans violence⁶¹, le corps se emplira⁶² de⁶³ humidité⁶⁴ et de⁶⁵ bonne [fol. 21] gresse et sera en bonne disposicion⁶⁶ pour bien digerer. Et
 15 se ainsi te gouvernes, tu auras en ton cuer⁶⁷ joye et leesse⁶⁸, bonne⁶⁹ santé⁷⁰, raison⁷¹ et bon entendement, gloire et honneur et de tes⁷² ennemis victoire. Aussi⁷³, vueil je⁷⁴ bien que tu te⁷⁵ delites aucune foiz en jeux⁷⁶, en⁷⁷ regarder⁷⁸ beaulx hommes et belles⁷⁹ femmes⁸⁰, et⁸¹ lire⁸² delitables⁸³ livres⁸⁴, et⁸⁵ en⁸⁶ vestir⁸⁷ et⁸⁸ porter⁸⁹ beaulx⁹⁰ vestemens⁹¹ selon le temps⁹².

Le lii^e chappitre : Des choses qui amaigrissent le corps¹.

[C]e sont² les choses qui amaigrissent le corps et³ affoiblissent⁴ et seschent : le trop mengier, le trop boire⁵, le trop travaillier, le trop estre au soleil, le trop aler, le trop⁶ dormir^{lxxiv} devant disner, trop⁷ merencolier⁸, trop⁹ doubter¹⁰ et¹¹ luy¹² baingnier¹³ en eaues¹⁴ qui sont¹⁵ de nature
 5 de souffre, mengier viandes salées¹⁶, trop¹⁷ bien¹⁸ boire vin vielz, trop aler a¹⁹ chambre, le²⁰ trop²¹ saignier souvent. Et sachiez que²² Ypocras dit que qui se baingne le ventre plain²³, il aura²⁴ maladies²⁵ es²⁶ ventrilles²⁷. Et aussi, qui²⁸ gist²⁹ avec³⁰ femme³¹ le ventre plain³², et d'autre part³³, qui après mengier queurt ou³⁴ chevauche³⁵ ou travaille³⁶ trop³⁷, il en courra³⁸ une³⁹ grant⁴⁰ maladie qui s'appelle⁴¹ paralatique⁴²; et⁴³ qui souvent⁴⁴ mengue poisson et
 10 aussi⁴⁵ lait et vin ensemble, Ypocras⁴⁶ dist⁴⁷ qu'il sera⁴⁸ meseaux.

^{lxxiv} *om.* le trop dormir *corr. Oxf]*

Le liii^e chappitre : La¹ premiere partie du corps².

[L]e corps³ est divisé⁴ en quatre parties : la premiere⁵ est la teste. Quant doncques en⁶ la teste⁷ s'assemblent superfluitéz et mauvaises humeurs, tu le⁸ sentiras⁹ par ces¹⁰ signes qui s'ensivent : les yeulx se¹¹ troublent¹², les sourcilz s'engrossissent¹³, les oÿes¹⁴ se batent¹⁵^{lxxv},
 5 les narines¹⁶ sont^{lxxvi} estroictes. Se¹⁷ tu sens¹⁸ en toy ce cy¹⁹, pren une herbe qui s'appelle²⁰ aloine²¹ et la²² met²³ en²⁴ vin doux et le²⁵ fay²⁶ boullir avec une racine qui s'appelle²⁷ pulgichiny²⁸ tant que, par force de boullir, la²⁹ moitié du vin³⁰ soit gasté, puis la³¹ met en ta bouche et la tieng en ta bouche³² en lavant³³ longuement de ce³⁴ vin³⁵ tant que tu sentes qu'il te profite. Et avec ce³⁶, mengue avec³⁷ ta viande³⁸ de la³⁹ graine⁴⁰ de la⁴¹ mou [fol. 21v]
 10 starde blanche faicte en pouldre et il te prouffitera⁴². Et se ce⁴³ ne⁴⁴ faiz⁴⁵, tu pourras⁴⁶ encourir⁴⁷ en⁴⁸ grant⁴⁹ maladie, especialment es⁵⁰ yeulx et ou⁵¹ cervel et en plusieurs autres lieux de⁵² ton corps⁵³.

^{lxxv} s'ebatent *corr. Oxf]*
^{lxxvi} *om. sont corr Oxf]*

Le liiii^e chappitre : De¹ la seconde partie du corps².

[L]e pis est³ la seconde partie du corps ; se maladie⁴ vient⁵ en⁶ icelluy, tu le⁷ congnoistras par ces⁸ signes qui s'ensivent⁹ : la langue¹⁰ te¹¹ sera empeschee, la bouche salee^{12lxxvii} ou douce¹³, la bouche¹⁴ de¹⁵ l'estomac te¹⁶ sera aigre et auras douleur de tous¹⁷ membres¹⁸. Il te¹⁹ convient peu²⁰ mengier²¹ et faire vomissement, et après le²² vomissement²³, pren ung peu²⁴ de sucre rosat avec aloé et mastic, et tout ce mache fort²⁵ ou²⁶ pren²⁷ aucune bonne espice²⁸ confortative²⁹ : et après ce³⁰, tu³¹ mengeras de³² bon appetit³³. Et après³⁴ mengier³⁵, pren³⁶ ung lectuaire³⁷ qui s'appelle³⁸ dionison, lequel est fait de aloé³⁹, galingal⁴⁰ et + gragegant⁴¹ +. Et se⁴² ne⁴³ faiz ce cy⁴⁴, tu pourras bien⁴⁵ encourir⁴⁶ douleur⁴⁷ de⁴⁸ teste et de⁴⁹ rains et fievres⁵⁰ et⁵¹ empeschement⁵² de la langue de laquelle⁵³ ne pourrés⁵⁴ proprement parler⁵⁵ et pluseurs autres maladies⁵⁶.

^{lxxvii} *et (biffé) suivi de trois signes typographiques (~~~) correspondant à dix caractères (les autres mss donnent amere). Il est peu probable que le copiste ait pallié un défaut de lecture. Il nous paraît plausible en revanche qu'il n'ait pas saisi un mot dicté.*

Le lv^e chappitre : De¹ la tierce² partie du corps³.

[L]a tierce⁴ partie du corps⁵ est le⁶ ventre ; se⁷ mauvaises humeurs⁸ viennent en icelluy, tu le scauras⁹ par ces¹⁰ signes qui s'ensivent¹¹ : le ventre emflera¹² et¹³ auras douleur et¹⁴ roideur es¹⁵ genoux et yras pesaument¹⁶. Il te convient¹⁷ purgier par aucune¹⁸ soubtille et¹⁹ legiere²⁰
 5 medecine²¹ sicomme je t'ay dit cy²² dessus²³ pour²⁴ le gouvernement du pis²⁵. Et se²⁶ ce²⁷ ne faiz²⁸, tu encourras²⁹ douleur³⁰ des³¹ hanches et de³² la ratelle et du doz et des jointures³³ et flun³⁴ de³⁵ ventre, et mal du³⁶ foye et³⁷ mauvaise³⁸ digestion³⁹.

Le lvi^e chappitre : De¹ la quarte partie du corps².

[L]a quarte³ partie du corps sont les couillons⁴ ; quant superfluitéz [fol. 22] et mauvaises humeurs se assemblent en⁵ iceulx⁶, tu le⁷ congnoisteras⁸ par ces⁹ signes¹⁰ : l'appetit te refroidera¹¹ et te vendra rougeur¹² sur les¹³ couillons¹⁴ et sur le pennil. Il te convient
 5 prendre¹⁵ une¹⁶ herbe appellee¹⁷ apiis¹⁸ et de la graine de¹⁹ fanoul et de la racine²⁰ d'une herbe²¹ appellee²² archemise²³ ou²⁴ d'une²⁵ autre herbe²⁶ appellee²⁷ hahachen²⁸ et atiatres²⁹ et avec celles herbes³⁰, met³¹ les³² racines³³ en bon³⁴ vin blanc ; et de ce vin³⁵, boy ung pou³⁶ chacun³⁷ matin avec ung pou³⁸ d'eaue³⁹ et de miel⁴⁰ et ne mengue point trop⁴¹. Et se ce⁴² ne faiz⁴³, tu encourras⁴⁴ la⁴⁵ douleur de la vecie⁴⁶ et du foye⁴⁷ et⁴⁸ ne pourras pisser et aussi⁴⁹
 10 auras douleur de⁵⁰ ventrailles⁵¹ et du⁵² poumon et pourra⁵³ engendrer la p[i]erre⁵⁴. J'ay leü⁵⁵, chier filz⁵⁶, es⁵⁷ histoires⁵⁸, qui fu⁵⁹ ung roy puissant⁶⁰ qui⁶¹ assembla les meilleurs phisiciens⁶² qui feüssent es Indiens⁶³ et en Gresce⁶⁴ et leur commanda qu'ilz luy⁶⁵ feüssent une telle⁶⁶ medecine⁶⁷ et si prouffitable⁶⁸ qu'il⁶⁹ n'eüst mestier d'autre⁷⁰ santé⁷¹. Les phisiciens⁷² grecs⁷³ dient qui⁷⁴ bura chacun⁷⁵ matin⁷⁶ plaine sa bouche⁷⁷ d'eaue chaude deux
 15 foiz, qu'elle fera l'omme⁷⁸ sain⁷⁹ et n'aura mestier d'autre medecine. Les phisiciens⁸⁰ des Indiens⁸¹ dirent⁸² que moult⁸³ profite⁸⁴ de⁸⁵ mengier⁸⁶ a jeun aucuns grains⁸⁷ de mil⁸⁸ blanc avec nastursu⁸⁹. Et il me semble et dy⁹⁰ que⁹¹ celluy qui dort bien et par⁹² raison n'aura ja⁹³ mal ou⁹⁴ ventre et ne⁹⁵ doit⁹⁶ doubter⁹⁷ paraleisis⁹⁸, ne goute, ne douleur de⁹⁹ jointures¹⁰⁰. Et qui mengue chacun¹⁰¹ matin¹⁰² + alibi aurey¹⁰³ + sept¹⁰⁴ draines¹⁰⁵^{lxxviii} et d'unes¹⁰⁶ passes et
 20 de¹⁰⁷ rosins doulx¹⁰⁸, il n'aura garde¹⁰⁹ de¹¹⁰ fleume¹¹¹ et si aura¹¹² meilleur memoire et plus¹¹³ cler¹¹⁴ entendement et n'aura garde¹¹⁵ de fievre quartaine¹¹⁶. Et sachiez, chier filz, que¹¹⁷ qui mengue noix et figues avec ung poi¹¹⁸ de¹¹⁹ feuilles de la rute¹²⁰, il n'aura icelluy jour garde¹²¹ de venin. Je te prie, chier filz¹²², que tu te efforces¹²³ de garder la chaleur naturelle¹²⁴ de ton corps car tant¹²⁵ comme la chaleur¹²⁶ avec la¹²⁷ humidité est¹²⁸ en¹²⁹

^{lxxviii} Passage fortement corrompu dont le sens a disparu dans notre version. Sur l'évolution de ce passage dans les différentes versions, voir les « notes et éclaircissements ».

25 l'omme, il aura¹³⁰ par¹³¹ ces¹³² deux choses¹³³ santé de¹³⁴ corps. Et sachiez que la
destruccion¹³⁵ de¹³⁶ corps vient par¹³⁷ deux causes¹³⁸ : l'une est naturelle, l'autre est¹³⁹ contre
nature. La naturelle¹⁴⁰ est¹⁴¹ pour la contrarieté de la compleccion de l'omme ; et quant
viellesse surmonte le corps, [fol. 22v] il¹⁴² convient qu'il miere¹⁴³. Et l'autre, qui¹⁴⁴ est contre
nature¹⁴⁵, vient de¹⁴⁶ cas d'aventure sicomme par glaives, par¹⁴⁷ pierres, ou¹⁴⁸ par maladies¹⁴⁹
30 qui pevent venir¹⁵⁰ de mauvaises viandes et de pluseurs autres¹⁵¹ cas d'aventure¹⁵². Et d'autre
part, il est bon que tu saches la nature des viandes¹⁵³ car aucunes¹⁵⁴ sont subtiles et
aucunes¹⁵⁵ moyennement grosses et subtiles. Et saches que viandes subtiles¹⁵⁶
engendrent¹⁵⁷ sang cler et bon ainsi comme bon fourment¹⁵⁸, gelines, poucins¹⁵⁹ et œufs. Et
grosses viandes sont bonnes a hommes¹⁶⁰ chaulx et¹⁶¹ qui traveillent, mesmement¹⁶² après¹⁶³
35 mengier. Les moiennes et¹⁶⁴ subtiles¹⁶⁵ viandes n'engendrent point¹⁶⁶ enfleüre¹⁶⁷, ne
superfluité, ne mauvaises humeurs sicomme aigneaux, chevreaux, chastrons¹⁶⁸ et toutes¹⁶⁹
autres chars¹⁷⁰ qui sont¹⁷¹ chaudes et moittes¹⁷² combien que aucune foiz telles¹⁷³ chars,
s'elles¹⁷⁴ sont roties¹⁷⁵, font¹⁷⁶ dur ventre et chault et sec. Mais touteffoiz¹⁷⁷, se elles sont
prises¹⁷⁸ atrempeement et tantost mengiéz qu'elles¹⁷⁹ sont roties¹⁸⁰, font dur ventre et chaut
40 et sec¹⁸¹. Sachiez qu'elles¹⁸² sont bonnes et prouffitables¹⁸³.

Le lviii^e chappitre : Des manieres¹ des poissons².

[L]e³ poisson qui est petit et de sutil pel et⁴ legier au⁵ machier⁶ et qui⁷ est nourris en⁸ eaue
doulce et courant^{9lxxix} est meilleur et¹⁰ plus¹¹ sain¹² que celluy qui est nourris en eaue morte¹³
et non courant. Et¹⁴ le poisson de mer^{lxxx} est meilleur et plus¹⁵ sain¹⁶ que nul autre de eaue
5 douce¹⁷. Garde toy¹⁸ des¹⁹ autres²⁰ poissons²¹ qui sont grans²² et dure pel²³ car telz poissons
sont ventroilz²⁴ et ce²⁵ te souffise²⁶ quant a present.

^{lxxix} courage (-age *biffé*, -nt *suscrit*)
^{lxxx} *om.* le poisson de mer *corr. Oxf]*

Le lviii^e chappitre : De la maniere¹ des eaues².

[T]u dois savoir que l'eaue³ est prouffitable⁴ a toutes creatures vivans et a⁵ bestes raisonnables et non raisonnables^{6lxxxix}. Et te souviengne⁷ que, autrefois, je t'ay enseignié et parlé de la condicion des eaues. Je⁸ t'ay enseignié⁹ que toutes eaues¹⁰ douces et¹¹ ameres¹² viennent de la mer et, de ce, te¹³ feray¹⁴ demonstrance¹⁵ [fol. 23] parfaite¹⁶. Touttefois¹⁷, saches que les meilleures eaues et plus saines et plus¹⁸ legieres sont celles qui sont courans¹⁹ préz des²⁰ citéz²¹ et des²² villes²³. Doncques²⁴, quant²⁵ la terre est pure et nette et prés²⁶ de²⁷ montaingnes et qu'elle n'abonde²⁸ point en²⁹ fumositéz³⁰, icelle³¹ eaue³² est puissant³³ et nuisable³⁴ et en icelles³⁵ eaues³⁶ sont volentiers³⁷ raines³⁸, serpens³⁹ et autres bestes⁴⁰ venimeuses. Aussi⁴¹ eaues de palus dormans ne sont pas⁴² bonnes⁴³ ne saines⁴⁴. Les signes^{45lxxxiii} des⁴⁶ bonnes eaues sont⁴⁷ quant elles⁴⁸ sont cleres, legieres, blanches⁴⁹, bonne⁵⁰ odeur et bonne⁵¹ saveur⁵² et que⁵³ elle est tost chaude⁵⁴ et⁵⁵ tost⁵⁶ refroidie⁵⁷ et⁵⁸ en celle⁵⁹ eaue⁶⁰ se delite nature⁶¹. Les autres eaues qui⁶² sont ameres, salees⁶³ et fumouses seschent⁶⁴ le⁶⁵ ventre et le font⁶⁶ de mauvaise digestion. Les eaues des⁶⁷ lieux bas ne sont pas saines et sont de leur nature chaudes⁶⁸ et pesans pour ce qu'elles ne se meuvent point⁶⁹ et que le soleil dure⁷⁰ longuement sur elles⁷¹. Et pource, elles⁷² engendrent⁷³ la colere⁷⁴ noire⁷⁵ et font croistre⁷⁶ la ratelle et le poumon. Les eaues qui courent⁷⁷ par⁷⁸ pluseurs⁷⁹ et diverses⁸⁰ terres sont chaudees⁸¹, griefves⁸² et pesans et ne sont pas saines car elles ont en elles⁸³ pluseurs parties de pluseurs terres⁸⁴. Qui⁸⁵ boit eaue froide⁸⁶ a jeun et devant⁸⁷ disner⁸⁸, elle nuit au⁸⁹ corps et estaint⁹⁰ la chaleur⁹¹ de l'estomac ; et qui boit eaue après mengier⁹², elle⁹³ eschauffe⁹⁴ le corps⁹⁵ et engendre fleume⁹⁶ ; et se tu bois grant quantité d'eaue a ton mengier⁹⁷, elle corrompt⁹⁸ et gaste la viande ou stomac⁹⁹. Tu dois boire en esté eaue froide et en yver¹⁰⁰ ung pou¹⁰¹ de¹⁰² chaude. Et sachiez que l'eaue froide en yver¹⁰³ estaint la chaleur du stomac¹⁰⁴ et destruit¹⁰⁵ les instrumens¹⁰⁶ du corps et nuit¹⁰⁷ au poumon et engendre pluseurs maladies. Et¹⁰⁸ aussi¹⁰⁹ l'eaue¹¹⁰ chaude en esté¹¹¹ fait mal¹¹² et¹¹³ affoiblit¹¹⁴ le stomac et destruit¹¹⁵ l'appetit¹¹⁶.

^{lxxxix} *om.* et non raisonnables *corr.* 1166]

^{lxxxiii} saines *corr.* Oxf]

Le lix^e chappitre : De la nature¹ du vin et du bien et du mal².

[C]hier³ filz, sachiez que le⁴ vin duquel⁵ le roisin est⁶ né⁷ en montaigne⁸ au⁹ droit du¹⁰ soleil¹¹ est de plus sesche¹² [fol. 23v] nature¹³ que celluy¹⁴ qui naist en plain lieu et¹⁵ moitte et umbreux¹⁶. Le premier vin est bon a¹⁷ vielles¹⁸ gens et a ceulx qui sont moistes et flumatifs ;
 5 et sachiez qu'il nuit a¹⁹ jeune²⁰ gent²¹ et chaudes²². Cil²³ premier vin eschauffe et delivre²⁴ l'omme puissaument²⁵ de toutes²⁶ superfluitéz et humeurs²⁷ froides et grosses. Et le vin²⁸ qui est²⁹ plus³⁰ vermeil et plus espés, plus³¹ engendre de³² sanc mais, s'il³³ est fort et puissant et on³⁴ en boive³⁵ souvent³⁶, il nuyra³⁷ au corps et n'y fera nul³⁸ nourrissement. Et quant le vin de ceste condicion³⁹ est doulx⁴⁰, il nuyst a l'estomac et enfle⁴¹ et fait ventositéz⁴². Mais le
 10 vin⁴³ qui plus est commun⁴⁴ a toutes compleccions⁴⁵ est⁴⁶ celluy qui naist en terres larges⁴⁷ et estendues⁴⁸ prés des⁴⁹ montaignes et des⁵⁰ valees duquel le roisin est de bonne douceur et bien meür et qui ne soit⁵¹ point vendengié ne cueilly⁵² jusques a ce⁵³ que⁵⁴ la force de⁵⁵ la substance du roisin s'en⁵⁶ soit alee avec le humidité de l'escorche⁵⁷ et soit⁵⁸ ung poi flestrye la vingne et le grain⁵⁹ du roisin. Et sachiez que le vin doit estre de couleur⁶⁰ ainsi comme⁶¹
 15 entre⁶² couleur⁶³ d'or et vermeille⁶⁴ et doit estre⁶⁵ de saveur aigre⁶⁶ et poignant et delitable, et que la lie⁶⁷ soit bien espesse ou⁶⁸ fons⁶⁹ du tonnel et⁷⁰ cler et net par dessus. Et quant tu auras tel⁷¹ vin⁷², si en boy atrempeement selon le temps a l'aise⁷³ de ton⁷⁴ corps car⁷⁵ il enforce⁷⁶ l'estomac⁷⁷ et fortiffie⁷⁸ la chaleur⁷⁹ naturelle⁸⁰ du⁸¹ corps⁸² et aide⁸³ la⁸⁴ digestion et la⁸⁵ garde d'estre corrompue et maine⁸⁶ la viande⁸⁷ par tous⁸⁸ les membres et la⁸⁹ fait⁹⁰
 20 purifier et cuire⁹¹ en iceulx⁹² membre⁹³ jusques elle⁹⁴ soit⁹⁵ convertie en bon sang⁹⁶ et en⁹⁷ bon nourrissement⁹⁸ ; et fait monter⁹⁹ ou¹⁰⁰ cervel¹⁰¹ la chaleur du corps¹⁰² atrempee¹⁰³ et rent¹⁰⁴ l'omme seür¹⁰⁵ de¹⁰⁶ mauvaises¹⁰⁷ humeurs et esjouit¹⁰⁸ le cuer ; la couleur¹⁰⁹ fait vermeille, la langue¹¹⁰ fait bonne¹¹¹ et delivre¹¹² et oste toutes¹¹³ merancolies et fait l'omme hardi et rent¹¹⁴ bon appetit et fait [fol. 24] plusieurs autres biens. Et¹¹⁵ le vin, quant il est
 25 outrageusement prins¹¹⁶, fait les maulz qui s'ensivent¹¹⁷ : il trouble le cervel et l'entendement et empesche¹¹⁸ le sens^{lxxxiii} et la¹¹⁹ memoire et afoiblist¹²⁰ la chaleur¹²¹ et la vertu naturelle et fait oublier ce que l'en scet¹²² ; il empesche la langue¹²³ et blesse¹²⁴ tous les membres du corps¹²⁵, il oste l'appetit et fait trembler tous¹²⁶ les membres¹²⁷ et fait¹²⁸ les yeulx lais et ors¹²⁹, il¹³⁰ fait monter¹³¹ la colere¹³² et destruit le foye¹³³, il¹³⁴ fait gros sanc et noir¹³⁵ et
 30 mauvais¹³⁶ et gaste¹³⁷ la digestion. Il fait trop parler et trop dormir et venir fantasies¹³⁸ en¹³⁹ songnes¹⁴⁰, il fait la¹⁴¹ bouche puant et affoiblist¹⁴² les genoulx et les¹⁴³ jambes¹⁴⁴ et destruit¹⁴⁵ la semence de l'omme. Il¹⁴⁶ gaste le stomac et¹⁴⁷ la bonne¹⁴⁸ compleccion de

^{lxxxiii} *add. d (biffé)*

l'omme et¹⁴⁹ briefment, il destruit¹⁵⁰ tout le corps¹⁵¹ et engendre¹⁵² meselerie¹⁵³. Gardes toy doncques¹⁵⁴ que tu ne boives vin oultrageusement car le vin oultrageusement prins¹⁵⁵ mue¹⁵⁶
 35 et change sa¹⁵⁷ nature¹⁵⁸, et est de¹⁵⁹ la condicion¹⁶⁰ de la rembarbe¹⁶¹, laquelle fait vivre¹⁶² le faye¹⁶³. En¹⁶⁴ vin a moult d'autres vertus¹⁶⁵, aussi a¹⁶⁶ la rembarbe¹⁶⁷ sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine¹⁶⁸. Et touteffoiz, la rembarbe¹⁶⁹ est venin mortel qui la¹⁷⁰ prent oultre mesure¹⁷¹. Ainsi est¹⁷² du vin oultrageusement prins¹⁷³ : tous¹⁷⁴ maux en viennent.

Le ix^e chappitre : Du sirop¹.

[A]lixandre, chier filz, je te conseille² que tu prengnes aucune foiz³ le sirop⁴ aigre, c'estassavoir⁵ a jeun⁶ et quant⁷ les humeurs et la⁸ fleume⁹ habondent trop car il est¹⁰ moult prouffitables et le te¹¹ loe¹² merueilleusement. Et si te dy une¹³ autre chose¹⁴ que¹⁵ je me^{lxxxiv}
 5 merueille¹⁶ comment l'omme¹⁷ puet mourir ne¹⁸ estre malade¹⁹ qui mengue pain de bon²⁰ fourment et chars bonnes et saines et boit bon vin de vingne²¹ atrempeement [fol. 24v] et qui se²² garde de²³ trop²⁴ boire et²⁵ de²⁶ trop²⁷ mengier et de²⁸ trop travailler. Et quant maladie vient²⁹ a³⁰ tel³¹ homme, il le³² fault³³ guerir³⁴ soubtillement³⁵ ainsi comme celluy³⁶ qui est yvre de vin, c'estassavoir qu'il soit lavé de eae chaude et puis soit³⁷ assi sur une riviere
 10 courant^{38lxxxv} et ait de³⁹ seaux⁴⁰ vers⁴¹ entour luy et⁴² doint⁴³ oindre son estomac d'un oingnement⁴⁴ que on appelle⁴⁵ sandalle et doit sentir fume⁴⁶ d'encens et autres⁴⁷ bonnes⁴⁸ espices et ce cy⁴⁹ profite⁵⁰ moult⁵¹. Et se aucun⁵² vouloit laissier⁵³ du tout le buvraige du⁵⁴ vin, il ne doit⁵⁵ du tout⁵⁶ soudainement laisser mais petit a petit, et doit⁵⁷ faire ung⁵⁸ buvraige d'unes espisses^{59lxxxvi} et d'eaue⁶⁰ ; et de celluy doit user puis se pourra mettre a⁶¹ eaue pure et
 15 ainsi pourra⁶² garder sa⁶³ sante⁶⁴ et sa bonne compleccion⁶⁵. Gouverne donc bien⁶⁶ ton corps sagement⁶⁷ se tu veulz que ta vie soit longue⁶⁸ et retien mon conseil. Saches que⁶⁹ les choses qui s'ensivent esjoissent⁷⁰ et confortent⁷¹ moult nature⁷² : c'estassavoir bons⁷³ esbatemens, veoir⁷⁴ richesses, avoir⁷⁵ grans⁷⁶ reverences⁷⁷ et victoire sur⁷⁸ ses⁷⁹ ennemis, vivre de bonnes viandes et oïr⁸⁰ menestriers⁸¹ et instrumens⁸² de musique, veoir belles⁸³ choses⁸⁴, estudier⁸⁵ et
 20 lire⁸⁶ en beaulx livres, vestir belles et precieuses robes et savoir souvent nouvelles⁸⁷ et parler avec les saiges et enquerir des choses passees et avenir⁸⁸ et soy conforter⁸⁹ aucune foiz avec belles⁹⁰ femmes⁹¹.

^{lxxxiv} rép. je

^{lxxxv} et a (*biffé*) courant

^{lxxxvi} Le es- a été ajouté par le copiste qui a essayé de redonner du sens à un passage corrompu dans son manuscrit de base.

Le lxi^e chappitre : De la fourme et¹ maniere de justice².

[C]hier³ filz, justice ne se puet⁴ louer trop⁵ car elle⁶ est de⁷ propre⁸ nature⁹ au tresglorieux¹⁰ Dieu et la fist¹¹ et donna¹² sur ses¹³ serfs¹⁴ et sur ses¹⁵ besoingnes¹⁶ et sur tous royaumes et doit justice garder et deffendre le sang¹⁷ et les richesses et les¹⁸ possessions des¹⁹ subgés et
 5 toutes²⁰ leurs²¹ œuvres et²² ainsi le²³ fait²⁴ Dieu²⁵. Et quant ung²⁶ seigneur le²⁷ fait ainsi²⁸, il est²⁹ en tel³⁰ cas semblables a Dieu³¹ car, par³² bien³³ main [fol. 25] tenir justice, il ensuit³⁴ et³⁵ doit ensuir³⁶ en³⁷ toutes ses³⁸ œuvres³⁹ notre⁴⁰ Seigneur⁴¹. Chier filz⁴², justice⁴³ est⁴⁴ la forme⁴⁵ de entendement, laquelle Dieu crea et envoya⁴⁶ a ses⁴⁷ creatures⁴⁸, et par justice fut faicte et ediffiee⁴⁹ la terre et furent faiz et ordonnéz les⁵⁰ roys⁵¹ pour garder et⁵² maintenir
 10 justice car elle fait⁵³ les subgés debonnaires et obeissans⁵⁴ et les orgueilleux humilier⁵⁵ et les personnes⁵⁶ saulvees^{57lxxxvii} et gardees⁵⁸ de tort⁵⁹ et dommaige⁶⁰. Et pour ce, dient ceulz de Inde que la justice du⁶¹ bon seigneur⁶² est meilleur⁶³ aux bons⁶⁴ subgés^{lxxxviii} que l'abondance⁶⁵ des biens⁶⁶ de la⁶⁷ terre. Et encores⁶⁸ dient⁶⁹ que le seigneur juste et raisonnable vault mieulx que la pluie⁷⁰ qui⁷¹ au soir chiet du ciel. Et fut une foiz trouvé⁷² en une pierre⁷³
 15 en⁷⁴ langue⁷⁵ caldee⁷⁶ que le roy et justice sont freres⁷⁷ et que⁷⁸ l'un a⁷⁹ mestier⁸⁰ de l'autre ne ne puet⁸¹ l'un sans l'autre⁸² car⁸³ tous les roys du⁸⁴ monde sont faiz et⁸⁵ creéz⁸⁶ pour justice maintenir et garder⁸⁷, laquelle⁸⁸ est le salut des subgéz⁸⁹. Chier filz, quant tu auras a faire aucune⁹⁰ chose, si demande conseil⁹¹ car tu n'es que⁹² ung seul homme et ne dy point⁹³ a tes conseillers⁹⁴ ton courage ne ce⁹⁵ que tu as⁹⁶ au cuer⁹⁷ de faire mais laisse a ung⁹⁸ chacun dire
 20 son⁹⁹ oppinion et escoute ce que chacun¹⁰⁰ te¹⁰¹ conseillera ; et¹⁰² se tu diz a l'encommencement ce que as en volenté¹⁰³ de faire, tu en seras mesprisié¹⁰⁴. Atrempe donc ton cuer¹⁰⁵ et¹⁰⁶ ta volenté et escoute¹⁰⁷ conseil. Et quant tu auras receü¹⁰⁸ bon¹⁰⁹ conseil¹¹⁰, ne magnifeste¹¹¹ pas¹¹² ta volenté ne¹¹³ ce que tu as¹¹⁴ au¹¹⁵ cuer¹¹⁶ de¹¹⁷ faire¹¹⁸ jusques tu le vueilles¹¹⁹ mettre¹²⁰ a effect¹²¹ et considere bien le conseil de ung¹²² chacun, lequel aura
 25 meilleur jugement et aussi regarde¹²³ lequel aura jugié et¹²⁴ conseillé¹²⁵ de meilleur amour qu'il aura en¹²⁶ toy¹²⁷. Et quant ainsi auras eü^{128lxxxix} ton¹²⁹ conseil, ne tarde¹³⁰ point de¹³¹ le^{xc} mettre a¹³² effect car la plus grant destrucc[i]on¹³³ a ung royaume¹³⁴ est¹³⁵ d'estre longs¹³⁶ en¹³⁷ ses besoingnes et de perdre temps¹³⁸. Et s'il estoit¹³⁹ ainsi que ung jeunes homs et de petit estat te¹⁴⁰ donnoit¹⁴¹ bon conseil¹⁴², ne le vueille desprisier¹⁴³ car il est chose¹⁴⁴ possible
 30 que ungs homs sera¹⁴⁵ né en¹⁴⁶ telle constellac[i]on¹⁴⁷ que naturellement¹⁴⁸ il¹⁴⁹ aura sagesse

^{lxxxvii} salvé (*biffé*)

^{lxxxviii} seigneur subg (*biffé*)

^{lxxxix} en *corr. Oxf]*

^{xc} loy *corr. Oxf]*

sicomme une foiz il advint es parties de Inde que¹⁵⁰ uns¹⁵¹ enfens fu né en ung hostel ou il
 avoit¹⁵² aucuns¹⁵³ [fol. 25v] sages herbergiez¹⁵⁴, lesquelz trouverent¹⁵⁵ que cilz enfans¹⁵⁶
 estoient néz soubz¹⁵⁷ telle constellacion¹⁵⁸ et soubz¹⁵⁹ telle planete et en tel signe qu'il seroit
 saiges et doulx¹⁶⁰ et courtois et aimables, legiers de ses membres¹⁶¹, plain de grant conseil¹⁶²
 35 et seroit améz¹⁶³ des¹⁶⁴ roys et des¹⁶⁵ grans¹⁶⁶ seigneurs ; et ce¹⁶⁷ ne voudrent¹⁶⁸ reveler au
 pere le quel¹⁶⁹ estoit tissiers¹⁷⁰. Si advint que luy enfant¹⁷¹ creüt¹⁷² et¹⁷³ luy¹⁷⁴ peres et la mere
 le¹⁷⁵ mistrent a¹⁷⁶ mestier mais oncques n'y peüst¹⁷⁷ riens apprendre ne¹⁷⁸ pour¹⁷⁹ batre ne
 pour¹⁸⁰ chastement¹⁸¹ ; et¹⁸² en¹⁸³ la fin luy¹⁸⁴ laisserent faire a¹⁸⁵ sa volenté¹⁸⁶. Cilz
 enfant¹⁸⁷ enclina son cuer a¹⁸⁸ apprendre science et le mouvement du firmament et de toutes
 40 choses par¹⁸⁹ dessus nature¹⁹⁰ et aussi bonnes¹⁹¹ meurs et bonnes¹⁹² manieres¹⁹³ au
 gouvernement des roys. Et finablement, par¹⁹⁴ sa science¹⁹⁵ et¹⁹⁶ sagesse, il fut gouverneur du
 roy et¹⁹⁷ du¹⁹⁸ royaume. Et tout le contraire¹⁹⁹ advint du roy²⁰⁰ de Inde²⁰¹ qui avoit²⁰² deux
 enfans²⁰³. Et quant l'un²⁰⁴ fu creü, le roy le fist mettre²⁰⁵ pour apprendre sciences²⁰⁶ en²⁰⁷
 toutes les estudes²⁰⁸ de Inde et eüst²⁰⁹ les²¹⁰ meilleurs maistres de toutes les provinces et fut
 45 enseigné et endoctriné²¹¹ le plus diligament²¹² qu'il se povoit faire et comme il
 appartenoit²¹³ a ung²¹⁴ filz de roy²¹⁵. Mais²¹⁶ toutes^{xcii} les diligences²¹⁷ du²¹⁸ pere et des²¹⁹
 maistres²²⁰ n'y²²¹ valurent²²² riens ne ne peüst²²³ luy enfant²²⁴ encliner son cuer²²⁵ ne sa
 nature²²⁶ a apprendre²²⁷ nulle science²²⁸ ne nul art fors a forger²²⁹, dont le roy fut moult²³⁰
 troublé et assembla²³¹ tous les saiges de son royaume et leur demanda comment povoit²³²
 50 estre que son filz ne vouloit²³³ apprendre nulle²³⁴ science²³⁵ ne nul art²³⁶ fors a forger,
 lesquelz²³⁷ respondirent que la nature de l'enfant estoit de telle²³⁸ constellacion²³⁹ qu'elle²⁴⁰
 estoit enclinee a cest²⁴¹ art et a nul autre²⁴². Ne vueilles²⁴³, chier²⁴⁴ filz, mesprisier^{245xcii}
 l'omme²⁴⁶ de petit lieu venu²⁴⁷ ne de petit corps²⁴⁸ puisque tu vois²⁴⁹ en luy science et qu'il
 habonde²⁵⁰ en sagesse²⁵¹ et en bonnes²⁵² meurs²⁵³ et fuit et²⁵⁴ hait²⁵⁵ tous²⁵⁶ vices²⁵⁷. Telz²⁵⁸
 55 homs, qui est²⁵⁹ ainsi morigiens²⁶⁰, doit estre de toy²⁶¹ améz²⁶². Et²⁶³ ne doit²⁶⁴ riens faire
 sans conseil²⁶⁵. Et aussi je te prie²⁶⁶ que tu aymes celluy [fol. 26] qui ayme²⁶⁷ verité et qui te
 conseille loyalment²⁶⁸ et qui te dit²⁶⁹ aucune foiz le contraire de ton opinion car telz²⁷⁰ est
 ferme et²⁷¹ constans et fermez²⁷² de courage²⁷³ et loyal et juste a toy et a tes subgés²⁷⁴. Et
 sachiez que le conseil d'un²⁷⁵ tel homme est bon²⁷⁶ et donne²⁷⁷ ordre ou²⁷⁸ gouvernement du
 60 roy et du²⁷⁹ royaume. Et d'autre part, les besoingnes qui doivent aler les premiers, ne les mets
 pas²⁸⁰ les derreniers²⁸¹ mais met²⁸² toutes²⁸³ choses²⁸⁴ par conseil et par ordre²⁸⁵ car l'œil est
 conseil²⁸⁶ de toutes choses²⁸⁷ a²⁸⁸ avenir. Il est doncques chose²⁸⁹ convenable que tu ayes²⁹⁰

^{xcii} les (*souligné en pointillé*) toutes

^{xcii} lo (*biffé*) mesprisier

tousjours²⁹¹ en tes²⁹² besoingnes conseil avecques tes²⁹³ secréz et feaulx²⁹⁴ conseilliers car²⁹⁵
 ta sagesse²⁹⁶ acroistera²⁹⁷ par leur²⁹⁸ conseil aussi comme la mer²⁹⁹ croist³⁰⁰ par³⁰¹ les
 65 fleuves³⁰² qui tous³⁰³ descendent en luy³⁰⁴ ; et plus pourras acquerir³⁰⁵ par leur³⁰⁶ conseil et³⁰⁷
 sagesse³⁰⁸ que par puissance de³⁰⁹ batailles³¹⁰. Et sachiez que ungs grans³¹¹ homs et saiges³¹²
 du³¹³ royaume³¹⁴ de Mede³¹⁵ escript unes lettres³¹⁶ a son filz en ceste³¹⁷ fourme³¹⁸ : « Chier
 filz, il est neccessité que³¹⁹ en toutes tes besongnes³²⁰ tu³²¹ ayes³²² conseil car tu n'es que uns
 homs. Conseille toy doncques et pren conseil de tel³²³ qui³²⁴ le te³²⁵ saiche³²⁶ donner³²⁷. Et
 70 garde sur toutes choses³²⁸ que tu ne espargnes³²⁹ ton ennemy³³⁰ ; mais tant comme³³¹ tu
 pourras, monstre^{332xciii} ta puissance et ta victoire sur luy³³³. Et d'autre part, garde toy de³³⁴ la
 puissance³³⁵ de ton ennemy³³⁶ ne ne³³⁷ te fie³³⁸ tant³³⁹ en ton sens³⁴⁰ ne en la³⁴¹ grandeur³⁴²
 de³⁴³ la³⁴⁴ hauteesse de ton estat³⁴⁵ que tu n'ayes tousjours³⁴⁶ conseil d'autruy. Et s'il³⁴⁷ te
 plaist, si le³⁴⁸ pren³⁴⁹ et si ne te plaist³⁵⁰, si le³⁵¹ laisse. » D'autre part, chier filz³⁵², je te prie et
 75 admoneste et conseille³⁵³ que jamais tu ne faces ung³⁵⁴ seul homme ton lieutenant ne³⁵⁵ ne
 luy donne³⁵⁶ ta³⁵⁷ puissance car il pourroit a ung seul³⁵⁸ coup³⁵⁹ destruire toy et ton royaume
 et tes³⁶⁰ subgés. Et³⁶¹ dois avoir pluseurs officiers car³⁶² quant tu voudras³⁶³ essayer³⁶⁴ et³⁶⁵
 esprouver³⁶⁶ ung tien³⁶⁷ officier³⁶⁸, tu luy³⁶⁹ dois faindre³⁷⁰ que tu as³⁷¹ grant mestier³⁷²
 d'argent. Et s'il te conseille³⁷³ que tu prengnez³⁷⁴ de l'argent³⁷⁵ de³⁷⁶ ton tresor ou de tes
 80 jouyaulx³⁷⁷, saches que³⁷⁸ il³⁷⁹ t'ayme et qu'il t'est^{380xciv} loyaulx ; et s'il te conseille³⁸¹ de³⁸²
 prendre³⁸³ la monnoye³⁸⁴ de tes subgés [fol. 26v] et de³⁸⁵ les³⁸⁶ mettre a povreté, saches
 qu'il³⁸⁷ te hait³⁸⁸ ; mais³⁸⁹ s'il estoit³⁹⁰ tel qu'il te³⁹¹ offrist³⁹² ce³⁹³ qu'il a³⁹⁴ et qu'il te³⁹⁵
 deïst³⁹⁶ : « Sire, la grace³⁹⁷ Dieu³⁹⁸ j'ay acquis aucuns biens³⁹⁹, je les te⁴⁰⁰ offre et baille⁴⁰¹ »,
 telz homs deveroit⁴⁰² estre loué et⁴⁰³ dignes d'estre⁴⁰⁴ recommandéz comme celluy qui ayme
 85 mieulx que tu prengnes le sien⁴⁰⁵ que destruire⁴⁰⁶ tes subgés⁴⁰⁷. Tu esprouveras⁴⁰⁸ aussi en
 toutes manieres tes officiers⁴⁰⁹ quant tu verras⁴¹⁰ que ung tien⁴¹¹ serviteur⁴¹² fait⁴¹³
 diligamment l'office⁴¹⁴ qui⁴¹⁵ luy est commis⁴¹⁶, tu le dois amer⁴¹⁷ et dois⁴¹⁸ avoir grant⁴¹⁹
 fiance en luy⁴²⁰. Et⁴²¹ ne te fie point⁴²² en celluy que tu verras⁴²³ qui⁴²⁴ ne tent⁴²⁵ fors⁴²⁶ a⁴²⁷
 tresor⁴²⁸ et a⁴²⁹ amasser⁴³⁰ monnoye car il ne sert⁴³¹ point⁴³² pour⁴³³ amour⁴³⁴ et ne luy⁴³⁵
 90 chault⁴³⁶ fors d'acquerir monnoye⁴³⁷ car⁴³⁸ telz homs est comme⁴³⁹ abisme⁴⁴⁰ sans fons ; car
 comme⁴⁴¹ plus a ung homme⁴⁴² de⁴⁴³ monnoye⁴⁴⁴ et plus luy⁴⁴⁵ croist⁴⁴⁶ volenté⁴⁴⁷ d'en
 acquerir⁴⁴⁸. Et sachiez que tel officier⁴⁴⁹ est la⁴⁵⁰ destruccion⁴⁵¹ de toy et de ton⁴⁵² royaume⁴⁵³
 pour⁴⁵⁴ plusieurs raisons⁴⁵⁵ car⁴⁵⁶ par adventure, la grant ardeur⁴⁵⁷ qu'il a d'acquerir
 monnoye⁴⁵⁸ le⁴⁵⁹ pourra⁴⁶⁰ esmouvoir⁴⁶¹ de⁴⁶² faire aucunes mauvaises⁴⁶³ choses⁴⁶⁴ ou de toy

^{xciii} montrer *corr.* Oxf]

^{xciv} rép. te

95 mettre a mort⁴⁶⁵. Et se tu avoyes⁴⁶⁶ ung⁴⁶⁷ tel officier, ne le⁴⁶⁸ laisse point⁴⁶⁹ trop⁴⁷⁰ eslongier de toy et ne sueffre qu'il ait nul⁴⁷¹ traittié⁴⁷² avec⁴⁷³ nulz⁴⁷⁴ grans seigneurs⁴⁷⁵, ne ne⁴⁷⁶ leur⁴⁷⁷ escripse⁴⁷⁸ riens⁴⁷⁹, ne ne⁴⁸⁰ mande⁴⁸¹ nouvelles⁴⁸². Et se tu apperçoives⁴⁸³ qu'il⁴⁸⁴ face⁴⁸⁵ le contraire⁴⁸⁶, si⁴⁸⁷ le change⁴⁸⁸ et mue tantost sans demeure⁴⁸⁹ car les courages d'aucuns⁴⁹⁰ hommes⁴⁹¹ esmeuvent de legier et s'enclinent⁴⁹² a faire⁴⁹³ asséz de⁴⁹⁴ choses contraires⁴⁹⁵.

100 Chier filz, tu dois amer⁴⁹⁶ et tenir chier l'officier⁴⁹⁷ qui te ayme et qui te⁴⁹⁸ esmuet tes⁴⁹⁹ subgés⁵⁰⁰ a toy amer et qui sa personne et ce qu'il a met⁵⁰¹ pour⁵⁰² toy faire service⁵⁰³ et⁵⁰⁴ plaisir⁵⁰⁵ et qui a les vertus et les⁵⁰⁶ condicions qui s'ensuivent⁵⁰⁷ : qu'il soit⁵⁰⁸ parfaiz de⁵⁰⁹ ses membres pour bien⁵¹⁰ travailler en⁵¹¹ l'office qui luy est commise⁵¹², qu'il ait bon et legier⁵¹³ entendement pour bien⁵¹⁴ concevoir ce que l'en luy⁵¹⁵ dist⁵¹⁶, qu'il ait diligence de⁵¹⁷ bien⁵¹⁸ mettre a execucion⁵¹⁹ ce que l'en luy⁵²⁰ dist et⁵²¹ encharge⁵²², qu'il⁵²³ soit courtois⁵²⁴, doulx⁵²⁵, de⁵²⁶ beau parler⁵²⁷ [fol. 27] et sa⁵²⁸ parole s'accorde au cuer⁵²⁹, qu'il soit lettrés⁵³⁰ et clerc⁵³¹, qu'il soit⁵³² vray⁵³³ en ses paroles et qu'il aime⁵³⁴ verité et fuye mensonge, qu'il⁵³⁵ soit⁵³⁶ de bonne condicion⁵³⁷ et bien traittables⁵³⁸, qu'il soit attrempee⁵³⁹ de sa bouche⁵⁴⁰ en⁵⁴¹ boire et⁵⁴² en⁵⁴³ mengier et ne soit⁵⁴⁴ luxurieux ne joueur de⁵⁴⁵ déz ne d'autres⁵⁴⁶ jeux⁵⁴⁷

110 deshonestes, qu'il soit homme⁵⁴⁸ de grant⁵⁴⁹ courage et qu'il ayme sur toutes choses⁵⁵⁰ ton⁵⁵¹ honneur⁵⁵² et⁵⁵³ qu'il ne mette son cuer⁵⁵⁴ en or ne en argent ne en nulle chose⁵⁵⁵ de ce⁵⁵⁶ monde⁵⁵⁷ fors en⁵⁵⁸ ce qui⁵⁵⁹ touche⁵⁶⁰ le⁵⁶¹ gouvernement de toy et de ton royaume⁵⁶²; qu'il ayme le privé et l'estrangé⁵⁶³; qu'il aime justice et honneure les⁵⁶⁴ preudommes et qu'il⁵⁶⁵ hee⁵⁶⁶ toute injure⁵⁶⁷ en r[en]dant^{568xcv} a chacun⁵⁶⁹ ce qui est sien; qu'il sequeure⁵⁷⁰ ceulx qui⁵⁷¹ sont grevéz et injuriéz⁵⁷² a tort⁵⁷³ et sans faire⁵⁷⁴ difference entre⁵⁷⁵ les creatures que Dieu a creés⁵⁷⁶ ygaulx⁵⁷⁷; qu'il soit fors⁵⁷⁸ et perseverens en son propoz sans nulle paour en faisant les⁵⁷⁹ besongnes qui te⁵⁸⁰ touchent⁵⁸¹, qu'il saiche⁵⁸² toutes⁵⁸³ tes⁵⁸⁴ rentes⁵⁸⁵ et tes⁵⁸⁶ despens⁵⁸⁷ afin que si⁵⁸⁸ sagement se puist⁵⁸⁹ gouverner en son office que nul de tes⁵⁹⁰ subgés⁵⁹¹ n'ay plainte⁵⁹² de luy⁵⁹³; qu'il ne soit pas⁵⁹⁴ trop grant parlier et qu'il n'abonde pas

120 trop en rire⁵⁹⁵, mais⁵⁹⁶ en ces deux cas⁵⁹⁷ soit bien⁵⁹⁸ attrempe⁵⁹⁹; qu'il⁶⁰⁰ se monstre⁶⁰¹ a⁶⁰² tes⁶⁰³ subgés⁶⁰⁴ gracieux et benigne⁶⁰⁵; que ton⁶⁰⁶ hostel soit ouvert a tous et qu'il entende diligamment a savoir et enquerir⁶⁰⁷ nouvelles de tous tes⁶⁰⁸ paÿs⁶⁰⁹ et que il conforte tous⁶¹⁰ tes⁶¹¹ subgés en leur adversité⁶¹² en⁶¹³ supportant les niceptéz⁶¹⁴ des simples en corrigant les rebelles⁶¹⁵. Sachiez, chier filz, que Dieu crea homme tressaiges creature. Ce⁶¹⁶ ne fist oncques

125 en^{617xcvi} nulle⁶¹⁸ beste⁶¹⁹ chose⁶²⁰ qui ne⁶²¹ soit⁶²² trouvé⁶²³ en l'omme⁶²⁴ car l'omme⁶²⁵ est hardiz comme lyon⁶²⁶, poureux⁶²⁷ comme lievre⁶²⁸, large comme cheval⁶²⁹, aver comme

^{xcv} *ms taché.*

^{xcvi} *om. en corr. Oxf]*

chien, dur et aspre comme corbel⁶³⁰, debonnaire⁶³¹ comme la⁶³² turtelle⁶³³, despiteux⁶³⁴ comme lyonnaise⁶³⁵ et privé comme coulombe⁶³⁶, malicieux et barreteux comme regnart⁶³⁷, simple comme l'aiguel, legier comme le⁶³⁸ chevrel⁶³⁹ et semblable⁶⁴⁰ a la chevre en plusieurs
 130 condicions, pesans et pareceux⁶⁴¹ comme le ours, precieux⁶⁴² et chier⁶⁴³ comme l'oliffant, vil⁶⁴⁴, fol⁶⁴⁵, et rude comme l'asne, rebelle comme petit [fol. 27v] roy⁶⁴⁶ et obeissant et humble⁶⁴⁷ comme le⁶⁴⁸ paon⁶⁴⁹, grans parlers⁶⁵⁰ et sans proffit⁶⁵¹ comme⁶⁵² l'autruiche⁶⁵³, prouffitabile comme la mouche qui fait le miel⁶⁵⁴, dissolu comme⁶⁵⁵ le senglier, estranges comme le torel, il⁶⁵⁶ regibe⁶⁵⁷ comme le mulet⁶⁵⁸, se remue⁶⁵⁹ comme le poisson,
 135 raisonnable⁶⁶⁰ et chaste⁶⁶¹ comme angre⁶⁶², luxurieux comme le porc⁶⁶³, lait comme le buffle⁶⁶⁴ et bel comme le cheval⁶⁶⁵. Et briefment⁶⁶⁶, sachiez qu'il⁶⁶⁷ n'est condicion de beste⁶⁶⁸ en ce monde⁶⁶⁹, ne de planette, ne de signe⁶⁷⁰, ne d'autres⁶⁷¹ quelconques⁶⁷² choses qui soient⁶⁷³ ou⁶⁷⁴ ciel n'en la terre qui ne soit trouvee⁶⁷⁵ en l'omme. Et pour⁶⁷⁶ ce les philosophes appellent l'omme le⁶⁷⁷ petit monde⁶⁷⁸.

Le lxii^e chappitre : Des secretaires du roy¹.

[I] te² convient, chier filz, pour escrire et pour³ estre⁴ a⁵ tes secrez⁶ hommes saiges⁷ pour entendre ta⁸ voulenté et concevoir⁹ ton entendement ; qu'ilz sachent¹⁰ bien parler et¹¹ mettre¹² ton fait¹³ bien ordonneement¹⁴ en bel langage¹⁵. Car ainsi comme une belle robe^{16xcvii} honneure¹⁷ le corps du roy, ainsi le bel langaige honneure une lettre et embellist¹⁸. Et avecques ce, il doit¹⁹ estre homme²⁰ de bonne foy et loyaulx et qui saiche²¹ congnoistre ta voulenté et concevoir ton²² entendement²³, et qu'il se donne²⁴ garde de²⁵ toutes²⁶ tes besoingnes, et²⁷ que nul n'entre²⁸ ou²⁹ lieu³⁰ ou il met³¹ les³² lettres de³³ tes³⁴ secrez et que³⁵ nul³⁶ ne les³⁷ regarde³⁸. Et³⁹ gardez⁴⁰, chier filz⁴¹, que telz⁴² gens soient par⁴³ toy grandement⁴⁴ remuneréz⁴⁵ de leurs services⁴⁶ et les essauce⁴⁷ tellement qu'ilz soient tousjours diligens et veillans⁴⁸ en tes⁴⁹ besongnes⁵⁰ car en eulx⁵¹ est contenu⁵² ta⁵³ gloire et ton⁵⁴ honneur, et⁵⁵ ta vie⁵⁶ et ta destruction^{xcviii}.

^{xcvii} rose (*biffé*)

^{xcviii} *om.* et ta destruction *Oxf*

Le lxiie chappitre : Des messagiers¹ du roy².

[S]achiez, chier filz, que les messagiers³ du roy⁴ monstrent⁵ la sagesse⁶ de ceulx qui les envoient⁷ et est⁸ le messagier⁹ l'œil, l'oreille¹⁰ et la langue¹¹ du¹² seigneur. Il te¹³ convient doncques¹⁴ eslire pour messagier¹⁵ le plus souffissant¹⁶, le plus¹⁷ cler veant, et sage, honnorable et loyal, et qu'il [fol. 28] ayme ton¹⁸ honneur et hee¹⁹ ta²⁰ deshonneur que²¹ tu pourras trouver en ta court²². Et se tu^{xcix} le²³ treuves²⁴ tel, si luy descuevre ton²⁵ courage et ou²⁶ cas que²⁷ tu ne le²⁸ trouveras²⁹ tel³⁰, si ne^c luy descuevre ton courage³¹, aumoins³² treuve³³ ung qui porte³⁴ loyalment unes lettres et rapporte³⁵ la³⁶ responce. Et se tu treuves que telz³⁷ messagiers³⁸ soient³⁹ convoiteux de faire leurs prouffis⁴⁰ et d'acquerir dons⁴¹ et⁴² monnoye⁴³ de ceulx a qui ilz sont envoyéz⁴⁴, ne te fie⁴⁵ en eulx⁴⁶ et⁴⁷ les^{ci} laisse⁴⁸ du tout. Et d'autre part, ne fay jamais messagier d'omme⁴⁹ qui s'en yvre et qui boive⁵⁰ vin outrageusement⁵¹ car par luy sera⁵² dit⁵³ et congneü⁵⁴ que⁵⁵ le⁵⁶ seigneur⁵⁷ n'est pas saige⁵⁸. D'autre part⁵⁹, ne fay⁶⁰ point⁶¹ messagier⁶² de ton plus⁶³ grant officier ne⁶⁴ ne le^{65cii} laisse point eslongier de toy⁶⁶ car ce⁶⁷ pourra⁶⁸ bien estre la destruccion de toy⁶⁹ et de ton royaume⁷⁰. Et se tu avoyes⁷¹ messagier qui⁷² te feïst⁷³ trayson, je ne dy⁷⁴ de mesure^{ciii} de⁷⁵ la peine⁷⁶ qu'il doit⁷⁷ souffrir⁷⁸ mais en fay⁷⁹ ce qu'il t'en semblera bon⁸⁰.

^{xcix} descuevres (*biffé*)

^c ne (*suscrit*)

^{ci} les (*suscrit*)

^{cii} *om. le corr. Oxf]*

^{ciii} *mesme corr. Oxf]*

Le lxxiii^e chappitre : Du gouvernement du peuple¹.

[C]hier filz, tu scés bien² que ton peuple et³ tes subgés⁴ sont la⁵ maison de ta⁶ memoire et le⁷ tresor par⁸ lequel est confermé⁹ ton royaume car tes¹⁰ subgés sont comme ton¹¹ vergier ouquel¹² sont plusieurs arbres portans fruis, lesquelz¹³ arbres ont¹⁴ plusieurs rains¹⁵ qui
 5 donnent fruit et semence¹⁶ pour acroistre et moutepplier le fruit¹⁷ et sont¹⁸ deffence¹⁹ et²⁰ tresor²¹ durable²² de ton²³ royaume et de ta²⁴ puissance. Il convient²⁵ doncques²⁶ que tes subgés soient bien gouvernéz²⁷ et que²⁸ aies²⁹ cures³⁰ a³¹ leurs necessitéz³²; et garde³³ que³⁴ nulle villenie ne nulle³⁵ force³⁶ ne leur³⁷ soit faicte et les³⁸ dois³⁹ selon condicions⁴⁰ et⁴¹ coutumes de⁴² paÿs⁴³ gouverner⁴⁴. Donne leur donc⁴⁵ ung⁴⁶ bon officier qui ne tende⁴⁷^{civ} point a leur destruccion mais tende⁴⁸ a les bien et justement gouverner⁴⁹, et qu'en telz⁵⁰ officiers⁵¹ soit sage, plain de bonnes meurs, bien condicionnéz et pacient⁵². Et s'il n'est telz, sachiez que les subgés qui estoient bons, devendroient mauvais et se rebelleroient contre toy et contre luy⁵³. D'autre part⁵⁴, ayez bon juge⁵⁵ et sage⁵⁶ car⁵⁷ ce⁵⁸ sera l'onneur⁵⁹ [fol. 28v] de⁶⁰ toy⁶¹ et de ton royaume⁶² l'escroissement⁶³. Et que⁶⁴ iceulx juges aient bons nottaires
 15 loyaulx⁶⁵ afin que les juges ne puissent estre corrompuz par dons sicomme il advient souvent⁶⁶. Après⁶⁷, chier filz, je te prie et admoneste que tu ne^{cv} mettes souvent ton corps en⁶⁸ bataille et aies souvent⁶⁹ le⁷⁰ conseil de ceulx de ta⁷¹ court. Et ne te met point en bataille⁷² avec ceulx qui⁷³, pour⁷⁴ envie et⁷⁵ convoitise, folement comme presumpcieux⁷⁶ entrent⁷⁷ en⁷⁸ la bataille⁷⁹. Et ne vueilles blasmer ne despriser⁸⁰ ces⁸¹ gens d'armes mais⁸² aies⁸³ envers⁸⁴ eulx belles⁸⁵ parolles et leur promet⁸⁶ souvent dons et honneurs⁸⁷. Et gardes⁸⁸ que nullement^{cvi} tu⁸⁹ ne te mettes en bataille que⁹⁰ tu⁹¹ ne soyes garny de toutes⁹² armes necessaires. Et quant tu verras ton ennemy, ne luy⁹³ queurs pas⁹⁴ sus⁹⁵ soudainement ne despourveüment⁹⁶; et⁹⁷ ayes tousjours⁹⁸ bonnes⁹⁹ gardes en ton¹⁰⁰ ost¹⁰¹; et te¹⁰² loges¹⁰³ tousjours¹⁰⁴ le plus prés¹⁰⁵ que tu¹⁰⁶ pourras¹⁰⁷ de¹⁰⁸ montaignes, d'eaues¹⁰⁹ et de¹¹⁰ bois; et
 25 aies tousjours avec toy¹¹¹ grant¹¹² habondances¹¹³ de vitailles¹¹⁴ plus¹¹⁵ qu'il¹¹⁶ ne te¹¹⁷ soit¹¹⁸ mestier. Et¹¹⁹ sur toutes choses¹²⁰ grant quantité¹²¹ de trompettes, de¹²² menestres¹²³ et d'autres¹²⁴ instrumens car ilz¹²⁵ donnent¹²⁶ force, vertu, et esjoïssement¹²⁷ a¹²⁸ ceulx qui seront¹²⁹ avec toy et feront¹³⁰ division et paour¹³¹ a tes ennemis. Et¹³² ne soies pas tousjours¹³³ arméz d'unes¹³⁴ armes¹³⁵ mais de pluseurs et diverses¹³⁶ et¹³⁷ soies bien garnis d'archiers¹³⁸ et
 30 d'arbalestriers¹³⁹ qui soient¹⁴⁰ en bonne ordonnance. Et soient¹⁴¹ aucuns de tes gens d'armes

^{civ} n'entende *corr.* Oxf]

^{cv} *om.* ne *corr.* *nafr* 18145 et *Ham.* 44] L'omission de la négation, commune à tous les autres mss, est une faute évidente par rapport au sens du texte qui suit. Nous choisissons donc de la corriger.

^{cvi} nullement que *corr.* Oxf]

ordonnéz pour courir¹⁴² et les autres pour estre fermes¹⁴³ en batailles¹⁴⁴. Et quant tu voudras
 entrer¹⁴⁵ en bataille¹⁴⁶, si enforce¹⁴⁷ tes gens par¹⁴⁸ belles¹⁴⁹ paroles et leur donne cuer¹⁵⁰ et
 hardement de perseverer¹⁵¹. Après¹⁵², chier filz¹⁵³, garde toy de¹⁵⁴ tout¹⁵⁵ ton pouvoir¹⁵⁶ de
 traÿson^{157cvii} et pour ce¹⁵⁸, soies tousjours¹⁵⁹ garnis et aies¹⁶⁰ prés de toy¹⁶¹ de¹⁶² bons
 35 chevaulx¹⁶³ et bien courans afin que s'il¹⁶⁴ estoit neccessité et qu'il advenist¹⁶⁵ que par¹⁶⁶
 traÿson ou autrement¹⁶⁷ il te¹⁶⁸ convenist¹⁶⁹ fuir, que¹⁷⁰ tu peüsses¹⁷¹ par tes bons chevaulx¹⁷²
 sauver¹⁷³ ta personne. Et se tu vois¹⁷⁴ fuir [fol. 29] aucuns de¹⁷⁵ tes ennemis¹⁷⁶, ne les
 chasse¹⁷⁷ point ne ne te¹⁷⁸ haste point¹⁷⁹ en tes¹⁸⁰ batailles mais tiens tousjours tes gens
 ensemble le plus que tu¹⁸¹ pourras. Et¹⁸² se tu veulz assaillir chastel ou autre¹⁸³ forteresse¹⁸⁴,
 40 aies¹⁸⁵ grant quantité d'engins gettans¹⁸⁶ pierres¹⁸⁷ et d'autres¹⁸⁸ pour rompre murs et¹⁸⁹ bons
 maistres¹⁹⁰ pour miner¹⁹¹ et¹⁹² grant quantité¹⁹³ d'archiers et d'arbalestriers¹⁹⁴. Et fay que tu
 puisses oster l'eaue¹⁹⁵ a¹⁹⁶ ceulx de la forteresse¹⁹⁷. Et se tu¹⁹⁸ ne leur¹⁹⁹ pues oster²⁰⁰, si
 fay²⁰¹ envenimer²⁰² leurs eaues²⁰³. Et d'autre part²⁰⁴, fay, se tu pues²⁰⁵, que tu aies avec toy
 traitres²⁰⁶ pour trahir²⁰⁷ tes²⁰⁸ ennemis²⁰⁹ et pour²¹⁰ savoir leur couvine²¹¹. Et se tu²¹² les²¹³
 45 pues avoir²¹⁴ autrement que par bataille, si le fay²¹⁵ car la derreniere de tes²¹⁶ œuvres²¹⁷ doit
 estre²¹⁸ bataille²¹⁹ et²²⁰ la²²¹ dois faire²²² quant tu ne pues avoir tes ennemis²²³ autrement²²⁴.
 Et fay toutes²²⁵ besoingnes²²⁶ par conseil²²⁷ sans toy haster²²⁸.

^{cvii} tençon corr. Oxf] La présence de « traÿson » peu après indique une inattention du copiste qui justifie notre correction.

Le lxx^e chapitre : De la philozomie^{1cviii} des gens.

Entre toutes les aultres² choses du³ monde, je⁴ veul que tu saches et congnoisses une noble et⁵ merveilleuse science qui est appellee⁶ philozomie^{7cix} par laquelle tu congnoisteras la nature et condicion⁸ de toutes⁹ gens¹⁰ et la trouva¹¹ ung tressaiges¹² philosophes qui¹³ avoit nom¹⁴ Philozomias¹⁵, lequel ensercha¹⁶ la nature¹⁷ et les qualitez¹⁸ de toutes¹⁹ creatures²⁰. Ou²¹ temps de cestuy²² Philozomias²³ regnoit²⁴ le²⁵ tressaige²⁶ Ypocras²⁷, et pource qu'il estoit grant renommee²⁸ de²⁹ Philozomias³⁰ et de sa sagesse³¹, les³² disciples et les³³ familiers³⁴ de³⁵ Ypocras firent prendre³⁶ la figure de leur maistre³⁷ Ypocras³⁸, et secretement l'apporterent³⁹ a Philosomias⁴⁰ pour savoir⁴¹ et⁴² veoir⁴³ qu'il jugeroit de⁴⁴ la figure⁴⁵ de⁴⁶ Ypocras et luy dirent⁴⁷ : « Sire⁴⁸, juges la⁴⁹ qualitez⁵⁰ et la⁵¹ condicion de ceste figure ». Quand Philozomias⁵² eüst bien⁵³ regarde⁵⁴ la⁵⁵ figure⁵⁶, il dist : « Cilz homs est luxurieux, bar[e]teux et rudes⁵⁷ ». Quant Philozomias⁵⁸ eüst ce dit⁵⁹, les disciples de Ypocras le voudrent occirre⁶⁰ et^{cx} tindrent⁶¹ : « A⁶², tresfol⁶³, c'est la figure du⁶⁴ meilleur homme du⁶⁵ monde ». Quant Philo [fol. 29v] zomias le[s] vit ainsi⁶⁶ malureux⁶⁷, il les rapaisa par belles⁶⁸ paroles le⁶⁹ mieulx qui pot et dist⁷⁰ : « Je scay bien que c'est la figure du tressaige Ypocras⁷¹ et ce⁷² vous ay⁷³ respondu de ma science⁷⁴ ce que j'en scay ». Quant cilz⁷⁵ disciples furent venus a Ypocras, ilz luy dirent ce qu'ilz avoient trouvé⁷⁶ et que⁷⁷ Philozomias⁷⁸ leur avoit dit⁷⁹. Lors dit⁸⁰ Ypocras⁸¹ : « Certes, Philosomias⁸² vous a⁸³ dit vray⁸⁴ ne n'a riens⁸⁵ laissé de ma compleccion en laquelle estoient⁸⁶ tous ces⁸⁷ vices⁸⁸ ». Chier filz⁸⁹, je t'ay mis⁹⁰ les⁹¹ regles abregiez de ceste science de philosomie⁹², lesquelles te donront⁹³ grans enseignemens. Se⁹⁴ tu vois homme⁹⁵ qui soit⁹⁶ de couleur foible⁹⁷, fuy sa⁹⁸ compaignie car il est enclinéz⁹⁹ a luxure¹⁰⁰ et a plusieurs maulx¹⁰¹. Et se tu vois homme qui rie volentiers, et quant tu¹⁰² le regarderas¹⁰³, il te regardera¹⁰⁴ en paour¹⁰⁵ et sera vergongneux¹⁰⁶ et rougira ou¹⁰⁷ visaige et souppirera¹⁰⁸, et luy¹⁰⁹ venront les lermes aux¹¹⁰ yeulx quant tu le blasmeras¹¹¹ d'aucune chose¹¹², saches que cil¹¹³ doute¹¹⁴ et ayme ta personne¹¹⁵. Garde toy¹¹⁶ comme¹¹⁷ de ton ennemy¹¹⁸ de celluy qui n'est pas¹¹⁹ acomply¹²⁰ de tous¹²¹ ses membres¹²² et qui est seigné¹²³ ou visaige¹²⁴ et¹²⁵ de celluy¹²⁶ qui est mal fourméz¹²⁷. Saches¹²⁸ que¹²⁹ la meilleur compleccion¹³⁰ qui¹³¹ soit est de¹³² celluy¹³³ qui est de moyenne fourme¹³⁴ et qui a les yeux et les¹³⁵ cheveux noirs¹³⁶ et le visaige ront¹³⁷ et¹³⁸ la¹³⁹ couleur entre¹⁴⁰ blanche et vermeille et brune¹⁴¹ meslee ensemble et qui a bon corps entier¹⁴² et droit et la¹⁴³ teste moyenne¹⁴⁴ ne trop

^{cviii} Une autre main (écriture plus fine, traits obliques sur « i ») a écrit au-dessus de « philozomie » le mot « physiognomie ».

^{cix} Le mot est souligné. Le mot « physiognomie » est écrit dans la marge droite de la même main que pour la correction du titre.

^{cx} add. dirent (biffé) tindrent (corr. copiste).

petite ne trop grant¹⁴⁵ et parle pou¹⁴⁶ s'il n'est neccessité et a la voix de sa¹⁴⁷ parole douce,
 celle¹⁴⁸ compleccion est bonne et tel¹⁴⁹ homme¹⁵⁰ aies prés de toy¹⁵¹. Quant les cheveux sont
 plains et souefs¹⁵², l'omme¹⁵³ est courtois, debonnaire¹⁵⁴ et a froit¹⁵⁵ le¹⁵⁶ cervel¹⁵⁷. Quant
 l'omme¹⁵⁸ a les cheveux aspres et¹⁵⁹ espés¹⁶⁰, il segnefie¹⁶¹ qu'il¹⁶² est fol¹⁶³ et nices¹⁶⁴. Et
 35 quant il¹⁶⁵ a grant quantité de poil ou ventre et en¹⁶⁶ sa¹⁶⁷ poitrine, sachiez qu'il a¹⁶⁸
 tresbonne¹⁶⁹ et merueilleuse¹⁷⁰ compleccion et singuliere nature¹⁷¹, et est amoureux¹⁷² et tient
 moult¹⁷³ en¹⁷⁴ son cuer la villenie qui [fol. 30] luy est faicte¹⁷⁵. S'il¹⁷⁶ a les cheveux noirs, il
 ayne raison et justice et s'il¹⁷⁷ les a roux¹⁷⁸, il est fol et se courouce¹⁷⁹ de legier ; et s'il¹⁸⁰
 les¹⁸¹ a¹⁸² de¹⁸³ couleur moyenne entre noire et rousse¹⁸⁴, il est preudomme et aime paix¹⁸⁵.
 40 Qui¹⁸⁶ a les yeulx¹⁸⁷ grans¹⁸⁸, il est envieux¹⁸⁹, sans vergongne, pereceux¹⁹⁰ et sans
 obeissance¹⁹¹. Et se ilz¹⁹² sont moyens et qu'ilz aient¹⁹³ la couleur¹⁹⁴ entre noire et jaulne, il
 est de¹⁹⁵ bon entendement <courtois et loiaux et qui¹⁹⁶ a les yeux¹⁹⁷ lons¹⁹⁸ et estendus et lonc
 visage, telz homs¹⁹⁹ est malicieux et²⁰⁰ mauvais. Et qui les a samblables a yeux d'ane qui
 tousjours²⁰¹ regarde contre terre²⁰², il²⁰³ est fol et²⁰⁴ de dure²⁰⁵ nature et mauvaise²⁰⁶. Quant²⁰⁷
 45 les yeux se meuvent²⁰⁸ legierement et²⁰⁹ il²¹⁰ a le²¹¹ visage lonc²¹², telz homs est bareteux²¹³,
 leirez et²¹⁴ desloiaus. Quant les yeux²¹⁵ sont²¹⁶ rouges, il est fort²¹⁷ et de grant coraige ;
 mais²¹⁸ les plus mauvais yeux²¹⁹ sont²²⁰ ceux qui ont²²¹ taches a l'environ²²² blanches²²³ ou²²⁴
 noires ou²²⁵ rouges²²⁶ et telz²²⁷ est pires²²⁸ que²²⁹ les²³⁰ autres. Quy²³¹ a les sourchilz²³² espés
 de poil²³³, il est mauvais parliers²³⁴ et qui²³⁵ les a lons²³⁶ jusques aux oÿes²³⁷, il n'est point²³⁸
 50 net ne²³⁹ vray²⁴⁰, et qui a assez de²⁴¹ poil entre les sourchis²⁴², il²⁴³ n'est^{cxix} point loiaux²⁴⁴.> Et
 l'omme²⁴⁵ qui a les sourcilz²⁴⁶ clers et non point²⁴⁷ trop²⁴⁸ longs et sont de²⁴⁹ grant²⁵⁰ poil²⁵¹,
 telz homs²⁵² est de grant²⁵³ entendement²⁵⁴. Et qui²⁵⁵ a le nés gresle²⁵⁶, il²⁵⁷ se courouce
 volentiers²⁵⁸ <et qui a lonc nés et estendu²⁵⁹ jusques a la bouche, il est preudoms et hardis, et
 qui l'a²⁶⁰ camus, il se tourble²⁶¹ de legier²⁶². Et qui a grant²⁶³ pertuis ou²⁶⁴ nés²⁶⁵, il est²⁶⁶
 55 pareceux, rudes et se courouche volentiers²⁶⁷. Quy a le nés large ou millieu²⁶⁸ en alant²⁶⁹ en
 sus²⁷⁰, il est grant parliers²⁷¹ et menchongiers²⁷². Mais²⁷³ le millieur nés²⁷⁴ est celui qui est²⁷⁵
 de²⁷⁶ moienne longueur²⁷⁷ et qui n'a²⁷⁸ point²⁷⁹ les²⁸⁰ pertruis²⁸¹ ne²⁸² trop grans ne trop petis.
 Le visage²⁸³ qui est plain²⁸⁴ et plat²⁸⁵ et n'est point eslevés²⁸⁶ ne engroissis²⁸⁷ est mauvais, et
 est l'omme²⁸⁸ envieux, injurieux²⁸⁹ et plaideur. Mais²⁹⁰ qui a²⁹¹ le visage de moienne
 60 fourme²⁹² en²⁹³ jouez²⁹⁴, en²⁹⁵ oÿez²⁹⁶, ne trop gras²⁹⁷, ne trop mesgre, il est vrai²⁹⁸ homme,
 amoureux²⁹⁹, de grant entendement, saige³⁰⁰, plain³⁰¹ de grant service^{302cxii} et de grant³⁰³
 engin.> Qui³⁰⁴ a la bouche³⁰⁵ large, il³⁰⁶ aime les³⁰⁷ batailles³⁰⁸ et est hardiz, et qui a grosses

^{cxix} *om. ne corr. BL 219]*

^{cxii} *science corr. BL 219]*

levres, il est fol³⁰⁹ ; et qui est trop charnu ou visage, il est mensongier et³¹⁰ n'est point³¹¹ saiges et³¹² chargeux³¹³ de trop demander. <Quy a gresle visaige, chil³¹⁴ est saige et³¹⁵ de
65 grant entendement, et qui a petit visaige³¹⁶ et de³¹⁷ couleur jaune, il³¹⁸ est dechevans et yvroings³¹⁹ et très mauvais homs, et qui a le visaige lonc, il est villeneux³²⁰. Qui³²¹ a les oÿes³²² plaines³²³ et enflees³²⁴ et les joes plaines³²⁵, il se courrouce^{cxiii} volentiers. Qui a les oreilles trop petites, il est fol, larron et luxurieux³²⁶. Quy a la voix grosse³²⁷ et sonnante³²⁸, il est grant parliers et aime³²⁹ les³³⁰ bataillez. Et qui a la voix moienne³³¹, ne trop grosse ne trop
70 gresle³³², il est fol³³³ et mal³³⁴ raisonnable, et celui qui parle tost³³⁵ et a la voix gresle, il³³⁶ n'est³³⁷ point³³⁸ preudomme³³⁹ et³⁴⁰ est³⁴¹ menchongnier et chargeux³⁴². Qui a la voix grosse³⁴³, il se courrouce³⁴⁴ hastivement³⁴⁵ et est de mauvaise nature³⁴⁶.> Qui a la voix douce et sonnante³⁴⁷, il est envieux³⁴⁸ et courrouceux³⁴⁹, et³⁵⁰ qui a belle voix, il est fol³⁵¹ et de hault courage. Cil qui s'esmuet³⁵² de legier et³⁵³ en parlant muet³⁵⁴ ses³⁵⁵ mains, est
75 mauvais³⁵⁶ et³⁵⁷ grant³⁵⁸ decepvans³⁵⁹ ; et cil qui parle sans ses³⁶⁰ mains mouvoir, il³⁶¹ est de parfait³⁶² entendement, saiges³⁶³ et preudoms. <Qui a le col gresle³⁶⁴, il est fol et qui a le col court³⁶⁵, il est chault³⁶⁶, dechevant et fol³⁶⁷. Et qui l'a gros, il est fol³⁶⁸ et grant mengeur³⁶⁹. Qui a grant ventre, il est orgueilleux, luxurieux et n'est point³⁷⁰ saiges³⁷¹. Qui a le pis³⁷² larche et grossez espales et gros dos³⁷³, il est preudons³⁷⁴, hardys et saiges et de bon³⁷⁵
80 entendement. Et qui a³⁷⁶ le dos gresle, il³⁷⁷ ne s'acorde³⁷⁸ jaméz a nul³⁷⁹ autre. Et qui a le pis moien³⁸⁰ et le dos³⁸¹ tout egal³⁸², c'est signe de³⁸³ preudomme³⁸⁴. Et qui a hautes espales³⁸⁵ et eslevees³⁸⁶, il³⁸⁷ est aspre et de mauvaise³⁸⁸ foy.> Qui a les³⁸⁹ bras longs tant qu'il touchent les³⁹⁰ genoulx, il est de grant hardiesse³⁹¹, preudoms et larges, et quant ilz sont³⁹² cours, c'est³⁹³ signe qu'il aime discorde³⁹⁴ et est³⁹⁵ fol. Et qui a les paulmes³⁹⁶ longues³⁹⁷ et les doiz
85 longs, il est³⁹⁸ ordonné³⁹⁹ pour bien⁴⁰⁰ apprendre plusieurs⁴⁰¹ ars et⁴⁰² sciences⁴⁰³ et par especial⁴⁰⁴ mestier de⁴⁰⁵ mains⁴⁰⁶ et sera⁴⁰⁷ de bon gouvernement. Et qui a les doiz gros et cours⁴⁰⁸, il⁴⁰⁹ est fol et nices. Qui⁴¹⁰ a les piéz⁴¹¹ gros et charnuz, il⁴¹² est fol et injurieux⁴¹³. Et qui les a⁴¹⁴ petis et legiers⁴¹⁵, il est de dur⁴¹⁶ entendement. Qui a gresles jambes⁴¹⁷, il est simples⁴¹⁸ et non sachant⁴¹⁹ et qui⁴²⁰ les a grosses, il est hardiz et fors et la⁴²¹ largeur⁴²² des⁴²³
90 jambes et de⁴²⁴ talons⁴²⁵, ce⁴²⁶ signifie⁴²⁷ force de⁴²⁸ corps. Et qui est⁴²⁹ trop charnus es⁴³⁰ genoulx, il est mol⁴³¹ et foibles⁴³². Quant ung homme⁴³³ va a⁴³⁴ grant pas et a loisir⁴³⁵, il fera bien ses besongnes⁴³⁶, et quant ung homme⁴³⁷ va tost et petit pas⁴³⁸, il est de mauvaise⁴³⁹ volenté en toutes choses⁴⁴⁰ et⁴⁴¹ trop hastif⁴⁴². Cil⁴⁴³ est⁴⁴⁴ de bonne nature et de bonne compleccion⁴⁴⁵ qui a la char⁴⁴⁶ [fol. 30v] mole et moitte⁴⁴⁷ et moyennement⁴⁴⁸ aspre et qui

^{cxiii} courche *corr.* BL 219]

95 n'est ne⁴⁴⁹ trop longs, ne trop petis⁴⁵⁰, et qui est⁴⁵¹ de couleur⁴⁵² entre blanche^{453cxiv} et
 vermeille et qui a doulx regart et⁴⁵⁴ les cheveux doulx et plains et les yeulx moyennement⁴⁵⁵
 grans et rons⁴⁵⁶ et la teste bien faicte⁴⁵⁷ et moyenne⁴⁵⁸ par⁴⁵⁹ mesure⁴⁶⁰ et bon col
 souffissant⁴⁶¹ long et que⁴⁶² les espauls se bessent⁴⁶³ ung pou et⁴⁶⁴ n'a⁴⁶⁵ point les jambes⁴⁶⁶
 trop charnues ne les genoulx et la voix⁴⁶⁷ attrempeement⁴⁶⁸ clere^{469cxv} et souffisante⁴⁷⁰, les
 100 paulmes⁴⁷¹ longues et les doiz longs et non⁴⁷² trop⁴⁷³ gros et qui rit pou et qui ne se moque de
 nul⁴⁷⁴ et a⁴⁷⁵ le visage⁴⁷⁶ riant et joyeux^{477cxvi}.

Touteffoiz, chier⁴⁷⁸ filz⁴⁷⁹, il ne convient⁴⁸⁰ pas⁴⁸¹ jugier⁴⁸² du tout sur ung signe⁴⁸³ mais
 considere tous les signes d'un⁴⁸⁴ homme⁴⁸⁵ et regarde⁴⁸⁶ les signes⁴⁸⁷ qui plus habondent en
 l'omme⁴⁸⁸ et te⁴⁸⁹ tieng⁴⁹⁰ a⁴⁹¹ la⁴⁹² meilleur et⁴⁹³ plus proffitable⁴⁹⁴ partie⁴⁹⁵.

105 Explicit⁴⁹⁶ le livre⁴⁹⁷ du⁴⁹⁸ gouvernement des roys et des princes⁴⁹⁹.

Table des Matières :

¹ Cy commence la table du livre *Gar, nafr 18219, Rot]* des chappitres *Ham. 44]* du gouvernement des roys et des princes et des secretz Aristote *Gar, Rot, 1958]* du gouvernement des roys et des autres seigneurs de quelconque seigneurie qu'ilz feüssent ou soient fondés selon ce que *Ham. 44]* Aristote.

² de *nafr 18219]* que 686] Aristote

³ Aristote et l'envoya 1623] l'escript et envoya *Ham. 44]* qu'il envoya 685, *nafr 18219]* au

⁴ au bon *Ham. 44]* a l'empereur 1623, 1958] Alixandre

⁵ om. et 686, *Gar, 1166, Rot, FfI. 33, Oxf, 1958]*

⁶ om. l'ordonnance *Gar, 1166, Rot]* la table 686, 685] om. Cy... ce livre *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145]*

⁷ om. des titres dans la table des matières dans *Oxf.*

⁸ ceste 685]

⁹ que envoya Aristote au roy Alixandre *nafr 18145]*

¹⁰ de *nafr 18145]* la response

¹¹ epistre que Aristote fist 686] que Aristote fist a Alixandre *nafr 18219, nafr 18145]* faicte par ledit Aristote *Ham. 44]*

¹² un autre 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219]*

¹³ nommé *nafr 18145]*

¹⁴ Phelippe et sa mise 685] en latin.

¹⁵ add. nouv. titre Une autre epistre que envoya Aristote a Alixandre *nafr 18145]*

¹⁶ Titre remplacé par Comment Aristote [lect. diff.] d'un point [lect. diff.] 685] La response que Aristote fist a Alixandre *Ham. 44]*

¹⁷ pluseurs autres 1958]

¹⁸ vertus 686, *Ham. 44, nafr 18219]*

Titre rempl. par Des quatre manieres de roys 685] de la maniere des roys touchant largesse *nafr 18145]*

add. nouv. titre Le maniere des royx touchant largece *Ham. 44]*

¹⁹ de la maniere des roys touchant largesse 685]

^{cxiv} moyenne corr *Oxf]*

^{cxv} de (souligné en pointillés) clere

^{cxvi} Saut de sept lignes.

- ²⁰ *om. titre Rot]*
- ²¹ *om. de charnel desir 1958]*
- ²² *par FfI. 33] du nafr 18145]*
- ²³ *du charnel desir Rot, 1958] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau chapitre.
inversion du titre avec le suivant : de la sagesse et ordonnance du roy / des maux qui s'ensieuent de charnel
desir 686]*
- ²⁴ *largesse 1087, 1958] la largesse Ham. 44, Rot]*
- ²⁵ *des maux qui s'ensieuent de charnel desir 686, Ham. 44, nafr 18145] du charnel desir Rot, 1958]*
- ²⁶ *om. du roy 686, 685, nafr 18219]*
- ²⁷ *om. religion et sainteté Rot] sainteté du roy 686, 685, nafr 18219]*
- ²⁸ *prouesse nafr 18145] pervveance 1166]*
- ²⁹ *religion et sainteté Rot] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau chapitre.*
- ³⁰ *de l'amitié 685, nafr 18219] la contenance Ham. 44, nafr 18145, 1958] du roy*
- ³¹ *de la misericorde du roy et comment il doit souvenir a ses subgetz 686] add. et de la chasteté du roy Ham. 44]*
- ³² *om. titre sur une nouvelle ligne ; titre écrit à la suite du chapitre précédent Ham. 44]*
- ³³ *om. roy BL 219] il Gar, Rot, nafr 18145, 1958] l'en FfI. 33] doit*
- ³⁴ *survenir Ham. 44] souvenir au roy Rot, 1958] a ses subgéz*
- ³⁵ *om. titre nafr 18145] de ses subgetz 1958] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau chapitre.*
- ³⁶ *peines et paours que le roy doit avoir de la vengeance de Dieu Ham. 44]*
- ³⁷ *om. paines Rot, 1958]*
- ³⁸ *Titre rempl. par encores d'icelles paines 686]*
- ³⁹ *roy et nafr 18219]*
- ⁴⁰ *de la garde du roy BL 219] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau chapitre.*
- ⁴¹ *garde et sancté nafr 18219] rép. de la garde Rot]*
- ⁴² *om. la FfI. 33]*
- ⁴³ *malades nafr 18145, FfI. 33] om. titre nafr 18219]*
- ⁴⁴ *doit Rot] puist nafr 18219]*
- ⁴⁵ *om. sa nafr 18145]*
- ⁴⁶ *de nafr 18145]*
- ⁴⁷ *om. titre Rot, 1958]*
- ⁴⁸ *des 1166, nafr 18219, nafr 18145, FfI. 33]*
- ⁴⁹ *om. titre Rot, 1958]*
- ⁵⁰ *epistole Gar]*
- ⁵¹ *de la Gar, 1166, Rot, nafr 18145, FfI. 33, 1958]*
- ⁵² *de 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, Rot, nafr 18145, FfI. 33, 1958]*
- ⁵³ *om. de 685, Ham. 44, BL 219]*
- ⁵⁴ *om. titre 686, Gar, 1087, Rot, FfI. 33, 1958]*
- ⁵⁵ *de l'estomac nafr 18145]*
- ⁵⁶ *de 1166, Rot, nafr 18145, FfI. 33, 1958] la*
- ⁵⁷ *de Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, FfI. 33, 1958, BL 219]*
- ⁵⁸ *constance 5028]*
- ⁵⁹ *garder Rot, 1958] garder et changer FfI. 33]*
- ⁶⁰ *sa Rot, nafr 18145, 1958] coustume*
- ⁶¹ *autre Gar]*
- ⁶² *om. titre Rot]*
- ⁶³ *om. et 686, Gar, Ham. 44, 1166, Rot, nafr 18145, 1958, BL 219]*
- ⁶⁴ *au nafr 18145] du Gar, Ham. 44, 1958]*
- ⁶⁵ *prain temps Rot] prins temps FfI. 33] prin temps 1958] prin tel Ars]*
- ⁶⁶ *add. de esté et quant il commence 686, 685, nafr 18219].*
- ⁶⁷ *de auptomme FfI. 33] et*
- ⁶⁸ *au temps d'esté et quel il est nafr 18145] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau chapitre.*
- ⁶⁹ *esté temps FfI. 33]*
- ⁷⁰ *de yver et quant il commence 686, 685, nafr 18219] sur une nouvelle ligne : apparaît comme un nouveau
chapitre.*
- ⁷¹ *om. temps Ham. 44]*
- ⁷² *om. titre nafr 18219]*
- ⁷³ *om. titre nafr 18145]*
- ⁷⁴ *om. titre 1166, Rot]*
- ⁷⁵ *om. titre nafr 18145, FfI. 33]*

- ⁷⁵ *om. titre Ff I. 33]*
⁷⁶ de la maniere *Ham. 44, nafr 18145]*
⁷⁷ *om. du bien et du mal qui s'en ensuit Rot, nafr 18145, 1958]*
⁷⁸ et du bon et du mauvais *Ff I. 33]*
⁷⁹ *om. du bien nafr 18219]*
⁸⁰ qui s'ensuit *Ff I. 33]* sur une nouvelle ligne : *apparaît comme un nouveau chapitre.*
⁸¹ *om. titre 686, 685, Gar, nafr 18219]* du bien et du mal qui s'en ensuit *Rot, nafr 18145, 1958]*
⁸² fortune *Rot]*
⁸³ *om. de la fourme et nafr 18145]*
⁸⁴ *add. nouv. titre une nouvelle ligne des quatre temps nafr 18145]*
add. des messagiers du roy nafr 18145]
⁸⁵ messages *Ham. 44]* messaiges *Rot, 1958]* massaiges *Ff I. 33]*
⁸⁶ *om. du peuple Ff I. 33]* *add. nouv. titre une nouvelle ligne du gouvernement des batailles nafr 18145]*
⁸⁷ philozomie 686, 685, *Ham. 44]* philosomie *nafr 18219]* phisomie *BL 219]*
⁸⁸ du livre de santé *Ff I. 33]* des bons enseignemens que le bon roy Saint Loÿs fist et escript de sa main et les envoya a sa fille qui estoit royne de Navarre 685] la fin du bon roy Saint Loÿs qu'il eût en sa mort 685] *ce sont les textes suivants dans les mss (la lettre d'Hippocrate à César, les enseignements de Saint Louis à Isabelle, lettre de Thibaut de Navarre sur la mort de Saint Louis)*
⁸⁹ Cy fine le nombre des chappitres 1166] fine la table de ce livre 685, *Ham. 44]*
⁹⁰ fenissent *Gar]*
⁹¹ ce present *Gar]* livre
⁹² livre du gouvernement des roys et des princes *Ff I. 33]*
⁹³ *om. Cy finent les rebriches de ce livre. S'ensuit le prologue 686, nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958, BL 219]*

Chapitre 1 : Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote.

- ¹ *Ce Ff I. 33]* titre rempl. par prologue *nafr 18219]* s'ensuit *Gar, Ham. 44]* le
² du *Ham. 44, Ff I. 33]*
³ *om. titre 1087, Oxf]*
add. Cy commence le livre du gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secrétz d'Aristote, prince des philosophes, lequel il envoya a Alixandre, prince très vaillant, affin de l'introduire tant au gouvernemens de la seigneurie comme aus service de sa personne, translaté de grec en latin par ung docteur de Paris nommé Phelippe ainsi comme ci appert par son espitre dont cy dessoubz est faite mention. Et premierement s'ensuit un prologue ou espitre a la commendacion dudit Aristote, prince et maistre de toute philosophie. Rot]
⁴ le *Ham. 44]* tout
⁵ touz *Rot, 1958]* ceulx
⁶ conferment *nafr 18219]*
⁷ a aprendre 685, *nafr 18219, nafr 18145]* pour comprendre 686] a prendre *Ham. 44]*
⁸ foy *Rot, 1958]*
⁹ la *nafr 18145]*
¹⁰ *om. regner 685]*
¹¹ a la exaltacion 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219]* en l'exequcion *Rot, 1958]* a l'exaulcement *nafr 18145]*
¹² *om. qui Oxf]*
¹³ *om. du roy nafr 18145]*
¹⁴ mandement 1087, 1166]
¹⁵ envie 686, 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot]*
¹⁶ de 686, *Gar, Ham. 44, nafr 18219]*
¹⁷ bons *BL 219]*
¹⁸ a *Ham. 44]*
¹⁹ *om. livre Gar]*
²⁰ appellé *nafr 18219, Rot, 1958]*
²¹ *Secret des Secretz Aristote 685]*
²² *om. prince des Ham. 44]*
²³ philoses 10367]
²⁴ Machomet *BL 219]*
²⁵ pour 685] et 1087, *Oxf]*
²⁶ de Macedoine rempl. de Gréz *Rot, 1958]*
²⁷ des 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18145, Oxf, BL 219]*
²⁸ Phelippe 10367]
²⁹ *om. filz... couronnes nafr 18219, Ff I. 33]*

- ³⁰ ledit 685, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *BL* 219] Aristote
³¹ la *Rot*, 1958]
³² *om.* en la *nafr* 18145]
³³ *om.* et en la foiblesse *Rot*, 1958]
³⁴ ledit *Rot*] Alixandre
³⁵ sur 685] tous
³⁶ *om.* et l'amoit moult *Rot*, 1958]
³⁷ *om.* très 1958]
³⁸ *om.* très *Ham.* 44, 1958]
³⁹ science *nafr* 18145] charge *Ff I. 33*]
⁴⁰ *om.* de *Gar*, 1166, *Oxf*, 1958]
⁴¹ continuellement a *nafr* 18145] bonnes
⁴² bons *BL* 219]
⁴³ *om.* les *Gar*] es *nafr* 18145] sciences
⁴⁴ contemplatives 1958]
⁴⁵ *om.* et caritatives 686]
⁴⁶ estoit homme *Rot*, 1958] sage
⁴⁷ racontoit 685]
⁴⁸ ce que *Oxf*] plusieurs
⁴⁹ *om.* le *Ham.* 44]
⁵⁰ reputent 686, *Ham.* 44, *Rot*, 1958] reputoient *nafr* 18145, *Oxf*] representent *Gar*]
⁵¹ qu'il soit *Ham.* 44] du
⁵² et... avoient *rempl. par* lesquelx philosophes disoient avoir *Rot*] trouvé
⁵³ *om.* en *Rot*, 1958]
⁵⁴ lui avoit envoyé *rempl. par* avoit envoyé audit Aristote *Rot*] envoyé par *Rot*, 1958] son
⁵⁵ aignel *Ff I. 33*]
⁵⁶ dist ce 685]
⁵⁷ sages *nafr* 18219]
⁵⁸ le dit tous les *mss*]
⁵⁹ *om.* lesquelz furent estranges œuvres *Rot*]
⁶⁰ samblerent estre *nafr* 18219]
⁶¹ miraculeuses *nafr* 18219] a raconter *nafr* 18145]
⁶² *om.* qui *nafr* 18145]
⁶³ bien *nafr* 18219] longues
⁶⁴ longs *Ham.* 44, *Rot*, *nafr* 18145]
⁶⁵ compter *Rot*]
⁶⁶ a 686, 685, *Ham.* 44]
⁶⁷ choses *nafr* 18219]
⁶⁸ par quoy *Rot*] par *nafr* 18145] pour ce que *Ff I. 33*]
⁶⁹ un *BL* 219]
⁷⁰ region *Ham.* 44] legion *nafr* 18219]
⁷¹ *om.* et compaignie *nafr* 18145, *Oxf*]
⁷² *om.* de gens *Rot*]
⁷³ s'appeloit 686, 685, *nafr* 18219]
⁷⁴ pipatique *nafr* 18219] pipauque 10367, 5028] peripatetiques *Gar*, *nafr* 18145] parripiti *Ham.* 44] peridiaques
Rot, 1958]
⁷⁵ disoit et tenoit 686, 685, *nafr* 18219]
⁷⁶ *om.* ceste 685, *nafr* 18145] l' 686] par *nafr* 18219] opinion
⁷⁷ columpne 686, *Oxf*] colompne *nafr* 18145]
⁷⁸ *om.* ledit *Rot*, 1958]
⁷⁹ il *Rot*, 1958]
⁸⁰ *om.* bon *Ff I. 33*] son conseil *nafr* 18219, *Rot*] son bon conseil 1958]
⁸¹ d'Aristote 686] Aristote 685, *Gar*] dudit Aristote 1166, *Ff I. 33*, *Oxf*, *BL* 219] de luy *nafr* 18145]
⁸² Alixandre *Rot*, 1958] subjuga
 Et tant... subjuga *rempl. par* Et fist tant ycellui Aristote que Alixandre eût en sa subjection *Ham.* 44] toutes
 terres
⁸³ *add.* par le bon conseil qu'il lui donna *Ham.* 44] tout le monde *Rot*, 1958]
⁸⁴ de *Rot*]
⁸⁵ et ot... tous *rempl. par* et que toutes personnes obeÿrent a luy *Ham.* 44]

- ⁸⁶ ot *Rot*, 1958]
- ⁸⁷ om. ala *Gar*, *Rot*, *Ff I. 33*, 1958, *BL 219*]
- ⁸⁸ et de 685, *Ff I. 33*] toutes
- ⁸⁹ om. du monde *Gar*, 1166, 1958, *BL 219*]
- ⁹⁰ soumises a son imperialité et a son commandement *reempl. par* soumises sous luy 685]
- ⁹¹ om. a son imperialité et *nafr 18219*] a luy et a son empire *nafr 18145*]
- ⁹² a son imperialité et a son commandement *reempl. par* a son commandement et a son gouvernement 686]
- ⁹³ de *Ff I. 33*] ceulz
- ⁹⁴ Peresse arable *Ff I. 33*] d'Arabe 686, 685, *Gar*, *Ham. 44*, *Rot*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] d'Arrabie *nafr 18145*]
- ⁹⁵ et n'avoit personne *Rot*, 1958]
- ⁹⁶ osast *Rot*, 1958]
- ⁹⁷ om. ne 685]
- ⁹⁸ om. et aqüst... ne en dit, ne en fait *Ham. 44*]
- ⁹⁹ tresgrant *Ham. 44*] om. grant 1166, *Rot*, *Ff I. 33*, 1958]
- ¹⁰⁰ au roy *nafr 18145*] Alixandre
- ¹⁰¹ om. et pour lui fere savoir tous secretz *Ff I. 33*]
- ¹⁰² Et 686, 685, *Gar*, *Rot*, *nafr 18145*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] est escript cy après *Ham. 44*]
- ¹⁰³ une de ses epistres 686, 685, *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *Rot*, *nafr 18145*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958] un de ses epistres *BL 219*]
- ¹⁰⁴ laquelle il envoya a Alixandre 686, 685, *Ham. 44*, *Oxf*] laquelle il envoya au dit Alixandre *Gar*, 1166, *nafr 18145*, *Ff I. 33*, *BL 219*] dont... escripte *reempl. par* Et s'ensuit une de epistres que envoya ledit Alixandre audit Aristote *nafr 18219*]
- ¹⁰⁵ car *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *nafr 18145*, *Ff I. 33*, *Oxf*, *BL 219*]
- ¹⁰⁶ il *nafr 18219*]
- ¹⁰⁷ mis ceulx de Perse en sa subjection *Ham. 44*] soubz mis *Rot*, 1958]
- ¹⁰⁸ les plus loiaux *Gar*]
- ¹⁰⁹ le plus des hommes *nafr 18145*] om. hommes 1958]
- ¹¹⁰ om. royaume *nafr 18145*] païs *Ff I. 33*]
- ¹¹¹ a *Rot*]
- ¹¹² om. une epitre *Ham. 44*]
- ¹¹³ maniere *Ham. 44*]
- ¹¹⁴ il envoya... s'ensuit *reempl. par* dont la teneur s'ensuit *nafr 18219*]

Chapitre 2 : Une epistre que Alixandre envoya a Aristote.

- ¹ *Début du ms 1623*] Cest 685] s'ensuit *Gar*]
- ² envoyee par Alixandre 1623] a
- ³ le roy *nafr 18219*] Alixandre
- ⁴ son maistre *Gar*] Aristote
- om. titre *nafr 18145*, 1958]
- ⁵ en *BL 219*]
- ⁶ et ont *Ham. 44*, 1623] entendement
- ⁷ en subtil et penetrable *nafr 18145*] penetrant 686, 1958]
- ⁸ om. et *Rot*]
- ⁹ sur *nafr 18145*]
- ¹⁰ om. tous 685, *Rot*, *Ff I. 33*, 1958]
- ¹¹ om. autres 686, *nafr 18219*]
- ¹² om. tous 1623]
- ¹³ par quoy 685, *nafr 18219*] pour qui *Ff I. 33*]
- ¹⁴ om. nous *Rot*]
- ¹⁵ avons touz *Rot*, *Ff I. 33*, 1958] entencion
- ¹⁶ om. tous 686, *Ham. 44*, *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958]
- ¹⁷ t'en 686, *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, 1623, *nafr 18145*, *Ff I. 33*, *Oxf*, *BL 219*]
- ¹⁸ samble *Ham. 44*]
- ¹⁹ om. tes *Ham. 44*] ses *nafr 18145*]
- ²⁰ epistres 686]

Chapitre 3 : La responce d'icelle epistre

- ¹ om. la *nafr 18219*] de la *nafr 18145*]
- ² om. titre 1623] une epistre que envoya Aristote a Alixandre *Rot*, 1958] epistre faitte par ledit Aristote *Ham. 44*] *add. dans la marge* epistre de Aristote *Oxf*]

³ mues et changes *nafr 18145]* l'air
⁴ puis *nafr 18219]*
⁵ et *nafr 18145]* la
⁶ *om.* et l'eaue *nafr 18145]*
⁷ de tes *1958]*
⁸ accomplir *Ham. 44, Ff I. 33]*
⁹ *om.* tout *Gar]*
¹⁰ plaisir *Rot, 1958]*
¹¹ *om.* et *685]*
¹² puis *nafr 18219, nafr 18145]*
¹³ si cesse *nafr 18145]*
¹⁴ *om.* toy *685, nafr 18219, nafr 18145]* roy *686]*
¹⁵ le *nafr 18219, nafr 18145, Oxf]*
¹⁶ se tu *Rot]*
¹⁷ o *Ham. 44]* l'aide
¹⁸ qu'ilz seront tous *1623]*
¹⁹ sont *685]*
²⁰ *om.* tes *685]*
²¹ vrais amis et *1623]* subgiéz
²² *om.* bons *Rot]*
²³ la bonne amour *Ham. 44]*
²⁴ ont *Ham. 44]*
²⁵ a *Ham. 44, 1623, nafr 18145]*
²⁶ et en *nafr 18145]*
²⁷ et quant *Ff I. 33]*
²⁸ Alixandre ot leü *rempl. par Aristote eüst envoyé nafr 18219]* veüe *Ff I. 33]* oÿ *685, 1958]* ouÿ et regarder
Ham. 44]
²⁹ cest chappitre *Ham. 44]*
³⁰ par *686, nafr 18219]* second *Ff I. 33]*
³¹ ce *686, Rot]* son *1958]*
³² de son maistre dont *1623]* ceulx
³³ *om.* dudit... furent *1087, 1166, Rot, Ff I. 33]* trouva *Oxf]*
³⁴ *om.* plus *685]*
³⁵ a lui *Rot, 1958]* *om.* a *685]* au roy *nafr 18145]* Alixandre
³⁶ *om.* a Alixandre *Oxf]*
³⁷ nulle *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]* aultre
³⁸ nation du monde *Ham. 44]* nacion quelconque *nafr 18145]*

Chapitre 4 : Le prologue d'un docteur appelé Phelippe qui translata ce livre en latin

¹ autre *686, Ham. 44, nafr 18219]* docteur
² *om.* appelé *Oxf]* nommé *nafr 18145]*
³ *om.* appelé Phelippe *686, 685, Gar]*
⁴ livre de latin en françois, lequel docteur est appelé Phelipe *Gar]*
⁵ *om.* titre *1623]* fra *nafr 18219]* lequel docteur est appelé Phelippe *686]*
⁶ en latin *Rot, Oxf]* de latin en françois *nafr 18145]*
⁷ néz *1623]* de Paris
⁸ Paroÿs *Ham. 44]*
⁹ *om.* fut *685]*
¹⁰ ung *1623]* très sage
¹¹ *om.* interpreteur et entendeur *686]* entendent *Ham. 44]*
¹² tous langaiges *Ham. 44, 1623]*
¹³ ainsi que *685, 1623, Oxf]*
¹⁴ trouvé *Ham. 44]*
¹⁵ *om.* ne *Ham. 44, nafr 18145]*
¹⁶ *add.* ne lieu *686]* *add.* ne leü *Gar, BL 219]* ne lieu
¹⁷ ne lieu ne temple *rempl. par* ne ouÿ paÿs *Rot]* ne veü temps *1958]* ne lieu ne place *1623]*
¹⁸ n'aient *Gar]* aient fait ou *Rot]* estoient *Ff I. 33]* ayent aide ou *1958]*
¹⁹ d'aidier ou de faire *1958]*
²⁰ faire faire *Ham. 44]*
²¹ leurz *Rot]* euvres

- ²² *om. œuvres mais place laissée libre pour ce mot nafr 18219]*
²³ *et leurs secréz Rot]*
²⁴ *om. et tous secréz 685, 1166, nafr 18145]*
²⁵ *n'aye 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
²⁶ *tout 686, nafr 18219] serchié*
²⁷ *pourquoy 686, 1623, nafr 18145, BL 219] par ce que nafr 18219] par qui Rot, Ff I. 33, 1958] pour qui Gar, Ham. 44, 1166]*
²⁸ *qu'il eüt tous les mss]*
²⁹ *visité 686, 685, Gar, Ham. 44, 166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
³⁰ *en 686, 685, nafr 18219]*
³¹ *conseil Rot, 1958]*
³² *Ysculapides 686, BL 219] Esculapides 685] Exculapides 1166, nafr 18219] Excullapidees Oxf] Exculapideos 1623, Ff I. 33] Exculpides Ham. 44] Esculapideos Gar, Rot, nafr 18145] Estulapideos 1958]*
³³ *trés Ff I. 33] grant*
³⁴ *humiliant nafr 18219] humile Rot]*
³⁵ *om. lui Ff I. 33]*
³⁶ *ay supplié nafr 18219] priant et supliant Oxf]*
³⁷ *demonstrast Rot]*
³⁸ *des secréz des nafr 18145] escriptures*
³⁹ *et 1623] la*
⁴⁰ *le Rot, Oxf, 1958]*
⁴¹ *j'ay trouvé Rot] j'y trouvoy 686, 1958]*
⁴² *tout quanque 686, 685, Gar, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf] tout tant que Rot]*
⁴³ *om. demandoie et tous les mss]*
⁴⁴ *om. ce que nafr 18145] om. que Gar, Ham. 44, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴⁵ *add. le (biffé) Oxf] au Rot, 1958] lieu*
⁴⁶ *tout ce que pourquoy 686, 685, nafr 18219] tout ce pourquoy Gar, Ham. 44, 1166, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219] tout au pourquoy 1958]*
⁴⁷ *om. esté tous les mss]*
⁴⁸ *long temps avoit 1623]*
⁴⁹ *tout 685, nafr 18145] ce*
⁵⁰ *om. tant Rot, 1958]*
⁵¹ *a 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf]*
⁵² *l' Rot] hostel*
⁵³ *om. a tresgrant joye Rot]*
⁵⁴ *om. en 685, Gar, Rot, 1958]*
⁵⁵ *pluseurs graces graces Ff I. 33]*
⁵⁶ *om. et nafr 18219] om. pluseurs et 1623]*
⁵⁷ *rép. grandes 685]*
⁵⁸ *a Dieu Rot] nostre seigneur 1623]*
⁵⁹ *depuis 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219]*
⁶⁰ *du Gar, Ham. 44, Rot, 1958] de ung 1623]*
⁶¹ *tresgrant Ham. 44]*
⁶² *om. de grec nafr 18145]*
⁶³ *depuis 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
⁶⁴ *om. de calde Ham. 44]*
⁶⁵ *langaige Gar, Oxf]*
⁶⁶ *Arabie nafr 18219]*
⁶⁷ *om. livre 685, nafr 18219]*
⁶⁸ *respondit nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958]*
⁶⁹ *demandes nafr 18145]*
⁷⁰ *du roy tous les mss] Alixandre*
⁷¹ *sicomme 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
⁷² *cy après appert rempl. par plus aplain pourrés cy dessoubx veoir tous les mss]*
⁷³ *om. par ordre Rot, 1958]*

Chapitre 5 : Une epistre que envoya Aristote a Alixandre

¹ *om. titre 1087, 1166, Oxf, BL 219] de la maniere des roys touchant largesse 686, Gar, nafr 18219] epistre 1623] Cy nous dit après Ff I. 33]*

² *noble 1623]*

- ³ très juste 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*] tresnoble *nafr 18145*] très vistes (*un accent t empêche de lire « iustes »*) *Ff I. 33*]
- ⁴ *rép. empereur 1623*]
- ⁵ de vérité *Rot*] de
- ⁶ congnoistre 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145*]
- ⁷ le 1623] des *Oxf, 1958*] et *Ff I. 33*] les
- ⁸ sentés *nafr 18145*]
- ⁹ des *Rot, 1958*]
- ¹⁰ *om. les chemins de verité Rot*]
- ¹¹ te vueille demonstrier *Ff I. 33*] et te
- ¹² te reffraignent 685] te refrains 1623] te restraigne *nafr 18219, Rot*] te refireigne *Ff I. 33*] refrigerer *nafr 18145*]
- ¹³ tes *Rot, 1958*]
- ¹⁴ conserve 685 confermer *nafr 18145*]
- ¹⁵ en *nafr 18219, Oxf (biffé)*]
- ¹⁶ ton 685, *nafr 18219*]
- ¹⁷ ton 685, 1166, *nafr 18219, Rot, 1623, 1958*]
- ¹⁸ *om. très 685, nafr 18219, nafr 18145*]
- ¹⁹ fait *Ff I. 33*]
- ²⁰ tresreveramment *Ham. 44, Rot, 1958*]
- ²¹ comme 685, *nafr 18145*]
- ²² plainement 1623]
- ²³ esmerveilles *Rot, nafr 18145, 1958*]
- ²⁴ comme 1166, *BL 219*]
- ²⁵ moy *Ff I. 33*]
- ²⁶ devers *Gar, nafr 18145*] vers *Rot, 1958*] avecques 1623]
- ²⁷ repens *Gar, 1623*]
- ²⁸ et dis qu'il rempl. par de quoy il *Rot, 1958*]
- ²⁹ ne *nafr 18145*] me
- ³⁰ *om. pou nafr 18145*]
- ³¹ *rép. de 1958*]
- ³² *om. et 685, Rot, 1958*]
- ³³ ce *nafr 18219*] ceste tanst 685]
- ³⁴ m'en 1623]
- ³⁵ passera 685]
- ³⁶ les *nafr 18145*]
- ³⁷ supplieray 1166, *BL 219*] suppliera *Gar, Ham. 44, Rot, 1958*] supplira *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*]
- ³⁸ obstance *Ff I. 33*]
- ³⁹ ce *BL 219*]
- ⁴⁰ rudde *nafr 18219*] regne *Oxf*]
- ⁴¹ *om. très certaine Ff I. 33*]
- ⁴² tes besoignes 685] les besoignes *nafr 18219*]
- ⁴³ voudras faire 685, 1623]
- ⁴⁴ demonsteroye *nafr 18145*]
- ⁴⁵ sy je yestoie *Ff I. 33*]
- ⁴⁶ *om. present 686, 685, nafr 18219, 1623*] prés de toy en propre personne *Ham. 44*]
- ⁴⁷ *om. tu 685*]
- ⁴⁸ dois mie 1623] reprendre
- ⁴⁹ pour riens *nafr 18219*] pour nulle riens *nafr 18145*] du monde
- ⁵⁰ alasse 686, *nafr 18219*]
- ⁵¹ vers *Ham. 44*] a 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] toy
- ⁵² ce *nafr 18145*] se ce 1958]
- ⁵³ ne fust *nafr 18145*]
- ⁵⁴ pour ce 686, 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1958*] ce *Gar, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219*] que
- ⁵⁵ ne venisse 685] suis
- ⁵⁶ tresgrevé *Rot*]
- ⁵⁷ *om. très 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219*]
- ⁵⁸ foible 1958] de ma
- ⁵⁹ de *Oxf*]

- ⁶⁰ pourquoi 686, *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁶¹ nullement n'y *nafr 18219]* puy
⁶² *om. a toy nafr 18219]*
⁶³ *om. que Rot]*
⁶⁴ desiroyes 686, *nafr 18145]*
⁶⁵ savoir ou *Ham. 44]* sont
⁶⁶ tes *Ham. 44, 1623]* ces *Rot, nafr 18145, 1958]* iceulx *Ff I. 33]*
⁶⁷ nature humaine pensee *Ham. 44]* humaine creature *nafr 18219]* humaine nature *nafr 18145]*
⁶⁸ *om. grant rot, nafr 18145, 1958]*
⁶⁹ le *Gar, Oxf]*
⁷⁰ sauroit 1623]
⁷¹ aprendre *Ff I. 33]*
⁷² soustenir *tous les mss]*
⁷³ peuvent ilz 686, *Gar, BL 219]*
⁷⁴ ou *Ff I. 33]*
⁷⁵ corps 1623] naturel 686, *nafr 18219]* mortel 685, *Ham. 44, nafr 18145]* estre
⁷⁶ *om. comprins ne 686, Gar, Ham. 44, nafr 18219]* de primes 1166, *Ff I. 33]* destups (*lect. Diff.*) *Rot]* de corps
1958] de pouvoir *nafr 18145]*
⁷⁷ entendre *nafr 18145]* entant 1623]
⁷⁸ que 686, 685, *Gar, nafr 18219, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁷⁹ ce qui n'appartient a savoir et qui *rempl. par* qu'ilz n'appartiennent pas a estre sceüz. Et ja soit qu'il 1623] ne
⁸⁰ ne me 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
⁸¹ m'est *Ham. 44]* soit pas 1623]
⁸² convenable chose 1623]
⁸³ *om. par droit devoir Ham. 44]* d'avoir *nafr 18145]* de vous 1166] de oïr *Oxf]*
⁸⁴ rendre responce *Rot]* *om. de Gar, 1087, 1166]* a 1623, *nafr 18145]*
⁸⁵ me demandes *tous les mss]*
⁸⁶ *om. et Oxf]*
⁸⁷ le devoir de sagesse 685, *nafr 18145]* le droit de sagesse *nafr 18219]* droit sens et raison *Ham. 44]* que
⁸⁸ *om. et aussi... que jamais Rot, 1958]*
⁸⁹ nulle autre chose 685, 686, *Gar, nafr 18219, 1623, Oxf, 1958, BL 219]* nulle chose 1166, *Ff I. 33]*
tu ne demandes plus autre chose *rempl. par* jamais n'auras besoing d'autre chose *Rot]*
⁹⁰ que 685]
⁹¹ *om. est contenu... diligemment 685]*
⁹² l'entens 1958]
⁹³ faces *Ham. 44]*
⁹⁴ tout ce 1623]
⁹⁵ contenu dedans 685, *nafr 18145]* contenu en icelle *BL 219]*
⁹⁶ *om. car se tu le lis... contenu en icelui Ff I. 33]*
⁹⁷ faulte *nafr 18219]*
⁹⁸ tout ce 1166, *Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]*
⁹⁹ desires savoir 686] as desirés *Ff I. 33]*
om. sans nulle... desires 685]
¹⁰⁰ t'a donné 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]* te donnera *Rot, 1623, 1958]*
¹⁰¹ *om. tele 1623]*
¹⁰² grace d'entendement *Ham. 44]*
¹⁰³ *om. de grant engin 1623]*
¹⁰⁴ *om. de Gar]*
¹⁰⁵ pour sa *Rot]* sa 1958]
¹⁰⁶ *om. je Rot, 1958]*
¹⁰⁷ *om. donnee Gar]* bailliee 686]
¹⁰⁸ *om. que Ham. 44]* de *Gar]*
¹⁰⁹ *om. concevoir et 685, nafr 18145]*
¹¹⁰ *rép. et 685]*
¹¹¹ *om. et savoir Ham. 44]*
¹¹² *om. et demandes Rot, 1958]*
¹¹³ grant *Ham. 44]* desir
¹¹⁴ *om. grant Ham. 44]*
¹¹⁵ *om. que tu y as Ham. 44]*

¹¹⁶ *om. te 686, Ham. 44]*
¹¹⁷ *ouvrent Ham. 44]*
¹¹⁸ *si 1623] ou Oxf] que*
¹¹⁹ *vendras a 1623] ton*
¹²⁰ *mena Ff I. 33]*
¹²¹ *a ce que 686] a la fin que 685, Gar, Ham. 44, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219] en la fin que nafr 18219] tu*
¹²² *om. car le desir... a quoy tu desires Rot, 1958, nafr 18145]*
¹²³ *par quoy 685] par qui Ff I. 33]*
¹²⁴ *je delaiçe 685] je te resveille 1623] mon*
¹²⁵ *fimativement Ff I. 33]*
¹²⁶ *petit 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
¹²⁷ *obscurment Ff I. 33]*
¹²⁸ *est 1958]*
¹²⁹ *om. que 686, 685, Ham. 44, Ff I. 33]*
¹³⁰ *om. que je nafr 18219]*
¹³¹ *om. te Ham. 44, 1958]*
¹³² *baillie Ff I. 33] mets Rot, 1958]*
¹³³ *om. par Rot, Oxf, 1958] de Gar]*
¹³⁴ *om. obscures 685]*
¹³⁵ *om. si est Rot, 1958]*
¹³⁶ *je me 686, nafr 18219, nafr 18145]*
¹³⁷ *om. moult 1166, nafr 18219, Ff I. 33]*
¹³⁸ *qui Ff I. 33]*
¹³⁹ *entre les Ham. 44] es 686, 685, nafr 18219] au Ff I. 33] aux Gar, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
¹⁴⁰ *meseaux 1087, Rot, Oxf] inceaux 1166] juvenceaux Ff I. 33] de tes ennemis et adversaires Ham. 44]*
¹⁴¹ *en 685, Ham. 44, nafr 18219]*
¹⁴² *des mauvais tous les mss]*
¹⁴³ *mauvais qui Rot, 1958] porroient*
¹⁴⁴ *om. grans Rot, 1958]*
¹⁴⁵ *et Dieu tous les mss] scet*
¹⁴⁶ *om. bien 685]*
¹⁴⁷ *ne Rot, nafr 18145]*
¹⁴⁸ *qu'il n'en est Ff I. 33]*
¹⁴⁹ *je t'ay 685] je fais doubte 686, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
¹⁵⁰ *de ce Rot] ce 1958] que*
¹⁵¹ *om. ne 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, Oxf]*
¹⁵² *trespasse 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, 1958, BL 219] n'entrepasse Ff I. 33]*
¹⁵³ *et la grace 686, 685, Gar, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] et vouloir nafr 18219] de*
Dieu
¹⁵⁴ *om. de 1166]*
¹⁵⁵ *om. et sagesse tous les mss]*
¹⁵⁶ *par Ham. 44, 1623]*
¹⁵⁷ *om. découvrir 686, nafr 18219, nafr 18145] secourre Oxf]*
¹⁵⁸ *devoiler 686] revelever Ham. 44]*
¹⁵⁹ *les 686, 685, nafr 18219, Rot] les diz Ham. 44] secréz*
¹⁶⁰ *saches et 686, Oxf] que*
¹⁶¹ *je Oxf] par*
¹⁶² *grace 1623]*
¹⁶³ *om. je Ff I. 33]*
¹⁶⁴ *releve souligné par le copiste pour marquer son erreur 685] revelere Ff I. 33]*
¹⁶⁵ *je t'ay revelé et decouvert 686, nafr 18219] discripve Ff I. 33]*
¹⁶⁶ *comment nafr 18219] qu' Oxf]*
¹⁶⁷ *de Dieu 685, Gar, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, 1958, BL 219] revelé*
¹⁶⁸ *nous a esté de Dieu Ham. 44] revelé*
¹⁶⁹ *om. très 686, nafr 18219, nafr 18145]*
¹⁷⁰ *descueuvre 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219] descripre*
¹⁷¹ *Ff I. 33]*
¹⁷¹ *que BL 219]*
¹⁷² *rép. qui sont Oxf]*

¹⁷³ *om. saches donques... revelles 1623]*
¹⁷⁴ se ycelles *Ham. 44]*
¹⁷⁵ tu revelles *Rot]* ne retiens *nafr 18219]* reveller *Ff I. 33]* descueuvre *685]*
¹⁷⁶ c'est que *1623]* tu
¹⁷⁷ asséz *Rot, 1623, nafr 18145, 1958]*
¹⁷⁸ *om. asséz nafr 18219, 1623, nafr 18145]* *om. asséz de 1958]* manestes et de *685]* mauvaises
¹⁷⁹ asséz de mauvaises *rempl. par dommaige et maintes Ham. 44]*
¹⁸⁰ *om. si Ham. 44]*
¹⁸¹ ne te *Ham. 44]*
¹⁸² seürement *nafr 18219]* seigneur *nafr 18145]* garder *Ham. 44]* des
¹⁸³ des *685, Gar, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
¹⁸⁴ inconveniens *Ham. 44]*
¹⁸⁵ t'en seront *Ham. 44]* te seront *Rot, 1623]*
¹⁸⁶ a avenir *686, 685, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
ne pourras... advenir *rempl. par en quelque lieu que tu soyes nafr 18219]*
¹⁸⁷ le tout *1623]*
¹⁸⁸ te vueille et moy aussi garder *Ham. 44]* de
¹⁸⁹ celle *nafr 18145]*
¹⁹⁰ *om. et de toutes œuvre 686, BL 219]* et de toutes autres choses *Gar]* et de toutes choses *Rot, 1623, Oxf, 1958]*
deshonnestes
¹⁹¹ et après *Rot, 1958]* après ce *1623]*
¹⁹² *om. ces 686]* ses *nafr 18145, Ff I. 33]*
¹⁹³ *om. toutes ces choses 1623]*
¹⁹⁴ auras *1623]*
¹⁹⁵ notable *Ham. 44]*
¹⁹⁶ t'ay appareillé *685, 1623, nafr 18145]* t'ay apparrallé *Ff I. 33]*
¹⁹⁷ en *1623]* a *nafr 18145]*
¹⁹⁸ entendement et *nafr 18145]* et *Rot]* et l'en *1623]* informer
¹⁹⁹ *om. informer 685, Ham. 44, nafr 18219]* informé *686, Gar, 1166, Oxf]* enfermer *Ff I. 33]*
²⁰⁰ *om. et ce sera Rot]* est (*suscrit*) *1958]*
²⁰¹ ton *685, Gar, 1166, nafr 18219, Rot, Oxf, 1958, BL 219]*
²⁰² le miroir *1623]* misouer *Ff I. 33]*
²⁰³ ton *686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145]* salut
²⁰⁴ si *nafr 18145]* convient
²⁰⁵ le *1623]*
²⁰⁶ puist *nafr 18219]*
²⁰⁷ gouverner *Ff I. 33]* puet pas avoir *nafr 18145]*
²⁰⁸ se ce *686, nafr 18219, 1623]*
²⁰⁹ quant ilz ont *1166]*
²¹⁰ quant le gouverneur *rempl. par par grant gourvernemens Rot]*
gouvernement *1166, nafr 18219, 1958]*
gouverneur est autre *Ff I. 33]*
²¹¹ *om. ceulz qu'il doit gouverner Ham. 44, 1623]*
²¹² gouverne *nafr 18145]* resne *Ff I. 33]*
²¹³ obeïz et doubté *Ham. 44]*
²¹⁴ ou obeïsse aux *685]* de ses *Ham. 44, 1166, nafr 18219, Oxf]* subgiéz
²¹⁵ et si *686]* et quant *gar, nafr 18219]*
²¹⁶ *om. et que les subgiéz 1623, Oxf]*
²¹⁷ soient egalement *Ff I. 33]*
²¹⁸ *om. d'un courage 1623]*
²¹⁹ mesure et d'une mesme *1623]* forme
²²⁰ fortune *Ff I. 33]*
²²¹ et d'un mesme courage obeïsans *1623]* au
²²² a leur *Ham. 44]*
²²³ si le sugiet regne *nafr 18145]*
celles *Ff I. 33]* regnent
²²⁴ regnent, le gouvernement *Rot]* regnent longuement *1958]* ne puet
²²⁵ les gouverneurs ne peuvent *1623]*
²²⁶ valoir *Rot]*

- 227 diray *Ham. 44]* monstre *Rot]*
 228 deux causes *nafr 18219]*
 229 secréz *nafr 18145]*
 230 ont courage 686, *nafr 18219]* *om.* et encoragiéz 685]
 231 ilz fault 685] il font *Ff I. 33]*
 232 causes *nafr 18145, 1958]*
 233 *om.* est 1958]
 234 celle chose *Oxf]* dehors
 celle de *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, 1958]* dehors
 235 *om.* je... dehors 686]
 236 que 1623, *nafr 18145]*
 237 despence *nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958]* despence 1623] dispense et distribue *Ham. 44]* sagement
 238 les 1623]
 239 sa richesse *Rot, 1958]*
 qui lui vendront de 1623] ses
 240 et qu'il donne *Rot, 1958]*
 241 a un *Rot]* chacun
 242 *om.* selon *nafr 18219]*
 243 *om.* ce 686]
 244 il luy *nafr 18219]*
 245 est 685, *Ham. 44, nafr 18219]*
 246 qu'il *Ham. 44]*
 247 *om.* une *nafr 18145]*
 248 de laquelle *tous les mss]*
 249 il te fera *nafr 18145]*
 250 sy *nafr 18219]*
 251 dessoubz *tous les mss]*
 252 vertus 685] *om.* et des aides *nafr 18219]*
 253 c'est que 1623]
 254 *om.* que 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, Ff I. 33, Oxf, 1958]*
 255 d'avoir *Ham. 44, Ff I. 33]*
 256 le cuer 685, 1958]
 257 et *Rot, Oxf, 1958]* par
 258 cestui 686, *nafr 18219]* si 685] cecy *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
 est
 259 le *nafr 18145]* fondement
 260 de soy 685]
 261 si 1166] ce 1623]
 262 si se puet faire ce cy *Ham. 44]*
 263 pour *nafr 18145]*
 264 causes *nafr 18145]*
 265 *om.* c'esassavoir *Rot, 1623, nafr 18145, 1958]*
 266 *om.* et ce cy... l'autre dehors *nafr 18219]*
 defors 686]
 267 de *Rot, 1623, nafr 18145]*
 268 dedans *nafr 18145]*
 269 *om.* maintiengne et 685]
 270 la 685] ses *Ham. 44]*
 271 les richesses 1623]
 272 des *Rot, 1958]*
 273 qu'ilz soient *Oxf]*
 274 *om.* et qu'il soit piteux et misericors *Rot]*
 275 de dedens *Ham. 44, 1166]* de dehors *nafr 18145]*
 276 *om.* si *Rot, 1958]*
 277 les clers *Ham. 44]*
 278 *om.* hommes *Ff I. 33, 1958]* de son royaume *Ham. 44]*
 279 les *Ff I. 33, 1958 (suscrit)]* ait
 280 commandé 686, *Ff I. 33]*
 281 leur *Rot, 1958]* la *Ff I. 33]* science

²⁸² le commande 685, *nafr 18219*] et
 sapience *nafr 18145*]
²⁸³ et avec *Oxf*]
²⁸⁴ *om.* plusieurs 1958]
²⁸⁵ plusieurs et divers *Ff I. 33*] en divers 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf,*
1958, BL 219] chapitres
²⁸⁶ que *Ff I. 33*]
²⁸⁷ *om.* et doctrine 686, *Ham. 44, nafr 18219*]
 y 686] est contenus
²⁸⁸ *om.* tu trouveras... ausquelz *Oxf, BL 219*] est contenus
²⁸⁹ contenant *Gar*]
²⁹⁰ *om.* doctrine... cause finable *nafr 18145*]
om. finable *nafr 18219*]
²⁹¹ pour qui *Ff I. 33*]
²⁹² auras 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
²⁹³ et 1623]
²⁹⁴ *om.* quant *Rot, nafr 18145, 1958*]
²⁹⁵ paroles de l'obscurté *Ff I. 33*]
²⁹⁶ *om.* l' *nafr 18145*] auctorité *Ham. 44*]
²⁹⁷ auras tu 1623]
²⁹⁸ *rép.* et parfaitement 686, *Rot, Ff I. 33*]
 plainement et paisiblement 1623]
²⁹⁹ *om.* et parfaitement tout *Ham. 44*]
om. tout 686, 685, *nafr 18219, Rot, Ff I. 33, 1958*]
³⁰⁰ auras désiré 685]
³⁰¹ cy *Ff I. 33*]
³⁰² le sage *Ham. 44*] le tressages *Rot, 1623, nafr 18145, 1958*]
³⁰³ le tresglorieux *Ham. 44, 1623*] *om.* très 685, *Rot, 1958*]
³⁰⁴ *om.* tu puisses et saches... puisses *nafr 18219*] estre
³⁰⁵ *om.* seul *Rot*] feal *nafr 18145*] successeur
³⁰⁶ si *nafr 18145, Ff I. 33*] te
³⁰⁷ *om.* icelui *nafr 18145*]
³⁰⁸ que *nafr 18145*]
³⁰⁹ *om.* habondamment *Ham. 44*]
³¹⁰ l'ame 685, *nafr 18219, nafr 18145*]
³¹¹ de ses subgetz 685]
³¹² leur donne 686]
³¹³ voye et congnoissance 1623] saigesse *nafr 18145*] congnoissance *Ff I. 33*]
³¹⁴ *om.* congnoistre *Ff I. 33*]
³¹⁵ ce qu'il fait et est *Ham. 44*] d'estre *Ff I. 33*] difficile
³¹⁶ *om.* a nature *Rot, 1958*]
³¹⁷ laquelle 685]

Chapitre 6 : De la maniere des roys touchant largesse

¹ de largesse et avarice et de plusieurs vertus 686, *nafr 18219*] de largesse, avarice et aussi de plusieurs autre
 vices *Gar*]
² se *Gar*] ilz
³ celui *Ham. 44*] est
⁴ *om.* est 685]
⁵ *om.* est 685]
⁶ qui a largesse *Rot, 1958*]
⁷ avers 685]
⁸ *om.* a soy et large *Oxf*] largesse *Rot, 1958*] l'autre 1166] a ses subgiéz
om. large 686, *Ham. 44, nafr 18219, 1623*]
⁹ si *Ham. 44*] est
om. est 1623]
¹⁰ *rép.* avers 685]
 larges a ses subgés (*biffé*) *Oxf*] avers
 large *Gar, nafr 18145*] a soy
¹¹ soy mesmes *Oxf*]

- ¹² *om.* et est roy qui est avers a soy et large a ses subgéz *Rot]*
om. large *nafr 18219, FfI. 33]* amer *nafr 18145]*
- ¹³ *om.* avers a soy et large a ses subgéz ; et est roy qui est *Ham. 44]* large a soy
- ¹⁴ *om.* a soy *Rot]*
- ¹⁵ *om.* a soy et avers *nafr 18145]*
- ¹⁶ *om.* et est roy qui est avers a soy et large a ses subgéz ; et est roy qui est large a soy et avers a ses subgiéz *1958]* et
om. et est roy qui est larges a soy et avers a ses subgiéz et *nafr 18219, Oxf]* est
- ¹⁷ si *Ham. 44]* est
om. est *1623, Oxf]*
- ¹⁸ avoir *nafr 18219]* amer *nafr 18145]*
- om.* est roy qui est *nafr 18145]*
- ¹⁹ avers *686, Gar, 1166, nafr 18219, 1623, FfI. 33, Oxf, 1958, BL 219]* avers large *685]* a
- ²⁰ *om.* large a ses subgéz ; et est roy qui est large a soy et avers a ses subgiéz ; et est roy qui est avers a soy et a ses subgiéz. *Gar]* *om.* et a ses subgiéz *nafr 18145]* les Ytaliens
- ²¹ et pour ce *Ham. 44]* les
- ²² il n'y a *Gar, Rot, 1623, 1958]*
- ²³ en *Ham. 44]* en ung *1623]* a *nafr 18145]*
- ²⁴ amer *nafr 18145]*
- ²⁵ Judeans *FfI. 33]*
- ²⁶ dient et tiennent *nafr 18145]* que
- ²⁷ amer *nafr 18145]*
- ²⁸ amer *nafr 18145]* a
- ²⁹ Parsiens *1958]*
- ³⁰ tiennent *1623]* tout
- ³¹ *om.* tout *Rot, 1958]*
- ³² tiennent ceste oppinion *rempl. par* et dient *1623]* trouvent *Rot]*
- ³³ *om.* ceste *Ham. 44]* leur *nafr 18219]* pour *686, 685]*
- ³⁴ *om.* tiennent ceste oppinion *nafr 18145]*
- ³⁵ que *Rot, 1958]* a soy
- ³⁶ et large *nafr 18219, nafr 18145]* aver *Rot, 1958]* a
- ³⁷ de tous *nafr 18219]* en trestous *686, 685, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, Oxf]*
- ³⁸ large soy et *686, 685]*
- ³⁹ *om.* mais... subgiés *Gar]* Car
- ⁴⁰ est *nafr 18219, Rot]*
- ⁴¹ *om.* s'il... subgés *nafr 18145]*
- ⁴² sera *nafr 18219, nafr 18145]*
- ⁴³ tantost *nafr 18145]* tout *nafr 18219, Rot, 1958]*
- ⁴⁴ *om.* subtillement *Rot, 1958]* soubtivement *Gar, FfI. 33]*
- ⁴⁵ *om.* les *Oxf, BL 219]* des tous les *mss]*
- ⁴⁶ dessusdictes *Ham. 44]*
- ⁴⁷ large *nafr 18145]*
- ⁴⁸ *om.* et quele chose est avarice *Rot]*
- ⁴⁹ la difiction *FfI. 33]*
- ⁵⁰ *add.* et quel mal s'ensuit pour non avoir largesse *686, Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
- add.* et quel mal se puet ensuire pour le nom d'avarice *nafr 18145]*
- ⁵¹ clere écrit trois fois, biffé deux fois *FfI. 33]*
- ⁵² il est assavoir *1623]* que
- ⁵³ esprouver *nafr 18219]*
- ⁵⁴ elles tous les *mss]*
- ⁵⁵ se alongent *FfI. 33]*
- ⁵⁶ savez *1166]* saches *1623]*
- ⁵⁷ *om.* bien *Ham. 44, 1623]*
- ⁵⁸ *om.* est *1166]*
- ⁵⁹ *om.* il est clere chose... de garder largesse *Oxf]*
- sagesse *686, 685, Ham. 44, nafr 18219]* richesse *nafr 18145]*
- ⁶⁰ et *rempl. par* est *Rot]*
- ⁶¹ forte *Rot]*

⁶² *om.* a chacun *nafr* 18145]
⁶³ et 685] tu
⁶⁴ enquerir *Rot*]
⁶⁵ ta 686, 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219]
⁶⁶ la merite *Ff I.* 33]
⁶⁷ gens *Ham.* 44]
⁶⁸ et dois *Rot*, 1958]
⁶⁹ *om.* le temps... ton pover 1623] par
⁷⁰ *om.* par mesure *Ham.* 44]
⁷¹ a ceulx *nafr* 18145] qui
⁷² *add.* tu doiz donques donner ton pover 1623] car
⁷³ *om.* il *nafr* 18219]
⁷⁴ *om.* peche et *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
⁷⁵ *om.* la *Rot*, 1958]
⁷⁶ largesse et la rigle 686, *nafr* 18219] l'article de largesse *Ham.* 44] riuelle de largesse *Ff I.* 33]
⁷⁷ car celuy *nafr* 18145]
⁷⁸ ces *nafr* 18219]
⁷⁹ *om.* a celui *Ham.* 44] *om.* celui *nafr* 18219] a ceulx 1623]
⁸⁰ *om.* en 685, *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*]
⁸¹ pesche et 1623] n'acquiert
⁸² n'en acquiert point de 1623]
⁸³ qu'il *Rot*, 1958] en
⁸⁴ tous 686, *nafr* 18219] ceulz
⁸⁵ *om.* en 686, 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219]
⁸⁶ *om.* pas *Ham.* 44] point *Oxf*]
⁸⁷ il est 1623]
⁸⁸ ces *nafr* 18219] ces choses (*nom souligné*) *BL* 219] biens
⁸⁹ oultrageusement *Rot*]
⁹⁰ tantost *Gar*, *Rot*, 1958] tantost vient a *Ham.* 44]
⁹¹ tresamaige *Rot*] autressamaige 1958] tresgrant *nafr* 18145]
⁹² *om.* est 1623, 1958]
⁹³ ainsi comme *Ff I.* 33] comune *BL* 219]
⁹⁴ *om.* donques 686, 685, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, 1958]
⁹⁵ donne tous *Ham.* 44] ses
⁹⁶ biens a ceulx qui en ont besoing et 1623] en temps
⁹⁷ en temps de besoing *repl. par* par mesure *Gar*, *Rot*, 1958]
 necessité 686, 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
⁹⁸ besoing 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958] busoigne *BL* 219]
om. a ceulz qui en ont necessité 1623]
⁹⁹ *om.* a soy 685]
¹⁰⁰ et large *nafr* 18145] a
¹⁰¹ venra soy et *Ham.* 44]
¹⁰² a *Ff I.* 33]
¹⁰³ perfeccion et *Ff I.* 33] prosperité
¹⁰⁴ *add.* tel roy ont noble les anciens et tel roy est réputé victorieux et est large et attempé *nafr* 18145]
¹⁰⁵ au *BL* 219]
¹⁰⁶ *om.* en 685, *nafr* 18219]
¹⁰⁷ *om.* pas 685]
¹⁰⁸ et a ceulx *Rot*, 1958] qui
¹⁰⁹ *om.* nul *Ham.* 44] aucun *Oxf*]
¹¹⁰ et est *Ham.* 44] la
¹¹¹ publique de son 685]
¹¹² et si destruit *Ham.* 44]
¹¹³ *om.* et son royaume *Gar*, *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
¹¹⁴ pas *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *Rot*, 1623, *Ff I.* 33, 1958] point *nafr* 18145] dignes
¹¹⁵ *om.* appelé 686] et doit estre appelé *Ham.* 44]
¹¹⁶ et mal seant a ung *Ham.* 44] roy
¹¹⁷ a *Gar*, *nafr* 18219]

¹¹⁸ en vient 685, *nafr 18219*] advient 686, *Gar, 1166, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] si siet *Ham. 44*] convient *nafr 18145*
¹¹⁹ *om. la Gar, Rot, 1958*]
¹²⁰ les roys veulent 1623]
¹²¹ qu'ilz n'ayent 1623]
¹²² *om. ne nafr 18145*]
¹²³ ses *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*]
¹²⁴ *om. deux 685, 1958*]
¹²⁵ *om. ne 686, Gar, Ham. 44, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219*]
¹²⁶ ne fol ne large *nafr 18145*] ne
¹²⁷ car si *nafr 18145*] le
ce *Ff I. 33*]
¹²⁸ *om. se 685, Ham. 44*] ce *Ff I. 33*]
¹²⁹ a 686, *nafr 18219*]
¹³⁰ *om. très Rot, nafr 18145, 1958*]
¹³¹ *om. homme Rot, 1958*]
¹³² estoit 1166]
¹³³ les *Rot, 1958*] autres
¹³⁴ de son royaume 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219*]
¹³⁵ duquel 686]
¹³⁶ commande 686, *nafr 18219*] il commande 685]
¹³⁷ *om. tout Rot, 1623*]
¹³⁸ *om. son 685*]
¹³⁹ et soit *Ff I. 33*] de
¹⁴⁰ *om. de son royaume 686*]
¹⁴¹ et rempl. par ait *nafr 18145*]
¹⁴² choses *Ham. 44*]
¹⁴³ *om. d'icelui Oxf*] de son royaume 686, 685, *Gar, 1166, Rot, nafr 18145, 1958*]
¹⁴⁴ comme *Ham. 44, Rot, nafr 18145, 1958*]
¹⁴⁵ disperser *nafr 18219*]

Chapitre 7 : De largesse et avarice et de plusieurs vertus

¹ la *Rot, 1958*] largesse
² plusieurs autres *Ham. 44*]
³ des vertus et des vices et de la doctrine Aristote 686, *nafr 18219*] de la nature des roys touchant largesse 685]
des vertus que un roy doit avoir et des vices qu'il doit fouir. Et de la doctrine de Aristote *Gar*]
⁴ roy 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] Alixandre
⁵ chier 686, *nafr 18219*]
⁶ doy dire 685] diray *Ham. 44*] certainement
⁷ que se 685, *Gar, 1166, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] que ce *nafr 18219, nafr 18145*] aucun
⁸ *om. roy Rot*]
⁹ *om. plus Rot*] plusieurs 1958] despens
¹⁰ puist *nafr 18219*]
¹¹ soustenir ne peut muer *Ff I. 33*]
¹² qu'il tous les *mss*] ne
¹³ celle *Ff I. 33*] folie *Oxf*] largesse
¹⁴ ou *Ham. 44, 1623, nafr 18145*]
¹⁵ *om. a 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 18145*]
¹⁶ *om. nulle 685, Ham. 44, nafr 18219*]
¹⁷ se *Ham. 44, Ff I. 33*] destruit
¹⁸ celui qui *Ham. 44*] s'encline
¹⁹ largesse raisonnable et bien ordonnee *nafr 18219*] il
²⁰ joy *Ham. 44*] perpetuelle
²¹ et se s'entend qu'il *Rot, 1958*] se retraits
²² se ratait 685]
²³ n'ait *Rot*] cure
²⁴ d'espandre *nafr 18219*]
²⁵ *om. les biens et 686, Ham. 44*]
²⁶ saint (*souigné*) 685] ses
²⁷ *om. très nafr 18219*] beau 1623] filz

²⁸ je trouvoy *Ham. 44*] je trouve *Rot, Ff I. 33, 1958*]
²⁹ *om. en 685, Ham. 44, nafr 18219*] et 686] escript
³⁰ aux *nafr 18219*] es 685, *nafr 18145*]
³¹ commancemens du livre du *Ham. 44*] commencement d'un *Rot, 1958*] tresgrant docteur
³² d'un 685, *Ff I. 33*] tresgrant
³³ *om. très Rot*] tressaige *nafr 18219*]
³⁴ *om. docteur 686, 1623*]
³⁵ nommé *nafr 18219*] Hermogenes
³⁶ *om. que nafr 18145*]
³⁷ la tressouveraine et vraye bonté et *nafr 18145*] clarté
³⁸ clarté doucement *Ff I. 33*]
³⁹ plaine 685, 1166, *Rot*]
⁴⁰ *om. et de science 686, 1958*]
⁴¹ science est *Gar, 1166, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] signe
⁴² des 1166]
⁴³ *om. est 686, Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219*]
⁴⁴ les 686, *Gar, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] possessions
⁴⁵ sera *Gar*]
⁴⁶ *om. la cause de Rot, 1958*]
⁴⁷ infeincion *Ff I. 33*]
⁴⁸ *om. du royaume 686*]
⁴⁹ aucuns 1623] roys
⁵⁰ du royaulme 686] d'icelluy royaulme *nafr 18219*] d'Angleterre
⁵¹ d'icellui royaume *Rot*] faisoient
⁵² grans *Ham. 44*] despens
⁵³ grans despens et si oultrageux *Ff I. 33*] que
⁵⁴ rentes 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
⁵⁵ de leur *Rot*]
⁵⁶ *om. du royaume Oxf*]
⁵⁷ ne 686, 685, 1166, 1623, *Oxf, BL 219*]
⁵⁸ pourroient *Gar*]
⁵⁹ *om. souvenir ne tous les mss*]
⁶⁰ souffrir *Oxf*]
⁶¹ ainsi 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219*] aussi *Ham. 44, 1958*] pour
⁶² les 685, 1166] leurs 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
⁶³ oultrageux despens tous les mss]
⁶⁴ ilz 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
⁶⁵ prennent *Gar*] prenoient *Ham. 44, nafr 18145*] prist *Ff I. 33*]
⁶⁶ ses 685]
⁶⁷ les 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958*] possessions
⁶⁸ *om. pour Ff I. 33*]
⁶⁹ est *Ff I. 33*]
⁷⁰ *om. et injure 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
⁷¹ si *nafr 18145*] cria
⁷² a Dieu vantage *nafr 18219*]
⁷³ sur eux 685, *nafr 18145*] *om. roys 1623*]
⁷⁴ la 685]
⁷⁵ telle 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219*] que
⁷⁶ encontre 1623]
⁷⁷ de tous 685] tous *nafr 18145*]
⁷⁸ leurs noms *Ham. 44, nafr 18219, Oxf*] les roys *Rot, 1958*]
⁷⁹ a *nafr 18219, nafr 18145, 1958*]
⁸⁰ si ce *Rot, 1623*] ne
⁸¹ et *reempl. par de Ff I. 33*] misericorde
⁸² la 685, *Gar*] la grant *Ham. 44*] misericorde
⁸³ de 1623, 685]
⁸⁴ *om. glorieux 685, 1623*]
⁸⁵ *om. du nafr 18145*] *om. du tout 686, Gar, Rot, 1958*]
⁸⁶ *om. te nafr 18219*]

⁸⁶ *rép. dois 685]*
⁸⁷ *garder toy nafr 18219]*
⁸⁸ *des 686, Gar, Rot, nafr 18145, BL 219]*
⁸⁹ *folz oultraiges Rot] despens*
⁹⁰ *et de faire Ham. 44] dons*
⁹¹ *om. de 686] des 685, Gar, 1166, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219]*
⁹² *om. outrageux nafr 18145]*
⁹³ *om. de dons outrageux et Rot, 1958]*
⁹⁴ *a 686] et nafr 18145, 1958]*
⁹⁵ *la (biffé) 1623] largesse*
⁹⁶ *et d'autre part nafr 18145] ne*
⁹⁷ *acquérir Rot, 1958]*
⁹⁸ *des Ham. 44]*
⁹⁹ *om. obscurs nafr 18145]*
¹⁰⁰ *les dons Ham. 44, nafr 18145]*
¹⁰¹ *om. pas Rot, 1958] il n'affiert pas aux rempl. par ilz n'auroient point estre nafr 18145]*
¹⁰² *a homme d'onneur et de bonne volenté rempl. par aux bons tous les mss]*

Chapitre 8 : Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote

¹ *om. des Ff I. 33]*
² *om. et de la doctrine Aristote 1623] om. titre 686] de ce mesmes Gar] de l'entendement nafr 18219]*
³ *bien regner, d'amer les bons rempl. par de regner, donner aux bons 686, 685, Gar, 1166, Oxf, 1958, BL 219]*
de regner et donner les biens Ff I. 33] de regardonner les bons nafr 18219, nafr 18145] guerredonner les bons nafr 18145] regner honorablement entre les bons Ham. 44] regner, donner honnore (nom biffé) aux bons Rot]
⁴ *les 685, Gar, Oxf] injures*
⁵ *font 1623]*
⁶ *om. et honorer ceulz qui sont a Rot, 1958]*
⁷ *survenir Ham. 44, nafr 18145] soustenir Ff I. 33]*
⁸ *esmender 685]*
⁹ *aux 1623]*
¹⁰ *simples gens nafr 18145]*
¹¹ *om. de Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1958]*
¹² *sauver 1166]*
¹³ *soy nafr 18219]*
¹⁴ *laisse nafr 18145, Ff I. 33]*
¹⁵ *om. jusques Ham. 44]*
¹⁶ *a 686, 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf]*
¹⁷ *om. de Ham. 44]*
¹⁸ *deffendre 685, 1166, Rot, 1958] dois faindre nafr 18145] que*
¹⁹ *pas 686]*
²⁰ *treschier Oxf]*
²¹ *ensengneray encore Ff I. 33] pluseurs*
²² *vueilles mettre Ham. 44] prendras Rot] tendras 1958] retarderas Oxf]*
²³ *je te Rot] ferme*
²⁴ *science 686, 685] fiance Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
je t'aferme fiance 1958]
²⁵ *om. tant comme 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 18145]*
²⁶ *tes 1623] ses nafr 18145]*
²⁷ *om. tousjours 1623]*
²⁸ *et Ham. 44]*
²⁹ *les 685]*
om. tes voies et en toutes Gar] tes
³⁰ *par yceulx nafr 18219] tu*
³¹ *reluysante nafr 18219]*
³² *a 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145] en Ff I. 33, Oxf]*
³³ *touttefoiz, je t'apprendray rempl. par et avec ce te apprendray nafr 18219]*
³⁴ *om. pour ton... science Rot, 1958] om. science de 686, nafr 18219]*
³⁵ *om. abregié 1166]*
abregié auras Rot] et
³⁶ *apris et 686] dit*

³⁷ ce 685, 1166, *FfI. 33*] se ce *Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145*
³⁸ n'ëüst *nafr 18145*] ne fust 686, *Ham. 44, nafr 18219*
³⁹ *om.* ce 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1958*
⁴⁰ *om.* se... science 1623]
⁴¹ s'ensuivent *tous les mss*
⁴² deüssent 685, *nafr 18219*] doivent 686] deüsse *Ham. 44*] devoient 1166] devroient 1958]
⁴³ toutes tes *Ham. 44*] œuvres
om. en toutes œuvres *Rot*]
⁴⁴ siecle cy *Oxf*]
⁴⁵ ou 1958]

Chapitre 9 : De l'entendement

¹ de l'intencion finale que le roy doibt avoir *nafr 18219 om. titre 1623*
² treschier 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, FfI. 33, Oxf, BL 219*
³ la clef *Gar*] le *nafr 18145*] chief
⁴ le salut *nafr 18145*]
⁵ gardeur 685, *nafr 18219*
⁶ de *Gar, Rot, 1623*]
⁷ encores *Rot*] des vices
⁸ *om.* en 685]
⁹ gardons 1958]
¹⁰ nous devons *nafr 18219*]
¹¹ et laissier *Ham. 44*]et eslisons
¹² *om.* que l'on doit fuir et eslisons *nafr 18219, Rot, 1958*]
¹³ *om.* et ensuivir *Rot, 1623*] ensuir *Ham. 44, 1166, nafr 18145*] en suivre *FfI. 33*]
¹⁴ le chief *FfI. 33*] *om.* la *Oxf*]
¹⁵ de *Rot*]
¹⁶ *om.* la 685]
¹⁷ *om.* et honorables *Ham. 44, Rot, 1958*]
¹⁸ d'iceulx *nafr 18145*] de celx *Oxf*]
¹⁹ *om.* desir *Rot*]
²⁰ bon renom *Ham. 44*]
²¹ *om.* d' 685, *Gar, FfI. 33*] a 686] par tout *FfI. 33*] avoir
²² *om.* car qui desire d'avoir bonne renommee *Ham. 44, nafr 18145, Oxf*]
²³ cil *Ham. 44*]
²⁴ glorifié *nafr 18219, nafr 18145*]
²⁵ *om.* car qui... honoré *Rot, 1958*] honnestes *Ham. 44*]
²⁶ la 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, BL 219*
²⁷ qui faintement et ypocritement le desire *repl. par* si le contraire fait *Rot, 1958*]
²⁸ en 686, 1166, *nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958, FfI. 33, Oxf*]
²⁹ *om.* a la fin *Ham. 44*]
³⁰ *om.* par mauvaise renommee 1623]
³¹ doit donc *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
³² et 685, 1958] d' *Ham. 44, Rot*] avoir
³³ *om.* a avoir *nafr 18145*]
³⁴ *om.* bon *Gar, nafr 18219, Rot, 1958*]
³⁵ par *FfI. 33*]
³⁶ lui mesmes *BL 219*] soy mesmes *nafr 18145*]

Chapitre 10 : De l'entencion finale que le roy doit avoir

¹ finale du roy *Gar*]
² *om.* titre *nafr 18219*] titre indiqué dans la marge *Oxf*]
³ saches, treschier filz que *Ham. 44*] le commencement
⁴ largesse *Rot, 1958*]
⁵ sa *nafr 18219*] sagesse
⁵ *om.* et d'entendement *nafr 1821*]
 et d'entendement *repl. par* que le roy doit avoir 686, *Gar, Rot, 1958*]
⁶ d'entendement et *nafr 18145*] est donc *nafr 18219*] d'avoir
⁷ prudence *Ham. 44*]
⁸ pour *Rot*]

- ⁹ *om. les nafr 18145]*
¹⁰ grans *Rot, 1623, nafr 18145]* royaumes
¹¹ *om. les grans nafr 18219] om. les nafr 18145]*
¹² *om. et gouvernees tous les mss]*
¹³ et ce que *Ham. 44]* tu
¹⁴ et 685]
¹⁵ *om. acquiers ou que tu Ham. 44]*
¹⁶ desires acquerir soient *Ham. 44]* desires a avoir seignouries ou 1623] royaumes
¹⁷ et *nafr 18219]*
ou autres *Ham. 44]* seignouries
¹⁸ ce 685, *nafr 18145, Ff I. 33]* se ce *Ham. 44, nafr 18219, 1623, 1958]* n'est
¹⁹ n'est que 685] n'est pas que *nafr 18145]*
n'est par *Rot, 1958]* bonne
²⁰ acquerir *nafr 18145]*
²¹ *om. bonne Ham. 44]* bon *BL 219]*
²² n'en 686, *Ham. 44, nafr 18145]*
²³ en la fin 686, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]* afin 685]
²⁴ autre chose ne autre œuvre *rempl. par* que envie 686, *nafr 18219]* autre envie *Gar, 1166, Rot, 1958, BL 219]*
que ennuy et envie *Ham. 44]* autre œuvre que envie 1623] autre chose que envie *nafr 18145]* autre riens que
envye *Oxf]*
²⁵ laquelle mençonge *Gar]* est
²⁶ *om. et matiere Gar]*
²⁷ toutes *Ff I. 33, 1958]*
²⁸ vices et est engendree d'envie *Gar]*
²⁹ envie *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
³⁰ *om. mensonge laquelle... engendre nafr 18219]* mal
³¹ *om. mal parler 685]*
³² villenie *rempl. par* et si *Ff I. 33]* engendre
³³ contraire 1623] contrariousté *BL 219]*
³⁴ *rép. contrariété 685]*
³⁵ *om. villenie... engendre Rot, 1958]* injustice
³⁶ contrariété. Contrariété... injustice *rempl. par* courroux. Courroux engendre riote. Riote engendre
contradiction. Contradiction engendre inimitié. Inimitié *nafr 18145]* engendre bataille
³⁷ guerre. Guerre *nafr 18219]*
³⁸ engendre (*souligné en pointillé*) tout et ront *nafr 18219]* toute
³⁹ rompent les loiz *Ham. 44]*
⁴⁰ détruiraient *Ham. 44]*
⁴¹ cités et pays *nafr 18219]* villes et citéz 1623]
⁴² *om. qui 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴³ car *nafr 18145]*
et si *Rot]* détruit
⁴⁴ *om. cités... détruit Gar]* le corps
⁴⁵ et *Rot, nafr 18145, 1958]* l'omme
⁴⁶ *om. et détruit le corps de l'omme 1166]*
l'ame *nafr 18145, 1958]*
⁴⁷ or *Ham. 44, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]* et 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219]* pense
⁴⁸ treschier 685, *Oxf]*
⁴⁹ *om. tout 685, Rot, 1623, Oxf]*
⁵⁰ *om. et met tout ton desir Ff I. 33]* a avoir bonne renommee *Rot, 1958]*
⁵¹ *rép. avoir 685]* tu ayt *Ham. 44]* bonne
⁵² *début du Secret des Secrets dans le ms nafr 4951 : ... bonne renommee.*
⁵³ que *Ham. 44]*
⁵⁴ pour 686, 685, *Gar, 1166, Oxf, BL 219]*
⁵⁵ le grant 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* desir
⁵⁶ *om. que tu puisses... desir Rot, 1623, 1958]* *om. car par... desir nafr 18145]*
que tu auras d'avoir bonne renommee 686, 685, *Gar, Ham. 44, Oxf, BL 219]*
⁵⁷ auras 686, 685, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1958]* tireras 1166, *nafr 18145, Oxf, BL 219]*
⁵⁸ en *nafr 18219, Rot]*
⁵⁹ verité et *Rot, 1958]* toutes

⁶⁰ et saches que verité est racine de toutes choses 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, FfI. 33]*

⁶¹ *om. laquelle... choses 686, Rot, 1623, Oxf, 1958]* qui est *nafr 4951]*

⁶² mere *nafr 18219]*

⁶³ biens comme dit est *nafr 1815]*

⁶⁴ laquelle comme j'ay dit *Ham. 44]* est

⁶⁵ *om. comme dit est Ham. 44, nafr 18145]*

⁶⁶ *om. de justice tous les mss]*

⁶⁷ *om. desir de justice... engendre nafr 18145]* bonne foy

⁶⁸ *om. largesse. Largesse engendre Rot, 1958]* familiarité

om Largesse engendre FfI. 33] familiarité

⁶⁹ *om. engendre FfI. 33]*

⁷⁰ aides *1166]*

⁷¹ pour *Rot, 1623]*

⁷² causes *Rot]*

⁷³ *om. qui sont... nature tous les mss]*

⁷⁴ *om. et les loys faictes Ham. 44]*

add. Et sont convenables a raison et a nature 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, FfI. 33, Oxf, 1958, BL 219]

⁷⁵ appert bien doncque *Ham. 44]* appert donques clerement 685, *nafr 18219, nafr 18145]* appert donques *Gar, 1166, Rot, 1623, FfI. 33, Oxf, 1958, BL 219]* que

⁷⁶ le desir *Rot, 1958]*

⁷⁷ d'avoir *tous les mss]* bonne

⁷⁸ *om. vie 685]*

⁷⁹ vie et honorable *rempl. par bien et louable nafr 18145]*

Chapitre 11 : Des mauz qui s'ensivent de charnel desir

¹ beau *Rot, 1958]*

² tous tes 686] tes *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, FfI. 33, 1958, BL 219]* thes *Oxf]* les *nafr 18219]* desirs

³ du desir charnel 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, FfI. 33, 1958, BL 219]* du delit charnel *nafr 4951]* car

⁴ *om. desirs Ham. 44]* deliz *1166, nafr 4951, nafr 18145]*

⁵ evitent *1958]*

⁶ *om. le cœr FfI. 33]* la cure *Oxf]*

⁷ *om. au desir de Rot, 1958]* aux deliz 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, FfI 33, Oxf, BL 219]*

⁸ a *1958]* et *Rot]*

⁹ la corruption *nafr 18219]* corrumptables *686]*

¹⁰ la vie *Ham. 44, BL 219]*

¹¹ *om. avoir 685]*

¹² seissent *Rot, 1958]*

¹³ es *Ham. 44]*

¹⁴ corrumptant *Ham. 44]*

¹⁵ tes *Gar]* tous *FfI. 33]*

¹⁶ *om. que telz desirs Rot]*

¹⁷ d'avoir richesse *686]* *om. de richesse Rot, 1958]*

¹⁸ richesses temporelles *Ham. 44]*

¹⁹ richesses temporelles *Ham. 44]* *om. de richesse Rot, 1958]* *om. desirs de richesse nafr 18145]*

²⁰ fait 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]* engendre et fait 686, *Gar, 1623]* engendre souvent *FfI. 33]* enfendre et fait *nafr 4951]* homme

²¹ homme vergoule homme *685]* sans

²² *rép. sans Oxf]*

²³ *om. et homme sans vergongne nafr 4951]* est orgueilleux *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]* engendre homme orgueilleux *1623]* fait homme orgueilleux *FfI. 33]*

²⁴ *om. et homme sans vergongne orgueilleux 686, 1958]* *om. et homme sans vergongne Rot]*

²⁵ engendre *1623]* homme

est *Ham. 44, FfI. 33]* sans foy

n'a nulle *nafr 18145]* foy

²⁶ *om. homme sans foy Gar, 1166, nafr 4951, Rot, FfI. 33, 1958]*

- ²⁷ et *nafr* 4951, *Rot*] et est *Ff I. 33*] larron
²⁸ larroncin *Ff I. 33*]
²⁹ larrecin met *rempl. par fait* 685] mene *Rot, 1958*] est mchot (*lect. diff*) *Ff I. 33*]
³⁰ *om. homme Ff I. 33*]
³¹ homme vitupereux 685] a chetiveté et vitupere *nafr 18145*]
³² *om. puis Rot, nafr 18145, 1958*]
³³ *om. vient Ff I. 33*]
³⁴ *om. vient a chetiveté nafr 18145*] *om. a chetiveté 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
³⁵ a la fin a 686, 1166, 1623, *Oxf, BL 219*] destruction
³⁶ du *nafr 4951*]
³⁷ corps et des ses biens 685] corps previent *Ff I. 33*]

Chapitre 12 : De la sagesse et ordonnance du roy

- ¹ *om. titre 1623*] pas de saut de ligne ni d'alinéa : les deux chapitres ne font qu'un.
² digne 1623]
³ raisonnable *Ff I. 33*]
⁴ *om. la 685, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219*] *om. en la Oxf*]
⁵ bonne *Ham. 44*] honorable 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
⁶ *om. espandre nafr 4951*] despendue 1623]
⁷ *om. par toutes 686, 685*]
⁸ terres es parties *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*] de
⁹ parlement souvent 1623, *Ff I. 33*] et
¹⁰ *om. saige Ham. 44*]
¹¹ *om. souvent Rot, 1958*]
¹² les sages de son royaume *Ham. 44*]
¹³ pour ce *nafr 18145*]
¹⁴ *om. il Ham. 44*]
¹⁵ *om. honoré 685*]
¹⁶ *om. et doubté Ham. 44*] redoubté *Rot, 1958*]
¹⁷ de tous *Ham. 44*] ses
¹⁸ *om. le 1623, nafr 18145, BL 219*]
¹⁹ l'orront *Ham. 46*] ainsi sagement *Ham. 44*] parler
²⁰ il aurons parlé 685] par leur *nafr 4951*] et
²¹ sagement *Ham. 44*] faire
²² sagement *rempl. par par conseil Ham. 44*]
²³ le gouvernement *Ff I. 33*] se puet
²⁴ peut on 1623]
²⁵ a congnoistre *Ff I. 33*]
²⁶ le sens *Ham. 44*]
²⁷ et 1958]
²⁸ d'un 685, *Gar, Rot, 1958*]
²⁹ le roy *nafr 18145*]
³⁰ en saigesse *nafr 18145*] et
³¹ devers *Rot, 1958*] et selon *nafr 18145*]
³² digne roy *Rot*] de
³³ de soy *nafr 18145*] et
 regner, honnorer *Ff I. 33*] et
³⁴ *om. honnorablement Ff I. 33*]
³⁵ seignourier 686, 685, *Ff. 33*] seignourir 1623, *Oxf, 1958*] a seignourir *Rot*]
 d'avoir honneur et seigneurie *Ham. 44*] de honorable seigneurie *nafr 18219*]
³⁶ cieux *Oxf*]
³⁷ *om. en 686*]
³⁸ *om. il 686, nafr 18219, Ff I. 33*]
³⁹ les voyes *nafr 18219*]
⁴⁰ sil 1623] qui *nafr 18145*]
⁴¹ desprise *Oxf*]
⁴² *om. et le chemin... la 686*]
 sa *Ff I. 33*] bonne
⁴³ *rép. la bonne Oxf*]
⁴⁴ *om. voie 686*] vie *nafr 4951*]

⁴⁵ Dieu et le chemin de vérité *Gar]*
⁴⁶ et véritablement *Ham. 44]*
⁴⁷ *om.* et il sera 685]
⁴⁸ a la fin *Gar]* *om.* en la fin *nafr 18145]*
⁴⁹ desprisiéz *Oxf]*
⁵⁰ *om.* de tous *nafr 18219]*
tous ainsi qu'il aura desservy *Rot]*
Dieu (*biffé*) *Oxf]* tous

Chapitre 13 : De la preudommie du roy, religion et sainteté

¹ *om.* religion *nafr 18219]*
² *om.* religion et sainteté 685, 1623]
³ dy, chier filz, *Rot, 1958]* dis *nafr 18145]* de rechief
⁴ diz que 685] ce
et de 1623, *Ff I. 33, Oxf]* ce
dy *repl. par* que *Rot]* *repl. par* si le te signifie *Ham. 44]* ce
⁵ *om.* saiges 1958]
⁶ *om.* ont parlé et 685]
⁷ et est qu' *Ham. 44]* qu' *nafr 4951]* il
⁸ appert 686] affiert 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
⁹ *om.* les 1958]
¹⁰ *om.* drois et les *Ham. 44]*
¹¹ *om.* et les loys *Rot, 1958]*
¹² de *Rot, 1958]*
¹³ sainte *nafr 4951]*
pas par fainte *repl. par* proferees et *Ff I. 33]*
¹⁴ apparences *Ff I. 33]* esperance *Ham. 44]*
¹⁵ *om.* voie et 1166]
¹⁶ *om.* clerement *Gar]*
¹⁷ craigne 1623]
¹⁸ *om.* qu'il *nafr 4951]*
quar qui *Ff I. 33]* se
¹⁹ se veuille 685, *Rot, 1623, 1958, BL 219]* veulle *Oxf]* gouverner
²⁰ se gouverne 686, *nafr 4951]*
²¹ qu'il... selon Dieu *repl. par* que son gouvernement soi fait selon luy *nafr 18219]*
²² adonc *Ham. 44]*
²³ Dieu 685] honnoréz
sera louéz *Ham. 44]* honnoréz
sera le roy loué *nafr 18145]* honnoréz
²⁴ honnoréz et *repl. par* et aimé *Ff I. 33]*
²⁵ veit *BL 219]*
²⁶ doubtera 686, *nafr 4951]* doubtera et amera *Ham. 44]* Dieu
²⁷ *om.* Dieu 685, *nafr 18219]*
²⁸ qu'il *Ham. 44]*
²⁹ se gouverne saintement donc 685] preudomme
saintement *Gar, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* preudomme
³⁰ se montre saint homme *Ham. 44]*
³¹ mais s'il se monstre tel *Ham. 44]* et
³² est 1623]
³³ divers *Ham. 44]*
³⁴ les *Ff I. 33]* mauvaises
³⁵ pevent 1623]
³⁶ les *Ff I. 33]*
³⁷ *om.* ne... congnoisse 685] *om.* car... congnoisse *Ham. 44]*
³⁸ et pour ce *Ff I. 33]* il
³⁹ desprisiéz *Oxf]*
⁴⁰ si sera en la fin *nafr 18219]* de
⁴¹ de ses subgiéz diffamé et de toutes gens aussi *Ham. 44]*
⁴² *om.* en *Ham. 44, 1623, Oxf]*
⁴³ et abaissiés *Ff I. 33]* et

amaïndri et failli et abaïssié *nafr 18145]* l'onneur

⁴⁴ a l'onneur *nafr 18219]*

⁴⁵ du 686, 685]

⁴⁶ de sa royauté 1623]

⁴⁷ *om.* ne autre chose qui soit *Rot, 1958]* *om.* qui soit *Ff I. 33]*

⁴⁸ *om.* qui soit en ce monde *Ham. 44]*

⁴⁹ bon *BL 219]*

⁵⁰ appartient *Gar]*

⁵¹ chevaliers *Oxf]*

⁵² leur *nafr 4951]* portes

⁵³ *om.* et d'autre part... reverence 1623]

⁵⁴ religieux 685]

⁵⁵ enhaucez *BL 219]*

⁵⁶ parlement *Ff I. 33]*

⁵⁷ *om.* souvent *Ff I. 33]*

⁵⁸ avec *tous les mss]*

⁵⁹ en leur faisant *Ff I. 33]*

⁶⁰ souvent *Rot, 1958]* questions

⁶¹ *om.* et leur demandes plusieurs choses 685, *Ham. 44, nafr 18219, Ff I. 33]*

⁶² de *Ff I. 33]*

⁶³ *om.* et parle souvent... demandes *nafr 18145]* les nobles

⁶⁴ *om.* ainsi honnoure *nafr 18145]*

⁶⁵ qu'il en *Ham. 44]* sera

⁶⁶ est *nafr 18219]* sera

add. en 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*

⁶⁷ est 686, 685] dignes

Chapitre 14 : De la pourveance du roy

¹ prouesse *nafr 18145]*

² chier filz *nafr 18145]* il

³ homme *Ham. 44]*

⁴ tousjours 1623]

⁵ aux *Ham. 44]* des *Ff I. 33]*

⁶ qui sont a *Ff I. 33]* a 686, *nafr 18219, Rot, 1958]* advenir

⁷ sache *nafr 18219]* saïgement

⁸ *om.* saïgement *Rot, 1958]*

⁹ est 686]

¹⁰ pourveoir et *Ham. 44]* porter

¹¹ adversaires *Gar]*

¹² fortunes avenir *Ham. 44]*

¹³ *om.* si *Ham. 44]*

¹⁴ en 1958] son

¹⁵ sans *nafr 18145]* yre

¹⁶ *om.* son yre 686, *nafr 4951]* son adventure *Rot]* son tresor *Ars]*

¹⁷ sans *nafr 18145]*

¹⁸ se *nafr 18145]* doit

om. doit 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, 1623, Oxf]*

¹⁹ *om.* couvrir et 685]

²⁰ reffraindre 686, 685, 1166, *nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*

estaindre *Ham. 44]*

²¹ liberacion *Rot]* *add.* de conseil *nafr 18219]* il

²² *om.* ne 685] n'en *nafr 18145]*

²³ pense 686, *nafr 4951]* a empensé *Ff I. 33]*

²⁴ a *nafr 18145]* et *Ff I. 33]* son

²⁵ *om.* en son couroux *Ham. 44]*

²⁶ courroux et *Rot, 1958]*

sens *Ff I. 33]* erreur

²⁷ courroux *nafr 18145]*

²⁸ rapaiser 685, *nafr 18219]*

²⁹ *om.* plus *Gar]*

³⁰ et rempl. par est *Ff I. 33*
³¹ om. et vertus *Oxf*
³² que homme 1623] puisse
³³ puist 686, 685, *nafr 18219, 1623*] peut *nafr 4951*] avoir
 ait en 1958] puisse
³⁴ add. soit roy ou autre 1623] est
³⁵ c'est *Ham. 44*] est rempl. par et *Ff I. 33*
³⁶ luy mesmes savoir soy *nafr 18145*] gouverner
³⁷ une 1623] chose
³⁸ om. luy 685, *Rot*
³⁹ puet estre *nafr 18145*
⁴⁰ om. bonne et 685]
 ou *nafr 18145*
⁴¹ pour luy 685]
⁴² si 685, *nafr 18145*] la
⁴³ la le 1166] la se *Ff I. 33*] doit
⁴⁴ om. en 1958] de *Ham. 44*] par *nafr 18145*
⁴⁵ en grant discrecion rempl. par discrete *nafr 4951*
⁴⁶ om. grant discrecion et *Gar*
⁴⁷ om. et diligence 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*
 en grant 1623] diligence
 en grant discrecion et diligence rempl. par diligemment et discretement 1958]
⁴⁸ on *Ham. 44, 1623, Oxf, BL 219*] les aultres 1958]
⁴⁹ om. ne 1166]
⁵⁰ ne soient ne ne *Gar*] dient
⁵¹ face *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219*
⁵² sa *Ham. 44*
⁵³ om. trop 686, *nafr 4951*
⁵⁴ fortement *Ham. 46*] simplement 1623] hastivement *nafr 18145*
⁵⁵ ne 686] et *nafr 18219, nafr 4951, Ff I. 33*
⁵⁶ trop sottement ou trop negligamment rempl. par et ses choses hastivement et sans conseil *Ham. 44*]

Chapitre 15 : Des vestemens du roy

¹ om. titre 1623]
² om. moult 685] bien *nafr 18145*] moult bien 1623]
³ en sa *Ff I. 33*] majesté
⁴ qui *Ff I. 33*
⁵ nobles 1623] et riches
⁶ vestemens royaulx *Rot, 1958*] et doit
⁷ om. beaulx et 685]
⁸ habis 685]
⁹ om. de robes 686]
¹⁰ et des vestemens 685]
¹¹ om. vestemens *Ham. 44*] tous autres vestemens rempl. par toutes aultres personnes *nafr 18219*] touz les autres
 de vestemens *Rot, 1958*
¹² om. doncques 685, *Ham. 44, nafr 18219*
¹³ om. chiers *Oxf*] chiers rempl. par de riches 1623] beaulx, chiers rempl. par beales colours *BL 219*
¹⁴ om. il doit... vestemens 686] draps 1623]
¹⁵ om. et estranges vestemens et que *Ham. 44*] om. que 685, *nafr 18219*] qui *Ff I. 33*
¹⁶ prologative *Ff I. 33*
¹⁷ om. ilz *Ff I. 33*
¹⁸ apparaissent 686] il lui appartient *nafr 4951*] il appert *Rot, 1623, Oxf, 1958*
¹⁹ om. ilz apperent tous autres surmonter 685, *Ham. 44, nafr 18219*] tous autres surmonter rempl. par tous autres
 1623] et tous autres seürmontent *Ff I. 33*
²⁰ et 1166, *Rot, 1958*
²¹ pour ce, cy en est *Rot*] pour ce 1958, *BL 219*] sa dignité
²² par leurs dignités 1623] pour sa dignité *Ff I. 33*
²³ om. et dignité... dignité en *nafr 18145*] n'est plus 685] om. en *nafr 18145*
²⁴ om. en est *Rot*
²⁵ honnourable 685] excellante *Rot, 1958*]

- ²⁶ en *nafr 4951*] sa
²⁷ en est *Ham. 44*] et *1623*] plus
om. plus 1166]
²⁸ et pour ce *Rot, 1958*] plus
²⁹ luy en *686, Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1623*] est
³⁰ *om. et rendue 1623*]
³¹ *om. bien 1958*]
³² ait *nafr 18145*] beaux
³³ parleur *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958, BL 219*] parlant *Oxf*]
³⁴ et *reempl. par* est *685*]
³⁵ *om. très 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
³⁶ et gracieux en parole *686, nafr 18219*] de gracieuse *685, nafr 4951*] ait gracieuse *Gar*]
³⁷ especialment *Ham. 44*]
³⁸ *om. de guerres et Ham. 44*]
³⁹ *om. de 685*]

Chapitre 16 : De la contenance du roy

- ¹ comment le roy doit parler *1623*]
² beau filz *1623*]
³ comment *1623, Ff I. 33*]
⁴ il est *nafr 18145*] *om. est 685*] est ce *Ham. 44*] esse *1623*] belle
⁵ se se n'est quant *685*] neccessité
⁶ *om. trop Ham. 44*]
⁷ *om. grant Gar*] *om. trop grant nafr 4951*] tresgrant *nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219*]
⁸ l'en *Ham. 44, Rot, 1958*] reprant ou *Ff I. 33*] requiert
⁹ si... requiert *reempl. par* se neccessité non est *686*]
¹⁰ paroles *Ham. 46*] *om. oreilles des Ff I. 33*]
¹¹ commeteues et ardans *nafr 18145*]
¹² ardans et desirans *Ham. 44*]
¹³ feüssent *Ham. 44*] il feüssent *Ff I. 33*]
¹⁴ *om. saoullés et Rot, 1958*] ou *Oxf*]
¹⁵ ennuieux *Ff I. 33*] ennemyes *Ars*]
¹⁶ *om. l' nafr 18219, nafr 4951*]
¹⁷ *om. son 1166*]
¹⁸ son tresor parler *685*]
¹⁹ escouter parler *Rot, 1958*] oïr parler *1623*]
²⁰ corps *nafr 18145*] yeux *Oxf*]
²¹ le cueur en est ennuyé *Rot, 1958*] saouléz *1623*] ennuyeux *1958*]
²² *om. car quant... de le veoir 685, Ham. 44, nafr 18219*]
²³ point *Oxf*]
²⁴ *om. le roy Ham. 44*]
²⁵ se monstrier *Gar, Ham. 44*] ce monstrier *nafr 4951*] monstrier le roy (*rép.*) *nafr 18145*]
²⁶ compaignier et *Oxf*] frequenter
²⁷ souvent *686*] la
²⁸ des *Rot, 1958*]
²⁹ villains *reempl. par* gens de bas estat *nafr 18219*]
³⁰ *om. par especial... gens Oxf*] *om. ne des vielles gens 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
 ne des vielles gens *reempl. par* gens lays, simples et ignorans *Ham. 44*] esmoever (*en un mot*) gens *BL 219*]
³¹ pour *1623*]
³² *om. grant Ham. 44, nafr 18145, BL 219*]
³³ familiarité avec telz gens *Ham. 44*]
³⁴ ilz en sont *nafr 18219, nafr 4951*]
³⁵ mesprisiéz *685*] *om. car... prisié Rot*]
³⁶ Judeans *Ff I. 33*]
³⁷ tresbelle *nafr 18219, Rot, 1623*] une tresbelle *685, nafr 18145*]
³⁸ du *Ham. 44*] l'ordre du *nafr 18145*]
³⁹ de leur *Ham. 44, nafr 18219, 1623*] *om. roy et du Rot*]
⁴⁰ c'estassavoir *nafr 18219*] ilz
⁴¹ acoustume *686, 1166, nafr 4951, Rot, Oxf, 1958*] une coustume *Ham. 44*] de coustume *1623*]
⁴² leur *Ham. 44, Oxf*]

- ⁴³ *om.* en 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
- ⁴⁴ *om.* que une fois en l'an *nafr 4951]*
- ⁴⁵ devant ses subgiéz *rempl. par* devant son peuple 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* a son peuple *nafr 18145]* *om.* devant ses subgiéz *Rot]*
- ⁴⁶ en abit et *nafr 18145]*
- ⁴⁷ en sa magesté real *Ham. 44]* et
- ⁴⁸ *om.* tous *Ham. 44, nafr 18145, Oxf]*
- ⁴⁹ princes 685]
- ⁵⁰ barons 685] les 686, *Ham. 44]* chevaliers
- ⁵¹ *om.* de son royaume *Ham. 44]* du 1623] royaume
- ⁵² empréz 1623] tous environ de lily *nafr 18145]*
- ⁵³ et est (*biffé*) 1623] et est
- om.* est 685, *nafr 18145]*
- ⁵⁴ armés 685] parés *Ff I. 33]*
- ⁵⁵ *om.* adoubés et *nafr 18145]*
- ⁵⁶ tenant ceptre en sa main 685]
- ⁵⁷ estoit *Ham. 44]* arméz
- les armes de luy *nafr 18145]* riches
- ⁵⁸ *om.* arméz de riches *Ff I. 33]* riches joiaux *Oxf]*
- ⁵⁹ *om.* et arméz... royaulx 1623]
- ⁶⁰ estoit *Ham. 44]* *add.* devant luy *tous les mss]*
- ⁶¹ assis *Ff I. 33]*
- ⁶² les *nafr 18145]*
- ⁶³ *om.* des 685] les *nafr 18145]*
- ⁶⁴ riches *Ham. 44]*
- ⁶⁵ *om.* du royaume 685]
- ⁶⁶ *om.* parlent et *nafr 18219]*
- ⁶⁷ parloyent et traictoient *Ham. 44]*
- ⁶⁸ *om.* avec le roy *Rot, 1958]*
- ⁶⁹ puissans *Ham. 44]* pesmez 5028]
- ⁷⁰ matieres et besoignes *Rot]*
- ⁷¹ *om.* avec le roy... du royaume et *Ff I. 33]*
- ⁷² celui 1623, *Ff I. 33]* celluy (*biffé*) *Oxf]*
- ⁷³ *om.* qui sont passees 1623] passees et avenues et *nafr 18145]*
- ⁷⁴ comme 686, 685, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958, BL 219]*
- ⁷⁵ *om.* se *Rot, Ff I. 33]* si *Ham. 44]*
- ⁷⁶ gouvernement bien 685]
- ⁷⁷ si *Ff I. 33]* a
- ⁷⁸ royaume *Gar]*
- ⁷⁹ de 685, 1623, *nafr 18145]* acoustume 686, *Rot, Ff I. 33, 1958]*
- pour lors *Ham. 44]* coustume
- ⁸⁰ de *nafr 18219, Ff I. 33]* grans
- ⁸¹ *om.* de *Gar, nafr 4951, nafr 18145]*
- ⁸² aucuns malfaiteurs *nafr 18219]*
- ⁸³ grans meffaiz *Rot, 1958]* *om.* leurs *Rot, 1958]*
- ⁸⁴ de 1166] alegier
- ⁸⁵ aleguer *Ff I. 33]*
- ⁸⁶ estre 1166]
- ⁸⁷ *om.* asséz *nafr 18219]* asséz *rempl. par* assavoir *nafr 18219]*
- ⁸⁸ *om.* bonnes *Oxf]*
- ⁸⁹ *om.* et alegier... œuvres 686, *Gar, nafr 495]* *om.* meffaiz... œuvres *Rot, 1958]* *om.* et de... œuvres 685]
- ⁹⁰ roy (*biffé*) *nafr 4951]* parlement
- ⁹¹ fini *Rot]*
- ⁹² une *nafr 18145]* la *Ff I. 33]*
- ⁹³ puis après *Ham. 44]* tantost après *nafr 18219]*
- ⁹⁴ se lieve, viennent *nafr 18145]*
- ⁹⁵ *om.* ung *Gar, 1166, nafr 18145]*
- ⁹⁶ plus grans 1166] princes
- ⁹⁷ *om.* princes *Rot, 1958]*

- ⁹⁸ en parlant *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*] parlent *nafr 18145*]
⁹⁹ *om.* et parle au peuple *Ham. 44*]
¹⁰⁰ les sens *nafr 4951*]
¹⁰¹ *om.* le 685, *nafr 18219, nafr 4951*]
¹⁰² rendent *nafr 18145*] rendant *Rot, 1958*]
¹⁰³ *sy nafr 18219*]
¹⁰⁴ *rép.* bien *Ham. 44*]
¹⁰⁵ gouverné et maintenu *Rot*] gouverne et maintient *1958*]
¹⁰⁶ des Judeans *Ff I. 33*]
¹⁰⁷ *add.* qui de tant saige roy a honnoré et pourveü le peuple des Indiens 686, *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*]
¹⁰⁸ qu'il conferme *Rot, 1958*]
¹⁰⁹ icelluy mesme *Ff I. 33*]
¹¹⁰ a *Gar*] et *Rot*]
¹¹¹ en *nafr 4951*]
¹¹² roy des Indiens... obeïssance du roy *repl. par* peuple 685]
¹¹³ *om.* il *Oxf*] il le 685]
¹¹⁴ il commande 686, *nafr 18219*] recommande a Dieu *nafr 18219*]
¹¹⁵ *om.* le *nafr 4951*]
¹¹⁶ les *Ff I. 33*]
¹¹⁷ euvres 686, 685, *nafr 18145*]
¹¹⁸ *om.* belles paroles et 685]
¹¹⁹ beaulx exemples 685]
¹²⁰ *om.* mieulx 685]
¹²¹ *om.* grace et 685]
¹²² en l'obeïssance *Gar, 1623, Oxf*]
¹²³ benivolence *Ham. 46, nafr 18145*] benignité et volenté *Ff I. 33, Oxf*]
¹²⁴ reverence *nafr 18219, nafr 18145*] et honneur
¹²⁵ *om.* et en la benigne... du roy *Ham. 44*]
¹²⁶ *om.* saige *nafr 18145*]
¹²⁷ *om.* ainsi 685, *Ham. 44*]
¹²⁸ parle *nafr 18145*] a dit *Oxf*]
¹²⁹ *om.* tout 685, 1958]
¹³⁰ il *Ham. 44*] s'efforce
¹³¹ *om.* et condicions... et essaucier 686, *nafr 4951*]
¹³² les bonnes euvres et les louenges *Gar*]
¹³³ *om.* du roy *Rot, 1958*]
¹³⁴ *om.* ses *Ham. 44*]
¹³⁵ meurs *Rot*]
¹³⁶ recommander 686, *Gar, 1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219*] recommandees *nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*]
¹³⁷ s'efforce... en recommandant *repl. par* se recommande a la grace du roy 685]
¹³⁸ *om.* et citéz *Gar*]
¹³⁹ racontees et loués par tout son royaume, citéz et chasteaulx et villes *Ham. 44*] les recitees *nafr 18145*]
¹⁴⁰ de la sapience *Ham. 44*] meurs *nafr 4951*]
¹⁴¹ *om.* et par ainsi... sagesse du roy 685] *om.* racontees... du roy *Ff I. 33*]
¹⁴² *om.* sont *Gar*]
¹⁴³ en *Rot*]
¹⁴⁴ de leur enfans 1623, *Oxf, BL 219*] on peut comprendre aussi dé leur enfans.
¹⁴⁵ et après *Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*]
¹⁴⁶ a 686, *nafr 18145, Ff I. 33*]
¹⁴⁷ et ainsi... en l'amour *repl. par* et le peuple instruit ses enfans a porter *Ham. 44*] honneur la mort 5028, 1623, *nafr 18145, Ff I. 33*] *om.* l'amour 685, *nafr 4951*]
¹⁴⁸ avecques toutes *Ham. 44*] obeïssance
¹⁴⁹ *add.* cremeur 685, *nafr 18219, nafr 18145*]
¹⁵⁰ au *Ham. 44*] roy
¹⁵¹ est publique *Ff I. 33*]
¹⁵² *om.* le royaume *Ff I. 33*] le monde *nafr 18145*] royaume de lui 1623] *rép.* par tout le royaume 685]

¹⁵³ *om.* et est publiee... en appert *Ham. 44]* *om.* en secret et en appert 685]
¹⁵⁴ a *FfI. 33]*
¹⁵⁵ ycelle *Oxf, BL 219]*
¹⁵⁶ pris *FfI. 33]*
¹⁵⁷ *om.* ceulx qui l'ont desservy afin que *nafr 18145]*
¹⁵⁸ *om.* en *Ham. 44, 1623, nafr 18145, FfI. 33, Oxf, BL 219]*
¹⁵⁹ *om.* se *Ham. 44, nafr 18219, Oxf]* s'en *nafr 18145]*
¹⁶⁰ *om.* et se corrigent 685]
¹⁶¹ tribuns 1623]
¹⁶² lui doivent *Ham. 44]*
¹⁶³ donnent *nafr 18219, BL 219]*
¹⁶⁴ *om.* au roy *Ham. 44]* *om.* qu'ilz doivent au roy *nafr 18145]*
¹⁶⁵ fait les diz marchans *Ham. 44]*
¹⁶⁶ leur marchandise *BL 219]*
¹⁶⁷ *om.* et richesses *nafr 18219, 1623, nafr 18145]*
¹⁶⁸ *om.* des tribus... et deffendre 685] et richesses diligamment garder et deffendre *repl. par* seurement conduire
 et mener parmy son royaume *Ham. 44]*
¹⁶⁹ une des principales causes par quoy *Ham. 44]*
¹⁷⁰ les *nafr 18145]*
¹⁷¹ *om.* le pais et 685, *nafr 18219, 1623, FfI. 33]*
¹⁷² Judeans et leur terre *FfI. 33]*
¹⁷³ meint *BL 219]* si grandement 1623] peupléz
¹⁷⁴ *om.* grans *nafr 18145]*
¹⁷⁵ moult peupléz et plein de grans richesses *repl. par* moult riche 685] mieulx garny de richece *Ham. 44]*
 moult pourveu de grans richesses 18219]
¹⁷⁶ et *Oxf]*
¹⁷⁷ les pars *Ham. 44]*
¹⁷⁸ tous pais *FfI. 33]*
¹⁷⁹ viennent 685] sont *FfI. 33]* arrivent *Ham. 44]*
¹⁸⁰ les marchans et marchandises 685]
¹⁸¹ la *nafr 18145]* trouvent
¹⁸² tiennent *FfI. 33]*
¹⁸³ *om.* en celluy temps... grans gaing 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
¹⁸⁴ au paÿs 686, *Gar, nafr 4951]*
¹⁸⁵ paÿs des Indiens 686, *Gar, nafr 4951, 1958]* en povres des Indiens *Rot]*
 en icelluy pais *repl. par* et aussi la endroit *Ham. 44]*
¹⁸⁶ *om.* estrangés 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
¹⁸⁷ *om.* et y trouvent... y sont 685] a cause de ce que sont 685]
 estrangés, povres et riches *repl. par* autant les povres comme les riches *Ham. 44]*
¹⁸⁸ soustenuz et sont fianz 685]
¹⁸⁹ par quoy *nafr 18219]* pour laquelle chose *Rot]* par laquelle chose 1958] pour ce que 1623]
¹⁹⁰ par les tribus *nafr 4951]* tribuns 1623]
¹⁹¹ *om.* les 685, *nafr 18219, 1623]*
¹⁹² accroissent *Rot]* sont *FfI. 33]*
¹⁹³ pour quoy les tribus et les rentes du roy y croissent continuelment *repl. par* et par ainsi accroissent tousjours
 continuelment les tributz et les droitures du roy *Ham. 44]* communement 1623]

Chapitre 17 : De la justice du roy

¹ *om.* titre 686] des desirs mondains *Rot, 1958 (c'est le titre du chapitre suivant)]*
² *om.* bien 685, *Rot, 1958]*
³ et porter *Ham. 44]*
⁴ parmy 1958]
⁵ apportent 686] en apportant *nafr 4951]*
⁶ renommee *nafr 18145]*
⁷ seigneurs *Rot, 1958]*
⁸ renommee *nafr 18145]*
⁹ *om.* ung *Gar, nafr 18145, 1958, BL 219]*
¹⁰ cen *Rot]*
¹¹ les 685, *nafr 18145]* tes *Rot, 1958]*
¹² les *nafr 18145]* tes *Rot, 1958]*

- ¹³ seront ses terres et ses citéz garnies *repl. par* sera tousjours son paÿs garny *Ham. 44]*
¹⁴ se multipiront tousjours *Ham. 44]*
¹⁵ ses 685, *Ham. 44, nafr 18219, 1623]*
¹⁶ euvres *Rot]*
¹⁷ *om.* du roy 1623]
¹⁸ et si en *Ham. 44]*
¹⁹ croistra *Rot, 1623, 1958]*
²⁰ moult son honneur et sa *Ham. 44]* son honneur et sa 1623]
²¹ *om.* et... du roy 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219]*
²² *om.* en 686]
²³ doubtéz *Ham. 44]*
²⁴ adversaires *Ham. 44]*
²⁵ si vivera *Ham. 44]*
²⁶ paisible *Gar]* publicquement *nafr 4951]*
²⁷ se *Ham. 44]*
²⁸ la *Ham. 44, nafr 18219]*
²⁹ *om.* requiert et *nafr 18145]*
³⁰ desire des desirs mondains *BL 219 (C'est le titre du chapitre suivant qui est intégré au texte)]*

Chapitre 18 : Des desirs mondains

- ¹ *Ce chapitre manque dans Ars.*
de delaisser les desirs mondains *Gar]* des desirs mondains et de la chasteté du roy *Ham. 44]* de la justice du roy
(*chapitre interverti avec le précédent*) 1958]
² contenir *Ff I. 33]* convertir 1958] convoitier ne desirer *Ham. 44]*
³ *om.* choses *Ff I. 33]*
⁴ mondains *BL 219]*
⁵ transitoires et *repl. par* tousjours car c'est chose *Rot]* transitoires et *repl. par* tousjours 1958]
⁶ corruptibles *nafr 18219]*
⁷ puet estre *nafr 18145]* pour ce qu'il
⁸ *om.* te *Ham. 44]*
⁹ couvient *Ff I. 33]* fault 1958]
¹⁰ desire *Ham. 44]* laisse *nafr 18219]*
¹¹ les choses *Rot]* les choses et 685] la richesse 1623]
¹² *om.* ne *nafr 18219]*
¹³ *om.* se 1166, *Oxf]*
¹⁴ peut 1623]
¹⁵ et convoite *nafr 18219]* c'est *nafr 18145]* le
¹⁶ ne se pevent corrompre et la vie qui ne se puet changier et le *repl. par* jamaiz ne te fauldront et ne te
corrumpront pas et adrece tes pensees aux *Ham. 44]*
¹⁷ *om.* glorieux 685]
¹⁸ qui est *Ff I. 33]* perdurable
perdurable doiz tu convoitier *W. 308, Ham. 46]*
¹⁹ *om.* donc *nafr 18219]*
²⁰ enfances 686] enfans *nafr 18219]* puissances 685]
²¹ *om.* en bien *nafr 4951, nafr 18145]*
²² les 685] rens
²³ t'en tiens *Rot, 1958]*
²⁴ *om.* fors et 1623]
²⁵ *om.* adrece... glorieux *Ham. 44]* glorieux en vertu 685]
²⁶ *om.* tousjours *nafr 18145]*
²⁷ et si *Ham. 44]* ne
²⁸ tousjours 685] legierement
²⁹ *om.* tout *Rot, 1623]*
³⁰ *om.* te 685]
³¹ enclinéz 686, *Gar, Rot, Oxf, 1958]*
³² a *Gar, Ham. 44, nafr 18219]*
³³ tous *Ham. 44]* ceulx
³⁴ *om.* tu 685]
³⁵ as *nafr 18219]* eü
³⁶ *om.* eü *Ham. 44]*

- ³⁷ a 1958] advenir
³⁸ om. ne nafr 4951, 1958]
³⁹ scaras nafr 4951]
⁴⁰ ce qui 686]
⁴¹ om. qui pevent... est Rot] om. car tu ne scés qui est avenir Gar, nafr 18219, nafr 18145, Oxf]
⁴² om. advenir... veuilles 685]
⁴³ telz 685] ton desir Ham. 44]
⁴⁴ om. ne en luxure, ne en long dormir Rot]
⁴⁵ desirs Rot, 1958] autres deliz nafr 18145]
⁴⁶ om. ne en delices charnelz nafr 18219] ne en nul autre desir charnelz Ham. 44]

Chapitre 19 : De la chasteté du roy

¹ om. titre Ham. 44]

Le texte de ce chapitre est omis dans le ms nafr 18219. À la place, il s'agit du texte du chapitre suivant : des esbatemens du roy.

685 et nafr 4951 donnent le numéro xix à ce chapitre.

² roy Oxf]

³ om. la 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958, BL 219]

⁴ de nafr 4951, Rot], 1958]

⁵ a la luxure des femmes rempl. par sur le femmes ou pechier de luxure Ham. 44]

⁶ pourceau nafr 18145, Oxf, BL 219] et de mestes mues Ham. 44]

⁷ ne la Gar] et nulle Rot, 1958] gloire

hélas quelle Ham. 44] quelle vie Ff I. 33] gloire

⁸ et ja ne 686, nafr 4951] et quelle honneur Ham. 44] sera

⁹ sera ce Ham. 44] sera grace 686] sera gloire nafr 4951]

¹⁰ en 686]

¹¹ les vices 686, 685, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219] des

¹² mues nafr 18145] bristes Ff I. 33] et

¹³ om. brutes et Rot, 1958]

¹⁴ la vie... raison rempl. par les bestes mues Ham. 44]

¹⁵ treschier Ff I. 33]

¹⁶ om. car Ham. 44]

¹⁷ om. la Ham. 44, Rot]

¹⁸ luxiere Ff I. 33]

¹⁹ du Rot, 1623]

²⁰ et d'ame 1958]

²¹ de vostre Gar] corrompcion

om. vie Rot]

²² et destruction nafr 18145]

²³ tous 685] vertus

²⁴ soy Gar, Rot]

²⁵ et si Ham. 44] fait

²⁶ en Ham. 44, nafr 18145, Oxf]

²⁷ le maine Ham. 44]

²⁸ maux venielz 685]

Chapitre 20 : Des esbatemens du roy

¹ om. titre nafr 18219]

² privés 686, 685, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219] barons Ham. 44]

³ ses Ham. 44, 1623] feaulx

⁴ ce Ff I. 33]

⁵ delitent nafr 4951]

⁶ face nafr 18219]

⁷ om. et qu'il ait 686, 685]

et qu'il ait rempl. par de Ham. 44] en nafr 18219] par Ff I. 33]

⁸ manieres comme nafr 18219, nafr 18145] manieres et de plusieurs Ff I. 33]

⁹ d'avoir menestriers nafr 18145] menestres Rot] menestrelz Gar, 1166, nafr 4951] menesteries nafr 18219]

instrumens Oxf] vestemens Ff I. 33]

¹⁰ om. de 686, 685, nafr 18145, BL 219]

¹¹ comme joueurs d'orgue 1623] orges BL 219]

- ¹² *om.* de orgues et *Rot*, 1958] qu'il ait 686] de
¹³ *om.* de orgues et de plusieurs *nafr* 18219]
¹⁴ *om.* de menestriers... autres *Ham.* 44]
 plusieurs vestemens *Ff I.* 33] et autres
¹⁵ plusieurs et diverses manieres d' 686] instrumens
 instrumens et de menestriers 686]
¹⁶ de chanter et dancier *Ham.* 44]
¹⁷ et *Rot*, 1958]
¹⁸ humanité *nafr* 4951] humaine nature 1623, *nafr* 18145]
¹⁹ *om.* annuyee *BL* 219] envoyé *Ham.* 44, 1623] terminée *Oxf*]
²⁰ se delite nature *repl. par* elle prent recreation *Ham.* 44]
²¹ et si *Ham.* 44]
²² *om.* le corps *nafr* 18145]
²³ *om.* force et *nafr* 18145]
²⁴ et tu 685]
²⁵ *om.* te 686]
²⁶ *om.* doncques 685]
²⁷ en 686, 685, *nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145]
²⁸ telles *Gar*, *Oxf*]
²⁹ doncques... deliter *repl. par* deliter et esbatre en telz esbatemens *Ham.* 44]
³⁰ si le *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*]
³¹ fay tousjours *nafr* 18145]
³² plus (*biffé*) *Oxf*] mieulx
³³ *om.* princement 686, *Ff I.* 33] privement *Gar*, *Ham.* 44, 1623, *BL* 219]
³⁴ *om.* que tu pourras *nafr* 18219]
add. et tout par mesure *Ham.* 44]
³⁵ telz *Ham.* 44, *Rot*, *nafr* 18145, 1958] ses *Gar*]
³⁶ garde toy *nafr* 18145]
³⁷ vin trop chaulx *Ham.* 44]
³⁸ tu faingz 686] faingz 685, *nafr* 18219, 1623, *Ff I.* 33] souviengne *Gar*, *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
³⁹ es *nafr* 18145] ayes *nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, *BL* 219]
⁴⁰ *om.* pour 685]
⁴¹ et te faingnes que tu as trop chault pour boire *repl. par* te garde de d'en prendre autrement excessivement
Ham. 44]
⁴² *om.* boire *Gar*] esbatre *Rot*]
⁴³ comme il 1623]
⁴⁴ te *Gar*]
⁴⁵ auras *Rot*, 1623, *Ff I.* 33, *BL* 219]
⁴⁶ descouvers 1623, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219] descouvréz *Rot*]
⁴⁷ se cest *Rot*] ceste 1958] telz 686, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145] en tes *Ff I.* 33] les 685] ces
 1623]
⁴⁸ point *Gar*, 1166, *Rot*, *Ff I.* 33, 1958]
⁴⁹ *om.* en 686, *Ham.* 44, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958]
⁵⁰ tousjours prés *nafr* 18145]
⁵¹ emprés *Gar*, *Oxf*] entour 1623]
⁵² *om.* aucuns *Oxf*, *BL* 219]
⁵³ feaulx 1623] aucuns loiaux *Oxf*] *add.* bon *Ff I.* 33]
⁵⁴ *om.* secréz *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
⁵⁵ lesquelx *Ham.* 44]
⁵⁶ rapporte *Rot*] rapporteront *nafr* 18145] raportegent *nafr* 4951]
⁵⁷ tout ce *nafr* 18145]
⁵⁸ et autres *nafr* 18145] subgiéz
⁵⁹ tousjours porte *Ham.* 44] ton *Ff I.* 33] honneur
⁶⁰ *om.* aux saiges hommes *Ham.* 44]
⁶¹ et fay *nafr* 18145] porte *Rot*]
⁶² mainteffois *nafr* 18145]
⁶³ *add.* en ta court *Ham.* 44]
⁶⁴ *om.* l'un après l'autre *Ham.* 44]
⁶⁵ leur *Ham.* 44] donne

⁶⁶ une foiz a l'un, une autre foiz a l'autre *reempl. par* a ung chascun *Ham. 44]* aucunefois a l'un et aucunefois a l'autre *nafr 18145]*
⁶⁷ selon ce *nafr 18145]* qu'ilz
⁶⁸ qu'il 685, *Ff I. 33]*
⁶⁹ seront *nafr 18145]* soient 1958]
⁷⁰ qu'il est digne *Ham. 44]*
⁷¹ *om. garde 686]*
⁷² que *nafr 18219]* *om. garde qu'il nafr 18145]*
⁷³ soit l'un *nafr 18145]* soit mieulx *Ff I. 33]* de
⁷⁴ tes 686, *Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
⁷⁵ *om. chevaliers Ham. 44]*
⁷⁶ ou *nafr 18145]* conseilliers
⁷⁷ ou *Ham. 44, nafr 4951, nafr 18145]* familiers
⁷⁸ cesent *Ff I. 33]* sentent 686, *nafr 18219, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
⁷⁹ et de ta grace *Rot, 1958]*
⁸⁰ apparaitra 686, *Ham. 44, nafr 18145]*
⁸¹ a toute 685] la
⁸² *om. la nafr 18219]*
⁸³ de ta haultesse et *nafr 18219]*
⁸⁴ et honneur *Rot, 1958]*

Chapitre 21 : De la discrecion du roy

¹ dissencion *Gar]*
² *om. titre 1623. Le texte de ce chapitre est accolé au précédent ; les deux chapitres n'en forment qu'un.*
³ largesse *Rot, 1958]* la sagesse *Ff I. 33]*
⁴ et qu'il *Ff I. 33]* ait
⁵ belle *nafr 18145]*
⁶ contenance d'omme *nafr 4951]*
⁷ *om. et belle nafr 18145]*
⁸ *om. especialment 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
⁹ mie 686, 685, *nafr 18219]* point 1623]
¹⁰ *om. car nafr 18219]*
¹¹ pour 686, *Ham. 44]*
¹² *om. li 1958]*
¹³ en 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18145]* est
¹⁴ *om. moins prisié et nafr 4951]*
¹⁵ *om. moins Ham. 44]* honnoré
¹⁶ *om. moins honnoré et Gar]*
¹⁷ samblant 686, 685, *Gar, nafr 18219, nafr 18145]* apparoire *Ham. 44]* finalement 1958] finalement ressembler *Rot]* resambler *Oxf]*
¹⁸ *om. d' Rot]*
¹⁹ trop *nafr 4951]*
²⁰ *add. que on est Ham. 44]*
²¹ *om. le 686]*
²² un homme *nafr 4951]*
²³ a *Rot, 1958]*
²⁴ et 1166, 1958]
²⁵ *om. son Rot]*
²⁶ hostel et *nafr 4951]* conseil
²⁷ s'il avenoit que *nafr 18145]* aucun
²⁸ a fait *nafr 18219]* feist *nafr 18145]*
²⁹ *add. en ta presence Ham. 44]*
³⁰ tu le doiz faire pugnir *Ham. 44]* il doit estre pugny *nafr 18145]*
³¹ *om. ce Rot]*
³² et offensé *Ham. 44]*
³³ ilz prengnent *nafr 18219]*
³⁴ et qu'ilz *Ham. 44]*
³⁵ retraignent *Rot, 1958]*
³⁶ *om. au Ham. 44]*
³⁷ *om. au pugnir nafr 18145]*

- ³⁸ garder 685]
- ³⁹ sa *nafr* 4951]
- ⁴⁰ aura *nafr* 18145]
- ⁴¹ mal fait *Gar, nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot, Ff I. 33*] meschief *nafr* 18145]
- ⁴² et 686]
- ⁴³ *add.* et noble *Rot*]
- ⁴⁴ *add.* au peuple *Ff I. 33*]
- ⁴⁵ *om.* ou ung noble *Ff I. 33, 1958*]
- ⁴⁶ ou ung noble. Et autrement ung du *repl. par* et si ainsi ne le faiz, tu ne seras pas bien du *Rot*] et autrement ung du peuple *repl. par* que ung de menu peuple *Ham. 44*] que un simple de menu peuple *nafr* 18219] ung du peuple *repl. par* il n'est pas bien du peuple 1958]
- ⁴⁷ *om.* aucunefoiz *Ff I. 33*]
- ⁴⁸ *om.* de *nafr* 4951]
- ⁴⁹ rigoureuse 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *Rot, nafr* 18145, 1958]
- ⁵⁰ *om.* de faire riguerusement justice et aucune foiz *Oxf*] aultre foiz *nafr* 18219]
- ⁵¹ non riguerusement 686, *Ff I. 33, Oxf, BL 219*] gracieuse justice 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *nafr* 18145] de faire justice non riguerouse *repl. par* non 1623]
- ⁵² afin qu'il soit fait *repl. par* selon la *nafr* 18219] faite 1623, *nafr* 18145]
- ⁵³ deffense *nafr* 18145]
- ⁵⁴ de 686, 685]
- ⁵⁵ *add.* le temps et les lieux *nafr* 18219]
- ⁵⁶ de 686, 685, 1623]
- ⁵⁷ Machabeos 686, 685] Machabees *Gar, Ham. 44, 1166, nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot, nafr* 18145, *Oxf, 1958*] Malchaces *Ff I. 33*]
- ⁵⁸ le *Ham. 44, 1623, Oxf*]
- ⁵⁹ *om.* roy *nafr* 18145]
- ⁶⁰ qui 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *Ff I. 33, Oxf*] s'il *Rot, 1958*]
- add.* fait raison et justice. Cil *nafr* 18145] ressemble
- ⁶¹ a l'aigle *Ham. 44, Rot, 1958*]
- ⁶² lequel *Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*] qui *Ham. 44*]
- ⁶³ *om.* la 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *nafr* 18145, *Oxf*] sa *Rot, 1958*]
- ⁶⁴ *rép. due au changement de folio Rot*]
- ⁶⁵ tous les 1623]
- ⁶⁶ ce qu'il 1623] veult
- ⁶⁷ cil qui semble *nafr* 18145] sembler *Rot, 1958*]
- ⁶⁸ a un *nafr* 4951, *Rot, nafr* 18145]
- ⁶⁹ qui est *Ham. 44*] subget
- om.* subget 1623]
- ⁷⁰ et pense 686, 685, *nafr* 18219] se
- ⁷¹ cy *Rot*]
- ⁷² a *Rot*]
- ⁷³ ta 686, 685, *Gar, nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
- ⁷⁴ face *nafr* 18145]
- ⁷⁵ *om.* autre 685, *nafr* 18219]
- ⁷⁶ pour 686, 685, *Rot, Ff I. 33*]
- ⁷⁷ guerre 1623] *add.* ou par folie *nafr* 18145]
- ⁷⁸ et 685]
- ⁷⁹ ou 686, *nafr* 4951, *BL 219*] ou pour *Gar, Rot, 1958*] donner
- ⁸⁰ et pour donner *repl. par* ou pour faire *nafr* 18145]
- ⁸¹ tous *Ham. 44*]
- ⁸² ou 686, *nafr* 18145]
- ⁸³ *om.* aux *nafr* 4951]
- ⁸⁴ cil *nafr* 4951]
- ⁸⁵ l'avoit *nafr* 18145]
- ⁸⁶ ou 1623, *Oxf*]
- ⁸⁷ despit de toy *nafr* 18145]
- ⁸⁸ en vitupere *Ff I. 33*]
- ⁸⁹ *om.* royal 686, 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *nafr* 18145]
- ⁹⁰ et *Ham. 44, nafr* 18145, *Ff I. 33*]

⁹¹ pugniz legierement et *Ham. 44*] legierement 686, 685] corrigié

legierement pardonné *nafr 18219*] legierement pugny *nafr 18145*]

⁹² *om. il deveroit 686, 685, Ham. 44, nafr 18219, 1958*] il appartendroit a le faire 1623] mourir

Chapitre 22 : De la reverence du roy

¹ beau *nafr 18145*]

² pour *Ham. 44, Rot, nafr 18145*]

³ manieres de *Ff I. 33*] choses

add. c'estassavoir nafr 4951] premier *nafr 18219*]

⁴ *rép. du Oxf]*

⁵ de *Gar, Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958*]

⁶ doulz et 1623] courtoiz

⁷ pour qu'il porte *Ham. 44*] honneur

om. honneur nafr 18219, 1623]

⁸ la *nafr 18219, 1623*] reverence

⁹ que on 1623]

¹⁰ a fait 685, *nafr 18219*] *om. qu'il fait Ham. 44*]

¹¹ *om. a toy Ham. 44*]

¹² le couraige *nafr 18145*]

¹³ *om. courages de tes Ff I. 33*]

¹⁴ *add. de ton païs par l'amor de leurs cueurs Ff. I. 33*]

¹⁵ le *Ham. 44*] les *Rot, nafr 18145, 1958*]

¹⁶ *revelle Gar*] relieve de *nafr 18145*] laves 1166] vanges de *Rot, 1958*] fay amender 1623]

¹⁷ ton corps *Ff I. 33*]

¹⁸ *om. toutes Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1958*]

¹⁹ injustices *nafr 18145*]

²⁰ soient *nafr 4951*]

²¹ *encontre Ff I. 33*]

²² *om. legierement nafr 4951, Rot, 1958*]

add. est creü 685] et est receü *nafr 18219*] puet

²³ estre 686]

²⁴ *om. tellement 685*] en telle maniere *Ham. 44*]

²⁵ peüsse *Rot*] puisse 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33*] poet *BL 219*]

²⁶ *om. ainsi Ff I. 33*]

²⁷ acheveras *Ff I. 33*]

²⁸ ont *Ham. 44, nafr 18145, 1958*] avoient 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf*] auront *nafr 4951*]

²⁹ pencé *Ham. 44*]

³⁰ contre toy *Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*] *om. de faire Ff I. 33*]

³¹ *om. d'autre part nafr 18145*]

³² largesse *Rot, 1958*]

³³ cause *nafr 4951*]

³⁴ *om. est 686, 685, nafr 18219, Rot*]

³⁵ *om. de sa dignité et de sa reverence et est essaucement nafr 18145*]

³⁶ c'est *Oxf]*

³⁷ chose *nafr 4951*]

³⁸ *om. que nafr 18145*]

³⁹ il est... reverence *empl. par qui retoute (lect. diff.) Rot*] qui retente 1958]

⁴⁰ que reverence plus *empl. par de tant faire 1623*]

⁴¹ honneur *Rot, 1958*]

⁴² fait *Oxf]*

⁴³ es 1623]

⁴⁴ de ses 1623, *Ff I. 33, Oxf, BL 219*] a ses 1166]

⁴⁵ *om. il est... subgiéz 685, Ham. 44, nafr 18219*] *add. plus que honneur nafr 18145*]

⁴⁶ je *Ham. 44*] on 1623] treuve

⁴⁷ est trouvé *nafr 18145*] tiengne *Oxf]*

⁴⁸ *om. et 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]

⁴⁹ certes *Rot*] escriptures

⁵⁰ soy (*biffé*) 1623] son

- ⁵¹ *om. est 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, Oxf, BL 219]*
⁵² *om. est en terre Ff I. 33]*
⁵³ *et quelle 1623]*
⁵⁴ *la grace Ff I. 33]*
⁵⁵ *vient Rot, 1958] vie 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
⁵⁶ *ayde nafr 4951, nafr 18145] de toutes*
⁵⁷ *et 685, Ham. 44, nafr 18219, Ff I. 33]*
⁵⁸ *par ce Ham. 44] par ycelle nafr 18219]*
⁵⁹ *om. pluye 686, Gar, nafr 4951, 1958]*
⁶⁰ *apellee Gar, Ham. 44, Rot, 1958]*
⁶¹ *pour le chemin 686, nafr 4951] vie Ham. 44] la voie nafr 18219]*
⁶² *des 1623]*
⁶³ *la vie 1958]*
⁶⁴ *ediffieurs 1623, Oxf, 1958, BL 219]*
⁶⁵ *add. en tonnerre et nafr 4951]*
⁶⁶ *om. en nafr 18145]*
⁶⁷ *om. la nafr 4951]*
⁶⁸ *om. soit fait tonnoires et chet nafr 4951]*
cheent Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219] cheant Ff I. 33]
⁶⁹ *om. tonnoires et tous les mss]*
⁷⁰ *en fouldres nafr 18145]*
⁷¹ *s'en engrossissent Gar, Rot] s'en grossissent Ff I. 33] s'en grossent Ham. 44, Oxf]*
⁷² *de la mer Rot, 1958]*
⁷³ *om. et s'engrossissent... tempeste 1623] ce tempeste nafr 18145] la tempeste Gar, Rot, 1958]*
⁷⁴ *et asséz d'autres 1623]*
⁷⁵ *moult de divers nafr 18145] maux*
⁷⁶ *om. en viennent 1623]*
⁷⁷ *moult maintes Ff I. 33]*
⁷⁸ *maint biens Ham. 44]*
⁷⁹ *en sont 686, 685, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
⁸⁰ *perilz nafr 18219] pillees nafr 4951] appareillees Oxf] perilliez et pardus Ham. 44]*
⁸¹ *ceulz Ff I. 33]*
⁸² *telles attaintes nafr 18145]*
⁸³ *malvaises nafr 18145]*
⁸⁴ *neantmoins rempl. par toutes fois Oxf]*
⁸⁵ *louant Ham. 44] loueur 1166] add. et beneissent nafr 18145]*
⁸⁶ *leur 1623]*
⁸⁷ *om. leur tous les mss]*
⁸⁸ *considerent Ham. 44]*
⁸⁹ *om. venir Ff I. 33]*
⁹⁰ *om. sa nafr 18145]*
⁹¹ *sa 685, nafr 18219, nafr 18145] misericorde*
⁹² *par ycelle Ham. 44] pluye*
⁹³ *viennent 685, Ham. 44, nafr 18219, Ff I. 33, Oxf] add. les biens et Ff I. 33]*
⁹⁴ *noéz Ff I. 33]*
⁹⁵ *om. en nafr 18219]*
⁹⁶ *om. toutes choses nees et en croissent Ham. 44] nourrissant Ff I. 33]*
⁹⁷ *en biens nafr 18219]*
⁹⁸ *tous biens rempl. par toutes choses nafr 18145] add. de quoy humaine creature vit Ham. 44]*
⁹⁹ *om. qui sont a mengier Ham. 44] a mengier rempl. par pour la nourriture de la creature nafr 18219]*
¹⁰⁰ *venvyantes (lect. diff) nafr 18145]*
¹⁰¹ *rendant 1166] les hommes en rendent remp. par en rent on Ham. 44]*
¹⁰² *monseigneur Ham. 44]*
¹⁰³ *oublieent 685, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
¹⁰⁴ *leurs Oxf]*
¹⁰⁵ *qui leur estoient venus rempl. par et loent le glorieux Dieu qui les a pourveux de si sage roy 1623] Ces mots sont ceux qui achèvent le chapitre. Il est probable que le copiste ait tourné deux folios et copié ce texte avant de se rendre compte de son erreur.*
¹⁰⁶ *om. très 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*

¹⁰⁷ *add.* du roy *nafr 18145]*
¹⁰⁸ pareille chose *nafr 18219]* est
add. comme l'exemple des 685, 1166, 1623, *nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
¹⁰⁹ *om.* hault *nafr 18145, Ff I. 33]*
¹¹⁰ de ses *Ff I. 33]*
¹¹¹ eaues *Ham. 44]* bois *Ff I. 33]*
¹¹² choner (*lect. diff*) *Ff I. 33]*
¹¹³ *add.* croissent les blés et prennent leur beauté laquelle avoit esté desirée. Il euvre 685, *nafr 18219, nafr 18145]*
est ouverte *repl. par* croissent les biens. Ilz euvrent *Ham. 44]* la voie
¹¹⁴ mariniers *Ham. 44, 1623]* mariniers et nautonniers *nafr 18219]* maronniers *Oxf]* des nectoyemens
nafr 18145]
¹¹⁵ moins *Ham. 44]*
¹¹⁶ viennent *Ham. 44]*
¹¹⁷ yceulx vens *nafr 18219]*
¹¹⁸ *add.* comme dit est *Ham. 44]*
¹¹⁹ par eulx *Ham. 44]*
¹²⁰ moult d' *nafr 18145]* d' 685, *Ham. 44, nafr 18219]* empeschemens
¹²¹ par par (2^e *biffé*) *Oxf]*
¹²² *om.* en *Ham. 44, Oxf, BL 219]*
¹²³ de *Ham. 44]* leur 685, 1166] leurs *Ham. 44, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219]* corps
¹²⁴ de dens et de corps *nafr 18219]*
¹²⁵ *om.* et de hors *Ham. 44]*
¹²⁶ hommes *nafr 18145]* et les richesses des gens gettent et perdent *repl. par* les vens sont maintes richesses
perdues et versees *Ham. 44]*
¹²⁷ gettees et perdues *nafr 18145]*
¹²⁸ de hors et les richesses des gens gettent et perdent dedens la mer *repl. par* en plusieurs façons et manières.
Et tant que, souventesfoiz les marchans estant sur mer en gectant leurs biens en mer pour eulx sauver
nafr 18219]
¹²⁹ *om.* plusieurs *nafr 18219, Oxf]* *add.* grans *Oxf]*
¹³⁰ de chair *nafr 18219]*
¹³¹ *om.* de 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18145]*
¹³² *om.* en sont engendrés *Ham. 44]* *om.* en sont 1623] nourriz *nafr 18145]* qui en sont *Oxf]*
¹³³ qui 1623] s'en
¹³⁴ *om.* gens, les (*biffé*) *Ff I. 33]*
¹³⁵ que par *nafr 18219]* la
om. que *nafr 18145]*
¹³⁶ *om.* de 685]
¹³⁷ qu'il *nafr 18145]* leur
¹³⁸ telz *nafr 18145, Oxf]*
¹³⁹ leur oste ceulx maulx *repl. par* telx maulx leur soyent ostés *nafr 18219]*
¹⁴⁰ que les vens *nafr 18219]* qu'il *Ff I. 33, Oxf]*
¹⁴¹ euvres *Ff I. 33]*
¹⁴² *om.* et qu'ilz tiennent l'ordre *nafr 18145]*
¹⁴³ a esté *Ff I. 33]* baillée et *Ham. 44]* établie
¹⁴⁴ sapience *Ham. 44]*
¹⁴⁵ pesa 685, *Ham. 44, 1166, Oxf, BL 219]* pensa 1623]
¹⁴⁶ servir tous les mss]
¹⁴⁷ *om.* et combien que... a ses creatures 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
¹⁴⁸ tout ce *Ham. 44]* se *Ff I. 33]*
¹⁴⁹ et ce fist il *repl. par* car Dieu le fist 686] car Dieu la fist *nafr 4951]* car Dieu fist *Gar, Rot, 1958]*
¹⁵⁰ par *nafr 18219, 1623, Ff I. 33]* en 686]
¹⁵¹ *om.* très *Rot, 1958]*
¹⁵² tresgrant bonne 685, *nafr 18219]* benignité
¹⁵³ *om.* benignité *nafr 4951]*
¹⁵⁴ misericorde *repl. par* grace *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
¹⁵⁵ cest *Ham. 44, Ff I. 33, Oxf]* ce 1623, *nafr 18145]*
¹⁵⁶ pourray 685] se pourroit *nafr 18219]* povons *nafr 18145]* poderas (*biffé*) poras *Oxf]*
¹⁵⁷ veoir *Ham. 44]*

- 158 en temps d'iver *nafr 18219*] ou temps d'yver *Ham. 44*]
 159 en ceste *Ff I. 33*] et d'esté *Ham. 44, nafr 18219*]
 160 esquelx *nafr 18145*]
 161 la sapience *Ham. 44*] largesse *Rot, 1958*]
 162 *om. divine 686, nafr 4951, 1623, 1958*] de Dieu *Ff I. 33*] et bonté *nafr 4951*]
 163 donne et ordonne *686, nafr 4951, Rot, 1958*]
 164 *om. les Rot, 1958*]
 165 les chaulx *Rot, 1958*]
 166 l'entendement *Ff I. 33*]
 167 choses nouvelles *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
 168 *om. et de perilz mortelz nafr 18219*] *om. mortelz 685, Ham. 44, Rot*]
 169 pour *Rot, nafr 18145*]
 170 *om. grant Rot, nafr 18145, 1958*]
 171 les grans rigueurs *Ham. 44*]
 172 *om. grans Ham. 44, nafr 18219, 1623, Ff I. 33*]
 173 les *Ham. 44*]
 174 *om. grans 1623*]
 175 d'un roy en son royaume *Ham. 44*]
 176 comme *1958*]
 177 il convient *Ham. 44, nafr 18219, 1623*] *om. convient Rot*]
 178 *om. convient que 1958*]
 179 *om. convient que le roy nafr 4951*]
 180 fait moult *Rot*]
 181 *om. et de maulx nafr 18219*] *add. et de perilz souffrir Ham. 44*]
 182 *add. pour neccessité qui le contraint, lesquelz desplaisent a ses subgetz 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
 183 volonté *Ham. 44*]
 184 voit et congnoist *repl. par congnoist et apperçoit Ham. 44*]
 185 pour *nafr 18145*]
 186 sagesse *686, 685, nafr 18219, nafr 18145*] grace
 187 *om. grace nafr 18219, nafr 18145*]
 188 *om. du roy nafr 18219*]
 189 il *Ff I. 33*]
 190 il soit *Oxf*]
 191 empaix *Rot*] bonne paix *1623, Oxf*]
 192 les *nafr 18219*]
 193 *om. glorieux nafr 18145*] tresglorieux *Oxf*]
 194 les pourveut *1958*]
 195 de sagesse de roy *nafr 4951*]

Chapitre 23 : Comment le roy doit soubvenir a ses subgés

- ¹ de la misericorde du roy *686, Gar*] de la misericorde du roy et comment il doit aider ses subgiz *nafr 4951*] comment il doit souvenir au roy de ses subgietz *Rot, nafr 18145, 1958*] de la charité que le roy doit avoir des povres gens *1623*]
² dy *nafr 18145*]
³ *om. très Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*]
⁴ dois *nafr 18145, Oxf*] veuilles *1623*] enquieres *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958*]
⁵ *om. souvent 1623*]
⁶ nécessité et povreté de tes *685, Ham. 44, nafr 18219*] subgés
⁷ necessité de tes povres *repl. par povreté de tes nafr 18145*]
⁸ *om. que 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623*]
⁹ pour *Rot*]
¹⁰ pour la doubte *1958*] par ton humilité *Ham. 44*] par ta debonnaireté *nafr 18145*]
¹¹ tu leur *nafr 4951, 1623*] il te *Rot, 1958*] te *BL 219*]
¹² survieigne *nafr 18145*]
¹³ de *Rot, 1958*]
¹⁴ souviengnes a tes povres subgés *repl. par aides 1623*] *om. tes povres subgés nafr 4951*]
¹⁵ tu souviengnes a tes povres subgés en leur neccessité *repl. par tu les sequeures Ham. 44*] leur vueilles estre amis et aidant en joelle *Ff I. 33*] leurs neccessitéz *1623, nafr 18145, Oxf*]

¹⁶ *om. uns nafr 18219]*
¹⁷ *sugiet nafr 18145]*
¹⁸ *tu dois eslire uns homme qui soit preudoms rempl. par soyez prudons Ham. 44]*
¹⁹ *om. qui Ham. 44]*
²⁰ *add. et ung homme de telle condicion ordonne au gouvernement de tes subgiéz Ham. 44]*
²¹ *sache parler Ham. 44] la*
²² *la langue rempl. par faire legre (lect. diff.) Ff I. 33] le langage 686]*
²³ *sache la langue de rempl. par face cognoistre nafr 18219]*
²⁴ *ses Rot]*
²⁵ *la langue du païs Ham. 44]*
²⁶ *auquel tu commettes rempl. par et de ceulz lui bailler Ff I. 33] il commecte Rot] tu commettras Oxf]*
²⁷ *om. auquel... subgés Ham. 44, nafr 4951] d'iceulx Rot, 1623, 1958]*
²⁸ *amoureusement nafr 18145] piteusement et en amour rempl. par charitablement et paisiblement Ham. 44]*
²⁹ *les 1958]*
³⁰ *et se ainsi le faiz, tu feras rempl. par ainsi feras Ham. 44]*
³¹ *a 1623]*
³² *grace 1166]*
³³ *en Ff I. 33]*
³⁴ *et sera la garde de ton royaume et la leesce rempl. par et auras la grace Ham. 44]*

Chapitre 24 : De la garnison du roy

¹ *comment le roy doit soubvenir a ses subgetz 686] des paines nafr 4951 (c'est le titre du chapitre suivant. Le copiste a noté sur une même ligne au chapitre précédent deux titres, ce qui entraîne un décalage)]*
² *treschier 1623, Ff I. 33]*
³ *om. prie et Rot, nafr 18145, 1958]*
⁴ *om. tousjours Rot, 1958]*
⁵ *om. tousjours grant Ham. 44]*
⁶ *provisions Rot, 1958]*
⁷ *bleus Rot]*
⁸ *vins Ham. 44]*
⁹ *et aussi 1623]*
¹⁰ *om. et de toutes vitailles nafr 18145]*
¹¹ *tant que Rot]*
¹² *tout ton Ham. 44]*
¹³ *om. tousjours Ham. 44, Rot, 1958]*
¹⁴ *grant habondance Ham. 44] habondaument 1623]*
¹⁵ *om. afin que quant il avendra Rot]*
¹⁶ *est advenu 686] autrefois est venu nafr 4951]*
¹⁷ *om. le nafr 4951]*
¹⁸ *temps passé 686] de*
¹⁹ *tant que Rot]*
²⁰ *saulver Rot, 1958] secouryr Oxf]*
²¹ *tant Rot]*
²² *souvenir par ta grant prudence rempl. par par ta bonne et sage pourveance securir Ham. 44] preudommie 1623, Oxf]*
²³ *om. a Rot, 1958]*
²⁴ *om. que tu puisses... a tes subgés nafr 18145] povres Oxf] subgés*
^{add.} *car en temps de famine, tu dois secourir a tes subgés 685, Ham. 44, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219]*
²⁵ *avoir Oxf]*
²⁶ *les publier nafr 18219] peuplier nafr 4951] dois publier 1958] om. ouvrir tes greniers et Rot]*
²⁷ *tout ton Rot, 1958]*
²⁸ *om. par Rot, 1958]*
²⁹ *dois ouvrir tes greniers et publier par ton royaume et par tes citéz les grains rempl. par distribuer et departir par toutes citéz, villes et chateaulx les bonnes et sages provisions Ham. 44]*
les grains rempl. par et departir les blés nafr 18219]
³⁰ *om. les Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
³¹ *om. les autres vitailles 1623]*
³² *auras nafr 4951]*
³³ *et gardéz rempl. par par bonne ordonnance nafr 18219] om. et gardéz Gar] as assembléz et gardéz rempl. par auras faictes Ham. 44]*

³⁴ ce 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219*] te *Rot*] sera
³⁵ *adviz 1623*]
³⁶ *cautelle et largesse Rot*] *grant largesse 1958*]
³⁷ *de Ff I. 33*]
³⁸ *grant cautelle et grant sagesse a la garde rempl. par tresgrant prudence pour le gouvernement Ham. 44*]
³⁹ *le nafr 18145*]
⁴⁰ *om. au sauvement Ham. 44*]
⁴¹ *adonc Ham. 44*]
⁴² *touz tes Rot*] *les nafr 18145*]
⁴³ *seront 1166, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958, BL 219*]
⁴⁴ *tresgrant Ff I. 33*]
⁴⁵ *tous 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] a *tous nafr 18145*] et *feront tous nafr 4951*] *tes commandemens*
⁴⁶ *feront de grant courage tes commandemens rempl. par seront tresentendis et encouragiéz de faire et acomplir tes commandemens Ham. 44*]
⁴⁷ *et sera Rot*]
⁴⁸ *tresgrant Ham. 44*]
⁴⁹ *s'esbaïront 686, nafr 4951*] *se esmaieront Gar, Rot, 1958*] *tous s'esjouÿront rempl. par ton peuple s'en esjouÿra moult Ham. 44*]
⁵⁰ *se traveilleront 686*] *traveilleront 1166*] *se esmerveillera moult Ham. 44*]
⁵¹ *largesse Rot*] *om. de ta grant sagesse Ham. 44*]
⁵² *et congnoistront Ham. 44*] *et la congnoistront Rot*] *et le recongnoisteront 1958*]
⁵³ *om. tous Rot, 1958*] *tous rempl. par tes subgiéz que tu seras homme de bon gouvernement et Ham. 44*] *que*
⁵⁴ *ce que Ff I. 33*]
⁵⁵ *tu regardes Ham. 44, Rot, 1623, 1958*]
⁵⁶ *de long 1166, Ff I. 33, Oxf, BL 219*]
⁵⁷ *om. en 686, Oxf*] *a nafr 18145*]
⁵⁸ *om. tes nafr 18219*]
⁵⁹ *recepiteront Ff I. 33*]
⁶⁰ *pour 1623, Oxf, BL 219*]
⁶¹ *pour Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958*]
⁶² *priseront moult Rot, 1958*]
⁶³ *om. moult Rot, 1958*]
⁶⁴ *comme saint et par ce, priseront et loueront moult ta vaillance et rempl. par pour ce, estre homme de Dieu de la en avant Ham. 44*]
⁶⁵ *gardera Ham. 44*] *doubtera 686, 1166, 1623*] *doubtera moult nafr 18145*]
⁶⁶ *a Ff I. 33*]

Chapitre 25 : Des paines

¹ *de la congnoissance d'icelles Gar*] *de la congnoissance d'icelles paines nafr 4951*] *des paines establies 1623*] *des paines du roy Oxf*] *des paines et paour que le roy doit avoir de la vengeance de Dieu Ham. 44*]
² *treschier Gar, 1958*]
³ *te admonneste 1166, nafr 18219, Rot, Oxf, 1958*] *add. souvent 686, 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*]
⁴ *om. et admonneste 1166, Rot, Oxf, 1958*]
⁵ *le 1623*]
⁶ *desir nafr 18219*]
⁷ *doubtable 685, Ham. 44, nafr 18219*]
⁸ *tu regardes 686, 685*] *tu garderas nafr 4951*]
⁹ *a Gar*]
¹⁰ *mieux nafr 4951*]
¹¹ *om. au plus que tu pourras Rot, 1958*]
¹² *esprendre 1623*] *reprendre Ff I. 33*]
¹³ *om. le nafr 4951*]
¹⁴ *le secret nafr 18145*] *le secret des secréz Oxf*] *des*
¹⁵ *om. secréz des nafr 4951*]
¹⁶ *om. cuers des Rot, Oxf, 1958*] *cuers et Ff I. 33*] *des hommes*
¹⁷ *cuers humains Ham. 44*]
¹⁸ *or ne pren pas donc Ham. 44*] *perdre nafr 4951*] *l'office*
¹⁹ *de ce qui Rot*]

- ²⁰ *om. ne 686, 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
²¹ *om. fors 686, 685, Ham. 44, nafr 18219] fors que nafr 18145*
²² *om. fors a Dieu car il n'appartient 1623]*
²³ *om. pas nafr 18145] point 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
²⁴ *om. a toy Ham. 44]*
²⁵ *de acquerir nafr 4951]*
²⁶ *om. car il n'appartient... secréz de Dieu Rot, 1958]*
²⁷ *quand tu 686]*
²⁸ *om. tresnoble Rot, 1958]*
²⁹ *om. car le tresnoble docteur 1166]*
³⁰ *om. que Ham. 44, nafr 18219]*
³¹ *semblant Rot, 1958]*
³² *a Dieu 686, 685, nafr 18219, nafr 18145] a Dieu de figure Ham. 44]*
³³ *la roial Oxf] majesté*
³⁴ *divine Ham. 44]*
³⁵ *en sanc Oxf]*
³⁶ *om. sire Ff I. 33]*
³⁷ *semblant Rot, 1958]*
³⁸ *luy 686]*
³⁹ *et pourtant Ham. 44] sachiez*
⁴⁰ *quiconques 1623]*
⁴¹ *grant cause nafr 18219]*
⁴² *la vengeance 1623]*
⁴³ *puissances nafr 18145]*
⁴⁴ *om. et dist nafr 4951, nafr 18145] disant Ham. 44]*
⁴⁵ *om. laisse Rot] laisse aller nafr 18145]*
⁴⁶ *en 685, nafr 18219, Rot]*
⁴⁷ *appartient 1623]*
⁴⁸ *om. du ciel... la vengeance Oxf]*
⁴⁹ *bien luy Ham. 44] le nafr 18219] sauray*
⁵⁰ *om. bien Ham. 44]*
⁵¹ *om. du ciel nafr 4951]*
⁵² *presentement Ff I. 33] ne cessent nafr 4951]*
⁵³ *add. de crier nafr 4951]*
⁵⁴ *a 1623] Dieu*
⁵⁵ *aura nafr 18145]*
⁵⁶ *qui est mort Rot, 1958] d'icelluy qui a esté occis rempl. par du juste nafr 18219]*
⁵⁷ *a tant 1623] que*
⁵⁸ *droit 1623]*
⁵⁹ *en ait Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*
⁶⁰ *prins Ham. 44]*
⁶¹ *om. la Ham. 44, nafr 18219, Rot]*

Chapire 26 : De la congoissance d'icelles paines

- ¹ *encore de la congoissance d'icelles Gar] encores d'icelles paines nafr 4951]*
² *treschier Ff I. 33]*
³ *paines avecques Gar, Rot, 1958] la*
⁴ *om. sachiez que 686]*
⁵ *veü Ham. 44, Rot] ouÿ Ff I. 33]*
⁶ *aprandre Rot]*
⁷ *moult de Gar, Rot, 1958] temps*
⁸ *om. sachiez... maulx nafr 4951]*
⁹ *forment 1623] en memoire*
om. souvent 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]
¹⁰ *predecesseurs Ham. 44] parebs nafr 4951, 1623] des portes Rot, 1958] des poetes Ars]*
¹¹ *comme nafr 4951, nafr 18145]*
¹² *veü user Ff I. 33]*
¹³ *en Ham. 44] pour Rot]*
¹⁴ *savoir 1623]*
¹⁵ *om. maintes Ff I. 33]*

¹⁶ belles 686, *nafr 4951, Rot, 1958*] mains bons *Ham. 44, 1623, nafr 18145, Oxf*] mains beaulx *Gar*]
¹⁷ et d'autre part *nafr 18145*]
¹⁸ *om. passés 1623*]
¹⁹ *om. te nafr 18219*] a toy *1958*]
²⁰ mains bons *1623*] enseignemens
²¹ pour le *Ham. 44*] ou *Rot, 1623, 1958*]
²² *add. chier filz nafr 18145*]
²³ *om. grever ne Ham. 44*]
²⁴ que *Ff. I. 33*] que de *nafr 4951, nafr 18145*] toy
²⁵ souvent *Rot, 1958*]
²⁶ *om. homme Rot, 1958*]
²⁷ tantost *Ham. 44, 1623*]
²⁸ puet estre mout tost *Rot, 1958*] en
²⁹ haulte *Rot*]
³⁰ *om. et en grant Ham. 44*]
³¹ de soy 686, *nafr 4951, Oxf*]
³² te pourroit endommagier *Ham. 44*] dommager *Gar, nafr 18219, Rot, Ff I. 33*] pour dommager *nafr 18145*]
t'endommagier *1958*] vengier *Oxf*]

Chapitre 27 : De la foy garder

¹ treschier *Oxf*]
² ne rompes pas *nafr 18219*]
³ ses *nafr 4951*]
⁴ les promesses 686]
⁵ *om. donnee et les aliances et promesses que tu auras Rot, 1958*]
⁶ se *Ham. 44*]
⁷ aux 686, *nafr 18219, nafr 18145*]
⁸ *om. putains et BL 219*]
⁹ putains et a gens sans foy *rempl. par gens de nulle value et sans foy Ham. 44*]
¹⁰ *om. tu Rot*]
¹¹ as 686, *Gar, Rot, 1958*]
¹² *om. garde donc la foy que tu auras promise nafr 4951*]
¹³ te *Ham. 44*]
¹⁴ tu en vendras a *Ham. 44, nafr 4951*] venoit 686]
¹⁵ *om. fin 1623*]
¹⁶ *om. il 1623, Ff I. 33*]
¹⁷ te *nafr 4951*] venoit
om. en 686, 685, nafr 18145]
¹⁸ avenoit 686, 685] vient *Rot*] vouloit *nafr 18145*]
¹⁹ aucun bien *Ham. 44*] *om. bien Gar*]
²⁰ par *1623*]
²¹ sa *nafr 18145*]
²² *om. touttefois nafr 18219, Rot, 1958*]
²³ n'en *nafr 4951*]
²⁴ fut 685] est *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
²⁵ *om. mais seroit mauvaie 685*] mais seroit mauvaie *rempl. par et l'exemple fut mauvaie 685*] quant
l'exemple est mauvaie *nafr 18219*] et l'exemple est mauvaie *nafr 18145*] tresmauvaie *Rot, 1958*]
²⁶ car ung *Ham. 44*] telz
²⁷ gens sont *nafr 18145*]
²⁸ doit estre *Ham. 44, nafr 18219*]
²⁹ au 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, 1958, BL 219*]
³⁰ *add. saiges Ff I. 33*]
³¹ *om. saches Ff I. 33*]
³² pour foy garder *Rot*]
³³ *om. des hommes nafr 18219, 1623, Ff I. 33, BL 219*]
³⁴ ce sont 685]
³⁵ garnies *Ham. 44*] heritees *nafr 18145*] habitables *Ff I. 33*]
³⁶ de bonnes 685, *nafr 18219*] de belles *Ham. 44, nafr 18145*] communes
³⁷ bonne *Rot*]

- ³⁸ *add.* des roys 686, 685, *Gar*, 1166, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958, *BL* 219] du roy *nafr* 18145, *Ff I.* 33] des hommes soustenuie *Ham.* 44]
- ³⁹ pareillement 1623] par
- ⁴⁰ garder *Ham.* 44, *Rot*]
- ⁴¹ sont les chastiaux gardéz et *rempl. par* et maintz chasteaulx ferméz tenus *Ham.* 44]
- ⁴² et est... seignourissent *rempl. par* et par ycelle seigneurie des roys seigneurissant par tout le monde *nafr* 18219] seignourissans 686, 685] et les roys seignourissent *rempl. par* en leur seignorie seignouriant *Rot*, 1958]
- ⁴³ ne tiens *BL* 219] ta
- ⁴⁴ *add.* chier filz *nafr* 18145]
- ⁴⁵ cy *nafr* 18145] te
- ⁴⁶ rendra *Gar*, 1623, *Oxf*]
- ⁴⁷ a l'enfant 685, *nafr* 18219]
- ⁴⁸ ou 685, *Ham.* 44, 1166, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *BL* 219]
- ⁴⁹ mues *Ham.* 44, *nafr* 18145]
- ⁵⁰ la *nafr* 18145]
- ⁵¹ et si garde bien *Rot*, 1958] *om.* garde *Ham.* 44]
- ⁵² *om.* tes *Rot*] ton 1958] les *Ham.* 44]
- ⁵³ *add.* promesses *Ham.* 44]
- ⁵⁴ *om.* les *Ham.* 44] tes *nafr* 4951, 1623, 1958]
- ⁵⁵ a toy 1958]
- ⁵⁶ *om.* aucune foiz *nafr* 4951] aucunement 1623]
- ⁵⁷ combien qu'elles te soient aucunefoiz griefs et dommageuses *rempl. par* combien que aucune foiz te soit grevé chose et dommageuse *Ham.* 44] endommageuses *nafr* 18219] dommables 1623, *Ff I.* 33]
- ⁵⁸ *om.* bien *Oxf*]
- ⁵⁹ *om.* dont 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219]
- ⁶⁰ *om.* ta *nafr* 4951, *Rot*, 1958] la *Ham.* 44]
- ⁶¹ *om.* partie 686, 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *Ff I.* 33]
- ⁶² *om.* est tous les mss]
- ⁶³ *om.* la 685, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145] ta 686, *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- ⁶⁴ *add.* tousjours 685, 1166, *nafr* 18219, 1623, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
- ⁶⁵ te gardent *nafr* 18219]
- ⁶⁶ tes œuvres 685] toutes tes œuvres *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Oxf*, 1958, *BL* 219] les œuvres que tu faiz 1623]
- qui gardent et scevent toutes les œuvres *rempl. par* qui a toutes heures sont avec toy *Ham.* 44]
- ⁶⁷ tout ce que 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219] tout quant que *nafr* 4951, *nafr* 18145] tant que *Rot*, 1958] tu
- ⁶⁸ *om.* as *Ham.* 44]
- ⁶⁹ ce qui *Ff I.* 33]
- ⁷⁰ *om.* tant seulement 1958]
- ⁷¹ *om.* te 686] est *Ff I.* 33] deveroit
- ⁷² retirer *nafr* 4951]
- ⁷³ *om.* de *Ff I.* 33]
- ⁷⁴ choses *nafr* 4951]
- ⁷⁵ mauvaises et *nafr* 18145] deshonestes
- ⁷⁶ *om.* qui *Gar*, *Rot*, 1958]
- ⁷⁷ contraignent *Ham.* 44, *Ff I.* 33] ne contraing *Rot*] ne te contraing 1958]
- ⁷⁸ *om.* tant *nafr* 18145] si *Ham.* 44]
- ⁷⁹ *om.* qui te contraint a jurer tant souvent *nafr* 18219]
- seulement (*biffé*) souvent *Rot*]
- ⁸⁰ nullement *nafr* 18145]
- ⁸¹ *om.* trop 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- ⁸² te *Gar*] le te 1958]
- ⁸³ contraint *Gar*]
- ⁸⁴ *add.* par especial entre aultre peuple *nafr* 18219]
- ⁸⁵ *add.* nulles fois 686, *nafr* 18145] nulle chose *Ff I.* 33] point 1623] ne faire serment *nafr* 18219]
- ⁸⁶ fors 686]
- ⁸⁷ *add.* et que la chose moult le requiert *nafr* 18219]
- ⁸⁸ *om.* me *Rot*]
- ⁸⁹ *om.* la cause de *Rot*, *nafr* 18145, 1958]

⁹⁰ dinstincion *Ff I. 33]*
⁹¹ *om. du royaume Oxf]*
⁹² de Nubie *Gar, Rot, nafr 18145, 1958]* de Libie *nafr 4951]*
⁹³ *om. des 1623]*
⁹⁴ le *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33]*
⁹⁵ *add. qui pour lors regnoit nafr 18219]*
⁹⁶ *add. faux et desloyaux nafr 18219]*
⁹⁷ *om. en 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
⁹⁸ *ses 686]*
⁹⁹ *et 686, 685, Gar, 1166, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958]* et les *Ham. 44]* des *1623]* en *BL 219]*
¹⁰⁰ *cytoiens prouchains Gar, 1958]*
¹⁰¹ *om. es citéz prochaines a luy nafr 18219]*
¹⁰² *rompit nafr 18145]*
¹⁰³ *les treves nafr 18145]*
¹⁰⁴ *qu'il avoit faictes rempl. par qui leur faisoit de jour en jour nafr 18219]*
¹⁰⁵ *il Gar]*
¹⁰⁶ *add. se luy sembloit nafr 18219]*
¹⁰⁷ *aux Rot, 1958]*
¹⁰⁸ *de son Rot]*
¹⁰⁹ *om. et aussi les gens d'icelluy royaume 686]*
¹¹⁰ *feaulx 686, 685]* mauvais *Gar]*
¹¹¹ *services nafr 18145]*
¹¹² *aussi les gens d'icelluy royaume faisoient moult de faulx seremens pour rempl. par ainsi son peuple luy vouldt ressembler et prendre les coustumes que le roy leur monstroit par quoy vouldrent prendre et nafr 18219]*
¹¹³ *decevoir Ham. 44]* *decevoir et destruire nafr 18145]*
¹¹⁴ *om. prochains nafr 18219, 1623]*
¹¹⁵ *add. et l'eüssent fait de fait se n'eüst esté la doctrine du souverain seigneur qui fist et ordonna tout le contraire et tant que le sort ceult sur ceulx qui l'avoient deservy nafr 18219]*
¹¹⁶ *droiture Ham. 44, 1166, 1623, Ff I. 33]* l'ire et la doctrine *nafr 4951]*
¹¹⁷ *tresjuste nafr 18145]*
¹¹⁸ *mais la doctrine du souverain et du juste juge rempl. par le juste juge Rot, 1958]* *om. du juste nafr 4951]*
¹¹⁹ *pouvoir Ham. 44]* *povoit 1958]* peut *686, 685, Gar, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf]*
¹²⁰ *om. mais la doctrine du souverain et du juste juge ne les peüst plus souffrir nafr 18219]* *soustenir ne souffrir Rot, 1958]*
¹²¹ *om. très Oxf]*
¹²² *le bon 686, nafr 4951, nafr 18145]* gouvernement
¹²³ *enseignement nafr 18219]* d'iceluy *nafr 18145]*
¹²⁴ *enseignemens moult especiaux Ff I. 33]* *especiaux moraulx nafr 18145]* *mortelz 1623]* *add. et especiaux Gar, 1166, Rot, 1623, Oxf]* *add. et esperituaux 1958]*
¹²⁵ *pou proffitables Ham. 44]*
¹²⁶ *om. et moult proffitables Rot]*
¹²⁷ *te appartiennent Ham. 44, Rot]*
¹²⁸ *aux gouverneurs nafr 4951]*
¹²⁹ *toy et de 685]* ton
¹³⁰ *om. propre nafr 18145]*
¹³¹ *de toy Gar, Rot]*
¹³² *n'est il 686, Ham. 44, 1623]*
¹³³ *te 686, 685, Gar, Ham. 44, Rot, nafr 18145, 1958]*
¹³⁴ *om. ung Ham. 44]*
¹³⁵ *mais encore... en ung certain lieu rempl. par mais tu les auras en un aultre chapitre nafr 4951]*
¹³⁶ *livre cy après nafr 4951]* present livre *1958]*
¹³⁷ *par Ham. 44, nafr 4951]*
¹³⁸ *add. de ton royaume nafr 18145]*
¹³⁹ *mais encore... pour la garde desquieulz rempl. par par lesquelx nafr 18219]*
¹⁴⁰ *om. prospérité et Ham. 44]*
¹⁴¹ *treschier nafr 18219]*
¹⁴² *il 686]*
¹⁴³ *om. ne que nafr 18219]*
¹⁴⁴ *aux 1166, nafr 18219, 1623, Oxf]*

- ¹⁴⁵ de foible condicion 686, 685, *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*] completion *Ham. 44, nafr 4951, nafr 18145*
¹⁴⁶ fay tant *Oxf]*
¹⁴⁷ loyauté *repl. par bonté nafr 18145*
¹⁴⁸ conscience *1958]*
¹⁴⁹ soient *Rot, 1958]*
¹⁵⁰ congneüe *1623]* semee *Ff I. 33]*
¹⁵¹ magnifié *BL 219]*
¹⁵² *om. ce nafr 4951]* se *Ham. 44, nafr 18219]*
¹⁵³ tout ton *686]*

Chapitre 28 : Des estudes

- ¹ *om. titre 1623 (pas de place laissée)]*
² Alixandre, chier filz *Ham. 44]* fay
³ escoliers *Ham. 44, 1623, Oxf]*
⁴ *add. fay que tu ayes aussi nafr 18145]*
⁵ ilz (*biffé*) tous *1623]* tout *nafr 18219]*
⁶ a *Ham. 44]* leurs
⁷ *om. les 686, nafr 4951, Rot]*
⁸ *om. les nafr 18219, Rot]*
⁹ *om. les Oxf]* leur *nafr 4951]*
¹⁰ *om. tu nafr 18219]*
¹¹ aider a *Rot, Ff I. 33, 1958]*
¹² soustenir *Ff I. 33]*
¹³ aux *Ham. 44]*
¹⁴ le gouvernement *Rot, Ff I. 33]*
¹⁵ aux *686]* *om. governemens des 1958]*
¹⁶ aux *Ham. 44]*
¹⁷ donne *1166]*
¹⁸ a aucun *Rot, 1958]* aucune *Gar, 1166]*
¹⁹ pouvres *nafr 18145]*
²⁰ *ms 1623 incomplet de la fin du folio 56v au début du folio 57r. Le texte recommence par des anges et laquelle t'est recommandée de Dieu, à la fin du chapitre suivant.*
²¹ *add. voulentiers nafr 18219]*
²² *om. et a ceulx qui bien estudiant Ham. 44]*
²³ aux *1166, nafr 18219, Rot, Ff I. 33, 1958]*
²⁴ escolles *1166, nafr 18145]*
²⁵ par ce faire *nafr 18219]*
²⁶ *om. aux lais Ff I. 33]*
²⁷ *om. de Rot]*
²⁸ et de exaulcier *Ff I. 33]*
²⁹ *om. reçoÿ Ff I. 33]*
³⁰ *om. honneure ceulx qui sont Ham. 44, Ff I. 33]*
³¹ tu essauceras *Ff I. 33]* esmouveras *Ham. 44]* leur donneras esmouvement *nafr 18145]*
³² *om. les 1166, nafr 18219]*
³³ *om. et les esmouveras Ham. 44]* mouveras *nafr 4951]*
³⁴ de *nafr 18145]*
³⁵ *om. a Ham. 44, nafr 18145]*
³⁶ *om. beaulx Ham. 44]*
³⁷ toy et tes œuvres *repl. par toutes les bonnes euvres et beaulx faiz que tu feras Ham. 44]*
³⁸ *om. par eulx Ff I. 33]*
³⁹ *add. et c'est la maniere qui fait louer la grant saigesse qui fait a recommander. Ainsi est l'empire, honneure le royaume, enlumine la court royale essaulee et les fais du roy publiéz par tout le monde. Quelle est la chose qui plus essaulça le royaume par dessus tous royaumes et qui leurs fais publia perpetuellement par tout le monde ? Ce fut la grant diligence et noblesse des estudians, des saiges et des clers, lesquels aymerent science sur toutes choses terres et euvres et ja furent en grace plusieurs pucelles qui par grant estude aprindrent et sceürent le cours de l'an et des choses avenir et la solennité des moys et la cause pourquoy les jours et les moys sont plus grans et plus petis a une heure que a autre et la revolucion des planettes, le sercle du siecle, le cours et le signe des estoilles et le jugement des choses avenir et plusieurs autres choses qui s'appartiennent au firmament nafr 18145]*

Chapitre 29 : De la garde du roy

- ¹ amy *Gar]*
² *add. ne en ses fais nafr 18219]*
³ leurs *Gar]*
⁴ leurs *Gar]*
⁵ ne ne 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951]*
⁶ ta compaignes *Ff I. 33]*
⁷ pas *Ff I. 33]*
⁸ s'il avenoit *nafr 18219]*
⁹ ayes *nafr 4951, Ff I. 33]*
¹⁰ *om. la 686, Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*
¹¹ d'une 686, *Gar, Ham. 44, 1166, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
¹² d'elles *nafr 4951]*
¹³ *om. tu nafr 18219]*
¹⁴ en telle *nafr 4951]*
¹⁵ tu puisses *nafr 4951, BL 219]*
¹⁶ *om. te Ham. 44, nafr 18145]*
¹⁷ seroit *Rot]*
¹⁸ la *nafr 18219]*
¹⁹ te tient *Ff I. 33]* *add. en sa main 1166]*
²⁰ liens *nafr 18219]*
²¹ il est *nafr 18219]* elle est *nafr 18145]*
²² ainsi comme 685, *nafr 18219]*
²³ *om. I 686, Rot]*
²⁴ puel *nafr 18219]* joyel *Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
²⁵ *add. en garde et nafr 18145, 1958]*
²⁶ depest 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
²⁷ entre *Ham. 44, nafr 18219]*
²⁸ *om. en garde en la main nafr 18145]* les mains *nafr 18219]*
²⁹ du *Ff I. 33]*
³⁰ *add. pour en faire ce que bon luy samblera nafr 18219]*
³¹ a *nafr 18145]*
³² sa *Ff I. 33]*
³³ *om. chier filz 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Ff I. 33]*
³⁴ d'avoir *nafr 18145]* telles
³⁵ pour *Rot]* pour ung 1958] venin
³⁶ noer *Ff I. 33]*
³⁷ *om. car ce n'est pas chose nouvelle que l'en face par venin morir les hommes 685, Ham. 44, nafr 18219]*
³⁸ et se *nafr 18145]*
³⁹ *om. bien 685, nafr 18219, nafr 18145]*
⁴⁰ *add. princes et autres seigneurs en Ham. 44]* et aultres grans seigneurs 685, *Ham. 44, nafr 18219]*
⁴¹ en ont *Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1958]*
⁴² leurs jours 685, *Ham. 44, nafr 18219]*
⁴³ ont esté *Rot]*
⁴⁴ *add. et choses semblables nafr 18219]*
⁴⁵ et d'autre part *nafr 18145]*
⁴⁶ treschier *Oxf]*
⁴⁷ *om. point nafr 18145]*
⁴⁸ medecin et *nafr 18219]* phisicien
⁴⁹ de legier il *Ham. 44]* puet
om. phisicien nafr 18219] il *Ff I. 33]*
⁵⁰ diligemmens 686, *Gar]* diligier *Rot]*
⁵¹ oseroit 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* ouseront *nafr 18219]* te feroit 1958] te puet
bien nuyre et pourroit *nafr 18145]* faire
te feroit *Rot]*
⁵² *om. bien 686, 685, Gar, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁵³ tresgrant *Ham. 44]*
⁵⁴ *om. et pour ce 685, Ham. 44, nafr 18145]* et par ce *Ff I. 33]* par quoy *nafr 18219]*
⁵⁵ *om. se Ff I. 33]* ce *nafr 4951]*

- ⁵⁶ *om.* phisiciens *nafr* 18219]
⁵⁷ es en estat que tu vueilles *Ff I. 33]*
⁵⁸ une *Gar]* aucune *Ham. 44]*
⁵⁹ se ne 1958]
⁶⁰ pas 685, *Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958]*
⁶¹ *om.* se *Ff I. 33]* jusques *Ham. 44]* se
⁶² par le *nafr* 18145, *Ff I. 33]*
⁶³ tous les diz *Rot]* phisiciens
⁶⁴ *om.* et qu'ilz soient telz *Oxf]*
⁶⁵ soient tieulx *Rot]*
⁶⁶ *om.* qu'ilz *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Ff I. 33, Oxf]*
⁶⁷ telz qu'ilz saichent et qu'ilz congnoissent *rempl. par* congnoissans de *Ham. 44]*
⁶⁸ et matiere *Ham. 44]* de la nature *nafr* 18145]
⁶⁹ utiles 686, 685, *nafr* 18219]
⁷⁰ mises necessairement *Ff I. 33]*
⁷¹ a 685]
⁷² ladite *Rot]* medecine
⁷³ *om.* ung 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *Rot, nafr* 18145, *Ff I. 33]*
⁷⁴ päix *Rot]*
⁷⁵ la medecine *Rot, 1958]*
⁷⁶ requiert *nafr* 18145]
⁷⁷ *add.* bien *nafr* 18145]
⁷⁸ *om.* filz *Ham. 44]*
⁷⁹ en la partie 685, *nafr* 18219] et *Ff I. 33]*
⁸⁰ Judee *nafr* 18145]
⁸¹ plusieurs *nafr* 18145]
⁸² *om.* de 686, *Ham. 44, nafr* 18145]
⁸³ grans dons et de presens te furent faiz et presentéz *rempl. par* gens te faisoient beaux presens *Rot, 1958]*
⁸⁴ presentee et envoiee 686] presentee *Ham. 44]*
⁸⁵ *om.* très 686, *Gar, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL* 219] moult belle *nafr* 4951]
⁸⁶ en son enfance *nafr* 18145]
⁸⁷ *om.* et 685, *Ham. 44, nafr* 18219, *Rot, nafr* 18145]
⁸⁸ par quoy *Ham. 44]*
⁸⁹ est *Rot]*
⁹⁰ a *Rot, 1958]*
⁹¹ de serpens *nafr* 18145]
⁹² *om.* lors *nafr* 18145]
⁹³ sagement *rempl. par* bien 685, *nafr* 18219] bien sagement *Ham. 44, 1958]* bien subtilement advisee et
⁹⁴ *nafr* 18145] regardee
⁹⁵ gouvernee 1166]
⁹⁶ pour *Ff I. 33]*
⁹⁷ *om.* sens et *nafr* 18145]
⁹⁸ science *nafr* 18219] *add.* et science 685, *Ham. 44, Rot]*
⁹⁹ sens *Ff I. 33]* vergongne
¹⁰⁰ *om.* et sans honneur *Rot, nafr* 18145] honte 685, *Gar, nafr* 18219]
¹⁰¹ congnois *Ff I. 33]*
¹⁰² atouchement *Ham. 44]*
¹⁰³ que *Oxf]*
¹⁰⁴ *om.* depuis 685]
¹⁰⁵ voiz *Ff I. 33]*
¹⁰⁶ l'experience 686, *nafr* 4951, *Rot]* le prœve *BL* 219]
¹⁰⁷ *om.* je congneüz... du premier *nafr* 18219]
¹⁰⁸ que d'un seul *nafr* 18219] atouchement
¹⁰⁹ *om.* a elle tous les *mss]*
¹¹⁰ la dite pucelle 686, 685, *Gar, 1166, nafr* 4951, *nafr* 18145, *Ff I. 33, Oxf, BL* 219]
¹¹¹ eüsses esté *Rot, 1958]*
¹¹² que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort *rempl. par* que tu lui eüsses fait, elle te eüst mis a
mort *Ham.44]*
¹¹² *om.* nul 686, *Ham. 44]* aucun *nafr* 18219, *Rot, 1958]*

¹¹³ regarde 686, *Gar*, 1166, *Oxf*, 1958] regarde donc *nafr* 4951]
¹¹⁴ ton ame *Ham*. 44]
¹¹⁵ qui *nafr* 18219]
¹¹⁶ *om.* te 686, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*]
¹¹⁷ *om.* donnee et *nafr* 18219]
¹¹⁸ octroyee 1958]
¹¹⁹ *om.* de la compagnie 1623]
¹²⁰ *om.* te *Ham*. 44, *Rot*, *Ff I.* 33, 1958]
¹²¹ recommandee 686, 685, *Gar*, *Ham*. 44, 166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *BL* 219]
¹²² pour ce *nafr* 18219] affin *nafr* 18145] que
¹²³ le *Oxf*]
¹²⁴ foulles *Ham*. 44] decepvez *nafr* 4951] saoules *Rot*] souilles (*grattage et corr. d'une encre différente*) 1958]
 touches *nafr* 18145] l'entouches *BL* 219]
¹²⁵ deshonestes 685, *nafr* 18219] deshonnoures *Ham*. 44, *nafr* 18145]
¹²⁶ et *nafr* 18219]
¹²⁷ fay *Ham*. 44, *nafr* 18219] qu'elle
¹²⁸ sains 1166]

Chapitre 30 : De la difference d'astronomie

¹ de la diference du roy *Ff I.* 33]
² tresnoble roy et *nafr* 18145] chier
³ que 685, *Ham*. 44, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, 1958] s'il
⁴ ce *nafr* 4951, *nafr* 18145]
⁵ *om.* tu *Ff I.* 33]
⁶ *om.* ne siees 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, 1958, *BL* 219]
⁷ fay *nafr* 18145] faiz *Ff I.* 33]
⁸ autre *nafr* 18145] nulle aultre 685, *Ham*. 44, *nafr* 18219] chose
add. sans raison 686]
⁹ *om.* se *Ff I.* 33]
¹⁰ *om.* saige qui tous les *mss*]
¹¹ *om.* saiche et *Ham*. 44]
¹² saichent et congnoissent 1623]
¹³ les sciences *nafr* 18219]
¹⁴ *add.* en vain *nafr* 18145]
¹⁵ toutes *nafr* 18145, *Oxf*]
¹⁶ toutes choses raisonnablement 686, 685, *Gar*, *Ham*. 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *Ff I.* 33, 1958, *BL* 219]
¹⁷ *om.* certaine *nafr* 18145] sa certaine 1166, 1623, *Oxf*, *BL* 219]
¹⁸ pour *nafr* 18219]
¹⁹ volut *Rot*, 1958] puet *nafr* 18145]
²⁰ conquerir *Ham*. 44] acquerir 1958]
²¹ savoir *Ham*. 44, *nafr* 18145]
²² *om.* docteur *Rot*, 1958] *add.* appellé *Ff I.* 33]
²³ *om.* les *Gar*, *nafr* 4951]
²⁴ recomposees 686] compasees 1623]
²⁵ des 686, *Ham*. 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, 1958]
²⁶ elemens *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
²⁷ quatre humeurs *nafr* 18145]
²⁸ et humeurs contraires *reempl. par* humaines *Ff I.* 33]
²⁹ ont *Gar*, 1623] sont *nafr* 18219]
³⁰ recongnoissance 686] les congnoissances *nafr* 18219] *add.* et science 685, *Ham*. 44]
³¹ des choses *Rot*, 1958] *add.* qui sont faictes et composees *nafr* 4951]
³² d'autre part, je *nafr* 18145] te
³³ treschier 686, 685, *Ham*. 44]
³⁴ t'arrestes 1623]
³⁵ *om.* point 685, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
³⁶ *om.* foy 1623]
³⁷ au *nafr* 18219] es *Rot*, 1958]
³⁸ *om.* aux dis *Ham*. 44] parolles *nafr* 18145]
³⁹ en aucuns *Ham*. 44]

- ⁴⁰ lesquelx *Rot, 1958]*
⁴¹ *om. très nafr 4951]* trop fort 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴² se *Ff I. 33]*
⁴³ advenir *nafr 4951]* *om. et que nul n'y puet venir 686]*
⁴⁴ *add. filz 1166]*
⁴⁵ s'il *Ff I. 33]* ilz *Ham. 44]*
⁴⁶ ceuz ne scevent que ilz dient *repl. par ceulx qui le dient ont petit entendement nafr 18219]*
⁴⁷ *add. a apprendre 1623]*
⁴⁸ *om. luy sont BL 219]*
⁴⁹ il y en a des autres *1623]*
⁵⁰ *om. qui ne sont gaires plus saiges nafr 18219]*
⁵¹ *add. et sans fin Ff I. 33]*
⁵² *om. car en verité... savoir les choses avenir 686, Gar, nafr 4951, Rot]*
⁵³ très folz *1623]*
⁵⁴ qu'ilz ne *Oxf]*
⁵⁵ *om. il le fait bon savoir 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
⁵⁶ et *nafr 18219]*
⁵⁷ la 685, *Ham. 44, nafr 18145]* les 1623, *Oxf]*
⁵⁸ la 685, *nafr 18219, nafr 18145]*
⁵⁹ pourroies *1623]*
⁶⁰ poursuivras *nafr 18145]*
⁶¹ passeras *nafr 18145]* endurer *Ff I. 33]*
⁶² sauras *nafr 18145]*
⁶³ *om. car, dés lors que tu scéz la chose 1623, Oxf]*
⁶⁴ *om. a Oxf]*
⁶⁵ *om. plus legierement et nafr 18219, nafr 18145]*
⁶⁶ *add. benignement 1623]*
⁶⁷ et passer ; ainsi, par une chose ou par autre, escheveras la chose. Car, dés lors que tu scéz la chose qui te est a avenir, tu la reçoifs plus legierement et plus atrempeement et plus saigement *repl. par* et aussi puet estre que a l'aide de Dieu, tu le escheveras ou par une maniere ou par autre. Et se tu ne le puez eschever, touteffoiz tu le recevras patiamment *Ham. 44]* *add. et plus s'en passe nafr 18145]*
⁶⁸ blecier *nafr 18145]*
⁶⁹ dont *1623]*
⁷⁰ *om. et vees cy l' nafr 18219]* vecy *1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
⁷¹ et maintenant t'en diray ung cler *Ham. 44]* exemple
⁷² *om. bien nafr 18145]*
⁷³ l'yver *nafr 18219, nafr 18145]*
⁷⁴ doit venir *nafr 18145]*
⁷⁵ tresfort *Ham. 44, nafr 18145]* et qu'il est froit *1623]*
⁷⁶ *add. comme d'une grosse robe d'yver et choses semblables nafr 18219]*
⁷⁷ *om. grans froidures d'yver Ham. 44]* quant viennent les grans froidures d'yver *repl. par* vient qu'il fait grant froit *nafr 18219]*
⁷⁸ *om. d'icelles Ham. 44, nafr 18145]* icelle froidure *nafr 18219]*
⁷⁹ *om. est nafr 18219]*
⁸⁰ est de ceste *nafr 18145, Ff I. 33]*
⁸¹ par *nafr 18219, nafr 18145]*
⁸² confuteres (*lect. diff.*) *Ff I. 33]*
⁸³ chaleurs *nafr 18219, nafr 18145]*
⁸⁴ *om. les grans chaulx d'esté et plus legierement Oxf]*
⁸⁵ et confitures, mains te griefvent les grans chaulx d'esté et plus legierement les passes *repl. par* et prendre lieux froiz, tu en passes plus legierement les grans chaleurs *Ham. 44]* griefvent les grans chaulx d'esté et plus legierement les passes *repl. par* grieve le passer *1623]*
⁸⁶ sés *Ff I. 33]*
⁸⁷ peut (*biffé*) doit *Oxf]*
⁸⁸ dois garnir *Ham. 44, 1623, Ff I. 33, Oxf]*
⁸⁹ par quoy *nafr 18219]*
⁹⁰ tu peuz plus legierement passer *1623]* tu puisses passer *Ff I. 33, Oxf]*
⁹¹ *om. je te di... peril de la famine 686, Gar, nafr 4951, Rot]*

- ⁹² aussi est il *Gar, nafr 4951, Rot*] noble
⁹³ *om. car en verité... Il est doncques noble chose de savoir les choses avenir 1958]*
⁹⁴ saches *Ham. 44]*
⁹⁵ les choses *1166]*
⁹⁶ *om. a Ff I. 33]*
⁹⁷ doyve avenir *nafr 18145]*
⁹⁸ *om. et se tu scéz aucune foiz chose a avenir et Oxf]*
⁹⁹ *om. tu Rot]*
¹⁰⁰ ne *Ham. 44, Oxf, BL 219]* *om. n'y Gar, Rot, 1958]*
¹⁰¹ saches *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
peuz *Rot, 1958]* mettre
¹⁰² trouver *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Oxf, BL 219]* pourveoir ne trouver *nafr 18145]*
¹⁰³ *om. bonnes personnes 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
¹⁰⁴ pourrés *686, 685, Ham. 44, nafr 18219]* pues *Rot]*
¹⁰⁵ *add. et si devotement Ham. 44]*
¹⁰⁶ *om. qui 686]*
¹⁰⁷ *add. autrement 686]* retournera la chose *rempl. par* retrouvera *Ff I. 33]*
¹⁰⁸ en ordonnera *686, 685, 1166, nafr 18219, nafr 18145]* *add. la chose Ff I. 33]*
¹⁰⁹ ainsi l'a ordonné, qu'il retournera la chose et ordonnera autrement *rempl. par* fera cesser tout *Ham. 44]*
¹¹⁰ pas *nafr 18219]*
¹¹¹ *om. tellement 685]*
¹¹² prestiné *1623]*
¹¹³ *om. les Ham. 44]*
¹¹⁴ *om. a avenir Gar, nafr 4951, Rot]*
¹¹⁵ ne les *Ff I. 33]*
¹¹⁶ peüt *nafr 4951, Rot, 1958]*
¹¹⁷ *om. ordonner Rot, 1958]*
¹¹⁸ *om. très 1623, nafr 18145]*
¹¹⁹ prient tant pour nous *Rot]* prient tant pour *1958]* notre
requerir *nafr 18145]*
¹²⁰ le *nafr 18145]*
¹²¹ par sacrefier *686, 1166]* *add. par oraisons nafr 4951]*
¹²² *om. par nafr 4951]*
¹²³ prieres *nafr 18145]*
¹²⁴ et demandent *Rot, 1958]*
¹²⁵ trespuissant *nafr 18145]*
¹²⁶ *om. sachiez... retournera et nafr 18219]*
¹²⁷ renorquera *686, Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]* requerra *1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33]*
¹²⁸ qu'ilz *686]*
¹²⁹ doubtent *1623, nafr 18145]* redoubteroient *1958]*
¹³⁰ *om. sachiez... doubtoient tant 685, Ham. 44]*
¹³¹ or *685, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Oxf]* retourmons
retenons *nafr 4951]*
¹³² *om. chier filz 1166]* treschier filz *Oxf]*
¹³³ a mon *1623]* au *Ff I. 33]*
¹³⁴ *om. premier 686, 685, nafr 18219, nafr 18145]*
¹³⁵ *om. en 686]*
¹³⁶ escolliers *nafr 18145]*
¹³⁷ *add. du temps Gar, Ham. 44]*
¹³⁸ alongnement *1623, Ff I. 33]*
¹³⁹ *om. de leur eslongement et Rot]*
¹⁴⁰ conseil (*biffé*) soleil *Ff I. 33]*
¹⁴¹ si est *Gar, nafr 4951]*
¹⁴² partie *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Oxf, 1958]* la seconde partie *nafr 18145]*
¹⁴³ de la *nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145]*
¹⁴⁴ magesté *nafr 18145]* maistrise *1958]*
¹⁴⁵ choses *1166]*
¹⁴⁶ sur *Rot]*
¹⁴⁷ *om. de la lune 686, nafr 4951]*

¹⁴⁸ partie *Gar, nafr 4951, Rot, 1623, 1958*] seconde partie *nafr 18145*
¹⁴⁹ astrologie *nafr 18145*
¹⁵⁰ est *1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot*
¹⁵¹ om. c' 686, 685, *nafr 18219, nafr 4951, 1623*
¹⁵² partie *nafr 18219, 1623, nafr 18145, 1958*] *add.* d'astronomie 686, 685, *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*
¹⁵³ om. la plus digne part et est *Ham. 44*] om. est 686, *Gar, nafr 4951, 1958*] c'est *nafr 18219*] si elle est *1623*
¹⁵⁴ la science *nafr 18219*] sciences *nafr 4951*
¹⁵⁵ de troys *nafr 18145*] choses
¹⁵⁶ des tous les mss]
¹⁵⁷ choses (*biffé*) signes *1958*
¹⁵⁸ saichez donc *nafr 18145*
¹⁵⁹ qu'il y en a *Rot, 1958*
¹⁶⁰ mil vingt et quatre *Ham. 44*] deux mil vingt et ix *nafr 4951*] om. mil *nafr 18145*
¹⁶¹ fiches 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33*] *add.* ou ciel *nafr 18219*
¹⁶² formees *Rot, 1958*
¹⁶³ nous en *nafr 18145*] parlerons
¹⁶⁴ om. plus aplain 686] om. aplain *Ff I. 33*] *add.* en ce livre 686, 685, *Ham. 44, nafr 18145*
¹⁶⁵ om. desquelles nous parlerons plus aplain cy après *nafr 18219*] om. cy après *nafr 18145*] *add.* car saiches que
je vueil bailler ma doctrine avecques aucuns secréz qui te suffiront pour garder ta santé sans avoir mestier de
phisicien ; car la garde de la santé est plus precieuse et meilleure que nulle medicine. Et ce sera ma doctrine
avecques les secréz dessusdiz moult necessaire et prouffitable au bon gouvernement de ce monde et de l'autre
nafr 18219]

Chapitre 31 : De la garde de la santé

¹ om. la *Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*] sa *1623*
² om. titre *nafr 4951*] de la garde et santé *nafr 18219*
³ *add.* chier filz *nafr 18145*
⁴ om. la *Ham. 44, 1623*
⁵ om. voie 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*
⁶ om. ou 685]
⁷ querir *1623, Oxf*
⁸ la richesse puissance 685] des riches *Ff I. 33*
⁹ comme *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*] *add.* doncques *nafr 18145*
¹⁰ ce n'est pas *nafr 4951*
¹¹ *add.* et egaulté 685, *Ham. 44, nafr 18219*
¹² om. n'est *Ham. 44*
¹³ om. et sachiez qu'il n'est nulle equalité des choses conjointes 686, 685, *nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*] om. des choses conjointes *Ff I. 33*
¹⁴ se ce *1623*] se *Gar, 1166, nafr 4951, Rot, Oxf, 1958*
¹⁵ et *nafr 18219*
¹⁶ memoire *1166*
¹⁷ om. atrempance des humeurs. Et toutefoiz, le glorieux Dieu a ordonné le monde et donné pluseurs remedes
Rot
¹⁸ de 686, 685]
¹⁹ om. Et toutefoiz, le glorieux Dieu a ordonné le monde et donné pluseurs remedes a la trempance des humeurs
nafr. 18145
²⁰ la revelle *nafr 18219*] revelle *Oxf*
²¹ aux *nafr 18219*
²² *add.* hommes et 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*
²³ om. autres *nafr 18219*
²⁴ om. hommes 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958*
²⁵ il esleüt *Rot, 1958*
²⁶ om les *Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219*
²⁷ a enluminéz 686, *1166*] enlumina *Rot, 1958*] enluminéz *nafr 18219, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219*
²⁸ du sain esprit *Rot, Ff I. 33, 1958*
²⁹ om. la *nafr 4951*
³⁰ sapience *Rot, 1958*
³¹ om. leur *Oxf*
³² om. dons *Ff I. 33*
³³ a *Oxf*]

³⁴ *om. la nafr 18219] sa 1958]*
³⁵ *ses 1166, nafr 4951, Ff I. 33] des nafr 18145]*
³⁶ *signes et nafr 4951] choses*
add. qui s'y après s'ensuivent Rot, 1958]
³⁷ *prophetes 1623, BL 219]*
³⁸ *om. s'ensuivent Rot] s'ensuivent Ff I. 33] om. qui s'ensuivent 1958]*
³⁹ *mirent 1958]*
⁴⁰ *le 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴¹ *la congnoissance nafr 18219] om. en eurent leur commencement nafr 18219] commandement Ff I. 33]*
⁴² *Judee 1623, Oxf]*
⁴³ *om. li Latin nafr 18145]*
⁴⁴ *Peresse Ff I. 33]*
⁴⁵ *add. ceulx de Thaimes Rot]*
⁴⁶ *telz Ham. 44]*
⁴⁷ *prophetes nafr 18145]*
⁴⁸ *om. des justes et Ham. 44, nafr 18145]*
⁴⁹ *add. et des justes nafr 18145] prophetes*
⁵⁰ *leurs Rot]*
⁵¹ *escriptures 686]*
⁵² *commandement Ff I. 33]*
⁵³ *c'estassavoir 686] des sciences*
⁵⁴ *a Rot, 1958]*
⁵⁵ *escriptures 686]*
⁵⁶ *on ne treuve Ham. 44, 1623]*
⁵⁷ *om. nulle Ham. 44, 1623]*
⁵⁸ *om. feüst nafr 18145] qui soit 1623] que l'on doive Ham. 44]*
⁵⁹ *reprouver nafr 18145]*
⁶⁰ *om. ne fole Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145]*
⁶¹ *des Ham. 44, nafr 18145]*
⁶² *om. homs nafr 18145] add. Tu scéz bien, chier filz, que qui est la cause de la destruction de sa personne de legier pourroit estre de la destruction d'autruy ; car nous lisons ce que nous aymons et querons ce que nous devons avoir. Touttefois tu dois savoir que, entre tous les philosophes, le glorieux Dieu plus enlumine les Grecs pour acquerir les sciences et pour congnoistre la science des choses naturelles. Et de ce, je te feray foy en autre lieu de ce livre. Et selon iceulx philosophes, nous procederons en ce livre o l'aide de Dieu nafr 18145]*

Chapitre 32 : Du gouvernement des maladies

¹ *om. titre nafr 4951] maladies du roy Ham. 44]*
² *om. chier filz, sachiez que Rot, 1958]*
³ *om. sages nafr 18219] sachans des sachans 1623]*
⁴ *om. les Ham. 44]*
⁵ *prophetes Oxf]*
⁶ *en Rot, 1958] om. de Oxf]*
⁷ *om. tousjours 685]*
⁸ *fort Ham. 44] soustenues*
⁹ *ou Rot]*
¹⁰ *om. par Ham. 44, nafr 18219]*
¹¹ *ou nafr 4951]*
¹² *om. et se ly homs n'est soustenuz par boire et par mengier 686, 685, Gar, nafr 4951, Rot, 1958] om. par boire et par mengier Ham. 44]*
¹³ *sa 685, Ham. 44, 1623, nafr 18145, BL 219]*
¹⁴ *om. et se ly homs n'est soustenuz par boire et par mengier, il convient que la substance faille et soit corrompue nafr 18219]*
¹⁵ *si tousjours Rot, 1958] il*
¹⁶ *l'omme 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
¹⁷ *trop 1623]*
¹⁸ *om. il Rot, 1958]*
¹⁹ *se affoibliroit 685, nafr 18219, nafr 18145] auroit Ham. 44]*
²⁰ *seroit 1958]*
²¹ *add. foiblece et Ham. 44] griefve nafr 18145]*
²² *add. tousjours nafr 18145]*

- ²² *om.* pluseurs *nafr* 18145]
²³ *add.* grans *Rot*]
²⁴ maulx *nafr* 18219]
²⁵ mengue et boit tous les *mss*]
²⁶ *om.* et attrempeement *Rot*]
²⁷ trouvera tous les *mss*]
²⁸ *om.* vie *nafr* 18145]
²⁹ aide de corps, force de vie *Ff I. 33*]
³⁰ *om.* ses 686] ces *nafr* 18219]
³¹ prophetes *Oxf*]
³² *om.* tous d'un accort *Ff I. 33*]
³³ *om.* trop *nafr* 18219]
³⁴ par *Ham. 44*] *om.* et la bonne maniere de vivre, soit en *Ham. 44*]
³⁵ ou 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, BL 219*] *om.* trop boire, soit 1958]
³⁶ *add.* mengier ou trop *nafr* 18219]
³⁷ mengier *Ham. 44*]
³⁸ par travailler *Ham. 44*]
³⁹ ou 1623, *Oxf, BL 219*]
⁴⁰ *om.* soit en trop aler 686, *Ham. 44*]
⁴¹ *om.* trop 1623, *Oxf*], *BL 219*]
⁴² *add.* ou par trop seignier ou par *Ham. 44*]
⁴³ ou 1623, *Oxf*]
⁴⁴ *om.* soit en *Ham. 44*]
⁴⁵ trop pou 685]
⁴⁶ en 685, *Ham. 44, nafr 18219, 1623*]
⁴⁷ *om.* en *nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, BL 219*]
⁴⁸ trop pou 685, *Gar*]
⁴⁹ *om.* pou, soit en *Rot, 1958*]
⁵⁰ *om.* faire *nafr 18219*]
⁵¹ *om.* ou en pou, soit en trop faire saignier ou en pou *Ham. 44*] *om.* soit en trop faire saignier ou en pou *nafr 18145*]
⁵² *add.* estre 685, *nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33*]
⁵³ *om.* très *nafr 18219, 1623, Ff I. 33*] trop *nafr 4951, nafr 18145*]
⁵⁴ de laquelle *Ham. 44*] lesquelles 1623]
⁵⁵ *om.* desquelles maladies *nafr 18145*]
⁵⁶ je te *Oxf*]
⁵⁷ traicteray 685, *Gar, nafr 18219, nafr 18145*] t'en conteray *Ham. 44*] trouve *Rot*]
⁵⁸ grant briefté 1623] brief *Ham. 44, nafr 18219*]
⁵⁹ *om.* en *nafr 18219*]
⁶⁰ donneray 686, 685, *nafr 18219, nafr 18145*] *om.* et t'en diray *Ham. 44*]
⁶¹ les remedes 685, 1623]
⁶² et le remede d'icelle *rempl. par* pour y remedier *Ham. 44*]
⁶³ tout d'ung *Ff I. 33*] par ung *nafr 18145*]
⁶⁴ *om.* que 1166]
⁶⁵ si *Ff I. 33*] se
⁶⁶ et 685, *nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958*]
⁶⁷ *om.* de *nafr 18219*]
⁶⁸ gardent *Ham. 44, nafr 18219*]
⁶⁹ *om.* et des autres choses dessus dictes en gardant attrempance 1623]
⁷⁰ *om.* son 686, *nafr 18219*]
⁷¹ n'ay treuvé *nafr 18145*]
⁷² homme 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
⁷³ soient 686]
⁷⁴ *om.* qui ne *Ham. 44*]
⁷⁵ *om.* et qui ne die 1623] dient *Ham. 44, Rot*]
⁷⁶ soit *Gar, nafr 18145*] sont *nafr 4951, Rot*]
⁷⁷ soit 686, *Gar, nafr 4951, nafr 18145*] *add.* delices de *Oxf*]
⁷⁸ soit 686, *Gar, nafr 4951, nafr 18145, 1958*] ou 1623, *Oxf, BL 219*]
⁷⁹ humeurs *Gar*]

- ⁸⁰ soit 686, *Gar, nafr 4951, nafr 18145, 1958*] ou *Ham. 44, 1623, Oxf*]
⁸¹ *om. autres 686, Gar, nafr 4951, 1623, Oxf, 1958, BL 219*]
⁸² *om. de viandes, soient en richesses, soient en honneurs, soient en autres delices Rot] deliz 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219*]
⁸³ qu'ilz ne soient 1623] ne sont que 685] ne sont point *Ham. 44*] sont *nafr 18219*] et ne soit *nafr 18145*] pour
⁸⁴ *om. pour nafr 18145*]
⁸⁵ *om. pour plus nafr 18219] om. plus 1958*]
⁸⁶ *om. que Ff I. 33*]
⁸⁷ ung homme *Gar, nafr 4951*]
⁸⁸ *om. et puis que l'omme desire a durer et vivre longuement 686, Rot, 1958] add. et qu'il ne face contre sa propre volenté (souligné. Le copiste s'est trompé de ligne) Oxf*]
⁸⁹ *om. faire 685, nafr 4951*]
⁹⁰ pour *Rot, 1958*]
⁹¹ vivra *nafr 18145*]
⁹² a durer et vivre longuement *rempl. par pour avoir la santé Ham. 44*]
⁹³ *om. ne nafr 18145*]
⁹⁴ *om. propre Ff I. 33*]
⁹⁵ *add. face ne ne Ham. 44] mette*
⁹⁶ face *nafr 18145*]
⁹⁷ *om. point 685, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf*]
⁹⁸ *om. chier filz nafr 18219*]
⁹⁹ dire que *nafr 18219] om. de 1623] a 685*]
¹⁰⁰ d'un philozophe *Ham. 44*]
¹⁰¹ *om. qui nafr 18219*]
¹⁰² tenoit *nafr 4951] garderoit Rot*]
¹⁰³ *om. dyectte Gar*]
¹⁰⁴ *om. et vivre 686*]
¹⁰⁵ *add. Et un sien disciple lui dist : « Chier maistre, se tu vouloies bien mengier, tu ne seroies pas si foible de corps comme tu es ». Et Ypocras lui respondit : « Chier filz, je veuil mengier affin que je vive et et non pas vivre affin que je mengue ». L'en doit boire et maingier que pour durer et vivre plus longuement 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
¹⁰⁶ *add. plus longuement 686*]
¹⁰⁷ *om. pour boire et nafr 4951*]
¹⁰⁸ *om. pour Ham. 44, nafr 18219*]
¹⁰⁹ *add. Et saiches que j'ay veü plusieurs hommes que quant ilz vivoient attempeement en boire et en menger et retiroient leur appetit et ne croient pas leur gorge mais vivoient par diettes attempees ; ilz furent sains de leurs corps. Et faisoient mieulx leurs besoignes et vivoient plus longuement et tousjours mengeoient de bon appetit et estoient plus legiers. Ainsi le sont ceulx d'Arrabie qui vont par les desers et font les grans et longs voyages nafr 18145*]
add. Et c'est une grant exemple comme nous nous devons tenir de trop boire et de trop menger 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]
¹¹⁰ beau *Gar, nafr 4951*]
¹¹¹ *om. chier filz nafr 18145*]
¹¹² c'est *nafr 4951, Rot, 1958*] il est *Ff I. 33*] esse 1623]
¹¹³ *add. aucuneffois nafr 18145*]
¹¹⁴ de *Ham. 44*] du *nafr 18219*] ou *nafr 4951*] corps
om. qui sont en ton corps nafr 18145]

Chapitre 33 : En quantes manieres l'en puet garder sa santé

- ¹ *om. sa 686, nafr 18145, Ff I. 33*]
² *om. titre nafr 4951*]
³ *om. tu 686*]
⁴ *om. retenir et Gar, nafr 4951, 1958*]
⁵ *om. retenir et avoir Rot*]
⁶ memoriser 686]
⁷ ung 686, *nafr 4951] om. ce Rot, 1623, 1958*]
⁸ *om. vray 685, nafr 18219*]
⁹ entendement *Rot, 1958] add. que je te donray 1623*]
¹⁰ sachans *Oxf*]
¹¹ la garde de la santé *nafr 18145*]

- ¹² a 685]
¹³ trois *Ff I. 33*]
¹⁴ *om. est 685, nafr 18219, nafr 18145, Oxf*]
¹⁵ *add. et mangue Ff I. 33*]
¹⁶ de 686, 685, 1166, *nafr 18219, nafr 18145*]
¹⁷ de 686, 685, *nafr 18219, nafr 18145*] des *Ham. 44*] buvraiges
¹⁸ desquelz 685, *Ham. 44, 1623*] desquelles *nafr 18145*] donc *nafr 18219*]
¹⁹ le second *Rot, 1958*] *add. chose Ff I. 33*]
²⁰ est *nafr 18145, Ff I. 33*] qu'il
²¹ *add. aucuneffois nafr 18145*]
²² de 686, 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18145, Ff I. 33, 1958*]
²³ corruptions *Ham. 44, 1623, nafr 18145*] corrupemens *BL 219*] corumpement qu'il sent *nafr 18219*]
²⁴ le 686, 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219*]
²⁵ *add. le corps 686*] *add. et font estre en maladie Ham. 44*]
²⁶ le corps de l'omme *Ham. 44, nafr 18219*] *om. des hommes Ff I. 33*]
²⁷ *om. soustenus Gar, 1166, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219*] *om. sont soustenus 685*] sont nourriz *Rot, 1958*]
est nourry *Ham. 44*] se empire *nafr 18219*]
²⁸ de 685, *Ham. 44, 1623, nafr 18145, BL 219*]
²⁹ *om. des nafr 18219*] de 685, *nafr 4951, 1623, nafr 18145, BL 219*]
³⁰ lesquelles *nafr 18219*] qu'elles *nafr 4951*]
³¹ si nourrissent *Rot, 1958*] se diminuent *nafr 18145*]
³² le *Rot*] en *BL 219*]
³³ et des buvrages, lesquelz se amendrissent ou corps *reempl. par* qu'il prent. C'estassavoir de boire et de menger, lesquelles viandes sont converties en char et en sang *Ham. 44*]
³⁴ par *Ham. 44*]
³⁵ *om. la 1958*]
³⁶ en *Ham. 44*] *om. la nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958*]
³⁷ *om. et nourrist nafr 18219*]
³⁸ et qui *nafr 18219*]
³⁹ *om. et paist 686, Ff I. 33*] palist *nafr 18145*]
⁴⁰ *om. icelle nafr 4951*]

Chapitre 34 : Des diverses viandes

- ¹ de 685]
² *om. titre nafr 4951*] les signes pour cognoistre l'estomac *Gar*]
³ *om. et profitables 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
⁴ *om. que ce Ham. 44*]
⁵ *om. nourry et 1623, nafr 18145*]
⁶ et qu'il sera 686] digéré
⁷ il sera *Ham. 44*]
⁸ grant chaleur 685]
⁹ *om. grant et 1958*]
¹⁰ de grosse 685, 1623]
¹¹ humeur 1623]
¹² par *Ham. 44, nafr 18219*]
¹³ *om. grant Gar*]
¹⁴ *om. pour la grant chaleur 685*]
¹⁵ graise *Ham. 44*] maigre 1623]
¹⁶ fait *Ff I. 33*] *add. et nourry de Ham. 44*] viandes
¹⁷ humidités 685] *add. et subtiles 1623*]
¹⁸ elles lui *Ham. 44*]
¹⁹ seront *Rot, 1958*]
²⁰ contraires *Ham. 44*]
²¹ cel 1166]
²² *add. chier filz nafr 18145*] en 685]
²³ s'est *Rot*]
²⁴ grant doctrine et grant sagesse *reempl. par grant sens Ham. 44*] sens *Oxf*]
²⁵ quant *Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
²⁶ tout homme *Ham. 44*]
²⁷ a un homme de user 1623]

- ²⁸ des *Ham. 44]*
²⁹ *om. qui sont bonnes et Ham. 44]*
³⁰ appartenans 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* pertinens *Rot, 1958]* appetans *nafr 18145]*
³¹ quant *Ham. 44, 1623, BL 219]* l'omme
³² *om. est Ham. 44]*
³³ si chaude *Rot, 1958]*
³⁴ *om. qu'il Ham. 44]*
³⁵ il doit user 685, *nafr 18219, nafr 18145]*
³⁶ *add. bonnes et grosses viandes et nafr 18145]*
³⁷ *om. viandes nafr 18145]*
³⁸ *add. ainsi est de la nature humide et seiche 685, nafr 18219, nafr 18145]* ainsi est de l'omme de humide et seiche nature *Ham. 44]*
³⁹ est 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623]*
⁴⁰ *add. grant nafr 4951]*
⁴¹ griefve *nafr 18219, Rot, Ff I. 33, 1958]*
⁴² est animee 685] enflée *Ff I. 33]*
⁴³ par *Gar, nafr 18219, nafr 4951]*
⁴⁴ *om. trop fors vins nafr 18145]*
⁴⁵ *om. trop 686, Gar, 1166, nafr 4951, Rot, 1958]* pour 1623] trop
add. fortes et nafr 18145]
⁴⁶ *add. contraires 686, nafr 18219, nafr 4951]*
⁴⁷ *om. autres 686]*
⁴⁸ *om. ou par autres accidens nafr 4951]*
⁴⁹ adonc *Ham. 44]*
⁵⁰ y *Rot, 1958]*
⁵¹ ardront *Gar]* aideroient 1623, *Ff I. 33]*
⁵² *om. et proffiteront 1623]* profiteroient *Ff I. 33]*
⁵³ *om. lors luy aideront et prouffiteront viandes contraires nafr 4951]*
⁵⁴ c'estassavoir *rempl. par leur fault savoir est nafr 4951]*
⁵⁵ *om. contraires, c'estassavoir viandes nafr 18219]*
⁵⁶ contraires 686]

Chapitre 35 : De l'estomac

- ¹ *om. titre nafr 4951]* de l'estomac la curoison 1623]
² *om. et fort Ham. 44, Rot, 1958]*
³ *om. et bon nafr 18145]*
⁴ sont 686, *Gar, nafr 4951]*
⁵ *add. lors 686, nafr 4951]*
⁶ l'estomac 686, *Ham. 44, nafr 4951]* ton estomac *nafr 18219]* *add. sec Ham. 44]*
⁷ chault 686] fort et puissant *Ff I. 33]* comme
⁸ le feu *Ham. 44]*
⁹ fort *Ff I. 33]*
¹⁰ de 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951]*
¹¹ fons 685] feux *nafr 4951]*
¹² *om. l'estomac Rot]*
¹³ sera 685]
¹⁴ fort *Rot]*
¹⁵ seront 686, 1166, *Rot]*
¹⁶ bonnes *Ham. 44]*
¹⁷ *om. legieres et 1623]* les legieres *Ff I. 33]*
¹⁸ foibles 1166]
¹⁹ *add. car tel estomac n'est que pour ardre canes et petites buches seiches nafr 18145]*

Chapitre 36 : Les signes pour congnoistre l'estomac

- ¹ de 686] des 1166, *Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
² *om. titre nafr 4951, Oxf (le chapitre entier est omis dans Oxf)]* cy parle de l'estomac *Gar]*
³ des *Ff I. 33, 1958]*
⁴ *om. les signes de 686]*
⁵ du mauvais estomac *nafr 18145]*

- ⁶ *om.* les signes de l'estomac pour les congnoistre qui est mauvaiz et de foible digestion sont telz *Ham. 44]* ceulx 686, 685, *Gar, nafr 18219]* ceulx cy *nafr 4951]*
- ⁷ moult pesant 685, *nafr 18219]* mol pesant 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951]* mat et pesant 1166, *nafr 18145]* mout et pesant *Rot]*
- ⁸ *om.* le 1623]
- ⁹ que l'omme *Ham. 44]*
- ¹⁰ bataille *nafr 4951]* veille 1623]
- ¹¹ qu'il a *Rot, 1958]*
- ¹² es 685]
- ¹³ *add.* et mauvaisement *Ham. 44]*
- ¹⁴ aigrement *Ham. 44, 1623]* routement *Rot, 1958]*
- ¹⁵ *om.* que *Ham. 44]*
- ¹⁶ est *Ham. 44, nafr 4951, Rot]* soit 686, *nafr 18219, 1623, 1958]*
- ¹⁷ *om.* aigre 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951]*
- ¹⁸ mal savouree *nafr 4951]*
- ¹⁹ *om.* amer 686, *Gar, nafr 4951, 1958]*
- ²⁰ *om.* et plain d'eaue *Ham. 44]*
- ²¹ pour *Rot, Ff I. 33]*
- ²² du 686]
- ²³ en est 685, *Gar, Ham. 44, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
- ²⁴ *om.* de mengier. Garde toy doncques chier filz 685]
- ²⁵ des *Ham. 44, Rot, 1958]* de menger *nafr 18219]* viandes
- ²⁶ des *Ham. 44]*
- ²⁷ boire *nafr 18219]* buvraiges
- ²⁸ te *Ham. 44, nafr 18145]* peuvent peüst *Ff I. 33]*
- ²⁹ *om.* estre 686] sont *nafr 4951]*
- ³⁰ *om.* et estre contraires 1623]

Chapitre 37 : Une espitre de grant pris

- ¹ *om.* titre *nafr 4951]*
- ² treschier 1623]
- ³ corrompu 686, *Gar, nafr 4951]*
- ⁴ *om.* et luy advient souvent corrupcion 686] corrompement *Rot, 1958]* qu'il est corrompu *Gar, nafr 4951]*
- ⁵ par 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1958]*
- ⁶ de *nafr 4951, Rot, 1958]*
- ⁷ corruptions *nafr 18219]* corrupcions et complexions 1623] contempions *nafr 18145]*
- ⁸ je pense *nafr 18219]* empensé *Ff I. 33]*
- ⁹ *om.* en cest present *Rot]*
- ¹⁰ pour *nafr 18219]*
- ¹¹ de toy en escripture *Ham. 44]* escript 1958]
- ¹² *om.* aucunes choses *Ff I. 33]*
- ¹³ sont *Gar]* soient *Ff I. 33]*
- ¹⁴ tresnecessaires *nafr 18145]*
- ¹⁵ *om.* très 685, *Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]* tresgrantprouffitables *nafr 4951]*
- ¹⁶ desquelles *Rot, 1958]*
- ¹⁷ extraites 685, *Gar, 1166, nafr 4951, 1623, Oxf]* atraictier *nafr 18145]* je traicteray *Rot, 1958]*
- ¹⁸ ses *nafr 4951]*
- ¹⁹ des 1623]
- ²⁰ lesquelx *nafr 18145]*
- ²¹ devront bien plaire *Ham. 44]*
- ²² aucunes maladies *Rot, 1958]*
- ²³ vient *nafr 18145]* adviennent 686, *nafr 4951, Oxf, BL 219]*
- ²⁴ a ung 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
- ²⁵ aucunes maladies *Rot, 1958]* par maladie 686] aucuns *Ff I. 33]*
- ²⁶ n'est 686]
- ²⁷ *add.* a veoir *Ham. 44]* a monstres *nafr 4951, Rot, nafr 18145]*
- ²⁸ car *nafr 18219]*
- ²⁹ m'entens *Rot, 1958]*
- ³⁰ *om.* bien *nafr 18145]*

³¹ *add.* bien *nafr* 18145]
³² sest *Rot*]
³³ *add.* et que tu le regardes precieusement *nafr* 18145]
³⁴ necessité *nafr* 18145]
³⁵ du *nafr* 18219] des *Rot*, 1958]
³⁶ se n'est *nafr* 18145]
³⁷ venir *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
³⁸ par *nafr* 18219]
³⁹ desquelles *nafr* 18219]
⁴⁰ lieves 1623] devras aller *Ff I.* 33]
⁴¹ estand 686, 1623, *Oxf*, *BL* 219] estendre *nafr* 18219]
⁴² *om.* egalment 686, *Gar*, *nafr* 4951]
⁴³ *add.* ung pou *Ham.* 44]
⁴⁴ *om.* et pigne ton chief 1623]
⁴⁵ car *Ham.* 44]
⁴⁶ *add.* esgalment *Ham.* 44]
⁴⁷ *om.* donne force *nafr* 4951]
⁴⁸ oste 685] eslieve *Gar*] ostent *nafr* 4951]
⁴⁹ viennent *Ham.* 44] montees *nafr* 18145]
⁵⁰ a *Gar*]
⁵¹ esloignent *Ham.* 44]
⁵² *om.* en esté *Ff I.* 33] en temps d'esté *nafr* 18219]
⁵³ que se tu laves *Ff I.* 33] leve *Oxf*]
⁵⁴ la 685, *Oxf*]
⁵⁵ elle *Ham.* 44] a *nafr* 4951] laquelle *Rot*, 1958] te
⁵⁶ rendra 685, *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, 1958] refraindra *nafr* 18145]
⁵⁷ *om.* la 686, *Gar*]
⁵⁸ *om.* la *nafr* 4951]
⁵⁹ *om.* d'eau froide et ce retendra la chaleur de la teste *Ff I.* 33] *om.* de la teste *Rot*, 1958]
⁶⁰ sa te *Ham.* 44] te *nafr* 18219] sera
⁶¹ dormir et 1623]
⁶² te 1958] toy *Ham.* 44, *nafr* 4951] donner
⁶³ le cuer d'ame *Ham.* 44] l'omme *Rot*, 1958] la vie *Ff I.* 33]
⁶⁴ corps 685] *om.* le cuer *Ham.* 44]
⁶⁵ se delite 686, *Ham.* 44, 1623]
⁶⁶ au 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958]
⁶⁷ regardant 1166]
⁶⁸ de *Ff I.* 33]
⁶⁹ de beaux vestemens et de belles robes *Ham.* 44] viande et des robes *Rot*, 1958]
⁷⁰ esjoissent *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145]
⁷¹ *om.* après, fay que... et conforte *nafr* 18219] confortent *nafr* 4951, *Rot*, 1958] *add.* moult *Ham.* 44]
⁷² d'aultre part *nafr* 18145]
⁷³ d'aucune escorche *rempl. par* de bonne escorche ou d'autre chose qui soit chaude *Ff I.* 33] *om.* d'aucune
⁷⁴ escorche *Gar*] d'aucun gros linge *Rot*]
⁷⁵ *add.* ou d'autre chose *tous les mss*] qui
⁷⁶ *om.* de chaude et *Ff I.* 33]
⁷⁷ chaude seche 686] froide *nafr* 18219, *nafr* 4951]
⁷⁸ condition 686]
⁷⁹ *add.* complexion et *Ham.* 44] douce *Rot*, 1958]
⁸⁰ d'autre senteur *nafr* 18145] *om.* et amere saveur 686, *nafr* 4951]
⁸¹ ce 1166, *nafr* 18219]
⁸² ilz te prouffitent *nafr* 18145]
⁸³ font *Rot*, 1958]
⁸⁴ nestoye *Ham.* 44]
⁸⁵ ostent *Rot*, 1958]
⁸⁶ vapeur 686, *nafr* 4951]
⁸⁷ *om.* la *nafr* 4951]
⁸⁸ fay *rempl. par* te *nafr* 18145]
⁸⁹ laver *Oxf*]

- ⁸⁷ la *nafr* 18145]
⁸⁸ ton 1623, *Ff I. 33*]
⁸⁹ *om.* et le corps *Gar, nafr 4951*]
⁹⁰ fay 1166] font *Rot*]
⁹¹ claustrés *Rot, 1958*]
⁹² de 1958]
⁹³ engrossissent 686, *Gar*] en engressent *nafr 4951*] s'engrossissent *nafr 18219*] engrossist *Ham. 44*] en engrossissent *Oxf*] *add.* les membres *Ham. 44*]
⁹⁴ *om.* plus *Rot, 1958*]
⁹⁵ la chière plus belle *nafr 4951*]
⁹⁶ *om.* et le regard *Rot*]
⁹⁷ *add.* et fait cler regard *Rot*]
⁹⁸ sens 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
⁹⁹ aucunefoiz *Ham. 44*] d'autre part *nafr 18145*] après ce *Oxf*]
¹⁰⁰ *om.* te *Rot, Oxf*] le 1958]
¹⁰¹ fais 1166, 1958] font faire *Rot*] *add.* aucunefois *nafr 18145*]
¹⁰² *om.* aucunefoiz 686, *Ham. 44, 1623, nafr 18145*] a chacune fois *Oxf*]
¹⁰³ d'aucuns 686] de précieux *Ham. 44*] de bon *Rot, 1958*] oignemens
¹⁰⁴ florans *nafr 18145, Ff I. 33*]
¹⁰⁵ *om.* ce *Gar, nafr 18219, Oxf*]
¹⁰⁶ requerra *Ham. 44*]
¹⁰⁷ *om.* la 685, *nafr 18219*]
¹⁰⁸ prent 686, *nafr 4951*]
¹⁰⁹ le 686, *nafr 4951*]
¹¹⁰ delit *Ham. 44*]
¹¹¹ a cuer prendre *Rot, 1958*]
¹¹² nourrissement *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*]
¹¹³ *om.* grant 686] tresgrant *Gar*]
¹¹⁴ *om.* et grant delit *Ham. 44*] plaisir *nafr 18145*]
¹¹⁵ *om.* quant *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
¹¹⁶ l'omme *Ham. 44, nafr 18145*] le cuer *Ff I. 33*]
¹¹⁷ après 685, *Gar, nafr 18219*] y prent *nafr 4951*]
¹¹⁸ se refectionne *nafr 18145*]
¹¹⁹ grans 1623]
¹²⁰ *om.* en bonnes odeurs 685, *nafr 4951*]
¹²¹ toutes *nafr 18145*] les vaines
¹²² et *Ff I. 33*] ainsi *nafr 18145*] prendras
¹²³ une 1623]
¹²⁴ electuaire *Gar, nafr 4951*]
¹²⁵ brays *nafr 4951*]
¹²⁶ qui s'appelle *nafr 18145*]
¹²⁷ a lee 5028]
¹²⁸ tu trouveras *Rot, 1623, 1958*]
¹²⁹ aux *nafr 18219*] es *nafr 4951, nafr 18145*]
¹³⁰ *add.* aussi *nafr 18145*]
¹³¹ renbaille *nafr 18219*] remblable 686] reubarbe *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot*] ramberbe *nafr 18145, Ff I. 33, 1958*]
¹³² qui est une *reempl. par moult nafr 18145*]
¹³³ chose *Rot*]
¹³⁴ *add.* deniers (*souligné*) 685] pris *nafr 18145, 1958*]
¹³⁵ *add.* d'argent *nafr 18145*]
¹³⁶ il te *Gar, nafr 18219, nafr 4951*] elle te *Ham. 44, 1623*] elle *Ff I. 33*]
¹³⁷ oste *nafr 18145*]
¹³⁸ le *Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf*]
¹³⁹ flame *Rot, 1958*] fumeé *Ham. 44*]
¹⁴⁰ *om.* car il osterá la fleume de la bouche, et de l'estomac 686]
¹⁴¹ donne *Rot, 1623, 1958*]
¹⁴² chassera 685, *nafr 18219*] oste 1623]
¹⁴³ le *Oxf*]

- ¹⁴⁴ les ventosités *Rot, 1958]*
¹⁴⁵ *om. donne 685] donnera nafr 18219]*
¹⁴⁶ d'autre part *nafr 18145]*
¹⁴⁷ *om. je Ham. 44]*
¹⁴⁸ forment *nafr 18145]* voulentiers et souvent 1623]
¹⁴⁹ *add. souvent Ham. 44]*
¹⁵⁰ de tes *nafr 18145]*
¹⁵¹ *om. que tu auras a faire nafr 18145]*
¹⁵² et les gouvernes *reempl. par gouverne toy Ff I. 33]*
¹⁵³ les 1623, *nafr 18145, Oxf]*
¹⁵⁴ *om. et ainsi qu'ilz auront acoustumé 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*

Chapitre 38 : De la maniere de travailler

- ¹ *om. de 686, 685, Ham. 44, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
² *om. titre nafr 4951]*
³ *pren Ham. 44]*
⁴ manjuges *nafr 4951]* mangusses *Ff I. 33]* meinssez *Rot]* menisses 1958]
⁵ *om. ung peu 685]* ung petit *nafr 4951]*
⁶ *add. cheminant ung peu Rot, 1958]*
⁷ de toy esbatre ung pou a cheval ou aller *Ham. 44]*
⁸ de *nafr 18145]*
⁹ *om. ou en alant ung pou a pié Rot, 1958]*
¹⁰ *om. aucune 686, Rot]* *add. bonne 685]*
¹¹ aucune chose de besoigne *Ff I. 33]*
¹² car *nafr 4951, Rot]*
¹³ prouffite *Ham. 44]*
¹⁴ *om. il Ham. 44, Ff I. 33]*
¹⁵ chassent *Ff I. 33]*
¹⁶ *add. allegié et Ham. 44]*
¹⁷ si aliege *Ham. 44]*
¹⁸ le *BL 219]*
¹⁹ gecte *nafr 18219]* destruit *nafr 18145]*
²⁰ destendre *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, Oxf, BL 219]*

Chapitre 39 : La maniere de mengier

- ¹ de 685, *Gar, Rot, nafr 18145, 1958]* la
² *om. titre nafr 4951]* de abstinence (*inversion avec le titre du chapitre suivant*) 686, 1623]
³ ta 1958]
⁴ est *Ham. 44]*
⁵ *om. mise nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33]*
⁶ celle *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
⁷ *om. le Ham. 44, nafr 18145]*
⁸ *om. qui soit 686, Gar, nafr 4951]*
⁹ *om. levéz Gar]* *add. boy Gar]*
¹⁰ celle viande qui *nafr 18145]* celle 686, *Gar, nafr 4951]*
¹¹ doit 686, *Gar, nafr 18219, nafr 4951]*
¹² au commencement 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
¹³ *om. que l'omme Ham. 44]*
¹⁴ qu'il y *Ham. 44]* a
¹⁵ de *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1623, 1958]* deux
¹⁶ *om. c'estassavoir 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* *add. du mol et du dur Ham. 44]*
¹⁷ *om. de Ham. 44, Oxf]*
¹⁸ *om. digestion 1958]*
¹⁹ il *Ham. 44, nafr 4951]* doit
²⁰ *om. premierement Oxf]*
²¹ *om. premierement mengier 1958]* prendre *Gar]*
²² *om. dure qui est 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219]* de
om. viande dure qui est Oxf]
²³ *om. digestion 1958]*

²⁴ qui est de dure digestion et puis celle de mole digestion *repl. par* prendre de l'une et de l'autre 686, *nafr 18219]* *om.* digestion *Gar, nafr 4951]* *om.* et puis celle de mole digestion *Rot, 1958]* *add.* et ainsi aura bon ventre 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219]*

²⁵ car aulcunefoiz *nafr 18219]* de

sens *Ff I. 33]*

²⁶ en 1958]

²⁷ *om.* a 1958] *yst 18219]* est *Ham. 44]*

²⁸ *om.* la *Rot]*

²⁹ d'une *nafr 18219]*

³⁰ *om.* doit premierement mengier... la digestion de la viande *nafr 18145]* *add.* que l'aulture *nafr 18219]*

³¹ selon ce *nafr 18219]*

³² *om.* plus *Gar, Ham. 44, 1166, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*

³³ *om.* plus charnouse 685, *nafr 18219]* chauloureuse 685, *nafr 4951]* charnelle *Ff I. 33]*

³⁴ duquel *Oxf]* *add.* se tait et *nafr 18145]*

³⁵ ce *nafr 4951]*

³⁶ *om.* se *nafr 4951, Rot, Oxf, 1958]*

³⁷ *om.* et se cuit *nafr 18145]*

³⁸ *om.* la viande *nafr 4951]*

Chapitre 40 : De abstinence

¹ *om.* titre *nafr 4951, 686 (le copiste a laissé la place pour le titre)]* encore de ce mesmes *Gar]* la maniere de mengier 1623] de l'estomac *nafr 18145]*

² mengeras 686, *Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1958]*

³ *om.* si *nafr 18219, nafr 18145]*

⁴ *om.* te *Ham. 44]* *add.* tu *nafr 18145]*

⁵ dois tenir *nafr 18219, nafr 18145]*

⁶ *om.* dois *nafr 18219]*

⁷ mengue *Rot, 1958]*

⁸ loisier *Oxf]*

⁹ as 685]

¹⁰ *om.* de mengier 686]

¹¹ si tu ne mengue pas *Ham. 44]*

¹² *add.* car si tu mengues trop tost *Ham. 44]*

¹³ multiplient *Gar, 1166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*

¹⁴ *add.* lequel s'en chargerait moult *Ham. 44]*

¹⁵ *add.* en est grevéz et le cuer 686, 685, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* *add.* s'en greveroit et le cuer *Ham. 44]*

¹⁶ demourroit *Ham. 44]*

¹⁷ *om.* la viande 1958]

¹⁸ *om.* non digeree 686]

Chapitre 41 : De non boire eaue pure

¹ *om.* titre *nafr 4951, 1623]*

² pas *Oxf, BL 219]*

³ de 686, *nafr 4951, Ff I. 33, 1958]* eaue

⁴ froide 1623]

⁵ *rép.* especialment *Oxf]*

⁶ *add.* as (*biffé*) *Oxf]*

⁷ si non que *nafr 18145]* tu

⁸ l'eüsses *nafr 18145]*

⁹ acoustumé *Rot, 1958]*

¹⁰ quant 685]

¹¹ car dés que l'eaue froide est *Rot, 1958]* sur

¹² *om.* froide qui est mise sur la viande 686]

¹³ elle refroide *Rot]* refoidist 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33]*

¹⁴ retrait *nafr 18145]*

¹⁵ conforte *Rot, 1958]*

¹⁶ la *Gar, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958]*

¹⁷ *om.* confont la viande et empesche sa digestion et *nafr 18145]*

¹⁸ *om.* confont la viande et empesche sa digestion et greve le corps. Et se *nafr 4951]*

¹⁹ *om.* et se pour la grant chaleur du corps *Ff I. 33]*

²⁰ *om.* de la digestion... ou de l'estomac ou 686] *om.* du corps ou de l'estomac ou *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*

²¹ *om.* et confont la viande... ou de l'estomac ou des viandes 685] *add.* du coups 686] et quant le corps et 685] ou du corps *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* qu'as prinses *nafr 18219]*

²² conviengne *Oxf]*

²³ aumoins 1623]

²⁴ *om.* le moins que tu pourras 1623, *Ff I. 33]*

Chapitre 42 : De la maniere de dormir

¹ *om.* de *Ham. 44]*

² *om.* titre 1623 et aucune place n'a été laissée]

³ auras *Ham. 44, nafr 18219]*

⁴ a *nafr 4951, nafr 18145]* dormir

⁵ ung 686, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Oxf, 1958]*

⁶ en ung mol lit *nafr 18145]*

⁷ *om.* et dois dormir *Gar]*

⁸ *om.* quant tu as prins ta reffeccon, si te mes dormir sur le lit qui soit mol et dois dormir attrempeement 1623]

⁹ *om.* attrempeement. Et premierement, tu dois dormir *nafr 18219, nafr 4951]*

¹⁰ *om.* une heure *Rot, 1958]*

¹¹ *om.* sur le costé destre et puis te tournes *Ff I. 33]* tu retournes 686] te retourne *Gar, nafr 4951, nafr 18145]* retourner *nafr 18219, 1623, BL 219]* tenir *Ham. 44]*

¹² *om.* costé *Gar]*

¹³ sur l'autre *nafr 18219]*

¹⁴ *add.* doibs dormir attrempeement et *nafr 18219]*

¹⁵ dois *Rot]* dois dormir 686]

¹⁶ te 685, *Ham. 44, nafr 18219, Oxf]* sera

¹⁷ plus *Ham. 44]* raisonnable

¹⁸ foible *nafr 18219]* froit *W. 308]*

¹⁹ d'eschauffer *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*

²⁰ a *nafr 18219, nafr 18145]*

²¹ *om.* lors *nafr 4951]*

²² *om.* chaude *Ff I. 33]*

²³ et *Ff I. 33]*

²⁴ jeune *nafr 18219]*

²⁵ *om.* pucelle *Ham. 44]* *add.* et si tu avoyes les rotz de la bouche trop aigrement, saiches que c'est signe de froidure a l'estomac ; lors pren et boy eae chaude avecques ung pou de syrop aigre, car la viande est ou corps emprisonnee et ne puet prendre digestion qui est destruction du corps *nafr 18145]*

²⁶ l'accolle *Gar, 1166, 1958]*

²⁷ *om.* et la colle bien serrement 685, *Ham. 44, nafr 18219]* fermement 686, 1166, *Rot, 1958]* moult fermement et serrement 1623]

²⁸ *om.* chier filz *nafr 18219]*

²⁹ travail 686, *nafr 18219, 1623, nafr 18145]*

³⁰ de devant 686, *nafr 18219]* avant 1623, *nafr 18145]*

³¹ bonne chose *Ff I. 33]*

³² *add.* au corps et 1623]

³³ *om.* est bon et donne chaleur a l'estomac. Mais après mengier *nafr 18145]*

³⁴ mauvaise chose *Rot, 1958]*

³⁵ elle 1623]

³⁶ descent 686, *Ham. 44, nafr 18145]*

³⁷ sans digestion 686, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*

³⁸ d'elles *nafr 18219]* de la 686]

³⁹ et de ce sont engendrees *rempl. par* dont s'ensuivent *Ham. 44]*

⁴⁰ *om.* chier filz *nafr 18219]*

⁴¹ *om.* que le traveillier devant mengier... pluseurs maladies. Sachez, chier filz, que 685]

⁴² d'avant *nafr 18145]*

⁴³ digner *Ham. 44, nafr 18145, Ff I. 33]*

⁴⁴ *om.* pas *nafr 4951]*

⁴⁵ seche 685]

⁴⁶ *om.* et seche 685]

⁴⁷ l'umidité 686, *nafr 4951]* les humeurs *Rot, 1623]* les humanités 1958]

⁴⁸ de *Ham. 44*] après
⁴⁹ lui *1623*] donne
⁵⁰ ce tire *nafr 18145*]
⁵¹ a *685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
⁵² *add.* et tire *nafr 18145*]
⁵³ toutes les challeurs *Ff I. 33*] *add.* *espandue Oxf*]
⁵⁴ est *685, nafr 18219*]
⁵⁵ *respendue Rot, 1958*] estoient *espandues* par my le corps et *Ff I. 33*] par
⁵⁶ ces *nafr 18219*]
⁵⁷ les *685, Ff I. 33*]
⁵⁸ les donne *1623*]
⁵⁹ *om.* lors donne force a l'estomac *686, nafr 18219*]
om. a l'estomac *Ham. 44*] a icelluy *Rot, 1958*]
⁶⁰ *om.* la *686*]
⁶¹ lors *nafr 18219*] demande
⁶² challeur *Rot, 1958*] la vertu naturelle *reempl. par* aux vertus naturelles *nafr 18145*]
⁶³ corps *1623*] propos *nafr 18145*]
⁶⁴ *add.* que (*biffé*) *Rot*]
⁶⁵ dient *685, nafr 18219*]
⁶⁶ moult plus *Ham. 44*]
⁶⁷ car *Gar*]
⁶⁸ et est plus prouffitable *Rot, 1958*]
⁶⁹ de *Rot, 1958*] au *nafr 18145*]
⁷⁰ *om.* et plus proffite. Car le mengier du matin *686, 685*]
⁷¹ qui *686*] greve
⁷² a *Rot*] l'estomac
⁷³ moult *1623*]
⁷⁴ foible *686*]
⁷⁵ l'omme est travaillié et eschauffé *Ham. 44*] est si eschauffé *nafr 18219*]
⁷⁶ faisant *685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*] travaillant faisant *Rot, 1958*]
⁷⁷ manieres *Ham. 44*]
⁷⁸ *om.* de hors *685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, BL 219*] defors *686*]
⁷⁹ *om.* naturelle *nafr 18145*] *add.* de l'omme *nafr 18219*]
⁸⁰ *om.* par tous les *mss*]
⁸¹ *om.* en *nafr 4951*] ou *Gar*]
⁸² s'en affoiblist moult *Ham. 44*] foible *686*]
⁸³ *add.* l'estomac (*souligné en pointillé*) *685*]
⁸⁴ *om.* la vertu de l'estomac *Gar, nafr 4951, 1958*]
⁸⁵ *om.* la vertu de l'estomac en empire *Rot*]
⁸⁶ plus feble *Ham. 44*] a fort *Rot, 1958*]
⁸⁷ si est foible a digerer la viande *reempl. par* demeure a digerer la viande en l'estomac sans digestion
nafr 18219] *add.* et demeure en l'estomac sans digestion *686*]
⁸⁸ *om.* tout *nafr 18219, Rot, 1958*]
⁸⁹ *om.* plus aisiéz et *Gar*]
⁹⁰ *om.* la *nafr 4951*]
⁹¹ *om.* et du travail *685, Ham. 44, nafr 18219*] *add.* et plus aise *Gar*]
⁹² *om.* sont *nafr 18145*]
⁹³ *om.* et les membres de l'omme *nafr 18145*]
⁹⁴ en *685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
⁹⁵ *om.* lors *Rot*]
⁹⁶ vient *Ham. 44*]
⁹⁷ le froit *nafr 18145*]
⁹⁸ la *nafr 18145*] chaleur

Chapitre 43 : De garder la coustume

¹ *om.* la *nafr 18219*] sa *686, 685, Gar, Ham. 44, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
² *om.* titre *nafr 4951*]
³ *om.* a *685, Gar, 1166, nafr 18219, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219*] est acoustumé *nafr 18145*]
⁴ a *Ham. 44*]
⁵ le *686, 685, Gar, nafr 18219, nafr 4951*] par *Ff I. 33*]

- ⁶ *om.* a acoustumé de mengier deux foiz pour jour, s'il *Rot*, 1958]
⁷ continue *nafr* 18219]
⁸ a *nafr* 4951]
⁹ ne mengier que *Ham.* 44, *nafr* 18145] non mengier que 1623]
¹⁰ *om.* s'il a coustume de mengier une foiz 685]
¹¹ *om.* sachiez *Ham.* 44, *nafr* 4951]
¹² *om.* que *nafr* 4951]
¹³ luy *nafr* 18219, *nafr* 18145] en
¹⁴ vient *nafr* 4951] advendra *nafr* 18219]
¹⁵ *om.* a 685, 1166]
¹⁶ *om.* de *Ham.* 44, *BL* 219]
¹⁷ *add.* de meng 1166 (*le mot n'est pas terminé ; le copiste s'est rendu compte de sa répétition*)]
¹⁸ le 686, 685, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *FfI.* 33]
¹⁹ *om.* de jour 1623]
²⁰ plus 685] qui 1623]
²¹ se coustume 685] acoustume *Rot*, 1958] s'il a coustume *nafr* 18145] *add.* apréz 1623]
²² *add.* foiz 686, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *nafr* 18145] volontiers *nafr* 18219]
²³ il *Ham.* 44]
²⁴ *add.* dieg (*souligné en italique*) 685]
²⁵ diriger *FfI.* 33]
²⁶ ne puet digerer la viande *repl. par* luy fait mal pour la forte digestion qui n'a acoustumee *nafr* 18219]
²⁷ demener *Ham.* 44] *add.* la viande *nafr* 18219]
²⁸ ne puet digerer la viande *repl. par* faire *nafr* 18219] *add.* accroissement de *Rot*]
²⁹ *om.* et ne fait nul nourrissement 1623] *add.* au corps *nafr* 18219]
³⁰ *om.* a 685, 1166, *FfI.* 33, *Oxf.*, *BL* 219]
³¹ *om.* une *nafr* 18219]
³² certaine heure *repl. par* fois *Rot*, 1958]
³³ menger *nafr* 18219]
³⁴ *om.* et puis mengue a une autre heure *Gar*] *om.* heure *nafr* 4951, *Rot*, 1958] *add.* ii fois *Rot*, 1958]
³⁵ bien *Rot*, 1958] briefment
³⁶ il se appercevera briefment qui luy fait *repl. par* volentiers s'en trouvera *nafr* 18219] fera *Gar*]
³⁷ se il mengue a une autre heure *Gar*]
³⁸ acoustumance 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] telle nature *nafr* 18145]
³⁹ passe *nafr* 18219] charge de *Rot*] charge 1958] nature

Chapitre 44 : Comment l'en doit changier sa coustume

- ¹ a 686, *nafr* 18219, *BL* 219]
² *om.* sa coustume *Gar*] *om.* titre *nafr* 4951]
³ *rép.* te contraint *Rot*]
⁴ a *nafr* 4951]
⁵ *add.* nature et *Gar*, *nafr* 4951]
⁶ *om.* ta *nafr* 18219]
⁷ *om.* si le 685] la 1623]
⁸ c'estassavoir que tu *repl. par* car *Rot*] *om.* que tu mues 1958] mengues 686, *Gar*]
⁹ *add.* la changes *nafr* 18145] et mues
⁹ petit a petit *repl. par* ton apetit *FfI.* 33] *add.* ta coustume *Ham.* 44]
¹⁰ *om.* par 685, *Ham.* 44]
¹¹ *om.* ta 685, *nafr* 18219] la *Ham.* 44, *nafr* 18145]
¹² regardes 1623]
¹³ menjuces *nafr* 4951] de menger *Rot*, 1958]
¹⁴ *om.* ad ce *nafr* 18145] jusques a tant 1623]
¹⁵ congnoisses de certain *repl. par* seürez *Rot*] sentes 1958]
¹⁶ sera *Gar*, *Ham.* 44, 1166, 1623, *FfI.* 33, *Oxf.*, 1958, *BL* 219]
¹⁷ ait 685, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, 1958] aura *Gar*, *Ham.* 44]
¹⁸ fecte *Rot*]
¹⁹ *om.* sa 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *nafr* 18145] fain de 1958] digestion
²⁰ la 686, *Gar*, 1623]
²¹ *om.* tu *Ham.* 44]
²² peuz congnoistre *Rot*] congnois 1958]
²³ tournera *Rot*, 1958]

- ²⁴ subtilement *tous les mss]*
²⁵ parmy *Ham. 44]* de *nafr 18219]*
²⁶ non *686]* n'en *nafr 4951, 1623]*
²⁷ et sans neccessité *Rot]*
²⁸ couleur *nafr 18145]*
²⁹ qui est en *1623]* ton
³⁰ l'estomac *Ff I. 33]*
³¹ sera *686, 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, 1958, BL 219]*
³² refroidée *Rot]*
³³ glace *686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
³⁴ que *686, 685, 1166, nafr 18219, nafr 18145, BL 219]* tu
³⁵ qu'il ait *Ham. 44]* net *685]*
³⁶ *om.* et qu'il ne soit neccessité, la chaleur de ton estomac se fera froide comme gelee. Et, si est neccessité de
mengier et tu ayes apétit *Oxf]* neccessité apétit *1958]*
³⁷ *add.* naturelle *686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]* *om.*
chaleur *BL 219]*
³⁸ chaude *nafr 18145]* comme
³⁹ sera de *Rot, 1958]* sera bonne telle *1623]* digestion
⁴⁰ *om.* que *1623]*
⁴¹ *om.* et tu ayes apétit, la chaleur de ton estomac sera comme feu et fera bonne digestion. Et gardes que, quant
apétis te venra de mengier *Ff I. 33]*
⁴² tu ne menges pas *Ham. 44]* menissez *Rot]*
⁴³ car *nafr 18145]*
⁴⁴ et se tu ne mengues tantost *remp. par car Ham. 44]*
⁴⁵ s'empliroit des *Ham. 44]*
⁴⁶ tresmauvaises *Gar, nafr 4951]*
⁴⁷ dedens *nafr 18219]*
⁴⁸ lesquelz *Rot, Ff I. 33]*
⁴⁹ te troubleroient *Ham. 44]*
⁵⁰ aussi *Ham. 44]*
⁵¹ *om.* a mengier *nafr 18145]*
⁵² *om.* se emplira de mauvaises humeurs de ton corps, lesquelles troubleront ton cervel. Et, se tu atens trop a
mengier, ton estomac *685]*
⁵³ en *1623]* sera
⁵⁴ foible *nafr 4951]* affiebles *BL 219]*
⁵⁵ *om.* ne *Rot]*
⁵⁶ ta *Ham. 44]*
⁵⁷ a ton *nafr 4951, Rot]* corps
⁵⁸ est *nafr 18219]*
⁵⁹ puisses *nafr 4951]* pensez *nafr 18219]*
⁶⁰ ton *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* l' *Rot, 1958]*
appétis
⁶¹ le requiert *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁶² que *Rot]* ton
⁶³ apétit *1623]*
⁶⁴ sens *1958]*
⁶⁵ s'emplist *nafr 4951]*
⁶⁶ tresmauvaises *nafr 4951]*
⁶⁷ tant *Gar]* que
⁶⁸ ains *Ff I. 33]*
⁶⁹ menjuces *nafr 4951, 1623]*
⁷⁰ *om.* après *nafr 18145]*
⁷¹ *add.* fait *nafr 18145]*
⁷² aucune *Ham. 44]* autre
⁷³ *om.* ou autre chose confortative *Rot, 1958]*
⁷⁴ *add.* après *nafr 4951, 1623]*

Chapitre 45 : Des quatre temps de l'an

¹ *om.* titre *1623]* du printemps et quant il commence *nafr 18219]* comment l'en doit changier coustume *Ham. 44]*

- ² *om.* de l'an *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot.* 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, 1958]
- ³ *om.* de *nafr* 18219]
- ⁴ le *Ham.* 44]
- ⁵ *om.* la 1166, *Rot.* 1623, *nafr* 18145] *om.* de la 686, 685, *Gar.* *Ham.* 44, *nafr* 18219, 1958]
- ⁶ prospérité *nafr* 4951, *Ff I.* 33]
- ⁷ *om.* de ung chacun et *Ham.* 44]
- ⁸ qualité *nafr* 18145]
- ⁹ quatre 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
- ¹⁰ *om.* c'estassavoir 685, *nafr* 18219, *nafr* 18145] *add.* premierement *nafr* 18145]
- ¹¹ le 686, *nafr* 4951] printemps
- ¹² esté temps 685, 1166, *nafr* 18219]
- ¹³ *om.* esté, antonne, et yver. Printemps *nafr* 4951]
- ¹⁴ est *Ff I.* 33]
- ¹⁵ que 685]
- ¹⁶ est *nafr* 18145] commence (*souligné*) entre 1958]
- ¹⁷ du 1958]
- ¹⁸ du 685, *Rot.* 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, 1958]
- ¹⁹ *om.* lors est le commencement de printemps 686, *Gar.* *nafr* 4951]
- ²⁰ xv 1166] xiiii *nafr* 4951] et viii *nafr* 18145]
- ²¹ *om.* heures *nafr* 18145]
- ²² iii^e 685]
- ²³ *om.* dés *Ham.* 44] du *nafr* 4951]
- ²⁴ vers *nafr* 4951] mars (*biffé*) 685]
- ²⁵ xxiii^e 686, *nafr* 18219] xiii^e 685]
- ²⁶ en esté temps *Gar*]
- ²⁷ *add.* sont 686]
- ²⁸ et a *Rot.* 1958]
- ²⁹ *add.* et l'air se reverdist *nafr* 18145]
- ³⁰ se *Ham.* 44] fondent
- ³¹ s'enflent *Ham.* 44]
- ³² deschaufent 686] d'eschauffer *Gar.* *nafr* 4951] s'eschauffe *Ham.* 44, *nafr* 18145 (*accord avec le nom qui suit et pas celui qui précède ; le sens s'en trouve changé.*)]
- ³³ les humidités 1166, 1958]
- ³⁴ montent *Rot.* 1958] montee *nafr* 18145]
- ³⁵ teste *Ff I.* 33]
- ³⁶ de l'arbre 685]
- ³⁷ *om.* préz *BL* 219]
- ³⁸ *om.* se 686, *Gar.* 1166, *nafr* 4951, 1623, *Ff I.* 33]
- ³⁹ toutes les 686] semences
- ⁴⁰ s'eslievent *nafr* 4951]
- ⁴¹ *om.* toutes fleurs 685]
- ⁴² se revestent *Rot*]
- ⁴³ nouvelles robes 686, *Gar.* *nafr* 4951, *Rot.* 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf.* 1958, *BL* 219]
- ⁴⁴ *om.* et s'efforcent de chanter *nafr* 18145]
- ⁴⁵ les arbres sont paréz de feuilles et de fleurs *reempl. par* et les fleurs et les feuilles repparent les arbres *Ham.* 44]
- ⁴⁶ *add.* est garnie *Ham.* 44]
- ⁴⁷ des 686, *Gar*]
- ⁴⁸ graine *Ff I.* 33]
- ⁴⁹ par 686] sur *nafr* 4951] toutes choses
- ⁵⁰ *add.* requierent et *nafr* 18145]
- ⁵¹ *add.* la terre prent toute *nafr* 18145]
- ⁵² *om.* leur *nafr* 18219] sa 1623, *nafr* 18145]
- ⁵³ la terre 1623] les traies *Ff I.* 33]
- ⁵⁴ *om.* sont *Ff I.* 33] est 1623]
- ⁵⁵ ainsi *nafr* 18145]
- ⁵⁶ apparaisse *Ham.* 44] apparoist *nafr* 18145]
- ⁵⁷ a ses nopces *reempl. par* le jour de ses nopces 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
- om.* a ses nopces 1623] a ses nopces *reempl. par* assés *BL* 219]

Chapitre 46 : De printemps et quel il est

- ¹ *om. titre Ham. 44, nafr 4951]*
² moite *Gar, nafr 18145]*
³ atrament *Ff I. 33]*
⁴ et *Ff I. 33]* cestui
⁵ *om. temps nafr 18219]*
⁶ temps *Gar]* temps sang 1166]
⁷ se respant *reempl. par par especialement 686]* se repret 685] s'espant *nafr 4951, 1623, BL 219]*
⁸ par my *Rot, 1958]*
⁹ *om. les 686]*
¹⁰ *om. se nafr 4951]*
¹¹ *om. et se parfait le corps 1623]*
¹² a *nafr 18145]*
¹³ atrament *Ff I. 33]*
¹⁴ *om. poucins 685]* paons 686, *nafr 18219]* poissons *Ff I. 33]* les *nafr 18145]* poucins
add. chars et nafr 18145]
¹⁵ cerfz 686, 685, *nafr 18219]*
¹⁶ foiz 686, 685, *nafr 18219]* mois *Rot, 1958]* a vi *reempl. par a ce que le temps se change Ff I. 33]*
¹⁷ *om. et non plus nafr 18145]*
¹⁸ laictunes *nafr 18219]*
¹⁹ qui 686, *Gar, nafr 4951]*
²⁰ on appelle *Rot]*
²¹ mon *Rot, 1958]*
²² *om. carioles Ham. 44]* carroles 686, 685, *nafr 18219, Ff I. 33]* lieux carioles *nafr 18145]* harioles *nafr 4951]*
tarolles Rot, 1958] haroilles 1623] laroles *Oxf]*
²³ du *BL 219]*
²⁴ le 1623]
²⁵ *om. nul nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958]* ung 685]
²⁶ soy 1623] *traveillier*
²⁷ *om. de 686, 685, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* et a lon (*lect. diff.*) *nafr 18145]*
²⁸ *om. de suer 1623]*
²⁹ est bon de suer et *reempl. par est le soing de soy baigner Rot]* est souef *nafr 18145]* est besoing 1958]
³⁰ *om. de 686, Gar, nafr 18219, nafr 18145]*
³¹ *om. et de nafr 18145]*
³² *om. et de soy baingnier Rot]*
³³ *om. de 686, Gar, nafr 4951]*
³⁴ et de mengier choses *reempl. par car telles choses 1623]*
³⁵ *om. qui 1623]* que *nafr 18145]*
³⁶ *om. le Ham. 44]*
³⁷ *om. qui Rot, 1958]* toutes qui 685]
³⁸ est amendri 685] *advindra Ham. 44, Rot, 1958]* *advindrera (re- suscrit) BL 219]* se amaindrira *nafr 18219]*
³⁹ de 685]
⁴⁰ par purgier *Ff I. 33]*
⁴¹ ce *nafr 18145]* s'en *Gar, Rot, 1958]*
⁴² recouvrera 686, 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145]* couvera 1623]
⁴³ *om. ce 686, nafr 4951]*

Chapitre 47 : De esté temps et quel il est

- ¹ *om. et quel il est 685]* *om. titre Ham. 44, nafr 4951]*
² commence *reempl. par entre Ff I. 33]* ce *nafr 4951]* entre et 1623] commence
³ est 1623]
⁴ au 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623]*
⁵ ou 686, *nafr 18219]*
⁶ *om. du signe Ham. 44]*
⁷ xx 1166] xviii 1623]
⁸ *om. xxiii heures Gar]*
⁹ *om. et la tierce partie d'une heure Rot, 1958]*
¹⁰ xxvii^e *Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*
¹¹ *add. de ce mois de Ff I. 33]*

- ¹² *om.* c'estassavoir dès le xxiii^e jour de juing jusques au xxiiii^e jour de septembre 1623]
¹³ se font 1166] cy sont Rot] si sont Ff I. 33, 1958]
¹⁴ toutes les 686, Gar] regions
¹⁵ leurs Rot, 1958]
¹⁶ se baissent *nafr* 4951] se croissent Gar]
¹⁷ *om.* est Rot, 1958]
¹⁸ *om.* est 686, *nafr* 18219, Rot, Oxf] l'air est *reempl.* par les vens 685]
¹⁹ est doulx et serin *reempl.* par aussy 1623] sery 685, Rot, 1958] sain Ff I. 33]
²⁰ fleurs Gar, *nafr* 4951, Rot, 1958]
²¹ croissent (*souligné en pointillé*) 1958] sechent
²² *om.* les serpens Ff I. 33]
²³ naissent *nafr* 18145]
²⁴ espandent *nafr* 18219, 1623] espandent leur vertu Rot, 1958]
²⁵ *om.* sont fortifiees Ham. 44] santiffiés 10367, 5028]
²⁶ est Ham. 44, Rot, Ff I. 33, 1958] plain
²⁷ *om.* tous Ham. 44]
²⁸ *om.* ainsi Ff I. 33]
²⁹ *om.* qui Rot] que *nafr* 18219, Oxf]
³⁰ *om.* est *nafr* 18219]
³¹ belle 686, Gar, *nafr* 18219, Rot, 1958]
³² *om.* qui est plaine de corps *nafr* 4951]
³³ *add. titre* d'esté temps et quel il est W. 308, 685, Ham. 46, *nafr* 18219]
³⁴ *om.* le temps d'esté est chault et sec *nafr* 4951]
³⁵ *add.* d'esté 685] *add.* la *nafr* 18145]
³⁶ couleure 685, 1623, 1958] colle *nafr* 4951]
³⁷ *om.* esmuet la colere. Et te *nafr* 18145]
³⁸ se fait bon garder Ham. 44]
³⁹ *om.* en cestuy temps *nafr* 18145]
⁴⁰ toute chose *nafr* 4951]
⁴¹ est *nafr* 4951]
⁴² *om.* de Gar, Rot, 1958]
⁴³ qui sont de chaude et seche compleccion *reempl.* par chauldes et seiches *nafr* 18145]
⁴⁴ couleure 685, 1623, 1958] colle 686, *nafr* 4951] chaleur *nafr* 18145]
⁴⁵ soy Ham. 44] toy 1958]
⁴⁶ *rép.* et de trop boire Oxf]
⁴⁷ ou *nafr* 18145]
⁴⁸ *om.* par *nafr* 18219] pour Ham. 44, 1958]
⁴⁹ se estaint *nafr* 18219] soustindra *nafr* 18145]
⁵⁰ *om.* de 686, 685, Ham. 44, Rot, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958] des *nafr* 18219]
⁵¹ sont *nafr* 4951] viande qui soit Ham. 44, Ff I. 33]
⁵² *om.* de 685, *nafr* 18219]
⁵³ de *nafr* 18219, 1623] humide
⁵⁴ *om.* de 686, 685, Ham. 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] la Gar]
⁵⁵ *om.* de char de *nafr* 18145] *add.* beuf *nafr* 18219]
⁵⁶ a Ham. 44]
⁵⁷ ung aignel Gar] aignel *nafr* 4951] vin aigre 686, 685, Ham. 44, 1166, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, Ff I. 33]
⁵⁸ fay Gar, Rot, 1958]
⁵⁹ de 1623]
⁶⁰ comme *nafr* 18219] pommes
⁶¹ grenades 686, 685, Gar, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, 1958] de grenades Ham. 44, 1623, Oxf, BL 219] grenartes Rot]
⁶² *om.* pommes garnades aigres Ff I. 33]
⁶³ *om.* la 685, Rot, 1958] de *nafr* 4951]
⁶⁴ des 686, 1623]
⁶⁵ femmes 686, 685, Gar, *nafr* 18219, *nafr* 4951, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]
⁶⁶ seignier *reempl.* par seigneur Rot] sangler BL 219]
⁶⁷ *om.* trop 685, Gar, Ham. 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, Rot, 1623, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]
⁶⁸ *om.* trop grant 686]
⁶⁹ *om.* te Ff I. 33] t'y 686, 685, Gar, 1958] t'en Ham. 44]

⁷⁰ pou *nafr 18145]*

⁷¹ et ne te baigne point *nafr 18145]*

Chapitre 48 : De antomme et quel il est

¹ de antomme et quant il commence *nafr 18219] om. titre 685, Ham. 44, nafr 4951] om. et quel il est 1166] Le chapitre manque dans 685]*

² est *Oxf]*

³ le *nafr 18145]*

⁴ au *nafr 18219]*

⁵ *om. du signe 1623]*

⁶ *xii^{xx} Ff. I. 33]*

⁷ *viii nafr 4951]*

⁸ heures *Ham. 46]*

⁹ *xvii 1166, Rot, Ff I. 33, 1958]*

¹⁰ *om. et xxvii heures 1623]*

¹¹ *xxiii^e Ham. 44, Ff I. 33, BL 219] xxvii^e nafr 4951]*

¹² *om. jour Gar, Rot]*

¹³ *xxvi^e nafr 4951]*

¹⁴ *om. jour nafr 18219]*

¹⁵ *decembre Ff I. 33]*

¹⁶ *et puis après Ham. 44] et puys nafr 4951]*

¹⁷ *om. l'air Rot]*

¹⁸ *om. entrent Rot, 1958] om. les vens entrent Ham. 44]*

¹⁹ *en 686, 1166, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*

²⁰ *les regions Ham. 44, 1166, BL 219]*

²¹ *om. l'air se trouble et les vens entrent la region de septembre 1623] septentrion Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958] om. la region de septembre Oxf]*

²² *les tamps se changent Oxf]*

²³ *se croissent nafr 4951] croissent 1623] se descroissent Ham. 44]*

²⁴ *om. appetissent 1623]*

²⁵ *cessent Ham. 44, nafr 18219] cheent nafr 18145] se meurent Ff I. 33]*

²⁶ *sivent 1166]*

²⁷ *les champs 1166] les chaulx lieux et paÿs nafr 18219]*

²⁸ *serchent les chaulx paÿs, les bestes demandent les cavernes rempl. par cessent de chanter, les challeurs puis refroidissent, les demandent habiter en cavernes Rot] se cessent de chanter, les chaux pins refroidissent, les bestes demandent les cavernes 1958] se cessent de chanter, les bestes demandent les cavernes nafr 18145]*

²⁹ *om. quierent 1623] serchent Ham. 44]*

³⁰ *leurs nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*

³¹ *om. les crottes 1623] grottes 686] creux Gar, nafr 18145] fosses nafr 4951]*

³² *elles 1166, nafr 18219, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219]*

³³ *assemblent 1623] add. par temps d'esté Rot]*

³⁴ *viandes Oxf]*

³⁵ *comment Oxf]*

³⁶ *om. la Rot, 1958]*

³⁷ *add. qui est Ff I. 33] vielle (biffé) ville Oxf]*

³⁸ *quant elle est Rot] de que est 1958] est Ham. 44] c'est nafr 18219, nafr 4951, Ff I. 33]*

³⁹ *la nafr 18219, nafr 18145] toute Ham. 44] jeunesse*

⁴⁰ *et que Rot]*

⁴¹ *om. la Rot] sa 686, nafr 18219] a sa nafr 4951] en Ham. 44]*

⁴² *add. titre de antomme et quel il est W. 308, 685, Ham. 46, nafr 18219]*

⁴³ *s'esmeut Rot]*

⁴⁴ *couleure 685, 1958] colle nafr 4951]*

⁴⁵ *y Rot] convient*

⁴⁶ *seiches nafr 18145]*

⁴⁷ *om. sont 686]*

⁴⁸ *poties Ff I. 33]*

⁴⁹ *vin de roisin Oxf]*

⁵⁰ *toute chose Oxf]*

⁵¹ *engendre Ff I. 33, Oxf]*

⁵² *couleure 685] colle nafr 4951]*

- ⁵³ *om. noire 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145]*
⁵⁴ parler 5028]
⁵⁵ siccomme de trop aler et rempl. par comme est Rot] ou 1623, nafr 18145]
⁵⁶ *om. trop 686, nafr 4951]*
⁵⁷ de 685, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219] trop gesir
⁵⁸ avec 686, Gar, Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]
⁵⁹ *om. a femme 1623]*
⁶⁰ des nafr 18145]
⁶¹ de trop baigner Rot]
⁶² aussi se trop rempl. par si n'est que Rot]
om. trop 686, 685, Gar, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]
⁶³ besoin 685]
⁶⁴ t'y 686, nafr 18219] lui 685] le nafr 18145]
⁶⁵ *om. et de baings aussi se trop grant neccessité ne te contraint Ham. 44] add. a ce faire 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
⁶⁶ si lui 685] se ly Gar, 1166, Ff I. 33, 1958] se l' 686, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145] se Ham. 44, 1623, Oxf]
⁶⁷ besoin Rot]
⁶⁸ vomir Ham. 44]
⁶⁹ il Oxf] le
⁷⁰ a heure de midi Rot, 1958]
⁷¹ haulte nafr 18219]
⁷² de tout le jour Ham. 44]
⁷³ et nafr 18145]
⁷⁴ en 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]
⁷⁵ tellez nafr 18219, Oxf] ces Gar]
⁷⁶ celle heure 685, Ham. 44, Rot, Ff I. 33, 1958] euvres Oxf] celluy temps 1623]
⁷⁷ *om. les 686, nafr 4951]*
⁷⁸ *om. les nafr 4951, Rot] leurs 685]*
⁷⁹ *add. sabl (souligné en pointillé) 685]*
⁸⁰ des hommes nafr 18145]
⁸¹ *add. il Ham. 44, 1623]*
⁸² bon tous les mss]
⁸³ soy nafr 18219] purgier
⁸⁴ son Ham. 44]
⁸⁵ *om. qui s'appelle 1958] qu'on appelle 686, nafr 4951, Ff I. 33]*
⁸⁶ almon et mascon Ham. 44] asinon et asinaçon 1958]
⁸⁷ font Gar, 1623, Ff I. 33] puent Ham. 44] sont Rot]
⁸⁸ sont contraires nafr 4951] achaire 685]
⁸⁹ couleure 685]
⁹⁰ *om. noire 685, Gar] a colle noyre nafr 4951]*
⁹¹ restraindre 686, 685, nafr 18219, nafr 4951]

Chapitre 49 : D'yver temps et quel il est

- ¹ *om. temps nafr 18219, 1623, 1958]*
² *om. et quel il est 685] et quant il commence nafr 18219] om. titre nafr 4951]*
³ yver temps 686, Gar, Ff I. 33]
⁴ entre 686, Gar, Rot, 1958]
⁵ ou Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623]
⁶ *om. degré du nafr 18219]*
⁷ *add. de signe Ham. 44]*
⁸ de nafr 4951]
⁹ sagitaire Ham. 44] capricorne nafr 4951]
¹⁰ *om. dure Ff I. 33]*
¹¹ lxxix nafr 18145]
¹² xx 1166] vingt et quatre nafr 18145]
¹³ c'est nafr 4951] c'estassavoir nafr 18145]
¹⁴ xxi^e 685] xxvi^e nafr 4951] vingt et iii^e nafr 18145, Oxf]
¹⁵ xxii^e nafr 18219] xxiii^e Ham. 44]
¹⁶ *om. jour Rot, 1958]*

- 17 *om.* sont *Gar, Rot, nafr 18145, 1958]*
 18 *om.* il 1623] il y *Ham. 44]* y *Rot]* fait
 19 *om.* jours sont petis ; il fait grant *nafr 4951]*
 20 vint *Rot]*
 21 *om.* des arbres *Rot, 1958]*
 22 sont cheütes *Rot, 1958]*
 23 *add.* pour la plusgrant partie *nafr 18145]*
 24 *add.* saveur *Gar]*
 25 vertus 1166] verdure *nafr 18145, Oxf]*
 26 en 686] par *Ham. 44]* ou *nafr 4951, Rot, 1623, 1958]*
 27 se voutent 1623] s'enfuient *Oxf]*
 28 *om.* pour le grant froit *Rot, 1623, 1958]* la grant froidure *Ham. 44]*
 29 *om.* pour la plus grant partie se mettent pour le grant froit toutes bestes es cavernes et es fosses *Oxf]*
 30 deviennent noirs 686, 685, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Oxf]* demeurent noirs *Rot, 1958]* *add.* toutes bestes
 tremblent et se affeiblissent leurs vertuz de leurs corps *nafr 18145]*
 31 comme viellie et decrepité *Ff I. 33]*
 32 aprouchant *Rot]* prouchain *Ff I. 33]* pour la prochaineté 1623]
 33 *add. titre* d'yver temps et quel il est *W. 308, 685, Ham. 46, nafr 18219]*
 34 *add.* temps *nafr 18219]*
 35 molt *Rot, 1958]* tant *Ff I. 33]* froit
 36 *add.* que merveilles *Ff I. 33]*
 37 malars *Ham. 44]*
 38 *om.* gelines 686]
 39 *om.* grasses *nafr 18219]* grosses 686, *nafr 18145]*
 40 figues et noix *repl. par* cynes noirs 1623]
 41 vert et mol *Rot, 1958]*
 42 *om.* d'avoir le ventre mol *Ham. 44]*
 43 te faire *nafr 18219]* trop *Rot, 1958]* saignier
 44 *om.* que pour *Ham. 44, nafr 18145, Oxf]* par *nafr 4951, Ff I. 33]*
 45 *add.* et pour trop boire *Gar]*
 46 *om.* que, pour trop mengier et pour trop *Rot, 1958]*
 47 par trop aler a *nafr 4951]* trop faire a 686, *Gar]* femme
 48 a 1623, *Oxf]* femme
 49 que *nafr 18145]* car *Rot]* ton
 50 en seroit *Ham. 44, Rot]* *add.* trop *Ff I. 33]*
 51 absobes (*lect. diff.*) 1958]
 52 comme vois *Rot]*
 53 bon *Gar]*
 54 de 685, *Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
 55 *om.* ton estomac ne soit affoyblis. Tuteffoiz, en cestuy temps est bonne compaignie des femme *Ff I. 33]*
add. prinse *nafr 18145]* mais que ce soit 1623]
 56 la 1623]
 57 grief *Ff I. 33]*
 58 pource que *Ham. 44]*
 59 en *Rot]* est
 60 *om.* en yver *nafr 4951]*
 61 et *repl. par* que *nafr 18219]*
 62 *om.* et en printemps *Rot, 1958]*
 63 *add.* elle n'est *nafr 4951]*
 64 *om.* car en esté et en antonne 686, *Rot, 1958]*
 65 ces 685]
 66 en ce temps *repl. par* la *nafr 18145]*
 67 ouvertes *Gar, Ham. 44, nafr 4951]*
 68 conduis 686, *nafr 18219]* portes *Gar]*
 69 corps *Gar]*
 70 *om.* du temps. Et se respant la chaleur *nafr 4951]*
 71 par tous les *mss]*
 72 pour ce que *nafr 18145]*
 73 a petit de chaleur *Rot]* appetite de la chaleur 1958]

⁷⁴ parquoy la digestion en est affoiblie *Rot*]

⁷⁵ s'en assemblent 686, *Gar*, *nafr* 4951, 1623, *Ff I. 33*] s'amassent *nafr* 18219]

Chapitre 50 : De la chaleur naturelle

¹ *om. titre nafr* 4951]

² *om. je te prie Oxf]* *add. et amonneste nafr* 18145]

³ *add. bien* 686, *Gar*]

que tu 686, *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *Ff I. 33*, 1958] gardes

que tu ayes cure et diligence de garder *nafr* 18145]

⁴ du *Ham. 44*] corps

om. de ton corps 1623]

⁵ *om. la chaleur naturelle de ton corps car, tant que nafr* 18145]

⁶ *om. de ton corps car, tant que la chaleur naturelle* 685]

⁷ la chaleur naturelle atrempee *repl. par elle Rot]* icelle chaleur 1958]

⁸ *add. naturellement nafr* 18219]

⁹ dedans *nafr* 18219]

¹⁰ *om. tu nafr* 18145]

¹¹ longuement *nafr* 18145]

¹² par *Rot]*

¹³ *add. c'estassavoir Ham. 44]*

¹⁴ comme *Ham. 44*, *nafr* 18219] c'estassavoir *repl. par l'autre Oxf]* par maniere naturelle, c'estassavoir *repl. par est Rot]*

¹⁵ *om. grant nafr* 18219, 1623]

¹⁶ par *Ham. 44*] laquelle

¹⁷ ça vieillesse *nafr* 18145] le *Rot]* vaint

¹⁸ *om. le corps Rot]* vaint et destruit le corps *repl. par il est vincu et destruit Ham. 44]*

¹⁹ comme *nafr* 18219]

²⁰ *om. ou* 686, *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Oxf]* et 1623]

²¹ *om. autres Rot*, 1958] *add. par* 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, 1958]

Chapitre 51 : Des choses qui engrassent le corps

¹ engressissent *Rot*, 1623, 1623, 1958]

² *om. titre nafr* 4951] encore de la chaleur naturelle *Gar]*

³ treschier *Rot*, 1958]

⁴ sire 1623]

⁵ cy *nafr* 4951]

⁶ engroissent le corps *nafr* 18219, *Ff I. 33]*

⁷ *om. c'estassavoir nafr* 18219]

⁸ le repos *repl. par aisier le corps Rot*, 1958]

⁹ a soy *nafr* 4951] se *nafr* 18219, *Rot*, 1958]

¹⁰ diverses et *repl. par par mestier qui soient Ham. 44]* *om. diverses et Rot*, 1958]

¹¹ de boire *Rot*, 1958]

¹² boire vin doux *repl. par de divers boires nafr* 18145]

¹³ après ce *Rot]* après 1958]

¹⁴ *add. sentir nafr* 18219] avoir 1623] de *nafr* 18145]

¹⁵ fleurs flairans *nafr* 18219] souef flairans 1623] fleurantes *nafr* 18145]

¹⁶ ou *nafr* 18219] selon

¹⁷ leurs *Ham. 44]* le *Rot*, 1958]

¹⁸ *om. selon leur temps* 1623]

¹⁹ aussi *Gar]* les

om. les 686, *nafr* 4951, 1623] le *nafr* 18219]

²⁰ les baings d'eues douces *repl. par soy baigner en eue douce Rot]* baignier d'eue douce 1958] eue douce 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Ff I. 33]*

²¹ mais *Rot]*

²² que *nafr* 18145]

²³ ne *BL* 219]

²⁴ *om. gaires* 685]

²⁵ demouroyes *Ham. 44]*

²⁶ trop *nafr* 18219] longuement *nafr* 18145] *om. se tu y demeures gaires* 1958]

²⁷ *om. en* 686, *nafr* 18219, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, 1958] y *Oxf]*

- ²⁸ tu greveroyes le corps *Ham. 44]*
²⁹ en ton *Ham. 44, nafr 18219]*
³⁰ *om. ou baing Ff I. 33] aux bains 1958] en baings BL 219]*
³¹ *om. des Ham. 44, Rot, 1958]*
³² herbes ou autres choses *nafr 18145]*
³³ flairans 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* *add. selon*
leur temps *Ham. 44]*
³⁴ n'y 686, *nafr 4951, nafr 18145, Oxf]*
³⁵ pas 1623, *BL 219]* point de *Oxf]*
³⁶ souffisant 1623] *add. bien nafr 18219]*
³⁷ moderé *nafr 18145]* atrampé 1958]
³⁸ *rép. fay Gar]*
³⁹ *om. et par especial, fay en yver eae Ham. 44]*
⁴⁰ d'une *repl. par dure de Gar]*
⁴¹ de fleurs 686, *nafr 4951, Rot, 1958]*
⁴² appelée *Ff I. 33]* s'appellent 686, *Gar, nafr 4951]* se nomme *nafr 18219]*
⁴³ alechimen 685, *nafr 18219]* alchimin 686, *Ff I. 33, Oxf, BL 219]* alcimun *Gar]* alechinin *Ham. 44]* alchini
1166] alsimun *Rot]* colchuum 1623] alchimerum *nafr 18145]* alsumuy 1958]
⁴⁴ *add. de roses 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 18145]*
⁴⁵ de fleur *tous les mss (fine barre oblique entre fleur et de malve dans 1623 : le copiste sépare deux éléments*
qui vont ensemble)] de malve
⁴⁶ autres choses qui sont 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958,*
BL 219]
⁴⁷ foible 685, *nafr 18219]*
⁴⁸ *om. et en esté, use de violettes, de malve et d'autre chose qui soit de froide nature Ff I. 33]* *om. de nature Rot]*
matiere 1958]
⁴⁹ en 686, *nafr 18219, Rot, BL 219]*
⁵⁰ celui *nafr 18145]*
⁵¹ *add. et nestoye 1623]*
⁵² *om. le nafr 4951, nafr 18145]*
⁵³ *add. moult nafr 18145]*
⁵⁴ des 685, 1623]
⁵⁵ *add. en l'estomac Ff I. 33]*
⁵⁶ *om. et puans Ff I. 33]*
⁵⁷ *om. le corps 685, 1166]*
⁵⁸ *om. y nafr 4951, Rot]*
⁵⁹ dedens 686, *Gar, nafr 4951]* a *nafr 18145]*
⁶⁰ reconforte *Rot]*
⁶¹ sans volenté 686, *Gar, Oxf]* volentiers *Rot, 1958]* aies violetes *Ff I. 33]*
⁶² est emply *nafr 18145]*
⁶³ *add. sans (souligné) 1166]*
⁶⁴ la *Ff I. 33]* humidité
⁶⁵ *om. de 686]*
⁶⁶ digestion *nafr 18219]*
⁶⁷ en toy *Ff I. 33]*
⁶⁸ loyauté *Rot, 1958]*
⁶⁹ *om. bonne 686, Gar, Rot, 1623, 1958]* bonté 685] santé
⁷⁰ *om. santé Ham. 44]* *add. de corps nafr 18145]*
⁷¹ et saine *Ham. 44]* raison
⁷² des 685, *Oxf]* de tous *Rot]* ennemis
des aucuns *nafr 18219]*
⁷³ d'autre part *nafr 18145]*
⁷⁴ vienge *Ff I. 33]* veuge 1958]
⁷⁵ *om. te nafr 4951]*
⁷⁶ yeux *Ff I. 33]* beaux jeux *nafr 18145]* *om. aucune foiz en jeux Rot, 1958]*
⁷⁷ a *Rot, 1958]*
⁷⁸ regardant *nafr 18219, 1623]*
⁷⁹ *om. belles Rot, 1958]*

- ⁸⁰ en regarder beaulx hommes et belles femmes *reempl. par* ou regard de belles assemblees de peuple *Ham. 44]*
 beaulx hommes et belles femmes *reempl. par* belles creatures *nafr 18219]*
⁸¹ en 686, 685, 1166, *nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219]* a *Ham. 44]* ou *Gar, Rot, 1958]* lire
⁸² lecture de livres *nafr 18219]* livre 1623]
⁸³ *add. et plaisans Ham. 44]*
⁸⁴ *om. livres nafr 18219]*
⁸⁵ ou *Rot]*
⁸⁶ *om. en 685, 1958]*
⁸⁷ *add. belles robes ou Rot]*
⁸⁸ *om. vestir et Ham. 44, nafr 18219]* *om. et Rot]* ou en 1958]
⁸⁹ portant de *Rot]* porture de 1958]
⁹⁰ precieux *Ham. 44]* *add. et riches nafr 18219]*
⁹¹ joyaulx *Rot]*
⁹² *add. et saison nafr 18219]*

Chapitre 52 : Des choses qui amaigrissent le corps

- ¹ *om. titre nafr 4951]*
² ce sont *reempl. par* sont cestes *nafr 18145]* s'ensuivent *Ham. 44]*
³ *add. aussi qui le nafr 18145]*
⁴ *om. affoiblissent Ham. 44]*
⁵ *om. le trop boire Rot, 1958]*
⁶ *om. trop nafr 18145]*
⁷ le 686, *nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1958]* trop
⁸ melencolier 686, 685, *Gar, Rot, nafr 18145, Ff I. 33]* mesancolier *nafr 4951]*
⁹ le 1166, *nafr 18219, Rot, 1958]* trop
om. trop nafr 18145]
¹⁰ *add. craindre et nafr 18219]*
¹¹ en 1958]
¹² le *Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, 1958]* soy *nafr 4951]*
¹³ baillier *Ff I. 33]*
¹⁴ *add. baing Ff I. 33]*
¹⁵ soit 686, *Gar, nafr 4951]* est 1623]
¹⁶ trop *Rot, 1958]* salles
¹⁷ *om. trop nafr 18145]*
¹⁸ *om. bien tous les mss]*
¹⁹ en 685, *nafr 18219, Rot]*
²⁰ *om. le nafr 18219, Rot, Ff I. 33, 1958]*
²¹ *om. trop nafr 18145]* le corps 685] saignier
²² *om. sachiez que Ff I. 33]*
²³ *add. volentiers nafr 18219]*
²⁴ encourra *nafr 18219]*
²⁵ maladie 685, *nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958]*
²⁶ aux *nafr 18219]*
²⁷ ou ventrail 1623] entrailles *nafr 18219, Rot]*
²⁸ *add. ara le ventre plain et Oxf]*
²⁹ couche et se delicte *nafr 18219]*
³⁰ sur *nafr 18145]*
³¹ asommé *nafr 18145]*
³² *om. il aura maladies es ventrilles. Et aussi qui gist avec femme le ventre plain 686, Gar, Ham. 44, nafr 4951, Ff I. 33]*
³³ *om. d'autre part 685, Ham. 44]* aussi *nafr 18145]*
³⁴ *om. ou 686]*
³⁵ ou en chevaucher *Rot, 1958]*
³⁶ ou en travailler *Rot]* ou travailler 1958]
³⁷ *om. trop Rot, 1623, nafr 18145]* trop volentiers *nafr 18219]*
³⁸ aura 685] encourt 1958]
³⁹ en 686, 1623, *Ff I. 33]* une
⁴⁰ griefve 685, *nafr 18145]*
⁴¹ se nomme *nafr 18219]*
⁴² paralisie *Gar, nafr 4951, Rot]* palitique 1958] par altique *Ff I. 33]*

- ⁴³ et aussi *nafr 18145, Oxf]*
⁴⁴ *om. souvent Ham. 44]*
⁴⁵ et aussi *rempl. par* ou qui mengue *nafr 18145]* et avecques ce *1623]*
⁴⁶ le dit *nafr 18219]* Ypocras
⁴⁷ tient *nafr 18219]*
⁴⁸ en pourra devenir *nafr 18219]* devendroit *nafr 4951]*

Chapitre 53 : La premiere partie du corps

- ¹ de 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958]* la
² *om. titre nafr 4951]*
³ le corps *rempl. par* de la premiere partie du corps lequel *Rot, 1958]*
 premier (*biffé*) *Ff I. 33]* corps
⁴ se di vise *nafr 18145]*
⁵ *add. partie Rot]*
⁶ a *nafr 18219]* est *nafr 18145]*
⁷ la teste. Quant doncques en la teste *rempl. par* ou *1623]*
⁸ les *Rot]*
⁹ sauras *Ham. 44]* *add. et congnoistras 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
¹⁰ *om. ces 686]* les *nafr 18219, nafr 4951, 1623]* ses 685, *Rot, Ff I. 33, 1958]*
¹¹ *om. se nafr 18145]*
¹² se troublissent 686, *Rot, 1958]* en tourbleront *Oxf]*
¹³ *om. les sourcilz s'engrossissent Rot, 1958]* s'engroïssent 685] croissent *nafr 4951]*
¹⁴ oreilles 686, *Gar, nafr 4951]*
¹⁵ *om. les oÿes se batent Ham. 44]* s'abatent *nafr 4951]* s'abessent *Rot]* se bassent *1958]*
¹⁶ narilles *nafr 18219]*
¹⁷ ce *Ff I. 33]*
¹⁸ scéz *nafr 18145]*
¹⁹ *om. ce cy nafr 18145]* en toutes ces choses *Ham. 44]*
²⁰ se nomme *nafr 18219]* appellee *nafr 4951, 1623]* que on nomme *Rot]*
²¹ pulchuy 686] pulchiny *nafr 4951]* aluyne 1166, *nafr 18145]* alote *Rot, 1958]* aleye alonie *1623]*
²² le 686, *Oxf]*
²³ et lavez *BL 219]*
²⁴ ou *Ff I. 33]*
²⁵ *om. le 685, nafr 18219, Rot]* la *Ham. 44, 1166, nafr 18145, BL 219]*
²⁶ *om. en vin doux et le fay 686]* *add. faire bien Ham. 44]* bien *nafr 18145]*
²⁷ *om. qui s'appelle Gar]* est nommee *Rot]* est appellee *1623]*
²⁸ *om. et la met en vin doux et le fay boullir avec une racine qui s'appelle pulgichiny nafr 4951]* avec une racine qui s'appelle pulgichiny *rempl. par* en vin 686] pulguhin *nafr 18219]* pulguhun 685] pugichim *Gar, 1623, Oxf]* purgichin *Ham. 44]* pulgion *Ff I. 33]*
²⁹ a *nafr 18145]* que la *Ff I. 33]* moitié
³⁰ *om. du vin Rot, nafr 18145]*
³¹ en 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
³² *om. et la tieng en ta bouche Gar, Rot, 1958, BL 219]* en ta bouche *rempl. par* dedens *1623]*
³³ et lave *nafr 18219]*
³⁴ dudit *nafr 18219]*
³⁵ la tieng en ta bouche en lavant longuement de ce vin *rempl. par* l'en lave longuement 686, *nafr 4951]*
³⁶ *om. avec ce 1623]*
³⁷ *om. avec 686, Gar, nafr 4951]* en *Ham. 44]*
³⁸ *om. ta viande 1623]*
³⁹ avec 686, *Gar, nafr 4951]* graine
⁴⁰ de la graine *rempl. par* grains *nafr 18145]*
⁴¹ *om. la 686, Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴² *add. moult 1623]*
⁴³ *om. ce 686]* tu 685, *Ham. 44, nafr 18219, 1623]*
⁴⁴ n'y 685]
⁴⁵ *add. ainsi Ham. 44]*
⁴⁶ tu y 685] pourras
⁴⁷ cheoir *Ham. 44]* encourras *Ff I. 33]*
⁴⁸ *om. en nafr 4951, nafr 18145]*

- ⁴⁹ une tresgrant *Ham. 44*] une grant *Rot, 1623, Ff I. 33, 1958*]
⁵⁰ en 686, *nafr 4951*] des *nafr 18145*] aux *Ff I. 33*]
⁵¹ en 686, *nafr 4951*]
⁵² en *Rot*]
⁵³ *add. desquelx Dieu te vueille garder 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623*]

Chapitre 54 : De la seconde partie du corps

- ¹ *om. de 1623*]
² *om. titre nafr 4951*]
³ les piéz sont *Rot*] le pié est *nafr 18145, 1958*]
⁴ la 686, 685, *nafr 18219, Rot*] maladie
⁵ maladies viennent *nafr 18145*]
⁶ a *Rot, nafr 18145*]
⁷ la 686, 685]
⁸ ses 685, *nafr 18145, Ff I. 33*] les *nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1958*]
⁹ *add. c'estassavoir nafr 18219*] les yeux se troublent, les sourcilz s'engroissent 1623]
¹⁰ le langage *nafr 18219*]
¹¹ *om. te 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1623, 1958*]
¹² salee *reempl. par te gastera salive Ham. 44*]
¹³ doulereuse *Rot*]
¹⁴ *om. la bouche de nafr 18219*] saveur *Ham. 44*] le rout 1623]
¹⁵ *om. de nafr 18145*]
¹⁶ *om. te Ff I. 33*]
¹⁷ de tes *Ham. 44*] de tous tes *nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, 1958*] de toux *nafr 4951*]
¹⁸ *om. membres nafr 4951*]
¹⁹ lors te *nafr 18145*]
²⁰ pour *Rot, nafr 18145*]
²¹ dormir 685]
²² ce *nafr 18145*]
²³ après mengier 686, *Gar, 1958*]
²⁴ petit *Rot, 1958*]
²⁵ tout ce mache fort *reempl. par mache bien fort ensemble Ham. 44*]
²⁶ et 686, *Ham. 44, nafr 18219, Rot, 1958*]
²⁷ ou pren *reempl. par avecques nafr 18145*]
²⁸ aucunes bonnes especes *Ham. 44, Rot, 1958*]
²⁹ reconfortatives *Rot, 1958*]
³⁰ *om. ce 686, 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145*]
³¹ *om. tu nafr 18219, Oxf*]
³² auras *nafr 18145*]
³³ *add. et mengeras bien nafr 18145*]
³⁴ aprens *Gar*]
³⁵ après ce *Rot, 1958*]
³⁶ *om. pren nafr 18145*] *add. moy 1958*]
³⁷ ung petit *nafr 18219*] lectuaire
³⁸ *om. qui s'appelle Ham. 44*] qui se nomme *nafr 18219*] que on nomme *Rot*]
³⁹ huylle *nafr 18145*]
⁴⁰ de 686, *Rot, Oxf*] galingal
garingal 685, *Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*] galigant 1623]
⁴¹ gracegrait 685, *nafr 18219*] graseguit *Gar, BL 219*] grasegruit 1166, *Rot, nafr 18145, Oxf, 1958*] grasegunt
Ham. 44] gracegant 1623] dyadagrant *nafr 4951*]
⁴² *add. ainsi Ham. 44*] *om. se nafr 18145*]
⁴³ tu ne *Rot, 1623, BL 219*]
⁴⁴ *om. ce cy 686, Ham. 44, nafr 4951*]
⁴⁵ *om. bien nafr 18219, nafr 18145*]
⁴⁶ encouure 1623] avoir *Oxf*]
⁴⁷ une grant maladie et *nafr 18145*] douleur
⁴⁸ en la *Rot*] de la 1958]
⁴⁹ de teste et de *reempl. par du cousté des nafr 18145*] des 1958] es *Rot*]
⁵⁰ *om. et fievres Ham. 44, Ff I. 33*] de fievre 685, *nafr 18219, Oxf*] des fievres 1958]
⁵¹ *add. auras Ham. 44*] par especial *Rot*] especialment 1958]

- ⁵² *om.* empeschement *Rot*, 1958]
⁵³ *om.* de laquelle *nafr* 18219] parquoy *Rot*]
⁵⁴ tu ne pourras *Ham.* 44, *Rot*, 1623, *nafr* 18145] ne ne pourras 686, *nafr* 18219]
⁵⁵ *om.* de la langue de laquelle ne pourrez proprement parler 685]
⁵⁶ *add.* s'en pourront ensuivre *nafr* 18219]

Chapitre 55 : De la tierce partie du corps

- ¹ *om.* de 1623]
² quarte (*biffé*) tierce *Oxf*]
³ *om.* titre *nafr* 4951]
⁴ quarte (*biffé*) tierche *Oxf*] troisième *Rot*]
⁵ *om.* du corps 686, *nafr* 4951]
⁶ celle de 1958] ventre
⁷ car *nafr* 4951] se
⁸ maladies *nafr* 18145]
⁹ sentiras 1166] cognoistras *nafr* 18219, *nafr* 18145]
¹⁰ les *nafr* 18219, *Rot*, *nafr* 18145] rép. par les *Rot*] ses 1958]
¹¹ *om.* qui s'ensivent 1623]
¹² s'emflera 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, 1958] t'emflera 1166, *Ff I.* 33] soufflera *Ham.* 44]
¹³ après *Ff I.* 33]
¹⁴ *om.* douleur et 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219]
¹⁵ aux 686, *nafr* 18219] de *nafr* 4951]
¹⁶ pesamment *nafr* 4951] paraseument *Rot*, 1958]
¹⁷ fault *nafr* 4951]
¹⁸ d'aucune 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219] que *Rot*] avecques une *nafr* 18145]
¹⁹ *om.* purgier par aucune soubtille et *nafr* 4951]
²⁰ *add.* et sutilise *nafr* 18145]
²¹ viande *Rot*, 1958]
²² *om.* cy 685]
²³ desser 686]
²⁴ par *Gar*, *Rot*, 1958]
²⁵ *om.* du pis *Rot*, 1958] *om.* pour le gouvernement du pis 1623] pié *nafr* 18145] paÿs *Ff I.* 33]
²⁶ *om.* se *Ham.* 44] ce *Ff I.* 33]
²⁷ tu 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145]
²⁸ ne le 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145] faiz
²⁹ en auras 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
³⁰ en la *Ham.* 44] douleur
³¹ de *nafr* 18219, *nafr* 4951] en *Rot*]
³² en *Rot*, 1958]
³³ poictrine 686, *nafr* 4951] jointes *Ham.* 44]
³⁴ fluz *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*] fleume 1958] flans *nafr* 18145]
³⁵ du 685, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *BL* 219]
³⁶ de *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958]
³⁷ *add.* auras male *nafr* 18145]
³⁸ *om.* mauvaise *nafr* 18145]
³⁹ *add.* et plusieurs griefves maladies du corps *nafr* 18145]

Chapitre 56 : De la quarte partie du corps

- ¹ *om.* de *Rot*, 1623, 1958]
² *om.* titre *nafr* 4951]
³ quatriesme *Rot*]
⁴ coulglons *nafr* 4951] genitoires *nafr* 18219] genitons *Rot* (*ms gratté. Le mot a remplacé un autre*)]
⁵ *om.* superfluitéz et mauvaises humeurs se assemblent en 685]
⁶ en celle partie *Ham.* 44]
⁷ *add.* sauras et *nafr* 18145]
⁸ *add.* superfluitéz 685]
⁹ ses 685, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Ff I.* 33] les *Rot*]
¹⁰ *add.* qui s'ensuivent *Rot*, *nafr* 18145]
¹¹ refraindra *Gar*, *nafr* 4951, *Oxf*]
¹² vendront roignes 1623] roigne 686] rouge 685] rongne *nafr* 18219] raige *nafr* 18145]

- ¹³ iceulx *Rot*, 1958]
- ¹⁴ genitoires *nafr* 18219] couglons *nafr* 4951] genitons *Rot* (*ms gratté. Le mot a remplacé un autre*)]
- ¹⁵ *om.* prendre 685]
- ¹⁶ *om.* une *Rot*, 1958]
- ¹⁷ qui a nom 686] nommée *nafr* 18145]
- ¹⁸ appris *W.* 308, *Ham.* 46] apis 686, 685, *Gar*, *nafr* 4951] apus 1166, 1623]
- ¹⁹ du 686, 685, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
- ²⁰ graine *Gar*]
- ²¹ *om.* herbe appelée apiis et de la graine de fanoul et de la racine d'une herbe *Ham.* 44]
- ²² *om.* d'une herbe appelée 1623] nommée *Rot*, 1958]
- ²³ anchemise *Ham.* 44] artemise *Rot*] art chemise *Ff I.* 33]
- ²⁴ et *Rot*, 1958]
- ²⁵ *om.* une 1623, *BL* 219]
- ²⁶ *om.* herbe 686, 685, *Gar*, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, 1958]
- ²⁷ *om.* appelée apiis et de la graine de fanoul et de la racine d'une herbe appelée archemise ou d'une autre herbe appelée *Oxf*] *om.* autre herbe appelée *nafr* 4951] nommée *Rot*]
- ²⁸ achen *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, 1623, *Oxf*, *BL* 219] achan 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Ff I.* 33] achon 685, *nafr* 18145] acham *Rot*, 1958]
- ²⁹ atratres 1166] atrantes 686] atranres 685] atriates *Gar*] acia *Ham.* 44] atractes *nafr* 18219, *nafr* 4951] atraties *Rot*, 1958] ciacres 1623] actaves *nafr* 18145] thiactres *Oxf*, *BL* 219]
- ³⁰ *om.* avec celles herbes *Ham.* 44]
- ³¹ *om.* met 686]
- ³² leurs *nafr* 18145]
- ³³ la racine 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951] *add.* de ces herbes *Ham.* 44] et les fay boullir *nafr* 18219]
- ³⁴ *om.* bon *Ham.* 44]
- ³⁵ de ce vin *repl. par* en *Ham.* 44]
- ³⁶ petit *Gar*, *Rot*]
- ³⁷ par *Rot*] un *Ff I.* 33] chacun matin
- ³⁸ petit *Gar*]
- ³⁹ d'aigret *Ham.* 44]
- ⁴⁰ mil *nafr* 18219]
- ⁴¹ et ne mengue point trop *repl. par* et après ne mengue que bien a point *nafr* 18219]
- ⁴² *om.* ce *Ham.* 44, 1958] tu *nafr* 18219, *Rot*]
- ⁴³ ne le faiz *Ham.* 44] tu le fais *Rot*]
- ⁴⁴ en pourras encourir *nafr* 18219]
- ⁴⁵ en *Rot*, *Ff I.* 33, 1958]
- ⁴⁶ du vecise *BL* 219]
- ⁴⁷ faye *nafr* 4951, *Ff I.* 33]
- ⁴⁸ *add.* aussi 1958]
- ⁴⁹ *om.* aussi *nafr* 18145] si *Rot*]
- ⁵⁰ des *Gar*, 1166, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219] es 686, *nafr* 4951, *Rot*]
- ⁵¹ entrailles 686, *Gar*, *nafr* 4951, 1623] *om.* de ventraïlles 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219]
- ⁵² au 686, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*]
- ⁵³ se 686, 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *Oxf*, 1958] ce *Gar*, *BL* 219] s'en *Rot*] ainsi se 1623] pourra
- ⁵⁴ plaie 685]
- ⁵⁵ veü 685] veü et leü 1623] et me recorde *nafr* 18219]
- ⁵⁶ *om.* chier filz 1623]
- ⁵⁷ en 685] les *Rot*, 1958]
- ⁵⁸ *om.* es histoires *nafr* 18219] *add.* anciennes 1623]
- ⁵⁹ que fist *Rot*, 1958]
- ⁶⁰ *om.* puissant *nafr* 18219]
- ⁶¹ lequel *Rot*, *nafr* 18145]
- ⁶² les phisiciens tenus les meilleurs *Ham.* 44] philosophes *Rot*, 1958]
- ⁶³ en Inde 686, *Ham.* 44, *Rot*, 1958] ou paÿs des Indiens 1623] es Judeans *Ff I.* 33] es parties d'Ynde *nafr* 18145]
- ⁶⁴ *add.* ne en Mede *nafr* 4951]
- ⁶⁵ *om.* luy 686, *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, 1958]

- ⁶⁶ notable 1958 (no- suscrit)]
⁶⁷ add. pour luy *nafr* 18219]
⁶⁸ om. si prouffitable 685]
⁶⁹ lequel 685]
⁷⁰ add. pour avoir 686, *nafr* 4951]
⁷¹ om. santé *Ham.* 44] add. et que par ycelle, sa sancté luy fust tousjours gardee *nafr* 18219]
⁷² om. phisiciens 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] medecins *nafr* 18145]
⁷³ les phisiciens grecs *reempl. par* lesquels assemblés luy *nafr* 18219] om. grecs *FfI.* 33] du paÿs de Grece 1623]
⁷⁴ que tous les mss] qui
⁷⁵ par *Rot*] chacun
⁷⁶ tous les matins *nafr* 18145]
⁷⁷ om. plaine sa bouche *Oxf*]
⁷⁸ om. l'omme *Ham.* 44]
⁷⁹ qu'elle fera l'omme sain *reempl. par* qu'il aura bonne fin *Rot*, 1958]
⁸⁰ om. phisiciens *nafr* 4951] medecins *nafr* 18145]
⁸¹ d'Ynde *Ham.* 44, *Rot*, *nafr* 18145, 1958] des Judeans *FfI.* 33]
⁸² les phisiciens des Indiens dirent *reempl. par* et plus luy dirent *nafr* 18219] om. dirent 685] dient *nafr* 4951]
⁸³ om. moult 1623, *nafr* 18145]
⁸⁴ prouffitent 1623] prouffitoit *nafr* 18145]
⁸⁵ om. de *Rot*]
⁸⁶ om. de mengier 1623]
⁸⁷ aucunes grennes *Rot*]
⁸⁸ miel *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958]
⁸⁹ nastarsu *nafr* 18145] nasursu *Ham.* 44] nascursu *nafr* 18219] nastiesu *Rot*] nasserosii 1623] mastuicu
FfI. 33] nastrosii 1958] masturisii *BL* 219] fenoul 686] fenoil *Gar*, *nafr* 4951]
⁹⁰ om. et dy *Rot*, 1958]
⁹¹ qui *nafr* 4951]
⁹² celluy qui dort bien et par *reempl. par* qui l'une de cestes medicines prendra *Rot*, 1958]
⁹³ il me semble et dy que celluy qui dort bien et par raison n'aura ja *reempl. par* ce luy pourra proffiter contre mal
nafr 18219]
⁹⁴ de *nafr* 18219] en son *nafr* 18145] en *BL* 219]
⁹⁵ n'en *Rot*, 1958]
⁹⁶ om. doit *nafr* 18219]
⁹⁷ add. ne il n'aura ja *Rot*]
⁹⁸ d'avoir palazeiz 1623]
⁹⁹ des 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *FfI.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
¹⁰⁰ jointes *Rot*, 1958]
¹⁰¹ om. chacun 1623]
¹⁰² om. chacun matin 686]
¹⁰³ om. alibi aurey *nafr* 4951] alby aurey 686, 685, *Gar*] alby a roy *Rot*, 1958] alibi avec *Ham.* 44] alibiaurii
nafr 18219] alibi ante rex 1623] a libri aurei chascun matin *nafr* 18145]
¹⁰⁴ ung 686]
¹⁰⁵ dragmes *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 4951]
¹⁰⁶ om. d'unes (blanc typographique dans le ms) 686]
¹⁰⁷ om. de *FfI.* 33] des *Gar*, *Rot*, 1958]
¹⁰⁸ om. et d'unes passes et de rosins doux 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219] de bonne douceux *nafr* 4951]
¹⁰⁹ il pourra estre preservé *nafr* 18219]
¹¹⁰ add. de maladie 686, 685, *Ham.* 44] de maladies ne *nafr* 18145]
¹¹¹ om. de fleume *Ham.* 44] toute fleume *nafr* 18219] flegme *nafr* 4951]
¹¹² en *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*] qui en usera en *nafr* 18145] aura
¹¹³ aura *nafr* 18145] plus
¹¹⁴ om. memoire et plus cler 686] om. cler *FfI.* 33] net *Rot*]
¹¹⁵ ja 686] garde
n'aura garde *reempl. par* si pourra estre preservé *nafr* 18219] add. d'encourir en nulles *nafr* 4951]
¹¹⁶ om. quartaine *nafr* 4951] quarte *Gar*, *nafr* 18145]
¹¹⁷ om. sachiez, chier filz, que *nafr* 18219]
¹¹⁸ petit *Rot*]
¹¹⁹ des 686, *Ham.* 44]

- 120 rue 685, *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL* 219] roe 1623] rate 686]
add. et deux grains de sel *nafr* 18145]
- 121 peril *nafr* 4951]
- 122 *om.* chier filz *Gar*] treschier filz 1623, *Oxf*, *BL* 219]
- 123 *add.* a ton povoir *nafr* 18145]
- 124 *om.* naturelle *Oxf*]
- 125 tout 686]
- 126 *add.* naturelle de ton corps *Rot*]
- 127 *om.* la *Rot*, *Oxf*, 1958]
- 128 sera *Rot*]
- 129 en toy *Rot*] ou corps de *Ff I. 33*] l'omme
- 130 tu auras *Rot*] saiches que *nafr* 18145]
- 131 en *nafr* 18145]
- 132 ses *nafr* 4951, *nafr* 18145]
- 133 *om.* choses *Gar*, *nafr* 4951]
- 134 du *Rot*, *nafr* 18145, 1958, *BL* 219]
- 135 discrecion *Ff I. 33*]
- 136 du 686, 1166, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- 137 pour *nafr* 18145]
- 138 choses *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, 1958]
- 139 *om.* est 686, 1166, *Rot*, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- 140 *om.* l'autre est contre nature. La naturelle 1623]
- 141 la naturelle est *reempl. par* et *Rot*, 1958]
- 142 qu'il *nafr* 18145]
- 143 mourir naturellement *nafr* 18145]
- 144 *om.* qui 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
- 145 *add.* laquelle *nafr* 18145]
- 146 des 1166, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *Oxf*, *BL* 219]
- 147 ou 686, *Gar*, *Rot*, 1958] par
- 148 *om.* ou 1623]
- 149 aultres 686, *Gar*, *nafr* 4951, 1958] aucunes *Rot*] maladies
- 150 prennent par venin ou par *Rot*] prennent de venins de 1958]
- 151 *rép.* autres (*souligné en italique*) *Ff I. 33*]
- 152 *om.* je te prie, chier filz, que tu te efforces de garder la chaleur naturelle de ton corps... et de pluseurs autres cas d'aventure 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219 (*il s'agit du chapitre concernant la chaleur naturelle dont le titre a disparu*)]
- 153 *add.* que tu menguez *nafr* 18219]
- 154 aucunefois *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
- 155 aulcuneffoiz 686, *Gar*] les autres *nafr* 18219] les aucunes sont *Ff I. 33*] moyennement grosses
- 156 la viande sutille *nafr* 18145]
- 157 engendre *Ham. 44*, *nafr* 18145]
- 158 *om.* bon fourment *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
- 159 bons poucins 1623]
- 160 *add.* charnuz *nafr* 18219]
- 161 *om.* chaulx et 685]
- 162 amesurement *Rot*, 1958] *add.* doit on 1623]
- 163 *add.* disner ou *Ff I. 33*]
- 164 *om.* moiennes et 1623]
- 165 *add.* et grosses *nafr* 18145]
- 166 *om.* point 686] ne *nafr* 4951] de 1623]
- 167 de flume *Ff I. 33*]
- 168 *om.* chastrons 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219, *Ff I. 33*, 1958] chastrix *nafr* 4951, *nafr* 18145] chastiez *Rot*] moutons 1623]
- 169 *om.* toutes 1623, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *Oxf*, *BL* 219]
- 170 *om.* chars *Oxf*] choses 686, *Ham. 44*] viandes 1623]
- 171 *add.* moyennes *nafr* 18145]
- 172 *om.* et moïttes 685, *nafr* 18219]
- 173 celles *Gar*]
- 174 s'elles *reempl. par* quant elles *Ff I. 33*]

- ¹⁷⁵ *om.* s'elles sont roties *Ham. 44]*
¹⁷⁶ elles *Rot, 1958]* font
¹⁷⁷ neantmoins *nafr 18219]*
¹⁷⁸ prisees *nafr 4951]*
¹⁷⁹ après *nafr 18219, nafr 4951]* qu'elles
¹⁸⁰ roties *reempl. par* cuites, seiches *nafr 18145]*
¹⁸¹ *om.* font dur ventre et chaut et sec 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* rép. toutefois se elles sont prinsees atrempreement et tantost mengees que elles sont rosties 1623]
¹⁸² *om.* sachiez que 685, *Ham. 44, nafr 18219]*
¹⁸³ *add.* D'autre part, saiches qu'ilz sont aucunes viandes qui engendrent melencolie sicomme le beuf, le bugle et plusieurs autres viandes qui sont grosses, apures et seiches. Toutefois, ilz sont aucunes de telz bestes qui ont la chair sutille sicomme celles qui sont noires en lieux moistes et en eaues ou le soleil ne fiert gaires et telz chairs sont meilleures et plus saines *nafr 18145]*

Chapitre 57 : Des manieres des poissons

- ¹ de la maniere *Ham. 44, Rot, 1623, 1958]*
² *om.* titre *nafr 4951]*
³ Saiches, chier filz, que *nafr 18145]* le
⁴ est *Ham. 44, nafr 18219]*
⁵ a *Rot, 1958, BL 219]*
⁶ mengier *nafr 18219]* marchier 686, 685]
⁷ cellui *Ham. 44, nafr 18219]* qui
⁸ *om.* en 685]
⁹ *om.* et courant 685]
¹⁰ *om.* meilleur et *Rot, 1958]*
¹¹ le plus *nafr 18219, nafr 4951]*
¹² *om.* sain *Rot]*
¹³ dormant *nafr 18219]*
¹⁴ mais tous les *mss]*
¹⁵ *om.* plus *nafr 18145]*
¹⁶ *om.* que celluy qui est nourris en eaue morte et non courant. Et est meilleur et plus sain *nafr 4951, nafr 18145]*
¹⁷ de nulle eaue doulice *Rot]* que de nulle eaue doulice 1958]
¹⁸ toy *reempl. par* que ne usez *nafr 18219]* *add.* chier filz *nafr 18145]*
¹⁹ de *nafr 18145, Oxf]*
²⁰ *om.* autres *nafr 18145]*
²¹ *om.* poissons *Ham. 44]*
²² gros *Rot, 1958]*
²³ poil 686]
²⁴ venteux *Gar, nafr 4951]* ventouz 686, 685, *Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* plain de ventosités *nafr 18219]*
²⁵ *om.* ce 686, *Ham. 44, nafr 18219, 1623, Ff I. 33]*
²⁶ ce te souffise *reempl. par* t'en suffige *nafr 4951]*

Chapitre 58: De la maniere des eaues

- ¹ nature 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
² *om.* titre *nafr 4951]*
³ *om.* l' BL 219] quelle *nafr 18219]* eaue
⁴ profite 685]
⁵ aux *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* a toutes *nafr 18145]* tant a 1623] bestes
⁶ *om.* et non raisonnables *nafr 4951, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958]* et inraisonnables 1623]
⁷ te souviengne *reempl. par* ce 1623]
⁸ *om.* je *nafr 18219]*
⁹ *om.* enseignié et parlé de la condicion des eaues. Je t'ay enseignié 686, 685, *Ham. 44, 1623, Oxf, BL 219]* dit *nafr 18219, nafr 4951]* *add.* raison *Oxf]*
¹⁰ *add.* soient *Rot, 1958]*
¹¹ ou 1958]
¹² autres *nafr 4951]*
¹³ de ce te *reempl. par* de ceste *Rot, 1958]*
¹⁴ sera *nafr 18145]*

- ¹⁵ demostracion *Rot, 1958]*
¹⁶ clere 686, *Gar, Rot, 1958]* toute clere *nafr 4951]* faite *nafr 18145]*
¹⁷ *om. touttefois nafr 18219]*
¹⁸ très 685] les *Ham. 44, 1623]* plus
¹⁹ les plus *Rot, 1958]* courans
courantes *nafr 18145]*
²⁰ de 685, *Ff I. 33]*
²¹ edifices *Rot, 1958]*
²² de 686, 685, *Ff I. 33]*
²³ *add. et des montagnes 686]*
²⁴ *om. doncques nafr 4951]*
²⁵ *om. quant nafr 18145]* doncques quant *rempl. par car Ham. 44]*
²⁶ *om. prés 686]*
²⁷ des 686, *nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958]*
²⁸ ne boide *Rot, 1958]* ne habite 1623, *Oxf, BL 219]*
²⁹ es *Oxf]*
³⁰ *add. icelle eaue est treslegiere et très bonne ; mais l'eaue qui naist en terre plaine de pierres et qui habonde en fumositéz 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
³¹ telle *nafr 4951]*
³² *om. eaue Oxf]*
³³ pesant 686, 685, *Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]* pesante *nafr 18145]*
³⁴ nuisible *Gar, nafr 18219, nafr 4951]*
³⁵ telles *nafr 18145]*
³⁶ *om. eaues Oxf]*
³⁷ volentiers *rempl. par vers nafr 4951, 1958]*
³⁸ comme *Rot, 1958]* raines
om. raines Ham. 44] renetes *nafr 18145]*
³⁹ *add. coulevres et Ff I. 33]* serpens
⁴⁰ choses *Rot, 1958]*
⁴¹ *add. et telles eaues sont nuysables comme sont nafr 18145]* aussi
⁴² *rép. pas 685]* point *Rot, 1958]*
⁴³ ne *Ham. 44, nafr 4951]* bonnes
⁴⁴ *om. ne sont pas bonnes ne saines nafr 18145]* *add. ne proufitables Ff I. 33]*
⁴⁵ le signe *Rot, 1958]*
⁴⁶ de 686, *Oxf]*
⁴⁷ est *Rot, 1958]*
⁴⁸ elle 685] l'eaue *nafr 18219, nafr 18145]*
⁴⁹ est legiere, clere, blanche 685, *nafr 18219, nafr 18145]*
⁵⁰ de 686, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Oxf]* ayans *Rot, 1958]* qu'elle a *nafr 18145]* bonne
⁵¹ *om. bonne 686, nafr 4951, Rot, 1958]* de bonne *nafr 18219, Oxf]*
⁵² saveurs 686, *nafr 4951]*
⁵³ quant *Gar]*
⁵⁴ elles sont tost chaudes 1166, *Rot, 1623]* elles sont chaudes 686, *nafr 4951]*
⁵⁵ ou *nafr 18145]*
⁵⁶ tantost *nafr 4951]*
⁵⁷ froides 686, 1166] froide 685, *Ham. 44, nafr 4951]* refroidies *nafr 4951, Rot, 1623]*
⁵⁸ et que *Rot]*
⁵⁹ telle 1623]
⁶⁰ telles eaues *nafr 4951]*
⁶¹ celle eaue se delite nature *rempl. par telle cause desire nafr 18145]*
⁶² *om. qui nafr 18145]*
⁶³ *om. salees nafr 4951]*
⁶⁴ et seiches *nafr 18145]*
⁶⁵ au *nafr 18145]*
⁶⁶ sont *nafr 18219, nafr 4951]* le font *rempl. par font le sang Rot, 1958]* font le ventre *nafr 18145]*
⁶⁷ de *nafr 18219, Rot]*
⁶⁸ sont de leur nature chaudes *rempl. par font douleur chaleur chauffer nafr 18145]*
⁶⁹ *om. point Rot]*

- ⁷⁰ demeure *Rot, 1958]*
⁷¹ *om. elles 686] celles 1623]*
⁷² *om. elles Rot, 1958] les nafr 18145]*
⁷³ font croistre *nafr 4951]*
⁷⁴ colle 686, 1166, *nafr 4951] la coulloure 685, 1623]*
⁷⁵ colles noires *Rot, 1958]*
⁷⁶ cuire *nafr 18145]*
⁷⁷ courans *Ff I. 33] qui concourent 686] add. longuement 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
⁷⁸ *om. par 1958] en Rot]*
⁷⁹ *add. païs Ff I. 33]*
⁸⁰ *par Ff I. 33] diverses*
⁸¹ *om. chaudes nafr 4951]*
⁸² graves *Rot] grevouses BL 219]*
⁸³ eulx *Gar]*
⁸⁴ *om. car elles ont en elles pluseurs parties de pluseurs terres 685, Ham. 44, nafr 18219]*
⁸⁵ *add. saiches, treschier filz que nafr 18145] qui*
⁸⁶ *om. froide Ham. 44, nafr 18219] om. eaue froide 685]*
⁸⁷ *avant nafr 18145]*
⁸⁸ *digner Ham. 44, nafr 18219]*
⁸⁹ *honnist le nafr 18145]*
⁹⁰ *attaint Ff I. 33]*
⁹¹ *add. naturelle 686, 1623]*
⁹² *add. et engendre 685]*
⁹³ *om. elle nafr 18145]*
⁹⁴ *chauffe Ham. 44]*
⁹⁵ *om. le corps 685]*
⁹⁶ *flegme nafr 4951] add. en l'estomac nafr 18219]*
⁹⁷ *om. a ton mengier Ham. 44] au mengier 1958]*
⁹⁸ *rompt Rot, 1958]*
⁹⁹ *om. et se tu bois grant quantité d'eaue a ton mengier, elle corrompt et gaste la viande ou stomac nafr 18219] en l'estomac 686, 685, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219] de l'estomac Gar, nafr 4951, Ff I. 33] a l'estomac nafr 18145]*
¹⁰⁰ *rép. tu dois boire eaue froide en esté et en yver 1958]*
¹⁰¹ *petit Rot] add. d'eaue Ham. 44, Ff I. 33]*
¹⁰² *om. de 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Oxf, 1958, BL 219]*
¹⁰³ *om. ung pou de chaude. Et sachiez que l'eaue froide 686]*
¹⁰⁴ *en le stomac Gar, Rot, 1958] de l'estomac 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
¹⁰⁵ *destraint Rot, 1958] corrompt 1623]*
¹⁰⁶ *vaines Ff I. 33]*
¹⁰⁷ *est nuisant Rot, 1958]*
¹⁰⁸ *om. ung pou de chaude. Et sachiez que l'eaue froide en yver estaint la chaleur du stomac et destruit les instrumens du corps et nuit au poumon et engendre pluseurs maladies. Et nafr 18145] om. nuit au poumon et engendre pluseurs maladies. Et 685, Ham. 44, nafr 18219]*
¹⁰⁹ *add. comme nafr 18145]*
¹¹⁰ *om. l'eaue nafr 18145]*
¹¹¹ *om. en esté 686, nafr 18145]*
¹¹² *mol nafr 18145]*
¹¹³ *add. saches que l'eaue 686]*
¹¹⁴ *feible nafr 18145]*
¹¹⁵ *restraint Ham. 44]*
¹¹⁶ *add. Aussi eaue froide en yver estaint la chaleur de l'estomac et destruit les instrumens du corps et nuyst au pomon et engendre plusieurs grans maladies et innumerables et mauvaises humeurs nafr 18219]*

Chapitre 59 : De la nature du vin et du bien et du mal

¹ *maniere nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*

² *om. et du bien et du mal 685, Gar, Rot, 1623, nafr 18145, 1958] add. qui s'en ensieut 686, Ham. 44, 1166, nafr 18219, Ff I. 33, Oxf, BL 219] om. titre nafr 4951]*

³ *treschier 1623]*

⁴ *du nafr 18145]*

- ⁵ dont *nafr 4951*] lequel *nafr 18145*]
⁶ qui *Rot, 1958*] est
⁷ a creü *1623*] *add. ou crus Ff I. 33*]
⁸ *om. en montaigne Rot, 1958*] montaignes *686, 1623*]
⁹ en *Rot, 1958*]
¹⁰ le *Rot*]
¹¹ *om. au droit du soleil 1623*]
¹² chaude *Rot, 1623, 1958*]
¹³ matiere *Rot, 1958*]
¹⁴ *om. que celluy Ff I. 33*] que n'est *Rot*] que celui qui croist ou melieu et en plain. Car *nafr 18145*]
¹⁵ est *nafr 18145*] car il est *Ff I. 33*] en *1958*]
¹⁶ *om. et umbreux 1958*] umbrageux *Ham. 44, nafr 18219*]
¹⁷ aux *686, 685, Gar, nafr 18219*]
¹⁸ villes *BL 219*]
¹⁹ aux *686, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1958*]
²⁰ jeune *rempl. par estans en jeunece Ff I. 33*]
²¹ jeunes gens *686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, BL 219*] vielles gens *Rot, 1958*]
²² *om. et chaudes 686, Ham. 44, Ff I. 33*] chaulx *685, Gar, nafr 4951, nafr 18145*] de chaulde complexion *nafr 18219*] a chaudes gens *1623*]
²³ le *Ham. 44, nafr 18219, Rot*] se *1958*]
²⁴ livre *nafr 18145*]
²⁵ plusamment *685*] plus samement *Ham. 44*]
²⁶ *om. toutes nafr 18145, BL 219*] des *685, Ham. 44, nafr 18219*] superfluitéz
²⁷ de toutes *1623*] humeurs
²⁸ celui *685*] qui
²⁹ *om. est 685*]
³⁰ *om. plus Ff I. 33*]
³¹ *om. plus 1623*]
³² la *Gar*] plus de *1623*] sanc
³³ cil *1623*]
³⁴ se *nafr 18219*] on
³⁵ bonne *685*] boit ne *686*] boit *nafr 18219*] boire *Gar, Rot, 1958*] souvent
³⁶ *om. et on en boive souvent Ham. 44*]
³⁷ nuyst *nafr 4951*]
³⁸ point de *686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958*] nourrissement
³⁹ sa nature *Rot*]
⁴⁰ gros *Rot*]
⁴¹ en afoiblist *Ff I. 33*]
⁴² ventosues *Ff I. 33*]
⁴³ c'est le vin *Rot*] celi *Oxf*] qui
⁴⁴ bon a *686, nafr 4951*]
⁴⁵ a douce complexion *Rot, 1958*]
⁴⁶ c'est *Gar*] et *Rot, Ff I. 33, 1958*]
⁴⁷ es prés *1623*] larges
⁴⁸ atendens *Ff I. 33*]
⁴⁹ de *685, Ham. 44, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
⁵⁰ de *685, 1166, Rot, Oxf, 1958, BL 219*] de la *Ham. 44*]
⁵¹ n'est *Gar*]
⁵² *om. ne cueilly Rot, nafr 18145, 1958*] *add. tant et Gar*]
⁵³ a tant *Rot, 1958*] que
⁵⁴ *om. a ce que nafr 18145*]
⁵⁵ et *nafr 18145, Ff I. 33*] la
⁵⁶ *om. s'en 685*]
⁵⁷ de la force *Rot, 1958*] de l'estomac *nafr 18145*]
⁵⁸ en *nafr 4951*] laquelle *nafr 18145*] soit
⁵⁹ la vingne et le grain *rempl. par l'escorce du grain Ham. 44*] la grape et grain *nafr 18219*]
⁶⁰ *om. de couleur nafr 4951, Rot*] *add. d'or Ff I. 33*]
⁶¹ *add. couleur Gar*]

- ⁶² *om.* entre *Rot*, 1958] de *nafr* 4951, 1623] couleur
⁶³ *om.* ainsi comme entre couleur 686, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
⁶⁴ de 1623] vermeille
⁶⁵ *om.* doit estre *nafr* 18219]
⁶⁶ de saveur aguë 685, *nafr* 18219] de couleur aguë *nafr* 18145]
⁶⁷ haye 685]
⁶⁸ en *BL* 219]
⁶⁹ fins *Gar*]
⁷⁰ *add.* qu'il soit *Rot*, 1958] soit le vin *nafr* 18145]
⁷¹ bel *Rot*]
⁷² et quant tu auras tel vin *rempl. par* et quant le vin sera tel *nafr* 4951]
⁷³ et l'aage *Rot*]
⁷⁴ du 686, *nafr* 4951] corps
⁷⁵ et *nafr* 18219]
⁷⁶ *om.* enforce 685] conforte 1166, *nafr* 18145] enforcera *nafr* 18219] force *nafr* 4951]
⁷⁷ ton *nafr* 18219] estomac
⁷⁸ fortifira *nafr* 18219]
⁷⁹ les challeurs *Rot*] la couleur 686, *Gar*, *nafr* 4951] les couleurs 1958]
⁸⁰ *om.* naturelle tous les *mss*]
⁸¹ de ton *nafr* 18219] corps
⁸² *add.* naturelle 686, 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
⁸³ aidera *nafr* 18219]
⁸⁴ a *Ham.* 44, *nafr* 18219, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33] de 1958] la
⁸⁵ le *Oxf*]
⁸⁶ menera *nafr* 18219]
⁸⁷ lavert (*lect. diff.*) *Ff I.* 33]
⁸⁸ *om.* tous *Rot*, 1958]
⁸⁹ lui *Ham.* 44] le *Rot*, 1958]
⁹⁰ fera *nafr* 18219]
⁹¹ curer 1166] euvré *Rot*, *Oxf*, 1958] curre *BL* 219]
⁹² en nourrissage d'iceulx *nafr* 18219]
⁹³ *om.* et la fait purifier et cuire en iceulx membre 685] *om.* membre 686, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 4951] membres
1166, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
⁹⁴ jusques elle *rempl. par* et puys *nafr* 18219] jusques a ce qu'elle 685, *Ham.* 44, *nafr* 4951, 1623, *Oxf*]
⁹⁵ sera *nafr* 18219]
⁹⁶ sens *Rot*]
⁹⁷ *om.* en *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
⁹⁸ *om.* et en bon nourrissage *nafr* 18219]
⁹⁹ fait moult *Gar*] ou
¹⁰⁰ en *BL* 219]
¹⁰¹ ou cervel *rempl. par* et travailler *Rot*, 1958]
¹⁰² *om.* du corps 1623]
¹⁰³ atrempera *nafr* 18219] actrempeement *Ham.* 44]
¹⁰⁴ rendra *nafr* 18219]
¹⁰⁵ sain 686, 685, *nafr* 18219, *Ff I.* 33] purgié *Ham.* 44] seigneur *nafr* 18145] pur *Oxf*]
¹⁰⁶ des *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
¹⁰⁷ toutes mauvaises *Ham.* 44]
¹⁰⁸ resjouÿt 686, *nafr* 4951] esjouïra *nafr* 18219] a liesse *nafr* 18145]
¹⁰⁹ chaleur 685]
¹¹⁰ *add.* despesche et la 1623]
¹¹¹ souefve *nafr* 18145]
¹¹² il *nafr* 4951] delivre
¹¹³ *om.* toutes *Gar*]
¹¹⁴ lui *Ham.* 44] rent
¹¹⁵ mais *nafr* 18145]
¹¹⁶ pris *Gar*, *Ham.* 44, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
¹¹⁷ en suivent *Ff I.* 33]
¹¹⁸ il *nafr* 4951, 1623] empesche
¹¹⁹ le 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, 1958]

- 120 assauvactist (*lect. diff.*) Rot] asaimagist (*lect. diff.*) 1958]
 121 le sens 1623]
 122 *om.* et fait oublier ce que l'en scet 686] fait *nafr* 18219, Rot, 1958]
 123 le senz 1623]
 124 plait 685] empesche 1623]
 125 du corps *nafr* 4951, 1958]
 126 *om.* tous tous les mss]
 127 *om.* il oste l'appetit et fait trembler tous les membres Rot, *nafr* 18145, Oxf, 1958, BL 219]
 128 il *nafr* 4951, Rot, 1958] fait
 129 lais et ors *reempl. par* rouges Ham. 44]
 130 *om.* il oste l'appetit et fait trembler tous les membres et fait les yeulx lais et ors, il 686]
 131 moult BL 219] abraser la colle *nafr* 4951]
 132 la colle 686] la couleur Rot, 1623, *nafr* 18145, 1958]
 133 tout *nafr* 18145] le foye
 le corps Rot, 1958]
 134 *om.* il Rot, *nafr* 18145, 1958]
 135 *om.* et noir Rot, 1958]
 136 *om.* et mauvais 685]
 137 il Rot] gaste
 138 *om.* et venir fantasies Rot] fantasitéz 686] fantagies 1166] tousjours 1958]
 139 et Ham. 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, Rot, *nafr* 18145, BL 219]
 140 fait songer Rot] *add.* en dormant Ham. 44]
 141 *om.* la Rot]
 142 il Ham. 44] affoiblist
 143 *add.* membres (*souligné en pointillé*) 685]
 144 geniles Rot]
 145 il *nafr* 4951] destruit
 146 *om.* il Rot, 1958]
 147 *om.* le stomac et Gar, *nafr* 18145, 1958]
 148 *om.* bonne *nafr* 18145]
 149 *om.* il gaste le stomac et la bonne compleccion de l'omme et 685, *nafr* 4951]
 150 gaste et *nafr* 18145] destruit
 151 *add.* de bonté 686]
 152 engendre *reempl. par* qui le pis est engendré *nafr* 4951]
 153 la 1166] meselerie
 154 *add.* chier filz *nafr* 18145]
 155 le vin outrageusement prins *reempl. par* il Gar, *nafr* 4951] puis Rot, 1958] car le vin pris a outrage pris Oxf]
 156 nuit 685] *add.* la couleur *nafr* 18219]
 157 la 686, Ham. 44, Rot, 1958] la condition *nafr* 4951]
 158 *add.* d'omme Ham. 44]
 159 *om.* de 686] a 1623]
 160 a la nature *nafr* 4951]
 161 jambarbe 686] raembre Oxf] reübarbe Gar, Ham. 44, *nafr* 4951, Rot]
 162 *om.* vivre 1623] *add.* et venir Ff I. 33]
 163 le foye tous les mss] *add.* la guillon dont elle point 1623]
 164 le 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] vin
 165 de bonnes 685, Gar, Ham. 44, 1623, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219] de belles 686, Rot, 1958] vertus
 166 *om.* a *nafr* 18145]
 167 *om.* laquelle fait vivre le faye. En vin a moult d'autres vertus, aussi a la rembarbe 1623]
 168 en vin a moult d'autres vertus, aussi a la rembarbe sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine
reempl. par quant elle est prinse par mesure sicomme l'en treuve au propriétaire des herbes *nafr* 18219] *om.* de
 medecine *nafr* 18145]
 169 jambarbe 686] jonbarde Gar] reübarbe Ham. 44, *nafr* 4951] rambarde 1166]
 170 en *nafr* 4951]
 171 outrageusement 1623] *add.* et la quantité ordonné 685, Ham. 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
 172 est il *nafr* 4951, 1623]
 173 beü Gar, *nafr* 4951] bu et prins 686] pris Ham. 44, Rot, Ff I. 33, Oxf, BL 219] *add.* a brief parler de vin
 outrageusement prins 686, Gar, 1166, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]
 174 telz 685]

Chapitre 60 : Du sirop

- ¹ *titre rempl. par de la forme et (forme et biffé) 686] du sirop aigre 685] de la nature du vin et du bien et du mal qui s'en ensuit Gar] du bien et du mal qui s'ensuivent du vin Rot] du bien et du mal qui s'ensuit nafr 18145, 1958] om. titre nafr 4951]*
- ² *pri Rot, 1958] ay enseingné 686] enseigne Gar, nafr 4951]*
- ³ *om. aucune foiz 1623]*
- ⁴ *vin 686, Gar, nafr 4951, 1958] vinaigre Rot]*
- ⁵ *om. assavoir 1623]*
- ⁶ *add. et sanz mengier 1623]*
- ⁷ *ces Ham. 44] quant*
- ⁸ *om. la Ham. 44]*
- ⁹ *om. la fleume Oxf] les fleumes 686, Gar, nafr 4951] le fleume nafr 18219, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
- ¹⁰ *om. est Ham. 44]*
- ¹¹ *om. te Rot, 1958] om. le te 686]*
- ¹² *add. moult Ham. 44]*
- ¹³ *om. une 1623]*
- ¹⁴ *autre fois nafr 18145]*
- ¹⁵ *car 1623, 1958]*
- ¹⁶ *esmerveille Rot, Oxf] esmervelloye nafr 18145] add. moult 686, Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*
- ¹⁷ *ung 1623] homme*
- ¹⁸ *om. mourir ne nafr 18145]*
- ¹⁹ *add. si n'est par viellesce ne estre malade nafr 4951] de Gar]*
- ²⁰ *om. bon nafr 18219, Rot, 1958]*
- ²¹ *om. de vingne Ham. 44]*
- ²² *ce nafr 18145]*
- ²³ *rép. de nafr 4951]*
- ²⁴ *trop rempl. par faire outrage en nafr 18219]*
- ²⁵ *ou 686]*
- ²⁶ *en nafr 18219]*
- ²⁷ *om. et de trop 685]*
- ²⁸ *om. de Rot]*
- ²⁹ *survient 686, Rot, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219] surmonte Rot, 1958] s'ensuit Ff I. 33]*
- ³⁰ *om. a Rot, 1958]*
- ³¹ *ung 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] tel*
- ³² *om. le Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, BL 219]*
- ³³ *couvient 685, Ham. 44, nafr 18145] se doit nafr 18219] en Ff I. 33]*
- ³⁴ *querir Gar]*
- ³⁵ *om. soubtillement Rot, nafr 18145, 1958] soubtivement Gar]*
- ³⁶ *l'omme nafr 18219] homme Rot, 1958]*
- ³⁷ *qu'il 1623] soit*
- ³⁸ *courante nafr 4951]*
- ³⁹ *des 686, 1166, Rot, Oxf, 1958, BL 219] du Ham. 44] deux 1623]*
- ⁴⁰ *aus Oxf]*
- ⁴¹ *fueilles de saulge verte nafr 18145]*
- ⁴² *om. ait de seaux vers entour luy et nafr 4951]*
- ⁴³ *doit 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] doit on Rot, 1958]*
- ⁴⁴ *om. d'un oingnement nafr 18145]*
- ⁴⁵ *om. que on appelle Rot, 1958] appelé 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
- ⁴⁶ *odeurs et fumees nafr 18145] fumees Ham. 44] firmee BL 219]*
- ⁴⁷ *de 685, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958] autres*
- ⁴⁸ *om. autres bonnes nafr 4951]*
- ⁴⁹ *ce cy rempl. par profitablement 686] ce nafr 18145] add. lui Ff I. 33]*
- ⁵⁰ *prouffitera nafr 18145]*
- ⁵¹ *add. a l'ivresse nafr 18145]*
- ⁵² *ung chacun Rot, 1958]*
- ⁵³ *vouloit laissier rempl. par buvoit nafr 18145]*

- ⁵⁴ de *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *BL* 219]
- ⁵⁵ ne le 686, 1166, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL* 219] doit
add. pas 1623, *nafr* 18145, *Ff I. 33*] il ne le doit *reempl. par* je ne di pas qu'il le doye *Rot*]
- ⁵⁶ *om.* du tout *Ff I. 33*]
- ⁵⁷ il *nafr* 18145] doit
- ⁵⁸ *om.* ung *Ff I. 33*] une *BL* 219]
- ⁵⁹ de vin passé *Rot*, 1958] de vinettes passées *nafr* 18145] d'une passes 686, *Gar*, 1166, *nafr* 4951, 1623, *Ff. I. 33*, *Oxf*, *BL* 219]
- ⁶⁰ *om.* et d'eaue *nafr* 18145]
- ⁶¹ en *Rot*, 1958] *add.* boire *nafr* 18145]
- ⁶² se 1958] pourra
- ⁶³ la *Gar*, 1166]
- ⁶⁴ nature *nafr* 18145]
- ⁶⁵ *om.* c'estassavoir qu'il soit lavé... et sa bonne compleccion *nafr* 18219] *om.* et se aucun vouloit laissier... et ainsi pourra garder sa santé et sa bonne compleccion 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219]
- ⁶⁶ gouverne donc bien *reempl. par* et gouvernement *Oxf*]
- ⁶⁷ *add.* et fais ainsi *Ff I. 33*]
- ⁶⁸ allongee *Gar*] que ta vie eslongne 1958]
- ⁶⁹ considere *Rot*]
- ⁷⁰ se 686] s'en 685] esjoissent
 esjouissement *Rot*]
- ⁷¹ *om.* et confortent 685, *Ham. 44*]
- ⁷² la 685] nature
- ⁷³ veoir *nafr* 18219] dons *Rot*, 1958] esbatemens
- ⁷⁴ *om.* veoir *nafr* 18219]
- ⁷⁵ avoir *reempl. par* et aultres 685, *nafr* 18219]
- ⁷⁶ grandes 686]
- ⁷⁷ reverence *Gar*, *Rot*, 1958]
- ⁷⁸ contre *Rot*, 1958]
- ⁷⁹ les 685, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *Oxf*] ces *nafr* 4951]
- ⁸⁰ avoir 686] en *BL* 219] menestriers
- ⁸¹ menestriels 686, *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *nafr* 4951] menestreres *Ff I. 33*] menestres *Oxf*]
- ⁸² plusieurs *Ff I. 33*] instrumens
- ⁸³ plaisans *Ham. 44*]
- ⁸⁴ femmes *nafr* 18145] estudes 685]
- ⁸⁵ *om.* estudier *nafr* 4951]
- ⁸⁶ livre 1623] veoir *Ff I. 33*]
- ⁸⁷ bonnes *nafr* 18219] nouvelles
- ⁸⁸ a *Ham. 44*] avenir
- ⁸⁹ reconforter *nafr* 18219] solacier *Rot*]
- ⁹⁰ les *Gar*] belles
- ⁹¹ *add.* nouveau chapitre présent dans les témoins de la famille B mais pas dans ceux de la famille C.

Des quatre temps.

Chier filz, le baing est une merveilleuse chose et doit selon la condicion des quatre temps se tenir et estre. Car le froit est attribué a yver et le mæste a printemps, le chaut a esté et le sec a antompne. Et est une tresgrande saigesse de bien ordonner du baing car la premiere maison du baing doit estre froide, la seconde chaude et seiche, la tierce mæste et la quarte chaude. Et quant tu viendras ou baing, tu dois estre ung petit en la premiere maison et en la seconde ung autre petit, et outre ce, en la tierce, ung autre petit ; et en la quarte, tu te puis baigner suffisamment. Et quant tu voudras yssir du baing, tu dois garder celle mesure et ordonnance en faisant demeure en chascun ung petit comme dist est affin que de trop grant chaleur tu ne vieignes tantost a grant froidure ; mais dedans le baing, tu te dois bien faire froter et laver et puis de linceulx blans et neez essuyer. Après, tu dois menger ta viande et boire bon vin bien attempé d'eaue puis yras reposer ou lit et dormiras ung bon somme et ce te prouffitera ; et le remanant du jour passeras en liesse et en respos. Toutefois, ung vieil homme ne doit estre ou baing fors ung petit car le baing le pourroit bien trop affeiblir et luy pourroit bien nuire. Et ce garde bien l'omme qui est flumatique qui n'entre point ou baing se n'est a jeun ; et le colorique doit faire le contraire ; et se ainsi te gouvernes comme je t'ay enseigné, tu n'auras ja mestier de medicine en toute ta vie. *nafr* 18145]

Chapitre 61 : De la fourme et maniere de justice

¹ *om.* fourme et 1623, *nafr* 18145]

- ² *om. titre nafr 4951]*
³ Alixandre 686, *nafr 18145]* chier
⁴ pourroit *nafr 18145]*
⁵ trop ployer 686] estre trop loer *Rot]* ne se puet louer trop *reempl. par* ne se leve trop *BL 219]*
⁶ *om. elle Gar]*
⁷ de la *Ham. 44, 1166, nafr 18219, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* de sa 1623]
⁸ aspre 686, *Gar]* molt aspre *Rot]* trop aspre 1958]
⁹ *rép. nature 686]* *add. semblable Rot]*
¹⁰ *om. très nafr 18219, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219]*
¹¹ fait 1958]
¹² ordonna tous les *mss]*
¹³ *om. ses Oxf]* les *nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
¹⁴ saintes (*souligné en pointillé*) serfz 685] cerfz *Gar, Ham. 44]* secréz *Rot, 1958]*
¹⁵ les 686, 1623, *Ff I. 33]* toutes 685, *Ham. 44, nafr 18145]*
¹⁶ choses *nafr 18219]* *om. sur ses besoingnes nafr 4951]*
¹⁷ les sens *Rot, nafr 18145, 1958]*
¹⁸ leurs *nafr 18219]*
¹⁹ de tes *nafr 18219]*
²⁰ de *Ff I. 33]* toutes
²¹ *om. leurs 686]*
²² car *nafr 18219]*
²³ la *nafr 4951]*
²⁴ fist 686, *nafr 4951]* veut *Ham. 44]*
²⁵ de 685] Dieu
²⁶ aucun *Rot, 1958]*
²⁷ la *nafr 4951]*
²⁸ *om. ainsi Rot, 1623, 1958]*
²⁹ *om. il est 1623]*
³⁰ ce 685, *nafr 18219, nafr 18145]*
³¹ *om. et quant ung seigneur le fait ainsi, il est en tel cas semblables a Dieu Oxf]*
³² pour 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
³³ *om. bien Rot]* Dieu *Ars]*
³⁴ l'ensuit 1166]
³⁵ *om. ensuit et nafr 18219]*
³⁶ *om. et doit ensuir nafr 18145]*
³⁷ *om. en 685, 1623]*
³⁸ *om. ses 686, nafr 4951, 1958]* ces *nafr 18219]* les 1623] bonnes 685] euvres
³⁹ manieres *Rot]*
⁴⁰ a *Ff I. 33]* Seigneur
⁴¹ Sire Jhesus Crist 1623] *add. Saichez, chier filz, que Dieu est tressaige, tresglorieux et tresmerveilleux et la grandeur de luy ne sa puissance ne se pourroit dire ne raconter. Saichez donc que la saigesse est contraire a villennie et aussi justice est son contraire. Car en justice furent de Dieu envoyéz les sains prophetes en ce monde nafr 18145]*
⁴² *om. chier filz nafr 18219]*
⁴³ *om. justice Rot, 1958]*
⁴⁴ c'est *Rot, 1958]* et 1623]
⁴⁵ fontaine *nafr 18219]*
⁴⁶ octroya *Rot, 1958]* ordonna *Ff I. 33]*
⁴⁷ *add. subgetz et 686]*
⁴⁸ createurs *Rot]* creanciers 5028]
⁴⁹ *om. et ediffiee Rot, 1958]*
⁵⁰ *om. les Rot]*
⁵¹ *add. et les princes nafr 4951]*
⁵² *om. garder et Ff I. 33]*
⁵³ elle fait *reempl. par* par eulx sont *Ham. 44]* par elle sont *nafr 18145]*
⁵⁴ desobeissans *Ars]*
⁵⁵ elle humilie 1623] humilie *Oxf]* humilians *nafr 18145]* humbles 686, 685, *Gar, 1166, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958]*
⁵⁶ bonnes 1623] personnes

- ⁵⁷ sauve *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958] sauver *nafr* 18219]
- ⁵⁸ garde *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958] garder *nafr* 18219]
- ⁵⁹ de tous tors *nafr* 18219] de tous peril *nafr* 4951] *add.* de force *Ham.* 44]
- ⁶⁰ de 686, *Gar*, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33] dommaige
- ⁶¹ de *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*]
- ⁶² du roy ou seigneur *nafr* 4951]
- ⁶³ est meilleur *rempl. par et nafr* 18145]
- ⁶⁴ *om.* bons 686, 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145] a ses 1623] subgéz
- ⁶⁵ l'abondance *rempl. par* l'ordonnance de la terre, c'estassavoir *Ff I.* 33]
- ⁶⁶ *om.* des biens *Rot*, 1958]
- ⁶⁷ *om.* la 1623, *Oxf*]
- ⁶⁸ aussi 685]
- ⁶⁹ dient il *Ham.* 44] dient ilz *nafr* 4951]
- ⁷⁰ *om.* que la pluie *Rot*]
- ⁷¹ que 1958]
- ⁷² *add.* escript *nafr* 18219] en escript 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- ⁷³ *om.* en une pierre 1623]
- ⁷⁴ ou 1623]
- ⁷⁵ langaige de 1623, *Oxf*] caldee
- ⁷⁶ en longue caldre *Ff I.* 33]
- ⁷⁷ faictes *Oxf*]
- ⁷⁸ car *nafr* 18145]
- ⁷⁹ *om.* a *Rot*, 1958]
- ⁸⁰ *add.* aide *Rot*, 1958]
- ⁸¹ peuvent *nafr* 18219]
- ⁸² *om.* ne ne puet l'un sans l'autre *nafr* 18145, *Ff I.* 33]
- ⁸³ et *Ham.* 44, *nafr* 18145]
- ⁸⁴ qui sont ou 1623] monde
- ⁸⁵ *om.* faiz et 1623]
- ⁸⁶ *om.* et creéz 686, *Gar*, *nafr* 4951, *nafr* 18145, 1958] *om.* faiz et creéz *Rot*]
- ⁸⁷ gouverner *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
- ⁸⁸ le quelle *Oxf*]
- ⁸⁹ *add.* (*interpolation qu'on retrouve dans la famille B*) Et saiches, chier filz, que Dieu crea l'omme la plus noble creature de toutes autres et ordonna son corps ainsi comme une cité et luy donna entendement, lequel y mist au plus noble lieu : c'est assavoir en la teste. Et luy donna cinq governemens et conseilliers qui le dovent garder de toutes choses nuysibles. Et saiches que l'omme n'a nulle perfection si n'est pas eulx, lesquels il appella les cinq sens naturelz. Et sont : les yeulx, les oreilles, la langue, les mains et les piéz. Et par eulx est l'omme gouverné et conseillié. *nafr* 18145]
- ⁹⁰ aucuns *Ham.* 44]
- ⁹¹ *add.* de ce que tu auras affaire *nafr* 18145]
- ⁹² *om.* ne que *Ff I.* 33] ung
- mais que 1958] ung
- ⁹³ pas *Rot*]
- ⁹⁴ a ton conseil *nafr* 18219]
- ⁹⁵ *om.* ce 686, 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951]
- ⁹⁶ auras *Rot*, *Ff I.* 33, 1958] *add.* au fait (*souligné en pointillé*) 685]
- ⁹⁷ en volenté *Rot*, 1958] au cuer et en volenté *nafr* 18145]
- ⁹⁸ *om.* a ung *nafr* 18145]
- ⁹⁹ de faire mais laisse a ung chacun dire son *rempl. par* que premier n'aiéz leur *nafr* 18219]
- ¹⁰⁰ ung 686, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] chacun
- ¹⁰¹ *om.* te *Oxf*]
- ¹⁰² car 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
- ¹⁰³ en pancee *Rot*, 1958]
- ¹⁰⁴ a l'encommencement ce que as en volenté de faire, tu en seras mesprisié *rempl. par* en premier ton vouloir sans aucunement le couvrir et il se treuve qu'il ne soit raisonnable, ton conseil t'en prisera mains et si en pourroient plusieurs par maniere de flaterie tenir ton oppinion plus que pour verité *nafr* 18219]
- ¹⁰⁵ courage *nafr* 18219]
- ¹⁰⁶ *add.* si atrampe *Ff I.* 33]

¹⁰⁷ croy ton bon *nafr 18219*] conseil
¹⁰⁸ tu as oÿ *Rot, 1958*]
¹⁰⁹ ton *Gar, nafr 4951, 1958*] conseil
¹¹⁰ *om. et quant tu auras receü bon conseil Ham. 44, nafr 18219*]
¹¹¹ monstrez *BL 219*]
¹¹² point *nafr 18145*]
¹¹³ *om. ta voulenté ne 686, Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1958*]
¹¹⁴ auras *nafr 18219, 1623, Ff I. 33*]
¹¹⁵ en 685, *Oxf*]
¹¹⁶ tu as au cuer *repl. par ton cuer te dit nafr 18145*] au cuer *repl. par* en ta pensee se voyez qu'il ne soit
nafr 18219]
¹¹⁷ a 686]
¹¹⁸ *om. de faire Rot*]
¹¹⁹ voudras 686, *Gar, nafr 4951, Rot*] vendras 1958]
¹²⁰ venir *Ff I. 33*]
¹²¹ *om. jusques tu le vueilles mettre a effect nafr 18219*]
¹²² *om. ung nafr 18145*]
¹²³ garde 685] auras mestier de regarder *Ff I. 33*]
¹²⁴ *om. jugié et nafr 18145*]
¹²⁵ Et aussi regarde lequel aura jugié et conseillé *repl. par* et te conseille *nafr 4951*] *add. vers toy Rot, 1958*]
¹²⁶ a *Rot, nafr 18145, 1958*]
¹²⁷ *om. Et aussi regarde lequel aura jugié et conseillé de meilleur amour qu'il aura en toy nafr 18219*] regarde
lequel aura jugié et conseillé de meilleur amour qu'il aura en toy *repl. par* lequel aura plus sagement parlé
Ham. 44]
¹²⁸ en 686, 685, 1166, *nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33*] oÿ *nafr 4951*] recordé *Rot, 1958*]
¹²⁹ *om. ton Gar, Ham. 44, 1166*]
¹³⁰ ne te tarde 685] ne te garde *Ff I. 33*]
¹³¹ a 686, *nafr 4951*]
¹³² en *Ff I. 33*]
¹³³ *add. qui puist estre 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
¹³⁴ roy *Rot, 1958*]
¹³⁵ si est *Rot, 1958*] c'est *Oxf*]
¹³⁶ lent *Rot*]
¹³⁷ a 1166]
¹³⁸ la *Gar*] le *Ham. 44, Rot, 1958*] temps
¹³⁹ si l'estoit *Ff I. 33*]
¹⁴⁰ *om. te 686, nafr 4951*]
¹⁴¹ donnast 686, 685, *Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951*]
¹⁴² donnoit bon conseil *repl. par* conseillast *Gar*]
¹⁴³ mesprisier *nafr 18219*] despiter *Rot, 1958*] *add. s'il donne bon conseil Gar*]
¹⁴⁴ *om. chose Ham. 44, Rot*]
¹⁴⁵ qui 685] sera
¹⁴⁶ soubz *Oxf*]
¹⁴⁷ *add. et soubz (biffé) Oxf*]
¹⁴⁸ *add. une fois nafr 18145*]
¹⁴⁹ *om. il nafr 18145*]
¹⁵⁰ *om. que 686*]
¹⁵¹ *add. saiges Ff I. 33*]
¹⁵² il y avoit *nafr 18145, 1958*]
¹⁵³ ou estoient aucunes *Rot*]
¹⁵⁴ heberger *Gar, Oxf*] logiéz *Rot*] abregiéz 1958] aubergiés *Ars*]
¹⁵⁵ trouvent *Rot*]
¹⁵⁶ enfes 686, *Gar, 1166, Ff I. 33*]
¹⁵⁷ dessoubz *nafr 4951*]
¹⁵⁸ soubz telle constellacion *repl. par* que en telle consolacion *Ff I. 33*]
¹⁵⁹ *om. telle constellacion et soubz nafr 4951*]
¹⁶⁰ debonnaire *Rot*]
¹⁶¹ de sens de sens (*biffé*) 1958] ses membres
¹⁶² *om. plain de grant conseil Rot*]

- 163 ayde *nafr 18145]*
 164 de *Ff I. 33]*
 165 de *Ff I. 33]*
 166 *om. grans Oxf]*
 167 cecy *nafr 18145]*
 168 voudrent ilz *nafr 4951]*
 169 qui *Rot, 1958]*
 170 texier *nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33]*
 171 l'enfant 686, *Gar, 1166, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
 172 devint grant et 1166] creüt
 173 *om. luy enfant creüt et Oxf] croist BL 219]*
 174 *om. luy 686, nafr 4951] le Gar, 1166, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
 175 lui *BL 219]*
 176 au 686, *Gar, 1166, nafr 4951, Oxf, BL 219]* a leur *Rot, 1958]*
 177 ne vout 686] n'y vout *nafr 4951]* n'en peüt *nafr 18145]* n'y poeit *BL 219]*
 178 *om. ne 686, nafr 4951, 1958]*
 179 par *Rot, 1958]*
 180 par *Rot, 1958]* *add. autre nafr 18145]*
 181 chastres 686] chastier *nafr 4951]*
 182 mais 686, *Gar]* doncques *nafr 4951]*
 183 a 686, *nafr 18145]*
 184 ilz luy *nafr 18145]* le *nafr 4951, Ff I. 33]*
 185 *om a nafr 18145]*
 186 tout 686, *Gar, 1166, nafr 4951, Rot, 1958]* a sa voulenté
 187 enfes 1166] ce l'enffent *nafr 4951]*
 188 *om. a Ff I. 33]*
 189 qui sont *nafr 18145]* par
 190 *om. nature 686]*
 191 en 1166] bonnes
 192 en 686] bonnes
 193 *om. bonnes manieres nafr 18145]*
 194 pour *Gar, Oxf]*
 195 son science 686] son sens *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
 196 *add. science et (biffé) Ff I. 33]*
 197 *om. du roy et 1958]*
 198 *om. du roy et du Rot]*
 199 et tout le contraire *repl. par* et de toute la contree *Rot, 1958]*
 200 a ung 686, *nafr 4951]* d'un *Gar, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
 201 Dayre *nafr 18145]*
 202 qui y 1958] avoit
 203 ung filz 686, *nafr 4951]* que y estoient deux enfans *Rot]*
 204 il 686, *nafr 4951]*
 205 le fist mettre *repl. par* mist *nafr 4951]* *add. aux escolles Rot, 1958]* a l'escolle *nafr 18145]*
 206 *om. sciences Gar, nafr 4951]* science 686, 1166, *Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
 207 a 686, *nafr 4951]* et *Rot, 1958]*
 208 les meilleurs *nafr 4951]* estudes
add. de toutes les provinces nafr 18145]
 209 o ses *nafr 4951]* avecques *Ff I. 33]*
 210 tous *Rot, nafr 18145, 1958]* les
 211 fut enseignié et endoctriné *repl. par* en dottrinés et enseignemens *Ff I. 33]* doctrine 1958]
 212 legierement *Rot, 1958]*
 213 appartient *Rot, 1958]* se pouoit appartenir *Ff I. 33]*
 214 *om. ung 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
 215 comme il appartenoit a ung filz *repl. par* et qant il apparcevoit q'il feüst un fitz du roy *BL 219]*
 216 *om. mais BL 219]*
 217 toute la diligence 686, *nafr 18145]*
 218 de *nafr 18145]*
 219 de *nafr 18145]*
 220 de miere *BL 219]*

- 221 *om. y nafr 18145, 1958, BL 219]*
 222 *valut 1166, nafr 18145, Oxf] vault 1958] vaillent BL 219]*
 223 *ne ne se Rot] peüst*
 224 *om. l' enfant BL 219] l' enfant 686, Gar, Rot, nafr 18145, Ff I. 33] li enfes 1166] l' en faire nafr 4951]*
 225 *son cuer rempl. par a son seigneur Rot, 1958]*
 226 *om. ne sa nature 686]*
 227 *prendre Rot]*
 228 *nulles sciences Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
 229 *a force Gar]*
 230 *trés Rot]*
 231 *enssambla Rot]*
 232 *se povoit 686, 1958] ce Gar, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, Oxf] peut nafr 18145]*
 233 *povoit Ff I. 33, Oxf]*
 234 *om. nulle Ff I. 33]*
 235 *nulles sciences Gar, nafr 4951]*
 236 *nulle science ne nul art rempl. par riens Rot]*
 nul autre *Ff I. 33] art*
 237 *add. saiges nafr 18145]*
 238 *om. de telle Oxf]*
 239 *complexion Rot, 1958] consolacion nafr 18145, Ff I. 33]*
 240 *laquelle 686, Gar, nafr 4951] qu' il BL 219]*
 241 *tel art 686] ce l' art nafr 4951]*
 242 *om. sagesse sicomme une foiz il advint es parties de Inde... estoit enclinee a cest art et a nul autre 685, Ham. 44, nafr 18219] et non a l' autre nafr 4951, nafr 18145]*
 243 *add. donc 685, Ham. 44, nafr 18145]*
 244 *mon Gar, Rot, 1958] chier*
 245 *aucun Rot] nullui 1958] mesprisier*
despriser Gar, nafr 4951, nafr 18145, Oxf]
 246 *om. l' Rot, nafr 18145, Ff I. 33] personne nafr 18219] add. de petit pris venu Ff I. 33]*
 247 *om. venu 686, nafr 4951, Ff I. 33]*
 248 *om. ne de petit corps Ff. I. 33, Oxf] petite stature nafr 18219]*
 249 *cognoistras nafr 18219]*
 250 *habandonne 685]*
 251 *om. en sagesse Ham. 44, nafr 18219] en science nafr 18145]*
 252 *om. bonnes 686, nafr 4951]*
 253 *manieres Ham. 44]*
 254 *om. fuit et Oxf]*
 255 *echeve Rot, 1958]*
 256 *om. tous 686, Gar, nafr 4951] toutes Ff I. 33]*
 257 *om. et fuit et hait tous vices 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*
 258 *cilz Ff I. 33]*
 259 *om. qui est 686, Gar, nafr 4951]*
 260 *moriginéz 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
nommés Ff I. 33]
 261 *om. de toy 1958] roy nafr 4951] de tous Rot]*
 262 *loués nafr 18145]*
 263 *add. ne doit estre de toy esloigné nafr 18145]*
 264 *doit nafr 4951]*
 265 *faire son 686] faire sans son Gar, 1166, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958] conseil*
 266 *add. chier filz Rot, 1958]*
 267 *om. celluy qui ayme 686, Gar, nafr 4951] amera Ham. 44]*
 268 *royalement nafr 18145] devement 1958]*
 269 *conseille Rot, 1958]*
 270 *telz homme 685, Ham. 44, nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958, BL 219]*
 271 *om. fermez et Rot, 1958]*
 272 *om. de ton oppinion. Car telz est fermez et constans et fermez nafr 4951]*
 273 *de ton nafr 4951] courage*
 274 *add. et a toy 1166]*
 275 *om. un 685, Ham. 44, nafr 18219]*

²⁷⁶ est bon *reempl. par* donne liesse a tes serviteurs et officiers *nafr 18145] om. bon nafr 18219]*
²⁷⁷ donne *reempl. par* de bonnes *685] de bon 1958]*
²⁷⁸ et *Gar]* de *Ff I. 33]* en *Oxf]* gouvernement
²⁷⁹ de ton *nafr 18219]* de son *Rot]* au *nafr 18145]* royaume
²⁸⁰ point *nafr 4951]* ne les mets pas *reempl. par* il ne les fait pas aller *nafr 18145]*
²⁸¹ *add.* les derrenieres les premieres *686, Gar, Ham. 44, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
²⁸² *om.* met *685, nafr 18145]* fait *Ham. 44]* fay *nafr 18145]*
²⁸³ les *Ff I. 33]* choses
²⁸⁴ toute chose *686, 685]* mais met toutes choses *reempl. par* soient faictes *nafr 18219]*
²⁸⁵ *om.* et par ordre *nafr 18145]* et bonne ordre *nafr 18219]*
²⁸⁶ l'œil est conseil *reempl. par* conseil est l'œil *Ham. 44, nafr 18145]* conseil est lieu *685, nafr 18219]* lequel est
²⁸⁷ conseil *686]* conseil est enseigne *Rot, 1958]*
²⁸⁸ *add.* qui sont *686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
²⁸⁹ *om.* par conseil et par ordre car l'œil est conseil de toutes choses a *nafr 4951]*
²⁹⁰ *add.* raisonnable et *nafr 18219]*
²⁹¹ *add.* en toutes tes choses et *Ff I. 33]*
²⁹² que tu croyes *Rot, 1958]* en
²⁹³ *om.* tousjours *nafr 18145]*
²⁹⁴ toutes *nafr 18145]* tes
²⁹⁵ les *Rot, 1958]*
²⁹⁶ loyaulx *nafr 18219]*
²⁹⁷ et *Oxf]*
²⁹⁸ science *Rot, 1958]*
²⁹⁹ croistra *nafr 4951]*
³⁰⁰ ton *686, Gar, nafr 4951]* le *nafr 18145]*
³⁰¹ *om.* par leur conseil aussi comme la mer *Rot, 1958]*
³⁰² accroist *nafr 18145]*
³⁰³ pour *nafr 4951]*
³⁰⁴ fleumes *Ars]*
³⁰⁵ *om.* tous *nafr 18145]*
³⁰⁶ elle *686, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]* dedans *Ham. 44]*
³⁰⁷ *om.* par leur conseil aussi comme la mer croist par les fleuves qui tous descendent en luy. Et plus pourras
³⁰⁸ acquerir *Oxf]*
³⁰⁹ de *nafr 18145]* conseil
³¹⁰ par *nafr 18145]* sagesse
³¹¹ largece *Rot, 1958]*
³¹² des *BL 219]*
³¹³ *om.* et plus pourras acquerir par leur conseil et sagesse que par puissance de batailles *686, 685, Ham. 44,*
³¹⁴ *nafr 18219]*
³¹⁵ *om.* grans *Ham. 44]* *add.* haut et *nafr 18145]*
³¹⁶ tressage *Ham. 44]* *add.* et puissant *Ff I. 33]*
³¹⁷ ou *nafr 4951]*
³¹⁸ bataille *686]*
³¹⁹ des Medes *nafr 4951]* d'Inde *Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
³²⁰ *om.* unes lettres *nafr 18145]*
³²¹ telle *nafr 18145]*
³²² maniere *nafr 18219, Rot, 1958]*
³²³ que tu *686, Rot]*
³²⁴ que tu *Ham. 44]*
³²⁵ *om.* tu *686]*
³²⁶ croyes *Rot, 1958]*
³²⁷ celuy *nafr 18219]*
³²⁸ *add.* te semblera qui bien *nafr 18219]*
³²⁹ *om.* te *Gar, Ff I. 33]*
³³⁰ *add.* baillier et *Oxf]*
³³¹ *om.* de tel qui le te saiche donner *nafr 18145]* *add.* bon *Rot]*
³³² *om.* choses *Ham. 44]*
³³³ *add.* point *Rot, 1958]* en riens *nafr 18145]*
³³⁴ tes ennemys *nafr 18145]*

331 mais quant *Rot*, 1958] tu
 332 montrer *Rot*, *nafr* 18145, 1958]
 333 eulx *nafr* 18145]
 334 *om.* toy de 685]
 335 *om.* de la puissance *Ham.* 44]
 336 *om.* mais tant comme tu pourras, monstre ta puissance et ta victoire sur luy. Et d'autre part, garde toy de la
 puissance de ton ennemy *nafr* 4951]
 337 *om.* ne *Rot*, 1958]
 338 *add.* point *nafr* 18145] pas *Ff I.* 33, *Oxf]*
 339 *om.* tant 685, *nafr* 18219]
 340 conseil *Ham.* 44]
 341 ta 686, *nafr* 18145, *Ff I.* 33]
 342 *om.* en la grandeur 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219] non ta grandeur 686] *add.* ne en ta richesse, ne *nafr* 18145]
 343 en 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 18145]
 344 ta 686, 1166, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219]
 345 *om.* de ton estat *Ham.* 44]
 346 *om.* tousjours *Ham.* 44, *nafr* 18219]
 347 *om.* il *Rot*, *nafr* 18145]
 348 en *Gar*, *Rot*, 1958]
 349 *om.* si le pren 686]
 350 si non *nafr* 18219] s'il te semble qu'il ne soit pas prouffitable *nafr* 18145]
 351 s'il le *Oxf]* si en *Rot]* laisse
 352 *om.* chier filz *nafr* 18219]
 353 *om.* et admoneste et conseille *Ham.* 44] *om.* et conseille 1166, *nafr* 18145] le te conseille *Rot]*
 354 d'ung *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958]
 355 *om.* ne *Rot*, 1958]
 356 *om.* donne *Rot]*
 357 ja *Rot*, 1958] puissance
 358 *om.* seul 685, *nafr* 18219, *Rot*, *nafr* 18145, *Oxf]*
 359 *om.* a ung seul coup *Ham.* 44] coup *rempl.* par trop *Ff I.* 33]
 360 tous 686, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] tes
 361 mais *nafr* 18145]
 362 et 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
 363 tu les *Rot]* tu le 1958] voudras
 364 ou *nafr* 4951] essayer
 365 ou 685, *Gar*, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
 366 approuver *Rot]*
 367 tel 686, *nafr* 4951]
 368 *om.* officier *Rot*, 1958] ung tien officier *rempl.* par aucuns officiers ou conseillers *Ham.* 44]
 369 *om.* luy *nafr* 18145] leur *Rot]*
 370 fayng *Ham.* 44] que
 371 ayes *Ham.* 44, *Rot*, 1958]
 372 nécessité *Ham.* 44]
 373 s'ilz te conseillent *Rot]*
 374 tu en *Rot*, 1958] prengnez
 375 *om.* de l'argent *Rot*, 1958]
 376 en *Rot*, 1958]
 377 royaulz *nafr* 18145]
 378 *om.* saches que *nafr* 18219]
 379 celui *nafr* 18219]
 380 qu'ilz t'ayment et qu'ilz te sont *Rot]* *om.* te 686, *nafr* 18145, *Oxf]*
 381 s'ilz te conseillent *Rot]*
 382 *om.* de *nafr* 4951, *nafr* 18145]
 383 que tu prengnes 685] que tu prendes *Oxf]* que tu empruntes *nafr* 18219]
 384 de l'argent *Ham.* 44]
 385 *om.* de *nafr* 4951, *nafr* 18145]
 386 d'eulx *Rot*, 1958]
 387 *om.* saches que *nafr* 4951]

³⁸⁸ et de les mettre a povreté, saches qu'il te hait *rempl. par* celui te hayt et le bien public de ton royaulme
nafr 18219]
³⁸⁹ *om. mais nafr 4951]*
³⁹⁰ est *nafr 18219]*
³⁹¹ *om. te Gar, 1958]*
³⁹² s'ilz estoient telz qu'ilz te offrissent *Rot]* offre et habandonne *nafr 18219]*
³⁹³ de *Gar]* ce
³⁹⁴ ce qu'il a *rempl. par* du leur *Rot]*
³⁹⁵ *om. jugié et conseillé de meilleur amour... qu'il te offrirst ce qu'il a et qu'il te (omission d'un folio entier)*
1623] *om. qu'il te 685, Ham. 44, 1166, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
³⁹⁶ dye *nafr 18219]* deïssent *Rot]* disoit *Ff I. 33]* desist *Oxf]* *add. chacun d'eulx Rot]*
³⁹⁷ par *Ham. 44, Rot]* la
³⁹⁸ de Dieu *Ham. 44, Rot, Ff I. 33, 1958, BL 219]* a Dieu *nafr 18219, nafr 18145]*
³⁹⁹ *add. avecques vous et par vostre service nafr 18219]*
⁴⁰⁰ vous 686, *Ham. 44, nafr 4951]* te *rempl. par* a toy *Oxf]*
⁴⁰¹ je les te offre et baille *rempl. par* prenez les comme des vies *nafr 18219]* presente *Ham. 44]*
⁴⁰² devroyent *Rot]* doit *nafr 18219, nafr 18145]*
⁴⁰³ et est 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Ff I. 33, Oxf]* sont *Rot]* dignes
⁴⁰⁴ *om. et dignes d'estre 1623, nafr 18145]*
om. estre 685]
⁴⁰⁵ du sien *Rot, 1958]* les siens *Oxf]*
⁴⁰⁶ que tu destruisiez *Gar, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
⁴⁰⁷ *om. comme celluy qui ayme mieulx que tu prengnes le sien que destruire tes subgés 685, Ham. 44,*
nafr 18219] les subgetctz a toy *Gar]* ses subgiéz 1958]
⁴⁰⁸ appouveras *Ham. 44, Rot, 1623, Ff I. 33]*
⁴⁰⁹ subgéz 686, *nafr 18145]* gens *nafr 4951]* subgiz officiers *Rot]* subgéz (*biffé*) *Oxf]*
⁴¹⁰ rorras (*lect. diff.*) *BL 219]*
⁴¹¹ *om. tien Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* un de tes *nafr 18145]*
⁴¹² officier 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1958]*
⁴¹³ ung tien serviteur fait *rempl. par* ilz feront *nafr 18219]* fera *Ham. 44, 1623]* faire *Ff I. 33]*
⁴¹⁴ son office *nafr 18145]* les offices *nafr 18219]*
⁴¹⁵ que *BL 219]*
⁴¹⁶ leur sont commises *nafr 18219]* *om. commis nafr 18145]* *add. et outre ce qu'il fait pour ton honneur, plus*
qu'il ne luy est commis 686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]
⁴¹⁷ avoir 685]
⁴¹⁸ *om. dois Ham. 44, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958]*
⁴¹⁹ bonne *nafr 18145]*
⁴²⁰ *om. tu le dois amer et dois avoir grant fiance en luy nafr 18219]*
⁴²¹ et d'autre part *nafr 18145]*
⁴²² *om. point 1958]*
⁴²³ *om. que tu verras Gar, Rot, Ff I. 33, 1958]*
⁴²⁴ que 685]
⁴²⁵ celluy que tu verras qui ne tent *rempl. par* ceulx qui mentent et n'entendent 686] ceulx qui mectent et
n'entendent a bien *nafr 4951]* n'entend *Gar, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf]*
⁴²⁶ *om. fors 1958]*
⁴²⁷ ne tent fors a *rempl. par* convoicte *Rot]* rien tient fors a *BL 219]*
⁴²⁸ avoir 686] a faire 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958,*
BL 219] tresor
⁴²⁹ *om. a 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18145, Ff I. 33, 1958]*
⁴³⁰ avoir 686, *Gar, nafr 4951, 1958]*
⁴³¹ te *Ham. 44]* sert
ilz ne servent *nafr 4951]*
⁴³² pas 1623]
⁴³³ par *nafr 18219, nafr 4951]*
⁴³⁴ pour nulle *Oxf]* amour
add. qu'il ayt en toy Ham. 44]
⁴³⁵ leur *nafr 4951]*
⁴³⁶ *om. chault BL 219]*

⁴³⁷ fors d'acquérir monnoye *rempl. par* mais qu'il en est sa part *nafr 18219]* *om.* monnoye *nafr 4951]* argent
nafr 18145]
⁴³⁸ *om.* car il ne sert point pour amour et ne luy chault fors d'acquérir monnoye. Car *Rot, 1958]*
 et *686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
⁴³⁹ *om.* comme *686]*
⁴⁴⁰ une *Ham. 44, nafr 18219, 1958]* ung *Rot]* abysme
 abisse *685]*
⁴⁴¹ de tant *Ham. 44]* tant *nafr 4951, Rot, 1958]* comme
⁴⁴² *om.* ung homme *nafr 18219]* l'omme *nafr 4951, 1623]* ung tel homme *Rot]* tel homme *nafr 18145]*
⁴⁴³ *om.* de *685, nafr 18219, Ff I. 33]*
⁴⁴⁴ *om.* de monnoye *nafr 4951, nafr 18145]*
⁴⁴⁵ *om.* luy *685, nafr 18219]*
⁴⁴⁶ a *nafr 18219]* nayst *686]* irast *685]*
⁴⁴⁷ la *685, Ham. 44, 1166, Ff I. 33]* voulenté
 le cueur *nafr 4951]*
⁴⁴⁸ luy croist voulenté d'en acquérir *rempl. par* convoicte il en avoir *Rot]* veult avoir *nafr 18145]* de l'acquérir
1623] d'en avoir et acquérir *1958]*
⁴⁴⁹ homs *685]*
⁴⁵⁰ de *685, Gar]* la
⁴⁵¹ officier *1623]*
⁴⁵² du *1623]*
⁴⁵³ *add.* et de tes sugié^z *nafr 18145]*
⁴⁵⁴ par *685]*
⁴⁵⁵ causes *686, 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴⁵⁶ et *nafr 4951]*
⁴⁵⁷ arden^{ce} *686]* amour *nafr 18219]*
⁴⁵⁸ *om.* monnoye *nafr 4951]* monnoye *rempl. par* et faire fortune *Ham. 44]*
⁴⁵⁹ lui *BL 219]*
⁴⁶⁰ pourroit *nafr 18145]*
⁴⁶¹ mouvoir *Rot]* consentir a ta mort ou *nafr 18145]*
⁴⁶² a *nafr 4951, 1623]*
⁴⁶³ *om.* mauvaises *686, Gar, 1958]*
⁴⁶⁴ felonnye *1623]* aucune mauvaise chose *685, Ham. 44, nafr 18219, Oxf]* un mauvais fait *Ff I. 33]*
⁴⁶⁵ *om.* ou de toy mettre a mort *nafr 18145]* ou de toy mettre a mort *rempl. par* comme de procurer ta mort *Rot]*
⁴⁶⁶ vois *Rot, 1958]*
⁴⁶⁷ *om.* ung *nafr 18219]*
⁴⁶⁸ *om.* le *1166, Rot]*
⁴⁶⁹ pas *1623]*
⁴⁷⁰ *om.* trop *686, Gar, Ham. 44, nafr 4951, Ff I. 33]*
⁴⁷¹ *om.* nul *1958]*
⁴⁷² qu'il ait nul traittié *rempl. par* luy avoir traictié *Rot]*
⁴⁷³ *add.* toy ne avecques *nafr 18145]*
⁴⁷⁴ aucuns *Ff I. 33]*
⁴⁷⁵ nul traittié avec nulz grans seigneurs *rempl. par* entour luy *1623]* nulz autres seigneurs *1166]*
⁴⁷⁶ le *685]* il *Rot]* qu'il *1623]* luy donne charge de *nafr 18219]* leur
⁴⁷⁷ lui *Gar]*
⁴⁷⁸ escrire *686, 685, nafr 18219]* escripsent *Gar, Ff I. 33]* escripve *Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1623, 1958]*
⁴⁷⁹ ne leur escripse riens *rempl. par* luy quiers *nafr 18145]*
⁴⁸⁰ *om.* ne *685, Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴⁸¹ mander *685, nafr 4951]* demander *686]* faire scavoir aultres *nafr 18219]* demande de nulles *nafr 18145]*
⁴⁸² *add.* par luy *nafr 18219]*
⁴⁸³ apprennes *685]* te doubte *Rot]* a paour *1958]* appercevoies *nafr 18145]*
⁴⁸⁴ qu'il le *685]*
⁴⁸⁵ feïst *nafr 18145]*
⁴⁸⁶ *add.* de ce donc luy donneras charge *nafr 18219]*
⁴⁸⁷ s'il *685]*
⁴⁸⁸ chaule (*lect. diff.*) *Rot]*
⁴⁸⁹ sans delay *Rot, 1958]*
⁴⁹⁰ des aucuns *Ff I. 33]*

491 aucuns telx *nafr 18219*] hommes
 492 s'en enclinent *Ham. 44*]
 493 *rép. a fere 685*]
 494 *om. de Rot, 1958*] des 685, *BL 219*] a ces *Ff I. 33*]
 495 *add. a tous biens nafr 18219*]
 496 avoir *nafr 4951, nafr 18145*]
 497 *om. l'officier nafr 18219*]
 498 *om. qui te nafr 18219, nafr 18145*] *om. te 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf,*
 1958, *BL 219*]
 499 telz 685]
 500 officiers *nafr 18145*] les officiers *Rot, 1958*]
 501 il ame et 685] il t'aime *Ff I. 33*]
 502 a *Rot, 1958*]
 503 servir *nafr 18145*]
 504 *add. faire nafr 18145*]
 505 *om. et qui sa personne et ce qu'il a met pour toy faire service et plaisir 686, Gar*] honneur *Rot, 1958*]
 506 *om. les 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219*]
 507 *add. c'estassavoir Rot*] c'est 1623] *premierement nafr 18145, Ff I. 33*]
 508 *add. entier et nafr 18145*]
 509 en 1623]
 510 *om. bien nafr 4951*] bien *repl. par lui 686, Gar, Rot, 1958*]
 511 a *nafr 18145*]
 512 demyse 686] devisee *nafr 4951*] *add. secondement nafr 18145*]
 513 sain *Rot*] long 1958]
 514 *om. bien 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958*]
 515 *om. luy 686*]
 516 *add. tiercement nafr 18145*] *add. qu'il ait bonne memoire et qu'il n'oublie point ce que l'en lui dist 685,*
Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]
 517 pour 686, *Gar, nafr 4951*]
 518 *om. bien Ham. 44, nafr 18145*]
 519 effet *Ff I. 33*]
 520 leur 685]
 521 *om. mettre a execucion ce que l'en luy dist et Rot, Oxf, 1958*] *om. dist et Ham. 44, nafr 18145*]
 522 charge *nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958*] *add. quintement nafr 18145*]
 523 *om. qu'il Oxf*]
 524 *om. courtois nafr 18145*]
 525 *add. loyal nafr 18145*]
 526 *om. de tous les mss*]
 527 parlans *nafr 18219*] brief parlant *nafr 18145*] par lieux 1958]
 528 et que 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*] sa
 529 sextement *nafr 18145*]
 530 lisant *nafr 18219*] legier 685] *add. cleric et nafr 18145*]
 531 septiesmement *nafr 18145*]
 532 *om. qu'il soit nafr 18219*]
 533 veritable *nafr 18219, Rot*]
 534 ait 686, 685] *om. et qu'il aime Rot*]
 535 *om. qu'il nafr 18145*]
 536 *add. homme 686*]
 537 bonnes condicions *Gar*]
 538 *traveillié 686, Gar*] travaillant *nafr 4951, Rot, 1958*] caritablez *Oxf*]
 539 bien 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958,*
BL 219] attrempee
 540 de sa bouche *repl. par en parolle nafr 18219*] *add. c'estassavoir qu'il ne soit oultrageux ne nafr 18145*]
 541 de *Oxf*]
 542 *om. en boire et Ham. 44*]
 543 de *Oxf*]
 544 ne qu'il *Rot*] soit
add. pas 1623]
 545 aux *Rot*]

- ⁵⁴⁶ *om. d' Rot]*
⁵⁴⁷ *add. de sort defendus ou nafr 18219]*
⁵⁴⁸ *om. homme Ham. 44]*
⁵⁴⁹ *add. entendement et 1623, Oxf, BL 219]*
⁵⁵⁰ *sur toute rien Ff I. 33]*
⁵⁵¹ *om. ton 686, Gar, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, BL 219]* son 685, *nafr 18219]* ayme sur toutes choses ton
repl. par sur toutez choses il amethe (lect. diff.) Oxf]
⁵⁵² *add. neufviesmement nafr 18145]*
⁵⁵³ *om. qu'il soit homme de grant courage et qu'il ayme sur toutes choses ton honneur et nafr 18145]* *om.*
courage et qu'il ayme sur toutes choses ton honneur et Rot, 1958]
⁵⁵⁴ *son entente Rot, 1958]* sa cure 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145,*
Ff I. 33, Oxf, BL 219]
⁵⁵⁵ *en aultre nafr 18219, 1623]* chose
⁵⁵⁶ *du Rot, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
⁵⁵⁷ *om. de ce monde nafr 18219]*
⁵⁵⁸ *om. en Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958]*
⁵⁵⁹ *que nafr 4951]*
⁵⁶⁰ *add. l'onneur et nafr 18219]*
⁵⁶¹ *la BL 219]* *add. bon 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁵⁶² *toy et de ton royaume repl. par la charge qui luy a esté baillée nafr 18219]*
⁵⁶³ *om. qu'il ayme le privé et l'estrangé 686, Gar, nafr 4951]* *add. dixiesmement nafr 18145]*
⁵⁶⁴ *honneure les repl. par honneur de Rot, 1958]*
⁵⁶⁵ *om. qu'il nafr 18145]*
⁵⁶⁶ *haysse Ham. 44]* ait *nafr 18219]* laisse *nafr 18145]*
⁵⁶⁷ *toutes injures 685, Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1958]* les injures *nafr 18145]*
⁵⁶⁸ *et rende 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958]* et rent *nafr 18145]*
⁵⁶⁹ *a ung 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219]* chacun
⁵⁷⁰ *se courouce a Rot, 1958]*
⁵⁷¹ *add. voit qui Ff I. 33]*
⁵⁷² *grevéz et injuriéz repl. par injurieux et qu'il ne greve Rot, 1958]*
⁵⁷³ *om. a tort 685]* *add. autruy Rot]*
⁵⁷⁴ *faire repl. par nulle 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145, 1958]* faire nulle *nafr 18145]*
⁵⁷⁵ *avec 1958]*
⁵⁷⁶ *add. entre les autres 1623]*
⁵⁷⁷ *om. sans faire difference entre les creatures que Dieu a creés ygaulx Rot]* egales *nafr 4951, nafr 18145]*
add. onziesmement nafr 18145]
⁵⁷⁸ *hardy nafr 18219]* fermes, constant *nafr 18145]*
⁵⁷⁹ *ses Gar]*
⁵⁸⁰ *luy nafr 18219]*
⁵⁸¹ *add. douziesmement nafr 18145]*
⁵⁸² *face nafr 18145]*
⁵⁸³ *add. tes loi aultres Ff I. 33]*
⁵⁸⁴ *les 685, nafr 18219, 1958]*
⁵⁸⁵ *euves Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*
⁵⁸⁶ *om. tes 685, Rot]*
⁵⁸⁷ *om. et tes despens nafr 18219]*
⁵⁸⁸ *om. si Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Ff I. 33]*
⁵⁸⁹ *sache 686]*
⁵⁹⁰ *des 686, Gar, nafr 4951]* de telz 685]
⁵⁹¹ *officiers Ham. 44]*
⁵⁹² *ne se puissent plaindre 686, 685, Rot, 1958]* ne se puisse plaindre *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951,*
1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219] ne se plaigne 1166]
⁵⁹³ *add. treiziesmement nafr 18145]*
⁵⁹⁴ *om. pas 686, 1166, nafr 18219]* point *nafr 18145]*
⁵⁹⁵ *om. et qu'il n'abonde pas trop en rire nafr 4951, Rot]* *om. rire Gar]* ire 685, *Ham. 44, nafr 18219]* langage
686, 1958]
⁵⁹⁶ *et nafr 18219]*
⁵⁹⁷ *om. en ces deux cas Rot]* pions *nafr 18219]* ces deux cas *repl. par son langage nafr 4951]*
⁵⁹⁸ *mieux 685]* meürz *nafr 18219]*

599 *add. en parler Rot]*
 600 *afin 1623] qu'il*
 601 *soit montré 1623] se remonstre Oxf]*
 602 *om. a 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, 1623]*
 603 *ses Gar, nafr 4951] ces Ham. 44]*
 604 *add. en ton hostel 1623]*
 605 *bon Rot, 1958] add. quatorziesmement est nafr 18145]*
 606 *son 685, nafr 4951, nafr 18145]*
 607 *om. savoir et 1623]*
 608 *de ton 685, Ham. 44] de tous les 1958] paÿs*
 609 *om. paÿs Oxf] de toutes pars nafr 4951]*
 610 *om. tous 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
 611 *telz 685]*
 612 *add. en corrigent les rebelles et nafr 18145]*
 613 *om. en Rot, 1958] et nafr 18219]*
 614 *la niceté 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18145, Oxf] la teste 686] la necessité nafr 18219] l'ignorance Rot,*
 615 *1958] la misere 1623] la mœtee BL 219]*
 616 *om. en corrigan les rebelles nafr 18145] add. d'autre part nafr 18145]*
 617 *et tous les mss]*
 618 *om. en 686, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33]*
 619 *une 1958]*
 620 *om. beste nafr 18219] creature 685] en nulle beste rempl. par en ce monde nafr 18145]*
 621 *om. chose 1623] condicion 685] om. en nulle beste chose Ff I. 33]*
 622 *om. ne nafr 4951]*
 623 *fust Rot, nafr 18145]*
 624 *om. trouvé Rot, Ff I. 33]*
 625 *en l'omme rempl. par pour et ressemblent a l'omme en aulcune maniere nafr 18219] add. chose qu'il ne soit*
 626 *en beste Ff I. 33]*
 627 *om. le 1623, 1958]*
 628 *ung nafr 18219] lyon*
 629 *paraceux Ff I. 33]*
 630 *ung lievre nafr 18219] le livre 686]*
 631 *coq 686, Ham. 44, nafr 4951] gal 685, Gar, nafr 18219, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] egal*
 632 *1623]*
 633 *ung nafr 18219] corbel*
 634 *doux et courtoys nafr 18145]*
 635 *om. la nafr 4951, BL 219]*
 636 *tourtelle Gar] turtre 685, nafr 18219, nafr 18145, 1958]*
 637 *felon nafr 18145]*
 638 *la nafr 18145] lyonnaise*
 639 *la nafr 18145] coulombe*
 640 *goupil 1623] le 1958] regnart*
 641 *om. le 686, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
 642 *om. legier comme le chevrel Rot, 1958]*
 643 *si est nafr 18145] semblable*
 644 *preciel Ff I. 33]*
 645 *om. comme le ours, precieux Rot, 1958]*
 646 *pesant Ff I. 33]*
 647 *vieil Ff I. 33]*
 648 *fel 1623]*
 649 *comme ratel 1623] comme ructes Oxf] comme rutel BL 219] comme le roitel 1166] comme le petit roy Rot]*
 650 *comme ung petit roy Ff I. 33]*
 651 *rude 1623]*
 652 *om. le Ham. 44, 1623]*
 653 *poucin Rot, 1958]*
 654 *om. grant parlars Rot] quant patilliers 1958]*
 655 *sans grant nafr 18219] sans point de Ff I. 33] proffit*
 656 *om. comme 1623]*
 657 *l'avarice Oxf]*

- 654 la mouche a *nafr 18219*] la mouche du *nafr 18145*] miel
 655 *om. comme 686*]
 656 *om. il Rot, 1958*] qui 686]
 657 il regise *BL 219*] regibant *Ham. 44*]
 658 contre le mur *Gar, nafr 4951*]
 659 se trayne *Rot, 1958*]
 660 il est *nafr 18145*] raisonnable
 661 chante *Ff I. 33*]
 662 langue *Rot, 1623, 1958*] l'aigle *Ff I. 33*] agne *BL 219*]
 663 comme boucq *nafr 4951*] *add. nect comme perle, soille comme porc nafr 4951*]
 664 bugle 686, *nafr 4951, 1623*] bluffe *Rot, 1958*]
 665 *add. loyal comme l'or, larron comme ung chat, veritable comme prophete, mensongier comme putain, doux comme miel, amer comme fiel, delicieux comme especes, puant comme fiens, constant comme une pierre, mouvant comme courage de femme nafr 4951*]
 666 *om. briefment 1166*]
 667 que *Rot*]
 668 de nulle *nafr 18145*] beste
 669 *om. en ce monde BL 219*]
 670 *om. ne de signe 685, nafr 18219*] digne *Ham. 44*]
 671 *om. autres 1958*]
 672 ne de quelque autre *nafr 4951*] ne de quiconques *nafr 18145*]
 673 *om. qui soient 1623*] qui soit 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219*]
 674 en 1623, *BL 219*]
 675 ne se trouve *Rot, 1958*]
 676 par 1166]
 677 *om. le 685, Gar, nafr 4951, Rot, 1623, Oxf, 1958, BL 219*] ung *Ham. 44*]
 678 *add. nouveau chapitre present dans la famille B mais pas dans les autres mss de C.*

Après, chier filz, je te prie que tu ne te fyes jamais a ung homme qui n'est de ta loy. Et te souvieigne de deux hommes qui s'accompaignerent en un chemin, dont l'un estoit juif et l'autre estoit payen des parties d'Orient. Le payen chevauchoit une mulle, laquelle il avoit nourrie et qui portait vitailles et autres choses qui luy estoient necessaires pour son voyage. Le juif estoit a pié et n'avoit rien ; ainsi comme ilz aloient ensemble, le payen demanda au juif quelle foy et quelle loy il tenoit. Et le juif luy dist et repondit : « je croy que ou ciel est ung seul dieu, lequel je honnore ; et ay esperance d'avoir de luy la salvacion de m'ame et de tous ceulx qui tiennent ma loy et ma creance. Et tous ceulx qui ne sont de ma loy, je leur doy et puis tollir la leur et leur sang et la vie du corps et de leurs femmes, enfans et parens. Et si suys maudit se je leur garde ne foy ne loyauté et se je leur ayde en rien, ne si j'ay pitié ne misericorde d'eulx. » Et quant le juif eüt ce dit, il dist au payen qu'il luy monstrast sa loy comme il luy avoit montré la sienne. Lors, le payen repondit : « Ma foy et ma loy est ceste : je vueil bien a moy mesmes et mes enfans et ne vueil mal a nulle creature de Dieu ou a ceulx qui tiennent ou qui ne tiennent ma loy. Et croy que tous ceulx qui vivent en justice et en misericorde qui ne font mal ne villenie a autruy sont sauvéz. Et me semble que s'il vient mal ne destourbier a autruy que j'en doy estre dolant, oncques villennie ne me pleüt. Et si vouldroie bien que homme avecques santé venist a chascun. » Lors dist le juif au payen : « Que diroyes-tu si aucune villennie t'estoit faite ? » Le payen dist : « Je scay bien que ou ciel est Dieu juste, bon et saige, a qui rien ne puet estre celé, qui guerredonnera les bons selon leur bonté et les mauvais selon leur mauvaistié. » Lors dist le juif au payen : « Que ne gardes-tu ta foy ? Tu vois que je suys a pié et suys las et travaillé et meurs de fain, et tu es a cheval, saoul et repousé. » Lors le payen descendit de dessus sa mulle et ouvrit sa malette et donna au juif bien a boire et a manger et puis le fist monter sur sa mulle. Et quant le juif fut [sur] sa mulle, il la fiert des esperons et laissa le payen ; et le payen luy crye et luy prie qu'il l'attendist. Et le juif luy dist : « Je t'ay dit ma loy et la condicion d'icelle et je la vueil garder. » Lors s'en alla le juif et laissa le payen au desert ; et le payen dist et crya : « Ha, juif ! ne me vueilles laisser en ce desert que je ne soye occis des lyons ou que je ne meure de malle mort, de fain ou de soif ; ayes misericorde de moy sicomme j'ay eü sur toy. » Le juif alloit tousjours et ne regardoit point darriere luy et ne luy chaloit de chose que le payen luy dist. Quant le payen vit qu'il n'estoit plus nulle apparence que le juif retournast, il leva sa teste vers le ciel et dist : « Beau Sire Dieu, tu congnoys que j'ay creü en toy et en ta loy ; et en tes mandemens je t'ay aouré si comme tu scéz. Mectz au courage du juif de faire ce que celuy requiers. » Lors, après ceste priere, n'ala le payen q'ung pou avant qu'il trouva le juif qui estoit cheüt a terre et s'estoit rompu une jambe et blecié le col. Et quant la mulle vit son maistre qui l'avoit nourrie, elle le congneüt et vint a luy ; et le payen monta dessus et vouloit laisser le juif. Et le juif crie et dist : « Chier frere, ayes misericorde de moy car je meurs et vueilles garder ta loy, laquelle te donne victoire sur moy. » Lors le payen le print a blasmer et luy dist : « Tu as failly envers moy quant tu me laissas

sans misericorde. » Et le juif luy respondit : « Tu ne m'en dois blasmer ne reprendre car t'avoye bien dit quelle estoit ma loy et ma foy en laquelle moy et mes parens fusmes nourriz. » Lors le payen eût pitié de luy et le monta darriere luy sur sa mulle et l'emporta en la cité et le bailla a ses gens. Et après pou de temps mourut le juif. Et quant le roy de la cité ouÿst cecy, il fist venir devant luy le payen et pour sa prodomme et aussi qu'il avoit loyalement gardé sa loy, il fist gouverneur du paÿs. *nafr 18145]*

Chapitre 62 : Des secretaires du roy

¹ *om. titre nafr 4951]*

² *om. te Rot, Ff I. 33]*

³ *om. pour nafr 4951]*

⁴ *envoyer nafr 18145]*

⁵ *en nafr 4951, 1623] et pour estre a rempl. par autres Rot] avoir 1958]*

⁶ *add. avoir 1623, Oxf]*

⁷ *saichans Rot, 1958] homme sage 686]*

⁸ *a 1623] ta*

⁹ *et pour Gar] concevoir*

¹⁰ *qu'il sache 686, Gar, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33] qu'il saches Ham. 44]*

¹¹ *add. qu'il saiche nafr 18145]*

¹² *pour mettre Gar, nafr 4951, Rot, 1958] pour monstres 686]*

¹³ *add. dans la marge par escript Oxf] om. ton fait nafr 18219]*

¹⁴ *en ordonnance Rot] et ordonnance 1958]*

¹⁵ *add. ton escript nafr 18219]*

¹⁶ *rose 685, Gar]*

¹⁷ *add. et embellist nafr 18145]*

¹⁸ *une lettre et embellist rempl. par l'omme nafr 18219]*

¹⁹ *ilz doivent Ham. 44]*

²⁰ *om. homme nafr 18145] hommes Ham. 44]*

²¹ *qu'ilz saichent Ham. 44]*

²² *et concevoir ton rempl. par de Rot, 1958]*

²³ *om. et qui saiche congnoistre ta voulenté et concevoir ton entendement nafr 4951] om. et concevoir ton entendement 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145]*

²⁴ *qu'ilz se donnent Ham. 44]*

²⁵ *en 686, 685, Gar, 1166, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*

²⁶ *om. toutes nafr 4951]*

²⁷ *add. aussi nafr 18145]*

²⁸ *add. avec luy Oxf]*

²⁹ *en Gar, nafr 4951, nafr 18145, 1958, BL 219]*

³⁰ *om. ou lieu Oxf]*

³¹ *prent 686] tient 685, nafr 18219, nafr 18145] mette BL 219] soient Gar, nafr 4951, 1958] tiennent Ham. 44] sont Rot] add. tes besognes et Rot, 1958]*

³² *tes 686, Gar, Rot, 1958] telles nafr 18145] ces nafr 4951]*

³³ *et Gar, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, BL 219]*

³⁴ *ces nafr 4951] telz nafr 18145]*

³⁵ *que (rép.) Rot]*

³⁶ *om. nul nafr 18145]*

³⁷ *add. voye ou nafr 18219]*

³⁸ *garde 686]*

³⁹ *add. aussi Ham. 44]*

⁴⁰ *om. gardez 685, nafr 18219, Rot, 1958] add. bien Ham. 44]*

⁴¹ *om. chier filz Ham. 44, nafr 18145]*

⁴² *tes 685, Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, 1958, BL 219] toutes Oxf] gens*

⁴³ *pour nafr 18219]*

⁴⁴ *tresgrandement 685]*

⁴⁵ *honnourés 685] honnorés et remués nafr 18219]*

⁴⁶ *leur service Gar, nafr 4951]*

⁴⁷ *osseuce 685] eshance BL 219]*

⁴⁸ *om. et veillans Rot] vaillans 1958]*

⁴⁹ *telz nafr 18145, Oxf]*

⁵⁰ *add. et affaires nafr 18219]*

⁵¹ *celx nafr 4951, 1958]*

⁵² *om.* contenu *nafr 18145, Ff I. 33]*

⁵³ *om.* ta 685, *Ham. 44, nafr 18219]* la *nafr 4951]* toute ta *Ff I. 33]* toute la *nafr 18145]* gloire

⁵⁴ *om.* ton *Rot, 1958]* tout *Ham. 44, nafr 18145]* toute 685] honneur

⁵⁵ *add.* aussi *Ham. 44]* ou *nafr 18219, Rot, 1958]*

⁵⁶ ta vie *rempl. par* toutes ta destruction *nafr 18145]*

Chapitre 63 : Des messagiers du roy

¹ messaiges *Ham. 44, Oxf, 1958]*

² *om.* du roy 1623] *om.* titre *nafr 4951]*

³ le messagier *nafr 18145]*

⁴ *om.* du roy 686, 685, *Ham. 44, nafr 4951, 1623, 1958, BL 219]* *add.* sont et *nafr 18219]*

⁵ si monstre *Rot]* monstre *nafr 18145]*

⁶ le sens *Ham. 44]*

⁷ de celuy qui l'envoye *nafr 18145]*

⁸ ait *nafr 18219]*

⁹ *om.* le messagier *nafr 18145]* messaige *Rot, 1958]* *add.* tousjours *nafr 18219]*

¹⁰ l'ouille 685]

¹¹ bouche *Rot, 1958]*

¹² de son *nafr 18219]*

¹³ *om.* te 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958]*

¹⁴ *om.* doncques 686, 685, *nafr 18219]*

¹⁵ messaige 1958] *add.* et ambassadeur *nafr 18145]*

¹⁶ les plus sufficiens ou *Rot]*

¹⁷ *om.* le plus *Rot, 1958]*

¹⁸ son *Ham. 44]*

¹⁹ cler veant, et sage, honnorable et loyal, et qu'il ayme ton honneur et hee *au pluriel Rot]* hayssse *Ham. 44]*

²⁰ ton *tous les mss]*

²¹ *om.* que *Rot, 1958]*

²² *add.* ton honneur *Rot, 1958]*

²³ *om.* le 685, 1166, 1623, *Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*

²⁴ trouveras *Rot]*

²⁵ tout *nafr 18145]* ton

²⁶ en 1623, *nafr 18145]*

²⁷ ou cas que *rempl. par* si 686, *Gar, nafr 4951, Rot, 1958]*

²⁸ n'en *nafr 18219]* ne les *nafr 4951]*

²⁹ trouves 686, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958]*

³⁰ ung tel *nafr 18219]* telz *nafr 4951]*

³¹ *om.* si ne luy descueuvre ton courage 686, 685, *Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*

³² *om.* aumoins *Rot, 1958]*

³³ treuve en 686, *Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* treuve toy 685]

³⁴ te porte *Ff I. 33]* *add.* seurement et *Ff I. 33]*

³⁵ te *Ham. 44, nafr 18145]* rapporte

³⁶ sa *BL 219]*

³⁷ tes 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*

³⁸ messaiges *nafr 4951, Oxf, 1958]*

³⁹ tel messaigier soit *Rot, 1958]*

⁴⁰ leur proffit *Gar, Ham. 44, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]* son proffit *Rot, 1958]*

⁴¹ deulz 685]

⁴² de 685, *nafr 18219]* *om.* dons et *nafr 18145]*

⁴³ avoir *nafr 4951]*

⁴⁴ de ceulx a qui ilz sont envoyez *rempl. par* en eulx *Rot]* en ceulx 1958]

⁴⁵ *add.* point 686, *Ham. 44, nafr 4951, 1623]* plus *nafr 18145]* pas *Ff I. 33]*

⁴⁶ *om.* en eulx *Rot, 1958]*

⁴⁷ mais *Ham. 44, Rot, nafr 18145]*

⁴⁸ *add.* aler 1166]

⁴⁹ *om.* d' *Rot, 1958]*

⁵⁰ boit 686, *Gar, nafr 4951, Ff I. 33, Oxf]*

⁵¹ *om.* et qui boive vin outrageusement *Rot]*

⁵² seroit *nafr 18145]*

- ⁵³ *add.* revelé *nafr* 4951]
⁵⁴ regardé *nafr* 18145]
⁵⁵ *om.* que 686]
⁵⁶ son *nafr* 4951]
⁵⁷ *add.* qui l'envoie *Ham.* 44]
⁵⁸ *om.* n'est pas saige *nafr* 4951] n'est pas saige *reempl. par* mande *Gar*]
⁵⁹ aussi *nafr* 18145]
⁶⁰ ne le fay 685, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *Oxf*]
⁶¹ pas *Ham.* 44, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, 1958]
⁶² *om.* messagier 685, *nafr* 18219, *Ff I.* 33] ton messagier 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] message 1166]
add. ambassadeur ne *nafr* 18145]
⁶³ *om.* plus *nafr* 4951]
⁶⁴ *om.* ne 686, 685, *Ham.* 44, 1623, *Oxf*, 1958]
⁶⁵ *om.* le *nafr* 18219, *nafr* 18145] te 685]
⁶⁶ *add.* et de ton royaume 686, 685]
⁶⁷ se 1958]
⁶⁸ pourroit 686, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
⁶⁹ ta destruction *Rot*]
⁷⁰ *om.* ne ne le laisse point eslongier de toy car ce pourra bien estre la destruccion de toy et de ton royaume *nafr* 4951] *om.* car ce pourra bien estre la destruccion de toy et de ton royaume 685, *nafr* 18219]
⁷¹ envoyes *Rot*, 1958]
⁷² par qui 685, *Rot*, 1958] *add.* par dons 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, *BL* 219] don *Rot*, 1958]
⁷³ faïssent *Rot*] facent 1958] fait *BL* 219]
⁷⁴ le 685, 1166, *nafr* 18219] te *Gar*, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219] dy
add. point 686, 685, *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219] pas *nafr* 4951]
⁷⁵ je ne dy de mesure de *reempl. par* ne metz nulle *nafr* 18145] *om.* de *nafr* 4951, *Ff.* 33]
⁷⁶ *add.* qu'il te met ne *nafr* 18145]
⁷⁷ qu'ilz doyvent *Rot*, 1958]
⁷⁸ avoir *nafr* 18145]
⁷⁹ faces *Ff I.* 33]
⁸⁰ t'en semblera bon *reempl. par* te plaira 685, *Ham.* 44, *nafr* 18145] sera advisé par justice *nafr* 18219]

Chapitre 64 : Du gouvernement du peuple

- ¹ *om.* titre *nafr* 4951]
² *om.* bien 686, *Gar*, *Rot*]
³ *om.* ton peuple et *nafr* 18145]
⁴ gens 685]
⁵ de 685] la
⁶ ton *Rot*]
⁷ de ton *nafr* 18145] tresor
⁸ pour *nafr* 18145]
⁹ conforté *Rot*, 1958]
¹⁰ telz 685]
¹¹ un *Ff I.* 33]
¹² en quel *BL* 219]
¹³ desquelx *Gar*] lesquelles *Rot*]
¹⁴ *om.* portans fruis, lesquelz arbres ont *nafr* 4951] ou *nafr* 4951] deppendent *Gar*]
¹⁵ racines *nafr* 18219, *Rot*, 1958] rayz *nafr* 4951] rameaux *nafr* 18145]
¹⁶ science 686, 685]
¹⁷ *add.* et tresor *nafr* 18145]
¹⁸ *om.* sont *nafr* 18145]
¹⁹ l'or *Ham.* 44]
²⁰ de 685] et le *Ham.* 44] tresor
²¹ *om.* tresor *nafr* 18145]
²² *om.* durable *Ff I.* 33] pardurable *Gar*, *Ham.* 44]
²³ de toy *Ham.* 44] royaume
²⁴ royaume par *nafr* 18145] puissance
²⁵ il te *Ham.* 44, *nafr* 4951, *nafr* 18145] convient
²⁶ *add.* et te prie et te conseille *nafr* 18145]

- ²⁷ *om.* gouvernéz 685]
- ²⁸ *om.* que 686, 1166] *add.* tu Gar, Ham. 44, 1166, *nafr* 4951, Rot, 1623, *nafr* 18145, Oxf, 1958]
- ²⁹ aies *repl.* par les Ff I. 33]
- ³⁰ cueur *nafr* 4951] *add.* sequeüres Ff I. 33]
- ³¹ de 686, *nafr* 18145] *add.* de les procurer et nestoyer en temps deü comme le bon arbre, lequel il fault taillier et esbrancher en la saison et qu'il n'y reste que ce qui doit porter fruit *nafr* 18219]
- ³² *om.* leurs neccessitéz *nafr* 18219]
- ³³ le doibs garder *nafr* 18219] que
- ³⁴ *om.* leurs neccessitéz. Et garde que 686, 685, Gar, 1166]
- ³⁵ *om.* nulle *nafr* 18219, *nafr* 18145]
- ³⁶ *om.* ne nulle force 1958] *add.* ne nul oultrage *nafr* 18219]
- ³⁷ *om.* leur *nafr* 18145] luy *nafr* 18219]
- ³⁸ si les *nafr* 18145] le *nafr* 18219]
- ³⁹ *om.* dois *nafr* 18219]
- ⁴⁰ les 686, 685, Gar, Ham. 44, *nafr* 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219] leurs Rot, *nafr* 18145] condicions
- ⁴¹ *add.* bonnes et raisonnables *nafr* 18219] les 685] selon leur *nafr* 18145]
- ⁴² du 686, 685, Gar, Ham. 44, *nafr* 18219, 1623, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, BL 219]
- ⁴³ *om.* de paÿs *nafr* 4951, Rot, 1958]
- ⁴⁴ *om.* gouverner Ham. 44, 1623, *nafr* 18145, Oxf, BL 219]
- ⁴⁵ *om.* donc 686]
- ⁴⁶ *om.* ung *nafr* 4951, Rot]
- ⁴⁷ n'entende 1166, 1623, 1958] ne contende Rot]
- ⁴⁸ *om.* tende 685, Ham. 44] contende Rot] entende 1958, BL 219]
- ⁴⁹ *om.* qui ne tende point a leur destruccion mais tende a les bien et justement gouverner 686, *nafr* 4951]
- ⁵⁰ *om.* tel BL 219] cel 1958]
- ⁵¹ et qu'il Ham. 44]
- ⁵² puissant 686] doubtant Ham. 44]
- ⁵³ *om.* gouverner. Donne leur donc ung bon officier... devendroient mauvais et se rebelleroient contre toy et contre luy *nafr* 18219]
- ⁵⁴ *add.* chier filz, fay que tu *nafr* 18145]
- ⁵⁵ subgetz 686]
- ⁵⁶ *om.* et sage *nafr* 18145] bons juges et sages 685, Gar, Ham. 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219]
- ⁵⁷ et *nafr* 4951, Rot]
- ⁵⁸ *om.* ce 1958] se *nafr* 18219]
- ⁵⁹ *om.* l' Rot]
- ⁶⁰ a Rot]
- ⁶¹ *om.* l'onneur de toy Ff I. 33]
- ⁶² *add.* de ta court 686, 685, Gar, Ham. 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, Rot, *nafr* 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]
- add.* de toy 1166, 1623] *add.* et ton grant honneur Ff I. 33]
- ⁶³ la croissance 686]
- ⁶⁴ *om.* que 685, *nafr* 18145] que *repl.* par aussi Ham. 44]
- ⁶⁵ *add.* et non convoiteux Oxf]
- ⁶⁶ *om.* et que iceulx juges aient bons nottaires loyaulx afin que les juges ne puissent estre corrompuz par dons sicomme il advient souvent *nafr* 18219] *add.* titre du gouvernement des batailles *nafr* 18145]
- ⁶⁷ *om.* après *nafr* 18145, 1958] *add.* Alexandre *nafr* 18145]
- ⁶⁸ et Ff I. 33]
- ⁶⁹ *om.* souvent 685, *nafr* 4951]
- ⁷⁰ *om.* le 685]
- ⁷¹ la *nafr* 18145]
- ⁷² *om.* en bataille *nafr* 4951, Rot, 1958]
- ⁷³ *add.* ne si mectent que 1623]
- ⁷⁴ par 686, Gar, *nafr* 4951, Rot, *nafr* 18145, Ff I. 33, 1958]
- ⁷⁵ ou *nafr* 4951, *nafr* 18145] *add.* pour 1623]
- ⁷⁶ comme presumpcieux *repl.* par et par presumpcion *nafr* 4951]
- folement comme presumpcieux *repl.* par s'enlevent avec les presumpcieux Rot] seulement avecques les presumpcieux 1958] *add.* et desesperéz *nafr* 18145]
- ⁷⁷ entre 1623, Ff I. 33]
- ⁷⁸ *om.* en 1623]

- ⁷⁹ tu ne mettes souvent ton corps en bataille et aies souvent le conseil de ceulx de ta court. Et ne te met point en bataille avec ceulx qui pour envie et convoitise folement comme presumpcieux entrent en la bataille *rempl. par* avant que tu mettez es fortunes et dangiers de guerre, ayez premier le bon advis et conseil des sages de tes seigneuries car par guerre est fort affoibly et diminué le peuple tant en nombre que en tresor *nafr 18219] om.* et ne te met point en bataille avec ceulx qui pour envie et convoitise folement comme presumpcieux entrent en la bataille 685, *Ham. 44] batailles Gar] add. entrans Rot, 1958]*
- ⁸⁰ mespriser *Gar, Ham. 44, nafr 18219, 1623]*
- ⁸¹ tes 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, BL 219]*
- ⁸² *om. mais 685]*
- ⁸³ use *Oxf] add. tousjours nafr 18145]*
- ⁸⁴ entre *nafr 18219]*
- ⁸⁵ de *Oxf] belles*
add. et douces nafr 18145, Ff I. 33]
- ⁸⁶ donne *nafr 18219]*
- ⁸⁷ *om. et honneurs nafr 18219] add. et le fais a ceulx qui en sont dignes Oxf]*
- ⁸⁸ gardes bien 1623] que
- ⁸⁹ *om. tu nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33]*
- ⁹⁰ *add. premier nafr 18219]*
- ⁹¹ *om. tu nafr 18219]*
- ⁹² toutes tes 686, *Gar, 1166, nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145, Ff I. 33] armes*
- ⁹³ leur *Rot, 1958]*
- ⁹⁴ *om. pas 686, Gar]*
- ⁹⁵ *om. pas sus Rot, 1958] seüre 1623]*
- ⁹⁶ non pas paraseusement *Rot, 1958]*
- ⁹⁷ *add. d'autre part nafr 18145]*
- ⁹⁸ *add. en ton ost de jour et de nuyt nafr 18145]*
- ⁹⁹ bons *BL 219]*
- ¹⁰⁰ tost *Rot]*
- ¹⁰¹ *om. en ton ost nafr 18145]*
- ¹⁰² *om. te 685, Rot, 1958]*
- ¹⁰³ longe 1958]
- ¹⁰⁴ *om. tousjours 686, Gar, nafr 4951, nafr 18145] toudis Oxf]*
- ¹⁰⁵ *om. prés 685, Ham. 44, nafr 18219]*
- ¹⁰⁶ *om. tu nafr 18145]*
- ¹⁰⁷ *add. en lieu prés 685, Ham. 44, nafr 18219]*
- ¹⁰⁸ des 686, 685, *Gar, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958]*
- ¹⁰⁹ des 686, *Gar, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Oxf]*
- ¹¹⁰ des 686, *Gar, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Oxf]*
- ¹¹¹ *om. avec toy nafr 4951]*
- ¹¹² *om. avec toy grant Ham. 44] add. quantité et nafr 18145]*
- ¹¹³ habondance 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
- ¹¹⁴ batailles 685] vivres *nafr 18219, 1623]*
- ¹¹⁵ plus encores *Ham. 44]*
- ¹¹⁶ que *Rot, nafr 18145]*
- ¹¹⁷ *om. ne te Oxf]*
- ¹¹⁸ est 686, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, 1623] fera Ham. 44] sera Rot] fait 685 (souligné en pointillé), 1166, Ff I. 33, Oxf, BL 219]*
- ¹¹⁹ *add. aussi nafr 18145]*
- ¹²⁰ *om. sur toutes choses nafr 18145] add. aiies Oxf]*
- ¹²¹ habondance *Gar]*
- ¹²² *om. de Ham. 44]*
- ¹²³ *om. de menestres nafr 18219] menestrels Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951] menestreres Ff I. 33] menestriers 686, 685, Rot, 1623, nafr 18145, 1958, BL 219]*
- ¹²⁴ *om. de nafr 18145] autres nafr 4951]*
- ¹²⁵ cil 1166]
- ¹²⁶ donneront 686, 685, 1166, *nafr 18219, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, BL 219]*
- ¹²⁷ esjouÿront *nafr 18219] esjoissent nafr 4951, 1958]*
- ¹²⁸ *om. a 686, nafr 18219, nafr 4951, Rot, Ff I. 33] avec (souligné en pointillé) 685]*

¹²⁹ sont *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, FfI. 33, 1958]*
¹³⁰ seront 685] donrront 1623]
¹³¹ pleur 685]
¹³² *add. garde que tu nafr 18145]*
¹³³ *om. tousjours 685]*
¹³⁴ de tes *nafr 18145]*
¹³⁵ armeüre 685, *nafr 18219] add. royaulx nafr 18145]*
¹³⁶ de diverses 686, *Gar, 1166, 1623, Oxf, 1958, BL 219] add. affin que tu ne soyez recogneuï par tes armes*
nafr 18219]
¹³⁷ *add. d'autre part nafr 18145]*
¹³⁸ de bons *nafr 18145]* archiers
¹³⁹ d'arcs, d'arbalestes *Ham. 44] om. de 686, nafr 18219, nafr 18145]*
¹⁴⁰ *om. qui soient nafr 18219]*
¹⁴¹ *om. en bonne ordonnance. Et soient Rot, 1958]*
¹⁴² courre *nafr 4951]*
¹⁴³ *om. estre fermes 686]*
¹⁴⁴ bataille 686, 685, 1166, *nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, FfI. 33, 1958]* la bataille *Oxf]*
¹⁴⁵ vendras *Gar, 1958]* seras prest d'entrer *nafr 4951]*
¹⁴⁶ *om. et quant tu voudras entrer en bataille Rot]*
 la *nafr 4951, nafr 18145]* bataille
¹⁴⁷ conforte *tous les mss] add. gracieusement nafr 18145]*
¹⁴⁸ de 686, 685, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
¹⁴⁹ *add. et doulcès nafr 18145]*
¹⁵⁰ confort 685]
¹⁵¹ de bien *Ham. 44]* perseverer
add. en mieulx nafr 18219] et de bien faire *nafr 18145]*
¹⁵² *om. après nafr 18145]*
¹⁵³ *om. chier filz nafr 18219]*
¹⁵⁴ a 686, *nafr 4951, nafr 18145]*
¹⁵⁵ *om. tout nafr 4951, nafr 18145]*
¹⁵⁶ *add. de toutes choses nafr 18145]*
¹⁵⁷ tranron 686] trahyson 685, *Ham. 44, Rot, 1623, nafr 18145, FfI. 33, Oxf, BL 219, 1958]*
¹⁵⁸ *om. pour ce 686, nafr 4951]*
¹⁵⁹ *om. tousjours 686, nafr 4951] add. bien 1623]*
¹⁶⁰ *om. de traÿson. Et pour ce, soies tousjours garnis nafr 18219] om. et pour ce, soies tousjours garnis et aies*
Rot, 1958] et pour ce, soies tousjours garnis *reempl. par de te garnir et mettre nafr 18145]* *add. tousjours Rot,*
nafr 18145, 1958]
¹⁶¹ *om. aies prés de toy 1623]*
¹⁶² *om. de Gar] les nafr 18145]*
¹⁶³ chevaliers *Rot, 1958]*
¹⁶⁴ *add. que (biffé) Rot]*
¹⁶⁵ estoit neccessité et qu'il advenist *reempl. par avenoist nafr 18145]* advint *nafr 18219]*
¹⁶⁶ pour *Gar]*
¹⁶⁷ *om. il advenist que par traÿson ou autrement Rot, 1958]*
¹⁶⁸ t'en 1958]
¹⁶⁹ convint *nafr 18219]* convenoit *nafr 18145]* convensist 1958]
¹⁷⁰ *om. que Gar, nafr 4951, nafr 18145]*
¹⁷¹ puisses *Rot, nafr 18145, 1958]*
¹⁷² par yceulx *Rot]* chevaliers 1958]
¹⁷³ garder *nafr 18145]*
¹⁷⁴ dois *Gar]*
¹⁷⁵ *om. aucuns de Gar]*
¹⁷⁶ ton ennemy *nafr 18145]*
¹⁷⁷ ne le suy *nafr 18145]* point
¹⁷⁸ les *Rot, 1958]*
¹⁷⁹ ne ne te haste point *reempl. par mais soyes tousjours ferme nafr 18145]* pas trop *nafr 4951]*
¹⁸⁰ telles *FfI. 33]*
¹⁸¹ *om. tu Ham. 44]*
¹⁸² *add. d'autre part nafr 18145]*

¹⁸³ *om.* autre 686, 685, *Gar*, *nafr* 4951, 1623, *Oxf*, 1958]
¹⁸⁴ forteresses *Gar*, *nafr* 4951, 1623, *nafr* 18145, *Oxf*, 1958] villes *Rot*]
¹⁸⁵ *add.* tousjours *Ff I. 33*] aies *reempl. par* avec 1958]
¹⁸⁶ portans *nafr* 18219]
¹⁸⁷ *om.* gettans pierres *Ham. 44*]
¹⁸⁸ *om.* d'autres *nafr* 18145] d'autres choses *Ham. 44*]
¹⁸⁹ *add.* ayes *Rot*]
¹⁹⁰ myneurs *Ham. 44*]
¹⁹¹ muer *nafr* 18145]
¹⁹² *add.* aussi *nafr* 18145]
¹⁹³ abondance *nafr* 18145]
¹⁹⁴ *om.* et grant quantité d'archiers et d'arbalestriers 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219]
¹⁹⁵ les eaues 685, *Ham. 44*, *nafr* 18219] leurs eaues *nafr* 18145]
¹⁹⁶ de *Rot*, 1958]
¹⁹⁷ du chastel *nafr* 18145]
¹⁹⁸ *om.* tu *Rot*]
¹⁹⁹ la leur 686, *Gar*, 1166, 1623, 1958] pues
²⁰⁰ se tu ne leur pues oster *reempl. par* si tu la peuz oster *nafr* 4951] si tu ne les puyes gaster *nafr* 18145]
²⁰¹ les *Ham. 44*, *nafr* 18145] la *nafr* 4951] fay
²⁰² pas envre minner *Rot*] par euvre miner 1958] envenimes *Ff I. 33*] envenimer et empoisonner *Ham. 44*]
²⁰³ *om.* leurs eaues *Ham. 44*, *nafr* 4951, *nafr* 18145] les eaues 686, *nafr* 18219, *Ff I. 33*]
²⁰⁴ *om.* d'autre part *nafr* 18145]
²⁰⁵ *om.* se tu pues *nafr* 18145]
²⁰⁶ traittres *reempl. par* de tes ennemys *Rot*, 1958]
²⁰⁷ grever *Rot*, 1958] *add.* le lieu pour *nafr* 18145]
²⁰⁸ tes autres 1958] ennemis
²⁰⁹ *add.* bailler en tes mains et pour enquerir *nafr* 18145]
²¹⁰ *om.* pour *nafr* 18145]
²¹¹ termine *nafr* 18219] leurs puissances *nafr* 18145] leur convine (*biffé*) *reempl. par* aucunement de leur
gouvernement dedens et que ilz ont volenté de faire (*écrit dans la marge*) 1958]
²¹² tu ne *Gar*, *nafr* 4951, *Ff I. 33*] les
²¹³ *om.* les *nafr* 18145, *Ff I. 33*] le *Ham. 44*]
²¹⁴ faire *Ham. 44*] *add.* tes ennemys *nafr* 18145]
²¹⁵ si le fay *reempl. par* fay que tu les aies *Gar*, *Rot*, 1958] je te conseille que tu le faces *nafr* 18145]
²¹⁶ leurs *Rot*, 1958]
²¹⁷ de tes œuvres *reempl. par* occasion que tu dois avoir *Gar*] honneurs *Ff I. 33*]
²¹⁸ de tes œuvres doit estre *reempl. par* chose que tu ayes a faire contre tes adversaires, si est *Ham. 44*]
²¹⁹ la bataille 685, *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, *BL* 219] par bataille 1623]
²²⁰ *om.* si le fay car la derreniere de tes œuvres doit estre bataille et 686, *nafr* 4951]
²²¹ le *Rot*, *Ff I. 33*, 1958] tu la 686, *nafr* 4951]
²²² *om.* et la dois faire *Ham. 44*, *nafr* 18145] *add.* quant tu peus *Ff I. 33*]
²²³ avoir tes ennemis *reempl. par* faire tes œuvres 1623]
²²⁴ *add.* et par especial, chier filz, garde toy des Yndoys car ilz sont tous traistres, et saiches que ceulx de Perse,
de Medee et de Turquie sont gens de grant couraige, fiers et orgueilleux et si te fay mestier de saigement
combattre a eulx *nafr* 18145]
²²⁵ toutes tes 686, 685, *Gar*, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
²²⁶ et fay toutes besoingnes *reempl. par* et si ne fay chose se ce n'est *Ham. 44*] œuvres 1623] *add.* le plus
saigement que tu pourras *nafr* 18145]
²²⁷ par bon *nafr* 18145] conseil
²²⁸ *Fin du ms Ham. 46 dont l'explicit est* Cy fine le *Secret des Secrés* Aristote. *Le chapitre sur la*
physiognomonie est absent.

Chapitre 65 : De la philozomie des gens

¹ Phizonomie 685, *Rot*, *nafr* 18145, *Ff I. 33*, 1958, *BL* 219] philozonomie *Ham. 44*]
² *om.* les aultres *Gar*] *rép.* aultres *Oxf*]
³ de ce 686, 685, *Gar*, 1166, *nafr* 4951, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
⁴ que 1958] veul
⁵ *om.* noble et 685, *nafr* 18145]
⁶ nommee *Rot*] que l'en appelle *BL* 219]
⁷ phizonomie 685, *Gar*, 1166, *Rot*, *nafr* 18145, 1958, *BL* 219]

- ⁸ la *Gar*, *Ham. 44*, *nafr 4951*, *nafr 18145*] condition
- ⁹ de tes 686, *Gar*, *nafr 4951*] de toutes tes 685] des *Rot*, 1958]
- ¹⁰ *om.* gens *nafr 18145*] subgetz 686] *add.* et laquelle science les saiges philosophes ont asséz estudié et par grant gloire *nafr 18145*]
- ¹¹ trouveras *Rot*]
- ¹² *om.* très *Gar*, *nafr 4951*, *Rot*, *nafr 18145*, 1958]
- ¹³ *om.* qui *nafr 4951*] lequel 686]
- ¹⁴ estoit nommé *Gar*] nommé *nafr 4951*] est nommé *Rot*] s'apelle 1958]
- ¹⁵ *Phizonomias 686*, 685, *Gar*, *Ham. 44*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Philosonas nafr 4951*] *Phisomenus nafr 18145*]
- ¹⁶ sercha 1623] enseigna *nafr 18219*] monstra 686]
- ¹⁷ les natures *Gar*, *nafr 18219*, *nafr 4951*, 1623, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] la racine 1166]
- ¹⁸ et condicion *nafr 18145*] *add.* et les manieres 686]
- ¹⁹ des *Rot*] creatures
- ²⁰ gens *nafr 18145*] *om.* lequel ensercha la nature et les qualitéz de toutes creatures *Ham. 44*]
- ²¹ et en ce *Ham. 44*] en *BL 219*]
- ²² que *Ff I. 33*]
- ²³ *Phizonomias 686*, *Gar*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Phisonomeus nafr 18145*]
- ²⁴ vi voit *nafr 18219*] regna *Rot*]
- ²⁵ *om.* le *nafr 18145*]
- ²⁶ *add.* phisicien *Rot*]
- ²⁷ *om.* lequel ensercha la nature et les qualitéz de toutes creatures. Ou temps de cestuy *Philozomias* regnoit le tressaige *Ypocras 685*] *add.* fut inquis *Ff I. 33*]
- ²⁸ nouvelle *Ff I. 33*]
- ²⁹ dudit *nafr 18219*] de cestuy *Gar*]
- ³⁰ *Phizonomias 686*, *Gar*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Phisonomeus nafr 18145*]
- ³¹ science *Ham. 44*, 1623]
- ³² deux *nafr 18145*] aucuns *nafr 4951*]
- ³³ *om.* les 686, 685, 1623, *Oxf*]
- ³⁴ *om.* les familiers *Ham. 44*, *nafr 18145*]
- ³⁵ d'icel 686]
- ³⁶ paindre 686, *Ham. 44*, 1166, *nafr 18219*] prindrent 1958]
- ³⁷ *om.* leur maistre 1958]
- ³⁸ *om.* firent prendre la figure de leur maistre *Ypocras Rot*] *om.* *Ypocras Ham. 44*]
- ³⁹ la porterent 685, *Gar*, *nafr 18219*, *Rot*, 1623, *nafr 18145*, *Ff I. 33*] le porterent 686, *Ham. 44*, *Oxf*] l'emporterent 1958]
- ⁴⁰ *Phizonomias 686*, *Gar*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Phisonomeus nafr 18145*]
- ⁴¹ *om.* pour savoir *nafr 18145*]
- ⁴² ou 685] a *Ff I. 33*] *add.* pour 1623]
- ⁴³ *add.* quel jugement 1166]
- ⁴⁴ a *Rot*]
- ⁴⁵ *om.* de la figure 685, *Ham. 44*, *nafr 4951*] de la figure *rempl. par* de leur maistre *nafr 18219*]
- ⁴⁶ *om.* de *nafr 4951*]
- ⁴⁷ *om.* et luy dirent *Oxf*] en lui disant 1623]
- ⁴⁸ seigneur 686]
- ⁴⁹ de *nafr 18219*, *Rot*, 1623, *Oxf*, 1958, *BL 219*] la
- ⁵⁰ nature 1623] le qualité (*p è l'equalité, variante du ms Ars*) 1958]
- ⁵¹ *om.* la 685, *nafr 18219*, *nafr 18145*]
- ⁵² *Phizonomias Gar*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Philosonas 1623*] *Phisonomeus nafr 18145*]
- ⁵³ *om.* bien *nafr 18219*, *Ff I. 33*]
- ⁵⁴ eüst bien regardé *rempl. par* ot veü et regardé *Ham. 44*] ot bien visitee et regardee *nafr 4951*]
- ⁵⁵ ceste *Gar*, *nafr 4951*, *Rot*, *nafr 18145*, 1958]
- ⁵⁶ l'eüst veüe 686]
- ⁵⁷ *add.* se il est en vie *nafr 18219*]
- ⁵⁸ *Phizonomias Gar*, 1166, *nafr 18219*, *Rot*, *Ff I. 33*, *Oxf*, 1958, *BL 219*] *Philosonas 1623*] *Phisonomeus nafr 18145*]
- ⁵⁹ ot jugié 686, *Gar*, *nafr 4951*] ot ainsi jugié la figure *Rot*, 1958]
- ⁶⁰ *add.* et destruire *Rot*, 1958]

- ⁶¹ en lui disant *Rot*, 1958]
⁶² *om.* a 1623]
⁶³ nessel 685]
⁶⁴ c'est le 686, *nafr* 4951] meilleur
⁶⁵ qui soit au *nafr* 18145] monde
⁶⁶ si 685]
⁶⁷ esmeüz 686, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 18145] mal esmeüz *Ham.* 44] mal meüz 685, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*,
Ff I. 33, 1958] mauvaiz 1623, *Oxf*, *BL* 219]
⁶⁸ de belles *Oxf*] *add.* et doulcès *nafr* 18145]
⁶⁹ au 686, *Gar*, *nafr* 4951]
⁷⁰ et leur dist *nafr* 18219]
⁷¹ c'est la figure du tressaige Ypocras *rempl.* par la figure du tressaige Ypocras est celle la *nafr* 18145]
⁷² *om.* ce 1166] je 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958,
BL 219]
⁷³ *add.* dit et 686]
⁷⁴ *om.* de ma science 685]
⁷⁵ ses 686, 685, *nafr* 18145]
⁷⁶ *om.* trouvé 685]
⁷⁷ ce que *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 18219, *Rot*, 1623]
⁷⁸ Phizonomias 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219] Phisomenus *nafr* 18145]
⁷⁹ respondu *nafr* 18145] *om.* et que Philozomias leur avoit dit 686, *nafr* 4951]
⁸⁰ lors leur *Ham.* 44] dist
⁸¹ il 1623] *om.* Ypocras *nafr* 4951]
⁸² Phizonomias 685, *Gar*, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *Rot*, *Ff I.* 33, *Oxf*, 1958, *BL* 219] Phisomenus *nafr* 18145]
⁸³ avéz 685, *Ff I.* 33]
⁸⁴ verité 686, 685, *nafr* 18219, *Rot*, *nafr* 18145, *Oxf*, 1958] voir *Ham.* 44]
⁸⁵ et n'en avés de *Ff I.* 33] riens
⁸⁶ sont comprises *Ham.* 44]
⁸⁷ tous les 686, *nafr* 4951] toutes ces *Ff I.* 33] touz mes *Rot*, 1623] ses 685, *nafr* 18145] vices
⁸⁸ *add.* qu'il a diz de moy *nafr* 4951] *add.* mais raison qui est en moy domine ma complexion en laquelle
estoiert touz iceulx vices *Rot*] mais y a raison qui domine par dessus 1958] *add.* touteffoiz ja soit ce que aucun
ait mauvaise complexion de sa nature, si se peut il bien refraindre de ce a quoy tent sa mauvaise complexion
plusieurs foiz 1623] *add.* je mettray paine a m'en garder d'eulx et feray tant que je les surmonteray et resisteray
a ma volonté *nafr* 18145]
⁸⁹ et pour ce *nafr* 18219] chier filz
⁹⁰ mises *Ham.* 44, *Rot*, 1623] *add.* et escript 686] je te vueil monstrier *nafr* 18219]
⁹¹ aucunes *nafr* 18219]
⁹² phizonomie 685, *Gar*, 1166, *BL* 219] Phisonomias *Rot*, *Ff I.* 33, 1958] Phisomenus *nafr* 18145]
⁹³ donnent *Gar*]
⁹⁴ premierement *Ham.* 44] se
⁹⁵ un homme *nafr* 4951]
⁹⁶ *om.* qui soit *Ham.* 44, *Rot*]
⁹⁷ flave *Rot*] fade et feible *nafr* 18145]
⁹⁸ ta 1623]
⁹⁹ enclin 686, 685, *Ham.* 44, 1166, *nafr* 18219, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, *Oxf*, 1958, *BL* 219]
¹⁰⁰ au peché de *Rot*] luxure
¹⁰¹ *add.* faire 685, *Ham.* 44, *Rot*]
¹⁰² *om.* tu 685]
¹⁰³ regardes *Rot*] *om.* tu le regarderás *nafr* 18145]
¹⁰⁴ regarde 686, *nafr* 4951] *rép.* il te regardera *nafr* 18145]
¹⁰⁵ *om.* en paour *Rot*, 1623, 1958] pleurs *nafr* 18145]
¹⁰⁶ vergondeux *Rot*, 1623, *Oxf*, *BL* 219]
¹⁰⁷ son *nafr* 18219]
¹⁰⁸ souppurra *Oxf*] *om.* et souppirera *nafr* 18219]
¹⁰⁹ *om.* luy 685]
¹¹⁰ es 1166, *Oxf*, *BL* 219] aux et *Ff I.* 33] yeulx
¹¹¹ reprendras *Ham.* 44]
¹¹² *om.* d'aucune chose 1623]
¹¹³ s'il *Gar*] il *nafr* 4951, *Rot*, 1958]

- 114 te *nafr 18145, 1958]* doubtte
 115 *om. saches que cil doubtte et ayme ta personne nafr 18219]* *om. ta personne nafr 18145]*
 116 garde t'en *nafr 4951]* et te garde *nafr 18219]*
 117 *om. comme nafr 18145]*
 118 *om. comme de ton ennemy nafr 18219]*
 119 point 1623, *Ff I. 33]*
 120 pas acomply *repl. par complet nafr 18145]*
 121 *om. tous 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, nafr 18145, BL 219]*
 122 *om. qui n'est pas acomply de tous ses membres 686, nafr 4951, Rot, 1958]*
 123 *om. seigné Ham. 44]*
 124 *om. et qui est seigné ou visaige nafr 18219]*
 125 *add. aussi nafr 18145]*
 126 *om. de celluy Ham. 44, 1958]* *add. aussi Rot, 1958]*
 127 mal forceniez *Ham. 44]* mal famé *nafr 18219]* difforméz *Rot]*
 128 *add. chier filz nafr 18145]*
 129 *add. celui qui est de 686, Gar, nafr 4951]*
 130 condicion *nafr 18219, 1623]*
 131 que *BL 219]*
 132 *om. de 686, Gar, nafr 4951]*
 133 celluy *repl. par l'omme est de l'omme 685]* est de celluy *repl. par c'est en l'omme Ham. 44]*
 134 colour *Rot, 1958]*
 135 *om. yeulx et les Ham. 44]*
 136 les yeux et les cheveux noirs *repl. par yeulx noirs et clers, cheueulx nafr 18145]*
 137 *om. ront Rot, 1958]* *om. le visaige ront nafr 4951]*
 138 *add. quant l'omme a nafr 18145]*
 139 de *Rot, 1958]* couleur
 140 comme *nafr 4951]*
 141 bonne *Rot, 1958]* est bonne 685, *Oxf]* barbe 686]
 142 *om. entier Rot]*
 143 *om. la 686]* a la *Gar, Ham. 44, Ff I. 33]* qui a la *Rot, 1958]*
 144 *om. moyenne Ff I. 33]*
 145 grosse 686, *Ham. 44, nafr 4951, Rot, 1958]* grant grosse 1623]
 146 point *Rot]*
 147 et la *nafr 18145]* parole
 148 telle *tous les mss]*
 149 *om. tel Ham. 44]* ung tel *nafr 18219]*
 150 et tel homme *repl. par est telle personne 685]*
 151 avec toy 686] par devers toy *nafr 4951, Rot, 1958]* *add. titre rubriqué De ce mesmes Gar]*
 152 prins et scefes *Rot]* prins et souefz 1958]
 153 quant les cheveux sont plains et souefes, l'omme est *repl. par* quant l'omme a les cheueulx souples, il est
nafr 18219]
 154 bonnaires 685]
 155 fort 685] estroit *Ham. 44]*
 156 *om. le 685, Ham. 44, nafr 18145]* de 1623]
 157 *om. et a froit le cervel nafr 18219]*
 158 il *nafr 18219]*
 159 aspres et *repl. par trop nafr 18145]*
 160 seréz 685] entassés *Rot]* tassés 1958]
 161 ilz segnefient *Oxf]* c'est signe *Ham. 44]* c'est signifiante *nafr 18219]* saiche qu'il n'est pas saige mais
nafr 18145]
 162 *om. qu'il nafr 18145]*
 163 fort *Rot]*
 164 nipres 685] *add. et foul Ff I. 33]*
 165 l'omme *Oxf]*
 166 a *nafr 18145]*
 167 la 686, *Gar, Ham. 44, 1166, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
 168 qui est de *Ham. 44]* tresbonne
 169 *om. très nafr 18219, nafr 4951, nafr 18145]*

¹⁷⁰ tresbonne 686] tresmerveilleuse 685, *Gar*, 1166, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, *nafr* 18145, 1958, *BL* 219] *add.* et
singuliere *Rot*
¹⁷¹ maniere 686, *nafr* 4951] *om.* et singuliere nature *nafr* 18145] et singuliere nature *reempl.* par naturelle *Rot*
¹⁷² *om.* et est amoureux 685, *Ham.* 44] et est amoureux *reempl.* par et est moyenne *nafr* 18219]
¹⁷³ *om.* moult *Gar*
¹⁷⁴ a 685]
¹⁷⁵ que on luy a faicte *nafr* 18219] a esté fecte *Rot*, 1958]
¹⁷⁶ cil qui *Ham.* 44] quant l'omme *nafr* 18145] a
¹⁷⁷ celui qui *Ham.* 44] cil *nafr* 4951] si *FfI.* 33] les a
¹⁷⁸ s'il est roux *nafr* 18219]
¹⁷⁹ *add.* volentiers et *Rot*, 1958]
¹⁸⁰ cil *Ham.* 44, *nafr* 4951]
¹⁸¹ *om.* les 685]
¹⁸² s'il est *nafr* 18219, 1623]
¹⁸³ la 685] couleur
¹⁸⁴ raiseaux *FfI.* 33]
¹⁸⁵ Dieu *nafr* 18219]
¹⁸⁶ celui qui *nafr* 18145] quant il *nafr* 18219, 1623] a
¹⁸⁷ chevelx 686, *nafr* 4951]
¹⁸⁸ gros *nafr* 18219, *Rot*, 1958]
¹⁸⁹ ennoyeux *nafr* 18145]
¹⁹⁰ pecheur *Gar*, *nafr* 4951]
¹⁹¹ et obeissant *nafr* 18219]
¹⁹² cilz *nafr* 4951] il *nafr* 18219, *FfI.* 33, *Oxf*
¹⁹³ sont moyens et qu'ilz aient *reempl.* par a *nafr* 18219] qu'il ait 1958]
¹⁹⁴ *om.* et qu'ilz aient la couleur *Rot*
¹⁹⁵ *add.* bonne raison et *Ham.* 44]
¹⁹⁶ celui *nafr* 18219, *nafr* 18145] qui
¹⁹⁷ a les yeux *reempl.* par les a *Rot*, 1958]
¹⁹⁸ grans 686, *Gar*, *nafr* 4951] gros *Rot*
¹⁹⁹ il *nafr* 18145] est
²⁰⁰ et est *FfI.* 33]
²⁰¹ *om.* tousjours 686, *nafr* 18145]
²⁰² qui les a samblables a yeux d'ane qui tousjours regarde *reempl.* par celui qui a tousjours les yeux en regardant
nafr 18219] qui a les yeulx d'asne qui tousjours regardent 685, *Ham.* 44, 1623, *nafr* 18145] *om.* contre terre
nafr 18145] autre chose 685]
²⁰³ telz homs 1623]
²⁰⁴ *om.* fol et 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1623, 1958]
²⁰⁵ *om.* dure *nafr* 18219]
²⁰⁶ *om.* et mauvaise *nafr* 18145]
²⁰⁷ celui qui a *nafr* 18145] les
²⁰⁸ mouvens *nafr* 18145] se esmouvent *nafr* 18219, *nafr* 4951]
²⁰⁹ ou 686, *Gar*, *nafr* 4951, 1958]
²¹⁰ qu'il 686, 685, *Gar*, *Ham.* 44, *nafr* 4951, *Rot*, *nafr* 18145, *FfI.* 33, 1958]
²¹¹ *om.* le 686, *Gar*, *Rot*, 1958, *BL* 219]
²¹² agu *nafr* 18145]
²¹³ barreux 1623]
²¹⁴ ou *nafr* 4951]
²¹⁵ cheveulx 686]
²¹⁶ *rép.* sont 685]
²¹⁷ fol 685]
²¹⁸ et *Rot*, 1958] *om.* quant les yeux sont rouges, il est fort et de grant coraige ; mais *nafr* 18145]
²¹⁹ *add.* qui soient *Ham.* 44, *nafr* 18219, *Rot*, *FfI.* 33, 1958]
²²⁰ ce sont *nafr* 18219, *nafr* 18145]
²²¹ qui sont tachéz de 686, *nafr* 4951] taches
²²² *om.* a l' 686, *Gar*, *nafr* 4951, *Rot*, 1958] *om.* a l'environ *nafr* 18219]
²²³ ou *nafr* 18145] blanches
²²⁴ *om.* ou 686, *nafr* 4951] et 1958]
²²⁵ et 686, *nafr* 18219, 1958]

- 226 *om. ou rouges 685]*
 227 *telz homme 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
 228 *le Ham. 44, nafr 18145] pires*
 229 *de 686, Gar, Ham. 44, nafr 4951, Rot, nafr 18145, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
 230 *tous 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 18219, nafr 4951, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219] les*
 231 *quant li homs 1623] celui qui nafr 18145]*
 232 *quy a les sourchilz rempl. par quant les sourcilz sont Rot, 1958]*
 233 *om. de poil Ham. 44] espés de poil rempl. par aspres nafr 18145]*
 234 *de langaige nafr 18219] mal parlier nafr 4951] paillars Ff I. 33]*
 235 *om. qui nafr 18145] s'il 1623]*
 236 *om. lons 686, nafr 4951]*
 237 *oreilles 686, Gar, nafr 4951] yeux nafr 18219, Rot, nafr 18145, 1958] au néz 1623]*
 238 *pas 1623, nafr 18145]*
 239 *om. net ne nafr 18219] om. net Ff I. 33] add. n'est Ff I. 33]*
 240 *om. ne vray 686, nafr 18145] add. ne loyal nafr 18219]*
 241 *foison 686] habondance de Ham. 44] poil*
du Rot]
 242 *om. il n'est point net ne vray, et qui a assés de poil entre les sourchis nafr 4951]*
les deux 686, 685, Gar, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219] sourchis
add. yeulx et Ham. 44]
 243 *om. il 686, Rot]*
 244 *om. courtois et loiaux... il n'est point loiaux 1166] et qui a assés de poil entre les sourchis, il n'est point*
loiaux rempl. par celui qui n'est point loiaux mais tricherre et desloyaux nafr 18145] il est songeart
nafr 18219]
 245 *celuy nafr 18219] cil nafr 18145]*
 246 *n'est point loiaux. Et l'omme qui a les sourcilz rempl. par est Rot, 1958]*
 247 *non mie 686] nommé Gar] nommye (en un seul mot) nafr 4951] nomme 1958] non pas nafr 18219, Rot,*
1623]
 248 *om. trop nafr 18219]*
 249 *des 686]*
 250 *trop nafr 18145, Ff I. 33] grant*
 251 *om. et sont de grant poil 685, Ham. 44, nafr 18219, 1623, nafr 4951]*
 252 *om. homs 1958] il nafr 4951]*
 253 *bon nafr 18219, 1958] bon et grant Rot]*
 254 *add. et de grant vouloir 1958]*
 255 *celuy nafr 18219, 1623] qui*
 256 *qui a le nés gresle rempl. par quant le néz est gresle Rot, 1958] gros nafr 18219]*
 257 *om. il nafr 4951, 1623]*
 258 *add. et legierement nafr 18145]*
 259 *om. et estendu nafr 18219]*
 260 *om. gresle, il se courouce volentiers et qui a lonc nés et estendu jusques a la bouche, il est preudoms et*
hardis, et qui l'a 685]
 261 *estrive 686, nafr 4951] add. volentiers 686 (biffé), 685, Ham. 44]*
 262 *om. et qui a lonc nés et estendu jusques a la bouche, il est preudoms et hardis, et qui l'a camus, il se tourble*
de legier nafr 18145]
 263 *om. grant 686] les Gar] grant*
 264 *en son nafr 18145]*
 265 *es narines 686, Gar, nafr 4951]*
 266 *om. et qui a grant pertuis ou nés, il 685, Ff I. 33]*
 267 *om. et se courouche volentiers Ff I. 33]*
 268 *om. ou milieu nafr 18145] add. et long Rot, nafr 18145, 1958]*
 269 *om. en alant en sus 686] om. en alant Rot, 1958]*
 270 *en alant contremont nafr 18219] add. il se trouble 685]*
 271 *langaiger nafr 18219] pervers nafr 18145]*
 272 *om. et menchongiers nafr 18219] mesnaiger Gar]*
 273 *om. mais nafr 18145]*
 274 *om. nés 686, Gar, nafr 4951] add. qu'il soit Ff I. 33]*
 275 *le milleur nés est celui qui est rempl. par les meilleurs nés qui soient sont ceulx qui sont nafr 18145]*
 276 *qui a la 686] moyenne*

- 277 qui a le moyen *Gar, nafr 4951, Rot, 1958*] moienne forme longueur 685]
- 278 n'ont *nafr 18145*]
- 279 *om. ne point 686*]
- 280 le 686]
- 281 le visage *Ff I. 33*]
- 282 *om. ne 685, Ham. 44, nafr 18219, nafr 18145*]
- 283 *om. le visage Ff I. 33*]
- 284 quant le visage plain et plat *Ham. 44*]
- 285 pale *nafr 18219*]
- 286 enlevé (eslevéz *biffé 686*), 685, *Gar, nafr 4951, 1623, Ff I. 33, BL 219*]
- 287 engroissé 686, *nafr 4951*] *om. et n'est point eslevés ne engroissis nafr 18219*]
- 288 *om. est l'omme Rot, 1958*]
- 289 *om. injurieux nafr 18219*]
- 290 *om. mais Ham. 44*]
- 291 *om. a nafr 18145*]
- 292 *om. fourme 685*]
- 293 es *Ham. 44*]
- 294 néz *nafr 4951*] yeux *Ff I. 33*]
- 295 es *Ham. 44, nafr 18219*]
- 296 oreilles 686, *Gar, nafr 4951*] yeulx *Ham. 44*]
- 297 gros 685]
- 298 loyal *Rot, 1958*]
- 299 *om. amoureux 1623*]
- 300 *om. saige 686*]
- 301 *om. de grant entendement, saige, plain 1623*]
- 302 sens *Gar, nafr 4951*]
- 303 bon *nafr 18145*]
- 304 celui qui *nafr 18145*]
- 305 *add. grant et nafr 18145*]
- 306 *add. plain de eümeures et Ham. 44*]
- 307 *om. les Rot*]
- 308 aime noyse *nafr 18219*]
- 309 *add. et chargeur 1623*]
- 310 *om. est mensongier et nafr 18145*]
- 311 pas 1623, *nafr 18145*]
- 312 *om. saiges et Rot, 1958*] *add. est 686, 685, Ham. 44, 1166, nafr 18219, 1623, nafr 18145, Ff I. 33*]
- 313 chargeant *nafr 18219, Ff I. 33*]
- 314 il 686, 685, *Gar, nafr 18219, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958*]
- 315 *om. saige et Rot, 1958*]
- 316 *om. chil est saige et de grant entendement, et qui a petit visage Ham. 44*]
- 317 *om. de Rot, 1958*]
- 318 celui *Ff I. 33*]
- 319 *om. et yvroings Ham. 44, nafr 18219*]
- 320 *om. et qui a le visage lonc, il est villeneux 685*]
- 321 s'il 686]
- 322 yeux *nafr 18219, Rot, 1958*]
- 323 plains *nafr 18219, Rot, 1958*]
- 324 *om. et enflees Rot, 1958*] *enflés nafr 18219*]
- 325 *om. et enflees et les joes plaines 685, Ham. 44*]
- 326 *om. qui a les oreilles trop petites, il est fol, larron et luxurieux nafr 4951*]
- 327 gresle *Gar, nafr 4951, Rot, Ff I. 33, 1958*]
- 328 et sonnans *reempl. par souvent Ham. 44*] *souvent parle nafr 4951, Rot*]
- 329 *add. trop 685*]
- 330 *om. les Ham. 44*]
- 331 *om. moienne nafr 4951*]
- 332 garle *Rot*] *petite Ham. 44*]
- 333 sage 685, *Ham. 44, nafr 18145*] *add. vray nafr 18145*]
- 334 *om. mal 685, Ham. 44, nafr 18145*]
- 335 trop *Rot, 1958*] *sec nafr 18145*]

- ³³⁶ *om. il nafr 18145]*
³³⁷ *n'est Ff I. 33]*
³³⁸ *pas Gar, nafr 4951, Rot, nafr 18145, 1958] add. trop Rot, 1958]*
³³⁹ *add. est fol 685, nafr 18145]*
³⁴⁰ *ains 686]*
³⁴¹ *om. et celui qui parle tost et a la voix gresle, il n'est point preudomme et est 1623]*
³⁴² *om. et celui qui parle tost et a la voix gresle, il n'est point preudomme et est menchongnier et chargeux Ham. 44] chargeant Rot, Ff I. 33, 1958]*
³⁴³ *gresle 686, Gar, Rot, 1958]*
³⁴⁴ *commaince Ff I. 33]*
³⁴⁵ *voulientiers Gar, Rot, 1958] legierement 1623]*
³⁴⁶ *om. hastivement et est de mauvaise nature 686]*
³⁴⁷ *souefve Ham. 44] souvent Rot]*
³⁴⁸ *mauvaiz Ham. 44]*
³⁴⁹ *couvoiteux Ff I. 33] coraigeux Oxf]*
³⁵⁰ *om. qui a la voix grosse, il se courouche hastivement et est de mauvaise nature. Qui a la voix douce et sonnante, il est envieux et couroucheux, et nafr 4951]*
³⁵¹ *om. fol Ham. 44] sage 1623]*
³⁵² *parle Rot, 1958]*
³⁵³ *add. qui 686, 685, Gar, Ham. 44, nafr 4951, nafr 18145, Oxf, BL 219]*
³⁵⁴ *ame 685]*
³⁵⁵ *les nafr 18145]*
³⁵⁶ *add. glout, pervers nafr 18145]*
³⁵⁷ *om. ses mains, est mauvais et Rot, 1958]*
³⁵⁸ *gentz BL 219] add. parliers et 685, Ham. 44]*
³⁵⁹ *il est de grant decevance Rot, 1958] decepveur 686, nafr 4951, 1623, Oxf]*
³⁶⁰ *om. ses Ham. 44, Ff I. 33]*
³⁶¹ *om. il 686, nafr 4951]*
³⁶² *fort Ham. 44]*
³⁶³ *add. homme Rot, 1958]*
³⁶⁴ *add. et court Ff I. 33]*
³⁶⁵ *om. il est fol et qui a le col court Rot, 1958] om. et qui a le col court Ff I. 33] long 686, Gar] add. long nafr 4951]*
³⁶⁶ *fort Ham. 44]*
³⁶⁷ *om. et fol 1623] fraudeux nafr 4951]*
³⁶⁸ *fel nafr 18145]*
³⁶⁹ *om. et qui l'a gros, il est fol et grant mengeur Gar, nafr 4951, Rot, 1958, Ff I. 33] om. grant mengeur 686]*
³⁷⁰ *et non Rot] et n'est pas nafr 18145, 1958] saiges*
³⁷¹ *add. et qui a le ventre moyen et le pis estroit, il est de grant entendement et saige. Et nafr 18145]*
³⁷² *les piéz Rot, 1958] add. saige 685]*
³⁷³ *om. et gros dos 686, nafr 4951] dois nafr 18145]*
³⁷⁴ *debonnaire Rot, 1958]*
³⁷⁵ *grant nafr 4951]*
³⁷⁶ *om. a Rot]*
³⁷⁷ *om. il nafr 4951]*
³⁷⁸ *s'acorderoit 1623]*
³⁷⁹ *om. nul nafr 4951]*
³⁸⁰ *om. moien Rot]*
³⁸¹ *ventre 686, Gar, nafr 4951]*
³⁸² *om. tout egal 686]*
³⁸³ *il est Ham. 44] preudomme*
³⁸⁴ *preudommie 686, nafr 18145]*
³⁸⁵ *les Gar, nafr 4951, Rot, 1958] espaules*
³⁸⁶ *om. et eslevees Ham. 44] enlevees 685, nafr 4951, BL 219] trop enlees nafr 18145]*
³⁸⁷ *om. il 685]*
³⁸⁸ *add. et petite 686, Gar, nafr 4951, Rot, 1958] bonne nafr 18145] tresmauvaise Ham. 44] foy*
³⁸⁹ *le nafr 4951]*
³⁹⁰ *longs jusques aux Rot, 1958] aux 1623, Ff I. 33] es nafr 4951] genoulx*
³⁹¹ *add. plain Ham. 44] add. et est 1623]*

³⁹² et qui les a *nafr 18145]* et s'il les a *1623]* cours
³⁹³ s'est *nafr 18145]*
³⁹⁴ les discors *nafr 18145]*
³⁹⁵ *om. est Ff I. 33]*
³⁹⁶ espaulles *nafr 18145]* patumes *Ff I. 33]*
³⁹⁷ *om. preudoms et larges, et quant ilz sont cours, c'est signe qu'il aime discorde et est fol. Et qui a les paulmes
longues 685]*
³⁹⁸ *om. qui a les oreilles trop petites... Et qui a les paulmes longues et les doiz longs, il est nafr 18219]*
³⁹⁹ disposé *nafr 18145]* abille *nafr 4951]*
⁴⁰⁰ *om. bien Ham. 44]*
⁴⁰¹ tous *1623]*
⁴⁰² *om. pluseurs ars et Ham. 44, nafr 18219]* *om. ars et 685]*
⁴⁰³ toutes sciences *Ham. 44, 1623]* en science *nafr 18219]*
⁴⁰⁴ et especialment *686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴⁰⁵ maistre des *nafr 18145]* mains
⁴⁰⁶ *om. et par especial mestier de mains nafr 18219]*
⁴⁰⁷ *add. de bon entendement et 686, nafr 4951, Ff I. 33]*
⁴⁰⁸ *om. et cours nafr 18219]*
⁴⁰⁹ celui *nafr 18145]*
⁴¹⁰ celui qui *nafr 18145]*
⁴¹¹ le piéz *Rot]* le pis *1958]*
⁴¹² *om. il Ham. 44]*
⁴¹³ *om. et injurieux nafr 18219]*
⁴¹⁴ qui a les piéz *686]* qui l'a *Rot, 1958]*
⁴¹⁵ linges *nafr 18219]*
⁴¹⁶ petit *1623]*
⁴¹⁷ les jambes *686, nafr 4951, nafr 18145]*
⁴¹⁸ signes (*biffé*) simple *685]* simplement *686]* fol *nafr 18145]*
⁴¹⁹ non savant *685]* mal savant *nafr 18145]*
⁴²⁰ *om. qui 685]*
⁴²¹ *om. la 686, nafr 18145]*
⁴²² le large *685]*
⁴²³ de *686, 685, nafr 18145]*
⁴²⁴ des *685, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴²⁵ *om. et de talons 686, Gar, nafr 4951]*
⁴²⁶ *om. ce 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, nafr 4951, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
⁴²⁷ signifient *Rot]*
⁴²⁸ du *1623]*
⁴²⁹ a *1958]*
⁴³⁰ *om. es 1958]*
⁴³¹ mal *nafr 18145]*
⁴³² *om. et qui les a grosses... il est mol et foibles nafr 18219]*
⁴³³ l'omme *nafr 18145]*
⁴³⁴ *om. a 686, nafr 4951, Ff I. 33]*
⁴³⁵ *om. et a loisir nafr 18145]*
⁴³⁶ sa besoigne *Ff I. 33]*
⁴³⁷ il *nafr 4951]* l'omme *nafr 18145]*
⁴³⁸ *om. et a loisir, il fera bien ses besongnes, et quant ung homme va tost et petit pas Rot]* *om. il fera bien ses
besongnes, et quant ung homme va tost et petit pas 1958]*
⁴³⁹ grant *Rot, 1958]*
⁴⁴⁰ *om. en toutes choses Ff I. 33]* toutes ses choses *Ham. 44]*
⁴⁴¹ *add. est 686]* il est *Ham. 44]*
⁴⁴² il est de mauvaise volenté en toutes choses et trop hastif *rempl. par* il est plus diligent en besoignes
d'aultruy que es siennes propres *nafr 18145]* *add. sumptueux et impetueux 1166]*
Fin du ms BL 16 FX.
⁴⁴³ chier filz, il *nafr 18145]* est
⁴⁴⁴ *add. bon et de bon entendement Ham. 44]*
⁴⁴⁵ *Fin du ms nafr 18219.*
⁴⁴⁶ *Fin du ms nafr 4951.*

447 *om. et moitte 1623]*
 448 *moyennant nafr 18145] add. souef et 686, 685, Gar, Ham. 44, Rot, 1623, nafr 18145, Oxf, 1958, BL 219]*
 449 *om. ne Ham. 44, Rot, nafr 18145, 1958]*
 450 *peste Ff I. 33]*
 451 *om. et qui est Rot, 1958]*
 452 *moyenne couleur nafr 18145]*
 453 *moyenne 1166]*
 454 *add. qui a Ff I. 33]*
 455 *moyens nafr 18145] moienans 1958]*
 456 *roux 685, nafr 18145, Oxf]*
 457 *om. bien faicte nafr 18145]*
 458 *moyennement bien faicte Rot]*
 459 *et de bonne 686, Gar, Rot, 1958] mesure*
 460 *om. par mesure nafr 18145]*
 461 *suffisamment 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
 462 *a qui 686, Rot] qui Gar, 1958]*
 463 *s'abaissent 686, Ham. 44, Rot, 1958]*
 464 *et qui nafr 18145] n'a*
 465 *om. n'a Ham. 44] n'ait 1623]*
 466 *de jambes Ham. 44]*
 467 *a Rot] la voix*
 468 *attrempee 1166]*
 469 *moult clere 1166]*
 470 *suffisamment 686, 685, Gar, Ham. 44, 1166, Rot, 1623, nafr 18145, Ff I. 33, Oxf, 1958, BL 219]*
 471 *es (biffé) paumes 685] espales Ham. 44, nafr 18145]*
 472 *non pas 686, 685, Ham. 44, Rot, 1623, Ff I. 33, 1958, BL 219]*
 473 *om. trop 685, Rot, 1958]*
 474 *om. de nul Oxf]*
 475 *om. a 685, 1623, nafr 18145]*
 476 *viaire Ham. 44]*
 477 *add. il est de bonne complexion 686] de bonne mine 1166]*
 478 *treschier Gar]*
 479 *om. chier filz Ff I. 33]*
 480 *te convient 686, 1166, nafr 18145, 1958]*
 481 *je ne te commande pas Rot, Ff I. 33] om. pas 686, BL 219]*
 482 *de jugier BL 219]*
 483 *visage 686]*
 484 *om. signe mais considere tous les signes d'un nafr 18145]*
 485 *sur un homme 686] de l'omme Ff I. 33]*
 486 *en regardant nafr 18145]*
 487 *tous les signes Ff I. 33, 1958] om. d'un homme et regarde les signes Rot] add. de l'omme et regarde tous les*
 488 *signes et ceulx Ff I. 33]*
 489 *lui 1623]*
 489 *om. te Rot]*
 490 *et soy teint Ham. 44]*
 491 *om. a Rot]*
 492 *le BL 219]*
 493 *et a la 685, 1623] plus*
 494 *om. meilleur et Ham. 44]*
 494 *om. plus proffitable nafr 18145]*
 495 *add. et plus apparoisante et prouvable a ton advis nafr 18145]*
 496 *cy finist 685, 1623, nafr 18145]*
 497 *om. le livre BL 219]*
 498 *om. livre du Gar, 1623]*
 499 *Expliciunt Secreta Secretorum Aristotilis principis philosophorum Rot, 1958] om. le livre du gouvernement*
des roys et des princes 686] gouvernement des roys et des princes rempl. par Secret des Secréz nafr 18145] add.
Secret des Secrets Aristote 685, 1623, Ff I. 33, Oxf] add. Amen. Explicit deo gratias. Le Secret des Secrets
d'Aristote qu'il envoya au roy Alixandre 685]

GLOSSAIRE

Nous avons voulu avec ce glossaire donner un outil pour la lecture du texte destiné à la fois aux spécialistes et aux non-spécialistes. Nous avons privilégié les sens et les constructions vieillis ou disparus, mais également les mots dont l'orthographe pourrait dérouter ainsi que les termes dialectaux. Apparaissent donc des éléments du chapitre final, ajoutés à partir du manuscrit d'Oxford et que nous n'avons pas traités dans la partie « Étude de la langue ».

Nous avons suivi au plus près les recommandations du fascicule de l'École des Chartes, déjà cité à plusieurs reprises. Nous avons également eu recours ponctuellement à l'édition de *Placides et Timeo* de Claude Thomasset et constamment à celle des *Échecs amoureux moralisés* de Bruno Roy et Françoise Guichard-Tesson. Conscient de la nécessité de faire des choix, c'est ce dernier travail, remarquable, qui nous a permis d'inclure ou d'exclure certains termes. Quelques définitions sont aussi empruntées à l'édition de l'œuvre d'Évrart de Conty.

Les principaux choix que nous avons faits sont les suivants :

1. Si l'infinitif d'un verbe n'est pas attesté, il est indiqué entre crochets dans la forme qui serait celle du manuscrit et suivi des formes conjuguées. S'il est attesté, les autres formes ne sont pas répertoriées.
2. Le reste des mots variables est donné suivant la forme la plus fréquente dans le texte. Les autres formes sont suivies d'un renvoi. Pour ne pas surcharger le glossaire, nous avons ponctuellement proposé une entrée unique pour plusieurs orthographes lorsque, à nos yeux, aucune confusion ne semblait possible (ex. : *apetis, appetit, appetis, appetit*).
3. Lorsqu'un mot est écrit de deux manières différentes et qu'il y a autant d'attestations pour chaque forme, nous donnons le sens à la forme qui apparaît en premier dans le texte.
4. Un même verbe, utilisé transitivement et intransitivement, apparaît à deux entrées.
5. Lorsqu'un mot possède plusieurs significations, nous indiquons les différents sens si une confusion est possible.
6. Nous répertorions les formes dont le genre est différent du français moderne (ex. : *revenue*) ou non attesté dans les dictionnaires de l'ancienne langue (ex. : *aigle*).

7. Les astérisques signifient que le mot a été expliqué plus en détails dans la partie « Notes et éclaircissements ».
8. Nous omettons les mots attachés par le copiste lorsqu'ils ne présentent pas de difficulté de compréhension (ex. : *tresglorieux*). Dans le cas inverse, nous les indiquons (ex. : *la trempance*).
9. Nous donnons les premières occurrences. Le surplus est noté *passim*.
10. Les renvois se font ainsi : Numéro du chapitre (T pour la table des matières) puis numéro de la ligne. La séparation se fait par un point-virgule.
11. Nous avons employé les abréviations suivantes pour indiquer les catégories grammaticales :

- a) Adj. interr. : adjectif interrogatif.
- b) Adj. qual. : adjectif qualificatif.
- c) Adv. : adverbe.
- d) Art. contr. : article contracté.
- e) Cond. : conditionnel.
- f) Conj. : conjonction.
- g) Dét. : déterminant.
- h) Fut. : futur.
- i) Gér. : gérondif.
- j) Imp. : impératif.
- k) Ind. : indicatif.
- l) Inf. subst. : infinitif substantivé.
- m) P. s. : passé simple.
- n) Part. pas. : participe passé.
- o) Part. prés. : participe présent.
- p) Pr. rel. : pronom.
- q) Prép. : préposition.
- r) Prés. : présent.
- s) Subj. : subjonctif.
- t) S. m., f. : substantif masculin, féminin.
- u) V. trans, intr., imp. : verbe transitif, intransitif, impersonnel.

A :

[Abbesser] (s') abbessent : 47 : 5 :
v. intr. : faiblir.

Accidens : 22 : 18 ; 34 : 10 : *s. m. :*
événement fortuit, souvent
fâcheux ; contingence (sens
philosophique).

Accidentable : 50 : 5 : *adj. qual. : qui*
subit des contingences.

[Accorder] (s') accorde : 61 : 106 :
v. trans. : correspondre à.

Accort (tous d'un accort, en ung
accort) : 29 : 12 ; 32 : 9 ; 32 : 15 :
s. m. : de façon unanime.

[Acomplir] acompliz, acomply :

1. 3 : 2 ; 6 : 24 : *v. trans.*
accomplir, réaliser.

2. 65 : 26 : *adj. qual. : complet.*

[Acorder] acorde : 65 : 80 : *voir accorde.*

Acoustumee : 38 : 2 : *adj. qual. :*
habituelle.

[Acoustumer] avoir acoustumé : 4 : 5 ;
37 : 33 ; 43 : 2, 4, 6 : *v. trans.*
avoir l'habitude de.

[Acoustumer] (se) se acoustume : 43 : 4 :
v. trans. : avoir l'habitude de.

[Adouber] adoubés : 16 : 12 : *v. trans. :*
préparer.

[Adrescer] adresce : 18 : 5 : *v. trans. :*
dresser, préparer.

Advenir : 18 : 8 ; 26 : 7 ; 30 : 14 ; 37 : 2 ;
61 : 31, 36, 42 ; 64 : 15, 35 :
v. intr. : advenir, arriver.

Adventure : *s. f. :*

1. 14 : 4 ; 16 : 16 ; 50 : 6 :
événement imprévisible, soumis
au hasard, souvent néfaste.

2. 27 : 5 ; 61 : 93 : **par aventure /**
par adventure : *par hasard.*

3. 56 : 29, 30 : **les cas**
d'aventure : *les malheurs*
imprévisibles.

[Affaiblir] (s') affoiblie, affoiblis,
affoiblissent, affoiblist, affoiblit,
affoyblis : 5 : 47 ; 44 : 13 ; 49 :
12 ; 52 : 2 ; 58 : 25 ; 59 : 31 :
v. trans. : affaiblir.

[Affaibloyer] (s') affloibieras,
affloibliroit, affoibliee : 32 : 6 ;
42 : 21 ; 51 : 6 : *voir affaiblir.*

[Afferir] affiert : 6 : 28 ; 7 : 20 ; 13 : 12 ;
15 : 2, 7 ; 20 : 2 : *v. intr. : arriver.*

Aides : 5 : 53 : *s. f. : vertus.*

Aigle : 21 : 12, 14 : *s. f. : aigle.*

Aigneaulx : 48 : 12 : *s. m. : agneaux.*

Aigneaux : 56 : 36 : *voir aigneaulx.*

Aignel : 61 : 129 : *voir aigneaulx.*

Ains : 30 : 5 : *conj. : mais.*

Ainsi (par ainsi) : 3 : 4 ; 4 : 4 ; 12 : 4 ; 16 :
28 ; *passim : adv. : ainsi, c'est*
ainsi que.

Aise : 59 : 17 : *s. f. : bien être.*

Aisiéz : 42 : 23 : *adj. qual. : accommodé.*

Alchin* : 51 : 8 : *s. f. : nom corrompu*
d'une plante ; initialement le
jasmin.

Alibi* : 56 : 19 : *catégorie grammaticale*
indéterminée : Hapax
incompréhensible issu de la
tradition manuscrite (corruption
du latin quolibet : chaque).

[Alieger] aliege : 38 : 5 : *v. trans. :*
alléger.

Allegemens : 16 : 34 : *s. m. : réduction*
(sens économique).

Aloé : 37 : 26 ; 54 : 6, 8 : *s. m. : aloès.*

Aloine* : 53 : 6 : *s. f. : nom corrompu de*
plante ; originellement, l'armoise.

Amender : 8 : 4 ; 37 : 21 : *v. trans. :*
améliorer, corriger.

[Amendrir] amendrira, amendrissent :
33 : 7 ; 46 : 9 : *v. trans. : réduire,*
amoindrir.

Amer : 6 : 21 (sens moral) ; 36 : 5 ; 37 :
17 ; 58 : 4, 13 : *adj. qual. : amer.*

Amer : 8 : 2 ; 22 : 3 ; 61 : 87, 101,
passim : v. trans. : aimer.

Anemys : 6 : 22 : *s. m. : ennemis.*

Ange : 1 : 18 ; 29 : 26 : *s. m. : ange.*

Angre : 1 : 17 ; 61 : 135 : *voir ange.*

Annuyee : 20 : 5 : *adj. qual. : ennuyée ;*
sujet à un sentiment de tristesse,
de dégoût et d'inutilité.

Antonne : 48 : 1 : *voir antonne.*

Antonne : 45 : 5 ; 48 : 2, 10 ; 49 : 16 :
s. f. : autonne.

Apetis : 44 : 10 : *voir appetit.*

Apetit : 37 : 13, 18 ; 44 : 9 : voir appetit.

Apiis : 56 : 5 : s. f. : ache des marais (plante).

Aplain : 30 : 46 ; 59 : 37 : adv. : de façon détaillée, complètement.

Apparance : 13 : 4 : s. f. : présence, apparition.

Appareil : 16 : 11 : s. m. : ensemble des attributs d'une fonction.

[Appareiller] appareille, appareillié : 5 : 41 ; 22 : 15 : v. trans. : préparer.

[Apparoir] apperent, appera, appere, appert : 4 : 18 ; 10 : 18 ; 15 : 5 ; 20 : 17 ; 45 : 16 : v. intr. : se montrer, devenir visible, être manifeste.

Appert (en) : 16 : 32 : adj. qual. : clairement, visiblement, de façon explicite.

[Appetisser] appetissent : 48 : 5, 6 : v. intr. : raccourcir.

Appetit : 36 : 6 ; 40 : 3 ; 44 : 7, 14 ; 54 : 7 ; 56 : 3 ; 58 : 26 ; passim : s. m. : appétit, envie de manger.

Aras : 7 : 19 : ind. fut. 2 de « avoir » : auras.

Archemise* : 56 : 6 : s. f. : armoise.

Ardans : 16 : 4 : adj. qual. : désireux.

Ardeur : 61 : 93 : s. f. : désir, souhait.

Ardoir : 35 : 3 : v. trans. : brûler.

Arrogans : 5 : 31 : s. m. : ceux qui s'arrogent les secrets auxquels ils n'ont pas droit.

Ars : 65 : 85 : voir art (2).

Art : s. m. :

1. 29 : 20 : ensemble des savoirs rassemblés sous les sept arts libéraux.

2. 61 : 48, 50, 52 : technique.

[Aseoir] (s') asiet : 16 : 19 : v. intr. : s'asseoir.

Asmaçon* : 48 : 18 : s. f. : parasite qui se greffe sur le thym.

Asmon* : 48 : 18 : s. f. : agaric champêtre (champignon comestible).

Aspre : adj. qual. :

1. 65 : 94 : dur.

2. 61 : 127 ; 65 : 82 : désagréable (sens moral).

3. 49 : 5 : froid, mordant.

4. 65 : 34 : raide.

Asséz : 5 : 37 ; 16 : 14, 18 ; 22 : 40 ; 61 : 99 ; 65 : 50 : adv. : beaucoup.

Atiatres* : 56 : 6 : s. f. : nom de plante inconnu, absent des versions antérieures du Secret des Secrets.

Atouchement : 29 : 24 : s. m. : contact physique.

Atraire : 37 : 5 ; 48 : 19 : v. trans. : amener, attirer, extraire.

Atrempeement : 30 : 20 ; 34 : 9 ; 49 : 13 ; 56 : 39 ; 59 : 17 ; 60 : 6 : adv. : modérément, avec sobriété.

[Atremper] atrempe, atrempee : 46 : 4 ; 50 : 3 ; 59 : 21 ; 61 : 21 : v. trans. : tempérer, modérer.

Attrempance : 7 : 18 ; 31 : 5 ; 32 : 16 : s. f. : modération, tempérance.

Attrempeement : 32 : 8 ; 41 : 6 ; 42 : 3 ; 46 : 2 ; 65 : 99 : voir atrempeement.

[Attremper] attempé, attrempee : 61 : 108, 120 : voir [atremper].

Aucunefoiz : 21 : 10 : voir aucunefoiz.

Aucunefoiz : 20 : 2, 14 ; 22 : 7, 15, 39-40 ; 24 : 4 ; 27 : 13 ; 37 : 22, 26 ; passim : adv. : quelquefois.

Aurey* : 56 : 19 : mot corrompu : non sens. Originellement, il s'agissait du latin mane : le matin.

Autruiche : 61 : 132 : s. f. : autruche.

[Avancier] avancié : 29 : 9 : v. trans. : avancer.

Avaricieux : 6 : 15, 30 : adj. qual. : avare, cupide.

Avenir : 30 : 16, 19, 28 ; 37 : 8 ; 61 : 62 : voir advenir.

Aventure : 27 : 5 ; 56 : 29, 30 : voir aventure.

Aver : 61 : 126 : voir avers.

Avers : 6 : 3, 4, 5, 6, 9 : adj. qual. : avare, cupide.

[Aymer] ayme, aymes : 61 : 56, 80, 84, 100, 110, 113 ; 63 : 5 ; 65 : 25, 38 : voir amer.

B :**Baillier** : v. tr. :1. 4 : 11 ; 27 : 29 ; 61 : 83 :
*donner.*2. 36 : 3 : *bâillier.***Baignier (se)** : 46 : 8 ; 51 : 5 ; 52 : 4, 6 :
v. intr. : *prendre un bain.***Barreux** : 65 : 45 : *voir barreteux.***Barons** : 16 : 11, 14 ; 20 : 13 : s. m. :
*nobles de la cour.***Barretant (en)** : 27 : 21 : *gér. de*
*« barreter » : en trompant.***Barreteux** : 61 : 128 : *adj. qual. :*
*trompeur.***[Batre] (se) batent** : 53 : 4 : v. intr. :
*tinter, sonner.***Batre** : 61 : 37 : v. trans. : *battre, frapper.***Beneïçon** : 22 : 13, 22 : s. f. : *bénédiction.***[Bengner] (se) bengne** : 47 : 17 : *voir*
*baignier.***Benigne** : 16 : 26 ; 61 : 121 : *adj. qual. :*
*bienveillant.***Benignement** : 28 : 7 : *adv. : avec*
*bienveillance.***Benignité** : 3 : 4 ; 22 : 35 : s. f. :
*bienveillance.***Besoignes** : s. f. :1. 38 : 4 ; 42 : 19 : *activités*
*physiques.*2. 12 : 5 : *travaux.*3. 14 : 10 ; 24 : 11 ; 61 : 3 :
*fonctions.*4. 16 : 15 ; 37 : 31 ; 61 : 28, 60,
63 ; 62 : 8 ; 64 : 47 : *affaires.***Besongnes** : 1 : 10 ; 5 : 8 ; 61 : 68, 117 ;
62 : 11 ; 65 : 92 : *voir besoignes.***Boullir** : 53 : 6, 7 : v. trans. : *bouillir.***Briefment** : 43 : 7 ; 59 : 33 ; 61 : 136 :
*adv. : brièvement.***Briefté** : 32 : 13 : s. f. : *brièveté.***Bura** : 56 : 14 : v. trans. : *ind. fut. 3 de*
*« boire » : boira.***C :****Carioles*** : 46 : 6 : s. f. : *nom d'une*
*salade, probablement la scarole.***Caritatives** : 1 : 14 : *adj. qual. :*
*charitables.***Cautele** : 5 : 52 : s. f. : *précaution.***Cautelle** : 24 : 7 : *voir cautele.***Celer** : 5 : 37 ; 13 : 8 : v. trans. : *caler.***[Cerchier] cerchié** : 4 : 7 : *voir serchier.***Certain (pour certain, de certain)** : 30 :
4 ; 44 : 5 : *adj. qual. : assurément.***Chaleur (chaleur naturelle*)** : T : 53 ;
33 : 7 ; 42 : 13, 21, 25 ; 47 : 12 ;
49 : 14, 17 ; 50 : 1, 2 ; *passim :*
s. f. : *principe vital de l'homme.***[Chaloir] chault, chaut** : 5 : 8 ; 61 : 90 ;
v. imp. : *importer.***Chanu** : 37 : 21 : *adj. qual. : chenu.***Char** : 47 : 13 ; 49 : 10 ; 56 : 37 ; 60 : 6 ;
65 : 94 : s. f. : *chair.***Chargeux** : 65 : 64, 71 : *adj. qual. :*
*fâcheux, ennuyeux, pénible.***Charnouse** : 39 : 8 : *adj. qual. : charnue.***Chastrons*** : 56 : 36 : s. m. : *animal*
*castré.***[Chaudier] chaudes** : 58 : 18 : *part pas. :*
*échauffées.***Chaulx** : 30 : 25 : s. m. : *chaleurs.***Chaure** : 16 : 19 : s. f. : *trône.***Cirop*** : T : 63 : *voir sirop.***Clerc** : 61 : 107 : *adj. qual. : savant,*
*instruit.***Clergie** : 1 : 12 : s. m. : *connaissance,*
*savoir, instruction.***Clers** : s. m.1. 5 : 59 : *personne savante.*2. 13 : 12 ; 28 : 9 : *membre du*
*clergé.***Clostures** : 37 : 19 : s. f. : *cloisons,*
*compartiments.***Cœr** : 5 : 17 ; 11 : 3 : *voir cuer.***Cœur** : 5 : 41, 54 ; 8 : 7 : *voir cuer.***Colere*** : 47 : 9 ; 48 : 13 ; 58 : 16 ; 59 :
29 : s. f. : *l'une des quatre*
humeurs, appelée aussi bile ou
*mélancolie.***Collere** : 47 : 11 ; 48 : 11, 19 : *voir colere.***Combien (combien que)** : 22 : 15, 18 ;
27 : 12 ; 40 : 2 ; 56 : 37 : *adv. :*
*quoique.***Commencement** : s. m. :1. 10 : 2 ; 30 : 14 ; 45 : 6 :
commencement, début,
*première chose.*2. 31 : 12 : *la primauté.*

3. 31 : 9 : **avoir le commencement** : être le premier.

Commendee : 29 : 27 : *adj. qual.* : recommandée.

[Commettre] commette, commettes, commis, commise : 6 : 32 ; 23 : 5 ; 61 : 87, 103 ; *v. trans.* : confier.

Compleccion : 34 : 8 ; 37 : 3, 16 ; 46 : 4 ; 47 : 13 ; 56 : 27 ; 59 : 10, 32 ; 60 : 15 ; 65 : 19 ; *passim* : *s. m.* : élément constituant la nature d'un être selon son appartenance à un groupe humoral déterminé (sanguin, flegmatique, colérique, mélancolique).

[Conchier] conchiez : 29 : 27 : *v. trans.* : souiller.

Condicion : *s. f.* :

1. 27 : 32 ; 58 : 4 ; 59 : 9, 35 ; 61 : 108 : *nature*.
2. 16 : 24 ; 61 : 130 : *manière*.
3. 61 : 102, 136 ; 64 : 8 ; 65 : 4 ; 65 : 10 : *caractéristique*.

Condicionnéz : 64 : 11 : *adj. qual.* : de bonne nature.

Conduis : 34 : 6 ; *s. m.* : canalisations ; ici, intestins, tube digestif.

[Confermer] conferme, confirmé : *v. trans.* :

1. 1 : 3 ; 5 : 2 ; 16 : 22 ; 64 : 3 : affermir.
2. 5 : 4 : *unir*.

Confitures : 30 : 24 : *s. f.* : préparations pharmaceutiques.

[Confondre] confondu, confont : *v. trans.* :

1. 9 : 8 : renverser.
2. 41 : 4 : détruire.

Confortative : 44 : 17 ; 54 : 7 : *adj. qual.* : propre à conforter, à rendre des forces.

Conforter : *v. trans.* :

1. 51 : 12 ; 60 : 17 : affermir, renforcer.
2. 60 : 21 ; 61 : 122 : reconforter.

Conforter (se) : 37 : 15 : *v. intr.* : affermir, renforcer.

Congnoistre : T : 39 ; 5 : 70 ; 12 : 6 ; 13 : 4, 8 ; 14 : 6 ; 22 : 41 ; 24 : 10 ; 29 : 14, 21, 22, 24 ; *passim* : *v. trans.* : connaître, savoir, reconnaître.

Conjointes : 31 : 4 : *adj. qual.* : unies.

Contemplatives : 1 : 14 : *adj. qual.* : qui ont rapport à la contemplation divine.

Contenance : T : 19 ; 16 : 1 ; 21 : 2 : *s. f.* : manière de se comporter, impression faite sur les autres.

[Convertir] convertie : 29 : 19 ; 59 : 20 : *v. intr.* : transformer, métamorphoser.

Convoiteux : 63 : 9 : *adj. qual.* : désireux.

Coraille : 65 : 46 : *s. m.* : courage.

Corbel : 61 : 127 : *s. m.* : corbeau.

Corrigant (en) : 61 : 123 : *gér. de* « corriger » : en remettant sur le droit chemin.

Corrompable : 11 : 2, 4 ; 18 : 3 ; 37 : 2 : *adj. qual.* : corruptible.

Corrompcion : 19 : 5 ; 22 : 29 : voir corruption.

Corruption : 11 : 3 ; 37 : 3 : *s. f.* : dégradation.

Couillons : 56 : 2, 4 : *s. m.* : testicules.

Coulombe* : 1 : 22 ; 61 : 128 : *s. f.* : colombe (ou colonne : 1 : 22).

Courage : 16 : 23 ; 20 : 18 ; 22 : 5 ; 24 : 8 ; 61 : 58, 98, 110 ; 63 : 6, 7 ; *passim* : *s. m.* : cœur, sentiment intérieur.

Courage : 5 : 45 : voir courage.

Courouceux : 65 : 73 : *adj. qual.* : qui se met facilement en colère.

Coustume : *s. f.* :

1. T : 46, 47 ; 12 : 8 ; 16 : 17 ; 43 : 1, 2, 8 ; 44 : 1, 2 : *habitude*.
2. 16 : 9, 10 ; 37 : 32 ; 64 : 9 : *coutume*.
3. 41 : 3 : **avoir de coustume** : être habitué à.

[Couver] couvient : 6 : 29 : *v. imp.* : convenir.

Couvine : 64 : 44 : *s. f.* : intention, plan, manière d'agir.

Cras : 51 : 2 : *adj. qual.* : gras.

Creance : 8 : 7 : *s. f.* : croyance.

Crottes : 48 : 8 : *s. f.* : grottes.

Cuer : *s. m.* :

1. 37 : 23, 24 ; 42 : 23 ; 59 : 22 : *cœur (organe).*
2. 16 : 6 ; 25 : 6 ; 51 : 15 ; 61 : 39, 47, 111 ; 65 : 37 : *intérieurité, nature profonde.*
3. 22 : 12, 41 ; 37 : 14 ; 61 : 22, 106 : *ensemble des passions qui se rapportent au cœur ; sentiment.*
4. 61 : 19, 23 : **avoir au cuer de** : *avoir l'intention de.*
5. 64 : 32 : *courage.*

[Cuidier] cuides, cuident : 2 : 4 ; 30 : 31 : *v. trans.* : croire, penser, s'imaginer.

Cuire : 59 : 20 : *v. intr.* : digérer.

[Cuire] (se) cuit : 39 : 9 : *v. intr.* : digérer.

Cure (avoir cure) : 7 : 6 ; 64 : 7 : *s. f.* : se soucier de.

D :

Debonnaire : 61 : 10, 127 ; 65 : 33 : *adj. qual.* : d'une grande bonté.

Decepvans : 65 : 75 : *adj. qual.* : trompeur.

Decepvant (en) : 27 : 20 : *gér. de* « decevoir » : en trompant.

Dechevans : 65 : 65, 77 : voir decepvans.

[Declairer] declairié : 5 : 50 : *v. trans.* : expliquer, éclaircir, rendre clair.

Decreppitee : 49 : 8 : *adj. qual.* : décrépète, accablée par le grand âge.

Dedens* : 5 : 49, 56, 58 : *adv.* : intérieure, visible.

Deffaulx : 5 : 10 ; 8 : 4 : *s. m.* : manques, fautes, faiblesses.

Degré : 5 : 55 ; 48 : 2 ; 49 : 2 : *s. m.* : étape, moment.

Dehors* : 5 : 50, 56 : *adv.* : extérieure, secrète.

Delices : 18 : 10 ; 32 : 18, 19 : *s. m.* : plaisirs, jouissances.

Delit : 37 : 24 : *s. m.* : plaisir, joie, jouissance.

Delitables : 32 : 18 ; 51 : 18 ; 59 : 15 : *adj. qual.* : agréable.

Deliter (se) : 20 : 2, 5, 6 ; 37 : 15 ; 51 : 17 ; 58 : 13 : *v. intr.* : se réjouir, prendre du plaisir.

[Demander] demande, demandent : 18 : 3 ; 48 : 8 : *v. trans.* : rechercher.

Demonstrance : 58 : 5 : *s. f.* : démonstration.

[Deppartir] (se) deppartie : 48 : 10 : *v. trans.* : quitter.

Deprimés* : 5 : 18 : *adj. qual.* : mot corrompu : non sens. Évolution fautive du latin *depingi* : être peintes.

Descouvrir : *v. trans.* :

1. 5 : 34, 35 ; 63 : 6 : montrer, divulguer, faire apparaître.
2. 20 : 10 : découvrir, trouver.

Descrecion : 11 : 4 : voir *discrecion*.

Desdommagier : 26 : 8 : *v. trans.* : causer des dommages.

[Desgaster] desgastes : 29 : 27 : *v. trans.* : gâter, abîmer.

Deshonestes : 5 : 40 ; 27 : 16 ; 61 : 110 : *adj. qual.* : malhonnête, mauvais, indécent.

Deshonneur : 63 : 5 : *s. f.* : déshonneur.

Despit (en despit de) : 21 : 16 : *s. m.* : sans tenir compte de, au mépris de.

Despiteux : 61 : 127 : *adj. qual.* : fourbe, mauvais ; méprisant ; qui brave ; cruel.

Despourveüment : 64 : 23 : *adv.* : à l'improviste, sans réfléchir.

Despriser : 64 : 19 : voir *despriser*.

Despriser : 61 : 29 : *v. trans.* : mépriser.

[Desservir] desservy : 16 : 33 ; 21 : 6 : *v. trans.* : mériter.

Dessusdis : 6 : 8 : voir *dessusdiz*.

Dessusdiz : 6 : 11 ; 22 : 23, 43 : *adv.* : ci-dessus.

Destre : 27 : 14 ; 42 : 3 : *adj. qual.* : droit.

Devendroient : 64 : 12 : *cond. prés. 6 de* « devenir » : deviendraient.

Deveroit : 21 : 17, 18 ; 27 : 16 ; 61 : 84 : *cond. prés. 3 de* « devoir » : devrait.

Difference : T : 33 ; 30 : 1 ; 45 : 3 : *s. f.* : particularité.

Diligaument : 16 : 35 ; 61 : 45, 87, 122 :
adv. : avec une rapidité attentive.

Diligemment : 4 : 9 ; 5 : 21 : *voir*
diligamment.

Diligence : 6 : 31 ; 14 : 9 ; 61 : 104 : *s. f. :*
rapidité mêlée d'attention.

Diligences : 61 : 46 : *voir* diligence.

Diligens : 62 : 11 : *adj. qual. : attentif,*
attentionné.

Dionison* : 54 : 8 : *s. m. : nom d'un*
électuaire inconnu.

Discrecion : T : 24 ; 14 : 9 ; 21 : 1 : *s. f. :*
discernement, sagesse.

Disposicion : *s. f. :*

1. 30 : 39 : *ordre, mise en place,*
arrangement.

2. 51 : 14 : *condition, état*
préparatoire.

Dissolu : 61 : 133 : *adj. qual. : dépravé.*

Docteur : 1 : 1 ; 4 : 1 ; 7 : 7 ; 30 : 6 : *s. m. :*
savant, personne instruite,
enseignant.

Doint : 60 : 10 : *ind. prés. 3 fautif de*
« devoir » : doit.

Domage : 22 : 7 : *s. m. : dégât, blessure,*
préjudice (sens physique et
moral).

Domageuses : 27 : 13 : *adj. qual. :*
préjudiciables.

Dommaige : 61 : 11 : *voir* domage.

Dormans : 58 : 10 : *adj. qual. : stagnant.*

Dotteur : T : 4, 7 ; 2 : 2 : *voir* docteur.

Dottrine : T : 11 : *s. f. : doctrine.*

Doubte : *s. f. :*

1. 5 : 33 : **faire doubte** : *craindre,*
redouter.

2. 5 : 23 ; 7 : 4 ; 19 : 4 : **sans**
(nulle) doubte : *assurément.*

3. 13 : 13 : *doute, interrogation.*

Doubter : *v. trans. :*

1. 5 : 30 ; 12 : 4 ; 13 : 5, 6 ; 30 :
34 ; 56 : 18 ; 65 : 25 : *redouter.*

2. 52 : 4 : *douter.*

Doyes : 23 : 2 : *subj. prés. 2 de « devoir » :*
doives.

Draines : 56 : 19 : *s. f. : dragme (unité de*
mesure).

Droit : *adj. qual. :*

1. 40 : 2 ; 65 : 30 : *droit.*

2. 5 : 19 : *légitime.*

Droit (au droit du) : 59 : 2 : *s. m. : juste*
en dessous de, à la verticale de.

Dyectte : 32 : 24 : *s. f. : diète.*

E :

Ediffiens : 22 : 15 : *s. m. : bâtisseurs.*

Eglaux : 45 : 8 : *adj. qual. : égaux.*

Elemens : 32 : 3 : *s. m. : matière primaire*
indécomposable. Le mélange des
quatre éléments (air, eau, terre,
feu) en des proportions différentes
est constitutif de chaque chose
créée par Dieu.

[Emfler] emfle, emflera : 36 : 3 ; 55 : 3 :
v. intr. : enfler, gonfler.

Empeschee : 54 : 3 : *adj. qual. : pesante,*
lourde, pâteuse.

Empeschemens : 22 : 27 : *s. m. : obstacle,*
épreuve.

Empeschement : 54 : 10 : *s. m. : lourdeur,*
pesanteur, paralysie.

[Empescher] empesche, empeschié : 41 :
4 ; 49 : 19 ; 59 : 26, 27 : *v. trans. :*
gêner, entraver, interdire un
processus.

[Encharger] encharge, enchargees : 1 :
10 ; 61 : 105 : *v. trans. : confier.*

Encliner : 7 : 3, 4 ; 11 : 3 ; 19 : 2 ; 61 : 39,
47, 52 ; 65 : 21 : *v. trans. :*
incliner, disposer.

[Encliner] a (s') enclinent : 61 : 99 :
v. trans. : s'incliner à, se disposer
à.

Encommencement : 39 : 4 ; 61 : 21 :
s. m. : commencement.

[Encoragier] encoragiéz : 5 : 49 : *v. intr. :*
avoir à cœur de.

Encore : 27 : 28 : *adv. : pour l'instant,*
pour le moment.

Encores : 61 : 13 : *adv. : de plus, par*
ailleurs.

Encourir : 53 : 11 ; 54 : 9 ; 55 : 6 ; 56 : 9 :
v. trans. : risquer.

[Endoctriner] endoctriné, endoctrinéz :
16 : 30 ; 61 : 45 : *v. trans. :*
instruire, éduquer.

Enfleüre : 36 : 6 ; 56 : 35 : *s. f. :*
inflammation.

[Enforcer] enforce : v. trans. :

1. 59 : 18 : *renforcer, fortifier.*
2. 64 : 32 : *réconforter, exhorter.*

Engin : s. m. :

1. 5 : 24 ; 30 : 11 ; 65 : 62 : *intelligence.*
2. 64 : 40 : *machine de guerre, de siège.*

[Engrasser] engrassent : 51 : 1 : voir engrasser.

[Engresser] engressent : T : 54 : v. trans. : *grossir, engraisser, être gras.*

[Engroissir] engroissis : 65 : 58 : voir engrasser.

[Engrossir] engrossissent : 22 : 16 ; 53 : 4 : v. intr. : *croître, grossir, prendre de l'ampleur, s'épaissir.*

Enluminer : 5 : 66 ; 31 : 8 : v. trans. : *illuminer, éclairer.*

Ennuies : 16 : 4, 6 : adj. qual. : *tourmentées, qui ne supportent plus quelque chose.*

Enquerir : v. trans. :

1. 61 : 122 : *demander, interroger.*
2. 6 : 11 ; 7 : 19 ; 23 : 2 ; 25 : 7 ; 30 : 6 ; 60 : 21 : *faire des recherches sur, chercher à savoir.*

[Enseigner] enseigné : 8 : 6 : voir enseigner.

[Enseignier] enseigné : 58 : 3, 4 ; 61 : 45 : v. trans. : *instruire, éduquer, apprendre.*

[Ensengner] ensengneray : 8 : 7 : voir enseigner.

[Ensercher] ensercha : 65 : 5 : v. trans. : *chercher.*

[Ensivir] (s') ensivent : T : 14 ; 11 : 1 ; 22 : 26 ; 53 : 4 ; 54 : 3 ; 55 : 3 ; 59 : 25 ; 60 : 17 : v. intr. : *suivre.*

Ensuir : T : 2, 62, 69 ; 1 : 31 ; 45 : 4 ; 61 : 6, 7 : voir ensivir.

Ensuir : 8 : 12 ; 9 : 4 ; 31 : 9 ; 61 : 102 : voir ensivir.

Entencion : T : 13 ; 2 : 5 ; 10 : 1 ; 45 : 2 : s. f. : *intention, but.*

Entendement : T : 12 ; 1 : 12 ; 2 : 4 ; 5 : 23, 66 ; 7 : 8 ; 9 : 1, 2, 3 ; 10 : 2 ; *passim* : s. m. : *compréhension, faculté d'acquérir des connaissances.*

Entendeur : 4 : 4 : s. m. : *celui qui comprend.*

Entendre : v. trans. :

1. 5 : 6, 18, 22, 25 ; 62 : 3 : *comprendre.*
2. 61 : 121 : **entendre a** : *avoir l'intention de, prêter attention à, s'occuper de.*

[Entendre] (s') entend : 7 : 5 : v. intr. : *se comprendre.*

Entour : 60 : 10 : *prép. : autour de.*

[Entrer] entre, entrent : 47 : 2 ; 48 : 5 ; 49 : 2 ; v. trans. : *entrer.*

Entrer : 45 : 5 ; 48 : 2 ; 49 : 14 ; 62 : 8 ; 64 : 19, 32 : v. intr. : *entrer.*

Envenimer : 64 : 43 : v. trans. : *empoisonner.*

Environ : adv. :

1. 16 : 12 : *autour de.*
2. 65 : 47 : **a l'environ** : *à l'entour.*

Equalité : 31 : 3, 4 : s. f. : *égalité.*

Ereur : 6 : 12 : s. f. : *erreur.*

Es : art. contr. :

1. 14 : 2 ; 27 : 21 ; 28 : 6 ; 49 : 6, 7 ; 52 : 7 ; 53 : 11 ; 55 : 4 ; 56 : 12 ; 59 : 37 ; 65 : 90 : *dans les.*
2. 29 : 17 ; 61 : 31 : *dans une (non respect du nombre).*

Esbatemens : T : 23 ; 20 : 1, 3, 5, 8, 10 ; 60 : 17 : s. m. : *divertissements.*

[Eschever] escheveras : v. trans. :

1. 22 : 9 : *mettre un terme.*
2. 30 : 18 : *éviter.*

Escorche : 37 : 16 ; 59 : 13 : s. f. : *écorce.*

Escrevice : 47 : 2 : s. f. : *cancer (signe zodiacal).*

Escript (en escript) : 7 : 7 : *par écrit, dans des ouvrages.*

Esriptures : s. f. :

1. 4 : 7, 10 : *textes écrits.*
2. 22 : 12 : *Écritures (sens religieux).*

Escroissement : 64 : 14 : s. m. : *accroissement, expansion.*

[Esjoïr] esjoïssent : 60 : 17 : *voir esjoïr.*
[Esjoïr] (s') esjoïst : 37 : 15 : *voir s'esjoïr.*
Esjoïssement : 64 : 27 : *s. m. : plaisir.*
[Esjoïr] esjoït : 59 : 22 : *v. trans. : réjouir, plaire.*
[Esjoïr] (s') esjoïssent, esjoïront : 11 : 4 ; 24 : 9 : *v. trans. : réjouir, plaire.*
[Eslargir] eslargist : 5 : 68 : *v. trans. : étendre.*
Eslire : 6 : 32 ; 9 : 4 ; 23 : 4 ; 31 : 7 ; 63 : 4 : *v. trans. : choisir.*
[Esloungner] (s') esloungnent : 6 : 13 : *v. trans. : s'éloigner.*
Eslongement : 30 : 40 : *s. m. : éloignement.*
Eslongier : 37 : 12 ; 61 : 95 ; 63 : 14 : *v. trans. : s'éloigner.*
[Eslongner] eslongne : 37 : 12 : *voir eslongier.*
Esmouvoir : *v. trans. :*
 1. 47 : 11 ; 61 : 99 : *exciter, agiter, mettre en mouvement.*
 2. 5 : 48 ; 28 : 9 ; 61 : 94, 100 : *esmouvoir de / a : pousser à.*
[Esmouvoir] (s') esmeut, esmuet : 46 : 3 ; 47 : 9 ; 65 : 74 : *v. intr. : s'agiter, se mettre en mouvement.*
[Espandre] espandue : 12 : 3 : *v. trans. : répandre.*
Especial (par especial) : 15 : 8 ; 16 : 7 ; 51 : 7-8 ; 65 : 85-86 : *adj. qual. : en particulier, particulièrement.*
Especialment : 21 : 3 ; 25 : 11 ; 41 : 2 ; 51 : 10 ; 53 : 11 : *adv. : en particulier, spécialement.*
Esperilz : 27 : 14 : *s. m. : esprits, anges, créatures célestes.*
Esperit : 31 : 8 : *s. m. : esprit, intelligence.*
Esperituelles : 1 : 13 : *adj. qual. : spirituelles.*
Espés : 59 : 7 ; 65 : 34, 48 : *adj. qual. : épais.*
Espesse : 59 : 16 : *adj. qual. : épaisse.*
Espousee : 45 : 15 ; 47 : 8 : *s. f. : épouse.*
Espreuve (faire l'espreuve) : 29 : 23 : *s. f. : faire l'expérience.*
Esprouver : 61 : 78, 85 : *v. trans. : mettre à l'épreuve, tester.*

Essaucement : 22 : 10 : *s. m. : gloire, élévation.*
Essaucier : *v. trans. :*
 1. 13 : 13 ; 15 : 6 ; 28 : 9 ; 62 : 10 : *élever, glorifier.*
 2. 3 : 4 ; 28 : 7 : *accorder.*
Exemple : 5 : 30, 64 ; 16 : 25 ; 21 : 7 ; 22 : 23, 35 ; 26 : 5 ; 28 : 6 ; 30 : 21 : *s. f. : exemple.*
Exultacion : 1 : 3 : *s. f. : exaltation.*

F :

[Faillir] faille, fauldra : 13 : 9 ; 32 : 5 : *v. intr. : manquer, faire défaut.*
Faindre : 8 : 6 ; 20 : 8 ; 61 : 78 : *v. trans. : imaginer, penser.*
Fainte : 13 : 3 : *adj. qual. : fausse.*
Faiblement : 9 : 7 ; 13 : 7 : *adv. : faussement, en dissimulant.*
Fait : *s. m. :*
 1. 1 : 27 ; 5 : 55 ; 6 : 32 ; 13 : 9 ; 14 : 6 ; 24 : 9 : *acte, action.*
 2. 13 : 4 : **de fait** : *effectivement, de façon réelle.*
Fanouil : 56 : 5 : *s. m. : fenouil.*
Fantasies : 59 : 30 : *s. f. : visions.*
Faye : 59 : 36 : *voir foye.*
Feaulx : 20 : 2 ; 61 : 63 : *s. m. / adj. qual. : personnes très proches du prince ; fidèles.*
Femenin : 19 : 6 : *adj. qual. : féminin.*
Ferme : 8 : 7 ; 33 : 3 : *adj. qual. : assurée, certaine.*
Fermes : 30 : 45 : *adj. qual. : appartenant à un ensemble clos.*
Fermement : 5 : 43 : *adv. : avec certitude et assurance.*
Fermes : 64 : 31 : *adj. qual. : solides ; bien en place. Désigne des combattants au corps à corps (?).*
Fiance : 61 : 88 : *s. f. : confiance.*
Figurativement : 5 : 28 : *adv. : sous une forme discursive à interpréter.*
Figures : 5 : 30 : *s. f. : procédé discursif visant à masquer un enseignement.*
Finable : T : 13 ; 5 : 62 ; 10 : 1 ; 11 : 9 : *adj. qual. : finale, qui arrive au terme d'un processus.*

Finablement : 61 : 41 : *adv.* : finalement (sens temporel).

[Finer] finent, finéz : T : 69 ; 16 : 19 : *v. trans.* : finir, se terminer.

Fixees : 30 : 41 : *adj. qual.* : recensées.

Flairans : 37 : 22 ; 51 : 4 : *adj. qual.* : qui exhale une odeur, odorant.

Fleblesse : 5 : 14 : *s. f.* : faiblesse.

Flestrye : 59 : 13 : *adj. qual.* : flétrie.

Fleume : 37 : 28 ; 38 : 6 ; 56 : 20 ; 58 : 21 ; 60 : 3 : *s. f.* : flegme.

Fleurans : 51 : 7 : voir flairans.

Flour : 51 : 8 : *s. f.* : fleur.

Flourir : 45 : 11 : *v. intr.* : fleurir.

Flumatifs : 59 : 4 : *adj. qual.* : phlegmatiques.

Flun (flun de ventre) : 55 : 7 : *s. m.* : flux, ici : diarrhée.

Fol : 7 : 17 ; 8 : 6 ; 30 : 9, 16 ; 65 : 34, 38, 44, 63, 70, 76, 87 : *adj. qual.* / *s. m.* : fou, déraisonnable, incapable de se maîtriser ; défaut opposé à la sagesse, à la tempérance : intrépide, casse-cou, excessif.

Fol (fol large) : 6 : 15, 27, 30 : *adj. qual.* : extrêmement dépensier.

Forme : *s. f.* :

1. 5 : 46 ; 61 : 8 : manière.

2. 1 : 22 : **en forme de** : sous l'apparence de.

Fors : 5 : 21 ; 25 : 7 ; 32 : 19 ; 61 : 48, 50, 90, 112 : *adv.* : en dehors, excepté, si ce n'est.

Forte : 6 : 13 : *adj. qual.* : difficile.

Fortunes : 5 : 38 : *s. f.* : conséquences fâcheuses.

Fosses : 49 : 7 : *s. f.* : fossés, recoins.

Fourme : *s. f.* :

1. T : 64 ; 61 : 1 : manière.

2. 1 : 31 ; 61 : 67 ; 65 : 28, 60 : forme, aspect.

Fourment : 56 : 33 ; 60 : 5 : *s. m.* : froment.

Foy : *s. f.* :

1. 10 : 15 ; 19 : 5 ; 65 : 82 : confiance.

2. 30 : 9 : crédit.

3. T : 30 ; 27 : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11 : parole donnée.

4. 11 : 8 ; 62 : 6 : loyauté.

Foye : 39 : 8 ; 55 : 7 ; 56 : 9 ; 59 : 29 : *s. m.* : foie.

Fueillir : 45 : 11 : *v. intr.* : se couvrir de feuilles.

Fumositéz : 58 : 7 : *s. f.* : vapeurs.

Fumouses : 58 : 13 : *adj. qual.* : d'où émanent des vapeurs délétères, nocives.

G :

Gaires : *adv.* :

1. 30 : 13 ; 51 : 5 : pas beaucoup, peu.

2. 51 : 6 : beaucoup, longtemps.

Galingal* : 54 : 8 : *s. m.* : galanga (plante aromatique médicinale).

Garde : *s. f.* :

1. T : 32, 34 ; 9 : 3 ; 23 : 7 ; 24 : 7 ; *passim* : protection, sauvegarde.

2. 64 : 23 : garde, sentinelle.

3. 56 : 20, 21, 23 : **avoir garde de** : n'avoir pas à craindre.

Garder : *v. trans.* :

1. T : 36 ; 1 : 2 ; 5 : 35 ; 16 : 35 ; *passim* : protéger.

2. T : 30, 46 ; 6 : 14 ; 7 : 18 ; 25 : 3 ; 27 : 1, 2, 3 ; *passim* : conserver.

3. 7 : 17 ; 8 : 5 ; 17 : 2 ; 20 : 8 ; 22 : 6 ; 25 : 4 ; 27 : 11 ; *passim* : **se garder de, garder a** : faire attention, empêcher de.

4. 20 : 16 ; 25 : 8 : **garder de** : empêcher de.

Garnardes : 47 : 15 : *adj. qual.* : grenades (fruit).

[Garnir] (se) garnies, garnis, garny : 17 : 5 ; 30 : 22, 26 ; 64 : 21, 29, 34 : *v. trans.* : se munir, se doter de.

Garnison : 24 : 1 : *s. f.* : approvisionnement.

[Gaster] gaste, gasté : 38 : 6 ; 53 : 7 ; 58 : 22 ; 59 : 30, 32 : *v. trans.* : gâter, détruire.

Gelines : 49 : 9 ; 56 : 33 : *s. f.* : poules.

Goute : 56 : 18 : *s. f.* : goutte (maladie des articulations).

Gragegant* : 54 : 9 : *s. m.* : plante inconnue, absente des textes latins et arabes.

Grenison : 24 : 2 : voir garnison.

Grever : 26 : 6 ; 30 : 20, 23 ; 41 : 4 ; 42 : 18, 23 ; 61 : 115 : *v. trans.* : nuire, blesser.

Griefs :

1. 22 : 40 : *s. m.* : griefs.

2. 27 : 13 : *adj. qual.* : douloureux, gênant, nuisible.

[Griefver] griefvent : 30 : 25 ; 33 : 6 : *v. trans.* : gêner, porter préjudice.

Griefves : 58 : 18 : voir griefs (2).

Gros : 59 : 29 : *adj. qual.* : abondant.

Grosses : 16 : 15 ; 35 : 3 ; 56 : 32, 34 ; 59 : 6 : *adj. qual.* : vulgaire, sans affinement, sans finesse.

H :

[Habonder] habonde, habondent : 2 : 3 ; 58 : 7 ; 60 : 3 ; 61 : 54, 119 ; 65 : 103 : *v. intr.* : abonder, être en nombre.

Hahachen* : 56 : 6 : *s. (m. ou f. ?)* : nom de plante, probablement l'ache des marais.

Hardement : 64 : 33 : *s. m.* : envie, courage.

Hault : 21 : 9 ; 22 : 24 ; 65 : 74 : *adj. qual.* : grand, important.

Haultesse : 45 : 10 : *s. f.* : cime, sommet.

Haulz : 1 : 30 : voir hault.

Hautes : 65 : 81 : voir hault.

Hautesse : 61 : 73 : *s. f.* : grandeur, importance.

Hee : 61 : 114 ; 63 : 5 : *subj. prés. 3 de* « haïr » : haïsse.

Herbe : 37 : 28 ; 53 : 5 ; 56 : 5, 6 : *s. f.* : plante.

[Herbergier] herbergiez : 61 : 32 : *v. trans.* : héberger, loger.

Herbes : 56 : 7 : voir herbe.

Hoir : 5 : 67 : *s. m.* : héritier.

Honestes* : 37 : 7 : *adj. qual.* : sans danger : l'adjectif désigne des maladies contre lesquels la science médicale est impuissante.

Hostel : 4 : 14 ; 30 : 22 ; 61 : 31, 121 : *s. m.* : maison, logis, lieu de résidence.

Humeurs* : 30 : 8 ; 31 : 5, 6 ; 32 : 3, 26 ; 33 : 5 ; 37 : 3 ; 38 : 6 ; 40 : 3 ; 44 : 12 ; *passim* : *s. f.* : liquides contenus dans les corps organisés (sang, cole rouge ou bile jaune, bile ou cole noire ou mélancolie, phlegme).

I :

Imperialité : 1 : 25 : *s. f.* : pouvoir impérial.

Inconveniens : 32 : 7 : *s. m.* : malheur.

Infeaulx : 5 : 31 : *s. m.* : ceux qui ne tiennent pas la parole donnée.

Instrumens : *s. m.* :

1. 20 : 5 : moyen.

2. 58 : 24 : **les instrumens du corps** : les organes.

Instrument : 9 : 5 : voir instrumens.

Interpreteur : 4 : 3 : *s. m.* : traducteur.

J :

Ja (ne... ja) : 10 : 5 ; 37 : 8 ; 44 : 13 ; 56 : 17 : *adv.* : jamais.

Jaméz (ne... jaméz) : 65 : 80 : *adv.* : jamais.

Joes : 65 : 67 : voir jouez.

Jointures : 55 : 6 : *s. f.* : articulations.

Jointures : 56 : 18 : voir jointures.

Jouel : 29 : 5 : *s. m.* : joyau.

Jouez : 65 : 60 : *s. f.* : joues.

Jouyaulx : 61 : 80 : voir jouel.

L :

Labour : 4 : 15 : *s. m.* : travail.

Lais : 28 : 6 : *s. m.* : laïcs.

Laissier (laissier que) : 5 : 13 : *v. intr.* : manquer, négliger.

Larche : 65 : 78 : *adj. qual.* : large.

Large : 6 : 2, 3, 5, 9, 27 : *adj. qual.* : libéral, généreux.

Larges : 6 : 8, 23 ; 65 : 83 : *voir large*.

Largesse : T : 9, 10 ; 6 : 1, 11, 12, 14, 15, 18 ; 7 : 1, 4 ; *passim* : *s. f.* : libéralité, générosité.

Largesse (folle largesse) : 7 : 3 : *s. f.* : prodigalité.

Larrecin : 11 : 8 : *s. m.* : vol.

Larron : 11 : 8 ; 65 : 68 : *s. m.* : voleur.

Lectuaire : 37 : 26 ; 44 : 16 ; 54 : 8 : *s. m.* : électuaire (préparation pharmaceutique à base de plantes).

Lectues : 46 : 5 : *s. f.* : laitues.

Leesce : 23 : 7 ; 37 : 25 : *s. f.* : joie, réjouissance.

Leesse : 51 : 15 : *voir leesce*.

Legier (de legier) : 29 : 11 ; 61 : 99 ; 65 : 38, 54, 74 : *adj. qual.* : quelque peu.

Legierement : *adv.* :

1. 12 : 6 ; 14 : 3 ; 30 : 18, 20, 24, 25, 27 : facilement, sans difficulté.
2. 18 : 7 ; 22 : 7 : sans y prendre garde, à la légère.
3. 65 : 45 : un peu.

Legiers : 61 : 34 ; 65 : 88 : *adj. qual.* : peu charnus.

Leirez : 65 : 46 : *voir larron*.

Lermes : 65 : 24 : *s. f.* : larmes.

Lettre : 62 : 5 : *s. f.* : écriture, style.

Lettres : *s. f.* :

1. 28 : 7 ; 61 : 67 ; 63 : 8 : lettres (envoi épistolaire).
2. 28 : 3 : la lecture et l'écriture ; savoir contenu dans les ouvrages écrits.
3. 2 : 6 : écrits, en général.
4. 62 : 8 : les lettres de tes secréz : le contenu des secrets.

Lettrés : 61 : 106 : *adj. qual.* : instruit.

Lieutenant* : 61 : 75 : *s. m.* : administrateur.

Loisir (a loisir) : 40 : 2 ; 65 : 91 : *s. m.* : tout à son aise, en prenant son temps.

Lors : 5 : 64 ; 13 : 5 ; 16 : 11, 14 ; 20 : 9 ; 24 : 8, 9, 10 ; 26 : 8 ; 29 : 20 ; *passim* : *adv.* : alors.

Luy : 61 : 36, 47 : *dét.* : le (mis pour li).

Lyon : 61 : 126 : *s. m.* : lion.

Lyonnaise : 61 : 128 : *s. f.* : lionne.

M :

Machier : 57 : 2 : *inf. subst.* : la mastication.

Mains : 30 : 24 : *adv.* : moins.

Maison : 64 : 2 : *s. f.* : protection.

Maistre : 1 : 11 ; 65 : 8 : *voir maîtres*.

Maîtres : 61 : 44, 47 ; 64 : 41 : *s. m.* : celui qui enseigne, qui possède un savoir particulier (intellectuel ou technique).

Males : 50 : 6 : *adj. qual.* : mauvaises.

Malureux : 65 : 14 : *adj. qual.* : tristes, déçus, malheureux.

Malve : 51 : 9 : *s. f.* : la mauve (plante).

[Mander] mande : 61 : 97 : *v. trans.* : demander.

Mastic : 54 : 6 : *imp. prés.* 2 de « mâcher » : mâche.

Mathiere : 22 : 6 : *s. f.* : élément constitutif de quelque chose, matière, sujet.

Mauvaistié : 29 : 11 : *s. f.* : méchanceté.

Medecine : *s. f.* :

1. 29 : 13, 15 ; 48 : 18 ; 55 : 5 ; 56 : 13, 15 ; 59 : 37 : médicament, remède.

2. 37 : 6 : art de guérir.

Medecines : 37 : 27 : *voir medecine* (1).

Meesment : 1 : 26 : *adv.* : surtout, en particulier, principalement.

Meffait : 21 : 8 : *voir meffaiz*.

Meffaiz : 16 : 18 ; 30 : 36 : *s. m.* : mauvaise action.

Menchongiers : 65 : 56 : *adj. qual.* : menteur.

Menchongnier : 65 : 71 : *voir menchongiers*.

Mendre : 36 : 6 : *voir mendres*.

Mendres : 13 : 9 : *adj. qual.* : moindre, plus petit.

Menestres : 64 : 26 : *s. (m. ou f. ?)* : instrument de musique inconnu.

Menestriers : 20 : 3 ; 60 : 17 : *s. m.* : *musiciens.*

Menra : 5 : 27 : *ind. fut. 3 de « mener »* : *mènera.*

Mensongier : 65 : 63 : *voir menchongiers.*

Merancolies : 59 : 23 : *s. f.* : *mauvaises dispositions, abattement, tristesse.*

Merencolier : 52 : 4 : *v. intr.* : *se faire du souci, cogiter.*

[Merveiller] (se) merveille, merveilles : 5 : 6 ; 60 : 5 : *v. trans.* : *s'étonner.*

Meseaux : 52 : 10 : *adj. qual.* : *lépreux.*

Meselerie : 59 : 33 : *s. f.* : *lèpre.*

Mesgre : 65 : 60 : *adj. qual.* : *maigre.*

Meslee : 65 : 30 : *adj. qual.* : *mélangée.*

Mesmement : 56 : 34 : *voir meesmement.*

Mestier : *s. m.* :

1. 61 : 78 ; 64 : 26 : *besoin.*

2. 32 : 4 ; 37 : 8 ; 42 : 5 ; 48 : 15 ; 56 : 13, 15 ; 61 : 15 : **avoir mestier de** : *avoir besoin de.*

3. 61 : 37 : **mettre a mestier** : *mettre au travail, mettre sur le métier à tisser.*

4. 65 : 86 : *activité.*

[Mesveiller] (se) mesveilleront : 24 : 10 : *voir [Merveiller].*

Midicine : 42 : 6 : *voir medecine (1).*

Mie (ne... mie) : 5 : 32 : *adv.* : *pas.*

Miere : 56 : 28 : *subj. prés. 3 de « mourir »* : *meure.*

Milleur : 65 : 56 : *adj. qual.* : *meilleur.*

Miner : 64 : 41 : *v. trans.* : *creuser des tunnels sous des fortifications.*

Miroer : 5 : 42 ; 9 : 3 : *s. m.* : *miroir.*

Misericors : 5 : 58 : *adj. qual.* : *qui a de la compassion, de la pitié.*

Mistrent : 61 : 37 : *p. s. 6 de « mettre »* : *mirent.*

Moistes : 59 : 4 : *adj. qual.* : *humides.*

Mondaines : 18 : 2 : *adj. qual.* : *terrestres.*

Mondains : T : 21 ; 18 : 1 : *adj. qual.* : *terrestres.*

Monnoye : 61 : 81, 89, 90, 91, 94 ; 63 : 10 : *s. f.* : *argent.*

Morigiens : 61 : 55 : *adj. qual.* : *morigéné, bien instruit.*

Mors : 29 : 22 : *s. m.* : *morsure.*

Morte : 57 : 3 : *adj. qual.* : *stagnante.*

Moult : 1 : 11, 14, 18, 20 ; 5 : 7, 30, 47 ; 15 : 2 ; 16 : 24, 37 ; *passim* : *adv.* : *beaucoup.*

Mouteplier : 17 : 5 ; 40 : 4 ; 64 : 5 : *v. trans.* : *multiplier.*

Mouton : 45 : 5 ; 49 : 2 : *s. m.* : *bélier (signe zodiacal).*

Moyen : 6 : 13 : *s. m.* : *milieu, intermédiaire.*

Muer : *v. trans.* :

1. 3 : 2 ; 44 : 3 ; 59 : 34 ; 61 : 98 : *changer, transformer.*

2. 65 : 65 : *bouger.*

Muert : 50 : 4 : *ind. prés. 3 de « mourir »* : *meurt.*

Murs : 64 : 40 : *s. m.* : *murailles, fortifications.*

Mutacion : 44 : 3 : *s. f.* : *changement, transformation.*

N :

Nagaires : 5 : 50 : *adv.* : *dans un passé proche.*

Nastursu* : 56 : 17 : *s. m.* : *cresson alénois, passage (plante médicinale).*

Nautonniers : 22 : 25 : *s. m.* : *marins.*

Neant (mettre au neant) : 7 : 16 : *s. m.* : *détruire, anéantir.*

Necessité (il est nécessité que / de) : 29 : 3 ; 44 : 8, 9 ; 61 : 68 ; 64 : 35 : *s. f.* : *il est nécessaire.*

Nefs : 45 : 9 : *s. f.* : *neiges.*

Negligament : 14 : 11 : *adv.* : *sans faire attention, avec négligence.*

Net : *adj. qual.* :

1. 59 : 16 : *sans souillure.*

2. 65 : 50 : *franc.*

Nette : 37 : 17 ; 58 : 7 : *voir net (1).*

Niceptéz : 61 : 123 : *s. f.* : *sottise, naïveté.*

Nices : 65 : 34 : *adj. qual.* : *sot, niais.*

Nottaires : 64 : 14 : *s. m.* : *administrateurs, intendants.*

Nourrissement : 42 : 13 ; 43 : 6 ; 59 : 8, 21 : *s. m.* : *nourriture, tout ce qui permet le développement.*

Nuisable : 58 : 9 : *adj. qual.* : *mauvaise, nuisible.*

O :

- Occirre** : 25 : 9, 11, 15 ; 65 : 12 :
v. trans. : tuer.
- Œuvre (donner œuvre de)** : 1 : 5 : *chose nécessaire, résultat d'un travail ; inciter à.*
- Officier** : 61 : 78, 92, 95, 100 ; 63 : 13 ; 64 : 9 : *s. m. : intendant, celui qui remplit une fonction donnée, gouverneur.*
- Officiers** : 61 : 77, 86 ; 64 : 11 : *voir officier.*
- Oingnemens** : 37 : 22 : *s. m. : onguents, pommades, remèdes à appliquer sur la peau.*
- Oingnement** : 60 : 11 : *voir oingnemens.*
- Oliffant** : 61 : 130 : *s. m. : éléphant.*
- Opinion (tenir l'opinion que)** : 1 : 21 :
s. f. : penser que.
- Oppinion (tenir l'oppinion que)** : 6 : 7 :
voir opinion.
- Ordonnance** : T : 2, 15 ; 3 : 2 ; 12 : 1 ; 16 : 9 ; 27 : 26 ; 30 : 39 ; 64 : 30 :
s. f. : ordre, disposition, positionnement.
- Ordonnement** : 62 : 4 : *adv. : en ordre, de façon bien construite.*
- Ordonner** : 5 : 8 ; 10 : 17 ; 16 : 22 ; 22 : 33, 36 ; 30 : 13, 14, 30, 32, 33 ;
passim : v. trans. : mettre en ordre, construire, façonner, régler.
- Oroisons** : 30 : 34 : *s. f. : oraisons, prières.*
- Orras** : 20 : 9 : *ind. fut. 2 de « oïr » : entendras.*
- Ors** : 59 : 29 : *adj. qual. : jaunâtres, sales.*
- Ost** : 64 : 23 : *s. m. : armée.*
- Ouquel** : 64 : 4 : *pr. rel. : dans lequel.*
- Oÿes*** : 53 : 4 ; 65 : 49, 67 : *s. f. : tempes.*
- Oÿez*** : 65 : 60 : *voir oÿes.*

P :

- Pacient** : 64 : 11 : *adj. qual. : patient.*
- Paine (a grant paine)** : 5 : 16 : *s. f. : très difficilement.*
- Paines** : T : 28, 29 ; 25 : 1 ; 26 : 1, 2 : *s. f. : châtiments, punitions.*
- [Paistre] paist** : 33 : 8 : *v. trans. : nourrir.*

- Palus** : 58 : 10 : *s. m. : marais.*
- Paour** : 61 : 116 ; 64 : 28 ; 65 : 23 : *s. f. : peur.*
- Paralatique** : 52 : 9 : *voir paralesis.*
- Paralesis** : 56 : 18 : *s. f. : paralysie.*
- Pardevers** : 5 : 7 : *adv. : vers.*
- Pardurable** : 10 : 18 : *adj. qual. : durable, permanente, perpétuelle, éternelle.*
- [Parfaire] (se) parfait** : 46 : 3 : *v. intr. : se perfectionner.*
- Parfaiz** : 61 : 102 : *adj. qual. : sans défaut, sans handicap.*
- Parlement** : 12 : 3 ; 16 : 19 : *s. m. : entretien, discussion, réunion.*
- Parliers** : 15 : 7 ; 61 : 119, 132 ; 65 : 49, 56, 69 : *celui qui parle (le sens varie en fonction de l'adjectif qui précède ; beaux parliers* : celui qui parle bien, orateur).*
- Parquoy** : 5 : 15 : *voir pourquoy.*
- Pars** : 16 : 37 : *s. f. : régions, endroits, côtés.*
- Peine** : 63 : 16 : *voir paines.*
- Penetratif** : 2 : 4 : *adj. qual. : subtil, pénétrant.*
- Pennil** : 56 : 4 : *s. m. : pénis.*
- Penser de** : 18 : 8 : *v. trans. : prendre soin, se préoccuper de.*
- Penser que** : 10 : 10 : *v. trans. : prévoir, prendre des mesures, s'occuper à ce que.*
- Perdurable** : 18 : 5 : *voir pardurable.*
- Pereceulx** : 36 : 3 ; 65 : 40 : *adj. qual. : paresseux.*
- Peres** : 26 : 4 : *s. m. : prédécesseurs, ancêtres.*
- Perillees** : 22 : 18 : *adj. qual. : mises en péril, accablées, attaquées.*
- Peripatique** : 1 : 21 : *s. m. : les Péripatéticiens ; nom donné aux élèves d'Aristote à cause de l'habitude qu'avait leur maître d'enseigner en se promenant.*
- Pertruis** : 65 : 57 : *voir pertuis.*
- Pertuis** : 65 : 54 : *s. m. : orifices, narines.*
- Pesans** : *adj. qual. :*
1. 16 : 15 : *grave, important.*
 2. 58 : 15, 18 : *lourd à digérer.*
 3. 61 : 130 : *lourd, lent.*

Pesant : 5 : 14 ; 36 : 3 : *adj. qual.* : *accablé, sans force.*

Pesaument : 55 : 4 : *adv.* : *avec lourdeur et lenteur, sans force.*

[Peser] pesera : 5 : 9 : *v. trans.* : *valoir, être l'équivalent de.*

Philosomie* : 65 : 20 : *voir philozomie.*

Philozomie* : 65 : 1, 3 : *s. f.* : *physionomie, physiognomonie (science médiévale qui déduit le caractère d'après l'examen du physique).*

Phisiciens : 29 : 10, 12, 13 ; 37 : 7, 8 ; 56 : 12, 14, 15 : *s. m.* : *médecins.*

Phisque : 8 : 10 : *s. f.* : *médecine.*

Phizonomie* : T : 68 : *voir philozomie.*

Pierre* : 56 : 10 : *s. f.* : *calculs rénaux.*

Pignier : 37 : 10, 11 : *v. trans.* : *peigner.*

Pis : 54 : 2 ; 55 : 5 ; 65 : 78, 80 : *s. m.* : *poitrine.*

Piteusement : 23 : 6 : *adv.* : *avec compassion.*

Piteux : 5 : 58 ; 14 : 4 : *adj. qual.* : *compatissant.*

Plaideur : 65 : 59 : *s. m.* : *qui critique sans arrêt.*

Plaine (plaine de corps) : 47 : 8 : *adj. qual.* : *épanouie.*

Plaines : 65 : 67 : *adj. qual.* : *gonflées, charnues.*

Plenté : 7 : 8 : *s. f.* : *multitude, grand nombre.*

Poi : 56 : 22 : *adv.* : *peu.*

Poignant : 59 : 15 : *adj. qual.* : *piquante.*

Pois : 29 : 15 ; 37 : 28 : *s. m.* : *poids.*

Pors : 49 : 17 : *s. m.* : *pores de la peau.*

Porter : 14 : 3 ; 30 : 18 : *v. trans.* : *supporter.*

Pot : 65 : 15 : *p. s. 3 de « pouvoir »* : *put.*

Potages : 24 : 3 : *s. f.* : *préparations culinaires à base de légumes et de viande cuits dans un pot.*

Potaige : 47 : 14 : *voir potages.*

Pou : 58 : 23 : *voir poi.*

Poucins : 46 : 4 ; 48 : 12 ; 49 : 9 ; 56 : 33 : *s. m.* : *petits d'un oiseau.*

Poureux : 61 : 126 : *adj. qual.* : *peureux.*

Pourquoy : 1 : 20 ; 2 : 5 : *adv.* : *c'est pourquoi.*

Pourveance : T : 17 ; 14 : 1 : *s. f.* : *prévoyance, prudence, sagesse.*

Pourveoir : 6 : 31 ; 14 : 3 ; 22 : 43 ; 30 : 21 : *v. trans.* : *pourvoir.*

Presumpcieux : 64 : 18 : *s. m.* : *présomptueux.*

Preudomme : *adj. qual. / s. m.* :

1. 13 : 7 ; 23 : 4 ; 61 : 113 ; 65 : 39, 53, 71, 76, 79, 81, 83 : *sage, honnête.*

2. 65 : 81 : *voir preudommie.*

Preudommes : 13 : 12 : *s. m.* : *expert.*

Preudommie : T : 16 ; 12 : 3, 7 ; 13 : 1, 4 ; 22 : 2 ; 27 : 32 : *s. f.* : *sagesse, honnêteté.*

Princement : 20 : 7 : *adv.* : *noblement, avec grandeur.*

Prindrent : 7 : 13 : *p. s. 6 de « prendre »* : *prirent.*

Prins : *part. pas.* :

1. 37 : 24 ; 42 : 2 ; 59 : 25, 34, 38 : *part. pas. de « prendre ».*

2. 26 : 2 : **a prins** : *part. pas. de « apprendre ».*

Prinses : 56 : 39 : *voir prins (1).*

Privé : 61 : 113, 128 : *s. m. / adj. qual.* : *familier ; apprivoisé.*

Proffit : 61 : 132 : *s. m.* : *intérêt.*

Propos* : 5 : 27, 63 : *voir propoz.*

Propoz* : 25 : 3 ; 30 : 38 ; 61 : 116 : *s. m.* : *but, dessein, projet, objectif.*

Prouffis : 63 : 9 : *s. m.* : *profits.*

[Pryer a] pry a : 5 : 65 : *v. trans.* : *prier.*

Publier : 16 : 31 ; 24 : 5 : *v. trans.* : *rendre accessible à tous.*

Pucelle : 29 : 18 ; 42 : 7 : *s. f.* : *jeune fille.*

Pueur : 37 : 17 : *s. f.* : *puanteur.*

Puisant : 58 : 8 : *adj. qual.* : *épaisse, lourde.*

Puissant (puissant de*) : 26 : 8 : *adj. qual.* : *coûteux, pesant de (?).*

Puissaument : 59 : 6 : *adv.* : *puissamment, avec force.*

Pulgichiny* : 53 : 7 : *s. m.* : *pouillot (plante de la famille de la menthe).*

Q :

- Qualité** : 29 : 14 ; 30 : 41 ; 45 : 2 ; 65 : 10 : *s. f. : propriété, caractère propre, nature, état.*
- Qualitéz** : 6 : 12 ; 30 : 7 ; 65 : 5 : *voir qualité.*
- Quanques** : 27 : 15 : *pr. rel. : ce que.*
- Quantés** : T : 36 ; 33 : 1 : *adj. interr. : quelles.*
- Quartaine*** : 56 : 21 : *adj. qual. : quarte (nom d'une fièvre qui revient tous les quatre jours).*
- Quarte** : T : 59 ; 45 : 7 ; 56 : 1, 2 : *adj. qual. : quatrième.*
- Querir** : 9 : 9 : *v. trans. : chercher.*
- [Queurir] queurs, queurt** : 37 : 25 ; 52 : 8 ; 64 : 22 : *v. trans. : courir.*

R :

- Racine** : 9 : 5 ; 10 : 6, 12, 14 : *s. f. : origine.*
- Racompter** : 1 : 19 : *v. trans. : raconter.*
- Raines** : 58 : 9 : *s. f. : grenouilles.*
- Rains** : 64 : 4 : *s. m. : branches.*
- Ratelle** : 55 : 6 ; 58 : 17 : *s. f. : rate.*
- [Raverdir] raverdissent** : 45 : 11 : *v. intr. : reverdir.*
- Rebriches** : T : 2, 69 : *s. f. : titres.*
- Recteur** : 2 : 2 : *s. m. : maître, celui qui dirige.*
- Reffeccion** : 37 : 25 ; 42 : 2, 15 : *s. f. : récupération, remise en forme.*
- [Reffraindre (se)] reffraignent** : 5 : 3 : *v. trans. : se modérer, se restraintre.*
- Reffraindre (se)** : 48 : 19 : *v. trans. : modérer, ralentir.*
- [Regiber] regibe** : 61 : 134 : *v. intr. : ruer, résister.*
- Regnart** : 61 : 128 : *s. m. : renard.*
- Rembale*** : 37 : 27 : *voir rembarbe.*
- Rembarbe** : 59 : 35, 36, 37 : *s. f. : rhubarbe.*
- Rentes** : 16 : 39 ; 17 : 5 ; 61 : 117 : *s. f. : revenus.*
- Repost (mettre en repost)** : 29 : 6 : *s. m. : mettre dans un coffre.*
- Reproucher** : 31 : 13 : *voir reprouchier.*

- Reprouchier** : 7 : 19 : *v. trans. : reprocher, blâmer.*
- Reprouver** : 6 : 13 : *v. trans. : réfréner, retenir.*
- [Reputer] reputerent, reputeront** : 1 : 15 ; 24 : 11 : *v. trans. : tenir pour, considérer comme, estimer.*
- [Resembler] ressemble** : 21 : 12 : *voir ressembler.*
- Ressembler** : 21 : 13 : *v. trans. : être l'équivalent de.*
- Restraindre** : 14 : 5 : *v. trans. : amoindrir.*
- Retraire (se)** : 7 : 5, 9 ; 16 : 33 ; 21 : 7 ; 27 : 16 : *v. trans. : éviter.*
- Revenues** : 7 : 12 : *s. f. : revenu, rente.*
- Reveraument** : 5 : 5 : *adv. : avec respect.*
- Reverence** : T : 25 ; 8 : 3 ; 13 : 12 ; 15 : 7 ; 16 : 30 ; 20 : 13 ; 22 : 1, 4, 10, 11 : *s. f. : respect.*
- Reverences** : 60 : 18 : *voir reverence.*
- [Revocquer] revocquera** : 30 : 37 : *v. trans. : supprimer, annuler.*
- Rigle** : 5 : 10 ; 6 : 18 : *s. f. : règle, précepte.*
- Robe** : *s. f. :*
- 15 : 3 ; 20 : 15 ; 30 : 22 ; 37 : 15 ; 60 : 20 ; 62 : 4 : *vêtement, linge, étoffe.*
 - 45 : 13 : *plumage.*
- Roisin** : 59 : 2, 11, 13, 14 : *s. m. : raisin.*
- Rosat** : 54 : 6 : *adj. qual. : fait à base de roses.*
- Rosins** : 48 : 12 ; 56 : 20 : *voir roisin.*
- Rout** : 36 : 4 : *s. m. : rot.*
- [Router] route** : 36 : 4 : *v. intr. : roter.*
- Rude** : 61 : 131 : *adj. qual. : brusque.*
- Rudes** : 65 : 12, 55 : *adj. qual. : grossier, inculte.*
- Rute*** : 56 : 22 : *s. f. : rue (plante médicinale).*

S :

- Saigement** : 14 : 2, 7, 8 ; 30 : 20 : *adv. sagement.*
- Saiges** : 12 : 4 ; 13 : 2, 13 ; 16 : 20 ; 20 : 13 ; 29 : 28 ; 30 : 13 ; 31 : 13 ; 32 : 2 ; 37 : 31 ; *passim : adj. qual., s. m. : sages.*

Saignier : 32 : 12 ; 49 : 11 ; 52 : 6 :
v. trans. (se) / inf. subs. : se faire
saigner (évacuer par un
épanchement sanguin artificiel
des impuretés présentes dans le
corps) ; la saignée.

Sandalle : 60 : 11 : s. m. : bois de santal.

Sauvement : 24 : 8 : s. m. : salut,
sauvegarde.

Seaux : 60 : 10 : s. m. : saules.

Secret (en secret) : 16 : 32 : s. m. : de
façon cachée (≠ en appert).

Secréz (a tes secréz) : 62 : 2 : s. m. : dans
la confiance.

Secretaires¹ : T : 65 ; 62 : 1 : s. m. :
confident, gardien des secrets.

Seigné : 65 : 26 : adj. qual. : marqué d'un
signe distinctif.

Seignee : 46 : 6 : voir saignier.

Seignier : 46 : 9 ; 47 : 16 : voir saignier.

Seignories : 10 : 3, 4 : s. f. : terres,
domaines.

Seignourie : 1 : 24 ; 2 : 4 ; 21 : 13 ; 27 : 9 :
s. f. : domination, autorité.

[Seignourir] seignourissent : 27 : 10 :
voir seignourisier.

Seignourisier : 12 : 8 : v. trans. :
gouverner, dominer.

Senestre : 27 : 14 ; 42 : 4, 5 : adj. qual. /
s. f. : gauche ; côté gauche.

Sens : 16 : 21 ; 29 : 20 ; 59 : 26 ; 61 : 72 :
s. m. : faculté de discerner le vrai
et le faux ; intelligence ;
jugement.

[Seoir] siees : 30 : 2 : v. intr. : s'asseoir.

[Sequeurir] sequeure : 61 : 114 :
v. trans. : secourir.

[Serchier] serchié, serchent : 4 : 6 ; 48 :
7 : v. trans. : chercher.

Serpentine : 29 : 19 : adj. qual. : relative à
la nature venimeuse des serpents.

Serrement : 42 : 7 : adv. : de manière
serrée, étroitement.

Servitude : 12 : 8 : s. f. : servitude,
esclavage.

Seür : 5 : 38 ; 59 : 22 : adj. qual. : protégé.

Seürement : 17 : 7 ; 44 : 17 : adv. : en
sécurité, sans avoir de crainte,
sans souci.

Sicomme : 5 : 5 ; 29 : 16 ; 43 : 3 ; 48 : 12,
13 ; 49 : 9 ; 55 : 5 ; 56 : 29, 36 ;
59 : 36 ; passim : adv. : comme, de
même que.

Siecle : 8 : 12 : s. m. : temps présent,
génération contemporaine.

Sirop : 60 : 1, 2 : s. m. : médicament à
base d'eau sucrée.

Solas : 5 : 42 : s. m. : joie, plaisir.

Songnes : 59 : 31 : s. m. : songes, rêves.

Sonnant : 65 : 68, 73 : adj. qual. : sonore.

Soubtillement : 60 : 8 : adv. : avec
douceur.

Soubtilles : adj. qual. :

1. 1 : 12 ; 2 : 4 : fin, subtil, précis.

2. 34 : 5 ; 35 : 4 ; 56 : 31, 32, 35 :
subtiles, affinées.

3. 55 : 4 : douce, peu violente.

Soubtilleté : 44 : 7 : s. f. : légèreté.

Souefs : 65 : 33 : adj. qual. : soyeux, doux.

Souffisant : 8 : 9 : adj. qual. : suffisant.

Souffisante : 65 : 99 : adj. qual. : d'un
niveau sonore moyen.

Souffissant :

1. 63 : 4 : adj. qual. : capable.

2. 65 : 98 : adv. : moyennement.

Souffissaument : 51 : 7 : adv. :
moyennement.

[Souffrir] sueffre : 22 : 32 ; 61 : 96 :
v. trans. : supporter.

Sourchilz : 65 : 48 : s. m. : sourcils.

Sourchis : 65 : 50 : voir sourchilz.

Soutil : 57 : 2 : adj. qual. : fine.

Souvenir : T : 26 ; 7 : 12 ; 23 : 3 ; 24 : 5 :
v. trans. : subvenir.

[Souvenir] (se) souviengne : 29 : 16 ; 58 :
3 : v. trans. : se souvenir, se
rappeler.

Stomac : 58 : 22, 23, 25 ; 59 : 32 : s. m. :
estomac.

[Subjuguer] subjuga, subjugué : 1 : 23,
29 : v. trans. : soumettre.

Substance : 8 : 2 ; 32 : 5 ; 59 : 13 : s. f. :
contenu, matière ; essence.

Subtillement : 6 : 10 : adv. : avec
précision.

Subtillité : 5 : 24 : s. f. : finesse.

¹ Le substantif est développé dans l'histoire du mot
« secret » de notre commentaire.

Superfluité : 32 : 26 ; 56 : 36 : *voir* superfluitéz.

Superfluitéz : 48 : 17 ; 53 : 3 ; 56 : 2 ; 59 : 6 : *s. f.* : *surabondance*.

Surmonter : 15 : 3, 5 ; 56 : 28 : *v. trans.* : *l'emporter sur*.

Suvenir : 22 : 34 : *voir* souvenir.

T :

Tant : *adv.* :

1. 4 : 7 : **Jusques a tant** : *jusqu'au moment où*.
2. 8 : 8 ; 56 : 24 ; 61 : 70 : **Tant comme** : *aussi longtemps que*.
3. 27 : 16 ; 43 : 4 : **tant seulement** : *seulement*.
4. 1 : 22 ; 20 : 9 ; 22 : 4 ; 25 : 8 ; 50 : 3 ; 53 : 7, 8 ; 65 : 82 : **Tant que** : *autant que ; aussi longtemps que*.

Tantost : 16 : 20 ; 44 : 11 ; 46 : 9 ; 56 : 39 ; 61 : 98 : *adv.* : *aussitôt*.

[Tempester] (se) tempeste : 22 : 17 : *v. intr.* : *s'agiter*.

Temps (jusques au temps) : 8 : 5 : *s. m.* : *jusqu'au moment propice, convenable*.

Tenir : *v. trans.* :

1. 27 : 10 ; 61 : 100 : *considérer*.
2. 65 : 13 : *affirmer*.
3. 5 : 7 : **Se tenir de** : *retenir*.
4. 1 : 21 : **Tenir une opinion** : *croire, affirmer*.

Tierce : T : 58 ; 47 : 3 ; 55 : 1, 2 : *adj. qual.* : *troisième*.

Tindrent : 65 : 13 : *p. s. 6 de « tenir »* : *affirmèrent*.

[Tirer] tireras : 10 : 12 : *v. trans.* : *attirer*.

Tissiers : 61 : 36 : *s. m.* : *tisserand*.

Tonnel : 59 : 16 : *s. m.* : *tonneau*.

Tonnoires : 22 : 16 : *s. m.* : *tonnerre*.

Torel : 61 : 134 : *s. m.* : *taureau*.

[Tourbler] (se) tourble : 65 : 54 : *v. intr.* : *s'agiter, devenir impétueux*.

[Tourner] tournes : 22 : 5 : *v. trans.* : *mettre dans de bonnes dispositions*.

Tout (du tout) : 7 : 15, 17 ; 60 : 12 ; 63 : 10 ; 65 : 102 : *adv.* : *complètement*.

Traittables : 61 : 108 : *adj. qual.* : *accommodant*.

Transitoires : 18 : 2 : *adj. qual.* : *qui ne durent pas*.

[Translater] translata, translatay : T : 7 ; 4 : 1, 3, 15 : *v. trans.* : *traduire*.

Travail : 38 : 3 ; 42 : 23 : *s. m.* : *activité physique*.

Travaillier :

1. 38 : 1 ; 60 : 7 ; 61 : 103 : *voir* traveillier (1).
2. 42 : 18 : *voir* traveillier (2).

Traveillier :

1. 46 : 7 ; 47 : 16 ; 52 : 8 ; 56 : 34 : *v. intr.* : *avoir une activité, s'occuper, s'activer*.
2. 4 : 12 : *v. trans.* : *tourmenter*.
3. 42 : 8 ; 52 : 3 : *inf. subs.* : *l'activité*.

Trempance : 31 : 6 : *voir* attrempance.

Trempé : 51 : 7 : *adj. qual.* : *coupé avec de l'eau*.

Trespassement : 19 : 5 : *s. m.* : *transgression*.

Trepasser : 5 : 33 ; 6 : 14, 18 ; 12 : 9 ; 32 : 9 : *v. trans.* : *dépasser, outrepasser*.

Tribus : 16 : 34, 39 : *s. m.* : *impôts, taxes*.

[Troubler] trouble, troubleront, troublé : 44 : 12 ; 59 : 25 ; 61 : 49 : *v. trans.* : *agiter, troubler*.

Troubler (se) : *v. intr.* :

1. 30 : 20 : *s'agiter, s'inquiéter*.
2. 48 : 5 : *s'agiter, se mettre en mouvement*.
3. 54 : 4 : *se troubler, devenir flou*.

Trouver : 32 : 13 : *v. trans.* : *traiter, évoquer, composer sur*.

Turterelle : 61 : 127 : *s. f.* : *tourterelle*.

U :

Umbreux : 59 : 4 : *adj. qual.* : *ombragé*.

User : 15 : 4 ; 33 : 4 ; 34 : 7, 8 ; 49 : 9 ; 51 : 9 ; 60 : 14 : *v. trans.* : *utiliser, employer*.

V :

- Vapours** : 34 : 2, 4 ; 37 : 11 : *s. f.* :
exhalations du corps humain.
- Veant** : 63 : 4 : *part. prés. de « voir »* :
voyant.
- Veaulx** : 47 : 13 : *s. m.* : *veaux.*
- Vecie** : 56 : 9 : *s. f.* : *vessie.*
- Veés** : 30 : 21 : *imp. prés. 2 de « voir »* :
voyez.
- Vengeance** : 25 : 12 : *s. f.* : *vengeance.*
- Venin** : 29 : 8, 9 ; 47 : 7 ; 56 : 23 ; 59 : 37 :
s. m. : *poison, venin.*
- Venins** : 22 : 30 ; 29 : 19 ; *voir venin.*
- Ventosité** : 37 : 29 : *voir ventositéz.*
- Ventositéz** : 36 : 6 ; 38 : 5 ; 59 : 9 : *s. f.* :
mouvement d'air à l'intérieur du
corps, flatulence.
- Ventrailles** : 52 : 7 ; 56 : 10 : *s. f.* : *ventre,*
intestins.
- Ventroilz** : 57 : 6 : *adj. qual.* : *gastriques.*
- Verdures** : 22 : 18 : *s. f.* : *plantes.*
- Vers** :
1. 12 : 7 : *adv.* : *envers.*
 2. 60 : 10 : *adj. qual.* : *verts.*
- Vertu** : *s. f.* :
1. 42 : 16, 21 ; 59 : 24 : *qualité d'un*
élément corporel.
 2. 64 : 27 : *force, puissance.*
- Vertus** : *s. f.* :
1. T : 11 ; 5 : 3 ; 6 : 11 ; 7 : 1 ; 8 : 1,
2 ; 9 : 3, 5 ; 14 : 7 ; 19 : 5 ; 59 : 36 ;
passim : *vertu, qualité.*
 2. 47 : 7 : *voir vertu (2).*
 3. 25 : 10, 12, 14 : *Vertus* célestes*
(une des neuf catégories des
anges).
- Vielles** : *adj. qual.* :
4. 16 : 8 : *viles, de basse extraction*
sociale.
 5. 59 : 4 : *vieux, âgés.*
- Vigour** : 20 : 6 ; 45 : 14 : *s. f.* : *force,*
vigueur.
- Vingne** : 59 : 14 ; 60 : 6 : *s. f.* : *vigne.*
- Vitailles** : 24 : 3, 6 ; 30 : 26 ; 64 : 25 :
s. f. : *nourriture.*
- Vittoire** : 1 : 23 : *s. f.* : *victoire.*
- Vitupere (mettre a vitupere)** : 11 : 8 :
s. m. : *déshonorer.*
- Vuit** : 44 : 5 : *adj. qual.* : *vide.*

Y :

- Ygaulx** : 61 : 116 : *voir eglaux.*
- Ypocritement** : 9 : 7 : *adv.* :
hypocritement.
- Yre** : 14 : 4 : *s. f.* : *colère.*
- Yvroings** : 65 : 66 : *adj. qual.* : *ivrogne,*
alcoolique.

INDEX DES NOMS PROPRES

Nous avons relevé tous les noms propres. Ils sont entrés selon la première occurrence. Les variantes orthographiques suivent. Les références renvoient au chapitre, suivi des lignes du dit chapitre. Nous avons identifié systématiquement chaque nom et précisé les possibles doutes et corruptions. Nous avons d'autre part donné, toutes les fois que nous l'avons jugé nécessaire, une ou plusieurs utilisations de ces noms dans le *Secret des Secrets*.

ALIXANDRE : T : 2, 5, 8 ; 1 : 8, 10, 11, 23, 28, 29 ; 2 : 1 ; 3 : 7, 8 ; 4 : 17 ; 5 : 1 ; 7 : 2 ; 11 : 2 ; 37 : 9. *Alexandre le Grand, fils de Philippe II de Macédoine, disciple d'Aristote et destinataire du Secret des Secrets.*

ANGLETERRE : 7 : 11. *Angleterre. Royaume partiellement détruit à cause des dépenses excessives de son roi.*

ARABE : 1 : 26. *Arabie. Ces habitants ont été vaincus par Alexandre.*

ARISTOTE : T : 2, 4, 5, 8, 11 ; 1 : 1, 7, 9, 18, 22, 27, 30 ; 2 : 1 ; 3 : 8 ; 4 : 17 ; 5 : 1 ; 8 : 1. *Aristote, philosophe grec, précepteur d'Alexandre le Grand. Écrit le Secret des Secrets pour son élève.*

ASSIRIENS : 27 : 20. *Habitants de l'Assyrie dont le royaume fut détruit à cause de la duplicité de leur roi.*

CALDE : 4 : 16 ; 61 : 15. *Chaldéen. Langue parlée à Babylone. Une des langues dans lesquelles le Secret des Secrets a été traduit.*

DIEU : 1 : 2, 3, 17 ; 3 : 5 ; 5 : 1, 23, 27, 32, 33, 34, 39, 59, 65, 68 ; 7 : 14, 16 ; 12 : 7, 10 ; 13 : 5, 6, 9 ; 16 : 21, 28 ; 22 : 13, 19, 22, 24, 31, 32, 33, 43 ; 23 : 4 ; 25 : 5, 7, 8, 10, 12, 14, 15 ; 27 : 30 ; 29 : 27 ; 30 : 5, 13, 31, 36 ; 31 : 5 ; 32 : 9 ; 44 : 3 ; 61 : 3, 5, 6, 8, 83, 116, 124. *Dieu. Détenteur initial des secrets révélés dans le Secret des Secrets.*

EXTULAPIDEOS : 4 : 8. *Asclépius. Interlocuteur d'Hermès Trismégiste dans l'œuvre éponyme. Personnage à l'origine de la généalogie fabuleuse du Secret des Secrets.*

GREC : 4 : 16. *La langue grecque. Une des langues de traduction du Secret des Secrets.*

GRESCE : 56 : 12. *Grèce. Pays réputé pour ses médecins.*

GRÉZ : 1 : 8 ; **grecs** : 1 : 16 ; 31 : 10 ; 56 : 14. *Les Grecs. Peuple gouverné par Alexandre. Peuple reconnu pour sa philosophie.*

HERMOGENES : 7 : 7 ; 25 : 9. *Hermès Trismégiste, auteur hermétique dont l'enseignement fait autorité.*

IMBRE : 27 : 19. *Nom corrompu d'un peuple. Identification douteuse. Voir les « notes et éclaircissements » (vol. 2).*

INDE : 29 : 17 ; 31 : 10 ; 61 : 12, 31, 42, 44. *Inde. Pays où Alexandre rencontre la Pucelle Venimeuse.*

INDIENS : 6 : 6 ; 16 : 9, 22, 36 ; 56 : 12, 16. *Peuple d'Inde aux coutumes et aux pensées souvent citées en exemple.*

LATIN :

1. T : 7 ; 4 : 2. *La langue latine dans laquelle le Secret des Secrets a été traduit.*

2. 31 : 10. *Les Latins, connus pour leurs philosophes.*

MACEDOINE : 1 : 7. *Macédoine. Pays d'origine du père d'Aristote.*

MACOBEES (livre des) : 21 : 12. *Un des livres de L'Ancien Testament.*

MAHOMET : 1 : 7. *Nom donné au père d'Aristote. Corruption pour « Nichomaque ».*

MEDE : 61 : 67. *Médie. Ancien royaume à l'Est de Babylone.*

PARIS : 4 : 3. *Nom corrompu pour « Patrick », traduction de l'arabe « al-bâtrik ». Nom du père de Philippe, traducteur du Secret des Secrets, nom également erroné et qui remplace « Jean ». Voir les « notes et éclaircissements » (vol. 2).*

PERIPATIQUE : 1 : 21. *Les Péripatéticiens, élèves du Lycée d'Aristote. Évoquent l'apothéose de leur maître.*

PERSE : 1 : 26, 29 ; 2 : 3 ; 3 : 8 ; 31 : 10. *Perse.*

PERSIENS : 6 : 6. *Les Perses. Peuple vaincu par Alexandre, dont les chefs et les philosophes sont reconnus pour leur acuité intellectuelle.*

PHELIPPE : T : 7 ; 4 : 1, 3. *Philippe. Nom corrompu pour Jean (voir supra), traducteur du Secret des Secrets.*

PHILIPPE : 1 : 8. *Philippe II de Macédoine, père d'Alexandre.*

PHILOZOMIAS : 65 : 5, 6, 7, 11, 12, 14, 17 **Philosomias** : 65 : 9, 18. *Inventeur de la physiognomonie. Fait un portrait d'Hippocrate, peu flatteur mais juste. Le nom de Polémon a été corrompu et calqué sur le nom de la science évoquée.*

PLATON : 30 : 7. *Philosophe grec. Découvre la composition des choses de la nature.*

SECRET DES SECRÉZ : T : 1 ; **Secret des Secretz** : 1 : 6. *Secret des Secrets. Livre envoyé à Alexandre par Aristote.*

SEIGNEUR : 61 : 7. *Nom donné à Dieu.*

SIRE : 25 : 10. *Nom donné à Dieu.*

VERTUS : 25 : 10, 12, 14. *Les Vertus. Une des neuf catégories des anges. Dénoncent à Dieu les mauvais agissements des hommes et demandent réparation.*

YPOCRAS : 32 : 23 ; 52 : 6, 10 ; 65 : 6, 8, 10, 12, 15, 17, 18. *Hippocrate, médecin grec considéré comme l'inventeur de la médecine. Son physique, selon la physiognomonie, révèle un caractère plein de vices.*

YTALIENS : 6 : 5. *Les Italiens.*

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	5
1. L'œuvre, son contenu, sa généalogie simplifiée.	15
1- 1. Présentation de l'œuvre :	16
1- 2. Le contenu de l'œuvre :	17
1- 3. L'histoire du texte :	19
1- 3. 1. Date de composition de l'œuvre :	19
1- 3. 2. Textes arabes :	20
1- 3. 3. Le problème des traductions :	21
1- 3. 3. 1. L'influence de la rédaction courte :	21
1- 3. 3. 1. 1. La traduction latine :	21
1- 3. 3. 1. 2. La traduction arabe revue et son influence :	22
1- 3. 3. 1. 3. La traduction catalane :	22
1- 3. 3. 2. L'influence de la rédaction longue :	22
1- 3. 4. L'évolution du <i>Secretum Secretorum</i> de Philippe de Tripoli :	24
1- 3. 4. 1. Le <i>Secretum Secretorum</i> de Roger Bacon :	24
1- 3. 4. 2. Un abrégé du <i>Secretum Secretorum</i> de Philippe de Tripoli :	26
1- 3. 5. Les traductions françaises :	27
1- 3. 5. 1. Deux profonds remaniements du <i>Secretum Secretorum</i> :	27
1- 3. 5. 1. 1. Le <i>Secré des Secréz</i> de Pierre d'Abernun :	27
1- 3. 5. 1. 2. Le <i>Secré des Secrés</i> de Jofroi de Waterford et Servais Copale :	28
1- 3. 5. 2. La plus ancienne traduction française :	29
1- 3. 5. 3. Traductions abrégées isolées :	30
1- 3. 5. 4. Les textes à succès : les familles A, B, C	31
1- 3. 5. 4. 1. La version A :	31
1- 3. 5. 4. 2. La version B :	32
2. La famille française C.	35
2- 1. Manuscrits :	35
2- 2. Datation de la version C :	53
2- 3. Le contenu de l'œuvre :	53
2- 3. 1. La structure de C :	53
2- 3. 2. Le contenu de chaque manuscrit : conservations et absences	56
2- 3. 3. Le contenu du texte de la famille C :	58
2- 3. 3. 1. Introduction :	58
2- 3. 3. 1. 1. Prologue initial (chap. 1) :	58
2- 3. 3. 1. 2. Correspondance entre Alexandre et Aristote (chap. 2-3) :	59
2- 3. 3. 1. 4. Second prologue (chap. 4) :	59
2- 3. 3. 1. 5. Nouvelle lettre d'Aristote (chap. 5) :	59
2- 3. 3. 2. La morale :	59
2- 3. 3. 2. 1. Le rapport à l'argent (chap. 6-7) :	59
2- 3. 3. 2. 2. Ce que le roi doit rechercher (chap. 8-10) :	59
2- 3. 3. 2. 3. Les agissements du roi envers lui-même (chap. 11-22) :	60
2- 3. 3. 2. 4. Les agissements du roi envers les autres (chap. 23-29) :	60
2- 3. 3. 2. 5. L'astronomie (chap. 30) :	61
2- 3. 3. 3. L'hygiène :	61
2- 3. 3. 3. 1. La santé (chap. 31-33) :	61
2- 3. 3. 3. 2. La digestion (chap. 34-36) :	61
2- 3. 3. 3. 3. Régime de santé (chap. 37-44) :	61
2- 3. 3. 3. 4. Les saisons (chap. 45-49) :	62
2- 3. 3. 3. 5. Le corps et le rôle de la nourriture (chap. 50-60) :	62
2- 3. 3. 4. La politique :	62
2- 3. 3. 4. 1. La justice (chap. 61) :	62
2- 3. 3. 4. 2. L'entourage du roi (chap. 62-63) :	63
2- 3. 3. 4. 3. Le gouvernement du peuple (chap. 64) :	63
2- 3. 3. 4. 4. La physiognomonie (chap. 65) :	64
2- 4. Essai de classement des manuscrits de la sous-famille C :	64
2- 4. 1. État de la question et premières remarques :	64

2- 4. 2. Analyse des différences textuelles :	66
2- 4. 2. 1. La branche α :	68
2- 4. 2. 1. 1. Remarques générales :	68
2- 4. 2. 1. 2. Deux groupes de manuscrits :	70
2- 4. 2. 1. 3. Place de nafr 18219 et W. 308 :	72
2- 4. 2. 1. 4. Place de 685 et Ham. 46 :	75
2- 4. 2. 1. 5. Place de Ham. 46 par rapport à W. 308 et nafr 18219 :	76
2- 4. 2. 1. 6. Deux manuscrits spécifiques : Ham. 44, nafr 18145 :	78
2- 4. 2. 1. 6. 1. BnF nafr 18145 :	78
2- 4. 2. 1. 6. 2. Ham. 44 :	83
2- 4. 2. 1. 7. Le cas de 685 :	85
2- 4. 2. 1. 8. Origine d'Ham. 44 :	85
2- 4. 2. 2. La branche β :	86
2- 4. 2. 2. 1. La famille Rot, Ars, 1958 :	87
2- 4. 2. 2. 2. Liens entre la branche basse β et le groupe Gar. / 686 / nafr 4951 :	90
2- 4. 2. 3. La branche γ :	93
2- 4. 2. 3. 1 : La famille 1623, Ff I. 33, Oxf, BL 219, BL 16FX, 1087 :	94
2- 4. 2. 3. 1. 1. Parenté de BL 16FX et BL 219 :	94
2- 4. 2. 3. 1. 2. Ff I. 33 – Oxf :	95
2- 4. 2. 3. 1. 3. Un manuscrit fortement corrompu, Cambridge Ff. I. 33 :	96
2- 4. 2. 3. 1. 4. Oxf – BL 16 FX – BL 219 :	96
2- 4. 2. 3. 1. 5. Le groupe 1087 – Oxf :	97
2- 4. 2. 3. 1. 6. Liens entre 1087 – Oxf et BL 16 FX – BL 219 :	98
2- 4. 2. 3. 1. 7. Place de Vat :	100
2- 4. 2. 3. 1. 8. Place de 1623 :	100
2- 4. 2. 3. 2 : Le groupe 10367 – 5028 :	100
2- 4. 2. 3. 3 : Le groupe 1166 – Hist :	101
2- 4. 2. 4 : Le cas du manuscrit de Genève :	102
2- 4. 2. 5 : Rapport entre les branches α , β et γ :	102
2- 4. 3. Choix d'un manuscrit de base :	105
3- Méthode critique :	106
3- 1. Le problème du texte édité :	106
3- 2. Omissions :	108
3- 3. Corrections :	108
3- 4. Les variantes :	109
3- 5. Le traitement du texte :	111
3- 5. 1. La résolution des abréviations :	111
3- 5. 1. 1. Abréviations par lettre suscrite :	112
3- 5. 1. 2. Abréviations par signe :	112
3- 5. 1. 3. Abréviations par contraction :	113
3- 5. 1. 4. La nasalisation :	116
ÉTUDE DE LANGUE	117
1. Graphie et Phonétique :	119
2. Morphologie	127
3. Syntaxe :	128
4. Lexique :	140
LE SECRET DES SECRÉZ	145
GLOSSAIRE	321
INDEX DES NOMS PROPRES	343

RÉSUMÉ :

Le *Secret des Secrets* est l'un des textes les plus diffusés à la fin du Moyen Âge. On propose l'édition et le commentaire de la version diffusée au XV^e siècle à partir des vingt-quatre manuscrits conservés. Le premier volume offre, outre le texte original, une présentation de son histoire, l'étude justifiant le choix d'un manuscrit de base, suivie des outils habituels : étude de la langue, glossaire et index des noms propres.

Le deuxième volume présente des notes et des éclaircissements : comparaisons avec les versions antérieures du *Secret des Secrets*, éclaircissements sur des domaines de la pensée médiévale, précisions sur des références explicites ou cachées.

Le troisième volume commente l'œuvre. Une approche du substantif « secret » cerne l'importance de cette notion paradoxale, à la fois parole et mutisme, à l'intérieur d'une œuvre qui met en avant son hermétisme pour être mieux diffusée. L'aspect publicitaire du titre du traité apparaît comme une raison de son succès. Le *Secret des Secrets* fait écho à un corpus de textes antérieurs et invite à suggérer la catégorie de « littérature des secrets », dans laquelle le traité pseudo-aristotélicien cherche à apparaître comme le texte hermétique par excellence. Les secrets qu'il livre, évanescents et incomplets, sont dépassés par la promesse d'une toute-puissance. L'étude de l'énonciation vise enfin à résoudre le paradoxe du secret qui doit être transmis tout en restant caché. Elle fait apparaître des choix de traduction significatifs par rapport aux versions latines et arabes antérieures : un glissement s'opère visant à faire émerger un lecteur plus autonome et moins princier.

MOTS CLÉS

Secret, Textes didactiques, encyclopédies, édition, commentaire, manuscrit.

TITRE EN ANGLAIS

Edition of the pseudo-aristotelician *Secret of Secrets* with a commentary.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The *Secret of Secrets* is one of the most spread text at the end of the Middle Ages. Our thesis gives an edition based on twenty-four manuscripts of the fifteenth-century version with a commentary. Together with the original text, the first volume presents its history, a study that justifies the choice of a manuscript, and traditional tools : a study of the language, a glossary and an proper name index.

The second volume presents notes and explanations : comparisons with the previous versions of the *Secret of Secrets*, explanations on some parts of medieval knowledge, precise details on explicit hidden references.

The third volume is a commentary. A study of the word « secret » shows how important this paradoxical notion is, all at once word and silence, in a work that emphasises its hermetism in order to be spread out. The title of the treaty appears to be a reason of it success. The *Secret of Secrets* refers to many previous texts and invites us to create a new category : the « literature of secrets », in which the *Secret of Secrets* tries to appear as the hermetic text. The evanescent or incomplet secrets this treaty reveals are overcome by the promise of becoming almighty. We also study how the enunciation overcomes the paradoxe of the secret, to be hidden and shown. Some significative choices in the translation are made between the previous arabic and latin versions : a change takes place in order to turn the reader into a more autonomous and popular individual.

MOTS CLÉS

Secret, Didactical texts, encyclopedias, edition, commentary, manuscript.

DISCIPLINE

Littérature française.

tel-00754357, version 1 - 20 Nov 2012



THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 2
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne
pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2
Mention : Littérature et langue médiévales
École doctorale Arts, Lettres, Langues.

présentée par
Denis Lorée
Préparée à l'Unité Mixte de recherche
EA 3206
UNIVERSITÉ DE RENNES 2
CELAM

**Édition commentée
du *Secret des*
Secrets du Pseudo-
Aristote.
Volume 2 : Notes
et
Éclaircissements.**

Thèse soutenue le 22 octobre 2012.
devant le jury composé de :

Denis Hüe
Directeur de Thèse / Université de Rennes 2
Chantal Connochie-Bourgne
Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille

Joëlle Ducos
Professeur, Université de Paris IV - Sorbonne

Christine Ferlampin-Acher
Professeur, Université de Rennes 2

Catherine Gaullier-Bougassas
Professeur, Université de Lille 3

ÉDITION COMMENTÉE DU *SECRET DES SECRETS*

DU PSEUDO-ARISTOTE

VOLUME 2 : NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Méthode :

L'hétérogénéité des chapitres du traité pseudo-aristotélicien, les cinq siècles de traductions, les adaptations, remaniements et nombreuses copies sont autant d'éléments qui font du *Secret des Secrets* un texte fluctuant. Les thèmes abordés touchent, d'autre part, à des contenus parfois éloignés des préoccupations actuelles et de notre façon de penser. Il nous paraît donc nécessaire d'apporter au lecteur des indications sur le texte. Cette partie « Notes et éclaircissements » se veut un outil pour mettre en lumière ce qui pourrait paraître obscur aux yeux d'un lecteur moderne. Nous l'avons souhaitée la plus détaillée et érudite possible. Toutefois, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité : nos remarques visent à éclairer ponctuellement un point obscur pour faciliter la lecture du *Secret des Secrets*.

Nos remarques contenues dans ces « Notes et éclaircissements » ont été pensées selon trois axes :

1. Les comparaisons fréquentes avec le *Sirr al-'asrâr*, le *Secretum Secretorum* de Philippe de Tripoli, la version latine remaniée et glosée de Roger Bacon et la version française B permettent de proposer des analyses sur les choix linguistiques, les erreurs de traductions et les particularités de chaque texte. Plusieurs raisons nous ont incité à donner une part importante au remaniement de Roger Bacon : l'importance de cette personnalité scientifique du XIII^e siècle, la grande influence du *Secretum Secretorum* sur la pensée scientifique du Franciscain, mais surtout la présence de gloses et de notes dans sa version du traité pseudo-aristotélicien qui mettent en lumière une réception particulière de cette œuvre.
2. Nous proposons des éclaircissements sur des notions spécifiquement médiévales et parfois un peu techniques dans des domaines scientifiques précis (alchimie, astronomie, médecine, physiognomonie, politique...) ou plus larges (encyclopédisme). Dans cette optique, nous renvoyons régulièrement à certains textes didactiques connus. Il nous est évidemment impossible de tous les citer systématiquement.
3. Des notes érudites sur des références affirmées ou dissimulées permettent de souligner ce que le lecteur moderne pourrait ne pas avoir repéré.

Toutes nos références au *Secretum Secretorum*, indiquées entre parenthèses, renvoient à l'édition de Reinhold Möller, sauf indication contraire. Nous utiliserons *Steele* pour renvoyer au texte de Roger Bacon ou à la traduction anglaise du *Sirr al-'asrâr* et « B » lorsque nous renverrons à la famille du même nom. Nos renvois à cette famille de manuscrits viennent du témoin de Cambrai transcrit en annexe. Les sigles indiqués entre parenthèses sont ceux proposés par Mahmoud Manzalaoui. Roger Bacon signale en note des éléments intratextuels que nous renonçons la plupart du temps à indiquer ; nous renvoyons au travail du Franciscain.

La transcription proposée en annexe est celle du manuscrit 959 de la bibliothèque municipale de Cambrai. C'est le plus ancien témoin de la famille B du *Secret des Secrets*. C'est l'un des critères qui justifie notre choix de ce manuscrit parmi les onze témoins de cette famille. Le jugement positif de Jacques Monfrin sur ce témoin nous sert, d'autre part, de caution pour une annexe qui se veut un outil de comparaison avec notre édition. En aucun cas, notre transcription ne prétend respecter l'ensemble des règles éditoriales que nous nous sommes fixées précédemment. Ainsi, nous n'avons pu consulter d'autres témoins qui nous auraient permis de résoudre certaines lectures ou de saisir parfaitement le sens de certains mots. Nous avons également corrigé très ponctuellement le texte quand celui-ci nous paraissait manifestement fautif. Enfin, nous avons indiqué en notes nos doutes face à une lecture difficile.

Table des matières :

« *C'est... Alixandre* » (l. 1-2) : Le prologue de Philippe de Tripoli, absent de la version C, est remplacé par l'annonce du titre qui situe l'œuvre dans un cadre politique. Cette phrase initiale renferme tous les éléments pouvant susciter l'intérêt du lecteur : le public restreint (rois et princes), les autorités antiques – philosophique et politique (Aristote et Alexandre), l'hermétisme de l'ouvrage (le *Secret des Secrets*).

Chapitre 1 : Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote

Les quatre premiers chapitres ne font qu'un dans le *Secretum* (sigles : tuvwx) : « *Deus omnipotens... ad petitionem regis Alexandri sub hac forma.* » (p. 14-18).

« *prendre la loy de Dieu* » (l. 3) : atténue le latin « *ad tuendam legem divinam* » (p. 18), « *veiller, conserver, protéger* ».

« *et le face regner a l'exultacion, loenge et honneur des bons* » (l. 3-4) : passage confus. Il peut signifier : que Dieu fasse régner le roi a) afin qu'il augmente les louanges et l'honneur des bonnes personnes, b) afin que les louanges que les bons lui adressent ainsi que son honneur soient augmentés. Le *Sirr al-'asrâr* donne « *may He preserve him to cherish the fortunes of the true believers* » (Steele, p. 176) ; le *Secretum* propose « *ad exaltandum honorem et laudem beatorum* » (p. 18).

« *Je, qui suis serviteur du roy...* » (l. 4) : aucune précision sur la première personne et le destinataire royal.

« *et ay donné œuvre* » (l. 5) : traduit « *dedi operam* ». Il faut comprendre « *œuvre* » au sens de « chose nécessaire », et pas « résultat d'un travail ». L'expression « *donner œuvre de* » peut aussi avoir le sens en Moyen Français de « inciter à ». Beaucoup de manuscrits proposent « *envie* », ce qui change le sens du texte : le roi ne peut pas ordonner de traduire un livre pour avoir envie de le lire. La logique veut qu'il l'ordonne parce qu'il a envie de le posséder.

« *le livre des bonnes meurs au gouvernement de lui* » (l. 5-6) :

Le latin sous-entend l'adjectif (« *librum moralium in regimine domini* », p. 18).

Le livre est présenté comme un texte de morale : il s'agit d'énoncer les bonnes mœurs pour que le prince se gouverne lui-même. On est loin du sens de l'original arabe qui se présente

comme un traité de politique (« *the work of direction for the management of state* », Steele, p. 176).

« *le prince des philosophes, Aristote* » (l. 6-7) : traduction littérale du latin « *princeps philosophorum* » (p. 14). Le *Secretum* a modifié le *Sirr al-‘asrâr* qui donnait « *excellent* ». Le sens mélioratif est maintenu mais la mise sur un plan d'égalité avec son protégé apparaît avec le substantif. Le sens politique de « *prince* » est mis sur le même plan que la position d'Aristote au sein des philosophes. Le substantif appliqué au philosophe rappelle les lignes initiales « *le livre du gouvernement des roys et des princes* ». La fusion entre le prince et le philosophe est contenue dans le livre. Pour l'instant, Alexandre est vu comme le premier des hommes dans sa dimension politique, mais aussi comme un philosophe en devenir ; il est le disciple.

« *filz de Mahomet de Macedoine* » (l. 7) : corruption de « *filius Nichomachi de Macedonia* » (p. 14) traduisant l'arabe « *son of Nichomachus of Mahda* » (Steele, p. 176). La mauvaise lecture n'est pas visible dans nos témoins, il est probable qu'elle remonte à un manuscrit latin. En revanche, elle est aisément compréhensible¹ ; il est plus surprenant qu'aucun copiste des manuscrits de la famille C n'ait tenté une correction.

« *lequel Alixandre eût deux couronnes* » (l. 8) : allusion aux conquêtes d'Alexandre en Occident et en Orient. Le conquérant est parfois considéré bicorne comme dans le *Secretum* (« *qui Alexander dicitur duo habuisse cornua* », p. 14). Roger Bacon glose ce passage ainsi : « *Cornua duo significant duo regna, scilicet, Grece et Asie que optinuit*² » (Steele, p. 36). Les récits légendaires font parfois aller l'empire du Macédonien de Gibraltar à l'Inde, si ce n'est plus : certains récits d'Asie du Sud-Est ont pour héros le fils de Philippe II de Macédoine³.

« *l'empereur... deux couronnes* » (l. 7-8) : tout ce passage concourt à présenter Alexandre comme l'autorité politique et militaire par excellence. En tant que disciple, il vient après son maître, la plus haute autorité dans son domaine.

« *Et pour ce... prophetes* » (l. 15-16) : Aristote n'est pas le seul à être considéré comme tel ; le prophète partage avec le philosophe au Moyen Âge une somme de connaissances non

¹ Sans trop se hasarder à des conjectures difficilement vérifiables, on suppose un manuscrit latin donnant « *Nichomach(i)* » : « *Nic* » peut se lire « *Ma* », « *ac* » devient « *me* », un « *h* » mal fait se lit « *t* ».

² « *Les deux cornes signifient qu'il obtint deux royaumes, c'est-à-dire ceux de Grèce et d'Asie* ».

³ Voir notamment *Alexandre le Grand dans les littératures occidentales et proche-orientales*, Laurence Harf-Lancner, Claire Kappler et François Suard, édés., Actes du Colloque de Paris, 27-29 nov. 1997, Université Paris X - Nanterre, 1999.

seulement encyclopédiques, mais aussi ayant trait aux sciences divinatoires. En cela, ils se rapprochent, par leur savoir, du Créateur. Il est en revanche plus surprenant de trouver cette mention pour des poètes comme Virgile ou Ovide, notamment dans *L'Image du Monde* (I, 5) de Gossuin de Metz ou le *De Vetula* (livre III) de Richard de Fournival.

« *Je te feray nommer par le monde plus ange que homme* » (l. 17-18) : la tournure mystique va de pair avec l'excellence du philosophe, déjà devenu prophète aux yeux de certains, et annonce les miracles et l'apothéose du Stagirite. Cette évolution est déjà à l'œuvre dans le texte arabe qui, contrairement au *Secretum* et à la version française, n'évoque pas l'ange annonciateur ; c'est Dieu lui-même qui s'adresse à Aristote (« *Verily I prefer to call thee an angel than a man* », Steele, p. 176).

« *peripatique* » (l. 21) : il s'agit des élèves du philosophe, les Péripatéticiens, appelés ainsi parce que leur maître aimait à professer tout en marchant. Le mot, souvent abrégé, dans les manuscrits a donné lieu à des corruptions notables (« *pipauque* », « *peridaques* »...).

« *en forme d'une coulombe de feu* » (l. 22) : le *Sirr al-'asrâr* évoque originellement une colonne de lumière, elle est devenue une colonne de feu en latin « *columpna ignis* ». La distinction entre « *colonne* » et « *colombe* » en Moyen Français peut parfois être malaisée, comme nous l'avons précisé dans l'introduction à notre édition. Au vu des versions étrangères, c'est plus vers une « *colombe* » qu'il faut tendre à la fin du Moyen Âge. Cette image chrétienne est bien connue. Le soin avec lequel Bacon tente de concilier le paganisme des Grecs avec le christianisme est à souligner⁴ : selon lui, les Chrétiens ne peuvent accorder de crédit à cette ascension du Stagirite. Toutefois, à grand renfort d'Autorités, il explique que les croyances du philosophe n'étaient pas si éloignées du dogme chrétien. Ainsi, conclut-il, Aristote n'est pas voué à la damnation. De la même manière, au Moyen Âge, il existe une croyance selon laquelle certains vers de Virgile annoncent la venue du Christ⁵.

« *Et tant que ledit Aristote... ne en dit ne en fait* » (l. 22-27) : toute cette énumération ne sert pas tant à souligner les victoires et la puissance d'Alexandre que son origine : Aristote. Le conquérant demeure vaincu « *tant que ledit Aristote vesqui* » et « *par le bon conseil d'icelui* ». Sous couvert de montrer la puissance du prince, c'est ici le pouvoir de la connaissance qui est exalté.

⁴ Steele, p. 36-37, n. 3.

⁵ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde*, I, 5. Olivier H. Prior développe cette idée dans son introduction (p. 34-35).

Chapitre 2 : Une epistre que Alixandre envoya a Aristote

« *lesquelz habondent... subtil et penetratif* » (l. 3-4) : les caractéristiques intellectuelles des chefs perses recourent partiellement celles d'Aristote ; c'est cela qu'Alexandre craint. Il les a vaincus militairement mais il les sait, pour l'instant, supérieurs à lui intellectuellement et moralement.

« *et cudent... acquerir tous royaumes* » (l. 4)-5 : la fin de la phrase semble être le déclencheur logique de la volonté d'Alexandre de tuer ses ennemis. Leur conquête totale ne relève pourtant que de l'ordre du fantasme puisqu'ils sont prisonniers. Cette ambition militaire apparaît comme un prétexte pour Alexandre qui craint davantage l'entendement de ses ennemis que leurs armées.

Chapitre 3 : La response d'icelle epistre

« *Se tu pues muer... desir* » (l. 2-3) : la réponse imagée d'Aristote est ambiguë. C'est une invitation à la clémence mais qui est liée à l'impossibilité de changer la nature profonde des perses. Il faut, semble-t-il, comprendre : « si tu peux changer le climat qui gouverne leur nature, tue-les ; mais si tu ne peux pas changer le climat, il ne sert à rien de les mettre à mort car c'est dans leur nature d'être mauvais et donc, cette tâche est vaine et sans fin. » Le traité du Pseudo-Aristote rapporte plus loin que le caractère des hommes est, en effet, défini par la conjonction astrale mais aussi par les climats. Roger Bacon ajoute une négation à ce passage crucial, sans qu'il soit toutefois possible de savoir s'il l'a trouvée dans un manuscrit latin, ou s'il a changé cette phrase pour qu'elle soit conforme à ce qu'il pensait trouver dans le traité. Sa version du *Secretum* propose « *si non potes...* ». Son commentaire enthousiaste « *Hic tangit maximum secretum* » et la glose à suivre lui font penser qu'Aristote enseigne dans son traité un moyen de changer les climats⁶. Il n'y a rien de tel dans le texte arabe.

« *Quant Alixandre... aultre nacion* » (l. 7-8) : c'est à nouveau la sagesse du philosophe qui est garante des réussites militaires d'Alexandre.

Chapitre 4 : Le prologue d'un docteur appelé Phelippe qui translata ce livre en latin

« *Phelippe... filz de Paris* » (l. 3) : il s'agit en fait de Jean, fils de Patrick ou Patrice (« *Yahyâ ibn al-Batrik* »). La confusion avec Philippe de Tripoli s'explique par le lointain souvenir du traducteur du *Secretum*. Cette faute est caractéristique de C (B donne bien « *Jehan, fiex*

⁶ Pour une analyse érudite de ce passage, voir Mario Grignaschi, « Formation et Interprétation du *Sirr al-'asrâr* », *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Smith, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982, p. 10-11.

Patrisse ») ; l'origine de cette erreur est probablement antérieure à notre texte. La confusion du patronyme est aisément explicable par une faute de copie ou une transcription dans l'onomastique occidentale.

« *Je n'ay sceü... que je n'ay serchié* » (l. 4-6) : la traduction du latin « *non reliqui locum* » et la structure de la phrase sont un peu surprenantes. Il faut comprendre « savoir » au sens de « avoir une connaissance complète ». La phrase signifie « J'ai cherché partout, ne laissant aucun temple, jusqu'à ce que je trouve celui de la connaissance du soleil. »

« *la congnoissance du soleil* » (l. 7-8) : disparition dans notre version du temple, présent dans le texte arabe ; le *Secretum* parle d'un « *oraculum* » : cette traduction met, semble-t-il, l'accent sur la transmission des secrets par Dieu à un élu. La mauvaise lecture de « *soleil* » donne « *conseil* » dans Rot, Ars et 1958, ce qui transforme complètement le texte.

« *laquelle fist Extulapideos* » (l. 8) : il s'agit d'une corruption d'Asclepius. Le lecteur peut y voir le dieu grec de la médecine mais le texte arabe en fait un philosophe (« *I arrived at the temple of the Sun which has been built by the philosopher Askalabiyus* », Steele, p. 177). Certains manuscrits du texte arabe évoquent Hermès ; ce nom apparaît également dans la traduction hébraïque, le *Sôd ha-Sôdôt*⁷. Nous renvoyons aux notes de Robert Steele pour ce qui concerne l'identification et la localisation de ce temple (*Ouvr. cit.*, p. 270).

« *Et trouvoy... lequel les me bailla tresvolontiers* » (l. 8-11) : à l'exception de la recherche géographique du lieu isolé où se trouvent les secrets – qui correspond à l'une des significations principales du substantif « secret » au Moyen Âge – la transmission des secrets ne semble pas poser de problème. De plus, ceux-ci existent sous forme écrite, ce qui apparemment facilite leur transmission.

« *Et puis... langue arabique* » (l. 14-16) : ce qui empêche de connaître les secrets, c'est d'une part le lieu reculé où ils sont conservés, d'autre part, la langue dans laquelle ils sont écrits. Les méandres des traductions rappellent le cheminement des écrits aristotéliens redécouverts à partir du XII^e siècle. Le « *Calde* » est la langue des Chaldéens, habitants de la Mésopotamie où se trouve Babylone (Brunetto Latini, *Le Livre dou Tresor*, I, 24, 2). Cette région du monde apparaît pour les Occidentaux comme le berceau des sciences divinatoires : Isidore de Séville y fait naître l'astronomie (*Étymologies*, III, 25, 1) et affirme que, grâce à cette science, les rois

⁷ Moses Gaster, « The hebrew Version of the *Secretum Secretorum* », *Studies and Textes in Folklore, Magic, mediaeval Romance, hebrew Apocrypha, and samaritan Archeology*, vol. 2-3, Londres, 1925-28, réimp. New York, 1971.

mages vinrent de Chaldée, de Tarse et d'Arabie pour rendre hommage au Christ. Il est repris par la suite par Honorius Augustodunensis (*De Imagine Mundi*, I, 15) et Gossuin de Metz (*Image du Monde*, II, 2). Ces deux régions apparaissent donc comme chargées de pouvoir et de mystère ; les citer dans la généalogie du *Secret des Secrets* augmente l'attraction du lecteur pour l'ouvrage.

La généalogie fabuleuse rappelle celle des *Cyranides* ou du *Livre de Sidrac*. Elle met le lecteur dans la position privilégiée de l'élus.

« *comme cy après appert par ordre* » (l. 17-18) : cette mention de l'ordre est une création de notre texte. Elle est peut-être à mettre en relation avec la topique *ordo per ordinem* des encyclopédies. Cette idée se trouve aussi dans B à la différence qu'il est question de l'ordre des chapitres de la table des matières qui permet au lecteur de mieux se retrouver dans le texte (« *Et pour chou c'on puist plus legierement trouver que on vanrra, li capitles sont chy après en tittle ensi que chy après s'ensievent par ordene.* »)

Chapitre 5 : Une epistre que envoya Aristote a Alixandre

« *Trés glorieux filz... et a son honneur* » (l. 2-4) : l'introduction d'Aristote est plus qu'une prière à Dieu. C'est déjà un enseignement pour Alexandre placé sous les trois auspices nécessaires au bon souverain : acquisition d'un savoir encyclopédique et moral, règles de comportement, crainte de Dieu. La conjonction de ces trois éléments permet de tendre vers la *sapience*.

« *Saches... il me chaut pou de tes besongnes* » (l. 4-8) : Aristote a répondu à la requête de son disciple sur la conduite à tenir face aux ennemis vaincus. Nous apprenons par ces lignes qu'une nouvelle fois, le jeune homme a sollicité son maître. La lettre n'étant pas écrite, c'est le résumé d'Aristote qui nous explique son contenu, essentiellement fait de regrets et de reproches face à l'absence du philosophe.

« *Et pour ceste cause... se j'estoie present avecques toy* » (l. 8-12) : Alexandre ne peut se gouverner sans son maître. Aristote substitue donc sa présence physique par un livre qui se présente à la fois comme un ouvrage encyclopédique (« *lequel contendra toutes mes euvres* ») dans lequel le *topos* de l'ordre est à nouveau mentionné, un guide du comportement (« *rigle* »), et une méthode infallible pour obtenir ce que le conquérant souhaite (« *doctrine très certaine a toutes les choses que tu voudras* »).

Le texte français évoque le livre, la règle puis la doctrine quand le latin propose *canonem*, *liber*, *regula*. Il y a déplacement de l'attention sur l'ouvrage qui devient dès lors plus important. Par ailleurs, la *regula* est étymologiquement ce qui permet de régner : le sens a disparu en français. Le texte de B suit le latin (« *Pour laquelle chose je t'ai enpenset a faire un canon et un livre qui te sera balance pour peser tous tes fais* »).

Dans le *Sirr al-'asrâr*, c'est Alexandre qui demande explicitement à Aristote de lui fournir cet ensemble de règles (« *and thou desirest that I should draw out for thee a code which should serve as a guide in all thy needs and take my place with thee in all thine affairs* », Steele, p. 178). Avec la traduction latine, l'initiative du jeune homme devient celle du maître : la position de celui-ci en est encore rehaussée et le pouvoir du livre grandit ; désormais, c'est l'ouvrage même qui est au centre de l'attention.

« *Treschier filz, tu ne me dois reprendre... parquoy nullement je ne puis aler a toy* » (l. 12-15) : l'extrême vieillesse d'Aristote est un élément supplémentaire pour l'inciter à écrire un livre à Alexandre. Il y a urgence à transmettre le savoir.

« *telz secréz* » (l. 16) : traduction de « *tale archanum* ». Cette expression est un ajout par rapport au *Sirr al-'asrâr*. Notre texte ne semble pas faire la différence entre *arcanum* et *secretum*⁸. Le copiste de B développe et explicite quels sont ces secrets : « *Et ce, biaux fieus, que tu m'as requis et que desires, a savoir le mouvement des estoiles, l'art d'arkemie et l'art de contraindre nature et d'autres pluseurs choses secrees* ».

« *deprimés ne entendu* » (l. 18) : voici une source fréquente d'erreur dans les traductions. Cette expression tente de rendre le dernier mot du passage suivant « *quomodo ergo possunt in mortalibus pellibus depingi* ». La forme verbale « *depingi* » (« être peintes ») n'est pas comprise dans les témoins de C (B traduit correctement : « *Et comment les puet on poindre en piaux morteulx a con que il affiert a ti ou a enquerre que il me loist dire ?* »). La plupart de nos manuscrits ajoute « *ne entendu* », que nous ne trouvons pas dans le *Secretum*. Il s'agit vraisemblablement d'une tentative pour redonner du sens, probablement par le biais d'une redondance : « *depingi* » a peut-être été traduit par « *compris* » (cette variante apparaît dans Gar). La plupart des manuscrits de la branche α et β ne conserve que « *entendu*⁹ ». La famille

⁸ Nicolas Weill-Parot a eu la gentillesse de nous donner son point de vue et de nous faire part de son expérience. Il a tenté de distinguer *secretus* et *occultus* et juge indispensable d'étudier le lexique mais également de se référer aux raisonnements d'un auteur pour savoir s'il distingue deux termes. Nous prévoyons de nous attaquer à ce problème d'ici peu.

⁹ Lorsque le premier membre est traduit, les fautes sont flagrantes : « *de povoir* », « *de corps* », « *destups [sic]* ».

γ est plus proche orthographiquement du latin mais oscille entre « *de primes* » et « *deprimés* », occultant une éventuelle signification¹⁰. Il faut se résoudre à penser que le lecteur n'a pas compris cette expression mais que l'ajout du verbe « entendre » lui permettait tout de même de donner du sens. Nous conservons donc la leçon manifestement erronée, en la soulignant.

« *je suis tenu par droit devoir de répondre* » (l. 19) : traduit le latin « *teneor ex debito respondere* » (p. 18). Nous avons corrigé *de veoir* en *devoir* au regard de BL 219 qui appartient à la même branche. Toutefois, il semble que les lecteurs des manuscrits de la branche γ qui dérivent du manuscrit intermédiaire « g » ne comprenaient plus le *ex debito* latin. Certains ont, à l'évidence, remarqué le problème mais l'ont mal résolu (« *de vous répondre* », BnF fr. 1166) ou l'ont évacué, écrivant ainsi le contraire (« *je suis tenu par droit de répondre* », BnF fr. 1623).

« *par sagesse* » (l. 20) : traduction lointaine pour « *ex debito discretionis* », expression parallèle qui mettait en relief le couple maître - élève. Le substantif latin *discretio* renvoie davantage à la capacité de discernement qu'à la sagesse. La sagesse est le but ultime du prince, le discernement est une qualité qu'il possède certainement déjà.

« *jamais tu ne me demandes plus autre chose, **fors** ce qui est contenu en ce livre* » (l. 20-21) : disparition de la notion de secret dans la traduction. Le *Secretum* écrit « *non exigere de me amplius de hoc secreto, quod tibi tradidi in hoc libro* ». La version C ne dit pas que le livre contient un secret. Nous n'expliquons pas la présence de l'adverbe « *fors* » qui change manifestement le sens du texte : le *Secret des Secrets* est écrit pour remplacer un Aristote en fin de vie ; Alexandre ne peut donc plus, maintenant qu'il a le livre, demander quoi que ce soit à son maître. Or, l'adverbe semble donner le sens opposé : les seules requêtes d'Alexandre doivent concerner le présent traité. Tous les témoins de C donnent cette surprenante leçon, absente de B.

« *car se tu le lis... tu auras ce que tu desires* » (l. 21-23) :

L'expression « *ce que tu desires* » est suffisamment floue pour permettre tous les fantasmes. S'agit-il de victoires militaires, de connaissances infinies, d'immortalité ? Rien dans les textes arabe et latin ne permet de préciser le sens de cette expression. En conséquence, chaque

¹⁰ Seul 1166 propose une correction heureuse en supprimant la négation : « *de primes entendu* ». Sa place dans le stemma interdit toutefois de conserver cette leçon.

lecteur peut voir dans le *Secret des Secrets* une porte à ouvrir sur une infinité de possibles, à condition d'en posséder la clef. La proposition hypothétique initiale donne les conditions de la réussite du lecteur mais occulte la méthode pour y parvenir. L'emploi de la figure de l'enthymème prend ici toute sa valeur : tout est possible, mais seul un élu peut atteindre son but. Les conditions de la réussite de la lecture sont la rapidité et la complétude de la compréhension. Or, puisque Aristote est suppléé par le *Secret des Secrets*, il n'y a plus personne pour expliciter ce qui ne sera pas compris par le lecteur. Seul Alexandre, l'Élu, doit être capable de dépasser l'incomplétude de la lecture pour rendre le savoir opérant. Cette même figure se trouve en ouverture du *Placides et Timeo*. Mais, dans l'encyclopédie anonyme du début du XIV^e siècle, le maître est présent pour expliciter ce que le jeune Placides ne saisit pas¹¹. Il ne quitte son élève qu'au terme de l'ouvrage¹², quand ce dernier est suffisamment apte à se débrouiller seul¹³.

À l'origine, le *Sirr al-'asrâr* exprimait un ordre, non une hypothèse : « *Therefore, study its secrets according to my previous guidance and teaching, and thou shalt be rightly guided and achieve thy desire, if God will* » (Steele, p. 178). Le *Secretum* a introduit une proposition hypothétique qui change le sens. Par ailleurs, le texte latin est plus détaillé que celui de la version C et multiplie les conditions de la réussite du lecteur : « *si attenderis et studioso legeris et intellexeris et ad plenum sciveris, que in eo continentur...* ». La différenciation entre *intellegere* et *scire* est à noter : il faut d'abord discerner – lire entre les lignes – avant de savoir¹⁴. Pour ce faire, une lecture attentive et zélée est nécessaire. Il semble qu'il y ait avec l'adverbe « *diligement* » l'apparition de l'idée de promptitude en plus de l'application et du zèle.

L'influence du Pseudo-Aristote se lit en ouverture du *Placides et Timeo*¹⁵.

« *Car Dieu... et de science* » (l. 23-24) : le *Secret des Secrets* gomme la notion d'obstacles (« *aliquod obstaculum* », p. 18), mal traduite de l'arabe (« *veil of obscurity* », Steele, p. 178), mais présente dans B (« *tout chon que tu desires assavoir n'a point d'ostacle* »). Il développe le

¹¹ « *Placides, dist Timeo, vous entendistes malheureusement* », *Placides et Timeo*, § 96, p. 39.

¹² « *A Dieus soiés vous commandés, atant me tait. Amen.* », *Placides et Timeo*, § 489, p. 240.

¹³ Sur ce point, voir Corinne Denoyelle et Denis Lorée, « Le Dialogue comme Propédeutique à l'Exercice du Pouvoir », dir. Marie-Anne Polo de Beaulieu, à paraître dans *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire*, Paris, Champion, 2012, coll. Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age (s. d. J. Dufournet) n° 14.

¹⁴ Sur cette distinction, on pourra se référer à notre communication au 44^e congrès international de Kalamazoo (2010) : « From alpha to omega, from epistle to letter, how to reveal God's secrets : the letter as enunciatory medium in encyclopaedic discourse. »

¹⁵ « *Quiconques lirra ententivement ce livre et entendra les figures, jamais ne sera jours que il n'en soit plus soubtieus en toutes choses* », *Placides et Timeo*, § 5, p. 2.

texte arabe qui évoquait la faculté de compréhension et la sagesse et transforme également « *literatura scientiarum*¹⁶ ».

« *Et aussi, par la doctrine... a la fin a quoy tu desires* » (l. 24-28) : ce développement est absent du *Sirr al-'asrâr*. Le texte ne dit pas si la méthode donnée par Aristote se trouve dans les paragraphes précédents ou si elle a été divulguée avant l'écriture du traité. À partir du *Secretum*, Alexandre est associé à la découverte des secrets (« *par toy mesmes* »).

« *tout ce que tu desires et demandes* » (l. 25-26) : insertion d'un sentiment, absent du texte latin (« *quod postulas edoceri* »).

« *pourras concevoir et entendre* » (l. 25) : la traduction gomme l'idée d'une lecture des signes, développée par la suite et au cœur de la Littérature des Secrets¹⁷ (« *poteris apprehendere et figurative intellegere* », p. 20).

« *te ouvrera la voye que tu auras ton propos* » (l. 26-27) : traduction littérale de « *aperiet tibi viam ad tuum propositum* ». Ce passage n'a plus de sens dans la version C du fait de la mauvaise traduction de « *ad* ». Seul le manuscrit BnF fr. 1623 propose un changement qui peut redonner du sens (« *vendras ton propos* »). Il faut comprendre « *t'ouvrira la voie qui te fait conserver ton objectif*¹⁸ ».

« *a la fin a quoy tu desires* » (l. 27-28) : comme précédemment, l'expression est assez floue pour permettre tous les fantasmes sur le contenu du *Secret des Secrets*.

« *Et saches que la cause... dignes* » (l. 28-32) :

Début du chapitre 4 chez Bacon (« *Capitulum de hiis que oportet regem habere ad sustentacionem regni sui, et de causis bene regnandi, et de causa occultacionis secretorum per verba enigmatica* ») qui ainsi met l'accent sur l'aspect occulte de l'œuvre. Ce chapitre s'arrête au même endroit que notre texte.

C'est un *topos* de la littérature des secrets. Il s'agit de dire ce qui devrait être tu. Pour résoudre ce paradoxe, le recours à un discours voilé est requis. Le lexique rend compte de la dualité

¹⁶ Nous ne savons pas si cette expression est simplement redondante (*litteratura* pouvant signifier la science, l'érudition) ou si le premier sens (*écriture*) gouvernait le *Secretum*, auquel cas l'expression pourrait renvoyer à la connaissance précise, à la lettre, des sciences.

¹⁷ Sur la notion de « littérature des secrets », voir la deuxième partie de notre commentaire.

¹⁸ Le substantif « *propos* » garde en Moyen Français le sens latin de « projet, intention, but ». Le sens de « parole » n'apparaît que quelques années plus tard (1510).

inhérente au secret : le secret existe mais il est caché, il reste dans l'ombre. Pour ôter le voile qui le dissimule, Aristote prétend parler de façon obscure. Seul celui dont l'esprit est *enluminé* par la grâce divine – Alexandre – pourra comprendre le discours du maître. Les secrets, s'ils sont divulgués clairement, sont en effet compréhensibles par d'autres.

« *Certes, j'ay fait doute... a esté revelé a toy et a moy* » (l. 32-36) : Il n'y a pas de paradoxe ici. Aristote transgresse la volonté divine qui lui interdit de révéler Ses secrets parce que son élève est une exception et qu'il est destiné à remplacer le philosophe¹⁹. Par conséquent, il est obligé de divulguer les secrets divins de peur que ceux-ci ne soient perdus à jamais.

Disparition de la métaphore du sceau céleste brisé (« *fractor celestis secreti* », p. 20) qui rappelait que Dieu est le Roi du Ciel. Il y avait, semble-t-il, un mélange du divin et du politique qui donnait une nouvelle légitimité aux princes. Roger Bacon attache de l'importance à cette métaphore puisqu'il la rappelle dans son *Opus Tertium*.

Le texte français ajoute à tort « *a toy* ». Les secrets de Dieu n'ont pourtant été révélés qu'à Aristote. Tous les manuscrits de C proposent cet ajout.

« *Après toutes ces choses... miroer de salut* » (l. 40-42) : début d'une doctrine primordiale incomplète dans notre version et mal comprise dans le *Secretum*. Deux choses doivent soutenir le roi d'après le *Sirr al-'asrâr* : la première est intellectuelle, c'est la force de l'âme et la maîtrise de soi car l'âme est renforcée par l'union et la maîtrise des facultés intellectuelles, de même que l'union du roi et des sujets renforce les uns et les autres. De la même façon, l'harmonie et la perfection des facultés du roi est à rechercher (Steele, p. 178). Le *Secretum* remplace l'âme par les hommes : « *unum est fortitudo virorum quibus tuetur et confortabitur regnum suum* » (p. 20). Le *Secret des Secrets* ne mentionne pas ce passage, il ne conserve que la suite de l'explication : « *mais il ne les puet fermement avoir...* ». La seconde chose est de maintenir ses sujets dans de bonnes dispositions.

« *l'une est dedens, l'autre est dehors* » (l. 49-50 : traduit le latin « *una est intrinseca et altera extrinseca* » qui tente de rendre l'arabe « *apparent and secret / mysterious* ». Cette référence vient des lettres philosophiques (*Rasa' il*) des « Frères de la Pureté » (*Ikhwan al-Safa'*), une communauté religieuse et politique dévouée à la cause Ismaïli²⁰.

¹⁹ Aristote veut en faire quelques lignes plus bas son « *hoir et seul successeur* ».

²⁰ Sur ce point, voir William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 46 et les références bibliographiques qu'il

« *au chapitre de vices et des aides* » (l. 53) : annonce qui reste sans suite.

« *ce cy se puet faire par deux choses, c'est assavoir, l'une dedens, l'autre dehors...* » (l. 55-56) : dans les lignes qui suivent, il y a inversion entre les deux choses. Celle *dedens / intrinseca* correspond à l'arabe « *evident* ». Or, dans le *Sirr al-'asrâr*, la cause secrète appartient aux sages que Dieu a choisis (« *the secret means is one peculiar to the saints and sages whom God has chosen amongst His creatures and endowed with His own knowledge* », Steele, p. 179). La version C transforme quelque peu le texte en ajoutant qu'il faut honorer les élus de Dieu.

« *Si pry a Dieu... successeur* » (l. 65-68) : ajouts significatifs qui viennent du *Secretum*. Le texte arabe n'évoque pas le devenir d'Alexandre au terme de l'œuvre. Que le conquérant devienne « *hoir et [...] seul successeur* » d'Aristote augmente le pouvoir du contenu du livre. Non seulement Aristote prétend que sa lecture permet d'acquérir tout ce que l'on souhaite, mais au-delà, il s'agit de prendre sa place et de devenir le souverain éclairé par excellence, élu de Dieu, et, si l'on se réfère au récit de la vie d'Aristote du prologue, une quasi divinité.

Chapitre 6 : De la maniere des roys touchant largesse :

« *Ilz sont quatre manieres de roys...* » (l. 2) : Variantes minimales dans le vocabulaire entre les versions arabe, latine et française qui ne changent pas le sens, même si le *Sirr al-'asrâr* n'énumère que trois sortes de rois (oubli du roi avare pour lui et libéral pour ses sujets) avant l'énoncé des opinions des différents peuples.

« *Les Ytaliens* » (l. 4-5) : il s'agit des « *Rumi* » (Syriens) dans le texte arabe ; l'occidentalisation du peuple apparaît avec Philippe de Tripoli.

« *Mais entre tous... qui n'est large a soy et a ses subgiés* » (l. 8-9) : ce passage contredit l'opinion des Indiens. Il y a en fait une erreur des copistes de C qui ne suivent pas le texte latin dans lequel le pire des rois est « *largus sibi et avarus subditis* » (p. 22), comme dans le *Sirr al-'asrâr*.

« *il vendra tost au très amer rivage de povreté* » (l. 21) : traduction littérale de « *veniet cito ad amara littora pauperatis* » (p. 24). Nous ne savons pas si cette image est une citation ou simplement la mauvaise traduction de l'arabe : « *And he who gives untimely is like one who gives (bitter) water to one who is himself standing on the bank of a river* (Steele, p. 180) ». En

donne à la note 38, en particulier, pour ce qui touche directement à notre texte, ses origines et ses transformations, les travaux de Mahmoud Manzalaoui et de Mario Grignaschi (voir aussi notre bibliographie).

bon encyclopédiste, Vincent de Beauvais multiplie de façon exhaustive les références autoriales au chapitre XIII de son *De Morali Principis Institutione*²¹. Notre citation en est absente, ce qui nous fait pencher pour une simple erreur de traduction.

« *il ne soit ne fol larges ne avaricieux* » (l. 30) : c'est une topique des miroirs des princes. On la retrouve notamment chez Gilles de Rome ou Robert de Blois.

Chapitre 7 : De largesse et avarice et de plusieurs vertus.

« *sans nulle doute sera destruit* » (l. 4) : la notion de juste milieu est un *leitmotiv* du *Secret des Secrets*. Elle se retrouve dans les enseignements aux princes. Le manquement à la sagesse de l'emploi des finances n'est pas nouveau. Dans un chapitre consacré à l'avarice, Robert de Blois par exemple évoque la défaite de Porrus, roi avare et délaissé de Dieu, face à Alexandre (*L'Enseignement des Princes*, v. 905 et suiv.)

« *Et ce fu la cause...* » (l. 10 ...) : l'exemple, supposé trouvé chez Hermès Trismégiste, a été occidentalisé dans la version C. Le texte arabe donne « *Hanaj* ». Jacques Monfrin propose un inventaire de quelques manuscrits latins montrant comment le « *regni Caldeorum* » du *Secretum* a pu devenir le « royaume d'Angleterre ». Le nom n'est pas mentionné dans B. Il est étonnant que certains manuscrits copiés outre Manche (celui de Cambridge par exemple) aient conservé ce passage. Les versions anglaises antérieures à la version C, éditées par Mahmoud Manzalaoui, taisent le nom du royaume. Cette précision semble bien être une particularité de la version C.

« *... destruit. Tu te dois...* » (l. 17) : omission d'un passage : « *Scias itaque, quod divitie sunt causa durationis anime animalis et sunt pars vite ipsius et non possit durare anima, si talis causa destruat²²* » (p. 26) qui traduit le texte arabe.

« *Tu te dois donques garder de folz et oultrageux despens* » (l. 17-18) : traduction d'une phrase insérée par Philippe de Tripoli, absente du *Sirr al-'asrâr* (« *Cavendum... expensarum* », p. 26).

« *Et ne vueilles... que tu aras fait* » (l. 19-20) : omission du début de la phrase latine « *Et de substantia largitatis et virtutis, est dimittere offensas* (p. 26) ».

²¹ Vincent de Beauvais, *De Morali Principis Institutione*, éd. Robert J. Schneider, Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 137, Turnhout, Brepols, 1995, p. 68-74.

²² « C'est pourquoi tu sauras que la richesse est la cause de la durée de la vie animale et une partie de la vie elle-même. Et l'âme ne peut pas durer si une telle cause a disparu. »

« *car il n'affiert pas a homme d'onneur et de bonne voulenté* » (l. 20) : cette expression qui clôt le chapitre est en fait le début de la première phrase du chapitre suivant dans le *Secretum* et le *Sirr al-'asrâr* : « *Sicut de genere bonorum est...* »

Chapitre 8 : Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote

« *Chier filz, je t'ay enseigné... tout le temps de ta vie* » (l. 6-10) : annonce de l'essence de l'enseignement d'Aristote.

« *je t'apprendray la science de phisique abrégé* » (l. 10-11) : corruption de la version C qui perd le sens initial du texte que l'on retrouve dans B (« *Non pourquant te dirai jou tantost chy après une philosophie abregié laquelle te devera souffire en toutes tes œuvres en che siecle et et en l'autre* »). Ce sont en fait des éléments de philosophie qui sont enseignés : « *Verumtamen dico tibi sapientiam philosophicam et abreviatam* » (p. 26). Les chapitres qui suivent correspondent à cette philosophie abrégée.

Chapitre 9 : De l'entendement

« *l'entendement est chief du gouvernement* » (l. 2) : certains manuscrits donnent « *clef* ». La plus belle création de Dieu est l'homme, parmi les hommes le prince et dans le corps princier la raison. Selon Guillaume de Tignonville, Hermès enseigne « *La plus noble chose que Dieu ait faicte en ce monde est l'omme et la plus noble chose en l'omme c'est raison par laquelle il garde justice et se departe de peschié²³* ».

« *mirær des vices* » (l. 3) : traduction conforme à la Vulgate *Secretum* (« *speculum* ») bien que les éditions de Möller et de Steele donnent « *speculator* ». Le texte de B donne « *espie tes vices* » qui traduit « *speculator* ».

« *il est la clef des vertus* » (l. 4-5) : à la suite du *Sirr al-'asrâr*, le *Secretum* donne « *origo* » (la source, l'origine), ce qui est repris par B : « *nanssance et source* ».

« *le premier instrument d'icelui est d'avoir bonne renommee* » (l. 5-6) : la renommée est toujours mise en avant mais à des degrés divers. Si Guillaume de Tignonville, dans son traité moral *Les Ditz moraulx des Philosophes*, la loue (« *Bonne renommee est très bonne et belle* »).

²³ Robert Eder, « Tignonvilla inedita », *Romanische Forschungen*, t. 33, 1915, p. 917.

*chose de ce monde*²⁴ »), certains miroirs des princes ne la placent pas en tête de ce qu'il faut rechercher²⁵.

Chapitre 10 : De l'entencion finale que le roy doit avoir

Dans le *Secretum*, ce chapitre appartient au chapitre précédent : « *De doctrina Aristotilis in virtutibus et vitiis* » (p. 28) que Roger Bacon nomme « *De intellectu et bona fama acquirenda, que est finis regni* » (Steele, p. 45).

« *Et saches que envie engendre... et destruit le corps de l'omme* » (l. 5-10) : « *villenie* » et « *injustice* » traduisent imparfaitement « *injuria* » et « *inimicitia* ». Roger Bacon développe la conclusion de l'énumération en mettant sur le même plan une conséquence politique et physique : « *Et quod repugnat nature destruit totum opus reipublice et corpus* » (Steele, p. 46). Cet ajout, absent de B et de la version arabe, semble une trouvaille du Franciscain, qui accentue ainsi l'aspect politique de son œuvre.

Cette énumération est propice à des variantes parfois originales. Certains manuscrits suppriment la mention du corps de l'homme, d'autres ajoutent la destruction de l'âme. Dans Rot, c'est la haine qui engendre l'injustice ; dans nafr 18145, le courroux a remplacé la contrariété et il ajoute qu'elle entraîne la querelle puis la contradiction (voir variantes).

« *laquelle est racine et matiere de tous vices comme dit est* » (l. 13-14) : ajout de C qui reformule l'inverse de ce qu'on trouve dans B : « *... le verité, li quelle verité est rachine de toutes vertus et matiere de tous biens* ».

« *bonne foy* » (l. 15) traduit imparfaitement « *confidentia* » (confiance).

« *Si appert... honorable* » (l. 18) : disparition spécifique à C de la dimension politique du propos : « *desir de bonne renommee* » remplace « *desiderium regiminis propter bonam famam* » (p. 28).

Chapitre 11 : Des mauz qui s'ensivent de charnel desir

« *et s'esjouïssent en corps corrompable* » (l. 4) : contresens pour le latin « *et inde corpus corruptibile letabitur*²⁶ » (p. 30). La mauvaise traduction remonte également à la famille B qui donne « *li corps, qui corruptibles est, s'esleche pour i pau de tamps* ». Les deux versions

²⁴ Robert Eder, *Ouvr. cit.*, p. 910.

²⁵ Gilles de Rome par exemple consacre un chapitre à ce sujet : « *les rois et les princes ne doivent pas metre leur souverain bien en avoir gloire et renommee* », *De Regimine Principum*, I, I, 6.

²⁶ « et à cause de cela, le corps corruptible est tué. »

françaises les plus répandues corrompent donc complètement le sens du *Secretum*. Étonnamment, aucun copiste de C, à l'exception de ceux des manuscrits fautifs Rot, 1958 et Ars (« *seissent* ») ne propose de correction bien que la suite soit illogique (« *et corrompent l'entendement de l'omme* »).

« *l'entendement de l'omme* » (l. 4-5) est originellement dans le texte arabe « *the immortal spirit* » (Steele, p. 183).

« *et puis vient a chetiveté et a la finable destruccion de son corps* » (l. 8-9) : « *chetiveté* » signifie ici « *malheur, misère* ». Bacon précise en note qu'elle est morale et influe sur la renommée (« *mentis, scilicet, et fame* »).

« ... *a la finable destruccion de son corps* » (l. 9) : Omission de la fin du texte latin qui fait disparaître l'aspect politique du propos ainsi que la conclusion. Seule demeure un enseignement médical. Le chapitre dans le *Secretum* s'achève ainsi : « *Que ducit ad detrimentum legis et destructionem familiaritatis et ad ruinam totius operis et sic est contrarium nature* » (p. 30) ; B suit le latin (« *duquel naist kaitivetés mauvaise qui maine a detriement de loy, a destruision de familiarité, a ruine de toute boine œuvre et che est bien contraire a nature* ») ; le *Sirr al-'asrâr* propose « *which leads to strife, which destroys faith and love and ruins the world. And this is against nature. And God (may He be praised and exalted) knoweth best* » (Steele, p. 183).

Chapitre 12 : De la sagesse et ordonnance du roy :

Début du discours II sur la conduite du roi (sigle B).

« *il est chose juste... avec les siens* » (l. 2-4) : traduction parfois lointaine du latin « *Primo et principaliter convenit regi quantum ad se ipsum quod fama nominis sui divulgetur in laudabili sapientia et quod cum hominibus ratiocinetur sapienter* » (p. 32) : « Premièrement et principalement, il convient à un grand roi que la renommée de son nom soit divulguée en sages louanges et qu'il raisonne sagement avec ses hommes ». La version B suit de près le texte latin (« *Alixandre, biaux fieus, il affiert prumiers et principalement a grant signeur que les noms soit publiés et renommés en sapienche loee et que sagement et aviseement, il parolece a ses hommes* »). Il faut surtout noter la traduction de « *sapientia* » par « science » au lieu de « sagesse ».

« *Et sachiez que legierement... folie du roy* » (l. 5-6) : omission de « *et per certa signa apprehendi* » (Bacon écrit « *cetera* »). Il est question de sagesse ou de folie à gouverner mais le texte français a oublié de traduire « *dominetur* ».

« *il se gouverne en preudommie vers Dieu* » (l. 7) : traduction libre de « *quicumque rex supponit regnum suum divine legi* » : « le roi place son royaume sous la loi de Dieu ». C'est un gouvernement de soi qui apparaît, non un gouvernement des autres. Le propos politique est devenu moral et médical. Le sens en est bouleversé : désormais, le *Secret des Secrets* affirme que la légitimité d'un souverain est liée à son comportement vis-à-vis de lui-même.

La fin du chapitre est également mal traduite (« *Mais cil... de tous* », l. 8-10). Le texte latin est le suivant (nous indiquons entre parenthèses les transformations de Bacon) : « *Qui vero in servitutum redigit suam legem (Dei legem) subiciens (add. eam) suo regno et imperio, transgressor est veritatis et contemptor sue legis (divine legis). Qui vero contempnit suam legem (divinam legem), ab omnibus (add. Qui sunt in lege) contempnetur, quia condemnatus est in lege.* » ; « Véritablement, qui réduit à la servitude Sa loi (la loi de Dieu) en soumettant son royaume et son empire, il transgresse la vérité et méprise sa loi (la loi de Dieu). Et, qui méprise sa loi (la loi divine), il sera méprisé de tous (qui appartiennent à la loi), car il sera méprisé de sa loi-même. » Les marques de la sagesse royale ne sont donc plus les mêmes dans le *Secret des Secrets* que dans le *Secretum* : la version B, elle, reste fidèle à l'enseignement de Philippe de Tripoli (« *Mais li sires qui met le loy divine en servage, tes est transgresseres de verité et despiteres de se loy et il doit croire. Et bien sachiez que li sires qui despite se loy, sera despités de ses hommes et en le fin condempnés de se loy meismes* »).

Chapitre 13 : De la preudommie du roy, religion et sainteté.

Ce chapitre correspond à la suite du chapitre 9 « *De regis sapientia* » dans le *Secretum* (p. 32). Roger Bacon ajoute un titre sans poursuivre sa numérotation : « *De Regis religione* » (Steele, p. 47)

« *les saiges philosophes* » (l. 2) : omission des « *divinitus loquentes* », ceux qui sont inspirés des dieux, les prophètes par exemple, mais aussi les élus comme Aristote au chapitre 1.

« *de fait* » (l. 4) : l'expression condense le latin « *in facti evidentia* » que Bacon précise en écrivant « *in firma et vera facti evidencia* » (Steele, p. 47).

« *clerement la preudommie du roy* » (l. 4-5) : ajout spécifique à C.

« *et qu'il doute Dieu* » (l. 5) : la crainte de Dieu est l'un des enseignements primordiaux des miroirs des princes. C'est notamment le premier enseignement des conseils à un prince dans le *Placides et Timeo* qui renvoie à David²⁷. La crainte de Dieu comme première sagesse pour l'homme est un *leitmotiv* biblique : Job 28, 28 ; Ps 110, 10 ; Pr 1, 7 ; Pr 9, 10 ; Pr 15, 33 ; Ecc 1, 16 ; Ecc 1, 22 ; Ecc 1, 25 ; Ecc 1, 34.

« *qu'il se veult gouverner selon Dieu* » (l. 5) : ce passage donne une intention au roi qui n'apparaît pas dans le *Secretum* où il est le sujet de Dieu : « *et esse subiectum summe²⁸ potentie* » (p. 32).

« *Lors sera... qu'il doute Dieu* » (l. 5-6) : le texte de C ne rend pas le chiasme présent dans le *Secretum* : « *solent homines **reuereri** et **timere** regem, quando vident ipsum **timere** et **reuereri** dominum* » (p. 32).

« *faintement preudomme et religieux* » (l. 7) : « *preudomme* » est un ajout de C. Le discours n'est plus seulement religieux mais aussi moral. Quelques copistes étourdis transforment complètement le sens du texte en écrivant « *saintement* ».

« *il soit mauvaiz a ses subgiéz* » (l. 7) : le propos politique est absent du *Secretum* qui reste vague (« *in operibus sit maleficus* »).

« *Que te diray je plus ?* » (l. 10) : cette illusion dialogale se retrouve à quelques reprises dans le traité.

« *Il n'est tresor... bonne renommee* » (l. 10-11) : c'est la conclusion du chapitre dans le texte latin. La version C n'en tient pas compte, suivant en cela la version B (« *Il n'est tresors ne rikece qui li puist rachater le bonne fame* »). Le *Secretum* commence ici son chapitre 10 (« *De Regis religione* »). Ce titre avait été inséré plus haut par Bacon ; le Franciscain propose le titre suivant : « *De honoracione religiosorum et sapientum, et de providentia et pietate et mansuetudine et discrecione* ». C'est un des nombreux exemples de titre très nettement développé par l'auteur de l'*Opus maius*.

« *il affiert que tu...* » (l. 11...) : la marque de la deuxième personne est spécifique à C, poursuivant non seulement l'idée du dialogue mais aussi soulignant que le destinataire n'est plus forcément un prince. Le *Secretum* propose un enseignement général en substituant le roi

²⁷ *Placides et Timeo*, § 438, p. 214 : « *iniciium sapiencie timor Domini est* ».

²⁸ Bacon écrit « *divine* », Steele, p. 47.

au « tu » (« *Insuper regem concedet legiferos honorare* », p. 32). La version B fait le lien entre le latin et la version C : le discours généralisant est présent mais la seconde personne est introduite : « *Après, dois tu savoir que il a fiert a prince et a grant signeur qu'il honneurece ses baillis* ».

« *essauces les saiges* » (l. 13) : traduction de « *sublimare* » (exalter, glorifier). Le verbe « *exaucer* » a le sens de « *accueillir favorablement* », « *satisfaire quelqu'un en lui accordant ce qu'il demande* ». Il peut s'agir également de « *exhausser* » qui signifie, au sens figuré, « *glorifier quelqu'un* ».

« *et leur demande plusieurs choses* » (l. 13-14) : ne rend pas l'adverbe « *honeste* ».

« *et aussi respons sagement a leurs demandes* » (l. 14) : contresens. Le texte de C néglige la syntaxe latine. En traduisant la fin d'une proposition avec le début de la suivante, il corrompt le texte latin : « *... et discrete respondere, sapientiores et nobiliores mage honorare*²⁹... » (p. 32). Le texte de B ne fait pas d'erreur (« *et respondre pau discrettement et tous jours doit il les plus sages et les plus honnerables et nobles plus honnerer* »).

Chapitre 14 : De la pourveance du roy

Roger Bacon subdivise son chapitre 10 en trois parties auxquelles il donne un titre. Celle qui correspond à notre chapitre 14 est intitulée « *De regis providencia* ».

« *Il convient que le sage roy ... adventures* » (l. 2-4) : ce passage annonce le chapitre 30 sur l'astronomie qui justifie cette science pour le bien public. Cette invitation à se projeter vers l'avenir se retrouve également au chapitre 26 qui explique comment la connaissance du passé permet de préparer l'avenir. À la suite du *Secretum*, ce passage développe quelques mots du *Sirr al-'asrâr*. Certaines qualités du roi ont toutefois été omises : « *He should be aspiring, without arrogance, broad-minded, of keen discernment, foreseeing the issues of events* » (Steele, p. 184-185).

« *son yre et son couroux doit sagement couvrir et restraintre* » (l. 4-5) : l'expression « *sagement couvrir* » est un ajout spécifique à C. Au-delà de l'appel à la tempérance dans la colère, il faut peut-être y voir une invitation à feindre légitimement.

« *et vertus* » (l. 7) : ajout spécifique à C.

²⁹ « et répondre avec discernement, et beaucoup honorer les sages et les nobles. »

« *luy saigement gouverner* » (l. 8) : l'accent est mis sur une vertu philosophique – la sagesse – non sur une caractéristique politique. Si l'expression s'accorde avec l'idée que le roi doit être sage, elle ne traduit qu'imparfaitement le latin : « *summa sapientia est in rege se ipsum regere* » (p. 34) ; « la plus grande sagesse est de se gouverner en roi. » Le texte de B fait un contresens : « *souveraine sapienche en grant signeur est de li meismes gouvrenen* ». Le sens initial du *Sirr al-'asrâr* s'est nettement déplacé : « *When passions stirs in him, he should suppress it by the power of reason, and rule his own soul* » (Steele, p. 185).

Chapitre 15 : Des vestemens du roy

Début du chapitre 11 chez Bacon qui développe à nouveau le titre qu'il propose : « *De ornamento regis et prerogativa et abstinentia et consorcio subditorum* ».

« *surmonter tous autres vestemens* » (l. 3-4) : le texte latin dit que le roi doit surpasser par ses ornements – pas seulement ses vêtements – tous les autres hommes (« *excellere alios in decore* », p. 34). Les vêtements permettent au roi de se distinguer des autres. Puisqu'il est le premier des hommes, il doit l'être dans tous les domaines. Par la suite, le texte évoquera l'importance des vêtements, non plus pour la fonction politique, mais pour le régime de santé (chapitre 37).

« *beaux parliers* » (l. 7) traduit l'éloquence royale (« *Decet etiam regem facundum esse* »).

« *très gracieuse parolle* » (l. 8) traduit imparfaitement « *claram vocem* ».

« *Et si affiert... et de batailles* » (l. 7-9) : la traduction française néglige la précision du latin qui met notamment l'accent sur l'éloquence du prince. L'importance de la voix comme arme politique est soulignée par Bacon qui ajoute « *ad exhortandum excercitum et excitandum* » (Steele, p. 48). La mention des batailles est un ajout du *Secretum*. Cet aspect n'apparaît pas dans le *Sirr al-'asrâr*. Le texte arabe, en revanche souligne l'importance de la voix dans d'autres circonstances, qu'on ne trouve plus en latin ni en français : « *Loudness of voice is advantageous for a king when the occasion comes for rebuke* » (Steele, p. 185).

Chapitre 16 : De la contenance du roy

Début du chapitre 11 du *Secretum* : « *De regis continentia et regis consuetudine* ». Chez Bacon, c'est une subdivision du chapitre précédent qu'il intitule « *De regis abstinencia a multiloquio* ».

« *les cuers sont ennuiés de le veoir* » (l. 5-6) : c'est en fait l'âme qui en a assez dans le texte latin (« *anima saturatur* », p. 34).

« *Et si ne doit... moins prisié* » (l. 6-8) : Bacon fait de ces lignes une subdivision de son chapitre et l'intitule « *De abstinentia regis a consorcio subditorum* ». Ce passage a été déplacé par rapport au *Sirr al-'asrâr*. À l'origine, il se trouvait juste après l'enseignement sur l'usage de la voix forte. La logique du texte arabe était la suivante : le roi doit éviter de hausser le ton sauf pour réprimander ses sujets et en de rares circonstances, afin que son peuple ne l'entende pas trop souvent et ne soit pas familier de ses interventions, ce qui nuirait à son autorité (Steele, p. 185). Le *Secretum* et les versions françaises proposent un autre enseignement où le raisonnement initial a disparu : 1) l'éloquence du roi est importante, notamment en temps de guerre. 2) Le souverain doit peu parler, surtout à ses sujets. Un élément du texte arabe a également été omis depuis la traduction latine qui souligne que le roi doit éviter de s'adresser aux gens, sauf pour leur répondre (Steele, p. 185).

« *en racontant leurs bonnes meurs et condicions* » (l. 24) : la traduction passe sous silence l'expression « *captando benevolentiam* » (p. 36) ; un peu plus loin, « *benigne voulenté* » (l. 26) traduit « *reverentiam* » ; il y a certainement eu méprise entre les deux expressions.

« *essaucier* » (l. 27) a ici le sens latin « *extollerre* », c'est-à-dire « mettre en hauteur ».

« *reverence et obeissance du roy* » (l. 30-31) : le texte est atténué : le *Secretum* évoque la crainte et l'obéissance (« *obedientiam et timorem* », p. 36), ce que B conserve (« *honnerer et cremir leur roy* »).

« *En celluy temps...* » (l. 32) : début du chapitre 12 du *Secretum* (« *De regis consuetudine* », p. 36) ; Bacon débute ici une subdivision intitulée « *De justicia regis* » (Steele, p. 50).

« *ceulx qui l'ont desservy* » (l. 32-33) : atténuation de « *malefactores et scelerates* », ceux qui font du mal et les criminels.

« *plains de grans richesses* » (l. 37) : ajout spécifique à C qui annonce les lignes suivantes.

Chapitre 17 : De la justice du roy

Ce chapitre correspond à la fin du chapitre 12 (« *De regis consuetudine* ») du *Secretum* et de la version de Bacon, à ceci près que dans ce dernier, il figure dans la subdivision sur la justice.

Le Fransiscain ne se contente pas de traduire, il porte également une attention particulière à faire adhérer le contenu avec les titres qu'il donne.

« *ilz vont... des gens* » (l. 3-4) : omission notable de « *laudis latores* ». Les marchands ne font pas que la louange des hommes en général mais aussi du pouvoir exécutif. Nous retrouvons l'idée précédemment évoquée sur l'importance primordiale de la bonne renommée.

« *et doit le roy... ce qui est sien* » (l. 4) : ajout du *Secretum*. Souvenir biblique : « *redde unicuique secundum vias suas* » (Par. 6, 30), « *tibi, Domine, misericordia : quia tu reddes unicuique juxta opera sua* » (Ps. 61, 13), mais aussi Ps. 24, 29 ; Ecc. 11, 28 ; Jer. 32, 19 ; Mt 16, 27 ; Rom. 2, 6 ; Apc. 2, 23 ; Apc 22, 12.

Chapitre 18 : Des desirs mondains

Ce chapitre et le suivant ne font qu'un dans le *Secretum* : « *De regis iustitia et eius finale intentione* » (p. 38). Le titre que donne Bacon correspond davantage au contenu : « *De appetitu et intencione regis finali, et castitate et coitu vitando*³⁰ » (Steele, p. 51)

« *Les richesses qui ne se pevent corrompre* » (l. 3-4) semble une allusion aux biens spirituels et intellectuels. De nombreux passages bibliques, notamment avec Salomon, rappellent que la sagesse est préférable aux richesses : « *venit in me spiritus sapientiae : et preposui illam regnis et sedibus, et divitias nihil esse duxi in comparatione illius* » (Sag 7, 8).

« *et laisse la vie... ordures* » (l. 6) : à la suite du *Secretum*, l'accent est mis sur la bassesse des comportements des animaux, par opposition à ceux des hommes, en particulier du prince. Roger Bacon glose « *vita vias bestiales* » : « *id est, quod hominum bestialum* ». Il s'agit en effet d'une comparaison entre deux types de comportements, et non pas une invitation à ne pas s'occuper des animaux. Cette glose met en évidence que le destinataire du *Secretum* de Roger Bacon n'était pas un universitaire³¹. Ce passage annonce la « *vie de pourceaulx* » du chapitre suivant. Le *Sirr al-'asrâr* développe ce passage et ne réduit pas le comportement des bêtes à l'ordure mais plutôt à quelque chose qui s'éloigne de l'homme : « *Never adopt the habit of the brutes and wild beasts, which steal everything they find, and search for what they have not lost, have little regard for what they have obtained, and follow their lust in eating, drinking, mating, and sleeping* » (Steele, p. 186).

³⁰ Bacon insère dans ce chapitre le suivant (« *De castitate regis* ») qui correspond au chapitre 19 de notre édition.

³¹ D'autres exemples sont cités par Steven Williams dans ses deux articles sur le Franciscain.

« *Ne crois pas... car tu ne scés qui est avenir* » (l. 6-9) : ces deux idées sont des ajouts qui viennent du *Secretum*.

« *Et ne vueilles mettre... charnelz* » (l. 9-10) : ce passage reprend la fin de la citation arabe. Le changement dans la structure du chapitre met en relief le danger de certains péchés capitaux. Les résonances religieuses sont fortes : Lévi. 18, 22 ; Lévi. 20, 13.

Chapitre 19 : De la chasteté du roy

« *Trés noble... c'est vie de pourceaulx* » (l. 2-3) : c'est un *topos* depuis la Faute Originelle. La mysoginie médiévale est souvent évoquée dans les traités didactiques : Alexandre Neckam par exemple clôt son *De Naturis Rerum* sur ce sujet (chap. 192 : « *De luxu* »). Tout ce qui touche au corps féminin peut être évoqué sous le sceau du secret, comme dans le *De Secretis Mulierum* d'Albert le Grand. Les femmes sont souvent représentées comme des tentatrices. Ne citons pour exemple – un parmi d'autres – qu'un passage des *Dialogues* de Grégoire le Grand racontant l'ermitage de Saint Marcius (chap. 13) : non seulement le saint homme dort dans une grotte trois ans aux côtés d'un serpent que Dieu détruit par la suite, mais il résiste à une femme venue délibérément le tenter, laquelle femme meurt par l'intervention divine en rentrant chez elle.

« *... trespassement de foy...* » (l. 5) : l'énumération des maux dus à la luxure rappelle celle de Saint Paul dans l'Épître aux Galates (5, 19-21) : « *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, idolorum servitus, veneficia, inimicitia, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ, invidia, homicidia, ebrietates, comessiones.* »

« *a la fin maine l'omme a tous mauz* » (l. 6) : la version C omet deux mots : « *quod prediximus* ». Roger Bacon rappelle en note que cet enseignement a en effet déjà été évoqué au chapitre 11 (8 selon Bacon) « *Des mauz qui s'ensivent de charnel desir* » où il est question notamment de « *l'ame bestiale* » et de « *la finable destruccion [du] corps* », termes répétés dans ce chapitre.

Chapitre 20 : Des esbatemens du roy

C'est le chapitre 15 dans le *Secretum* ; il est divisé en quatre paragraphes. Bacon propose cinq subdivisions et développe à nouveau le titre du chapitre (14).

« avec ses princes » (l. 2) : mauvaise lecture de notre manuscrit pour « *privatos* ». Nous conservons cette leçon car elle n'est pas inintelligible et ne gêne pas le sens global : étymologiquement, les princes sont les premiers des hommes, ce qui peut se comprendre comme ceux qui ont été choisis pour être proches du souverain (Ham. 44 propose « *barons* »).

« et le corps en prent force et vigour » (l. 5-6) : omission d'une partie du texte latin avant ce passage (« *sensus requiescunt, sollicitudo et curiositas evanescent* » : « les sens se reposent, l'inquiétude et la curiosité s'évanouissent »).

« si fay le mieulx et le plus honnestement et princement que tu pourras » (l. 6-7) : certains manuscrits donnent « *priveement* ». Omission avant ce passage d'une partie du texte latin évoquant le nombre de jours de détention : « *ad plus persevera in tali vita tribus dies vel quatuor* » (p. 38). Ce passage est présent dans B : « *si te tieng en te joie et en te deduit par iii jours ou par iiiii* ».

« Et quant... par ton royaume » (l. 7-12) : Bacon donne pour titre à ce passage « *De cautela optima inquirendi secreta* » ; la fonction politique de l'œuvre est ainsi soulignée.

« aucuns de tes familiers loyaulx et secréz » (l. 11-12) : « *loyaulx* » est un ajout spécifique à C. La notion de proximité, évoquée avec les « *familliers* » est absente de B.

« Et quant tu seras avec tes barons... de ton courage » (l. 12-18) : Bacon intitule cet extrait « *De modo honoracionis procerum* ».

« et tes subgiéz » (l. 13) : ajout de C qui change le sens du texte. Précédemment (chapitre 16), il était conseillé au roi de ne pas se montrer trop souvent à ses sujets.

« et donne robes... a l'autre » (l. 15) : ajout par rapport au texte arabe. Le *Secretum* évoque une invitation mais ne parle pas de vêtements. Nous ne savons pas d'où vient cette faute de traduction.

« courage » (l. 18) est à prendre au sens de « cœur, intériorité ». Le *Secretum* utilise « *anima* ». Le substantif « *courage* » est employé, dans notre texte, à côté « *cuer* ».

Chapitre 21 : De la discrecion du roy

Le *Secretum* donne pour titre « *De regis reverentia* », Bacon « *De modestia vultus, et precipue de risu* ». Dans ces deux versions latines, ces passages ne concernent que le début de notre chapitre 21 : de « *Chier filz* » (l. 2) à « *plus viel* » (l. 4).

« *avec sa sagesse* » (l. 2) remplace « *discretionem* ».

« *Après, sachiez... que autre part* » (l. 4-5) : ce passage est une subdivision chez Bacon de son chapitre 14 ; il la nomme « *De loco honoracionis regis et procerum suorum* » (Steele, p. 52). Omission de la fin de la phrase latine « *quia tunc sua interest* ».

« *Et, se aucun...* » (l. 5...) : début du chapitre 15 chez Bacon : « *De punicione injuriam et de conversacione regis ab subditos ut eum ament* ».

« *selon ce qu'il aura desservy* » (l. 6) : cette expression était déjà précédemment une traduction impropre du latin ; elle rend ici « *secundum qualitatem sue persone* » (p. 40). La qualité d'une personne est à comprendre ici, non comme une propriété caractéristique³², en particulier au sens physiologique (chacune des quatre propriétés qui, jointe à une autre, caractérise toute chose créée), mais comme la condition sociale, le rang d'une personne dans l'échelle sociale.

« *afin que les autres y prengent exemple* » (l. 6-7) : l'exemple repose dans le texte latin sur la peur inspirée par la punition (« *terreantur* »). Cet effet sur les autres est absent du *Sirr al-'asrâr*.

« *car autrement... ung du peuple* » (l. 8-9) : ce passage est absent du texte arabe qui met l'accent sur les nobles (« *if he is of high rank, his punishment should be banishment from the assembly, till he learns better maners* », Steele p. 187). Notre texte traduit littéralement et assez maladroitement le latin ; la répétition de l'adverbe « *autrement* » produit un effet de parallélisme qui serait plus visible avec « *soit... soit* » et que les adjectifs latins rendent parfaitement (« *Aliter enim puniendus est nobilis et excelsus et aliter popularis et abiectus* », p. 40).

« *Il est bon... difference des personnes* » (l. 9-11) : ajout dû au *Secretum*.

³² Les encyclopédistes et les médecins suivent Isidore de Séville, qui l'utilise fréquemment.

« ou livre des Macobees » (l. 11-12) : bien qu'il y ait de nombreuses allusions à l'aigle dans la Bible, aucune ne s'approche de cette référence³³. C'est une mauvaise traduction du latin « *libro Esculapiorum* », qui transpose l'arabe « *Aesculapius* ». Cette référence au *Livre d'Esculape* est pour l'instant introuvable, même dans les ouvrages hermétiques. Le *Sirr al-'asrâr* évoque un livre des rois indiens.

« *cil roy doit estre loué...subget a l'aigle* » (l. 12-14) : Le sens s'est déplacé dans la traduction de Philippe de Tripoli et le passage a été abrégé. Originellement, l'enseignement est un constat violent. Dans les termes employés par la suite, il invite au jugement de valeur : « *The cause of a monarch ruling his subjects, or being ruled by them, is merely a strong or a weak mind. Aesculapius says of rulers : The best ruler is he who resembles a vulture surrounded by carcasses, not he who resembles a carcass surrounded by vultures* » (Steele, p. 187). Le changement du vautour par l'aigle peut certainement être rapproché de la noblesse du second rapace et de son symbolisme dans le monde occidental qui connaît les panthéons grec et romain, les écrits naturalistes antiques mais aussi la Bible. Les encyclopédistes³⁴, nourris de la lecture des Autorités, traitent dans la partie volucraire de ces rapaces. Aucun cependant n'évoque l'enseignement du Pseudo-Aristote.

« *Et pour ce... il deveroit mourir* » (l. 14-18) : dans le texte arabe, ce passage se situe avant la comparaison avec l'aigle. La structure de cette fin de chapitre a changé dès le *Secretum*.

Chapitre 22 : De la reverence du roy

Début du chapitre 17 dans le *Secretum* (« *De regis obedientia* »), suite du chapitre 15 chez Bacon qui propose une subdivision appelée « *De obediencia subditorum erga regem per conversionem eorum ad ipsum* » (Steele, p. 53). Le sens est un peu faussé dans la version C : la révérence est une crainte respectueuse, l'obéissance supprime ces deux notions. Notons également que Bacon précise qui doit l'obéissance. Le titre pourrait en effet paraître ambigu.

³³ Pour ce qui est d'une éventuelle corruption de la lecture de « Maccabées », seul *Malachie* 1, 16 fait référence au rapace et se rapproche graphiquement de « *Machabées* ».

³⁴ La comparaison de l'aigle est récurrente dans les encyclopédies. Si Alexandre Neckam ne traite que du vautour dans son *De Naturis Rerum*, I, 49 (« *De vulture* »), de nombreux auteurs suivent la tradition antique, comme Thomas de Cantimpré (« *Aquila, ut dicit Augustinus, avis est nobilissima utpote avium regina* », « *Hanc tamen regalis avis severitatem plebeie avis supportat et excusat clementia* ») dans son *Liber de Natura Rerum* (V, 2 et V, 120), Barthélemy l'Anglais dans son *De Proprietatibus Rerum* (XII, 1 : « *Aquila, quae velut regina inter volucres obtinet principatum.* ») Il évoque par la suite la largesse du rapace vis-à-vis des autres oiseaux, qui rappelle celle du roi pour ses sujets), Vincent de Beauvais dans le *Speculum Naturale* (XVII, 32-37 : « *Est rex avium, sicut leo ferarum, et bos iumentorum* »), Jean de Cuba dans son *Jardin de Santé* (II, 1 : « *L'aigle est ung oyseau grant et royal. [...] L'aigle est ung grand et tres noble oyseaulx, et est le roy des oyseaulx* »).

Cette précision est à porter au crédit de l'hypothèse selon laquelle le destinataire de la version du Franciscain est un souverain.

« *l'obeissance du roy* » (l. 2) : comprendre « due au roi ». Le *Sirr al-'asrâr* parle de loyauté. Le sens est très différent : l'obéissance ne suppose pas l'adhésion des sujets.

« *pour la preudommie... reverence* » (l. 2-4) : cette énumération est un nouvel exemple de traduction parfois imprécise. Le latin donne « *in religiositate, dilectione, curialitate et reverentia.* » La « *preudommie* » traduit la « piété ». Le sens religieux n'apparaît pas. Le terme de « *preudommie* » semble ici englober un ensemble de qualités assez vagues. On attendrait en français moderne « par » à la place de « pour » mais en Moyen Français, c'est la valeur distributive (« par ») qui prime.

« *ce que le peuple...en volenté de faire* » (l. 7-9) : la version C transforme quelque peu le latin : « *hominibus* » est ainsi traduit par « *subgiéz* ». Le *Secretum* de Bacon affirme que le peuple est irréfléchi et parle toujours à la légère (« *qui vulgus dicit mala de levi* », Steele, p. 42) alors que C est plus nuancé (« *aulcuneffoiz* »). La version de Bacon est également plus explicite que le *Secretum* qui semble ambigu. Le texte de Philippe de Tripoli propose « *vulgus quandoque poterit dicere de levi poterit facere* », Bacon écrit « *vulgus dicit mala de levi, et quando de jure potest dicere, de facto leviter potest facere* » (Steele, p. 53). Chez le Franciscain, il est clair que le peuple risque d'agir contre le souverain s'il a des griefs qu'il n'est pas capable d'exprimer.

« *la sagesse du roy* » (l. 9-10) : interprétation du latin « *discretio maturitatis* » (p. 42) qui occulte l'idée que la sagesse – s'il est question de cette vertu – ne s'acquiert qu'avec l'âge. Or, la *discretio* est la faculté de discerner les choses ; elle est neutre, contrairement à la sagesse qui est la vertu suprême. Cette expression témoigne d'un changement dans la conception de la personne royale. Au chapitre 61 (la justice), l'anecdote du fils du tisserand sera ainsi transformée : l'enfant, né sous une bonne étoile, est naturellement sage (« *ungs homs sera né en telle constellacon que naturellement il aura sagesse* »), là où le *Secretum* affirmera que son avenir le destine à devenir sage (« *puer erat futurus sapiens* », p. 132).

« *la sagesse du roy... est essaucement de son royaume* » (l. 9-11) : ajout qui émane du *Secretum* : c'est peut-être une réminiscence des *Proverbes* (14, 34 : « *Justitia elevat gentem* »).

« *essaucement de son royaume* » (l. 10-11) : le *Secretum* de Bacon ne sépare pas le roi de son royaume (« *exalatio regis et regni* », p. 53).

« *souveraine sagesse* » (l. 11) : une fois encore, l'imprécision se fait sentir. Il s'agissait de traduire « *prudencia* », c'est-à-dire la capacité à prévoir, en l'occurrence les éventuelles révoltes des sujets. Bacon ajoute même « *et providencia laudabilis* » (Steele, p. 53). Le propos de ce chapitre est donc fortement politique : les sujets doivent être ménagés pour éviter qu'ils ne disputent – à tort puisqu'ils ne sont pas les élus de Dieu – la place du souverain.

« *et sachiez... au cuer des subgiéz* » (l. 9-12) : ce passage est une réécriture totale du *Sirr al-'asrâr* qui se veut plus tranchant dans son propos : « *Know that fear of the king is the peace of the realm. And it is said in the book of the Indians [var. Persians] : let thy fear in their souls be worse than thy sword in their hearts* » (Steele, p. 188).

« *Il se treuve...* » (l. 12) : début du chapitre 18 « *De regis similitudine* » du *Secretum*, et 16 chez Bacon (« *De comparacione regis ad pluviam et ventos et hyemem et estatem* »).

« *en pluseurs et saintes escriptures* » (l. 12) : ajout spécifique à C. Le *Secretum* n'invoque aucune autorité (« *Legitur quod rex...* », p. 42) ; l'arabe n'évoque même pas la lecture. Les copistes de C se réfèrent pourtant, semble-t-il, à *Isaïe* 30, 23 : « *Et dabitur pluvia semini tuo, ubicumque seminaveris in terra* ». Dans ce verset, c'est Dieu qui envoie la pluie. L'ajout de la référence biblique fait donc du souverain un dieu sur Terre.

« *viande de la terre* » (l. 14) : nous conservons cette leçon bien que « *vie de la terre* » soit préférable. Selon le principe d'intelligibilité qui gouverne notre édition³⁵, cette lecture ne transforme pas le sens global du texte.

« *et de toutes creatures vivans* » (l. 14) : omission de « *iuvamentum* » (p. 42). Bacon ajoute « *et munimentum* » (Steele, p. 53). B est assez original : « *li yaue de tous fruis naissans* ».

« *Car par la pluye... aux ediffiens* » (l. 14-15) : cette phrase qui traduit correctement le latin contredit le texte arabe : « *It may bring inconvenience to travellers, demolish houses* » (Steele, p. 188). Bacon glose ce passage en soulignant que la pluie rafraîchit les lieux chauds et permet la navigation (Steele, p. 53). Il ajoute d'autre part que la pluie fait plaisir aux bâtisseurs (« *et solacium* »).

³⁵ Voir notre partie « Méthode critique ».

« *leur createur* » (l. 19) : ajout de C.

« *la pluye venir* » (l. 19-20) : le texte latin donne « *signa* » et ne fait pas tant référence à la pluie qu'aux éléments météorologiques et à ses conséquences.

« *tous biens qui sont a mengier* » (l. 21) : périphrase pour « *vegetabilia* », c'est-à-dire tout ce qui se mange.

« *et a toutes choses verdoians* » (l. 21) : traduction lointaine de « *cunctis virtutibus* ». Certains manuscrits latins donnent « *cunctis viventibus* », plus proche de C.

« *envoye des tresors* » (l. 24) : on attendrait plutôt « *comme tresors* » ; c'est la traduction littéraire mais maladroite de « *emittit de thesauro* ». Le *Sirr al-'asrâr* parle de présages (« *harbingers* », Steele, p. 188). B supprime ces mots. Cet exemple est à rapprocher d'*Isaïe* 33, 6 : « *timor Domini ipse est thesaurus ejus* ». Il illustre l'apparition d'une teinte chrétienne dans les textes occidentaux.

« *Les nues font iceulx vens cheoir* » (l. 24-25) : omission après ce passage d'une partie du texte latin : « *crescunt segetes, arborum fructus maturantur et resumunt vires spiritus, aqua desiderata recipitur* », p. 42. Les manuscrits de la branche α citent le début de cette omission (voir variantes).

« *dedens la mer* » (l. 29) : atténuée très fortement « *in procellis* » (« dans les orages »).

D'autres textes didactiques comme le *Grant Kalendrier et Compost des Bergiers* (1480) utilisent la métaphore de la mer à des fins religieuses : le corps est le navire plein de marchandises qu'il faut mener à bon port (le Paradis) sans sombrer dans les embûches de l'océan (les péchés)³⁶. Cette image classique de la mer de tribulation est un *topos* de la littérature édifiante.

« *et requierent les gens* » (l. 31) : nouvelle atténuation pour « *implorant inferiores creature* ». Le texte latin souligne l'omnipotence divine.

« *la sagesse de Dieu egalment posa et ordonna toutes choses* » (l. 33) : ajout du *Secretum* ; ce passage est peut-être à rapprocher du *Livre de la Sagesse* : « *omnium enim artifex docuit me sapientia* » (7, 21), « *Et si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius quæ operatur*

³⁶ *Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*, publié par B. Guégan, Genève, Slatkine Reprints, 1978, p. 72.

omnia ? » (8, 5), « *Et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres* » (9, 9).

« *et ceste mesmes exemple* » (l. 35) : le texte a perdu les tonalités figurative et biblique du substantif « *parabola* ». Ce passage est absent du *Sirr al-'asrâr* : c'est un ajout du *Secretum*.

« *la souveraine sagesse divine* » (l. 36) : une nouvelle fois, le mot « *sagesse* » est employé génériquement ; il remplace ici « *summa providencia* » (p. 44).

« *a ordonné... naturelles* » (l. 36-37) : nouvel exemple de traduction omettant certains termes que nous soulignons : « *stabilivit ad generationem et propagationem et durabilitatem rerum temporalium vel naturalium* ». Le traducteur de C et le public visé sont, à l'évidence, moins cultivés que dans le texte latin ou dans la version B qui traduit bien ce passage (« *qui sont cause de naissance et de durabilité et de la frémété de toutes choses* »).

« *car aucune foiz... si saige roy* » (l. 39-43) : le texte de C développe nettement le *Secretum* qui termine le chapitre ainsi : « *cum in eis maxima utilitas imineat* » (p. 44). Notons une transformation de Roger Bacon qui écrit « *multa [...] comoda provenire*³⁷ » (Steele, p. 54) au lieu de « *multa [...] incommoda provenire* ».

Chapitre 23 : Comment le roy doit soubvenir a ses subgés

Début du chapitre 18 du *Secretum* (« *De regis misericordia* »), 17 chez Bacon (« *De subvencione egenorum et regis providencia contra famem futuram* »).

« *Je te prie... enquerir* » (l. 2) : à la suite du *Sirr al-'asrâr*, le *Secretum* débute par un impératif. Le *Secret des Secrets* est plus nuancé. B conserve l'injonction initiale (« *Alixandre, gentieus empereres, enquert diligamment* »).

« *tes povres subgés* » (l. 2-3) : précision accrue du substantif mais flou dans la traduction de l'adjectif : « *miserabilium personarum et debilium* » (p. 44).

« *Et que par ta bonté... en leur neccessité* » (l. 3) : le *Secretum* trouve des accents peut-être bibliques, certainement proverbiaux dans sa traduction éloignée de l'arabe (« *Help them from thy treasury in time of famine* », Steele, p. 188) que perd le texte français : « *Subveni indigentibus in sua indigentia* » (p. 44).

³⁷ « Beaucoup d'avantages en découlent » au lieu de « beaucoup d'inconvénients ».

« *par ta bonté* » (l. 3) : ces trois mots se trouvent avec la phrase concernant l'aide royale chez Roger Bacon (« *in sua indigencia de tua clementia* », Steele, p. 55), dans celle évoquant le choix d'un homme de confiance dans l'édition de Möller (« *De tua clementia elige...* », p. 44). La place de cette expression en français ne laisse aucun doute sur la compréhension des copistes de C. La version B omet ces quelques mots.

« *uns homme qui soit preudoms... subgés* » (l. 4-5) : une nouvelle fois, la traduction déborde le latin qui écrit seulement « *hominem scientem eorum linguam eloquentem, iustitiam amantem* » (p. 44). La *preudommie* et l'amour de Dieu sont des ajouts spécifiques. Ces qualités sont mises en avant dans cette version. B évoque un homme sage (« *Si aies un homme sage qui sache parler a yauls* »). Il semble que le mot « *scientem* » ait été compris non comme « ayant la connaissance (de la langue des sujets) » mais comme possédant la *sapience*. Or, celle-ci est le résultat de la *sapientia* et de la *scientia*.

Ce passage renvoie, selon Robert Steele, à l'épisode biblique de Joseph en Égypte (*Gen*, 41, en particulier les versets 39-41). Cependant, ces lignes ne sont pas spécifiques aux textes occidentaux. Les disettes étant fréquente, la référence est certainement plus pratique que culturelle ou biblique.

« *la garde de ton royaume* » (l. 7) : le glissement est remarquable : le *Sirr al-'asrâr* donne « *preserve the Law* » (Steele, p. 188), les versions latines « *legis / regis observantia* » (p. 44).

Le *Sirr al-'asrâr* propose un paragraphe entre les chapitres 23 et 24, absent du *Secretum*. La table des matières de Yahya ibn al-Batrik n'étant pas aussi développée que dans la traduction latine, nous ne savons pas quel titre aurait dû être donné à ce chapitre. L'idée développée est la suivante : le roi doit lever la crainte d'un éventuel châtement sur les sujets tranquilles et l'inspirer chez ceux qui apparaissent comme suspects ; ainsi ces derniers croiront être constamment surveillés.

Chapitre 24 : De la garnison du roy

Le mot « *misericorde* » (l. 1) a été biffé et remplacé par « *garnison* ». Seul notre manuscrit propose ce changement dans le titre qui s'éloigne du latin. Toutefois, le contenu du chapitre reste conforme au *Secretum*.

Début du chapitre 20 (« *De regis providentia* ») dans le *Secretum*. Bacon le considère comme une subdivision du précédent (« *De regis providencia contra famem futuram* »).

« *Chier filz, je te prie et conseille...* » (l. 2) : une fois encore, le début du chapitre atténue l'impératif latin (« *Thesauriza* »).

« *le temps de chierté* » (l. 4) : interprétation de « *indigentia* » (besoin).

« *grant sagesse* » (l. 7) : le substantif « *sagesse* » est à nouveau pris de façon générique. Il traduit « *providentia* ».

« *ton fait* » (l. 9) : Bacon ajoute la renommée (« *tua fama* », Steele, p. 55)

« *et se mesveilleront* » (l. 9-10) : ajout de C.

« *ta grant sagesse* » (l. 10) : traduit « *tua pulchra providentia* » (« ta belle prévoyance »). Bacon ajoute « *et vivent cum fiducia universi* ».

« *tu regarderas de loing en tes besoingnes* » (l. 10-11) : il faut comprendre « tu regarderas à l'avance ». Cette expression traduit « *oculi tui procul vident* ».

« *et te reputeront comme saint et par ce, priseront et loueront moult ta vaillance* » (l. 11-12) : ce passage est censé traduire « *Propter hoc appreciabuntur clementiam* » (p. 46). Il en est très éloigné. Aucun de nos témoins ne permet d'expliquer la présence de « *vaillance* » qui est étranger au sens du chapitre. Cependant, le latin « *clementiam* » ne semble pas non plus avoir de rapport avec l'enseignement donné. Ce passage est un ajout du *Secretum* ; la comparaison avec le *Sirr al-'asrâr* est vaine.

« *se redoubtera* » (l. 12) : notons la différence de vocabulaire entre le *Secretum* (« *cavebunt* ») et la version de Bacon (« *timebunt* ») : le Franciscain présente à nouveau la crainte du peuple comme un élément à entretenir pour soutenir le bon gouvernement.

Chapitre 25 : Des paines

Début du chapitre 21 du *Secretum* (« *Exhortatio Aristotelis* »), 18 chez Bacon (« *De regis misericordia, quod non rex sit facilis ad effusionem sanguinis* »). Le mot « *paines* » est à prendre au sens de « punitions, châtements ».

« *et en bon estat* » (l. 4) : ajout de C.

« *qui scet les secréz des cuers des hommes* » (l. 5-6) : nouvel exemple du degré de culture moindre du copiste qui peine à traduire la nuance entre « *occulta cordium* » et « *secreta* ».

hominum » et qui choisit de faire synthétiser les deux expressions. B ne fait pas mieux (« *Dieu qui scet les pensees des hommes et les secrés du cuer* »).

« *Ne vueille... fors a Dieu* » (l. 6-7) : le texte ne précise pas les circonstances de la mort. Or, précédemment, Aristote invitait à tuer ceux qui se rendaient volontairement coupables de vilénie³⁸. Le texte arabe précise qu'il s'agit d'un crime sans raison (« *refrain from shedding blood without cause* », Steele, p. 189). Ces circonstances sont données quelques lignes plus bas.

« *les secréz de Dieu* » (l. 7-8) : traduit « *archanum divinum* ». Des trois termes latins renvoyant à ce qui est caché (*archanum, occultum, secretum*), il ne reste plus que « *secrész* ». Le sens initial du *Sirr al-'asrâr* est totalement corrompu : l'enseignement du *speculum principis* arabe exhorte à ne pas mettre les hommes à mort sans raison parce qu'il se peut que la vérité soit cachée (« *Thou mayest act merely on appearance and not know the hidden truth* », Steele, p. 189).

« *le tresnoble docteur Hermogenes* » (l. 8-9) : traduction fade de « *doctor egregius Hermogenes* », c'est-à-dire étymologiquement « sorti de la masse », donc l'élite parmi tous les hommes. C'est dire si ce personnage fait autorité. Il s'agit d'Hermès Trismegiste. Cependant, la référence qui suit demeure introuvable.

« *toutes les Vertus...semblable a toy* » (l. 9-11) : les Vertus sont une des neuf catégories des anges. Le Moyen Âge les connaît depuis *La Hiérarchie céleste* de Denys l'Aréopagite. Elle est reprise régulièrement dans les traités religieux et les encyclopédies. Le Pseudo-Denys divise ainsi les subalternes divins : 1) Séraphins, Chérubins, Trônes, 2) Dominations, Vertus, Puissances, 3) Principautés, Archanges, Anges³⁹. Les anges sont à la fois la catégorie la plus proche des hommes et le terme générique pour désigner les neuf catégories. Pourquoi s'agit-il des Vertus alors que le texte arabe évoque des anges sans plus de précision ? Probablement parce que leur opiniâtreté à réclamer un châtement divin correspond aux propos du Pseudo-Denys : « *Le nom sacré des Vertus me semble indiquer cette mâle et invincible vigueur qu'elles déploient dans l'exercice de leurs divines fonctions, et qui les empêche de faiblir et de*

³⁸ « *pour le premier cas, il devoit estre corrigié et pour le second, il devoit mourir* » (chap. 21, « *De la discrecion du roy* »).

³⁹ Notons que des flottements sur l'ordre des anges existent : Barthélémy l'Anglais transforme cet ordre : 1) Séraphins, Chérubins, Trônes, 2) Dominations, Principautés, Puissances, 3) Vertus, Archanges, Anges (*De Rerum Proprietatibus*, II, 7-18). Le chapitre 16 est consacré aux Vertus. Pierre d'Abernun suit l'encyclopédiste dans la *Lumere as Lais* (chap. 28).

céder sous le poids des augustes lumières qui leur sont départies. » (*La Hiérarchie céleste*, VIII, 2).

« Dieu en prendra vengeance car Dieu... bien rendre » (l. 12-13) : c'est la réécriture concise du latin « *Permitte eum qui interfecit, quia interficietur. Mihi vindictam et ego retribuam* » (p. 46). Les accents sont nettement bibliques⁴⁰ et Roger Bacon ne manque pas de le souligner dans une glose (Steele, p. 56) qui lui permet de faire d'Aristote un lecteur de l'Ancien Testament (*Ex.* 3, 14 et *Isaïe*⁴¹) et ainsi, de défendre certains de ses écrits attaqués par l'Église. Le Dieu vengeur est bien sûr Celui qui énonce la Loi du Talion : « *Sin autem mors ejus fuerit subsecuta, reddet animam pro anima, oculum pro oculo, dentem pro dente, manum pro manu, pedem pro pede, adustionem pro adustione, vulnus pro vulnere, livorem pro livore.* » (*Ex.* 21, 23-25). En revanche, la mention des anges dénonciateurs reste introuvable, y compris dans les œuvres hermétiques auxquelles renvoie le *Sirr al-'asrâr*.

Omission de la dernière proposition latine du chapitre : « *qui erit unus de perseverantibus in penis eternis* » qui ne reprend qu'une partie du texte arabe. La version C occulte les détails de la vengeance divine : le *Sirr al-'asrâr* précise que, si le criminel meurt de façon naturelle sans s'être repenti, il attire sur lui la colère divine qui le condamne à la damnation éternelle.

Chapitre 26 : De la connoissance d'icelles paines

Suite du chapitre 21 du *Secretum*. Bacon débute son chapitre 19 : « *De fidelitate servanda secundum exemplum antiquorum, et quod rex debet esse memor preteritorum.* »

Le chapitre est dans l'ensemble conforme au latin. Toutefois, la dernière phrase est difficile à comprendre. Dans le *Secretum*, Aristote enjoint Alexandre de ne pas mépriser son moindre ennemi car il pourrait devenir plus fort et serait alors plus difficile à vaincre ; certains manuscrits conservent cette idée avec le verbe « *endommagier* ». La leçon la plus fréquente et que nous avons conservée est : « *lors est puissant de desdommagier* » (l. 8). Le lecteur comprenait-il ce que le texte veut signifier : il est puissant et peut te causer des dommages ? À moins qu'il ne faille lire « il devient coûteux de faire amende honorable, de réparer le préjudice ». L'expression « *être puissant de + infinitif* » est attestée en Moyen Français et signifie « *être en mesure, capable de, porter à* ». Ce sens nous paraît toutefois difficile à appliquer à notre passage. Nous répugnons à changer le texte bien que celui-ci soit à la limite

⁴⁰ Robert Steele renvoie justement à l'*Épître aux Romains* (12, 19) : « *Scriptum est enim : Mihi vindicta : ego retribuam, dicit Dominus.* »

⁴¹ Robert Steele renvoie avec des doutes à *Isaïe* 34, 8 (« *Quia dies ultionis Domini, annus retributionum judicii Sion* »). La référence nous paraît trop éloignée pour que nous suivions ce jugement.

de l'intelligibilité. Les corrections possibles émanent de témoins trop bas dans notre stemma et qui ont manifestement pratiqué une hypercorrection heureuse.

Le texte s'éloigne tout de même assez de l'original arabe pour le début du chapitre : celui-ci mentionne en effet que, dans tous les cas où le roi doit sévir, l'emprisonnement ou un châtement sévère est souvent suffisant (par rapport à la mise à mort évoquée au chapitre précédent) et cet enseignement n'a pas besoin de détails. Pour les châtements plus précis, les écrits passés sont à suivre (*Steele*, p. 190).

Chapitre 27 : De la foy garder

Début du chapitre 22 du *Secretum* (« *De fide servanda* »), suite du chapitre 17 chez Bacon.

« *a putains et a gens sans foy* » (l. 3) : ces catégories ne se trouvent pas dans le texte arabe. « *Putains* » est au sens propre (« *meritricibus* »). Le *Secretum*, à la suite du *Sirr al-'asrâr*, ajoute à cette liste les enfants.

« *Et se, par aventure, il en venoit bien pour rompre ta foy, toutesfoiz l'esperance ne seroit pas bonne* » (l. 5-6) : il faut comprendre « Et, s'il peut parfois arriver que briser ses serments amène quelque bénéfice futur, cet espoir ne durerait pas longtemps... »

« *et telz homs est mis en nombre des mauvais* » (l. 6-7) : c'est en fait la traduction de « *et de genere malos* » (et engendre des malheurs).

« *et sont les citéz habitees des communes* » (l. 8) : B n'est pas plus heureux dans sa traduction (« *les habitacions des citees* ») qui reprend littéralement « *civitatum inhabitatio* » (p. 48).

« *Et est la noble seignourie par foy gardee et sont les chastiaulx gardéz et tenus et les roys seignourissent* » (l. 8-10) : si, finalement, le sens ne change pas, le texte de C inclut « *regis dominatio* » au début d'une nouvelle phrase alors que cette expression clot l'énumération de la phrase précédente dans le *Secretum* (« *hominum congregatio, civitatum inhabitatio, virorum communio, regis dominatio* »). Le verbe « être » interdit de refaire basculer cette expression.

« *chacun te tendra semblable aux enfans et aux bestes bructes* » (l. 10-11) : contresens pour « *cuncti homines ad statum pristinum revertentur, videlicet ad instar brutorum et similitudinem bestiarum* » (p. 48) : « tous les hommes retourneront au stade précédent, c'est-à-dire semblables aux brutes et aux bêtes ». B propose assez heureusement « *il revenront a*

l'estat ou il estoient au commencement du monde u li pluseur vivoient ensi que li biestes mues ».

« *Saches doncques... bestes bructes* » (l. 7-11) : tout ce passage est ajouté à partir de la traduction de Philippe de Tripoli.

« *et dommageuses* » (l. 13) : ajout de C. B donne tout simplement « *grevables* » pour traduire « *grava* ».

« *Ne scéz tu pas... tout quanques tu as fait* » (l. 13-15) : ce passage ne fait référence, selon Steele, à aucun écrit hermétique. Notre connaissance de l'Islam est insuffisante pour y retrouver des éléments relatifs aux anges. Toutefois, il n'est pas inenvisageable que l'auteur du *Sirr al-'asrâr* ait également eu connaissance d'éléments bibliques. S'il n'est fait aucune allusion directe à des anges dénonciateurs dans la doctrine chrétienne, Origène rappelle, dans son *Commentaire sur Matthieu* (13, 5) l'existence d'un ange gardien pour chaque homme : « Il faut dire que chaque âme humaine est sous la direction d'un ange qui est comme un père ».

« *Qui te contraint a jurer tant souvent ?* » (l. 16-17) : certains manuscrits de C ont adjoint cette proposition à la phrase précédente, à l'aide d'une conjonction de coordination ou en mettant le verbe au pluriel. Le pronom interrogatif a ici le sens de « qu'est-ce qui » et le conservera jusqu'au XVII^e siècle.

« *... et priéz. Et se tu...* » (l. 18) : Omission d'un passage : « *Nescis, quod non convenit dignitati et derogat honori tuo quando iuras ? Subditorum enim est servorum iurare* », p. 48 (« Ne sais-tu pas que jurer ne convient pas à la dignité et déroge à ce qu'exige l'honneur, car il n'appartient qu'aux sujets et aux serfs de jurer. ») Le verbe « jurer » évoque davantage le blasphème que la grossièreté. Le texte met en avant que l'invocation à Dieu en utilisant Son Nom est un ultime recours pour le souverain. Le prince, en tant que représentant divin sur Terre, doit posséder certaines qualités du Créateur : il doit être irréprochable autant dans ses actes que dans ses paroles. Seuls les individus de basse condition invoquent à tort le nom du Tout-Puissant.

« *la destruccion du royaume d'Imbre et des Assiriens* » (l. 19-20) : le nom de ces deux peuples s'est grandement corrompu depuis le *Sirr al-'asrâr* qui en proposait trois : « *Inakh* », « *Safoor* » et « *Hananij* » (Steele, p. 190). Le *Secretum* propose « *Abraycorum et Scitorum* »,

Bacon « *Ambasoyorum et Scitarum* » et la version B « *Abanociens et Sistiiens* ». Au-delà d'une hypothétique référence historique, il faut remarquer la forte corruption de C (les témoins de la branche β évoquent le royaume de « *Nubie* » voire de « *Lybie* »). Ces deux lieux évoqués dans C sont connus depuis l'Antiquité (Pline, *Hist. nat.*, 4, 72 et 5, 66) et résonnent certainement davantage que les noms arabes pour un public occidental. Les Scythes sont également un peuple connu des Grecs et des Latins (Pline, *Hist. nat.*, 4, 81). Pour ce qui est du premier peuple cité dans le *Secretum*, l'identification reste problématique ; la variante « *heubaiorum* » (Möller, p. 48) pourrait renvoyer à Eubée, une île de la mer Égée ; Olivier Beckerlegge a rencontré la même difficulté devant la traduction de Pierre d'Abernun (« *Eubaiens* » et « *Socroiens* », v. 1114-5⁴²). Il estime probable l'identification avec les îles d'Eubée et peut-être de Skyros. Le second nom latin renverrait aux habitants de l'Ambracie. Au-delà des conjectures, il est plus probable que le sens soit resté mystérieux pour les copistes qui ont transcrit quelque chose de connu pour eux ou de plausible ; *in fine*, l'exemple importe plus que la précision géographique⁴³.

« *faisoient moult de faulx seremens* » (l. 23) : traduction du latin « *utebantur juramentis* ». C'est la traduction de l'arabe. Ce passage illustre les lignes précédentes : l'utilisation inadéquate et trop fréquente du nom de Dieu a pour conséquence la colère divine.

« *Treschier filz... que tu desires* » (l. 25-31) : Début du chapitre 23 dans le *Secretum* (« *De studio promovendo* »), dernier paragraphe du chapitre 19 chez Bacon. Traduction fidèle du latin. En revanche, le *Secretum* s'éloigne complètement du texte arabe. Le *Sirr al-'asrâr* justifie dans ce paragraphe qu'un souverain puisse exceptionnellement rompre ses alliances : « *The breaking of agreements in state policy is required in certain situations, as I have before mentioned. This is not the place to explain these, but further on this book I will refer to them briefly. Ponder them and thou shalt be successfull, if God will* » (Steele, p. 190). Il n'est pas question d'un enseignement moral sur la famille mais d'une doctrine politique. Ce passage est résumé par le texte de B qui reste flou : « *Biaus fieux Alixandre, si te warde de ce que j'ai dit chi deseüre et ci apriés te diraige encore enseignemens souffisan.* »

« *en ung certain lieu de cest livre* » (l. 29) : cet enseignement se trouve au chapitre 64 « *Du gouvernement du peuple* ».

⁴² Olivier Beckerlegge, *Ouvr. cit.*, p. 30 et la note p. 74.

⁴³ La célèbre « *mer Betee* » reste toujours introuvable.

« *Chier filz... ennemis* » (l. 31-34) : début du chapitre 20 chez Bacon : « *quod est non est dolendum de adversis preteris qua mutari non possunt, et de studiis sapiencie ordinandis et de scolis et studiis preparandis* ». Si Roger Bacon propose souvent un découpage en chapitres différent, il donne l'impression d'une structure maîtrisée en développant le titre de ses chapitres.

« *a femmes qui sont foibles de condicion* » (l. 32) : le texte arabe évoque deux catégories de personnes : les femmes et les gens faibles. La version de Bacon conserve cette idée, ainsi que B (« *c'est maniere de femme et de homme foivle et muavle* »), mais pas le *Secretum* ni C.

« *la garde de ton royaume* » (l. 33-34) : le latin « *protectio regni* » a transformé le texte arabe qui évoque la richesse du royaume (Steele, p. 190).

Chapitre 28 : Des estudes

« *estudes et escolles* » (l. 2) : le texte latin distingue « *gignasia* » et « *studia* ». Pour Bacon, qui précise « *vel gymnasia* », il s'agit du lieu où l'on pratique les exercices physiques (« *id est, loca ubi fiunt exercicia* »). Le sens d'école existe aussi en latin. Cet enseignement physique est propre à la compréhension de Bacon ; le texte arabe invite le souverain à ordonner à ses sujets de lire et d'apprendre les arts et les sciences (Steele, p. 191).

« *Commande que tous...* » (l. 2...) : Bacon glose ce passage en rappelant que les rois de l'Antiquité étaient sages car ils suivaient les enseignements des philosophes. Désormais, ajoute-t-il, le roi Henri, descendant de Guillaume « le bâtard », rappelle à son entourage l'adage bien connu depuis le *Policraticus* de Jean de Salisbury : « *Rex illiteratus est asinus coronatus* » (Steele, p. 58, n. 3).

« *... recommandees.* » (l. 10) : Omission d'un long paragraphe avant le chapitre 29 qu'on trouve dans le *Secretum* et le *Sirr al-'asrâr*. Ce passage pose la question de ce qui a fait la gloire de la Grèce. La réponse est l'application de ses élèves, y compris des filles. Les Grecs connaissaient notamment l'astronomie et pouvaient faire des prédictions grâce aux étoiles. Un ajout qu'on trouve chez Bacon mais pas dans l'édition de Möller conclut combien il est bas de la part des grands d'ignorer ce que des jeunes filles savaient autrefois⁴⁴. Il semble que cette phrase ait été trouvée dans l'un des quatre manuscrits que le Franciscain a utilisé pour son remaniement du *Secretum* puisqu'elle se trouve également dans la version française B (« *Et*

⁴⁴ « *Quam vile igitur est quod famosi et senes in studio ignorant hec que puella solebant scire* », Steele, p. 59.

puis que si est par nature et par droit tu devroies et poroies mieus venir a perfection de sienche que ne fist une telle demisielle. »).

Ce passage, omis dans C, débute par un ajout spécifique au *Secretum* : une louange appuyée aux étudiants (Steele, p. 58, 16-21 ; Möller, p. 50, 8-10).

Chapitre 29 : De la garde du roy

Ce chapitre est un bon exemple des choix de Roger Bacon dans ses subdivisions. Ce qui constitue un chapitre entier dans C est divisé en deux parties dans le *Secretum* et en trois chez le Franciscain⁴⁵ :

- ✓ Möller : cap. 24 « *De corporis custodia* » (déb. – *la maladie le requerra*) cap. 25 « *De puella venetata* » (« *Et te souviengne...* » – fin).
- ✓ Bacon : cap. 21 « *De cavendis mulieribus et venenis et ab omni immundicia* » (déb. – « ... *en sa main* »), « *De cavendis venenis* » (« *Garde toy doncques... sans nul remede* »), « *De mundicia anime* » (« *Chier filz, garde...* » – fin).
- ✓ « *Et s'il estoit neccessité... loyal* » (l. 3-5) : corruption depuis le latin du texte arabe qui souligne que certaines femmes peuvent faire exception à la règle générale si elles prisent avantage leur loyauté envers le roi que leur vie. Depuis le *Secretum*, l'enseignement ne souffre aucune exception : toutes les femmes sont dangereuses. En revanche, l'attitude royale est ambiguë : le souverain ne doit pas faire confiance aux femmes, mais doit feindre le contraire pour que les autres en soient persuadés.

« *Car quant femme... en sa main* » (l. 5-6) : la comparaison avec le marchand est une explicitation du latin « *quoddam dispositum et commisum* ».

« *jouel* » (l. 5) : certains manuscrits transforment à nouveau le texte en proposant « *puel* » (voir variantes). B donne « *joiaus* ».

« *Garde toy doncques, chier filz, de telles choses venimeuses et mortelz* » (l. 7) : traduction de « *cave, cave mortifera venena* » (« *Beware of poisons* », Steele, p. 191). Il est probable que, dès le *Sirr al-'asrâr*, la juxtaposition de la mise en garde contre les femmes et le poison visait à induire l'idée que les premières étaient aussi dangereuses que le second ; le serpent de la *Genèse* n'y est certainement pas étranger. Toutefois, il faut attendre les versions françaises B

⁴⁵ Nous indiquons entre parenthèses le texte de C plutôt que le latin pour une meilleure lisibilité.

(« *Fuy, fuy leurs venins mortels car elles ne commencent mie maintenant a envenimer les gens* ») et C pour que le rapport devienne explicite.

« *nuire... grant mauvaistié* » (l. 10-11) : il faut comprendre « inoculer du poison ». Bacon le précise en note (« *scilicet, dare venenosa* », Steele, p. 59, n. 3).

« *pluseurs phisiciens* » (l. 12) : il en faut dix selon les versions antérieures du texte.

« *et qu'ilz soient telz... la maladie le requerra* » (l. 13-16) : ce passage de C ne parle que des médecins. Toutes les autres versions ajoutent un conseil : un fidèle serviteur, versé dans l'art de la médecine, doit vérifier que les médecins respectent les ingrédients et la posologie.

« *Et te souviengne...sans nul remede* » (l. 16-25) : c'est l'épisode désormais célèbre de la Pucelle Venimeuse, étudié par Claude Thomasset. Nous y renvoyons⁴⁶ ainsi qu'à notre commentaire.

« *es parties de Inde* » (l. 17) : la reine des Indiens du *Secretum*, devenue roi dans B, a disparu de notre texte.

« *de venins et de serpens* » (l. 19) : quelques manuscrits, essentiellement de la branche α , suppriment la coordination comme dans le *Secretum*, ce qui change quelque peu le texte. Celui que nous présentons augmente la mithridatisation.

« *en nature serpentine* » (l. 19) : la nature est ici à comprendre comme l'essence, les propriétés particulières d'un être, en l'occurrence la capacité à utiliser son corps comme une arme venimeuse.

« *Et lors... et art* » (l. 20) : le texte extrapole le *Secretum* qui n'emploie que le substantif « *ars* ». Cette particularité de C fait d'Aristote un triple défenseur d'Alexandre par la *theoria*, la *praxis* et la *technè*. Dans le *Sirr al-'asrâr*, la connaissance d'Aristote de la vraie nature de la jeune fille lui a été transmise par les rois et les médecins indiens (Steele, p. 191).

« *un seul mors* » (l. 22) : notre version prête à la femme le comportement d'un serpent ; c'est d'abord par une morsure que la mort survient (la dimension sexuelle n'intervient que plus tard⁴⁷). Le pouvoir du regard, qu'on retrouve, selon certains textes médiévaux notamment

⁴⁶ Claude-Alexandre Thomasset, *Une Vision du Monde à la fin du XIII^e siècle, Commentaire du Dialogue de Placides et Timeo*, Genève, Droz, 1982, p. 73-108 et 280-292.

⁴⁷ « *L'atouchement* » traduit le « *coitus* » latin, absent du *Sirr al-'asrâr*.

dans le *De Secretis Mulierum* d'Albert le Grand, chez les femmes ménopausées capables de tuer des enfants et de tacher des miroirs, est placé au second plan. L'*amplificatio* à l'œuvre dans le *Placides et Timeo* donne à la dame mortifère des pouvoirs létaux par l'haleine et le toucher⁴⁸.

« *non pas que tu la conchiez... et gloriffiez* » (l. 27-28) : notre texte suit le *Secretum* qui s'est bien éloigné du texte arabe. Celui-ci écrit en effet « *And do not be like the ignorant people of the temples who follow the letter without understanding its meaning* » (Steele, p. 192).

Chapitre 30 : De la difference d'astronomie

« *Difference* » (l. 1) : comprendre « caractère particulier », « particularité d'une chose ».

Début du chapitre 26 du *Secretum* (« *De hora eligenda in astronomia* »), 22 chez Bacon (« *De regimine vite per astronomiam* »)

« *Alixandre... d'astronomie et des estoilles* » (l. 2-4) : contrairement aux encyclopédies et aux traités d'astronomie, le *Secret des Secrets* met d'abord l'accent sur le côté pratique plutôt que didactique ; cette science apparaît avant tout comme un outil au service du prince⁴⁹. Il faut se tourner vers des traités plus populaires pour retrouver ce type d'informations pratiques liées à l'astronomie⁵⁰.

« *Et par ceste voie... humeurs contraires* » (l. 6-8) : comprendre « c'est parce que Dieu n'a rien fait en vain (« *par ceste voie* ») que Platon a été capable de découvrir la composition des choses de la nature. La théorie des éléments et humeurs contraires est très connue au Moyen Âge ; bien qu'elle ait été élaborée par Hippocrate et reprise ensuite par Galien qui élaborera le système des complexions, le médecin grec n'est que très rarement cité sur ce sujet dans les encyclopédies⁵¹. Ce passage témoigne du rapport entre la médecine et la philosophie

⁴⁸ *Placides et Timeo*, § 244, p. 110 et 249, p. 112.

⁴⁹ Dans la *Philosophia Mundi* de Guillaume de Conches par exemple, l'intégralité du livre II (un quart de l'encyclopédie) est un développement sur l'astronomie ; Brunetto Latini consacre les chapitres 110 à 124 de la première partie du *Livre dou Tresor*, Gossuin de Metz un tiers de *L'Image du Monde*, Barthélemy l'Anglais le livre 8 (32 chapitres) du *De Rerum Proprietatibus*...

⁵⁰ Ainsi, le *Grant Kalendrier et Kompost des Bergiers* enseigne, dans une perspective pragmatique, comment connaître l'heure grâce aux étoiles.

⁵¹ Une recherche rapide met en lumière que les encyclopédistes ne font pas tant référence à Hippocrate qu'à Aristote, Avicenne, Constantin l'Africain, Galien ou Isaac le Juif. Barthélemy l'Anglais développe un long chapitre sur les éléments quasiment sans citer aucune autorité : Constantin n'apparaît qu'à une reprise, à la toute fin du chapitre initial du livre III du *De Rerum Proprietatibus*. Hippocrate est souvent cité parce qu'il a été commenté par Galien : « ... *de verbis Constantini in Pantegni. & Galeni in Comment. Aphor. Hippocrat. & Emped. succinte compilavimus* » (*De Rerum Proprietatibus*, III, 5), « *In libro de elementis Galienus : quoniam cum sit elementum minor pars eius, cuius est elementum, Ypocras, si alicui ex rebus entibus accidit dolor, tunc non est compositio alicuius rei ex elemento uno* » (Arnold de Saxe, *Liber de Finibus Rerum Naturalium*, III, 2).

naturelle ; les différentes sciences sont perméables entre elles. Tous les éléments de la Création sont soumis aux quatre éléments : les astres, les hommes, les bêtes, les plantes, les minéraux ont un point commun initial. L'astronomie est donc logiquement à mettre en relation avec le fonctionnement du corps.

« *Ainsi... fourmees* » (l. 8) : omission des étoiles, mais ce passage est conforme au latin. Ces lignes sont obscures dans le *Sirr al-'asrâr* : « *Hence he discovered the art on painting on silk and drawing of pictures* » (Steele, p. 192).

« *la science des planettes... nul n'y puet venir* » (l. 10) : le texte arabe est plus explicite : cette science permet de connaître l'avenir.

« *Sachiez que a l'engin... et ne scevent qu'ilz dient* » (l. 11-16) : ajout dû au texte de Philippe de Tripoli. Il se trouve dans B (« *Li entendemens del homme est si nobles, si poissans et si engingneus qu'il puet toute cose comprendre s'il y met boinne entente et toute cose est sachable a lui en voie de raison. Encore sont il autres manieres de gens parlens qui dient que Dieus, très devant le commencement du monde, a toutes choses ajustees et ordennees ensi qu'elles doivent avenir. Pour chou, leur samble que savoir chou qui est avenir ne leur porte point de pourfit pour che qu'il couvient qu'il aviengne ensi que Dieus l'a ordenet ; et pour ce, leur samble que li science des estoilles ne leur porte point de pourfit. Mais il ne sevent qu'il dient.* »).

« *gaires plus saiges* » (l. 13) : euphémisme pour « *stulti* ». C'est ce terme qu'employait Bacon lorsqu'il se plaignait que certains manuscrits du *Secretum* avaient été, selon lui, expurgés.

« *sans commencement... ordonné* » (l. 14) : le texte signifie en fait que Dieu a créé le monde de toute éternité. Par conséquent, l'avenir est déjà écrit et il est inutile de chercher à le connaître par l'astronomie.

« *Je te di... il le fait bon savoir* » (l. 16-17) : omission d'un passage du *Sirr al-'asrâr* qui précise que l'homme ne peut échapper à sa destinée.

« *confitures* » (l. 24) : traduction de « *species rerum* ». B donne « *coses attemprans le chaleur* ». Nous ne comprenons pas le cheminement de cette traduction originale.

« *Et d'autrepart* » (l. 25) : ne rend pas l'adverbe « *similiter* » ; il y a bien trois exemples mis sur le même plan.

« *tu te garnis de bléz* » (l. 26) : cet exemple de prudence a déjà été utilisé au chapitre 24.

« *Et se tu scéz... ordonnera autrement* » (l. 28-31) : la connaissance de l'avenir n'est pas une tentative de connaître ce que seul Dieu sait mais de protéger le peuple et de prier pour que Dieu soit miséricordieux : seul le Créateur peut changer Ses desseins.

« *Retournons... cy après* » (l. 37-46) : ce passage est absent de B.

« *astronomie est divisee en iiii parties* » (l. 38) : à la suite du *Sirr al-'asrâr*, le *Secretum* divise cette science en trois parties⁵² : l'ordre des cieux et des sphères, la disposition des planètes et la division des signes, leur éloignement et leur mouvement. Tous nos manuscrits donnent le mauvais chiffre. Nous ne l'avons pas corrigé car il semble que pour les copistes de C, il n'y ait pas d'erreur. S'il y en a une, il faut alors corriger « *iiii* » en « *ii* » : ce paragraphe évoque une seconde partie (« *l'autre part* ») mais pas davantage. Les trois parties de cette science sont normalement :

- ✓ La « *science d'astronomie* » (« *ista pars astronomie vocatur scientia* », p. 56) : « *l'ordonnance des estoilles... du mouvement du soleil* » (l. 39-40).
- ✓ L'« *astronomie* » (« *hec secunda pars dicitur astronomia sive scientia iudiciorum* ») : « *l'autre part... firmament de la lune* » (l. 41-43).
- ✓ La « *science de toutes choses* » (l. 44) (« *scientia de tribus rebus scilicet de speris, planetis et signis* »)

Les erreurs de notre texte se cumulent :

- ✓ Omission de l'expression « *sive scientia iudiciorum* ».
- ✓ Traduction très simplifiée avec « *science de toutes choses* ».
- ✓ Ajout d'une coordination qui supprime la fin de l'énumération et fait disparaître la troisième partie de l'astronomie. « *Et ceste part est appelée astronomie et c'est la plus digne part et est science de toutes choses* » (l. 43-44). Le copiste aurait dû comprendre « *Et ceste part est appelée astronomie. ~~et c'est~~ La plus digne part ~~et~~ est science de toutes choses* ».

⁵² Möller, p. 56 (« *in ordinationem celorum et sperarum, in dispositionem planetarum, in divisionem signorum et eorum elongationem et de suis motibus* »), Steele, p. 62 et 193 (« *The composition of the spheres, and the direction of the planets, and the distribution of the stars, and their distances and their motions.* »).

Alors que le texte de C suggère que l'astronomie est divisée en deux parties, tous nos manuscrits écrivent qu'il en existe quatre. Il faut certainement comprendre que chacune des deux divisions (« astronomie » et « science d'astronomie ») se subdivise autour d'une coordination (« ... des signes et de leur eslongement... » : 1^e partie ; « ... le mouvement du firmament et la naissance des signes... » : 2^e partie). Cette hypothèse est validée par le manuscrit BnF nafr 18145 qui explique qu'il y a quatre parties mais qui écrit « la seconde partie est appelée astrologie ».

« mil xxviii planettes » (l. 45) : il s'agit des étoiles dans le *Sirr al-'asrâr*. Ce nombre fluctue un peu selon les manuscrits. Bacon donne 1022, le *Secretum* 1029, comme le *Sirr al-'asrâr*. Steele indique en note qu'il faut ajouter les neuf planètes du système solaire au décompte de Bacon. Le nombre d'étoiles a été déterminé par Ptolémée dans l'*Almageste*. Son contemporain Hipparque de Rhodes les a classées en plusieurs catégories. Les encyclopédistes médiévaux qui citent le nombre des étoiles suivent Ptolémée⁵³.

« desquelles nous parlerons plus aplain cy après » (l. 46) : ajout dû à Philippe de Tripoli. Cette annonce reste sans suite.

Roger Bacon achève ici la première des quatre parties de son *Secretum* : « *Explicit prima hujus libri de regum varietate et moribus et regimine* ».

Chapitre 31 : De la garde de la santé

Début de la deuxième partie du *Secretum* chez Bacon : « *Incipit pars secunda hujus libri de regimine sanitatis cujus capitulum primum est de ortu tocius sapiencie* » (Steele, p. 64) ; c'est le chapitre 27 du *Secretum* de Philippe de Tripoli : « *De conservatione sanitatis et quotmodis sanitatis conservatur* ». Début de la section « s' » selon les sigles de Mahmoud Manzalaoui. Cette partie correspond à la version courte du *Secretum* de Johannes Hispaliensis qui débutait par un prologue et une dédicace à la reine Tharasia, évidemment absent de la version longue et de notre texte.

Omission du premier paragraphe du *Secretum* concernant ce chapitre (« *Nunc prius tibi tradere volo doctrinam medicinalem et quedam secreta...* ») qui explique que les secrets de la médecine sont les choses les plus importantes à retenir car ils permettent de se passer des

⁵³ Brunetto Latini, *Le Livre dou Tresor* (I, 110, 2) ; Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (III, 18) ; beaucoup d'auteurs de sommes en revanche passent sous silence ce nombre : Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, VIII, 33), Alexandre Neckam (*De Naturis Rerum*, I, 6), Arnold de Saxe (*Liber de Finibus Rerum Naturalium*, II, 1), Thomas de Cantimpré (*Liber de Natura Rerum*, XX)...

médecins et sont nécessaires pour gouverner (« *et valde tibi sunt necessaria ad regimen hujus mundi* », p. 58).

« *Sachiez que la santé... la puissance des richesses* » (l. 2-3) : bien que cette phrase s'intègre parfaitement dans le propos qui va suivre et mette en avant la santé, elle est un contresens du latin : « *sciendum est itaque, quod non est via ad aliquam rem faciendam vel ad causam aliquam acquirendam, nisi per potentiam clari intellectus*⁵⁴ » (p. 58).

« *Et sachiez... atrempance des humeurs* » (l. 4-5) : ce passage supprime la structure rhétorique présente dans le texte arabe et reprise par le *Secretum* : le balancement « *non est... nisi* » est en effet utilisé quatre fois pour exprimer des relations de cause à effet : « *rem facere, adquirere / potentia clarus intellectus, potentia / sanitas, sanitas / equalitas complexionis, equalitas complexionis / temperantia humorum.* »

« *choses conjointes* » (l. 3-4) : il s'agit des complexions. C'est la traduction de « *commixtiones* » que l'on trouve auparavant à la place de « *complexiones* ». Selon Hippocrate, le corps est composé de quatre humeurs (sang, bile rouge ou bile jaune, bile ou bile noire ou mélancolie, phlegme) correspondant aux quatre éléments (air, feu, terre, eau). Galien adopte ce système et l'améliore en introduisant la notion de tempérament (« *complexion* ») : résultat des mélanges des qualités premières (chaleur, froid, humidité, sécheresse) dans le corps. Le médecin de Marc-Aurèle élabore huit tempéraments dont quatre seront conservés au Moyen Âge : le bilieux ou colérique (chaud et sec comme le feu), le mélancolique (froid et sec comme la terre), le flegmatique (froid et humide comme l'eau), le sanguin (chaud et humide, comme l'air). L'équilibre des complexions maintient le corps en bonne santé. La mention des tempéraments dans le *Secretum* est absente dans le *Sirr al-'asrâr*, pourtant contemporain d'Avicenne et par moment influencé par le *Canon*. La théorie des complexions est connue depuis le XII^e siècle et notamment grâce aux traductions de Gérard de Crémone à Tolède (Avicenne et Rhazès) ou, en Sicile, par celles de Constantin

⁵⁴ « *C'est pourquoi il faut savoir qu'il n'existe pas de moyen de faire quelque chose ou d'en acquérir une si ce n'est pas la puissance d'un esprit clair.* »

l'Africain, l'*Ysagoge* et le *Pantegni*⁵⁵, par exemple. Il faut toutefois attendre les sommes du milieu du XIII^e siècle pour voir apparaître un discours encyclopédique sur les complexions⁵⁶.

« *ne fole mais approuvee de tous saiges homs* » (l. 13) : traduction du latin qui transforme le texte arabe ; celui-ci écrit que les secrets de médecine trouvés ne devraient pas être ignorés des sages (Steele, p. 193).

Omission de la fin du chapitre du *Secretum* : « *Qui enim sibi ipsi est causa perditionis... proposuimus procedere in hoc libro, Domino concedente* » (p. 58). Deux idées dominent : 1) L'homme qui méprise sa santé méprise encore plus les autres, 2) les meilleurs médecins sont les Grecs ; leurs secrets sont écrits un peu plus loin dans le traité. Seul nafr 18145 conserve ce passage⁵⁷.

Chapitre 32 : Du gouvernement des maladies

Début du chapitre 2 de la deuxième partie du *Secretum* de Bacon : « *De equalitate servanda in omnibus, scilicet, in cibo et potu et aliis que enumerat.* » La version B propose également ce chapitre.

Le chapitre 32 est intégralement omis dans B.

« *quatre elemens et de quatre humeurs contraires* » (l. 3) : les quatre éléments, que l'on trouve chez Hippocrate, sont repris par Aristote (*Des Parties des Animaux*, II, 1).

⁵⁵ *Pantegni*, chap. 4 et suiv. La terminologie de Constantin servira de base aux écrits médicaux pendant des siècles, affirme Danielle Jacquart (« Influence de la Médecine arabe en Occident médiévale », *Histoire des Sciences arabes*, t. 3, « Technologie, alchimie et Sciences de la Vie », dir. Roshdi Rashed, Paris, Seuil, 1997, p. 217). Elle rappelle que le *Pantegni* reprend fidèlement les théories arabes : « *On appelle tempérament [complexio] ce qui est fait par le mélange [commixtio] des éléments* » (*Theorica*, I, 6).

⁵⁶ Alexandre Neckam ne les évoque pas dans son *De Naturis Rerum* à la fin du XII^e siècle. La période charnière semble être celle des années 1230-1240 : Thomas de Cantimpré explique l'apparition des maladies par une abondance ou un déficit humoral mais ne touche pas un mot de la théorie des complexions alors que chez Barthélémy l'Anglais, si les éléments et humeurs évoqués au livre IV n'amènent pas de développement sur la théorie des complexions (on trouve toutefois « *commixtio* »), le terme « *complexio* » apparaît dans le développement sur les maladies au livre IX. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, Brunetto Latini aura parfaitement intégré et synthétisé ces théories : « *i endroit dist li contes ke la principale matire est a traitier en ces livres dela nature des choses du monde, laquele est establee par .iiii. complexions, c'est de chaut, de froit, de sech, de moiste, dont toutes choses sont complexionees. Neis li .iiii. eliment, ki sont aussi come soustenement dou monde, sont enformees de celles .iiii. complexions. Car li fus est chaus et sés, l'euue est froide et moiste, li airs est chaus et moistes, la terre est froide et seche. Autresi sont complexioné li cors des homes et des bestes et de tous autres animaues, car en aus a .iii. humores, colera, ki est chaude et seche, fleuma, ki est froide et moiste, melancolie ki est froide et seche, sanc ki est chaus et moistes.* » (*Le Livre dou Tresor*, I, 99, 1-2).

⁵⁷ Dans notre stemma, nous avons fait de ce manuscrit un chaînon manquant vers la famille B. Or, le témoin de B que nous proposons en annexe omet ce passage. L'édition critique de cette famille est donc à prévoir pour tenter de définir la place de nafr 18145 dans l'histoire de B et C.

« *lesquelles ont tousjours mestier d'estre soustenues par boire et par mengier* » (l. 3-4) : la santé, selon Hippocrate, est le résultat d'un équilibre : ce que l'on consomme doit aider à maintenir cet équilibre. Le premier des encyclopédistes médiévaux, Isidore de Séville, consacre son livre IV à la médecine, reprenant la théorie des éléments et des humeurs⁵⁸.

« *s'il buvoit et mengoit tousjours* » (l. 6) : il faut comprendre l'adverbe au sens quantitatif. Il traduit « *superflue vel diminute* » (« trop ou insuffisamment »). Cet équilibre médical se développe dans un domaine connexe avec Galien puis au Moyen Âge dans les régimes de santé. L'*Ysagoge* et surtout le *Pantegni* de Constantin l'Africain accordent une place privilégiée à l'hygiène.

« *soit en trop mengier... soit en trop faire saignier ou en pou* » (l. 10-12) : cette énumération est propre au *regimina sanitatis* et sera développée à partir du chapitre suivant. Ces règles d'hygiène apparaissent dans l'Occident chrétien dès le Haut Moyen Âge et la traduction de l'*Épître sur la Vie saine* de Dioclès de Caryste (VI^e siècle) qui développe deux axes théoriques : 1) comme chez Hippocrate, les soins hygiénistes doivent suivre les saisons ; 2) les soins sont décrits en fonction des parties du corps⁵⁹. Les règles monastiques, celle de Saint Benoît notamment, vont développer ces régimes de santé avant qu'ils ne trouvent un vaste écho dans les écrits médicaux et encyclopédiques.

« *desquelles maladies je trouveray en briefté* » (l. 13) : mauvaise lecture pour « *traicteray* ». Seuls cinq manuscrits donnent la bonne leçon issue du texte latin. Nous gardons toutefois ce verbe car tous les manuscrits de γ le proposent ; d'autre part, il conserve le sens du texte : « composer sur ».

« *Chier filz... non pas vivre et durer pour boire et pour mengier* » (l. 23-25) : l'anecdote d'Hippocrate – qui a remplacé Socrate dans le *Sirr al-'asrâr* et chez Diogène Laërce – a été raccourcie. Le dialogue entre le médecin et son disciple est omis. Il est conservé dans les

⁵⁸ « *Morbi omnes ex quattuor nascuntur humoribus, id est ex sanguine et felle, melancholia et phlegmate. [Ex ipsis enim reguntur sani, ex ipsis laeduntur infirmi. Dum enim amplius extra cursum naturae creverint, aegritudines faciunt.] Sicut autem quattuor sunt elementa, sic et quattuor humores, et unusquisque humor suum elementum imitatur: sanguis aerem, cholera ignem, melancholia terram, phlegma aquam. Et sunt quattuor humores, sicut quattuor elementa, quae conservant corpora nostra* », *Étymologies*, IV, 5.

⁵⁹ Comme le souligne Pector Gil Sotres, « ces deux thèmes, tout juste ébauchés, se situent à l'origine d'une tradition qui sera florissante au Moyen Âge » (« Les Régimes de Santé », *Histoire de la Pensée médicale en Occident*, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, Paris, Seuil, dir. Mirko D. Grmek, 1995, p. 257-281).

manuscrits de la branche α ainsi que dans B. Aldebrandin de Sienna fait de Galien le protagoniste de cette anecdote⁶⁰.

« *Aussi, chier filz... en ton corps* » (l. 25-26) : cette dernière phrase est précédée dans le texte latin d'une référence aux Arabes et aux grands voyageurs : « *Et hoc est manifestum in Arabibus et sepe euntibus per deserta et itinera longa* » (p. 60) ; le *Sirr al-'asrâr* évoque Bedawin et les ascètes (Steele, p. 194).

« *soy purgier de superfluité et mauvaises humeurs* » (l. 25-26) : la santé reposant sur l'équilibre des complexions, c'est le dérèglement qui entraîne la maladie. La prise en compte des déchets fait donc partie de l'hygiène du corps (l'inanition et la réplétion entraînent la maladie) : les purges, les saignées, les vomissements évacuent l'excédent.

Chapitre 33 : En quantes manieres l'en puet garder sa santé

Début du chapitre 3 chez Bacon (« *De conservacione sanitatis secundum complexionis qualitatem et temporis, sive de cibacione et potacione secundum complexionem cujuslibet et secundum tempora* »). C'est le chapitre 28 du *Secretum* : « *De ultima epistola ad conservandam sanitatem et normam vivendi* ».

« *dequoy il a esté nourris* » (l. 4) : omission d'une partie du latin qui transforme le sens du texte : le *Secretum* précise notamment que les nourritures utilisées doivent correspondre à la période de l'année, à l'âge, et à la nature de l'homme (il faut comprendre sa complexion ; il en sera question plus loin) : « *Primum est, quod homo utatur cibus convenientibus sue etati et tempori in quo est et consuetudini sue nature* » (p. 60). La nature de l'homme, son âge et les saisons sont des paramètres issus d'Hippocrate, repris et développés dans les régimes de santé. L'omission de ce passage est compensée un peu plus loin par le développement des chapitres sur les saisons.

« *la chaleur naturelle* » (l. 7) : appelée aussi « chaleur innée », c'est le principe vital de l'homme fondé sur un ensemble de paramètres environnementaux, appelé « *aer*⁶¹ ». La

⁶⁰ « *Encore dist Constantins, par auctorité de Galien, ke quant à Galien fu demandé por coi il apetiçoit cascun jour se viande, si respondi k'il n'avoit entencion de mengier fors tant qu'il peüst se vie alongier, et n'avoit cure de mengier tant que li fourciele li enflast et bruisist* », Landouzy, Pépin, *Le Régime du Corps de Maître Aldebrandin de Sienna*, Paris, Champion, 1911, p. 103.

⁶¹ Outre l'air extérieur, les conditions climatiques, géographiques... sont englobées par ce terme. C'est cet air qui maintient l'homme en vie ; s'il est mauvais, la santé se dégrade. Son importance le place au début des régimes de santé, comme chez Aldebrandin de Sienna par exemple (*Le Régime du Corps*, p. 11-12).

chaleur naturelle est située dans le cœur et permet de réguler l'humidité corporelle. Elle est à distinguer des fièvres qui sont un excédent de chaleur non naturelle⁶².

« *Et sachiez que les corps des hommes... paist icelle humidité* » (l. 6-8) : passage obscur. Certains éléments ont été omis du latin, d'autres mal traduits. Il faut comprendre : 1) le corps est maintenu par la nourriture et la boisson (« *Et sachiez que les corps des hommes sont soustenus des viandes et des buvrages* »); 2) la chaleur naturelle assèche les éléments humides contenus dans la nourriture et la boisson (« *lesquelz se amendrissent ou corps pour la chaleur naturelle qui seche la humidité* »). La proposition « *et nourrist et paist icelle humidité* » est un contresens : le latin utilise le passif (« *et nutritur ac pascitur eadem humiditate* », p. 62) par conséquent, il faut compenser la perte de l'humidité par un régime adapté : c'est le but des chapitres suivants.

Omission de la comparaison avec l'évaporation de l'eau des fleuves et des rivières.

Chapitre 34 : Des diverses viandes

Début proprement dit des conseils pratiques du régime de santé.

« *Quant le corps est chault et plain de vapeurs... pour la grant chaleur et vapeur du corps* » (l. 2-4) : l'omission de la mention de l'ouverture des pores dans le *Sirr a-'asrâr* rend difficile la compréhension parfaite de ce passage. Le corps chaud et humide est le plus à même d'évacuer les éléments nutritifs par la digestion et l'évaporation cutanée. Pour maintenir l'équilibre, les grosses viandes (comprendre les viandes sèches) compensent la perte des éléments nutritifs. À l'inverse, un corps sec et de bonne constitution (« *quant le corps est gresle et sec* » (l. 4) est un contresens par rapport à l'arabe : le *Secretum* donne « *depressum* » que Bacon corrige en « *densum* »). Le corps a besoin de viandes humides pour compenser l'évacuation limitée des éléments par les pores qui sont plus fermés.

« *Et c'est grant doctrine... a sa compleccion* » (l. 6-8) : en une phrase est résumé tout un enseignement très détaillé du *Liber Diatarum particularium* (« *De divisione animalium* ») de Constantin, repris notamment par Aldrebrandin de Sienne dans son *Régime de Santé* (I, « *De mangier* »).

⁶² « *Toute fievres sont chauldes mais non pas de chaleur naturelle, car chaleur naturelle est conservative et chaleur non naturelle est destructive et corruptive et est ardant et adustive* », Bernard de Gordon, *Practica*, I, 1.

Chapitre 35 : De l'estomac

Subdivision chez Bacon (« *Declinancia ultra temperanciam* »). C'est la suite du chapitre dans le *Secretum*.

Les qualités des viandes doivent s'adapter au type d'estomac pour éviter tout dérèglement. Ce passage est développé chez Aldebrandin de Sienna⁶³.

Chapitre 36 : Les signes pour congnoistre l'estomac

Subdivision chez Bacon : « *De signis boni stomachi* ».

Le texte arabe n'évoque pas l'estomac ; le propos se veut plus général : il est question des signes d'une bonne santé.

Omission de la phrase qui donne les signes du bon estomac : « *Signa itaque boni stomachi sunt hec : levitas corporis, claritas intellectus, bonus appetitus*⁶⁴ » (p. 62). Cette phrase est présente dans B « *Et pour che, li signe de boin fort estomac sont tel qu'il ont legiereté de corps, cler entendement et volenté de bien mengier.* »

« *Le visaige emfle* » (l. 3) : c'est la traduction de « *inflatio faciei* » qu'on trouve plus loin avec « *enfleüres de ventre* » (« *inflammationes in ventre* ») ; il y a là un glissement de sens ; ce n'est plus d'une inflammation qu'il est question, mais de gonflement. Le copiste a confondu « *inflammare* » et « *inflare* ».

« *douleur des yeulx* » (l. 4) : traduit « *gravitas oculorum* », la « *pesanteur* » des yeux qu'on trouve dans B (« *pesandeur des yex* »).

« *Garde toy... contraires a ta santé* » (l. 6-8) : la conclusion de ce chapitre est précédée dans le *Secretum* d'une énumération des maladies qui peuvent apparaître : « *Si vero res est in maiori quantitate, proveniunt ex hoc extensiones extremitatum, reflexiones membrorum, tremores corporis, apertiones orris et quedam alia malia, que omnino sunt contraria sanitati, destructabilia corporis et corruptibilia nature* » (p. 62). Ce passage, omis dans C, est présent dans B : « *Et, se ces choses croissent durement, ils engenrent foibleches de membres, fumosités de corps et fait souvent baillier et faire autres choses qui sont contraires a santé.* »

⁶³ « *Or, entendés de l'autre, ensi com de la quantité des viandes pau ou assés. Il couvient assés le savoir le vertu de l'oume, s'il est fors ou febles, ki la prent et l'usance, car chil ki est de foerte nature en puet plus prendre ke cil ki est de foible nature* », *Le Régime du Corps*, p 15.

⁶⁴ « *Les signes du bon estomac sont les suivants : un corps léger, un esprit clair, un bon appetit.* »

Chapitre 37 : Une espître de grant pris

Les chapitres 38 à 53 inclus correspondent à la version courte du *Secretum Secretorum* de Jean de Séville au XII^e siècle. Elle est intégrée par Thomas de Cantimpré dans son *Liber de Natura Rerum* à la fin du livre I sur l'anatomie. Après avoir traité des différentes parties du corps humain et de l'obstétrique, l'encyclopédiste insère l'*Epistola Aristotilis ad Alexandrum Magnum* avant de terminer sa première partie par les sept âges de l'homme⁶⁵. Cette version courte s'est aisément prêtée à une large diffusion à côté des régimes de santé qui se développent à la même période. Thomas de Cantimpré précise que cette traduction du « *Cyralacerar*⁶⁶ » (sic) est un « *Libellum brevem de observatione diete vel custodia corporis.* » Un auteur comme Bernard de Gordon à la charnière du XIII^e et du XIV^e siècle intègre au livre 5 (les maladies de la digestion) de son *Lilium Medicine* un régime de santé qui suit l'ordre du *Secretum Secretorum*⁶⁷.

« *Chier filz... l'en ne s'en puet garder* » (l. 2-9) : cette introduction correspond au chapitre 29 du *Secretum* (« *De regimine sanitatis* »). Elle est un ajout de Philippe de Tripoli : le *Sirr al 'asrâr* débute directement par les conseils sur le lever du roi.

Les chapitres 38 et 39 ne font qu'un chez Bacon : « *Capitulum 4. De hiis que pertinent ad regimen sanitatis post sompnum nocturnum ante horam preparacionis ad cibum sumendum* » (Steele, p. 68-70).

« *Car aucune foiz viennent au roy maladies qui ne sont pas honnestes aux phisiciens* » (l. 6-7) : c'est-à-dire « des maladies contre lesquelles les médecins sont impuissants » ; c'est un contresens de la version française ; le *Secretum* donne « *et maxime cum sit honestum, ut non appareant medico communes infirmitates regis* » (« et il est très important que les faiblesses communes du roi n'apparaissent pas au médecin »).

Ce passage vise à rendre le roi non seulement méfiant mais aussi autonome. Le souverain doit pouvoir se passer de médecins, hormis en cas de guerre. Cette défiance a déjà été soulevée au chapitre 29 (« *De la garde du roy* ») où Aristote mettait en garde son élève contre l'éventualité d'un empoisonnement par un médecin.

⁶⁵ Thomas Cantimpratensis *Liber de Natura Rerum, I, Text*, éd. H. Boese, Berlin-New York, 1973, I, 77, p. 77-80.

⁶⁶ Mahmoud Manzalaoui propose deux transcriptions anglaises de cette version courte dans *Nine English Versions...*, p. 3-9 (Texte I) et p. 535-549 (Texte X, nommé « *Tyrocaesar* »).

⁶⁷ Ms Bibl. Univ. Méd. Montpellier J 295.

« *Et se tu entens bien et considere cest enseingnement... »* (l. 7-8) : cette phrase est un calque du chapitre 5 (« *Une epistre que envoya Aristote a Alixandre »*) : « *se tu le lis diligemment et tu l'entendes plainement et que tu saches ce qui est contenu en icelui, sans nulle doubtte, tu auras ce que tu desires.* » Notons que ces deux phrases s'appliquent à la révélation de secrets : ceux contenus dans le livre en général et les secrets de médecine en particulier.

« *Alixandre, chier filz, quant tu te leveras de dormir...* » (l. 9-10) : l'énumération des conseils qui suivent se trouve dans les régimes de santé. L'hygiène médiévale se concentre sur six grands principes : 1) l'environnement, 2) l'exercice physique, 3) les nourritures et les boissons, 4) le sommeil, 5) la gestion des déchets, 6) les émotions⁶⁸.

« *pigne ton chief...* » (l. 10) : c'est là un moyen d'évacuer les mauvaises humeurs nocturnes.

« *En esté, lave ta teste d'eaue froide...* » (l. 12) : tous les conseils concernant la toilette quotidienne visent à éliminer les déchets de la troisième digestion physiologique qui correspond à l'assimilation parfaite, au niveau des membres, des éléments nutritifs véhiculés par le sang. Les reins et la vessie éliminent les déchets de la deuxième digestion. La première digestion est celle qui s'accomplit entre la bouche et l'estomac⁶⁹.

« *Après, fay que tu soies vestu...s'en esjoist et conforte* » (l. 14-15) : l'usage des vêtements est ici davantage un soin qui s'applique au moral qu'au physique. Le chapitre 15 (« *Des vestemens du roy* ») mettait l'accent sur la fonction ostentatoire et sur le rôle des habits sur le moral des sujets. Le rôle sur le physique ne sera évoqué qu'implicitement au chapitre 51 (« *Des choses qui engrassent le corps* »). Aldebrandin de Sienne est plus précis dans son traité : il assigne à certains vêtements des qualités premières qu'il convient de mettre en relation avec les saisons : « *En esté se doit on vestir de reubes froides, si com de dras de lin ki sor tous vestimens sont plus froit, et de dras de soie, si com de cendal, de samit, d'estamines.*⁷⁰ »

« *Après, frotte tes dens d'aucune escorche qui soit de chaude et sesche compleccion...* » (l. 16) : Aldebrandin de Sienne développe un chapitre sur les dents et les gencives dans lequel

⁶⁸ Nous reprenons ici la synthèse de Pedro Gil Sotres, *art. cit.*, p. 257-281.

⁶⁹ Henri de Mondeville, *La Chirurgie*, trad. E. Nicaise, Paris, 1893 : « *Ainsi la première digestion commence en quelques sortes dans la bouche et s'accomplit dans l'estomac* » (II, 1, p. 650), « *C'est dans ces veines méséraïques que commence la seconde digestion, de même que la première commence dans la bouche. Elles apportent à la veine porte, le chyle déjà un peu modifié. Par cette veine, il entre dans le foie, puis est dispersé à travers ces veines et digéré en elles* » (I, 7, p. 71), « *Le foie est un membre [...] dans lequel s'accomplit la seconde digestion* » (I, 7, p. 70).

⁷⁰ *Le Régime du Corps*, p. 64.

il souligne l'importance de la chaleur dans l'hygiène buccale : « *c'on ne mete en se bouce choses engieles [...] por ce ke che destruit le vertu des dens. [...] prendés de racine du titimal et le faites boullir en vin où ele sera cuite, lavés le bouce .ij. fois ou .iiij. fois le mois et fait bonne alainne [...] et vin caut tenir en le bouce, et sel, et totes [ces] choses caudes ostent tels maladies⁷¹. »*

Le *Secret des Secrets* reste très vague dans les éléments nécessaires aux soins buccaux, là où les régimes de santé proposent des développements plus précis. Aldebrandin de Sienne, par exemple, donne des recettes pour avoir les dents blanches et une bonne haleine⁷².

« *Aprés, fay souvent froter ta teste et le corps* » (l. 18-19) : mauvaise compréhension du latin « *Deinde subfumigabis te subfumigationibus congruis temporibus* ». Il est en fait question de faire des inhalations ou de brûler des plantes ; le texte n'est pas clair.

« *et fait ouvrir les clostures du cervel* » (l. 19) : il s'agit des cloisons ou compartiments du cerveau⁷³. Masser le cuir chevelu est à rapprocher de « *pignier le chef* » : c'est une façon de libérer les mauvaises humeurs.

« *les membres en croissent* » (l. 20) : notre manuscrit s'éloigne de « *brachia pinguescere* » mais reste compréhensible.

« *et n'en est pas si tost l'omme chanu* » (l. 21) : Aldebrandin de Sienne consacre un chapitre aux cheveux. Il explique comment ils se forment et par quels moyens on peut empêcher leur chute et maintenir leur beauté⁷⁴. Le livre II de la *Practica* de Bernard de Gordon explicite ce que le *Secret des Secrets* ne fait que souligner : « *Casus capillorum est flux de cheveux qui tombent ; le cervel est ainsi que une fournaise et pour ce, les fumees y montent legierement et font croistre les cheveux. Dont, se la corruption est oultre nature, ils deffailent le plus tost. [...] Tu doys entendre que communement les cheveux deffailent au chief plustost que es*

⁷¹ *Id.*, p. 95-97.

⁷² « *Aprés, [...] por les dens blanchir, et por faire boine alainne, prendés galia muscate, spume marine, sel rosti, corne de chierf arse, de cascun .iiij. drames, et alun, et nitre, et pume gernate, gale, balautie, de cascun .ij. dragmes, et podien, spic, cost, linaloes, cardamonde, cascun .i. drame, et en faite poure deliee et en frotés les dens* », *ibid.*, p. 96-97.

⁷³ Denis Diderot utilisera ce terme dans le volume 8 de son *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences et des Arts*, en 1872.

⁷⁴ « *Sachiés ke li cavel sont engenré d'une matere fumeuse caude et seche que li nature cache fors jusques au cuir de la char, et ist par les petruis du cors, et <de> si faite matere wicheuse engenrent le poil et li cavel. Et por ce ke puisqu'il engentre, par maintes ochisons puent chair, si com par le defaute de le matere fumeuse ke nous vous avons dit dont il s'engenrent et nourrissent, ou que c'est par le piertruis dont il vienent de estre trop ouvert ou trop clos, car quand il sont trop ouvert, li fumees en va trop hors, et quant il sont trop clos, li fumees n'en puet issir* », *Le Régime du Corps*, p. 85.

autres parties du corps non obstant la froidure du cervel et la chausse des porres qui les devroit garder » (II, 2).

« *et le sang en amende* » (l. 21) : contresens ; le latin donne « *corroborat sensum* » que Roger Bacon glose (« *id est, 5 sensus omnes* », Steele, p. 69). Seuls les manuscrits de la branche α traduisent correctement. Voici un nouvel exemple de la perte du sens initial dans les manuscrits de la branche française la plus diffusée.

Omission dans l'énumération précédente d'un court passage du texte arabe : « *beautifulies the complexions* » (Steele, p. 196).

« *et le sang en amende. Et après, te fay oindre...* » (l. 21) : Bacon ajoute entre ces deux phrases « *et animam ipsam letificat, et ad Deum ex odoris suavitate comendat* » (« et réjouit l'âme, et se recommande à Dieu par l'intermédiaire de la douceur de ces odeurs »).

« *en la bonne odeur prendra ton cuer grant plaisir* » (l. 23) : les émotions sont le sixième principe de l'hygiène médiévale héritée de Galien. Ces principes prennent le nom de « *six res non naturales*. »

« *Après prendras aucunefoiz ung lectuaire* » (l. 26) : l'électuaire est une préparation médicinale de consistance molle à base d'épices et de pulpe de fruit. Le nom arabe est omis dans B et C. Le *Secretum* emploie le mot « *alacod*⁷⁵ » et Roger Bacon précise qu'il s'agit d'un nom arabe.

« *lequel trouveras en escript ou livre des medecines* » (l. 26-27) : c'est sans doute un renvoi aux chapitres sur les électuaires qui sont absents de B et C. Toutefois aucune des neuf recettes proposées n'inclut à la fois la rhubarbe et l'aloé ; la plupart des recettes est bénéfique pour l'estomac mais seule la troisième propose d'ôter le flegme de l'estomac.

« *au pois de iii deniers* » (l. 28) : le latin précise qu'il s'agit de deniers d'argent. Le *Sirr al-'asrâr* parle de drachmes.

« *Et ce te prouffitera moult* » (l. 28) : Roger Bacon glose longuement ce passage. Il explique notamment que, comme il sera dit plus loin⁷⁶, la rhubarbe doit être bien dosée pour conserver

⁷⁵ La traduction anglaise évoque une graine de clou de girofle (Steele, p. 196).

⁷⁶ Au chapitre sur le vin.

ses vertus sinon elle est vénéneuse. Il précise, de plus, comment elle doit être utilisée comme laxatif et en quelle quantité elle doit être préparée (Steele, p. 70, n. 4).

Chapitre 38 : De la manière de travailler

Début du chapitre 31 du *Secretum* (« *De consuetudine servanda* »), que Bacon nomme « *Cap. 5 de motu antequam sumatur cibus, et de cibo et potu, et de modo cinbandi et potandi, et consuetudinem servandi* ». Ce chapitre latin est divisé dans notre version en trois parties (chap. 39-41).

« *ung peu de travail* » (l. 3) : la suite du texte est explicite qui renvoie à l'exercice physique. Bacon juge bon de préciser qu'il s'agit d'exercice physique : « *scilicet, corpus movendo* » (Steele, p. 71).

L'exercice physique est l'un des six principes de l'hygiène dans les *regimina sanitatis* ; l'alternance entre repos et activité procure une vie saine. L'exercice avant les repas est ainsi préconisé dans le *Pantegni* pour trois raisons : 1) il augmente la chaleur innée, 2) il facilite l'expulsion de ce qui est superflu par la dilatation des pores, 3) il durcit le corps en rendant les membres plus solides⁷⁷. Aldrebrandin de Sienna consacre un chapitre entier à l'activité physique ; son premier paragraphe est proche de notre texte : « *Ki velt le santé garder por le cors [re]mouvoir et travellier il couvient qu'il saice l'eure à le quele il le doit faire et le quantité du travail, quant il sera pau ou assés*⁷⁸. »

« *en chevauchant ou en alant un pou a pié* » (l. 3) : la marche est l'exercice préconisé à tous. En revanche, l'équitation est réservée, précise Arnaud de Villeneuve, aux nobles. Les manuscrits Rot et 1958 omettent la marche. Cette suppression est peut-être à mettre en relation avec les possesseurs de ces témoins. Jacques d'Armagnac possédait l'exemplaire « Rot ». Nous ne connaissons pas le commanditaire de 1958 mais le manuscrit semble assez luxueux.

« *Il chace toutes ventositéz... et fait la fleume de l'estomac descendre* » (l. 4-6) : notre texte omet quelques éléments de l'énumération du texte latin⁷⁹ : « *Fugat enim ventositates, **corpus aptat** (il prépare le corps), **corroborat** (il le renforce) *atque alleviat et calorem stomachi incendit, **constringit compages** (il lie les articulations) et liquefacit superfluos humores et residuos, et fleuma descendere facit super stomachum **nimis incensum, id est calidum et****

⁷⁷ Cité par Pedro Gil Sotres, *art. cit.* p. 269 qui renvoie au chapitre 12 du *Pantegni*.

⁷⁸ *Le Régime du Corps*, p. 23.

⁷⁹ Nous les soulignons.

nimis desiccatum (trop enflammé, c'est-à-dire chaud et trop sec) » (p. 66). Ce passage développe quelque peu le texte arabe en ajoutant des détails mais ne se place que sur un plan physique ; le *Sirr al-'asrâr* en effet termine en expliquant que tout ceci éveille l'âme (Steele, p. 197).

Chapitre 39 : La manière de manger

« ... que tu desires le plus » : omission dès le *Secretum* du conseil suivant : ne mange pas plus que nécessaire (Steele, p. 197).

« avec pain qui soit raisonnablement levé » (l. 3) : le conseil ne s'accompagne pas d'une justification médicale. Il n'est rien dit sur le type de farine. Or, les différentes céréales ne sont pas de la même nature et les effets en sont donc différents. Pour Hildegarde de Bingen⁸⁰ par exemple, le blé, le seigle, l'avoine sont chauds et l'orge froide ; Aldebrandin de Sienne précise les types de cuisson et les effets des céréales sur le corps⁸¹.

Omission de la fin du passage sur le pain : « qui erit perfecte fermentatus ». Bacon développe ces lignes en ajoutant que le pain doit être bien cuit et moyennement salé (« qui sit bene et noviter coctus et a furfure bene mundatus, mediocriter cum sale conditus », Steele, p. 71). De tels conseils sont probablement des emprunts aux régimes de santé contemporains⁸².

« Et saches que l'omme... et se cuit la viande » (l. 4-9) : ce passage est très abrégé par rapport au *Secretum*. Deux idées dominent dans le texte latin : 1) celui qui veut mélanger les viandes faciles (« *molliens* ») et difficiles (« *retinens* ») à digérer⁸³ doit manger en premier la viande facile car elle est meilleure et plus légère à digérer. Autrement dit, elle laisse un passage pour la suivante. L'inverse mélange et corrompt les deux viandes ; 2) celui qui veut manger plusieurs aliments de nature molle et faciles à digérer en même temps, doit les faire précéder de nourriture difficiles à digérer. En effet, le fond de l'estomac étant plus chaud et plus fort, il facilite la digestion des viandes molles qui y sont contenues, d'autant plus que cet organe est placé à côté du foie, qui aide à consumer la nourriture par sa chaleur. Le *Secret des Secrets* omet la première partie de l'explication.

⁸⁰ Hildegarde de Bingen, *Le Livre de Subtilités des Créatures divines*, t. 1, trad. Pierre Monant, Paris, éd. J. Million, coll. Atopia, 1988, p. 32 et suiv.

⁸¹ Ainsi, le pain à base d'orge (céréale froide) refroidit le corps ; il est donc recommandé en cas de fièvre. En revanche, il est moins nourrissant, augmente les ventosités, les douleurs des côtes et accroît les maladies froides (*Le Régime du Corps*, p. 112-113).

⁸² « ... mais qu'il soit bien levés et soit .i. peu salés », *Le Régime du Corps*, p. 112.

⁸³ C'est-à-dire des viandes de « mole et de dure digestion ». Une glose de Roger Bacon précise que « *retinens* » signifie « *grossum et durum et siccum* », les viandes « de mole digestion » sont donc humides.

Chapitre 40 : De abstinence :

« *si te tieng droit* » (l. 2) : contresens. Le *Secretum* donne « *debes erigere manum* » (p. 68) qui est à comprendre au sens propre comme au sens figuré : lever sa main pour refuser davantage de plats ou dresser sa main à ne pas prendre davantage de nourriture.

« *mengier a loisir* » (l. 2) : l'idée de temps semble se mêler à celle de possibilité. Il s'agit de manger en prenant son temps mais aussi de se réfréner.

« *et demeure la viande au fons de l'estomac non digeree* » (l. 4-5) : l'omission de la fin de la phrase latine euphémise grandement le sens (« *et cibus remanet in fundo stomachi ponderosus et nocivus* ») ; l'idée de nocivité est évacuée. De plus, les conséquences sur l'esprit (il s'agit de l'âme dans le *Sirr al-'asrâr*) sont passées sous silence (« *leditur animus* »).

À la suite des premiers textes arabes traduits, les médecins médiévaux soulignent l'importance de la sobriété⁸⁴, conscients toutefois qu'elle est rarement respectée. Aldebrandin de Sienna par exemple explique comment garder la santé de l'estomac : « ... [il] convient prendre en boire et en mengier, c'on soit amesurés⁸⁵. » Quelques paragraphes plus tard, il évoque brièvement la tempérance de Galien lors des repas : « *Encores dist Constantins, par auctorité de Galien, ke quant à Gallien fu demandé por coi il apetiçoit cascun jor se viande, si respondi k'il n'avoit entencion de mengier fors tant qu'il peüst se vie alongier, et n'avoit cure de mengier tant que li fourciele⁸⁶ li enflast et bruisist.* »

Chapitre 41 : De non boire eaue pure

« *Ne boy point eaue pure* » (l. 2) : l'adjectif est spécifique à notre texte. Aldebrandin de Sienna recommande une eau légère pour aider à refroidir l'estomac et favoriser la digestion, car elle est plus à même que le vin de remplir cette fonction⁸⁷.

Ce chapitre suit la logique médiévale de l'équilibre entre le chaud et le froid. La chaleur et la sécheresse de l'estomac permettent la digestion ; celle-ci, considéré comme un feu, ne doit pas être éteinte par la froideur et l'humidité de l'eau. La précision concernant la viande vient

⁸⁴ On doit à Jean de Toledo l'adage « *la glotonnerie en tue plus que l'épée* » (*De Conservatio Sanitate*, BnF na lat. 543, fol. 63v). Cité par Pedro Gil Sotres, *art. cit.* p. 272.

⁸⁵ *Le Régime du Corps*, p. 102.

⁸⁶ Il s'agit d'une fourche cartilagineuse dans l'estomac ; par extension, Aldebrandin de Sienna l'emploie pour l'estomac.

⁸⁷ *Le Régime du Corps*, p. 117.

de ce que cette nourriture est considérée comme chaude et sèche (les animaux domestiques le sont moins que les animaux sauvages⁸⁸).

Toutefois, l'eau est tolérée avec parcimonie pour évacuer le trop plein de chaleur dû à la saison (la « *grant chaleur du corps* » (l. 5) est en fait la « *calorem temporis* » dans le *Secretum* mais par une réflexion logique, il n'est pas difficile pour le lecteur de comprendre que le corps a plus chaud en été), à l'estomac ou à certaines viandes⁸⁹.

Dans le *Sirr al-'asrâr*, la dernière phrase de ce chapitre est omise dès le *Secretum*. Elle recommande de boire un peu de vin coupé d'eau après le repas (Steele, p. 198).

Chapitre 42 : De la maniere de dormir

Début du chapitre 32 du *Secretum* (« *De gressu post cibum* »). Bacon précise « *De modo dormiendi super latera diversa et de dolre stomachi et eructatione* ».

Le sommeil favorise la digestion. Cependant, contrairement à notre texte, certains auteurs, comme Aldebrandin de Sienne, bien qu'approuvant l'alternance des côtés pour dormir, déconseillent les siestes : « *et cis dormirs doit estre de nuit, ne mie de jor ; et quant il commence à dormir, qu'il gise sor le destre costé, et puis se tourt sor le senestre*⁹⁰. » Roger Bacon précise dans une note que l'alternance droite-gauche pour la sieste n'est valable que pour les personnes en bonne santé. Il se réfère à Avicenne pour souligner que les personnes faibles (« *debiles* ») doivent faire l'inverse (Steele, p. 73, n. 3).

« *et se tu sens... et la colle bien serrement* » (l. 5-7) : ce remède est celui du roi David dans la Bible : « *Et rex David senuerat, habebatque ætatis plurimos dies : cumque operiretur vestibus, non calefiebat. Dixerunt ergo ei servi sui : Quæramus domino nostro regi adolescentulam virginem, et stet coram rege, et foveat eum, dormiatque in sinu suo, et calefaciat dominum nostrum regem*⁹¹ » (3^e Livre des Rois, 1, 1-2). Ce remède est absent de la version B et de l'édition de Reinhold Möller. Bacon ajoute d'autres types de bouillottes : un sac d'avoine chaude, une brique réfractaire enveloppée dans un linge ou un coussin chaud. Ce

⁸⁸ On trouve ceci par exemple dans le *Liber Dietarum Particularum* (chap. « *De divisione animalium* ») ou encore chez Aldebrandin de Sienne (*Ouvr. cit.*, p. 121). Ce dernier rappelle que la plus grande chaleur et sécheresse des bêtes sauvages échauffent davantage l'estomac que les autres, sont moins nourrissantes et plus mauvaises, encore plus s'il s'agit d'une viande issue d'un mâle.

⁸⁹ Bacon glose longuement ce chapitre en faisant référence à l'*Artis Medicine* d'Avicenne (Steele, p. 72-73, n. 5).

⁹⁰ *Le Régime du Corps*, p. 21-22.

⁹¹ « *Le roi David était vieux, avancé en âge ; on le couvrait de vêtements, et il ne pouvait se réchauffer. Ses serviteurs lui dirent : 'Que l'on aille chercher pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge ; qu'elle se tienne devant le roi, qu'elle le soigne, et qu'elle couche dans son sein ; et mon seigneur le roi se réchauffera.'* »

remède se retrouve dans les traités de médecine. Ainsi, Bernard de Gordon, après avoir énuméré les nourritures et médicaments contre le froid de l'estomac, prescrit le remède biblique : « *Et doys entendre que s'on met ung petit enfant ou une petite fille sur ung estomac, on conforte moult vertu digestive [...] ou vous y mettres ung chiennet ou une main chalde longuement sur l'estomac*⁹². »

Omission de quelques lignes présentes dans le *Secretum* et dans B qui expliquent que le rot aigre est signe d'un estomac froid (« *se tu sentoies que tu vausisses reüper aigrement, c'est sines que tu as l'estomac froit dont li medechine de che est boire un pau d'yaue avæc seulup argue pour che que li trop grans plentés de corps.* »). Dans ce cas, le remède proposé est de boire de l'eau chaude avec du sirop aigre⁹³ puis de vomir (Möller, p. 68, Steele, p. 73).

« *Saiches... chaleur naturelle a l'estomac* » (l. 8-25) : toute la fin du chapitre correspond en fait à un nouveau développement sur l'activité par rapport aux repas. Le *Secretum* propose donc son chapitre 33 et Bacon débute le chapitre 7 de sa deuxième partie.

« *le traveillier devant mengier est bon et donne chaleur a l'estomac* » (l. 8-9) : le texte suit le latin qui traduit bien l'arabe. Toutefois, Aldebrandin de Sienna affirme le contraire : « *L'eure que on doit garder por traveillier si est devant mengier [...] .i. pau traveillier et aller apriés mengier est boins*⁹⁴. »

« *Et quant l'omme dort* » (l. 13) : disparition du rapport logique de conséquence (« *quia* ») au profit d'un rapport temporel. Le sens global ne s'en trouve toutefois pas affecté.

« *la chaleur naturelle trait en l'estomac toute la chaleur* » (l. 13-14) : maladresse de traduction qui entraîne une répétition. Le latin utilise un passif : « *et tunc trahitur calor naturalis* » (p. 70).

« *lors donne force a l'estomac sur la reffection et digestion de la viande* » (l. 15-16) : la préposition *sur* traduit maladroitement un *super* latin. Il n'est pas certain que le copiste de C comprenne ce passage qui signifie que, grâce à la digestion de la viande, le corps se fortifie. Le manuscrit de Cambrai, témoin de la famille B, semble également passer à côté du sens de ce passage : « *et adont se conforte [l'estomac] pour dewaster le viande.* »

⁹² *La Fleur de Chirurgie*, IV, 3.

⁹³ Le sirop est le nom donné au médicament à base d'eau sucrée. Le chapitre 61 lui est consacré.

⁹⁴ *Le Régime du Corps*, p. 23-24.

« *Et demande la vertu naturelle son repos* » (l. 16) : traduction de « *et tunc querit virtus naturalis suam quietem* ». Absent dans le texte arabe. B donne « *et adont vertus naturele, si a sen repos* ». La « vertu naturelle » de l'homme est de chercher le repos et de se fixer à la seule tâche de la digestion.

« *mieulx vault mengier au soir que au matin* » (l. 17) : contresens. Il n'est pas question du repas du matin dans le *Secretum* et le *Sirr al-'asrâr* mais du repas du midi (« *meridiana* »). La faute existe déjà dans la version B (« *et pour che dient aucun philosophe que li mengiers du vespre porte plus grant pourfit que du matin* »).

« *Car le mengier du matin, pour la chaleur du jour...* » (l. 17-18) : la préposition « *pour* » a ici un sens causal. Ce passage est obscur dans le texte de C, notamment parce que certains éléments du *Secretum* sont omis. Il faut comprendre que la digestion du repas du midi échauffe le corps. La chaleur du jour s'ajoute donc à celle de la digestion et provoque un surplus gênant pour l'âme et l'esprit (« *quando sensus operantur et animus vexatur vel letatur* »), devenus dans C « *le corps* ».

Chapitre 43 : De garder la coustume

Début du chapitre 34 du *Secretum* (« *De utilitate diete* »), 8 chez Bacon (« *De semel comedendo in die vel bis et consuetudine servanda, et de modo consuetudinem mutandi, si oportet* »).

Inversion des chapitres 44 et 45 par rapport au texte arabe. Celle-ci est déjà présente dans le *Secretum*.

« *Tu dois savoir* » (l. 2) : le latin semble davantage mettre l'accent sur l'enseignement à venir dans la formulation « *Item ignorare non debes* ».

Cette doctrine se retrouve chez Aldrebrandin de Sienne qui renvoie à Hippocrate.

« *car coustume change nature* » (l. 8) : contresens. Le texte latin dit que la coutume est une seconde nature (« *consuetudino est altera natura* », p. 72). B traduit correctement : « *usages et acoustumanche est une autre nature.* »

Chapitre 44 : Comment l'en doit changier sa coustume

Le début de ce nouveau chapitre est intégré à la fin du précédent dans le *Secretum*.

« *Et se neccessité... sagement* » (l. 2) : deux omissions dans ce passage : 1) la nécessité n'a pas de loi (« *que legem non habet* »), c'est une spécificité du texte latin, 2) il faut changer sagement et en cachette (« *discrete* »).

« *Mais...* » (l. 3) : Début du chapitre 35 (« *De hora comedendi* ») du *Secretum*, 9 chez Bacon (« *quod non iteretur comestio ante digestionem perfectam prioris cibi, et quomodo hoc cognoscatur* »).

« *qu'il ne soit neccessité* » (l. 7-8) : omission de l'explicitation « *id est sine comedendi voluntate* », p. 72.

« *et fera bonne digestion* » (l. 9-10) : ajout de C.

« *que tu mengues tantost* » (l. 10-11) : l'adverbe « *tantost* » a le sens de « immédiatement » mais également de « rapidement ». Il traduit ici le latin « *cito* » (« rapidement »).

« *ton estomac se emplira... troubleront ton cervel* » (l. 11-12) : l'explication est incomplète. Le *Secretum* précise en effet que les mauvaises humeurs attirent les superfluités du corps qui troublent le cerveau par des vapeurs nocives. B traduit correctement le texte latin (« *li estomas se remplit de malvaises humeurs qu'il atrait des supperfluités du corps, li quel tourblent durement le chiervel des malvaises fumés* »). En négligeant une négation, ce passage de C dit l'inverse du *Secretum* qui suit bien le *Sirr al-'asrâr*. Cet extrait affirme en effet qu'il ne faut pas repousser le moment de se nourrir lorsque l'on a faim.

« *Et s'il estoit ainsi... et puis mengue seürement* » (l. 13-17) : ce passage est un ajout spécifique à C.

Chapitre 45 : Des quatre temps de l'an

Début du chapitre 36 du *Secretum* (« *De quatuor temporibus anni et eorum qualitate et diversitate* ») qui ne contient qu'une phrase introductrice ; le chapitre sur le printemps commence immédiatement après. Comme à son habitude, Roger Bacon développe le titre de son chapitre (« *capitulum 10. De quatuor temporibus, scilicet, de vere, estate, autumpno, et hyeme. In quo videlicet dat intencionem suam in universali de .4. temporibus anni pro regimine sanitatis : et primo de vere* »).

Le traitement des saisons est à mettre en relation avec le régime du corps. On le trouve ainsi dans la première partie du *Régime du Corps* d'Aldebrandin de Sienne qui allègue l'autorité

d'Hippocrate, mais aussi dans des traités populaires comme le *Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*. Dans les encyclopédies en revanche, la séparation est totale entre les saisons, l'anatomie et les âges de l'homme. Le *Secret des Secrets* relie des savoirs connexes dans un but sanitaire.

« *Nostre entencion... d'iceulx* » (l. 2-3) : omission de l'adverbe « *breviter* », pourtant régulièrement traduit dans le reste du traité.

« *ou signe du mouton* » (l. 5) : le temps est ici d'abord présenté comme astrologique avant d'être calendaire. Le mouton correspond au signe du capricorne. Le *Secret des Secrets* ne cite pas l'ensemble des signes du zodiaque alors qu'on les trouve dans la plupart des textes didactiques traitant des saisons.

« *Lors est le commencement de printemps et dure...* » (l. 5-6) : nous renvoyons aux variantes pour les différentes durées des saisons. Robert Steele analyse ces disparités au regard des différentes versions du texte arabe. Nous renvoyons à ses pages⁹⁵. Les nombreuses transcriptions ont naturellement altéré le texte initial qui donne 23 heures⁹⁶. Cette mention du nombre de jours et d'heures n'est pas reprise dans les textes encyclopédiques qui, en revanche, précisent le début et la fin de chaque signe⁹⁷.

« *Et en cestuy temps sont les jours et les nuis eglaux en leurs regions* » (l. 8-9) : il s'agit d'une référence à l'équinoxe du 21 mars adoptée par le concile de Nicée en 325⁹⁸.

« *et leur beaulté prennent les terres... plus belle a ses nopces* » (l. 14-16) : la comparaison avec la jeune femme vient de l'arabe mais la mention du mariage est une trouvaille de Philippe de Tripoli. Cette comparaison est reprise par Évrart de Conty dans les *Échecs amoureux moralisés* : « *Pour ce le compare il aussi a la jone espousee qui, le jour que on l'espeuse, se cointoie et se pare le plus bel que elle peut et le plus noblement. [...]* Et ceste

⁹⁵ Steele, p. xli-xliv.

⁹⁶ Aucun des vingt-quatre manuscrits ne suit le *Secretum* pour le nombre d'heures.

⁹⁷ Renvoyons par exemple à Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, IX, 4 et suiv.). L'encyclopédiste se réfère en outre essentiellement à des médecins pour rédiger ces chapitres : notamment Constantin et Galien. Après vérification, les références sont non seulement justes mais l'auteur du *De Rerum Proprietatibus* cite textuellement ses sources.

⁹⁸ Sur ce point, voir Steele, p. xlii.

*comparaison fu prise ou livre de Aristote Du Gouvernement des Princes, a la recommandacion du printemps dessusdit*⁹⁹. »

Chapitre 46 : De printemps et quel il est

« *Printemps est chault et humide, atrempeement semblable a l'air* » (l. 2) : cette correspondance entre les saisons, les éléments et les qualités premières vient d'Hippocrate qui l'associe à l'homme (*De Hominis Structura*). On la retrouve dès lors régulièrement dans les traités didactiques antiques et médiévaux¹⁰⁰. Il est très vraisemblable que le *Livre de Sidrac* ait été influencé par le *Secretum Secretorum* : les questions sur les saisons sont des citations textuelles du traité pseudo-Aristotélicien.

« *atrempeement semblable a l'air* » (l. 2) : il semble que le copiste ait mal compris « *et temperatum* » qui s'accorde avec « *ver* » dans le texte latin. Cette faute, également présente dans B (« *Et est li prins temps moistes et caus atempeement et est sannables al ayr en che tamps* »), ne transforme pas le sens du texte.

« *et se respant... en compleccion atrempee* » (l. 3-4) : ce passage était sur les exemplaires de Bacon. En revanche, il n'apparaît pas dans l'édition de Möller.

« *En ce temps se doivent mengier...* » (l. 4) : le régime alimentaire suit logiquement l'énoncé des qualités de la saison. Il est adapté de façon à conserver l'équilibre des humeurs. Les régimes de santé suivent souvent cet ordre.

« *chevreaulx* » (l. 4) : le *Secretum* évoque des cailles, le *Sirr al-'asrâr* des poulets, des perdrix et des faisans.

« *lectues aigres* » (l. 5) : l'adjectif est une traduction hasardeuse du latin « *agrestes* » (« des champs »).

« *en aucun pay's carioles* » (l. 5-6) : le nom spécifique de cette laitue est donné, selon le *Secretum*, par les paysans (« *quas rustici vocant scarias* », p. 74). Il s'agit probablement de la scarole. Le substantif employé dans notre texte vient vraisemblablement d'une mauvaise lecture du latin ou d'un manuscrit fautif, l'initiale *es-* (*escaria*) ayant disparu.

⁹⁹ Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 19. Nous remercions Françoise Guichard-Tesson de nous avoir fourni cette référence lors d'une discussion sur le *Secret des Secrets*.

¹⁰⁰ Bède (*De Temporibus ratione*, chap. XXXV), Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, IX, 4 et suiv.), *Le Livre de Sidrac* (questions 950 et suiv.), Aldebrandin de Sienna (*Le Régime du Corps*, p. 62 et suiv.)...

« *poucins... et lait de chievre*¹⁰¹ » (l. 4-6) : le régime alimentaire donné n'est pas expliqué dans les versions B et C. Il l'est dans le *Secretum* : il s'agit de faire correspondre les qualités modérées de la saison avec des aliments à la complexion semblable et aux qualités opposées. La légèreté de l'air, élément correspondant au printemps, invite à se nourrir d'aliments légers. Les volailles en particulier sont considérées comme telles.

« *En cestuy temps est meilleur la seignee... le ventre purgier* » (l. 6-8) : les purges permettent d'évacuer les mauvaises humeurs qui ont empli le corps pendant l'hiver. Le *Kalendrier des Bergiers* rappelle que les maladies qui surviennent au printemps sont en fait dues au temps hivernal : « *Si maladies adviennent en printemps, n'est pas de sa nature, mais procedent des humeurs amassees en l'iver passé*¹⁰². »

« *Car tout ce qui amendrira... en ce printemps* » (l. 8-9) : passage obscur qui ne rend pas le latin « *Et quicquid erroris causa medicine acciderit, hoc tempus humiditate sua restituet*¹⁰³ » (p. 74). Le printemps est le temps idéal pour se purger car, même ce qui serait trop perdu par la digestion, la purge ou la saignée, pourrait être récupéré grâce aux qualités de la saison.

Chapitre 47 : De esté temps et quel il est

Début du chapitre 38 du *Secretum* (« *des estate* »), 11 chez Bacon (« *des estate et regimine sanitatis in eo* »).

« *Le premier point du signe de l'escrevice* » (l. 2) : il s'agit du signe du cancer.

« *iiii^{xx} xii jours* » (l. 3) : c'est ce qu'affirme le texte arabe. Le *Secretum* donne quatre-vingt treize. Aucun témoin de C ne suit le latin.

« *s'abbessent les vens* » (l. 5) : corruption du sens initial ; les versions antérieures évoquent la chaleur du vent (« *inflammantur venti* »). Aucun de nos manuscrits ne s'approche de ce sens.

« *les serpens croissent... et respandent* » (l. 6-7) : ajout de Philippe de Tripoli.

Omission dans B et C d'un ajout du *Secretum* : « *serenitas in aere* » (p. 76).

¹⁰¹ « *Et toutes choses atemprees de part des viandes profite en celui temps si comme sont polles et les eus fres et les laituaies et les beuvrages et lait de chievre* », *Le Livre de Sidrac*, p. 310 ; « *et convient mengier legieres viandes si com sont poucin, chievros au vert jus...* », *Le Régime du Corps*, p. 64 ; « *En cestuy temps, on doit mengier legieres viandres qui refroident, comme poussins, chevrots au verjus...* », *Le grant Kalendrier et Compost des Bergiers*, p. 86.

¹⁰² *Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*, p. 86.

¹⁰³ « *Et si une erreur médicale se produisait, ce temps la corrigerait pas son humidité.* »

« *la belle espousee* » (l. 8) : la mention du mariage se trouve, cette fois, dans le texte arabe.

« *qui est plaine de corps en aage parfait* » (l. 8-9) : le texte arabe fait référence à la beauté et à l'ornement esthétique de la femme (« *a bride laden with riches and having many lovers* », Steele, p. 200). Le *Secretum* traduit par « *sponsa corpore plena* » (Bacon choisit l'adjectif « *completa* » qui peut se comprendre soit comme « *au corps parfait* », soit comme « *enceinte* ». Les témoins de version C, pour la plupart, ont choisi de considérer l'aspect maternel ; seuls les manuscrits de la branche α donnent la variante « *belle de corps* ».

« *En cestuy temps se esmuet la colere* » (l. 9) : à chaque saison correspond une humeur et un des âges de l'homme¹⁰⁴. La correspondance entre le printemps et le sang n'est pas aussi soulignée que la colère avec l'été. La colère est en fait la cole rouge.

« *ne te fay seignier...* » (l. 16) : les soins corporels s'opposent à ceux du printemps à cause du passage de la qualité humide à la sécheresse. Il s'agit de ne pas refroidir le corps.

Chapitre 48 : De automne et quel il est

« *signe de la lune* » (l. 2) : une mauvaise lecture de « *libra* » (la balance) amène ce contresens, spécifique à l'ensemble de la famille C.

« *iiii^{xx} xviii jours* » (l. 3) : seul le témoin BnF nafr 4951 suit le texte latin et propose quatre-vingt huit jours.

« *xxiii^e jour de septembre... novembre* » (l. 3-4) : le *Secretum* donne le vingt-quatrième. De plus, la saison court jusqu'à la fin de décembre. La logique, bien qu'étonnante, est respectée dans notre texte, à la lecture de l'ensemble des saisons : aucun mois ne manque. En revanche, l'automne dure deux mois et l'hiver quatre. Bien que le manuscrit de Cambridge donne décembre au lieu de novembre, nous ne corrigeons pas la faute de notre texte, d'une part, parce que le témoin anglais est très fautif d'après le stemma, d'autre part parce qu'il fait débiter l'hiver en novembre et non en décembre.

« *les vens entrent la region de septembre* » (l. 5-6) : il faut comprendre « *septentrion* », comme indiqué dans les manuscrits de la branche α . Suivant les règles choisies dans notre

¹⁰⁴ Les âges de l'homme sont parfois divisés autrement qu'en quatre parties. Sur ce point, une très nombreuse littérature critique existe. Nous avons consulté John Anthony Burrow, *The Ages of Man, A Study of Medieval Writing and Thought*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

méthode d'édition, nous conservons la faute, caractéristique du *Secret des Secrets* le plus lu au XV^e siècle.

« *la femme vielle et nue* » (l. 9) : le *Secretum* a choisi le même adjectif qu'au chapitre précédent (« *Mundus comparatur femine plene¹⁰⁵ etatis* »). Il faut comprendre « dont l'âge est complet ». Cela interdit, semble-t-il, l'idée de la femme enceinte dans la version latine. Cette interprétation au chapitre précédent est donc spécifique à C.

« *la collere noire* » (l. 11) : c'est la mélancolie.

« *Il convient en cestuy temps mengier viandes chaudes et humides* » (l. 11-12) : le régime alimentaire s'oppose aux qualités de la saison froide et sèche. L'équilibre corporel est ainsi maintenu.

« *viandes chaudes et humides sicomme sont poucins et aigneaulx* » (l. 12) : le substantif « *poucins* » désigne le petit d'un oiseau en général, en particulier celui de la poule (le *Secretum* parle de poulets, comme le *Sirr al-'asrâr*). Ce régime alimentaire apparaît comme paradoxal dans la mesure où c'est le même qu'au printemps, alors que les qualités de ces deux saisons sont opposées. La distinction entre le poulet et le petit n'explique pas ce malentendu : les gallinacés sont en effet considérés comme froids et secs, selon Hildegarde de Bingen¹⁰⁶. Aldrebrandin de Sienne recommande, en alléguant l'autorité de Galien, de consommer des poulets, des chapons, des jeunes paons et du porc¹⁰⁷.

« *si le face a midi* » (l. 16) : pour Aldebrandin de Sienne, c'est en été qu'il vaut mieux vomir, mais l'heure est bien celle de midi chez le médecin italien¹⁰⁸.

« *une medecine qui s'appelle asmon et asmaçon* » (l. 18) : le *Sirr al-'asrâr* donne « *al-aftimum* » et « *al-garikun* » (Steele, p. 272), traduits par « *agaricum* » et « *odder of thyme*¹⁰⁹ ». Le *Secretum* rend ces termes arabes par « *asmon et angariacon* », Bacon par « *asynon et angariacon* ». L'agaric (*polypophyre officinalis*) est le nom donné à des

¹⁰⁵ C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁶ Hildegarde de Bingen, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 145 : « *Le coq et la poule sont tous deux de nature froide et sèche.* » Nous n'avons eu connaissance des ouvrages de Jean-Louis Flandrin que trop tardivement pour pousser plus avant nos investigations. Nous renvoyons à *Tables d'hier, Tables d'ailleurs : Histoire et Ethnologie du Repas*, Paris, Odile Jacob, 1999 et *L'Ordre des Mets*, Paris, Odile Jacob, 2002.

¹⁰⁷ *Le Régime du Corps*, p. 64. Le *Kalendrier des Bergiers* donne exactement les mêmes consignes (p. 87).

¹⁰⁸ *Le Régime du Corps*, p. 57.

¹⁰⁹ Il s'agit d'un parasite.

champignons comestibles¹¹⁰. On le trouve notamment chez Pline (*Hist. Nat.*, 25, 103), Isidore de Séville (*Étym.*, XVII, 84) ou encore dans *L'Antidotaire Nicolas*¹¹¹.

Chapitre 49 : D'yver temps et quel il est

« *signe du mouton* » (l. 2) : il s'agit du capricorne.

« *et dure lxxix jours et xxiii heures* » (l. 2-3) : le flou est total dans les traductions latines et françaises. Le *Sirr al-'asrâr* donne quatre-vingt neuf jours et quatorze heures et demies, le *Secretum* annonce autant de jours et quatorze heures, Bacon se distingue avec sept heures et quarante neuf minutes.

« *xxiii^e jour de novembre* » (l. 3) : il s'agit en fait du mois de décembre mais le copiste reste fidèle à son décompte, même s'il est erroné.

« *les nuis sont grandes et les jours sont petis* » (l. 4) : le sens est imprécis par rapport au latin qui ne souligne que l'augmentation et la diminution des périodes (« *nox elongitur, dies abbreviantur* », p. 78).

« *... petis ; il fait grant froit* » (l. 4-5) : omission d'une phrase du texte arabe dès la traduction latine ; le *Sirr al-'asrâr* donne : « *Autumn is finished, winter has arrived.* »

« *toutes choses perdent leur verdeur* » (l. 5-6) omission d'un ajout de Philippe de Tripoli (« *et indurantur quasi lapis* »).

« *pour le grant froit* » (l. 6) : omission de « *et humiditate* ».

« *L'air et le temps devient noir* » (l. 7) : nouvel exemple de traduction grossière qui laisse à penser que le copiste de C est moins cultivé. D'une part, le *Secretum* utilise deux termes pour évoquer le noir : « *obscuratur aer* » et « *denigrescunt tempora* » ; d'autre part, notre version omet un passage du texte qui évoque le tremblement des troupeaux (« *tremescunt pecora et iumenta* », p. 78). Le *Secretum* omet, quant à lui, un passage du texte arabe : « *the animals grow thin.* »

« *Saiches que yver est froit et humides* » (l. 8-9) : omission de la mention de la quatrième humeur : le phlegme (« *in quo flegma augmentatur* »).

¹¹⁰ Yela Schauwecker, *Die Diätetik nach dem « Secretum Secretorum » in der Version von Jofroi de Waterford*, Teiledition und lexikalische Untersuchung, Würzburger medizinhistorische Forschungen 92, Königshausen & Neumann, Würzburg, 2007, p. 146-147.

¹¹¹ Paul Dorveaux, *Antidotaire Nicolas*, Paris, éd. H. Welter, 1896, p. 5, 6, 12, 36.

« *et convient user...* » (l. 9) : le régime alimentaire contient cette fois des éléments chauds et secs pour compenser les qualités inverses de l'hiver. On retrouve les poussins sans plus de détails. Le *Secretum* précise qu'il s'agit de « *pulli galline* » alors que Bacon fait mention de « *pulli colombarum* », là où le texte arabe fait mention de jeunes pigeons. Les figues et les noix sont bien chaudes et sèches, selon Aldebrandin de Sienna¹¹². Le texte de C omet les électuaires de chaude nature.

« *... de toy saignier. Et te garde que...* » (l. 11) : Bacon ajoute un passage entre ces deux phrases pour souligner qu'il faut changer d'air, et réchauffer l'atmosphère : « *Tunc oportet mutare aera, id est, calefacere* » (Steele, p. 81). On retrouve l'idée que l'air est un des éléments primordiaux à la vie et qui amène notamment les maladies pour les hommes comme pour les bêtes¹¹³.

« *Touteffoiz, en cestuy temps... et sont bons les baings* » (l. 12-13) : la mention des femmes est absente de l'édition de Möller. De plus, les versions B et C omettent un passage concernant les soins à apporter au corps : « *Unge tuum corpus unguentis optimis et calidis* ». Enfin, l'évocation des bains reste vague ; il s'agit de bains tempérés, dans le *Secretum*, ce que l'on trouve également dans le *Livre de Sidrac* : « *Et doit l'en oindre son cors d'oingnement chault. Et se l'en vult entrer em bains, entre les bains des cuves temprés*¹¹⁴. »

Chapitre 50 : De la chaleur naturelle

Début du chapitre 40 du *Secretum* (« *De cogitatione nervorum et quatuor membrorum principalium* »), 14 chez Bacon (« *De custodiendo calore naturali et vita per res convenientes, vitando contrarias* »). Ce passage (la section *l* de Steele, ζ chez Manzalaoui) est un ajout de Philippe de Tripoli qui reprend quasiment mot pour mot les chapitres sur les forces et les faiblesses du corps (section *p* chez Steele, ζ' chez Manzalaoui) que le *Sirr al-'asrâr* place après les quatre parties du corps (Steele, p. 208-209).

¹¹² *Le Régime du Corps*, p. 114 et 153.

¹¹³ On pourra consulter *Le Bon Berger* de Jean de Brie où l'auteur insiste sur les différents types de vents hivernaux et leurs bienfaits ou leur danger sur les brebis : *Le bon berger ou le vray Régime et Gouvernement des Bergers et Bergères, composé par le rustique Jehan de Brie, le bon Berger*, réimp. de l'éd. de Paris (1541), avec une notice par Paul Lacroix, 1879. Il s'agit de l'édition disponible sur le site Gallica. Une nouvelle édition sera sous presse dans les mois à venir. Nous la devons à Carlton Carroll et Lois Hawley Wilson, dans la collection « Medieval and Renaissance Texts and Studies », Tempe, Arizona, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies.

¹¹⁴ *Le Livre de Sidrac*, p. 311.

« sur toutes choses » (l. 2) : le latin donne « *hanc dietam pretiosam tibi prefixam* ». Une fois encore, notre texte abrège beaucoup le texte initial. La transition avec les chapitres précédents est de plus absente.

« tant que la chaleur... longue santé » (l. 3) : Roger Bacon ajoute ici un long passage juste avant « *tu auras longue santé* » : « *et humiditas modum sive mensuram non excedens, reficitur ex ea calor naturalis, et tunc salus et vita indubitanter creditur permanere*¹¹⁵. »

« détruit le corps » (l. 5) : Bacon ajoute ici « *et quasi vinculum in corpore siccitate destruit creaturam* » et substitue probablement à tort « *siccitate* » à « *senectute*¹¹⁶ ».

Ces deux manières de mourir sont topiques dans la littérature médicale. Dans son prologue, Aldebrandin de Sienna rappelle que la médecine est une science donnée par Dieu aux hommes, non pour vivre éternellement mais pour se garder des maladies et parvenir au terme échu par le Créateur¹¹⁷.

Chapitre 51 : Des choses qui engrassent le corps

Début du chapitre 42 du *Secretum* (« *De hiis qui impingunt corpus* »). Bacon ne change pas de chapitre.

Ce chapitre et le suivant synthétisent plusieurs enseignements sur l'hygiène : la diète, le sommeil, l'exercice physique et l'usage des bains. Il s'agit à nouveau de maintenir un équilibre entre les qualités premières et d'éviter la prise de poids (trop d'humidité) ou la perte de poids (sécheresse trop importante). Ces deux chapitres sont, selon Steele (p. 274), à rapprocher du traité de Rhazès *Ad Almansorem* (V, 60-61).

« et toutes bonnes odeurs et flairans » (l. 4) : les odeurs jouent un rôle sur le cerveau et agissent sur la digestion¹¹⁸.

« gaires » (l. 5) : cet adverbe a le sens de « beaucoup » qu'il perd à partir du XVI^e siècle.

¹¹⁵ « Et que l'humidité n'excédant pas la mesure ou la quantité, la chaleur naturelle rétablira l'homme et alors, il croira faire durer sa santé et sa vie. » Notre texte emploie le pronom « tu » là où le *Secretum* utilise la troisième personne.

¹¹⁶ Cette remarque vient de Robert Steele (Steele, p. 272) et nous paraît tout à fait probante.

¹¹⁷ « Notre Sires li dona, si com à le plus noble creature qui soit, une science k'on apiele phisike, par le quele il gardast le santé qu'il li dona premierement et peust encore remouvoir les maladies, car phisike est faite especiaument por le santé garder ; et n'entendés mie que phisique soit science por l'oume faire vivre tous jours, ains est faite por conduire l'omme jusque la mort naturel », *Le Régime du Corps*, p. 5.

¹¹⁸ Pantegni, Theorice, V, 103.

« *et ne boys jamais... et en met en ton vin car elle est de chaude nature* » (l. 7-9) : ce passage est absent du *Secretum* et du *Sirr al-'asrâr*.

« *une flour qui se appelle alchin* » (l. 8) : le *Secretum* évoque l'absinthe. Roger Bacon émet des doutes sur cette plante (« *Dubium est mihi, licet in omnibus exemplaribus sic inveni* », Steele, p. 82). Le nom semble avoir été corrompu dans la version B¹¹⁹ (« *aloisne* ») et dans certains manuscrits de C, en particulier celui que nous avons transcrit. Les variantes montrent en effet que le nom arabe a été conservé et occidentalisé dans certains témoins (« *alchimin* », « *alcimun* »...). Les noms arabes sont souvent soumis à des lectures aléatoires de la part des copistes comme certaines variantes du *Secretum* le mettent en évidence (« *alchitimum* », « *ut cimum* », p. 80). Il s'agit initialement du jasmin (Steele, p. 208). Toutefois, le *Secretum* trahit quelque peu le texte arabe qui ne cite que des fleurs aux senteurs agréables, sans évoquer leurs qualités par rapport aux saisons.

« *use de violettes, de malve* » (l. 9) : omission des roses (qu'on trouve par ailleurs dans certains manuscrits) et ajout de la mauve¹²⁰.

« *fay vomissement une foiz le mois, especialment ou temps d'esté* » (l. 10) : vomir est préconisé pour évacuer les mauvaises humeurs qui empêchent la digestion.

« *Et s'il y a pou de humeurs... pour bien digerer* » (l. 12-14) : ce passage, présent dans le texte arabe, ne se trouve ni chez Bacon ni dans l'édition de Möller. Il vient nécessairement d'un autre manuscrit latin.

« *Et quant tu auras vomis sans violence* » (l. 13) : certains manuscrits donnent « *sans volenté* » qui est une erreur manifeste puisque le vomissement est préconisé dans l'hygiène du corps : il est nécessairement volontaire.

« *Et se ainsi te gouvernes... et de tes ennemis victoire* » (l. 14-16) : on voit mal comment vomir peut avoir une influence militaire. Le contresens sur cette phrase vient du latin. Le texte

¹¹⁹ Il n'en est pas fait mention dans le remaniement de Jofroi de Waterford et Servais Copale. La version de Pierre d'Abernun résume les saisons en une quarantaine de vers et passe directement au chapitre sur le vin. Quant à Thomas de Cantimpré (*Ouvr. cit.*, p. 80) qui copie ces lignes, il transforme quelque peu le texte, évitant ainsi le terme qui pose problème (« *et hoc maxime in estate* » au lieu de « *ut in hyeme absinthium* »).

¹²⁰ La rose et la mauve sont chez Hildegarde de Bingen des plantes froides (*Ouvr. cit.*, p. 54 et 115). En revanche la mauve officinale est chaude (*id.*, p. 154). La mauve est citée dès Isaac le Juif comme de qualité froide (« *Malua frigidem in primo gradu* », *De Dietis particularibus*, « *De malua* »). Elle est considérée moyennement chaude et humide dans le *Pantegni* (« *Malua mediocriter calida est et humidita* », V, 43).

arabe explique que l'homme tirera des bienfaits des éléments cités. Le sens correct réapparaît à la phrase suivante (« *Aussi, vueil je bien...* »).

« *et en vestir et porter beaulx vestemens selon le temps* » (l. 18) : les vêtements font également partie de l'hygiène. Aldebrandin de Sienna explique notamment dans son chapitre sur les régimes de chaque saison que des vêtements aux qualités opposées aux saisons doivent être portés. Le *Sirr al-'asrâr* préconise des habits en soie et en lin (Steele, p. 209).

Omission de la fin du chapitre latin qui ajoute l'usage d'onguents.

Chapitre 52 : Des choses qui amaigrissent le corps

Le texte arabe précise en introduction de ce chapitre qu'il expose l'inverse du précédent. Cette mention a disparu dans le *Secretum* et des textes français. Toutefois, la structure du texte arabe n'est pas calquée sur les paragraphes du chapitre précédent.

« *le trop mengier, le trop boire* » (l. 2-3) : ce n'est pas l'inverse du chapitre précédent (« *soy saouler de diverses viandes et doulces* »). Le contraire, présent dans le texte arabe (« *insufficient eating and drinking* », Steele, p. 209) a été mal traduit en latin (« *comedere modicum et bibere multum* »). La version B suit le latin (« *pau mengier et plenté boire* »). La version C corrompt davantage le texte. Cette faute ne se trouve pas chez Thomas de Cantimpré qui a suivi le texte de Johannes Hispaniensis.

« *le trop dormir devant disner* » (l. 3-4) : omission du support du sommeil présent dans le *Secretum* (« *super stramenta dura incedere* », p. 82). Le *Sirr al-'asrâr* évoque la dureté du support et ajoute l'estomac vide¹²¹ (Steele, p. 209). En revanche, dans le texte arabe, la mention du moment où il ne faut pas dormir est absente.

« *trop merencolier* » (l. 4) : ajout du *Secretum* mais la traduction de C est éloignée du latin (« *mentem sollicitare* »).

« *trop doubter* » (l. 4) : ajout du *Secretum*.

« *luy baingnier en eaues qui sont de nature de souffre* » (l. 4-5) : c'est-à-dire des eaux chaudes et sèches. La version B parle des « *yauues ensouffrees* » qui correspondent davantage au latin « *aque sulphuree* ». Selon Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, XVI, 94),

¹²¹ L'explication est donnée dans le texte arabe : « *for heat counteracts the poisture of the body and dries it up* ».

qui suit Isidore de Séville, Avicenne et Platon, l'eau qui passe à travers le soufre prend sa nature.

« *mengier viandes salées* » (l. 5) : le sel assèche et détruit le corps selon Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, XVI, 95). Le *Sirr al-'asrâr* fait mention du bain dans des eaux salées.

« *Et sachiez que Ypocras...meseaux* » (l. 6-10) : la règle d'Hippocrate est un ajout du texte latin.

« *qui se baingne le ventre plain, il aura maladies es ventrilles* » (l. 6-7) : Bacon précise ce que notre texte désigne sous le nom de « ventrilles », à l'aide d'un terme anatomique précis (« *iliacus* ») : l'iliaque ou les intestins. La maladie dont il est question est développée par Bernard de Gordon (V, 17) mais les causes ne rappellent pas explicitement celle énoncée dans notre texte. Toutefois, on peut la comprendre ainsi : l'eau étant froide, elle éteint la chaleur de l'estomac qui doit faire la digestion. L'opposition de ces deux qualités entraîne la douleur (l'une des sept raisons de cette maladie chez Bernard de Gordon est la suivante : « *se la cause est humide et chaude embeüe* »). L'opposition des qualités est longuement développée par Constantin l'Africain (*Pantegni*, Theorice, IX, 27).

« *qui après mengier... paralatique* » (l. 8-9) : la paralysie est, selon Bernard de Gordon, une maladie froide. L'absence d'activité, certains lieux où la chaleur manque, l'excès de certaines nourritures sont des facteurs d'apparition de la paralysie.

« *et aussi, qui gist...* » (l. 7) : Il est question ici du coït. Le long chapitre du *Pantegni* (Theorice, V, 107) confirme cette règle : « *Non naturalis est si cum cibis et potu corpus plenum est : exercuerit defectiones corporis sequunt, emollitiones nervorum, dolores artetici, constipationes invesicis humores augmentantur viscosi. Si non desistat aut in hydropisim, aut in anbelitum, aut in paralysim decidet.* »

« *et qui souvent mengue poisson et aussi lait et vin ensemble... meseaux* » (l. 9-10) : il faut comprendre que la lèpre¹²² est une conséquence de l'association entre poisson et lait ou entre

¹²² La lèpre est une maladie qui dessèche le corps : « *lepra est morbus dessicans omnia membra corporis* » *Pantegni*, Theorice, VIII, 15.

lait et vin. Bernard de Gordon confirme l'une de ces règles : « *Item mengier lait et poisson ensemble engendre lèpre*¹²³ ».

Chapitre 53 : La première partie du corps

Début du chapitre 44 du *Secretum* (« *De malo capitis et eius remedio* »), 15 chez Bacon (« *de egritudine capitis et ejus remedio in genere et specie* »).

Les quatre parties du corps sont absentes de B qui reprend au chapitre 48 du *Secretum* sur la médecine d'Aristote (chap. 19 chez Bacon). Il se trouve au milieu du chapitre 57 de notre texte (« *J'ai leü, chier filz...* »).

« *Le corps est divisé en quatre parties* » (l. 2) : cette division nous vient de Dioclès de Caryste dans son *Epistola ad Antigonum*¹²⁴ : « *Distribuimus humanum corpus in partes quatuor, caput, thoracem, ventrem et vesicam.* » Robert Steele juge que cet auteur ne peut pas être la source des chapitres du *Sirr al-'asrâr*. Nous n'avons pas creusé la question. Les ressemblances sont toutefois troublantes¹²⁵.

« *les sourcilz s'engrossissent* » (l. 4) : traduction lointaine de « *gravitas* ». Le *Secretum* a transformé les battements dans les tempes qu'évoquait le *Sirr al-'asrâr* (Steele, p. 202).

« *les oÿes se batent* » (l. 4) : nous corrigeons « *s'ebatent* », manifestement faux. Nous pensons le lecteur à même d'avoir effectué la même correction. Le substantif renvoie aux tempes¹²⁶.

« *aloine*¹²⁷ » (l. 6) et « *pulgichiny* » (l. 7) : au terme de cinq siècles de copies et de traductions, les noms de ces plantes n'ont plus rien à voir avec ceux du X^e siècle (« *afsintin* » et « *sa'atar*¹²⁸ »). Le *Secretum* donne « *eldentim* » et « *pullegii* » avec de nombreuses variantes. Certains manuscrits de C semblent confondre les deux termes (voir les variantes). Conscient de la difficulté d'établir un texte sensé, Roger Bacon affiche ses doutes en notes¹²⁹. Le terme

¹²³ *La Fleur de Chirurgie*, I, 21.

¹²⁴ *Dioclis Carystii Medici*, Paris, Frédéric Morel, 1573, p. 3.

¹²⁵ Robert Steele donne quelques citations (Steele, p. 272-273) que nous ne reprenons pas.

¹²⁶ Dans le chapitre sur la physiognomonie, « *oÿes* » est bien distingué de « *oreilles* ».

¹²⁷ On trouve ce terme dans B au chapitre sur les choses qui engraisent le corps, là où C donne *alchin*. Le latin écrivait *absinthium*. La plus grande confusion règne chez les copistes qui, au mieux, tentent de trouver un nom de plante plausible. Cette plante est considérée comme bénéfique chez Jofroi de Waterford et Servais Copale au chapitre « *Quez choses funt bien a la cervelle et quez choses funt mal* » (*Die Diätetik...*, p. 87). Malheureusement, Yela Schauwecker n'indique pas ce terme dans son glossaire pourtant très complet.

¹²⁸ Armoise et marjolaine.

¹²⁹ « *Nomen arabicum dubium mihi est valde vel falsum, ideo queratur in aliis exemplaribus vel a medicis et apothecariis* » (Steele, p. 84, n. 1. Voir aussi les notes 2, 3 et 4).

aloine ne nous est pas connu. Nous pouvons en revanche rapprocher *pulgichiny* du pouillot¹³⁰ (lat. *puleium*), plante de la famille de la menthe. Le remède cité par Dioclès diffère quelque peu : « *verum, sumptis hyssopi, vel origani summitatibus tritis, & in ollula ebullitis cum passo, vel iuris semisextario, quibus os ieiunum collues, & quoad pituita educatur gargarizabis*¹³¹. »

« *avec ta viande* » (l. 9) : interprétation du terme générique *cibus*. Si le remède était vraiment efficace à la base, il n'est pas dit qu'il le soit en changeant ainsi un ingrédient.

« *Et avec ce, mengue... et il te prouffitera* » (l. 9-10) : le changement précédent dans la recette s'accompagne d'omissions et d'imprécisions par rapport au *Secretum* qui interdisent toute réussite du remède. Le texte latin donne en effet : « *et utatur in suo cibo grana cinapis et decoquatur in pondere unius denarii cum pulvere confecto de duodecim unguentis et hoc in dormitione sua*¹³². » Notons que le *Secretum* s'était déjà quelque peu démarqué de son original arabe¹³³.

« *de la graine de la moustarde blanche faicte en poudre* » (l. 9-10) : Bacon doute à juste titre de ce remède. Si l'on en croit Hildegarde de Bingen, la moutarde « éclaircit la vue » mais « fait beaucoup de mal à la tête ». Elle précise qu'on peut toutefois détruire ses propriétés nocives en la trempant dans le vin¹³⁴.

« *tu pourras encourir... es yeux* » (l. 10-11) : le texte euphémise le *Secretum* qui parle de « *corruptionem visus* ». Le texte arabe évoque, quant à lui, des maladies mortelles auxquelles sont associés les problèmes de vue. Dioclès est beaucoup plus précis (il cite notamment le glaucome) et énumère davantage les risques sanitaires¹³⁵.

¹³⁰ Hildegarde de Bingen (*Ouvr. cit.*, t. 1, p. 144) recommande cette plante contre les maladies de la tête, notamment en la faisant bouillir dans du vin. Elle est bénéfique par exemple contre la vue qui s'obscurcit, comme dans notre texte.

¹³¹ Dioclès, *Ouvr. cit.*, p. 3.

¹³² « *Et met dans ta nourriture de la graine de moutarde ; et qu'elle soit cuite dans la mesure du poids d'un denier réduite avec de la poudre fabriquée à partir de douze onguents à prendre au moment du coucher.* »

¹³³ « *He should also eat with his food two drachms of prepared mustard, and some dust of Iyarij (an aperient) which contains 12 'ukar (medicinal plants) when he goes to sleep* », Steele, p. 202-203. Les explications entre parenthèses sont du traducteur.

¹³⁴ Hildegarde de Bingen, *Ouvr. cit.*, t. 1, p. 112-113.

¹³⁵ « *nempe ophthalmate, glaucomati, aurium dolori, strumis in cervice, tabi cerebri & σφακελισμω, coryzæ, raucedini, anginae nocturnæ, lapsui vuulæ, capillorum defluui, ulcusculis capitis & dentium cruciatui* » (*Ouvr. cit.*, p. 4).

Chapitre 54 : De la seconde partie du corps

Début du chapitre 45 du *Secretum* (« *de malo pectoris et eius remedio* »), 16 chez Bacon (« *de egritudine pectoris et signis ejus et ejus remedio* »).

« *douleur de tous membres* » (l. 4) : contresens par rapport au latin « *dolorem tussis* » qui évoque la toux. Omission dès le *Secretum* des douleurs des tempes qu'on trouve dans l'original arabe.

« *aucune bonne espice confortative* » (l. 6-7) : ajout spécifique à C qui reste cependant un remède très vague. L'hypothèse d'une mauvaise lecture du *Secretum* qu'un copiste aurait voulu expliciter est plausible. Le texte latin traduit en effet la dose de l'électuaire arabe (« *a walnut-size* », c'est-à-dire 1/7^e de drachme, *Steele*, p. 203, n. 2) par « *unius nucis* ». Seule une étude très précise des manuscrits latins pourrait confirmer cette conjecture.

« *pren ung peu de sucre... gragegant* » (l. 5-9) : ni ce passage, ni son équivalent latin, ne se trouve chez Dioclès. Le « *sucre rosat* » (l. 5) est une préparation à base de roses macérées.

« *ung lectuaire qui s'appelle dionison* » (l. 8) : tous nos témoins donnent ce nom. Dans le *Secretum*, il est simplement question d'un « *electuario magno* » (p. 84) et chez Bacon d'un « *electuario magno amissossus* ». Le Franciscain est cependant conscient qu'il s'agit d'un nom arabe corrompu. Le *Sirr al-'asrâr* donne « *al-anisum*¹³⁶ » : la graine d'anis.

« *aloé, galingal et grasegant* » (l. 8-9) : les deux premières plantes sont bien connues au Moyen Âge¹³⁷. Le *Secretum* donne « *tansengera* » ou « *transeugam* » (Bacon) avec de nombreuses variantes (p. 84). Le *Sirr al-'asrâr* évoque bien le galanga mais il est difficile de savoir si la version C vient d'un texte latin qui a bien traduit l'arabe, ou s'il s'agit d'une hypercorrection heureuse. Le nom de la troisième plante a été corrompu. Il n'est pas possible d'expliquer sa présence puisque ce terme est absent du texte arabe et du *Secretum*. Les nombreuses variantes des manuscrits de C témoignent de l'incompréhension des copistes face à ce terme et de leur tentatives de le rapprocher d'un électuaire connu, le *diadagrant*¹³⁸ ou *dyagragantum*.

« *douleur de teste* » (l. 9) : contresens pour « *dolorem lateris* ».

¹³⁶ *Steele*, p. 203.

¹³⁷ Voir par exemple Hildegarde de Bingen (*Ouvr. cit.*, t. 1, p. 175 et 42) qui recommande la première plante contre la toux et la seconde pour soigner les douleurs du poumon.

¹³⁸ *Antidotaire Nicolas*, p. 12, *Fleur de Chirurgie*, II, 5.

« *empeschement de la langue* » (l. 10) : ajout spécifique à C.

Chapitre 55 : De la tierce partie du corps

Le chapitre dans la version latine s'intitule « *de oculis* » et est un emprunt à Rhazès¹³⁹. Le *Sirr al-'asrâr* traite bien de l'estomac.

Chapitre 56 : De la quarte partie du corps

Début du chapitre 47 du *Secretum* (« *De infirmitate testiculorum et eius remedio* »), 18 chez Bacon (« *de malo genitalium et eorum medicina* »). Le *Sirr al-'asrâr* parle de la vessie, comme Dioclès de Caryste.

« *l'appetit te reffroidera* » (l. 3-4) : il faut comprendre une perte d'appétit.

« *une herbe appelée apiis et de la graine de fanoul... met les racines en bon vin blanc* » (l. 5-7) : c'est le remède de Dioclès¹⁴⁰. Hildegarde de Bingen suggère un remède à base de fenouil quelque peu différent contre les tumeurs sur les parties viriles¹⁴¹.

« *apiis et de la graine de fanoul* » (l. 5) : le *Sirr al-'asrâr* suggère d'utiliser du céleri et du fenouil. Ces deux plantes sont reprises en latin sous les noms « *ache*¹⁴² » et « *arienes* » (« *anomag* » chez Bacon). La seconde plante n'est manifestement pas comprise : le *Secretum* évoque des bananes et Bacon explique en note que le nom arabe lui est inconnu. Quant au substantif « *ache* », il désigne l'ache des marais (*apium graveolens*) dont la semence est l'une des quatre semences chaudes mineures (ache, persil, ammi et carotte) et la racine, l'une des cinq racines apéritives (asperge, fenouil, persil, ache et petit houx)¹⁴³. Le remède vise à purger le corps flegmatique, c'est-à-dire plein d'humeurs froides et humides. Les plantes citées sont recommandées par Aldebrandin de Sienne car elles sont chaudes¹⁴⁴.

« *une herbe... atiatres* » (l. 5-6) : ce passage ne se trouve ni dans le texte arabe ni dans le texte latin. L'*archemise* est l'armoïse, plante bien connue depuis l'Antiquité. Les deux autres n'existent pas, à notre connaissance. Notre hypothèse est la suivante : le copiste s'est trompé en transcrivant le texte, probablement en tournant un folio. Il a copié deux fois la même chose, mais, la première fois, il a cherché à donner du sens aux mots qu'il ne connaissait pas.

¹³⁹ Sur ce point, voir Steele, p. xlv-xlv.

¹⁴⁰ « *Id quo sine periculo præstabunt apii & fœniculi radices, in vino albo* », *Ouvr. cit.*, p. 6.

¹⁴¹ Hildegarde de Bingen, *Ouvr. cit.*, t. 1, p. 93.

¹⁴² Selon Robert Steele, ce nom désigne en Ancien Français du persil (*Ouvr. cit.*, p. 274). Nous ne partageons pas son opinion.

¹⁴³ Nous reprenons ces informations du glossaire de l'édition du *Régime de Santé*, p. 205.

¹⁴⁴ *Le Régime de Santé*, p. 51. Voir aussi Hildegarde de Bingen (*Ouvr. cit.*, t. 1, p. 91, 96 et 97).

La seconde, il a copié le latin : « *hahachen* » est très proche de « *ache* » et « *atiatres* » peut être rapproché de « *arienes*¹⁴⁵ ». Notre hypothèse trouve une justification dans le manuscrit d'Oxford, seul témoin à omettre ce qui nous semble une répétition¹⁴⁶. B omet les chapitres sur les parties du corps et ne nous est donc d'aucun secours.

« *Pierre* » (l. 10) : il s'agit des calculs rénaux. Hildegarde de Bingen conseille un remède à base de persil contre ce mal¹⁴⁷.

« *J'ay leü... bonnes et prouffitables* » (l. 10-40) : les lignes qui suivent correspondent à plusieurs chapitres dans le *Secretum*. Notre texte les inclut à tort dans le chapitre sur la quatrième partie du corps.

« *J'ay leü... garde de venin* » (l. 10-23) : c'est le chapitre sur la médecine universelle (chapitre 48 du *Secretum*, 19 chez Bacon, « *la medecine Aristote* » dans la version B).

« *J'ay leü... qui feüssent* » (l. 10-12) : ces deux premières lignes se trouvent, selon Robert Steele, chez Rhazès. Le reste du chapitre sur la médecine universelle est d'origine inconnue¹⁴⁸.

« *es histoires* » (l. 11) : omission du nom « *antiquorum* ».

« *es Indiens et en Gresce* » (l. 12) : omission des médecins mèdes qu'on trouve dans le *Secretum*. Dans le texte arabe, les Grecs sont des Syriaques (« *Rumi* »).

« *Les phisiciens des Indiens* » (l. 15-16) : les Mèdes dans le *Secretum* et dans B (« *li phisistiens de Mede* »).

« *avec nastursu*¹⁴⁹ » (l. 17) : c'est le cresson alénois cité par Pline (*Hist. nat.*, XIX, 155) et Isidore de Séville (*Étym.* XVII, 10, 17), appelé aussi « *passerage* ». Cette plante était utilisée comme condiment. Elle possède des vertus respiratoires, mais est dangereuse à haute dose. Le

¹⁴⁵ Ce mot n'étant pas compris par les copistes du *Secretum*, de nombreuses orthographes sont possibles. De même, « *atiatres* » n'est pas compris dans nos témoins (voir variantes).

¹⁴⁶ « *Il te convient prendre une herbe appelé achen et thiacres.* »

¹⁴⁷ « *Si on souffre de calculs, prendre du persil et un tiers de saxifrage : faire cuire dans du vin...* », *Ouvr. cit.*, t. 1, p. 96. La saxifrage (brisant la pierre) comme le petroselinum (ombelle des pierres) sont associés par leur nom à la pierre.

¹⁴⁸ Steele, p. xlv.

¹⁴⁹ Le DMF le trouve dans le *Régime de Santé du Corps* (1480, 135) : « *Nasturcium, come est déclaré, purge toute espèce de fleume, et quant il se prent par la bouche il prohibe la cause du morphe et oinct par dehors par sa abstertion ; il mondifie la morphee et principalement quant il est meslé avec le miel, car semblablement le miel est abstersif et ayde l'abstertion du nasturce.* »

nom a parfois été remplacé par *fenouil* dans certains manuscrits. Cette plante n'apparaît pas dans les versions antérieures.

« *et qui mengue chacun matin alibi aurey sept draines et d'une passes et de rosins doulx* » (l. 18-20) : ce passage est obscur et ne correspond plus du tout au sens des textes antérieurs. Le *Sirr al 'asrâr* donne « *and whoever eats every morning seven mithkals¹⁵⁰ of sweet currants* » (Steele, p. 204). Le *Secretum* traduit ainsi : « *Et qui comedit quolibet mane septem dragmas racemi passi bone dulcedinis* » (p. 88). La version B propose : « *et s'il mengoit chascun matin un pau de reysin en meslet de boins doucheurs* ». D'après nous, l'expression « *alibi aurey* » est une répétition de la traduction de « *quolibet mane* ». Les copies successives ont conservé cette redondance et l'ont corrompu au fur et à mesure, comme l'indiquent les variantes. « *Une passes* » est la traduction du latin « *passum* » qui désigne du vin issu de raisins séchés au soleil.

« *et n'aura garde de fievre quartaine* » (l. 21) : la fièvre quartaine est, selon Bernard de Gordon, qui suit Avicenne, une fièvre putride engendrée par trop de matière mélancolique (froide et humide).

« *qui mengue noix et figes... garde de venin* » (l. 22-23) : ce remède semble très connu au Moyen Âge. On le trouve notamment chez Rhazès (*Ad Almansorem*, tr. viii, c. i.¹⁵¹). De nombreux auteurs mentionnent également la *ruta graveolens* comme contre-poison : Isidore de Séville (*Étym.*, XVII, 11), Arnaud de Villeneuve (*De Animalibus*), dans les enseignements de l'École de Salerne, chez Barthélemy l'Anglais (*De Rerum Proprietatibus*, XVII, 141)... Dans son *Histoire des Animaux* (VIII, 612 b), Aristote narre comment la belette mange préventivement des feuilles de la rue avant d'affronter un serpent. Cette histoire est reprise par Pline (*Hist. Nat.*, VIII, 41 et XX, 51). Bacon clôt ce chapitre par une longue glose sur les antidotes, faisant notamment référence à l'histoire de Mithridate, mais donnant également les quantités précises et la façon de préparer ces remèdes (Steele, p. 88, n. 1).

« *Je te prie... pluseurs autres cas d'aventure* » (l. 23-30) : ce passage correspond au chapitre 49 du *Secretum* (« *De custodia caloris naturalis* »). Peu d'éléments diffèrent par rapport au chapitre 50 : la chaleur naturelle « *atrempee* » est explicitée en « *comme la chaleur avec la humidité est en l'omme* », la mort « *contre nature* » remplace la mort « *par maniere* »

¹⁵⁰ Un mithkal correspond à 1/7^e de drachme.

¹⁵¹ « *Medicamen ex nucibus et ficibus quod omnes venenosorum animalium modos nocere prohibat* », cité par Robert Steele, (Steele, p. 274).

accidentable », la mort naturelle est explicitée en *contrariété de la compleccion de l'omme* » (c'est-à-dire un déséquilibre), enfin deux éléments supplémentaires sont cités qui engendrent la mort non naturelle : les pierres (il s'agit de l'évocation des projectiles à la guerre) et les viandes qui peuvent entraîner des maladies. La mention des viandes permet la transition avec la suite du texte.

« *Et d'autre part... prouffitables* » (l. 30-40) : c'est le chapitre 50 du *Secretum* (« *De cogitione ciborum* »), 21 chez Bacon (« *de divisione ciborum et eorum cognicione* »). D'après Robert Steele (*Steele*, p. xlv), les chapitres sur la nourriture (viandes, poissons, eaux et vin) viennent de l'école de Rhazès mais l'auteur n'est pas identifié. Il ne s'agit, selon lui, ni de Serapion, Isaac, Haly ou Mesue. Notons que les enseignements sur les différentes nourritures trouvent une place naturelle dans les écrits médicaux et hygiénistes : ils participent en effet des moyens de conserver l'équilibre des humeurs. On les trouve dans des écrits galéniques jusqu'à la fin du Moyen Âge. Un exposé sur les différentes viandes est également présent dans le *Pantegni* (Theorice, V, 14).

« *chevreaux, chastrons* » (l. 36) : le texte latin est mal traduit. Il s'agit de « *arietine castratine* ». Le contresens laisse à penser qu'il existe un animal appelé « *chastron* ». Nous restons fidèle à notre méthode d'édition et ne corrigeons pas ce texte, malgré tout intelligible puisque le lecteur doit comprendre « *chastron* » comme « animal castré. » La chair des animaux castrés est de nature chaude et humide¹⁵², comme les chevreaux et les agneaux.

Omission d'un passage entier sur les viandes qui engendrent la mélancolie.

Chapitre 57 : Des manieres des poissons

Le *Secretum* englobe les poissons avec les aliments.

« *nourris...* » (l. 2) : le *Secretum* parle de l'endroit où sont nés les poissons. La différence est très importante chez Aldebrandin de Sienne qui classe les poissons en trois catégories : nés en mer et qui y restent, nés en eau douce et qui y restent, nés en mer et qui vont en eau douce¹⁵³.

« *en eaue doulce et courant* » (l. 2-3) : le *Secretum* parle d'eau saumâtre (à la fois douce et salée). Roger Bacon évoque une eau proche des salines (« *in aquis salinaticis currentibus* ») et indique en note qu'il n'entend pas par là, proche de la mer (« *hoc est, salsis non tamen in mari* »). La version B suit le texte latin (« *en yauues un pau salees et courans* »). Le traité

¹⁵² « *Chars de biestes castrees si tiennent le nature de malles et des femieles* », *Le Régime du Corps*, p. 121.

¹⁵³ *Le Régime du Corps*, p. 175.

arabe parle d'eau douce et courante. La mention de la salinité semble un ajout de la traduction latine.

« *en eaue morte et non courant* » (l. 3-4) : contresens de C. Le texte latin, suivant l'original arabe, déconseille les poissons d'eau salée et d'eau douce (« *qui nascitur in mari vel dulci aqua* »). La version B suit le latin (« *chiaux qui naissent en le mer ou en douche yaue* »).

« *car telz poissons sont ventroilz* » (l. 5-6) : Ces poissons sont caractérisés comme venimeux dans le *Secretum*. Il faut ici comprendre que ces poissons entraînent des problèmes gastriques à ceux qui les consomment.

« *et ce te souffise quant a present* » (l. 6) : omission de la source de ce chapitre citée dans le texte latin : le *De Pulmentis et Medicinis*. Cette source, qui reste inconnue, est, dans le *Sirr al-'asrâr* et le *Secretum*, attribuée à Aristote. Toutefois, le titre est une trouvaille de Philippe de Tripoli ; le traité arabe signale « *I have prepared a book on the subject of diet and medicine for the use of the great and the common alike. It may be consulted for further information* » (Steele, p. 205). B omet également cette source.

Le chapitre sur les poissons d'Aldebrandin de Sienna est autrement plus détaillé que celui du *Secret des Secrets*. De nombreuses disparités et oppositions apparaissent¹⁵⁴. Le possesseur du manuscrit Arsenal 3190 – qui contient ces deux traités – a probablement été bien ennuyé entre les conseils du Pseudo-Aristote et ceux du médecin italien. On ne retrouve pas non plus les enseignements du *Secret des Secrets* dans le *Pantegni* (Theorice, V, 91).

Chapitre 58 : De la maniere des eaues

Début du chapitre 51 du *Secretum* (« *De cogitione aquaruum et subtilitate* »), 22 chez Bacon (« *De cognicione et naturas aquarum* »).

Un ajout spécifique à B au début du chapitre est certainement un emprunt à un traité médical ou à un régime de santé¹⁵⁵ : « *Alixandre, biaux fieux, si comme dist li filosoffes, yaue est naturellement froide et moiste et ne donne point de nourissement anchois a pooir et viertu d'amenuisier le nourissement et viertu de le refroidier et d'aidier tous chiaux qui sont de*

¹⁵⁴ Nous ne citerons qu'un exemple (« *Cil qui sont norri dedens le mer il en i a de tel maniere qui viennent a l'ewe douce et lor plaist, et si i demeurent : tel poisson sont covignable à nature d'omme por ce que lor car n'est pas trop crasse ne trop magre, ains est savereuse et norrist plus que car d'autres poissons* ») et renvoyons aux pages 174-177 du *Régime de Santé*.

¹⁵⁵ La question 118 du *Livre de Sidrac* donne des informations succinctes sur l'eau et préconise essentiellement de la faire bouillir.

caudes complections. » Une grande proximité avec le traité d'Aldebrandin de Sienne est notable : « *Li ewe, si com li philosophe dient, naturellement si est froide et moiste, et ne donne point de norrisement, mais ele a vertu d'amenuisier le norrisement, qu'il voise plus legierement par tous les membres, et a vertu d'aidier et de refroidier tous ciaux qui sont de caude complexion plus ke n'a li vins*¹⁵⁶. » Ces informations – ainsi que celles de l'ensemble du chapitre – se trouvent déjà dans le *Pantegni* (Theorice, V, 99) et le *De Dietarum particularium* (I, 5) mais pas aussi rapprochées.

« *bestes raisonnables et non raisonnables* » (l. 2-3) : traduction étonnante de « *vivanti tam animalibus tam vegetalibus* ».

« *et te souviengne* » (l. 3) : d'après le *Secretum*, c'est Aristote qui se souvient (« *et memento* », p. 90).

« *les meilleures eaues* » (l. 6) : ajout de C.

« *les meilleures eaues... sont courans préz des citéz et des villes* » (l. 6-7) : le texte suit le latin mais dit l'inverse de l'arabe (« *the best and the lightest water is that which is disyant from building and obtained by springs* », Steele, p. 205). En outre, le *Sirr al 'asrâr* ajoute que les meilleures eaux coulent d'ouest en est.

« *quant la terre est pure... icelle eaue est puisant* » (l. 7-8) : contresens par omission d'un passage du *Secretum*. Deux eaux sont distinguées : celles qui sont près des montagnes sont bonnes (« *aqua loci illius est levius, optima et laudabilis* », p. 92), celles qui naissent en terre pierreuse¹⁵⁷ sont mauvaises (« *gravis, infirma, nocibilis* »). Seuls les témoins de la branche α , les plus proches du texte latin, maintiennent la version du *Secretum*¹⁵⁸. Ce passage est un nouvel exemple de la transformation du sens du *Secret des Secrets* au XV^e siècle : le texte le plus diffusé dit parfois l'inverse des versions antérieures.

« *icelle eaue est puisant* » (l. 8) : il faut comprendre « *pesant* » comme dans de nombreuses variantes. Nous conservons cette leçon qui ne rend pas le texte inintelligible.

« *bonne saveur* » (l. 12) : ajout de C.

¹⁵⁶ *Le Régime du Corps*, p. 117.

¹⁵⁷ Dans le *Sirr al- 'asrâr*, il est question de lieux boisés.

¹⁵⁸ Comme souvent, la version B se conforme au *Secretum* : « *Et quant li terre est boine et fine sans phumosités, li yauue de tels lieux est legiere et très boine, mais li yauue naissans en terre plaine de pierettes et habondans de fumosités, telle est mauvaise et pesans.* »

« *les eaues des lieux bas* » (l. 14) : traduction de « *aqua vero palustres* », expression déjà citée auparavant et traduite par « *palus* ».

« *les eaues qui courent... pluseurs terres* » (l. 17-19) : selon la logique médiévale, il semble que l'eau, par nature foide et humide, change de nature au contact de la terre, élément chaud et sec¹⁵⁹. Selon Bacon, c'est le mouvement de l'eau qui la réchauffe (« *scilicet, propter longum motum, quia motus calefacit* », Steele, p. 91, n. 2).

« *les instrumens du corps* » (l. 24) : cette expression désigne les organes ; le *Secretum* est plus précis qui écrit « *instrumenta pectoris* ».

Chapitre 59 : De la nature du vin et du bien et du mal

Début du chapitre 52 du *Secretum* (« *De vino* »), 23 chez Bacon (« *De cogicione et generibus vini* »).

« *au droit du soleil* » (l. 2-3) : c'est-à-dire bien exposé, en plein soleil.

« *en plain lieu* » (l. 3) : dans la plaine, par opposition aux côteaux des montagnes.

« *Le premier vin... froides et grosses* » (l. 4-6) : une fois encore, c'est l'équilibre des qualités qui prime. Les hommes âgés sont plus froids que les jeunes. En conséquence, le vin fait à partir de raisins bien exposés est de nature chaude et équilibre le corps des vieillards.

« *le vin qui est plus vermeil* » (l. 6-7) : on pense au Moyen Âge trouver l'origine du vin rouge et du vin blanc dans la Bible¹⁶⁰. Noé planta alternativement des vignes le jour et la nuit, ce qui donna deux sortes de vin. C'est la raison invoquée pour justifier les qualités opposées de ces boissons, l'une étant sous l'influence du soleil, l'autre de la lune¹⁶¹.

« *mais, s'il est fort et puissant... n'y fera nul nourrissement* » (l. 7-8) : l'expression « *et on en boive souvent* » n'apparaît pas dans le *Secretum*. Ce passage omet de plus la dénomination particulière du vin en question (« *tunc dicitur primus sanguis et primum nutrimentum* ») et atténue sa nature pharmaceutique (« *et habet naturam potationis et medice* »). Le copiste du manuscrit de Cambrai (version B) semble gêné par la traduction de « *potationis* ». Dans le doute, il propose un doublet : « *est maniere de puison et de potion et de medecine est maniere de puison et de potion et de medecine.* »

¹⁵⁹ Voir *infra*, l'exemple de l'eau et du soufre (chap. 52).

¹⁶⁰ La *Genèse* ne fait pourtant pas mention de cette histoire.

¹⁶¹ Voir par exemple *Le Livre de Sidrac*, question 578, p. 218.

« *le roisin est de bonne douceur et bien meür... et le grain du roisin* » (l. 11-14) : la même chose se trouve chez Aldebrandin de Sienne au chapitre sur le raisin¹⁶².

« *la force de la substance du roisin s'en soit alee* » (l. 12-13) : Bacon glose « *fortitudo* » en « *superfula* » (Steele, p. 92, n. 1). L'amertume du raisin disparaît au profit du sucre si les vendanges sont tardives et si la peau est enlevée. Pour Aldebrandin de Sienne, c'est le meilleur fruit après la figue pour nourrir le sang et le corps.

« *selon le temps a l'aise de ton corps* » (l. 17) : cette traduction, que l'on retrouve dans B, est un contresens par rapport au *Secretum* qui évoque la constitution : « *etatem corporis* » (p. 94). Comme le reste des aliments, le vin doit être pris modérément et selon le moment de l'année, l'âge et le tempérament¹⁶³.

« *car il enforce l'estomac... plusieurs autres biens* » (l. 17-24) : deux éléments du texte latin sont absents de cette longue énumération des bienfaits du vin (« *conservat a corrupcione* », « *deducit ipsum purificatum ad omnia membra* »). Un ajout est à noter (« *en bon nourrissement* »). Quelques expressions sont mal traduites : le « *bon sang* » est en fait du « *sanguinem subtilem* ». Plus ennuyeux sont les deux contresens suivants : 1) « *et fait monter ou cervel la chaleur du corps atrempee* » signifie à l'origine que la nourriture digérée et transformée en sang subtil monte au cerveau avec une chaleur modérée (« *et tunc ascendit ad cervicem cum calore temperato* », p. 94) ; 2) « *et rent l'omme seür de mauvaises humeurs* » traduit « *et reddit capud securum ab infortuitis casibus* » : le texte signifie que le cerveau est mieux armé contre les accidents imprévus (il s'agit de maladies).

« *oste toutes merancolies* » (l. 23) : la chaleur du vin s'oppose à la froideur de cette humeur. À l'inverse, l'excès de vin entraîne l'humeur inverse par un trop plein de chaleur : c'est la colère ou cole rouge (chaude et sèche comme le feu), évoquée quelques lignes plus bas. « *Merancolies* » est une interprétation du latin qui ne parle pas d'une humeur particulière mais de soucis en général (« *liberat a curis* »).

« *il trouble le cervel* » (l. 25) : l'ébriété est une maladie du cerveau comme le rappelle par exemple Bernard de Gordon par exemple : « *Ivrongnie, c'est passion du cerveau avec*

¹⁶² *Le Régime du Corps*, p. 147.

¹⁶³ *Le Régime du Corps*, p. 117-118, Pantegni (Theorice, V, 100), *De Dietarium particularium* (I, 5). Le traité d'Isaac le Juif consacre plusieurs longs chapitres au vin.

molificacion de nerfz qui viennent par humeurs grosses resolvee de vin. La cause, si est quant on en prent en grant quantité ou en forte qualité¹⁶⁴. »

« *il trouble le cervel... meselerie* » (l. 25-33) : une fois encore, des oublis et des erreurs de traduction jalonnent cette énumération. Omission des éléments suivants : « *ledit omnes quinque sensus, quibus regitur et disponitur tota operatio corporis¹⁶⁵* », « *debilitat catenas corporis et iuncturas* », « *exinde proveniunt timor, horror, tremor* », « *generat corporis grossitudinem* », « *et tunc est de genere venerorum* ». L'expression « *et gaste la digestion* » semble un ajout. « *Il fait trop parler et trop dormir* » traduit mal « *sompni locutiones* » : ce changement de sens n'est pas anodin ; un prince qui parle dans son sommeil peut révéler des secrets. Ce passage est à rapprocher de l'invitation à laisser les autres boire pour apprendre des secrets (« *Des esbatemens du roy* », chap. 20). Les inconvénients de l'excès de vin se retrouvent chez Aldebrandin de Sienne mais la lèpre n'est pas évoquée ; en revanche, le vin « *fait l'omme devenir paralitike et appopletique, et aucune fois fait l'omme mourir soudainement¹⁶⁶*. » Le *Secré de Secréz* de Jofroi de Waterford et Servais Copale réunit toutes ces maladies¹⁶⁷ qui se trouvent aussi chez Bernard de Gordon.

« *et engendre meselerie* » (l. 33) : la lèpre est une maladie, froide et sèche, issue de la corruption de la bile noire. D'après Constantin, il existe quatre sortes de lèpres en fonction du mélange des humeurs : la lèpre éléphantine, tyriaque ou serpentine, renardine, léonine. Elle est transmise par contagion, par le coït avec une lépreuse ou à l'enfant si sa mère est infectée. D'autres causes comme la putréfaction de l'air peuvent l'engendrer ainsi qu'une nourriture trop riche en aliments mélancoliques. On peut donc retrouver certains vins, mais l'excès de boisson n'est pas nécessaire¹⁶⁸. Cette conséquence est absente chez d'autres auteurs de traités médicaux : Isaac le Juif par exemple¹⁶⁹.

« *la rembarbe¹⁷⁰* » (l. 35) : il s'agit de la rhubarbe, la racine des barbares selon Isidore de Séville. Les bienfaits de cette plante pour le foie sont attestés chez Vincent de Beauvais¹⁷¹ qui reprend notamment Avicenne et Constantin mais nous n'avons cependant pas trouvé l'origine

¹⁶⁴ *La Fleur de Chirurgie*, II, 20.

¹⁶⁵ Certainement traduit par « *il empesche la langue... du corps* ».

¹⁶⁶ *Le Régime du Corps*, p. 118.

¹⁶⁷ Yela Schauwecker, *Ouvr. cit.*, p. 98.

¹⁶⁸ Barthélemy l'Anglais parle de « *vino impuro & corrupto* », *De Rerum Proprietatibus*, VII, 64.

¹⁶⁹ *De Dietarum particularium*, « *De vino temperate sumpto* ».

¹⁷⁰ Certains manuscrits de C confondent avec la joubarbe dont parle notamment Hildegarde de Bingen (*Ouvr. cit.*, p. 66).

¹⁷¹ *Speculum Naturale*, IX, 126 et XI, 13.

vénéneuse de cette plante. Jean de Cuba par exemple, qui compile savamment les Autorités dans son *Jardin de Santé*, ne fait pas mention de cet aspect et les encyclopédistes médiévaux semblent délaissé cette plante.

« *En vin a moult d'autres vertus... venin mortel* » (l. 36-37) : abstraction faite de la comparaison avec la rhubarbe, Bernard de Gordon affirme que le vin est une médecine universelle s'il est pris correctement ; sinon, il peut se révéler un poison : « *Donc, qui prent vin attrempeement, il est comme tyriaque ; qui le prent autrement, c'est venin mortel.* »

« *sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine* » (l. 36-37) : le texte fait référence à des chapitres qui ont disparu de la version C (B les omet également). Dans le *Secretum*, il s'agit des chapitres 56 (« *De medicinis* », p. 100) et 57 (« *De arte conficiendi mel quo componuntur medicine et de medicina quam docuit Aristoteles Alexandro* », p. 100-106). Ils se trouvent également chez Bacon (*Steele*, p. 98-105). Les références à la rhubarbe sont au nombre de deux : elles apparaissent dans la confection du deuxième et huitième électuaire.

Chapitre 60 : Du sirop

Ce chapitre est intégré à celui sur le vin dans l'édition de Möller. Bacon en fait son chapitre 24 (« *De commendacione sirupi acetosi et remedium contra ebrietem* »).

À l'exception de la première phrase, ce chapitre traite essentiellement des remèdes autres que le sirop aigre pour soigner l'ébriété.

« *Et si te dy une autre chose... et de trop travaillier* » (l. 4-7) : ces propos sont attribués dans le *Sirr al-'asrâr* à Homère et dans le *Secretum* à Aristote. Bacon écrit « *Aristo* » et s'insurge dans une note que des imbéciles aient substitué le Stagirite au philosophe de Chios¹⁷².

« *Et quant maladie vient a tel homme...* » (l. 7-8) : il s'agit de l'ébriété qui est mentionnée à la fin de la phrase. On aurait attendu « *et quant telle maladie...* ».

« *qu'il soit lavé... et ce cy proffite moult* » (l. 9-12) : les remèdes sont d'ordinaire plus précis. Bernard de Gordon par exemple propose différents soins en fonction du tempérament. Comme souvent dans le *Secret des Secrets*, le traitement proposé ici, ne contient aucune indication de quantité et manque de précision : les épices ne possèdent pas les mêmes

¹⁷² « *Hic stulti scribunt Aristotiles pro Aristo, qui fuit philosophus quidam alius ab Aristotile, et ideo dicunt quod hic liber non est Aristotilis. Reterea debet scire quod tres fuerunt Aristotiles, sicut patet ex Plinio et Censorio* », *Steele*, p. 93, n. 3.

qualités. Enfin, ce remède est incomplet puisque le *Secretum* ajoute de la myrrhe. L'ébriété est due à un excès de chaleur que peut compenser la plante froide qu'est le saule¹⁷³. Celui-ci est également préconisé contre les maux de têtes¹⁷⁴.

« *Gouverne... belles femmes* » (15-22) : Bacon structure son chapitre en faisant de ce passage une subdivision appelée *De modo mutandi consuetudinem* ». On peut rapprocher ces éléments de chapitres antérieurs. Ces lignes conclusives terminent la partie hygiéniste du *Secret des Secrets*.

Sont absents de la famille C les chapitres sur les bains, la médecine, la confection des électuaires, la phlébotomie, les pierres, les végétaux et l'astrologie médicale¹⁷⁵ (Möller, p. 96-118, Steele, p. 94-113). Seul le manuscrit BnF nafr 18145 intègre le chapitre sur les bains comme on le trouve dans la famille B.

Chapitre 61 : De la fourme et maniere de justice

Début du chapitre 61 du *Secretum* (« *De iustitia regis* », p. 120). C'est le cinquième chapitre de la troisième partie du remaniement de Bacon (Steele, p. 123). Cette avant-dernière partie (« *Incipit pars tercia hujus libri de consideracionibus et utilibus reipublice et regnorum sive naturalibus sive moralibus, cujus capitulum primum est de alkimis* ») débute par des chapitres sur les sciences occultes dans le *Secretum*, omises dans C. Ce passage correspond au discours III du *Sirr al-'asrâr*.

Ce long chapitre englobe plusieurs chapitres du *Secretum* et multiplie les omissions¹⁷⁶.

« *Chier filz... et ainsi le fait Dieu* » (l. 2-5) : c'est le début du chapitre 62 du *Secretum*.

« *et la fist et donna sur ses serfs... et sur tous royaumes* » (l. 3) : ce constat est à l'origine une justification du choix divin de la personne royale et de ses obligations (« *Unde et regimen debet esse eius, quem Deus elegit et constituit per servos suos* »).

« *et ainsi le fait Dieu. Et quant...* » (l. 5) : omission de la conclusion de cette introduction : « *ergo in hoc assilandus est domino* » (p. 120) qui est un lieu commun des miroirs des princes (le prince est un petit Dieu sur Terre).

¹⁷³ Hildegarde de Bingen, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 63.

¹⁷⁴ *Speculum naturale*, XIII, 97.

¹⁷⁵ Ce dernier chapitre est omis de l'édition de Möller.

¹⁷⁶ Les présentes notes ne sont pas le lieu d'une analyse des choix de la famille C. Nous envisageons de la proposer dans une prochaine communication.

« *Et quant ung seigneur...* » (l. 5) : la proposition temporelle fait disparaître l'obligation contenue dans le « *oportet* » latin. Cette transformation est spécifique à C : B conserve l'obligation (« *il le doit ressembler* »).

« *semblables a Dieu car, par bien...* » (l. 6) : omission des qualités divines (« *Deus vero est sapiens et sciens* »).

« *Car, par bien... notre Seigneur* » (l. 6-7) : cette phrase se trouve avant la précédente dans le *Secretum*. Ce déplacement s'accompagne d'une omission¹⁷⁷ (« *Eius preconia... missi sunt prophete sanctissimi* », p. 120) : les qualités divines sont innombrables, la sagesse s'oppose à l'injustice qui est le contraire de la justice. C'est par celle-ci qu'existent les cieux et la terre et que les prophètes ont été envoyés.

« *aux bons subgés* » (l. 12) : l'adjectif est un ajout de C qui transforme le sens du texte puisqu'il sous-entend que la justice du roi ne profite pas aux mauvais sujets.

« *la pluie qui au soir chiet du ciel* » (l. 14) : le *Sirr al-'asrâr* parle de pluie continue, le *Secretum* de « *pluvia ferocita* ». Soulignons que B choisit un adjectif mélioratif : « *li douche plueüe du ciel* ».

« *le roy et justice sont freres* » (l. 15) : certains manuscrits latins, notamment dans l'édition de Möller et dans le remaniement de Bacon, substituent « *intellectus* » à « *justicia* ». Alors que B suit le latin (« *li rois et li entendemens sont frere* »), notre texte correspond à l'original arabe. Il est peu probable que tous les copistes de C aient transformé « *entendement* » en « *justice* » pour suivre le sens global du chapitre. Il est plus vraisemblable qu'ils aient copié le texte sur un manuscrit latin non fautif.

« *car tous les roys du monde sont faiz et creéz pour justice maintenir et garder* » (l. 16-17) : double contresens. Il ne s'agit pas de rois mais de choses (« *res* ») qui sont créées à partir de la justice (« *creantur a iusticia* », p. 120). Ce contresens est certainement issu de réminiscences bibliques¹⁷⁸.

¹⁷⁷ Les très nombreuses et parfois très longues omissions de ce chapitre nous obligent à couper les citations latines. Nous les résumons. Le manuscrit nafr 18145 conserve partiellement ce passage et se rapproche donc de la famille B, comme nous l'avons souligné dans l'analyse des différences textuelles.

¹⁷⁸ « *Justitia firmatur solium* » (« *La justice affermit le trône* », Pr. 16, 12), « *firmabitur justitia thronus ejus* » (« *Son trône [celui du roi] s'affermira par la justice* », Pr. 25, 5), « *Ecce in justitia regnabit rex, et principes in iudicio præerunt* » (« *Alors le roi régnera selon la justice, et les princes gouverneront avec droiture* », Is. 32, 1).

« *laquelle est le salut des subgéz* » (l. 17) : la phrase globale a du sens. Pourtant ces derniers mots apparaissent très loin dans le *Secretum* (p. 122, 26). Notre texte omet la fin du chapitre du *Secretum* : il existe deux sortes de justice, visible (celle qui apparaît dans les actions divines) et cachée (elle émane de la croyance en Dieu et en Ses actions) ; le roi doit ressembler à Dieu mais faire également confiance à ses sujets ; la justice est relative, elle varie selon ceux qui l'applique ; s'ensuit un diagramme comparant la justice et l'ordre du monde¹⁷⁹.

Le début du discours IV sur les conseillers (l'aspect théorique) est également absent de notre version. Il s'agit des chapitres 62 à 66¹⁸⁰ du *Secretum*.

« *Chier filz, quant tu auras a faire...* » (l. 17...) : ce passage appartient au chapitre 67 du *Secretum* (« *De consiliariis* »), amputé d'un paragraphe (présent dans B) qui suggère d'avoir cinq ministres (« *baiuli* ») et autant de conseillers (« *consilarii* ») et qui donne les conseils d'Hermès sur la façon d'écouter ces subordonnés.

« *Et quant ainsi... le mettre a effect* » (l. 26-27) : la version C ne suit pas le latin. « *Et quant ainsi tu auras eü bon conseil* » est la fin de la phrase précédente dans le *Secretum* (« *recipias eius consilium* »). La transformation en proposition temporelle, change le sens. La suite de la phrase ne correspond pas au texte de Philippe de Tripoli qui met en garde sur une éventuelle préférence (« *Et cave ne preponas alium alteri. Adequa eos in donis et gradibus in omnibus peribus suis* », p. 132).

« *Car... est d'estre longs en ses besoingnes et de perdre temps* » (l. 27-28) : contresens. Le *Secretum* donne pour raison de la destruction de certains royaumes la préférence donnée à certains conseillers.

« *... et de perdre temps. Et s'il estoit ainsi...* » (l. 28) : omission de la comparaison du jugement avec le corps et du conseil donné au roi de considérer la naissance astrologique des conseillers.

L'histoire du fils du tisserand constitue, avec l'omission précédente, le chapitre 10 de la troisième partie du *Secretum* de Bacon (« *De variete complexionis et morum per*

¹⁷⁹ Ce diagramme est absent de l'édition de Möller mais présent chez Bacon (Steele, p. 126).

¹⁸⁰ « *De exitu rerum in esse et ordine* », « *De motu et citu celorum* », « *de ortu anime* », « *de formatio hominis* », « *oportet perfectio cuilibet rei in quinque consistere* », p. 122-130. Dans la version B, les justices visible et cachée sont présentes, puis vient une longue omission qui s'arrête au milieu du chapitre sur la formation de l'homme. Le texte reprend à l'évocation des cinq sens, mais omet le détail de ces sens et le chapitre 66 du *Secretum*. Dans le manuscrit de Cambrai, il s'agit du chapitre 30 sur les conseillers (« *Quel consilliers boins prinches doit avoir* »).

constellationem nativitatis, sive de varietate iudicii et consilii et consulencium, et eorum eleccione per constellationes in nativitatibus suis que confirmantur per pulchra exempla »).

La moitié de l'histoire est omise dans l'édition de Möller. Bacon, quant à lui, donne des précisions astrologiques (Steele, p. 137).

« *Ne vueilles, chier filz...* » (l. 52...) : Bacon débute ici son chapitre 11 (« *adhuc de leccione consulencium, et de variis articulis eorum et consiliorum, sive de consilario eligendo et de consilio in omnibus agendo et perquirendo* »).

« *met toutes choses par conseil et par ordre* » (l. 61) : le *Secretum* précise que les choses doivent être faites par le conseil des philosophes.

« *car l'œil est conseil de toutes choses a avenir* » (l. 61-62) : le *Secretum* dit l'inverse (« *consilium est oculus futurorum* »). Nous avons discuté de cette expression dans notre analyse des lieux variants. Seuls deux manuscrits de la branche α donnent la bonne traduction. Tous les autres sont corrompus. Une fois encore, suivant notre choix éditorial, nous conservons le texte en l'état : il nous semble que l'inversion due à un copiste étourdi a pu être corrigée sans trop de difficulté pas un lecteur attentif.

« *Il est doncques chose convenable... et feaulx conseillers* » (l. 62-63) : le texte du *Secretum* est ici très abrégé. Alléguant l'autorité d'un livre des Perses, le traité latin narre l'anecdote suivante : un roi perse demande à un conseiller la conduite à tenir face à un secret révélé à lui par la reine. La réponse du conseiller est qu'il demande l'avis de chacun en privé et non tous ensemble. En effet, si un secret n'est divulgué qu'à une personne, celle-ci aura soin de le garder caché. Cette pratique doit rester exceptionnelle car les conseillers ont pour rôle d'aider le roi dans ses affaires, qu'elles soient grandes ou petites.

« *ungs grans homs et saiges du royaume de Mede* » (l. 66-67) : disparition de l'autorité livresque présente dans le *Secretum* (« *Et in libro cuiusdam Medorum mandatum est suo filio* ») au profit d'une précision sur la nature du destinataire. Le texte arabe évoque un roi de Perse. B supprime la localisation géographique, ne conservant que « *ungs sages* ».

« *Chier filz...* » (l. 67-68...) : aucun élément dans les manuscrits n'indique quand se termine cette lettre. Möller met des guillemets uniquement pour la première phrase. Dans la version B, cette phrase est omise, ce qui nous oblige à considérer que, au minimum, la phrase « *N'espargne ja tes anemis* » fait partie de cette lettre. Il n'est pas interdit de faire aller cette

missive jusqu'à « *si le laisse* ». C'est notre choix : il est évidemment sujet à discussion. En revanche, les conseils suivants sont donnés à Alexandre, d'après le *Sirr al-'asrâr* (Steele, p. 235), ce qui empêche de considérer la suite des conseils comme donnés dans cette lettre.

« *car tu n'es que uns homs* » (l. 68-69) : les manuscrits latins donnent « *unus es in hominibus* » ou « *unus es in omnibus* ». Le texte arabe donne « *for thou art but a single man* » (Steele, p. 235). Il faut donc plutôt comprendre que le caractère humain expose à l'erreur, même pour un roi. Seul Dieu ne se trompe pas, le roi n'est qu'un avatar imparfait du Créateur.

« *Et garde sur toutes choses que tu ne espargnes ton ennemy... sur luy* » (l. 69-71) : cet enseignement s'oppose à la lettre initiale d'Aristote à Alexandre, l'enjoignant à la clémence. Philippe de Tripoli semble avoir mal compris le *Sirr al-'asrâr* : « *take advantage of an opportunity against thy enemy, and prevents thy enemy from taking advantage of an opportunity against thee.* »

« *Et d'autre part, garde toy de la puissance de ton ennemy* » (l. 71-72) : ce passage est un début de phrase chez Bacon. Dans le *Secretum*, il clôt le paragraphe précédent. Le sens en est d'autant plus modifié que l'original arabe est éloigné de cette traduction.

« *Et d'autre part, garde toy de la puissance de ton ennemy... si le laisse* » (l. 71-74) : contresens dû à la traduction de Philippe de Tripoli. Le traité arabe n'évoque pas la puissance des ennemis. Il met en garde le roi contre son éventuelle trop haute estime de soi ; il l'enjoint à écouter les conseils d'autrui, à les suivre s'ils sont meilleurs que son jugement et à les laisser dans l'autre cas. Le choix n'est pas aléatoire comme le laisse penser notre version.

« *D'autre part, chier filz... le petit monde* » (l. 74-139) : ce passage correspond au discours IV du *Sirr al-'asrâr* sur les conseillers. Il est également très abrégé par rapport au *Secretum*. Dans l'édition de Möller, c'est la suite du chapitre 67 ; Bacon débute ici son chapitre 12 (« *de numero bajulorum, et quod non constituatur unus solus bajulus in regimine, set .7. si poterit fieri, vel tres ad minus, et de bajulis experiendis temptandis et probandis, et de signis quibus cognoscitur an boni an mali sint consilarii* »).

« *ton lieutenant* » (l. 75) : traduction de « *unum baiulum* ». Il faut comprendre « *lieutenant* » au sens étymologique de « celui qui tient un lieu, qui le gouverne¹⁸¹ ». Le substantif « *bailli* »,

¹⁸¹ Le DMF donne les deux sens suivants : 1) celui qui seconde quelqu'un et le remplace en cas d'absence, 2) celui à qui une autorité délègue une part de son pouvoir.

utilisé par B à côté de « *consillier* », est également celui qui administre un territoire¹⁸². On peut s'étonner toutefois que dans les lignes précédentes, le substantif latin soit systématiquement rendu par « *conseillers* ».

« *ta puissance* » (l. 76) : c'est-à-dire ton pouvoir de décision : l'administrateur choisi par le roi ne doit pas être seul pour éviter qu'il ne tente de prendre sa place ; le latin rend bien cette possible usurpation avec l'expression « *in regimine loco tui* » (p. 134).

« *Et dois avoir pluseurs officiers* » (l. 77) : le substantif traduit cette fois « *baiuli* ». Cette courte phrase résume un long passage du *Secretum*, également condensé dans B¹⁸³ : les conséquences de la trahison d'un officier unique sont innombrables. Il faut en choisir plusieurs. Si le roi ne peut en avoir cinq, il doit au moins en trouver trois (à cause de la Trinité¹⁸⁴), bien que sept soit le chiffre parfait selon le *Sirr al-'asrâr* (en référence aux planètes, aux jours de la semaine, aux révolutions lunaires, aux médicaments...) et le *Secretum*.

« *que tu prengnez de l'argent de ton tresor... il t'ayme et qu'il t'est loyaulx* » (l. 79-80) : il manque une négation par rapport au latin. Contrairement à B, le texte de C est donc le contraire de son original : un tel conseil ne peut venir que d'un conseiller qui n'aime pas le roi (« *scias quod nullum capud pretii ponit in te* »). Le *Sirr al-'asrâr* emploie une jolie métaphore : « *he is no treasure for thee* » (Steele, p. 236).

« *et de les mettre a povreté* » (l. 81) : dans le *Secretum*, c'est la destruction du royaume qui apparaît comme conséquence de ce conseil : « *erit corruptio regni* » (p. 136). B traduit correctement (« *c'est li destruction de ten royalme* »).

« *saches qu'il te hait* » (l. 81-82) : contresens. Ce sont les sujets qui le haïront : « *odient te subditi ultra modum* ». La traduction est juste dans B (« *il les metera en haine enviens ti* »).

« *comme celluy qui ayme mieulx que tu prengnes le sien que destruire tes subgés* » (l. 84-85) : développement inconnu du *Secretum* (« *volens confusionem sui ipsius pro tua gloria* »).

¹⁸² Le DMF donne la définition suivante pour « *bailli* » : Représentant du roi ou d'un grand seigneur exerçant des fonctions judiciaires et administratives dans une circonscription donnée.

¹⁸³ « *Et s'ensi avient que faire le te conviengne, si ne kierque ja ten plain pooir qu'il n'i ait dou mains aus iii ensamble et grans biens t'en pora venir. Car sans tierch, tu n'aras riens qui te soit chiertain et qui ne te soit doutable ens ou cas u il puet estre, car en trinité sont toutes choses fondees.* »

¹⁸⁴ Cette justification vient de Philippe de Tripoli.

« *Tu esprouveras...* » (l. 85...) : omission de la conclusion des trois exemples précédents depuis le *Secretum*. La version arabe précise en effet que toutes les âmes aiment l'argent et que personne ne donne le sien de bon gré à moins d'aimer l'autre plus que lui-même.

« *Tu esprouveras... grant fiance en luy* » (l. 85-88) : nouveau contresens dû à l'absence de négation à la fin de la phrase : le conseil donné est de ne pas faire confiance. Le latin est d'autre part très abrégé ; il n'est pas certain que le copiste ait saisi le sens exact de ce passage (« *Temptabis etiam baiulos tuos in donis et muneribus faciendis. Quem igitur videris conari et intendere hiis supra modum, nullum bonum speres in te*¹⁸⁵. »)

« *ne ne leur escripse riens* » (l. 96-97) : traduction de « *nec legat eis epistolam* ». Roger Bacon précise en note qu'il faut comprendre « *legere* » au sens de « *mittere* ».

« *tu dois amer et tenir chier l'officier* » (l. 100) : traduction de « *utilior est* » : le *Secretum* est plus neutre que la version française.

« *... qui s'ensuivent* » (l. 102) : Bacon démarre ici un nouveau chapitre (« *capitulum .13. de specialibus condicionibus, sive de bonis moribus et virtutibus optimi baiuli* », Steele, p. 141). Quinze qualités sont énumérées jusqu'à la comparaison avec les animaux. Chacune débute par un chiffre, omis dans les manuscrits de C, mais présents dans B.

« *qu'il soit parfaiz de ses membres... commise* » (l. 102-103) : c'est la traduction du latin mais la version de Philippe de Tripoli diffère quelque peu de l'original arabe (« *His limbs should fulfil their function perfectly* », Steele, p. 237).

Omission de la troisième qualité : avoir une bonne mémoire pour ne rien oublier de ce qu'il perçoit (« *Tertio, quod sit bone memorie eius, quod audit et apprehendit ita, quod nihil tradit oblivioni* », p. 136). B suit le *Secretum* : « *Li tierche, il doit avoir boine memore pour retenir che qu'il ot sans rien mettre en oubli.* ».

« *qu'il ait diligence... encharge* » (l. 104-105) : contresens. Le *Secretum* (« *Quarto, quod sit considerans et perspiciens, quando ingreditur difficultas sicut predixi* ») bien que moins précis, suit le *Sirr al-'asrâr* (« *He should be intelligent and quick-witted, so that a smallest clue will lead him to a right conclusion* »). La version B intervertit cette qualité avec la suivante et la comprend mal (« *Li v^e, qu'il se sache aviser sour I pesant fais sans li*

¹⁸⁵ « *Tu mettras encore à l'épreuve tes officiers en leur offrant des cadeaux et des charges. Et quand tu verras qu'ils font plus d'efforts et qu'ils se démènent plus qu'il ne faut, tu n'espéreras rien de bien pour toi.* »

sourchaster ») ; il se peut que B ait influencé C dans la traduction de « *diligence* » qu'il faut rapprocher de « *sourchaster* » (surenchérir).

« *sa parole s'acorde au cuer* » (l. 106) : omission – déjà présente dans B – de la fin de l'explicitation de cette qualité (« *et respondeat cogitationi, sit etiam expedite lingue seu eloquentie*¹⁸⁶ », p. 138). Le *Sirr al-'asrâr* s'intéresse davantage à la capacité de synthèse (« *he should be possessed of good expression so as to be able to explain his thoughts in a few words* », Steele, p. 237).

« *qu'il soit lettrés et cleric* » (l. 106-107) : le texte arabe précise que l'arithmétique en particulier doit être maîtrisée car elle est une preuve de l'acuité intellectuelle. Le *Secretum* et la version B conservent cette idée (B se permet un ajout sur la fonction de l'arithmétique : « *Li vi^{es}, qu'il soit de cler engien et sache de le scienche d'areismetique qui est demonstrans et soustraians pour faire grans comptes* »).

« *de bonne condicion et bien traittables* » (l. 108) : la « *condicion* » fait ici référence au tempérament (le substantif traduit « *bone complexionis* »). L'adjectif « *traittables* » arrive après « *suavis* » et « *mansuetus* » dans le *Secretum*. Ces trois synonymes mettent l'accent sur la douceur, l'amabilité mais aussi, peut-être, sur la malléabilité de l'officier.

« *ne joueur de déz ne d'autres jeux deshonestes* » (l. 109-110) : le *Secretum*, à la suite du texte arabe, reste vague sur le type de jeux. La précision ne se trouve que dans C. Peut-être peut-elle s'expliquer par l'origine arabe du jeu de dés (« *az-zahr* »)¹⁸⁷. La proximité de « *luxurieux* » semble expliquer l'adjectif « *deshonestes* ». Il est question en latin et en arabe de « plaisir ».

« *en or ne en argent* » (l. 111) : omission sans conséquence de « *cetera accidentalia huius mundi* ».

« *fors en ce qui touche le gouvernement de toy et de ton royaume* » (l. 112) : B divise cette vertu en deux (« *Li ix^{ismes}, qu'il soit de grant emprise en amant et en accroissant le honneur de son seigneur. Li x^{ismes} est qu'il n'ait cure d'asambler or ne argent pour lui* »).

¹⁸⁶ « *et qu'elle [sa parole] réponde à sa pensée, et qu'il se sente à l'aise dans ses paroles ou ses discours.* »

¹⁸⁷ Le texte de B semble, quant à lui, obscur : « *Li viii^e, qu'il ne soit glous ne yvrouins, ne retes de vilain diffamé.* »

« *qu'il ayme le privé et l'estrangé* » (l. 112-113) : c'est la fin de la qualité précédente. L'absence de coordination finale gêne le sens.

« *preudommes* » (l. 113) : traduit ici « *iustos* ». Le texte perd la répétition sémantique du *Secretum* (« *iustos atque iustitiam* »).

« *en rendant a chacun... ygaulx* » (l. 114-116) : adaptation biblique¹⁸⁸ due à la traduction latine du *Sirr al-'asrâr* : « *nothing should turn him from the path of justice* » (Steele, p. 237).

« *toutes tes rentes et tes despens* » (l. 117-118) : il s'agit en fait du substantif « *exitus* ». Il est probable que « *rentes* » soit une mauvaise lecture pour « *entree* ». B traduit correctement : « *qu'il sache adviser l'entree et l'issue des despens sen signeur* ».

« *Que ton hostel... les rebelles* » (l. 121-124) : la quinzième qualité, rappel de la sobriété, est omise dans B et C (« *quid sit de numero vitantium vinum* »). La version B termine par une mention de Dieu, permettant la transition avec la suite du texte (« *Et tout ce fache a le reverence de celi qui tous nous a creés.* »)

« *Sachiez, chier filz, que Dieu crea... le petit monde* » (l. 124-139) : Ce passage est une subdivision du chapitre chez Bacon (« *De naturis et condicionibus hominis* », Steele, p. 143), un nouveau chapitre dans le *Secretum* (« *Cap. 68 : Dicitur homo microcosmus et minor mundus* », p. 138). Ce passage suit le *Sirr al-'asrâr* et le *Secretum*. On peut toutefois s'interroger sur sa place dans la structure du traité : la comparaison avec les animaux relève en effet de la méthode zoologique employée en physiognomonie¹⁸⁹. Un traité comme le *Grant Kalendrier et Compost des Bergiers* par exemple, qui reprend très précisément notre texte, le place à la fin de la physiognomonie¹⁹⁰. Les qualités sont classées par couples antagonistes,

¹⁸⁸ « *Deus, iudicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis ; iudicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in iudicio* » (« Dieu, donne ton jugement au roi et ta justice au fils du roi ; pour juger ton peuple et les pauvres selon la justice »), Ps, 71, 2 ; « *He shall judge the world with justice, and the people with equity* » (« Il jugera le monde avec justice et le peuple avec équité »), Ps, 97, 9 ; « *Deus [...] qui [...] constituisti hominem, [...] ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia* » (« Dieu [...] qui a formé l'homme [...] afin qu'il gouvernât le monde dans l'équité et la justice »), Sag, 9, 1-3 ; « *Non secundum visionem oculorum iudicabit, [...] sed iudicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ* » (« Il ne jugera point sur l'apparence [...] mais il jugera les pauvres avec équité et prononcera avec droiture sur les malheureux de la terre »), Is, 11, 3-4 ; « *Ecce in justitia regnabit rex, et principes in iudicio præerunt* » (« Alors, le roi règnera selon la justice et les princes gouverneront avec droiture »), Is, 32, 1.

¹⁸⁹ Comme le fait remarquer Jacques André dans son édition du *Traité de Physiognomonie* latin, trois méthodes sont employées : la méthode anatomique met sur le même plan un trait physique et une caractéristique morale, la méthode zoologique s'inspire des animaux (qui ressemble physiquement à un lion par exemple, aura son caractère), enfin la méthode ethnologique, moins souvent employée, substitue aux animaux des peuples (Jacques André, *Traité de Physiognomonie*, Paris, Les Belles Lettres, 2003, p. 12-15).

¹⁹⁰ *Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*, p. 55.

certainement pour mieux mettre en évidence à la fin du traité l'importance de l'homme équilibré¹⁹¹.

« ... trouvé en l'omme car l'omme » (l. 125) : omission d'une phrase latine (« *et non est reperire in aliquo animalium consuetudinem vel morem, quem non invenies in homine*¹⁹² »).

« large comme cheval » (l. 126) : faute de copie pour « gal », qui se trouve dans les textes latins et arabes.

« aver comme chien » (l. 126-127) : Bacon écrit « *lupus* ».

« dur et aspre comme corbel » (l. 127) : ajout dû au *Secretum* qui considère que ce sont là les caractéristiques du cerf.

« debonnaire comme la turterelle » (l. 127) : traduction éloignée de « *pius* ».

« despiteux comme lyonesse » (l. 127-128) : traduction éloignée du latin « *malitiosus* ».

« privé comme coulombe » (l. 128) : omission de « *et domesticus* ».

« simple comme l'aiguel » (l. 129) : omission de « *et mitis*¹⁹³ ».

« legier comme le chevrel » (l. 129) : s'oppose à « *lourd et pareceux comme le ours* ». Le latin oppose en fait « *velox et agilis* » à « *tardus et piger* ». Or, la lenteur et la paresse de l'ours ne sont pas rendues par l'adjectif « *lourd* ».

« et semblable a la chevre en plusieurs condicions » (l. 129-130) : ajout de C.

« rebelle comme petit roy » (l. 131) : il s'agit du roitelet.

« grans parlens et sans proffit comme l'autruiche » (l. 132) : dans le *Sirr al-'asrâr*, c'est de la chouette dont il est question. L'autruche est considérée dans le traité arabe comme stupide. L'âne joue traditionnellement ce rôle dans la littérature occidentale. Nous renvoyons au texte

¹⁹¹ Nous avons renoncé à expliquer les nombreuses différences entre les versions pour les caractéristiques des animaux. Un tableau synthétique a été proposé par Loïc Comment dans son Mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Neuchâtel en 2004 sous la direction de Jean-Jacques Aubert : *La Méthode zoologique dans les Traités de Physiognomonie*. Les annexes proposent de comparer *L'Histoire des Animaux* d'Aristote, la *Physiognomonica* du Pseudo-Aristote, le *De Physiognomonica Liber* de Polémon et l'anonyme *Traité de Physiognomonie* latin.

¹⁹² « *Et il ne se trouve en nul animal quelque habitude ou mœurs que tu ne puisses trouver en l'homme.* »

¹⁹³ Nous retrouvons dans ces petites omissions la tendance de notre texte à supprimer un grand nombre de précisions.

arabe pour les éventuelles différences avec nos textes. Les nombreuses différences avec le texte de B s'expliquent par le grand nombre de manuscrits latins.

« *estranges comme le torel, il regibe comme le mulet* » (l. 133-134) : il semble que deux caractéristiques et deux animaux aient été mélangés à partir d'un manuscrit latin. Le *Secretum* donne en effet « *indomitus ut taurus.* »

« *se remue comme le poisson* » (l. 134) : les manuscrits de C ont manifestement copié un texte latin qui donnait « *motus* » au lieu de « *mutus* » (« *muet* »).

« *et chaste* » (l. 135) : ajout de C.

« *lait... cheval* » (l. 135-136) : ce n'est pas ce qu'écrit le *Secretum* qui évoque la fourberie du premier animal et l'utilité du second (« *malitiosus ut bubo, utilis ut equus* »). De plus, le hibou (« *bubo* ») est compris comme le buffle (en fait, le bœuf, « *bobus* » ou « *bubus* »).

Omission de la souris : « *nocivus ut mus* ».

« *Et briefment* » (l. 136) : le *Secretum* donne « *universaliter* ». Ce changement vise, selon nous, à rapprocher le *Secret des Secrets* de la topique encyclopédique¹⁹⁴.

« *Et briefment... le petit monde* » (l. 136-139) : omission de la mention des végétaux, des minéraux, des éléments célestes et primordiaux dans lesquels on retrouve les signes des hommes¹⁹⁵.

Chapitre 62 : Des secretaires du roy

L'absence de l'anecdote du Juif et du Mage¹⁹⁶, qui constitue un chapitre dans le *Secretum*, est caractéristique de la famille C. Nous la retrouvons toutefois dans le manuscrit BnF nafr 18145.

Début du chapitre 70 du *Secretum* (« *De viris eligendis ad scribendum secreta regis* »), 15 chez Bacon (*De eleccione hominum prudencium et fidelium ad scribenda gesta et dicta regis*,

¹⁹⁴ Voir la troisième partie de notre commentaire (vol. 3).

¹⁹⁵ « *Et universaliter non reperitur aliquod animale, vegetabile vel originale vel minerale nec celum sive planeta nec signum nec aliquod ens de omnibus entibus habens aliquod proprium, quin illud proprium inveniatur in homine, et ideo vocatur minor mundus* », p. 140.

¹⁹⁶ Steele, p. 144-146 et 239-241, Möller, p. 140-144.

sive de scriptore secretorum eligendo »). C'est le discours V du *Sirr al-'asrâr* sur les secrétaires¹⁹⁷.

« *estre a tes secréz* » (l. 2) : ajout de C.

« *hommes saiges* » (l. 2) : l'adjectif transforme quelque peu le latin « *viros prudentes* ». La sagesse des secrétaires renvoie dans le *Secretum* à la prudence, à la réflexion et à la prévoyance. L'emploi de cet adjectif permet de supprimer une partie du texte latin (« *qui sunt fortius signum et validius argumentum* »)

« *qu'ilz sachent bien parler... en bel langage* » (l. 3-4) : omission de la métaphore corporelle (« *quoniam significatio seu interpretatio sermonis est spiritus eius et dictiones sunt corpus, scriptura sermonis vestimentum*¹⁹⁸ », p. 144) qui n'apparaît que partiellement dans la phrase suivante (« *car ainsi... et embellist* »). L'importance de rhétorique est soulignée notamment par Brunetto Latini pour qui la politique n'est pleinement opérante qu'avec la rhétorique (*Le Livre dou Tresor*, I, 4).

« *... embellist. Et avecques ce...* » (l. 5-6) : omission dans B et C d'un long passage du *Secretum* : de même qu'il convient à un homme d'avoir un bel aspect et de beaux ornements, de même il faut choisir des secrétaires éloquents et qui maîtrisent la beauté du langage¹⁹⁹.

« *Et avecques ce* » (l. 5-6) : ces trois mots permettent de passer sous silence une partie du texte latin (« *et sicud ipse interpretatur tuam voluntatem et constituitur super tuis secretis et occultis* »).

« *et qu'il se donne garde... les lettres de tes secréz* » (l. 7-8) : contresens dû au *Secretum*. Le *Sirr al-'asrâr* écrit « *he should be sincerely thy well-wisher and faithfull to thy interest. If he is not so he will destoy thee. It is also necessary that thou shouldst keep an eye on his doings, lest some extraneous matter come into thy books* » (Steele, p. 242).

« *ta gloire et ton honneur, et ta vie et ta destruction* » (l. 11-12) : explicitation de « *proprietas* » et « *corruptio* ». Bacon donne « *veritas* ». La fin du texte ne correspond pas à l'original arabe qui propose de donner aux secrétaires le rang d'hommes libres.

¹⁹⁷ Le texte de B raccourcit ce chapitre et le suivant et unit les deux chapitres sur les secrétaires et les messagers.

¹⁹⁸ « *car le sens ou l'interprétation des écrits reflète ce que tu penses, tes discours sont ton corps et l'ornement de l'écriture un vêtement.* »

¹⁹⁹ « *Sicud ergo oportet te esse virum substantialem pulchri aspectu et ornatus, ita decet quod tu eligas tibi de scriptoribus, qui habeant hanc perfectionem in eloquentia ornata et in recordatione subtili.* »

Chapitre 63 : Des messagers du roy

Début du chapitre 71 du *Secretum* (« *Qualis debet esse nuncius* »), 16 chez Bacon (« *De eleccione nunciorum dignorum* »). C'est le discours VI du texte arabe sur les messagers.

« *l'œil, l'oreille et la langue* » (l. 3) : omission de trois expressions redondantes en latin (« *qui non videt... audit... absentia* »). B conserve ces verbes mais utilise un rythme binaire en omettant la langue (« *qui le mesaige d'autrui porte, il moustre le sens de chelui qui l'envoie et est li œils de l'envoiant qui adont n'i puet vir et li oreilles de lui ausi adont n'i puet oÿr* »).

« *le plus souffissant*²⁰⁰ » (l. 4) : traduit « *digniore* ».

« *le plus cler veant* » (l. 4) : ajout de C.

« *Et se tu le treuves tel... la responce* » (l. 6-8) : ce passage est fortement abrégé par rapport au *Secretum* mais conserve le sens global du texte latin.

« *... vin outrageusement car...* » (l. 11-12) : omission entre ces deux propositions de la mention des Perses : ceux-ci, affirme le *Secretum*, faisaient boire les messagers pour qu'ils parlent. Le texte arabe développe ce passage en précisant que l'usage des Perses était ensuite de corrompre les messagers. B maintient cet exemple : « *chil de le tiere de Perse soloient aler contre les mesaiges des prinches qui a yaus estoient envoiïet et se pevoient d'yauls bien abuvrer* ».

« *car par luy sera dit et congneü que le seigneur n'est pas saige* » (l. 12) : ajout dû au *Secretum*.

« *... de ton royaume. Et se tu avoyes...* » (l. 14-15) : Omission d'une phrase qui rappelle que les qualités énumérées dépendent de la confiance.

« *Et se tu avoyes... il t'en semblera bon* » (l. 15-16) : la mention de la punition est un ajout latin. Notre texte omet le conseil qui vise à reprendre les biens donnés à un messager avide.

Chapitre 64 : Du gouvernement du peuple

Début du discours VII sur les gouverneurs. C'est le chapitre 72 du *Secretum* (« *De hiis qui semper intendunt et habent curam subditorum* »). Roger Bacon, une fois encore, développe son titre (« *capitulum .17. De regimine sive gubernacione subditorum, sive de subditis* »).

²⁰⁰ « considérable par sa valeur ».

regendis et defendendis, et de prepositis super eos constituendis, sive de prudentia regis circa subditos »).

« *la maison de ta memoire* » (l. 2) : le complément du nom est inexplicable. Il ne se trouve ni en arabe, ni en latin. Un manuscrit latin corrompu a probablement servi de base à la famille C (B omet cette expression) en écrivant « *memorie domus* » au lieu de « *subditi tui domus tue sunt peccinie* » (p. 146).

« *... arbres portans fruits, lesquelz...* » (l. 4) : omission d'une partie de la comparaison (« *et non habeas eos sicut gramina nascentia, que reddunt absinthium et tribulos et nihil generant fructosum*²⁰¹ »). Ce passage ne se trouve pas dans le *Sirr al-'asrâr*.

« *lesquelz arbres... mouteplier le fruit* » (l. 4-5) : ce passage a été mal compris par Philippe de Tripoli. Le traité arabe explique que le peuple est comme un verger aux multiples sortes d'arbres fruitiers et ne doit pas être considéré comme un champ que l'on moissonne une fois par an et que l'on enseme à nouveau (Steele, p. 244).

« *ung bon officier* » (l. 9) : il s'agit en fait d'un seul officier (« *solum* ») dans le *Secretum*.

« *a leur destruccion* » (l. 10) : disparition de la métaphore précédente (« *ad destructionem arborum* »).

« *Et s'il n'est telz... contre luy* » (l. 11-13) : ce passage est significatif de la version C. Le sens global est proche du latin mais des détails ont été supprimés qui, au final, réduisent la précision initiale (« *Qui, si non est talis, corda subditorum rebellabunt eius regimini, et corumpentur per ipsum cogitationes qui erant pure*²⁰² », p. 146).

« *D'autre part, ayez bon juge... sicomme il advient souvent* » (l. 13-16) : la fin de ce chapitre n'a pas grand-chose à voir avec le *Secretum*. Philippe de Tripoli traduit en effet correctement le *Sirr al-'asrâr* et donne les conseils suivants : il ne faut pas multiplier les officiers pour s'occuper des sujets car cela peut engendrer la corruption, chacun voulant s'accaparer davantage de biens que son collègue. Pour cela, ils risqueraient d'oppresser les sujets.

²⁰¹ « *et ne les considère pas comme de nouvelles graines qui donnent de l'absinthe et des tribules qui n'engendrent aucun fruit.* »

²⁰² « *Et, s'il n'est tel, les cœurs des sujets se rebelleront contre son gouvernement et, à cause de lui, leurs pensées qui étaient pures seront détruites.* »

« *Après, chier filz, je te prie...* » (l. 16) : ces lignes abrègent très fortement le chapitre sur la guerre. Il s'agit du chapitre 74 du *Secretum* (« *De regimine bellatorum, forma aggrediendi bellum et provocationibus eorumdem* », p. 150-154), 19 chez Bacon (« *De rege in bello, et de aliis que debent attendi in bello, scilicet de modo in bellis tenuendo, sive de regimine bellatorum et forma aggrediencium bellum et provocationibus eorumdem* » ; Steele, p. 152-155). C'est le discours IX du *Sirr al-'asrâr*. Le discours VIII sur les chefs de l'armée est passé sous silence dans les versions françaises B et C.

« *que tu ne mettes souvent ton corps en bataille* » (l. 16-17) : la négation est absente du manuscrit. Nous la rétablissons à la lumière des autres témoins et de la phrase suivante. Omission de « *et animam tuam* » ; dans le *Secretum*, ce n'est pas seulement le corps, mais aussi l'âme qui est menacée par la guerre.

« *... entrent en la bataille. Et ne vueilles blasmer...* » (l. 19) : omission de plusieurs lignes du *Secretum* : la fin du premier conseil mentionne que lorsque deux rois se rencontrent, l'un cherche toujours un stratagème pour détruire l'autre. Par la suite, le texte latin explique que la guerre est issue d'un corps et d'une âme appartenant à deux camps opposés. C'est l'espoir de la victoire qui soutient la guerre. La perte de cet espoir entraîne la défaite. C'est pourquoi, il faut encourager ses troupes et maintenir leur moral.

« *Et ne vueilles blasmer ne despriser ces gens d'armes* » (l. 19) : il s'agit, selon notre texte, de ceux qui se battent par convoitise. Dans le texte latin, il est question des soldats dont le moral vacille ou qui hésitent : « *Et noli vilipendere personas eorum quasi contemptor* » (p. 150).

« *Et gardes que nullement... armes neccessaires* » (l. 20-22) : phrase abrégée. Le *Secretum* précise qu'il s'agit de cuirasses et que l'armement nécessaire est justifié par la prudence.

« *garde toy de tout ton povoir de trayson* » (l. 33-34) : nous corrigeons « *tençon* » en « *trayson* » qui se trouve à la ligne suivante. La grande majorité des manuscrits donne cette leçon.

« *Et pour ce, soies tousjours... le plus que tu pourras* » (l. 34-39) : ce passage se trouve quelques lignes plus bas dans le *Secretum* ; il a été déplacé.

« *le plus que tu pourras. Et se tu veulz assaillir...* » (l. 39) : omission d'un paragraphe du *Secretum* qui conseille d'avoir une quantité importante de nourriture et de boisson en réserve et de posséder également des animaux pour porter le matériel ainsi que des animaux de

combats comme des éléphants et des dromadaires. La disparition de ces animaux exotiques se comprend aisément pour un texte diffusé en Occident.

« *grant quantité d'archiers et d'arbalestriers* » (l. 41) : le *Secretum* parle d'armes de jets empoisonnées (« *pila venetata* »).

« *si fay envenimer leurs eaues* » (l. 42-43) : c'est l'arme fatale par excellence si l'on en croit l'expression du *Secretum* omise dans C : « *et tunc inimicis effodias sepulturas* ».

Omission de plusieurs lignes qui précisent que les meilleurs traitres sont indiens mais que ceux-ci ne sont pas courageux. S'ensuivent les qualités et les défauts d'autres peuples. Ce passage du *Secretum* se retrouve notamment chez Gilles de Rome (*De Regimine Principum*, III, 3, 3) et touche à la méthode ethnologique de la physiognomonie.

« *Et se tu les pues... sans toy haster* » (l. 44-47) : ces lignes n'apparaissent pas dans le *Secretum*. Elles remplacent la fin du chapitre latin qui explique que les stratégies doivent varier en fonction des ennemis de la conjonction stellaire. Cette conclusion permet d'évacuer un long paragraphe (le chapitre 20 de Bacon : « *De eleccione temporis pro bellis agredientibus* ») sur l'astrologie de la victoire (Möller, p. 154, Steele, p. 155-156).

Notre version du *Secret des Secrets* omet le chapitre sur l'onomancie (le calcul du vainqueur de la bataille à partir du nom des chefs) ainsi que l'ensemble du discours X du *Sirr al-'asrâr* sur les sciences occultes. Ces chapitres ont également disparu de l'édition de Möller. Chez Roger Bacon, seule l'onomancie est absente ; le Franciscain conserve les éléments théoriques sur les sciences occultes et le pouvoir des planètes (Steele, p. 157-163) ; le reste du discours X (talismans, recette, Pierre Philosophale, Table d'Émeraude, lapidaire, herbier) a été déplacé en ouverture de sa troisième partie (Steele, p. 114-123).

Chapitre 65 : De la philozomie des gens²⁰³

Début de la dernière partie du *Secretum* de Bacon (« *Incipit pars quarta Secretum Secretorum in qua docet phisonomia humani corporis, id est, de arte cognoscendi qualitates hominum secundum partes exteriores et de quibus aliis* »). Le Franciscain la divise en plusieurs chapitres. Il traite d'abord de cette science d'abord en général, puis en particulier, avant de

²⁰³ Sur ce sujet, voir ma communication à la journée d'étude de Metz, 18-19 septembre 2011 « Au-delà des miroirs : la littérature politique dans la France de Charles VI et Charles VII », « Qu'apprend-on aux rois ? La physiognomonie dans le *Secret des Secrets* », à paraître dans le numéro spécial des CRMH (juin 2012), dir. Lydwine Scordia et Frédérique Lachaud.

développer chaque élément du corps. Dans l'édition de Möller, il s'agit des chapitres 75 et 76, subdivisés selon chaque partie du corps (p. 156-164). Ce long chapitre sur la physiognomonie concluait à l'origine les chapitres médicaux du *Sirr al-'asrâr* (Steele, p. 218-224). L'exposé sur cette science est absent des manuscrits de la famille B.

« *Entre toutes les autres choses... la nature et condition de toutes gens* » (l. 2-4) : un long passage est omis qui expose que l'âme gouverne le corps et que celui-ci est, d'autre part, influencé par les astres²⁰⁴.

« *je veul que tu saches et congnoisses* » (l. 2) : atténuation du latin qui apportait une notion d'obligation (« *non oportet ignorare* »).

« *la nature et condition de toutes gens* » (l. 3-4) : selon le *Secretum*, cette science sert aussi à se connaître soi-même (« *anima tua* ») et à se défier de ce qui peut nuire à l'homme.

« *Philozomias* » (l. 5) : ce personnage est parfois appelé Phisonomias dans certains manuscrits. Il s'agit de Polémon (II^e siècle ap. J. – C.). Le texte arabe évoque Aklimun.

« *Ou temps...* » (l. 5-6...) : cette anecdote a une valeur illustrative soulignée par le *Secretum* (« *Contitue te super eam ut intellegas* »). Elle se veut exemplaire et aide à la compréhension du discours précédent.

« *ainsi malureux* » (l. 14) : beaucoup de manuscrits donnent « *esmeüz* » ou « *mal meüz* ». Le *Secretum* n'utilise pas d'adjectif (« *Philomon autem pacificavit eos et correxit dicens...* »). C'est pourquoi, le terme présent dans notre manuscrit nous paraît devoir être conservé.

« *... estoient tous ces vices* » (l. 19) : omission de l'explication d'Hippocrate selon laquelle il a réussi à surmonter sa nature profonde (« *Certe verum dixit Philomon nec pretermisit unam literam verumptamen ex quo inspexi et consideravi hec turpia esse reprobanda. Constitui animam meam regem super ipsam et retraxi eam ab eis et triumphavi super retentione concupiscentie mee*²⁰⁵ », p. 156). Seuls quelques manuscrits de la famille C tiennent compte de cette explication²⁰⁶. Parmi eux, BnF nafr 18145 est le plus proche du latin.

²⁰⁴ C'est la raison pour laquelle la physiognomonie vient après un chapitre sur la médecine spirituelle (omis dans le *Secretum*) dans le *Sirr al-'asrâr*.

²⁰⁵ « Assurément, Polémon a dit vrai et n'a rien passé sous silence. Toutefois, j'ai examiné ces éléments et ai considéré qu'il fallait réprimer ces infamies. J'ai dressé mon âme à les vaincre, m'en suis éloigné et ai triomphé de la luxure qui était en moi. »

²⁰⁶ Sur cette omission, voir la troisième partie de notre commentaire.

« *Chier filz, je t'ay mis les regles abregiez... enseignemens* » (l. 19-20) : omission de la conclusion de l'anecdote qui loue la sagesse d'Hippocrate et met en avant le pouvoir de la philosophie (« *Hec est itaque laus et sapientia Ypocratis ex eius operibus, quia philosophia²⁰⁷ nihil aliud est quam abstinencia et victoria concupiscibilium* »). Roger Bacon termine ce passage par une longue glose dans laquelle il définit étymologiquement la physiognomonie, explique en quoi elle permet de distinguer les hommes bons des mauvais et cite les traités d'Aristote et d'Avicenne sur le sujet. Toutefois, ajoute-t-il, cette science est à utiliser avec précaution par les Chrétiens car la grâce divine peut vaincre les maux humains. Cette science est cependant utile, en particulier pour les souverains qui doivent s'en servir pour choisir leur entourage politique et amical (Steele, p. 165-166, n°3).

« *Se tu vois homme qui soit de couleur foible... a plusieurs maux* » (l. 20-22) : Dans le *Secretum*, un « *ergo* » conclusif débute cette phrase qui arrive au terme d'une comparaison explicative qui mettent sur le même plan l'embryon humain et le pot à cuisson : un homme au teint pâle est le résultat d'un embryon qui n'a pas séjourné assez longtemps dans le ventre maternel et qui est donc imparfait (« *Scias, quod matrix embrioni est sicut olla ferculo decoquendo. Albeo igitur cum livido colore et flavus color est signum diminute decoctionis. Si ergo accidit cum hoc diminutio in creatura, diminuetur similiter et natura²⁰⁸* »).

« *celluy qui n'est pas acomply de tous ses membres* » (l. 26) : il est également « *infortunatus* » dans le *Secretum*, c'est-à-dire peu gâté par la fortune. Le *Sirr al-'asrâr* reste sur l'idée d'imperfection (« *defective* », Steele, p. 220).

« *la meilleur compleccion* » (l. 27-28) : le sens reste le même bien qu'on lise dans le *Secretum* « *equior et temperator creatura* ».

« *... près de toy. Quant les cheveux...* » (l. 32) : omission d'une phrase latine (« *Et ego interpretor tibi quoddam per modum separationis, tu autem temptabis eum in rectitudine intellectus²⁰⁹* ») qui fait la transition à la fois entre le discours général et les différents éléments du corps à suivre, mais aussi entre Aristote (« *ego* ») et Alexandre (« *tu* »). La

²⁰⁷ Nous corrigeons « *phisica* » présent dans certains manuscrits latins (notamment l'édition de Möller) et qui est manifestement faux.

²⁰⁸ « *Saches que l'utérus est pour le fœtus comme le pot dans lequel cuit la nourriture. C'est pourquoi la blancheur, la pâleur, la blondeur sont signes d'une insuffisante décoction. Donc, si à ce manque s'ajoute quelque imperfection chez une créature, c'est une grande preuve que sa nature aussi est imparfaite. C'est pourquoi défie-toi de tous les hommes pâles et blonds car ils sont enclins au vice et à la luxure.* »

²⁰⁹ « *Et j'interprète pour toi ces signes en les séparant les uns des autres et tu les examineras par ce moyen à l'aide de la droiture de ton esprit.* »

disparition de l'annonce de la méthode correspond bien à cette volonté de la famille C de donner un enseignement flou, soumis à la réflexion du lecteur²¹⁰.

« *Quant les cheveux...* » (l. 32) : la physiognomonie dans le *Secretum* est très proche de celle qu'on trouve dans le *Kalendrier des Bergiers* (p. 42-45) et chez Aldebrandin de Sienna (p. 193-202).

« *et a froit le cervel* » (l. 33) : l'édition de Möller donne « *firmitatem cerebri* ». Bacon conserve « *frigiditatem* ».

« *aspres et espés* » (l. 34) : le premier adjectif est un contresens pour « *multitudo pilorum* ».

« *il a tresbonne et merveilleuse compleccion* » (l. 35-36) : contresens. Le *Secretum* dit exactement l'inverse (« *declarat horribilitatem et singularitatem nature* ») et ajoute « *et diminutionem apprehensionis* ».

« *et est amoureux et tient... faicte* » (l. 36-37) : le contresens se poursuit puisque c'est l'amour de l'injure qui est évoquée en latin. Roger Bacon ajoute la pauvreté de la sagesse d'un tel homme (Steele, p. 167).

« *Qui a les yeulx grans... sans obeïssance* » (l. 40-41) : le *Secretum* ajoute une mention de couleur (« *et precipue si sint lividi* »).

« *la couleur entre noire et jaulne* » (l. 41) : le jaune est un contresens qui ne rend pas « *declinantes ad celestem colorem* ». Les yeux en question tirent vers la couleur du ciel, c'est-à-dire bleus. Le traducteur du *Sirr al-'asrâr* n'a pas compris le texte arabe : « *eyes... inclined to deepness and darkness* » (Steele, p. 220).

« *qui tousjours regarde contre terre* » (l. 43-44) : ajout de C.

« *Quant les yeux se meuvent legierement et il a le visaige lonc* » (l. 44-45) : contresens. L'adjectif latin renvoie à des yeux qui bougent rapidement (« *velociter* ») et à une bonne vue (« *visus acutus* »).

« *il est fort et de grans coraige* » (l. 46) : il manque l'idée de puissance. En plus de « *animosus* » et « *fortis* », le *Secretum* ajoute « *potens* ».

²¹⁰ Voir la troisième partie de notre commentaire.

« *et telz est pires que les autres* » (l. 48) : omission du conseil final qui vise à mettre au ban un tel homme (« *et magis reprobandus* »).

« *il n'est point net ne vray* » (l. 49-50) : traduction atténuée de « *immundus* ».

« *et qui a assez de poil entre les sourchis, il n'est point loiaux* » (l. 50) : ajout de C.

« *les sourcilz clers* » (l. 51) : il faut comprendre clairsemés (« *rara* »).

« *il est pareceux, rudes* » (l. 54-55) : ajout de C.

« *de moienne fourme en jouez, en oÿez* » (l. 59-60) : le substantif renvoie aux tempes. Quelques lignes plus bas, le mot « *oreille* » est utilisé pour une autre partie du corps.

« *chargeux de trop demander* » (l. 64) : traduit « *importunus* ».

« *qui a petit visaige et de couleur jaune* » (l. 65) : le jaune est la traduction de « *declinans ad croceitatem* », c'est-à-dire « tirant vers le safran ».

« *Qui a les oreilles trop petites...* » (l. 67-68) : omission de la proposition précédente sur les grandes oreilles (« *Et qui habet aures magnas valde est fatuus, sed erit bone retentionis et memorie*²¹¹ »). La répétition de la folie pour deux caractéristiques opposées est peut-être à l'origine de la suppression de la première.

« *grant parliers* » (l. 69) : il n'est pas question en latin de quantité mais de qualité (« *eloquens* »).

« *il est fol et mal raisonnable* » (l. 70) : contresens. Le *Secretum* donne « *sapiens, verax, providus et iustus.* »

« *celui qui parle tost* » (l. 70) : traduit correctement « *velox in verbis* ».

« *courouceux* » (l. 73) : faux sens pour « *suspiciosus* » (suspçonneux).

« *de legier* » (l. 74) : contresens pour « *frequenter* ».

« *et en parlant muet ses mains, est mauvais et grans decepvans* » (l. 74-75) : il est aussi « *eloquens* » dans le *Secretum*.

²¹¹ « *Et qui a les oreilles très grandes, il est fou, mais il aura bonne mémoire et retiendra bien les choses.* »

« *preudoms* » (l. 76) : traduit ici « *de bon conseil* ».

« *Qui a le col gresle* » (l. 76) : omission d'une caractéristique du cou (« *et longum* ») et de l'homme (« *sonorus* »).

« *dechevant et fol* » (l. 77) : ces deux mots rendent trois synonymes latins pour « rusé » (« *defraudator* », « *astutus* », « *dolosus* »). Notons que « *fol* » est absent du *Secretum* : c'est un ajout de la version française.

« *Qui a grant ventre... point saiges* » (l. 78) : omission de la phrase suivante qui concerne le ventre moyen (« *mediocritas vero ventris et strictura pectoris significat altitudinem et boni concilii*²¹² »).

« *il aime discorde et est fol* » (l. 84) : « *fol* » veut rendre « *ignorantis* ». L'adjectif semble utilisé par le copiste de C avec une valeur très générale.

« *mestier de mains* » (l. 86) : traduction de « *mecanicas* ». Omission de « *et sapientem in operibus* ».

« *fol et nices* » (l. 87) : si « *fol* » rend bien « *fatuitatem* », en revanche, « *nices* » est un contresens pour « *amorem iniurie* ».

« *il est mol et foibles* » (l. 91) : imprécision de C ; le *Secretum* renvoie à la vertu (« *debilitatem virtutis et mollitiem* »).

« *il est de mauvaise volenté* » (l. 92-93) : omission de l'adjectif « *suspitosus* ».

« *Cil est de bonne nature... partie* » (l. 93-104) : dernière subdivision du chapitre de la physiognomonie (« *De qualitate hominum* »). Roger Bacon, comme à son habitude, explicite le titre (« *De homine optime memorie et bene composito per comparacionem ad signa predicta, et de modo judicandi* »).

« *de bonne compleccion* » (l. 93-94) : le *Secretum* parle de « *memorie* », qu'il faut comprendre comme « esprit ».

« *moyennement aspre* » (l. 94) : omission « *et levitatem* ».

²¹² « *Et le ventre moyen et la poitrine étroite signifient une hauteur d'esprit et quelqu'un de bon conseil.* »

« *de couleur entre blanche et vermeille* » (l. 95-96) : ce n'est pas exactement le sens du *Secretum* : la couleur doit être blanche et tirer sur le rouge (il n'est pas question de milieu²¹³).

« *les cheveux doux et plains* » (l. 96) : la douceur est un ajout. Le second adjectif est un contresens pour le latin « *capilli plani* » (les cheveux plats).

« *moyennement grans et rons* » (l. 96-97) : une fois encore, le copiste ne sait pas comment traduire « *declinans* » autrement que par « *moyennnement* ». Le *Secretum* stipule que les yeux doivent être grands et tirer vers la rondeur.

« *clere et souffisante* » (l. 99) : c'est-à-dire subtile. C'est la traduction maladroite de « *subtilitatem* ».

²¹³ « *albus declinans ad rubedinem* » (p. 164).

[fol. 40] Che livre c'on appelle le *Secrés des Secrés* Aristotle, Jehans, fiex Patrisse, sages de tous langaiges, trouva en Gresse repus u temple du Soleil, que Esculanpides avoit fait faire et le translata de grai en caldeu premiers et après a le requeste du roy de Arabe, le translata de caldeu en arrabe. Et puis, grans tans après, Philippes, uns clers le translata de arrabie en latin et l'envoia

5 Guion de Valence, reverent pere et evelque de Triple. Duquel livre dist uns clers que tant que Aristodes fu avec Alixandre, il sourmona tous les annemis par les sens et le conseil de sen dit maistre. Et, quant estre ne pooit avec lui, seli envoioit il livres et episteles contenans comment il se devoit maintenir de quoy il aurat que quant Alixandres eüt conquis tout le roiaume de Perse et tous les grans singneurs du paÿs soumis a lui, il manda a Aristotle sen maistre par lettres ensi

10 disans : « Nobles enseignants, gouverneres de justice, j'ou segnefié a te prudence que j'ai trouvé en le terre de Perse une gent habundant de raison et d'entendement tresperchant estudiant a aquerre royalmes et desirant a avoir signouries sur autrui pour lequel cose nous les beons tous a occhire. Mais que tu en ayes a nous rescript te volenté laquelle nous volons ademplir ». Adont li demanda Aristotle ensi Alixandres : « Se tu pues remuer le terre, l'iaue et l'air et le deposicion

15 des cités de Perse, si empli ten propos hardiement et, se faire ne le pues, si ne les ochis point mais gouverne les en bonté et les essauce en benignité. Et se con tu fais, aies fiance k'a l'aide de Dieu, il serront ti soubgit appellet a te volenté et a ten commandement. Car pour l'amour qu'il aront a ti, tu aras le signourie d'iaus en pais et victoire de tes annemis ». Le quelle lettre rechupte, Alixandres acompli le conseil d'Aristote et furent puis cil obeissant a Alixandre et toutes autres

20 nations. Or avint grans temps après que Alixandre s'en ala en Inde la majour ou quel païs Aristotle ne le pooit suivre car il estoit anchiens et foibles. Et pour ce li requist Alixandre puis que il ne [fol. 40v] pooit aler avec lui pour lui endoctriner et enseigner que, au mains, li envoiast cose par laquelle il se peüst gouverner et lui envoia che livre chy extrait de secrés de nature. Comment que li dis Aristotles l'eüst enpensé a celer se ne peüt il au besoing falir sen signeur ne sen disciple

25 ou quel livre est ainsi que extraite et contenue li moule de toutes sciences pour gouverner li enfante en vertus et embonté, et autrui en justice, en droiture et en verité, et pour acquerre vie parvenable¹, li quelz livres devant dis contient x livres par yaus, et chascuns livres a pluseurs capitres. Desquelz livres et capitres, a la requeste de noble homme poissant, jou, qui nommer ne

¹ Adjectif inconnu.

me veul, tan k'a ore ai escriptes aucunes parties et translatees de latin en rommant et n'en ai
 30 estrait fors che je tieng plus pourfitable a l'estat des princes. Et dist Aristodes quel telz coses ne
 sont mie a monstrier a chascun ainchois se doit on secretement garder et faire lire devant les grans
 seigneurs qui miroir i doivent prendre et fourme de vivre par quoy il sachent gouverner ainsi
 qu'il appartient a yaus leur soubgis en tamps de guerre et en tamps de pais. Et pour chou c'on
 puist plus legierement trouver que on vanra, li capitles sont chy après en title ensi que chy après
 35 s'ensievent par ordene.

Premiers. Comment Aristotles respondi a le requeste Alixandre.

ii^e. Comment li grant singneur doivent estre large.

iii^e. Comment largueche et avarisce doit estre maintenue.

iiii^e. Comment li roy doivent labourer et avoir bonne renommee.

5 **v^e.** Et ossi quel entencion et quel desir il doivent avoir.

vi^e. Quel sapienche il affiert a avoir les grans singneurs.

vii^e. Quelz aournemens grans sires doit avoir.

viii^e. Quelz costumes grans sires doit avoir et quelles coustumes chil d'Inde avoient vers leur roy.

[fol. 41]

10 **ix^e.** Comment li roy doivent tenir justice.

x^e. Comment li prinches doivent prendre deduit et rescraicion.

xi^e. Quel proeche li prinches doivent avoir.

xii^e. A quel cose li prince sont comparé.

xiii^e. De le proeche des prinches.

15 **xiiii^e.** Del enseignement de le halte des princes.

xv^e. Comment li prinche doivent honnourer clergiet.

xvi^e. Comment li prinche doivent vivre pour leur sancté et pour toutes choses.

xvii^e. En quelle maniere li prince doivent garder leur sancté.

xviii^e. Par quelles chose on puet garder sancté.

20 **xix^e.** Des iiii temps de l'an et premiers de prins tamps.

xx^e. Du temps d'esté.

xxi^e. Du temps de win.

xxii^e. Du temps d'iver.

xxiii^e. Quelles choses font l'omme encraissier et en magrier.

25 **xxiiii^e.** Li medechine Aristotle.

xxv^e. Li connaissance des viandes.

xxvi^e. Li congnessanche des yaues.

xxvii^e. Li congnessanche du vin.

xxviii^e. Li congnessauche et li maniere d'avoir les bains et les estuves.

30 **xxix^e.** De justice.

xxx. Quelz consilliers et quel conseil li grant signeur doivent avoir et tenir.

Coment Aristote respont a le resqueste Alixandre. Le premier cappitre.

Alixandres, biaux fieus, glorieux empererres, tes poissans Dieus te veulle confremer en voie de congnessance en sentir de verité et de vertu et veulle reprimer en ti les desiriers [fol. 41 v] bestiaulx et confremer ten royalme et enluminer ton engien a sen service et a sen honneur. Ten episte le ne rechoige honnerablement ; si comme il affiert, je tieng le desir que tu as que je fusse avec ti. Tu te meruelles comment je m'en puis tenir et te samble que je cure peu de tes besongnes. Pour laquelle cose je t'ai enpenset a faire un canon et un livre qui te sera balanche pour peser tous tes fais pour et emplir la deffaulte de me presence et te serra certaine rieule a tous tes desirs. Et te moustrerra ce meismes que je seroie se j'ou estoie presens. Ne tu ne me deveroies mie arguer de ce que je ne veul mie a toi aller com tu saches que je ne l'ay[sseroie] mie a aler a ti par despit, mais pour che que grans eages et feibleches de corps m'ont fait pesant et ment able a aller longue wie. Et ce, biaux fieus, que tu m'as requis et que desires, a savoir le mouvement des estoiles, l'art d'arkemie et l'art de constraindre nature et d'autres pluseurs choses secrees, che sont choses k'a paines les porte humains entendemens. Et comment les puet on poindre en piaulx morteulx a con que il affiert a ti ou a enquerre que il me loist dire ? Che doi jou respondre par droit. Ne plus avant ne me dois tu par discession demander que je t'ai mis en che livre mes secrés lequel, se tu le lis, tu entens et scés plainement, si con je croi que entre ti et tout chon que tu desires assavoir n'a point d'ostacle. Car Dieus t'a donnet entendement et legier engien par me doctrine que tu as eüt par chy devant par laquelle tu porras comprendre tout ten desir. Car desirs de volenté ardant te wardera le wie de ton propos et te parmerrai afin par le volenté de Dieu. Et saches que par ii choses pues tu venir a te entente. Premiers par avoir miseracion, pité et mercy de tes soubgis et par espargnier leurs biens et

leurs possessions. Après par le congnessanche et le muestigacion des homs fais et secrés des
 anciens preux hommes justes et les philosophes, les quelz Dieus a eslis et as quelz il a donnet
 sapienche pour les autres estruire. Et je te kerke chy [fol. 42] leur secrés emparoles d'exemples, de
 25 signes et de figures obscurs. Car j'ai grant paour que cilz livres ne viengne en mains de paour et de
 mauvais et d'arguans desloiaus les ques Dieus a jugiet qui ne sont mie digne d'avoir telz coses. Et
 sans faille s'ensi estoit, je seroie transgresseres de le grace de Dieu et brisieres des secrés
 celestiaulx. Et pour ce, en le maniere qu'il m'est revelet, le te kerke jou, sur le atestacion du
 jugement de Dieu, que tu les gardes bien secretement. Car bien warde que qui revele secré ne
 30 descuevre, assés tost li avient mesqueance et Dieus t'en gart et de toute desloiauté ossi. Mais tout au
 commencement te souviengne de chou que je t'ai dit autre fois et en fai ten uvre oïr. Car il convient
 par necessité que chascun rois ait ii ayües pour aidier a soustenir sen royalme. Li premiere est force
 des preus hommes de sen païs dont les roïames est deffendus et confortés. Et ceste premiere ne puet
 il avoir sans la seconde, li quelle est que li rois soit gouvernés justes et loiaus a ses soubgis par quoy
 35 il obeïssent a lui fermement, c'est adire en une maniere ; car ensi que tout royalme sont destruit par
 mobedience et le rebellion des soubgis pour ce que adont sont li seigneur aservit et li soubgit regnent,
 tout ensi sont tout roialme essauchiet et durable par le bonne obeïssanche des subgis. Et sachies que
 deux choses muevent les subgis douleur a leur seigneur : si une li est que li prinches doit les rikeches
 dispenser et despendre sagement et s'en doit largement donner a ses subgis selonc raison, le lieu, le
 40 tamps, le valeur et le deff[en]ce de chascuns. Li autre, si est que li sires doit enciter et esmouvoir les
 corages et ses sougis a bonnes œuvres par sen exemple et par sen fait et ceste chose est li plus
 principaux de ii branques. Car li sires doit faire justice, equalité et raison entre lui et ses subgis aussi
 de ses poscescions et de les avoir en pecunes. Par coy des pecunes acquises a li, il soit homs loiaus et
 suscelceres par l'aide de Dieu qui habondaument [fol. 42v] donne les largueces a sages et, a chiaus
 45 qui desirent a aprendre, donne congnessanche de verité, car sans Dieu ne puet on rien enforché.

Comment li grant seigneur doivent estre larghe et courtois, le ii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, sache que il sont iiiii manieres de rois car il est uns rois larges a lui et
 larges a ses soubgis, li secons larges a ses soubgis et escars a lui, li tiers escars a lui et larges a ses
 soubgis. Li quars escars a lui et escars a ses soubgis. Cil de Italle dient que ce n'est mie visces en
 5 roy s'il est escars et avers en lui et larges a ses sougis. Cil d'Inde dient que rois doit estre escars

et avers a lui et a ses soubgis. Cil de Perse dient que princes ne autres s'il n'est larges a lui et a
 ses soubgis, il ne vaut riens. Mais a men jugement, je di que li princes qui est larges a lui et escars
 a ses soubgis est li pires qui soit et qui plus fait a haïr car ses roialmes ne se signourie ne puet
 durer longuement pour ce fait il boin soutieument quel cose est largueche. Car mout de bien en
 10 vient et au contraire mout de mal viennent d'avarisce. Et sachies que toutes choses qui finent et
 ensievent leur droit moien sont a reprouver. Et pour tant est li moiens de largueche mout fors a
 retenir. Et li transgressions legiere. Car chascuns puet estre de legier avaricieus et fols larges
 entre lesquels y est li moyens de larguece. Dont se tu veuls acquerre vertu de largueche, il te
 couvient iii choses rewarder. Premiers, ten pooir, après te necessité de chiaus qui besoing en ont.
 15 Et en après, le merite et le deserte de tes hommes as quelz il affiert que tu doinses. Et puis dois tu
 ten pooir atenprer et a mesurer si que tes dons soit fait a chiaus qui besoing en ont et a chiaus qui
 deservi l'ont. Et qui autrement donne, il meffait et brise le rieule de larguece car qui donne a celui
 qui point n'en a besoing par rason, il n'acquiert point [43] de loenge. Et qui donne a celui qui
 n'en est mie dignes du recevoir et qui ne l'a mie deservi, il pert sen don. Et qui donne outre sen
 20 pooir, il pert les rikeces et l'amene au très amer rivages de povreté et resamble celui qui donne a
 sen anemi victore sur lui. Dont je di que li sires qui donne de ses biens selonc sen pooir en temps
 et en lieu a chiaus qui besoing en ont et qui deservi l'ont, il est larges a li et a ses soubgis et
 seigneries et les roïames sera durans et vardera ou bien les commandemens ; et telz seigneurs
 loerent li anchien car il sont atrempé et vertuer. Mais li sires qui desordeneement espant les biens
 25 de son roïaume et les donne a chiaus qui ne l'ont mie deservi, il est de populeres des biens
 communs, destruiseres de son royame et nient dignes de tenir seignourie et tels est appellés fols
 larges car par lui est providence esquievue de son roïalme. Et autressi affiert mal avarisce en
 prince et mout est cose descouvenable a majesté roial. Et se aucuns princes et rois avoit l'un de
 ces ii visces, se il ne les voloit esqiver et mettre conseil a ses besongnes, il deveroit par très grant
 30 dilligence et par très grant conseil pourveïr et eslire un homme loial, sage et discret auquel il
 deveroit commettre et querquier et dispenser et ordenner les communes choses du païs et les
 rikeches du roïalme gouverner et dispenser. Ensi ne seroit li sires riens qui feïst a reprendre ne a
 blasmer par rason.

De largesce et d'avarice, le iii^e cappitre.

Alixandres, saches fermement que li sires qui estent se dominacion et le queve plus avant que les paÿs ne puist souffrir, il destruit lui meismes et sen païs. Et pour ce dire que fuir folle largueche et avarice est pour acquerre larguece de gloire et durablté de singnerie. Et ce aquier li sires s'il

5 retraits ses mains de ravir les biens de ses soubgis. Et pour ce dist Hermogenes en son livre que se li rois s'atient [fol. 43v] de tollir le pecune de ses soubgis et leurs biens, c'est certains signes en lui qu'il a vie et grande bonté, clareté d'entendement, plenté de perfection et de loi. Car tu scés bien qu'il arrivat jadis en un païs que quant le grandeur des despens surmonta leur revenures, li singneur estendirent leurs mains as gens du commun ; et li soubgit pour le tort c'on leur fasoit

10 crierent a Dieu, le gloriex, liquelz enwia I vent caut et ardent et destruit prés tous les souverains. Car sachiez bien que les requestes sont causes de le duracion et de le demoure de l'ame et corps ; et sont ensi comme partie de lui car li ame ne puet durer et cors se telle cause est destruite. Et pour ce doit on longneusement esquiever les outrageus despens et outrageux dons et tenir l'atrempance de largueche. Et sachiez que de le substanche de larguesche est que on doit laisser a

15 enquerre les secrés obscurs et celés et ne doit on mie ramener a memore che que on a donnet et tel fait sont boin et vertueux de donner a chiaus qui l'ont destruit, par donner muert villenie, honneurer chiaus qui le vallent, essauchier chiaus qui en sont digne, aidier les diseteus, supporter les moceus, respondre courtoisement a chiaus qui saluent, se langue rappeler et warder de mesdire, injure ou villenie faire, dissimuler et fraindre jusques en tamps couvenable et moustrer

20 en l'eure çon macontement, fuir sotie et toute ingnoranche. Par ces choses que j'ai dites ore et autrefois a ti, ai jou certaine fianche que en tes voies et en tes œuvres aras tu carité habundant et scienche souffichant pour ti gouverner toute ta vie. Non pourquant te dirai jou tantost chy après une philosophie abregié laquelle te devera souffire en toutes tes œuvres en che siecle et en l'autre.

Comment li rois doivent labourer pour avoir bonne femme et bonne foy, le iiiii^e cappitre.

Alixandres, biaux fieus, saches que li entendemens de l'omme est li kies du gouvernement du salut de l'ame, warde tes vertus et espie tes visces. Car par l'entendement, esfievons nous les [fol. 44] maus et eslisons les biens. Et pour ce, est li entendemens nassanche et fontaine de vertus

5 de tous biens loiables et honnerables. Et li premiers instrumens de l'entendement de l'omme est

desirs et bonne fame. Et sans doubte, qui desire en loyauté a avoir bonne fame, il ara ; et qui en faintise le desire, il ert confondus par mauvaise fame. Dont il appert que bonne fame doit estre principalement desirees en toutes seignouries, car royalmes ne seigneurie ne doit estre desiree pour li mesmes mais pour boine fame et pour boine renommee avoir et pour tant li commenchemens
10 de sapience est entendemens. C'est boine fame qui est acquise par bien gouverner sen païs et se singneurie et u dominacions est assise par autre maniere et desiree. Che n'est mie auques de bonne fame mais d'envie qui engenrre menchoigne qui est rachine de tous maus et matiere de tous visces. Car par degrés aler, envie engenrre detitucion, detractons haine, haine injure, iniure pertinatité et perseverance de male repugnance de rebellion, repugnache engenrre et fait les
15 anemis ; li anemi engenrent et font les batailles et les batailles destruisent les lois et les cités et che est contraire endroit de nature. Et chou qui est contraire destruisie corps humain. Or preng warde se il fait boin les grans seigneurs estudier et mettre paine a avoir boine fame pour eskiever tous les maus devant dit. Et pour ce ossi que le grant desir qu'il aroit de croistre se boine fame, se raisons et les entendemens le jugeroit pour tout et de tout le verité, li quelle verité est rachine de
20 toutes vertus et matiere de tous biens car elle est contraire a mençoigne et si engenrre desirier de faire a chascun droit et justice, li quelle justice engenre confidence et fiaulcté, fialté larguece, familiarité et privauté, familiarités amistéz, amisté engenre conseil, confort et aide. Et par ceste maniere fu au commencement du monde estable li arbitacions des gens et les loys [fol. 44v] donnees. Et che s'acorde a raison et a nature. Or appert il clerement par che que deseüre est dist
25 que le desiriers de seigneurie pour avoir boine femme, boin los et bonne renommee est benis, loyaus et pardurables sans defaulté nulle.

Comment et quele entention et quel desirier li prince doivent avoir, le v^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, eskieve et fuy enforcemens et les occoison des morteuls pechiés et bestiaus car il sont corruptible et pau durable car li apetis et desiriers carneuls encline le corage de l'homme a corruptible et a malvaie volenté d'arme bestiaux sans nulle descripcion et boin
5 jugement. Et par tels delectations mauvaises, li corps, qui corruptibles est, s'esleche pour i pau de tamps. Mais li entendemens qui est incorruptibles en est tristres et dolans. Et pour ce, doit on savoir que li enforcemens de malvaie delectation engenre amour carnele et amour carnele engenre avarisce et avarisces est desiriers de riquesces, desiriers de riquesces fait l'omme pau

honteus et effronce et chechi engendre presumption, presumptions engendre peu de fiabilité et
 10 desloyauté, desloyautés engendre larechin et robe et de ce vient blâmes, duquel naist kaitivetés
 mauvaise qui maine a detriement de loy, a destruction de familiarité, a ruine de toute boine œuvre
 et che est bien contraire a nature.

Quel sapience affiert avoit les prinches, le vi^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, il affiert prumiers et principalement a grant signeur que les noms soit
 publiés et renommés en sapience loee et que sagement et aviseement, il parolece a ses
 hommes ; se en sera plus honnerés, loés et plus cremus. Et soies certains que de legier on puet par
 5 certain signe savoir se li grans sires a sapience et insipience. Car qui conques grans sires sousmet
 sen royaume et se signeurie a le loy divine, tes signes est de regner et d'avoir signeurie
 honorable. Mais li sires qui met le loy divine en servage, tes est transgresseres de verité et
 despiteres de se loy et il doit croire. Et bien sachies que li sires qui despite se loy, sera despités de
 ses hommes et en le fin condempnés de se loy meismes. Et pour ce disent li anchien philozophe
 10 que tout au commencement affiert a grant signeur que il obeïsse a se loy ne mie sans plus en
 vanité apparans par dehors. Mais en vray fait, par quoy tout congnoissent appertement qu'il
 crient Dieu et qu'il sont sougit au pooir de Dieu, car a donc soloient li homme cremir [fol. 45]
 Dieu et leur loy quant il veoient que leur signeur cremoient et honneuroient Dieu. Et s'il estoit
 ensi que li prinches monstret sans plus en apparence par dehors qu'il samblait religieux et
 15 preudons et il besist mauvaise œuvres con celeement qui les fesist, ne poroit iestre con je le seüst
 en aucun temps comment que che fust car li peuples loet tout ; et tels prinches seroit condampnés
 et reprovés de Dieu et des hommes ses fais seroit diffamés, se seigneurie ameurie et les trouves
 sans honneur. Que westu que je te dis plus ? Il n'est tresors ne rikece qui li puist rachater le bonne
 fame. Après, dois tu savoir que il afiert a prince et a grant signeur qu'il honneurece ses baillis et
 20 chiaus qui mectent se loy a creacion et tous religieux et doit exauchier les sages et souvent parler
 a yaus et monnoir questions durables. Mais garde soy de deshonestement demander et respondre
 pau discretement et tous jours doit il les plus sages et les plus honnerables et nobles plus honnerer
 et les autres, cascun selonc sen degret et selonc sen estat. Et se couvient chacun grant signeur
 penser a ce qui est avenir par quoy il puist aler encontre plus pourveüement et le mal s'il avient
 25 plus souef porter. Et s'affiert que tous grans sires soit pieus, dous et deboinaires et se doit

songneusement retenir et raffremer sen maltalent et sen ire par quoy commotions soudaine ne noist dusques au fait sans delivration. Et se doit sen esreur raisonnablement s'il y est reconnoistre et sagement rappeler car souveraine sapienche en grant signeur est de li meismes gouvrener. Et pour ce, il noit aucun bien ou aucun pourfit qu'il puet faire par li meismes, il le doit faire
 30 meürement par discrecion, ne trop hastieusement, ne trop lent c'on ne le tiengne pour impetueus, c'est trop hastieu.

Quels aournemens grand sire doit avoir par raison, le vii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, il affiert a royal maiesté tous jours iestre honnerablement vestu en bel
 appareil et doit sourmonter tous les autres en biauté. Pour che, doit il tous jours user de biaux
 aournemens, kiers et estraignes par quoy il appere entre les autres et par quoy se dignités soit en
 5 bieillie ses pooir ne soit mie affoiblis et que reverensce et honneurs li soit donnee. Et il affiert que
 princes soit bien et bieil en parlés et a raison et en temps et ait boines vois haute et clere. De
 bataille doit tous princes ses gens esbaudir durement et cascun esmouvoir a bien faire. Et bien se
 gart li [fol. 45v] princes que en nul temps ne soit trop en parlés se grant besoigne ne li fait faire.
 Car il affiert que li pules ait adies les oreilles rendues droites et ouvertes en attendant par desir
 10 chon a oyir que li prinches n'ora dire par coy ils soient tout raemplit et rasaziet de ses paroles.
 Car oreilles remplies et sollees de boins parlemens remplissent l'ame ; et poroit avenir que li pules
 n'oroit mie si volentiers parler sen signeur après. Et si n'affiert mie que prinches communement
 soit en le compagnie de ses subgis, especialment de personnes ennuieuses et despiteuses², car
 trop grans familiarités ou compagnie engendre et nourist despit et ameurissement de honneur.

²Rien suscrit.

Quelles coustumes princes doivent avoir et quelz cil d'Inde avoient a leur roy, le viii^e cappitre.

Alixandre, biaux fiex, pour ce que je t'ay dit tantost chi devant, me samble il que chi d'Inde avoient une très nobles coustume jadis en le dispo[si]tion de leur royalme et en l'ordenance de leur roy, car il establirent que une seule fie en l'an se mousteroit et apparoit leur roys devant tout le pule seant noblement sur I destrier armés de toutes armes et en royal appareil avironnés de grant fuison de gentieux hommes armés de toutes armes qui prés de lui estoient. Et li pules communs estoit plus lonc de li. La, en ce jour, li roys meismes debatoit les plus grandes besoignes du paÿs et ce que trespasset estoit u temps par devant declairoit se tourble aucun y avoit et demoustroit quel loyalté, quele besongne et quel aire il avoit de leur pourfit. Et adont donnoit il ses dons u il affreoit et delivroit les prisonniers et faisoit grace a tous chiaus qui besoing en avoient. Et tout chou finet, li roys se taisoit. Et puis parloit li plus princhipaus amis que li roys avoit et qui plus sages et mieus en paroles estoit. Et parloit paroles en le faveur et en le loenge et en le commendation du roy. Et puis après, se rendait grasses a Dieu le glorieus qui le royalme li avoit ensi donner et que li païs d'Inde avoit ensi pourvut de si sage roy qui le peule faisoit si obeïssant et d'un cuer a leur signeur. Et tantost après, a le loenge du pule et racontoit leurs bonnes meurs et leurs boins fais qu'il avoient fais par novviaux exemples et par novvieles raisons. Il les en orroit a faire milleurs et si les semonnoit a iestre humbles et obeïssans de porter amour et honneur a leur seigneur. Et tantost, ce fait, tous li pules honneroit le roy et anonchoit se loenge et pre [fol. 46] sentoit ses biens a li et prioient a Dieu qu'il donnast bonne vie a leur roy. Et de la se parloient et aloit cascuns a se cité et en son lieu et racontaient tous ces fais a leurs enfans a et leurs maisnies et le pooir et le gloire, les œuvres et le sapience de leur roy ; si les estraisoient et enortoient a aimer et honnerer et cremir leur roy et a obeïr du tout a lui. Et par ceste maniere en croissoit en secret et en apiert le boine fame du roy.

Comment li prince doivent tenir justiche, ix^e cappitre.

Alixandre, biaux fiex, il couvient que li prince pugnissent les maufauteurs et mechent, a mort les mauvais, par quoy tele voie soit close as preudommes et li autre s'en amendent. Et si affiert bien que en aucun tamps ils alient les treus et les tonnelieus et especialment il doit a le fois dispenser a tous marchans en rendant a yaus une partie de che qui doit sien iestre et le doit

longneusement yauls et leur marchandise deffendre et warder. Et c'est une des raisons pour quoy
 Inde est maintenant si peulee et rike, car de tout le monde y sont venu et bien y waignent et
 toutes manieres de gens ossi u paÿs et les revenues et li tonnelieu royal y sont acrut et moute
 pliiet. Et pour chou se doit celcuns prinches songneusement garder de despit faire et vuilenie a
 10 marcheans. Car il sont ensi comme li ruvit³ qui portent ensi comme le loenge ou le blaffeme des
 prinches par tout le monde et si en sont bien crut par tout u il le dient. Et pour chou, est li païs
 boins ou il a grant hantise de marchandise car li royaumes en amende. Li gloire et li honneurs en
 accroist ; li anemi le roy en trambent et s'en vat li roys plus a pais et plus seüerement et fait le
 plus grant partie de se volenté. Biaus fiex Alixandre, pour Dieu se tieng loyalment justice. Et ne
 15 t'en kaille de convoitier cose corruptible, transitoire et pau durable et qu'il convient tantos
 laisser ; mais desire les rikaiches incorruptibles, le regne durable. Le vie nient muable est durable
 et glorieuse en adreçant tes pensees tous jours a bien et te reng vertus et glorieus par bonnes
 œuvres. Et eskiewe le cruauté du lyon et soies par loyavles a douceur et a misericorde sur chiaus a
 cui tu as victore en avisant tous jours che qui est a avenir car tu ne scés quel cose li jours de
 20 demain t'aportera. Et pour chou, te tieng tous jours sur te garde que tu n'en [fol. 46v] enplisses
 mie tous tes desiriers especialment en boire et en mengier, en habitation a femme et tu dormir par
 jour. Biaus douls empereres, fuy songneusement inclination de compagnies de femmes car luxure
 est une prosperité de pourcel. Et quelle gloire aquers tu se tu uses te vie en fais de bestes nient
 raisonnables ? Or, me croy et si ne doute mie car luxure est destructions de corps, abregemens de
 25 vie, corruptions de vertus, transgressions de loy ; et si engendre manieres et coustumes feminines
 et a darains, elle maine l'omme a mort.

³ *Lect. diff.* : le substantif nous est inconnu.

Comment li prinche doivent prendre leur recreation et leur deduit, le x^e cappitre.

Alixandre, noble empereres, il affiert as grans princes qu'il aient aucuns loyaus hommes qui soient leur privet avoec lesquels il doit prendre se recreation et oÿr le son de divers insturmens quant il est plain d'anui. Car adont par nature se delite li chars, li sens se reposent et tout soing et
 5 curiosités s'esvanuissent et tous li corps s'esvigure. Se il avient dont ensi que tu aies besoing et vœlles tel cose faire, si te tieng en te joie et en te deduit par iii jours ou par iiii au plus selonc che que boing te samblera, mais garde bien que tu le faches tous jours honnestement et secretement. Et quant tu seras en tel solas, abstien te de parler, de boire et laisse les autres boire a leur volenté et te faing que tu soies un pau escauffés du vin par quoy que li autres boicent et parlent plus
 10 hardiement, car adont poras perchevoir et oÿr leurs cuers et leurs paroles. Mais ne fay mie tel cose souvent car tu ne le dois faire que ii foys ou iii en l'an. Et dois avoir entour ti aucuns hommes especiaux et loyaus qui te raporcent tout chou c'on fait et c'on dist par toute te terre. Et quant tu es entre tes barons, si honneure les saiges et cheus qui digne en sont a ten cuidier et tien calcun en sen estat. Beinoing hui l'un et demain l'autre a ten mengier n'en laisse nul qui ne soit
 15 honnerés et appelés de ti selonc sen decret. Tout les nobles de ten país sachent te larguece, te deboinaireté soit ouverte a tous et li noblesche de ten corage liberaus. Ayes en ti discretion et continence especiaument abstinence de plenté rire car il affiert mal a prinche. Et saches qui li souvent rires ro[n]t le reverensce du prince et engendre avillanche.

Quel proecche li prinche doivent avoir par [fol. 47] raison, le x^e cappitre.

Alixandres, très poissans empereres, tu dois savoir que li homme doivent plus honnerer leur signeur et li sires issi ses hommes en se propre court et sen consatoire⁴ que en autre lieu combien que partout il doivent honnorer leur signeur et li sires yauls. Et adont affiert il, se aucuns
 5 meffait, que il soit pugniz selonc sen meffait et le qualité de se piersonne par quoy li autre se criement plus le loy et apprennent yauls a abstenir de meffaire. Et bien saches que autrement doit iestre pugniz uns nobles homs et autrement uns homs de petit estat. Et bien affiert au souverain prince a tenir tous jours vigueur et grandeur de meurs par quoy il ayt appierre distinction et difference entre le signeur et les subgis. Pour ce, dist ce me samble Estulapides en sen livre que

⁴Faute pour « consistoire ».

10 li princes fait a rouer et a honnerer qui resamble l'aigle qui a signerie sur tous oysiaus et chilz fait a blasmer qui resamble I autre ketif oysiel. Et s'il avient que aucuns mefface en quel maniere que che soit en le court et en le presence le roy, on doit rewarder par quel corage et par quel movement il l'a fait. S'il l'a fait par gu, et pour che, s'il plaist as autres, il doit iestre punis selonc sen meffait mais legierement. Et s'il l'a fait par despit, pour a honter le majesté royal, I[II] doit
 15 iestre mis a mort sans merchi. Biaux fieux Alixandre, on perchoit le obeïssanche du sou verain par iii coses : en avoir belle maniere, en amer Dieu, en larguesce et en reverence. Biaux dous Alixandres, atray a toy les corages de tes soubgis et si ostes d'iaus toutes ires et toutes haines et tout che dont il puvent avoir matere de parler sur ti u contre ti, car li commons pules parole de legier. Or, soies dont sur te warde par quoy il ne puissent avoir occoison de dire riens contre ti. Et
 20 s'ensi est il, n'i poront riens faire ne dire qui grever te puist. Et soies certains que menre discretions est gloire de dignité et reverensce de segneraige est exalatacion de roy. Et li plus grans sens que princes puist avoir, si est qu'il meche paine et estude a che que si subgit l'aient en amour et en reverensce et a ce ossi qu'il soit cremus et doutés d'iaux et tout par amours.

A quel cose li prinche sont comparer, le xii^e capitte.

Alixandre, empereres poissans, [fol. 47v] nous lisons que li roys est comparés a la plueüe qui kiet sur terre, le quelle pleuüe est par le grace de Dieu, beneïçons du ciel, vie de terre, li yaue de tous fruis naissans. Et comment que li pleuüe soit li pourfitans, se vient il a le fois anoeë li plueües,
 5 tonnoires et effondres et en kaient grant flame et en viennent pluseur anui et tourment qui font moult de maus et destruisent moult de edefisces et mettent souvent les personnes a mort. Et comment que moult de mal en viennent par aucunes mesquances, non pourquant se ne laissent mie les gens a loer Dieu pour ce que il leur envoie pleuüe en tamps convignable et en l'eure que li pleuüe leur fait pourfit. Il oublient les dimmages trespasés. Tout ensi doit iestre et est du
 10 prinche qui sen país gouverne a le país des uns et des autres au damage. Et pour ce est encores li prinches comparés as vens que Dieus envoie en terre par les quels croissent les grans nuees ; li bled en engrangent et tout fruit en meurissent et li esperit del homme en prenent leur force ; yaue desiree en vient et chil qui par mer ont a aler en ont leur voie appelleié. Encore en vienent moult d'autre bien et aussi en viennent moult de damage en terre et en mer. Li corruptions del air
 15 en est engenree et moult de mortel venin en vienent et en sont nourit. Et convient que tant de mal

en viengnent. Si prient tous jours les gens a Dieu qui les deffenge de ces maus et face venir en terre les vens selonc les ordenances. Car tu dois savoir que li grans sapience de Dieu a toute cose establee en certain pois, en ciertain nombre et en ciertain ordené et ensi il vœt qu'elles servent a ses creatures. Tout ensi est il du prince, li quelz est comparés a estet et a yver ou les grans chaleurs et les grans froidures viennent, qui sont cause de naissance et de durableté et de le fremeté de toutes choses. Et convient que tant de biens en naissent, s'envient trop grant plenté de mauls, car par trop froit ou par trop caut sont toutes choses perdues et destruites. Tout ensi est il du prince car de li vient grans pourfis as uns et as autres grans damages et avient tel fie par lui tel cose qui desplaist ou puet desplaire as sougis et qu'il portent en grant grief pour l'eure. Mais qui bien y rewarde, s'il est sages et telz qu'il doit iestre en ses fais, grans pourfis et grans biens y est apparans et en puet venir et vient a le fie combien que pour l'eure [fol. 48] tout samble grief. Car on n'en scet point le fin et pour chou se doit tous princes aviser et consillier en tous les fais a savoir a quel fin il en venra. Car de li se depent li biens et tous li maus du peuple sougit.

Quel pourveance li prince doivent avoir et faire pour yaulz, le xiii^e capittre.

Alixandre, gentieus empereres, enquert diligamment de le povreté et de le necessité des foibbles et des povres, honteus et diletens. Si aies un homme sage qui sache parler a yauls et qui loiaument leur face bien du tien pour ti et celle misericorde que tu feras a yaus plaira a Dieu et as hommes.

5 Et gardes que tu soies tous jours pourveüs et tous tamps de tous grains outre le cours commun, par quoy en tamps de famine et de disete, par le boine pourveance de ti, tes peules soient soustenus et tes cités secourues. Et en tamps de famine, tu dois ouvrir tes celiers et tes greniers a chialz de ten royaume. Tes choses faire est seüretés de païs, grans sauvemens de gens et grans munimens et warissmens de chités et grans atraiemens de gens a l'amour dou signeur, car adont

10 parchoivent il bien que li œul dou signeur sont ouvert a ses besoingnes et se pourvoit de lonc ; et pour ce le prisent il plus et le resongnent plus a courchier. Biaux très fieus Alixandre, or mech a execution les commandemens que je t'ay fais et fac encore de nouvel. Et si te gardes que tu espardes aumains de sanc que tu poras, car c'est propre cose affrans a Dieu qui scet les pensees des hommes et les secrés du cuer. Si te garde bien d'empre[n]dre l'office de Dieu en espargnant

15 le plus que tu poras du sanc humain ; car nous lisons que Hermoges dist en sen livre que quant une creature ochist une creature sannable a lui, toutes les Viertus du ciel crient et dient : « Sire,

sire, tes fieus veult estre sanlables a ti qui sans raison occit son sanlable. » Adont respont Dieus a yaus : « Sueffre, sueffre, car cilz qui tuera autruy, c'est ciertain qu'il sera tués car li venganche gist a mi, si l'en prendray. » Et tous jours replenderont les Vertus du ciel le meffait du malvais de
 20 li adont que Dieus ara pris vengeance de li et que mis sera sera es paines qui durront sans fin.

Del enseignement de le loiauté des princes, le xiiii^e capitle.

Alixandres, nobles empereres, tu dois avoir congnoissance de tout car tu as moult de mauz [fol. 48v] esprouvés. Si dois ramembrance des boins fais des anchiens et faire lire par devant ti les croniques et les histoires et la, poras tu prendre moult de biaux exemples et extraire car li fais
 5 passet t'apprenderont a user de chou qui est avenir ; ne si ne despite ja menre de ti car menres de ti pora encore venir ensi qu'il avient souvent a grant honneur et dont seroit il plus poissans et plus fors que ti nuire. Et si garde sur toutes rien que tu ne mentes te foy et que tu ne brises ta loyauté ou les aloyanches que tu as encouvenenchies a qui que ce soit car c'est fait d'enfant de noureïsce et d'omme mescreant, pour chou que tu dois toudis tenir tes couvens car toutes fraudes sievent
 10 mauvaise fin combien qu'il a tenge ne quelz biens qu'il en viengne a le fie. Pour quoy tu dois scavoir que par foy et par loyauté est faite li congregations et li assamblee des hommes, apriés li habitations des chités, li compagnie des hommes et li souverainetés des signeurs. Car par foy tient on les chastiaus, warde on les et regnent li signeur et, sans soubte, se li foys est osee des hommes, il revenront a l'estat ou il estoient au commencement du monde u li pluseur vivoient
 15 ensi que li biestes mues. Or te garde dont, très loyaus empereres, que tu tiengnes tes serremens, tes couvenences et tes loyautés con grevables qu'elles soient ; car tu dois savoir que Hermognes nous dist en sen livre que cescuns homs a ii angeles qui le gardent, l'un a diestre, l'autre a senestre ; et chil raportent a souverain createur tous les fais d'iaulx et con chi seulement deveroit homme retraire de mal faire. Hé, biaux fieus Alixandres, qui te contraint de jurer si souvent sans
 20 nécessité et que tu en soyes requis de tes hommes, car il n'affiert point a prinche de jurer cose qu'il ne vœlle tenir. Mais li jurers est plus propres au malvais qui pau a conte a l'enfraindre. Se tu me demandes pour coy li royaumes des Abanociens et Sistiens furent jadis destruit, je te di clerement que ce fu pour ce que li roy et li prince ne tinrent mie bien leur loyautés et leur couvenences anchois juroien[t] en fraude et en déception as hommes de leurs prochaines cités
 25 pour yauls dechevoir et brisoient leurs avanches et faisoient le contraire. Et pour ce, [fol. 49] ne

les pot Dieux souffrir et les fist destruire pour chiaus cui il cuidoiēt dechevoir. Biaus fieux Alixandre, si te warde de ce que j'ai dit chi deseüre et ci apriés te diraige encore enseignemens souffisan.

Comment li prinche doivent honnourer le clergiet, le xv^e capitte.

Alixandres, biaux fieus, ne te repeng ja de cose qui passee est quant amender ne le pues car c'est maniere de femme et de homme foivle et muavle. Ne fay cose que tu ne vœlle c'on sache, soies courtois, warde tous jours te bonté et en che, sera tes royalmes deffendus et ti averra confondu.

- 5 Ne laisse puint que en calcune cité de ten royalme, tu ne faches faire escolles et y maches clers pour estre mestres et commande a tes hommes que il y envoient leurs enfans pour aprendre. Et chiaus que tu vois qui pourfiter pueent et vœllent, ne lay mie que tu ne leur faches secours et aydes, par quoy il mengnent a perfection dont li autre aient matere et cause de mettre paine a aprendre. Essauche leur proiieres, rechoy les lettres qu'il t'envoient, rescripts a yauls. Prise,
- 10 chiaus qui dine en sont et par chou esmouveras tu les sages a ti loer et a faire qu'il soit de ti memore apriés te mort par che qu'il metront tes fais en escript. Et che faire est sens, car en che est tes honneurs et tes empires embiellis et toute te cours enluminee, car par yauls, li boin fait des prinches sont mis en memore. Et qui cuides tu qui les boins fais de cha en ariere ait publiés ? Chiertainement che ont fait li boin estudiant et li boin sage qui par leur bonté ont tel cose
- 15 deservie, dont je me ramenbre d'une damoiselle qui en l'ostel sen pere de le grant estude qu'elle eüt, aprist et seüst le cours del an et des estoilles et anunchoit aucuns fais a venir, les sollempnités du moys, le cours des planettes et le cause del abregement des jours et des nuis et le retour des planettes et le bresiet⁵ des cercles du jour et les singnes des estoilles qui aprendent a jugier de che qui avenir est et moult d'autres choses qui s'appartiennet a che. Et puis que si est par nature et par
- 20 droit tu devroies et poroies mieus venir [fol. 49v] a perfection de sienche que ne fist une telle demisielle.

⁵ Substantif inconnu.

Comment li prinche doivent vivre pour leur santé et pour toutes choses, le xvi^e cappitre.

Alixandre, n'aies ja fiance en œuvres ne en serviches de femme et ne croy a elles. Mais se
 nécessité avient que faire le couviengne a le fie, se croy chelui que tu aras esprouvee, amié et
 loyaus ; car, quant li feme te traite ou maintient, soies acertains que tu ies ensi que uns joiaus mis
 5 en se cage, car te vie est en se main. Fuy, fuy leurs venins morteuls car elles ne commencent mie
 maintenant a envenimer les gens ; car ch'est cose cognute et notoire que moult grans fuisons de
 roys et de princes en ont este honni et en ont avanchiet le jour de leur mort par leur malisces et
 par leur venimeus buvrages. Biaux dous fier Alixandre, si t'en garde. Et si n'aies ja ossi fianche
 en I fisistien se tu ne le congnois moult bien et l'aies esprouvet car il aroit moult grant pooir de ti
 10 nuire et de legier il oseroit penser en I grant mal contre ti et mettre a execution. S'il est donc ensi
 que avoir t'en couviengne, ne preng la mains de x et les fay tous jours estre ensamble et ne preng
 ja medechine que pluseur ne si acordent ; et a quellir les herbes et les especes, tu dois avoir un
 homme loyal qui a che se connoisse et par le conseil des fisistiens les meche ensamble par pois
 et par chiertain mesure. Biaux dous Alixandre, se te ramenbre du fait le Roy d'Inde qui t'envoya
 15 en signe d'amour de très grans loyaus grant foyson entre les que[l] il t'envoya une damoysielle
 qui très s'enfanche avoit esté nourie de venins de serpens si que de se nature elle estoit muee en
 nature de serpent ; et, se jou meismes ne l'euisse en ses œvres rewardee et jugié qu'elle estoit
 envenimee et se m'en perchuc entre les autres raisons par ce que, si hardiement et si
 effrontement, si tresperchient et si très oriblement, sans ciesser elle fichoit et jetoit ses yex es
 20 visages des hommes, a dont par chugé bien et l'eüe chiertainement qu'elle pooit I homme ochire
 d'un seul mors ensi que tu le prouvas puissedi. Et se je ne t'en euisse aviset, elle t'euist ochist.
 Biaux douls fieus Alixandres, si soies [fol. 50] songneus de warder t'ame très noble et très
 souveraine et qui est sannable es anges, li quelle est créé ne mie pour estre deshonneree mais
 pour aquere gloire. Si ne soies mie de le condition des ordes gens et pau sages. Et se estre puet
 25 boinement, ne te lieve, ne t'achiet, ne ne mengue, ne ne boyve, ne ne fay autre cose sans conseil
 d'un homme sage et esprouvet mesmement ou cours des estoilles. Car saches chiertainement que
 Dieus n'a en nature riens fait qui soit wit ne huysus car toutes choses sont faites par chiertaines
 causes et par chiertaines raisons. Et par ceste voie, Platons, nos maistres, en eü le connissanche
 des natures des choses, les quelles il vit composees et faites de parties diverses et contraires, eüt le

30 science des estoilles. Biaux dous Alixandre, si ne croy mie les paroles des fols, especialment de
 chiauls qui dient li science des estoilles est si forte que nulz ne le puet savoir : il ne sevent qu'il
 dient. Car li entendemens del homme est si nobles, si poissans et si engingneus qu'il puet toute
 cose comprendre s'il y met boinne entente et toute cose est sachable a lui en voie de raison.
 Encore sont il autres manieres de gens parlars qui dient que Dieus, très devant le
 35 commencement du monde, a toutes choses ajustees et ordennees ensi qu'elles doivent avenir.
 Pour chou, leur samble que savoir chou qui est avenir ne leur porte point de pourfit pour che qu'il
 couvient qu'il aviengne ensi que Dieus l'a ordenet ; et pour ce, leur samble que li science des
 estoilles ne leur porte point de pourfit. Mais il ne sevent qu'il dient. Car comment que tels choses
 doivent avenir ? Toutes voies, s'en est on aviser par devant, on les porte plus aise et les passe on
 40 plus legierement et ensi les escievon par aucune maniere pour chou que on les passe a mains de
 molesté et a mains de griestet. Ensement que qui saroit que li yviers, qui avenir est, deuist estre
 frois et anueus, adont se pourvairoient les gens encontre chel yver de draps, de lenge et de
 carbon et de chou qui au temps afferroit ; et quant li yvers venroi, si leur greveroit mains que ce
 qu'il ne l'eussent mie- [fol. 50v] -sent. Tout ensi seroit il se li estés devoit estre trop caus. Selonc
 45 ce, on le pourveroit de froides viande et de choses attemprans le chaleur. Ensi qui saroit le famine
 quant elle doit venir, on se pourveroit selonc ce. Et pour ce, est li science des estoilles boine car
 elle fait savoir ce qui avenir est, se s'en pourvoit on encontre au mieus c'on puet et si s'umelient
 les gens viers Dieu et li prient merchi et li requierent se misericorde et qu'il ait pitié d'yauls et
 qu'il vœlle destourner les maus et yauls desfendre de peril et des mauls qu'il voient qui sont
 50 avenir. Car bien saches de chiertain que Dieus n'a mie les choses qui sont avenir ensi ordennees
 pour ce qu'il fache de riens pourveanche a se poissance ; car comment qu'il les couviengne en li
 avenir, si les puet li poissance de Dieu muer a son plaisir selonc nos desertes. Car nous pons si
 bel le debonnaireté de Dieu requerre par devotés, orisons, par junes et sacrefisces et par
 aumoisnes et par pluseurs autres choses et œuvres de misericorde que se nous sommes vray
 55 repentant, Dieux nous pardonra les meffais passés et nous wardera et desfendra des maus avenir.
 Pour Dieu, biaux fieus, si wardé ta santé car mieus vaut santé que toute medechine. Si dois
 savoir c'on ne puet riens faire ne riens aquere fors par le pooir de cler entendement del homme.
 Et li entendemens n'a nul pooir se li corps n'a santé et il ne puet avoir santé se che n'est par
 convolté de complections. Et nulle complections n'est boine fors par attenpranche des humeurs et

60 Dieus a ordené maniere chiertaine et puins a warder santé et a recouvrer s'elle est perdue. Et le
 scienche de savoir faire a Diex revelet as sains prophetes et philosophes qui ont esté per devant
 nous. Et de chiaus ont estet et sont estruit et apris chil qui sont et qui venront : Indois, Persiien,
 Grieu et Latin. Car il truevent et ont trouvet ens es livres des anchiens veritee secree de le quelle
 nulz ne puet estre deschups. Et vraiment chieus est cause de se dechevanche meismes et de se
 65 perdicion et moult plus sera et est cause de le perdicion [fol. 51] d'autrui qui ne vœt entendre a
 sage conseil enquerre et eslire, car che eslisons nous et volons avoir que nous amons et le querons
 et poursievons tant que nous l'avons. Or dois savoir que Dieus sur tous les philosophes a plus
 donnet et enluminet de scienche les philosophes de Griesse a savoir toutes scienches de nature
 sicomme je t'ay dit autre et te diray encore car j'ay empenset d'aler avant en che livre selonc le
 70 maniere qu'il ont en leurs livres.

En quele maniere li prinches doit warder le santé, le xvii^e cappitre.

Alixandres, biaux dous fieus, li sage philosophe et anchien trouverent et congurent par nature
 que li homs est fais et composés de elimens contraires et de contraires humeurs et a besoing
 toudis de viandes et de buvrages. Et s'il ne les avoit, il ne poroit durer ; et s'il en usoit plus que
 5 mestier ne li fust u mains, il seroit mal[a]des et foybles et autres maladies diverses il aroit ; et s'il
 usoit les viandes meismement, il aroit santé et vivroit longement. Et ensi avient que s'il use les
 viandes et les buvrages et n'en trespasse mie se nature et souffissance de mengier et de boire u de
 dormir u villier, u de travillier u de reposer, il ara longue vie. Et s'il ne fait che, il couvient qu'il
 soit malades de diverses maladies desquelles je t'ensengenray en che temps qu[an]t temp sera et
 10 t'ensengneray les remedes de ches maladies. Et pour che, seürement, chil qui use atemprement
 des choses desus dictes, il wagne longe santé. Et je ne trovay onques nul philosophe qui se
 discordast de cheste sentence : c'est a entendre que toutes les choses de ce monde soient delitables
 viandes ou rikaiches, soient honneurs ou carnalités, trestoutes sont pour avoir longue vie et
 duranche. Et pour ce, qui desir a de vivre et de durer, il couvient qu'il achiere les choses durables
 15 et qui warde se santé et renonche a se propre volenté ; dont il ne convient mie que quant on a
 manguiet [fol. 51v] c'om remengust tantost. J'ay oÿ de Ypocras qui wardoit diete a lui meismes
 et soustenoit le foybleté de sen corps pour santé avoir dont li dist I de ses disciples : « Très sages
 mestres, se tu voloies bien mengier, tu ne seroies mie si foibles. » Et Ypocras li respondi : « biaux

20 fieus, je vœl mengier pour vivre ne mie vivre pour mengier, car li viande est faite pour aquere et
 wagner longue vie mais longue vie n'est mie faite pour viandes. » Et je congnoeüe et seüe
 aucune gens qui restraingnoient leurs propres volentés et ne creioient mie en le gloutrenie de leur
 geules et vivoient par diete atempreement qui pour che estoient moult sain et moult fort de grant
 vertu et de longe vie et moult legier de corps ; et che est grant besoins a gens qui vont par le
 monde es desiers et es grans voyages. Et si est chiertaine cose que qui se warde de trop mengier,
 25 il espurge le superfluité et sen corps et si est abstinence li souveraine des medechines.

Par queles choses on puet et doit se santé warder, le xviii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, en le medechine est contenus uns vrais et chiertains ensengemens qui est
 conservations de santé, principalement en deus choses : li prumiere, si est que li homs doit prendre
 viandes couvignables a se nature et a sen eage ; et doit user viandes et buvrages des quels il a esté
 5 nouris et par ceus. Li seconde cose si est a savoir que il s'espurge de che qui est engenret en lui
 par superfluité de viandes et d'umeurs corumpues et est a savoir que li corps des gens qui sont
 apparillier de recevoir viandes et buvrages appetitent et se corrompent aucunes fies aussi bien
 con alienent che qu'il ont reçut et en che il se destruisent. Prumierement, pour le caeur du corps
 et aucune fie pour le caeur du soleil et de vent qui secque la caeur du corps. Et pour ce, quant li
 10 corps est de caude nature, et bien labourables, il li sont pourfitans grosses viandes car che qui
 demeure [fol. 52] et ist de ten corps est de grant quantité et de grosse matere par le très grant
 caeur du corps et pour che, quant il est sains et sieres, il doit user delies viandes et moistes. Et
 che qui demeure et ist de che corps est de petite quantité par les petites voies et estroites qui sont
 dedens le corps. Et pour che est chiertains ensengemens de warder santé que li homs usece en se
 15 santé viandes a se couvignables complection. Ch'est a entendre que se aucuns est de caude
 nature, caudes et atemprees viandes sont couvignables a lui. Et s'il est de froide nature, froides
 et atemprees viandes sont boine a lui. Et che meismes di jou de celui qui est de secque nature et
 de celui qui est de moiste ossi. Et pour che, se li caure croissoit durement et s'enflamait de trop
 grande inflammation, soit pour caudes viandes et pour autre cose, si que li cors fust trop durement
 20 caus. Adont sont pourfitables et aidans les cose contraires ; et quant li estomas est caus et fors, les
 grosses viandes li sont pourfitables car tel estomas est ainsi cuns grans feus et fors qui est
 aparillies d'ardoir grant plenté de grosse laingne. Et quant li estomas est foibles et frois, adont li

sont pourfitables tieves et delies viandes et tel estomas est comparés au fu qui art estrai et petite
 laigne. Et pour che, li signe de boin fort estomac sont tel qu'il ont legiereté de corps, cler
 25 entendement et volenté de bien mengier ; li signe de froit estomac sont pesandeurs de corps,
 foiblaiche de corps precheus, rongueus de visage, ballier souvent, pesandeur des yex, reüper
 souvent et quant on reüpe, rendre amere cole et puant. Et pour tels choses, s'engenrent au corps
 ventosités et douleurs du ventral et en apetiche li apetis. Et, se ces choses croissent durement, ils
 engenrent foibleches de membres, fumosités de corps et fait souvent baillier et faire autres choses
 30 qui sont contraires a santé. Et pour che, souverains roys, tu te dois warder des desus dittes choses
 qui sont contraires a nature. Alixandre, comme il soit ainsi que li corps ou quel il a corruption des
 humeurs qui sont en li convient qu'il soit corrupus, si ne puet durer. Pour che, m'est avis que
 ch'est boin que je rescripse en che livret auchunes choses pourfi- [fol. 52v] -tables et necessaires
 des secreces de l'art de medechine, desques tu te devras tenir a paiies, meismement com il soit
 35 honneste cose que toutes manieres d'enfermetés de prinches ne soient manifestees a phisistiie, car
 qui gardera bien l'ordene, il n'ara que faire des fisistoiens, se che n'est de chiaus qu'il couvient
 avoir pour plaies ou pour autres maladies qui ne pueent est garies forque par surgien. Et pour
 chou, tu, Alixandre, prumierement, quant tu te leveras de dormir, tu dois aler I pau bielement, car
 qui estent ses membres raisonnablement, il confert tout le corp. Et en apriés, tu dois faire pingnier
 40 ton kief car li pigniers du chief fait avaler en l'estomac les vapeurs qui sont montees en dormant
 eus ou chief. Et en esté, tu dois laver tes mains et ten visage de caude yaue, car ce restraint le
 caleur dou corps et donne volenté de mengier. Et apriés, tu te dois vestre de vestemens biaux et
 affinés et te dois acesmer de biaux aournemens pour ce que tes desirs naturelment en chelle biauté
 et en le vertu de ti meismes se efforce et se essauche moult de tes choses. Apriés, tu dois froter tes
 45 dents et tes denchines d'une esceoe caude et seche et d'amere saveur. Et ch'est grans pourfis car
 il netie les dens et apeticche le pueur de le bouche et desvoleppe le langue et eslargist le nois et
 donne talent de mengier. Après, tu dois faire fumees couvignables pour le tamps et ce fait grant
 pourfit car il œuvre les closures dou chervel et si fait le col estre gros, les bras plus cras et
 eslarchist le visaige et le regart et conforte les sens et atarge a estre kenus. Et apriés, tu dois user
 50 boins ongemens et de grans oudeurs selonc le condision dou temps eüs uquel tu seras pour che
 l'alaine ne se remplise fors de boine oudeur car li oudeur boine est se viande. Et quant elle est
 emplie de celle odeur, li corps en est confortés et s'en resjoÿst et li sans s'en ceurt par mi les

vaines pour le lieche du cuer. Et apriés, tu prendras d'um alectuaire qui est fais d'une ligne
alors, [fol. 53] le quel laituaire on trueve es livres de medechine. Adont prendras tu jumbarbe, le
55 montant de iiii deniers pesant car che espurge le fleume de le bouche et de l'estomac et enforche
le chaleur du corps et destruit les ve[n]tosités et fait boine alaine. Et apriés, tu dois aler seir avœc
les grans gens, si dois parler as sages ensi qu'il est de coustume et usages que prinches face cose
covingnable a prinches et qui appartient. Et quant tu voras aler mengier, preng del heure que tu as
a coustume de mengier une espasse et travaille ten corps un pau en chevauchier u en aler a piet ou
60 en faire aucune autre labour car che waste les ventosités et enforche et alegierist le corps et
amoistist le couleur de l'estomac pour recevoir et si de waste le superfluité des humeurs et fait
descendre en l'estomac qui est trop ses et trop caus pour le fleume. Apriés, fai apporter devant ti
moult de manieres de viandes, si mengue de celles qui plus te plaisent a ten appetich avœc pain
moiienement levet et qui soit bien pestris et mengue devant les viandes qui sont plus
65 convignables a te nature selonc ten appetich. Ch'est asavoir que se uns homs mengue a un
mengier molle viande et cose qui fache mol ventral et autre cose qui le contraigne, se li molle
cose et moiste va par devant, il dewaste legierement se viande. Et s'il mengoit devant chou qui
restraint li uns et li autres, se dewastroit mais ne mie si legierement. Et se uns homs mengue
pluseurs choses moistes qui tost le wastent, il couvient qu'il mengue aucune cose devant qui
70 restraingne qui noist au fons de l'estomac, car li fons de l'estomac est plus caus et plus fors pour
dewaster viandes. Et quant tu mengues, tu dois drechier te main. C'est a entendre de mettre l'une
viande sur l'autre dusques adont que tu aies volenté de mengier, pour che que par trop de viandes,
li estomas est grevés et li corps adamagiés et li viande demeure ou fons del estomac et si
apesandist et porte damage au corps. Et se te warde de boire apriés viande froide yaue pour ce
75 que li buvrages refroidie l'estomac et amenrist le force et le chaleur, par coy li viande est dewastee
de maladie que nulle n'est pire sovent boit plenté et se mestiers est de boire [fol. 53v] yaue par
trop grant chaleur de temps ou par trop grant chaleur de viandes, si en boy un pau et froide. Et
apriés che que tu aras assés mengier, si te repose un pau en seant. Et quant tu aras un pau reposer,
si raparelle un pau a dormir par une heure sur le destre lés ; et apriés, si te retourne sur le senestre
80 et la fine ten dormir. Et s'il avenoist que sentisses aucune douleur en l'estomac u ou ventrail
tantos apriés, preng une chemise caude et le mech desous et se tu sentoies que tu vausisses reüper
aigrement, c'est sines que tu as l'estomac froit dont li medechine de che est boire un pau d'yaue

avœc seulup argue pour che que li trop grans plentés de corps. Li travaux dou corps devant
 mengier si esmuet le chaleur de l'estomac. Et pour che est il boins. Mais li travaux après mengier
 85 tantost est moult malvais car li viande descent toute crue ou fons del estomac et de che
 s'engenrent maladies. Et saches encore que dormirs devant mengier seke et amagrist le corps
 mais apriés mengier le remplist, conforte et nourist car tant que on dort, li corps se repose. Et
 adont, li chaleurs naturele qui est esmandue par tout le corps si se retrait a l'estomac et adont se
 conforte il pour dewaster le viande et adont vertus naturele, si a sen repos et pour che dient aucun
 90 philosophe que li mengiers du vespre porte plus grant pourfit que du matin, car li mengiers du
 matin si rechoit la chaleur du jour quant si membre ceurent et li entemens se travaille. Car par che
 que li homs ot et parole par les pensees et par moult d'autres choses que li corps soustient pour le
 chaleur et pour mouvement, s'espant le chaleurs naturele parmi le corps et pour che, li estomas
 moult afoyblast. Mais au mengier du vespre avient tous li contraires car li corps se repose du
 95 travail et l'entendemens est en pais et li nuis est froide, pourquoy les viertus s'etrivent dedens et
 aident a dewaster le viande. Encore dois tu savoir que qui est acoustumés de mengier ii foys le
 jour et il se retrait a mengier une, soit chiertains qu'il l'en avient damage. Ensi est il a celi qui est
 acoustumés a mengier une foys le jour quant il mengue ii car les estomas ne puet dewaster se
 viande ains [fol. 54] demeure en l'estomac toute ceüe. Et chilz qui est acoustumés a mengier a
 100 chiertaine heure, s'il le cange, il se perchoit tost qui li grieve, car usages et acoustumanche est
 une autre nature. Et s'il avient que par aucune necessité, il te couvient muer ten usage, si le dois
 tu faire sagement, c'est adire pau et pau par fies et ensi, par l'aide Dieu, se puet on bien campgier
 et garder ordeneement et souverainement que tu ne mengues devant que tes estomas soit widiés et
 espurgiés et que le saches de chiertain de le premiere viande et che poras tu savoir par le desir
 105 que tu aras c'est adire quant tu commencheras a avoir talent de mengier et le saras et connisteras
 encore quant te salive sera delié et quant elle habondera en te bouche, car se aucuns prent viande
 sans necessité de corps et sans volenté de mengier, li viande trouvera le chaleur naturele ensi
 comme toute engielee. Mais quant on rechoit le viande par volenté de mengier, li viande trueve le
 chaleur naturele ensi comme fu ardent. Et quant tu commences a avoir talent de mengier, tu dois
 110 tantost mengier car autrement, li estomas se remplist de malvaises humeurs qu'il atrait des
 superfluités du corps, li quel tourblent durement le chiervel des malvaises fumés ; et quant on
 mengue apriés, li viande ne porte puint de pourfit.

Des quatre temps de l'an et primiers de prin temps, le xix^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, no[tre] entente est demoustree en cheste partie et de traitier des iiii temps de l'an et de le calité et de le nature de cascun temps et de la naration de chascun. Et est a savoir qu'il a iiii temps en l'an qui sont ensi destinet. Prin temps qui commenche quant li solaus entre en

5 I signe du ciel qui a anon ariéz et adont est li commenchemens du printemps et dure iiii^{xx} et xiii jours et xxiiii heures, c'est a entendre qu'il commenche le x^e jour al issue de march et dure jusques a xxiii jours en juing. Et en che temps, li jours et les nuis sont ywel selon le region et li corps est moistes et li airs plus jolis et plus atemprés et li vens souffle doucement et souef et li ruysiel keurent, les fontaines sourgent et les hommes s'atakent as arbres. Les femalles croissent

10 et li pré raverdissent, les fleurs deviennent de bielle couleur et li arbres se mestent de bielles fleurs et li terme s'atourne de belles herbes et les biestes engenrent et s'aparailent li pastourage et toutes les choses leur vertu reprennent ; et li oysel reprennent leur cant et s'esyoïssent et toute le terre reprint [fol. 54v] aournement de biautet. Et est li prins temps moistes et caus atempreement et est sannables al ayr en che tamps ; et se muet li sans et va par tout les membres du corps et fait

15 au corps grant pourfit. Et che temps doit on mengier juvenes poules et ne mie juvenes mais jusques a vi œs et doit on aussi mengier laitues et lait de kievre ; et se n'est nuls temps qui soit si boins pour sainnier que cilz est, et se fait grant pourfit travaillier le corps en che temps et avoir le ventrail lasque et si fait boin baingnier et suer et boire boins buvrages et user boines especes pour bien aler a cambre, car ce que on pert du corps par sainié u par fluns de ventre, li temps de la

20 nature le roste, restore et rent au corps.

Du temps d'esté, le xx^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, estés commenche quant li solaus entre en un signe du ciel c'on apelle cancxé et si contient iiii^{xx} et xii jours et xxii heures et tierche partie d'une heure, c'est a entendre qu'il commenche le xxiiii^e jour de juing et dure jusques au xxiiii^e jour de septembre. Et en che

5 temps acourchent li jour et alongent les nuis et toutes regions et croist li cauls car li vent sont cault et grant ; et en mer grans yaues y naissent li serpens et espandent leurs venins et est grans clarté en l'air et li bled seckent. Et est chis temps cauls et sces et en che temps s'esmuet toute cose et couvient c'on se garde en ce temps de toutes choses qui sont de caude et de secke complection et se doit on garder de trop mengier et de trop boire pour che que li chaleurs naturele

10 ne soit corrupue. Et doit on mengier toutes choses qui sont de froides et de moistes complections ensi que sont char de veel avœc vin aigre et kaourdes et poulles et pains de farine d'orge et fruit qui soient un pau aigre. Et te gardes que tu ne faches saingnier se che n'est grans besoins et te travaille pau et si te bengne pau en che temps.

Du temps de win, le xxi^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, wins commenche quant li solaus entre en I signe du ciel c'on appelle libre, ch'est a dire balance et contient lxxix jours et iii heures. Ch'est a entendre qu'il commenche le xxxiiii^e [fol. 55] jour de septembre et dure jusques a xxii jours en decembre. Et en che temps sont
 5 li jour et les nuis ywel et li airs est frois et li vent souffleur de le partie de septentrion et li temps se cangent et appetitent les rivieres et les fontaines descroissent et les vertes choses pourissent et li fruit fallent et li terre pert se biauté et li oysiels cuerent les caudes regions, et les biestes tournent viers leurs cavolles et li serpens entrent en leurs fosses. Et est chils temps comparés a une femme qui est de grant eage, qui a grant mestier de plenté de vestemens et est chilz temps frois. Et ce...⁶
 10 et habonde u corps une maniere d'umeurs c'on apelle colle noire, et doit on mengier en che temps viandes gaudes et moistes si comme poulles et aigniaus et boire vies vins et mengier roisins douls, et se doit on garder de toutes choses qui engenrent colles, et si se doit on plus travailler que ou temps d'estet, et si se doit on baignier s'on en a besoing, et si doit on prendre buvrages pour warrir et che doit on faire a le plus caude heure du jour, car en celle heure, sont les humeurs du
 15 corps plus ensamble. Et si doit on tenir le ventrail lasque, et si doit on user toutes choses qui espurgent noires colles et restraingnent les humeurs du corps car che pourfite moult au corps.

⁶ *Lect. diff.*

Du temps d'iver, xxii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, yvers se commenche quant li solaus entre u pramier degré d'un signe du ciel c'on apelle capricornus et contient lxxix jours et xxiii heures, c'est a entendre du xxiii^e jour de septembre jusques au xxi^e jour de march. En che temps les nuis alongent et li jour acourcent et si fait grant froit et li vent sont moult crueuls et kaient les fuelles des arbres et toutes verdes choses muerent et toutes manieres de biestes se tiennent en leurs cavernes pour le grant froidure et li ayrs est tout obscurs, et li temps est mors, les biestes tranblent et toutes les vertus du corps sont afoiblies, car chilz temps est durement frois et moistes. Pour che, se fait boin mengier caudes viandes si comme sont cappon, poulet, mouton cras rosties, figes et nois et boire boins rouges vins et mengier especes caudes et se doit on warder que on n'ait le ventrail lasque. Et se ne si fait puint boin saignier s'on n'en a trop grant besoing et doit on escauffer l'air u on demeure et si ne [fol. 55v] doit on point enpeschier que li viande ne soit bien dewastee. Et se doit on bengnier en tyeue yawe et doit on travillier le corp et si puet on bien anter femme et doit on bien mengier car en che temps, pour le très grant froit, li chaleur naturelle est assemblee dedens le corps. Et pour che, puet on dewaster plus de viande en yver c'on ne fache en prin temps ne en esté car en ces ii temps, li chaleurs naturelle s'espant par mi le corps et, por che qu'il a pau de chaleur en l'estomac, pour chou puet on pau dewaster de viandes.

Quels choses sont bien en crassier et amagriier, xxiii^e cappitre.

Alixandres, biaux fieus, warde bien le precieuse diete que je t'ay dit en wardant et en espargnant te chaleur naturelle. Car quant li chaleurs naturelle est atempree en l'omme, ch'est signes qu'il est haitiés et par chou le puet il estre et sans che, nient ; car par ii manieres default li homs : li une, si est de vellece qui destruit nature ; li autre maniere, si est par accident. Se loist a savoir par maladie venant u acquise, u par bataille, u par aucun cas de fortune. Et saches que li corps del homme s'en crasse et remplist par repos, par pais de cuer, par mengier viandes delitables et boire buvrages plaisans, espesalment lait douch, par dormir apriés mengier sur mol lit, par flairier diverses herbes bien flairans selonc le temps, par baignier en yaue caude et douche ; mais c'on y lieche pau, car par longuement baignier, poroit on le cors trop afoyblir. Et doit on avoir u baing herbes bien flarrans selonc le temps : ch'est asavoir en yver aloisne qui est de caude nature, en esté, roses et vyolettes et herbes qui sont de froide nature et seroit boin a l'ome que tous les jours

d'esté il getast par le bouche aucun vomissement s'il pooit sans lui grever, car tel cose alege et purge le corps de toutes mauvaises humeurs. Et s'il avoit en l'estomac demouré aucunes choses
 15 des m[auv]aises humeurs, si seront les caleurs naturelles plus confortees pour tel cose dewaster et se rempliroit li corps de boines humeurs et de craisse al avenant et mesmement ces choses sont mieudres et plus pourfitables a l'ome quant il est en boine disposition. Et a prinche est il boin a faire quant il a leece et joie, gloire et victore de ses anemis et bonne fianche en ses gens, si doit juer as gens honnestes et regarder bielles fiestes, escouter biaux livres et boins li tenir avœc ses
 20 amis, oÿr douls cans, vestir precieus [fol. 56] vestemens et divers et d'user onghemens convegnable au temps. Et saches que li contraires de ches choses et aucunes autres ossi secquent et afoiblient le cors et font amagriier si com pau mengier et plenté boire, trop labourer, et souvent ester et hors de mesure aler et dormir devant mengier, avoir soing de cuer et cremir et baingnier en yauues ensouffrees et mengier chars et viandes salees moult et boire plenté de wies vins, aler a
 25 cambre trop souvent et trop souvent saignier et avoir pensees tristres et malvaises et pesans. Et saiches que li rieuille Ypocras, si est telle que li homs plain et remplis, s'il mengue trop souvent, il quera en maladie et ara douleur en ses entrailles, se meruelles n'est, ne a ventre plain ne remplit, ne doit nulz avoir compaignie a femme, ne moult courir, ne moult chevauchier. Et chil qui menguent plenté lait et poisson, souvent avient qu'il en deviennent mesiel ou il en ont blanke take
 30 et ensi est il de vin et de lait ensamble.

Le medecine Aristote, xxiii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, nous lisons que uns roys jadis assambla pluseurs phisistiens d'Inde, de Mede et de Griesse et voloit que chescuns estudiast a li faire une boine medichine par coy il n'eüst besoing d'autre avoir ne d'autre prendre. Et li phisistiens de Greesse dist que li homs qui
 5 prent cascune matinee par ii foys plaine se bouche de caude yaue est si sains qu'il n'as mestier d'autre medechine. Mais li phisistiens de Mede dist que ossi purfitable est a home cescune matinee prendre en jun des grains de mellee. Et jou en droit de mi di que li homs qui vit sobrement et apriés dort, par coy en sen corps ne demeure nulle pesandeurs, il me samble qu'il ne se doit cremir de nulle maladie ; et s'il mengoit chascun matin un pau de reysin en meslet de
 10 boins doucheurs, il n'a garde de maladie d'enfleüre ; et chils qui mengue un pau de nois, figes et un pau de feuilles de rue, il n'a garde de venin le jour. Et saches que ch'est grans meruelles

comment li homs pur estre malades qui mengue boin pain de fourment et boines chars legieres et
 boit boins vins de boine vigne. Mais qu'il en use attemprement et s'abstiengne de trop labourer
 et de trop avoir com- [fol. 56v] -pagnie a femme. Et s'aucuns voet de tout en tout entrelaissier de
 15 boire vin, il ne le doit mie trop saoudainement laissier du tout a i cop mais de petit en petit, du
 fort vin descendre au plus au plus fueble et de fœule au tempret et de cel a l'yaue pure u a aultre
 buvrage, si que par celle ordene, li complections de nature salvee et il n'enkieche mie en
 maladies diverses qui avenir l'en poroient pour le mutacion faite soudainement.

Des conaissanches des viandes, xxv^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, saches qu'il sont aucunes viandes soutieues et aucunes grosses et
 aucunes moyennes. Les aucunes engenrent boin sanc cler et nait et sutil si comme est pains de
 fourment, œf et pouletiel et les grosses viandes valent moult as hommes caus et travillans apriés
 5 mengier. Les moyennes sont boines car elles n'engenrent nulle supperfluité u mauvaises
 humeurs, si comme sont chars d'agniel et moutons chastret et toutes autres chars caudes et
 moistes. Et saches que char d'aignel ou de mouton, s'on les rostist, elles deviennent dures, caudes
 et seques, et pour che, les doit on mengier caudes car adont sont elles boines, mesmement quant
 elles sont confittes de boines espesses et si sont une autre maniere de chars qui engenrent
 10 melancholie, si com chars de bugles et de vacques et de toutes brebis qui sont grosses, seques et
 aspres. Et non pourquant entre celles en y a aucunes boines et saines. Che sont chelles qui sont
 nouries sur yaues en lieux moistes et ombragés ; et en tel maniere est il des poissons car li poisson
 qui sont petit de substanche et de legiere pel u escaille et sont legier a masquier et sont mourit en
 yauues un pau salees et courans, tel sont boin et nourrissant et milleur de chiaus qui naissent en le
 15 mer ou en douche yaue ; et pour che, convient il que tu te gardes que tu ne mengues ja de poisson
 qui sont de grans substance et de dure pel, car tel poisson sont volentiers envenimet et nuisant au
 corps.

De la conaissance des yaues, xxvi^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, si comme dist li filosoffes, yaue est naturellement froide et moiste et ne
 donne puint de nourrissement anchois a poir et viertu d'amenuisier le nourrissement et viertu de le
 refroi- [fol. 57] -dier et d'aidier tous chiaus qui sont de caudes complections. Et saches que li
 5 yaue est pourfitans a toutes choses vivans tant aus bestes comme aux arbres. Et si te souviengne

comment je t'ay ensigriet et moustret que toutes les yaues douches et ameres viennent de le mer. Si dois savoir que les yauues plus legieres sont celles qui sont prés de cités et des torens qui viennent de pleuües. Et quant li terre est boine et fine sans phumosités, li yauue de tels lieux est legiere et très boine, mais li yaue naissans en terre plaine de pierettes et habondans de fumosités, telle est mauvaise et pesans et si sont volentier raines et serpent. Et li signes de connoistre sont tels que li boine yaue et saine et legiere, blanke et de boine oudeur et de legier s'escauffe et de legier se refroidie ; mais les yawes salees et ameres sont plaines de fumees et secquent le ventre et font aler aval ; et les yawes de palus sont caudes et pesans pour ce qu'elles jokent⁷ et ne keurent mie et li solaus est toudis sur eulbes⁸ et pour che engenrent elles colles et font croistre le fie et le poumon. Et saches que li boires yawe froide en vin nuist au corps et estaint le feu del estomac ; et li boire yawe froide après mengier escauffe le corps et engendre fleume, et s'on en boit plenté, chou conront et destruisit le viande et l'estomac. Et se au boire vient, tu dois boire yawe froide en estet et caude en yver et nient autrement, car li boires d'yaue caude en esté amolist et afoiblist l'estomac et destruisit l'apetit del homme ensi que li boires de froide en yver estraint le chaleur naturelle et destruisit les insturmens du pis et nuist au poumon et engendre moult de maladies.

⁷ Verbe inconnu.

⁸ Sens inconnu.

De le congissanche du vin, xxvii cappitre.

Alixandre, biaux fieus, tu dois savoir que li vins dont li roisins croist en montaigne contre le soleil est de plus secque nature que ne soit chieus qui croist en plain et en lieu moiste et ombragé. Et li prumiers vins qui est de secque nature, si est boins as anchiens, habondans en humeurs et en

5 fleume car il escauffe et purge les superfluités froides et grosses. Mais telz vins nuist as jouchenchieus u as hommes de nature caudes. Et com plus est fors, adont est apiellés prumiers sans et prumiers nourissemens et [fol. 57v] a nature est maniere de puison et de potion et de medecine. Mais qui longement le prent, il nuist moult ; et quant telz vins est douls, il nuist a

10 l'estomac et engendre ventosités et superfluités. Et de tous vins, chieus est mieudres, plus soués et plus fait a loer pour toutes complections qui croist en tieres gisans entre montaignes et valees dont li roisins est de boine vingne, plaine de douceur, de parfaite meurison et souti et qui n'est vendengiés jusques adont que toute li forte vigeurs de le substanche en sera issue et li humeurs de

15 l'escorche et li maise saveurs de se piel et des grains sera hors. Car li couleur du vin doit estre aussi comme dou moyen entre le rouge et le gaune et li saveurs soit poygnans et delitable et si soit li vins fins, clers et toute li lie au fons du vaisiel. Et quant tu trueves tel vin, Alixandre, biaux fieus, preng atemprement et sobrement selon l'aise de ten corps et le dispo[si]tion du temps, car

tel vins conforte l'estomac et ayde le chaleur naturelle et fait boine digestion et warde le viande requitte de corruption ; et le quist et l'envoie par tous les membres et en ces membres meismes

20 requist li viande et le convertist en sanc sutil et sustantieus et dont le fait il monter ou chierviel avœc une caure atempree ; et fait le chief del homme plus sage et plus sain et si eslaiche le cuer et fait le couleur viermelle et rent le langue able a bien parler et de livre l'omme de soing et le fait hardit et acroist l'apetich et le volenté del homme a toutes boines choses ; et fait encore moult

25 d'autres biens quant on le prent par rayson et par attempranche. Et qui boit le vin en trop grant habondanche, il en aquert moult de mauls car il empaiche les sens et obscurcist l'entement, si trouble le chierviel, afoiblist le viertu naturelle, engendre oublianche et blece tous les v sens dont li homs doit estre gouvernés. Si encache l'apetich et afoiblist toutes les jointures et les niers del homme et fait tous les membres tramblans et les yex mauvais et larmians et alume et art le cole et destruisit le fie, car il fait le sanc gros et le noircist espetialment celi dou cœr dont il en avient a

l'omme peurs, trablemens, soumeil, faintise et vaines visions, corruptions de couleurs et

30 debilitations de membres et degeration, car il destruisit le semenche del homme et met
 abhomination en l'estomac et destempre le complection et fait le corps [fol. 58] gros et mal
 acceptable et que pis est, il fait kere en meselerie. Et pour che, tous prinches se doit warder qu'il
 ne prenge le vin outre mesure car li vins est proprement comparés a une espede de herbe c'on
 apelle reubarba, qui est proprement li vie et li garde du fie qui a mesure en use et s'est ossi bien
 35 veni[n]s a chiaus qui outre mesure en usent. Et ossi est li vins comparer a le nature dou serpent
 dont on fait le triacle pretieus de quoy on garist de teus venins et non pour quant si est il chiertain
 que li serpens porte le venin dont toute creature est corrupue. Tout ensi est-il du vin ; car qui a
 raison en prent, il prent se santé et se segnié et qui en prent outre mesure, il aquiert se mort.

Li maniere des bains et des estuves, xxviii^e cappitre.

Alixandre, biaux fieus, saches que baing et estuves sont ensi que uns miracles de ce monde qui a
 droit et a rayson le fait et le prent, car il doit estre fais et edefiés selonc les iiii temps de l'an : car
 li frois est donnés al ivier, li tieves ou li moistes au prin temps, li caus a l'estet, li scés au win et
 5 pour che, couvient grant sens au faire une estuve, car on y doit faire iiii cambres bien
 ordonneement l'une apriés l'autre dont li prumiere soit caude, li seconde de tieve, li tierche
 caude, li quarte secque. Et quant on s'i vœt baignier ou estuver, on doit prumiers entrer en le
 prumiere et la, un pau ariester et ensi ordonnement faire et aler en la seconde, en le tierche, en le
 quarte et en cascune un pau demourer ; et en doit on ossi yssir en tel maniere ordeneement par
 10 coy li corps del homme ne noist mie soudainement de grant caut en grant froit u de grant froit en
 grant caut, car grans inconveniens et grans maladie en poroit venir. Et saches que tel cose doit
 estre edefiié en lieu hault et qui ait grant fournaise rendans lee femme. Et doit avoir ossi ou lieu
 douces yawes et hierbes souef, flairans, couvignables au temps et sir sur biaux sieges achuvrés et
 arousés d'yawes roses et lui faire torkier l'une fie apriés l'autre d'un lincuel de lin viel et blanc.
 15 Et puis se doit on laver et issir ordonneement de l'une cambre en l'autre. Et, quant on en est issut,
 s'on se sent vaincut de trop grant caure, on se doit pignier et user d'un ongement convignable a le
 saison. Et s'il a soif, on doit boire d'un sirot rosach et prendre d'un laituaire muscadet et
 [fol. 58v] puis apriés, un pau de legiere viande et boire vin tempret a moiet et puis aler couquier
 et dormir car il aide moult. Et quant on est esvilliet, on doit le remennant du jour user en joie et
 20 en repos car tels est li ordenes de santé et de noureture de corps a tous chiaus qui sont de boine

caude nature. Mais chils qui est anchiens, frois et moistes, se garde bien qu'il ne demeure longement ens u baing, mais sans plus y soit ens tant que ses corps soit lavés et amoistis et fache jeter sur li yawe atempree et hasteement tant qu'il li samblera que bien sara. Mais chieus qui est fleumatikes, se warde bien qu'il n'entre en baing s'il n'est en junges, c'est a dire qu'il n'ait but ne
25 mengier.

De le justiche des prinches, xxix^e cappittre.

Alixandre, biaux fieus, tu dois savoir que justiche est une vertu qui fait a loer et une des parties de Dieu le très poissant. Et pour che, doit estre li royaumes querquiés et donnés a gouvrenner a chelui qui Diex a esleüt et establi a estee deseüre ses sers. Car a celui doit on que[r]quier toutes
5 les besongnes et le gouvernement du peuple qui sache regarder et puist desfendre les biens, les œvres et le sanc de ses sougis ensi que feroit Dieus meismes. Et pour ce, est li roys comparés a Dieu car il le doit resambler et ensievir en vie et en justiche et en toutes ses œvres car toute cose a esté et doit estre parfaite par justiche. Li chieus et li tiere furent creet en justiche ; obeissent li sougit a leur signeur et a leur souverain et en justiche doivent regner tout roy et gouvrenner leur
10 pule car doubte toute autre cose et sauve les ames et les corps de tous visces et de toute corruption. Car justice est li fourme del entendement que Dieu li glorieus a mis en ses creatures pour elles retraire a lui et che doivent songneusement regarder tout prinche. Et pour che, disoient jadis chil d'Inde que li roys qui regnoit en justiche et en loyalté estoit pourfitables a ses sougis quels que fust li plentés de boins temps. Et encore disoient il que li justes roys est mieudres que li
15 douche plueüe du ciel qui chiet au soir et fu jadis trovvet en escript en une pierre en laitire de Caldeu que li rois et li entendemens sont frere et li uns a besoing de l'autre car li entendemens moustre qu'est justiche et justice moustre qu'est boins entendemens. [fol. 59] Et justiche a ii membres, car il est une justiche a pierre et une repuse qui n'apert mie si cler : li justiche aperte, si est demoustree et manifestee par boins fais loyaus, justes et pesés et a mesures par boin
20 entendement, et justiche repuse qui n'apert mie si cler, si est li verités et li chiertainetés qui est ou cuer du juge et li confremations et li emplisemens de ses paroles. Et li prinches, qui ces justiches a, resamble quant a che Dieu et l'ensieut car il est ferme en toutes ses œuvres propres a lui et commenez a sen peuple. Et li prinches qui decline de tele justiche n'est mie justes ains est contraires a Dieu, a li et a sen peuple. Car justiche est ainsi devisee que une qui regarde entre le

25 juge et chiaus qu'il a a jugier et une autre est entre le juge et Dieu en justefiant ses œuvres entre li et sen createur. Si que, biaux dous fieus Alixandre, garde que tu faches justiche et loyauté a Dieu souverainement et a ty meismes et a ton peuple et ensi gouverneras tu ten païs a pais.

Quel consilliers boins prinches doit avoir, le xxx^e cappitre.

Alixandres, biaux fieus, se tu veus connoistre et savoir toutes choses, toutes sciennes et toutes verités, il te couvient tout prumiers connoistre toy meismes et savoir con noble cose est de t'ame par coy tu te saches gouvrenner et ten ame mener, rieuler selon le voie qu'elle doit aler selon droit
 5 et raison et a le fin pour coy elle est faite. Et quant tu saras che et le moustreras par œuvres, tu saras de legier toutes autres choses que tu voras savoir car Dieus a donné al homme v sens pour lui gouvrenner et toute cose porter et presenter a sen entendement pour savoir et connoistre. Et pour tant, te co[n]selle jou ausi pour le gouvernement de ten royalme que tu aies v baillis souverains et v consilliers separés et devisés l'un del autre et tous jours tieng ten secret en ten ceur ne ne
 10 moustre a nul d'iaus che que t'as esleüt a faire ne si ne leur demoustre mie que tu vœlles mendier conseil a yaus ne au quel d'yaux tu t'aherdera plus car s'ensi estoit, il te priseroient mains ; mais attempre en ten ceur leur volenté et compere l'un a l'autre leur jugemens et eslis par toy meismes, car ensi que dist uns philosophes Hermes apellés. Quant a li demanda pour coy li jugemens de
 15 chelui qui donne le conseil vault [fol. 59v] mieuls et est plus prisiés communement que li juges qui conseil demande, il respondi que ch'est pour che que chius qui le conseil demande ordonne se volenté selonc le volenté du conseil donnant et le jugement et se perchoit chieus qui le conseil donne u il le pense en aucune maniere que de sen jugement et de sen conseil depent li jugemens du conseil demandant u mendiant. Et pour che, loe je que, quant tu mes ensamble tes consilliers en te presence pour avoir conseil, tu n'i laisse ja entrer ne meller autrui avœc yaus, mais regarde
 20 liquel s'acordent et en coy. Et s'il avient qu'il te respondent hastivement tout d'un acord, tu leur dois tantost enfraindre et quasser tele response et moustrer le contraire ensi que tu l'aras et deveras avoir penset par devant. Et pour che, il repenseront et se raviseront de ti mieus consillier et t'en tenront pour plus sage. Et quant tu perchevras le loyalté de leur conseil par leurs paroles, fay les eut a tant tenir. Mais pour che, ne laisseras tu mie que tu ne regardes diligaument li quels
 25 te conseille plus loyalmement et ataint plus briefment le moule de tes besoignes toutes selonc l'amour qu'il a a ti et du pourfit du gouvernement de ten royalme. Et de chelui, quant tu l'aras

bien esprouvet, poras tu hardiement recevoir le conseil plus que de tous les aultres. Mais toutes
 voies, regarde bien que tu ne metes comment qu'il soit l'un devant l'autre, mais tieng les tout
 biellement en honneurs. Car il n'est si grans destructions de royalme que de faire plus de l'un que
 30 de l'autre de chiaus qui doivent estre consillier du royalme, car s'il ont envie, l'uns contre l'autre,
 il ne t'ameront ja mieus le mains non. Et de con naissent toutes les occoysons de faire traÿsons et
 boidies et autres choses qui tournent a le destruction de ti et de ten royalme. Si saches dont, biaux
 fiex Alixandres, que li jugement del homme sievent sen corps. Car, de tant que li homs est de
 millieur nature et de millieur disposition, de tant est il et doit estre de millieur jugement et de plus
 35 chiertain conseil. Et bien saches que li constellations du ciel et si despens des estoilles et des
 planettes fait bien regardé au jour de la naissance del homme car li corps du naissant est par
 nature ensievant le cours des estoilles et l'encline et dispose a li maintenir tous jours selonc che
 que nature l'atrait com- [fol. 60] -ment que li pere ou les meres leur vœllent faire faire le
 contra[i]re. Dont on recorde que jadis furent [t]roy philosophe li quel se herbegierent en l'ostel
 40 d'un povre tisserant et celle nuit li femme enfanta I fil et li philoses virent par les estoilles que li
 enfes devoit estre de boin entendement, saige, courtois et de grant entrepesure, et seroit amés de
 roys. Quant li sage virent che, il le celerent au pere et a le mere. Et quant li enffes fu par creüs, li
 peres et li mere s'enforchoient de li apprendre leur mestier de tistre. Mais pour battre, ne pour
 mesquie qu'il lui fesissent souffrir, onques n'i vaut entendre dont li laisserent il faire se volenté
 45 et li enffes sievi se nature et poursievi les sages et les boins et devint parfaits en boines meurs et
 en sciences et maistres consilliers le roy. Et li contraire de couchi arriva au roy d'Inde qui eüt I fil
 qui onques ne vaut aprendre et convint qu'il eüst pluseurs maistre et non pourquant onques ne
 vot sen corage aployer a autre scienche que au forgier dont li roys fu moult courchiés et demanda
 aux maistres pour coy c'estoit et li maistre rewarderent le naissanche de l'enfant et dirent que a
 50 che s'enclinoit se nature, si le convenoit ensi laisser ester. Et encore voit on tous les jours tel
 cose avenir que des prinches et des grans signeurs issent enfant ruide, mal doutable, mal
 acceptable et mal preuet. Et des communs povres gens issent effans de boin entendement et de
 boine preve. Et pour chou, te loe je que tu ne despites ja homme nul qui soit petis de con petite ne
 con basse venue qu'il soit ; mais d'u qu'il vingne, se tu li vois amer le bien, honnerer les boins,
 55 fuÿr les visces et sievir les viertus, chelui aime et honneure car il est sages et pourfitables a ti. Et
 si te garde bien ausi que tu ne faches riens ce devant deriere dont tu te repentes apriés si qu'il le

couviengne autrement faire par conseil boin et secret. Car ensi que dient li sages consaus, n'est
 autre cose que pourveanche secree et advis repus contre che qui est a avenir. Car se consaus n'est
 secrés, il n'est preus ; dont on list ou livre dou royaume de Perse que li roys demanda une foys
 60 conseil a tous les consilliers ensamble pour un secret faire qui li estoit renouvelés et anonchiés
 par se femme. Dont dist li uns des plus sages : « il n'est besoins, sire, que nous en demande
 conseil a nous tous ensamble, mais demandes ent cascun par lui. [fol. 60v] Car en conseil secret,
 on dira bien tel cose avons c'on ne diroit mie devant tous et il dist voir et bien. Car aucunes fois
 le fait il boin faire ensi et ne mie a dies car il affiert bien aucunes fies que tu apielles ten conseil
 65 par devant ti et aient advis ensamble de tes besongnes en le fourme que je t'ay dit par devant, si
 en seras mieus amés d'iaulx et plus honnerés et cremus de ten país. Et ensi que dist uns
 philosophes, li scienche de sage roy a croist et engrange par le sens et l'acort des consilliers tout
 ensi que li mers engrange par le sourgon et le coursee des petites rivieres qui viennent en lui. Et
 se tu as sage conseil avœc le tien, sen tu poras plus de coses aquere par sens que par forche de
 70 bataille, comment que li uns soit boin avœc l'autre. Nous lisons que uns sages estruisoit sen fil et
 disoit : « N'espargne ja tes anemis. Mais en tous temps et en tous lieux et tant que tu pues,
 montre te victore deseüre lui car autel feroit il de ti s'il pooit. Et si fai tout par boin conseil. Et
 con sages que tu soies, adjouste adies autrui conseil avœc le tien : s'il s'acorde au tien, boin est ;
 s'il s'en descorte, tu n'as riens perdu car li tiens te demeure, s'en pues eslire le milleur ». Et sur
 75 toutes coses, je te conseille que pour cose qu'il t'aviengne, tu ne donnes a I tien bailli u consillier
 plain pooir de faire toutes coses en ten royaume ossi avant que tu le froies com sages ne con preu
 homme que tu le tiengnes. Car li cœr sont muable, si en poroies avoir grant anoy et grant damage
 s'il entendoit a sen propre pourfit et a traïre le país a s'amour dont tu pouroies estre decheüs et
 honnis. Et s'ensi avient que faire le te conviengne, si ne kierque ja ten plain pooir qu'il n'i ait dou
 80 mains aus iii ensamble et grans biens t'en pora venir. Car sans tierch, tu n'aras riens qui te soit
 chiertain et qui ne te soit doutable ens ou cas u il puet estre, car en trinité sont toutes coses
 fondees. Et se tu veus esprouver ten bailli u ten consillier s'il est homs loyaus et pourfitables, tu
 te fainteras et li monteras que tu as grant besoing d'argent. S'il te respont que tu prenges en ten
 tresor chou dont tu as besoing, il ne te prise riens et tient pau de ti. S'il te conseille que tu prenges
 85 sur tes hommes, c'est li destruction de ten royaume car il les metera en haine enviens ti. Et s'il
 dist : « Sire, j'ay moutepliiet entour nous par vo[tre] grasse, si vous abandonne chou que j'ay »,

chieus doit estre recommandés de ti et avoir te grasse car il aime mieux que se besongne soit arrieree que tes honneures ne soit avarichiés. Et encore pues tu par aultre voie esprou- [fol. 61] - ver et assaiier se tes baillis ou tes consilliers est pourfitables pour ten paÿs. Donne li ou fay de par

90 ti aucuns dons. Se tu vois qu'il les prengne desiramment et entengne a prendre outre mesure, en chesti, n'aies ja esperanche de bien pour ti. Car chils qui entent a avoir pecune pour faire tresor, ne sert lors pour tresor assambler et n'a cure dont il li mengue mais qu'il l'ait. Et nonpourquant nesce mie amour qu'il ait a sen signeur ne pour cose qu'il l'en vœlle ne ait cure de li aydier s'il en avoit mestier et tels homs est une parfondece sans fons pour che qu'il n'a en lui terme ne fin.

95 Car que plus assamble de tresor, tant croist plus li homs en li del acquere et les autres vertus en amenrissent et che poroit estre li destructions de ten regne par pluseurs raysons. Car par aventure, li ardans desiriers del acquere pour lui le meteroit en volenté de te mort pour cachier u de ti traÿr et ensemment aucuns contens enviers tes voisins ou de li aloiier a aucuns de tes anemis. Et se aucune volenté t'esmuet d'oster tel homme d'entour ti, ne sueffre mie qu'il t'eslonge par quoy il

100 ne puist traitier et mettre [fol. 61] discorde entre ti et tes voisins u conforter tes anemis. Et ne sueffre qu'il envoie che lettres ne escriis a tes gens ne qu'il y ait parlement ne antise, car li corages se muet volentiers as proumesses et a volentés contraires. Et quant tu trueves teu homme, tel que je t'ay dit prumiers, tu le dois croires seÿrement, et quant il aime a acroistre ten honneur en metant pour ti che qu'il a acquis, il devera atraire tes voisins a amour viers ti et tes sougis ossi

105 tenir a amour et en obeïssanche viers ti, et yauls mener du tout a te volenté. Et saches que tes baillis u tes consilliers doit avoir tel meurs et tel estat que chi apriés s'ensieut. Premiers, il doit estre parfaits en tous les membres affreans lui pour faire che a quoy il est esleüs. Li seconde, il doit entendre a che c'on dist par devant lui. Li tierche, il doit avoir boine memore pour retenir che qu'il ot sans rien mettre en oubli. Li quarte, il doit estre doulz et courtois en parler par coy li

110 langue soit concordans as pensees du coer. Li v^e, qu'il se sache aviser sour I pesant fais sans li souchaster. Li vi^{es}, qu'il soit de cler engien et sache de le scienche d'areismetique qui est demonstrans et soustraians pour faire grans comptes. Li vii^e, qu'il soit veritables, traictables et de boine condi- [fol. 61v] -tion. Li viii^e, qu'il ne soit glous ne yvroins, ne retes de vilain diffamé. Li ix^{ismes}, qu'il soit de grant emprise en amant et en accroissant le honneur de son seigneur. Li x^{ismes}

115 est qu'il n'ait cure d'asambler or ne argent pour lui et qu'il soit communement amis a tous. Li xi^{ismes}, qu'il soit boins, justes, sans haine et rengne cascun chou que sien doit estre et sousceÿre as

aspressemens et ne fache durté a homme nul de con petit estat qu'il soit car Dieu les a tous créés
 par ingaus. Li xii^{ismes}, qu'il soit de ferme pourpos et hardis, sans peur, fors u raisons l'ensengne et
 qu'il ait boin cuer entrepredant. Li xiii^{es}, qu'il sache adviser l'entree et l'issue des despens sen
 120 seigneur et ne fache que nulz se puist plaindre de lui se che n'est en cas qu'il faut faire selonc droit
 pour le pourfit u le honeur de sen seigneur. Li xiiii^{es}, qu'il ne soit plains de paroles, ne de
 bourdes, ne de risees car atempranche plaist as homes. Li xv^{ismes}, qu'il soit du nombre qui
 vainquent et eskievent les justes et que se cours soit ouverte a tous et qu'il corrige les mauvais et
 qu'il esparengnece a le simplece des ynorans hommes s'il leur mesavient par aucune aventure. Et
 125 tout ce fache a le reverence de celi qui tous nous a créés. Saches dont, Alixandres, que li homs est
 li plus [fol. 61v] noble creature que Dieu creast onques car on puet trouver en homme toutes les
 properités generalment, toutes les animaus qui sont vivans, selement soit par generation si
 comme toutes manieres de bestes d'oysiaus et de pissons, soit par generation si comme sont
 arbres, hierbes et tels coses qui viennent de tiere et ont ame vegetative. Et encore a il samblanche
 130 as coses de lasus ou chiel et che ne puet on trouver de nulle autre creature. Or, te mousteraigne,
 Alixandre, comment on trueve I homme hardit com lion et l'autre peureus comme lievre. Ou
 trueve ossi I homme lague comme li cos et l'autre aver comme li luens, l'un douch, humble et
 obeïssant comme l'aiguel, l'autre crueus et felon c'on le tor sauvage, l'un requit et malisieux
 comme le regnart et l'autre privet et domestique con le coulou, l'un legier et apiert c'on I
 135 estriricel et l'autre prechens comme un ours, l'un traïsant et koit comme un poisson et l'autre
 cantant comme une sieraine, l'un luxurieux comme un pourche et l'autre caste comme une
 tourteruelle, l'u[n] pourfitable comme un cheval et l'autre nuisant comme un serpent, l'un vil et
 rude comme un asne et l'autre presieux comme l'olifant et l'autre foible comme l'an- [fol. 62] -
 ouste, l'un sage et pourveant comme le fourmis et l'autre fol et niche com le pavelon et l'autre
 140 ossi sage et veritable et a manier[e] d'aigle. De rekief, li quies del homme est comparés au
 firmament car ensi que li firmamens est rons, est li kies del homme tout rons et ensi qu'il a ou
 firmamens ii lumieres, c'est a savoir le soleil et le lune, ossi a u sief del homme ii lumieres, che
 sont li ouel par coy il a clarté. Et ensi que li fus est li plus legiers des elimens, est ossi li kiefs del
 homme li plus legiere partie. Item li poitrine del homme, par u il gete le toussir et le respirer,
 145 seche l'air car ensi que les nues et li oysiel volent par l'ayr, ensi volent par mi le pis, les pensees,
 les joyes et les tristaiches. Item ensi que les yauues descendent en le mer et en revienent, ensi les

humeurs descendent et reviennent u ventre et la habondent et ensi li ventres assamble de le mer. Item li daraine partie del homme sur quoy il siet e[s]t li piés sur quoy il est assis, ensi que li autres eliment sont assis sur le tiere qui est froide et secque. Ossi sont li piet froit et secq et che
 150 sont li membre par les quels on puet prendre esperanche en le vie del homme. Car quant li piet sont trop froit, ch'est signes que li corps retrait a le partie de cel eliment : ch'est de le tiere [fol. 62] qui est froide et secque et ch'est signes morteuls. Ensi appert que en l'omme puet estre entendu li iiii element et pour che, li philozophe nomment l'omme menre monde.

Alixandre, biaux fiex, n'est fiance en homme qui ne soit de tel loy comme tu es, qu'il ne t'en avigne ensi qu'il avint les ii hommes qui s'accompagnerent ensamble en cheminant, des quels li uns estoit sarazins de deviers Orient et li autres estoit juis : li sarazins chevauchoit une mulle qu'il avoit nourie et portoit sen vivre qui mestier li avoit pour les desiers passer. Li juis aloit a piet et
 5 n'avoit vitaille nulle de quoy il se peüst soustenir ; li sarasins en chevaucant demanda au juis quelle se loy estoit. Il respondi et dist : « Je croy en un Dieu, le quel j'ou aoure et ateng de li grant bien a m'ame et remuneration a mi et a chiaus qui sont de me loy et si est de me creanche que a chiaus qui sont contraires a me loy, il me loist que je toille leur sanc et leur catel et ne leur doit garder fay ne loyalté ne yauls espargnier ne d'iaux avoir nulle misericorde. » Et puis demanda li
 10 juis au sarazin : « Je t'ay monsté, dit-il, me loy ; or, me fai sage de le tienne, le quelle tu tiens. » [fol. 62v] Li sarazins dist : « Me loy et me creanche est telle : je vœl bien a mi et a chyaus de me generation et ne vœl mal a creature qui soit desouls Dieu, ne a chiauls qui sont de me loy ne as autres, et croy et tien c'on doit garder et tenir loyalté et droiture et equité a toutes creatures desous Dieu et estre piteus et misericord et, pour che, ne me plaist nulle injure et me samble que
 15 se aucuns mauls avient a creature qu'il me grieve et trouble et si desire le propriété et l'avancement de tous les hommes vivans. » Adont, respondi li juis et dist : « Se aucun te fasoit ingure que seroiche, que ten feroies ? » Li sarazins respondi : « Diex, au ciel boins et justes et sages, a cui nulle cose n'est repuse ne celee de ses creatures, qu'il garde les boins selonc leur bonté, rent auls mauvais selonc leur meffais. » Adont li juis dist : « Pour coy ne confermes-tu te
 20 loy par œuvres ? » « Comment le feraige ? » dist li sarazins. Li juis respondi : « Tu vois que je sui des biens engénrés de le creation de Dieu com tu ies et sui apiet, familleus et lassés et tu es bien montés et bien scelés et si n'as nulle compassion de mi. » Quant li sarazins oÿ che, il descendi et mist se mulle jus et atrait se vitaille et repeüt bien le juis et puis le fist monter sur se mulle pour

lui deslaser et aloit apiet apriés lui. Et quant li juis se senti montés, il hasta moult le mul-
 25 [fol. 62v] -le et eslonga le sarazin de quanques il pot. Li sarazins commencha a lasser et hucha a
 hault cri apriés le juif et disoit qu'il estoit lasés et li juis, en chevaucant adiés avant, li escrioit
 qu'il ne retourneroit mie ains s'en yroit atout le mulle, car il li avoit bien dit en demoustrant se
 loy et par che fait, il le voloit esprouver et confremer. Li sarazins s'escria et li dist que pour Dieu,
 il ne le laissast mie en che desert pour les bestes sauvaiges qui l'ociroient et li juis s'en aloit
 30 toudis sans riens respondre. Li sarazins fu si confus qu'il ne seüt que faire. Adont s'avisa il de se
 loy en drechant son kief vers le ciel et dist : « Mes Dieus, tu scés que je croy en ti et en tes
 commandemens et ay saintefiét te loy en le monstrant a che juis. Sire Dieu, vœlles demoustrer
 par te deboinaireté et confremer te loy en qui je croy viers che juis ». Et assés tos apriés, vit li
 sarazins revenir se mulle sans le juis. Il le prist et remonta sus et quant il eüt chevauciet une
 35 pieche, il trouva le juis qui estoit keüs et tous defroissiés. Li sarazins passa outre et li juis s'escria
 et dist : « Boins freres, aies misericorde de mi car je muir : s'ai mestier de te pité ; conferme te
 loy en mi car tu m'as sourmonté. » Li sarazins respondi : « Tu as pekiet en [fol. 63] mi et me
 laissas sans misericorde. » Li juis respondi : « Ne me reprenng mie de le cose passee car je t'avoie
 dit que telle estoit li lois u je fui nouris ». Et adont fu li sarazin vaincus par pité et porta li sarazin
 40 le juis jusques a le chité u il devoit aler a ses gens, et assés tos apriés, li juis morut. Quant li sires
 de le citet oÿ comment li sarazins avoit ouvret et fait tel loyalté, il le fist mander et le fist bailli et
 gardien de se tiere pour les boines œuvres qui en lui estoient.

Alixandre, biaux fieus, il affiert que tu aies un escrivent secretaire pour escrire tes secrés et affiert
 qu'il soit de boine loquense et bien aournés et qu'il sache soutieument recorder et enterpreter tes
 secrés et soit de boine foy et loyaus en penser et en fait et entendans toudis a ten pourfit et a ten
 honneur ; et qu'il soit viseus et avisés en ses œuvres par coy nulz ne puist veïr ne savoir tes secrés
 5 ne entrer en se garde et tu le dois envers lui sagement deservir car ses avanchemens est li tiens. Et
 face ossi, Alixandre, que, quant a l'estat des mesages que tu as a envoier hors de te court, tu dois
 bien regarder a cui tu kierques tes mesaiges [fol. 63] a porter. Car qui le mesaige d'autrui porte, il
 moustre le sens de chelui qui l'envoie et est li œils de l'envoiant qui adont n'i puet vir et li
 oreilles de lui ausi adont n'i puet oÿr. Or te couvient dont eslire un homme digne de che faire,
 10 honnerable et souffissant sage pour tel besongne moustrer et retenant en memore che qu'il ora,

soit en response ou hors de response ; et qu'il sache et vœlle eschuiier les visces et soit secrés et
 fiables sans a joster a che que kierkiet li sara et sans soutraire ou amenrir a cose qui li soit
 commandee. Et les convoiteus de prendre a chiaus a cuy tu l'envoies, met le ensus de ti et ne le
 retieng pour riens. Et pour riens n'envoie mesage que tu aies a faire homme nul qui ait si quier le
 15 vin qu'il s'en yvre, car chil de le tiere de Perse soloient aler contre les mesaiges des prinches qui
 a yaus estoient envoiïet et se pevoient d'yauls bien abuvrer et se li mesage s'enyvroient, il
 counissoient que leurs sires n'estoient mie bien saiges pour che qu'il deuist bien connoistre les
 meurs de chiaus qu'il envoient pour yauls en mesaige. Et bien te garde que tu n'envoies je ten
 souverain bailli en mesaige nul. [fol. 63v]

Alixandre, biaux fieux, encore vœl jou que tu saches que ti soubgit doivent estre tes tresors et les
 dois comparer a I viel vregier a diverses manieres d'arb[r]es fruis portans et qui ont plusuers
 branques et raynsiaus portans habondanche de fruis s'il sont bien et biel maintenir. Or, fay dont
 que ti sougit soient bien ordené et bien gouvrenet et secourut a leurs necessités et deffendut
 5 contre toutes injures. Et aient I seul gouvreneur de par ti, li quels soit tel qu'il n'entenge mie a
 destruire ne a peler les arbres de ton vregier, ch'est a savoir a tolir, a prendre, les biens de tes
 sougis et ensi pora durer tes royaumes et estre bien deffendus. Voire par ensi que tu te gardes
 d'avoir pluseurs despensiers en faisant les despens du regne car par ce poroit entrer corruptions et
 defaulté en ti et te tiere pour che que chescuns de tes gouvreneurs voroit sourmonter sen
 10 compaignon et moustre lui plus fiable pour plus longement demourer u serviche s'en y a bien de
 ceuls qui dient et font un autre et corrompent par dons et par promesses aucuns des consilliers au
 prince pour ce qu'il les soustiennent en leurs malisces. De requief, saches que li baron et li
 bachelier de ten regne sont adjouement et monteplianche de ten regne car par yauls est te cours
 honneree et tes regnes tenus en estat, il doivent estre viable en amour et en loyalté envers ti et
 15 enviens ten peuple et tu les dois tenir en chierté et gouvrenier justement a point. Et saches que se
 tu te gouvrenes ensi que je t'ay deviser par deseür, tu seras cremus et amés et venras au deseüre
 de toutes tes emprises. Et li tous poissans Dieus qui crea chiel et tiere te doinst se grasse de faire
 et nous doinst tous ensamble pais en che siecle et paradis en l'autre.

Explicit. Chi finissent li enseignement Aristote.

20 Amen.

ANNEXE

Le Secrés des Secrés.

**Transcription d'un témoin de la famille française B, d'après le manuscrit de la ville de
Cambrai, Bibl. Mun. 959.**

TABLE DES MATIÈRES

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS	1
Table des matières :	5
Chapitre 1 : Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote	5
Chapitre 2 : Une epistre que Alixandre envoya a Aristote	8
Chapitre 3 : La response d'icelle epistre	8
Chapitre 4 : Le prologue d'un docteur appelé Phelippe qui translata ce livre en latin	8
Chapitre 5 : Une epistre que envoya Aristote a Alixandre	10
Chapitre 6 : De la maniere des roys touchant largesse :	16
Chapitre 7 : De largesse et avarice et de pluseurs vertus	17
Chapitre 8 : Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote	18
Chapitre 9 : De l'entendement	18
Chapitre 10 : De l'entencion finale que le roy doit avoir	19
Chapitre 11 : Des mauz qui s'ensivent de charnel desir	19
Chapitre 12 : De la sagesse et ordonnance du roy	20
Chapitre 13 : De la preudommie du roy, religion et sainteté.	21
Chapitre 14 : De la pourveance du roy	23
Chapitre 15 : Des vestemens du roy	24
Chapitre 16 : De la contenance du roy	
Chapitre 17 : De la justice du roy	
Chapitre 18 : Des desirs mondains	
Chapitre 19 : De la chasteté du roy	
Chapitre 20 : Des esbatemens du roy	
Chapitre 21 : De la discrecion du roy	
Chapitre 22 : De la reverence du roy	
Chapitre 23 : Comment le roy doit soubvenir a ses subgés	34
Chapitre 24 : De la garnison du roy	
Chapitre 25 : Des paines	
Chapitre 26 : De la congnoissance d'icelles paines	
Chapitre 27 : De la foy garder	

Chapitre 28 : Des estudes	
Chapitre 29 : De la garde du roy	
Chapitre 30 : De la difference d’astronomie	
Chapitre 31 : De la garde de la santé	
Chapitre 32 : Du gouvernement des maladies	
Chapitre 33 : En quantes manieres l’en puet garder sa santé	
Chapitre 34 : Des diverses viandes	
Chapitre 35 : De l’estomac	
Chapitre 36 : Les signes pour congnoistre l’estomac	
Chapitre 37 : Une espitre de grant pris	
Chapitre 38 : De la maniere de travailler	
Chapitre 39 : La maniere de mengier	
Chapitre 40 : De abstinence	
Chapitre 41 : De non boire eaue pure	
Chapitre 43 : De garder sa coustume	
Chapitre 44 : Comment l’en doit changier sa coustume	
Chapitre 45 : Des quatre temps de l’an	
Chapitre 46 : De printemps et quel il es	
Chapitre 47 : De esté temps et quel il est	68
Chapitre 48 : De antomme et quel il est	69
Chapitre 49 : D’yver temps et quel il est	71
Chapitre 50 : De la chaleur naturelle	72
Chapitre 51 : Des choses qui engrassent le corps	
Chapitre 52 : Des choses qui amaigrissent le corps	
Chapitre 53 : La premiere partie du corps	
Chapitre 54 : De la seconde partie du corps	
Chapitre 55 : De la tierce partie du corps	
Chapitre 56 : De la quarte partie du corps	
Chapitre 57 : Des manieres des poissons	

Chapitre 58 : De la maniere des eaues	84
Chapitre 59 : De la nature du vin et du bien et du mal	86
Chapitre 60 : Du sirop	89
Chapitre 61 : De la fourme et maniere de justice	90
Chapitre 62 : Des secretaires du roy	
Chapitre 63 : Des messagiers du roy	102
Chapitre 64 : Du gouvernement du peuple	102
Chapitre 65 : De la philozomie des gens	105
ANNEXE	113

RÉSUMÉ :

Le *Secret des Secrets* est l'un des textes les plus diffusés à la fin du Moyen Âge. On propose l'édition et le commentaire de la version diffusée au XV^e siècle à partir des vingt-quatre manuscrits conservés. Le premier volume offre, outre le texte original, une présentation de son histoire, l'étude justifiant le choix d'un manuscrit de base, suivie des outils habituels : étude de la langue, glossaire et index des noms propres.

Le deuxième volume présente des notes et des éclaircissements : comparaisons avec les versions antérieures du *Secret des Secrets*, éclaircissements sur des domaines de la pensée médiévale, précisions sur des références explicites ou cachées.

Le troisième volume commente l'œuvre. Une approche du substantif « secret » cerne l'importance de cette notion paradoxale, à la fois parole et mutisme, à l'intérieur d'une œuvre qui met en avant son hermétisme pour être mieux diffusée. L'aspect publicitaire du titre du traité apparaît comme une raison de son succès. Le *Secret des Secrets* fait écho à un corpus de textes antérieurs et invite à suggérer la catégorie de « littérature des secrets », dans laquelle le traité pseudo-aristotélicien cherche à apparaître comme le texte hermétique par excellence. Les secrets qu'il livre, évanescents et incomplets, sont dépassés par la promesse d'une toute-puissance. L'étude de l'énonciation vise enfin à résoudre le paradoxe du secret qui doit être transmis tout en restant caché. Elle fait apparaître des choix de traduction significatifs par rapport aux versions latines et arabes antérieures : un glissement s'opère visant à faire émerger un lecteur plus autonome et moins princier.

MOTS CLÉS

Secret, Textes didactiques, encyclopédies, édition, commentaire, manuscrit.

TITRE EN ANGLAIS

Edition of the pseudo-aristotelician *Secret of Secrets* with a commentary.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The *Secret of Secrets* is one of the most spread text at the end of the Middle Ages. Our thesis gives an edition based on twenty-four manuscripts of the fifteenth-century version with a commentary. Together with the original text, the first volume presents its history, a study that justifies the choice of a manuscript, and traditional tools : a study of the language, a glossary and an proper name index.

The second volume presents notes and explanations : comparisons with the previous versions of the *Secret of Secrets*, explanations on some parts of medieval knowledge, precise details on explicit hidden references.

The third volume is a commentary. A study of the word « secret » shows how important this paradoxical notion is, all at once word and silence, in a work that emphasises its hermetism in order to be spread out. The title of the treaty appears to be a reason of it success. The *Secret of Secrets* refers to many previous texts and invites us to create a new category : the « literature of secrets », in which the *Secret of Secrets* tries to appear as the hermetic text. The evanescent or incomplet secrets this treaty reveals are overcome by the promise of becoming almighty. We also study how the enunciation overcomes the paradoxe of the secret, to be hidden and shown. Some significative choices in the translation are made between the previous arabic and latin versions : a change takes place in order to turn the reader into a more autonomous and popular individual.

MOTS CLÉS

Secret, Didactical texts, encyclopedias, edition, commentary, manuscript.

DISCIPLINE

Littérature française.



THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 2

*sous le sceau de l'Université européenne de
Bretagne*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2

*Mention : Littérature et langue médiévales
École doctorale Arts, Lettres, Langues.*

présentée par

Denis Lorée

Préparée à l'Unité Mixte de recherche
EA 3206

UNIVERSITÉ DE RENNES 2
CELAM

**Édition commentée
du *Secret des
Secrets* du Pseudo-
Aristote.
Volume 3 :
Commentaire.**

Thèse soutenue le 22 octobre 2012.
devant le jury composé de :

Denis Hüe

Directeur de Thèse / Université de Rennes 2

Chantal Connochie-Bourgne

Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille

Joëlle Ducos

Professeur, Université de Paris IV - Sorbonne

Christine Ferlampin-Acher

Professeur, Université de Rennes 2

Catherine Gaullier-Bougassas

Professeur, Université de Lille 3

ÉDITION COMMENTÉE DU *SECRET DES SECRETS*

DU PSEUDO-ARISTOTE

VOLUME 3 : COMMENTAIRE

INTRODUCTION

« Tous les hommes désirent naturellement savoir. » C'est ainsi qu'Aristote ouvre sa *Métaphysique*. Abstraction faite d'une toujours possible *libido nesciendi*, le désir de connaître se fait d'autant plus grand cependant que l'objet du savoir est interdit. « Tous les hommes sont naturellement prêts à transgresser pour savoir », c'est ainsi que les premières lignes de la *Genèse* pourraient être interprétées : l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal n'est peut-être dans le Jardin d'Éden que pour rappeler à Adam et Ève qui ils sont et surtout qui ils ne sont pas. Ce qui est hors de portée des hommes ne suscite pas autant d'intérêt que ce qui leur a été offert. Le secret porte en lui ce désir originel de l'homme d'être autre et plus que ce qu'il n'est déjà. Aujourd'hui encore, la mention du secret invite à la découverte. Il suffit de promener au hasard son regard sur certains gros titres de revues : « la face cachée de... », « Mais qui est vraiment... », « tous les secrets enfin révélés »... Au Moyen Âge, les alchimistes dissimulent leur savoir, les femmes se cachent suivant le cycle lunaire, les médecins taisent les subtilités de leur art... Si le désir de savoir est d'autant plus grand qu'il s'adjoint à la transgression d'un interdit, les ouvrages prétendant révéler des secrets ne peuvent que susciter un irrésistible intérêt. Que dire alors de celui qui prétend divulguer le plus grand de tous les secrets ? Le *Secret des Secrets* est cet ouvrage. Prétendument écrite par Aristote pour Alexandre, cette lettre a connu un succès remarquable pendant la seconde moitié du Moyen Âge, traversant les siècles, les frontières géographiques et linguistiques et les couches de la société. Issu d'un *speculum principis* arabe du X^e siècle, le *Kitâb Sirr al-'asrâr*, le traité pseudo-aristotélicien a été traduit au XII^e siècle dans une version abrégée latine et au XIII^e siècle dans une version longue. Ce *Secretum Secretorum* a connu un succès remarquable – plusieurs centaines de manuscrits – et a été à l'origine de nombreuses traductions en langues vernaculaires, dont le français¹ – plusieurs dizaines de manuscrits, toutes versions confondues, nous sont parvenus. L'œuvre – et nous ne distinguons pour l'instant aucune version – a connu un succès phénoménal : c'est l'un des textes les plus diffusés et les plus lus à la fin du Moyen Âge. Mais ce succès interpelle nécessairement : coucher par écrit ce qui doit rester hors de portée relève en effet du paradoxe. Copier, traduire, diffuser la pseudo-correspondance du Stagirite revient à révéler son contenu à un très grand nombre. Si la nature du secret est de ne pas être révélée, alors l'existence même du *Secret des Secrets* relève de l'aporie. Or, cette incompatibilité entre taire et dire n'a jamais été étudiée.

¹ Il n'est pas question de retracer ici l'histoire de la diffusion du texte ; nous l'avons évoquée dans notre édition.

Nombreuses pourtant sont les études sur les différentes versions de ce traité. Les historiens et les érudits ont, par leurs travaux, mis essentiellement en évidence les origines, les transformations ou la circulation du texte. La seconde moitié du XX^e siècle a vu un regain d'intérêt pour cette œuvre, notamment avec les recherches et les publications de Jacques Monfrin, Mahmoud Manzalaoui, Mario Grignaschi, Charles Schmitt et Friedrich Wurms, jusqu'au volume collectif sur les sources et les influences de cette œuvre². Plus récemment, nous devons à l'historien américain Steven James Williams un ouvrage érudit sur le *Secretum Secretorum* et de nombreuses publications sur le sujet³. Le traité du Pseudo-Aristote interroge de nouveau : le volume collectif sur les réceptions européennes de l'œuvre, à paraître en 2013, en témoigne⁴. Cependant, les légitimes interrogations sur le succès de l'œuvre n'ont été abordées que par le prisme de l'histoire ou de l'histoire des idées. Les études qui s'intéressent au contenu de l'œuvre, se concentrent, pour la plupart, sur la version latine ou sur le remaniement du Franciscain Roger Bacon. Elles apportent un éclairage nécessaire sur les mentalités médiévales, en particulier du point de vue politique : le *Secretum Secretorum* figurait en bonne place dans les cours princières européennes au XIII^e siècle. Mais les traductions en langue vernaculaire ont parfois été négligées, en particulier la version française C qui nous est parvenue par vingt-quatre manuscrits. Ce texte, diffusé au XV^e siècle, n'est plus destiné à un public princier. Si l'on peut résoudre le paradoxe que suscite la diffusion du *Secretum Secretorum* dans les cours princières en soulignant le lien entre le souverain et Dieu, cela est moins évident pour un texte lu par un public moins prestigieux. Pour quelle raison un destinataire vulgaire aurait-il accès au *Secret des Secrets* ? Si le plus grand des secrets doit être transmis, c'est de façon unique et à un lecteur privilégié. Un prince – premier de tous les hommes – peut jouer ce rôle. Sa fonction justifie qu'il soit le relais du Créateur. Mais, au XV^e siècle, le *Secret des Secrets* s'est démocratisé. Il n'y a plus d'intermédiaire entre l'ultime secret et le lecteur. La barrière de la langue a été affranchie, l'apprentissage de la lecture également⁵ et le caractère d'élite du prince s'est évanoui. Il n'y a plus aucun obstacle entre la révélation du plus grand des secrets, réservée à un privilégié, et le lecteur.

² *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982.

³ *The Scholarly Career of a pseudo-aristotelian Text in the latin Middle Ages*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003. Les autres travaux de cet historien figurent dans notre bibliographie.

⁴ Nous devons la direction de cet ouvrage à Margaret Bridges, Catherine Gaullier-Bougassas, Corinne Jouanno et Jean-Yves Tilliette.

Cette dichotomie entre taire et dire, ou plutôt entre révéler à un élu et donner accès à un lecteur quelconque reste à interroger. D'autre part, même si les mentalités du XV^e siècle ne sont évidemment pas les nôtres, le désir de transgresser l'interdit et d'avoir accès au secret nous paraît une constance humaine. La volonté de posséder un ouvrage au titre si prometteur a nécessairement joué dans le succès de l'œuvre. Bien plus, le double patronage auctorial d'Aristote et d'Alexandre n'a pu qu'augmenter l'envie de posséder cette œuvre⁶. Cette évidence seule suffirait à regarder de plus près le contenu du texte pour y déceler les motifs qui ont pu donner l'impression au lecteur de s'immiscer entre le prestigieux philosophe et le célèbre conquérant. Ce serait toutefois réduire le *Secret des Secrets* à son aspect essentiellement didactique. Vouloir y trouver ce qu'il promet – le plus grand des secrets – serait, d'autre part, voué à l'échec ou à une désillusion. Si le texte contenait l'ultime secret, il n'aurait pas été diffusé ou, à l'inverse, il aurait été encore plus largement propagé. C'est peut-être alors vers un *modus vivendi* qu'il faut tendre : le *Secret des Secrets* joue certainement de son titre et de sa double Autorité mais ne révèle probablement pas ce qui doit rester caché. Les raisons du succès de l'œuvre dépassent alors certainement la simple mention du titre et le double patronage auctorial. Ce sont ces raisons qu'il faut étudier. Si la notion d'esthétique prime en littérature, elle va de pair avec le plaisir du texte. Les choix des lecteurs participent de la littérarité, même si l'esthétique d'un texte comme le *Secret des Secrets*, essentiellement didactique, est moins évidente que pour des œuvres romanesques, théâtrales ou poétique. Le remarquable succès du traité pseudo-aristotélicien peut étonner le lecteur moderne qui appréhende le monde différemment du lecteur de la fin du Moyen Âge.

Notre étude se propose de réduire la distance entre notre vision du monde et celle des lecteurs du XV^e siècle en s'interrogeant sur le succès de cette œuvre atypique. Il s'agit donc d'étudier en détail le *Secret des Secrets* pour mieux appréhender les mentalités médiévales mais également de souligner la littérarité d'une œuvre inclassable. Cet *hapax* littéraire, souvent considéré uniquement pour son aspect didactique, n'a en effet pas encore trouvé sa place dans les études

⁵ La version française B, diffusée au XIV^e siècle, souligne l'incapacité du prince à lire : « *Quant [le prince] a leece et joie, gloire et victore de ses anemis et bonne fianche en ses gens, si doit [...] escouter biaux livres et boins* », ms Cambrai, bibl. mun. 959, fol. 55v. col. 2.

⁶ Ce constat constitue les premières lignes de l'ouvrage de Steven Williams : « The Secret of Secrets : the title alone, promising the revelation of the most treasured arcana, piques our interest. Add to the names of Aristotle (the alleged author of the work) and Alexander the Great (its alleged recipient) and our curiosity is securely engaged. Readers reacted similarly during the Latin Middle Ages. » (*Ouvr. cit.*, p. 1).

littéraires : la grande hétérogénéité des thèmes abordés (politique, astronomie, morale...), les fluctuations structurelles, la marquetterie générique (littérature didactique, épistolaire, exemplaire...) déconcertent le lecteur moderne. L'œuvre se situe à la croisée des chemins ; l'auteur supposé est prestigieux mais le contenu énonce des éléments touchant à la fois aux disciplines scientifiques médiévales et au folklore. Le succès du *Secret des Secrets* à l'aube de la Renaissance invite donc à se pencher sur les ressorts de l'esthétique médiévale. Œuvre inclassable dans les typologies des textes, elle reste peu étudiée par les chercheurs en littérature car elle excède l'image que l'on se fait habituellement de la littérature et, de fait, requiert un outillage autre que simplement stylistique. Notre commentaire vise donc à sortir de l'ombre cette œuvre majeure de la fin du Moyen Âge en essayant de la comprendre et d'en saisir son esthétique. La question directrice de notre recherche concerne les raisons du succès du *Secret des Secrets* chez un public populaire.

Notre démarche est fondée sur une analyse précise de la version française que nous éditons, éclairée par des comparaisons avec d'autres versions françaises, avec le *Secretum Secretorum* et le *Sirr al-‘asrâr*. Nous espérons ainsi mettre en lumière le déplacement de l'intérêt du public avec la mouvance du texte. Il s'agit pour nous de replacer le traité dans le contexte de sa réception pour comprendre comment le contenu de cette œuvre a pu parler à un grand nombre de lecteurs. Dans ces conditions, une étude sémantique s'est avérée indispensable, remettant en perspective le sens et les implications des mots qui définissent notre objet : le sens précis du mot sera également confronté au détail du texte comme à son emploi plus large dans le corpus littéraire et didactique. Il n'est pas tant question par ailleurs d'épuiser la richesse sémantique du mot et l'état des connaissances sur la chose qu'il désigne que d'éclairer précisément son incidence sur la compréhension de l'œuvre qui nous retient. Dans le cadre de ces pages, nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité dans la connaissance des domaines abordés. En revanche, nous avons souhaité ouvrir des pistes multiples pour des études futures.

La diversité des thèmes évoqués dans le *Secret des Secrets* invite démultiplier les études. Néanmoins, toutes les pistes ne peuvent être explorées. Il a donc été frustrant de ne pouvoir mettre en place des analyses sur certains domaines ; nous mentionnerons au fil des pages les pistes momentanément délaissées. S'il s'était agi de ne proposer qu'un commentaire, certains aspects de l'œuvre auraient pu être plus détaillés. Le temps imparti dans le cadre de cette thèse a

empêché de mener de front l'étude exhaustive du texte et son édition. Notre volonté de la proposer a été guidée par le souci de combler un vide dans l'étude du *Secret des Secrets*⁷. Ce choix a nécessairement eu des conséquences sur notre commentaire.

Le *Secret des Secrets* est une des œuvres les plus lues à la fin du Moyen Âge. C'est d'abord ce constat qu'il faut interroger. L'hétérogénéité de l'œuvre, les thèmes abordés – a priori loin de nos considérations contemporaines – ou encore l'écriture sont autant de points qui peuvent surprendre le lecteur actuel et le détourner de ce texte. Or, tout ceci n'a pas empêché le succès du traité à l'aube de la Renaissance. Notre commentaire vise donc à élaborer des hypothèses sur le succès de cette œuvre et en cela à forger un instrument de compréhension de la pensée occidentale à l'aube de la Renaissance. Notre démarche est à la fois explicative, heuristique et herméneutique.

La première confrontation du chercheur avec son objet d'étude est la même que celle du lecteur avec l'œuvre ; elle amène à s'interroger sur ce qui le marque au premier chef. Il s'agit d'abord de constater, de décrire, d'examiner avant de s'interroger et d'analyser. Le titre de l'œuvre, invitation à la découverte des arcanes ultimes, a vraisemblablement été un vecteur de diffusion majeur. Cette première rencontre avec l'œuvre doit être interrogée par le biais du lexique. Le titre du traité invite d'abord à recenser les différentes acceptions de l'élément lexical qui le compose : le « secret ». Une étude diachronique et synchronique ainsi qu'une analyse du terme en contexte sont préalablement nécessaires à une réflexion sur les connotations du substantif sur le lecteur du traité pseudo-aristotélicien. Les travaux de Frédérique Le Nan⁸ ont dans un premier temps balisé notre travail et servent de point d'ancrage initial duquel partent nos analyses sur la contextualisation du secret. Cette étude du « secret » et de son isotopie dans le *Secret des Secrets* met en relief une nécessaire tension entre ceux qui savent et ceux qui ignorent mais dépasse le cadre initialement politique du *speculum principis* arabe pour intégrer et souligner l'émergence de la notion de sagesse. Ces deux aspects mettent en avant que, dans le traité pseudo-aristotélicien, le secret qui n'est plus seulement une chose cachée, mais qui est une chose nécessairement cachée. Seul un élu doit y avoir accès. Le paradoxe du secret prend alors sa pleine valeur : il est à divulguer seulement à celui qui en est digne. L'acte discursif qui vise à le

⁷ L'introduction à notre édition (vol. 1) expose notre démarche et nos choix éditoriaux.

⁸ Frédérique Le Nan, *Le Secret dans la littérature narrative arthurienne, 1150-1250 : du lexique au motif*, Paris, Champion, 2002.

transmettre suppose une relation de pouvoir avec autrui et des choix communicationnels de la part du détenteur des secrets. Notre étude détaillée du « secret » en contexte nous amène donc à dessiner les contours d'une notion complexe et paradoxale, récurrente dans le traité. Le détenteur des secrets se trouve au centre d'une constante tension dominatrice dont nous esquissons les enjeux. Au terme de notre analyse lexicologique, une nouvelle notion se greffe à l'isotopie du secret : la hiérarchie. C'est elle que nous examinons en clôture de notre étude en contexte.

La hiérarchie est en effet au cœur du secret, à son origine et au terme de sa divulgation. Elle illustre le paradoxe du secret qui doit être révélé tout en restant caché et justifie l'emploi d'un réseau métaphorique qui structure le discours du *Secret des Secrets*. L'hermétisme affirmé dans l'œuvre, véritable *topos* des écrits ésotériques, est l'un des éléments qui justifie l'élection du possesseur de l'œuvre. L'utilisation des figures est justifiée par la nature du secret. Mais elle met également au centre du texte le lecteur, qui doit être à même de décrypter le discours s'il veut parvenir à la connaissance des secrets. Ainsi, le *Secret des Secrets* nécessite une herméneutique que mettent en place des choix lexicaux. Notre travail détaille la pluralité sémantique des réseaux lexicaux autour du « secret » dans le traité pseudo-aristotélicien. Il souligne pourquoi et comment le *Secret des Secrets* a vocation à être diffusé. La fin de notre étude sur le lexique s'interroge sur l'évolution du texte. La notion de « secret », au cœur du texte, est un *leitmotiv* du traité au XV^e siècle, mais semble avoir perdu de sa diversité sémantique par rapport au *Secretum Secretorum*. La comparaison avec le traité latin apporte un regard nouveau sur l'œuvre du XV^e siècle : celle-ci semble gommer la pluralité lexicale du latin pour mettre en avant le terme « secret », compréhensible par le plus grand nombre. Une rapide étude des gloses de Roger Bacon illustre la fracture entre le *Secretum Secretorum* et le *Secret des Secrets*. Un nouveau paradoxe se dessine alors : si l'uniformisation de l'isotopie du secret démocratise le texte, les secrets risquent de disparaître du fait d'une trop grande diffusion. C'est alors la valeur publicitaire du traité qui apparaît avec la disparition de la variété lexicale. Le titre seul illustre cet appel à la lecture : ce n'est peut-être plus un désir de savoir qui anime le lecteur qu'un désir de posséder.

Notre première partie met en avant l'importance du lexique rattaché à la notion de « secret ». Le secret apparaît à la fois comme objet de savoir réservé à quelques-uns, au centre de hiérarchies et de tensions, mais aussi comme vecteur de diffusion. L'évolution du texte par rapport au *Secretum Secretorum* montre que l'aspect publicitaire est privilégié. Cette transformation est

d'autant plus importante qu'elle intervient à la fin du Moyen Âge, alors qu'une vaste « littérature des secrets » s'est constituée. Le titre de l'œuvre la place, semble-t-il, au sommet d'un groupe de textes qui prétendent révéler des secrets et justifie son succès. Cette hypothèse est étudiée dans notre deuxième partie.

À la suite de Pierre Hadot⁹, nous rappelons d'abord *rapidement* les conditions de l'émergence d'une idée de nature chez les Grecs, propice à l'émergence d'un corpus autour de la révélation des secrets. La « littérature des secrets » n'étant pas une classification endogène, nous proposons de baliser cet ensemble en proposant une définition puis en soulignant quelques caractéristiques. Celles-ci tendent à prouver que le secret recouvre des pans de la connaissance suffisamment variés pour en faire un motif encyclopédique. Nous ne proposons ici que quelques pistes afin d'élaborer un corpus permettant de situer le *Secret des Secrets* dans un ensemble plus vastes de textes prétendument hermétiques. Au terme de notre essai de typologie, nous analysons la place du *Secret des Secrets* dans le corpus ainsi défini. Le traité du Pseudo-Aristote utilise l'ensemble des éléments topiques de la « littérature des secrets », les réexploite et les transcende pour faire émerger l'œuvre d'un ensemble plus vaste. L'étude du discours didactique confirme cette volonté de placer l'œuvre au sommet d'une hiérarchie et de toucher un vaste public. Trois types d'enseignements se côtoient : dogmatique, explicatif, pratique. Les différents discours et la variété des thèmes abordés placent alors le *Secret des Secrets* dans un registre globalisant proche du discours encyclopédique. Cette proximité semble se justifier d'autant plus que le traité pseudo-aristotélicien émerge en même temps que les grandes encyclopédies du Moyen Âge. Notre étude comparative confirme une précédente conclusion : le *Secret des Secrets* s'approprie des éléments génériques pour les dépasser. Cette multitude de discours et de thématiques apparaît alors comme un vecteur de transmission de l'œuvre. La stratégie qui vise à placer le *Secret des Secrets* à la croisée des chemins didactiques place l'œuvre dans une position privilégiée, augmentant ainsi son succès. Cette stratégie se cumule avec la transmission de secrets.

L'étude dans le texte de la nature des secrets constitue la suite de notre deuxième partie. Elle fait apparaître une hiérarchie dans les secrets : les secrets humains sont rapidement évoqués mais ne sont pas l'objet du texte. Ceux dont il s'agit touchent à Dieu et à un savoir donné par le Créateur. La place d'Aristote comme médiateur des secrets de Dieu est soulignée mais les secrets

⁹ Pierre Hadot, *Le Voile d'Isis. Essai sur l'Histoire de l'Idée de Nature*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2004.

divulgués par le Stagirite apparaissent comme communs ou incomplets. C'est donc plus l'annonce de secrets qui prime que la révélation elle-même. Dès lors, l'étude détaillée du savoir dispensé est nécessaire pour confirmer cette conclusion. Le savoir apparaît comme extrêmement réduit ; les conseils pratiques priment mais les annonces répétées d'une révélation donnent au lecteur l'illusion qu'il découvre des secrets. La croyance d'une lecture profitable supplante le gain effectif. L'œuvre promet mais ne donne pas : notre deuxième partie se termine par l'étude de ces promesses. Une triple maîtrise est garantie au lecteur ; le *Secret des Secrets* affirme donner le contrôle de la santé, du temps et des autres. Ainsi armé, le lecteur protège et sa vie et son entendement et se place, à la suite d'Alexandre, sur la voie de l'immortalité, dans un processus d'ascension céleste. Au terme de la lecture, ce qui est promis, c'est l'accès à un statut quasi-divin, non plus pour Alexandre, mais pour le lecteur. Une telle promesse ne peut laisser personne insensible et participe du succès de l'œuvre.

L'étude lexicale initiale met en relief l'aspect publicitaire du *Secret des Secrets* et l'évolution de sa réception par rapport au *Secretum Secretorum*. Les copies et adaptations ont transformé un texte qui s'est adapté pour être plus largement diffusé. Il se place au sommet d'une hiérarchie de textes prétendant révéler des secrets en réactualisant certains *topoi* génériques. Ce faisant, il dépasse les textes de la littérature des secrets pour se positionner comme le traité du savoir ultime. Or, cette volonté de diffusion qui émerge demeure paradoxale. Le destinataire originel supposé de l'œuvre n'est plus, le lecteur du XV^e siècle se positionne donc comme un élu qui a pris la place d'Alexandre. Le traité s'est donc massivement diffusé alors qu'il ne devait revenir qu'à un destinataire précis. Alors que le manuscrit est un *unicum* et que chaque lecteur est persuadé d'être un élu, la multiplicité des témoins interroge. La transmission des secrets par le biais de l'écrit est incompatible avec une diffusion restreinte. Les procédés énonciatifs doivent être étudiés pour résoudre ce paradoxe. C'est ce que nous étudions dans une troisième partie.

Alors que le dialogue semble un moyen privilégié de révéler les secrets, le *Secret des Secrets* utilise la lettre. Imposée par une fiction initiale qui utilise les fondements historiques et littéraires des campagnes d'Alexandre en Perse et de sa relation privilégiée avec Aristote, le traité joue de l'illusion dialogale pour renforcer la relation entre le maître et l'élève. Dans le même temps, les choix lexicaux montrent que la lettre recèle une multitude de possibles sémantiques qui accentuent la notion de secret. Le choix de l'épître, à côté de la lettre, souligne l'importance des

choix énonciatifs : l'épistolaire permet de dépasser la relation maître / élève pour faire émerger un nouveau support énonciatif, le livre. Dès lors, l'Autorité d'Aristote n'est plus celle qui prime. Écrivant pour que le livre lui survive, Aristote est amené à disparaître. L'analyse des Autorités montre en effet que, si la plupart sert d'auxiliaire au discours du philosophe, certaines, certaines font vaciller sont omnipotentes. Cette mise en danger du Stagirite vise à faire émerger une nouvelle *Auctoritas* : le livre, et avec lui, son possesseur, le lecteur, seul maître de sa lecture.

Le *Secret des Secrets* prétend divulguer des secrets. L'analyse de son contenu montre que l'effet d'annonce prime sur une révélation effective. Ce n'est pas tant d'un don qu'il s'agit que d'une invitation à la découverte par le lecteur lui-même. La confrontation du lecteur avec le discours auctorial nécessite qu'il s'interroge sur le contenu du texte. Au-delà des secrets apparents, d'autres secrets sont implicites, qui invitent à une démarche heuristique dans et hors du livre. Le *Secret des Secrets* trace en filigrane des parcours de lecture amenant progressivement le lecteur à la formation d'un jugement réflexif et personnel. Le texte doit être interprété et dépassé pour que s'ouvre une multitude de possibles, promis initialement.

Enfin, le *Secret des Secrets* utilise des ressorts publicitaires pour se placer comme le traité ultime. Mais ses prétendues révélations ne sont qu'un appel à une lecture plus réfléchie, dépassant les Autorités et le savoir du passé. Si l'aspect didactique existe, ce n'est pas lui qui fait l'intérêt de l'œuvre. Les révélations sont évanescentes et l'incomplétude du savoir rend les secrets inopérants. Ce qui ressort de nos analyses, c'est à la fois une conscience d'écriture chez le copiste mais aussi une émergence d'un lecteur plus autonome dans sa lecture. Au XV^e siècle, les princes ne lisent plus ou ne se font plus lire le traité du Pseudo-Aristote : le public s'est démocratisé et un autre type de prince s'est fait jour : le lecteur, prince individuel en sa lecture.

PREMIÈRE PARTIE

LE SECRET. ENQUÊTE SÉMANTIQUE

1. Étymologie :

Parmi les mots de la langue française, il en est dont l'usage semble si limpide qu'on les emploie sans plus souligner le paradoxe pourtant surprenant qu'ils devraient exercer sur notre esprit. Le substantif « secret » est de ceux-ci, lui dont le sème désigne quelque chose qui ne devrait pas être connu. Le paradoxe du « secret », c'est que, tout en annonçant l'inconnu et l'interdit, il met en lumière par son existence-même ce qui devrait rester obscur. Le substantif révèle qu'il existe quelque chose caché derrière un voile, semble-t-il impénétrable. Qu'on le prononce et, immédiatement, de façon quasi magique ou quasi divine – et tel est le pouvoir des mots, celui de suggérer et de créer un monde ou d'en re-crée un – le monde se divise en deux catégories : ceux qui sont dans le secret et les autres. Le *Secret des Secrets* va plus loin qui sépare « ce [que] appartient seulement à Dieu¹⁰ » de ce qui est accessible aux hommes.

Ainsi, l'existence du « secret » est un appel aux transgressions, semblables à celles qui jalonnent les premiers versets de la *Genèse* : regarde mais ne touche pas, touche mais ne prends pas, prends mais ne goûte pas... Le secret, comme le Paradis – lieu de savoir par excellence – invite à la connaissance, ou mieux, à la recherche de la connaissance par la transgression. Si celle d'Adam et Ève est intellectuelle, pour les hommes qui l'ont cherchée, elle est spatiale. Dès son étymologie latine, le secret divise. Le *secretum* – désigne un « lieu écarté », une « pensée ou un fait qui ne doit pas être révélé », un « mystère du culte ». Le Paradis terrestre est bien le jardin (plus précisément, l'*hortus gardinus*, le « jardin enclos », c'est-à-dire séparé par une clôture) que certains voyageurs médiévaux et de la Renaissance ont cherché, en vain, à atteindre. À la suite du persan *pairi.daeza*, désignant l'enceinte (la rondeur du ventre maternel sera pendant longtemps un grand secret), le *paradeisos* grec est bien l'enclos qui sépare les élus des autres. Il n'est pas étonnant que les géographes médiévaux le placent à l'extrémité orientale du globe et que Christophe Colomb, en abordant les richesses sensuelles du Nouveau Monde à la recherche du Levant, soit persuadé être à proximité du Paradis Terrestre :

Actuellement, [...] j'envoie l'Adelantado vers ces terres nouvellement découvertes et dans lesquelles je ne puis m'empêcher de penser que se trouve le Paradis terrestre¹¹.

¹⁰ *Secret des Secrets*, « Des paines », chap. 25.

¹¹ Christophe Colomb, *Œuvres*, éd. A. Cioranescu, Paris, Gallimard, 1961, Troisième Voyage. Relation aux Rois, p. 237.

Le Génois n'atteindra évidemment pas ce lieu : un siècle auparavant, Mandeville avait déjà échoué dans cette quête, mais il savait ne pas en être digne :

De Paradis terrestre ne vous saroie ie proprement parler, car ie ny fui onques. Ce poise moy, car ie ne fu mie digne de la aler¹².

Le Paradis terrestre reste secret : c'est un lieu écarté du reste du monde, qui ne doit pas être révélé et qui appartient seulement à Dieu. Le secret évoque donc en premier lieu la séparation.

Dès la racine indo-européenne, cette idée initiale de séparation est à l'œuvre : °*krei-* signifie « séparer¹³ ». Le latin *Secretum* est la substantivation de l'adjectif *secretus*, formé à partir du participe passé passif de *secernere*, lui-même issu de *cernere*. Comme souvent, les mots ont une origine concrète, le Gaffiot nous apprend que *cernere* est à rattacher de *cibrum*, le crible : le verbe signifie d'abord « passer au crible, tamiser », c'est-à-dire pratiquer une opération visant à séparer des fragments solides selon leur grosseur (du grain ou du minerai par exemple) afin d'en retirer le meilleur.

- ✓ Cette opération manuelle, concrète, renvoyant au quotidien immédiat – l'opération est d'abord agricole comme l'indique l'exemple du Gaffiot extrait du *De Agricultura* de Caton – trouve dans un second temps un écho au sens figuré. Il s'agit de « distinguer, discerner, reconnaître nettement avec les sens et surtout avec les yeux ». L'opération manuelle devient essentiellement intellectuelle mais il est toujours question d'effectuer une séparation en vue d'un classement hiérarchique entre ce que l'on garde – ce que l'on enclôt dans son esprit – et ce que l'on jette. Ce qui reste secret demeure du domaine du divin comme le rappelle l'exemple ovidien « *Venus nulli cernenda* », « Vénus, invisible pour tout le monde ».
- ✓ Le glissement vers une prédominance de l'intellectuel se poursuit avec la troisième entrée du dictionnaire Latin-Français : « distinguer avec l'intelligence, voir par la pensée, comprendre ». Nous passons dans le domaine de l'abstraction quand Cicéron, dans ses *Catilinaires*, écrit « *cerno animo miseros atque insepultos acervos civium* » (« je me représente par la pensée les monceaux de misérables cadavres de nos concitoyens sans

¹² Jean de Mandeville, *Voyage autour de la Terre*, trad. et comm. C. Deluz, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 405.

¹³ *Dictionnaire étymologique de la Langue française*, dir. Alain Rey, Paris, éd. Le Robert, t. 2, p. 1905 (art. « secret »).

sépulture »). Distinguer avec l'intelligence permet dès lors – et c'est le quatrième sens de *cernere* – de revenir à une opération concrète puisqu'il s'agit de « décider, trancher ».

- ✓ Enfin, le terme se rattache au domaine du droit ; *cernere*, c'est « prononcer la formule par laquelle on déclare son intention d'accepter un héritage ». Le verbe peut alors s'employer à nouveau dans des domaines concrets comme l'agriculture comme l'indique l'exemple extrait du *De Lege agraria* de Cicéron : « *hereditatem cernere* », qui permet un jeu de mot sur le sens propre et premier de *cernere* « déclarer qu'on accepte un héritage, accepter un héritage ».

Le latin amplifie les différentes significations de *cernere* et l'idée première d'une séparation par le biais d'un crible est accentuée par l'ajout du préfixe *se-* marquant la séparation. Redondance donc qui augmente la rupture initiale entre les bonnes choses et les moins bonnes, celles que l'on conserve et celles que l'on exclut. Le champ sémantique de *secernere* se confond avec le verbe dont il est issu. Il s'agit d'abord de « séparer, mettre à part ». Au sens figuré, il permet de « mettre à part » et de « distinguer » et, par conséquent, de « rejeter », d'« éliminer ». La séparation initiale permet une interprétation intellectuelle pouvant entraîner un choix. C'est du participié passé de ce verbe – au préfixe redondant – *secretus* qu'est formé le substantif neutre *secretum*.

Suivant le sens initial du verbe, est *secretus* ce qui est « séparé, à part, particulier, spécial, distinct ». Ce que l'on a séparé – originellement par le biais d'un crible ou d'un tamis – est, de fait, à part et donc distinct puisqu'il se remarque plus facilement. En désignant quelque chose comme *secretus*, le latin rappelle sa non-appartenance à un groupe et dès lors son originalité, sa particularité. La séparation d'un élément d'un groupe se veut par la suite géographique : est *secretus* ce qui est « placé à l'écart, solitaire, isolé, retiré, reculé ». Les *secreta studia* sont des « études faites isolément, à l'écart ». Mais le sens ne se veut que spatial : le *locus secretus* n'est pas le *locus amœnus*. Le sens spatial s'élargit ensuite. Ce qui est isolé est difficile à trouver, impossible parfois, surtout s'il y a eu volonté de séparation.

Ce qui est *secretus* est alors « caché, secret ». Il ne s'agit plus forcément d'un lieu ; des objets peuvent être *secreta*. L'exemple du *Gaffiot* le souligne : le « *libertus ex secretioribus ministeriis* » chez Tacite est « l'affranchi employé aux affaires confidentielles ». De là dérive le

« secrétaire » (*secretarium*). Ce dernier substantif renvoie d'abord au sens spatial de *secretum* – le lieu isolé – et s'utilise ensuite pour nommer la salle de tribunal où les juges délibèrent puis le sanctuaire et la sacristie au IV^e siècle. Ce n'est qu'à partir du V^e siècle que le *secretarius* s'applique à un homme : d'abord, celui qui est employé dans le *secretum* – « le sacristain », puis le « secrétaire à la cour ». En latin médiéval, le substantif renvoie à celui qui participe à des conseils secrets (XI^e siècle) puis au scribe. L'évolution du « secrétaire » en français est sujette à une transformation surprenante : influencé par le sens religieux latin, le nom désigne d'abord à la fois un lieu et un objet – le tabernacle, à côté de la notion uniquement spatiale de « lieu retiré, retraite ». Il faut attendre le XIII^e siècle pour que le sens d'« ami, confident » apparaisse : c'est l'homme de confiance à qui le prince doit confier ses affaires privées – ses secrets – comme le souligne le chapitre 62 (« *Des secrétaires du roy* ») du *Secret des Secrets*. Le « secrétaire » employé métonymiquement au sens de meuble où l'on peut cacher ses affaires personnelles n'apparaît qu'au XVIII^e siècle, comme si l'objet n'émergeait qu'avec l'écriture personnelle et l'utilisation de l'homme de confiance à des tâches plus variées. Enfin, puisqu'on ne cache aux autres que les choses de valeur, il en découle que le participe passé latin désigne quelque chose de « rare », de « peu commun ».

Suivant le sens initial de *secretum* apparaissent également tardivement le substantif « sécrétion » et le verbe « sécréter ». « Sécrétion » suit l'étymologie de *secretum* et désigne la « séparation », la « chose séparée d'une autre » (1611) ; ce sens a aujourd'hui disparu. Il est repris en 1711 en physiologie pour désigner le phénomène par lequel un tissu produit puis rejette des substances, puis, par métonymie, la substance elle-même. C'est de ce sens physiologique que découle le verbe (1798). Il prend son sens plus général de « laisser s'écouler lentement » (1893).

Dérivé de l'adjectif *secretus*, le substantif *secretum* conserve en premier lieu le sens spatial puis l'idée de quelque chose de caché aux autres. De là, son évolution vers la religion et les mystères qui s'y rapportent. Trois significations sont donc à retenir :

1. Lieu écarté, retraite, solitude.
2. Secret (pensées, paroles).
3. Mystère (culte).

Le secret, éloigné de la foule, caché au *vulgus*, séparant ceux qui savent des autres, porte en lui une légitime *libido sciendi* : qui donc pourrait y résister ? L'attrait inéluctable du mot nécessite que nous nous y intéressions et, de même que les mythes fondateurs sont à l'origine de bien des comportements, de même l'origine des mots est porteuse de sens (qu'on songe seulement que si le travail est moins prisé que l'oisiveté, c'est parce qu'à l'origine, il torture). L'enquête lexicale qui suit s'appuie essentiellement sur des sources connues de chacun : le *Gaffiot*, le *Du Cange* et le *Forcellini* pour la partie latine, le *Tobler Lommatszch*, le *Godefroy* et le *FEW* pour l'Ancien Français, le *Dictionnaire du Moyen Français* de l'Université de Nancy (DMF), ainsi que le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey. La contribution de Frédérique Le Nan¹⁴ est également grande et on retrouvera sans difficultés dans les pages qui suivent ce qui lui appartient ainsi que la bibliographie qui l'a nourrie et nous a nourri à notre tour.

2. Histoire du mot « secret » :

Le nom « secret » est la réfection (1380) d'après le latin, de *secrei* (v. 1138), *secroi* (v. 1155), *secré* (v. 1155). Les entrées du *Godefroy* nous donnent de précieuses indications sur le champ sémantique de l'adjectif et du substantif. Le *Dictionnaire du Moyen Français* et le *Trésor de la Langue Française* permettent également de corriger et d'affiner les remarques du *Dictionnaire de l'Ancien Français*.

2. 1. L'adjectif :

L'adjectif possède, selon la première édition du *Godefroy*¹⁵, trois significations qui renvoient de façon presque calquée au latin.

1. C'est d'abord le sens de « secret, caché », que met en avant le dictionnaire et que l'on trouve dans *Perceval* et qui fait référence à l'idée de savoir, de connaissance.

*N'en oseroie avant conter
Ne de ma bouche plus parler,
Que ce est trop chose segree.*

Perceval, ms. Montpellier H 249, f° 191.

¹⁴ *Le Secret dans la Littérature narrative arthurienne, 1150-1250 : du Lexique au Motif*, Paris, Champion, 2002.

¹⁵ Les classifications du *Godefroy* sont parfois problématiques mais elles constituent une entrée efficace sur les questions de sens. Le supplément de ce dictionnaire précise les premiers éléments sémantiques donnés.

Dans cet exemple, ce qui est secret est quelque chose qui ne doit – plutôt que qui ne peut – pas être divulgué. Si Perceval n’ose s’exprimer, c’est parce que la chose échappe à son entendement et qu’il se sait dépassé par elle. Le DMF¹⁶ précise que ce qui est caché comporte une part de mystère : il renvoie à Dieu ou à la nature dont certains éléments ne sont pas perceptibles par l’entendement humain.

Le feu a la nature plus secreta et plus occulte que les autres elemens car en sa nature, on ne le voit point sensiblement se ce n’est pas le corps en qui il est.

Jean Corbechon, *Le livre des Propriétés des Choses*, X, 4¹⁷.

2. Le deuxième sens indiqué par le *Godefroy* est celui de « isolé, écarté », qu’Alain Rey, pour sa part, juge antérieur à « secret, caché » et qu’il date de 1165-1170. Cette acception suit le latin et le glissement spatial que nous avons précédemment souligné.

*En une ille de mer segraie
Seul de gent privee et quaie
Entra...*

Jeh. Le March., *Mir.*, ms Chartres, f° 34^b, Duplessis, p. 140.

Le DMF place pour lui cette acception avec la première, considérant que le premier sens de l’adjectif renvoie à « ce qui est caché », sans que la volonté de l’homme soit intervenue, qu’il s’agisse d’un lieu ou de certaines connaissances. Les lieux spatialement isolés, comme certains savoirs naturels ou divins, sont intrinsèquement cachés.

3. Enfin, pour le *Godefroy*, est « *secré* » ce qui est relatif au « confident ». Ce qui est isolé du reste du monde, d’une communauté ou d’un ensemble quelconque, peut l’être volontairement : la chose est alors cachée, secrète. C’est ce que le DMF considère comme le deuxième sens majeur du mot : quelque chose qui est volontairement caché. Dès lors, ce qui est secret ne se divulgue qu’à une personne de confiance, étymologiquement à quelqu’un avec qui l’on partage sa foi, celui en qui l’on croit le plus : *cum/fidem*. Le *confident* est donc la personne choisie, élue parmi toutes les autres pour être le réceptacle du ou des secrets. Il s’agit par conséquent de quelqu’un avec qui l’on partage beaucoup : c’est le sens du « *cum* » latin. En Français moderne – si l’on en croit le sens premier du

¹⁶ Le lecteur pourra consulter avec profit ce dictionnaire en perpétuelle évolution à l’adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf>

¹⁷ Nos références au *Livre des Propriétés des Choses* de Jean Corbechon sont prises de l’édition de Pierre Gandoul (1528), disponible sur le site de la Bibliothèque de Médecine de Montpellier : <http://www.bium.univ-paris5.fr>

lexique – l'élue) qui partage les secrets est le ou la fiancé(e) en qui l'on a con/fiance. L'homme d'église est également celui qui confesse : il est le témoin privilégié des choses secrètes :

Frere Pierres...qui aidoit au benoict roi a dire ses heures, et estoit moult secré du saint roy et familier.

Vie de Saint Louis par le confess. de la reine, Rec. des Hist., XX, 104.

Mais il y a plus. Ce que l'homme cache a d'abord trait au corps, en particulier les parties intimes. La première chose qu'Adam et Ève cachent après avoir goûté au fruit défendu, ce sont leurs distinctions anatomiques¹⁸. Ainsi, ce qui doit rester de l'ordre de l'intime et du privé est secret.

... et quant aus cire et poix trouvez en son coffre, verité est que iceulx elle gardoit pour faire ses seurcils et plusieurs autres choses secretes qui sont à usaige de femmes, Rég. Crim. Chât., II, 342.

Les parties génitales de l'homme sont appelés les « membres secrets ». Le sexe féminin, lui, peut être désigné en faisant référence au premier évoqué : à quelque chose de naturellement caché, auxquels vient se greffer une notion spatiale voire religieuse.

... sur une couche jecta sa dame, et d'aultre planecte qu'il n'avoit remué son chevalier visita les cloistres secrez de la chambriere.

Cent nouvelles Nouvelles, 505

...en mon fait n'a que ung seul remede, c'est de bouter mon doy malade dedans le lieu secret d'une femme nette et honeste.

Cent nouvelles Nouvelles, 537.

Aux trois significations majeures de l'adjectif (caché, isolé, relatif au confident), le dictionnaire d'Ancien Français de *Godefroy* ajoute deux expressions qui en découlent logiquement :

1. Ce qui est *secré* est prononcé en privé, dans un cercle restreint, et souvent à voix basse, de façon à ce que les paroles ne soient pas entendues d'autrui. Ainsi, l'entrée du mot « secret » dans une sphère religieuse, déjà aperçue précédemment, se confirme. La « *messe secree* » est la partie de la messe que l'on prononçait à voix basse.

¹⁸ *Genèse*, 3, 7.

Com il celebrast la messe secree a un autel.

Miracl. de S. Louis, Rec. des Hist., XX, 134.

2. Le sens de « isolé, écarté » se retrouve, quant à lui, dans l'expression « *val secree* » renvoyant à un « pays fabuleux ».

*La gent paienne revint forment seree,
Devant les autres, li rois de Val Secree,
C'est une terre qui mult est redotee.*

Raimb., Ogier, 12642, Barrois.

On ne peut s'empêcher de penser, en lisant cet exemple, au « petit val qui mousse de rayons » et de revenir aux lignes initiales de ce travail sur le lexique. Le val est, au même titre que l'île par exemple ou que l'Autre Monde, le lieu exclu du monde, dans lequel une multitude de possibles se présente à l'imagination. Le lieu « secret », c'est l'île de l'introuvable « *mer Betee* » au même titre que le fabuleux royaume du Prêtre Jean ou que le Paradis terrestre. Dans le même temps, ces deux acceptions supplémentaires ne semblent pas éloignées de l'idée de confiance et de l'idée de séparation spatiale ; le DMF propose justement de les y intégrer.

C'est peut-être pourquoi le supplément du *Godefroy* ajoute à ces acceptions deux nouvelles compréhensions de l'adjectif.

1. Quatorze ans après la première édition, ce dictionnaire propose le sens de « qui est tenu caché », notamment du point de vue spatial

En un lieu segret.

Janv. 1372, Ch. de Ch. V, A. d'Angoulême.

2. Enfin, l'évolution du sens souligne que « secret » peut signifier « qui tient les choses cachées, discret ». Cette acception nous est précieuse car elle renvoie au domaine privé en mettant l'accent sur la volonté de cacher non seulement les choses mais aussi de se dissimuler soi-même. Il s'agit dès lors d'être capable d'être actif et efficace, sans se faire voir.

Chambriere, sur toutes choses, doivent estre secrettes ; et aussi celer tout..

Mart. d'Auv., Arr. d'am., p. 394, éd. 1587.

Le *Dictionnaire du Moyen Français* souligne cette acception psychologique qui met en avant un sens subjectif et objectif, mais en fait une catégorie à part. Est secrète une personne qui cache qui elle est, qui garde le silence sur ses propres actions.

Répertorié avec l'orthographe « *secret* », l'adjectif signifie « qui possède le secret de la fabrication de quelque chose ».

Secrets et expers au fait des monnoyes.

1355, *Ord.*, III, 50.

Il s'applique alors à un moyen d'action et suit en cela l'évolution sémantique du substantif. Elle est, en effet, parallèle à celle de l'adjectif. Le DMF rapproche ce dernier sens de l'idée de dissimulation volontaire, déjà évoquée.

2. 2. Le substantif :

Le dictionnaire d'Ancien Français classe les termes lexicaux par ordre alphabétique. De même que pour l'adjectif, nous suivrons dans un premier temps ce choix.

Orthographié « *secré, secroi, segroi, segrei* », le terme signifie « secret ».

*Li prestres moult celer lo rove
Icel secroi.*

De Richeut, 180, correct. J. Bédier, *Étud. rom. dédiées à G. Paris*, p. 131.

L'exemple proposé souligne qu'il s'agit d'un domaine réservé à quelques-uns. Nous retrouvons ici le sens originel de la séparation d'un élément par rapport à un groupe. Appliqué à des êtres raisonnables, il peut renvoyer notamment au domaine religieux – mais aussi politique ou notarial entre autres – ainsi que le rappellent les exemples suivants :

*Quand li mondes fu establiz
E Damne Deus out departiz
Les elemenz chascun par sei
Od le conseil de sun segrei.*

Ben., *D. de Norm.*, I, 1, Michel.

Et jurront (les notaires) qu'il tenront et garderont le segré de la chambre.

1292, Arch. JJ 34, f° 50 r°.

Dans cette première acception, le substantif désigne en premier lieu un ensemble de connaissances réservées à quelques-uns et que doit tenir caché celui qui sait.

*Secret des deux, secret de Dieu ;
Secret de trois, secret de tous.*

XVI^e s., *Prov.*, ap. Ler. de Lincy, *Prov. fr.*, II, 414.

Le secret que j'ay juré de ne deceler à un autre.

Mont., I, 27, p. 111, éd. 1595.

Cette signification s'applique à différents domaines. C'est pourquoi la deuxième entrée de l'article renvoie à la « secrète », l'oraison que le prêtre dit tout bas à la messe au moment de l'Eucharistie.

*Li arcevesques la messe dist,
E [si] cum il dist le segrei
De cele messe en bone fei.*

Adgar, *Mir. de N. D.*, X, 47, Neuhaus.

Le terme s'emploie également dans le domaine du savoir politique où il renvoie à un échange de connaissances réservées donnant lieu à un conseil, à un avis. Le mot « secrétaire » dérive de ce sens. Le « *sceau du secret* » – en tant qu'objet royal utilisé pour cacher les plis secrets – est attesté en 1316 : c'est la troisième entrée du supplément du *Godefroy*.

Une bourse de veluiau et une chaene d'argent pour le seel du secré.

Comptes de Geoffroi de Fleuri, ap. Havard, *Dict. de l'Ameublement*, Secret.

*En tesmoing de ce que nous avons signe ces presentes de nostre main et fait sceller nostre scel
de secret.*

13 juill. 1440, *Lett. de Louis XI*, I, 182, Soc. Hist. de Fr.

Les locutions « *a secré* » et « *en segroi* », signifiant « en secret », « en se cachant », « en confidence » renvoient plus généralement aux éléments de la vie privée qui ne doivent pas être ébruités.

*... Car je mescroi
Que li rois Ricars en secroi
S'en voelle aller com marceans.*

Mousk., *Chron.*, 19891, Reiff.

Pour ne pas ébruiter quelque chose, il est toujours possible de le dire « à part soi », c'est le sens de « *en son secré* ».

À l'entrée « *secret, secreit* », nous retrouvons le sens politique de « petit sceau pour les affaires secrètes ». Les autres significations sont postérieures au XV^e siècle.

Le tome X du *Godefroy* permet de rattacher l'expression « homme de secret » au domaine privé évoqué précédemment puisqu'il s'agit d'un « homme de confiance », d'un « confident ».

Le duc de Guyenne lui envoya ung homme de secret lequel lui apporta...

Commines, *Mem.*, III, 2.

De « secret » renvoyant d'abord à une information réservée, on passe peu à peu à l'idée de « procédé connu de quelques-uns » (1270) et par la suite « mécanisme, moyen de produire certains effets ». On le trouve notamment dans les mystères et l'on se rappelle que, dans le théâtre médiéval, le « maître des secrets » est celui chargé de représenter et de mettre en scène certains châtiments.

Les chaffaulz et secretz dudict mistere.

5 fév. 1496, *Représ. du Jeu de S. Sébast.*, A. Saône.

La consultation féconde du *Tobler Lommatzsch* et du *FEW* apporte une multitude d'exemples mais ne proposent pas de sens nouveau. Nous renvoyons donc à ces deux ouvrages de référence, respectivement aux pages 310-314 (tome 8) et 375-378 (tome 11).

Le *Dictionnaire du Moyen Français*, quant à lui, propose un classement tripartite pour le substantif, qui suit celui de l'adjectif. Alors que le *Godefroy* privilégie la continuité du latin au français dans la plupart des significations proposées, la synthèse du DMF propose un regard nouveau. Nous allons tenter de synthétiser ces approches du mot.

2. 3. Synthèse :

Les méandres de l'histoire du mot « secret » invitent à souligner plusieurs points.

Le mot « secret » porte en lui une redondance étymologique qui évoque la séparation. C'est cette idée première qu'il faut garder à l'esprit. Ce qui est *secretus* chez les Latins est doublement séparé : d'abord par le radical *-cretus* puis par le préfixe *se-*. Le mot renvoie d'abord au sens propre à une opération concrète visant à séparer quelque chose d'un ensemble. Le sens figuré suivra : distinguer, mettre à part. Ce qui est mis à l'écart le sera intellectuellement et

spatialement. Ajoutons une volonté de mise à l'écart et l'acception « secret, caché » apparaît. De là, dans le domaine privé, tout ce qui concerne la confiance. Le substantif *secretum* conserve essentiellement trois significations : la séparation initiale est

1. Spatiale : lieu à l'écart.
2. Volontaire : secret (pensées, paroles)
3. Spécifique à certains domaines : mystère (du culte)

Pour ce qui est du français, l'adjectif et le substantif ont évolué, selon le classement du *Godefroy*, de façon parallèle en suivant le champ sémantique du latin.

Le sens est d'abord spatial. Est « secret » ce qui est mis à l'écart. Mais cette signification semble avoir rapidement et majoritairement laissé place à une signification ayant trait aux connaissances. Le « secret » désigne d'abord un ensemble de connaissances réservées à quelques-uns puis un échange de connaissances réservées donnant lieu à un conseil, à un avis, notamment dans le domaine du savoir politique. Ce passage d'un sens général à des domaines plus particuliers trouve naturellement des emplois dans la vie privée : ce qui est « secret » doit être gardé par devers soi et ne pas être ébruité. Plusieurs valeurs sémantiques en découleront à partir de la fin du Moyen Âge. Par euphémisme, on désignera ainsi les éléments touchant à l'intimité du corps (« les parties sexuelles », v. 1360), à l'hygiène (« les besoins naturels », 1421, « les lieux d'aisance », 1562) jusqu'au précieux « *laisser un secret* » (1640) signifiant « faire un pet discret ». À partir de 1495, l'hygiène et l'idée initiale de « séparation » se combineront dans l'emploi de « sécrétion ».

Le secret conserve l'idée initiale de « séparation ». Elle se retrouve dans des sphères où les connaissances sont réservées à une catégorie spécifique, issue d'une scission avec une globalité. Plus la catégorie spécifique est réduite, plus le secret est grand. C'est le cas de la religion où les hommes d'église sont les seuls à avoir accès à l'écrit et à l'Écriture. Ce faisant, ils sont les intermédiaires humains privilégiés entre Dieu et les hommes. C'est également le cas – nous le verrons plus loin – de disciplines scientifiques médiévales comme l'alchimie, la médecine, ou la physiognomonie.

Le champ sémantique continuant d'évoluer, les différentes significations s'enrichissent et le « secret », réservé à une catégorie, dans un domaine précis renvoie peu à peu à l'idée de « procédé connu de quelques-uns » (1270) et par la suite « mécanisme, moyen de produire certains effets ».

Le sens médiéval du « secret » évolue peu à peu et à l'époque moderne, Arnaud Lévy¹⁹ ramène le sème à l'idée d'un « savoir-caché-à-autrui ». Nous nous cantonnerons aux sens médiévaux. L'approche de cet auteur justifie toutefois, s'il en était besoin, le classement proposé par le DMF. Se démarquant du *Dictionnaire de l'Ancien Français* de Godefroy, les collaborateurs de l'Université de Nancy proposent de mettre en avant non plus la séparation en tant que telle mais la conscience d'une possible séparation et la multiplication des possibles sémantiques liés à l'activité humaine. Ainsi, ce qui est intrinsèquement caché parce que mis à l'écart, spatialement ou intellectuellement s'oppose à ce que l'on cache volontairement : ses parties intimes d'abord, ses connaissances, ses informations, ses actions ensuite. L'homme est enclin à la dissimulation ; la troisième catégorie du secret renvoie à la personne, qui cache ce qu'elle est ou qu'il agit avec discrétion et intimité²⁰.

Cette analyse lexicale diachronique et synchronique met en avant la disparition du sens initial et concret du verbe latin, à l'origine du vaste champ sémantique qui s'est développé. Si l'idée de séparation perdure, elle passe, au Moyen Âge, d'un sens général à des domaines particuliers de la connaissance, de « Celui qui sait tout » à « Celui qui possède un savoir dans un domaine particulier ». Le « secret » s'emploie désormais dans des domaines précis : religion, politique, vie privée... Une recherche dans la littérature didactique médiévale pourra affiner notre étude lexicale et confirmer peut-être nos premières conclusions ; nous y viendrons plus loin ; mais l'analyse du mot « secret » en contexte nous semble, dans un premier temps, nécessaire.

¹⁹ Arnaud Lévy, « Évaluation étymologique et sémantique du mot 'secret' », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, « Du Secret », 14, 1976, p. 117-129, en particulier p. 120.

²⁰ Le DMF fourmille d'exemples précis et variés. Nous y renvoyons le lecteur.

3. Le « secret » en contexte :

3. 1. Le « secret » face au champ sémantique médiéval :

Un texte qui met en avant avec autant de force dans son titre le « secret » doit, a priori, lui faire la part belle. Voyons dans le traité pseudo-aristotélien quand et comment ce terme est employé.

Sur les soixante-cinq chapitres qui composent le *Secret des Secrets*, ce terme apparaît paradoxalement assez peu. Il est présent à vingt et une reprises. Dix-sept occurrences sont des substantifs. Nous trouvons par ailleurs un adverbe, une locution adverbiale et deux adjectifs qualificatifs. Dans ce dernier cas, « secret » est associé à une image positive colportée par l'idée de loyauté.

*D'autre part, il est bon que tu aies prés de toy aucuns de tes **familliers** loyaulx et **secréz**, « Des esbatemens du roy », chap. 20*

*Il est doncques chose convenable que tu ayes tousjours en tes besoingnes conseil avecques tes **secréz** et **feaulx** conseillers, « De la fourme et maniere de justice », chap. 61*

Ces deux citations rappellent le sens étymologique de « secret » : quelque chose de séparé d'un ensemble. Ici, l'entourage du prince est composé dans le premier cas d'un cercle personnel, dans le second, d'un groupe d'ordre politique. C'est ici le troisième sens du dictionnaire d'Ancien Français, que le DMF reprend : le confident, celui auquel le prince accorde toute sa confiance. Il n'est donc pas étonnant que nous retrouvions les « *familliers* » aux côtés des « *privéz*²¹ » et des « *feaulx* » dans la première ligne du chapitre 20.

*Il affiert bien que le roy aucune foiz avec ses **privéz** et **feaulx** se delite et prengne esbatemens et qu'il ait pluseurs et diverses manieres de menestriers, de orgues et de pluseurs autres instrumens et dances et chançons, « Des esbatemens du roy », chap. 20.*

Ceux-ci ont accès à l'intimité du roi, dans ses divertissements les plus nobles, en l'occurrence ici, la musique. En sont exclus tous les autres. S'il n'est pas ici question de révélation d'un savoir,

²¹ Cette leçon n'apparaît pas dans le manuscrit que nous éditons, qui lui substitue « *princes* ». Elle est cependant la traduction fidèle du *Secretum Secretorum* et se retrouve dans de nombreux témoins. Nous avons conservé, pour notre édition, la leçon « *princes* » qui ne s'oppose pas à la notion de proximité que suggère « *privéz* ». Il nous semble toutefois que le substantif « *privéz* » mérite une étude particulière, sur la proximité de ceux qui sont dans le secret. Pour le choix « *princes* » / « *privéz* », nous renvoyons le lecteur à nos choix éditoriaux dans le volume 1 ainsi qu'aux variantes textuelles.

nous restons bien dans le domaine de l'inclusion et de l'exclusion propre au secret. L'étymologie des trois catégories citées le rappelle.

3. 1. 1. Les « *familliers* » :

Les « *familliers* » sont à l'origine les membres d'une *familia*, terme qui renvoie à un *famul* latin, un esclave soumis et obéissant : c'est-à-dire, paradoxalement, d'abord quelqu'un d'exclu d'une catégorie, celle des hommes libres mais aussi du monde extérieur, pour être inclus dans une famille, devenant peu à peu une partie intégrante de celle-ci. Le sens négatif d'esclave se retourne alors positivement pour intégrer cette personne – de façon complètement méliorative cette fois – dans un cercle particulier. C'est le sens premier du substantif médiéval : « personne attachée au service de quelqu'un, à une maison ». Par extension, celui qui est admis à officier obtient la confiance de son maître et peut devenir le confident, l'intime : c'est le deuxième sens du mot. Ces deux significations se retrouvent dans l'adjectif avec, parfois une nuance d'habitude, souvent de bienveillance. Les « *familliers* » appartiennent donc à la sphère proche du prince ; ils sont ceux en qui il peut avoir confiance. Pour cette raison, l'adjectif « *secretz* » leur est apposé.

*D'autrepart, il est bon que tu aies préz de toy aucuns de tes **familliers** loyaulx et **secretz**, « Des esbatemens du roy », chap. 20.*

Cet exemple met en évidence l'importance pour le prince d'être entouré par un cercle restreint de personnes de confiance ; c'est la restriction et la proximité qui font émerger le secret. C'est en effet lors de divertissements que les secrets peuvent lui échapper, lorsque sa vigilance se relâche, mais aussi qu'il peut en découvrir :

*Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault pour boire et laisses les autres boire tant qu'il leur plaira et lors orras plusieurs **secretz** descouvrir, « Des esbatemens du roy », chap. 20.*

En tant que proches du souverain, les intimes du prince doivent bénéficier de la plupart des enseignements contenus dans le *Secret des Secrets* mais ils ne sont pas admis dans la confiance et le secret ; ils ne se distinguent pas d'une autre catégorie, moins proche du prince, le peuple.

*Treschier filz, je vuel que tu saches que, pour le gouvernement et ordonnance de ton royaume, je t'ay fait aucuns enseignemens moraulx et moult profitables, lesquelz appartient a toy et au gouvernement de ton royaume et de ta propre **famille** et de ton **peuple**, « De la foy garder », chap. 27.*

Les « *familliers* » appartiennent à un cercle proche et intime du souverain mais pas suffisamment pour être dans la confiance des secrets.

Les autres occurrences de mots de la même famille dans notre texte ne font pas apparaître de rapport avec le secret.

3. 1. 2. Les « *feaulx* » :

Les « *feaulx* » sont ceux qui ont donné leur foi et qui ne trahissent pas ce serment ; ils sont étymologiquement fidèles. Contrairement aux « *familliers* », ils sont ceux à qui le prince peut confier un secret parce que leur loyauté les préserve de toute trahison. Dès lors, le terme s'applique à l'entourage des puissants : est *féal*²² le vassal ou le sujet qui a juré sa foi à un suzerain et reçu en gage une « *chose feal* », c'est-à-dire un bien possédé en fief. Le nom « *fealté* » quant à lui possède d'abord le sens politique restreint de « foi et hommage d'un vassal envers son suzerain, reconnaissance de la suzeraineté » ; d'un point de vue juridique, le terme désigne le « corps des échevins exerçant la juridiction dans une seigneurie ». Le sens plus général de « serment », « fidélité, attachement loyal » est moins attesté selon le *Godefroy*. Dans notre texte, nous excluons la variante des manuscrits de Baltimore et de Chantilly qui donne « *feaulx* » pour « *faux* » au chapitre 27 « *De la foy garder* ». Nous pouvons toutefois nous interroger sur le sens paradoxal qui pouvait être tiré par les lecteurs de ces trois manuscrits. Le texte en effet explique l'importance qu'il y a à ne pas trahir un serment donné et prend l'exemple d'un royaume détruit pour cette raison :

Les gens d'icelluy royaume faisoient moult de faulx seremens pour destruire leurs prochains voisins, « De la foy garder », chap. 27.

Enfin, l'antonyme de « *feaulx* » est également présent au début du texte, lorsqu'Aristote justifie l'obscurité de son écriture. Les « *infeaulx* » sont alors assimilables à des « infidèles » –

²² *Feal* s'applique également dans une traduction du *Gouvernement des Princes* de Gilles de Rome par Henri de Gauchy pour désigner le petit d'un animal. Cette attestation du *Godefroy* est confirmée par Béatrice Stumpf qui souligne que la lecture du manuscrit ne fait aucun doute et que le terme est employé à côté de *petiz*, *enfants* et *faons*. Elle pense qu'il pourrait s'agir d'un emploi métaphorique, « les jeunes animaux comme les enfants étant sous l'autorité de leurs parents. » Rappelons, une fois encore, avec cette note, l'apport précieux du *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* élaboré et mis en ligne par le laboratoire ATILF / CNRS de l'Université de Nancy (<http://www.atilf.fr/dmf>).

abstraction faite du sens religieux²³ – à des gens perfides et traîtres. Il conserve le sens politique et moral de « *feaulx* » :

*Et saches que la cause pourquoy je te revele mon secret figurativement et ung peu obscurement et que je te parle par obscures exemples et par figures, si est car je doute moult que ce livre ne viengne en la main des **infeaulx** et à la puissance des arrogans et mauvais et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.*

Il y a donc dans le secret, à côté des significations évoquées plus avant, une valeur morale. Seul l' élu a la possibilité d'avoir accès au secret mais il est élu non seulement parce qu'il est en possession de moyens intellectuels mais surtout parce qu'il est le garant de valeurs morales qu'il partage avec son maître et Dieu. Le secret, dès lors, revêt une valeur hautement symbolique : celui qui est dans la confiance appartient à un cercle restreint, dont Dieu est le centre.

3. 1. 3. Les « *privéz* » :

La dernière catégorie du triptyque de l'entourage du prince est essentiellement référencée dans les dictionnaires d'Ancien Français en tant qu'adjectif. Le terme « *privéz* » évoque d'abord une idée positive de proximité, d'intimité, de familiarité et, par voie de conséquence, de confiance en une personne. De là des expressions comme « *estre privé a / de quelqu'un* » (avoir des relations familiales) ou « *estre privé de + inf.* » (être assez intime pour). Par métonymie, le terme s'applique à un comportement familier et détendu.

L'adjectif se substantive pour évoquer quelqu'un d'intime, un confident et lorsque l'accent est mis essentiellement sur la proximité, il peut désigner un concitoyen par rapport à un étranger. Ainsi, dans notre texte, le substantif se couple avec les « *feaulx* » pour constituer les intimes du prince lors de ses divertissements. Les deux termes sont mis sur le même plan ; ils constituent un cercle plus restreint que celui auquel appartiennent les familiers. Ils semblent plus dignes de confiance car c'est à eux qu'incombe la tâche de surveiller le roi.

C'est encore la proximité qui est soulignée dans l'expression « *a / en (son) privé* » : « à part, en particulier, dans l'intimité ». De même, le terme est-il employé dans l'intimité la plus grande, par exemple, dans les relations amoureuses ou, de façon plus triviale pour caractériser un lieu d'aisance. Le substantif féminin « *privee* » désignant les latrines en est dérivé. L'intimité des

²³ Ce sens n'est présent ni dans les différents dictionnaires d'Ancien et de Moyen Français ni dans les différentes

femmes a longtemps été sujet de fantasmes chez les hommes du Moyen Âge qui désignaient les mentruées par des périphrases, les « *privees maladies* ».

C'est donc essentiellement à partir du sens spatial que découlent les autres significations de « *privé* », rapprochant ce terme du « *secret* ». Il n'est pas étonnant dès lors de trouver le substantif « *priveté* » qui désigne d'abord une affaire privée, une chose secrète, cachée. Ce terme se substitue à « *secret* » dans le titre de la version anglaise de Johannes de Caritate (c. 1484), *Pe Priuyté of Priuyteis*²⁴.

3. 1. 4. La sphère du secret :

L'adjectif « *secret* » renvoie donc à la fois à la sphère du privé en même temps qu'à la notion de confiance que nous avons vue précédemment. Ces deux domaines sont bien évidemment liés : ceux qui sont admis dans la sphère personnelle du prince sont aussi ceux qui ont le plus de chance de le connaître dans l'intimité de son corps²⁵ et de ses actions. Ils peuvent également avoir accès aux propos qui ne doivent pas être divulgués en public. C'est le rôle notamment des conseillers. Frédérique Le Nan²⁶ cite quelques extraits de la littérature narrative arthurienne et du corpus tristanien où le mot « *conseil* » a le sens exact de « *secret* ».

Deux occurrences de l'adjectif « *secréz* » apparaissent dans notre texte, mais avec une différence majeure.

*D'autre part, il est bon que tu aies prés de toy aucuns de tes **familliers** loyaulx et **secréz**, « Des esbatemens du roy », chap. 20.*

*Il est doncques chose convenable que tu ayes tousjours en tes besoingnes conseil avecques tes **secréz** et **feaulx** conseillers car ta sagesse acroistera par leur conseil aussi comme la mer croist par les fleuves qui tous descendent en luy, « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.*

Alors que dans la première citation, le domaine évoqué est celui de l'intime, dans le second cas, le domaine politique fait son apparition. Le roi doit écouter les différents points de vue avant de prendre une décision, s'il veut agir avec sagesse. Les conseillers sont donc primordiaux pour gouverner. La comparaison avec les fleuves souligne leur rôle.

versions du *Secret des Secrets* que nous avons consultées.

²⁴ Mahmoud Manzalaoui, *Secretum Secretorum, Nine English Versions*, EETS, ES, 276, 1977, p. 114-202.

²⁵ Le dictionnaire d'Ancien Français de Godefroy souligne que « *privee* » désigne les latrines.

²⁶ *Ouvr. cit.*, p. 43.

Ta sagesse acroistera par leur conseil aussi comme la mer croist par les fleuves qui tous descendent en luy « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

Les sphères politiques et privées se rejoignent et les décisions prises apparaissent comme positives et connues de tous ceux qui y ont participé. À l'inverse, au chapitre 20, les « *familliers loyaulx et secréz* » n'ont pas, à y regarder de plus près, un rôle très enviable. Certes, ils ont accès à l'intimité du roi, mais ce dernier doit tout de même voiler certains aspects de sa personnalité. L'invitation aux divertissements royaux apparaît en fait comme un moyen détourné d'apprendre des secrets à l'insu de ceux qui sont admis dans le cercle privé du roi. En effet, le texte conseille au roi la tempérance dans ses divertissements, notamment lorsqu'il s'agit de boire.

*Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault pour boire et laisses les autres boire tant qu'il leur plaira et lors orras plusieurs **secréz** découvrir,* « Des esbatemens du roy », chap. 20.

Les « *privéz* » et les « *feaulx* » sont donc ici instrumentalisés à leurs dépends par le roi. Les « *familliers* », eux, le sont en toute connaissance de cause. Ils semblent admis dans la sphère intime du roi uniquement pour lui servir d'espions.

*D'autre part, il est bon que tu aies près de toy aucuns de tes **familliers** loyaulx et **secréz** qui te rapportent ce que l'en fait et que l'en dit par ton royaume,* « Des esbatemens du roy », chap. 20.

L'adjectif « secret » renvoie donc dans notre texte à la sphère de l'intimité et de la confiance, mais semble recouvrir une valeur essentiellement politique. Il ne s'agit pas de secrets de la connaissance tels qu'ils peuvent être enseignés par un maître à son disciple, il est davantage question d'informations que le roi cherche à glaner. En même temps, une certaine hiérarchie semble s'instaurer dans l'entourage du roi. Ce dernier est le dépositaire des secrets, le seul non seulement digne de les connaître mais aussi le seul qui doit nécessairement les connaître pour le bien du royaume. Il admet dans son intimité des groupes sélectionnés – secrets car étymologiquement séparés des autres – en qui il est sensé avoir confiance : ils sont « *feaulx et loyaulx* ». Mais parmi ces groupes, certains sont des outils de gouvernement (les conseillers), d'autres sont officiellement instrumentalisés (les « *familliers* ») et les derniers le sont officieusement (les « *privéz* » et les « *feaulx* »). La sphère politique apparaît donc, semble-t-il, comme plus importante que le domaine personnel.

En tant qu'adverbe et locution adverbiale, c'est l'idée de dissimulation par rapport aux autres qui est présente dans le *Secret des Secrets*. Est secret ce qui est invisible aux autres parce qu'on ne veut pas le leur montrer. C'est ainsi qu'il est fermé au regard des autres et opposé à « *en appert* ».

Et est publiée par tout le royaume la bonne renommée du roy en secret et en appert, « De la contenance du roy », chap. 16.

Il semble qu'aucune occurrence du substantif dans les acceptions initiales et finales du *Godefroy* ne soit présente dans notre texte : sens spatial (est « secret » ce qui est mis à l'écart) et « procédé connu de quelques-uns ». Le sens du mot « secret », comme catégorie spécifique, n'apparaît qu'une fois. C'est le cas notamment de la religion et de certaines disciplines scientifiques. Ainsi, au chapitre 37 « *Une épître de grans pris* », Aristote prétend divulguer à Alexandre certains secrets médicaux.

Nous avons pensé en cest present livre de toy escrire aucunes choses qui te seront neccessaires et tresprouffitables, lesquelles j'ay attraictes des secréz de medecine.

Les secrets, en tant qu'éléments devant être conservés par devers soi et ne pas être ébruités, sont présents à quelques reprises dans le *Secret des Secrets*. Certaines choses ne peuvent être cachées, quoi que l'on fasse, car Dieu est omniscient.

Dieu [...] scet les secréz des cuers et des hommes, « Des paines », chap. 25.

Pour ce qui est du domaine terrestre, les secrets appartiennent à la vie privée et sont soumis à une catégorie particulière de la cour princière : les secrétaires. Ceux-ci sont, à l'instar des conseillers dans le domaine politique, les dépositaires des choses privées que le prince ne doit pas révéler.

[I]l te convient, chier filz, pour escrire et pour estre a tes secréz hommes saiges pour entendre ta voullenté et concevoir ton entendement [...] et que nul n'entre ou lieu ou il met les lettres de tes secréz, « Des secretaires du roy », chap. 62.

De même que l'entourage du prince était qualifié positivement de « loyal » et « secret », de même, pour ce qui concerne l'emploi du substantif dans le domaine privé, le texte a recours à une épithète méliorative. N'importe qui ne peut pas garder les secrets du prince, il faut un homme dont la caractéristique première sera la sagesse. Celle-ci n'étant pas l'apanage du plus grand nombre, le secrétaire apparaît donc comme une personne hors du commun, capable d'être, sinon

un substitut royal, du moins un homme de confiance. Il est le gardien des secrets du roi, celui qui les dissimule aux yeux du plus grand nombre.

3. 2. L'entourage du « secret » :

Le sens le plus fréquent du nom « secret » dans notre texte semble le suivant : « ensemble de connaissances réservées à quelques-uns. » Cette définition, assez large, mérite qu'on s'y intéresse afin d'essayer de l'affiner. Pour cela, l'entourage du substantif peut ouvrir des perspectives.

Sur les treize occurrences, le « secret » du chapitre 20 nous paraît renvoyer à quelque chose qu'on doit garder pour soi.

Lors orras plusieurs secréz découvrir, « Des esbatemens du roy », chap. 20.

Les « *secréz* » restants sont groupés au début du texte : ils apparaissent huit fois dans les sept premiers chapitres mais surtout, scandent le cinquième puisqu'ils s'y trouvent à sept reprises. Si l'on ajoute la mention liminaire du titre dans le prologue, on constate qu'une volonté affirmée d'hermétisme est à l'œuvre dans les premiers chapitres. D'autre part, dix occurrences sur douze sont au pluriel et à deux reprises, l'expression « *secretz de Dieu* » est mentionnée. Ces premiers constats vont être affinés par le tableau suivant, dans lequel nous avons placé les mots associés au substantif.

Un adverbe ou une locution adverbiale	Un verbe	Un adjectif	Un nom
Figurativement (chap. 5)	(Faire) savoir un secret (chap. 25)	Grand secret (chap. 5)	Secret / loyaux (chap. 20)
Obscurement (chap. 5)	Demander un secret (chap. 5)	Science et secret (chap. 32), secret de médecine (chap. 37)	Par figure (chap. 5)
En secret / en appert (chap. 16)	Enquérir les secrets (chap. 7) Désirer savoir (chap. 5) Comprendre (chap. 5) Révéler (chap. 5) Découvrir un secret (chap. 20) Apercevoir (chap. 5) Savoir un secret (chap. 25...)	Obscur (chap. 7)	Dieu (chap. 5, 25)

Plusieurs remarques s'imposent ; certaines rejoignent des travaux antérieurs.

3. 2. 1. Le secret, un objet de savoir :

La première remarque est que le substantif est le plus souvent employé comme complément de verbes, notamment « savoir », à quatre reprises. À cela vient s'ajouter l'association du mot avec des domaines de la connaissance : « science²⁷ », à deux reprises, et « médecine²⁸ ». Le secret est donc objet d'un savoir – contrairement au mystère, nous le verrons plus loin. Un « secret » est, certes, quelque chose de caché aux autres, mais c'est avant tout quelque chose qui existe. Et, en tant que tel, d'après nos occurrences, un objet applicable au savoir, à la connaissance et par conséquent à l'enseignement. Arnaud Lévy l'expose ainsi :

Le secret est un savoir. [...] Tout semble pouvoir être un secret, même rien. Mais le polymorphisme des secrets n'est qu'apparent, car tout se ramène en dernier lieu à un savoir. C'est le savoir de la chose, et non la chose elle-même, qui constitue le secret. Tout secret est un savoir et rien qu'un savoir²⁹.

Le secret est donc objet de savoir. En tant que tel, il suppose une double relation, à la fois didactique et pédagogique, entre un maître et un élève. En l'occurrence, dans le *Secret des Secrets*, il s'agit du plus remarquable des philosophes et du plus prestigieux des conquérants. Le savoir secret est nécessairement objet remarquable, à l'image de ceux qui vont être les acteurs de sa transmission. De fait, celui-ci est objet de requête et d'envie de la part de l'élève. La *libido sciendi* est on ne peut plus à l'œuvre dans l'enseignement du secret. On se rappelle que c'est par ces mots que s'ouvre la *Métaphysique* d'Aristote :

Tout homme désire naturellement savoir.

La citation sera reprise et quelque peu transformée au Moyen Âge, notamment en ouverture du *Placides et Timeo* :

²⁷ La « science » est étymologiquement ce qui peut se savoir.

²⁸ La médecine est, au XV^e siècle, une science. Elle a basculé du statut d'art mécanique (peu noble) à celui de science englobée dans la physique (ou science de la nature), elle-même rattachée avec les mathématiques et la métaphysique dans la troisième partie de la philosophie : la théorique (les autres sont l'éthique et la logique). Cette place de la médecine apparaît dans la deuxième moitié du XII^e siècle à l'École de Salerne. Auparavant, elle était considérée soit comme un art mécanique, soit – par exemple dans le *Pantegni* de Constantin – comme ne dépendant d'aucune des trois divisions du savoir humain (physique, éthique, logique). Pour une histoire synthétique de la médecine antique et médiévale, voir la précieuse *Histoire de la Pensée médicale en Occident*, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, Paris, Seuil, dir. Mirko D. Grmek, 1995. Les lignes qui précèdent en sont inspirées, notamment du chapitre de Danielle Jacquot consacré à la Scolastique médicale, p. 175-210.

²⁹ Arnaud Lévy, *art. cit.*, p. 120.

*Aristote dist en son livre de nature ou commencement d'un livre, le quel livres est appellés le livre de metafisique, que tout homme couvoite et desire a savoir naturellement les secrés de nature*³⁰.

La requête d'Alexandre est implicite dans le *Secret des Secrets*. Dans un premier temps, Aristote répond au courrier de son élève en l'invitant à la clémence face aux chefs perses. S'ensuit le second prologue de Philippe de Tripoli – devenu « *Phelippe, fils de Paris* », puis la deuxième lettre du philosophe. On suppose que celle-ci est la réponse à un précédent courrier, objet non seulement de reproches quant à l'absence de son maître mais surtout d'un désir du jeune homme d'apprendre des secrets :

Treschier filz, tu ne me dois reprendre ne blasmer car tu scéz bien que je ne laisseroie pour nulle chose du monde que je ne venisse avecques toy se n'estoit que je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne ; parquoy nullement je ne puis aler a toy. Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

La *libido sciendi*, qui apparaît dans la fiction épistolaire et semble donner un « *effet de réel* », pour reprendre les mots de Roland Barthes, est également l'apanage du traducteur. Ce désir de savoir, tout homme le possède. Alexandre ne déroge pas à la règle. Mais plus proche du lecteur se trouve le traducteur du *Secret des Secrets*. Lui aussi est contaminé par cette tension vers le savoir caché. Les méandres de la traduction – simple *topos* si l'on se rappelle *Le Livre de Sidrac* par exemple – rappellent en effet les difficultés de Philippe pour trouver les secrets qu'il traduit par la suite :

Je n'ay sceü ne lieu ne temple ou les philosophes ayent acoustumé de faire ou deffaire toutes œuvres et tous secréz que je n'ay serchié, ne n'ay sceü nul sage homme qui je sceüsse avoir congnoissance des escriptures des philosophes que je n'aye cerchié jusques a tant que je vins a la congnoissance du soleil, laquelle fist Extulapideos, « Le prologue d'un docteur appellé Phelippe qui translata ce livre en latin », chap. 4.

La suite du texte voit se succéder les différentes étapes de la transmission du savoir à partir de l'arrivée à l'« *oraculum Solis* » ainsi que l'état d'esprit de Philippe. Celui-ci, par son humilité et sa dévotion, rend compte d'une volonté de faire partie d'une élite. Il s'agit pour lui d'une initiation dans un lieu reculé, par un homme solitaire, au texte d'Aristote. La mission de Philippe, choisi comme dépositaire temporellement partiel des secrets, simple relai de ces derniers, n'est

³⁰ Claude-Alexandre Thomasset, *Placides et Timeo ou li Secrés as Philosophes*, Genève, Droz, T. L. F. 289, 1980, § 1, p. 1.

pas terminée, puisque les difficultés de traduction viennent se greffer à celles qu'il vient de surmonter :

Je me humiliay diligemment et lui suppliy devotement qu'il me monstrast les escriptures de la congnoissance du soleil [...] Et puis [...] en grant estude et en grant labour, je translatay ce livre de grec en calde, et puis de calde en langue arabique, « Le prologue d'un docteur appellé Philippe qui translata ce livre en Latin », chap. 4.

La proximité du substantif avec un verbe de connaissance et des termes renvoyant à certains domaines de la science met en évidence la nature du secret : un objet de savoir. L'entourage du substantif rappelle l'interaction entre ce savoir et le désir de se l'approprier. La *libido sciendi* est le pendant du secret, d'autant plus important que celui-ci est dissimulé.

3. 2. 2. Le secret, un savoir dissimulé :

Le secret est donc objet de savoir que tout homme désire atteindre. Étant dissimulé, il est soumis à un difficile apprentissage. Ces difficultés, significatives mais pas insurmontables, sont de plusieurs ordres.

Il s'agit d'abord de réussir à atteindre les secrets, qu'il s'agisse d'un lieu ou de la personne qui doit les révéler. Il faut ensuite se les faire transmettre, c'est-à-dire être choisi comme dépositaire. L'étape suivante est de les comprendre en totalité. Enfin, il est question de surmonter les épreuves liées à la transmission ou à la conservation de ces secrets. Dans le *Secret des Secrets*, les différentes étapes de la découverte et de la transmission des secrets à Philippe apparaissent dans les citations précédentes. Pour ce qui est de la difficulté à les comprendre, il faut revenir à l'étymologie du substantif. L'idée initiale de séparation rappelle que le secret n'est pas à dévoiler au plus grand nombre mais qu'il est l'objet d'un savoir dissimulé, réservé à quelques-uns, aux élus, aux initiés. Dans une de ses lettres à son élève, le Stagirite emploie une périphrase révélatrice pour désigner les secrets :

Je te revelle les choses qui sont a celer, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Même si les pérégrinations de Philippe et les différentes étapes de la transcription du texte sont topiques, elles sont révélatrices de l'idée d'une discrimination, d'abord spatiale puis humaine.

S'ajoutent à cela les difficultés de compréhension pour le lecteur. Les secrets sont en effet non seulement dissimulés mais surtout réservés à ceux dont la raison et l'entendement peuvent les

comprendre. En cela, on comprend qu'ils émanent d'une entité supérieure à l'homme. Les secrets sont donc avant tout associés à Dieu³¹. L'omniscience divine peut être partiellement transmise à certains mais Aristote met en garde son élève contre la difficulté de comprendre ces secrets :

Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir. Comment donques puet il en cœr d'omme mortel estre deprimés [sic] ne entendu ce qui n'appartient a savoir et ce qui ne soit licite ne convenable a traictier ? « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Le texte du XV^e siècle perd un peu du sens latin. Dans le *Secretum Secretorum*, il est question de supporter les secrets avec le siège de l'entendement :

Preterea quod interrogasti et scire desideras est archanum tale quod humana pectora vix poterunt tollerare ; quomodo ergo possunt in mortalibus pellibus depingi³² ?

En outre, ce que tu me demandes et désires savoir est un tel arcane que les cœurs humains peuvent à peine le supporter ; comment donc de telles choses peuvent-elles être peintes sur des parchemins ?

Le savoir secret est donc d'abord dissimulé parce qu'il est difficile à comprendre par les hommes. Mais, le paradoxe que porte le substantif en son sème est le suivant : s'il y a secret, il y a révélation sous-jacente. Danielle Jacquart le rappelle en ouverture d'un article consacré à cette question :

Les 'secrets' en médecine partagent avec leurs homologues du même genre l'ambiguïté qui consiste à révéler ce qui justement ne devrait pas l'être, usant d'une habile rhétorique qui vise à feindre de réserver cette divulgation à ceux qui en sont dignes³³.

Le secret apparaît donc à la fois comme objet de savoir à divulguer et comme élément qui doit rester caché. Cette dichotomie entre dire et taire induit nécessairement une relation spécifique à autrui, en particulier entre celui qui sait et celui qui veut savoir et à qui les secrets doivent être transmis.

3. 2. 3. Une relation à autrui :

Le secret, bien que savoir difficile à comprendre, peut tout de même être transmis. Certes, il l'est – ou doit l'être – au plus petit nombre, mais si le secret veut perdurer, il faut qu'il y ait transmission. Sans elle, le secret n'en est plus un. Non que tous le sachent mais parce qu'alors, il disparaît parce qu'il est oublié. L'inconnu ne l'est plus dès qu'on en parle ; il en va de même du

³¹ Les secrets du Graal sont récurrents dans la littérature arthurienne comme l'a montré en particulier Frédérique Le Nan.

³² Robert Steele, *Opera hactenus inedita Fratri Rogeri Baconi*, Oxford, 1920, t. 5, p. 40. Désormais Steele.

³³ Danielle Jacquart, « Du genre des 'Secrets' dans la médecine médiévale », *Micrologus*, 14, 2006, p. 345-357.

secret. Cependant, ne pas évoquer l'inconnu – comme le secret – c'est tout simplement le faire disparaître : le secret existe entre les lignes. C'est donc une nécessité vitale pour le secret de se perpétuer et d'être régulièrement révélé. C'est ce qu'Andras Zempléni appelle « la chaîne du secret³⁴ ». Le secret s'inscrit donc nécessairement dans une relation à autrui ; relation ambiguë et risquée puisque, dès lors que le secret est connu de tous, son existence cesse. Il y a donc tension constante entre le silence, la révélation et la fuite du secret.

Trois instances se disputent le secret : le détenteur, le destinataire et aussi celui qu'Andras Zempléni nomme le dépositaire³⁵. En effet, au schéma de communication initial (A (détenteur) → séparation / révélation → B (destinataire)), s'ajoute une troisième instance : le dépositaire (C). Andras Zempléni explique ainsi que

La communication se distingue nettement de la révélation. On « révèle » un secret à tout le monde où à n'importe qui³⁶, ou alors – sous la forme de la confession et de l'aveu – directement à son destinataire. On ne « communique » qu'à des confidents choisis par décision individuelle ou bien – selon l'étymologie – qu'à ceux qui partagent une fonction ou une charge dans la Cité en vertu d'une décision historique antérieure. Dans l'un et l'autre cas, on ne communique qu'à des dépositaires, généralement proches mais par définition distincts des destinataires.

La transmission du savoir caché aux dépositaires est inspirée au détenteur par ce que le psychanalyste nomme les « aspects psychosociaux de la relation » : ainsi la relation entre Aristote et Alexandre en est-elle un exemple³⁷. Les mentions affectives « *chier filz* » jalonnent l'ensemble du texte et les premiers chapitres justifient l'absence du philosophe aux côtés du conquérant par sa vieillesse, non par son absence d'amitié. Bien au contraire, Aristote enjoint son élève de le pardonner :

Treschier filz, tu ne me dois reprendre ne blasmer car tu scéz bien que je ne laisseroie pour nulle chose du monde que je ne venisse avecques toy se n'estoit que je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne ; parquoy nullement je ne puis aler a toy, « Une epistre envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

La relation qui lie celui qui connaît les secrets à celui à qui il doit les divulguer est fondée sur la confiance mutuelle. Ce qui doit rester caché peut être révélé à la seule condition que le

³⁴ Andras Zempléni, « La Chaîne du Secret », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 14, 1976, p. 313-324.

³⁵ Frédérique Le Nan (*Ouvr. cit.*, p. 87-94) a déjà synthétisé l'article de cet auteur. On ne peut faire l'économie de ces deux travaux et nous ne saurions trop renvoyer à leur lecture directe.

³⁶ La vérité, dit-on, sort de la bouche des enfants. Si l'adage est vrai, on se rappellera la définition que les enfants peuvent donner du secret : « c'est quelque chose qu'on ne doit pas dire mais que tout le monde sait. »

détenteur des secrets soit persuadé que son savoir restera dans le cercle restreint de celui qui apparaît comme son double, dès lors qu'il est mis dans la confiance. Le détenteur des secrets est donc soumis à un choix, non seulement entre le mutisme et la divulgation mais aussi dans la sélection de son dépositaire. C'est ce choix de communication qu'il nous faut désormais analyser.

3. 2. 4. Un choix de communication :

Le détenteur du secret se trouve confronté à des choix dans son attitude : il doit décider de révéler ou d'occulter son savoir, totalement ou partiellement, il peut choisir le dépositaire de son secret... Il peut également être soumis au regard de celui qui lui a transmis ce secret et qui, dans la « chaîne du secret³⁸ », le précède. Une bénédiction – ou tout au moins un accord – est sinon nécessaire, du moins souhaitable. Le premier détenteur de tous les secrets est, bien sûr, Dieu. C'est lui qui les révèle à ceux qu'Il a choisis. Ainsi, parmi les secrets dévoilés dans le texte du Pseudo-Aristote, figurent ceux de la médecine, dont l'origine divine est soulignée.

Nous avons pensé en cest present livre de toy escrire aucunes choses qui te seront neccessaires et tresprouffitables, lesquelles j'ay attraictes des secréz de medecine, « Une espitre de grant pris », Chap. 37

Cette affirmation et les propos qui suivent constituent la version courte du *Secret des Secrets*, connue sous le nom d'*Epistola de Dieta servanda*. D'autres passages traitent de ce domaine de la connaissance et le chapitre 31, « De la garde de la santé », nous donne la liste des dépositaires des secrets de médecine.

Et toutefois, le glorieux Dieu a ordonné le monde et donné plusieurs remedes a la trempance des humeurs et a la garde de la santé et l'a revellé a ses sains prophetes et a plusieurs autres hommes justes.

Dans « la chaîne du secret », Dieu, instigateur de toute chose, alpha et oméga de la Création, choisit à qui Il va accorder la grâce de ses révélations. Les secrets qu'Il distille le sont à certains : ses « *esleïx*³⁹ ». Nous retrouvons ici l'adjectif qui qualifie Aristote dans le *Secretum Secretorum* : « *doctor egregie* ». Le philosophe est bien, étymologiquement, « sorti du troupeau », il est, parmi les brebis – pour reprendre une métaphore chrétienne – celui qui sait et qui, dès lors, peut guider

³⁷ Au chevet du lit de mort du conquérant macédonien, qui fut l'unique élève d'Aristote, se trouvait *L'Iliade* annotée par le philosophe.

³⁸ L'expression est empruntée à Andras Zempléni.

³⁹ Il s'agit bien d'une discrimination, d'un choix, d'une séparation entre ceux qui savent parce que Dieu les a – et c'est l'étymologie de « élire » – choisi (« *legere* ») pour les extraire de la foule (« *ex-legere* »), des *ignoscenti* (à la fois les ignorants et les innocents).

ceux qui ne savent pas sur la voix de la sagesse en choisissant un élève, dépositaire de son savoir. Cet élève doit être à la tête des autres : c'est le premier chef, le *princeps*.

Le choix initial de Dieu de révéler Ses secrets n'est pas à commenter par les hommes. Il est forcément juste⁴⁰. En revanche, les dépositaires terrestres des secrets de Dieu sont soumis à ce choix. Et Aristote, dans sa lettre à Alexandre, le souligne ; en révélant au jeune homme ses secrets, initialement ceux du Créateur, il se met en péril et son élève avec lui.

Certes, j'ay fait doute que je ne trespasse la volonté de Dieu et sagesse pour toy découvrir et reveler ses secréz, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Les secrets, ajoute-t-il plus loin, sont « *les choses qui sont a celer.* » C'est en connaissance de cause qu'Aristote choisit de les découvrir⁴¹. Il préfère la parole au silence mais incite son disciple au mutisme en lui rappelant la toute puissance divine.

Et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir. Mais Dieu tout puissant vueille garder et toy et moy de teles choses et de toute œuvre deshonneste.

Ce n'est pas pour rien que le premier mot du chapitre initial du *Secret des Secrets* est « Dieu », de même que le Créateur est à l'origine du monde et de la création encyclopédique chez un Gossuin de Metz par exemple.

*Ainsi s'achève l'Ymage du Monde qui commença à Dieu et à Dieu prend fin ; qu'Il nous donne, à la fin, ses biens et sa grace*⁴².

Les dépositaires des secrets sont tenus au silence. Ces différents comportements se retrouvent dans notre texte. D'abord dans le prologue de Philippe. Celui-ci éprouve des difficultés à trouver le lieu de détention des secrets et adopte, une fois arrivé, une attitude humble pour se montrer digne de devenir le dépositaire de ces secrets. Son interlocuteur, un « *homme solitaire, plain de grant abstinence et tressage en philosophie* », ne semble pas jouer un rôle primordial dans cette transmission. Il apparaît comme étymologiquement proche de la notion de « secret », par son lieu de résidence et ses capacités intellectuelles, mais celui auquel Philippe rend grâce est Dieu,

⁴⁰ Poser la question est presque de l'ordre du sacrilège. En écrivant ces lignes, nous revient en mémoire la réponse de Saint Thomas à ceux qui posaient la question de savoir ce que faisait Dieu avant de créer le monde : « il préparait l'Enfer pour ceux qui posent de telles questions. »

⁴¹ Nous reviendrons plus loin sur ces termes. Signalons déjà que Frédérique Le Nan propose une étude de « *celer* » et le rapproche de « découvrir », *Ouvr. cit.*, p. 35-43, et en particulier les pages 35-36.

⁴² Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 1 et I, 2), éd. Olivier H. Prior, Lausanne, 1913, p. 203.

détenteur de tous les secrets. Car le *Secret des Secrets* prétend bien révéler les secrets divins, en ce sens, le titre est déjà une invitation à « enquerir [et] savoir les secréz de Dieu. »

Le secret induit des choix de communication particuliers : il s'agit de taire ou de dire, de divulguer partiellement ou totalement, de s'assurer de son dépositaire et de ne pas négliger l'origine de tous secrets : Dieu. La notion de « secret » tisse à la fois une toile sémantique et une nébuleuse communicationnelle qu'il faut explorer et tenter de synthétiser pour poursuivre nos premières analyses.

Au Moyen Âge, le substantif « secret » conserve sa notion initiale de séparation. S'ajoute l'idée d'une dissimulation naturelle ou divine mais aussi voulue par les hommes ; le secret est en effet une notion propre à la nature humaine. Une étude en contexte permet d'affiner cette première approche ; Frédérique Le Nan l'a fait dans le cadre du roman arthurien et tristanien. Un travail similaire pour la littérature des secrets, en particulier pour un texte au titre redondant comme le *Secret des Secrets*, était nécessaire. Il a permis de dégager, outre les sens médiévaux que les dictionnaires d'Ancien et de Moyen Français nous donnaient, une série de remarques mettant en lumière, semble-t-il, une pluralité de valeurs sémantiques dans le traité du Pseudo-Aristote. Le secret est d'abord un objet de savoir et – c'est son sens premier – caractérisé par la dissimulation. Il est dès lors, certes, difficile à appréhender, mais transmissible. De fait, il s'inscrit nécessairement dans une relation à autrui : un détenteur, un destinataire, un dépositaire. La transmission du secret révèle une triple tension constante. Enfin, le secret est au cœur d'une situation de communication, caractérisée par le refus ou la réticence à la révélation. Le détenteur des secrets est, par conséquent, au centre d'un cercle de tensions vis-à-vis des autres et de lui-même. C'est cette instance énonciative qu'il nous faut maintenant analyser.

3. 3. Le détenteur des secrets :

Celui qui sait dispose d'une série de choix, le plus souvent opposés. Il peut montrer ou cacher, dire ou taire. Le libre arbitre intervient constamment chez le détenteur des secrets. C'est ce qu'on retrouve à la lecture de romans où cette problématique est constante. Pensons ne serait-ce qu'à *La Mort du Roi Arthur* ou à *Tristan*. De multiples secrets y sont présents. Mieux, le secret

en est le point central, le lieu de convergence de toutes les attentions, de tous les personnages, de tous les possibles romanesques. Et il ne s'agit pas uniquement du secret lié à l'adultère de Guenièvre et de Lancelot ou à l'amour coupable mais inéluctable de Tristan et Iseut. Le lieu retiré du monde participe de cette problématique du secret, par exemple lorsque Tristan vient converser dans un jardin clos auprès d'Iseut, épiés par le roi Marc, ou lorsque Lancelot cherche une retraite pour ne pas apparaître sur le lieu du tournoi à Wincestre. Le détenteur du secret choisit son attitude, et la noblesse du cœur va de pair, semble-t-il, avec une noblesse du comportement. Arthur sait très bien que Lancelot est le chevalier inconnu au tournoi de Wincestre mais il refuse de le révéler. D'abord avec Girflet lors d'une conversation à Caamelot :

« Sire, fet Girflez, je vos diré por quoi il le fesoit. Sachiez qu'il velt estre a cest tornoiement en tel manière que vos nel sachiez. (...) Sachiez qu'il ne chevalche fors de nuiz por ce qu'il ne soit conneüz. – Puis que il se velt celer, fet li rois, bien gardez que vos nel diez a nul home que vos l'avez veü, ne je endroit moi n'en parleré ja. Ainsi pora il bien estre celez, car nus fors nos deuls ne l'a veü⁴³. »

Puis, malgré la requête de Gauvain qui brûle d'être mis dans la confidence :

Lors s'aperçoit bien messires Gauvains que li rois le conoist, si li dist : « Ha ! sire, puis que vos le conoissiez, s'i vos plect, vos me le poez bien dire qui il est. – Je nel vos dirai mie, fet li rois, car puis que il se velt covrir, je feroie grant vilainie se jel descovroie n'a vos n'a autre ; por ce m'en teré ge a ceste foiz⁴⁴. »

Ce mutisme se retrouve chez l'écuyer de Lancelot que la fille du vasseur presse de questions sur l'identité de son maître. Le jeune homme, déchiré entre la courtoisie qu'il doit à la demoiselle et la fidélité – mais certainement aussi la crainte – pour son seigneur, répond :

« Damoiselle, je nel puis del tout descovrir, car je poroie tost corrocier mon seignor, mes sanz faille ce que je vos en porré descovrir sanz moi meffere vos en diré je⁴⁵. »

Inversement, quand Agravain surprend le secret de la reine et de Lancelot, il ne le garde pas mais va immédiatement en informer le roi, sachant que cette révélation va faire basculer l'équilibre du monde arthurien. Lancelot est le « meilleur chevalier du monde », l'attitude d'Agravain le renvoie à la lie de la cour du roi. Il est aussi félon que Frocin, le nain du *Tristan*.

⁴³ *La Mort du Roi Arthur*, éd., trad., prés. et notes par Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros, Paris, Champion, CCMA 20, 2007, p. 56.

⁴⁴ *Id.*, p. 75-76.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 60.

Ce bref détour par la littérature romanesque nous paraît révélateur des possibles comportementaux du détenteur des secrets. Révéler les secrets de Dieu – ou les secrets de la cour – c'est mettre en péril le monde. En ce sens, celui qui sait dispose d'une toute-puissance et s'apparente dès lors à un petit Dieu. Ceux dont le comportement est noble et courtois se taisent, les autres divulguent. C'est la raison pour laquelle une topique médiévale fait des femmes des personnes qui ne sont pas dignes de confiance. Pécheresses par excellence et constamment tentées depuis la Chute⁴⁶, elles constituent une chaîne dangereuse pour l'équilibre du monde. La misogynie⁴⁷, voire la gynophobie, au Moyen Âge est constante. Depuis les écrits des Pères de l'Église, jusqu'aux textes de la fin du XV^e siècle, le propos ne varie guère⁴⁸. Aristote confie à Alexandre, dans le *Secret des Secrets*, au chapitre 29, « De la garde du roy » :

Alixandre, chier filz, ne te fie point en femme, ne en ses œuvres, ne en ses services, ne t'accompaignes point avecques elles.

Il l'incite même, pour le bien du royaume, à la dissimulation dans des cas extrêmes.

Et s'il estoit neccessité que tu eüsses la compaignie de femme, fay que tu l'aies telle que on puisse croire qu'elle te soit loyal.

Il faut, en ce cas, faire semblant, faire croire, voiler la réalité aux yeux des autres car le prince est le garant de l'équilibre du monde. Il semble que dans le *Tristan*, Le roi Marc choisisse, pour le bien du royaume, de s'aveugler. Découvrant les amants séparés par l'épée de Tristan, il substitue cette arme à la sienne, donnant au couple, peut-être sa bénédiction, peut-être son pardon, en tout cas certainement un témoignage d'un aveuglement salutaire mais précaire.

Le détenteur des secrets doit donc se méfier des autres qui tendent constamment à chercher à connaître ce qui leur est refusé. Mais il doit également se méfier de lui même. En ce sens, l'idée initiale de discrimination, d'élection, de séparation d'avec le *vulgus*, refait son apparition. Si le prince peut s'entourer d'un cercle restreint d'amis, de conseillers, avec lesquels il peut partager certains secrets, il demeure également exclu de ce cercle. C'est pourquoi, si le prince peut s'entourer et se divertir avec ceux qu'il a choisis, il doit aussi constamment veiller à ne pas être l'un d'eux tout en le feignant. La consommation modérée du vin en est un exemple.

⁴⁶ Un exemple biblique connu est celui où Dalila trahit le secret de la force prodigieuse de Samson (*Juges*, 16).

⁴⁷ Sur cette question, on lira notamment les pages 59-74 de l'ouvrage de Frédérique Le Nan et les exemples qu'elle propose.

⁴⁸ Sauf chez des auteurs comme Christine de Pizan par exemple.

Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault pour boire et laisses les autres boire [fol. 10] tant qu'il leur plaira et lors orras plusieurs secréz découvrir, « Des esbatemens du roy », chap. 20.

Cette tempérance envers la boisson est une constante des conseils donnés aux princes, de même que le bavardage intempestif des femmes. Ces deux idées se retrouvent par exemple chez un encyclopédiste comme Brunetto Latini, dont l'œuvre peut être interprétée comme un manuel de formation politique :

Aprés garde que de ton secré tu ne paroles a home ivre ne a male feme ; car Salemons dist, nul secré regne la ou est yvresce. Li mestres dist, femes sevent celer ce k'eles ne sevent⁴⁹.

Le détenteur des secrets, est donc soumis à des choix constants dans son attitude, notamment dans le domaine politique. Il oscille constamment entre la dissimulation et la révélation. Si la dissimulation est de rigueur, la plupart du temps, c'est parce que celui qui sait a été choisi parmi un groupe. Il est constamment pressé par les ignorants qui en épient ou ouvertement – « *en secret ou en appert* » – cherchent à percer en partie ou totalement le savoir qu'on leur refuse. Le détenteur des secrets est donc à la fois inclus dans le cercle de ses semblables et exclu de celui-ci. Il ne peut révéler les secrets au plus grand nombre, sous peine de honte, d'infamie, voire de châtement de la part d'une instance supérieure, mais doit tendre à la révélation pour que le secret perdure. Posséder un secret, c'est donc le dissimuler derrière un voile mais faire en sorte que ce voile soit suffisamment ténu pour que l'on veuille le déchirer et suffisamment épais pour qu'on ne puisse le faire. Une tension constante est donc à l'œuvre entre le détenteur des secrets, les dépositaires et les destinataires.

3. 4. Une constante tension dominatrice :

Le secret n'existe que parce qu'il est tension vers la révélation. Le détenteur oscille toujours dangereusement entre un mutisme fatal et une parole coupable. Mais cette épreuve est nécessaire pour que la chaîne du secret – comme la chaîne romanesque – ne soit pas brisée. En même temps,

⁴⁹ Brunetto Latini, *Li Livres dou Tresor*, éd. crit. Par Francis J. Carmody, Univ. Of California Press, Berkeley – Los Angeles, 1948 (II, 64, 10 : « *De garder a qui tu paroles* »), p. 242. Ce passage fait référence à la Bible : « *Noli regibus, o Lamuel, noli regibus dare vinum quia nullum secretum est ubi regnat ebrietas* », Pr 31,4 (« Ô Lamuel, ne donne pas aux rois de vin, ne leur en donne pas, car il n'est nul secret là où règne l'ébriété. »)

cette position, si elle peut sembler peu enviable, l'est toujours par ceux qui n'ont pas été mis dans la confiance. Une constante tension dominatrice est donc à l'œuvre. L'élève est soumis au bon vouloir de son maître. C'est le détenteur des secrets qui choisit de révéler ou non ce qu'il sait. Si l'interlocuteur de Philippe – premier narrateur dans le *Secret des Secrets* – « *homme solitaire, plain de grant abstinence et tressaige en philosophie* », lui dévoile « *tresvolontiers* » les secrets en sa possession, c'est plus, à notre sens, parce qu'il n'est qu'un élément topique qu'un véritable acteur de la diffusion supposée du *Secret des Secrets*. En revanche, le maître ne divulgue pas aussi facilement ses secrets à son élève. Celui-ci doit les mériter, en étant notamment docile, c'est-à-dire « disposé à s'instruire » voire « souple, malléable ». C'est l'idée initiale du *Placides et Timeo*, dont le sous-titre *Li Secrés as Philosophes* annonce l'hermétisme supposé de cette encyclopédie. Après un prologue, le dialogue proprement dit commence par une question du jeune Placides qui s'étonne d'avoir été choisi comme élève plutôt que le fils de l'empereur. Selon le philosophe, ce dernier était « *fol* » et inapte à recevoir son enseignement. Le jeune Placides demande des précisions car pour lui, le choix de son maître n'est pas clair.

– *Ha, maistres, ce dist Placides, il me samble que, quant plus est uns homs fols, tant mieuls eut mestier d'enseigner*⁵⁰.

À cette remarque, à la fois altruiste et naïve, le philosophe répond par la parabole biblique du semeur.

Et je vous di que enseignemens si est semence de sapience en ceur d'omme et li fols si a autel ceur comme la pierre dure sur cui nulle bonne semence ne se peut enrachiner ne nourrir, car en ceur de fol, qui est fol par nature, ne peut remanoir semence de sapience.

Un peu plus loin, le jeune élève fait preuve à la fois d'insolence et de pertinence lors d'un épisode particulièrement savoureux⁵¹. Il place une pièce de monnaie si près de l'œil de son maître que celui-ci ne peut distinguer sa forme. Étonnement du jeune homme qui s'exclame :

– *Comment, maistres ! ce dist Placides, vous m'aviés dit que on veoit mieuls les coses de pres que de loing, et vous dites que vous ne poés veoir le fourme de ce denier, pour ce qu'il est trop*

⁵⁰ *Placides et Timeo*, § 12-13, p. 5-6.

⁵¹ Ce passage, commenté par Claude Thomasset (*Placides et Timeo*, p. xxxiii, n. 39) et plus récemment par Denis Hüe (« Alcuin et Merlin, ou le Sage imaginaire : Le Dialogue dans quelques Textes didactiques médiévaux », *Le Dialogue ou les Enjeux d'un Choix d'Écriture*, dir. Ph. Guérin, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2006, p. 91), a fait, il y a peu, l'objet d'une nouvelle interprétation par Denis Lorée et Corinne Denoyelle dans « Le Dialogue comme Propédeutique à l'Exercice du Pouvoir », article à paraître dans *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire*, dir. Marie-Anne Polo de Beaulieu, Paris, Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age, n°14, 2012.

pres ! Ainsi samble il que on voie mieuls les choses de loing que celles qui sont pres. Maistre, ainsi ne sai ge le quel croire⁵².

Le maître se fâche alors, justifie sa colère et menace de ne plus rien apprendre à son élève.

« – Placides, dist Timeo, vous vous estes gabés de moy ; par itel gabois n'aprent on mie les sens et les grans sciences. Or vous en souffrés atant, car vous avez autre pensee, avant que je vous en die plus. »

L'élève est alors obligé de faire amende honorable pour que la leçon continue. Et il le faut puisque Placides est appelé à un haut destin politique : il doit donc connaître les « *secrès des philosophes* » pour gouverner la cité. Les « *sens et les grans sciences* » sont ici, nous semble-t-il, un équivalent périphrastique des « *secrets*⁵³ ». De même, lors de l'exposé sur les rapports charnels entre l'homme et la femme, Timéo avoue à son disciple qu'il ne lui a pas tout révélé mais que, lorsque celui-ci en sera digne, il les lui divulguera :

Et quant plus en sent, plus en en desire, de la quelle cose, quant vous arés esté plus obeÿssans anous et plus m'arés monstré samblant d'amours, je vous diray plus parfons secrés, qui ne sont mie a dire fors a son chier ceur et ami, les fleurs des secrés de nature qui ne font a escripre, ce dient, ce dient les philosophes par leur jugement, lors de menue lettre, petite et soutieue et foible lettre et mal lisant, en parquemin foible et mal appert et peu durant et en paroles couvertes, pour ce que cose abandonnee est vile et cose a paine trouvee senee et chiere ; et pour ce, le precieuseté du sens qui est entendus, qui bien le veult savoir, si sachiés que, quant nous l'arons trouvé en vous plus parfont, vous parlerons de ceste chose⁵⁴.

Le maître demeure « celui qui sait davantage » et qui choisit – ou non – d'augmenter le savoir de son disciple et de l'élever vers une position plus haute. Son emprise cognitive est d'autant plus grande que l'élève, désirant acquérir le savoir, lui est soumis. Une tension dominatrice est donc à l'œuvre dans la transmission des secrets. Comme tout homme, l'élève désire savoir mais seuls certains élus sont assez dociles pour être mis dans la confiance. Ils doivent la mériter ; c'est ce que nous apprend l'unique insolence de Placides. Le détenteur des secrets est donc omnipotent sur son dépositaire et en même temps, n'a d'autre choix que de procéder à cette révélation. Nous sommes dans une véritable dialectique, et finalement pas si loin de la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave. Si, pour notre problématique, le maître absolu n'est pas la mort, c'est peut-être le silence.

⁵² *Placides et Timeo*, § 94, p. 39.

⁵³ Lors du prologue (§ 7, p. 3), le « sens » est en effet associé aux « secrets » de Dieu : « (...) *le sens de Dieu si est force droituriere et le force Dieu si est sens ne de celle force je ne parole mie ne des secrés Dieu nu nuls fors il ne s'en doit entremettre.* »

⁵⁴ *Placides et Timeo*, § 270, p. 123.

Tension dominatrice donc entre le sachant et le non-sachant, entre le détenteur des secrets et le dépositaire, entre le maître et l'élève. Nous sommes bien dans une problématique de don et d'échange entre deux êtres, et, avec des textes comme le *Placides et Timeo* ou le *Secret des Secrets*, dans une inversion de la hiérarchie habituelle. C'est en effet le prince ou le futur prince qui est en position de recevoir des ordres, même si c'est davantage un savoir qui est enseigné. Dans la même veine, le dialogue d'Alcuin et de Charlemagne, la *Disputatio de Rhetorica*⁵⁵, montre l'empereur, omnipotent mais non omniscient : il ne lui manque que la puissance du savoir. Il est remarquable que l'un des principaux secrets qu'Aristote révèle à Alexandre soit le suivant :

La cause dedens si est que les grans philosophes, et clers et sages hommes il honneure et ait pour recommandéz car Dieu leur a recommandé sa science et je te recommande cestui secret principalement, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Mais une autre instance est présente en filigrane dans la chaîne du secret, c'est Dieu. Chaque révélation d'un de Ses secrets est soumise à Son jugement. S'Il n'intervient pas au présent lorsque Ses secrets doivent être tenus cachés et qu'ils ne le sont pas, la menace de Sa vengeance pèse toujours. Lui seul par exemple connaît tous les secrets des femmes. Essayer de les percer est un jeu dangereux. Aller au-delà de ce qui est permis, de ce qui est licite, ce n'est rien moins que risquer sa vie ici-bas et *post mortem*. En d'autres mots, pour l'éternité. C'est ainsi que les *Secrets des Dames*, adaptation française du *De Secretis Mulierum* du Pseudo Albert le Grand, débute par cet avertissement :

*Cy commence le livre des secrez des dames, lequel est deffendu a reveler sous peine d'escomeniment*⁵⁶.

Révéler un secret met en jeu un équilibre dont Dieu est le garant céleste, le roi, terrestre. C'est pourquoi, dans le *Secret des Secrets*, Aristote met en garde Alexandre contre les femmes, contre l'ivresse, c'est-à-dire contre l'absence d'« *attrempance* », de juste équilibre, mais également contre tout ce qui pourrait fâcher le Créateur, notamment de mépriser son âme :

⁵⁵ *Disputatio de Rhetorica et de Virtutibus*, éd. K. Halm, in *Rhetores Latini Minores, ex codicibus maximam partem primum adhibitis*, Leipzig, B. G. Teubner, 1863, p. 523-550. On pourra également consulter le texte en ligne sur le site de Angus Graham (<http://freespace.virgin.net/angus.graham/Alcuin.htm>) ou de the latin library (<http://www.thelatinlibrary.com/alcuin/alcuin.rhetorica.shtml>).

⁵⁶ *Ce sont les Secrés des Dames deffendu à révéler*, éd. A. et C. - E. Colson, Paris, 1880.

Chier filz, garde ta noble ame, laquelle te est donnee et envoyee de la compaignie des anges et laquelle te est commende de Dieu, non pas que tu la conchiez et desgastes, mais qu'elle soit mise ou nombre des saiges et gloriffiez, « De la garde du roy », chap. 29.

Mais surtout il l'enjoint de se préserver de ceux qui ne doivent pas être inclus dans le cercle du savoir. Aristote révèle à Alexandre les secrets de Dieu. Doivent en être exclus, bien évidemment, les païens et ceux qui n'en sont pas dignes. Aristote s'inquiète en effet du devenir de son traité, il craint qu'il n'arrive pas à son destinataire. Nous sommes toujours dans le cadre de la fiction historique où le philosophe est loin de la Perse et de son jeune disciple.

Je doute moult que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Certes, ce que redoute Aristote est légitime mais il faut y voir également une autre révélation – cachée par le langage. L'affirmation du Stagirite sous-entend que le monde se divise en deux catégories – ce que nous évoquions au début de ce chapitre – et qu'Alexandre appartient – ou en tout cas est en instance d'appartenir – à la catégorie de ceux qui savent, des élus de Dieu⁵⁷. La prolepse du chapitre 3 révèle que c'est la sagesse d'Aristote qui a vaincu les Perses à distance. Alexandre a suivi le conseil de clémence de son maître et, non seulement les Perses lui sont loyaux mais en plus se comportent de façon exemplaire.

Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion.

⁵⁷ L'écho est tout autre à la fin du Moyen Âge. On ne peut pas, bien sûr, passer sous silence les cinq siècles d'évolution textuelle qui aboutissent à une profonde déformation du sens initial et qui donnent une tonalité profondément chrétienne au texte de la famille C. Les lignes qui suivent citent le même passage à différentes époques et dans différentes langues.

(...) this book should fall into the hands of wicked and tyrannical men, who might discover what God did not deem them worthy to understand », Kitâb Sirr al-'asrâr, X^e siècle.

(...) timeo nimium ne liber presencium ad manus deveniat infidelium et ad potestatem arrogancium », Secretum Secretorum, XIII^e siècle.

J'ai grant paour que cilz livres ne viengne en mains de paour et de mauvais et d'arguans desloiaus les ques Dieus a jugiet qui ne sont mie dignes d'avoir telz choses », Secret des Secrets, famille B, XIV^e siècle.

Une constante tension dominatrice est donc à l'œuvre et le secret apparaît comme un enjeu de pouvoir à plusieurs échelles. Entre le détenteur des secrets, le dépositaire et les destinataires d'abord, puis entre le détenteur et le dépositaire – au regard de notre texte, le maître et l'élève, entre Dieu et celui qui transmet ses secrets, enfin entre Dieu et celui qui les reçoit. L'imbrication de tous ces acteurs est un véritable écheveau de tensions constantes, et le secret n'en est que plus précaire, objet constant de désir dans la hiérarchie de la « chaîne des secrets ».

3. 5. Secrets et hiérarchie :

3. 5. 1. Une hiérarchie dans la « chaîne des secrets » :

Au Moyen Âge, l'univers, le monde, et leurs composantes, sont régis par des forces supérieures aux hommes et auxquelles ils sont soumis. Elles sont connues lorsqu'on peut les expliquer, secrètes, occultes, merveilleuses ou miraculeuses dans le cas inverse. Mais qu'importe puisque, pense-t-on, tout émane de Dieu, le connu comme l'inconnu ou le pas encore connu. On sait – ou on pense – d'autre part qu'il existe une hiérarchie dans l'univers : Dieu en est au sommet. Suivent les anges et les démons, aux pouvoirs moindres mais encore supérieurs aux hommes, puis viennent les hommes dont la fonction est de représenter Dieu sur Terre ainsi que l'affirme la Bible⁵⁸. Nombreux sont les encyclopédistes qui, dans leurs écrits, suivent cet ordre du monde⁵⁹. Cette hiérarchie va de soi puisque les choses ont été créées dans un ordre précis, l'homme étant le chef-d'œuvre de la Création. Et il est logique que le *Secret des Secrets* mette en garde ceux qui oseraient douter de la volonté et de la puissance ordonnatrice divine :

Ilz sont aucuns autres qui ne sont gaires plus saiges qui dient que Dieu a ordonné toutes choses sans commencement. (...) Sachiez qu'ilz sont folz et ne scevent qu'ilz dient, « De la difference d'astronomie », chap. 30.

Le monde est par conséquent soumis à une hiérarchie ; ses composantes élémentaires aussi. Les hommes sont également soumis à une classification dans le domaine du savoir, en particulier pour ce qui concerne les secrets. En effet, c'est une évidence d'affirmer que le maître est

⁵⁸ « et [Deus] ait : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram : et præsit piscibus maris, et volatilibus cæli, et bestiis, universæque terræ, omnique reptili, quod movetur in terra.* » » (Gen., I, 26) : « Et Dieu dit : faisons l'homme à notre image et à notre semblance : et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, et les bêtes, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. »

⁵⁹ Ainsi la *Philosophia Mundi* de Guillaume de Conches par exemple dont le livre I, consacré au monde supérieur et à la Création, se divise de la sorte : 1-3 : De la philosophie ; 4-14 : De la Trinité, Dieu, le Fils, le Saint Esprit ; 15-20 : Le monde céleste ; 21-23 : le monde non céleste. Le quatrième et dernier livre est entièrement consacré au monde terrestre et à l'homme.

supérieur à son élève pour ce qui est de la transmission des connaissances. C'est notamment sur le modèle du schéma question – réponse que s'organise la littérature des *quaestiones* et les *disputationes*. Dans la dernière œuvre de Guillaume de Conches par exemple, le *Dragmaticon*, un *dux* (le duc de Normandie) interroge brièvement un *philosophus* qui peut alors développer une réponse à caractère encyclopédique :

Dux : « *Quoniam officium interrogandi michi est iniunctum, quaero, cum de substantia te tractaturum promittas, an hoc unius an multarum significationum esse constituas*⁶⁰ »

Le Duc : « *Puisqu'il m'est donné la possibilité de poser des questions, je te demande à propos de la substance, étant donné que tu promets de répondre, si elle est constituée d'un ou plusieurs signification.* »

Mais à l'origine, cette connaissance émane de Dieu. Si l'on peut connaître certains phénomènes par la lecture des autorités, par l'observation de la nature ou par l'expérience, l'explication – en particulier des choses cachées ou occultes⁶¹ – est un don de Dieu. Puisque les secrets ne doivent pas être connus de tous mais seulement révélés à certains, ils sont, à l'origine, divulgués à certaines catégories d'hommes en qui Dieu met sa confiance et qu'il choisit à l'exclusion de tous les autres. Le *Secret des Secrets* en établit une liste.

*Et toutefois, le glorieux Dieu a ordonné le monde et donné plusieurs remèdes à la trempance des humeurs et à la garde de la santé et l'a revêlé à ses **sains prophètes** et à plusieurs autres **hommes justes**, lesquelz il a esleüz et les enlumine de l'esperit de la science divine et leur a donné dons de la science de ces choses. Les **philosophes** qui s'ensuivent en eurent leur commencement : c'est assavoir ceulx de Inde et li Latin, et ceulx de Perse et les grecs ; et ceulx philosophes eurent des justes et des sains prophètes les escrips et le commencement des sciences et des secréz car en leurs escrips ne se treuve nulle chose qui feüst a reproucher, ne fole mais approuvee de tous saiges homs. « De la garde de la santé », chap. 31.*

Une hiérarchie se dessine alors dans l'énumération de ces catégories – les prophètes, les hommes justes, les philosophes et les sages hommes – et chacune d'entre elle doit être analysée.

3. 5. 2. Une hiérarchie des dépositaires des secrets :

3. 5. 2. 1. Les prophètes et les hommes justes :

Le prophète apparaît comme une catégorie intermédiaire entre Dieu et les hommes, celui à qui Dieu révèle ses secrets. Il est à la fois, le « *propheta* » du latin chrétien, le « devin qui prédit l'avenir » mais aussi, depuis la Bible, l'homme « inspiré par Dieu, parlant en son nom pour

⁶⁰ Guillelmi de Conchis, *Dragmaticon Philosophiae*, éd. I. Ronca, Corpus Christianorum (Continuatio Mediaevalis) CLII, Turnhout, Brepols, 1997, p. 10.

⁶¹ Nous employons ces deux termes provisoirement côte à côte. Une distinction sera faite plus tard.

révéler ses volontés ». Brunetto Latini nous apprend en effet, lorsqu'il énumère les différents prophètes de la Bible, que Daniel « *fu parfés en foi, et connoissoit des sacres choses, et savoit cele ki avenir devoit*⁶² ». Cette double acception est fréquente à la fin du Moyen Âge et fait du prophète un homme proche de Dieu et qui, en quelque sorte, en plus d'être son élu, possède le pouvoir surnaturel de découvrir les choses cachées, les mensonges, les dissimulations. Dans ses *Dialogues*, Grégoire le Grand narre l'anecdote suivante à propos de Saint Benoît :

*Du temps des Goths, leur roi Totila, ayant appris que le saint homme possédait l'esprit de prophétie, se dirigea vers le monastère. (...) Ce prince, naturellement artificieux, voulut éprouver si l'homme de Dieu avait effectivement l'esprit de prophétie*⁶³.

Le roi, pensant tromper le saint homme, prête ses vêtements à un serviteur et se prosterne alors devant Saint Benoît quand celui-ci découvre au premier regard la supercherie. Cet épisode est à rapprocher de celui de la femme de Jéroboam dans la Bible : Jéroboam dit à sa femme de se déguiser et d'aller consulter le prophète Ahias au sujet de la maladie de son fils. Malgré sa cécité, il reconnaît, grâce aux paroles de Dieu, la véritable identité de cette femme :

*At ille non poterat videre, quia caligaverant oculi ejus præ senectute. Dixit autem Dominus ad Ahiam : Ecce uxor Jeroboam ingreditur ut consulat te super filio suo qui ægrotat : hæc et hæc loqueris ei. Cum ergo illa intraret, et dissimularet se esse quæ erat, audivit Ahias sonitum pedum ejus introëntis per ostium, et ait : Ingredere, uxor Jeroboam : quare aliam te esse simulas*⁶⁴ ?

Mais celui-ci (Ahias) ne pouvait voir, car ses yeux étaient obscurcis à cause de la vieillesse. Or, le Seigneur lui dit : « Voici que la femme de Jéroboam va venir pour te consulter à propos de son fils qui est malade : tu lui parleras de telle et telle manière. Quand elle arrivera, elle cachera son identité. » Ahias entendit le bruit de ses pas au moment où elle franchissait la porte, et il dit : « Entre, femme de Jéroboam : pourquoi prétends-tu être une autre ? »

La prophétie est comprise au Moyen Âge comme une « manifestation des choses cachées » mais cette mise au jour n'est possible que par des hommes en contact avec Dieu. Le prophète se présente donc à la fois comme un sur-homme à plusieurs titres. Il est doué d'un pouvoir hors norme – celui de dire l'avenir – mais il est aussi un proche de Dieu, son messager, au même titre qu'un ange. Il s'apparente de ce point de vue à un canal de communication pour la divinité. Il ne s'agit dès lors plus du « *pro* » temporel, dans le substantif, mais d'une particule de

⁶² *Le Livre dou tresor*, I, 51 (« *De Daniel prophete* »), p. 54.

⁶³ *Les Dialogues de Grégoire le Grand* (II, 14, p. 127), trad. nouv. par M. l'abbé Henry, Tours, 1851. <http://www.liberius.net>

⁶⁴ *Rois*, 14, 4-6.

remplacement : « pour⁶⁵ ». Dans la Bible, *Isaïe*, le premier des *Livres prophétiques*, souligne bien que la prophétie est la parole de Dieu, certes prononcée par un intermédiaire, mais qui n'est qu'un émetteur au sens matériel du terme⁶⁶. Le deuxième livre prophétique, *Jérémie*, est encore précis et donne quasiment une définition du prophète :

Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

« Priusquam te formarem in utero, novi te, et antequam exires de vulva, sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te. »

Et dixi :

« A, a, a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum. »

Et dixit Dominus ad me :

« Noli dicere : Puer sum : quoniam ad omnia quæ mittam te ibis, et universa quæcumque mandavero tibi loqueris. »

[...] Et misit Dominus manum suam, et tetigit os meum, et dixit Dominus ad me :

« Ecce dedi verba mea in ore tuo⁶⁷. »

La parole de l'Éternel me fut adressée en ces mots : Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations. » Je répondis : « Ah ! Seigneur Éternel ! Voici, je ne sais point parler car je suis un enfant. » Et l'Éternel me dit : « Ne dis pas : 'Je suis un enfant.' Car tu iras vers tous ceux auprès de qui je t'enverrai, et tu diras tout ce que je t'ordonnerai. (...) Puis l'Éternel étendit sa main : « Voici, je mets mes paroles dans ta bouche. »

La fonction du prophète est donc de révéler – c'est-à-dire lever le voile⁶⁸ – sur les secrets de Dieu. Il est une catégorie supra-humaine à plusieurs titres : il possède un savoir qui lui permet de dévoiler ce qui n'est pas encore arrivé et est donc capable de lever le voile sur ce que Dieu maintient secret. Il est par conséquent un proche de la divinité mais ne l'est que parce que celle-ci l'a choisi. Les *Dialogues de Grégoire le Grand* (II, 16) soulignent bien que le choix ultime de révéler ou de maintenir caché appartient à Dieu⁶⁹. Dans le même temps, le prophète est choisi par Dieu pour divulguer sa pensée ; de ce fait, il n'est qu'un canal de communication, un messenger. Toutefois, le choix du Créateur le place parmi les saints, c'est-à-dire, au sens propre, parmi les élus, ceux qui ont été admis dans le séjour des bienheureux. Il n'est donc pas étonnant que cet adjectif soit associé au « prophète » dans notre texte.

⁶⁵ Cette mention d'Aristote comme prophète n'existe pas dans le *Kitâb Sirr al-'asrâr*. Elle apparaît dans le *Secretum Secretorum*.

⁶⁶ La parole émane du Créateur, le vrai destinataire du propos : « *Audite, cæli, et auribus percipe, terra, / quoniam Dominus locutus est* » : « *Cieux, écoutez ! Terre, prête l'oreille ! Car l'Éternel parle.* » *Isaïe*, 1, 2.

⁶⁷ *Jérémie*, 1, 4-9.

⁶⁸ C'est ce que souligne le radical grec « *phanai* » (« rendre visible par la parole »).

Il est en revanche plus difficile de saisir ce que le traité pseudo-aristotélicien entend par la mention des « *hommes justes* » accolée aux « *sains prophètes* ». Elle est par ailleurs fluctuante en fonction des versions antérieures du *Secret des Secrets*.

Le manuscrit de Cambrai, témoin de la famille B, passe sous silence cette mention. Il juxtapose les prophètes et les philosophes⁷⁰. Mais cette mouture du texte est moins développée que celle de la famille C. Un regard sur deux versions latines est éclairant⁷¹. Le *Secretum Secretorum* propose en effet le texte suivant dans l'édition en regard du texte en Moyen Haut Allemand de Hiltgart von Hürnheim, proposée par Reinhold Möller :

... *et revelavit ea sanctis prophetis suis et iustis servis et quibusdam aliis*⁷².

... *et l'a révélée à ses saints prophètes et justes serviteurs et à certains autres.*

Le *Secretum Secretorum* remanié par Roger Bacon donne quant à lui :

... *et revelavit ea sanctis prophetis servis suis et justis prophetis, et quibusdam aliis*⁷³.

... *et l'a révélée aux saints prophètes, aux serviteurs, aux prophètes justes et à certains autres.*

La version proposée par Reinhold Möller juxtapose les saints prophètes et les justes serviteurs de Dieu (c'est davantage l'idée de dévotion et de service qu'il faut, semble-t-il, voir dans « *servis* » que celle du latin classique « esclave »). En changeant l'ordre des termes, Roger Bacon appose « *servis suis* » aux saints prophètes, ajoutant l'idée de dévotion et renforçant ainsi la valeur de cette catégorie. Il conserve l'adjectif « *justis* » mais en fait une épithète de « *prophetis* » qu'il ajoute. Il supprime donc une catégorie originellement présente pour n'en conserver qu'une et tripler sa valeur. L'examen du texte arabe met en relief le choix de Roger Bacon. Le *Kitâb Sirr al-'asrâr* proposait initialement :

⁶⁹ « *Les jugements de Dieu sont incompréhensibles, et cependant ceux que sa bouche profère, les lèvres humaines les prononcent ; car les hommes peuvent connaître ce que Dieu révèle, et ce qu'il tient caché, ils ne peuvent le savoir.* », *Dialogues de Grégoire le Grand*, p. 135.

⁷⁰ « *Et nulle complexion n'est bonne fors par attenpranche des humeurs et Dieus a ordené maniere chiertaine et puins a warder santé et a recouvrer s'elle est perdue et le scienche de savoir faire a Diex reveler as sains prophetes et philosophes qui ont esté per devant nous.* », Cambrai, bibl. mun., ms 959, fol. 50v.

⁷¹ Nous utiliserons ces deux versions latines pour nos comparaisons avec le *Secret des Secrets*, en privilégiant l'édition de Möller qui n'apparaît pas comme un remaniement. La version glosée de Roger Bacon nous servira particulièrement pour les commentaires de son auteur.

⁷² Reinhold Möller, *Hiltgart von Hürnheim : Mittelhochdeutsche Prosaübersetzung des « Secretum Secretorum »*. Berlin, Deutsche Texte des Mittelalters, Band LVI, 1963, p. 58. Désormais Möller.

⁷³ Steele, p. 64.

And He has instructed in them His people through his chosen prophets and friends⁷⁴.

Le traité arabe met essentiellement en avant une catégorie bien définie – les prophètes – à laquelle s’ajoute l’idée de choix et de proximité. Nous restons bien dans la sphère de l’intimité.

Au terme de plusieurs siècles d’évolution et de traductions, notre version conserve donc la mention des prophètes. Celle-ci s’est christianisée tout en gardant l’idée du choix divin et de l’intimité avec le Créateur. S’y est adjointe l’une des vertus cardinales : la justice. Elle renvoie en effet à une qualité émanant de Dieu et que le prince doit chercher en premier lieu à acquérir car elle établit un lien avec Lui. Le *Secret des Secrets* le rappelle dans le chapitre « *De la fourme et maniere de justice* » (chap. 61) qui débute de la sorte :

Chier filz, justice ne se puet louer trop car elle est de propre nature au tresglorieux Dieu. (...) Et doit justice garder. (...) Et quant ung seigneur le fait ainsi, il est en tel cas semblables a Dieu.

Il suit en cela les textes de vulgarisation encyclopédique. Brunetto Latini par exemple consacre plusieurs chapitres à la justice dans les deuxième et troisième parties de sa somme. Il rappelle notamment que

la voire justice n'est pas cele ki est en la loi, ançois est en Damedeu Nostre Signour et est donee as homes ; et por ceste justice est li hom samblables a Dieu⁷⁵.

Un peu plus loin, l’encyclopédiste italien poursuit en soulignant que la justice est un moyen de se faire aimer de Dieu.

Se tu vieus ensivre justice, premierement aime et criem Dieu Nostre Signour, si ke tu soies amés de lui⁷⁶.

Et d’achever son discours sur la primauté de la justice sur les autres vertus.

La justice apparaît comme une vertu supérieure et une qualité que le prince doit acquérir. Elle permet de s’approcher de Dieu par mimétisme. Les « *hommes justes* » sont par conséquent chéris par leur Créateur. Celui-ci ne peut que choisir parmi cette catégorie ceux qui seront à même de devenir le moyen de communication pour révéler Ses secrets. En ce sens – et bien qu’il s’agisse d’un ajout du *Secretum Secretorum* compris différemment selon les auteurs – la justice est une

⁷⁴ Steele, p. 193.

⁷⁵ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, II, 29, 9 (« *Encore de ce meismes [de justice]* »), p. 200.

⁷⁶ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, II, 91, 5 (« *Ci parole de la quarte vertu, c’est justice* »), p. 272.

vertu qui va de pair avec la sainteté. Les prophètes et les « *hommes justes* » sont dans notre passage deux catégories différentes mais mises sur le même plan. Il s'agit de celle des hommes privilégiés par Dieu pour recevoir Ses secrets et les divulguer à ceux qui en sont dignes. Leur fonction est dès lors primordiale, d'autant plus qu'elle joue un rôle direct sur deux autres qui vont recevoir la sagesse.

3. 5. 2. 2. *Les philosophes et les « sages hommes » :*

Ce sont en effet les prophètes qui sont chargés de divulguer le savoir secret émanant de Dieu non pas aux hommes en général – ceux-là n'en sont pas dignes – mais à ceux qui méritent de recevoir un tel enseignement et qui ont la capacité de le comprendre : les philosophes.

Sont appelés ainsi, selon l'étymologie, ceux qui aiment la sagesse mais aussi ceux qui cherchent à connaître les choses naturelles, divines et humaines, si l'on se rappelle la définition de Brunetto Latini⁷⁷ qui reprend Isidore de Séville⁷⁸. Nous pourrions consacrer des volumes à tenter de définir ce qu'ils sont. Dans le cadre de ces pages, il importe surtout de tenter de saisir comment ils sont considérés dans le *Secret des Secrets* et quelle place leur est accordée. Trois caractéristiques leurs sont attribuées dans notre texte : d'une part, ils sont sages. Sur les seize occurrences des mots « *philosophe* » ou « *philosophie* », la moitié se voit adjoindre l'adjectif « *sage* ». D'autre part, ils sont détenteurs d'un savoir ou cherchent à en acquérir un. La quête initiale du narrateur l'amène au temple du soleil où il rencontre un ermite « *tressaige en philosophie* » et détenteur des « *escriptures de la congnoissance du soleil* » et le sage philosophe Philozomias⁷⁹ passe sa vie à « *enserch[er] la nature et les qualitez de toutes creatures*⁸⁰. » Les philosophes apparaissent dans le *Secret des Secrets* comme enclins à la sagesse et au savoir ; en un mot, à la *sapience*. Mais ils sont aussi vecteurs de la transmission de ce savoir. Celui-ci peut être scientifique – au sens étymologique de *scientia*, de connaissance – et accessible à tous mais aussi secret et uniquement

⁷⁷ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 2, 1 (« *De philosophie et de ses parties* »), p. 18.

⁷⁸ Isidore de Séville, *Etymologiae*, II, 24.

⁷⁹ Le physiognomoniste arabe porte le nom d'Aklimun. Il est devenu Philimonus dans le *Secretum Secretorum* (le Polémon latin). Il est intéressant de noter comment le nom français ne suit pas le latin mais se calque, avec des hésitations particulièrement significatives, sur le nom de la science évoquée ou sur le substantif « philosophie ». Nous renvoyons aux variantes de notre édition.

⁸⁰ « *De la philozomie des gens* », chap. 65.

dévolu à ceux qui en sont dignes. C'est en ce sens qu'ils trouvent leur place dans la réception et la divulgation des secrets divins, à l'instar des prophètes⁸¹.

Cependant, si les philosophes ont développé des capacités morales et intellectuelles au-dessus de la moyenne, ils sont tout de même considérés, semble-t-il, dans le *Secret des Secrets*, comme inférieurs aux prophètes. Le prologue du texte rappelle en effet que les capacités hors norme d'Aristote le font nommer « *prophete* » par ses pairs comme s'il s'agissait d'une sorte de promotion.

Et pour ce, plusieurs philosophes le reputerent du nombre des prophetes. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

De même, les secrets de médecine sont d'abord donnés par Dieu aux prophètes, puis seulement aux philosophes par ses intermédiaires humains.

Et ceulx philosophes eurent des justes et des sains prophetes les escripts et le commencement des sciences et des secréz, « De la garde de la santé », chap. 31.

Parmi les philosophes enfin, une hiérarchie existe : les Indiens, les Latins, les Perses et les Grecs sont considérés comme des autorités.

Les philosophes qui s'ensuivent en eurent leur commencement : c'est assavoir ceulx de Inde et li Latin, et ceulx de Perse et les Grecs, « De la garde de la santé », chap. 31.

La version française du XV^e siècle passe sous silence, il faut le signaler, la supériorité des philosophes grecs soulignée dans le texte latin⁸² et dans les textes de la famille B au XIV^e siècle⁸³.

Il existe donc une hiérarchie parmi certaines catégories d'hommes au-dessus du vulgaire. Les prophètes semblent être les plus proches de la divinité et devoir enseigner ce qu'ils savent aux

⁸¹ Rappelons que le *Placides et Timeo*, qui porte pour sous-titre *Li Secrés as Philosophes*, s'ouvre sur la louange de la *libido sciendi* professée par Aristote et en particulier sur le désir de connaître les secrets de la nature. Et l'auteur de justifier son ouvrage et de le considérer comme une somme des opinions des philosophes : « *Aristotes dist en son livre de nature ou commencement d'un livre le quel livres est appellés le livre de metafisique, que tout homme couvoite et desire a savoir naturellement les secrés de nature. (...) Et pour ce, je (...) ay mis paine et entente a conqueillir as plus briés mos que je puis, ainsi que en une somme, les mos et les pensées as philosophes* », *Placides et Timeo*, § 1-2, p. 1.

⁸² « *Scire debes, quod deus excelsus inter ceteros philosophos Grecos magis inflammavit ad scientias inquirendas et rerum naturalium genera cognoscenda* », Möller, p. 58 (« Tu dois savoir que, parmi tous les philosophes, Dieu a davantage donné envie aux Grecs de rechercher les sciences et de connaître les choses de la nature »).

⁸³ « *Or dois savoir que Dieus sur tous les philosophes a plus donnet et enluminet de scienche les philosophes de Griesse a savoir toutes scienches de nature* », Cambrai, bibl. mun., ms 959, fol. 51r.

philosophes afin que ces derniers diffusent à ceux qui le méritent une partie des secrets divins. Parmi ces philosophes d'autre part, certains possèdent une autorité supérieure. Cependant, les philosophes partagent avec les prophètes la capacité, sinon de prédire l'avenir, du moins de chercher les éléments leur permettant de le connaître. Le chapitre « *De la difference d'astronomie* » est ainsi un véritable plaidoyer pour la connaissance des astres et de l'avenir. Il se compose de deux parties : une apologie de cette science et un exposé didactique. Outre la nature de l'énonciateur – le philosophe Aristote – c'est sous l'autorité de Platon que se place ce chapitre. L'importance de cette *Auctoritas* n'est pas un secret au Moyen Âge ; c'est lui par exemple qui est considéré comme le maître d'Aristote, selon le *Placides et Timeo*⁸⁴. Le chapitre sur l'astronomie met en avant que le bon roi est celui qui sait prévoir l'avenir pour le bien de ses sujets et de son royaume. Cette science est l'une de celle que la philosophie enseigne puisque la philosophie est, selon les encyclopédistes, la science qui englobe toutes les autres. Ainsi, peut-on lire sous la plume d'un Brunetto Latini :

*Philosophie est verais enchiecemens des choses naturaues, et des divines, et des humaines, tant comme a home est possible d'entendre*⁸⁵.

Chez un Évrart de Conty en revanche, une certaine confusion existe : si, dans un premier temps, il considère la philosophie comme la huitième des neuf sciences⁸⁶, un peu plus loin, lorsqu'il divise la philosophie en trois parties, il finit par souligner que la philosophie naturelle englobe tout.

*La viij^e science que le viij^e Muse segnefie est naturele philosophie. Pour quoy nous devons savoir que ce mot cy philosophie comprend en soy et segnefie aussi come toutes les sciences humaines, et par especial les sciences notables*⁸⁷.

Dès lors, on comprend mieux comment la frontière entre philosophes et prophètes peut être poreuse. Si prophétiser c'est notamment connaître l'avenir – à l'instar de Dieu – et l'annoncer, alors l'acquisition des sciences et en particulier de l'astronomie peut, le cas échéant, permettre à l'apprenant de s'approcher de cette catégorie à part que sont les prophètes, voire de Dieu.

⁸⁴ « Chus qui premierement plus en escript, si fu Platon, chus qui premierement devisa le monde et enseigna a vivre, auquel Platon Aristotes fu desciples, qui moult d'onneur li porta et en ses livres et ailleurs », *Placides et Timeo*, § 2, p. 1.

⁸⁵ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 2, 1 (« *De philosophie et de ses parties* »), p. 18.

⁸⁶ « Les ix sciences sont gramair, logique, rethorique, astronomie, geometrie, arismetique et musique ; le viij^e est philosophie, et la ix^e c'est metaphosique », Évrart de Conty, *Le Livre des Eschez amoureux moralisés*, éd. crit. par Françoise Guichard-Tesson et Bruno Roy, Montréal, Cérès, Bibl. du Moyen Français, 1993, p. 100.

⁸⁷ Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 208.

Gossuin de Metz ne rappelle-t-il pas que « *la septiesme [arz], si est astronomie qui est de toute clergie la fins*⁸⁸ » ? C'est pourquoi des personnages comme Virgile – ou Ovide chez Richard de Fournival notamment, dans le livre III du *De Vetula*⁸⁹ – ont à la fois été considérés comme des poètes, des philosophes et des prophètes. Gossuin de Metz en effet considère l'auteur de l'*Énéide* comme celui qui « *rechercha maintes terres pour enquerre verité des choses* » au chapitre « *Des philosophes qui aloient par le monde* » (III, 13) mais aussi comme un successeur de Platon ou d'Aristote⁹⁰. Mais au-delà de cette vision d'un Virgile astronome et philosophe, Gossuin de Metz en fait également un prophète, annihilant la frontière entre philosophe et prophète.

*Si ot de tels phylosophes qui par leur sens prophecierent le saint tens de la venue Jhesu Crist.
Si comme Virgiles le dist qui fu au tens Cesar de Roume*⁹¹.

Chez certains auteurs médiévaux, la frontière entre prophètes et philosophes demeure poreuse. Il semble toutefois que le traité pseudo-aristotélicien tende à placer les premiers au-dessus des seconds.

L'autre catégorie que le *Secret des Secrets* adjoint aux philosophes est celle des « *sages hommes* ». De même que précédemment, l'expression formée d'un substantif sémantiquement large associée à un adjectif peut surprendre. La sagesse, au même titre que la justice est une notion positive et une vertu à rechercher. Elle trouve légitimement sa place dans un texte destiné au départ à un prince. Pourtant, elle s'applique le plus souvent à des hommes dont la fonction n'est pas politique. Le prince sage est une chimère recherchée tout au long du Moyen Âge et qui se trouve rarement, excepté peut-être chez Charles V, cet « *ameur de sapience* » loué par Christine de Pizan.

La sagesse en effet renvoie le plus souvent à des figures de philosophes, de saints ou de lointaines et mythiques figures de souverains dont Salomon est peut-être la figure la plus emblématique.

⁸⁸ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde*, p. 83.

⁸⁹ Le *De Vetula* a été l'objet de deux éditions : *Pseudo-Ovidius De vetula*, éd. P. Klopsch, Leyde, Köln, 1967 ; *The Pseudo-ovidian De vetula*, éd. D. M. Robathan, Amsterdam, 1968. Je remercie Marie-Madeleine Huchet, auteure d'une thèse récente sur la traduction de ce poème pseudo-ovidien (*De la Vieille de Jean Le Fèvre, traduction versifiée du De vetula attribué à Richard de Fournival. Étude et édition*, EPHE, 2010, dir. Geneviève Hasenohr), de m'avoir fourni cette information.

⁹⁰ Au chapitre 10 du livre III, le clerc lorrain évoque « *ceuls qui troverent les clergies après le deluge* » et clôt son chapitre sur un Virgile astronome et doué de *clergie*. Ses merveilles font l'objet du chapitre suivant.

⁹¹ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 5, « *Pour quoi et comment les vii arz furent trouvés. Et de leur ordre.* ») p. 73.

Elle est, avec la morale, l'une des deux vertus qu'il faut chercher à acquérir. Dans le *Livre dou Tresor* par exemple, Brunetto Latini précise

Pour ce apert il que .ii. maniere sont de vertu : l'une est de l'entendement de l'home, c'est sapience, science, sens ; l'autre est de moralité, c'est chasteté et larghece, et autres samblables. Et ce puet chascuns veoir clerement ; car quant nos volons un home prisier de vertu entellectuele, si dist on, c'est uns hons sages soutis⁹².

La sagesse est l'apanage de Dieu et les hommes doivent désirer l'acquérir plus que tout pour se rapprocher de leur Créateur et Le louer. Mais cette vertu n'est pas innée – comme le secret n'est pas donné à n'importe qui – elle est une finalité qui s'acquiert au terme d'un processus d'apprentissage. La sagesse, que l'encyclopédiste italien, nomme « *la vertu de l'entendement* » est en effet « *engendree et escreue en l'ome par doctrine et par enseignement ; et por ce li covient experience et lonc tans⁹³.* » Il poursuit en la mettant sur le même plan que la prudence, première des vertus morales avant « *atemprance, force et justise* ». Il justifie ce choix en soulignant que ces vertus – et en particulier la prudence – sont constitutives de la sagesse. Bien plus, au chapitre suivant, elle se confond avec la sagesse.

Par ces paroles poons nos entendre ke ceste vertus, c'est prudence, n'est pas autre chose que sens et sapience⁹⁴.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que le sage cherche à connaître l'avenir.

Se tu vius estre sages, tu dois consirer les choses futures, et penser en ton corage tot çou k'avenir puet⁹⁵.

Et l'on comprend mieux le lien entre la philosophie, la prophétie et la sagesse mise peu ou prou sur le même plan dans notre passage du *Secret des Secrets*. Ainsi la sagesse apparaît-elle comme la vertu qui culmine au sommet des autres, une finalité qu'il faut rechercher mais qui s'acquiert par l'étude et l'expérience. Elle est

Félicité est une chose ki vient par vertu de l'ame, non pas dou cors ; car tout ensi con li bon mires enquiert la nature de l'home por maintenir la en santé et por donner medecine en totes les maladies, aussi doit li home et li gouverneur des cités veillier et estudier k'il puisse prouffiter a ses citeins, et maintenir la felicité, ki apertient a l'ame entellectuel, et amonester les a fere oevre de vertu, pour ce que lor fruit est felicité⁹⁶.

⁹² Brunetto Latini, *Le Livre dou Tresor*, II, 9, 1 (« *Des .ii. manieres de vertu* »), p. 181.

⁹³ *Ouvr. cit.*, II, 10, 1 (« *Comment vertu naissent es homes* »), p. 181.

⁹⁴ *Id.*, II, 57, 1 (« *De la premiere vertu, c'est prudence* »), p. 231.

⁹⁵ *Ibid.*, II, 58, 4 (« *Encore de prudence* »), p. 232.

⁹⁶ *Ibid.*, II, 7, 8 (« *Des .iii. manieres de biens* »), p. 180.

La sagesse est à rechercher mais peu sont à même d'y accéder. C'est pourquoi la mention des « *sages hommes* » revêt dans le *Secret des Secrets* une valeur primordiale même si elle semble assez vague. L'adjectif en effet est régulièrement associé aux philosophes, à Dieu et au prince, au prince parfait évidemment. Il va également de pair avec la « *clergie* ». Seules quelques catégories y ont accès. Le vulgaire n'est pas concerné par la sagesse. Celle-ci est l'apanage d'un petit nombre. C'est l'idée que nous retrouvons déjà antérieurement ; Brunetto Latini par exemple au début de la troisième partie de son encyclopédie, invoquant Caton, clamait que

*Sapience est donee à poi*⁹⁷.

La sagesse apparaît donc comme une vertu associable aux secrets grâce à l'élection d'un petit nombre.

Les philosophes et les « *sages hommes* » partagent des points communs. Il s'agit de catégories privilégiées par rapport aux autres hommes. Ils sont à même de posséder, grâce à leurs connaissances, leur expérience et leur vertu, des capacités qui les mettent au-dessus du vulgaire. En cela, avec les prophètes et les « *hommes justes* », ils sont à même d'acquiescer ce à quoi le commun des mortels ne peut prétendre : les secrets de Dieu.

Le traité du Pseudo-Aristote met en avant, dès son titre, la notion de « secret », invitant à la découverte d'un contenu caché et réservé à une infime frange des hommes : les élus. Le rappel de l'étymologie du substantif et la variété des valeurs sémantiques a permis de mettre en lumière que le secret fonctionne sur un paradoxe : il est un objet de savoir qui oblige son détenteur à osciller entre le mutisme et la parole. Une divulgation trop importante fait disparaître le secret, une divulgation insuffisante ou un mutisme prudent amène sa disparition. L'entourage du « secret » dans le *Secret des Secrets* met en évidence l'importance de la volonté de savoir et le risque de la divulgation. Le secret est caché parce qu'il ne doit pas être donné à tout le monde ou à n'importe qui : il appartient à des domaines de la connaissance réservés à quelques catégories privilégiées. Tous les secrets renvoient à l'origine de toute chose : Dieu. C'est Lui qui distille le savoir qu'Il veut voir transmis à son représentant terrestre : le prince. Le *Secret des Secrets*

⁹⁷ *Ibid.*, III, 1, 2 (« *Ci commence li livres de bone parleure* »), p. 317.

souligne cette origine divine et met en place une hiérarchie dans la diffusion des secrets. Dieu n'intervient pas directement, Il laisse à ceux qu'Il a choisis le soin de transmettre certains de Ses secrets. Ce privilège est accordé d'une part aux prophètes et aux « *hommes justes* », d'autre part aux philosophes et aux « *sages hommes* ». Mais, ce que le texte souligne surtout – au-delà de ces différentes catégories – c'est la valeur de ces hommes et leurs qualités. Tout homme doit les rechercher, et en particulier celui à qui est censé s'adresser le *Secret des Secrets* : le prince, substitut du destinataire original, Alexandre. Le *Secret des Secrets* prétend être destiné à la plus grande autorité politique. C'est lui qui doit recevoir les secrets de Dieu pour poursuivre, à son niveau, le dessein du Créateur. La transmission de ces secrets ne peut donc se faire que par ceux qui en sont dignes et que Dieu a choisis. Or, les quatre catégories d'élus que nous avons étudiées ne transmettent que les secrets de la médecine, c'est-à-dire une pierre de l'édifice divin. L'ensemble des secrets de Dieu et en particulier le plus grand des secrets – le « secret des secrets » – ne doit être divulgué qu'au plus grand des princes par le plus grand des philosophes. Les prophètes, les « *hommes justes* », les philosophes et les « *sages hommes* » ne sont qu'une déclinaison minimale du plus grand des élus de Dieu : Aristote. Le *Secret des Secrets* ne prétend pas divulguer uniquement les secrets de la médecine mais l'Ultime Secret, celui qui donne accès aux autres et qui se trouve au sommet de la hiérarchie du savoir divin. Ce n'est donc pas uniquement à un prophète, à un homme juste, à un philosophe ou à un sage de divulguer ce savoir ultime mais au plus grand d'entre eux : Aristote.

3. 5. 2. 3. Aristote dans le Secret des Secrets :

Depuis que les écrits aristotéliens sont redécouverts à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, le philosophe grec jouit d'un grand prestige dans les textes didactiques⁹⁸. Les grandes encyclopédies médiévales le citent comme une source importante, voire comme l'Autorité par excellence, ce qui fait dire à Bernard Ribémont que le nombre de « *ut dicit Aristoteles* » pourrait faire partie des invariants définissant les encyclopédies médiévales. L'étude du corpus aristotélien et le développement de la scolastique témoignent de l'intérêt porté au Stagirite dans les derniers siècles du Moyen Âge. Le glorieux patronage du philosophe est sans doute l'une des raisons du succès du *Secret des Secrets*. La première version connue en Europe est en effet la rédaction courte de Jean de Séville au milieu du XII^e siècle ; elle se compose de l'*Epistola*

Aristotelis de Dieta servanda que reprendra *in extenso* Thomas de Cantimpré dans son *De Naturis Rerum*, rédigé entre 1230 et 1240. L'encyclopédiste l'intègre en totalité à la fin de son livre I consacré au corps humain. Le traité du Pseudo-Aristote trouve sa place au chapitre 77 de cette encyclopédie, entre l'obstétrique et le développement sur les sept âges de l'homme. Thomas de Cantimpré l'intitule *De ordine vivendi phisice secundum Aristotilem, et vocatur tractatus Secretum Secretorum* et cite comme source l'auteur espagnol :

*Scribit enim venerabilis Iohannes Hispalensis*⁹⁹.

Il fut écrit par le vénérable Jean de Séville.

Aristote fait donc figure d'autorité dès la première moitié du XII^e siècle, notamment comme l'auteur du traité adressé à Alexandre. Voyons quelle figure du philosophe émerge de cette première version de notre texte.

Aristote est une des figures autoriales la plus reconnue¹⁰⁰ – sinon la plus grande – à partir de la seconde moitié du XII^e siècle. Il apparaît dans nombre d'ouvrages¹⁰¹ comme le « *prince des philosophes* » à tel point que cette mention en devient presque topique¹⁰². Cette dénomination le place au-dessus des philosophes. S'il est souvent évoqué – notamment chez Gossuin de Metz – comme l'élève de Platon, il le surpasse dans certaines œuvres et est considéré comme le suprême philosophe. C'est ainsi que cette mention apparaît avant même le nom du Stagirite dans le *Secret des Secrets*.

... *le Secret des Secretz. Et le fist le prince des philosophes, Aristote*, « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Le texte attribue en effet au Stagirite de nombreuses qualités qui font de lui un être, sinon exceptionnel, du moins remarquable. Il est « *de tresbon conseil* », « *de tresgrant clergie* » et « *de subtil entendement* ». Il est de surcroît « *moult sage et humble* » et aime « *raison* », « *justice* », « *loyauté* » et « *vérité* », qualités évoquées précédemment comme émanant des dépositaires des

⁹⁸ Les textes de divertissement peuvent parfois ne pas le présenter sous son meilleur jour. C'est notamment le cas du *Lai d'Aristote*.

⁹⁹ *Thomas Cantimpratensis Liber de Natura Rerum, I, Text*, éd. H. Boese, Berlin-New York, 1973, I, 77, p. 77, l. 5-6.

¹⁰⁰ Dans son *Image du Monde* (III, 10), Gossuin de Metz établit la liste de « *ceuls qui troverent les clergies après le deluge* » (*Ouvr. cit.*, p. 182-184). Il évoque Sem, Abraham, Platon, Aristote, Boèce et Virgile.

¹⁰¹ Qu'on songe seulement à l'emploi de cette mention chez un Albert le Grand ou un Roger Bacon.

¹⁰² Avec Platon et Démosthène, il est le « *soverain philosophe* » chez Brunetto Latini (*Ouvr. cit.*, I, 42, 2, p. 49).

secrets. Enfin, il ne se repose pas sur son savoir et se place constamment dans un perpétuel processus de recherche de la connaissance.

Et tousjours estudioit sans cesser les bonnes et gracieuses meurs et les sciences esperituelles et contemplatives et caritatives, « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

C'est donc avant tout un être spirituel au sens premier, c'est-à-dire qui fonctionne par l'esprit. Il est à l'opposé du conquérant, homme de terrain, dont le physique prime. Alexandre l'a bien compris qui le fait « *gouverneur et maistre par dessus tous.* » Le philosophe possède des qualités qui le placent au-dessus des hommes, même de ceux qui se trouvent au sommet de la hiérarchie politique. Il apparaît dès lors comme un maillon indispensable dans le fonctionnement du souverain. C'est en effet le jeune homme qui requiert le conseil de son maître avant de prendre une décision militaire de premier ordre et cette requête primordiale est à l'origine du *Secret des Secrets* : le jeune prince a l'intention de mettre à mort les chefs ennemis mais diffère son projet pour consulter le philosophe. La réponse énigmatique du maître semble comprise par le jeune homme qui change de décision et se soumet au conseil d'Aristote.

Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion. « La responce d'icelle epistre », chap. 3.

C'est bien le conseil du philosophe qui garantit la paix du royaume. Le texte le confirme en rappelant que l'enseignement du philosophe a des retombées politiques et militaires. Les conquêtes du Macédonien semblent soumises aux conseils de son maître.

Et tant que ledit Aristote vesqui, Alixandre, par le bon conseil d'icelui, subjuga toutes terres et ot vittoire contre tous ; et acquist la seignourie de tout le monde et par toutes terres ala renommee de luy et toutes nacions du monde furent submises a son imperialité et a son commandement, meesmement ceulz de Perse et Arabe ; et ne furent gens nulles qui osassent resister contre lui ne en dit ne en fait, « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

La construction de ce passage met en évidence la primauté des conseils d'Aristote. Le nom du conquérant est d'abord entouré par deux mentions de son maître, comme si la syntaxe voulait illustrer les relations entre les deux hommes. Par ailleurs, ces quelques lignes mettent en avant une opposition entre l'unicité du philosophe, à l'origine des conquêtes, et la globalité du résultat de ses conseils marquée par la répétition à six reprises de l'adjectif indéfini « *tout* ». L'unicité du philosophe glisse dès lors au conquérant qui est repris par le pronom « *lui* ». La globalisation des succès du conquérant est totale à la fin de ce passage avec l'emploi du subjonctif imparfait qui

marque le fait énoncé comme objet du jugement que le narrateur pose sur lui. En d'autres termes, il apparaît acquis dans l'esprit du narrateur – et corollairement du lecteur – que, du fait des conseils d'Aristote, personne n'a remis en cause la souveraineté d'Alexandre. Cependant, en débutant par une proposition temporelle, la réalité des faits énoncés est soumise à une fin. Bien plus, il semble que la valeur temporelle aille de pair avec une marque de causalité – les conseils d'Aristote sont à l'origine des succès d'Alexandre. Dès lors est sous-entendue la fin de la paix dans les territoires conquis par le Macédonien avec la disparition de son maître. Aristote devient alors le garant de l'équilibre de l'empire. La disparition du philosophe doit entraîner la chute du monde macédonien, à moins que l'esprit du maître ne survive dans ses écrits, en particulier dans le *Secret des Secrets*, et ne soit transféré à son disciple. Le patronage fictif de l'œuvre place donc celle-ci comme au-delà des autres ouvrages par son exceptionnelle dimension auctoriale.

Aristote est plus qu'un simple précepteur et philosophe dans le *Secret des Secrets*. Il est certes le « *prince des philosophes* », pourvu de qualités exceptionnelles qui en font l'élé d'Alexandre, mais il est également celui qui, par ses conseils, maintient l'équilibre de l'empire et Alexandre au pouvoir. Au début de notre texte, sa vieillesse l'empêche de suivre son élève dans ses conquêtes militaires. Toutefois, le chapitre « *De la garde du roy* » nous apprend qu'il s'est déjà trouvé aux côtés du stratège en campagne. C'est l'épisode de la Pucelle Venimeuse, longuement analysé par Claude Thomasset dans son étude sur le *Placides et Timeo*¹⁰³. Un chef ennemi envoie comme cadeau à Alexandre une jeune femme mithridatisée depuis son enfance. Elle est capable d'empoisonner le jeune homme par la vue, l'haleine ou le toucher car son traitement à base de venin l'a fait changer de nature et elle a été « *convertie en nature serpentine* ». Aristote rappelle à son disciple qu'il n'a pas été capable de reconnaître le piège tendu et que c'est lui, grâce à ses capacités intellectuelles, qui l'a sauvé d'une issue fatale.

Et lors, se je ne l'eüsse sagement regardée et par mon sens et art n'eüsse sa nature congneüe pour ce qu'elle sans cesser, sans vergongne et sans honneur, regardoit les gens ou visaige, je congneüz que d'un seul mors, elle pouvoit mettre ung homme a mort ainsi comme depuis tu en veïs faire l'espreuve devant toy et se ce ne feüst que je congneüz ainsi sa nature, du premier atouchement que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort sans nul remede. « De la garde du roy », chap. 29.

¹⁰³ Claude Thomasset a consacré une part importante de son commentaire sur le *Placides et Timeo* à l'étude de cette anecdote exemplaire. Voir Claude-Alexandre Thomasset, *Une Vision du Monde à la fin du XIII^e siècle, Commentaire du Dialogue de Placides et Timeo*, Genève, Droz, 1982, p. 73-108.

C'est par un triple moyen épistémologique que le philosophe sauve son élève, la *theoria* (« sagesse »), la *praxis* (« mon sens »), la *techne* (« art »). En d'autres termes, l'ensemble des facultés du philosophe est nécessaire pour dévoiler ce qui est caché derrière l'apparence de la jeune fille. Aristote est, dans cet épisode, le sauveur d'Alexandre. Ses capacités hors normes en font non seulement le garant de l'équilibre de l'empire mais aussi le protecteur d'Alexandre, son ange gardien, celui qui peut le protéger parce que, du fait de ses qualités exceptionnelles, il est à même de voir ce qui est caché derrière la surface des choses¹⁰⁴. Il est l'autorité de son élève ; il est d'abord celui à qui Alexandre confie les décisions les plus importantes. Au sens étymologique, il est à la fois au sens premier du latin *augeo*, celui qui fait progresser son élève par ses leçons, mais également celui qui agit (< *ago*).

Instigateur et garant de l'équilibre du royaume, protecteur ultime de son élève, « *prince des philosophes* » doué de qualités recherchées par les hommes mais aussi par Dieu, Aristote est plus qu'un homme au-dessus des hommes. Il se démarque également rapidement des autres philosophes : il est présenté comme au-delà de cette catégorie. Ses qualités sont en effet telles qu'il dépasse son statut de philosophe et de « *prince des philosophes* » pour devenir, aux yeux de certains de ses confrères, un prophète.

Et pour ce, plusieurs philosophes le reputerent du nombre des prophetes, « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Faire du Stagirite un prophète, c'est le placer au-dessus des philosophes. Il était déjà le premier d'entre eux¹⁰⁵, il a désormais gravi une marche supplémentaire dans la hiérarchie qui mène à Dieu.

De « *prince des philosophes* », Aristote est devenu prophète puis quasiment saint, du fait de sa fonction de messager divin¹⁰⁶. Et pourtant son ascension dans la hiérarchie céleste n'est pas terminée puisque le *Secret des Secrets* nous apprend que le précepteur d'Alexandre s'apparente

¹⁰⁴ Rappelons que dans sa *Hiérarchie céleste* (I, 7, 1 : « Des Séraphins, des Chérubins, et des Trônes et de la première hiérarchie qu'ils constituent »), le Pseudo-Denys souligne que les anges au sommet de la hiérarchie – les Séraphins – sont tellement purs qu'ils ont accès à la connaissance, non des secrets, mais des mystères du Créateur. En d'autres termes, ils peuvent voir ce qui est caché. Pseudo-Denys l'Aréopagite, *Œuvres complètes*, trad., préf. et notes par Maurice de Gandillac, Paris, Aubier, éd. Mouton, 1943, p. 206 et suiv.

¹⁰⁵ Le *Secretum Secretorum* parle de « *princeps philosophorum* », le *Kitâb Sirr al-'asrâr* emploie l'adjectif « *excellent* ».

également à un thaumaturge. Outre des caractéristiques humaines et des qualités hors du commun qui le séparent de la foule de ses semblables, il apparaît comme au-delà de la norme, ainsi que le montre sa vie.

Et saches que icelui Aristote fist en sa vie moult de signes lesquelz furent estranges œuvres et miracles qui seroient trop longues a raconter. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1

On remarquera la christianisation du philosophe. Le texte arabe ne parle nullement de miracles. Il évoque seulement des actes hors du commun.

Strange and marvellous things are related about him which are too numerous to mention¹⁰⁷.

Ce n'est qu'à partir du *Secretum Secretorum* que l'idée d'un Aristote thaumaturge fait son apparition, sinon réellement, au moins dans ses œuvres, selon Bacon.

Sane multa habet prodigia et magna miracula et extranea opera¹⁰⁸.

Et en vérité, il a accompli de nombreux prodiges, de grands miracles ainsi que des œuvres étranges.

Lorsque le Franciscain propose une refonte du *Secretum Secretorum* en quatre parties, qu'il glose et annote, il commente brièvement ce passage ainsi :

Aristotiles scilicet in libris suis¹⁰⁹.

C'est-à-dire, dans les livres d'Aristote.

Il ne nous semble pas qu'il y ait de l'ironie dans ce « *scilicet* », Roger Bacon a trop de respect pour Aristote et l'œuvre qu'il commente a joué un rôle primordial dans sa vie. Il écrit en effet en ouverture de son texte :

Quem tractatum, si sapiens intueatur et bene omnia discuciat, una cum notabilibus que ipsemet frater Rogerus posuit supra textum in multis locis et diversis, inveniet ultima nature secreta ad que homo sive humana invencio in hac vita poterit pervenire, ad que quiscunque posset pertingere, vere princeps mundi poterit nominari¹¹⁰.

¹⁰⁶ Cette mention se trouve dès l'origine dans le *Kitâb Sîrr al-'asrâr* : « *I have seen it written in several books of Grecian history that God made a revelation to him, saying : 'Verily I prefer to call thee an angel than a man' »*, Steele, p. 176.

¹⁰⁷ Steele, p. 176.

¹⁰⁸ Steele, p. 36.

¹⁰⁹ Steele, p. 36.

¹¹⁰ Steele, p. 1.

Et si un homme sage étudie ce traité et en examine bien tous les éléments que, frère Roger, a placé en supplément du texte dans des endroits nombreux et variés, il trouvera les secrets ultimes de la nature, auxquels l'homme ou la découverte humaine pourra parvenir dans cette vie, et toute personne qui pourrait y atteindre pourra véritablement être appelée prince du monde.

Le Franciscain est persuadé que cette œuvre contient des secrets : « *Hic tangit maximum secretum* » écrit-il en marge de la réponse du philosophe au conquérant. Il fustige d'autre part les « *asini* » et les « *stulti* », coupables, selon lui, d'avoir expurgé des manuscrits d'Oxford et de Paris des pans entiers de ce texte¹¹¹ parce que du vocabulaire magique s'y trouvait. Enfin, rappelons, à la suite de William Eamon¹¹², que, dans ses écrits dédiés au Pape Clément IV, Roger Bacon se présente comme un nouvel Aristote¹¹³. Le Stagirite, tant loué et admiré par l'auteur de l'*Opus Maius*, est donc devenu thaumaturge dans la perspective de Bacon.

Enfin, Aristote, philosophe devenu prophète, poursuit cette ascension spirituelle. Il devient – du moins dans l'onomastique – un être supra-terrestre : un ange. C'est du moins ce qu'affirme le premier chapitre de notre traité.

Et pour ce, plusieurs philosophes le reputerent du nombre des prophetes et disoient qu'ilz avoient trouvé en plusieurs livres des Grecs que Dieu lui avoit envoyé son tresexcellent ange qui lui dist : « Je te feray nommer par le monde plus ange que homme ». « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Gossuin de Metz souligne déjà au XIII^e siècle l'existence d'une telle promotion. Au chapitre 5 du premier livre de son encyclopédie, il explique en effet que Dieu a donné aux sages philosophes l'entendement afin qu'ils puissent chercher et apprendre Ses secrets. Sinon, seul le Créateur les aurait connus.

Car il [li sage philosophe] savoient bien que Diex leur avoit donné sens pour raison et nature enquerre des choses de la terre et de celes du ciel, tant que ils en peüssent plus savoir. Car

¹¹¹ Roger Bacon fait notamment référence à un interdit papal de 1210 et 1215 sur les *libri naturales* du Stagirite, réitéré en 1231 par Grégoire IX. Selon Luca Bianchi, une commission aurait eu pour mission de préparer une édition « revue et corrigée » (c'est-à-dire censurée et réécrite) du *corpus aristotelicum*. Voir Luca Bianchi, « Censure à l'Université de Paris au XIII^e siècle », *AHDLM*, t. 63, 1996, p. 54-55 ainsi que les notes 34 et 35 qui proposent des éléments de bibliographies intéressants. L'idée d'une censure a toutefois été rejetée par Steven Williams (*The Scholarly Career of a pseudo-aristotelian Text in the latin Middle Ages*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003.)

¹¹² William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 48 et les notes bibliographiques sur cette question, n. 50 p. 376.

¹¹³ *Fratri Rogeri Baconi Opera quaedam hactenus inedita*, éd. S. J. Brewer, Londres, 1859, (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*), p. 80.

autrement n'i eüssent il ja pensé, que nus, tant soit sages ne discrez, ne pourroit entendre de ses haus secrez ne de ses miracles se il meïsmes non¹¹⁴.

Par la suite, les philosophes, admirant d'autant plus le Créateur qu'ils contemplaient Sa Création, se sont éloignés de ce que notre texte nomme « *les choses transitoires et mondaines* » et ont enjoint les grands seigneurs à faire de même. C'est la raison pour laquelle, affirme Gossuin de Metz, certains sont morts en martyrs et comme des saints.

Et cil qui croire ne les voloient et qui honte avoient de ce qu'il les blasmoient, si les fesoient metre en prison, ou il les fesoient ocire a martire, pour ce que il leur moustroient verité dont il estoient certain. Ausi comme firent les sainz et les saintes qui souffrirent mort et passion pour la loi Jhesu Crist qu'il vouloient essaucier¹¹⁵.

Le procédé de la comparaison, qu'utilise le clerc lorrain, est repris dans le *Secret des Secrets*. Aristote n'est pas à proprement parler une créature céleste, mais il apparaît comme tel aux yeux des hommes.

« Je te feray nommer par le monde plus ange que homme. »

Le texte arabe mentionne déjà cette anecdote mais fait intervenir Dieu directement en parlant à Aristote, comme à un prophète :

I have seen it written in several books of Grecian history that God made a revelation to him, saying : Verily, I prefer to call thee an angel rather than a man¹¹⁶.

La mention de l'ange comme intermédiaire céleste entre Dieu et le philosophe apparaît logiquement dans le *Secretum Secretorum*¹¹⁷. Roger Bacon ne commente – hélas – pas ce passage. Nous ne pouvons qu'avancer prudemment une interprétation d'ordre théologique. Les anges étant étymologiquement des « messagers de Dieu », il aurait pu sembler quelque peu hérétique que Dieu s'adressât directement à un homme – fût-il le « *prince des philosophes* ». On ne s'étonnera pas de la mention de l'ange dans le *Kitâb Sirr al-'asrâr*. En effet, l'Islam enseigne la croyance aux anges, êtres créés à partir de la lumière. Ils sont infaillibles et ne peuvent tomber dans le péché. Comme dans le Christianisme, il en existe une multitude, et certains, comme Gabriel, sont communs aux deux religions. Dans le traité arabe toutefois, ce terme ne nous semble pas porteur d'un sémantisme religieux aussi fort que dans la traduction occidentale. De

¹¹⁴ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 5), p. 70.

¹¹⁵ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 5), p. 72-73.

¹¹⁶ Steele, p. 176.

¹¹⁷ Steele, p. 36, Möller, p. 14.

même que le mot « prophète » est attribué au philosophe par une élite savante du fait de ses qualités¹¹⁸, de même le nom « ange » est choisi par Dieu, davantage pour le distinguer d'un point de vue plus onomastique que religieux. La mort même du Stagirite est présentée de deux façons. Une source fait d'Aristote un homme, certes, hors du commun mais mortel, alors qu'une autre annonce son apothéose :

There are different traditions about his death. It is contended by some that he died a natural death and is buried in his tomb which is well-known, while the others affirm that he was lifted up to Heaven in a column of light¹¹⁹.

Aristote apparaît comme un émissaire de la parole divine ainsi nommé du fait de ses qualités hors norme mais également de sa fonction d'intermédiaire entre Dieu et Alexandre. Il révèle à son disciple les secrets divins, il est par conséquent un messenger du Créateur, à proprement parler un ange.

Mais s'il partage cette fonction de transmetteur avec les créatures célestes, il n'appartient pas évidemment à l'une des neuf catégories de ces êtres supra-terrestres¹²⁰. Jean Corbechon, traduisant Barthélemy l'Anglais, rappelle en effet dans son *Livre des Propriétés des Choses* (II, 18) que la catégorie des anges la moins haute dans la hiérarchie est celle des messagers.

Le .ix. et le dernier ordre si est des anges qui vault autant a dire comme messaigiers, pource qu'ilz ont acoustume de annoncer aux prophetes la voulenté de Dieu.

À la suite d'Isidore de Séville (*Étymologies*, VII, 5), il précise, en ouverture de son livre II, l'étymologie du mot, sans toutefois renvoyer aux lignes bibliques, éclairantes sur la fonction de ces êtres¹²¹ :

Angeli Graece vocantur, Hebraice malachoth, Latine vero nuntii interpretantur, ab eo quod Domini voluntatem populis nuntiant.

¹¹⁸ « ... Aristotle was possessed of sound judgment, desire for learning, and clear understanding, and in addition to special brilliant gifts, was versed in the practical and religious sciences ; further he was pious, upright, humble, just, and truthful. For this reason he is included, by some learned men, among the prophets », Steele, p. 176.

¹¹⁹ Steele, p. 176.

¹²⁰ Depuis le Pseudo-Denys l'aréopagyte (VI^e siècle), la hiérarchie est la suivante : Séraphins, Chérubins, Trônes, Dominations, Vertus, Puissances, Principautés, Archanges, Anges. Notons que parfois au Moyen Âge, cet ordre est parfois soumis à des changements. Ainsi, pour Barthélemy L'Anglais, l'ordre est le suivant : Séraphins, Chérubins, Trônes, Dominations, Principautés, Puissances, Vertus, Archanges, Anges.

¹²¹ Dans *Exode*, 23, 20-21, se trouve en effet la première mention de l'ange : « *Ecce ego mittam angelum meum, qui praecedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi. Observa eum, et audi vocem ejus, nec contemnendum putes : quia non dimittet cum peccaveris, et est nomen meum in illo.* » (« Voici, j'envoie un ange devant toi pour te protéger en chemin, et pour te faire arriver au lieu que j'ai préparé. Respecte-le, et écoute sa voix : ne lui résiste point car il ne pardonnera pas tes péchés, car mon nom est en lui. »)

Ils sont appelés ange en grec, Malacoth en hébreu, mais en latin, messagers, parce qu'ils annoncent aux peuples la volonté de Dieu.

Aristote n'est donc un ange que de manière hyperbolique dans le *Secret des Secrets*. Il ne l'est pas *stricto sensu* mais apparaît comme tel aux hommes. Ainsi sa mort se manifeste-t-elle comme une apothéose, non seulement aux yeux des Péripatéticiens mais aussi de tous dans la mesure où la mention initiale de sa mort naturelle et de son enterrement a disparu dans la traduction latine.

À l'instar des anges, Aristote est devenu un messager divin, un relais pour la révélation des secrets de Dieu. Plus qu'un philosophe, il est, dès l'ouverture du *Secret des Secrets*, le « prince des philosophes ». Mais il apparaît rapidement comme au-delà de cette catégorie avec la mention du prophète. Désormais élu de Dieu, il s'apparente alors à un thaumaturge et est transcendé en ange, à la fois dans l'onomastique, dans sa fonction de messager divin et dans l'esprit des hommes. Aristote gravit donc l'échelle des hommes pour s'approcher de la hiérarchie céleste, évoquée dans certains chapitres du *Secret des Secrets*.

3. 5. 2. 4. Des anges dans le Secret des Secrets ?

Une hiérarchie se dégage dans le *Secret des Secrets*. Ce texte n'est, a priori, pas destiné au commun des mortels : son lecteur privilégié est censé être Alexandre, et corollairement le prince, premier des hommes sur la Terre et représentant microcosmique du Créateur. Les secrets de Dieu ne peuvent être divulgués qu'à un élu terrestre, choisi par un élu divin représentant de Dieu : Aristote. Celui-ci est donc présenté d'abord comme le suprême philosophe puis comme un prophète et un thaumaturge, et il finit par être considéré comme un ange.

Les anges, en effet, interviennent parfois dans la vie des hommes – en particulier des souverains ou des héros¹²² – mais, contrairement à Aristote dans le *Secret des Secrets*, ils n'ont pas dans notre texte une mission pédagogique. Ils n'interviennent que pour rétablir un équilibre rompu par le souverain. Si celui-ci dépasse ses prérogatives, les anges interviennent. Ils sont bien des messagers mais le canal de diffusion de l'information est inversé par rapport à leur fonction habituelle. Ils ont pour but d'informer Dieu des dérives du prince par rapport à la loi divine. Le souverain en effet, s'il est un dieu sur Terre, ne peut pas tout se permettre : il n'est qu'un homme, même s'il est le prince et qu'il gouverne sur ses sujets. Mettre à mort un homme, surtout sans

¹²² On pense aux différents songes qui jalonnent les chansons de geste par exemple ainsi qu'aux récits hagiographiques.

raison, est hors des prérogatives royales. Les anges y veillent et ainsi maintiennent la hiérarchie entre les créatures terrestres et célestes.

Garde toy doncques tant que tu pourras de respandre le sang humain car le tresnoble docteur Hermogenes dist que qui occist la creature semblable a luy, toutes les Vertus du ciel ne cessent de crier a la magesté de Dieu en disant : « Sire, sire, ton serf veult estre semblable a toy ». Et sachiez que qui occist homme, especialment sans cause raisonnable, Dieu en prendra vengeance car Dieu respond aux Vertus du ciel et dist : « Laisse, laisse car a moy en est la vengeance et je luy sauray bien rendre. » Et sachiez que les Vertus du ciel presentent sans cesser devant Dieu la mort et le sang d'icelluy qui a esté occis jusques a ce que Dieu ait faicte la vengeance. « Des paines », chap. 25.

Depuis la traduction latine de Philippe de Tripoli, c'est le nom « Vertus » qui est employé dans ce passage. Le terme générique « ange » est, quant à lui, présent à trois reprises¹²³. Originellement, la question des anges dans le *Secret des Secrets* est issue de la tradition arabe. Ce sont des créatures célestes que revendique l'Islam et qui sont l'une des nombreux passerelles entre le Coran et la Bible. Plusieurs anges de l'Ancien et du Nouveau Testament sont en effet reconnus dans le Coran. Ainsi, Gabriel / Djibril est, aux yeux des tenants des deux religions, l'ange qui annonce à Marie la venue de Jésus. Mais, entre l'émergence du *Sirr al-'asrâr* et la diffusion du *Secretum Secretorum*, il semble qu'un apport occidental ait été à l'œuvre au sein du traité pseudo-aristotélicien. En effet, le *Secretum Secretorum* suit, la plupart du temps, le traité arabe, traduisant « *angel*¹²⁴ » par « *angelus* ». Quelques différences apparaissent mais elles semblent minimales, pour notre question onomastique¹²⁵. La seule véritable transformation¹²⁶ apparaît avec la mention des Vertus dans le *Secretum Secretorum* alors que le *Sirr al-'asrâr* évoque des anges :

¹²³ Aux chapitres 1 (« Dieu lui avoit envoyé son tresexcellent angre qui lui dist : 'Je te feray nommer par le monde plus ange que homme.' »), 29 (« Chier filz, garde ta noble ame, laquelle te est donnee et envoyee de la compaignie des anges ») et 61 (« chaste comme angre »).

¹²⁴ Rappelons, une nouvelle fois, pour ne pas déconter le lecteur, que nos références au *Sirr al-'asrâr* sont prises dans la traduction anglaise à la fin de l'édition de Robert Steele.

¹²⁵ Dans le *Sirr al-'asrâr*, Dieu s'adresse directement à Aristote au lieu de lui envoyer un ange (« God made a revelation to him, saying : Verily I prefer to call thee an angel than a man », « Deux excelsus suum angelum destinavit ad eum dicens : Pocius nominabo te angelum quam hominem », Steele, p. 176, 36) ; l'âme immortelle d'Alexandre devient une âme de la nature des anges (« O Alexander, guard thy noble immortal soul », « O Alexander, serva tuam nobilissimam animam superiorem et angelicam », Steele, p. 192, 60) ; quant à la mise sur le même plan de la raison de l'homme et l'ange dans la comparaison entre le microcosme et le macrocosme (chap. 61), elle est absente du texte arabe.

¹²⁶ Pour être tout à fait complet, il faut mentionner la traduction littérale des deux esprits à la droite de l'homme qui deviennent en latin « *duo spiritus* » (Steele, p. 57). Le terme « esprit » dans le Coran désigne à la fois le souffle divin (celui qui insuffle la vie à Adam par exemple) et l'ange. Gabriel est ainsi nommé « Esprit de Sainteté ». De la même façon, un « esprit » peut désigner un ange dans le Christianisme.

*Virtutes celorum clamabunt ad divinam magestatem... virtutes celorum representabunt mortem*¹²⁷.

Les Vertus du Ciel crient à la majesté divine... Les Vertus du Ciel montrent le mort.

*The angels complain to their Maker... and the angels continue to curse the slayer*¹²⁸.

Les Vertus sont un apport de la pensée occidentale depuis les écrits du Pseudo-Denys. Si l'influence initiale du *Sirr al- 'asrâr* se fait sentir, pour la question des anges, dans la majorité des cas, il semble toutefois que la connaissance de la hiérarchie céleste ait permis à Philippe de Tripoli d'affiner sa traduction et de l'occidentaliser dans ce passage.

Les Vertus appartiennent à la seconde hiérarchie céleste avec les Dominations et les Puissances. Le Pseudo-Denys rappelle que leur nom vient de leurs propriétés qui les rapprochent du Créateur. Ainsi les Vertus renvoient, selon cet auteur, à la vigueur dont elles font preuve pour ne pas faiblir dans leur fonction visant à transformer les « *essences inférieures*¹²⁹. » Roger Bacon commente ce passage pour noter qu'Aristote suit l'enseignement vétéro-testamentaire ainsi que des prophètes et des sages, comme nous l'avons vu précédemment¹³⁰.

Deux chapitres plus loin (« *De la foy garder* », chap. 27), le philosophe rappelle à son disciple qu'il n'est maître de son royaume que parce que Dieu le veut bien et que ce dernier le surveille constamment.

Ne scés tu pas bien que tu as tousjours avec toy deux esperilz dont l'un est a ta destre partie et l'autre est a la senestre qui gardent et scevent toutes les œuvres et rapportent a ton createur tout quanques tu as fait.

Les anges sont présents dans le *Secret des Secrets* ; ils sont le maillon qui clôt la hiérarchie entre Dieu et les hommes. Le Pseudo-Denys L'Aréopagite explique ainsi :

Je vois que, même en ce qui concerne le mystère divin de l'amour de Jésus pour les hommes, ce sont les anges d'abord qui en reçurent l'initiation et que ce fut par leur entremise que la grâce de cette connaissance descendit jusqu'à nous. C'est ainsi que le très divin Gabriel apprit au prêtre Zacharie que l'enfant qui naîtrait de lui contre toute espérance et par la grâce de Dieu

¹²⁷ Steele, p. 56.

¹²⁸ Steele, p. 189.

¹²⁹ Denys l'Aréopagite, *Le Livre de la Hiérarchie céleste*, VIII, 1.

¹³⁰ « *Considerandum est quod Aristotiles et ceteri magni philosophi legerunt Vetus Testamentum et edocti sunt a prophetis et ceteris sapientibus Hebreis* » (« Il faut considérer qu'Aristote et d'autres grands philosophes ont lu l'Ancien Testament et ont reçu l'enseignement d'autres prophètes et sages hébreux »), Steele, p. 56.

serait le prophète de cette œuvre humano-divine de Jésus qui allait se manifester au monde pour son bien et pour son salut¹³¹.

Cette hiérarchie a du sens. Dieu n'a rien créé inutilement, affirme le *Secret des Secrets* à la suite d'une longue tradition. Il en va de même certainement pour la hiérarchie. Si rien n'apparaît clairement dans notre texte, l'idée existe depuis les premiers écrits des Pères de l'Église. Dans *Le Livre de la Hiérarchie céleste*, le Pseudo-Denys consacre en effet le troisième chapitre à cette question. Il l'intitule « On expose la définition de la hiérarchie et son utilité. »

§ 1. J'appelle hiérarchie une sainte ordonnance, un savoir et un acte aussi proches que possible de la forme divine, élevés à l'imitation de Dieu à la mesure des illuminations divines. Dans sa simplicité, dans sa bonté, dans sa perfection fondamentale, la Beauté qui convient à Dieu, pure elle-même de toute dissemblance, communique à chaque être, selon son mérite, une part de sa propre lumière et elle le parfait par la plus divine initiation en revêtant de sa propre forme, de façon harmonieuse et stable, ceux qu'elle a parfaits. § 2. Le but de la hiérarchie est donc de conférer aux créatures, autant qu'il se peut, la ressemblance divine, et de les unir à Dieu. Dieu est pour elle, en effet, le maître de toute connaissance et de toutes actions, elle ne cesse de contempler sa très divine bonté, elle reçoit son empreinte autant qu'il est en elle, et en ses sectateurs elle fait elle-même de parfaites images de Dieu, des miroirs d'une pleine transparence et sans tâches, aptes à recevoir le rayon du Feu fondamental et de la Théarchie, puis, ayant saintement reçu la plénitude de sa splendeur, capables ensuite, selon les préceptes de la Théarchie, de transmettre libéralement cette lumière même aux êtres inférieurs. Car ce serait sacrilège pour les saints initiateurs, comme pour ceux qu'ils ont saintement initiés, que d'agir jamais contre les saintes ordonnances de Celui qui est le principe même de leur propre initiation, voire simplement de rester étrangers à ces ordonnances, s'il est vrai du moins qu'ils tendent vers la splendeur divine elle-même, qu'ils gardent les yeux fixés vers elle comme il sied à leur caractère sacré, qu'ils ne reçoivent enfin l'empreinte à la mesure des capacités de chacune de leurs saintes intelligences. Ainsi donc, qui parle de hiérarchie entend par là une certaine ordonnance parfaitement sainte, image de la splendeur théarchique, accomplissant, grâce à l'ordre sacré de ses rangs et de ses savoirs, les mystérieuses opérations de sa propre illumination, et tendant ainsi, autant qu'elle le peut sans sacrilège, à ressembler à Celui est son propre principe, Car, pour chacun des membres de la hiérarchie, la perfection consiste bien à tendre, autant qu'ils le peuvent, vers l'imitation de Dieu, voire même, mystère plus divin que les autres, à devenir, selon les paroles de l'Écriture, les « coopérateurs de Dieu, à manifester enfin en eux-mêmes, autant que la chose est possible, le reflet de l'acte divin¹³². »

La hiérarchie est donc une glorification de la toute-puissance de Dieu, une preuve que chaque membre participe de l'essence divine et une invitation à tendre vers sa perfection et à trouver dans le monde la place qui lui est dévolue. Cette tension doit être mise en œuvre par la sagesse et

¹³¹ Denys l'Aréopagite, *Le Livre de la Hiérarchie céleste*, IV, 4 (« Ce que signifie le nom qu'on donne aux anges ? »), p. 202. Un peu plus loin, l'auteur propose un exemple de cette transmission de la parole divine par l'intermédiaire d'un ange : « C'est, semble-t-il, un des anges du premier ordre et de ceux qui vivent auprès de Dieu (...) qui reçut de Dieu lui-même, comme le dit l'Écriture, les paroles consolatrices et c'est d'un autre ange, appartenant aux rangs inférieurs, qui fut envoyé à la rencontre du premier pour recevoir et pour transmettre son illumination, et qui, une fois initié comme part un grand prêtre à la volonté divine, confia à son tour au théologien la sainte nouvelle que Jérusalem reflorirait et que des multitudes d'hommes la peuplèrent. », *Id.*, VIII, 2 (« De la seconde hiérarchie, qui se compose des dominations, des vertus et des puissances »), p. 215-216.

¹³² Denys l'Aréopagite, *Ouvr. cit.*, III, 1-2 (« En quoi consiste la hiérarchie et quelle en est l'utilité »), p. 196-197.

le savoir, les deux significations du mot *sapience*. C'est le but que se fixent les encyclopédistes depuis Isidore de Séville : connaître le monde pour contempler Dieu, ce que Gossuin de Metz par exemple rapporte par cette belle métaphore : « *car par les euvres connoist on l'ouvrier et comment il peust estre*¹³³. » Mais c'est également le but du *Secret des Secrets*, peut-être pas tant dans un but encyclopédique que dans un but moral : se conformer tel que Dieu le veut. Il convient donc que les ignorants – en particulier le prince – deviennent sages et savants : c'est par la philosophie qu'ils doivent y parvenir et dès lors, l'affirmation d'Aristote de la *libido sciendi* prend tout son sens.

Les secrets de Dieu ne sauraient être révélés que par la volonté divine. Le Créateur ne peut être contemplé dans sa totalité que par les premiers des anges, les Séraphins. Comment Ses secrets pourraient-ils être divulgués autrement que par ces derniers ou par des élus choisis par Dieu lui-même ? Le Pseudo-Denys rappelle comment un Séraphin révéla les secrets divins au prophète Isaïe¹³⁴. Le *Secret des Secrets* n'attribue pas de vertu pédagogique aux anges. Il évoque une hiérarchie essentiellement terrestre même si les hommes choisis par Dieu – Aristote le premier – sont dotés de qualités qui les transcendent. Cette diffusion des savoirs gardés par Dieu est descendante : elle va des plus hautes sphères célestes au monde sub-lunaire. De même qu'il existe une hiérarchie des êtres, il en existe une dans la diffusion des secrets de Dieu. Ainsi, les prophètes et les hommes justes d'une part, les philosophes et les sages d'autre part sont les intermédiaires terrestres entre Dieu et les hommes. Ils se substituent presque aux rôles de certaines entités supra-terrestres. Ils sont chargés d'une part de révéler les secrets de Dieu, d'autre part – et peut-être même, avant tout – d'établir une distinction entre les hommes, de choisir quelques élus : le premier de ces élus est le prince. Le dépositaire premier des secrets de Dieu est choisi par le Créateur, le second, le prince est choisi par son intermédiaire terrestre.

¹³³ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 5), p. 70.

¹³⁴ Denys l'Aréopagite, *Ouvr. cit.*, XIII, 3 (« Pourquoi il est dit que ce sont les séraphins qui ont purifié le prophète Isaïe ? »), p. 227 et suiv.

3. 5. 3. Une hiérarchie des destinataires des secrets :

Au bas de cette hiérarchie se trouve l'élève, choisi par son maître pour être le destinataire final des secrets de Dieu. Or, deux problèmes se posent : le choix du prince est-il justifié ? Le schéma de communication entre le maître et l'élève ne peut-il être rompu ? En d'autres termes, pour quelle raison le prince doit-il être le terme de la divulgation ?

3. 5. 3. 1. Le prince :

Historiquement, Aristote a été le précepteur d'Alexandre. Celui-ci devient roi de Macédoine à la mort de son père, Philippe II. Il franchit alors la dernière étape de son ascension hiérarchique du pouvoir. De prince, il devient roi avant de bâtir un empire par ses conquêtes. Cette base historique sert le dessein du *Secret des Secrets* qui se prétend destiné au jeune conquérant et fonde son crédit sur cette figure du pouvoir. Dans l'esprit du lecteur, qui connaît vraisemblablement Alexandre, cette figure donne une base auctoriale qui met en valeur à la fois l'œuvre et le nouveau possesseur du traité. Voyons en détail quelle figure d'Alexandre est proposée dans le *Secret des Secrets*.

Alexandre est d'abord, dès l'*incipit* de l'œuvre, le souverain (« *roy* » puis « *empereur* »). Il est également présenté comme tel par sa généalogie. C'est le fils de Philippe II de Macédoine. On souligne enfin, de façon périphrastique, ses conquêtes militaires (« *lequel Alixandre eût deux couronnes* »), rappelant sa domination de Gibraltar à l'Indus. C'est donc à un homme politique et un stratège militaire que le texte semble d'abord s'adresser. En tout cas, c'est comme tel qu'il est présenté au lecteur au seuil de l'œuvre. Les prologues de l'auteur et de Philippe de Tripoli sont en effet des interpolations postérieures à la correspondance supposée entre Aristote et Alexandre. Un décompte statistique montre que la fonction politique est citée une dizaine de fois. Seule la mention du « *prince* » est absente pour désigner le jeune homme alors que le terme s'emploie de façon plus générique dans les enseignements pour évoquer celui qui gouverne.

Alexandre est d'autre part le destinataire de l'œuvre qu'Aristote lui envoie par l'intermédiaire de sa correspondance dans laquelle il prétend divulguer l'ensemble de ses œuvres et un certain nombre de secrets. Le traité se présente alors comme didactique. Dès lors, l'autre terme désignant Alexandre est celui de « *disciple* ». Il n'apparaît qu'au début du texte lors de la présentation du souverain.

Et le fist le prince des philosophes, Aristote, filz de Mahomet de Macedoine a son disciple l'empereur Alixandre. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Or, le *Secret des Secrets* étant un texte de transmission du savoir, il peut paraître étonnant que cette mention de l'élève ne soit pas plus présente. Une comparaison avec le *Placides et Timeo*, dont les liens avec le traité pseudo-aristotélicien sont connus¹³⁵, confirme cette absence notable : le maître s'adresse à son élève par son nom, jamais par sa catégorie dans la hiérarchie du savoir ; le terme « *disciple* » est cependant régulièrement employé à côté de « *maistre* » quand le dialogue évoque un enseignement autre que celui de la diégèse. La même chose apparaît dans le *Secret des Secrets* lorsqu'Aristote évoque les disciples d'Hippocrate.

De tous les termes qui désignent Alexandre, c'est le mot « *filz* » qui revient le plus fréquemment. Nous en avons dénombré soixante-dix occurrences. Il est toujours précédé de l'adjectif « *chier* » ou « *treschier* ». Alexandre ne s'adresse qu'une fois à Aristote en le tutoyant et en le nommant « *docteur de justice et tresnoble recteur* ». Bien que chef politique, il se situe comme doublement inférieur à Aristote qui enseigne (*doceo*) et dirige (*rego*). Si cette double mention souligne le grand respect du souverain, elle s'oppose également à la récurrence des termes affectifs employés par le philosophe. La relation entretenue entre les deux hommes est d'abord présentée dans les prologues comme celle d'un souverain à l'un de ses sujets qu'il a nommé aux plus hautes fonctions. Par la suite, c'est une relation essentiellement affective qui est mise en avant. Cette relation entre le maître et le disciple est l'occasion d'un développement dans le *Placides et Timeo*. Après le récit exemplaire d'Amphiteus et du petit enfant, le philosophe enjoint son élève de ne pas chercher plus avant les secrets de Dieu, « *com il a de pere au fil et de maistre a disciple*¹³⁶. » Devant l'incompréhension de Timéo face à cette comparaison, le maître développe les quatre manières de pères. Le premier est Dieu, le deuxième le géniteur, le troisième correspond aux anciens qu'il faut respecter et le quatrième est le sage qui enseigne aux enfants à passer de l'état de « *fols par nature comme aucune beste* » à celui d'homme. Le philosophe conclut ainsi :

¹³⁵ Claude Thomasset, *Une Vision du Monde à la fin du XIII^e siècle, Commentaire du Dialogue de Placides et Timeo*, Genève, Droz, 1982, p. 73-108.

¹³⁶ *Placides et Timeo*, § 42, p. 18.

Ceste engenrure si est enseignemens de sapience, si comme je fais a vous. Qui a oraille, si oye ; qui a ceur a, si entenge. Donques di ge que vous estes mes fieus et je suis vostre peres, se vous volés de moy sapience retenir¹³⁷.

Le but du philosophe est de former le jeune Timéo à sa fonction princière, à devenir autonome sans lui, comme son héritier. Ce n'est pas pour rien s'il évoque une cinquième forme de père avec le père adoptif qui prend sous sa coupe un enfant pour en faire son successeur. Timéo accepte alors son maître comme père et le dialogue se poursuit. Au terme de l'enseignement, l'élève prend la place du maître qui se tait et laisse l'héritier de son enseignement à sa destinée de princes.

A Dieu soiés vous commandés, atant me tais. Amen¹³⁸.

La même idée figure dans le *Secret des Secrets*. Le but ultime d'Aristote est affirmé à la fin de sa deuxième épître. Il ne s'agit pas uniquement pour lui de faire parvenir à son élève son savoir et ses secrets mais aussi de l'instruire afin qu'il puisse le remplacer.

... affin que [...] tu puisses estre mon hoir et mon seul successeur. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

La relation vise donc à la fusion entre le maître et l'élève, le premier devant s'effacer devant la mort mais survivre à travers son élève. Le choix du prince apparaît alors comme primordial et évident. Du point de vue politique, Alexandre est le premier des hommes depuis qu'il a succédé à son père. Il ne lui reste plus qu'à suivre l'enseignement pour lequel il a été choisi par le premier des philosophes pour, à terme, prendre sa place dans la hiérarchie qui va de l'homme à Dieu. Le prince apparaît donc comme l' élu par excellence pour recevoir les secrets de Dieu, à condition de posséder, en plus de ses qualités politiques, les compétences intellectuelles idoines, en l'occurrence, celles qui sont l'apanage des élus de Dieu que nous avons vus précédemment.

La triple dénomination politique, didactique et affective se retrouve dans la façon dont Alexandre est caractérisé. Il est à la fois « *(tres)glorieux* » et « *noble* » et, la plupart du temps, « *(tres)chier* ». Mais surtout, les caractéristiques qui lui sont attribuées sont la sagesse et la justice. En d'autres termes, il s'agit bien des qualités déjà soulignées comme étant l'apanage des

¹³⁷ *Id.*, § 47, p. 20.

¹³⁸ *Ibid.*, § 489, p. 240. Sur ce point, voir Denis Lorée et Corinne Denoyelle dans « Le Dialogue comme Propédeutique à l'Exercice du Pouvoir » à paraître dans *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire*, dir. Marie-Anne Polo de Beaulieu, Paris, Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age, n°14, 2012.

élus des secrets de Dieu : les prophètes, les philosophes, les « *sages hommes* » et les « *hommes justes* ». Deux exemples viennent illustrer ce repérage sémantique.

Premièrement, la sagesse est la qualité qui doit émaner d'Alexandre pour qu'il soit digne d'être l'élu d'Aristote. Si rien ne prouve que le jeune homme la possède au début de la correspondance (il ne fait qu'obéir à son précepteur en ne mettant pas à mort les chefs perses ; la sage décision émane du philosophe), un élément suggère qu'il l'a acquise au terme de l'œuvre. Aristote en effet choisit d'écrire dans la correspondance à Alexandre l'ensemble de ses œuvres mais il précise bien que le contenu du livre doit suffire et que la sagesse du jeune homme doit l'empêcher de formuler une autre requête.

Et aussi, tu es tenu par sagesse que jamais tu ne me demandes plus autre chose, fors ce qui est contenu en ce livre. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Or, le *Secret des Secrets* s'achève sans qu'Alexandre ait demandé autre chose à son maître. L'enseignement semble donc suffisant et paraît avoir porté ses fruits : la sagesse est acquise au terme de l'œuvre, de même que pour Timéo à la fin du dialogue avec Placides où la voix du maître se tait (« *Ychi fenissent les enseignemens, atant vous souffise*¹³⁹ »).

Deuxièmement, le chapitre concernant la justice énonce qu'elle appartient à la nature divine¹⁴⁰ : en agissant avec justice, le roi se comporte de façon semblable à Dieu. Elle est par ailleurs la qualité qui justifie la présence des souverains sur leur trône¹⁴¹. Le texte use enfin d'un artifice autoritaire en faisant référence à une pierre gravée qui n'est pas sans rappeler le Décalogue.

Et fut une foiz trouvé en une pierre en langue caldee que le roy et justice sont freres et que l'un a mestier de l'autre ne ne puet l'un sans l'autre car tous les roys du monde sont faiz et crééz pour justice maintenir et garder, laquelle est le salut des subgéz. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

Le souverain en général – Alexandre en particulier – apparaît donc comme l'élu idéal à qui les secrets peuvent être divulgués. Il est le premier des hommes, celui qui gouverne et sa fonction politique est mise en avant. Mais surtout, il est l'élu parce qu'il possède les qualités nécessaires à la compréhension des secrets de Dieu. De fait, il est celui que le philosophe prend sous son aile

¹³⁹ *Placides et Timeo*, § 489, p. 240.

¹⁴⁰ « *Chier filz, justice ne se puet louer trop car elle est de propre nature au tresglorieux Dieu* », « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

pour l'édifier, le transformer et faire de lui son successeur. Toutefois, les qualités qui le destinent à être le destinataire des secrets existent également chez d'autres, notamment dans son entourage proche, choisis pour la confiance que le prince leur accorde.

3. 5. 3. 2. *L'entourage du prince :*

Le prince vit dans une cour où, selon le degré d'intimité, gravitent des personnes plus ou moins proches. Nous avons déjà évoqué dans l'analyse sémantique les « *familliers* », les « *privés* » et les « *feaulx* ». Mais ces substantifs peuvent également s'appliquer aux secrétaires et messagers¹⁴². Ces deux catégories sont développées côte à côte dans les derniers chapitres du *Secret des Secrets*. Mais des distinctions importantes apparaissent.

Le secrétaire est étymologiquement celui qui est à proximité du *secretum*, qu'il s'agisse du lieu retiré, de la chose cachée ou du mystère du culte, pour reprendre les trois significations majeures du *Godefroy*. Le *secretarium* désigne d'abord en latin un lieu retiré et au sens figuré un sanctuaire ; en latin chrétien, il signifie la sacristie. Le « secrétaire » ne prend son sens de « confident, ami » qu'à partir du XIII^e siècle puis renvoie à la personne, employée à une autorité et chargée de rédiger les lettres. C'est dans ce sens qu'il est employé dans notre texte. Mais il faut souligner que le chapitre 62 du *Secret des Secrets* définit d'abord le secrétaire comme un intime du roi, avant d'être une plume, contrairement à la version latine. C'est bien celui qui doit être « *a tes secréz* », c'est-à-dire « dans la confiance ». Le texte latin précise qu'il s'agit de coucher par écrit des informations secrètes, c'est-à-dire destinées à être connues uniquement des personnes choisies.

*Oportet te eligere ad scribendum secreta tua opera viros prudentes*¹⁴³.

Il te faut choisir des hommes avisés pour rédiger tes œuvres secrètes.

C'est dire l'importance du choix des secrétaires. Il doit s'agir d'hommes

... saiges pour entendre ta volonté et concevoir ton entendement. « Des secretaires du roy », chap. 62.

¹⁴¹ « *Et quant ung seigneur le fait ainsi, il est en tel cas semblables a Dieu car, par bien maintenir justice, il ensuit et doit ensuir en toutes ses œuvres notre Seigneur [...] et furent faiz et ordonnés les roys pour garder et maintenir justice* », « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

¹⁴² Les premiers notamment sont explicitement qualifiés de « *feaulx* » au chapitre 61.

¹⁴³ Möller, p. 144.

Les secrétaires sont donc des *alter-ego* du prince, possédant l'une des qualités nécessaires aux élus divins – la sagesse – capables de lire le fond des pensées et donc potentiellement dangereux parce qu'ils ont accès, par la volonté et le choix du prince, aux secrets. C'est pourquoi Aristote insiste pour qu'ils soient traités avec égard.

Et gardez, chier filz, que telz gens soient par toy grandement remuneréz de leurs services et les essaue tellement qu'ilz soient tousjours diligens et veillans en tes besongnes car en eulx est contenu ta gloire et ton honneur, et ta vie et ta destruction. « Des secretaires du roy », chap. 62.

Immédiatement après les secrétaires, le *Secret des Secrets* traite des messagers. Le messenger appartient à une sphère moins intime du souverain mais il est choisi pour les mêmes qualités que le secrétaire. Il est également d'une certaine façon un double du souverain en ce qu'il en présente l'image, et la sagesse apparaît également comme l'une de ses principales qualités.

Les messagiers du roy monstrent la sagesse de ceulx qui les envoyent. [...] Il te convient doncques eslire pour messagier le plus souffissant, le plus cler veant, et sage, honnorable et loyal, et qu'il ayme ton honneur et hee ta deshonneur que tu pourras trouver en ta court. « Des messagiers du roy », chap. 63.

Toutefois, alors qu'une certaine fusion de caractère existe entre le secrétaire et le roi, la relation entre le souverain et le messenger est plus restreinte : sa fonction est d'abord de transmettre une information. En ceci, il est un vecteur de la diffusion des secrets. Cependant, en tant que miroir de la personne royale, sa fonction doit l'inciter à agir de la même façon que celui qui l'envoie ; en d'autres termes, les informations qui lui sont données volontairement ou celles qu'il peut découvrir doivent à terme être révélées au roi. Le messenger est finalement aussi un espion qui peut révéler les secrets des autres.

Et est le messagier l'œil, l'oreille et la langue du seigneur. « Des messagiers du roy », chap. 63.

Cette mission officieuse de renseignement n'est toutefois pas sans danger pour le prince. Certes, le souverain doit choisir avec discernement ses messagers et trouver ceux dont la sagesse et la loyauté ne le prendront pas en défaut mais il doit se garder de ceux qui pourraient révéler aux ennemis ce qu'ils savent et ne sont pas autorisés à divulguer. Le texte conseille donc au prince la prudence dans la révélation de ses secrets.

Et se tu le treuves tel, si luy descuevre ton courage et ou cas que tu ne le trouveras tel, si ne luy descuevre ton courage. « Des messagiers du roy », chap. 63.

De ce fait, sont nécessairement exclus de cette fonction ceux qui s'adonnent aux vices comme le vin ou la convoitise. Ne peuvent être élus également ceux dont la fonction politique est la plus proche du seigneur, c'est-à-dire ceux qui ont potentiellement accès aux secrets du roi.

D'autre part, ne fay point messagier de ton plus grant officier ne ne le laisse point eslongier de toy car ce pourra bien estre la destruccion de toy et de ton royaume. « Des messagiers du roy », chap. 63.

Dans le discours scientifique médiéval, l'homme est un microcosme : son corps reflète la Création divine. Cette idée se retrouve dans le discours politique du *Secret des Secrets* qui traite de l'entourage du prince : celui-ci, au sommet de la hiérarchie, possède des secrets. Des cercles de plus en plus vastes émanent de lui. Plus les personnes sont proches de son intimité, plus elles peuvent avoir accès à ces secrets, d'autant plus que les intimes – les secrétaires et les messagers – du prince sont choisis pour une qualité – la sagesse – qui fait d'eux les doubles du souverain, aptes à appréhender des secrets qui ne sont dévolus qu'à leur maître. Ce qui est finalement énoncé, c'est une duplication de la hiérarchie céleste au niveau terrestre. Cependant, plus le cercle s'éloigne du prince, plus les risques de divulgation des secrets existent. Or, parallèlement au destinataire choisi des secrets – le prince – et à son entourage, théoriquement digne de confiance, se trouvent ses ennemis, ceux qui ne doivent en aucun cas y avoir accès.

3. 5. 3. 3. *Les ennemis du prince :*

La divulgation du secret est d'autant plus difficile que ceux qui ne doivent pas le savoir le désirent ardemment. Nous avons déjà cité l'ouverture du *Placides et Timeo* :

Aristote dist en son livre de nature ou commencement d'un livre, le quel livres est appelés le livre de metafisique, que tout homme couvoite et desire a savoir naturellement les secrés de nature.

Cette phrase liminaire a, sans nul doute, joué un rôle dans le succès de l'œuvre en donnant d'emblée une légitimité à la lecture d'un interdit. Seuls les élus de Dieu méritent qu'on leur révèle un tel savoir. Le *Secret des Secrets* le souligne également en évoquant la présence de cette troisième instance dans la chaîne des secrets. Notre texte met en effet l'accent sur ceux qui veulent connaître les secrets de Dieu mais qui ne le doivent pas. Il s'agit en particulier des Perses ; ils cherchent à découvrir les secrets de Dieu et possèdent les qualités intellectuelles le leur permettant. Mais à l'inverse d'Alexandre, ils n'en sont pas dignes.

... *lesquelz habondent tresgrandement en raison et entendement subtil et penetratif*, « Une epistre que Alixandre envoya a Aristote », chap. 2.

L'inquiétude d'Aristote est toutefois plus générale puisqu'il redoute

... *que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais*, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Sa crainte s'explique par le bouleversement qui pourrait en être engendré. En effet, poursuit-il dans le même chapitre :

Et porroient savoir les grands secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes.

Ce n'est pas seulement l'empire d'Alexandre qui serait alors menacé, mais l'équilibre du monde. Aristote a choisi son élève – rappelons-le – afin que celui-ci soit son « *hoir et seul successeur* », c'est-à-dire qu'il poursuive la transmission des secrets divins à ceux qui en seront dignes après lui. Ces deux substantifs font écho à l'étymologie du *clerc* : le savoir d'Aristote est une question de *clergie*. Mais il s'agit également de maintenir en équilibre le monde occidental face aux infidèles : ce n'est pas pour rien que la réponse initiale d'Aristote à la requête d'Alexandre a permis à ce dernier d'obtenir une paix durable et une soumission totale de ses ennemis¹⁴⁴. En filigrane, ce qui est à craindre, c'est que les ennemis de Dieu s'accaparent Ses secrets ; l'héritier attendu est Alexandre, les autres sont à la solde du Diable. C'est bien le nom qui est donné aux mauvais héritiers dans le *Placides et Timeo*¹⁴⁵.

Tous les hommes désirent naturellement savoir. Ils tendent avec davantage d'avidité à la découverte des secrets divins, d'autant plus que ceux-ci leur sont interdits. Le prince est naturellement l' élu de Dieu pour recevoir Ses secrets. Les ennemis du prince sont dès lors ceux de Dieu et si leur inimitié les rend a priori susceptibles de s'en emparer, c'est surtout leurs capacités intellectuelles qui les rendent dangereux pour Alexandre dans le *Secret des Secrets*. L'entendement des Perses est suffisamment grand pour mettre en danger la chaîne des secrets et s'immiscer dans le canal communicationnel qui va de Dieu à Alexandre. La divulgation des secrets est donc soumise à un nouvel obstacle : la volonté des ennemis de s'en emparer. Mais le canal de diffusion entre le maître et l'élève peut aussi laisser échapper des secrets sans que celui

¹⁴⁴ Voir le chapitre 3 (« *la responce d'icelle epistre* ») : « *Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion.* »

¹⁴⁵ *Placides et Timeo*, § 140, p. 59 : « *Dieus le Createur avoit dit que, se homs faisoit a son talent, que il li donneroit de l'iretage dont il avoit deshireté les mauvais hoirs, qui sont apelés diables.* »

qui les découvre le fasse volontairement. C'est la dernière catégorie dans la hiérarchie des destinataires des secrets.

3. 5. 3. 4. *Le vulgus* :

Certains veulent acquérir les secrets, en sont intellectuellement capables, mais n'en sont pas dignes : les ennemis du prince. D'autres ne sont ni dignes, ni même parfois capables de les comprendre ; c'est le cas du vulgaire, en particulier, de façon plus ou moins explicite dans notre texte, des femmes ou des fous.

Les fous ne sont pas évoqués explicitement dans le *Secret des Secrets* comme ayant perdu la raison¹⁴⁶ mais comme commettant des actions pouvant entraîner des désastres¹⁴⁷. En cela, le texte se rapproche de la définition d'un Brunetto Latini par exemple.

Et celui ki s'entremet des grans afferes et des hautes choses aussi, com s'il en fust dignes, et non est, et por ce fait il biaux dras et autres choses aparissans, et de grans renomee, por quoi il quide estre enhauchiés : les sages le tiennent por fol et por vain homme¹⁴⁸.

C'est pourquoi il est dangereux que les fous entendent les secrets car ils ne savent se taire. Le mutisme est, chez l'encyclopédiste italien, une qualité mise en exergue.

Salemons dist, cil ki ne peut contraindre son esperit en parlant, est samblables à la cité overte qui n'est avironee de mur. Li Mestres dist [...] que fols ne se puet taire¹⁴⁹.

Aprés, garde que tu a fol ne paroles pas ; car Salemons dist, es oreilles du fol ne dies mot, car il despit l'enseignement de ta parleure. [...] Jhesu Siraac dist, cil parole a home dormant ki dist au fol sapience¹⁵⁰.

Une idée semblable apparaît dans un texte moral du XIV^e siècle largement diffusé dans la période de succès du *Secret des Secrets*. Il s'agit des *Ditz moraulx des Philosophes* de Guillaume de Tignonville, copié à côté du traité pseudo-aristotélicien dans cinq de nos vingt-quatre témoins¹⁵¹.

¹⁴⁶ Ce n'est pas le « *forsené* » tel que le décrit par exemple Chrétien de Troyes dans *Yvain* : « *Lors se li monte uns torbeillons / el chief, si grant que il forsane [...] Et tant conversa el boschage / com hom forsenez et salvage* », éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1982, v. 2806-2807 et 2829-2830, p. 86.

¹⁴⁷ Notre glossaire propose pour ce terme un certain nombre de possibles sémantiques adaptés aux différentes occurrences dans le *Secret des Secrets*.

¹⁴⁸ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, II, 23, 8 (« *De magnanimité* »), p. 194.

¹⁴⁹ Brunetto Latini, *Id.*, II, 62, 3 (« *Des choses c'on doit parler ainçois c'on parole et premierement toi qui tu es qui parler viaus* »), p. 236.

¹⁵⁰ *Ibid.*, II, 64, 5 (« *De garder a qui tu paroles* »), p. 241.

¹⁵¹ Il s'agit des manuscrits Berlin, Ham. 46, Londres Brit. Libr. Roy. 16FX, Paris, bibl. Hist. 527, Paris BnF fr. 1087 et Vatican, Reg. Lat. 1514.

Et sachez, filz, que se on lui [a un fol] dit aucune chose en secret, il la revelera¹⁵².

De la même manière, la misogynie médiévale, nourrie de la lecture de la *Genèse* et de la faute d'Ève, interdit de mettre une femme dans la confiance. Gilles de Rome expose dans le deuxième livre du *De Regimine Principum*, sur le gouvernement de la famille, l'attitude que l'homme doit adopter face à sa femme en ce qui concerne les secrets. Après avoir démontré que le conseil des femmes ne vaut rien, il poursuit logiquement en donnant trois arguments prouvant que

L'en ne doit pas dire son secret a sa femme, et que le plus des femmes ne sievent pas bien celer ce que l'en lor dit¹⁵³.

En effet, premièrement, chaque personne – et les femmes en particulier qui ont « *defaute de reson et d'entendement* » – désirent d'autant plus dévoiler un secret que cela le leur a été défendu. Deuxièmement, les femmes sont naïves et révèlent très vite des secrets à qui prétend être son ami. Troisièmement, la vanité des femmes les fait rechercher les faveurs des autres ; révéler les secrets de leur mari est, selon Gilles de Rome, un moyen d'y parvenir. Le *Secret des Secrets* réserve un traitement semblable à la femme, en la comparant à un marchand conservant dans un coffre un joyau¹⁵⁴.

Dans la chaîne des secrets, le vulgaire apparaît comme une dernière catégorie pouvant s'immiscer entre le dépositaire et le destinataire. Alors que certains, indignes mais intellectuellement capables de comprendre les secrets, cherchent à acquérir volontairement ce qui ne leur est pas destiné, d'autres peuvent les entendre involontairement et les divulguer. La méfiance du prince vis-à-vis des fous et des femmes est de rigueur.

Le prince se trouve au terme de la chaîne des secrets. Il est non seulement le plus apte à posséder les secrets de Dieu mais également celui qui a été choisi pour poursuivre le dessein du Créateur. Or, la diffusion des secrets est soumise à la légitime *libido sciendi* de tout homme qu'Aristote rappelle en ouverture de sa *Métaphysique*. De même qu'Aristote figure au sommet de

¹⁵² Robert Eder, « Tignonvilla inedita », *Romanische Forschungen*, t. 33, 1915, p. 903.

¹⁵³ Gilles de Rome, *Li Livres du Gouvernement des Rois*, éd. S. P. Molenaer, New York, 1899, p. 184.

la hiérarchie des dépositaires des secrets de Dieu, de même Alexandre apparaît, dans la fiction du *Secret des Secrets*, comme l'élus du Stagirite – et corollairement, de Dieu – pour recevoir l'ultime secret. Entre ces deux instances – les plus hautes parmi les hommes – s'instaure une hiérarchie d'actants parasites qui tendent de rompre la chaîne du secret et de s'approprier ce qui doit demeurer l'apanage des élus. C'est d'abord dans l'entourage immédiat du prince que se trouvent les premières possibilités de fuite du secret, d'abord chez ceux qui en sont les plus proches – les secrétaires, puis chez ceux qui reflètent l'image royale – les messagers. Ces derniers peuvent être tentés par la trahison au profit des ennemis du souverain, en d'autres termes, au profit de ceux qui, bien que n'en étant pas dignes, désirent le plus acquérir les secrets de Dieu. Ce danger apparaît comme d'autant plus grand que les ennemis du prince sont présentés, à l'instar des secrétaires et des messagers, comme possédant les qualités intellectuelles pour appréhender ce que Dieu ne leur a pas divulgué. Enfin, le *vulgus*, bien que moins dangereux pour le destinataire choisi des secrets fait figure de dernière catégorie parasite dans la chaîne des secrets.

Le secret implique ontologiquement un paradoxe : il doit rester caché tout en étant divulgué afin de continuer à exister. Il se trouve à la fois au cœur d'une tension entre dire et taire et s'inscrit donc nécessairement dans une relation complexe à autrui. Entre la source initiale du secret et son destinataire final se crée une chaîne du secret dans laquelle s'entremêlent plusieurs hiérarchies. Le chemin qui mène de Dieu à son élu terrestre est semé d'embûches. Dans le traité pseudo-aristotélicien, qui prétend dès son titre révéler le secret ultime, celui qui est destiné à acquérir les secrets de Dieu est la plus grande figure politique – Alexandre – par l'intermédiaire du plus grand des dépositaires, choisi par Dieu pour ses aptitudes hors normes – Aristote. Le Stagirite est en effet présenté comme dominant une hiérarchie d'élus divins (prophètes, « *hommes justes* », philosophes, « *sages hommes* ») et dans une ascension céleste qui le sépare définitivement des hommes pour le faire tendre vers le divin. À l'autre bout de la chaîne des secrets se trouve Alexandre dont les qualités en font l'élus naturel du maître, destiné d'abord à fusionner avec lui puis à le remplacer. C'est dans le même processus d'ascension divine que se place le conquérant ; au-delà de la fiction initiale, le choix du prince comme destinataire des

¹⁵⁴ « *Quant femme tient ta personne entre ses bras, tu es comme I jouel mis en repost et en garde en la main d'un*

secrets divins est justifié parce qu'il est le représentant de Dieu sur Terre. En tant que tel, il doit être juste, sage et le plus digne des hommes¹⁵⁵. C'est ce qu'affirme par exemple Brunetto Latini quand il définit le secret : celui-ci doit rester caché mais, au cas où il faut le divulguer, ce ne doit être qu'à quelqu'un de confiance¹⁵⁶. Or, la fonction du souverain l'empêche d'être seul. Il est entouré de personnes qui gravitent dans des cercles plus ou moins proches de son intimité. Même si elles sont choisies pour leurs qualités, elles peuvent alors, à dessein ou non, briser la chaîne du secret. Les choses cachées peuvent donc parvenir aux ennemis du prince qui cherchent à entrer en leur possession. D'autres personnes – les fous ou les femmes par exemple – peuvent aussi plus ou moins involontairement briser cette chaîne.

Il y a donc un risque que la chaîne du secret soit brisée par ceux qui essaient de s'introduire dans le canal de communication entre le dépositaire et le destinataire. Cette menace peut être cependant limitée, à la fois par le choix du moyen d'énonciation et par les procédés discursifs. Beaucoup de textes didactiques du Moyen Âge en effet fonctionnent sur le modèle du dialogue entre le maître et l'élève. Ils feignent ainsi de mimer un discours à deux voix que rien ni personne ne vient perturber, discours dans lequel les contingences de la réalité sont gommées. Dès lors, le dialogue peut être un moyen privilégié de révéler les secrets car il exclut, la plupart du temps, ceux qui entendent malgré eux ce qui doit rester caché¹⁵⁷. Or, dans le cas du *Secret des Secrets*, le moyen de communication choisi est l'échange épistolaire. Il s'agit d'une sorte de dialogue différé dans le temps et l'espace et soumis, par là même à des possibles ruptures entre les deux extrémités de cette chaîne. Les secrets ne sont pas à divulguer, il faut donc trouver un moyen de crypter le message pour pallier toute interruption du message. Le moyen énonciatif joue donc un rôle dans la révélation des secrets, qu'il faudra analyser : ce sera l'objet de notre troisième partie. Mais à l'intérieur même de ce choix du cadre discursif, une énonciation particulière est à l'œuvre

marchant car elle tient ta vie en sa main », « De la garde du roy », chap. 29.

¹⁵⁵ C'est ce que rappelle de façon connexe Guillaume de Tignonville à propos de la science en rapportant qu'Hippocrate, demeuré seul possesseur des connaissances médicales, décida de les transmettre à ceux qui étaient habiles à les comprendre et que Platon fit de même. Il conclut ainsi : « *Un sage ne doit servir que celui qui lui est semblable en condicions* », Robert Eder, « Tignonvilla inedita », *Romanische Forschungen*, t. 33, 1915, p. 899-901.

¹⁵⁶ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, II, 64, 2 (« *De garder a qui tu paroles* »), p. 241 : « *Li Mestres dit, ton secré, de quoi tu ne dois consillier, ne le di pas a home vivant. [...] Tant com tu retiens ton secré, il est autresi comme en ta chartre, mais quant tu l'as descovert, il tient toi en sa prison ; car plus seure chose est de taire que prier .i. autre ? Et neporquant s'il t'estuet consillier de ton secré dire, di le a ton bon ami, droit et loial, que tu as assaiet de droite bienveillance.* »

¹⁵⁷ Erving Goffman (*Façons de parler*, 1981, traduit par Alain KIHM, Paris, éd. de Minuit, 1987, p. 9) les appellent « bystanders ». Voir aussi sur la notion de participants dans le dialogue dans Corinne Denoyelle, *Poétique du Dialogue médiéval*, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2010, p. 52-55.

dans les textes didactiques et moraux traitant des secrets. De même, entre le *Secret des Secrets* tel qu'il a été diffusé au XIV^e siècle et la version du XV^e siècle, une particularité est notable. La famille B et quatre manuscrits de la famille C évoquent l'incapacité du prince à lire alors qu'au XV^e siècle, d'après la majorité des manuscrits, il en est capable¹⁵⁸. En d'autres termes, si le prince n'est pas capable de lire, celui qui lui fait la lecture peut également avoir accès aux secrets du traité pseudo-aristotélicien alors qu'il n'en est pas le destinataire, à moins que, dans l'écriture même, des procédés soient à l'œuvre qui permettent de filtrer les destinataires et de transmettre les secrets seulement à celui qui les mérite. Cette hypothèse de l'existence d'un réseau métaphorique au cœur du *Secret des Secrets* nécessite une analyse précise.

4. Un réseau métaphorique structurant :

La structure du *Secret des Secrets* ne semble pas rejoindre de façon immédiatement perceptible celle des miroirs des princes ou des encyclopédies par exemple. Il est difficile toutefois de croire que le traité n'en possède pas et notre tentative de dégager de grands axes dans cette œuvre illustre ce doute¹⁵⁹. La distance qui sépare le lecteur moderne de celui de la fin du Moyen Âge invite à l'humilité face aux textes didactiques en général et au *Secret des Secrets* en particulier. Si la structure du *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais suit l'ordre de la Création, celle des *Échecs amoureux moralisés* d'Évrart de Conty s'appuie sur le jeu d'échecs. En d'autres termes, les structures des textes didactiques évoluent dans les derniers siècles du Moyen Âge et un glissement de la structure à la rhétorique se fait jour. Ce n'est plus tant la dimension spatiale du cadre de l'écriture sur lequel s'appuie l'auteur à la fin du Moyen Âge que sur le discours lui-même¹⁶⁰. Les figures rhétoriques contribuent à structurer un savoir mais également permettent de voiler un propos. Cette approche rejoint notre problématique du secret. La métaphore, la figure, le trope... sont autant de moyens d'énoncer ce qui oscille nécessairement entre la révélation et la disparition, entre la voix et le silence. Dès lors, la

¹⁵⁸ « Quant [le prince] a leece et joie, gloire et victore de ses anemis et bonne fianche en ses gens, si doit [...] escouter biaux livres et boins », ms Cambrai, bibl. mun. 959, fol. 55v. col. 2. « Quant Alixandre ot oï ceste epistre... » (mss Chantilly, musée Condé 685, Berlin, Ham. 44, Paris, BnF 1958 et Paris, Ars. 3190) ; les autres donnent « leü ».

¹⁵⁹ Voir notre présentation du contenu du *Secret des Secrets* dans le volume 1.

¹⁶⁰ Ces réflexions ont déjà été menées par Denis Hüe dans son article « Structures et rhétoriques dans quelques textes encyclopédiques du Moyen Âge », Actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris, Klincksieck, Aux Amateurs de Livres, 1991, p. 311-318.

métaphore joue un rôle primordial dans un texte qui prétend révéler des secrets. Un réseau métaphorique structure le *Secret des Secrets*. Analyser ses différents pans et son fonctionnement doit permettre de mieux appréhender un texte où la notion de « figure » est au centre de la problématique de la révélation. Le texte se présente comme obscur et hermétique mais compréhensible à celui qui en détient la clef. Il invite à une herméneutique que nous tenterons d'approcher dans les pages à venir.

4. 1. De l'importance de la métaphore :

Celui que le philosophe, détenteur des secrets de Dieu, va choisir de mettre dans la confiance, est donc soumis non seulement à la volonté de son maître mais aussi à celle de Dieu. Le *magister* est bien celui qui sait plus (« *magis* ») que l'élève, c'est-à-dire, celui qu'on doit élever vers un plus haut savoir et une plus haute condition. L'« élève » est étymologiquement proche du « secret » puisqu'il est *ex-levatus* : il est sorti de la masse du plus grand nombre pour être tiré – *ex-trait* – vers le haut. Il est grammaticalement passif et a besoin de quelqu'un qui sait et qui peut exercer sur lui un mouvement ascendant. Seul, il n'est rien. Il doit être façonné par son maître – devenir docile écrivions-nous plus haut – pour atteindre la connaissance. Tant qu'il est sous la coupe de son maître, il demeure en phase d'apprentissage, sur un « *chemin de longue étude* » aurait écrit Christine de Pizan, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de connaissance nécessaire. Jusque là, il n'est pas encore digne de son maître, car il reste dans la sphère du commun des mortels et ne doit pas prendre d'initiative dans sa recherche des choses cachées. C'est ce qu'affirme brièvement Aristote à Alexandre :

(...) *il n'appartient pas à toi d'enquerir ne de savoir les secréz de Dieu, « Des paines », chap. 25.*

Le *Placides et Timeo* use d'une formule similaire, en la développant et en se fondant sur l'autorité de Caton :

*Et pour ce dist Caton de Romme : laisse a enquerre quels sont les secrés de Dieu et comme tu soies morteus, entremés toi d'enquerre et pren cure des choses qui sont mortuels*¹⁶¹.

Ainsi, l'apprentissage des secrets de Dieu se fait-il dans l'ordre voulu par le philosophe et avec la docilité d'un élève qui ne doit pas s'exprimer. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la mise en

¹⁶¹ *Placides et Timeo*, § 7, p. 3.

garde d'Aristote face aux « *arrogans* ». Il s'agit bien de ceux qui « en demandent toujours davantage », or les secrets sont à divulguer avec parcimonie. C'est aussi pour cette raison que le philosophe écrit le *Secret des Secrets*, censé contenir « *toutes [ses] euvres* » et à la suite duquel Alexandre ne doit plus rien lui demander. C'est dire toute l'importance d'un choix judicieux de l'élève.

Ce choix est périlleux puisque ces dépositaires sont tenus au silence. Dieu a besoin de ces relais terrestres pour diffuser Ses secrets mais Son ombre plane toujours et menace ceux qui n'en seraient pas dignes. Le *Secret des Secrets* énonce bien que le prince doit être un représentant de Dieu mais ne doit pas se prendre pour Lui. Ainsi, Aristote met-il bien en garde son élève : le philosophe a outrepassé ses droits en révélant à Alexandre les secrets du Créateur ; le jeune prince s'expose donc à la colère divine s'il vient à divulguer ce savoir :

Saches donques, treschier filz, que je te reveille les choses qui sont a celer ; et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Cette instance parasitaire justifie donc le choix du discours du philosophe : celui-ci annonce à Alexandre qu'il a crypté son texte :

Je te reveille mon secret figurativement et ung peu obscurement et que je te parle par obscures exemples et par figures, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Le *Secret des Secrets* est l'instrument de l'ascension intellectuelle et morale d'Alexandre. L'élève – fut-il un empereur¹⁶² – doit comprendre ce qui lui est enseigné. Dès lors qu'il s'agit des secrets de Dieu qui ne doivent être révélés qu'à un élu, le succès de cette entreprise est extrêmement ténu. Il faut dévoiler à Alexandre sans montrer à ceux qui n'en sont pas dignes. Un enseignement, fondé sur un réseau métaphorique se met dès lors en place.

4. 2. De l'ombre à la lumière : l'ange comme médiateur.

Le secret désigne un savoir caché, réservé à quelques-uns. Pour perpétuer cette transmission entre initiés, certains élus sont choisis parmi une multitude. Lorsqu'il s'agit de révéler les secrets de Dieu, c'est donc initialement le Créateur lui-même qui choisit Ses dépositaires et Ses messagers. Il s'agit, dans un premier temps, des créatures célestes et des plus hautes dans la

hiérarchie : les Séraphins. Aucun intermédiaire ne se trouve entre Dieu et le premier ordre des anges. C'est pourquoi ils reçoivent la totalité de la puissance divine. La théologie, et par la suite les textes encyclopédiques, usent dans ce cas de l'isotopie de la lumière. Ainsi, au livre II du *Livre des Propriétés des Choses*, Jean Corbechon utilise-t-il plus d'une dizaine de termes dans les premières lignes du septième chapitre :

*Seraphins est une multitude d'anges qui en latin vaut autant a dire comme **ardans** ou **embrasans** pour ce que entre Dieu et eulx, il n'y a nulz anges moyens et, pour ce de tant qu'ilz sont de Dieu plus préz logiééz, de tant sont ilz plus **emflambéz** de la **clarté** de la divine **lumiere**. Et pour ce, dist l'Escripture que les Séraphins voient la face et les piedz de Dieu, car les aultres anges ne voient pas la divine majesté aussi **clerement** comme ilz sont. Et de tant qu'ilz sont d'amour plus **ardans** et plus **embraséz**, de tant sont ilz de plus grant **clarté enluminéz**. Et de ce vient que le propre office du Seraphin, si est de **ardoir** en soy du **feu** d'amour et promouvoir les aultres a l'**ardeur** de l'amour de Dieu.*

Si l'ange est étymologiquement le « messager », c'est en rapport avec sa fonction car sa nature est d'être un esprit. À la suite de Barthélemy l'Anglais, Jean Corbechon explique que parfois les anges sont représentés par des images destinées à faire comprendre leurs œuvres¹⁶³. Ainsi, la bouche sert à révéler les secrets de Dieu.

Ils ont bouche et langue et levres selon les painctures, car ainsi comme en parlant ilz nous revellent les secretz de Dieu¹⁶⁴.

Le chapitre suivant s'appuie sur le Pseudo-Denis et explique pourquoi les anges sont décrits au moyen de plusieurs figures. Celles-ci permettent aux hommes de comprendre leurs œuvres.

Moult de telles choses de l'abit et des contenances des anges sont racomptees en l'Escripture, par lesquelles leurs œuvres sont espirituellement signifíees et entendues.¹⁶⁵

Enfin, toujours dans une même perspective pédagogique, les anges sont comparés aux choses naturelles, notamment au feu. Le traducteur de Barthélemy l'Anglais affirme en deux endroits du cinquième chapitre du livre II :

*Ilz sont a comparéz au **feu** pour ce qu'ilz sont du tout **embraséz** du **feu** de l'amour de Dieu et, a la manière du **feu**, ilz **luysent** par congnoissance et **ardent** par amour.*

¹⁶² Les premiers paragraphes du *Placides et Timeo* nous rappellent que le fils de l'empereur n'est pas le meilleur élève pour recevoir « *li secrés as philosophes*. »

¹⁶³ « *Mais, par les dénominacions des membres visibles sont entendues leurs œuvres invisibles*. », Jean Corbechon, *Ouvr. cit.*, II, 3.

¹⁶⁴ *Id.*, II, 3.

¹⁶⁵ *Ibid.*, II, 4.

*Ilz sont aulcuneffoys appelléz **flambe de feu** pour ce qu'ilz reçoivent la grace de Dieu qui est sur eulx expandue, et puis s'expandent copieusement sur les autres et, pour ce, ilz sont aulcuneffoiz comparéz a une **flambe de feu**¹⁶⁶.*

Les anges – en particulier, les Séraphins – sont donc associés à l'image de la lumière et du feu. Ils ont également une double caractéristique qui les rend supérieurs aux hommes : ils sont sages et savants. Ils le sont d'autant plus qu'ils émanent de Dieu. Ainsi, le deuxième ordre des anges est celui des Chérubins. Ce qui les caractérise, nous apprend Jean Corbechon, est la connaissance. De même que l'isotopie de la lumière jalonne le chapitre sur les Séraphins, de même celui du savoir et de la sagesse est nettement présent pour les Chérubins. Suivant Isidore de Séville, l'encyclopédiste ouvre en effet le neuvième chapitre du livre II de la sorte :

*Le second ordre des anges se appelle Cherubin, qui vault autant a dire comme **plenitude de science**¹⁶⁷.*

Il poursuit en mettant l'accent sur la *sapience* de cet ordre :

*(...) ilz sont plus prochains soubz la divine **sapience** de tant ont ilz plus de don de la divine **science**. (...) Car, après le don de charité, dequoy est le Seraphin nommé, est ordonné le tres excellent don de **sapience** et de congnoissance de la verité de la voulenté divine, de laquelle est nommée Cherubin. (...) Les propriétez des cherubins sont descriptes par saint Denis au viii chapitre de la ierarchie des anges ou il dit que les anges de cest ordre sont appelléz **congnossans** car ilz sont plus excellens que les autres en la divine **sapience**¹⁶⁸.*

Les anges sont donc associés à la sagesse, à la connaissance et à la lumière. Les deux premiers ordres le sont d'autant plus qu'ils sont les plus proches de Dieu dans la hiérarchie céleste.

Dans le *Secret des Secrets*, Aristote est considéré comme un ange du fait de ses qualités hors normes : « *sagesse* », « *clergie*¹⁶⁹ », « *subtil entendement* » et amour constant de la connaissance, en particulier les « *sciences spirituelles et contemplatives et caritatives*. » Le Stagirite est – nous l'avons vu – le premier de tous les philosophes et nous savons que la philosophie est, comme le rappelle le *Placides et Timeo* par exemple, « l'amour de la sagesse » ; le lien que notre texte fait entre Aristote et les créatures célestes est dès lors plus perceptible.

¹⁶⁶ *Ibid.*, II, 5.

¹⁶⁷ *Ibid.*, II, 9, p. 79.

¹⁶⁸ *Ibid.*, II, 9, p. 79-80.

¹⁶⁹ Rappelons que la *clergie* – à la fois le savoir digne du clerc et la condition d'ecclésiastique – vient du latin « *clerus* », lui-même issu du grec, signifiant « héritage ». La *clergie* est, avec la *sapience*, l'héritage qu'Aristote souhaite laisser à Alexandre.

Le précepteur d'Alexandre est, par ailleurs, considéré comme prophète. Le « prophète » est celui qui « dit avant ». Mais « *phanai* » en grec a le sens de « rendre visible par la parole ». Il y a donc, dans le substantif, l'idée de montrer clairement aux yeux de ceux qui ne voient pas, c'est-à-dire d'éclairer ce qui est resté dans l'ombre, ce qui est obscur, ce qui est derrière un voile : le prophète, comme l'ange, non seulement annonce la parole divine mais aussi la révèle et la dévoile. La métaphore lumineuse est à nouveau présente. Dans le *Secret des Secrets*, Aristote est nommé de différentes façons : « *prince des philosophes* », « *prophée* » et « *ange* ». Chaque catégorie renvoie à la fois au savoir, à la sagesse et à la lumière. Le Stagirite se présente donc comme un concentré humain et céleste de la puissance divine. Il est au-dessus des hommes et dans un processus d'élévation vers son Créateur. En cela, il est le plus à même d'enseigner – mieux, de rendre visible – à Alexandre ce qui doit être caché aux autres.

Excursus : l'ange et la colonne dans le *Secret des Secrets*.

Ce triple Aristote – quadruple même si l'on songe à sa quasi-canonisation évoquée précédemment – est placé sous le signe anabatique. Son ascension se poursuit en effet par une étrange anecdote sur laquelle nous voudrions nous arrêter. Juste après l'intervention de l'ange et l'annonce que le philosophe sera désormais considéré comme une créature céleste, le texte évoque les circonstances de sa mort.

Et saches que icelui Aristote fist en sa vie moult de signes lesquelz furent estranges œuvres et miracles qui seroient trop longues a raconter ; et aussi, en sa mort fist moult d'estranges œuvres pourquoy une religion et compaignie de gens qui s'appelloient per[i]patique disoient et tenoient ceste opinion qu'il avoit esté monté ou ciel en forme d'une coulombe de feu. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

D'après Jacques Monfrin, il n'y a, semble-t-il, rien à tirer de cette anecdote. Il explique que le latin distingue nettement « *columna* » de « *columba* » mais que le mot français « colombe » est équivoque. Nous le suivons lorsqu'il ajoute que la majorité des manuscrits donne « colombe » mais affirme qu'il est impossible de comprendre ce que les copistes et les lecteurs comprenaient par ce terme :

L'image de la colombe figurant l'âme montant au ciel étant aussi acceptable que celle de la colonne de feu, et probablement plus familière aux esprits occidentaux¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Jacques Monfrin, « La Place du *Secret des Secrets* dans la Littérature française médiévale », *Pseudo-Aristotle, the Secret of Secrets. Sources and Influences*, Warburg Institute Surveys, 9, Londres, 1982, p. 94.

Certains manuscrits, toutefois, donnent clairement « *columpne de feu* », qui « est sans ambiguïté¹⁷¹ ». Le *Kitâb Sîr al- 'asrâr* emploie l'expression « *column of light* » et le *Secretum Secretorum* traduit par « *columpna ignis*¹⁷² ». Parmi les textes les plus diffusés en Français, seuls les textes de la version C font mention de cette ascension. Une grande majorité évoque la colombe de feu et les traductions européennes sont labiles : la version en Moyen Haut Allemand privilégie la « *feüren seülen* » alors que la majorité des traductions anglaises suit cette interprétation volucraire en proposant « *dowe of fire.* » Le jugement sûr de Jacques Monfrin nous invite à la prudence et il faudrait une analyse des plusieurs centaines de manuscrits latins pour essayer d'élaborer une hypothèse sur la transformation de la colonne en colombe. Nous voudrions toutefois retenir cette anecdote pour notre propos car, que les copistes aient compris l'ascension d'Aristote sous la forme d'une colonne ou d'une colombe, est vraisemblablement une résurgence biblique. L'image de la colombe comme révélatrice du messenger divin apparaît dès la *Genèse* ; c'est par elle que Noé apprend que les eaux se sont retirées. Quant à la colonne de feu, elle est présente dans l'*Exode* (13, 21-22) comme image de Dieu :

Dominus autem præcedebat eos ad ostendendam viam per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis : ut dux esset itineris utroque tempore. Numquam défuit columna nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo.

L'Éternel allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les guider en chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer afin qu'ils marchassent jour et nuit. La colonne de nuée ne se retira jamais de devant le peuple pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit.

Ajoutons, à la suite de Denis Hüe qui se réfère à un chant royal rouennais, que cette colonne de feu est parfois représentée sous la forme d'une colombe. Dans le manuscrit BnF fr 1537 (fol. 61v), une enluminure représente en effet le peuple d'Israël conduit de jour par une fumée, de nuit par une colombe de feu : l'oiseau immaculé apparaît comme entouré d'un halo d'une dizaine de feux. Nous n'avons pas trouvé d'éléments probants dans l'Islam pour interpréter ce symbole et notre connaissance de la pensée arabe de la période du *Kitâb Sîr al- 'asrâr* est encore balbutiante. En revanche, un passage de *La Métaphysique de la Lumière au Moyen Âge* de Didier Ottaviani a stimulé notre recherche sur cette question. L'auteur explique que cette double image de Dieu comme colonne de nuée et de lumière a donné naissance à la « théologie négative » illustrée par

¹⁷¹ Citons Baltimore W. 308, Chantilly 686, Oxford, Berlin Ham. 46 et Paris BnF nafr. 18145.

¹⁷² Möller, p. 14 et Steele, p. 36.

deux exemples opposés, Grégoire de Nysse et Denys l'Aréopage¹⁷³. Peut-être – mais ceci resterait à prouver – Aristote est-il à rapprocher dans le *Secret des Secrets* comme le Dieu de l'*Exode*. Nous n'irons pas jusqu'à affirmer que le philosophe est ineffable car le *Secret des Secrets* ne nous paraît pas fondé sur des connaissances théologiques précises. Cependant, l'image ascensionnelle participe de la glorification du philosophe. À cela doivent s'ajouter, outre l'idée soulignée par Jacques Monfrin de l'image familière de l'âme montant au ciel sous la forme d'une colombe¹⁷⁴, le réseau lexical de la lumière et du feu pour décrire les anges, leurs attributs et leurs missions que nous avons déjà évoqués.

Cette montée au ciel du philosophe est commentée par Roger Bacon. Une glose détaillée explique que le philosophe ne peut pas complètement être considéré comme chrétien. Toutefois, aux yeux du Franciscain, l'enseignement du Stagirite est proche du dogme de l'Église ; c'est pourquoi, selon lui, Aristote, mais également Platon ou Avicenne, ne sont pas damnés.

Hec est sententia philosophorum paganorum, set nobis Christianis non est licitum hoc sentire nec firmare, quia nisi habuisset fidem Christi revelatam ei aut fuisset instructus a prophetis, salvari non potuit. Nescimus tamen quid Deus fecerit ei et aliis dignis prophetis et philosophis, quibus dedit magnalia sapientie. Nam Plato expressit Trinitatem, sicut docet Augustinus libro De Civitate Dei, et alii doctores hoc firmant, et multa nobilia sensit de Deo et angelis et vita futura. Aristoteles vero, dicipulus Platonis set longe transgrediens magistrum suum, dicit in

¹⁷³ « Grégoire de Nysse (IV^e siècle) interprète l'ineffabilité du divin à partir du passage biblique relatant la montée de Moïse sur le Sinaï, alors que Dieu lui apparaît comme une Nuée, une fumée obscure. Dieu se caractérise dans la Bible à la fois comme colonne de feu (lumière) et comme nuée (obscurité), et c'est à partir du second symbole que Grégoire de Nysse va développer sa symbolique. Il est en effet écrit dans le livre de l'Exode : Le Seigneur lui-même marchait à leur tête : colonne de nuée le jour, pour leur ouvrir la route – colonne de feu la nuit, pour les éclairer ; ils pouvaient ainsi marcher jour et nuit. [13, 21] Le Seigneur dit à Moïse : « Voici, je vais arriver jusqu'à toi dans l'épaisseur de la nuée, afin que le peuple entende quand je parlerais avec toi et qu'en toi aussi, il mette sa foi à jamais » [19, 9]. Dans les sacrements religieux, la nuée est devenue le nuage d'encens, que l'on répand autour de l'autel. Grégoire de Nysse part de cette interprétation de la présence de Dieu comme nuée pour penser l'union à Dieu comme épéctase, c'est-à-dire que l'homme à se « jeter » en Dieu, au fond de cette nuée, sans savoir ce qui l'attend. Cette « chute » métaphysique représente la foi absolue de l'homme, qui accepte de se jeter dans l'inconnu de la nuée parce qu'il sait que Dieu est là pour le soutenir. Dans cette symbolique, le divin est obscurité, et son inconnissance vient de l'obscurité qui le recouvre. On ne peut donc jamais que cerner la nuée par des concepts, mais aucun de ceux-ci ne peut prétendre définir la nuée, qui ne peut donc être saisie que par un acte de foi. En ce sens, la métaphysique n'est pas une science qui peut trouver son achèvement dans la démonstration scientifique, mais elle est une pure intuition, par laquelle l'individu réalise une union mystique avec son Créateur. – Le Pseudo-Denys de l'Aréopage (V^e-VI^e siècles ?) prend l'interprétation inverse, celle de Dieu comme Lumière absolue, d'une intensité telle qu'elle ne peut être directement fixée. Dès lors, il n'est pas possible non plus d'utiliser des concepts pour tenter de comprendre cette lumière, et ce n'est que par voie négative, ainsi que le pensait déjà Plotin, que l'esprit peut s'élever vers le Principe. » Didier Ottaviani, *La philosophie de la lumière chez Dante. Du « Convivio » à la « Divine comédie »*, Paris, Champion (« Études et essais sur la Renaissance », 56), 2004.

¹⁷⁴ Dans un ordre d'idée similaire, Évrart de Conty écrit dans son *Livre des Échecs amoureux moralisés* (p. 85) : « Il a aussi un aigle qui en volant emporte un jone enfant ravy entre ses piés en hault devers le ciel, lequel estoit nommé Ganimedes. Cest aigle en ce cas segnefie les angres qui ravissent les innocens, les simples et les justes, et les portent en hault par contemplacion, aussi come devers le ciel. »

principio Celi et Mundi : 'Magnificamus adorare deum unum et trimum eminentem proprietatibus eorum que sunt creata. Nam hunc numerum trinitatis extraximus a natura rerum : omne enim et totum et perfectum ponimus in tribus, scilicet, in principio medio et fine.' Pater est principium, Filius est medium, Spiritus Sanctus finis. Set licet hec tria nomina – Pater, Filius, et Spiritus Sanctus – non expressit hic, tamen in lege sua vel alibi presumendum est quod hec percepit, quia in lege sua habuit tres oraciones et tria sacrificia ad honorem Trinitatis. [...] Habuerunt [philosophi] enim quedam preludia fidei, set quod sufficientem fidem habuerunt non debemus ponere, nec tamen debemus affirmare dampnacionem aliquorum dignissimorum virorum, quia nescimus quid fecerit eis Deus, licet non fuerunt sub lege, sicut nec beatus Job¹⁷⁵.

Il s'agit là de l'opinion de philosophes païens, mais, pour nous chrétiens, il n'est pas permis de d'avoir une telle opinion ou d'affirmer la même chose, parce que si la croyance au Christ ne lui avait pas été révélé ou enseigné par les prophètes, il n'aurait pas pu être sauvé. Nous ne savons pas cependant quel sort Dieu lui aurait réservé ainsi qu'aux autres prophètes et philosophes dignes, à qui Il a donné les merveilles de la sagesse. En effet, Platon a évoqué la Trinité comme l'enseigne Saint Augustin dans la Cité de Dieu et d'autres docteurs affirment la même chose ; de plus, il a appréhendé de nombreuses vérités sur Dieu, les anges et la vie à venir. Quant à Aristote, disciple de Platon mais dépassant nettement son maître, il affirme en ouverture de son traité sur le ciel et le monde : « Nous accordons une grande importance à l'adoration d'un dieu unique en trois personnes, mis en évidence par les propriétés de ses créatures. En effet, nous avons extrait de la nature ce nombre trinitaire : et nous établissons que toute chose s'accomplit en trois, c'est-à-dire, au commencement, au milieu, et à la fin. » Le Père est le commencement, le Fils le milieu, le Saint Esprit la fin – Aristote ne l'a pas exprimé ainsi, mais dans sa loi ou à d'autres endroits, il faut présumer qu'il a perçu cela, parce que dans sa loi, il existe trois discours et trois sacrifices pour honorer la Trinité. [...] Ainsi, [les philosophes] ont eu une prescience de la foi, mais nous ne devons pas établir qu'ils ont eu une foi suffisante ; cependant, nous ne devons pas affirmer la damnation de quelques hommes très dignes parce que nous ne savons pas le sort que Dieu leur a réservé, ils ne furent pas soumis à la loi, pas plus que le bienheureux Job.

Enfin, nous voudrions rappeler un passage de *L'Image du Monde*. Au chapitre 9 de la troisième partie de cette encyclopédie, « comment l'en sauva les clergies pour le deluge¹⁷⁶ », Gossuin de Metz, à la suite de Flavius Joseph et de Gervais de Tilbury¹⁷⁷, raconte de quelle manière les philosophes sauvèrent les sept arts, sachant que Dieu devait détruire le monde à deux reprises : par l'eau et par le feu. Ils élevèrent deux colonnes, respectivement de pierres et de briques, sur lesquelles ils gravèrent les sept arts afin qu'après le Déluge, ceux-ci fussent trouvés.

En ces granz coulombes qu'il firent entaillierent les vii arz, si que cil qui venissent après euls les trouvassent et les apreissent.

Les sept arts, appelés aussi « clergies », sont trouvés par Sem, le fils de Noé, qui les transmet. Et Gossuin d'établir une liste de ces dépositaires, parmi lesquels figurent « Platons, li sages souverains de philosophie, et son clerc qui ot non Aristotes. » Ce qui apparaît ici, c'est que les

¹⁷⁵ Steele, p. 36-37, n. 3.

¹⁷⁶ Gossuin de Metz, *L'Image du Monde*, p. 181-182.

¹⁷⁷ *Id.*, p. 48.

« *coulombes* » désignent des éléments architecturaux – d’où viendront nos colombages – mais on se doute aussi que la proximité avec l’oiseau a pu entraîner des erreurs de compréhension. Notre propos ici n’est pas de résoudre ce changement de sens qui apparaît dans le *Secret des Secrets* ; l’important n’est peut-être pas là. Il semble que la volonté d’allier un monument architectural à la connaissance soit une volonté : qu’on se souvienne de la tour de Boctus ou de Vortigern. La tour ne peut rester debout sans s’effondrer tant que le souverain est dans l’erreur spirituelle et qu’il n’est pas sage. La *clergie* ne peut rester dans le monde que si elle est gravée dans une colonne. La verticalité architecturale serait donc le lieu entre le monde des hommes et le monde céleste par l’intermédiaire de la connaissance. Aristote, « *colombe / colonne de feu* », en serait alors l’image. Dans cette ascension lumineuse, se trouverait alors un concentré de plusieurs symboles : lumière, verticalité, spiritualité et sagesse.

Les secrets doivent être révélés par le biais d’un discours figuré pour s’assurer que ceux qui n’en sont pas dignes ne les intercepteront pas. Aristote annonce, en ouverture du *Secret des Secrets*, que ses enseignements suivront cette rhétorique de l’hermétisme. Le réseau métaphorique de l’ombre et de la lumière va de pair avec l’idée de voiler et de dévoiler un discours sur les secrets. Dans les traités théologiques, ce sont d’abord les anges qui sont les intermédiaires entre Dieu et les hommes et qui ont la charge de révéler les volontés et les paroles divines. L’ange, être de lumière, est le médiateur qui illumine les hommes que Dieu a choisis pour recevoir Ses secrets. Dans le *Secret des Secrets*, ce ne sont pas les anges mais Aristote qui fait figure d’être divin et qui se substitue aux créatures célestes. Un éventail lexical le présente non seulement comme au-dessus des hommes mais surtout dans une ascension céleste. Les caractéristiques qui lui sont d’autre part attribuées le mettent sur le même plan que les messagers de Dieu : il est à la fois un concentré de sagesse de son vivant et un être de lumière à sa mort : l’ambiguïté de l’expression « *colombe de feu* » permet une double représentation de la personne du philosophe, à la fois oiseau céleste et tension vers le divin. Aristote apparaît, par ses qualités, comme le dépositaire naturel des secrets de Dieu mais aussi comme la source évidente de l’énonciation de ces secrets ; il est le point d’arrivée de la transmission du savoir divin et le point de départ de ces connaissances vers l’être qu’il a choisi : Alexandre. Le Stagirite, intermédiaire

discursif entre Dieu et Alexandre, est donc le plus à même de mettre en place une rhétorique de l'hermétisme, affirmée dans le courrier qu'il envoie à son disciple.

4. 3. Une volonté d'hermétisme :

Dans le début du *Secret des Secrets*, la figure d'Aristote est associée à la lumière et aux créatures célestes. Il est celui qui doit montrer à Alexandre ce qui est caché, mettre en lumière les secrets tout en les occultant aux autres. C'est là que réside l'autre paradoxe du secret. Non seulement il cesse de rester caché lorsqu'on l'évoque mais en plus il doit être dévoilé aux élus mais pas au vulgaire. Son enseignement est donc difficile et risqué ; de fait, tout le début du traité manifeste une volonté d'hermétisme. Le relevé lexical du « secret » a montré que ce terme était un véritable *leitmotiv* dès les prologues. Le chapitre 5 (« *Une épître que envoya Aristote a Alixandre* ») met en avant un plaidoyer pour l'hermétisme. Toute une série de termes renvoie à ce domaine (« *obscures* », « *figurativement* », « *celer* »...) et semble révélateur d'une volonté d'hermétisme. Les métaphores sont constantes et il nous semble que, parmi toutes les remarques possibles, plusieurs points doivent être soulignés. Deux métaphores majeures (lumière / obscurité, couverture / révélation) jalonnent le texte et justifient un classique des discours ésotériques : l'emploi de la figure. Il s'agit dès lors de présenter le *Secret des Secrets* comme une œuvre à interpréter.

4. 3. 1. Lumière et obscurité : la connaissance et la clarté.

La première métaphore est celle de la lumière et de l'obscurité. C'est peut-être la plus visible et, *a priori*, la plus claire pour le lecteur. C'est en effet une métaphore de la connaissance qui rappelle les motifs archaïques – mais bien connus même pour un public peu savant – de Dieu créant la lumière, à l'origine et à la fin de toutes choses pour Sa plus grande gloire et le Salut des croyants. C'est l'alpha et l'oméga du texte biblique : il s'agit tout d'abord la création initiale de la lumière qui vient se fondre dans les ténèbres du chaos avant la séparation divine, puis la comparaison finale de Jésus avec l'étoile du matin¹⁷⁸. L'anecdote de la mort d'Aristote sous la forme d'une « *columpna ignis* » participe de cette métaphore de la connaissance divine. Le Stagirite, prophète puis ange, apparaît comme un symbole de la lumière divine. Les anges – tels

¹⁷⁸ *Genèse*, 1, 2-4 ; *Apocalypse*, 22, 16.

qu'ils sont représentés dans l'iconographie médiévale occidentale, mais aussi tels que l'Islam les considère – sont des êtres de lumière, comme on l'a vu plus haut¹⁷⁹.

Les mauvais anges, quant à eux, représentent le côté obscur. Leur chef, Lucifer, est en effet celui qui « porte la lumière » mais celle destinée à tromper les hommes. Le traducteur de Barthélemy l'Anglais, suivant Saint Grégoire, rappelle l'étymologie de l'ange déchu :

*De ces mauvais esperitz, le chief est Lucifer, lequel, selon ce que dist Sainct Gregoire, est ainsi appelé pource qu'il estoit plus **cler** que les autres car il estoit couvert et aorné de toutes pierres precieuses et estoit par-dessus tous les anges en comparaison des autres, il estoit le plus bel et le plus **cler**¹⁸⁰.*

L'encyclopédiste sépare bien les anges en deux catégories : ceux qui contemplent Dieu et ceux qui sont déchus. Cette chute les précipite dans les ténèbres, par la volonté divine. Il rappelle, d'autre part, la signification du « démon » ; il s'agit de celui qui sait mais qui possède une mauvaise science.

Il [Lucifer] est nommé et appelé es Escriptures par plusieurs autres noms par lesquelz sa malice est aucunement manifestee. Il est appelée « demon » qui vault autant a dire comme « saichant » et Platon, en son livre que l'on appelle Thimeon, si appelle « cathodemon », qui vault a dire comme maldechant. Ce nom luy est propre, pour laguesse de science qui en luy regne naturellement¹⁸¹.

Par la suite, le compilateur associe directement ce qui deviendra une métaphore usuelle : la connaissance et la lumière.

*Les mauvais anges [...] cheïssent de lumiere en tenebres interiores, de **science** en **ignorance**¹⁸².*

Cette métaphore de la lumière symbole du savoir, présente dans le *Secret des Secrets*, renvoie également pour le lecteur au pragmatisme du quotidien. Dans un monde sans électricité, l'imprécision de la perception dans la pénombre est une expérience constante, et disposer de la lumière rassure tout un chacun. C'est un peu de l'esprit divin qui est alors présent. Tous savent que la lumière est le symbole de Dieu par excellence ainsi que l'affirme Jean Corbechon, à la suite de la tradition patristique et encyclopédique, en ouverture du livre I de son *Livre des Propriétés des Choses* :

¹⁷⁹ Chapitre « De l'ombre à la lumière : l'ange comme médiateur. »

¹⁸⁰ *Id.*, II, 19.

¹⁸¹ *Ibid.*, II, 19.

¹⁸² *Ibid.*, II, 20.

*Et au commencement, nous requerons l'ayde du **Pere de Lumiere** duquel vient tout bien et tout don qui est parfaict, si que celui qui **enlumine** tout homme qui vient en destuy monde, qui de tenebres reveille les choses profondes et les propres choses mucees amaine a la **lumiere**¹⁸³.*

On voit, dès lors, combien l'anecdote de la mort d'Aristote joue un rôle symboliquement fort. L'ascension du Stagirite vers son Créateur, sa consécration comme ange, la métaphore lumineuse, sont autant d'éléments qui se rejoignent pour faire du *Secret des Secrets* le texte, par excellence, de la connaissance des secrets de Dieu. D'autant plus que cette anecdote n'est pas isolée et que la lumière comme métaphore de la connaissance est présente à d'autres endroits. Ainsi, dans le prologue relatant les pérégrinations de Philippe à la recherche des secrets. Le premier dépositaire des choses cachées se rend dans un temple où un sage ermite lui offre les secrets qu'il recherche. Le *Secret des Secrets* évoque « *la congnoissance du Soleil, laquelle fist Exculapides*¹⁸⁴. »

Au cours du Moyen Âge, cette métaphore sera utilisée comme titre de certains ouvrages ; notamment l'*Elucidarium* d'Honorius Augustodunensis, *La Lumere as Lais* de Pierre d'Abernun, le *Liber Luminis Luminum* de Michel Scot, ou, dans une moindre mesure les encyclopédies et autres textes didactiques dont le titre comporte les substantifs qui se rattache à l'idée de lumière¹⁸⁵ : « miroir » / « *speculum* » ou « image » / « *imago* ». Le but de l'*Elucidarium* par exemple, comme les lucidaires, est d'éclairer la conscience et l'intelligence des lecteurs sur la doctrine chrétienne. L'ouvrage¹⁸⁶ commence par ces mots :

*Titulus itaque operi, si placet, **Elucidarium** praefigatur, quia in eo obscuritas diversarum rerum **elucidatur***¹⁸⁷.

*Et ainsi, le titre de cet ouvrage, s'il plaît, est l'**Elucidarium**, parce qu'il fait la lumière sur l'obscurité de diverses choses.*

¹⁸³ *Ibib.*, I, 1.

¹⁸⁴ La variante du manuscrit Laud. Or. 210 de l'édition du *Kitâb Sîr al-'asrâr* (Steele, p. 177) donne « *Hermes* ».

¹⁸⁵ Sur cette question, on pourra consulter l'article de Chantal Connochie-Bourgne, « Miroir ou Image... Le choix d'un titre pour un texte didactique », *Miroirs et Jeux de Miroirs dans la Littérature médiévale*, éd. Fabienne Pomel, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2003, p. 29-38.

¹⁸⁶ Les traductions françaises suivent l'œuvre d'Honorius (« *Sor ceste œvre poons nous bien mettre del titre qui bien puet estre apelés Lucidaire, ce est a dire eclairementz, car il demonstre les curtés de moutes sciences.* ») Voir Monika Türk, *Lucidaire de grant Sapientie, Untersuchung und Edition der altfranzösischen Übersetzung des « Elucidarium » von Honorius Augustodunensis*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 307, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2000, p. 210.

¹⁸⁷ Yves Lefèvre, *L'Elucidarium et les Lucidaires. Contribution, par l'Histoire d'un Texte, à l'Histoire des Croyances religieuses en France au Moyen Âge*, Paris BEFAR, fasc. 180, 1955, p. 359.

Une œuvre postérieure d'un siècle, telle que *La Lumere as Lais*, également exposé systématique de la foi catholique, développe avec importance cette métaphore. Après avoir rappelé au tout début les circonstances du péché originel, Pierre d'Abernun – également adaptateur d'un *Secré des Secréz* en vers – expose le contenu de son traité et justifie certains choix, notamment le titre. Lui qui ne se prétend même pas l'auteur – puisque (et il ne faut pas, semble-t-il y voir uniquement de la modestie) Dieu est à l'origine de l'œuvre et « *le cleric [...] de petit renum* » n'est que le « *notur e estrument* » du Créateur – avoue d'abord sa dette envers Honorius :

*Le premier livre en akun endreit
Est del 'Lucidarie' estreit¹⁸⁸.*

Quelques vers plus loin, il justifie son titre en mettant l'accent sur le double sens de la métaphore. La lumière a pour but d'illuminer les lecteurs – en particulier ici les laïcs à qui l'ouvrage est destiné – de l'amour et de la science divins : connaître Dieu, Ses œuvres et le texte révélé est un moyen d'atteindre le plus parfait amour qui soit, celui du Créateur.

*La 'Lumere as Lais' ici cumence.
'Lumere as Lais' l'ai numé
Pur [ceo] k'en puent estre esluminé
Ne mie pur ceo, vraiment
Ke clers ne puent ensement
Estre esluminer par regarder
Endreit de saver e endreit de amer,
Kar duble i ad esluminement,
De saver e de amer ensement.
De saver, kar meint en savera
Choses k'avant aparçu n'a ;
Esluminé put estre de amur
Ki en quer le prent ver nostre Seignur¹⁸⁹.*

Avec son œuvre, le cleric anglo-normand se présente comme un simple « conducteur de lumière » qui fait le lien entre l'obscurité des hommes et la lumière divine. Les premières questions que pose le disciple à son maître concernent en effet la nature de Dieu et les réponses du maître font explicitement référence à la lumière ou au soleil, parfois par le biais de comparaisons :

*Deus est espiritale sustance
K'est si bele, n'est pas dutance,
Ke li angle, ki par set fiez
Venkent le **solail** par lur **clartez**,
Si desirent tuz jurs sanz cesser*

¹⁸⁸ Pierre d'Abernun of Fetcham, *La Lumere as Lais*, éd. Glynn Hesketh, *ANTS* 54-55, Londres, 1996, v. 627-628, p. 18.

¹⁸⁹ *Id.*, v. 671-682.

Par grant delit en lui regarder¹⁹⁰.

*Le solail as treis propretez :
Sustance del cors, e **clarté**
E **chalur** de ces deus derivé.
La sustance ne put estre en nul jur
Sanz sa **clarté** ne sanz **chalur**,
Ne l'un ne l'autre sanz la sustance ;
Itele est entre eus l'aliance.
Par la sustance le Pere entendez,
E le fiz par la **clartez**,
Le seint Espirit par la **chalur**
Ki del Pere e del Fiz est amur¹⁹¹.*

Éclairer la conscience des hommes pour les éloigner du péché et leur donner le Salut est un devoir clérical. C'est pour cela que Pierre d'Abernun s'adresse aux laïcs :

*Pur ceo en puent, en veritez,
Clers e lais estre esluminez.
Mes pur ceo que franceis est entendable
A lais, pur ceo l'ai numé, sanz fable,
La 'Lumere as Lais', kar principalement
L'ai fest pur lais vraiment¹⁹².*

Les hommes d'église sont, quant à eux, les guides dans cette recherche car ils sont les instruments divins par la lecture et la connaissance qu'ils ont de la Bible. De même que le Christ guérit les aveugles en les sortant de l'obscurité pour les mettre face à la lumière du jour, de même les clercs sont, selon Pierre d'Abernun, les guides des ignorants.

*Ces ki le chemin unt apris,
Cume sunt prelaz de seint eglise
Ki unt en ceo leur entente mise
Aprendre pur eus gouverner,
E as autres bien enseigner ;
Kar nostre Seignur nus enseigne,
Si evugle esvugle meine,
En une fosse ambedeus cherrunt
Pus ke lur chemin pas ne verrunt¹⁹³.*

Lorsqu'il s'agit d'enseigner la doctrine chrétienne, que tous doivent apprendre, les hommes d'église sont les instruments pédagogiques appropriés. Dieu leur délègue ce pouvoir ; Pierre d'Abernun justifie ainsi la forme du dialogue, privilégiée dans son œuvre. Mais dès qu'il est

¹⁹⁰ Pierre d'Abernun of Fetcham, *La Lumere as Lais*, v. 721-725, p. 21.

¹⁹¹ *Id.*, v. 774-784, p. 22-23. On retrouve des termes similaires dans l'*Elucidarium* (p. 361) et le *Lucidaire de grant Sapientie* (p. 213), comme l'avait avoué notre auteur.

¹⁹² *Ibid.*, v. 683-688, p. 19.

¹⁹³ *Ibid.*, v. 458-466, p. 13.

question d'enseigner les secrets de Dieu, seul un élu divin peut se charger de cette mission et servir d'instrument du Tout-Puissant : Aristote. Cependant, ce choix est toujours soumis à la volonté du Créateur. Les secrets en effet ne peuvent être compris que si l'entendement humain en est capable mais aussi à la condition que Dieu accorde sa grâce.

Si pry a Dieu, tressages et tresglorieux roy, qu'il vueille enluminer ta raison et ton entendement affin que tu puisses et saches appercevoir les secréz de ceste science», « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

De même quelques chapitres plus loin, Aristote renouvelle cette idée de l'octroi de la grâce divine à certains élus :

Et toutefois, le glorieux Dieu a ordonné le monde et donné plusieurs remedes a la trempance des humeurs et a la garde de la santé et l'a revellé a ses sains prophetes et a plusieurs autres hommes justes, lesquelz il a esleüz et les enlumine de l'esperit de la science divine¹⁹⁴ », « De la garde de la santé », chap. 31.

Enseigner la doctrine chrétienne ou les secrets de Dieu selon que le public est vulgaire ou élu se fait donc par le biais de la métaphore de la lumière. Une autre étape est franchie lorsque le texte biblique a été lu et révélé aux ignorants. Il s'agit dès lors de dévoiler ce qui est caché, de mettre en lumière les différents sens de l'Écriture ; de là naissent le sens littéral, symbolique, tropologique et anagogique¹⁹⁵. Ces différentes lectures sont à l'origine de certains ouvrages dont le but est de gloser et de commenter des textes antérieurs pour les rendre plus clairs : ainsi, *Le Livre des Échecs amoureux moralisés* d'Évrart de Conty, qui se veut un commentaire de l'œuvre de Jacques de Cessoles, commence de la sorte :

Ce present livre [...] est intitulé Des Eschez amoureux ou Des Eschez d'amours, ausi come pour declairier aucunes choses que la rime contient qui semblent estre obscures et estranges de prime face. Et pour ce fut il fait et ordené en prose pour ce que prose est plus clere a entendre que n'est rime¹⁹⁶.

Le prologue de certaines encyclopédies met également l'accent sur cette métaphore : Honorius Augustodunensis par exemple débute son *Imago Mundi* par ces mots :

[...] quia ignorans cum ignorantibus ignorantie tenebris involvor idcirco mestam lugubremque vitam ut cecus ducere videor.

¹⁹⁴ Sur l'importance de la santé dans le gouvernement de la cité, on pourra consulter Denis Lorée, « Corps de l'Homme, Corps de l'État dans le *Secret des Secrets* », *Corps et Encyclopédies*, actes du colloque de Cerisy-la-salle, 10-14 sept. 2008, sous presse.

¹⁹⁵ L'épreuve du Pont de l'Épée dans *Le Chevalier à la Charrette* en est un exemple très connu. Sur les quatre sens de l'Écriture, voir Henri de Lubac : *Exégèse médiévale, les Quatre Sens de l'Écriture*, Paris, Aubier, 1959-64.

¹⁹⁶ Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 2.

*Qua re quia te immensa sapientie luce circumfusum cognosco
Cum multis aliis scintillulam tue
Flammivome scientie¹⁹⁷ [...]*

[...] puisque, ignorant, je m'ensevelis avec les autres ignorants dans les ténèbres de l'ignorance, pour cette raison, il est manifeste que je mène comme un aveugle une vie triste et misérable. C'est pour cela que je sais que tu es entouré par la lumière immense de ta sagesse. [...] avec beaucoup d'autres une petite étincelle de ta science qui vomit de la flamme.

Nous pourrions multiplier les exemples d'une métaphore désormais usuelle et qui, au regard des textes cités, semble déjà bien ancrée dans les mentalités médiévales¹⁹⁸. Dieu est un être de lumière car il est perfection. Son omniscience et son amour sont ce vers quoi tout homme doit désirer parvenir. S'il ne s'agit pas forcément de devenir un ange ou un martyr, se rapprocher de la lumière divine par la connaissance est une volonté humaine marquée dans nos textes par la métaphore de la lumière. Il faut « *enluminer* » les esprits, lire « à la lumière de » pour ne pas rester dans une obscurité néfaste, caractéristique du démon. Les enluminures, tout comme les vitraux – et plus tard les illustrations, qui relèvent du même champ sémantique¹⁹⁹ – sont un moyen d'ornementation du texte et de l'édifice religieux mais également un moyen de manifester la gloire de Dieu. Un traité qui prétend révéler les secrets de Dieu use tout naturellement de cette métaphore, étroitement liée avec une seconde, celle de la couverture.

4. 3. 2. La couverture : couvrir / découvrir, entre magie, illusion et miracle :

La seconde métaphore concerne la couverture. Elle va de pair avec le libre arbitre du dépositaire des secrets. Celui-ci – répétons-le – dispose d'un éventail de choix anthithétiques. Parmi ceux-ci, il peut choisir de révéler ou non ce qu'il sait. Le *Secret des Secrets* emploie des termes comme « révéler » ou « découvrir ». C'est l'idée de divulgation qui domine avec ces termes liés au secret, à côté desquels fleurissent toute une série de verbes suggérant la conservation. Frédérique Le Nan²⁰⁰, à la suite d'Arnaud Lévy, a souligné cette idée de conservation (« cacher », « détenir », « dévoiler », « enfouir », « retenir », « révéler » « tenir »...), précisant qu'elle était notamment associée à l'intériorité (« percer », « violer ») ou aux

¹⁹⁷ Valérie I. J. Flint, « Honorius Augustodunensis. *Imago Mundi* », *AHDLMA*, t. 49, 1983, p. 7-153.

¹⁹⁸ Anticipons sur les pages à venir en rappelant que, dans le *Placides et Timeo*, Dieu est aussi appelé « *mireoirs de perdurabilité* », *Ouvr. cit.*, p. 11.

¹⁹⁹ Sur la place de la lumière dans l'architecture, on pourra notamment consulter le chapitre 5 (« Dieu est lumière ») de l'ouvrage de Georges Duby, *Le Temps des Cathédrales, L'Art et la Société, 920-1420*, Paris, Gallimard, 1976, p. 121-162.

²⁰⁰ Frédérique Le Nan, *Ouvr. cit.*, p. 26-27 et Arnaud Lévy, *art. cit.*, p. 122-124.

perceptions sensorielles, notamment la vue (« démasquer », « mettre au jour »...) et de fait, au couple lumière / obscurité.

Les verbes « dévoiler » et « révéler » sont ceux qui apparaissent le plus souvent à proximité du « secret » dans le traité du Pseudo-Aristote. Ils sont formés sur le substantif « voile ». Le « *velum* », dont il est issu, a d'abord désigné le « voile tendu au dessus d'un théâtre », de la « toile pour se protéger du soleil » et du « voile pour cacher à la vue ». À l'origine, le « *velum* » sert à obscurcir la lumière solaire. L'acte est habituel mais symboliquement fort. Il s'agit d'occulter ce qui ne peut être regardé en face – « ni le soleil, ni la mort » –, ce qui dépasse les hommes par son omnipotence : ceux-ci sont irrémédiablement soumis aux cycles solaires, au temps qui passe et à la mort. Occulter le soleil, c'est s'en protéger mais aussi affirmer la toute-puissance de l'astre, et de Dieu : avant le développement du christianisme, de nombreuses mythologies – pas seulement celles d'Europe occidentale – font du soleil une divinité. Le voile désigne par la suite tout naturellement un tissu servant à cacher quelque chose aux yeux des autres. Il ne s'agit plus d'occulter pour se protéger mais pour se mettre à l'écart d'un groupe ou pour lui cacher quelque chose, qui devient dès ce moment de l'ordre du privé ou du secret. Le voile, ou le rideau, cache la nudité des corps par exemple, en particulier celui de la femme²⁰¹. Il est également religieux ; prendre le voile, c'est se cacher aux autres, s'exclure de leur groupe pour intégrer le groupe restreint de la communauté religieuse afin de se recentrer sur Dieu. En choisissant le voile ou l'habit monastique, le religieux choisit d'appartenir à un groupe privilégié de Dieu.

Le voile est donc ce qui sert à cacher la réalité en partie ou totalement, sans toutefois la faire disparaître. Le suaire recèle²⁰² un cadavre, c'est-à-dire le corps du défunt qu'on ne veut plus montrer aux vivants. La mort ne s'exprime alors que de façon imagée et périphrastique. Le rideau au théâtre – le terme n'apparaît qu'au XVI^e siècle – cache aux yeux du public sinon la réalité, du moins l'illusion de la réalité à venir lors de la représentation, et on sait combien Corneille a su tirer profit de cette illusion comique²⁰³. Si le voile cache, sépare ce qui ne peut ou ne doit être vu, l'absence de voile – c'est un truisme – montre. L'action d'ôter le voile, de dévoiler ou de révéler,

²⁰¹ Celle-ci n'est-elle pas omnipotente par sa maternité ?

²⁰² Rappelons que ce verbe est issu de « *celare* », signifiant « cacher ».

²⁰³ Michel Rousse rappelle que, pour lui, le rideau des coulisses est la base du théâtre. Voir *La Scène et les Tréteaux. Le Théâtre de la Farce au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, Médiévalia 50, 2004.

n'est donc pas anodine. Bien au contraire, il s'agit d'un acte choisi, conscient, réfléchi – car celui qui dévoile est sûr de son effet – qui apparente l'individu à un autre surhumain, à un élu : un saint, un démon, un sorcier, un jongleur²⁰⁴. Le verbe « révéler » possède un sens plus religieux²⁰⁵ que « dévoiler » ; il est avant tout formé sur le radical « *velare* » (couvrir) auquel le préfixe « *re* » vient ajouter une idée de mouvement en arrière. Révéler et dévoiler, c'est donc avant tout opérer une manœuvre physique et volontaire sur un objet qui cache. Ôter un voile permet de présenter aux yeux de tous ce qui est caché, mais caché volontairement. Le voile n'est présent, en effet, que parce que quelqu'un l'a préalablement placé. Supprimer ce voile confère donc une puissance sur un spectateur ignorant de la réalité qui se cache derrière ce tissu. Cette réalité est secrète tant qu'un voile la soustrait aux yeux du plus grand nombre. Dévoiler, révéler, découvrir sont, dans la problématique du secret, des verbes extrêmement forts et qu'il faut, semble-t-il, prendre dans le sens le plus concret : il y a dans ces opérations une puissance hors norme à l'œuvre qui va de l'illusion du jongleur ou de l'acteur dramatique²⁰⁶, à la puissance miraculeuse des saints, magique et insondable de Dieu et de Ses secrets²⁰⁷.

Dans le *Secret des Secrets*, Aristote semble donc détenteur d'une puissance quasi divine, en plus d'être dépositaire des secrets de Dieu. Loin d'être un simple illusionniste, il possède la science des secrets de la nature et s'apparente par là à un être supra terrestre, proche des créatures célestes et du Créateur. C'est lui, rappelons-le, qui possède le savoir capable d'empêcher la mort du conquérant dans l'épisode de la Pucelle venimeuse. Le cadeau envoyé à Alexandre n'est pas un simple artifice caché (la jeune femme ne possède pas d'arme blanche, aucun poison n'est versé dans la coupe ou la nourriture d'Alexandre) : la jeune femme porte en elle – ou mieux, cache en elle – derrière le voile de ses vêtements²⁰⁸ et de son apparence corporelle le poison. Elle

²⁰⁴ Bruno Roy, « L'Illusion comme art libéral. Interprétation du *Secretum Philosophorum*, (XIII^e siècle), *Masques et Déguisements dans la Littérature Médiévale*, études recueillies et publiées par Marie-Louise Ollier, Montréal, Vrin, PUF, 1988, p. 75. Cet article a été repris et quelque peu remanié dans Bruno Roy, *Une Culture de l'équivoque*, P. U. Montréal, Paris-Montréal, Champion – Slatkine, 1992, p. 189-194.

²⁰⁵ Il s'agit, chez les premiers auteurs chrétiens latins, de « manifester à l'homme la connaissance divine », puis, au Moyen Âge, dans un premier temps d'un terme religieux signifiant « faire connaître par une voie surnaturelle (ce qui était ignoré des hommes et inconnaissable par la raison) », voir l'article « révéler » du *Dictionnaire historique de la Langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, t. 2, 1995, p. 1796.

²⁰⁶ Qu'on songe par exemple aux miracles des saints céphalophores représentés au théâtre par ce qu'on appelait la « décollation de saint Jean-Baptiste. »

²⁰⁷ Dans le *Saint des Saints*, l'Arche d'Alliance est cachée par un rideau.

²⁰⁸ Il faut y voir, avec Claude Thomasset, une mise en garde face à la luxure et aux dangers liés au sexe et aux maladies vénériennes.

est un serpent venimeux dans un corps de femme et seule la connaissance du philosophe – ou Dieu – peut le sauver.

Et lors, se je ne l'eüsse sagement regardee et par mon sens et art n'eüsse sa nature congneüe pour ce qu'elle sans cesser, sans vergongne et sans honneur, regardoit les gens ou visaige, je congneüz que d'un seul mors, elle povoit mettre ung homme a mort ainsi comme depuis tu en veïs faire l'espreuve devant toy et se ce ne feüst que je congneüz ainsi sa nature, du premier atouchement que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort sans nul remede, « De la garde du roy » chap. 29.

Mais Dieu n'intervient pas. C'est le philosophe, substitut terrestre, qui met en échec le piège mortel en levant le voile de la nature secrète de la jeune femme. Il sait voir derrière les apparences et possède la *lucidité* nécessaire.

La métaphore de la couverture dans le *Secret des Secrets* est porteuse, nous semble-t-il, d'une puissance sémantique révélatrice. Au Moyen Âge, beaucoup de choses apparaissent comme mystérieuses, cachées, incompréhensibles. Mais la différence est peut-être plus de l'ordre du « registre » que de la « nature », pour reprendre l'expression de Bruno Roy²⁰⁹. Découvrir ou révéler un « truc » de jongleur ressortit davantage de l'ordre de l'illusion ludique : on peut acheter de nos jours dans des boutiques spécialisées des kits, des accessoires et des vidéos pour réussir chez soi des tours de magie plus ou moins complexes en fonction de la somme dépensée. Rendre le secret visible et compréhensible est davantage de l'ordre du miracle : ce qui demeure mystérieux est de l'ordre de Dieu. Un magicien ne fait pas apparaître un lapin *ex nihilo* alors que, Dieu, Lui, crée initialement à partir du néant²¹⁰ ; le sage, le savant ou le philosophe divulguent et expliquent les secrets, jusqu'au terme de leurs connaissances²¹¹.

Aristote se place dans la perspective de l' élu divin, à même de réaliser le miracle de la révélation des secrets de Dieu. Nul doute que le possesseur du *Secret des Secrets* à la fin du Moyen Âge se soit senti privilégié de posséder une telle œuvre.

²⁰⁹ Bruno Roy, *art. cit.*, p. 75.

²¹⁰ Une nuance est à apporter toutefois : Dieu crée Adam à partir de la terre. Sur ce façonnage manuel, on pourra lire le passionnant article de Jérôme Alexandre, « Le Sens théologique du Toucher chez Tertullien », in *Corps et Encyclopédies*, actes du colloque de Cerisy-la-salle, 10-14 sept. 2008, sous presse.

²¹¹ L'attraction de l'aimant par exemple s'explique jusqu'à ce que la raison parvienne à un mur infranchissable.

4. 3. 3. « Je te parle par figures » :

La diffusion et la transmission du secret se révèlent difficiles et soumises à de nombreuses contraintes qui rendent précaire la réussite de cet acte de communication : la relation entre le maître et l'élève, la transgression de l'interdit divin, le choix de l'élève et son apprentissage... Mais ce n'est pas uniquement la pertinence du philosophe qui doit permettre la réussite de l'entreprise. La divulgation du secret est d'autant plus difficile que ceux qui ne doivent pas le savoir le désirent ardemment.

La phrase liminaire du *Placides et Timeo*, que nous avons déjà évoquée, a, sans nul doute, joué un rôle dans le succès de l'œuvre en donnant d'emblée une légitimité à la lecture d'un interdit. Seuls les élus de Dieu méritent qu'on leur révèle un tel savoir. Certains peuvent le désirer mais n'en sont pas dignes : c'est le cas des femmes, des fous²¹² ou de ceux qui ne sont pas capables de comprendre. L'*incipit* du *Secretum Philosophorum* explique en effet que l'ouvrage contient des choses inaccessibles au peuple mais qui constituent un savoir secret chez les philosophes²¹³. Le *Secret des Secrets* utilise un procédé similaire en soulignant la présence de cette troisième instance dans la chaîne des secrets. Or, dans notre texte, non seulement ceux qui veulent savoir n'en sont pas dignes, mais en plus, ils sont capables de comprendre. Il peut s'agir bien évidemment des Perses :

... *lesquelz habondent tresgrandement en raison et entendement subtil et penetratif*, « Une epistre que Alixandre envoya a Aristote », chap. 2.

Mais l'inquiétude est plus générale. Le philosophe redoute en effet

... *que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais*, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Sa crainte s'explique par le bouleversement qui pourrait en être engendré. En effet, poursuit-il,

Et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes.

Ce n'est pas seulement l'empire d'Alexandre qui serait alors menacé, mais l'équilibre du monde. Aristote a choisi son élève – rappelons-le – afin que celui-ci soit son « *hoir et successeur* », c'est-

²¹² C'est, selon Guillaume de Tignonville (*Ouvr. cit.*, p. 903), l'enseignement de Logmon : « *Se on lui dit aucune chose en secret, il la revelera.* »

²¹³ Ms Cambridge, Trinity College, O. 1. 58, fol. 1 : « [...] *et intitatur illo nomine quia in eo continentur quedam secreta que reputacione vulgari sunt impossibilia, apud philosophos secreta et necessaria.* » (« [...] et il est appelé

à-dire qu'il poursuive la transmission des secrets divins à ceux qui en seront dignes après lui. Mais il s'agit également de maintenir en équilibre le monde occidental face aux infidèles : ce n'est pas pour rien que la réponse initiale d'Aristote à la requête d'Alexandre a permis à ce dernier d'obtenir une paix durable et une soumission totale de ses ennemis²¹⁴. Cette instance parasitaire justifie donc le choix d'un discours particulier du philosophe : celui-ci annonce à Alexandre :

Je te reveille mon secret figurativement et un peu obscurément et que je te parle par obscures exemples et par figures, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Cette annonce est un classique des discours ésotériques : les choses cachées – les secrets – ne doivent pas être révélées ouvertement. Un non élu, en effet, pourrait connaître ce qu'il ne doit pas savoir. Par conséquent, les secrets ou les choses difficiles à comprendre doivent être dévoilés sous forme de figures. Mais qu'entend-on par « *figures* » dans notre texte ?

Les textes didactiques et scientifiques du Moyen Âge utilisent volontiers les figures, c'est-à-dire des dessins ou des schémas²¹⁵. Guillaume de Conches, par exemple, dans son *Dragmaticon* utilise vingt-huit *figurae*. Dans ce cas, la figure renvoie à la « forme extérieure des choses », c'est-à-dire à quelque chose qui a été « présenté sous une forme visible²¹⁶ ». Les figures, en tant que schémas, sont donc logiquement les plus nombreuses dans les chapitres les plus techniques. Dans le *Dragmaticon*, seize *figurae* apparaissent au livre IV consacré à l'astronomie, avec un pic de cinq schémas au chapitre 5 sur les éclipses solaires. L'auteur utilise ce moyen pour rendre visible ce que l'esprit pourrait avoir du mal à comprendre : les termes qui reviennent le plus souvent dans les lignes accompagnant ces figures sont « *visibilis* » (9 fois), « *oculus* » (8 fois), « *(de)pingere* » (7 fois) et « *videre* » (5 fois). En outre, avec une régularité pédagogique et une variation syntaxique et lexicale remarquable, Guillaume de Conches justifie son choix :

ainsi parce que des secrets peuvent y être trouvés qui sont incompréhensibles à la réflexion du commun des mortels et nécessaires pour les philosophes. »)

²¹⁴ Voir le chapitre 3 (« *la responce d'icelle epistre* ») : « *Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent ceulz de Perse plus obeissants a Alixandre que nulle aultre nacion.* »

²¹⁵ Pour une étude sémantique et historique du terme, on lira avec profit l'ouvrage fondamental d'Erich Auerbach, *Figura*, trad. Marc André Bernier, Paris, Belin, 1993. Nous remercions vivement Georges Kliebenstein de nous avoir fourni cette précieuse référence.

²¹⁶ *Godefroy*, t. 9, p. 618.

*Quod ut melius intellegas, figuram depingam, (...) quod ut melius cognoscas, visibilem figuram depingam, (...) sed quia facilius animo colliguntur quae oculis subiciuntur, id quod diximus in visibili figuram depingamus*²¹⁷.

Pour que tu comprennes mieux, je représenterai une figure (IV, 5), pour que tu apprennes mieux, je représenterai une figure visible (IV, 13), mais, parce que l'âme relie plus facilement ce qu'on met sous les yeux, nous représenterons par une figure visible nos propos (V, 9).

Dans ce cas, la figure renvoie au sens étymologique de « forme plastique », dont la première occurrence, selon Erich Auerbach, se trouve chez Térence pour parler du visage et qu'on doit rapprocher du sens du toucher et de la vue – « *fingere* » et « *effigies* » signifient « *modeler* » et « *portrait* ». Mais, les *figurae* de Guillaume de Conches ne sont pas les figures du Pseudo-Aristote. En effet, aucun schéma ne se trouve dans le *Secretum Secretorum*, tel qu'il est proposé dans l'édition de Reinhold Möller. Nous en trouvons un chez Roger Bacon²¹⁸ : il présente une sphère de correspondance entre éléments, tempéraments et signes du Zodiaque, repris ensuite sous forme de tableau, mais le Franciscain ne nomme pas son schéma. De même, dans son traité introducteur où quelques représentations sont proposées pour illustrer un propos. La *figura* latine est absente du *Secretum Secretorum*. Le passage qui évoque l'obscurité de l'enseignement emploie un adverbe et un substantif différent²¹⁹ :

*Causa quidem subest quare tibi **figurative** revelo secretum meum, loquens tecum exemplis enigmaticis atque **signis**, quia timeo...*

*Et la raison pour laquelle je te révèle mon secret **sous forme de figures** en te parlant par des exemples énigmatiques et **par signes**, est par ce que je crains...*

Ce n'est pas ici le sens étymologique qui prime, ni même celui qui tient du concept de figure rhétorique élaboré par Quintilien dans son *Institution Oratoire*, mais peut-être, un sens à rattacher à la Patristique. Le sens premier du substantif renvoyant à l'aspect extérieur se retrouve à quelques reprises :

*Et hos quos in palam homines honorare non poterant propter hoc quod longe essent, e longinquo **figura** eorum allata, evidentem **imaginem** regis quem honorare volebant fecerunt, ut illum qui aberat, tamquam praesentem colerent sua sollicitudine. Sag., 14, 17.*

Comme on ne pouvait honorer ceux-ci en leur présence, à cause de la distance, on reproduisit leur apparence vue de loin et on fit faire une image visible du roi vénéré, afin de témoigner une adulation empressée à l'absent comme s'il était présent.

²¹⁷ Guillaume de Conches, *Ouvr. cit.*, p. 93, 121, 166.

²¹⁸ Steele, p. 111.

²¹⁹ Nous les indiquons en caractères gras.

*In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, et ad honorem regni mei, decoremque perveni : et **figura** mea reversa est ad me, et optimates mei et magistratus mei requisierunt me, et in regno meo restitutus sum : et magnificentia amplior addita est mihi. Dan., 4, 33.*

À l'instant même, ma conscience me revenait et, pour la gloire de ma royauté, ma majesté et ma splendeur me revenaient ; mes conseillers et mes dignitaires me réclamaient. Je fus rétabli dans ma royauté, et une grandeur extraordinaire me fut donnée de surcroît.

Mais, deux autres sens de *figura* sont beaucoup plus importants chez les Pères de l'Église. Il s'agit en effet d'un terme fort à la fois du point de vue de la théologie et de l'exégèse. La *figura* est ainsi employée à la fois au sens de représentation du Christ comme image dupliquée – identique et différente – de Dieu forme. Traduire *figura* est alors peu aisé :

*... qui cum sit splendor gloriæ, et **figura substantiæ** ejus, portansque omnia verbo virtutis suæ, purgationem peccatorum faciens, sedet ad dexteram majestatis in excelsis, Hébr., 1, 3.*

*[Le Fils], étant le reflet de Sa gloire, et l'**empreinte de Sa personne**, et soutenant toutes choses par sa parole puissante, purifie les péchés et s'assoit à la droite de la magesté divine dans les lieux très hauts.*

Si le Fils est la *figura* du Père, c'est qu'il possède, parce qu'il s'est incarné, Ses caractéristiques mais sous un aspect différent et qu'il faut découvrir. Le sens théologique déborde alors sur le sens exégétique.

*Hæc autem **in figura** facta sunt nostri, ut non simus concupiscentes malorum, sicut et illi concupierunt²²⁰.*

*Or, ces choses sont arrivées aux nôtres pour nous servir d'**exemples**, afin que nous n'ayons pas de mauvais désirs, comme ils en ont eu.*

La *figura* est ici le lien entre un exemple passé et des événements futurs. Il s'agit là de quelque chose à interpréter pour connaître l'avenir. Au-delà de cet exemple où la *figura* apparaît en toutes lettres, les Pères de l'Église, à commencer par Tertullien, ont glosé ce mot comme une interprétation prophétique, lisant derrière les versets de l'Ancien Testament, les lignes du Nouveau Testament²²¹.

S'il ne faut pas, semble-t-il, chercher d'influence précise du concept de *figura* comme « prophétie en actes », pour reprendre les mots d'Auerbach, élaboré par Tertullien et quelque peu modifié par

²²⁰ *Cor.*, 10, 6.

²²¹ Une analyse fouillée de la question, accompagnée d'une multitude d'exemples, se trouve chez Erich Auerbach, *Ouvr. cit.*, p. 31 et suiv.

Origène, c'est bien du côté de l'herméneutique qu'il faut comprendre l'adverbe *figurative* dans le *Secretum Secretorum*, pour plusieurs raisons :

1. Le passage que nous avons évoqué²²² est absent du *Sirr al-'asrâr*. Il en va de même pour les lignes qui précèdent et qui réutilisent l'adverbe *figurative*²²³.

Insuper per meam doctrinam precedentem quam tibi tradidi, per teipsum poteris apprehendere et figurative intellegere totum illud quod postulas edoceri.

De plus, grâce à la précédente doctrine que je t'ai enseignée, tu pourras par toi-même saisir et comprendre de façon symbolique tout ce que tu veux qu'on t'enseigne.

Le choix de la *figura* émane donc de la traduction de Philippe de Tripoli et ne peut être rattaché à la tradition arabe.

2. L'entourage lexical de l'adverbe reprend les éléments du *Sirr al-'asrâr* sur l'obscurité, mais les développe nettement. Il est notamment question d'« *exemplis enigmaticis* », c'est-à-dire d'exemples à interpréter parce qu'ils sont obscurs, équivoques ou polysémiques. Cicéron et Quintilien l'emploient notamment au sens d'« allégorie un peu obscure ». C'est bien là un terme renvoyant à des possibles interprétatifs. De même, le substantif *exemplum* renvoie à l'idée de modèle, étymologiquement sorti d'un ensemble, qu'il faut interpréter. Les *Exempla* médiévaux sont ainsi employés comme tels par les prédicateurs. Rappelons enfin que c'est le mot « exemple » qu'utilisent certains clercs du XIII^e siècle pour rendre compte du mystère de la Sainte Trinité ; en d'autres termes, avant l'apparition de la *figure* au XIV^e siècle²²⁴, c'est ce mot qui vise à mettre sur le même plan, du point de vue théologique, des éléments a priori différents.

*Le deciple ad pus demandé :
Cument un Deu en trinité
Poum entendre e devum ?
Le mestre respunt par reisun
De ensample, si dit²²⁵ ...*

²²² « *Causa quidem subest quare tibi figurative revelo secretum meum, loquens tecum exemplis enigmaticis atque signis, quia timeo...* »

²²³ Le « *veil of obscurity* » du *Sirr al-'asrâr* qui pourrait avoir initié le latin est rendu dans le traité du XIII^e siècle par « *obstaculum* » (Steele, p. 178 et 40).

²²⁴ Les premières attestations se trouvent chez Guillaume de Machaut et Nicole Oresme, mais aussi, dans la version B du *Secret des Secrets* (voir notre annexe dans le volume 2).

²²⁵ Pierre d'Abernun, *La Lumere as Lais*, t. 1, v. 769-773, p. 22.

3. La coordination des « *exemplis enigmaticis* » et des « *signis* » laisse supposer que ce dernier terme est employé avec le sens de « signe annonciateur » ou d'« indice ».

C'est donc bien du côté de l'herméneutique que se place ce passage du *Secretum Secretorum*.

Ce détour par la version latine du texte et l'évolution de la *figura* permet dès lors d'éclairer ce qui pouvait sembler surprenant dans le *Secret des Secrets* : le rapprochement de deux mots apparemment sémantiquement éloignés que sont « *figures* » et « *obscurs* » – même si ce dernier caractérise les exemples – de même que « *revelle* » et « *obscurément* ». Ce couple prend désormais plus de sens mais il nécessite que nous nous y attardions davantage.

Il n'y a pas, dans la version française du *Secret des Secrets* de la fin du Moyen Âge, de figures au sens de « schéma permettant de se représenter visuellement quelque chose ». L'annonce programmatique et ésotérique renvoie à autre chose que nous avons déjà effleuré avec le latin. Une enquête lexicale dans les différents dictionnaires de l'ancienne langue nous apprend beaucoup. Ce n'est pas tant, chez *Godefroy*, le substantif « *figure* » qui est riche de sens que l'adjectif et l'adverbe qui s'y rapportent. En revanche, l'étude du substantif dans le DMF apporte davantage de précisions sur le sens du mot en Moyen Français.

Alors que quatre significations semblent retenir l'attention du *Godefroy*, qui renvoient aux sens initiaux de *figura* (« forme extérieure des choses », « modelage », « effigie », « personne, personnage²²⁶ »), le DMF propose un classement plus détaillé. Trois significations majeures se dégagent²²⁷ :

1. La *figure* est d'abord la configuration, la structure, la forme d'une chose. Nous y retrouvons le sens initial du latin où le sémantisme porte en premier lieu sur l'aspect extérieur, sur l'enveloppe perçue par la vue. Le terme se spécialise pour toucher le domaine de l'astronomie où il désigne les constellations mais aussi un agencement astral particulier qui permet notamment de connaître un événement. L'enveloppe de la chose perçue est en particulier celle des hommes (d'où la « silhouette », la « personne », le « personnage ») ou des animaux, parfois des défunts.

²²⁶ Ce dernier sens est proposé dans le supplément du dictionnaire.

²²⁷ Nous ne proposons ici que quelques exemples. L'article du DMF permet un approfondissement de la question, dont chacun peut faire l'expérience.

2. Comme nous l'avons dit au début de ces pages pour le « secret », au pragmatisme et à l'immédiatement perceptible par les sens succède souvent la conceptualisation intellectuelle, en particulier dans le domaine du lexique. La *figure* n'échappe pas à la règle. Elle renvoie ainsi à la représentation qu'on se fait de quelque chose dans sa forme, sa structure... Il s'agit alors d'un signe ou d'un symbole, chez Alain Chartier par exemple²²⁸. La figure s'emploie alors naturellement dans les différentes branches des mathématiques, discipline conceptuelle par excellence, et plus généralement au sens de schéma : la figure n'est alors pas qu'un tracé géométrique mais possède une dimension paradigmatique et mnémotechnique. Le sens d'« effigie » se rattache à la conceptualisation intellectuelle, avec de nombreux sens particuliers, notamment théologiques ou renvoyant à une perception prophétique de l'avenir. Cette conceptualisation d'éléments de l'Écriture se retrouve dans l'écriture. Au sens rhétorique, la *figure* est l'illustration de quelque chose par des procédés rhétoriques. Sont inclus des procédés énoncés chez Quintilien mais aussi chez les Pères de l'Église. Deux expressions retiennent alors notre attention : « *en / par figures* » signifie « de façon imagée, symbolique » ; « *parler par figures* » voulant dire, selon le DMF, « parler symboliquement ».
3. Le dernier sens du substantif est figuré. Le DMF précise que *figure* peut alors vouloir dire « manière, façon, genre », mais aussi « formalité » ou « nature, caractère ».

Le substantif *figure* apparaît donc comme très nettement polysémique. Le *Secret des Secrets* l'emploie dans les premiers chapitres²²⁹ dans l'expression « *parler par figures* », c'est-à-dire, si l'on suit le DMF, « parler symboliquement ». Il nous semble que cette traduction est réductrice. L'apport sémantique de l'adjectif et de l'adverbe *figurativement* se trouvant dans notre texte, doit permettre de préciser le sens de cette expression.

L'adjectif *figural* a le sens de « figuratif » dans le *Godefroy* ; le DMF y voit le sens théologique opposé aux sens littéral et moral de « qui s'exprime par symboles et par métaphores ». La lecture des exemples permet de comprendre ce terme non comme « qui représente la forme réelle des

²²⁸ « *Ou my lieu se monstroient entaillees lectres, carathères et figures de diverses sciences qui esclarcissoyent les entendemens et adreçoient les oeuvres des homes.* » *Quadrilogue invectif*, 7.

²²⁹ L'emploi du mot au chapitre 65 renvoie au visage.

choses » mais comme « symbolique ». Il reprend ainsi le sens de « *figurativus* » en latin chrétien. Quelque chose de *figural* n'a pas le sens qu'on peut lui prêter immédiatement :

Les autres (choses) qui sont par figural mistere signifient autrement qu'il ne sonnent en escript.

J. Goulain, *Ration.*, Richel, 437, f° 5b.

Mais le sens de « symbolique » nous paraît devoir être précisé au regard de la citation suivante extraite de la traduction par Henri de Gauchy du *Gouvernement des Princes* :

Il convient que la maniere de proceder en ceste œuvre soit grosse et figurel.

Il faut ici comprendre *figurel* comme quelque chose « qui nécessite une interprétation par quelqu'un de compétent » : le prince est un élu parmi tous les hommes pour gouverner ses sujets. Ce qu'il lui faut connaître ne doit pas être accessible aux autres. L'édition de la traduction française du *De Regimine Principum* de Gilles de Rome que nous avons consultée remplace systématiquement « *grosse et figurel* » par « *grosse et par essanple*²³⁰ ».

Parallèlement, l'adverbe *figuralment* est traduit par Godefroy par « figurément », c'est-à-dire par le biais d'un langage imagé. C'est un extrait des *Secrets d'Aristote* qui est cité :

*vos meïsmes porrez comprendre et **figurelment** tut ce entendre*

Richel. 571, f° 125v²³¹.

Une référence quasi identique au *Gouvernement des Princes* cité plus haut est également présente :

*les faiz singuliers qui sont matiere de ceste euvre il doit entendre par gros exemple et **figurelment***

Représenter par l'intermédiaire d'une « figure » est donc un moyen détourné de montrer la réalité.

*en monstrier la verité **figurelment***

Oresme, *Eth.*, prol., éd. 1488.

²³⁰ *Li Livres du Gouvernement des Rois*, éd. S. P. Molenaer, New York, 1899, p. 4-5.

²³¹ Il faut reconnaître dans ce texte ce que Jacques Monfrin considère comme la plus ancienne traduction française du *Secretum Secretorum*. C'est le texte que Mahmoud Manzalaoui désigne « Full french translation ». Pour une présentation de ce texte, voir Jacques Monfrin, « La Place... » p. 79-81.

Énoncer par le biais d'une figure revient donc à utiliser un moyen intermédiaire pour faire comprendre quelque chose. Il peut s'agir d'un schéma, ce qui n'est pas le cas dans notre texte : les informations contenues dans le *Secret des Secrets* ne sont données que par les mots. Transmettre des secrets *figurativement* en parlant *par obscures figures* n'est pas tant écrire de façon symbolique que signaler que seul un élu est à même de décrypter les images employées pour révéler les secrets. Dans le *Secret des Secrets*, la *figure* apparaît comme un moyen d'autant plus légitime de divulguer les secrets que ce procédé rhétorique est, pour le discours, ce qu'Aristote est pour l'énonciation – un intermédiaire obligé entre l'origine des secrets et le destinataire – mais aussi qu'elle est un classique des discours ésotériques.

4. 3. 4. La figure, un classique des discours ésotériques :

Représenter de manière figurée au Moyen Âge est une manière de faire comprendre en utilisant un subterfuge, un procédé qui rendra visible aux yeux ou à l'esprit une information difficile à comprendre. Utiliser la figure – qu'il s'agisse de schéma, de représentations iconographiques ou de langage imagé – est un moyen récurrent. Barthélemy l'Anglais explique que ce procédé est la clef de voûte des Écritures : il justifie son œuvre encyclopédique en soulignant que la connaissance des propriétés des choses est un moyen de comprendre ce qui est énigmatique dans les Écritures.

*Utile mihi et forsitan aliis, qui naturas rerum et proprietates per sanctorum libros nec non philosophorum dispersas non cognoverunt, ad intelligenda aenigmata scripturarum, quae sub symbolis et figuris proprietatum rerum naturalium et artificialium a Spiritu Sancto sunt traditae et velatae*²³².

Ce livre m'est utile – et peut-être aux autres qui ne connaissent pas les propriétés naturelles des choses dispersées dans les livres des saints ou des philosophes – pour comprendre les choses énigmatiques des Écritures. Celles-ci, qui revêtent la forme des propriétés des choses naturelles et artificielles, sont données de façon voilée par le Saint Esprit sous la forme de symboles et de figures.

En d'autres termes, l'encyclopédiste considère son œuvre comme un moyen de décoder la Création. Les Écritures sont des textes révélés émanant de Dieu comme un miroir de la Création. Mais, ce miroir est énigmatique en ce qu'il montre dans l'obscurité, pour reprendre Saint Paul. La présentation du projet divin est incomplète, le message délivré est voilé, crypté derrière des procédés discursifs.

²³² Barthélemy l'Anglais, *De Rerum Proprietatibus*, Francfort, Minerva GMBH, 1964, p. 1.

Jean Corbechon au XIV^e siècle – certainement influencé par la métaphore lumineuse de la citation de Saint Denis quelques lignes après²³³ – traduira par « *obscur* ».

*... ceste œuvre, laquelle est prouffitable a moy et par adventure aux aultres qui n'ont pas congnoissance des proprietéz des choses qui sont expertes es livres des Sainctz et des philosophes, lesquelles proprietéz valent a entendre les **obscuritéz** des Escriptions qui sont baillees couvrtment du Sainct Esperit soubz figures et paraboles et semblances des proprietéz des choses naturelles et artificielles²³⁴.*

Les images et les métaphores sont fréquentes dans les encyclopédies et les textes didactiques : fontaine, arbre, trésor... La « figure », quant à elle, apparaît comme un classique des discours ésotériques mais aussi, plus généralement, des textes soumis à une herméneutique. Par l'adjectif moderne « ésotérique », qui n'apparaît évidemment pas dans notre texte²³⁵, nous entendons « ce qui est dévolu » à des initiés, c'est-à-dire des personnes choisies dans un groupe pour en intégrer un autre, plus restreint ; les initiés de ce groupe ayant accès à des connaissances ou / et des pratiques cachées à ceux qui n'ont pas été élus. Ainsi, on ne se cantonnera pas à des sciences ou des cercles habituellement cités (alchimie ou franc-maçonnerie par exemple) : le Moyen Âge offre un éventail de discours ésotériques ou à interpréter suffisamment varié. La Bible est le premier de ces textes dans la mesure où les « infidèles », les « juifs » ou encore les « sarrasins » ne sont pas guidés par sa lumière. Pour les autres – les Chrétiens –, choisis et élus par Dieu, le texte révélé est porteur de choses cachées. La Création toute entière l'est, comme le rappelle Georges Duby :

L'univers se montre comme une sorte de forêt mystérieuse dont nul ne peut faire le tour. [...] L'ordre du monde repose sur un tissu de liens ténus, pénétré d'influx magiques. Tout ce que les sens perçoivent est signe : le mot, le bruit, le geste, l'éclair. Et c'est en débrouillant patiemment l'écheveau complexe de ces symboles que l'homme parvient à progresser peu à peu, à se mouvoir dans le taillis touffu où la nature l'emprisonne²³⁶.

C'est la raison invoquée par Barthélemy l'Anglais pour réaliser son *De Proprietatibus Rerum*. Les Écritures sont difficiles à comprendre car elles sont données par le Saint Esprit « *sub symbolis et figuris* ». L'encyclopédiste, sous couvert de l'autorité de *La Hiérarchie céleste*, poursuit ainsi :

²³³ « ... ainsi comme tesmoigne Sainct Denis ou livre de la ierarchie des anges ou il dict ainsi : 'Ce n'est pas chose possible que le rays de la divine lumiere qui est mucee et couverte luyse sur nous, se ce n'est par diversitez des saintes couvertures.' », Jean Corbechon, *Le Livre des Propriétés des Choses*, prologue de l'auteur.

²³⁴ Jean Corbechon, *Id.*

²³⁵ Le terme, emprunté au Grec, apparaît en Français au XVIII^e siècle.

²³⁶ Georges Duby, *Le Temps des Cathédrales*, Paris, Gallimard, 1977, p. 73.

*Non est aliter nobis possibile lucere divinum radium, nisi varietate sacrorum velaminum anagogice circumvelatum*²³⁷.

Il n'est pas possible que le rayon de lumière divine luise sur nous si ce n'est enveloppé d'une foule de voiles sacrés à déchiffrer de façon anagogique.

L'œuvre du Pseudo-Denys fourmille d'exemples expliquant le recours aux figures ; certaines sont plus élaborées que d'autres et touchent un public plus ciblé, d'autres, plus grossières, visent à faire comprendre au plus grand nombre de fidèles.

*Ces allégories sacrées, nous allons voir que les théologiens mystiques n'en usent pas seulement pour révéler les ordres célestes, mais même parfois pour manifester les mystères de la Théarchie. Tantôt ils la célèbrent par les plus hautes apparences, l'appelant, par exemple, Soleil de Justice, Étoile du matin qui se lève saintement sur l'intelligence, Lumière rayonnant à découvert et de façon intelligible. Tantôt ils prennent des symboles de rang moyen, tels que Feu brûlant sans blesser, Eau qui conduit à la plénitude de vie, qui pénètre métaphoriquement dans les entrailles et y jaillit en flots inépuisables. Tantôt enfin les métaphores sont d'origine vulgaire, lorsqu'on parle, par exemple, d'Onguent suave, de Pierre angulaire. Il arrive aussi que l'Écriture use de figures animales, qu'elle attribue à la Théarchie les propriétés du Lion et de la Panthère, qu'elle la représente comme un Léopard ou comme une Ourse déchaînée. Joignons-y la métaphore la plus indigne de toutes et qui semble la plus inadéquate : n'est-ce pas, en effet, sous la forme d'un Ver de terre, que les admirables interprètes des mystères divins nous l'ont représentée ? C'est ainsi que tous les connaisseurs de la Sagesse divine, tous les interprètes de la mystérieuse inspiration séparent le Saint des saints et le mettent à l'abri de toutes les souillures provenant des réalités imparfaites et profanes : dans ce dessein, ils usent volontiers de métaphores sacrées sans ressemblance aucune [avec leur objet]. Ainsi, d'une part les secrets divins demeurent inaccessibles aux profanes tandis que ceux qui savent interpréter les images saintes dépassent les signes symboliques. [...] Loin de permettre à notre intelligence de se contenter d'une imagerie si malséante, c'est ce trouble qui l'a excitée à se dépouiller de toute affection matérielle, qui l'a saintement habituée à dépasser les apparences pour s'élever à travers elles jusqu'à ces réalités spirituelles qui ne sont pas de ce monde*²³⁸.

La figure est donc d'abord un procédé employé dans le domaine religieux et qui a deux justifications : il s'agit de faciliter l'accès à la compréhension des Écritures pour ceux qui en sont dignes et, en même temps, de voiler les vérités célestes à ceux qui ne le méritent pas.

Cet emploi de la figure – au sens rhétorique – a donné lieu à des débats importants au Moyen Âge. Chez les Pères de l'Église, c'est à partir du IV^e siècle que « *figura* » et pratique interprétative parviennent à leur plein épanouissement²³⁹. De cette pratique naîtront ce qu'on appelle désormais les quatre sens de l'Écriture²⁴⁰. Ils se trouvent d'abord chez Saint Augustin qui,

²³⁷ Barthélemy l'Anglais, *Ouvr. cit.*, p. 1.

²³⁸ Denys l'Aréopagite, *Ouvr. cit.*, p. 193-195.

²³⁹ Une lecture directe du chapitre 2 (« *Figura*, comme prophétie en acte chez les Pères de l'Église ») de l'ouvrage d'Erich Auerbach rend un peu plus savant et beaucoup plus humble.

²⁴⁰ Erich Auerbach, *Ouvr. cit.*, p. 47, mais on tirera également profit notamment de l'ouvrage de Henri de Lubac déjà cité.

repoussant le sens allégorique²⁴¹, enseigne que la Bible doit se comprendre de façon anagogique (proclamation des vérités éternelles), littérale et historique, figurative (la Bible est une « prophétie en acte » ; elle annonce la venue du Christ et de son enseignement : l'Arche de Noé par exemple est une « *praefiguratio ecclesiae* ») et éthique. L'interprétation figurative sera, par la suite, confondue avec l'interprétation éthique et allégorique, ce qui sera très pratique pour l'enseignement religieux et notamment pour les prédicateurs.

De fait, de nombreux discours didactiques au Moyen Âge utilisent la *figure*. C'est le cas notamment du *Placides et Timeo* dont un passage du prologue pourrait sembler paradoxal si nous n'avions auparavant explicité les différentes significations du mot « figure ». Le texte affirme qu'il est une synthèse d'ouvrages dont la totalité correspond à cinq fois celui que le lecteur tient entre ses mains, « *sans nulle figure* », c'est-à-dire sans schéma. Mais un peu plus loin, l'auteur met l'accent sur l'importance de la compréhension de l'œuvre, comme dans le *Secret des Secrets* :

... quiconques lirra entientieument ce livre et **entendra les figures**, jamais ne sera jours que il n'en soit plus soutieus en toutes choses²⁴².

Est-ce un hasard s'il s'agit de la dernière phrase du prologue et que la suite annonce le titre *li secrés as philosophes* ? Il est plus probable au contraire que la proximité entre le « secret » et la compréhension des « figures » mettent en avant la valeur du lecteur et sa position d'élue, capable d'interpréter ce que le maître enseigne de façon voilée. Dans cette encyclopédie dialoguée, les deux sens du mot se retrouvent à quelques reprises. Quand il ne s'agit pas d'une représentation visuelle – le terme est employé lors de l'histoire du Minotaure – il est question de ce que Claude Thomasset nomme dans son index « expression d'une chose dans un langage allégorique ». La « figure » apparaît, en effet, à nouveau lorsqu'il est question de l'arbre de Porphyre. Le philosophe divise le monde de façon imagée, à la manière d'un arbre.

Il fist en son livre une **figure** qui est nommee li arbres de Porphire, pour ce que aussi que une souge – ce qui est apelee en aucuns lieux tige, c'est li piés de l'arbre – est devisés li mondes sous Dieu en .II. manieres, en substance et en accident, si comme je vous ay dit, et substance se

²⁴¹ L'interprétation historique et réaliste privilégiée par Tertullien (l'exemple de la Vierge enfantant est criant de vérité ; une seconde fois, nous renvoyons le lecteur à la passionnante communication de Jérôme Alexandre citée plus haut) s'est heurtée à l'interprétation éthique et allégorique d'Origène. Cette dernière est restée très influente mais a été supplantée par la première dont Saint Augustin s'inspire.

²⁴² *Placides et Timeo*, § 5, p. 2.

*devise aussi comme les branches de l'arbre en descendant ; et autant de manieres comme substance se devise, autant se depart accident en soi mesme*²⁴³.

L'utilisation de la figure de l'arbre est un procédé apprécié et utilisé de façon récurrente chez Raymond Lulle par exemple, non seulement dans des œuvres scientifiques comme les *Principes de Médecine*²⁴⁴ où elle sert de support à des notions abstraites, mais aussi dans des textes littéraires comme le *Livre des Bêtes*, où des récits secondaires viennent se greffer à une structure narrative initiale comme des branches autour d'un tronc.

Même si, dans le *Placides et Timeo*, l'arbre de Porphyre est plus de l'ordre de la comparaison puisque l'allégorie suppose une personnification, la littérature allégorique s'appuie sur la « figure ». Ainsi le *Livre des Échecs amoureux moralisés* d'Évrart de Conty fonctionne-t-il entièrement sur ce modèle. Le texte se présente comme un commentaire des *Échecs amoureux*, poème allégorique anonyme du XIV^e siècle. L'auteur explique, dès les premières lignes du prologue, la finalité de son ouvrage :

*Ce present livre [...] est intitulé Des Eschez amoureux ou Des Eschez d'amours, ausi come pour declairier aucunes choses que la rime contient qui semblent estre obscures et estranges de prime face. Et pour ce fut il fait et ordené en prose pour ce que prose est plus clere a entendre que n'est rime*²⁴⁵.

Il s'agit donc de commenter et d'expliquer des figures afin de comprendre ce qu'elles cachent :

*Briefment, les poetes anciens, qui les dieux **figuroient** en certaines manieres pour leurs natures et leurs proprietés secretement segnefier*²⁴⁶.

Il invite donc le lecteur à dépasser le sens littéral et à s'aventurer à une lecture multiple et à une herméneutique.

*Il [l'auteur] ressemble aux poetes anciens en tant qu'il parle aucunesfois ausi come en faignant et fabuleusement, en disant moult de choses qui ne sont pas du tout a entendre a la lectre ainsy come elles gisent de premiere venue, ainz ont mestier d'aucune declaracion a ceulx qui ne sont pas apris ne acoustumés de la fainte maniere de parler des poetes, car elles ne sont pas sanz raison ainsy faintes, **ainz contiennent en elles aucune grant sentence secrete moult souvent***²⁴⁷.

²⁴³ *Placides et Timeo*, § 76, p. 31.

²⁴⁴ « Au début de ce livre, nous confectionnons un arbre, de façon qu'avec les fleurs, nous montrions à l'entendement humain la vérité de ce que nous enseignons. Cet arbre est appelé l'arbre des principes de médecine ». Raymond Lulle, *Principes de Médecine*, trad., intr. et notes par Armand Llinares, Paris, éd. Klincksieck, coll. Sapience, 1992, p. 45.

²⁴⁵ Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 2.

²⁴⁶ *Id.*, p. 249.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 2-3.

C'est ainsi que, dans cette œuvre, les figures sont interprétées selon le sens littéral, historique ou moral et nombreuses sont les formules du type « A signifie que... » :

Le lyon qui sur toutes bestes est fort et vertueux et de chaude nature, et qui est roy et prince, sy comme Aristote tesmoigne, segnefie le temps d'esté, ouquel temps le soleil, qui est aussi prince et roy de toutes les planetes, moustre mielx sa vertu, sa force et sa chaleur, et plus evidamment²⁴⁸.

La *figure* est donc un moyen détourné de révéler des choses cachées. Elle est spécifique au langage, et nos « figures de style » sont là pour en témoigner : elles établissent en effet

une relation sémantique et parfois formelle entre deux ou plusieurs types d'emploi d'un même signe de la langue²⁴⁹.

Il s'agit, dans les textes ésotériques d'un moyen d'orner le discours pour rendre accessibles à ceux qui en sont dignes des choses que l'entendement pourrait avoir du mal à comprendre. La *figure* est donc triple : elle est un ornement du discours, elle vise à révéler des secrets, et, en même temps, elle cache à ceux qui ne doivent pas savoir. En cela, il faut la rapprocher de l'isotopie du secret, et notamment du verbe « *celer* », si l'on suit Frédérique Le Nan²⁵⁰.

Une volonté d'hermétisme se dégage du *Secret des Secrets* dès les prologues et les lettres d'Aristote à son disciple. Celle-ci se justifie par la nécessité de transmettre les secrets de Dieu uniquement à l'élu. Or, le canal de communication, l'entourage du prince et ses ennemis sont autant d'éléments qui peuvent rompre la chaîne du secret. Dès lors, l'hermétisme apparaît comme un moyen de divulguer les secrets à Alexandre tout en les cachant à ceux qui n'en sont pas dignes. Deux procédés d'écriture sont alors mis en avant dans les premières lignes du traité :

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 90.

²⁴⁹ Alain Rey, *Ouvr. cit.*, encart « figure et sens figuré », p. 795.

²⁵⁰ Bien que le verbe « *celer* » n'apparaisse qu'à deux reprises dans le *Secret des Secrets* – notamment en contrepoint de « *descouvrir* » – il nous semble important de rappeler brièvement les pages 35 et 36 de l'ouvrage de Frédérique Le Nan. Elle rappelle, en effet, à la suite de D. S. Blondheim (« Contribution à la Lexicologie française, d'après les Sources rabbiniques », *Romania*, 33, 1904) que le « *celer* » est à rapprocher de « *celé* » (plafond construit de planches sculptées. Ce substantif est né d'une proximité sémantique avec « *caelum* » (« ciel » mais aussi « voûte »), « *caelare* » (ciseler, graver, orner, buriner et broder), et « *celare* » (cacher, tenir secret). Le croisement de ces trois mots s'est globalisé dans le sens de « couverture, protection, dissimulation ». La figure apparaît donc comme un procédé doublement utilitaire, en ce qu'il cache à certains ce qu'il révèle à d'autres, mais aussi esthétique et littéraire en tant qu'ornement du discours ; Dante soulignera dans son *Banquet* que des vérités se disent sous le manteau des fables.

d'une part, la métaphore de la lumière et de l'obscurité, d'autre part, celle de la couverture. En présentant le texte comme crypté à l'aide de ces procédés, ce qui est mis en avant, c'est non seulement le statut d'élus d'Aristote et d'Alexandre, mais aussi le pouvoir magique et quasi miraculeux de celui qui sait, et bientôt, de celui qui va savoir. Le philosophe prétend utiliser des figures et des exemples suffisamment obscurs pour empêcher la rupture de la chaîne des secrets mais divulguer dans le même temps au prince un message caché. Ainsi, le *Secret des Secrets* use-t-il d'un classique des discours ésotériques, dans la lignée des textes inspirés ou soi-disant inspirés par Dieu et qui ne doivent être révélés qu'à ceux qui en sont dignes. C'est ainsi qu'Évrart de Conty par exemple justifie le secret et l'emploi de la figure.

On peut aussi faindre secondement pour parler plus secretement et plus couvertement, car les subtilz philosophes et les sages ne veulent pas sy plainnement parler aucunesfoiz d'aucunes choses que chascun les entende de premiere venue sanz estude et sanz paine, ainz en cœuvrent et celent la sentence, affin que ceulx les puissent tant seulement entendre qui en sont dignes ; car come l'Escripture dit [Matth. 7 : 6], « on ne doit pas espandre ne semer les marguerites devant les pourceaux ». Et ainsi ont parlé communement les sages alkimiens, et aussi font les astronomiens aucunesfoiz, et ceulx qui font pronostications et prophecies ou il veulent parler des choses a venir, et pluseurs autres sages ; de ceste maniere mesmez de parler par paraboles et par figures faintes use souvent l'escripture divine, sy come il appert es Cantiques Salmon et en l'Appocalipse, et en pluseurs lieux autres ; et ainsi ont aussi aucuns parlé de leurs amours et de pluseurs autres materes aussi secretement²⁵¹.

Le *Secret des Secrets*, par l'affirmation de son hermétisme et par l'usage de la figure, se place dans la lignée d'autres traités secrets et justifie les différentes figures d'Aristote. L'œuvre est donc soumise à une herméneutique.

4. 3. 5. Le Secret des Secrets, une œuvre à interpréter :

Le *Secret des Secrets* se présente comme une œuvre qui révèle des choses cachées au moyen du détour linguistique de la figure. Celle-ci peut être comprise de différentes façons ; c'est l'entendement du lecteur qui doit faire le travail interprétatif. La fiction initiale, toutefois, rappelle que le texte est destiné à Alexandre et que celui-ci a reçu, en amont, un enseignement de la part d'Aristote, censé lui avoir donné la plupart des clés pour que le conquérant n'ait désormais plus besoin de son maître.

... par la doctrine que je t'ay autrefois donnee que, par toy meisme, pourras concevoir et entendre et savoir tout ce que tu desires et demandes. « Une espistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

²⁵¹ Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 24.

Le *Secret des Secrets* invite, par conséquent, à une lecture multiple et réfléchie. Une interprétation de son contenu est nécessaire. De ce point de vue, cette œuvre trouve sa place, semble-t-il, dans la continuité des ouvrages dignes de commentaires et de gloses, comme la *Bible* ou le *Roman de la Rose* par exemple.

Dans le prologue à Guy de Valence, Philippe de Tripoli explique le contenu du *Secretum Secretorum* et les causes de son écriture. Il souligne ensuite la double volonté antithétique d'Aristote face à la requête de son élève – divulguer et maintenir caché – et met en avant les moyens de réaliser ce paradoxe.

Volens itaque in parte imperatori satisfacere et in parte secreta artium occultare, hunc librum edidit, loquens enigmatibus et exemplis et figurativis locucionibus, docens extrinsecus literatenus philosophicam doctrinam pertinentem ad dominium dominorum, ad sanitatem corporis conservandam, et ad ineffabilem utilitatem et cognicionem corporum supracelestium acquirendam. Intrinsecus vero medullatenus innuit enigmatice et secreta Alexandro principale propositum, quod ab eodem instantissime postulaverat²⁵².

C'est pourquoi il composa ce livre, voulant en partie satisfaire l'empereur et, en partie, cacher les connaissances secrètes, s'exprimant à l'aide d'exemples énigmatiques et de paroles figuratives, enseignant de l'extérieur, en caractères lisibles, la doctrine philosophique visant à gouverner les maîtres, à conserver la santé du corps et à acquérir la connaissance des corps célestes et leur profit ineffable. Mais, de l'intérieur, et du plus profond, il indique à Alexandre, de manière énigmatique et secrète, le sujet principal que ce dernier lui avait réclamé avec la plus grande insistance.

Selon l'auteur, le *Secret des Secrets* est duel. Sous les traits de la lettre (« *literatenus* »), est dispensé un enseignement politique, sanitaire et astronomique ; par le biais d'un langage figuré (« *figurativis locucionibus* ») et énigmatique (« *enigmatibus et exemplis* »), est révélé le savoir attendu par le souverain.

Roger Bacon, dans son effort pour proposer une version quadripartite du *Secretum Secretorum*, s'est attaché à annoter et à gloser le traité pseudo-aristotélicien. Alors que l'enseignement précédent fait partie intégrante de la lettre d'Aristote dans l'édition de Reinhold Möller²⁵³, Roger Bacon le met en lumière en proposant une nouvelle division structurelle. Ce double enseignement constitue ainsi, chez le Franciscain, le chapitre 4 de la première partie du *Secretum Secretorum* :

²⁵² Steele, p. 26-27.

²⁵³ Möller, p. 20.

Capitulum de hiis que oportet regem habere ad sustentacionem regni sui, et de causis bene regnandi, et de causa occultacionis secretorum per verba enigmatica ; et est capitulum quartum²⁵⁴.

Ce chapitre traite des choses qu'il faut que le roi ait pour soutenir son royaume et de ce qu'il faut pour bien régner, et la raison de la dissimulation des secrets sous des paroles énigmatiques ; et c'est le quatrième chapitre.

Le texte explique en effet qu'il y a deux façons de maintenir son royaume et de se faire obéir de ses sujets :

Causa quidem duplex est, una est intrinseca, et alia extrinseca²⁵⁵.

La cause est double : l'une est à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

Le texte de la version française traduira par « *la cause dedens* » et « *la cause dehors* », là où le texte arabe signifie « *apparente* » et « *secrète* ».

This harmony and co-operation among the two kinds of faculties, or between the ruler and the ruled, are gained by two means, one of them is evident and apparent, and the other is secret and mysterious²⁵⁶.

Il faut y voir – mais les traductions en langues vernaculaires ont, à l'évidence, perdu le sens initial – la doctrine Ismaili des deux sciences : l'une visible, l'autre secrète²⁵⁷.

Il n'est plus toujours évident de saisir ce que le public de la fin du Moyen Âge comprenait. Roger Bacon, lui, croit distinguer ce qui est voilé par les énigmes et les figures. C'est du moins ce qu'il affirme lorsqu'il souligne une remarquable métaphore du début du texte.

Hic tangit maximum secretum²⁵⁸.

On touche ici au plus grand secret.

Après qu'Alexandre a demandé à Aristote son avis sur la conduite à tenir vis-à-vis des chefs vaincus, il reçoit une réponse métaphorique qui lui assure, affirme le texte, une obéissance parfaite des Perses.

²⁵⁴ Steele, p. 41.

²⁵⁵ Steele, p. 41.

²⁵⁶ Steele, p. 178.

²⁵⁷ Sur ce point, voir William Eamon, *Ouvr. cit.*, p. 46 et les références bibliographiques qu'il donne à la note 38, en particulier, pour ce qui touche directement à notre texte, ses origines et ses transformations, les travaux de Mahmoud Manzalaoui et de Mario Grignaschi (voir notre bibliographie), ainsi que notre partie « notes et éclaircissements » (volume 2).

²⁵⁸ Steele, p. 38.

Se tu pues muer et changier l'air de la terre et l'eaue et l'ordonnance des citéz, acompli tout ton desir. Et se tu ne le pues faire, cesse toy et n'en fay riens mais les gouverne en ta bonté et les essaue en ta benignité. Et se ainsi le fais, j'ay esperance a l'aide de Dieu que tous seront tes bons subgiéz a tous tes bons plaisirs et commandemens. Et pour l'amour qu'ilz auront en toy, tu regneras paisiblement sur eulz en grant victoire, « La responce d'icelle epistre », chap. 3.

Voici ce que donne le texte latin ; nous ajoutons entre crochets les gloses de Roger Bacon :

Si non potes illius terre mutare aerem et aquam, insuper et disposicionem [id est, malos mores] civitatum, imple tuum propositum [hoc est, interfice omnes sicut proposuisti]. Si potes dominari [hoc est, si potes mutare aerem et aquam] super eos cum bonitate, exaudies eos cum benignitate. Quod si feceris, fiduciam habeas, cum Dei adjutorio, quod omnes erunt subjecti ad tuum beneplacitum et preceptum. Et per amorem quem habebunt in te dominaberis in eis cum triumpho pacifice²⁵⁹.

Si tu ne peux changer l'air et l'eau de cette terre, ainsi que la disposicion des cités [c'est-à-dire leurs mauvaises mœurs], exécute ton projet [c'est-à-dire, tue-les tous comme tu en as le dessein]. Si tu peux les gouverner [c'est-à-dire, si tu peux changer l'air et l'eau] avec bonté, écoute-les avec bienveillance. Si tu fais ainsi, sois assuré que, avec l'aide de Dieu, tous seront soumis à ton bon plaisir et à tes commandements. Et par l'amour qu'ils auront pour toi, tu les gouverneras, pour ta victoire, en paix.

Quelques lignes plus bas, le Franciscain propose un ajout pour expliquer l'ensemble de la réponse du Stagirite :

Si non potes mutare illius terre aerem et aquam, etc. Hic tangit maximum secretum. Vult enim quod Alexander deberet mutare malas qualitates terre et aeris illarum regionum in bonas, et hominum complexio mala mutaretur in bonam, et ut sic mali mores mutarentur in bonos. Per qualitates enim regionis cujus libet invenitur complexio, et per complexionem excitatur homo ad mores, licet non cogatur, set ut gratis velit ea ad qualitates regionis et complexio inclinant, ut in principio expositum est. Quod si non potest facere, tunc jussit ut omnes interficeret. Set qualiter deberent qualitates regionis immutari docet alibi in hoc libro²⁶⁰.

Si tu ne peux pas changer l'air de cette terre et son eau, etc. Ici réside le plus grand des secrets. Il veut en effet qu'Alexandre change les mauvaises qualités de la terre et de l'air de cette région en bonnes qualités pour que la mauvaise complexion des hommes soit changée en bonne et que, ainsi, leurs mauvaises mœurs soient changées en bonnes. En effet, c'est par les qualités de sa région que se forme la complexion de n'importe quelle personne et, c'est par la complexion que l'homme est poussé vers les mœurs encore qu'il n'y soit pas forcé mais qu'il recherche en quelque sorte gratuitement les comportements vers lesquels le poussent les qualités de sa région et sa complexion, comme on l'a exposé au début. S'il ne peut pas le faire, alors il lui ordonne de tous les tuer. Mais il enseigne à un autre endroit de ce livre de quelle manière les qualités des régions doivent être changées.

Or, le texte arabe donne un sens tout autre :

²⁵⁹ Steele, p. 38.

²⁶⁰ Steele, p. 38. La suite est une violente critique contre les « asini » et les « stulti » qui ont censuré ce passage – que Bacon nomme « magnitudinem sapiencie » – dans de nombreux manuscrits, à cause du vocabulaire employé qu'on retrouve parfois dans des textes magiques.

If you are bent upon killing all of them, and are able to do so by reason of your power over them, you cannot change their climate and their country. Therefore conquer them by kindness and benevolence, and so obtain their love²⁶¹.

Le texte de Bacon diffère par l'ajout d'une négation qui transforme complètement le sens du *Secretum Secretorum*. Pour le Franciscain, le traité du Pseudo-Aristote révèle le moyen de transformer la nature humaine. Alors que l'enseignement initial porte sur l'impossibilité de transformer la nature en général et celle des hommes en particulier, celui suggéré par la version latine remaniée affirme le contraire. Dans le *Sirr al-'asrâr*, la puissance militaire d'Alexandre ne peut que lui donner une victoire passagère puisque l'inimitié des Perses envers le conquérant est inscrite dans leur tempérament, dû aux éléments constitutifs de leur nature, elle-même soumise au climat²⁶², et créée par Dieu. La pérennité de la victoire du Macédonien doit au contraire passer par la clémence, c'est-à-dire par un appel à la raison des ennemis. Les Perses sont, comme l'affirme Alexandre dans son courrier à Aristote, doués d'une raison et d'un entendement suffisamment remarquables pour être à même de rivaliser avec lui.

... me invenisse in terra Perses quasdam gentes habundantes racione et intellectu penetrabili²⁶³.

... j'ai trouvé au royaume des Perses des personnes qui possèdent une grande acuité dans leur raison et entendement.

Par conséquent, l'appel à la raison des ennemis est le seul qui puisse rendre pérenne les victoires d'Alexandre. La suite immédiate du texte le confirme sans l'expliquer : le conquérant laisse la vie sauve aux chefs perses qui deviennent ses plus loyaux sujets. Le chapitre sur la physiognomonie se charge de mentionner le pouvoir de la raison, seule capable de vaincre la nature des hommes.

La négation introduite par Bacon suggère l'idée que, par la lecture du traité, le souverain deviendra capable de modifier la nature, ses éléments constitutifs, et par là même les hommes. La logique du Franciscain est la suivante : « Si tu ne peux changer l'air..., tue tes ennemis », « si tu le peux, épargne-les. » Alexandre laisse la vie aux chefs perses, cela signifie par conséquent qu'il est capable de changer la nature. Dès lors, il n'est plus un petit dieu sur Terre, il devient Dieu. Seul le Créateur peut changer la nature ; Bacon croit voir dans le *Secretum Secretorum* un moyen d'acquérir cette toute-puissance. La glose de Bacon souligne l'importance de l'œuvre pour le

²⁶¹ Steele, p. 177.

²⁶² Ce sont des éléments qui se retrouvent dans l'enseignement de la physiognomonie. L'interaction entre les humeurs et le caractère se trouve dans la médecine grecque dès les traités hippocratiques.

Franciscain qui, rappelons-le, se voit comme un nouvel Aristote. Au-delà du rêve scientifique – en particulier alchimique – de tenter de modifier la Création, c'est une toute-puissance politique que contient le traité. La possibilité de changer la nature des hommes revêt en effet, du point de vue politique et personnel, une importance capitale. Si changer la nature du sol permet de modifier la complexion des habitants et de les rendre dociles, alors non seulement le souverain ne craint plus ses ennemis, mais la chimère du prince savant devient réalité. Ce n'est alors plus le prince, en tant que figure politique et militaire – qui vainc ses ennemis mais le savant qui modifie l'origine même des combattants. Modifier la nature grâce au *Secretum Secretorum*, c'est modifier l'œuvre du Créateur mais avec son assentiment puisque ce sont Ses secrets qui sont divulgués à Son élu. Corollairement, au point de vue personnel, modifier sa nature permet au souverain – bien qu'élu de Dieu – de gommer ses imperfections humaines pour gravir les échelons de la hiérarchie céleste.

Pour Roger Bacon, donc, le *Secretum Secretorum* est une œuvre qu'il faut interpréter parce qu'elle ouvre des possibilités illimitées : il s'agit pour le souverain de poursuivre le projet divin. Il est persuadé qu'elle contient véritablement des secrets et que ceux-ci sont accessibles au savant qui pousse suffisamment loin sa recherche. Cependant, les secrets ne peuvent ni ne doivent être sus de tous. En ce sens, Roger Bacon se place dans une perspective ésotérique. Le secret existe, il peut être dévoilé mais il ne doit l'être qu'aux initiés, à ceux qui en sont dignes. C'est pourquoi, ils doivent être révélés à certains, tout en étant dissimulés à d'autres. Le *Secret des Secrets* l'affirme bien :

Je te revele mon secret figurativement et ung peu obscurement et que je te parle par obscures exemples et par figures, si est car je doute moult que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes. Certes, j'ay fait doute que je ne trespasse la volenté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secréz, mais saches que, par la volenté de Dieu, je te revele et descœuvre ceste chose aussi comme autrefois a esté revelé a toy et a moy, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

La dissimulation n'est donc pas forcément répréhensible²⁶⁴ puisqu'elle permet d'empêcher ceux qui ne le méritent pas d'accéder aux secrets divins. En ce sens, la dissimulation humaine et

²⁶³ Steele, p. 38.

²⁶⁴ La dissimulation est un acte répréhensible chez Bacon lorsque l'usage abusif des *carmina* et des *characters* fait croire au plus grand nombre que les secrets de la nature sont magiques. Voir Nicolas Weill-Parot : « Encadrement ou Dévoilement. L'Occulte et le Secret dans la Nature chez Albert le Grand et Roger Bacon », *Micrologus*, XIV, 2006, p. 161-162.

volontaire des secrets se place dans la lignée du Créateur qui a caché aux yeux du plus grand nombre certaines choses.

Le *Secret des Secrets* se présente donc comme une œuvre volontairement cryptée par des artifices, des « *obscures exemples* » et des « *figures* ». Derrière ce cryptage, le lecteur élu est censé trouver, au terme de recherches et de dur labeur²⁶⁵, une série de secrets et le secret ultime, celui que Bacon appelle le « *maximum secretum*. » Mais entre le texte latin qui a influencé le Franciscain et la version française de la fin du Moyen Âge, le changement de langue peut avoir produit un autre effet chez le lecteur. Essayons de cerner cette réception tardive.

4. 4. Une traduction réductrice de sens :

La volonté d'hermétisme est affirmée dès le début du *Secret des Secrets* – dès son titre, même. Elle rappelle que le traité est uniquement destiné à un élu privilégié, un initié, et que les autres ne doivent avoir accès à son contenu. L'isotopie de l'hermétisme est logiquement redondante : « secret », « obscur », « figure », « découvrir »... Mais, de même qu'on martèle un message pour espérer mieux le faire retenir, de même pourrait-on penser que ce réseau lexical n'a qu'une fonction répétitive, destinée, en fait, à piquer la curiosité du lecteur. Il paraît indispensable, dès lors, de se demander si ces termes, proches sémantiquement, possèdent exactement la même signification. Leur observation soulève en effet rapidement quelques questions : dans quel sens sont-ils employés ? Quelle différence doit-on y lire ? La signification de ce réseau lexical est-elle la même dans notre version française que celle des textes antérieurs, en particulier du *Secretum Secretorum* ?

4. 4. 1. L'isotopie de l'hermétisme : une évanescence sémantique.

Nous avons déjà souligné l'importance du substantif « secret » dans notre texte. Il supplante nettement l'adjectif. Le « secret », qui désigne un objet de savoir, peut – et doit – être connu seulement d'un petit nombre. C'est la raison pour laquelle il est caché. Comme le rappelle son étymologie, il sépare ceux qui savent des ignorants. Il est donc l'objet de désir par excellence des hommes qui, cherchant à se l'approprier, tentent ainsi d'intégrer une catégorie à laquelle ils n'appartiennent pas. Le but ultime est de se rapprocher des secrets les mieux cachés, ceux de Dieu. Mais, bien que caché et difficile d'accès, le secret existe, il est perceptible, presque

palpable. Il suffit de faire disparaître ce qui le cache. Le secret se dévoile, se découvre, se perce, est mis au jour... Le *Secretum Secretorum* utilise, en plus du mot *secretum*, le terme *arcanum*²⁶⁶ qui ne sera pas repris dans le texte français. Le « mystère », bien qu'appartenant à la même isotopie, en semble beaucoup plus éloigné. Entre ces deux extrêmes, essayons de déterminer quel éventail sémantique est utilisé dans notre texte et à quelle fin.

Le mot « arcane », est un emprunt didactique au latin *arcanum* signifiant « secret », « mystère ». Il est formé à partir de l'adjectif *arcanus* dérivé d'un substantif *arca* : coffre, armoire / cercueil / cellule / réservoir / borne de délimitation. Une fois encore, c'est apparemment le sens pragmatique qui prime. Est *arcanus* non seulement ce qui est caché, enfermé, clos, mais surtout, volontairement. Le dictionnaire étymologique de Forcellini explique ainsi la différence sémantique entre ces deux termes :

*Inter arcanum et secretus idem interest discrimen, quod inter celare, occultare et abdere, abscondere. Namque arcana, quia clausa, per se latent; secreta, quia in oculis hominum versabantur, remota sive abdita sunt, ut lateant. Praeterea arcana habent fere semper in se aliquid sacri, religiosi et horrendi; secreta vero nihil ejusmodi habent, sed talia sunt quia in solitudine tractantur*²⁶⁷.

Entre « arcane » et « secret » se trouve la même différence qu'entre « cacher », « occulter » et « dissimuler », « dérober à la vue ». En effet, les arcanes, parce qu'ils sont enfermés, sont intrinsèquement cachés; les secrets, parce qu'ils sont évoqués devant les yeux des hommes, sont ôtés ou dérobés à leur vue, afin d'être cachés. En outre, les arcanes ont toujours porté en eux quelque chose de sacré, de religieux et de redoutable; les secrets, quant à eux, n'ont rien de ce genre, mais ils sont ainsi parce qu'on les manie dans la solitude.

Par conséquent, ces deux termes désignent des choses de nature différente : *arcanum* ressortit a priori plus au contenant (c'est ce que le coffre – *arca* – récite) qu'au contenu, désigné par *secretum*²⁶⁸. Mais, au delà, l'arcane désigne quelque chose qui, en soi, dans sa nature même, est caché; il ne s'agit pas tant de quelque chose qui a été caché volontairement, que de quelque chose qui a été, de tout temps, dérobé aux yeux des humains, qui est intrinsèquement caché et donc inaccessible. C'est pourquoi il désigne ce qui a trait à la religion, au sacré et à l'effroyable.

²⁶⁵ Comme le traducteur du texte dans la fiction initiale.

²⁶⁶ Une enquête sur les substantifs *arcanum* et *secretum* chez Roger Bacon reste à faire. Le Franciscain les emploie dans le *Secretum Secretorum* (Steele, p. 41) à quelques lignes d'intervalles sans qu'il soit, pour l'instant, possible de justifier leur utilisation alternative : « ... *revelo secretum meum... et sic perveniat ad illos ultimum bonum arcanum divinum... et fractor celestis secreti... qui occulta detegit et archana revelat...* » (« ... je révèle mon secret... et ainsi, qu'il parvienne, grâce à eux, à l'ultime et bon arcane divin... et celui qui brise les secrets célestes... qui lève le voile sur les choses occultes et révèle les arcanes... »)

²⁶⁷ *Lexicon Totius Latinitatis*, J. Facciolati, Aeg. Forcellini et J. Furlanetti, t. 1, Patavii, 1864, p. 304-305.

L'*arcanum* n'a pas vocation à être découvert ou enseigné, le *secretum* peut et doit l'être, mais seulement à un élu. Pour reprendre la métaphore du coffre, l'*arcanum* est, dès son origine dans un coffre, le *secretum* y a été volontairement placé.

Le substantif *arcanum* se retrouve à plusieurs reprises dans le *Secretum Secretorum*²⁶⁹. La première occurrence se trouve en ouverture du texte glosé. Ce traité, intitulé *Tractatus brevis et utilis ad declarandum quedam obscure dicta in libro Secreti Secretorum Aristotilis*²⁷⁰, a pour but de donner une méthode de lecture préalable afin de découvrir le secret ultime contenu dans le *Secretum Secretorum*. Dans les dernières lignes de ce traité, l'auteur rapporte que beaucoup de sages ont essayé de synthétiser les propriétés des choses célestes et de les rendre comestibles mais que, devant l'ampleur et la difficulté de la tâche, rares sont ceux qui sont parvenus²⁷¹. Il termine par ces mots :

*Nec advertunt homines nature secreta et artis possibilia, ideo accidit quod paucissimi laboraverunt in hujusmodi archanorum maximo, et pauciores venerunt as finem laudabilem*²⁷².

et les hommes ne tournent pas leur attention vers les secrets de la nature et vers ce que l'art peut exécuter et c'est pourquoi un très petit nombre a travaillé à découvrir le plus grand des secrets, et très peu à une fin digne d'éloges.

Si ces lignes renvoient à un âge d'or de la sagesse probablement utopique, elles nous apprennent que Roger Bacon distingue *secretum* et *arcanum* : le secret est atteignable par le travail et l'auteur regrette que les hommes aient baissé les bras devant la difficulté. En revanche, rares sont ceux qui ont pu atteindre la connaissance des plus grands arcanes²⁷³. Les *arcana* ressortissent donc plus à l'inatteignable que les *secreta*. Cette distinction se retrouve au chapitre 3 du *Secretum Secretorum* ; les phrases suivantes se trouvent à quelques lignes d'intervalles :

²⁶⁸ Cette idée nous a été gracieusement suggérée par Monique Bouquet avec l'invitation à aller chercher plus avant dans le Forcellini. Elle est à l'origine de la recherche qui s'en est ensuivie.

²⁶⁹ Nous utiliserons la version de Roger Bacon. L'auteur, en effet, glose et annote copieusement son texte, apportant ainsi au lecteur moderne de précieuses informations.

²⁷⁰ Steele, p. 1-24.

²⁷¹ « *Item, sciendum est quod sapientes laboraverunt ut in aliquo comestibili vel potabili reducerent elementa ad equalitatem vel prope, et docuerunt vias ad hoc. Set propter difficultatem istius experiencie maximam, tum quia pauci curant de experientia, quia multiplex est ibi labor et expensarum magna effusio...* », Steele, p. 23-24 (« De même, il faut savoir que les sages ont travaillé pour ramener l'équilibre du mieux possible dans les aliments et les boissons et ont enseigné les moyens d'y parvenir. Mais à cause de la difficulté d'une si grande expérience, et parce que peu se soucient de l'expérience du fait de ses nombreuses facettes... »)

²⁷² Steele, p. 24.

²⁷³ Il faut noter que c'est la seule occurrence du mot *arcanum* dans ce traité préliminaire. Le nom *Secretum* apparaît – exception faite du titre *Secretum Secretorum* – à cinq reprises de même que *revelare* ou *occultus*.

*Preterea quod interrogasti et scire desideras est **archanum** tale quod humana pectore vix poterunt tollerare ; quomodo ergo possunt in mortalibus pellibus depingi²⁷⁴ ?*

*En outre, ce que tu me demandes et désires savoir est un tel **arcane** que les cœurs humains peuvent à peine le supporter ; comment donc de telles choses peuvent-elles être peintes sur des parchemins ?*

*... tu teneris ex debito discrecionis non exigere a me amplius ex **hoc secreto** quod tibi tradidi in hoc libro.*

*... tu es tenu par le devoir de réserve de ne pas exiger de moi davantage concernant **ce secret** que je t'ai transmis dans ce livre.*

Dans le premier exemple, *archanum* est opposé à *humana* et à *mortalibus*. Il semble bien posséder un sens religieux et se rapporter au plus insondable de tous les mystères : Dieu. Le passage à *secretum* s'explique par la logique du texte. Dès lors qu'Aristote décide d'enseigner ce qui est caché à Alexandre, l'arcane devient secret. En effet, l'*archanum* ne doit pas s'enseigner, le *secretum* le peut. Puisque le philosophe est obligé de répondre favorablement à la requête de son élève, son enseignement transforme le non enseignable (*archanum*) en objet de savoir (*secretum*).

Mais cette distinction est complètement gommée dans la version française C : *archanum* est traduit par « secret » et le *hoc secreto* disparaît complètement.

Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir. [...] Et aussi, tu es tenu par sagesse que jamais tu ne me demandes plus autre chose, fors ce qui est contenu en ce livre, « Une epistre que Aristote envoya a Alixandre », chap. 5.

Le choix des deux substantifs s'explique en latin. Dans notre version, toute chose cachée apparaît comme devant être enseignée. Une perte sémantique s'est donc produite mais progressivement puisqu'une forte réminiscence du latin subsiste dans la version B du *Secret des Secrets*, un peu antérieure au XV^e siècle.

Et ce, biaux fieus, que tu m'as requis et que desires, a savoir le mouvement des estoiles, l'art d'arkemie, et l'art de contraindre nature et d'autres pluseurs choses secrees, che sont choses k'a paines les porte humains entendemens. [...] Che doi iou respondre par droit ne plus avant ne me dois tu par disgression demander que je t'ai mis en che livres mes secrés²⁷⁵.

Le chapitre 4 du *Secretum Secretorum* offre peut-être une possibilité de saisir un peu mieux l'emploi de ces deux termes. Il explique, entre autre, les raisons du discours hermétique (« *de causa occultacionis secretorum per verba enigmatica* ») :

²⁷⁴ Steele, p. 40.

²⁷⁵ Cambrai, bibl. mun., ms 959, fol. 41v.

*Scias igitur quod qui occulta detegit et archana revelat indignis, ipsum in proximo infortunia secuntur...*²⁷⁶

Sache donc que, qui dévoile les choses occultes et révèle les choses cachées à ceux qui n'en sont pas dignes, des malheurs s'abattront sur lui prochainement...

L'annonce des châtements témoigne de la plus grande des transgressions. Ce passage est devenu dans le *Secret des Secrets* :

Et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Il y a donc eu, d'une part, amalgame sémantique entre *arcanum* et *secretum*, d'autre part disparition de l'adjectif *occulta*. Or, non seulement le latin use de deux adjectifs, mais encore il les encadre de deux verbes distincts – *detegere* (découvrir) et *revelare* (révéler) – et formés de la même manière, à l'aide d'un préfixe soulignant l'idée d'action volontaire ; dans le premier cas, il s'agit d'ôter le *tegmen* (ce qui sert à couvrir), dans le second, de supprimer le *velum* (le voile). Le texte latin considère donc que ce qui est caché peut être dévoilé – *occultus* et *arcanus* – mais posséder une même caractéristique : être révélé. L'*occultus* et l'*arcanus* ne doivent donc pas être révélés sous peine de châtement. Le *secretum*, quant à lui, a été volontairement dérobé à la connaissance mais n'attend qu'une chose : être révélé à un élu. Mais au XV^e siècle, en français, cette distinction n'est plus.

L'*arcanum* appartient donc à l'insondable, à l'impalpable, à ce qui est intrinsèquement caché de toute éternité, en d'autres termes, à Dieu. En ce sens, il est comparable au mystère au sens théologique. Le *secretum* a été caché aux yeux de certains par un acte volontaire ; il est destiné à être révélé à ceux-là seuls qui en sont dignes. L'*arcanum* est du ressort du divin, le *secretum* de l'humain.

L'autre terme récurrent dans le *Secretum Secretorum* est *occultum*. À plus d'une reprise en effet il se trouve à côté de *secretum*. Dès le prologue initial du *Secretum Secretorum*, absent du texte français, on trouve en effet cette affirmation de voiler les secrets.

*Volens itaque in parte imperatori satisfacere et in parte secreta artium occultare, hunc librum edidit*²⁷⁷.

²⁷⁶ Steele, p. 41.

²⁷⁷ Steele, p. 26.

C'est pourquoi, comme je voulais à la fois satisfaire mon souverain et en partie cacher les secrets des arts, j'ai composé ce livre.

L'occulte renvoie à quelque chose de caché, que l'entendement ne peut pas saisir à moins d'y avoir été initié. Le caractère ésotérique du mot domine en français moderne. En latin, ce qui est *occultus* renvoie à ce qui a été dérobé à la vue de façon volontaire :

*Occultare est abscondere, abdere, celare, obtegere*²⁷⁸.

Occulter, c'est dérober à la vue, placer loin de, cacher, recouvrir.

La proximité avec « *obtegere* » (*ob* = objet, *tegere* = couvrir) rappelle qu'*occultus* est dérivé du verbe *occulere*. Étymologiquement, le verbe possède un sens concret²⁷⁹. Le verbe est formé de *ob* et *colo* ; le domaine est d'abord agricole :

*Stricto sensu est, ut diximus, semina aut plantas terra condere et contegere*²⁸⁰.

Au sens strict, comme nous l'avons dit, il s'agit de cacher et de dissimuler des graines et des plantes sous la terre.

Est *occultus* non seulement ce qui est sous la terre, mais surtout ce qui a été mis – volontairement donc – à l'intérieur du sol, c'est-à-dire caché aux yeux du monde. Le *Forcellini* précise à quelques lignes d'intervalles :

*... sunt qui putant esse ex ob et inusitato scurus, quod sit a σχιερός umbrosus [...] Obscurus est luce carens, tenebricosus, caliginosus*²⁸¹, *opacus, σχοτεινός*²⁸².

Ce sont des choses qui peuvent venir de ob et de scurus (inusité), qui vient de « skieros », ombreux [...] Ce qui est obscur manque de lumière, est ténébreux, sombre, opaque, où on ne voit pas clair.

²⁷⁸ *Lexicon Totius Latinitatis*, J. Facciolati, Aeg. Forcellini et J. Furlanetti, t. 3, Patavii, 1864, p. 461-462.

²⁷⁹ Alain Rey fait remonter l'adjectif à *ob* + *celare* : *cacher un objet*. (*Ouvr. cit.*), art. « occulte », t. 2, p. 1352.

²⁸⁰ *Lexicon Totius Latinitatis*, J. Facciolati, Aeg. Forcellini et J. Furlanetti, t. 3, Patavii, 1864, p. 461.

²⁸¹ La prière d'Énée nous revient en mémoire. Au chant VI de *L'Énéide*, le héros prend de multiples précautions oratoires pour demander la faveur des dieux (« *fas* ») pour descendre aux Enfers (sous la terre, donc) et révéler les choses enfouies : « *Sit mihi fas audita loqui, sit numine vestro pandere res alta terras et caligine mersas* » (Qu'il me soit permis – par votre volonté divine – de dire les choses entendues, qu'il me soit permis de répandre sur la terre ce qui est caché dans les profondeurs obscures).

²⁸² *Ouvr. cit.*, t. 3, p. 438. Nous trouvons des précisions sur ce –*scurus* chez Alain Rey (*Ouvr. cit.*, t. 2, art. « obscur », p. 1346) : « *Le mot, 'qui ne se laisse pas analyser en latin' (Ernoult-Meillet), reposerait cependant sur un élément °-scurus, à rapprocher du sanskrit skauti 'il couvre', et, dans le groupe germanique, du vieil islandais skuggi, de l'ancien haut allemand scuwo 'ombre', scūr et scūra 'grange', d'où l'anglais sky, anciennement 'nuage' puis 'ciel (couvert)' et 'ciel'.* »

Le *Forcellini* souligne dans la suite de son article qu'on a pu rapprocher *obscurus* de *obsculus* (Döderlinus, *Latein. Synonym.*, vol. 1, p. 183 et vol. 3, p. 167) dont l'étymologie serait *obs* et *celo* et qu'il faudrait dès lors mettre en relation sémantique avec *occultus*. L'étymologie de ce dernier mot est celle choisie par Alain Rey. Nous n'avons pas creusé la question plus avant.

Ce qui est occulte est donc volontairement caché par une volonté (divine ou humaine) et se trouve séparé par quelque chose : étymologiquement par la terre, mais ensuite par une attitude (*occultus homo = tectus, fictus, dissimulator*), un objet (*tegmen, velum*) ou un procédé (*carmina, characteres, figurae*). C'est pourquoi, ce qui est *occultus* peut être *detegere* ou *revelare*. On le trouve donc logiquement chez Roger Bacon qui justifie ainsi son chapitre « *de causa occultacionis secretorum per verba enigmatica* » :

*Ego sane transgressor essem tunc divine gracie et fractor celestis secreti et occulte revelacionis. [...] Scias igitur quod qui occulta detegit*²⁸³...

Je transgresserai donc complètement la volonté divine et briserai les secrets célestes et révélés de façon occulte. Sache donc que celui qui dévoile ce qui est caché...

Ce qui est occulte n'est donc pas visible à la plupart des hommes. Seuls les initiés peuvent le découvrir. La révélation des choses occultes est une opération soumise à la volonté divine puis à celle des hommes que Dieu a choisis. Dans ce même chapitre du *Secretum Secretorum*, la mention de la religion apparaît :

*Eapropter tibi, sub attestacione divini iudicii, istud detego sacramentum eo modo quo mihi est revelatum*²⁸⁴.

Et je te dévoile ce mystère, par la volonté divine de la même manière qu'il m'a été révélé.

Nous sommes bien dans l'ordre du sacré. Ce qui a été révélé à Aristote l'a été par Dieu lui-même. Le Stagirite est dès lors devenu l'intermédiaire entre le Créateur et l'Élu terrestre : Alexandre.

Or, dans le *Secret des Secrets*, il n'y a aucune trace de l'adjectif *occulte*, pourtant connu en français depuis le XII^e siècle. De même que la distinction *arcanum / secretum* a disparu dans notre texte, de même l'idée de dissimulation volontaire contenue dans *occultum* est passée sous silence au XV^e siècle. La richesse sémantique du latin semble s'être évanouie au cours des traductions.

L'*arcanum*, l'*occultus*, le *secretum* ressortissent du domaine de la dissimulation. Mais entre ces trois termes, des nuances sont à apporter. Si les trois peuvent se révéler et apparaissent donc comme objets de savoir, contrairement au mystère²⁸⁵, l'*arcanum* appartient plus au divin. Il s'apparente davantage au secret inatteignable. Il disparaît rapidement dans le texte latin au profit

²⁸³ Steele, p. 41.

²⁸⁴ Steele, p. 41.

du *secretum*. L'*occultus* se rapproche de l'*arcanum* : si ces choses cachées sont révélées à ceux qui n'en sont pas dignes, celui qui les a dévoilées recevra un châtement divin. Le *secretum*, quant à lui, est objet de savoir accessible aux hommes. S'il est aussi l'apanage de Dieu, il est aussi du domaine de l'humain²⁸⁶. Une hiérarchie semble pouvoir se dégager au sommet de laquelle trônerait l'*arcanum*, élément de la connaissance le plus proche du divin et, par conséquent, le plus risqué de transgresser. Toutefois, cette pluralité sémantique, présente dans le *Secretum Secretorum* a disparu de la version française du XV^e siècle. Seule demeure, dans le lexique, le « *secret* ». La redondance sémantique a supplanté, dans notre texte, la précision et la variété lexicale. Les nuances de l'isotopie ont été gommées. Ces constatations pourraient nous amener à rejoindre le jugement de Jacques Monfrin qui estimait que le traducteur de C était moins cultivé que celui de B²⁸⁷. La qualité médiocre d'un grand nombre de témoins de C viendrait confirmer l'idée que cette version était destinée à être popularisée, quitte à lisser les nuances sémantiques et les pluralités lexicales. Dans notre dessein de cerner les raisons du succès de la famille C, cet élément prendrait une place de choix mais soulèverait un nouveau paradoxe. Alors que le texte latin conserve des nuances signifiantes, le *Secret des Secrets* utilise le substantif le plus neutre, c'est-à-dire celui que tous peuvent comprendre. En d'autres termes, alors qu'il est ontologiquement destiné à être diffusé dans un cercle restreint, le secret se démocratise et ouvre ses portes à un lectorat plus vaste, certainement moins savant, mais peut-être aussi, moins digne de le comprendre. La distinction entre les différents termes évoquant le secret est en effet une question qui alimente les réflexions de certaines figures scientifiques du XIII^e siècle. Persuadé de posséder une œuvre maîtresse avec le traité pseudo-aristotélicien, la question du « secret » et de l'occulte, au centre de la problématique de cette œuvre, taraude Roger Bacon.

4. 4. 2. Remarques sur le secret et l'occulte chez Roger Bacon²⁸⁸ :

Nous pouvons donc, semble-t-il, rapprocher sémantiquement *occultus* et *arcanum*. Leur sens est proche de celui du mot « mystère ». Quant au *secretum*, il est objet d'un savoir prétendument

²⁸⁵ Ce terme n'apparaît pas dans notre texte ni dans la version latine.

²⁸⁶ Rappelons que les parties intimes sont appelées les *secrès* comme on peut le lire par exemple dans le *Placides et Timeo* (*Ouvr. cit.*, § 238, p. 106) : « *Et par ou le sueur prent plus naturellement se voie, la viennent par nature plus volentiers pauls et petit poilet, si comme desous les aisselles des bras et es lieux secrès.* »

²⁸⁷ « On a l'impression que le niveau de culture du traducteur de C était inférieur à celui de B », Jacques Monfrin, « La Place... », p. 93.

²⁸⁸ Nous tenons à souligner notre dette envers Nicolas Weill-Parot. La lecture de son article lumineux consacré à cette question (Voir le numéro XIV de *Micrologus*, *art. cit.*) nous a permis de relire certains passages du *Secretum Secretorum* sous un jour nouveau.

divulgué dans l'œuvre du Pseudo-Aristote. Mais si l'*arcanum* n'est pas très présent dans le *Secretum Secretorum*, Roger Bacon multiplie les termes désignant l'occulte et le secret et les rattache à l'idée de révélation, de dévoilement. Or, *stricto sensu*, les synonymes n'existent pas. Une lecture plus approfondie du Franciscain pourrait peut-être permettre d'affiner la distinction entre ces termes.

Dans son article « Encadrement ou Dévoilement. L'Occulte et le Secret dans la Nature chez Albert le Grand et Roger Bacon », Nicolas Weill-Parot explique que la notion d'*occulte* est centrale chez Albert le Grand alors que le *secret* n'est pas mis en avant. L'*occulte* est une catégorie créée par la scolastique pour combler le vide de l'explication. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle en effet, la scolastique essaie d'expliquer le monde créé à l'aide des écrits péripatéticiens. Ce qui apparaît comme inexplicable n'est donc pas satisfaisant. Ce vide explicatif est comblé par la notion de « forme spécifique ». Tout doit s'expliquer ; ce qui est visible mais dont l'étiologie est impossible au regard des plus petites catégories des choses (qualités élémentaires, humeurs, complexions) trouve sinon une explication, du moins une place dans la nomenclature scolastique sous le nom de « forme spécifique » qui agit dès lors, selon l'expression de Nicolas Weill-Parot, « telle une variable dans une équation algébrique²⁸⁹. »

Roger Bacon, en revanche, influencé notamment par le *Secretum Secretorum*²⁹⁰, met davantage en avant la notion de *secret*. À la suite de Nicolas Weill-Parot, nous avons trouvé dans l'*Epistola Fratris Rogerii Baconis de Secretis Operibus Artis et Naturae, et de Nullitate Magiae*²⁹¹, des précisions sur la signification du secret chez le savant. Trois types de secrets existent chez Bacon. Le mécanisme connu de certains privilégiés est évoqué au chapitre IX de l'*Epistola* : « *De modo*

²⁸⁹ « La forme spécifique est donc dans la logique scholastique le point ultime de la connaissance des phénomènes naturels. La notion de forme spécifique a pour mérite d'endiguer l'inconnu, de l'encadrer, de sorte qu'il puisse ensuite, telle une variable dans une équation algébrique, être réintégré dans le connu et donc dans le discours scientifique (qui peut alors se poursuivre). On ne connaît pas le détail de cette force [celle de l'attraction de l'aimant], mais on postule l'existence d'une forme spécifique qui en rend compte. Ce faisant, la notion de forme spécifique institue l'inconnu en *occulte*, en d'autres termes, elle fige dans un statut définitif l'inconnu en lui attribuant une fois pour toutes un état civil dans l'inventaire des phénomènes du monde : celui de vertu découlant de la forme spécifique », Nicolas Weill-Parot, *art. cit.*, p. 154.

²⁹⁰ Steven Williams, « Roger Bacon and the Secret of Secrets », *Roger Bacon and the Sciences. Commemorative Essays*, éd. J. Hackett, Leyde, New-York, Cologne, Brill, 1997, p. 365-393 ; William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

²⁹¹ *Opera inedita Fratris Rogeri Bacon (I – Opus Tertium, II – Opus minus, III – Compendium Philosophiae)*, éd. J. S. Brewer, Londres, Longman, Green, Longman, and Roberts, 1854, p. 523-551.

faciendi ovum philosophorum. » L'auteur y explique en détails comment fabriquer l'œuf des philosophes :

Aliud vero secretum volo tibi dicere.

Je veux te dire un autre secret.

S'ensuit un exposé détaillé de préparations alchimiques précises et compliquées²⁹² qui se poursuit au chapitre X (« *De eodem, sed alio modo* ») où le secret, s'il est quelque chose de caché, est avant tout un procédé de transformation des métaux (« *Rogasti me de quibusdam secretis...* »). Celui-ci doit, selon l'auteur, permettre de parvenir au plus grand des savoirs cachés.

*Resolve tamen aurum ad ignem et mollius calefac ; sed si mihi credas, accipias rem unam, hoc est secretum secretorum et naturae potens miraculum*²⁹³.

Cependant dissous l'or dans le feu et échauffe le pour le faire mollir ; mais, si tu me croyais, tu recevrais une chose : le secret des secrets et le souverain miracle de la nature.

C'est le deuxième sens du mot dans le traité de Bacon. Le secret est quelque chose que la nature elle-même a caché. Ce *miraculum* est un *secretum naturae*. Bacon prend notamment l'exemple de l'attraction de l'aimant.

*De alio vero genere sunt multa miracula ; [...] et sunt similia attractioni ferri per adamantem. [...] Et multa miracula naturae sunt in haec ferri attractione*²⁹⁴.

Or, il existe beaucoup de miracles d'un autre genre ; [...] et on trouve la même chose avec l'attraction du fer par l'aimant. [...] Et il y a beaucoup de miracles de la nature dans cette attraction du fer.

L'expression « *secretum naturae* » revient à plusieurs reprises dans l'*Epistola*²⁹⁵. Pour Bacon, la nature a caché certains secrets pour éviter que les hommes ne les découvrent. Ceux-ci peuvent percevoir le phénomène, mais pas le comprendre : c'est le cas de l'aimant. La connaissance humaine se heurte à la vertu occulte de l'aimant. Le sage, cependant, peut essayer par son art et par l'expérimentation d'imiter la nature, et, par conséquent, ses secrets. Bacon utilise l'exemple de l'or que l'on peut fabriquer de façon artificielle. Il affirme même que les hommes peuvent

²⁹² Les derniers mots de cette préparation précisent en effet qu'après coup, le repos est bien mérité : « *et tum potes quiescere* », *ouvr. cit.*, p. 547-548.

²⁹³ *Id.*, p. 549.

²⁹⁴ *Ibid.*, Chapitre VI (« *De experimentis mirabilibus* »), p. 537.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 539, 540, 542, 543...

fabriquer un or plus pur²⁹⁶. Il faut pour cela observer la nature et lui associer les possibilités de l'art. Cependant, le savant se heurte à l'explication des secrets. Il peut en percevoir les phénomènes mais pas en saisir les causes²⁹⁷. C'est là que Bacon se heurte à la vertu occulte des choses et suit Avicenne et sa notion de forme spécifique²⁹⁸, appelée aussi « toute forme ». Les *secreta naturae* sont cachés par la nature elle-même. Les savants, par leur art, peuvent s'en approcher mais se heurtent au bout d'un certain temps à une barrière occulte fixée par la nature elle-même. En cela, la conception de l'occulte chez Bacon est proche de celle de la Scolastique. Cependant, le Franciscain la dépasse dans la mesure où il considère que les secrets de la nature doivent être percés par le sage, de même que les secrets des profondeurs l'ont été par l'intelligence et le travail des hommes. Au chapitre IV (« *De instrumentis artificiosis mirabilibus* »), Bacon évoque d'extraordinaires inventions mécaniques et prend pour exemple – à la suite d'une longue tradition littéraire – le voyage d'Alexandre sous l'eau :

Nam Alexander magnus his usus est, ut secreta maris videret, secundum quod Ethicus narrat astronomus²⁹⁹.

En effet, c'est le moyen qu'utilisa Alexandre le Grand pour voir les secrets de la mer, selon ce que raconte Éthicus l'astronome.

Les secrets de la nature sont donc à découvrir, par le travail, l'art et l'expérimentation. Mais seuls les plus sages peuvent espérer y accéder. Bacon explique par exemple que la puissance de la nature peut prolonger la vie comme le prouvent certains animaux mais seuls les sages sont les plus à même de découvrir un tel secret :

Haec etiam confirmantur per opera animalium ; ut cervi, et aquilae, et serpentes, et multa alia, quae per virtutes herbarum et lapidum suam renovant juventutem. Et ideo sapientes dederunt se ad hujusmodi secretum, excitati exemplis brutorum, aestimantes quod possibile fuit homini, quod brutis animalibus est concessum. Propter quod Artephius in sua sapientia secretas vires animalium, et lapidum, et herbarum, et caeterarum rerum scrutatus, ob secreta naturae

²⁹⁶ « *Non enim potest natura ulterius procedere sicut docet experientia. Sed ars potest augmentare aurum in gradibus puritatis usque in infinitum.* » (« Bien sûr, la nature ne peut pas s'avancer plus loin comme nous l'enseigne l'expérience. Mais l'art peut augmenter le degré de pureté de l'or jusqu'à l'infini »), *id.*, p. 538.

²⁹⁷ Citant William Eamon (*Ouvr. cit.*, p. 54), Nicolas Weill-Parot rappelle que, « *en reprenant la terminologie scolastique : les savants peuvent donner du secretum naturae une démonstration quia et non propter quid* », *art. cit.*, n. 35, p. 164.

²⁹⁸ Nicolas Weill-Parot, *art. cit.*, p. 164-165.

²⁹⁹ *Epistola.*, p. 533. Bacon renvoie certainement à Æthicus Ister, auteur d'une *Cosmographie*, qui a également servi à Thomas de Kent au XII^e siècle pour son *Roman d'Alexandre*. On pourra par exemple consulter *The Anglo-Norman Alexander (Le Roman de toute Chevalerie) by Thomas de Kent*, éd. Brian Foster et Ian Short), 2 vol., Londres, 1976-1977 (*ANTS*, 29-31 et 32-33) ainsi que sa réédition par Catherine Gaullier-Bougassas et Laurence Harf-Lancner, notamment pour leur introduction et leurs notes, aux éditions Champion, Paris, 2003.

*scienda, et maxime propter vitae longitudinem, gloriatur se vixisse mille et viginti quinque annis*³⁰⁰.

Ces faits sont confirmés par les œuvres des animaux ; par exemple les cerfs, les aigles, les serpents, et beaucoup d'autres qui renouvellent leur jeunesse grâce aux vertus des herbes et des pierres. Et éveillés par l'exemple des bêtes, les sages se sont consacrés à un tel secret, estimant que ce qui a été accordé aux animaux a été possible pour l'homme. C'est à cause de cela qu'Artéphius, dans sa sagesse, a exploré les forces secrètes des animaux, des pierres, des plantes et d'autres choses, pour connaître les secrets de la nature et surtout à cause de la longueur de sa vie, il se glorifie d'avoir vécu mille vingt-cinq ans.

Les secrets de la nature – c'est-à-dire ceux que la nature a volontairement cachés – sont donc à découvrir. Ils peuvent l'être jusqu'à un certain point par les sages, les savants, les philosophes, ceux qui en sont le plus dignes. Mais, si l'on doit tendre vers un savoir total et ultime, tout ne peut être découvert. Ainsi, pour ce qui est de la prolongation de la vie, Bacon affirme par exemple qu'Aristote ignorait certains secrets aujourd'hui connus³⁰¹. Le Franciscain invite donc dans son *Epistola* à une recherche des secrets de la nature. Une injonction semblable se trouve dans le *Secretum Secretorum* ; l'œuvre est censée recéler le plus grand des secrets de la nature³⁰².

Cependant, si la nature elle-même a choisi de cacher ses secrets aux hommes, c'est pour ne pas que ceux-ci soient découverts ; ou en tout cas, pour éviter que la majorité – le *vulgus* – s'en empare. Certes, c'est un truisme d'affirmer que le secret est destiné à rester caché, mais c'est également la raison pour laquelle les sages qui ont découvert certains des *secreta naturae* doivent, à leur tour, les dissimuler aux yeux du plus grand nombre. Dans son *Epistola*, Bacon fustige ceux qui utilisent abusivement le procédé du cryptage comme les *carmina* et les

³⁰⁰ *Id.*, chap. VII (« *De retardatione accidentium senectutis, et de prolongationes vitae humanae* »), p. 539-540.

³⁰¹ *Id.*, chap. VII : « *Nec mirum quum aptitudo ista se extendit ad immortalitatem, sicut fuit ante peccatum, et erit post resurrectionem. Sed, si tu dicas quod nec Aristoteles, nec Plato, nec Ypocras, nec Galienus, ad hujus vitae prolongationem venerunt ; respondeo tibi, quod nec ad multas veritates mediocres, quae postea scitae sunt per alios studiosos ; et ideo haec maxima potuerunt ignorare, quanquam ad haec laboraverunt. Sed nimis se in aliis occupaverunt, et citius perducti sunt ad senectutem, consumentes vitam in peioribus et vulgatis, quamvis vias ad haec secreta perceperunt. [...] et ideo longe magis potuit Aristoteles ulteriora naturae secreta ignorare.* » « Et il n'est pas étonnant qu'une telle attitude ne mène à l'immortalité, comme ce fut avant le péché et ce sera après la résurrection. Mais si tu dis que Aristote, Platon, Hippocrate, Galien ne sont pas parvenus non plus à prolonger leur vie, je te réponds qu'ils sont parvenus à de nombreuses vérités moyennes qui, par la suite, ont été connues par d'autres chercheurs ; et à partir de là ils ont pu ignorer ces grandes choses bien qu'ils y eussent travaillé. Mais ils ont passé trop de temps à d'autres choses et se sont plus rapidement approchés de la vieillesse, consommant leur vie à des choses basses et ordinaires, bien qu'ils aient connu avec certitude les chemins vers ces secrets. [...] et c'est pour cette raison qu'Aristote a pu plus longuement ignorer les secrets ultérieurs de la nature. »

³⁰² Sur les rapports entre Roger Bacon et l'œuvre du Pseudo-Aristote, voir les travaux de Steven Williams, en particulier « Roger Bacon and his Edition of the pseudo-aristotelian *Secretum Secretorum* », *Speculum*, 69, Medieval Academy of America, Cambridge, 1994, p. 57-74 et « Roger Bacon and the *Secret of Secrets* », *Roger Bacon and the Sciences. Commemorative Essays*, éd. J. Hackett, Leyde, New-York, Cologne, Brill, 1997, p. 365-393.

caracteres et qui sont, selon lui, responsables de la croyance d'un grand nombre en la magie³⁰³. En revanche, il estime nécessaire de voiler certaines choses, mais de façon réfléchie, pour éviter que les secrets de la nature ne soient révélés à tous. C'est là le troisième sens du mot chez cet auteur : le secret est un procédé de cryptage qui permet aux sages d'empêcher ceux qui n'en sont pas dignes de découvrir ce que la nature a caché mais que les savants ont découvert. Ainsi, en cryptant ce que la nature a caché, les savants ajoutent un voile supplémentaire devant les *secreta naturae* : ils participent de la sorte au dessein du Créateur qui a choisi de ne révéler certaines choses qu'à ses élus. Cette idée est développée au chapitre VIII de son *Epistola*, « *De occultando secreta naturae et artis* » et l'auteur y affirme sa lecture ésotérique du *Secretum Secretorum* :

*Sed considero quod in pellibus caprarum et ovium non traduntur secreta naturae, ut a quolibet intelligantur, sicut volunt Socrates et Aristoteles. Atque ipsemet Aristoteles dicit in libro Secretorum, quod esset fractor sigilli caelestis, si communicaret secreta naturae et artis ; adjungens quod multa mala sequuntur eum qui revelat secreta*³⁰⁴.

Mais je considère que les secrets de la nature ne doivent pas être transmis sur des peaux de chèvres et de moutons pour être compris par n'importe qui, comme le veulent Socrate et Aristote. Et Aristote lui-même dit dans son livre des secrets qu'il briserait le sceau céleste s'il communiquait les secrets de la nature et de l'art ; il ajoute que de nombreux maux s'ensuivent pour qui révèle les secrets.

Le cryptage des informations amenant aux secrets est donc toléré par Bacon dans la mesure où il entrave l'accès aux secrets divins à ceux qui n'en sont pas dignes et qui pourraient en faire un mauvais usage. Ce cryptage est même encouragé. En revanche, écrire des secrets sans les coder est un acte qui, selon Bacon, relève tout simplement de la folie :

*Et ideo insanus est qui aliquod secretum scribit nisi ut vulgo celeretur*³⁰⁵.

Et ainsi, il est fou celui qui écrit quelque secret si ce n'est dans le but de le cacher à la foule.

Roger Bacon considère donc qu'il existe trois types de secrets de la nature³⁰⁶.

1. Ceux qui ressortissent de la nature et que Dieu a lui-même cachés et n'a pas voulu révéler au vulgaire.

³⁰³ Dans ses écrits, Roger Bacon condamne fermement la magie ; tout au plus tolère-t-il la magie naturelle.

³⁰⁴ *Epistola*, p. 543. On aura reconnu les lignes du *Secretum Secretorum*, conservés dans la version française B et, dans une moindre mesure, dans la version C : « ... fractor celestis secreti... », (Steele, p. 41), « *Et sans faille, s'ensi estoit, je seroie transgresseres de le grasce de Dieu et brisieres des secrés celestiaulx* » (Ms Cambrai, bibl. mun. 959, fol. 42r, col. 1) « *Certes, j'ay fait doute que je ne trespassasse la volenté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secréz* », « Une epistre que Aristote envoya a Alixandre », chap. 5.

³⁰⁵ *Epistola*, p. 544.

2. Les cryptages abusifs des magiciens qui usent de formules et abusent la foule.
3. Les dissimulations nécessaires des sages qui connaissent une partie des secrets de la nature et qui les voilent pour éviter aux non-élus d'y avoir accès.

Les secrets de la nature peuvent donc être connus, selon Bacon, grâce à l'étude et à l'expérimentation. Lorsque le savant ne peut plus expliquer un phénomène, il utilise le concept d'occulte, tel qu'on le trouve dans la scolastique. Une hiérarchie se dessine alors qui justifie la variété lexicale. Tout d'abord, l'*arcanum*. Il est au-delà de la compréhension humaine, il émane de Dieu, il est aussi incompréhensible que le *mysterium* mais, contrairement à ce dernier, l'entendement est capable de le cerner pour le considérer comme un objet de savoir. L'*occultus* est la catégorie scolastique que le savant ne parvient pas à dépasser pour comprendre le *secretum* : il est le maillon qui permet à la pensée scolastique, d'élucider le monde, ou en tout cas, d'encadrer, de hiérarchiser, de catégoriser structurellement ce qui ne peut être expliqué. Le *secretum* est l'objet de savoir volontairement caché, par la nature ou par les hommes. Les *secreta naturae* peuvent être trouvés mais seuls les plus dignes en sont capables, si le temps est venu. Ces secrets ne sont pas destinés à tous, c'est pourquoi ils doivent être occultés par les hommes qui les connaissent. Quant au secret, créé par l'homme, il est louable s'il est utilisé à bon escient. En d'autres termes, les *secreta naturae* doivent être voilés par les sages eux-mêmes, pour rester dans le dessein divin. Il s'agit donc d'employer différents moyens pour occulter à ceux qui n'en sont pas dignes les secrets de la nature. Cette fois, le terme *occultus* désigne chez Bacon un moyen de cryptage.

Dans son *Epistola de Secretis Operibus Artis et Naturae*, Roger Bacon distingue à la fois les termes qui renvoient au secret : *arcanum*, *occultum*, *secretum*. Faisant la part belle aux secrets de la nature, il justifie que certains demeurent du domaine de l'insondable mais également que d'autres peuvent être connus. Toutefois, seule une minorité des personnes doit y avoir accès. Pour cette raison, l'encodage de ces secrets est nécessaire lorsqu'ils sont écrits sur du parchemin. La révélation va de pair avec la dissimulation. L'*Epistola* de Bacon se réfère à plusieurs reprises au

³⁰⁶ Les secrets des hommes sont multiples, et Roger Bacon ne s'attarde pas sur les procédés de transformation qu'il

Secretum Secretorum. L'autorité de la parole d'Aristote vient alors justifier le propos du Franciscain. Le traité est un exemple de la dualité du secret, entre la dissimulation (*celare*) et la révélation (*ostendere*). Dans le chapitre VIII de l'*Epistola*, les paroles d'Aristote à Alexandre sur la nécessité de révéler les secrets de façon cryptée débutent une énumération de sept procédés pour voiler les secrets³⁰⁷. Tous les caractères, toutes les lettres, tous les mots, toutes les figures ont du sens et font sens dans la révélation des secrets³⁰⁸. À la suite du traité latin, le *Secret des Secrets* prétend proposer des secrets qui ont été volontairement occultés par différents moyens. L'œuvre française de la fin du Moyen Âge prétend toujours contenir ces secrets. Mais les distinctions sémantiques, porteuses de sens dans le *Secretum Secretorum*, ont désormais disparu dans la traduction française de la fin du Moyen Âge. La variété lexicale, présente dans le *Secretum Secretorum* – et qui est fondamentale chez Bacon – a disparu du texte français. Seule demeure l'idée générique de « secret » et avec elle, la dualité entre ceux qui savent et les autres. En gommant les particularités lexicales pour désigner les secrets, le traité du XV^e siècle semble lisser les subtilités de l'œuvre du Pseudo-Aristote. Alors que Roger Bacon glose et annote sa version du *Secretum Secretorum* pour expliquer ce qui lui semble obscur, la traduction française prend le contrepied de cette démarche. Le recentrage sémantique qui s'opère avec la traduction française semble vouloir rejeter à l'arrière plan les subtilités du texte pour mettre en avant l'unique notion de « secret ». C'est alors davantage un aspect publicitaire d'un texte qui est souligné par le texte en langue vernaculaire. La simplicité apparente du substantif « secret » délivre un message simple et compréhensible par tous. Les choix lexicaux mettent en relief la démocratisation du texte. Ce n'est alors, peut-être, plus la variété et la précision sémantique qui comptent ; la connaissance laisse place à un message d'abord publicitaire et accrocheur.

évoque au début de son *Epistola*.

³⁰⁷ *Epistola*, p. 544-545 : « *per characteres et carmina occultaverunt multa* », « *per modos scribendi* » (Bacon évoque l'écriture dans des langues sémitiques où la quasi absence de voyelles interdit toute compréhension), « *per mixtionem literarum* », « *per alias literas* » (une lettre en vaut une autre), « *figurae geometricae, quae (...) notarum habent literarum potestatem* » (remplacement des lettres par des signes géométriques). Le septième procédé, le plus important, n'est pas précisé par Bacon qui évoque simplement une prise de notes rapide : *Septimo est majus artificium occultandi, quod datur in arte notatoria, quae est ars notandi et scribendi ea brevitate qua volumus, et ea velocitate qua desideramus. Et sic multa secreta scripta sunt in libris Latinorum.* »

³⁰⁸ Le *Placides et Timeo* (§ 4, p. 2) ne dit pas autre chose qui compare la lecture des *secrets as philosophes* » avec l'alphabet ; omettre une lettre peut transformer le sens total de l'œuvre. Nous y reviendrons.

4. 4. 3. *Du Secretum Secretorum au Secret des Secrets, de la connaissance à la publicité.*

De nombreuses transformations se sont produites entre le texte latin intégral et la version française C. Si certains auteurs ne doutent pas de l'authenticité de l'œuvre dans son entier ou d'un passage, qu'il s'agisse de l'*Epistola de Dieta servanda* pour Thomas de Cantimpré ou du *Secretum Secretorum* dans sa version longue pour Roger Bacon, l'aspect apocryphe du traité est rapidement apparu à partir du XIII^e siècle. Pour le lecteur moderne, les éventuels secrets restent à trouver. Si l'on part du présupposé selon lequel ils pouvaient exister dans le texte arabe et jusqu'à la version glosée de Bacon, il faut bien admettre que les nombreuses transformations ont pu les faire disparaître.

Roger Bacon considère que le *Secretum Secretorum* renferme non seulement des secrets – ceux que seuls des médecins peuvent connaître – mais aussi le secret ultime. Il semble qu'il fasse allusion, pour notre texte, à un secret qui se réfère d'abord à l'alchimie mais aussi à la conjonction de cette science avec la philosophie naturelle et la médecine. Dans un fragment de son *Opus Tertium*, il explique en effet ce que le lecteur peut trouver dans le *Secretum Secretorum*.

... et potest aurum facere ultra viginti quatuor gradus quantum vult ; quod nec ars Alkimie, ne natura in ventre terre possunt operari. Et medicina quam parat ad hec experimentator est secretum maximum, de quo Aristoteles dicit in libro secretorum : 'O Alexander, volo tibi ostendere secretorum maximum, et divina potentia juvet te ad celandum arcanum, et ad perficiendum propositum. Nam illud est quod tollit omnes corruptiones metalli vilioris, ut ipsum in aurum convertat. Et idem est quod corruptiones complexionis humanae aufert, ut vitam satis prolonget. Et ideo est secretum secretorum, de quo soli sapientissimi sciverunt cogitare. Et pauci ad hujus rei perfectionem devenerunt'³⁰⁹.

... Et on peut fabriquer autant d'or qu'on veut, jusqu'à vingt-quatre carats, ce que ni l'art alchimique, ni la nature dans les profondeurs de la terre ne peuvent produire. Et la médecine que prépare cette expérience est le plus grand des secrets à propos duquel Aristote dit dans son livre des secrets : 'O Alexandre, je veux te montrer le plus grand des secrets, et puisse la puissance divine t'aider à trouver ce secret caché, et à réaliser ton dessein. En effet, c'est ce qui combat tous les défauts des métaux ordinaires, pour les convertir en or. Et on obtient la même chose pour les défauts de la complexion humaine afin de prolonger suffisamment sa vie. Et pour cette raison, c'est là le secret des secrets que seuls les plus sages ont su se représenter. Et un petit nombre est parvenu à la perfection de cette chose.

Un peu plus loin, il affirme à nouveau l'existence du secret ultime :

Et diligentius hanc partem tractavi, quia hic aperiuntur magnarum scientiarum radices, scilicet naturalis Philosophie, Medicine et Alkimie. Et res maxime hic continentur ; nam per eas

³⁰⁹ Pierre Duhem, *Un Fragment inédit de l'Opus Tertium de Roger Bacon*, Florence, 1909, p. 150.

certificatur non solum status innocentie, [...] que potuit fuisse in primis parentibus, et in omnibus, si non fuisset peccatum ; iterum status corporum immortalium post resurrectionem. Et ex his extrahuntur cause prolongationis vite humane, et remedia contra infirmitates omnes. Et his habetur multum de expositione enigmatum alkimisticorum, que prius tacta sunt. Et texui generationem humorum ex elementis, et omnes differentias eorum, et ostendi qui sunt inequales, et quo modo fiunt ; et qualiter equalitas postest esse in humoribus, et hoc est secretum secretorum³¹⁰.

Et j'ai traité cette partie avec plus d'application, parce qu'y apparaissent les fondements des grandes sciences, c'est-à-dire la philosophie naturelle, la médecine et l'alchimie. Et de très grandes choses sont renfermées ici ; car elles n'assurent pas seulement l'état d'innocence [...] autant qu'il aurait pu exister chez nos premiers parents et chez tous les hommes, s'il n'y avait pas eu le péché originel ; elles assurent aussi l'état des corps immortels après la résurrection. Et elles sont à l'origine de la prolongation de la vie humaine et des remèdes contre toutes les maladies. Et les matières traitées auparavant contiennent de nombreux éléments de l'exposition des énigmes alchimiques. Et j'ai composé ma théorie de la génération des humeurs et de toutes leurs différences à partir de ces éléments, et j'ai montré lesquelles sont inégales, comment elles le deviennent, de quelle façon peut se produire l'égalité dans les humeurs, et c'est là le secret des secrets.

Pour le Franciscain donc, l'ultime secret existe. Il est même révélé dans l'œuvre du Pseudo-Aristote dans la réponse du philosophe au conquérant que nous avons déjà évoquée lorsqu'Alexandre hésite à mettre à mort les chefs ennemis et demande conseil à son précepteur.

Bacon juge indispensable d'annoter et de gloser ce passage. Il explicite en effet les éléments suivants : « *disposicionem civitatum* » signifie les mauvaises mœurs des Perses, « *imple tuum propositum* » veut dire « fais-les mourir » et « *si potes dominari* » a le sens de « si tu peux changer l'air et l'eau ». Alexandre obéit à Aristote et les Perses se soumettent totalement. C'est à la fin de ce passage que Bacon voit le secret maître du traité pseudo-aristotélicien.

Cette réponse se retrouve intégralement dans la version française du XV^e siècle. Mais rien ne prouve qu'elle ait été comprise comme l'entendait Bacon. Aucun élément dans nos manuscrits n'indique qu'un lecteur ait pu y voir un secret alors que dans d'autres passages, nous trouvons parfois un astérisque ou une main dessinée visant à mettre en évidence un élément textuel.

Le *Secret des Secrets* semble par conséquent avoir perdu ce que Bacon considérait comme un secret. Le Franciscain justifie de plus dans son *Opus Tertium* l'écriture énigmatique d'Aristote mais ajoute des éléments qui n'apparaissent pas dans l'*Epistola Fratris Rogerii Baconis de Secretis Operibus Artis et Naturae, et de Nullitate Magiae*.

³¹⁰ *Id.*, p. 180.

Quoniam igitur opera hujus scientie continent maxima secreta, ita etiam ut secretum secretorum attingant, scilicet illud quod est causa prolongationis vite, ideo non debent scribi in aperto, ut scilicet intelligantur, nisi ab eis qui digni sunt. Cum enim Alexander requisivit Aristotilem super his, et reprehenderit eum, quod hoc occultaverit ab eo, respondit Princeps philosophie in libro secretorum, quod esset fractor sigilli celestis, si hec revelaret indignis. Et ibi tacens de hujusmodi, ut occultaret legentibus, alibi scripsit ea que voluit, sed obscurissime, ita ut nullus, nisi ab ore ejus edoctus, aut alio, possit eum intelligere. Dicit enim suo loco : ‘O Alexander, volo tibi ostendere secretum maximum, et divina misericordia juvet te ad celandum arcanum, et ad perficiendum propositum ! Accipe igitur lapidem, qui non est lapis ; et est in quolibet homine, et in quolibet loco, et in quolibet tempore ; et vocatur ovum philosophorum, et terminus ovi. Divide igitur ipsum in quatuor, scilicet terram, aquam, aerem, ignem. Et cum hoc disposeris, vivificabis, et alificabis, Domino concede³¹¹’.

Donc, puisque les œuvres de cette science contiennent les plus grands secrets, afin d’aboutir au secret des secrets, c’est-à-dire le moyen de prolonger la vie, pour cette raison, ceux-ci ne doivent pas être écrits clairement et de façon compréhensible, sauf pour ceux qui en sont dignes. En effet, quand Alexandre chercha à s’en informer auprès d’Aristote, et le blâma de ce qu’il le lui cachait, le Prince des Philosophes lui répondit dans son livre des secrets qu’il briserait le sceau céleste s’il le révélait à ceux qui n’en sont pas dignes. Et se taisant sur ce genre de sujet pour le dissimuler, il écrivit à un autre endroit ce qu’il voulait, mais de la façon la plus obscure possible, pour que personne ne pût le comprendre, si ce n’est par la bouche ou un autre [alchimiste]. Il dit en effet à ce même endroit : ‘O Alexandre, je veux te montrer le plus grand des secrets, et puisse la puissance divine t’aider à garder caché cet arcane et à accomplir ton dessein ! Reçois donc la pierre qui n’est pas pierre ; et elle se trouve en n’importe quel homme, n’importe lieu, n’importe quel temps, et est appelée l’œuf des philosophes et l’ultime œuf. Divise-le donc en quatre, c’est-à-dire en terre, en eau, en air, en feu. Et selon que tu l’auras disposé, avec l’aide de Dieu, tu seras vivifié et nourri.

Le *Secretum Secretorum* prétend contenir un secret alchimique qui doit permettre la prolongation de la vie. En cela, il touche aussi à la médecine et à la philosophie naturelle. Or, la partie alchimique a disparu du texte français ainsi que tout ce qui avait trait aux sciences occultes. C’est, dans le texte original, le dixième et dernier discours du *Kitâb Sirr al-‘asrâr*³¹². Cela signifie que, s’il existe, l’ultime secret peut encore se trouver dans le *Secretum Secretorum*, notamment dans la version glosée de Bacon, mais plus dans le *Secret des Secrets*. Seule demeure une annonce programmatique initiale et des éléments clairsemés promettant des révélations au lecteur.

Ce que Bacon considère comme l’ultime secret, qui doit permettre au prince de changer la nature humaine et de poursuivre ainsi l’œuvre du Créateur, n’apparaît plus de la même façon dans le texte français. À cela s’ajoute la disparition de chapitres, notamment sur les sciences occultes. De fait, la version française du *Secret des Secrets*, telle qu’elle est diffusée à la fin du Moyen Âge, semble avoir perdu le poids que donnait le Franciscain à l’œuvre du Pseudo-

³¹¹ Pierre Duhem, *Ouvr. cit.*, p. 182.

³¹² Il contenait les éléments suivants : théorie sur les sciences occultes, pouvoir des planètes, talismans et recette, la Pierre Philosophale, la Table d’Émeraude d’Hermès Trismégiste, un lapidaire et un herbier.

Aristote. Pourtant, des invitations à découvrir des secrets demeurent, ne serait-ce que par le biais du titre de l'œuvre. Finalement, ce qui est mis en avant dans la version française, c'est peut-être au premier chef la promesse de la révélation du plus grand des secrets. Si l'excitation de Bacon ne se trouve plus dans le *Secret des Secrets*, l'annonce programmatique d'une révélation demeure, à l'instar d'une publicité, invitant à la découverte et à la diffusion de l'œuvre.

Le traité du Pseudo-Aristote prétend révéler des secrets à un élu : Alexandre. Le possesseur d'un tel manuscrit, au XV^e siècle, se trouve nécessairement dans la position du disciple d'Aristote. C'est à lui que le plus grands des secrets doit parvenir. Or, comme ce savoir ne doit pas être divulgué à tout le monde, un réseau métaphorique structure l'œuvre afin que seul un initié puisse avoir accès aux secrets de Dieu. La clef permettant de décrypter le texte est du ressort de l'écriture. La rhétorique de la dissimulation jalonne les premières pages du texte et invite à une herméneutique qui doit mettre le lecteur sur le chemin d'une ascension céleste. Le possesseur du *Secret des Secrets* apparaît donc comme un privilégié et le désir de découvrir ce que les autres ne possèdent pas n'en est que plus grand. Le passage du latin au français a fait disparaître les subtilités lexicales. Seule demeure la notion de « secret ». En d'autres termes, celui qui possède le *Secret des Secrets* n'est plus nécessairement quelqu'un qui va s'interroger, « scientifiquement », sur les causes et les origines des choses, distinguant l'arcane, l'occulte et le secret, mais un lecteur qui peut avoir accès à ce que les autres ne possèdent pas : les secrets de Dieu. Au seuil de l'œuvre, ce n'est donc pas simplement la connaissance qui importe que l'idée d'une séparation celui qui possède le texte et les autres. En cela, le titre n'invite pas tant à une *libido sciendi* qu'à une *libido possidendi*.

5. Un titre publicitaire :

Le *Secret des Secrets* semble donc fonder une partie de son succès non sur la révélation effective de secrets mais sur l'annonce de cette révélation. Cette valeur publicitaire se retrouve dès le titre, qui n'a certainement pas manqué de jouer un rôle dans la large diffusion de l'œuvre.

L'ouvrage tel qu'il a été connu et diffusé en français porte le titre de *Secret des Secrets*. Il suit ainsi la traduction du latin *Secretum Secretorum* que l'on trouve dans les manuscrits mais également chez les auteurs qui se réfèrent à ce texte, comme Thomas de Cantimpré qui fait référence en outre, du mieux qu'il peut, au texte arabe qu'il nomme « *Cyralacerar* ». Dès la mise en vers de Pierre d'Abernun au XIII^e siècle, le titre français suit le succès des versions latines et se présente comme *Le Secr  de Secr z*. Les vers liminaires du clerc anglo-normand sont explicites quant au nom de l'ouvrage :

*Primes saciez ke icest treitez / Est le Secr  de Secrez numez*³¹³.

Le traité s'achève sur le nom de l'auteur et la mention d'un autre de ses ouvrages, *La Lumere as Lais*, mais ne rappelle pas le titre cité au vers 2. La lecture des *incipits* des différentes versions du texte donne, en revanche, un titre plus développé.

5. 1. Le titre complet :

L'intitulé *Le Secret des Secrets* est une traduction fidèle du titre latin rappelant ses origines arabes. Dès le X^e siècle en effet, c'est sous le nom *Kit b Sirr al-'asr r – Livre du Secret des Secrets* – qu'est diffusé le texte apocryphe d'Aristote. Il s'agit en fait d'une abréviation puisque le titre arabe intégral est le *Kit b-as-siy sah f  tadb r -r-ri' sati-l-ma 'r f bi-Sirri-l-'asr r*, c'est-à-dire, le *Livre de la Politique sur la Mani re de gouverner connu sous le nom de « Secret des Secrets »*. La globalit  du titre arabe ne promet pas les m mes r v lations que l'intitul  abr g  ; les premi res lignes pr sentent ce texte comme un appartenant au domaine politique.

*Surely his servant has obeyed his command and followed his injunction in studying the work of direction for the management of state known as the Secret of Secrets compiled by the excellent philosopher Aristotle*³¹⁴.

  l'aspect politique original s'adjoint un dessein moral avec la traduction latine. Le prologue de Philippe de Tripoli, absent du texte arabe, d bute ainsi :

*Ego suus serviens executus mandatum mihi iniunctum dedi operam ad inquirendum librum moralium in regimine domini, qui nominatur secretum secretorum Aristotelis*³¹⁵.

³¹³ Pierre d'Abernun, *Le Secr  de Secr z*,  d. par Olivier A. Beckerlegge, Oxford, *ANTS* 5, 1944, v. 1-2.

³¹⁴ Steele, p. 176.

³¹⁵ M ller, p. 14.

Moi, son serviteur, ayant exécuté la mission qui m'avait été confiée, je me suis efforcé de rechercher un livre de préceptes moraux sur le gouvernement d'un royaume, qui s'appelle le secret des secrets d'Aristote.

Le traité est toujours connu sous un nom hermétique mais sa visée semble désormais avoir glissé vers la morale.

Suivant la traduction latine, les versions françaises B et C conservent le titre abrégé, manifestement porteur d'un voile de mystère plus à même d'être un gage de succès. Il semble en aller de même à travers les diverses traductions en Europe. Plusieurs centaines de manuscrits latins ont été répertoriés, plusieurs dizaines en français et c'est sous les traductions littérales du titre que le texte s'est diffusé à travers l'Europe occidentale dans les différentes langues vernaculaires.

Mais, si le titre abrégé est prometteur et porteur d'une attente de lecture immense, les premières lignes du texte proposent au lecteur des éléments quelque peu différents, plus précis, plus proches aussi de l'original arabe et surtout de sa traduction latine. La précision ôte dès lors une partie des mystères suggérés par l'hermétisme initial et les premières lignes du traité sont pour le lecteur moins garantes de la révélation d'un secret ultime. L'étude de la table des matières des manuscrits de la famille C révèle ainsi que sur les différents témoins³¹⁶, trois seulement conservent un titre abrégé : *Le Secret des Secrets* ou *Le Livre appelé le Secret des Secrets* (Berlin Ham. 46, Baltimore W. 308, Paris BnF nafr 18219) et un seul passe sous silence le titre (BnF fr. 5028). Les manuscrits, dans leur très grande majorité, proposent à peu près le même intitulé : *Le Livre du Gouvernement du/des Roy(s) (et des Princes) appelé le Secret des Secrets*, ce qui semble reprendre la tradition du titre arabe. La volonté affirmée de proposer un ouvrage hermétique est conservée puisque le titre sous lequel l'œuvre a été diffusée – *Le Secret des Secrets* – est rappelé dans une grande majorité de témoins.

Cependant, un glissement vers un domaine a priori politique et réservé à une élite semble s'opérer : le texte prétend s'adresser à ceux qui gouvernent et proposer un ensemble de règles concernant cette fonction. Or, la construction de l'expression « *gouvernement des roys* » suggère une double interprétation selon la valeur objective ou subjective du génitif. Un texte ayant un tel programme peut être :

1. Un recueil de règles destinées au roi pour gouverner son royaume.
2. Un recueil de règles destinées au roi pour se gouverner lui-même.

La dualité sémantique contenue dans cette expression a vraisemblablement posé problème aux différents traducteurs et copistes. L'édition de différentes versions anglaises du texte issues du *Secretum Secretorum* proposée par Mahmoud Manzalaoui permet de constater cette interrogation concernant l'interprétation du titre. La version dite « Ashmole » (ap. 1445 ?) se rattache à la *vulgate* latine et conserve l'ambiguïté du complément du nom.

I, seruyng as a servant, have executed the charge that was yeve me and Y have put me in peyne to inquere after the morall boke of gouvernaill of prynces, that is cleped 'The Secrete of Secretes'.

L'ambiguïté de l'expression « *gouvernement des roys* » semble disparaître pour les textes se rattachant à la version latine abrégée dont sont issues, rappelons-le, les versions françaises qui ont eu le plus de succès : A, B et C. Les versions anglaises se rattachant à la famille C ainsi que nos témoins français résolvent la possible dualité sémantique.

The booke of goode and vertuous condicions to the gouernaunce of his royall persooone » / « a boke of good maners to his gouervaunce » / « the boke called 'Of God maniers' vnto the keypyng and governance of hym.

Dans leur quasi unanimité, les manuscrits français explicitent eux aussi le dessein de l'ouvrage qui est en effet présenté comme

le livre des bonnes meurs au gouvernement de luy [le roy], lequel livre est appelé Secret des Secretz.

Aux notions hermétiques et politiques succède donc une affirmation de moralisation conforme à ce qui apparaissait dans la traduction latine.

La lecture des *explicit*s ne dément pas ces glissements de sens, même si davantage de témoins excluent de rappeler le titre de l'ouvrage. Seuls quelques manuscrits ne conservent que la mention de l'hermétisme, les autres reprennent l'expression « *gouvernement des roys et des princes* ». La possible ambiguïté ayant été résolue dans les premières lignes du texte, elle n'a plus vraiment d'existence dans l'*explicit* ; une fois le texte achevé, le lecteur ne peut que redécouvrir –

³¹⁶ Nous ne tenons pas compte du ms BnF nafr 4951 incomplet du début, ni du manuscrit de Genève qui ne contient que le chapitre sur la physiognomonie.

losqu'il est mentionné – le titre de l'ouvrage qu'il vient de consulter sans se poser de questions quant à son contenu.

L'étude des *incipits*, en revanche, est essentielle, car elle permet de constater :

1. que l'aura mystérieuse entourant le titre de l'œuvre du Pseudo-Aristote est peu à peu résolue dans les premières lignes,
2. qu'un glissement de sens s'est progressivement constitué au fil des siècles et que, par conséquent, l'horizon d'attente des lecteurs n'est plus le même,
3. qu'au regard des différents titres qu'il propose, le *Secret des Secrets* apparaît au XV^e siècle comme porteur d'un triple message : hermétique, politique et moral.

Mais le texte a également – et peut-être même d'abord – été diffusé avec un titre abrégé.

5. 2. Le titre abrégé :

Les quatre mots qui composent ce titre sont vecteurs d'un désir d'acquérir l'ouvrage. Le titre *Le Secret des Secrets* inspire plusieurs remarques.

Nous ne nous attarderons pas sur la redondance du substantif, nécessairement porteuse de sens pour un lecteur, d'autant plus que le sémantisme de ces mots fait référence à des choses volontairement cachées et que tous désirent acquérir, comme nous l'avons montré au début de cette étude. En revanche, la construction sous forme de complément du nom en construction indirecte, traduisant le génitif latin, permet de mettre en avant plusieurs éléments qui dérivent de l'opposition singulier-pluriel. Parmi les significations possibles de la complémentation du substantif, la relation d'appartenance est essentiellement à mettre en avant. Le *Secret des Secrets* signifie donc que l'ouvrage propose un secret parmi d'autres. Bien plus, le titre fonctionne comme un génitif hébraïque, c'est-à-dire une construction qui sert à distinguer un élément parmi un ensemble. Il rappelle des expressions bibliques comme le « Roi des Rois » ou le « Saint des Saints ». Cette dernière désigne au sens propre la partie la plus sacrée du temple de Jérusalem où était conservée l'Arche d'Alliance et au sens figuré à « l'endroit le plus retiré d'un édifice » ou au « service le plus secret ou le plus important d'une organisation ou d'une entreprise », selon le

Trésor de la Langue française. En d'autres termes, cette construction a une valeur de superlatif absolu.

Le titre met donc en relief l'existence d'une pluralité de secrets au sommet desquels se trouve le secret maître. La mention *Le Secret des Secrets* dans un manuscrit peut donc laisser supposer au lecteur qu'il va découvrir le plus grand des secrets mais également soit une multitude de secrets inférieurs, soit la possibilité, grâce à la connaissance du secret ultime, de découvrir d'autres secrets, voire l'ensemble des secrets. Ainsi, le titre apparaît comme la promesse d'une clef qui ouvre toutes les portes de la connaissance. La promesse initiale ne peut qu'entraîner un désir de lecture et une fierté de posséder l'ouvrage ; le lecteur n'est-il pas dès lors selon lui l' élu de Dieu ?

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Le « secret » est initialement ce qui est séparé d'un ensemble et, par conséquent, caché au plus grand nombre. Notre étude lexicale a mis en avant que si la notion de séparation pouvait être intrinsèque à une chose, elle était souvent associée à l'action des hommes. Le secret existe dans la nature et chez Dieu ; toutefois, ses emplois médiévaux mettent surtout en avant la volonté humaine de dissimuler quelque chose. Le secret se caractérise par l'association d'un couple inclusion / exclusion en même temps que la prédominance d'une conscience : c'est l'homme qui est au cœur du secret, au centre d'une tension entre appartenir ou non à la sphère du secret. Ainsi, des cercles concentriques gravitent nécessairement autour de celui qui est dans le secret. Dans un texte comme le *Secret des Secrets*, soi-disant destiné à Alexandre le Grand, c'est le prince qui est au cœur de toutes les attentions. Dans l'entourage immédiat du prince, le secret possède essentiellement une valeur politique. Plusieurs catégories de personnes l'entourent qui sont alors proches du secret. Le traité pseudo-aristotélicien nuance toutefois leur proximité et établit une hiérarchie entre ces hommes, mettant au sommet des ces intimes, ceux qui étymologiquement sont les plus proches du secret, les secrétaires.

Le secret est donc le lieu de tension entre celui qui le connaît et ceux qui gravitent autour. Étant une chose cachée, son existence relève du paradoxe : s'il ne se transmet pas, le secret disparaît. Il apparaît donc comme un objet de savoir. Un fait de communication se greffe à la sémantique : le secret n'existe que parce qu'il est tension vers une révélation. En tant que tel, il se trouve au centre d'un schéma d'apprentissage qui va du maître à l'élève. D'autre part, avec le secret domine l'idée de pouvoir et avec elle, celle de volonté. Le secret est lié au pouvoir : il induit nécessairement une relation de domination, de force, de hiérarchie entre le sachant et le non sachant. Le détenteur des secrets exerce constamment son pouvoir de savant sur l'ignorant, de l'élus sur le disciple. Mais le secret ne s'enseigne pas à tous, seuls certains – choisis avec discernement – en sont dignes et la précarité du secret n'en est que plus grande lorsque les non élus souhaitent s'accaparer cet objet de savoir.

Le secret est donc au centre d'une hiérarchie entre ceux qui savent, ceux qui doivent savoir et ceux à qui cette connaissance est refusée. Le *Secret des Secrets* dresse une liste des éléments constitutifs de cette hiérarchie au sommet de laquelle se trouve Dieu. Les prophètes et les

hommes justes font le lien entre le monde céleste, les philosophes et les sages, à qui ils enseignent les secrets du Créateur. Le traité pseudo-aristotélicien présente ces différentes catégories pour mieux souligner l'intermédiaire privilégié entre Dieu et Alexandre : Aristote. Le Stagirite appartient à l'ensemble de ces catégories, apparaissant comme la figure suprême de ces groupes d'élus lorsqu'il devient aux yeux des hommes une créature céleste. Il devient alors un messager divin, un canal de communication choisi par le Tout-Puissant pour divulguer Ses Secrets. Le destinataire des secrets est lui aussi au cœur de tensions, en concurrence avec ceux qui ne sont pas élus. Il se trouve, à l'instar de son maître, au sommet d'une hiérarchie humaine. C'est à la figure politique par excellence – Alexandre – qu'est destiné le *Secret des Secrets*. Cette fonction politique supprime nettement la place du conquérant dans un schéma didactique. La mise en relief du prince aux dépens de l'élève donne l'illusion au lecteur du XV^e siècle d'être à son tour un prince, capable, puisqu'il possède le livre du Maître, de s'inscrire dans le projet divin. Le lecteur est un nouvel Alexandre, à qui les secrets divins sont transmis, afin qu'il supplante le Stagirite : les différents schémas hiérarchiques mis en place dans le *Secret des Secrets* donnent alors au lecteur l'illusion de son importance dans le projet divin. Un obstacle, mais de taille, se place sur son chemin, comme sur celui d'Alexandre, l'écriture figurée qui entoure la révélation des secrets.

Le secret, en effet, est au cœur d'une tension énonciative : il faut dire mais pas à n'importe qui. L'écriture voilée joue alors un rôle prépondérant pour que les secrets ne soient transmis qu'aux élus de Dieu. Les métaphores présentes dans le *Secret des Secrets* ressortissent à la fois de la tradition musulmane et chrétienne. Le couple ombre / lumière, issu du *Sirr al-'asrâr* est ainsi répercuté dans les traductions latine et française pour souligner la volonté d'hermétisme du traité. À cette métaphore s'ajoute celle de la couverture qui se veut polysémique, touchant à la fois à l'expérience quotidienne compréhensible par tous mais aussi à la magie, à l'illusion et au miracle. Ainsi, le choix de découvrir ou dévoiler des secrets prend-il un sens extrêmement fort pour un lecteur, manifestement privilégié. Ce dernier toutefois ne peut avoir accès aux secrets que s'il est à même de saisir le sens d'un texte, voilé sous des figures. Le *Secret des Secrets* se présente comme une invitation à une herméneutique, uniquement opérante pour un élu. Chaque lecteur est donc nécessairement l'élus en question capable de décrypter ce qui a été volontairement caché dans le discours.

Mais, si cet hermétisme affirmé et cette invitation à un décryptage des figures existent depuis le *Sirr al-‘asrâr*, ils sont mis en valeur dans la mouture latine de Roger Bacon, persuadé qu’Aristote a caché au sein de son traité le plus grand des secrets. À la fin du Moyen Âge, les choix lexicaux sont tout autres et la variété sémantique de l’isotopie de l’hermétisme s’est atténuée, laissant place à l’omniprésence d’un substantif : « secret. » La récurrence de ce terme, qui supplante la variété de lexique latin, met paradoxalement en avant une volonté de diffuser le texte. Le secret, qui devait être réservé à quelques-uns, devient alors objet publicitaire. La force du titre, accompagné de l’affirmation que plusieurs secrets – dont le plus grand d’entre eux – vont être révélés, est une promesse initiale suffisamment forte pour justifier partiellement du succès grandissant de l’œuvre. Cette promesse a même peut-être d’autant plus d’impact sur le lecteur qu’elle rappelle celles contenues dans de nombreux ouvrages à caractère ésotérique. Le *Secret des Secrets* appartient en effet à une sphère de textes que nous allons maintenant analyser afin de tenter de montrer qu’une certaine « littérature des secrets » a pu jouer un rôle dans la diffusion du traité pseudo-aristotélicien.

DEUXIÈME PARTIE

LA LITTÉRATURE DES SECRETS

Le *Secret des Secrets* assoit son autorité et son succès en grande partie grâce à la notion de « secret ». Le secret renferme en lui à la fois l'idée de connaissance, de savoir volontairement dissimulé, mais aussi, comme nous l'avons vu précédemment, de tension vers la découverte. La volonté de transgression va de pair avec le sentiment du lecteur qu'il est le possesseur privilégié d'une œuvre à laquelle il aurait dû ne pas avoir accès. Ce sentiment est d'autant plus accentué que les secrets dans la littérature sont paradoxalement une topique privilégiée, qu'il s'agisse de textes didactiques, mais aussi littéraires³¹⁷ ou religieux. Si ces derniers ne mettent pas en avant cette topique, ils rappellent que le secret est profondément ancré dans l'homme. Celui-ci désire naturellement savoir et peut-être avant tout ce qui apparaît au-delà de sa compréhension immédiate du monde, soit parce qu'il ne possède pas les moyens de le comprendre, soit parce que l'accès à la compréhension de certains phénomènes lui est refusé. Le mystère est incommensurable et l'occulte une catégorie comblant un vide de l'explication ; seul le secret peut faire l'objet d'un savoir, certes difficile d'accès, mais atteignable. Dès lors, il apparaît logique qu'une abondante littérature se soit développée autour de ce mot. La multitude des textes ayant pour fonction de dévoiler invite presque à la réfléchir comme un genre, une « littérature des secrets » dans laquelle figurerait à une place privilégiée le *Secret des Secrets*. Mais le statut du traité pseudo-aristotélicien reste à définir dans cette prétendue littérature, peut-être moins dans l'optique, certes utile mais limitée, de mettre en œuvre une nouvelle catégorie générique, que dans celle de montrer en quoi la nébuleuse de la littérature des secrets a pu augmenter le crédit et le succès du traité du Pseudo-Aristote³¹⁸. En d'autres termes, nous voudrions, dans le cadre de ces pages, tenter de montrer quels peuvent être les liens entre le *Secret des Secrets* et la littérature des secrets et comment le texte du Pseudo-Aristote utilise certains éléments communs à cette littérature pour émerger – peut-être – comme le texte de référence sur les secrets, du moins dans l'esprit du lecteur. Mais, auparavant, nous tenterons d'esquisser une brève histoire de la

³¹⁷ Outre l'ouvrage de Frédérique Le Nan auquel nous avons déjà fait référence, celui d'Hélène Bouget sur l'énigme au Moyen Âge touche à un domaine connexe : *Écritures de l'Énigme et Fiction romanesque. Poétiques arthuriennes (XII^e - XIII^e Siècles)*, Paris, Champion, 2011.

³¹⁸ Comme nous le verrons, les secrets dans la littérature didactique touchent à une multitude de domaines mais toutes les œuvres non pas eu le succès du traité du Pseudo-Aristote. Parmi les nombreux exemples possibles, évoquons, à la suite de Jean-Patrice Boudet (*Entre Science et Nigromancie. Astrologie, Divination et Magie dans l'occident médiéval (XII^e – XV^e Siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale 83, 2006, p. 419-420) et Philippe Contamine (*La Guerre au Moyen Âge*, Paris, 1980, p. 259), le *Livre du Secret de l'Artillerie et Cannonnerie*, ouvrage du XV^e siècle, conservé dans un manuscrit unique (BnF fr. 2015).

« littérature des secrets », comprise pour l'instant comme un ensemble d'écrits prétendant une telle révélation. En effet, bien que cette entreprise soit nécessairement vouée à une incomplétude dans le cadre restrictif de ce travail, elle nous semble nécessaire dans la mesure où les écrits que nous allons évoquer non seulement trouvent une origine lointaine, historiquement et géographiquement, mais aussi parce que les interactions entre les cultures hellénistiques, égyptiennes, latines, arabes et chrétiennes sont à l'œuvre dans la constitution d'un vaste corpus, dans lequel le *Secret des Secrets* tient, nous semble-t-il, une place privilégiée.

1. Esquisse d'une histoire de la littérature des secrets :

Il n'est question ici que de rappeler quelques éléments historiques et littéraires qui ont amené à la construction des textes médiévaux sur les secrets. Notre dette est donc grande envers les travaux de quelques auteurs que nous avons tenté de synthétiser. Des raccourcis ont été nécessaires et sont justifiés dans le détail des ouvrages que nous avons consultés. Ceux-ci proposent enfin des éléments bibliographiques que nous ne reproduisons pas, sauf à les avoir consultés par nous-mêmes³¹⁹.

La notion de secret dans la littérature didactique médiévale est le fruit d'un brassage culturel qui trouve son origine dans la philosophie grecque. La littérature des secrets émerge avec l'apparition d'une personnification de la nature. Chez Homère, seuls les dieux possèdent la totalité du savoir et cachent aux hommes certaines connaissances. Au I^{er} siècle après J. – C., l'idée que la nature elle-même possède des secrets a supplanté la conception des premiers écrivains hellènes. C'est cette évolution que décrit Pierre Hadot dans *Le Voile d'Isis*³²⁰.

Plusieurs siècles ont transformé la conception initiale de *phusis* comme phénomène de croissance à celle de *phusis* comme personnification d'un être idéal. Comme souvent, le sens initial des mots est pragmatique et renvoie à une réalité tangible. Chez les Grecs – et d'abord dans *L'Odyssée*, la *phusis* désigne une naissance, une évolution et le résultat d'une croissance. Le terme est alors

³¹⁹ William Eamon, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1994 ; André-Jean Festugière, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, Paris, Gabalda, 1944 ; Pierre Hadot, *Le Voile d'Isis. Essai sur l'Histoire de l'Idée de Nature*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2004.

³²⁰ Les pages lumineuses qu'il propose ne peuvent trouver ici qu'un éclat bien terne et rien ne saurait remplacer la lecture de son ouvrage.

employé en construction relative et se conçoit avec un second élément. Trois siècles d'évolution de la langue grecque font émerger un emploi absolu du substantif. Les emplois relatifs et absolus se côtoient dans les traités hippocratiques du V^e siècle où le terme peut désigner le caractère propre d'un être en même temps le résultat d'une croissance. L'emploi absolu se généralise et la notion de *phusis* devient plus abstraite. Un nouveau palier est franchi dans l'évolution de la *phusis* avec Platon qui met au premier plan non plus l'idée d'une croissance aveugle issue des éléments, mais l'idée que la *phusis* est un art divin. Partant, le philosophe considère que la nature est soumise à une volonté et n'est plus seulement un processus de création et de transformation. Cette abstraction de la *phusis*, opérée par Platon, trouve un écho chez Aristote qui se démarque toutefois du disciple de Socrate. Chez le Stagirite, en effet, il existe un principe de mouvement intérieur qui anime éléments et individus : ainsi le feu cherche à rejoindre son lieu d'origine en haut, la pierre en bas. Aristote considère par conséquent que dans le processus naturel, un agent intérieur met en mouvement la chose. Si la nature et l'art entretiennent des points communs, ce qui fait évoluer l'art est une intervention externe ; la nature dispose d'un processus interne. Aristote marque une étape charnière dans la naissance de l'idée de nature. Sa conception de la nature, associée aux doctrines présocratiques, permet aux Stoïciens d'énoncer l'idée d'une nature divinisée. Entre le III^e siècle av. J.-C. et le II^e siècle ap. J.-C., ils développent une double conception du monde : d'une part, un état statique, d'autre part, une perpétuelle évolution. Dans le premier cas, le monde est la *phusis*, dans le second, la *phusis* est l'âme du monde, son processus créateur. Les Stoïciens l'identifient à Zeus. C'est cette nature divinisée qui sera, par la suite, féminisée et personnifiée et que l'on retrouvera chez certains auteurs médiévaux.

Les secrets de la nature n'apparaissent qu'avec la formation de l'idée de nature, qui se construit peu à peu dans la pensée grecque. Ce ne sont plus alors tant les dieux qui cachent leurs secrets que la Nature personnifiée. Cette notion de secrets de la nature apparaît vers le I^{er} siècle ap. J.-C. chez les auteurs latins ; elle est toutefois en germe dans la pensée grecque des siècles précédents. Ainsi, l'idée que la nature cache ses secrets va de pair avec la conception duelle de la science. D'un côté, des sciences ouvertes et compréhensibles par tous, de l'autre des sciences secrètes. D'un côté, l'apparence perçue par le regard, de l'autre la réalité perçue par la raison. Cette conception platonicienne a, par la suite, été corrompue et comprise. Parallèlement à l'essor scientifique et philosophique, subsistent de nombreuses croyances moins rationnelles ; le développement des écoles de médecine par exemple n'interdit pas les offrandes aux dieux ou les

amulettes. L'attrait pour les mystères est grand chez les Grecs et un courant de pensée irrationnel se développe un courant de pensée irrationnel qui, cherchant le Salut individuel, se tourne vers l'Orient³²¹. Apparaissent alors des écrits ésotériques, prétendument révélés par le dieu Égyptien Thot dont le nom devient celui d'Hermès Trismégiste. Un *Corpus hermeticum* voit alors le jour sous la forme de traités d'astrologie, d'alchimie, d'histoire naturelle, de médecine et de magie. Ces traités, passés chez les Latins, ont eu une grande influence sur ces derniers à cause de leur caractère immédiatement opérationnel qui donne à celui qui utilise les recettes proposées l'idée de l'emporter sur les forces de la nature. Ces secrets, révélés par un dieu, s'opposent à une science qui cherche à expliquer les causes des phénomènes naturels. Parallèlement à une compréhension de la nature aristotélicienne où chaque élément trouve sa place dans un classement rigoureux et peut, dès lors, être expliqué, se développe l'idée qu'il existe des relations cachées entre les choses que soulignent certains phénomènes inhabituels. Cette coexistence voit nettement le jour aux alentours du III^e siècle avant J.-C. même si elle était déjà en germe auparavant dans certains domaines de la connaissance. Au V^e siècle, la médecine grecque par exemple est d'abord magique et religieuse. Asclépios, le dieu de la médecine guérit ou envoie des rêves dont les médecins déduisent ensuite le traitement sous forme de recettes. Les écoles de médecine se développent, telle celle d'Hippocrate – dont sa *gens*, les Asclépiades prétend remonter au fils d'Apollon. Ce médecin élabore une médecine scientifique, au sens de savoir cohérent fondé sur des observations et des déductions, qui réfléchit sur elle-même et élabore un système explicatif fondé sur quatre humeurs (sang, phlegme, bile jaune, bile noire). Les remèdes préconisés suivent cette théorie. Parallèlement, la médecine magique ne disparaît pas. De même, chez les Latins, l'effort de rationalisation entreprise par un Galien jouxte la magie médicale où les amulettes jouent le rôle de vaccins.

La notion de secrets de la nature se développe donc petit à petit, d'abord sous la forme des secrets divins. Avant l'élaboration de l'idée de nature, seuls les dieux, pense-t-on, ont accès aux choses visibles et invisibles³²². Ceux-ci ont une connaissance à la fois théorique et pratique. Cette idée persiste chez Platon pour qui les secrets des processus naturels comme les couleurs sont inaccessibles à l'homme. Après l'apparition de la notion de nature vers le II^e siècle av. J.-C., c'est la nature personnifiée, assimilée au dieu suprême, qui devient elle-même détentrice des secrets.

³²¹ Sur ce point, voir les travaux de Festugière, en particulier *La Révélation d'Hermès Trismégiste*.

³²² Hermès apprend à Ulysse à reconnaître l'herbe de vie, rappelle Pierre Hadot, *Ouvr. cit.*, p. 46.

On ne parle plus tant de secrets divins que de secrets de la nature. Cette notion se développe tardivement chez les écrivains latins au I^{er} siècle av. J.-C., notamment chez Cicéron, Lucrèce, Épicure, Ovide ou encore Pline, tous beaucoup lus et étudiés au Moyen Âge. Ces écrivains soulignent qu'il existe différents secrets de la nature. Certains sont trop petits pour être appréhendés (les atomes de Lucrèce), d'autres trop loin (les comètes chez Sénèque), ou alors cachés (les organes du corps humains par exemple). Ce qui domine dans la pensée de ces auteurs à propos des secrets de la nature, c'est que ceux-ci sont invisibles – ou visibles parfois ponctuellement comme les comètes que l'on peut observer bien qu'on ne sache ni d'où elles viennent ni où elles vont – mais qu'ils agissent sur le visible. Ainsi les différents organes sont enfouis à l'intérieur du corps mais ils permettent à celui-ci de fonctionner. Appartiennent aussi à la catégorie des secrets de la nature les phénomènes inexplicables comme les tremblements de terre : leurs effets sont perceptibles mais leurs causes sont invisibles. Ainsi, ressort de cette conception de secrets de la nature une dichotomie entre le visible et l'invisible qui s'applique à toutes les catégories des *naturales rei*. La nature est la combinaison de l'ensemble des choses naturelles, visibles et invisibles ; les secrets de la nature touchent donc à tous les domaines de la connaissance. Le grand secret de la nature, finalement, c'est la nature elle-même, c'est-à-dire la combinaison de tous ces secrets. Tout ce que Nature montre au regard des hommes participe de sa diversité et de sa variété, tout ce que l'homme ne peut voir de Nature, ce sont les causes qui la font se mouvoir et exister. Si l'on veut comprendre l'ensemble de la nature, il faut donc tenter de percer l'ensemble de ses secrets, disséminés dans un vaste champ du savoir, autant théoriques que pratiques.

Le concept hellénique de nature et de ses secrets s'est transmis à certains auteurs latins que lira le Moyen Âge. La double nature du savoir, ésotérique et exotérique, se transmettra aux auteurs médiévaux qui l'adapteront à la pensée chrétienne. Mais, en même temps, les premiers siècles du Moyen Âge développeront davantage un savoir ésotérique et pratique, fondé sur l'idée que celui qui possède et peut utiliser immédiatement les secrets de la nature peut vaincre partiellement les contingences quotidiennes. Les préoccupations en effet ne sont pas tant théoriques que pratiques ; ainsi, la médecine a besoin d'être immédiatement opératoire. Ce ne sont pas tant les théories hippocratiques, assimilées, adaptées et améliorées par Galien qui ont du succès que les recettes médicales à partir de plantes adaptées à l'Europe du Nord. Le savoir pratique et magique des antidotaires apparaît dans ces premiers siècles comme plus important que

la théorie des éléments et des humeurs. Le développement de ces traités s'accompagne de l'ajout d'autorités fictives antiques, notamment Apulée dont on retient l'initiation du héros aux mystères d'Éleusis dans *L'Âne d'or*. C'est donc essentiellement sous forme de recettes que se développe la littérature médicale des premiers siècles du Moyen Âge. Ces recettes sont déjà à l'œuvre dans les traités d'alchimies antiques. Au tout début du Moyen Âge, ce mélange entre concept de secrets de la nature et nécessité de répondre à des préoccupations immédiates met en retrait une littérature des secrets explicative au profit d'une autre, dogmatique et pratique, immédiatement opératoire. L'apport de la civilisation arabe lors de la « révolution du XII^e siècle » achève ce mariage entre les périodes hellénistiques, romaines, et du début du Moyen Âge.

Dans la première moitié du XII^e siècle, les premiers contacts culturels des Européens avec les Arabes sont enthousiastes. Confrontés avec ce qu'ils pensent être un berceau de la connaissance des secrets, ils traduisent les textes arabes ainsi que les traités grecs, déjà passés dans la langue de l'Islam. Au contact des civilisations perses, syriennes, grecques ou indiennes, les auteurs arabes ont proposé à la fois des traductions et des compilations s'appuyant sur des autorités parfois fictives. Dans le même temps, le grand intérêt des Arabes pour les sciences, en particulier la philosophie et les sciences de la nature, porté par et pour la religion musulmane a été également un facteur de foisonnement des productions originales et des traductions. Les Occidentaux se précipitent dans différents centres de traduction pour avoir accès à de nouveaux traités, ne différenciant pas toujours les authentiques des apocryphes. Les traités ésotériques – les *libri secretorum* – fascinent au premier chef. Ainsi, les traités alchimiques qui, au terme d'un long trajet égypto-helléno-byzantin³²³, développent entre autres l'idée d'une sympathie universelle. Dès lors, le rapprochement avec les autres champs du savoir devient une évidence : s'il existe une interaction entre les éléments constitutifs du monde et des forces occultes, alors tous les domaines soumis à la connaissance peuvent renfermer des secrets qui permettent de rivaliser avec la nature. La recherche de la perfection des métaux en alchimie est connexe de celle de la perfection des éléments constitutifs du corps en médecine. Les livres des secrets arabes – les *sirr al 'asrâr* – apparaissent alors aux Occidentaux comme autant de possibilités de s'appropriier la nature et de s'approcher des secrets divins : le christianisme a en effet placé Dieu comme créateur de la nature. La nature personnifiée des Latins, associée au Dieu suprême, a peu à peu laissé place au

³²³ Les ouvrages sur le sujet foisonnent ; le lecteur en trouvera une infime partie dans notre bibliographie. Pour une première approche, nous renvoyons dans un premier temps aux travaux de Robert Halleux ou de Marcelin Berthelot.

seul vrai Dieu, celui de la *Genèse*, Créateur de toutes choses. La maîtrise des secrets de la nature est donc une étape décisive vers l'alpha et l'oméga, d'autant plus que l'origine de l'expression *sirr al 'asrâr* est religieuse³²⁴. Le grand intérêt des Arabes pour les sciences n'occulte pas la religion, elle est, bien au contraire, un moyen de parvenir à une meilleure connaissance de l'Islam. Ainsi, pour Geber³²⁵, le but de l'alchimie est de réaliser la parfaite harmonie pour atteindre la parfaite connaissance de la religion. C'est dans ce contexte que se transmettent les traités arabes sur les secrets, enseignant un double savoir, ésotérique et exotérique comme les *Secrets de la Création* de Bâlinas ou le *Picatrix*.

À partir du XII^e siècle en Europe, on trouve concurremment les écrits issus de la littérature latine, inspirés par certains philosophes grecs, les traités arabes nourris des connaissances grecques et de l'Islam, les traités aristotéliens traduits du grec et de l'arabe puis en latin mais aussi les écrits bibliques et patristiques. De ce bouillonnement culturel, religieux et philosophique naît la scolastique qui tente de concilier les écrits d'Aristote avec le christianisme. La notion de *scientia*, comme capacité à démontrer, côtoie celle des *secreta*, qui renvoie à la fois aux choses occultes mais aussi aux résultats de causes non naturelles. Les *secreta* sont alors des objets d'expérimentation qui s'opposent à un savoir théorique et classifié qui ne parvient pas à une explication de ces phénomènes par une réduction aux principes élémentaires. Les *secreta* se trouvent donc entre la *scientia* et l'*experimenta*. Les différentes personnalités scientifiques vont tenter de concilier ces trois domaines de la connaissance ou les hiérarchiser. Il n'en demeure pas moins que la notion de secret va pénétrer la littérature savante, expérimentale et ésotérique. Au cœur de celle-ci émerge le *Secretum Secretorum* que Roger Bacon augmente, si cela était nécessaire, de son aura.

Avant d'aborder notre hypothèse selon laquelle le *Secret des Secrets* jouit d'une place de choix dans le corpus des traités sur les secrets, et puisque notre esquisse historique a tenté de proposer des éléments sur la naissance, la transformation et la diffusion de la littérature des secrets, nous allons tenter de définir ce qui pourrait caractériser une « littérature des secrets ». Quelques éléments structurels sur cet ensemble de textes seront nécessaires avant de présenter de façon non exhaustive quelques caractéristiques du genre et de tenter d'en proposer une définition.

³²⁴ Sur ce point, voir Eamon, *Ouvr. cit.*, p. 40 et suiv.

³²⁵ C'est sous ce nom occidentalisé qu'a été connu Jâbir, le médecin et alchimiste arabe du VIII^e siècle.

Quelques exemples particuliers permettront par la suite des comparaisons avec le *Secret des Secrets*, afin d'élaborer une hypothèse sur la place de cette œuvre dans la littérature des secrets.

2. Définition :

La littérature des secrets n'existe pas dans les typologies des textes médiévaux. Les typologies et les classements génériques sont d'ailleurs la plupart du temps des inventions exogènes et soumettent ceux qui s'y risquent à des problèmes insolubles. Pour traiter d'une éventuelle « littérature des secrets », il faudrait déjà en proposer une définition générique. Or, les classifications génériques ne vont pas sans gauchissements scientifiques : les réticences de Paul Zumthor à ce sujet sont connues³²⁶. Si de telles classifications sont pratiques en ce qu'elles proposent une synthèse des textes médiévaux pour le lecteur moderne, elles s'accompagnent nécessairement de restrictions, de mises en garde et de justification de la part des critiques qui les inventent. La littérature des secrets n'existe pas en ce qu'elle n'a pas fait l'objet d'un traitement théorique dans l'Antiquité ou au Moyen Âge. Cependant, il existe une multitude de textes traitant des secrets dans des domaines très variés. Il apparaît donc nécessaire de proposer quelques remarques sur l'éventuelle existence d'un genre de la « littérature des secrets ».

La littérature – au sens large – repose, on le sait, sur une convention discursive, formelle et thématique qui met en place un « horizon d'attente » pour reprendre l'expression bien connue de Hans-Robert Jauss, une pré-construction du sens, du style, du contenu... de la part du lecteur, de l'auteur voire de l'institution littéraire toute entière. En cela, un certain nombre d'éléments et de règles, établis théoriquement ou implicites, parfois figés à certaines époques, mais par la suite très rapidement labiles, préexistent au texte. La mouvance des œuvres littéraires – et le terme ne s'applique plus essentiellement, selon la formule de Paul Zumthor, à la période médiévale – induit une perspective diachronique en plus d'un aspect nécessairement synchronique. Dès lors, la notion de genre littéraire non seulement varie selon les époques et les théories, mais surtout apparaît comme un point de fuite inaccessible, à moins de se placer dans une perspective téléologique. Corollairement, les différents genres littéraires apparaissent comme des catégories poreuses, sécrétant une partie de leurs caractéristiques dans les genres connexes.

³²⁶ Paul Zumthor, *Essai de Poétique médiévale*, Paris, 1972, p. 157. Voir aussi l'article fondamental de Hans Robert Jauss, « Littérature médiévale et Théorie des Genres », *Poétique* 1, 1970, p. 79-101.

Ces éléments étant donnés, il faut tenter de définir ce qu'on entend généralement par « littérature des secrets », expression qui se trouve par exemple souvent dans les introductions à des œuvres dont le titre évoque le secret³²⁷. Ce premier aspect sera notre point de départ.

3. Caractéristiques :

L'étude lexicale entreprise dans notre première partie met en lumière que le secret touche à de nombreux domaines de la connaissance. Une lecture de l'ouvrage de Lynn Thorndike³²⁸ confirme l'existence d'une multitude de textes évoquant dans leur titre, leur *incipit* ou leur *explicit* les mots « secret », « *secretum* » ou « *arcanum* ». Ce point de départ est nécessaire pour circonscrire un ensemble de textes qu'il faudra par la suite tenter de caractériser plus précisément.

Il n'est évidemment donc pas question ici de proposer une étude exhaustive d'un tel corpus : il dépasse très nettement celui des encyclopédies médiévales et nous n'avons ni le temps ni les moyens dans le cadre de ces pages de l'effectuer sur un domaine connexe à celui que Bernard Ribémont propose dans sa thèse³²⁹. Un petit nombre de textes nous servira de corpus de base pour proposer une réflexion sur la littérature des secrets.

Les textes utilisant le mot « secret » ou un synonyme sont très nombreux pour la période médiévale restreinte à l'Occident chrétien³³⁰. À l'aide de quelques exemples, nous allons désormais proposer quelques éléments qui nous paraissent caractéristiques de ce corpus. L'étude qui va suivre est bien évidemment incomplète ; ce n'est pas tant un objet théorique qu'un outil pragmatique visant à mieux cerner le texte qui fait l'objet de cette thèse, le *Secret des Secrets*.

³²⁷ Citons par exemple *The Book of Secrets of Albertus Magnus*, éd. Mickaël R. Best et Frank H. Brightman, Oxford, Clarendon Press, 1973.

³²⁸ Lynn Thorndike, *A History of Magic and experimental Science*, 8 vol. , New York, Columbia University Press, 1923-1958.

³²⁹ Bernard Ribémont, *D'Isidore de Séville à Jean Corbechon (VII^e – XIV^e Siècle). Étude des Encyclopédies médiévales sur la Nature dans l'Occident latin*.

³³⁰ Les ouvrages arabes, notamment alchimiques et médicaux sont extrêmement nombreux. Citons par exemple le *Livre des Secrets de la Création* de Balînâs, *Le Secret de l'Art médical* ou le *Livre des Secrets* de Razi (Rhazès, pour les Occidentaux).

3. 1. L'affirmation d'un secret :

Par « littérature des secrets », nous entendons a priori un ensemble d'éléments organisés autour d'un savoir initialement caché mais divulgué dans le cadre d'un ouvrage. Nous pourrions donc dans un premier temps établir un corpus d'œuvres qui affirment d'emblée révéler des secrets. Ainsi, un premier relevé des titres d'ouvrages permettrait de circonscrire la littérature des secrets.

La lecture des pages de l'ouvrage de Lynn Thorndike, *A History of Magic and experimental Science*, permet un recensement fécond et apporte des informations sur un grand nombre de titres qui peuvent convenir à l'ensemble ainsi défini. Sans chercher à l'exhaustivité, citons le *Livre des Secrets de la Création* de Balînâs (1140-1150), l'*Epistola de Secretis Operibus Artis* et le *Speculum Secretorum Alchemie* de Roger Bacon, le *De Secretis Naturae* de Michel Scot, le *Secreta Naturae* d'Arnaud de Villeneuve, le *De Secretis Naturae* de Raymond Lulle, le *Liber Secretorum Eventuum* de Jean de Roquetaillade, le *Secrets de Galien* attribué à Gérard de Crémone, le *Secreta de Serpente* attribué à Albert le Grand, ou les anonymes *Secretum Philosophorum*, *Secrets des Dames* et *Secrets de Femmes*, ces deux derniers étant des adaptations du *De Secretis Mulierum* attribué à Albert le Grand et constitués en grande partie de son *De Animalibus*.

Ce premier relevé doit, semble-t-il, être complété par les œuvres dont le sous-titre contient aussi le mot « *secret* » ou « *secretum* » car certains ouvrages affirment également leur caractère hermétique dans leur sous-titre. C'est le cas par exemple des *Experimenta* attribués à Albert le Grand que certains manuscrits proposent sous le titre *Secretum Secretorum* ; cet ouvrage apparaît aussi régulièrement sous l'appellation *Liber Aggregationum sive Secretorum de Virtutibus Herbarum*. Un *Secretum Secretorum*, plus connu sous le nom de *Practica*, est également attribué à Albert le Grand. L'encyclopédie anonyme de 1303, le *Placides et Timeo* a comme sous-titre *Li Secrés as Philosophes*. Dans le manuscrit 593 de la bibliothèque des Champs Libres à Rennes, ce traité est présent partiellement sous l'appellation « *secrets naturiens* ».

Enfin, on ne compte plus les *incipit* et les *explicit* qui affirment que l'ouvrage qu'ils ouvrent ou ferment est détenteur de secrets. Si l'on excepte de ce dernier relevé toutes les œuvres dont le titre ou le sous-titre est déjà porteur d'une telle révélation, on peut tout de même relever, dans les

tomes de l'ouvrage de Lynn Thorndike, des dizaines d'*incipit* et d'*explicit* porteurs d'un tel programme. Deux œuvres majeures viendront illustrer notre propos : un traité antique connu sous le nom de *Cyranides*³³¹, qui s'apparente par l'hétérogénéité des développements à une petite encyclopédie (il contient un lapidaire, un volucraire, un plantaire et un bestiaire) et un traité de magie du XIII^e siècle, le *Picatrix*³³².

La mention initiale du « secret / *secretum* » va de pair assez souvent avec d'autres substantifs mélioratifs. D'un point de vue strictement statistique – nous n'avons pas étudié l'ensemble de ces œuvres – les couples « trésor / « *thesaurum* », « miroir / *speculum* », les « *Elucidaria* », les « *Lumina* » et autres « *Rosaria* » ou « *Epistola* », pour ne donner qu'un aperçu du vaste champ que propose la littérature « scientifique » et didactique du Moyen Âge, sont fréquemment associés à l'idée de secret.

Tenter de définir la littérature des secrets par un ensemble de textes affirmant dans leur titre qu'en leur sein est contenue la révélation de choses cachées pouvait apparaître comme un truisme. Il n'en est rien. Si une grande majorité de titres permet de fonder cette catégorie, d'autres en revanche masquent cette révélation, mettant en avant l'auteur présumé ou les personnages. Dès lors, le corpus ne pourrait-il pas s'étendre ? Pensons au *Gand Albert* mais aussi aux *Échecs amoureux moralisés* d'Évrart de Conty, masquant sous l'allégorie un enseignement non seulement moral mais aussi encyclopédique. On le voit, cette seule mention initiale du secret est insuffisante pour délimiter un corpus. Le secret est un motif littéraire trop banal pour que sa seule mention suffise à définir une littérature des secrets. Par ailleurs, aucun auteur n'a défini, de façon endogène, un tel ensemble et les œuvres dont il s'agit balaient un pan de l'histoire suffisamment vaste (de l'Antiquité au Moyen Âge³³³) pour qu'une définition donnée à une époque devienne par la suite inopérante. Définir alors de façon pratique la littérature des secrets comme l'ensemble d'un corpus donné dont le point commun serait d'utiliser le mot « secret » ou un synonyme apparaît comme scientifiquement discutable. Les restrictions sur une telle méthode ont déjà été

³³¹ *Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides*, édités par Louis Delatte, Paris, Droz, 1942.

³³² *Picatrix. Un Traité de Magie médiéval*, trad., intr. et notes par Béatrice Bakhouché, Frédéric Fauquier et Brigitte Pérez-Jean, Turnhout, Brepols, 2003.

³³³ Les œuvres prétendant révéler des secrets ne s'arrêtent pas à la fin du Moyen Âge. Mais nous ne les évoquerons pas ici.

soulevées par Bernard Ribémont pour le cas des encyclopédies médiévales³³⁴ et plus récemment par Einar Mar Jonsson pour les « miroirs aux princes³³⁵ ». En effet, outre le fait qu'un tel relevé semble difficile d'un point de vue quantitatif, il se heurte également à la question des œuvres hermétiques qui excluent le mot « secret » ou, à l'inverse, des ouvrages qui sont accessibles à tout un chacun bien que prétendant être obscurs. Si une première approche par les titres est un point de départ nécessaire, elle est certainement insuffisante. D'autres caractéristiques, à la fois dans les thématiques développées et dans l'écriture, sont à découvrir, pour, peut-être, faire émerger une conscience des auteurs qu'ils écrivent dans un registre particulier. Notre corpus étant restreint, les critères normatifs que nous proposerons pour tenter de circonscrire une « littérature des secrets » seront nécessairement soumis à discussion et à d'éventuelles recherches plus précises. Nous essaierons, au mieux, dans les lignes qui suivent de proposer quelques pistes pour approcher une nébuleuse dans laquelle le *Secret des Secrets* trouve, selon nous, une place privilégiée.

3. 2. Une origine divine :

Le secret, par définition, revêt une importance telle qu'il doit être caché. Seul Dieu possède l'omniscience. Non seulement aucun secret ne lui échappe, mais il est aussi à l'origine de l'ensemble des secrets. Le point de départ initial de tout secret est celui d'où émane toute perfection que chaque homme doit chercher à atteindre : le Créateur. Or, Dieu n'intervient jamais directement auprès des auteurs des livres des secrets pour transmettre son savoir caché : il fait appel à des intermédiaires célestes ou humains, choisis parmi la foule des *ignoranti*. Ce choix qui légitime et l'existence des secrets et leur révélation à un nombre restreint, se trouve dès les premiers écrits hermétiques. Le dialogue d'Hermès Trismégiste avec Asclépius souligne le petit nombre des élus :

Dicebam enim in ipso initio rerum de coniunctione deorum, qua homines soli eorum dignitatione perfruuntur – quicumque etenim hominum tantum felicitatis adepti sunt, ut illum

³³⁴ Bernard Ribémont, « L'Encyclopédisme médiéval : de la Définition d'un Genre à son Apogée. Sur la pertinence des Notions d'Apogée et de Décadence », *Apogée et Déclin*, dir. Claude-Alexandre Thomasset et Michel Zink, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 1993, p. 27-68, repris dans Bernard Ribémont, *De Natura Rerum. Études sur les Encyclopédies médiévales*, Orléans, Paradigme, p. 11-68 : « Cette démarche empirique est peu rigoureuse, donc peu satisfaisante d'une part, et elle permet au demeurant de faire fonctionner toutes catégories de schémas, mêmes contradictoires » (*De Natura Rerum*, p. 17).

³³⁵ Einar Mar Jonsson, « Les 'Miroirs des Princes' sont-ils un Genre littéraire ? », *Médiévales* 51, 2006, p. 153-166, article consultable en ligne : <http://medievales.revues.org/1461>

intelligentiae divinum perciperent sensum, qui sensus est divinius in solo deo et in humana intelligentia.

– *Non enim omnium hominum, o Trismégiste, uniformis est sensus ?*

– *Non omnes, o Asclepi, intelligentiam veram adepti sunt, sed imaginem temerario impetu nulla vera inspecta ratione sequentes decipiuntur, quae in mentibus malitiam parit et transformat optimum animal in naturam ferae moresque bellarum*³³⁶.

« *Je parlais, tout à fait au début, de cette union avec les dieux dont les hommes sont seuls à jouir par la faveur des dieux, j'entends ceux d'entre les hommes qui ont obtenu le bonheur suprême d'acquérir cette faculté divine d'intellection, cet intellect plus divin qui n'existe qu'en Dieu et dans l'entendement humain. – Quoi, Trismégiste, l'intellect n'est-il donc pas de même qualité en tous les hommes ? – Non, Asclépius, ils n'ont pas tous atteint à la vraie connaissance, mais, dans leur aveugle impulsion, sans avoir rien vu de la vraie nature des choses, ils se laissent abuser et entraîner à la suite d'une illusion qui enfante la malice dans les âmes et fait tomber le meilleur des vivants jusqu'à la nature de la bête et aux mœurs des brutes. »*

Les écrits hermétiques initiaux, comme la *Tabula Smaragdina* – la Table d'Émeraude – font de lui l'un des Pères des écrits hermétiques, notamment alchimiques³³⁷. Une littérature apocryphe fondée sur Hermès se développe alors. Il apparaît comme une caution auctoriale légitimant une révélation, notamment en ouverture des *Cyranides*.

Selon Lynn Thorndike, il n'est plus seulement l'un des pères de l'alchimie, mais est régulièrement cité comme l'un des grands sages de l'Antiquité, aux côtés d'un Aristote ou d'un Platon. Il a inspiré de nombreux auteurs comme Thierry de Chartres, Bernard Silvestre, Alain de Lille ou Guillaume d'Auvergne³³⁸ ; Albert le Grand ou Évrart de Conty en font également mention. Le premier le cite comme auteur d'un lapidaire dans son *De Animalibus*³³⁹, le second le place comme l'astronome qui a transmis son savoir à Aristote³⁴⁰. Parfois appelé « Père Hermès », « Hermogènes » ou « Hermès Mercurius³⁴¹ », il se voit attribué de multiples traités. Dès lors, l'aura auctoriale est telle que l'auteur fait figure de point d'ancrage initial et quasi-divin à une

³³⁶ Hermès Trismégiste, *Corpus hermeticum. Asclepius*, t. 2, texte établi et traduit par Arthur Darby Nock et André-Jean Festugière, Paris, Belles Lettres, 1960, p. 303.

³³⁷ Sur ces écrits hermétiques, voir Lynn Thorndike, *A History of Magic and Experimental Science*, t. 1, p. 287-297 (pour la période antique) et t. 2, p. 214-228 (pour la période médiévale).

³³⁸ Jean-Patrice Boudet, *Entre Science et Nigromancie. Astrologie, Divination et Magie dans l'occident médiéval (XII^e – XV^e Siècle)*, Histoire ancienne et médiévale 83, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 139. Nicolas Weill-Parot, *Les « Images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance. Spéculations intellectuelles et Pratiques magiques*, Paris, 2002, p. 188-190.

³³⁹ « *Accipe lapidem qui dicitur Memphytes... et est hic lapis talis virtutes ut dicit Aaron et* », *De Animalibus*, XX, 1, 5 (cité par Lynn Thorndike, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 219, n. 7).

³⁴⁰ « *Et pour ce dit Aristote, de l'auctorité de Hermes, que les choses hautes et les choses basses se correspondent, et c'est verité sans aucune doute* », Évrart de Conty, *Ouvr. cit.*, p. 141-142.

³⁴¹ Lynn Thorndike, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 219.

future révélation : les origines d'Hermès remontent à l'Égypte ; il est associé au dieu Thot qui transmet l'écriture aux hommes. En d'autres termes, avec Hermès Trismégiste, au-delà de l'affirmation de la révélation des secrets, ce qui apparaît c'est la nature divine de l'Élu : c'est Dieu fait homme qui révèle d'abord les secrets de l'écriture en distinguant ainsi les hommes des bêtes, mais également Ses secrets pour séparer les élus humains du *vulgus*.

Si Hermès n'est pas toujours cité, les autorités qui le remplacent font figure soit de substituts divins, soit d'intermédiaires supra-humains. Ainsi, le surnom de « Père des Philosophes » que Roger Bacon donne à Hermès son *Opus minus*, s'apparente à une volonté de placer l'auteur entre Dieu et les hommes ; il l'utilise également pour Aristote, le « Prince des Philosophes ». Cette appellation qu'on retrouve chez Albert le Grand en ouverture du *De Secretis Mulierum* permet de donner une assise auctoriale à la révélation d'un savoir caché. Dans les *Secrets d'Hippocrate*, le médecin grec est présenté dans le prologue comme « *Le plus noble et renommée mege du monde*³⁴² », le nom du maître dans le *Placides et Timeo* se réfère directement à une œuvre de Platon et Sydrac le philosophe vient, selon le prologue de *La Fontaine de toutes Sciences*, en droite ligne d'un élu de Dieu, Noé.

L'origine divine des secrets est souvent soulignée explicitement ou sous-entendue dans les ouvrages qui prétendent révéler des secrets. Lorsque ce point de départ est plus lointain, l'accent est mis sur le caractère supra-humain de l'auteur. Le lecteur se trouve par conséquent à l'autre extrémité et certains ouvrages renforcent l'attrait de leur contenu en soulignant les méandres d'une longue transmission.

3. 3. Une généalogie et une conception fabuleuses :

Si les secrets sont révélés alors qu'ils ne le devraient pas, c'est qu'il y a eu transgression. Or, la transgression est de la même nature que le secret : elle porte en elle deux extrêmes, la volonté du franchissement d'un interdit et le désir ou l'obligation de respecter cet interdit. Les mythes étiologiques sont, pour beaucoup, fondés sur cette notion de transgression, qu'il s'agisse de la *Genèse*, de Pandore ou de Prométhée. Dès lors, un ouvrage dont le programme annonce la révélation de secrets suppose une transgression de son auteur qui énonce ce qu'il doit, par définition, taire. La révélation arrive au terme d'une démarche qui va du possesseur initial des

secrets au lecteur ; l'intermédiaire est souvent un traducteur, fictif ou réel. Ainsi, certains prologues mettent-ils en avant non seulement le risque pris le transgresseur, mais aussi une exhortation à ne pas divulguer ces secrets. Entre ces deux annonces, se trouve souvent l'exposé d'une généalogie et d'une conception fabuleuses, avec parfois les différentes étapes et difficultés de la traduction qui viennent justifier l'origine des secrets, leur parcours transgressif, et la place privilégiée du lecteur.

Le *Picatrix* en est un bon exemple qui se veut une compilation d'écrits antérieurs.

Début du livre que le très savant philosophe Picatrix a composé sur l'art de la nigromancie, à partir de très nombreux ouvrages³⁴³.

Il en va de même pour le *Placides et Timeo* qui, dans son prologue, propose trois étapes pour amener à l'ouvrage qui prétend révéler « *li secrés as philosophes* » : 1) la phrase initiale de l'œuvre aristotélicienne justifiant la *libido sciendi*, 2) le travail de son disciple Platon, compilateur d'Aristote et d'autres philosophes dans son ouvrage apocryphe *La Figure du Monde*, 3) l'entreprise de l'auteur-traducteur anonyme qui propose, dans la lignée de ses illustres prédécesseurs, un ouvrage appelé *Li Secrés as Philosophes*. Le livre I des *Cyranides* suit un plan semblable.

Certains textes utilisent donc le *topos* d'une conception et d'une généalogie fabuleuses comme justification des révélations qu'ils prétendent énoncer. Or, les secrets ne devant se divulguer que d'élu à élu, il convient que cette transmission se fasse par le biais d'un moyen de communication interdisant aux non-élus de découvrir ce qui doit rester caché : une écriture particulière se met alors en place.

3. 4. Les conséquences d'une affirmation paradoxale : une écriture figurée.

Les « livres des secrets » relèvent du paradoxe. Ils se heurtent à la nature même du secret, déjà évoquée dans notre enquête lexicale, qui veut que celui-ci n'existe que parce qu'il est caché ; dès lors qu'il est dévoilé, il cesse d'exister ontologiquement. Ce paradoxe peut toutefois être partiellement contourné. Les auteurs de tels livres prétendent en effet ne révéler leur savoir qu'à

³⁴² BnF fr. 19994, fol. 202.

³⁴³ *Picatrix*, p. 39.

celui ou ceux qui en sont dignes. Le plus grand nombre ne doit pas y avoir accès. Pour ce faire, certains prétendent mettre en place une écriture à décrypter.

Ainsi, *Les Cyranides* s'ouvrent sur un prologue qui met l'accent sur le caractère crypté des secrets. Les éléments de la transmission sont dans l'ensemble les mêmes que ceux que l'on trouve dans le *Picatrix* : Dieu a divulgué Ses secrets à Ses anges qui l'ont transmis à Hermès ; le lecteur élu parmi la foule de ses semblables ne doit par conséquent le divulguer qu'à un cercle restreint.

Dei donum magnum angelorum accipiens fuit Hermes Trismegistus deus hominibus omnibus notus. Librum hunc ne tradas ergo hominibus inscientibus, sed habe apud te velut possessionem magnam : solum autem filiis, si possit, tradat pater pro auro ad efficaciam actionis, adiurans eos solum secure habere ut filius sacrum³⁴⁴.

Celui qui reçut des anges le plus grand présent de la divinité fut Hermès Trismégiste, un dieu connu de tous les hommes. Ne communique donc pas ce livre aux ignorants, mais conserve-le par devers toi comme un grand trésor ; que le père communique seulement à ses fils, s'il le peut, ce grand trésor qui, pour l'action, vaut l'or précieux, en les priant instamment de le garder en sécurité comme des fils [gardent] un objet sacré.

Toutefois, c'est au cours de la longue transmission de l'œuvre que le décryptage a eu lieu. Il a été interprété du syriaque par l'auteur avec l'aide d'un sage vieillard qui lui a longuement expliqué le sens des « caractères barbares ».

À la fin du Moyen Âge, un texte comme le *Placides et Timeo* prétend également, dans son prologue, utiliser la figure pour révéler les secrets de Dieu. En outre, il met l'accent sur un point déjà évoqué : la recherche d'une connaissance globale.

Et pour ce gard cest livre qui vorra parfaitement entendre, qu'i ne trespasse rien, car pour .I. tout seul mot trespasser, il porroit perdre grand partie de l'entendement, ainsi com par trespasser une des letres de l'a, b, c porroit on perdre assavoir et a apprendre assés de mos et de sillebes³⁴⁵.

Le savoir total, qui doit émerger au terme de l'œuvre, est toutefois soumis à un processus de lecture et de déchiffrement qui s'apparente à un apprentissage. Cette connaissance totale ne peut exister que par un décryptage du texte, soumis à l'apprentissage d'une méthode enseignée par un maître élu de Dieu. Il s'agit donc d'un parcours initiatique où les étapes se multiplient et où l'ignorance ou l'incompréhension d'un seul élément fait perdre et la lettre et l'esprit des secrets.

³⁴⁴ *Ouvr. cit.*, p. 13.

³⁴⁵ *Placides et Timeo*, § 4, p. 2.

L'écriture à décrypter est par conséquent au centre des prologues, justifiant la notion même de secret et la transgression qui lui est implicitement associée. Un vocabulaire ésotérique mis en place s'accompagne d'une exhortation à la participation active du lecteur dans une relation binaire avec le détenteur des secrets. Celui-ci a le pouvoir de couvrir et de découvrir ce qui est caché derrière un voile. C'est ce qu'annonce dans son prologue l'auteur du *Picatrix*. Rappelant la dimension divine des secrets, il justifie leur divulgation à des élus, sages et philosophes, seuls capables de saisir le sens des propos cryptés. Mais il propose de fournir au lecteur un moyen de décrypter ces secrets.

... Par sa lumière [celle de Dieu] sont révélés les secrets et [...] est dévoilé ce qui est caché. [...] Ô toi qui veux comprendre les sciences des philosophes, connaître et examiner leurs secrets, cherche d'abord les grandes merveilles de l'art qu'ils ont placées dans leurs livres, et cherche à atteindre les merveilles de la science nigromantique. Tu dois d'abord savoir que les philosophes ont caché cette science et n'ont pas permis aux hommes de la découvrir ; au contraire, ils l'ont voilée de toutes leurs forces et tout ce qu'ils ont dit dans ce domaine l'a été avec des mots abscons, et aussi avec des signes et des termes semblables à ceux qu'ils convoquent dans les autres sciences et cela en raison de leur noblesse d'âme et de leur bonté parce que, si cette science était révélée aux hommes, ils bouleverseraient l'univers. C'est pour cela qu'ils en ont parlé de façon figurée, pour qu'on ne puisse l'atteindre sans en être éclairé par la science comme eux. Ainsi, sous tous leurs voiles secrets, ils ont donné des voies et des règles qui permettent aux sages de l'atteindre et de tirer profit de tout ce qu'ils ont voulu dire secrètement. Voilà pourquoi j'ai composé ce livre et je cherche à y exposer les voies et les sentiers de cette science, à gloser sur tout ce que les sages dans cette science ont dit et à montrer ce que, dans leurs livres, ils ont caché par des termes étrangers, avec des moyens et des mots plus faciles à comprendre³⁴⁶. »

L'écriture figurée est donc un moyen de voiler les secrets afin que seuls certains puissent y avoir accès : les maîtres, divinement élus, mais également à leur suite, les initiés, choisis par leurs maîtres à qui une méthode a été donnée et qui, par un apprentissage long et rigoureux, peuvent parvenir à ôter l'*integumentum*. C'est par la puissance intellectuelle que se fait la transmission du savoir caché. Une incitation à la découverte fait office de point de départ : « *c'est cler comme jour a simplement entendre, si comme nous monstrons plus apertement chi après³⁴⁷* », promet Timéo. Mais il ne s'agit là que d'un déclencheur qui occulte la difficulté de l'apprentissage. Dans le même temps, l'horizon annoncé est celui de l'omnipotence intellectuelle.

Si li fais assavoir certainement que quiconques lirra ententivement ce livre et entendra les figures, jamais ne sera jours que il ne soit plus soubtieus en toutes choses³⁴⁸.

³⁴⁶ *Picatrix*, p. 40-41.

³⁴⁷ *Placides et Timeo*, § 8, p. 3.

³⁴⁸ *Id.*, § 5, p. 2.

La connaissance des secrets passe par conséquent par un discours figuré à décrypter mais qui ne peut l'être que par un apprentissage du savoir des philosophes, un savoir de type encyclopédique, soit dans un champ particulier, soit dans l'ensemble des domaines³⁴⁹. La transmission de cette connaissance se veut à la fois didactique et heuristique, c'est-à-dire qu'elle est fondée sur un enseignement magistral de type dogmatique mais également une recherche des causes des phénomènes. Plusieurs types de discours sont alors employés dans la littérature des secrets.

3. 5. Trois types de discours pour dévoiler ce qui est caché : discours dogmatique, discours explicatif et recettes « magiques »

Celui qui possède les secrets de la nature ou d'un domaine particulier de la connaissance de la nature, comme les pierres, les plantes ou la médecine par exemple peut se prémunir avec les contingences du monde. L'élaboration d'une notion de « secrets de la nature » au cours des siècles et dans différentes civilisations du bassin méditerranéen a mis en évidence que tous les domaines de la connaissance pouvaient être sujets à une dissimulation et à une écriture de la révélation. Dans l'Europe des derniers siècles du Moyen Âge, la *scientia* jouxte les *secreta* et les *experimenta*. Mais si l'enseignement de certains domaines des sciences est ouvert à tous, parce que compréhensible par tous – en tout cas par tous ceux qui ont la possibilité matérielle et intellectuelle de les appréhender (pour prendre un raccourci, disons les universitaires) – cet enseignement ne répugne pas nécessairement à faire appel à la notion de secret. C'est le cas par exemple de la médecine.

Un ouvrage de Moïse Maimonides³⁵⁰, à la fin du XII^e siècle, s'intitule par exemple *De Secretis in Medicina*. De même, des secrets de médecine sont attribués à Hippocrate et certains se concentrent sur la femme, qu'il s'agisse de l'anonyme *Secrès des Dames* ou de l'ouvrage d'Albert le Grand, le *De Secretis Mulierum*. Or, si le point commun de ces quelques traités est d'affirmer l'existence de secrets en leur sein, le traitement des informations est tout à fait différent.

³⁴⁹ Nous pourrions parler, à la suite de Bernard Lançon (« La Médecine dans l'Encyclopédisme latin (I^{er} – VII^e Siècles) », *Sciences, Techniques et Encyclopédies*, Actes du colloque de Mortagne, Orléans, Paradigme, coll. « Varia » n° 8, Cahiers Diderot n° 5, 1993, p. 215-226), d'encyclopédies horizontales et verticales ou, suivant la

Les secrets attribués à Hippocrate nous paraissent exemplaires comme type de traité qui combine les différents enseignements. L'œuvre prétend révéler rien moins que les secrets de la vie et de la mort. Il s'agit d'un recueil de doctrines qui fonctionne sous forme d'une énumération de signes visibles prédisant l'avenir de la santé du lecteur. On peut lire ainsi :

Saiches que si le malade a douleur ou visaige et qui ne tousse et qui tient la main senestre sur la poitrine et grate dessus et a les narillez espessez, saichez que a xxxiii jours mourra³⁵¹.

Les différents signes d'une mort prochaine sont ainsi évoqués sans qu'aucune explication ne soit donnée au lecteur. La théorie hippocratique des humeurs, que l'on attendrait au vu de l'autorité alléguée, est absente. La mention du médecin grec ne sert qu'à apporter une autorité fictive. L'enseignement des secrets de la vie et de la mort est donc exclusivement magistral. Sans nécessairement chercher des références à l'enseignement d'Hippocrate, aucun terme technique n'est expliqué, ni les plus rares (« *ydriques* »), ni les plus communs (« *fièvres* »), alors que les traités médicaux grecs, latins et médiévaux expliquent tous, selon leurs théories, ce qu'est la fièvre, notamment dans sa différence essentielle avec la chaleur naturelle. Ainsi, Bernard de Gordon ouvre son livre de chirurgie sur une définition de la fièvre lui permettant, par la suite, de développer les différents types de fièvres puis les maladies.

Fievre est chaleur innaturelle muee en ardeur. Toutes fievres sont chauldes mais non pas de chaleur naturelle car chaleur naturelle est conservative et chaleur non naturelle est destructive et corromptive et est ardant et adustive car autre chaleur qui vient ou par ire ou par labeur ne fait pas fievre mais grande mutacion fait fievre et adoncques les operacions naturelles sont blessees sensiblement³⁵².

De plus, à l'exception d'un unique « *saiches que* » initial, aucune mention d'un éventuel lecteur n'est présente dans les *Secrets d'Hippocrate*, pas même comme faire valoir d'un maître comme on le trouve dans les encyclopédies dialoguées par exemple où les questions de l'élève ne servent que de déclencheurs de l'enseignement. Dans un traité comme celui de Bernard de Gordon, bien que la mention du destinataire soit également absente dans le corps du texte, le prologue met en place une justification de l'existence de l'ouvrage pour le profit d'un lecteur.

terminologie de Bernard Ribémont, d'employer la métaphore nucléaire pour souligner la présence d'encyclopédies périphériques.

³⁵⁰ Sur cet auteur, voir notamment Lynn Thorndike, *Ouvr. cit.*, t. 2, p. 205-213.

³⁵¹ BnF fr. 19994, fol. 202v.

³⁵² Bernard de Gordon, I, 1 (« *De la fievre en general* »). Nos références au traité de Bernard de Gordon viennent de la traduction de son *Lilium Medicine, La Fleur de Chirurgie*, dans l'édition imprimée à Paris en 1504, disponible sur le site de la BIUM.

Et pource que la povreté ou foiblesse de l'engin ne peut soustenir choses difficiles et estranges, pource j'ay fiance au seigneur des sciences a faire et traicter aulcunes choses communes et prouffitables pour le prouffit de ceulx qui sont humbles, c'estassavoir un livre de pratique³⁵³.

D'autre part, l'auteur prend en compte la catégorie du public visée et propose une structure claire et des explications précises pour que les humbles soient à même de saisir la portée de son texte et l'utiliser au quotidien.

Je intitule et appelle ce livre cy Fleur de Lys de Medecine, en latin Liliun medecine, car au lys sont plusieurs fleurs et en chacune fleur sont vii feuilles blanches et vii grains ainsi comme d'ores ; et semblablement ce livre contient sept parties. La premiere est d'or clere et resplendissans car ele traicte des maladies universelles et commence aux maladies de fievres. Les autres vi parties seront blanches et transparens par leur grant demonstrance³⁵⁴.

Nous sommes, avec le traité pseudo-hippocratique, dans le cadre d'une divulgation *ex-cathedra* sous forme d'une accumulation de signes sans structure évidente, où se succèdent les formules du type « *item, se..., il mourra dans les [prochains] jours* » et où aucune explication n'est fournie. Le deuxième chapitre par exemple consiste en un ensemble de recettes magiques que l'on trouve dans les antidotaires.

En ce ii^e chapitre sont les congnoissances pour congnoistre se homme qui a fievre guarira ou non³⁵⁵.

Le premier enseignement est le suivant :

Tu cueilleras la camomille en la nuy du mois de mars avecques les feuilles et ses flours et les desseche au soleil. Et quant tu en auras mestier, piques n'en avecques oly commun et en oing tout le corps de celluy qui a la fievre ; et quant tu l'en voudras oingdre, donne luy a boire ung pou d'eaue et le couvres bien, et se il sue par tout le corps, il eschapera et se il ne sue, il mourra. Item...³⁵⁶

Ce qui apparaît ici, c'est un mélange de différents savoirs. D'abord un savoir qui s'apparente à un savoir magique lorsqu'il est question d'un moment précis pour cueillir la camomille. Ce savoir apparaît comme ressortissant de la magie dans la mesure où aucune explication n'est donnée sur les raisons du moment de la cueillette. En effet, d'autres types de traités, notamment médicaux ou astrologiques, précisent les rapports entre les mois de l'année, les signes du zodiaque et les éléments terrestres. Ici, un halo de mystère entoure l'évocation de la nuit du mois de mars. Le deuxième type de savoir est expérimental : il s'agit de procéder à l'exécution de certains remèdes

³⁵³ Bernard de Gordon, I, prologue.

³⁵⁴ Bernard de Gordon, I, prologue.

³⁵⁵ BnF fr. 19994, fol. 205v.

³⁵⁶ *Id.*, fol. 205v-206. La camomille fleurit en fait à la fin de mai et en juin.

que l'observation a mis en évidence. L'observation de la sueur sur l'ensemble du corps d'un malade – signe d'une réaction corporelle face à la maladie – apparaît comme une expérience éprouvée. Ce n'est que plus loin qu'un troisième type d'enseignement qui s'apparente à la *scientia* apparaît, une fois que les recettes magiques et les *experimenta* ont été donnés. À partir du troisième chapitre en effet, le traité du Pseudo-Hippocrate divulgue un savoir scientifique que l'on retrouve dans d'autres écrits médicaux. La corrélation entre des éléments primordiaux, les humeurs, et le moment de la journée sont évoqués, comme chez un Guy de Chauliac par exemple ou un Aldebrandin de Sienne par exemple.

Et quant le mectre verra la maladie, doit regarder en quelle heure du jour luy doit prendre la maladie ou cy laisse du sang ou en heure de la melencolie et ainsi convient es maistres regarder selon les qualitez de la maladie qui juge. Car le sang a seignourie en homme vii heures, c'estassavoir de ix heures de nuyt jusques a iii heures de jour³⁵⁷.

Un traité des urines achève le texte dont l'*explicit* fait à nouveau référence à Hippocrate et à ses secrets.

Cy finist le secret d'Ypocras³⁵⁸.

Ce que met en évidence ce court traité, c'est non seulement le mélange de trois types d'enseignement – doctrinal, expérimental et magique – mais aussi la mise en avant de la notion de secrets, accompagnée par une autorité, celle d'Hippocrate. En d'autres termes, bien que le substantif « secret » n'apparaisse jamais dans le corps du texte, il fonctionne comme un motif topique, garantissant sinon le succès de l'œuvre, du moins l'intérêt suscité auprès du lecteur.

Mais, au-delà de ce *topos*, le substantif peut se trouver dans des traités médicaux, dès lors qu'il s'agit de renvoyer aux femmes, en particulier à leur anatomie et à leur capacité spécifique à donner la vie. Ce miracle les rapproche de Dieu malgré leur tare héréditaire depuis la faute d'Ève. C'est ainsi que l'anonyme *Secrés des Dames* du XIII^e siècle porte une interdiction religieuse extrême dès les premières lignes.

Ce sont les secrés des dames translatsés de latin en fransois mes il sont defandus de reveler a fame par nostre saint père le pape sus paine descomuniement en la Decretal ad meam doctrinam³⁵⁹.

³⁵⁷ *Id.*, fol. 207v.

³⁵⁸ *Id.*, fol. 213.

³⁵⁹ *Ce sont les Secrés des Dames*, éd. A. et C.-E. Colson, Paris, 1880.

Cette interdiction s'adresse exclusivement aux femmes, comme si les secrets les plus intimes de la nature ne pouvaient être révélés qu'à des hommes. De la même manière, le chapitre qui clôt *La Fleur de Cyurgie* de Bernard de Gordon touche au même domaine. Il est significatif qu'il s'agisse d'un ajout par rapport à la table des matières. Ce chapitre est en effet secret, caché par rapport à ce que l'auteur annonce au début de chaque partie. Il s'intitule

Du secret des dames nous en ferons ung petit chapitre qui parlera en brief.

Les secrets des dames, comme dans le traité du XIII^e siècle, concernent la reproduction.

Ci commence le segret des dames qui font a entendre legierement l'engendrement des fleurs des dames et pour laquelle cause leur viennent ainsi en chacun moys par commun cours.

Ce chapitre médical, qui reprend des éléments du *De Secretis Mulierum* d'Albert le Grand, constitué majoritairement du livre 9 du *De Animalibus*, se retrouve également dans les anonymes *Secrets des Femmes* au XV^e siècle. Il énonce des faits concernant les cycles menstruels, l'embryologie, l'accouchement... et propose une explication de ces phénomènes par une étude de leurs causes. Ainsi, les accidents d'accouchement sont expliqués ainsi :

Le sixième [secret] est assavoir comme en telle dame est grant peril de avorter ne pourquoy elle avorte pour les fleurs vermeilles ; veycy la veritable responce moult noble et secrete. La lune, quant elle est pleine, a telle vertu que ele fait boullir les humeurs et les eaues trop plus fort que ele ne fait quant ele n'est pas pleine. Pourquoy elle est trois iours ainsi que plaine et fait boullir la mer grande. [...] Et ainsi fait la lune boullir sang des hommes et des femmes, mais que les femmes habondent plus en sang en humeurs que ne font pas les hommes, car les veines sont trop pleines, et cestuy boulllement gette hors l'enfant avec le sang et fait avorter ainsi.

L'enseignement qui y est dispensé est donc de type savant, faisant référence à des connaissances d'ordre astronomique. Les remèdes qui sont proposés ne sont dès lors plus du domaine des recettes magiques mais sont élaborés en fonction des théories médicales qu'on retrouve dans les régimes de santé.

L'observation de quelques traités médicaux où des secrets semblent présents met en lumière un certain nombre d'éléments disparates qui peuvent, dans une certaine mesure, s'appliquer et se généraliser à d'autres domaines de la connaissance.

D'abord, l'affirmation des secrets n'est pas systématique aux traités médicaux ou gynécologiques. Si certains affirment d'emblée qu'ils contiennent des secrets, d'autres les cachent. Ainsi, Bernard de Gordon ne met pas en avant cette notion mais la rejette à la fin de son traité. Inversement, les *Secrès d'Ypocras* annoncent une révélation qui, si elle existe, n'est jamais soulignée comme telle : aucune mention explicite des secrets n'est présente là où Bernard de Gordon propose une énumération systématique.

Ensuite le mélange des discours est effectif. Se côtoient un discours scientifique, expérimental et des recettes magiques. Celles-ci ne le sont que dans la mesure où elles proposent une pratique qui se prétend immédiatement opératoire, qui n'est pas soumise à une *via rationis*. En d'autres termes, ces recettes ne sont magiques que parce que le remède proposé s'apparente à un miracle, à quelque chose d'explicable mais qui ne l'est pas. Enfin, dans les traités que nous avons examinés, certains éléments qui apparaissaient dans des ouvrages immédiatement identifiables à des ouvrages ésotériques sont absents : aucune écriture figurée n'apparaît, ni même une annonce topique, les généalogies et conceptions fabuleuses sont absentes ainsi que l'origine divine. Le traité du Pseudo-Hippocrate peut certes y faire référence lorsqu'il évoque la révélation des secrets de la vie et de la mort – choses qui n'appartiennent qu'à Dieu comme le répètent à l'envi les médecins médiévaux³⁶⁰ – mais seulement de façon très allusive.

Il paraît donc sinon malaisé, du moins risqué, de tenter une définition générique de la « littérature des secrets » pour plusieurs raisons.

D'une part, en l'absence d'un corpus défini, une telle étude ne relève pas tant de l'aporie – elle semble nécessaire – que son résultat. En effet, il semble qu'une grande majorité des pans du savoir puisse relever d'une volonté de cacher et de dévoiler des connaissances. L'émergence de la notion de nature chez les Grecs, couplée avec le développement du christianisme et la montée des pensées philosophiques et religieuses islamiques met en avant la construction d'une conception multiple des choses cachées. L'existence d'une interrelation entre les éléments de la nature – ou de la Création – est un point commun à tous ces courants de pensée. Elle permet l'émergence d'une conception complexe des secrets de la nature et des secrets de Dieu perceptible par catégories distinctes ou dans une totalité. Ainsi, s'il est pour le moment impossible de fixer les

³⁶⁰ Aldebrandin de Sienna par exemple rappelle que son traité vise à permettre à l'homme de conserver sa santé pour vivre le plus longtemps prévu (quatre-vingts ans), mais souligne que ce terme est soumis à la volonté de Dieu.

frontières d'une littérature des secrets, tout au moins peut-on avancer que celle-ci s'attache à une multitude de savoirs et qu'elle met en place, de façon fluctuante, certains éléments littéraires qui deviennent au fil du temps de véritables *topoi*. La littérature des secrets ne fonctionne pas tant par accumulation de strates morphologiques que par fluctuation d'éléments littéraires (dans la thématique, la structure ou l'écriture) plus ou moins présents selon les œuvres considérées. La multitude des thèmes abordés sous le sceau du secret et qui visent à découvrir ce que la nature ou Dieu ont caché fait de cette littérature un véritable programme encyclopédique.

3. 6. Les secrets, un motif encyclopédique :

Le Moyen Âge voit dans la nature une foule de symboles, derrière lesquels transparaît le Créateur. La puissance divine se manifeste au quotidien ; il suffit qu'on regarde autour de soi : Dans les vertus des plantes, dans la puissance supposée des pierres, ou dans le fonctionnement du corps humain. Tout est sujet à interprétation.

Certains phénomènes trouvent une explication complète, d'autres seulement partielle, enfin certains résistent à la compréhension et basculent dans la catégorie de l'occulte. Les secrets en revanche sont volontairement cachés par Dieu ou par les hommes mais participent d'une catégorie qui peut faire l'objet d'un apprentissage et d'une découverte. De ce fait, certaines techniques n'ont pas à être enseignées à tous. Le secret se trouve logiquement dans l'ensemble des catégories du savoir. En cela, il se veut un motif encyclopédique. La connaissance de la nature, en effet, est un accès vers la divinité comme le rappelle Gossuin de Metz³⁶¹, que nous avons déjà cité.

Dieu a, selon certains encyclopédistes, caché son dessein profond dans sa Création ou dans son texte révélé. Barthélemy l'Anglais par exemple rappelle dans son prologue du *De Proprietatibus Rerum* que son œuvre a pour but une meilleure compréhension des Écritures, seul accès à une connaissance partielle mais indispensable du Créateur³⁶². Les Écritures sont, selon lui, pleines de paraboles et de figures ; elles sont obscures et, pour lever le voile qui cache le monde divin, il

³⁶¹ « par les euvres connoist on l'ouvrier et comment il peust estre », Gossuin de Metz, *L'Image du Monde* (I, 5), p. 70.

³⁶² « Huius rei gratia praesens efficio opusculum ad aedificationem domus Domini, qui est Deus gloriosus, sublimis et benedictus in secula seculorum. » « C'est pour cela que j'offre la présente petite œuvre, pour l'édification de la maison de Dieu, lequel est glorieux, haut et béni dans les siècles des siècles. » Barthélemy l'Anglais, *De Proprietatibus Rerum*, I, 1, p. 2.

faut connaître les propriétés des choses. On pourrait par conséquent rapprocher la volonté de connaître l'ensemble de la Création d'un souhait de découvrir ce qui se cache derrière ses éléments constitutifs. Certaines encyclopédies proposent par conséquent de découvrir les secrets de la nature et font usage de certains éléments topiques de la littérature des secrets. Gossuin de Metz rappelle par exemple que Dieu a pourvu de raison les sages et les philosophes afin qu'ils puissent non seulement appréhender sa Création mais surtout comprendre Ses secrets.

Car il [les sages et les philosophes] savoient bien de verité que Diex leur avoit donné sens pour raison et nature enquerre des choses de la terre et de celes du ciel, tant que il en peüssent plus savoir. Car autrement n'i eüssent il jamais pensé, que nus tant soit sages ne discrez, ne pourroit entendre de ses haus secrez ne de ses miracles se il meismes non³⁶³.

Mais c'est surtout le *Placides et Timeo*, au tournant des XIII^e et XIV^e siècles, qui utilise de façon explicite les topiques des traités dits secrets. Cette encyclopédie dialoguée assimile en *li secrés as philosophes*³⁶⁴ aux secrets de la nature³⁶⁵. Ceux-ci, en revanche, sont distingués des secrets suprêmes qui n'appartiennent qu'à Dieu. Le dialogue ne prétend pas révéler les secrets divins mais seulement ceux de la nature qui entoure l'homme. Si cette connaissance permet d'appréhender partiellement le Tout-Puissant, elle ne vise pas cependant à rivaliser avec Lui. Dieu est immortel, l'homme – fût-il le premier d'entre eux (le *Placides et Timeo* s'adresse en effet à un futur prince) – est mortel. C'est l'autorité de Caton qui est invoquée dans le prologue pour rappeler au lecteur sa place dans la hiérarchie des créatures.

Je ne parole mie ne des secrés Dieu ne nuls fors il ne s'en doit entremettre. Et pour ce dist Catons de Romme : laisse a enquerre quels sont les secrés de Dieu et comme tu soies morteus, entremés toi d'enquerre et pren cure des choses qui sont morteuls³⁶⁶.

Toutefois, bien que l'encyclopédie ne prétende pas révéler les secrets de Dieu mais seulement ceux de la nature, elle rappelle que le Créateur est à l'origine de toute chose – y compris de l'ouvrage – car il est *mireoir de perdurabilité*, dans lequel Il se confond avec l'ensemble de Sa Création.

Par ailleurs, le prologue du *Placides et Timeo* met en place, comme dans certains ouvrages de la littérature des secrets, le *topos* de la généalogie et de la conception fabuleuses. Le prologue fait

³⁶³ Gossuin de Metz, *Ouvr. cit.*, p. 70.

³⁶⁴ *Placides et Timeo*, § 6, p. 2

³⁶⁵ Dans les différents manuscrits qui conservent ce texte, « *secrets naturiens* » ou « *secrets de nature* » côtoient « *secrets des philosophes* » (*Placides et Timeo*, p. x, xi, xii-xiii, xviii-xix).

³⁶⁶ *Id.*, § 7, p. 3.

remonter l'origine de l'encyclopédie à Aristote, nom qui ouvre le texte : depuis la redécouverte de ses écrits, le Stagirite jouit en effet d'une aura qui tend à surpasser celle des autres philosophes antiques ; comme nous l'avons déjà signalé, on ne compte plus les *ut dicit Aristoteles* dans les encyclopédies et les œuvres réelles ou fictives qui lui sont attribuées sont légion. La référence à Aristote supplante dans le prologue celle de son maître, Platon, qui, bien que considéré comme le premier à proposer un état du monde, n'arrive qu'un peu plus loin dans le texte.

*Chus qui premierement plus en escript, si fu Platon*³⁶⁷.

Après le disciple de Socrate, la généalogie se poursuit de manière diffuse ; seules comptent les deux premières Autorités. L'origine fabuleuse – au sens d'extraordinaire et de fictif – de la généalogie du *Placides et Timeo* est donc double. À cela vient s'ajouter une conception marquée par l'isotopie de la difficulté et de la traduction, topique dans la littérature des secrets. Aucune mention de lieu reculé n'est toutefois présente, seule la difficulté travail du traducteur-compileur est mise en relief.

*Je [ay] mis paine et entente a conqueillir a plus briés mos que je puis, ainsi que en une somme, les mos et les pensees as philosophes et les diverses oppinions. [...] Grant paine a esté de retraire les mos du latin et de le lirre entrestous les livres as philosophes*³⁶⁸.

Enfin, l'écriture figurée qui va de pair avec le choix d'un élu, constitue un nouveau point commun avec les *topoi* de la littérature des secrets. L'œuvre est dite écrite à l'aide de « *figures* » que seul un bon élève peut réussir à comprendre. Ce bon élève, c'est Placides, non pas celui qui est le plus haut dans la hiérarchie des hommes en devenir – le fils de l'empereur – mais celui qui possède les meilleures dispositions à l'étude et à l'enseignement du maître. Placides est en effet le fils d'un roi moins important que celui de l'empereur mais il présente le caractère le plus disposé à faire fructifier le savoir du maître : les secrets de la nature.

Les différents *topoi* de la littérature des secrets sont donc présents dans certaines encyclopédies, partiellement ou plus complètement. Si seuls certains textes prétendent explicitement révéler des secrets, d'autres le proposent de façon plus implicite. Découvrir le Créateur derrière sa Création est œuvre heuristique, seulement dévolue à ceux qui en sont dignes. Non seulement donc, chaque pan de la connaissance peut faire l'objet d'un apprentissage sous le

³⁶⁷ *Ibid.*, § 2, p. 1.

³⁶⁸ *Ibid.*, § 4, p. 2.

sceau du secret, mais également l'ensemble de ce savoir. Le cas du *Placides et Timeo* est d'autre part encore plus remarquable en ce qu'il se termine par des conseils au prince. En d'autres termes, s'il est clairement affirmé dans le prologue que l'œuvre ne va pas découvrir les secrets de Dieu mais seulement – ce qui n'est pas rien – les secrets de la nature, il s'agit de le faire dans un but particulier, celui de donner au prince les moyens de gouverner, c'est-à-dire d'officier à la place de Dieu sur Terre, dans le royaume qui lui a été confié. Non seulement, donc, le prince est l'élu de Dieu dans sa fonction politique, mais il l'est aussi de son maître – et corollairement du Tout-Puissant – dans sa fonction d'élève. Ce dernier doit suivre un chemin d'apprentissage d'un savoir politique pour sa charge immédiate, mais aussi encyclopédique pour acquérir la connaissance et la sagesse : la *sapience*, apanage de Dieu et des sages. C'est la conjonction de ces deux savoirs qui doit permettre au prince de dépasser le sage, et de tendre vers Dieu, évidemment sans pouvoir l'atteindre. C'est pourquoi le texte s'achève sur la disparition du maître au profit de l'élève, mais avec la mention de l'omnipotence divine.

*A Dieu soiés vous commandés, atant me tais. Amen*³⁶⁹.

L'aspect totalisant du *Placides et Timeo*, couplé à l'affirmation initiale de la révélation des secrets de la nature, donne à l'ensemble de l'œuvre une valeur d'autant plus précieuse que le prologue affirme que chaque élément du traité, même le plus insignifiant, est constitutif du savoir global. Autrement dit, la maîtrise des secrets de la nature ne peut s'acquérir que par la lecture parfaite de l'encyclopédie. Mais, au-delà de ce savoir total et secret, c'est l'utilisation – théorique ou pratique, le texte ne le précise pas – de ces connaissances voilées, dans un but éminemment politique d'abord et, par la suite, dans une tension vers Dieu, qui est à l'objectif de l'élève et du lecteur. La lecture est donc soumise à une compréhension des éléments voilés sous peine d'aboutir à un savoir inopérant car incomplet.

*De trestous les livres de natures a en cest livre contenu aucune cose, con bien que ce soit, si est cist livres a enseigner tout ensemment commencement de nature comme li a, b, e est apprendre commencement des sciences de clergie. Et pour ce gard cest livre qui vorra parfaitement entendre, qu'i ne trespasse rien, car pour .I. tout seul trespasse, il porroit perdre grant partie de l'entendement, ainsi com par trespasse une des letres de l'a, b, c porroit on perdre assavoir et a apprendre assés de mos et de sillebes. [...] Si li fais assavoir certainement que quiconques lirra entieusement ce ivre et entendra les figures, jamais ne sera jours que li n'en soit plus soubtieus en toutes choses*³⁷⁰.

³⁶⁹ *Ibid.*, § 489, p. 240.

³⁷⁰ *Ibid.*, § 3-5, p. 1-2.

Les enseignements du *Placides et Timeo* ressortissent donc d'une volonté de divulguer des secrets, dans une double perspective, à la fois immédiate et lointaine : le dessein politique de l'œuvre s'accompagne d'un désir de tendre vers l'immortalité divine. Chaque partie de cette encyclopédie est par conséquent à entendre pour le lecteur comme une pierre indissociable de l'ensemble de l'édifice des secrets de la nature. Même si la structure du texte n'est pas aussi définie que chez un Vincent de Beauvais ou un Barthélemy l'Anglais³⁷¹ par exemple, chaque élément, pris séparément, peut se retrouver dans des traités plus spécifiques de la littérature des secrets. Sont ainsi évoqués, sous l'appellation « secrets des philosophes » ou « secrets de la nature », des savoirs concernant le corps humain, notamment la reproduction de l'espèce humaine et les maladies, des connaissances astronomiques et astrologiques³⁷², la théorie des éléments et des humeurs...

L'ouvrage de Lynn Thorndike *A History of Magic and experimental Science* propose un magistral examen des écrits didactiques qui gravitent autour du savoir dans des domaines de la connaissance à la fois précis et généraux. Dans ce panorama, exhaustif au moment de cette somme, se trouvent bon nombre de traités qui affirment, dès leur titre, renfermer des secrets. Au vu d'une telle liste, qui traverse les siècles, les cultures, et la géographie occidentale et proche-orientale, il nous est apparu légitime d'évoquer un ensemble générique sous le nom de « littérature des secrets ». S'il est nécessaire de comprendre l'émergence de la notion de nature et les différentes influences hellénistiques et arabes notamment sur la construction de l'idée que la nature cache ses secrets, il apparaît en revanche plus difficile de faire émerger des caractéristiques génériques à un corpus déjà peu aisé à définir : la mention du secret par exemple, si elle est une constante dans la plupart des titres, peut être omise comme dans le *Picatrix*. Un certain nombre d'éléments communs se dégagent toutefois : l'affirmation d'un secret, une origine divine, une généalogie et une conception fabuleuses, une écriture figurée et plusieurs types de discours. Cependant, il ne s'agit là que d'indices qu'il faudrait approfondir dans une étude qui dépasse notre propos particulier sur le *Secret des Secrets* et que nous devons donc différer.

³⁷¹ Il y aurait également beaucoup à dire sur le dernier livre (XIX) « fourre-tout », pour reprendre l'expression de Bernard Ribémont, du *De Proprietatibus Rerum*, mais ce n'est pas ici le lieu.

³⁷² Les deux termes sont synonymes au Moyen Âge.

Au-delà de ces caractéristiques génériques fluctuantes, ce qui ressort de nos premières analyses, c'est que le secret apparaît comme applicable à l'ensemble du savoir ; il est devenu, semble-t-il, au Moyen Âge un motif encyclopédique, notamment dans le *Placides et Timeo*, fortement influencé par l'émergence et la diffusion du *Secretum Secretorum* mais aussi que chaque domaine particulier de la connaissance peut relever du secret. C'est dans ce contexte que commencent à apparaître les traductions françaises du traité pseudo-aristotélicien qui semblent jouir d'une place privilégiée dans la littérature des secrets ; c'est du moins l'hypothèse que nous voudrions proposer.

4. La place du Secret des Secrets dans la littérature des secrets :

S'il est indéniable que la double autorité d'Aristote et d'Alexandre a joué un rôle dans la diffusion du *Secret des Secrets* en France à la fin du Moyen Âge, il est probable que l'affirmation initiale de la révélation d'un secret ultime a également contribué au succès de cette œuvre. Il se peut que le *Secret des Secrets* jouisse d'une place privilégiée dans cette littérature : le traité semble, d'une part, emprunter les topiques des autres œuvres et les transformer ; d'autre part, l'enseignement qui y est donné use des trois types de discours que nous avons évoqués ; enfin, son aspect encyclopédique n'est pas non plus étranger à son succès.

4. 1. Une réexploitation des éléments topiques de la littérature des secrets :

Les quelques éléments topiques de la littérature des secrets que nous avons analysés se retrouvent dans le *Secret des Secrets*. Mais, alors que certains ouvrages omettaient une ou plusieurs de ces caractéristiques, le traité pseudo-aristotélicien les présente toutes. Elles semblent réexploitées pour donner une dimension supérieure à l'œuvre.

L'affirmation du secret est d'abord présente dans le titre mais la duplication du substantif lui confère une dimension suprême³⁷³. Il s'agit dans cette œuvre de divulguer non seulement un ensemble des secrets mais surtout celui qui se trouve au sommet de la hiérarchie. Le texte dépasse ici nettement le *Placides et Timeo* qui prétend révéler les secrets de la nature mais pas

³⁷³ Sur l'étude du titre, voir notre première partie.

ceux de Dieu. Dans le cas du *Secret des Secrets*, c'est bien un secret maître qui va être révélé en plus de l'ensemble des autres secrets. Aristote écrit à Alexandre « *pour lui faire savoir tous secretz* » mais précise qu'il existe également dans l'œuvre un secret singulier qui va également faire l'objet d'une divulgation.

Je te revelle mon secret. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Les secrets sont d'autre part nettement supérieurs à ceux de la nature, d'abord parce que c'est une totalité qui va être révélée : même si la nature englobe une majorité des pans du savoir, d'autres lui échappent, ne serait-ce parce qu'ils émanent de Dieu. Mais surtout, Aristote ne s'attache pas aux secrets de la nature mais à ceux de la catégorie supérieure : ceux de Dieu.

Et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes. Certes, j'ay fait doubte que je ne trespasasse la volenté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secréz. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

L'origine divine des secrets est un élément présent dans la littérature des secrets, mais, dans le cas du traité pseudo-aristotélicien, la divulgation de Dieu au philosophe n'est pas censée se poursuivre. Le Stagirite brise le sceau céleste – pour reprendre l'expression de Roger Bacon – pour transmettre ce savoir à son disciple. Le philosophe affirme transgresser consciemment la loi divine, convaincu du devenir exceptionnel de son élève. Pour cette raison il le met en garde, l'enjoignant de ne pas divulguer son enseignement. En d'autres termes, Alexandre est le dernier de la chaîne à pouvoir recevoir les secrets divins.

Saches donques, treschier filz, que je te revelle les choses qui sont a celer ; et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir. Mais Dieu tout puissant vueille garder et toy et moy de teles choses et de toute œuvre deshonneste. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Le *topos* de la révélation divine est ici réexploité non seulement par la transgression consciente du philosophe, mais aussi par une série de transgressions supposées depuis la prétendue remise du traité au conquérant. Au terme de multiples transmissions, c'est en effet le lecteur du XV^e siècle – loin du stratège macédonien et de son précepteur – qui possède désormais les secrets de Dieu.

Enfin, la généalogie fabuleuse du *Secret des Secrets* vise à surpasser toutes les autres. La multiplication des éléments topiques en fait presque un catalogue de règles à utiliser pour un prologue de texte ésotérique.

La place des protagonistes de la transmission du *Secret des Secrets* dans la hiérarchie des hommes est clairement précisée comme étant la plus haute de leur état : Aristote est le « *prince des philosophes* » et celui à qui Dieu s'adresse par l'intermédiaire d'un ange pour le faire passer, aux yeux des hommes, dans la catégorie des êtres célestes, ce que confirme son apothéose.

Dieu lui avoit envoyé son tres excellent angre qui lui dist : « Je te feray nommer par le monde plus ange que homme. » « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Alexandre n'est rien moins qu'un « *empereur* » dont l'empire s'étend aux bornes extrêmes du monde connu ; c'est l'Alexandre « *Iskandar*³⁷⁴ » des romans antiques et médiévaux. Il est également celui qui a vaincu les Perses, mais aussi celui qui donne – du fait de sa place dans la hiérarchie politique – des ordres et des consignes à Aristote. Une des raisons pour lesquelles Aristote écrit à Alexandre tient au fait qu'il ne saurait manquer à une requête du roi des Grecs. Bien que le philosophe soit le détenteur des secrets de Dieu, il est soumis au pouvoir temporel de son disciple et néanmoins maître : le rapport hiérarchique est donc double.

Quant à Philippe, le traducteur du second prologue, il englobe dans sa personne et dans son périple les éléments topiques de la littérature des secrets de façon exhaustive. Le *topos* des traductions multiples est présent à la fin du chapitre 4 (« *de grec en calde et puis de calde en langue arabique* ») à côté de celui de la difficulté (« *en grant estude et en grant labour* »). Mais auparavant, il est présenté, à l'aide d'un superlatif, comme sage et savant.

Phelippe, qui translata cest livre, fu filz de Paris et fut très sage interpreteur et entendeur de toutes langues. « Le prologue d'un docteur appelé Philippe qui translata ce livre en latin », chap. 4.

Enfin, la découverte des secrets de Dieu ramasse également l'ensemble des passages obligés des textes ésotériques. Le lieu où sont gardés les secrets de Dieu est éloigné et difficile d'accès ; l'homme qui veille sur eux est un sage ermite ; Philippe apparaît comme un élu puisque son comportement humble, sage et respectueux lui permet d'avoir aisément accès aux secrets ; le rappel de la tradition ésotérique est présent avec le nom « *Extulapideos* », écho direct au texte d'Hermès Trismégiste, *Asclépius*, déjà en germe avec l'évocation du temple et de la « *congnoissance du soleil* » qui rappelle les mots du *Picatrix* :

³⁷⁴ Sur ce point, voir la partie « notes et éclaircissements ».

[Des mages chaldéens] soutiennent qu'Hermès a d'abord construit une maison de talismans avec lesquels il connaissait le volume du Nil face au Mont de la Lune ; c'est là qu'il a fait la maison du Soleil³⁷⁵.

Le dernier point concerne la transmission des secrets par une écriture figurée. Il est semblable à celui qu'on trouve dans le *Placides et Timeo*.

Deux aspects particuliers sont à noter. Le premier concerne l'accumulation des termes renvoyant à une écriture figurée.

*Et saches que la cause pourquoy je te revele mon secret **figurativement** et ung peu **obscurément** et que je te parle par **obscures** exemples et **par figures**, si est car je doute moult que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais.*
« Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Ce qui importe ici, ce n'est pas tant la crainte topique que le livre ne parvienne en de mauvaises mains, qui justifie le choix d'un élu pour en être le destinataire de l'œuvre, mais bien le chiasme du début du passage. L'inversion des groupes sémantiques (figure et obscurité) associée à l'alternance des groupes syntaxiques (adverbes – groupes prépositionnels) non seulement accentue l'affirmation d'une écriture voilée, mais fait ressortir le substantif initial (« secret »), cause du procédé de dissimulation.

Le second aspect concerne le but final du *Secret des Secrets*. Certes, il prétend révéler le plus grand des secrets mais il le voile dans son écriture. La lecture de l'œuvre est donc réservée à un élu, celui à qui Dieu a donné « *tele grace, tel entendement et subtilité de grant engin et de science* », qui devra être à même de comprendre seul le sens profond du texte et de décrypter ce qui a été volontairement voilé.

Et aussi, tu es tenu par sagesse que jamais tu ne me demandes plus autre chose, fors ce qui est contenu en ce livre car se tu le lis diligemment et tu l'entendes plainement et que tu saches ce qui est contenu en icelui, sans nulle doute, tu auras ce que tu desires. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

L'ouvrage est donc à lire parfaitement, c'est-à-dire que non seulement sa lecture doit être totale mais en plus que tout ce qui est écrit doit être compris. C'est à cette condition que rien ne sera interdit au désir du lecteur et que tous les possibles s'ouvriront à lui.

³⁷⁵ *Picatrix*, IV, 3, p. 315.

Le *Secret des Secrets* se distingue donc des autres traités ésotériques dans les *topoi* employés et dans leur utilisation. Nombre de textes de la littérature des secrets fonctionnent à l'aide d'une série de lieux communs censés affirmer et asseoir la révélation contenue dans l'œuvre. Mais, tous ces éléments ne sont pas systématiquement utilisés. Il n'y a pas accumulation de strates ésotériques mais mouvance de ces strates, chacune semblant se suffire à elle-même à commencer par la mention du substantif « secret » dans un grand nombre de titres. Le *Secret des Secrets* utilise les différents éléments topiques de la littérature des secrets pour les accumuler et les structurer afin de proposer une valeur ésotérique plus grande. Mais, au-delà de cette accumulation, il semble que le texte réexploite ces différents éléments pour les faire émerger de la masse des *topoi* connus. Les textes ésotériques affirment renfermer des secrets, difficiles d'accès ; le *Secret des Secrets* affirme divulguer non seulement une pluralité de secrets mais aussi le secret ultime. La réutilisation des *topoi* pour les distinguer des autres et les tirer vers la perfection de la littérature des secrets semble dès lors justifier cette révélation suprême.

4. 2. Un rassemblement de trois types d'enseignements :

Dès lors, notre hypothèse devrait se vérifier également dans les types de discours employés : dogmatique, explicatif, trivialement pratique.

Le discours dogmatique qui consiste à énoncer un certain nombre d'éléments didactiques sans les expliquer apparaît à divers endroits du traité, notamment dans le premier chapitre politique qui évoque les différentes sortes de rois (« *De la maniere des roys touchant largesse* », chap. 6). La première partie de ce chapitre débute en effet par une phrase annonciatrice d'un catalogue des différents types de rois en fonction de deux vertus et vices (la largesse et l'avarice) et de deux destinataires (le roi et ses sujets). La phrase initiale du chapitre est une phrase verbale minimale sur le modèle Sujet-verbe-complément. L'usage du mode impersonnel dénote par ailleurs une absence totale de prise de position, neutralité fallacieuse qui n'en affirme que mieux son arbitraire.

Ilz sont quatre manieres de roys.

La suite immédiate du chapitre énonce de façon combinatoire les différentes possibilités de rois suivant une logique qui place les destinataires avant les qualités.

Il est roy qui est large a soy et large a ses subgiéz, et est roy qui est avers a soy et large a ses subgéz, et est roy qui est large a soy et avers a ses subgiéz, et est roy qui est avers a soy et a ses subgiéz.

Le caractère répétitif des combinaisons va de pair avec le systématisme syntaxique. La phrase, à nouveau écrite sur le mode impersonnel, vise à donner un enseignement dogmatique et exhaustif, sans explication. La suite du chapitre se veut sur le même modèle, avec la mention des croyances de différents peuples : les Italiens, les Indiens, les Perses. Une variation syntaxique s'opère tout de même pour rompre la monotonie de l'enseignement : la double négation « *il n'est nul vice* » est remplacée par l'affirmation méliorative « *est bon* ». Le quatrième peuple est omis et remplacé par l'opinion de l'énonciateur, qui reste implicite :

Mais entre tous les roys dessusdis, cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés.

Celle-ci transparait toutefois dans la relation de cause à effet qui suit la dernière combinaison :

Car s'il estoit avers a soy et a ses subgés, son royaume seroit tost destruit.

L'enseignement proposé vise ici à l'exhaustivité. Toutefois le but de ces premières lignes est de justifier une doctrine récurrente dans le *Secret des Secrets*, celle du juste milieu. La voix de l'énonciateur se fait alors entendre par le pronom personnel « *nous* », qui annonce un enseignement moral.

Il est clere chose que les qualitéz sont a reprouver quant ilz s'esloignent du moyen et savons bien que forte chose est de garder largesse et legiere chose de la trespasser et est a chacun legiere chose d'estre avaricieux et folz larges.

Le but des conseils politiques est en effet de bien gouverner ses sujets, mais aussi de bien se gouverner afin d'agir selon les préceptes divins. La suite du chapitre se veut donc une suite de conseils, soumis, semble-t-il dans un premier temps, à la volonté du prince. Il ne s'agit pas de lui donner des ordres, mais de lui suggérer ce qu'il doit faire : c'est le maître philosophe, élu de Dieu, qui enseigne ce que le Tout-Puissant lui a révélé, mais c'est bien le prince élève, élu du philosophe quoique tout de même soumis à son libre arbitre, qui choisit en dernier recours s'il va suivre les enseignements de son précepteur.

Se tu vuez donques acquerir largesse, regarde donques ton pover et considere le temps de la neccessité et les merites des hommes.

Or, le reste du chapitre dément cette apparente liberté laissée au prince puisqu'il est constitué d'un conseil unique qui apparaît comme très directif avec l'emploi d'un verbe d'obligation.

Tu dois donques donner selon ton pover par mesure a ceulz qui en ont neccessité et qui en sont dignes.

À l'exception du conseil final sur l'intérêt d'avoir un conseiller, tout le texte du chapitre n'est qu'une justification de la nécessité d'être sage en ses dépenses.

Car qui donne autrement, il peche et trespasse la rigle de largesse et aussi qui donne ses biens a celui qui n'en a nulle neccessité, il n'aquierit nulle loenge ; et tout ce que l'en donne a ceulz qui n'en sont pas dignes est perdu. Et qui despent ses biens outre mesure, il vendra tost au très amer rivage de povreté, et est comme celui qui donne sur lui victoire a ses anemys. Qui donne donques de ses biens en temps de besoing a ceulz qui en ont neccessité, tel roy est larges a soy et a ses subgiéz et venra son royaume en grant prosperité et ses commandemens seront acompliz. Et qui despent les biens de son royaume sans ordre et donne a ceulz qui n'en sont pas dignes et n'en ont nul besoing, tel roy destruit son peuple et la chose publique et son royaume, et n'est dignes de regner car il est appelé fol large. Le nom d'avarice est trop lait au roy et affiert trop mal a la royal magesté. Donques, se le roy vuelt regner honorablement, il couvient qu'il n'ait ne l'un ne l'autre de ces deux vices : c'estassavoir qu'il ne soit ne fol larges ne avaricieux.

L'argumentation est essentiellement fondée sur la répétition d'exemples à ne pas suivre ; deux phrases se suivent sur le même modèle syntaxique suivant un rythme anaphorique : l'enchaînement d'une cause introduite par « *qui* + verbe » et une conséquence introduite par une juxtaposition, suivie d'une nouvelle proposition qui généralise l'exemple énoncé.

Et qui despent ses biens outre mesure, il vendra tost au très amer rivage de povreté, et est comme celui qui donne sur lui victoire a ses anemys. Cause 1

Et qui despent les biens de son royaume sans ordre et donne a ceulz qui n'en sont pas dignes et n'en ont nul besoing, tel roy destruit son peuple et la chose publique et son royaume, et n'est dignes de regner car il est appelé fol large. Cause 2

Qui donne donques de ses biens en temps de besoing a ceulz qui en ont neccessité, tel roy est larges a soy et a ses subgiéz et venra son royaume en grant prosperité et ses commandemens seront acompliz. Conséquence 1

Le nom d'avarice est trop lait au roy et affiert trop mal a la royal magesté. Conséquence 2

Ce chapitre fonctionne donc essentiellement sur un mode dogmatique. À l'énoncé systématique initial des bons et des mauvais rois succède un conseil justifié par une argumentation répétitive. Mais le but final est de délivrer une *doxa*, certainement nécessaire au prince mais dans laquelle son libre arbitre n'a que peu de place. L'argumentation se présente en

effet davantage sur le mode de la persuasion que de la conviction ; il s'agit plus de faire appel aux sentiments, notamment la crainte de l'effondrement du royaume, qu'à la raison.

Un discours de type explicatif est également parfois présent dans le *Secret des Secrets*, mais, de même que pour l'exposé dogmatique, il est souvent associé à une visée autre qui le supplante. Les chapitres concernant la santé sont, à ce titre, emblématiques. Ils débutent par la définition de ce qu'est la santé, non sur le plan physique mais sur le plan moral :

La santé est voie de faire ou d'acquiescer aucunes choses plus que la puissance des richesses.
« De la garde de la santé », chap. 31.

Cette première définition se poursuit par une brève explication d'ordre médical :

Comment est gardée la santé se ce n'est par égalité des choses conjointes ? Et sachiez qu'il n'est nulle égalité des choses conjointes, ce n'est par atrempance des humeurs. « De la garde de la santé », chap. 31.

En d'autres termes, c'est d'abord l'aspect moral qui prime ici. La santé n'est pas d'abord vue comme le maintien du corps en équilibre mais comme quelque chose à rechercher avant les biens matériels. L'omniprésence divine est ici sous-jacente. La santé est un cadeau de Dieu, il apparaît comme primordial de la conserver, pas seulement dans le but de vivre plus longtemps, mais dans celui de louer le Créateur et le bienfait qu'il a octroyé aux hommes. Ce ne sont pas tant les biens terrestres qu'il faut avant tout rechercher que la satisfaction divine. Les chapitres suivants confirment ce *guerredon* dû à Dieu. L'explication se comprend à rebours dans le chapitre suivant.

Chier filz, sachiez que tous les saiges et les naturelz philosophes dient que l'omme est composé et fait de quatre elemens et de quatre humeurs contraires, lesquelles ont tousjours mestier d'estre soustenues par boire et par mengier. Et se ly homs n'est soustenuz par boire et par mengier, il convient que la substance faille et soit corrompue. Et touteffoiz, s'il buvoit et mengoit tousjours, il affloibliroit et cherroit en grant maladie et auroit pluseurs autres inconveniens ; mais s'il buvoit et mengoit par raison et atrempement, il trouveroit aide de vie, force de corps et santé de tous ses membres. Les sages philosophes dient tous d'un accort que se l'omme trespasse le Dieu de nature et la bonne maniere de vivre, soit en trop mengier, ou en trop boire, soit en trop dormir ou en trop veillier, soit en trop aler ou en trop reposer, soit en trop aler a chambre ou en pou, soit en trop faire saignier ou en pou, il ne puet qu'il ne chee en tresgrant maladie, desquelles maladies je trouveray en briefté et t'en diray ma doctrine et le remede d'icelle. « Du gouvernement des maladies », chap. 32.

L'homme doit se nourrir et agir de façon équilibrée pour maintenir le bon équilibre entre les éléments et les humeurs et ainsi conserver sa santé, mais surtout pour ne pas mécontenter Dieu, Créateur des éléments et des humeurs. Le discours explicatif a ici une visée morale et est tourné vers l'origine de toutes choses. Ce n'est pas seulement le corps qui est enjeu du discours sur la

santé mais aussi le rapport entre le prince et Dieu. La fin du chapitre n'est qu'une répétition de cette doctrine, appuyée par l'anecdote exemplaire d'Hippocrate qui affirme « manger pour vivre » et non « vivre pour manger ». Les chapitres suivants énoncent un savoir d'ordre pratique : c'est le début du régime de santé. Le caractère explicatif reprend ses droits. Le philosophe rappelle par exemple au chapitre sur les viandes ce que la médecine médiévale a retenu du galénisme : l'équilibre entre les éléments et les humeurs.

Et c'est grant doctrine et grant sagesse que l'omme use de viandes qui sont bonnes et appartiennent a sa compleccion. C'est assavoir se l'omme est de chaude nature, qu'il use de chaudes viandes atrempeement. Mais, se la chaleur estoit trop creüe et enflamee dedens le corps pour trop fors vins ou trop chaudes viandes ou par autres accidens, lors luy aideront et prouffiteront viandes contraires, c'est assavoir viandes froides. « Des diverses viandes », chap. 34.

Dans ce passage, l'énoncé dogmatique (« l'omme use de viandes qui sont bonnes et appartiennent a sa compleccion ») est suivi d'une explication introduite par l'adverbe *c'est assavoir* – récurrent dans le traité puisqu'il apparaît à vingt-cinq reprises. L'explication se fait cependant à partir d'un exemple précis, non d'une argumentation générale. Il ne s'agit pas tant de développer la théorie de l'équilibre entre les éléments primordiaux (terre, eau, air, feu), les qualités primaires (froid, chaud, sec, humide), les humeurs (bile jaune, bile noire ou mélancolie, sang, flegme) et les tempéraments (bilieux ou colérique, mélancolique, sanguin, flegmatique) que de donner un exemple particulier à partir duquel un raisonnement par induction doit amener les autres variantes combinatoires. Dans des traités plus spécifiques ou dans des encyclopédies en revanche, cette théorie est d'abord développée de façon générale. Ainsi, on trouve, chez Aldebrandin de Sienne par exemple, l'exposé suivant :

Nous devons savoir que toutes choses sont caudes et moistes, <caudes> et seches, froides et moistes, froides et seches, et si devés savoir que teles sont les complexions des oumes qui les reçoivent, si com li sanguins, qui est caus et moistes ; li colerikes, caus et sès ; li fleumatikes, frois et moistes, et li melancolieus, frois et sès. Donques, covient, par le commandement des aut[r]eurs de phisique, ki vieut garder le nature qui est bien saine selonc çou k'il le trueve, qu'il doinst sanlant cose à le nature de cascun, c'est-à-dire cose caude à <caude nature, et froide cose à> froide nature et ensi des autres natures³⁷⁶.

Chez les encyclopédistes, ce savoir est encore plus développé. Dans le *De Proprietatibus Rerum* de Barthélemy l'Anglais, il occupe la majeure partie du livre IV. Le premier chapitre qui concerne les quatre éléments en général, est suivi de développements sur chaque élément, sur la nourriture et la boisson et les humeurs en général et en particulier. Au total, onze chapitres

correspondent aux quelques lignes du médecin italien et à ce qui demeure dans le *Secret des Secrets* une simple allusion et un exemple particulier.

L'exposé explicatif fonctionne *a minima* dans le traité du Pseudo-Aristote. Il n'est présent que pour donner des précisions à un enseignement dogmatique mais n'entraîne pas de longs développements. Tout se passe comme si ce n'était pas tant le savoir théorique, l'évocation des causes et des conséquences ou le fonctionnement d'un phénomène qui importait mais son application pratique, qu'il s'agisse de morale comme dans le discours politique ou de remèdes de santé à utiliser directement.

Le *Secret des Secrets* fonctionne donc comme un catalogue de recettes dans les différents domaines développés. Nous avons analysé un exemple du discours politique que nous pourrions retrouver à différents endroits du texte, notamment dans la dernière partie sur l'entourage du prince. Mais c'est essentiellement dans le domaine de la santé que les recettes sont utilisées.

Le discours médical, nous l'avons vu, n'est ni très développé ni très précis. Les théories hippocratiques et galéniques par exemple sont quasiment inexistantes. En revanche, cet exposé est suivi d'un régime de santé assez développé dont on retrouve des éléments dans les écrits de l'École de Salerne, chez Aldebrandin de Sienna et jusque dans des traités plus populaires comme le *Grant Kalendrier et Compost des Bergers*. Ainsi, les chapitres concernant les nourritures, les boissons mais également les vêtements, les divertissements, les bains... correspondent aux différents principes de l'hygiène médiévale. On y donne des conseils sous forme de listes. Le début des chapitres concernant les choses qui engraisent et qui amaigrissent le corps (chap. 51-52) par exemple est construit sur un même modèle énumératif, annoncé par une particule démonstrative « *ce sont... qui* », mettant en relief le sujet et annonçant l'accumulation de juxtapositions.

Chier filz, ce sont les choses qui font le corps cras et moitte, c'est assavoir le repos et soy saouler de viandes diverses et douces, boire vin doulx et lait et dormir après mengier sur le lit mol et toutes bonnes odeurs et flairans selon leur temps, les baings d'eaues douces. « Des choses qui engrassent le corps », chap. 51.

Ce sont les choses qui amaigrissent le corps et affoiblissent et seschent : le trop mengier, le trop boire, le trop traveillier, le trop estre au soleil, le trop aler, le trop dormir devant disner, trop merencolier, trop doubter et luy baingnier en eaues qui sont de nature de souffre, mengier

³⁷⁶ *Le Régime du Corps*, p. 13.

viandes sallees, trop bien boire vin vielz, trop aler a chambre, le trop saignier souvent. « Des choses qui amaigrissent le corps », chap. 52.

Ces deux chapitres diffèrent quelque peu : le second ne poursuit pas le développement du premier. Le chapitre sur les choses qui engraisent le corps propose, quant à lui, une série de conseils et de recettes dont les explications sont souvent minimales.

*Et touteffoiz, se tu te baingnes, n'y demeures gaires **car**, se tu y demeures gaires, tu en affloibieras ton corps et ayes ou baing des choses bien fleurans et ne boys jamais vin qui ne soit souffissaument trempé d'eaue et par especial, fay en yver eaue d'une flour qui se appelle alchin et en met en ton vin car elle est de chaude nature. Et en esté, use de violettes, de malve et d'autre chose qui soit de froide nature. Et fay vomissement une foiz le mois, especialment ou temps d'esté car sachiez que le vomissement lave le corps et le purge de mauvaises humeurs et puans qui sont dedens le corps. Et s'il y a pou de humeurs en l'estomac, il confortera la chaleur naturelle. Et quant tu auras vomis sans violence, le corps se emplira de humidité et de bonne gresse et sera en bonne disposicion pour bien digerer. « Des choses qui engrassent le corps », chap. 51.*

Ainsi, on ne sait pas pour quelle raison le corps est affaibli lorsque le bain est prolongé. La cause, introduite par « *car* », n'est pas explicitée. La suite des conseils n'est guère plus précise : la mention des plantes odorifères, de la nécessité de couper le vin d'eau ne trouvent aucune justification scientifique³⁷⁷. Seule la proposition « *car elle est de chaude nature* » justifie l'ajout, en hiver, de l'« *alchin* » dans le vin. Toutefois, rien d'autre n'est précisé ; on ne peut que supposer que ce remède fait référence à la notion d'équilibre entre les qualités premières des choses dans la pensée médicale médiévale : la chaleur de la plante compensant ici la froideur de l'hiver et rééquilibrant le corps. Enfin, la suite du texte sur le vomissement propose quelques explications, mais une fois encore, aucune théorie médicale précise ne vient étayer ces conseils. La comparaison de ces conseils et ces recettes médicales avec ceux proposés dans un traité plus précis comme celui d'Aldebrandin de Sienna met en évidence les précisions et les explicitations plus nombreuses chez le médecin italien. Ainsi, le chapitre « *Por coi il fait bon user le vomir*³⁷⁸ » commence par expliquer le fonctionnement du vomissement et son rôle dans la digestion et pour le bien être du corps. Vomir permet de faire sortir du corps les humeurs surabondantes, en particulier, celles qui pèsent sur l'estomac et empêchent la digestion. Celle-ci est considérée comme une cuisson. Le trop plein d'humeurs est contraire à cette cuisson. Par conséquent, le vomissement permet d'alléger l'estomac et de réguler la digestion. À l'inverse, trop vomir

³⁷⁷ Couper le vin d'eau n'est pas étonnant car il était fort et enivrait facilement. La justification de cette pratique semble aller de soi ; c'est pour cela qu'elle est implicite. En revanche, ce qui peut surprendre, c'est la mise sur le même plan (par la coordination) de cette pratique avec ce qui apparaît comme un remède pharmaceutique : l'utilisation d'une fleur aux vertus médicinales.

expurge du corps des humeurs nécessaires au maintien d'un bon équilibre. La carence introduite alors fait naître toute une série de maux dans les organes principaux et dérègle le corps.

Vomirs, si com dist Avicennes, est especiaus medecine por purgier l'estomach des malvaises humeurs, et le tieste, et apriès tot le cors ; et, pour chou, qui <le> fait selon ce k'il doit, si garde le santé du cors et aide le vertu de l'estomach à cuire le viande, por ce k'il espurge les malvaises humeurs ki à l'estomach sont contraires, et aliege le tieste et font boine veue [...]. Mais se li vomirs est fais outre mesure, il deseche le cors et fait mal au fie et au pouomon, il afoiblist l'estomach, le veue...

Contrairement à un discours hygiéniste comme celui d'Aldebrandin de Sienne, le *Secret des Secrets* ne développe que très peu les explications justifiant conseils et recettes pour conserver sa santé. Ceci est encore plus marqué dans des traités plus spécifiquement médicaux comme chez Constantin l'Africain, Ysaac le Juif ou encore Guy de Chauliac. Ce qui importe surtout dans notre traité, c'est de donner une liste de conseils immédiatement opératoires, comme on les trouve dans certains textes magiques de la littérature des secrets ou dans des traités pratiques comme les antidotaires. Ils se rapprochent de la magie par la promesse sous entendue d'une guérison qui ne s'obtient que par l'application stricte du remède sans explication des causes efficaces.

Le discours sur le corps dans le *Secret des Secrets* cite en effet un certain nombre de recettes dont l'efficacité n'est garantie que parce qu'elle émane du discours auctorial d'Aristote qui lui-même se réfère à d'autres Autorités. Le chapitre sur la poitrine, par exemple, propose plusieurs recettes pour éviter les maladies, parmi lesquelles l'usage d'un électuaire.

Et après mengier, pren ung lectuaire qui s'appelle dionison, lequel est fait de aloé, galingal et + gragegant +. Et se ne faiz ce cy, tu pourras bien encourir douleur de teste et de rains et fievres et empeschement de la langue de laquelle ne pourrez proprement parler et plusieurs autres maladies. « De la seconde partie du corps », chap. 54.

Cette recette minimale, qui ne contient aucune explication sur son fonctionnement, se rapproche de celles qui se trouvent dans les antidotaires. Dans l'*Antidotaire Nicolas* par exemple, il existe un électuaire appelé « *diagragant* » ou « *diadragantum* » contre les douleurs de la poitrine.

Diagragant vaut a vice de piz et de pulmun qui vient de cholor, à etique, à tisque, à tus de cholor et de secheté, à aspresce de langue et de goitrun. Quant il sera usé, soit tenu en la bouche longuement. Pren : dragagant, once .iii. ; gomme arabic, once .ii., amidum, once demie, riquelice, dragme .ii. ; penides, semences de melons, de cohordes, de citrules, de cucumer, ana

³⁷⁸ *Le Régime du Corps*, p. 56-58.

dragme .ii. ; camfre, dragme demie ; sirop julevi sofeisant. Soit doné ou eve de deccoccion d'orge et de dragagant³⁷⁹.

De même, les chapitres sur les saisons du traité pseudo-aristotélicien comprennent une partie consacrée à des aliments correspondant à chaque moment de l'année et cités sous forme de liste.

Le temps d'esté est chault et sec et en cestuy temps se esmuet la colere. Et te convient garder en cestuy temps de toutes choses qui sont de chaude et seche compleccion car elles esmeuvent la collere. Et te garde de trop boire et de trop mengier car par ce, se estainderoit la chaleur naturelle. Et en cestuy temps, mengue de viandes qui soient de froide et humide compleccion ainsi comme de char de veaulx de lait avec vinaigre et potaige faiz avec farine d'orge et fruis meürs d'aigre saveur, pommes garnades aigres et boy peu de vin et ayez peu la compaignie de femme. « De esté temps et quel il est », chap. 47.

Ce que nous retrouvons ici, c'est le régime adéquat à chaque saison en fonction des relations entre les éléments, les saisons, les tempéraments et les qualités primaires. L'explication est à nouveau minimale et sous-entend une connaissance de la part du lecteur des théories médicales sur l'équilibre des éléments. L'énumération des aliments précise que ceux-ci possèdent des qualités opposées à celles de l'été.

Mais, à côté de recettes données sans explication se trouvent des conseils sanitaires justifiés. C'est le cas dans l'épître d'Aristote à Alexandre, intitulée « *Une epistre de grant pris* » (chap. 37).

Aprés, frotte tes dens d'aucune escorche qui soit de chaude et sesche compleccion et amere saveur car il prouffite moult et fait nette les dens et oste la pueur de la bouche et fait clere la voix et donne apetit de mengier. Aprés, fay souvent froter ta teste et le corps car il prouffite moult et fait ouvrir les clostures du cervel et rent le col plus gros et les membres en croissent, et fait plus clere la face et le regart et n'en est pas si tost l'omme chanu, et le sang en amende. Et aprés, te fay oindre aucunefoiz de bons oingnemens et bien flairans selon ce que le temps le requiert car en la bonne odeur prendra ton cuer grant plaisir. Et sachiez que toute bonne odeur est au cuer viande nourrissant et grant delit. Et quant l'ame a prins sa reffeccion en bonnes odeurs, le sang queurt en grant leesce par les vaines du corps. Aprés, prendras aucunefoiz ung lectuaire d'un boiz appelé aloé, lequel trouveras en escript ou livre des medecines, et de rembale qui est une precieuse herbe au pois de iiiii deniers.

La mention de l'électuaire n'est suivie d'aucune explication sur le bienfait pour le corps alors que les lignes qui le précèdent donnent quelques éléments justificatifs sur ce qu'on peut retirer de l'usage des conseils donnés. Se côtoient donc dans le *Secret des Secrets* des recettes et des conseils sans justification avec des explications minimales des causes ou des effets des remèdes proposés. Tout se passe comme si le traité multipliait les types de recettes pour toucher un plus

³⁷⁹ Paul Dorveaux, Niccolo Proposito, *L'Antidotaire Nicolas. Deux Traductions françaises de L'Antidotarium Nicolai*, Paris, H. Welter, 1896, p. 12. Désormais *Antidotaire Nicolas*.

large public. Cette hypothèse peut trouver un écho si l'on se rappelle que les recettes données dans le traité pseudo-aristotélicien – ou des recettes semblables – se trouvent dans différents types de textes : dans des traités médicaux (Aldebrandin de Sienne par exemple au chapitre « *Comment on doit le cors garder en cascune saison* »), des antidotaires, des *vade-mecum* populaires (*Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers*), des traités pratiques (*Le Mesnagier de Paris*) mais également de traités ésotériques comme le *Picatrix*. En fait, ces recettes, diffusées avec plus ou moins d'éléments ésotériques, apparaissent comme à la frontière de la magie et du folklore populaire, à un moment où se côtoient médecine scientifique et remèdes opératoires : Henri de Mondeville ou Guy de Chauliac soignent essentiellement des princes ; le traité d'Aldebrandin de Sienne s'adresse d'abord à ses filles, le *Mesnagier de Paris* sert aux femmes de guide pour tenir leur maison et les destinataires du *Kalendrier des Bergers* ont besoin d'un savoir avant tout pratique.

Le *Secret des Secrets* rassemble plusieurs types d'enseignements : des discours doctrinaux et magistraux qui proposent un savoir au lecteur pour gouverner les autres et se gouverner lui-même, des discours explicatifs qui rendent compte d'une volonté de donner les causes et les justifications de certaines connaissances, et des recettes ou des remèdes immédiatement applicables et utilisables, surtout dans le domaine de la santé. Ces trois types de discours font partie de ceux que l'on peut retrouver dans la littérature des secrets. En cela, il semble que le *Secret des Secrets* multiplie les types de discours pour toucher un plus grand nombre. Mais il y a plus. En effet, le savoir soi-disant ésotérique se retrouve parfois dans des traités exotériques ; il se révèle dès lors accessible à tous. Il semble donc que le *Secret des Secrets* tente de concilier un grand nombre d'éléments du savoir avec plusieurs types de discours, le tout sous le sceau du secret, afin d'accrocher un public plus vaste. Le traité se voudrait alors paradoxalement une tentative globalisante de diffusion d'un savoir à ne pas divulguer. Cette volonté de toucher différents publics par l'usage de discours variés, associée à la notion de secret qui s'accorde avec un grand nombre de domaines de la connaissance, place le *Secret des Secrets* dans un étonnant registre encyclopédique. Il s'agirait, avec ce traité, de divulguer un ensemble de connaissances à un public non restreint tout en prétendant ne viser qu'un élu. L'annonce de la

révélation de l'ensemble d'un savoir place l'œuvre aux côtés des grands textes encyclopédiques qui se développent parallèlement à l'essor du *Secretum Secretorum*. S'agit-il d'un lien réel ou, une nouvelle fois, d'un simple effet d'annonce ?

4. 3. Une encyclopédie revisitée ?

Il serait illusoire, dans le cadre de ces pages, de tenter de rappeler les très nombreux travaux sur les encyclopédies médiévales ou de synthétiser les écrits sur le sujet. Il y a quelques années, nous avons tenté de situer le *Secret des Secrets* dans le corpus des encyclopédies médiévales³⁸⁰. Nous souhaiterions ici affiner ces anciennes conclusions et montrer que le traité pseudo-aristotélicien utilise et transforme certaines spécificités des textes encyclopédiques : le détournement de ces codes ajoute à la promesse d'une révélation ultime.

4. 3. 1. Le Secret des Secrets, un titre encyclopédique ?

Bien que le terme d'« encyclopédie » soit postérieur à la période médiévale, de nombreux traités correspondent à l'étymologie du substantif et proposent d'englober le « cercle des connaissances ». La circularité encyclopédique s'accompagne d'un savoir ; c'est un *kuklos paideia*, c'est-à-dire un cercle qui cherche à rassembler une totalité. C'est pourquoi les encyclopédies proposent une somme de connaissances, au sens mathématique du terme – l'addition de savoirs divers et ce, dès leur titre qui met en avant la notion de totalité et de circularité : l'*Imago Mundi* d'Honorius Augustodunensis, l'*Image du Monde* de Gossuin de Metz ou de Pierre d'Ailly, la *Philosophia Mundi* de Guillaume de Conches ou encore le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais. Cette totalité se trouve également à l'œuvre dans le titre du traité pseudo-Aristotélicien : l'expression « secret des secrets » suppose en effet l'existence d'une catégorie du savoir – les secrets – de laquelle est extrait un élément particulier – le secret. Le titre suppose donc à la fois une singularité et une pluralité. S'il n'est pas fait mention explicite de la totalité de la Création comme c'est le cas avec « monde », « mundi » voire « maius », la catégorie des « secrets » est suffisamment floue pour englober, dans l'imaginaire du lecteur, un grand nombre d'éléments du savoir, comme cela semble le cas avec le mot « chose » qu'on retrouve chez des encyclopédistes qui écrivent un *De Rerum Proprietatibus*.

³⁸⁰ « Le statut du *Secret des Secrets* dans la diffusion encyclopédique du Moyen Âge », *Encyclopédies médiévales, Discours et Savoirs*, Cahiers Diderot 10, Rennes, PUR, 1998, p. 155-171.

4. 3. 2. Une somme de connaissances ?

Si les encyclopédies de Vincent de Beauvais et Barthélemy l'Anglais sont manifestement monumentales (plus de 1200 pages), un *Placides et Timeo* ou le traité de Gossuin de Metz ne décriront le monde qu'en un peu plus de deux cents pages en traitant, peu ou prou, de domaines similaires. Ce n'est donc pas tant la quantité qui fait l'encyclopédie que l'utilisation de certains invariants thématiques et la volonté des auteurs de composer une somme. Le prologue du *Placides et Timeo* est exemplaire, qui affirme

*conqueillir [...], ainsi que en une somme, les mos et les pensees as philosophes*³⁸¹.

Selon l'auteur, l'œuvre proposée contient suffisamment d'informations et de connaissances pour prétendre à un aspect sinon monumental, du moins tendant vers l'exhaustivité. Nous avons, il y a quelques années, proposé un tableau permettant de comparer le contenu de dix encyclopédies³⁸². Dix-neuf thèmes majeurs se dégagent de ce tableau comparatif³⁸³. Ainsi – et bien que notre relevé ne prétende pas être exhaustif – les encyclopédies médiévales semblent reposer sur une assise thématique stable. Si certains thèmes n'apparaissent qu'une fois sur deux, d'autres sont des passages obligés. Il n'est guère concevable en effet de ne pas évoquer Dieu et la Création ; en revanche, certains pans de la connaissance comme la théorie des humeurs ou les saisons peuvent être négligés. Il existe donc à l'évidence une hiérarchie des thèmes encyclopédiques, que nous retrouvons dans les choix structuraux. Le *Secret des Secrets* ne développe qu'une infime partie de ces thèmes³⁸⁴, privilégiant l'aspect pratique à un véritable savoir. Nous avons alors défini cette œuvre comme un « *vade-mecum*³⁸⁵ ».

Mais ce qu'il faut également souligner, c'est l'affirmation d'une totalité mise en avant dès le début du traité. Le texte précise en effet à plusieurs reprises l'importance d'Aristote dans les victoires militaires d'Alexandre. Sa grande vieillesse l'empêchant désormais de suivre le

³⁸¹ *Placides et Timeo ou Li Secrés as Philosophes*, § 2, p. 1.

³⁸² Denis Lorée, *art. cit.*, p. 164.

³⁸³ Nous les indiquons par fréquence d'apparition :

1. 10 fois : Les quatre éléments, le firmament et les étoiles.
2. 9 fois : Dieu et la Création, les planètes, bestiaire.
3. 8 fois : Les merveilles de l'Inde, météorologie, le zodiaque, volucraire.
4. 7 fois : Forme et division du monde, les quatre fleuves, l'homme physique, l'âme, lapidaire, les plantes, les poissons.
5. 6 fois : Géographie physique.
6. 5 fois : Les quatre saisons, les humeurs.

³⁸⁴ Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

conquérant, c'est l'écrit qui va se substituer à sa parole. Mais un décalage s'opère entre les paroles passées du philosophe et les écrits à venir. Les propos sont en effet des conseils donnés :

Et tant que ledit Aristote vesqui, Alixandre, par le bon conseil d'icelui, subjuga toutes terres et ot victoire contre tous. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote » chap. 1.

Les écrits, quant à eux, renferment un savoir total.

J'ay ordonné et me suis hasté de faire ung livre pour toy, lequel pesera et contendra toutes mes œuvres et supplera mon absence et mes deffaulx. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Or, ce savoir total n'est pas celui proposé par les encyclopédies. Il est celui d'Aristote qui ne prétend pas disposer de la connaissance totale du monde.

Le *Secret des Secrets* joue donc du *topos* de la somme pour mieux s'en démarquer. Ce n'est alors pas tant une connaissance encyclopédique qui va être proposée que la connaissance encyclopédique d'un philosophe : Aristote. Si encyclopédie il y a, c'est encyclopédie de spécialité. Mais la spécialité n'est pas tant à comprendre au sens d'un pan particulier du savoir que d'un choix de connaissances. Les sciences étudiées par Aristote, rappelle le *Secret des Secrets*, sont en effet « *espirituelles et contemplatives et caritatives* », c'est-à-dire essentiellement tournées vers Dieu. Dès lors, la totalité ne doit plus être perçue comme un cercle englobant l'ensemble du savoir du monde. La structure du *Secret des Secrets* ne ressemble donc pas – et c'est désormais logique – à celle des encyclopédies qui cherchent à retrouver dans la tripartition ou la quadripartition la perfection de la Création. Le *Secret des Secrets* réutilise certains aspects encyclopédiques pour une visée non plus globalisante mais précise. La mise en avant d'une certaine brièveté et le choix dominant de l'autorité d'Aristote sont des topiques encyclopédiques réexploitées.

4. 3. 3. La réutilisation de deux *topoi* encyclopédiques :

Deux caractéristiques des encyclopédies s'ajoutent à celles évoquées précédemment : le *topos* de la brièveté et l'usage des autorités. Ces deux aspects sont bien connus . Rappelons en quelques mots leur usage dans les encyclopédies avant de voir quelle utilisation en est faite dans le *Secret des Secrets*.

³⁸⁵ *Art, cit.*, p. 171.

Les encyclopédistes cherchent à dire la totalité mais en même temps insistent sur la nécessité de le faire en peu de mots. Le *Placides et Timeo* parle d'une somme écrite « *as plus briés mos* », Brunetto Latini présente son travail « *en une somme briement*³⁸⁶ » et Thomas de Cantimpré propose des connaissances « *in uno voluminem et hoc in parvo brevissime*³⁸⁷. » Cette topique paradoxale s'explique par la méthode des encyclopédistes qui sont avant tout des compilateurs. Écrire une encyclopédie au Moyen Âge, ce n'est pas proposer un travail original et une réflexion personnelle, c'est montrer l'immense variété des pensées des Anciens. Les encyclopédistes mettent en avant leur travail de compilateur. Ainsi Thomas de Cantimpré achève le premier paragraphe de son *Liber de Natura Rerum* sur un « *compilarem* » mis en relief. Si certains auteurs soulignent les divergences de leurs sources³⁸⁸, ils ne tranchent pas en choisissant l'une plutôt que l'autre mais font se succéder les strates autoriales. Brunetto Latini par exemple compare son livre à une « *bresche de miel coillie de diverses flours*³⁸⁹ » et balaie les divergences d'opinions des autorités en rappelant que nous ne sommes que des hommes, et qu'en cela, le savoir universel nous est inaccessible :

« *cist livres est compilés seulement des mervilleus dis des autours ki devant nostre tans ont traité de philosophie, cascuns selonc çou k'il en savoit partie ; car toute ne la puet savoir hons terriens*³⁹⁰ ».

Les *Auctoritates* sont évidemment patristiques, mais également philosophiques et scientifiques. À partir du XII^e siècle et de la redécouverte des écrits aristotéliens, le Stagirite devient l'autorité par excellence au point de scander les différents chapitres et d'ouvrir le *Placides et Timeo*

Écrire une encyclopédie au Moyen Âge relève donc d'une démarche volontaire et réfléchi. Il s'agit plus de proposer un état du monde en donnant accès à des auteurs anciens et à des autorités que de chercher la vérité des choses. Proposer une somme, c'est faire l'addition partielle des savoirs passés puisque tenter d'embrasser la totalité des connaissances et des écrits autoriaux est voué à l'échec. Faire bref en écrivant une somme n'est donc pas un paradoxe, c'est réutiliser des extraits antérieurs pour proposer une œuvre complète et condensée. Une encyclopédie médiévale

³⁸⁶ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 1, 1, p. 17.

³⁸⁷ « *Brièvement et en un seul et petit volume* ».

³⁸⁸ L'auteur du *Placides et Timeo* par exemple souligne ainsi que « *a nature jugier ne furent mie philosophes concordans, ains moult souvent s'entrecontredisoient* » (*Placides et Timeo*, § 2, p. 1).

³⁸⁹ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 1, 5, p. 18.

³⁹⁰ Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 1, 5, p. 18.

est une « *summa brevis* » en ceci – et nous reprenons les propos de Bernard Ribémont – qu'elle est « *brève car composées d'extraits*³⁹¹ ».

Ces propos sont toutefois à nuancer dans la mesure où les encyclopédies médiévales ne sont pas écrites sur un modèle figé et avec le même dessein entre le IV^e et le XV^e siècle, entre un Isidore de Séville et un Pierre d'Ailly. La seconde moitié du XIII^e siècle nous apparaît comme un tournant et, s'il n'est pas question de proposer un long excursus sur le sujet, il semble qu'une rapide digression pourrait permettre de mieux saisir le *Secret des Secrets* dans le corpus encyclopédique. Les encyclopédies sont certes des sommes qui visent à englober le savoir, mais un changement semble s'amorcer dans les décennies du milieu du XIII^e siècle. Si le projet d'un Gossuin de Metz rejoint celui d'un Barthélemy l'Anglais ou d'un Vincent de Beauvais, celui de Brunetto Latini se démarque quelque peu. Le prologue de l'encyclopédiste italien met en effet en avant, comme chez ses prédécesseurs, l'impossibilité de tout dire mais souligne également la méthode employée en la comparant au butinage de l'abeille qui va de fleur en fleur. Or, ce choix des informations ne relève pas tant de la raison que du sentiment. C'est le plaisir de sélectionner telle ou telle information qui semble être mis en avant. Le vocabulaire du prologue met sur le même plan la nécessité et le plaisir en filant plusieurs métaphores : le trésor, la fontaine, le rayon de miel. Par ailleurs, Brunetto Latini se démarque de ses prédécesseurs en passant sous silence l'idée de faire une somme pour louer Dieu. Celui qu'il met en avant n'est pas le Créateur mais l'homme. La comparaison initiale entre le *Livre dou Tresor* et le seigneur qui veut acquérir des biens met l'homme au premier plan.

*Cist livres est apielés Tresors. Car si come li sires ki vuet en petit leu amasser cose de grandisme vaillance, non pas pour son delit solement, mais pour acroistre son pooir et pour aseurer son estat en guerre et en pais, i met les plus chieres choses et les plus precieus joiaus k'il puet selonc sa bonne entencion ; tout autresi est li cors de cest livre compilés de sapience, si come celui qui est estrais de tous les membres de philosophie en une sonme briement*³⁹².

Cette mise en relief de l'être humain est réaffirmée par la suite dans la récurrence du vocabulaire lorsque l'encyclopédiste présente le plan de son œuvre.

Et si come sans deniers n'aroit nule moieneté entre les œvres des gens, ki adreçast les uns contre les autres, autresi ne puet nus hons savoir des autres choses plainement s'il ne set ceste premiere partie du livre. La seconde partie ki traite des vices et des viertus est de precieuses

³⁹¹ *Le Livre des Propriétés des Choses. Une Encyclopédie au XIV^e siècle*. Introduction, mise en français moderne et notes par Bernard Ribémont, Stock/Moyen Âge, Paris, 1999, p. 20.

³⁹² Brunetto Latini, *Ouvr. cit.*, I, 1, 1, p. 17.

pieres, ki donent a home delit et vertu, c'est a dire quex choses hon doit faire et quels non, et monstre la raison pour quoi. [...] La tierce partie dou Tresor est de fin or, c'est a dire k'ele enseigne a home parler selonc la doctrine de retorike, et coment li sires doit gouverner ses gens ki souz li sont³⁹³.

Ce qui apparaît donc avec Brunetto Latini, c'est le glissement progressif du dessein de l'encyclopédie. Une scission s'effectue entre les sommes qui se placent dans une perspective théologique ou universitaire et celles qui se recherchent un dessein politique : bien que leur traitement du savoir soit différent, Brunetto Latini, Gilles de Rome et le Pseudo-Aristote poursuivent la même visée : un savoir pratique. Il s'agit de savoir pour rendre la Création intelligible, pour donner du sens à la vie humaine.

Le *Secret des Secrets* met également en avant la notion de brièveté, qui apparaît avec le *Secretum Secretorum*. . Toutefois, alors que, dans les sommes, cette notion est associée au travail particulier de l'encyclopédiste et met l'accent sur la difficulté de la compilation, dans le traité pseudo-aristotélicien, elle est absente des chapitres qui composent les différents prologues. La difficulté du travail de l'écrivain – pendant de la brièveté – est pourtant bien présente dans le prologue de Philippe de Tripoli qui précise notamment que la traduction de l'œuvre a été faite « *en grant estude et en grant labour³⁹⁴*. »

Cette difficulté de la traduction apparaît ici comme un lieu commun incomplet. Le thème de la brièveté se trouve à différents endroits du texte mais le recours à cette notion semble servir un tout autre dessein que son emploi topique dans les encyclopédies. Ainsi, au chapitre 32 (« *Du gouvernement des maladies* »), la notion est associée à l'emploi de la première personne et à un verbe au futur.

... desquelles maladies je trouveray en briefté et t'en diray ma doctrine et le remede d'icelle.

Or, ce passage est encadré par les deux parties du chapitre qui utilisent une expression quasiment semblable pour évoquer l'opinion de l'ensemble des philosophes.

Tous les saiges et les naturelz philosophes dient que l'omme est composé et fait de quatre elemens et de quatre humeurs contraires, lesquelles ont tousjours mestier d'estre soustenues par boire et par mengier...

³⁹³ Brunetto Latini, *Ouvr. cit*, I, 1, 2-4, p. 17.

³⁹⁴ « *Le prologue d'un docteur appelé Phelippe qui translata ce livre en latin* », chap. 4.

Tous les saiges philosophes dient en ung accort que qui se garde de trop boire ou de trop mengier et des autres choses dessus dictes en gardant attrempance, il aura santé de son corps et vivra longuement...

Ce qui apparaît ici, derrière un enseignement sur la composition du corps humain et des remèdes pour conserver sa santé, c'est qu'il existe un autre savoir, non divulgué pour le moment, mais à venir. D'autre part, le parallélisme des expressions désignant les philosophes semble s'opposer à la singularité d'Aristote marquée par la répétition de la première personne. Le « je » est associée à deux verbes au futur qui évoquent la divulgation et s'opposent à la reprise du verbe « dire » au présent. Les opinions des philosophes sont ancrées dans la réalité, alors que le savoir du Stagirite est à découvrir. Ce qui se passe ici, c'est que le *topos* encyclopédique est totalement renversé et sépare les autorités des philosophes de celle d'Aristote. Ce dernier connaît leur opinion et la donne en peu de mots, mais il semble posséder un savoir sur les maladies et leurs remèdes que ne possèdent pas les autres philosophes. C'est donc une séparation entre un savoir particulier que beaucoup détiennent et un savoir unique seulement dévolu à un petit nombre que souligne la notion de brièveté.

L'adverbe « *briefment* » concurrence l'expression « *en briefté* » mais son rôle est différent. Ainsi, il permet d'amorcer la fin du chapitre 59 sur le vin.

Il gaste le stomac et la bonne compleccion de l'omme et briefment, il destruit tout le corps et engendre meselerie.

L'amorce de cette conclusion est développée par un conseil de tempérance et une comparaison entre le vin et la rhubarbe.

Gardes toy doncques que tu ne boives vin outrageusement car le vin outrageusement prins mue et change sa nature, et est de la condicion de la rembarbe, laquelle fait vivre le faye. En vin a moult d'autres vertus, aussi a la rembarbe sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine. Et touteffoiz, la rembarbe est venin mortel qui la prent outre mesure. Ainsi est du vin outrageusement prins : tous maulx en viennent.

À nouveau, c'est d'un savoir à venir qu'il est question, divulgué dans le « *livres de medecine* », censé se trouver plus loin dans le traité. Comme dans l'exemple précédent, deux savoirs coexistent : un premier, connu par un grand nombre, un second, réservé à un groupe restreint et, de fait, pas encore dévoilé.

Plus important peut-être est une autre fonction de l'adverbe « *briefment* ». Il ne sert pas uniquement de connecteur conclusif à un chapitre, il a surtout une fonction elliptique. Son emploi

permet de sous-entendre un raisonnement argumentatif ou une explication. La démonstration disparaît au profit d'une conclusion, brève, lapidaire, sentencieuse, à laquelle s'attache le lecteur. C'est le cas au chapitre 61 (« *De la fourme et maniere de justice* »). Pour justifier que l'homme est une créature sage, par la volonté de Dieu, le texte le compare aux animaux et conclut sur l'image, bien connue, de l'homme microcosme.

Et briefment, sachiez qu'il n'est condicion de beste en ce monde, ne de planette, ne de signe, ne d'autres quelconques choses qui soient ou ciel n'en la terre qui ne soit trouuee en l'omme. Et pour ce les philosophes appellent l'omme le petit monde.

La longue énumération qui précède illustre l'analogie entre l'homme et les animaux et surtout la suprématie de l'œuvre du sixième jour.

Sachiez, chier filz, que Dieu crea homme tressaiges creature. Ce ne fist oncques en nulle beste chose qui ne soit trouvé en l'omme.

Or, aucune démonstration ne vient s'ajouter à l'accumulation d'exemples, contrairement au traitement habituel de ce thème dans les encyclopédies. Nous pourrions multiplier les références. Le *Placides et Timeo*, par exemple, évoque l'éminente dignité de l'homme puis l'instinct animal avant de développer le thème de l'homme microcosme. Le parallélisme entre les premières lignes de l'encyclopédie et du *Secret des Secrets* sont évidentes.

L'homme est si digne beste, si haute creature, si noble et si poissans, pour ce dirent les philosophes que homs estoit apelés « microcosmus³⁹⁵. »

Mais la suite est nettement plus développée par des explications scientifiques, prolongeant l'étymologie. Timéo précise d'abord que l'homme est formé de quatre éléments. Il propose des analogies entre les formes terrestres et humaines (la rondeur notamment) et met sur le même plan les quatre parties principales du corps avec les quatre éléments.

Si disent les philosophes anchiens que le chief de l'omme senefie le chiel et le fu, le pis senefie l'air, le ventre senefie le mer, le dessous de l'omme, les piés, la terre³⁹⁶.

Les analogies se poursuivent jusqu'à la conclusion qui rappelle le prologue initial – écrire *a plus briés mos [...]* ainsi que en une somme :

Assés en peut on prendre exemple de ce que homs ressamble tout le monde, de la quelle cose nous parlerons une autre fois plus longuement³⁹⁷.

³⁹⁵ *Placides et Timeo*, § 214, p. 93.

³⁹⁶ *Id.*, § 215, p. 93.

L'enseignement du *Placides et Timeo* s'interrompt parce que le maître estime avoir suffisamment donné d'exemples fondés sur une explication scientifique initiale : la même origine élémentaire de l'homme et du monde. À l'inverse, le discours du maître s'arrête dans le *Secret des Secrets* après une longue énumération mais sans aucune explication : la succession d'exemples vaut preuve.

La notion de brièveté se sépare également de son usage encyclopédique à d'autres endroits du traité où c'est la notion d'abréviation qui est mise en avant. Ce qui ressort de l'adjectif « *abregié* » n'est pas du même ressort que de l'adverbe « *briefment* ». Si l'adverbe permet de passer sous silence la démonstration et de laisser en mémoire la conclusion – c'est-à-dire ce qu'il est nécessaire de retenir, l'adjectif suppose un enseignement plus développé mais non exhaustif. La notion de brièveté apparaît alors comme associée à la conclusion d'un enseignement qui se veut immédiatement opérationnel. Mais une fois encore, ce savoir est soumis à un délai.

*Toutteffoiz, je t'apprendray la science de phisique **abregié**³⁹⁸ et jamais ne t'en eüsse riens dit se n'est ce que icelle science avec les ensengemens qui ensuivent te devront souffire en toutes œuvres en ce siecle et en l'autre.* « Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote », chap. 8.

*Je t'ay fait aucuns ensengemens moraulx et moult proffitables, lesquelz appartiennent a toy et au gouvernement de ton royaume et de ta propre famille et de ton peuple. Mais encore n'est pas temps de les toy baillier. Je te les baillieray en ung certain lieu de cest livre tous **abregiéz** prouffitablement pour la garde desqueulz tu auras a l'aide de Dieu prosperité et ce que tu desires.* « De la foy garder », chap. 27.

La science de « *phisique abrégé* » ainsi que les enseignements moraux apparaissent comme des savoirs qui ne peuvent être révélés que lorsque le temps sera venu. Cette annonce paradoxale pour un livre fini ne peut s'expliquer que par l'idée que ce savoir doit rester caché jusqu'à ce que le lecteur soit capable de le comprendre et d'en faire son profit. C'est le cas notamment du chapitre final sur la physiognomonie.

*Chier filz, je t'ay mis les regles **abregiéz** de ceste science de philosomie, lesquelles te donront grans ensengemens.* « De la philozomie des gens », chap. 65.

La physiognomonie conclut le *Secret des Secrets*, laissant à entendre que c'est ce savoir qui doit rester du traité. La notion de brièveté associée à ces différents enseignements met en évidence qu'un parcours de lecture est proposé dans le *Secret des Secrets*. Nous reviendrons sur cette idée dans notre dernière partie.

³⁹⁷ *Ibid.*, § 217, p. 94.

Si le *topos* de la brièveté dans les encyclopédies s'associe à la compilation des *Auctoritates* et justifie la difficulté du travail de l'auteur, il est différemment employé dans le *Secret des Secrets*. La notion de brièveté n'apparaît plus comme une topique mais, d'une part, comme un moyen de gommer la démonstration scientifique pour ne laisser au lecteur qu'une conclusion lapidaire et un enseignement aisé à retenir, d'autre part, comme un moyen de faire apparaître une frontière entre différents détenteurs de la connaissance. Dans le traité du Pseudo-Aristote, le Stagirite rappelle les pensées des philosophes, catégorie générique pour évoquer ceux qui savent. Mais ces rappels ne font que mettre en avant le précepteur d'Alexandre, à la fois détenteur des mêmes connaissances que les philosophes, mais aussi possesseur d'autres savoirs, apparemment inconnus de ses confrères. Ces connaissances sont présentées comme étant à divulguer dans un futur proche, limité par les bornes du livre. La brièveté n'est donc plus un lieu commun encyclopédique mais elle s'associe à d'autres *topoi* comme celui de l'exhaustivité pour faire émerger la différence de statut du *Secret des Secrets* par rapport aux textes encyclopédiques, et par là son caractère supérieur.

Le traité du Pseudo-Aristote utilise certains des codes les plus connus des encyclopédies et les imite. Si le titre n'a pas la portée totalisante des « Images » ou des « Miroirs du Monde », il joue d'un registre suffisamment mystérieux, mêlant singularité et pluralité, pour englober, dans l'imaginaire du lecteur, une possible multitude de connaissances. L'annonce de la révélation d'un savoir global, ainsi que les *topoi* de la brièveté et la mention de l'autorité d'Aristote rappelle les encyclopédies. Mais il ne s'agit que d'une illusion du genre encyclopédique. Les *topoi* utilisés sont en effet transformés et dépassés pour proposer un autre dessein : révéler un savoir absent des encyclopédies, et un savoir supérieur à celui que les sommes peuvent énoncer : celui de Dieu. Or, paradoxalement, Dieu est le grand absent du *Secret des Secrets* : il n'est pas la finalité du savoir proposé. Le projet encyclopédique apparaît, du moins jusqu'à la seconde moitié du XIII^e siècle, comme une *mimesis* à la gloire de Dieu. Il s'agit d'inventorier, de classer et de décrire, avec ordre et exhaustivité, la totalité du monde, à l'instar de l'œuvre du Créateur dans la *Genèse*. L'encyclopédiste se place ainsi comme un imitateur consciemment imparfait de La Perfection. Le

³⁹⁸ C'est nous qui soulignons dans les trois citations.

Secret des Secrets vise, quant à lui, à dépasser cette fonction des encyclopédies en cherchant à découvrir, non pas l'Ouvrier derrière son Œuvre, mais ce que Dieu n'a pas divulgué : Ses secrets. Ce n'est pas la louange de Dieu qui est recherchée mais un savoir divin utilisable par le premier des hommes. C'est bien le prince qui est au cœur du *Secret des Secrets*. Il ne s'agit donc pas tant de chercher à redonner le savoir que l'on peut trouver dans les encyclopédies que de se démarquer de ces œuvres en prétendant combler le manque qui transparait derrière leur volonté d'exhaustivité. Le *Secret des Secrets* est, au sens premier, une pseudo-encyclopédie dans la mesure où il feint l'encyclopédisme pour mettre en relief sa particularité : la révélation des secrets, et au terme de la lecture, de l'ultime secret. Cette annonce publicitaire alléchante n'est-elle qu'une simple illusion ou au contraire, des secrets sont-ils effectivement révélés ? Si tel est le cas, quels sont-ils et que dévoilent-ils ?

5. Les différents types de secrets dans le *Secret des Secrets* :

Le *Secret des Secrets* joue, nous l'avons vu, d'une stratégie qui vise à se placer à la croisée de plusieurs textes didactiques, à la fois des traités à valeur encyclopédique et des ouvrages prétendant révéler des secrets. Le traité pseudo-aristotélicien semble emprunter divers éléments pour les réexploiter et mettre en avant la notion publicitaire de « secret ». De la typologie générale que nous avons tenté de mettre en place et dans laquelle le *Secret des Secrets* trouve une place privilégiée, il nous faut maintenant dégager une stratégie des prologues.

Dans son *Tractatus brevis et utilis ad declarandum quedam obscure dicta in libro Secreti Secretorum Aristotilis*, Roger Bacon affirme qu'on peut trouver dans l'ouvrage du Stagirite le secret ultime de la nature et être, dès lors, appelé le prince du monde (*princeps mundi*³⁹⁹). Son traité liminaire est un moyen d'expliquer ce qui est obscur (*obscure dicta*⁴⁰⁰) dans cette œuvre. Or, la lecture de son texte introductif ainsi que du *Secretum Secretorum* nous apprend que, selon lui, plusieurs types de secrets sont contenus dans la pseudo-correspondance du philosophe⁴⁰¹.

³⁹⁹ Steele, p. 1.

⁴⁰⁰ *Id.*, p. 1.

⁴⁰¹ Voir, dans notre première partie, le chapitre « Aristote dans le *Secret des Secrets* ».

C'est maintenant la suite qui nous retiendra ici : dans les lignes qui suivent immédiatement, il fait référence à une multiplicité de secrets contenus dans l'œuvre du philosophe et qui ne peuvent demeurer cachés à celui qui étudie la science.

Nec desperet quis propter difficultatem, quoniam si naturas rerum cognoverit, scientiam perspective, et astronomiam, ista secreta non potuerunt eum latere⁴⁰².

Et qu'il [le lecteur] ne désespère pas à cause de la difficulté, car s'il connaît la nature des choses, la science avec expertise, et l'astronomie, ces secrets ne pourront lui être cachés.

Et, de tels secrets ne pourront demeurer cachés à celui qui ne renonce pas devant la difficulté, après qu'il a appris la nature des choses grâce à la science ainsi que l'astronomie.

Mais Bacon ajoute aussi, qu'en plus d'une multitude de choses cachées, un très grand ou le plus grand secret se trouve dans les pages du traité apocryphe. « *Hic tangit maximum secretum⁴⁰³* » écrit-il en note lorsqu'il commente la réponse énigmatique d'Aristote à Alexandre, contredisant ses propos antérieurs affirmant que seul un sage médecin pourrait trouver l'ultime secret⁴⁰⁴, mais que des conseils politiques sont aussi donnés par Aristote de façon obscure :

Majora autem hiis possunt fieri circa statum reipublice et regnorum pro prosperis et contra adversa, de quibus loquitur Aristotiles in hoc libro, set occulte⁴⁰⁵.

Mais ces textes permettent de faire de plus grandes choses autour de la forme du gouvernement et des royaumes pour leur prospérité et contre leurs malheurs, ce dont Aristote parle dans ce livre, mais de façon occulte.

Pour le Franciscain donc, le *Secretum Secretorum* contient des secrets de différentes natures et certainement le secret ultime. Auxquels pense-t-il ? Le secret ultime relève de la philosophie révélée et pas d'une discipline universitaire. Dans le cadre de ces pages, nous tenterons plutôt de dégager ce qu'il reste de ces différents secrets dans notre version française. Les secrets en effet ne doivent pas être révélés à un trop grand nombre, or, si le *Secret des Secrets* en contient, ils ont été diffusés en français au XV^e siècle dans de nombreux témoins. Ils sont certainement une raison de la large diffusion de ce traité à l'aube de la Renaissance.

Dans la pseudo-correspondance d'Aristote à Alexandre, plusieurs secrets se côtoient⁴⁰⁶. Certains préexistent au traité et sont hors d'atteinte de l'entendement humain car ils

⁴⁰² *Ibid.*, p. 1.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁰⁴ « ... et tangit ultima secreta ad que solus sapiens medicus poterit pervenire », *ibid.*, p. 1.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁰⁶ Nous partons, pour notre étude, d'un relevé du substantif.

n'appartiennent qu'à Dieu. D'autres émanent d'un quotidien très pragmatique. Une dernière catégorie enfin fait l'objet d'un enseignement et d'une révélation à un élu choisi par Dieu parmi l'ensemble des hommes : ce sont des secrets que nous nommerons supra-humains.

5. 1. Les secrets humains :

Nous avons précédemment étudié les différents emplois du mot « secret » dans le cadre de notre texte ; soulignons maintenant différentes catégories qui vont des secrets insondables de Dieu aux secrets émanant des hommes. Dissimuler est une des caractéristiques humaines, en particulier dans le domaine politique dont se réclame le *Secret des Secrets* : le secret se présente tantôt comme quelque chose que le prince doit cacher, tantôt comme quelque chose à découvrir dans ses activités quotidiennes d'homme en général et de souverain en particulier. Il nous faut les étudier pour cerner leur rôle dans notre texte et déterminer quels secrets sont mis en avant et peuvent justifier du succès de l'œuvre.

Les préceptes d'Aristote enjoignent notamment à Alexandre d'être tempérant, en particulier pour ce qui concerne la nourriture et la boisson. Le secret étant volontairement caché, il est de l'ordre de l'humain au sens initial du terme, c'est-à-dire de l'ensemble des qualités qui distinguent l'homme de l'animal. Cette distinction entre l'homme raisonnable et l'homme avili et réduit à l'état de bête est souligné au chapitre 19, « *De la chasteté du roy* » :

Ne te vueilles encliner a la luxure des femmes car c'est vie de pourceaux. Quelle gloire sera a toy se tu te gouvernes selon la vie des bestes brutes et sans raison ?

Tout ce qui éloigne l'homme de sa qualité d'être doué de raison l'affaiblit face à ceux qui conservent l'intégralité de leur jugement. L'abus de vin par exemple fait parler plus que de raison les hommes. Il est ainsi question de secrets qui peuvent être découverts grâce à un stratagème visant à feindre l'ébriété.

Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault pour boire et laisses les autres boire tant qu'il leur plaira et lors orras plusieurs secréz découvrir. « Des esbatemens du roy », Chap. 20.

D'une manière plus générale, le secret est ce que les hommes peuvent dérober aux regards des autres. Dans le domaine politique, cette capacité est l'apanage du prince et de son entourage le plus proche. La fonction des secrétaires est ainsi de recueillir et de garder tout les secrets

auxquels ils ont accès. Ils doivent ranger tout ce qui concerne la correspondance du souverain et ce qui doit rester caché ; c'est la raison pour laquelle leur fonction est primordiale et leur trahison destructrice.

Il te convient, chier filz, pour escripre et pour estre a tes secréz hommes saiges pour entendre ta voulenté et concevoir ton entendement [...] Et avecques ce, il doit estre homme de bonne foy et loyaulx et qui saiche congnoistre ta voulenté et concevoir ton entendement, et qu'il se donne garde de toutes tes besoingnes, et que nul n'entre ou lieu ou il met les lettres de tes secréz et que nul ne les regarde. [...] en eulx est contenu ta gloire et ton honneur, et ta vie et ta destruction. « Des secretaires du roy », Chap. 62.

Le secret est inhérent à l'homme qui développe des stratégies pour à la fois conserver les siens et tenter de découvrir ceux des autres. Mais, rappelle le *Secret des Secrets*, toute tentative de dissimulation est vaine devant l'omniscience divine :

Dieu [...] scet les secréz des cuers des hommes, « Des paines », chap. 25.

Ce que les hommes dissimulent est par conséquent de l'ordre de l'humain mais ne peut résister au Tout-Puissant. Ce ne sont probablement pas ces secrets qui importent dans notre texte car ils ne sont pas précisés. D'autres, en revanche, émanent du Créateur. Ils sont, pour la plupart, impénétrables pour les hommes, mais ils peuvent être divulgués à quelques élus.

5. 2. Les secrets divins :

Les secrets divins soulèvent un paradoxe dans le *Secret des Secrets*. Ils ne doivent en effet pas être révélés mais en même temps, le texte affirme qu'ils font l'objet d'un enseignement. Des distinctions sont donc à faire.

Certains secrets divins ne doivent pas être connus. Ils le peuvent toutefois puisqu'il s'agit de secrets et pas de mystères ; le mystère est inaccessible quand le secret est objet de savoir. Ils sont qualifiés d'« *obscurs* » et Aristote enseigne qu'il ne faut pas chercher à y avoir accès.

Et ne vueilles enquerir les obscurs secréz. « De largesse et avarice et de pluseurs vertus », chap. 7.

Ne vueille doncques prendre l'office qui ne appartient fors a Dieu car il n'appartient pas a toy d'enquerir ne de savoir les secréz de Dieu. « Des paines », chap. 25.

C'est un précepte que l'on retrouve dans le début du *Placides et Timeo* :

Je ne parole mie ne des secrés Dieu ne nuls fors il ne s'en doit entremettre. Et pour ce dist Catons de Romme : laisse a enquerre quels sont les secrés de Dieu et comme tu soies morteus, entremés toi d'enquerre et pren cure des choses qui soient mortuels⁴⁰⁷.

Mais, alors que l'encyclopédie anonyme annonce qu'elle va divulguer les secrets de la nature, c'est-à-dire les secrets des éléments de la Création – le *Secret des Secrets* se démarque en prétendant révéler certains secrets du Créateur lui-même. Aristote affirme en effet qu'il va révéler certaines choses que Dieu lui a divulguées.

Je doute moult que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes. Certes, j'ay fait doute que je ne trespasasse la voulenté de Dieu et sagesse pour toy découvrir et reveler ses secréz, mais saches que, par la voulenté de Dieu, je te revele et descœuvre ceste chose aussi comme autrefois a esté revelé a toy et a moy. Saches donques, treschier filz, que je te revelle les choses qui sont a celer. « Un epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Pour cela, des précautions oratoires sont prises qui rapprochent le mot au plus près de son origine. Il s'agit d'abord non seulement d'évoquer des choses cachées au plus grand nombre et d'éviter que les non-élus les interceptent mais aussi de souligner que le livre contenant ces secrets a été trouvé dans un lieu lointain, écarté du reste du monde et peu aisé à découvrir, de sorte qu'il est matériellement difficile d'y avoir accès. Ces précautions sont mentionnées dans le prologue de Philippe de Tripoli (chap. 4) ; de tels secrets, éloignés géographiquement de la foule, ont été découverts dans le temple du Soleil.

Et dist ainsi : « Je n'ay sceü ne lieu ne temple ou les philosophes ayent acoustume de faire ou deffaire toutes œuvres et tous secréz que je n'ay serchié, ne n'ay sceü nul sage homme qui je sceüsse avoir congnoissance des escriptures des philosophes que je n'aye cerchié jusques a tant que je vins a la congnoissance du soleil, laquelle fist Extulapideos. »

Au retour de ce temple, Philippe couche par écrit les secrets qui lui ont été révélés par un sage ermite et s'applique à les traduire, non sans avoir au préalable remercié Dieu de lui avoir permis d'avoir accès à Ses secrets.

« Et quant je eüz ce que j'avoie tant desiré, je m'en retournay en mon hostel a tresgrant joye et en rendi pluseurs et grans graces a mon createur. Et puis, a la requeste de tresnoble roy, en grant estude et en grant labour, je translatay ce livre de grec en calde et puis de calde en langue arabique. »

Les secrets divins sont donc de deux catégories : ceux que Dieu accepte de divulguer à un petit nombre d'élus, et ceux qui sont inaccessibles aux hommes, non pas comme le mystère parce

⁴⁰⁷ *Placides et Timeo*, § 7, p. 3.

que l'entendement humain ne peut les comprendre, mais que la volonté divine ne le permet pas. Nous appellerons les secrets que Dieu accepte de transmettre aux hommes des secrets « semi-divins », dans la mesure où seuls certains élus y ont accès.

5. 3. Les secrets semi-divins :

Certains hommes ne peuvent avoir accès qu'à certains secrets divins avec l'accord tacite du Créateur. Mais le *Secret des Secrets* distingue les secrets divins révélés seulement à Aristote de ceux divulgués à la fois au Stagirite mais également à d'autres philosophes et hommes sages, parmi lesquels des Indiens, des Grecs, des Latins et des Perses.

5. 3. 1. Aristote et les autres :

Seul Aristote, en tant que « *prince des philosophes* » apparaît comme l' élu privilégié de Dieu. Celui-ci par exemple ne le punit pas pour avoir transgressé un interdit divin.

Certes, j'ay fait doute que je ne trespasasse la volonté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secretz. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

En revanche, ce n'est pas Dieu qui choisit Alexandre comme dépositaire de Ses secrets mais bien le philosophe. Pour cette raison, le Stagirite met en garde son élève contre une éventuelle tentation de divulguer le contenu du *Secret des Secrets*.

Saches donques, treschier filz, que je te revelle les choses qui sont a celer ; et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Ces secrets sont donc semi-divins dans la mesure où ils ont franchi la frontière entre le divin et l'humain mais que seul un élu unique a été directement choisi par Dieu : Aristote. Ce dépositaire – et par la suite son élève – est dans une position supérieure aux autres hommes sages car privilégié dans le savoir suprême qui lui a été dévoilé. Le Créateur décide d'octroyer la grâce à certains élus d'acquérir la connaissance d'une partie de Ses secrets afin de créer une catégorie intermédiaire entre les hommes et les créatures célestes. Mais au-delà de la catégorie des élus, se trouve un groupe encore plus restreint, choisi par Dieu.

Saches que, par la volonté de Dieu, je te revele et descœuvre ceste chose aussi comme autrefois a esté revelé a toy et a moy. Saches donques, treschier filz, que je te revelle les choses qui sont a celer. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Les « *grans secretz de Dieu* » ne sont pas à révéler à ceux qui n'en sont pas dignes (les « *infeaulx* », les « *arrogans* » mais surtout les ennemis d'Alexandre) ni aux philosophes et aux sages. D'autres secrets de Dieu leur sont réservés. Les secrets qui demeurent cachés vont rejoindre, aux yeux des hommes, la catégorie de l'insondable avec des mystères, preuves de l'omnipotence du Créateur. Le *Secret des Secrets* rappelle à plusieurs reprises qu'un élément est nécessaire à Alexandre pour comprendre les secrets de Dieu : la volonté du Créateur.

Dieu te donne tele grace, tel entendement et subtilité de grant engin et de science. Et aussi, par la doctrine que je t'ay autrefois donnée que, par toy meisme, pourras concevoir et entendre et savoir tout ce que tu desires et demandes : car le desir de la grant volonté que tu y as te ouvrera la voye que tu auras ton propos et te menra a l'ayde de Dieu a la fin a quoy tu desires.
« Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Ce sont ces secrets que le traité pseudo-aristotélien prétend révéler avec d'autres. Il est bien question dans le titre d'un secret parmi d'autres, ce que confirme le texte.

Je te recommande cestui secret principalement avec pluseurs autres que tu trouveras en pluseurs chapitres de ce livre. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

C'est là, semble-t-il, la seule mention d'un secret connu seulement d'Aristote. Les autres secrets, que le philosophe affirme révéler en transgressant un interdit divin, ne sont pas mentionnés explicitement. Ceux-ci ne sont pas l'apanage du Stagirite : nous les évoquerons dans les lignes à venir. Le secret particulier dont il est question est évoqué dans le passage suivant. Il constitue la seconde partie de la seconde lettre du philosophe, dans laquelle il a signalé à son élève l'hermétisme de son écriture, sa transgression de la loi divine et l'a mis en garde contre une divulgation des secrets de Dieu. Ce passage, dans notre version, pose des problèmes de compréhension.

Aprés toutes ces choses, ayes en memoire cest noble et prouffitable enseignement que je t'appareille et entens a exposer et ton noble cœur informer et ce sera grant solas et miroer de salut. Il convient, treschier filz, que chacun roy ait deux choses qui soustiennent lui et son royaume, mais il ne les puet fermement avoir se n'est quant le gouverneur et ceulz qu'il doit gouverner et cilz qui regne est obeïz des subgiéz ; et que les subgiéz egalemeut d'un couraige et par une meisme forme obeïssent au seigneur : car par la desobeïssance des subgiéz est moult affoiblie la puissance du seigneur et se les subgiéz regnent, le gouverneur ne puet riens faire. Et je te monstreray la cause pourquoy les subgiéz sont esmeüz et encoragiéz d'obeïr a leur seigneur. Ilz sont deux choses : l'une est dedens, l'autre est dehors. Je t'ay nagaires declairié celle dehors : c'estassavoir, quant le seigneur dispense sagement ses richesses a ses subgiéz en donnant a chacun selon ce qu'il sera dignes. Et avec ce, il convient que le roy ait une cautele dont je te feray mencion ci après au chapitre de vices et des aides. C'estassavoir que le roy se doit efforcier qu'il puisse avoir les cœurs de ses subgéz par bonnes œuvres. Et c'est le premier degré et fondement de son fait ; et ce cy se puet faire par deux choses : c'estassavoir, l'une dedens, l'autre dehors. La cause dehors est que le roy maintiengne et face justice selon les

possessions et richesses de ses subgéz et qu'il soit piteux et misericors. La cause dedens si est que les grans philosophes, et clers et sages hommes il honneure et ait pour recommandéz car Dieu leur a recommandé sa science et je te recommande cestui secret principalement avec plusieurs autres que tu trouveras en plusieurs chapitres de ce livre ausquelz tu trouveras tresgrant science et doctrine et ausquelz est contenus la cause finale par laquelle tu trouveras ton principal propos. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Le « noble et prouffitable enseignement » du début du passage correspond à « cestui secret », qui est censé en amener d'autres par la suite. Il énonce que le roi et son royaume sont maintenus par deux choses mais celles-ci ne sont pas précisées. La conjonction de coordination « mais » vient en effet introduire un nouvel élément qui reporte l'énoncé du secret touchant à la pérennité du roi. Ces deux éléments, affirme le texte, sont soumis à l'obéissance des sujets (« quant le gouverneur et ceulz qu'il doit gouverner et cilz qui regne est obeïz des subgiéz ; et que les subgiéz egalement d'un couraige et par une meisme forme obeïssent au seigneur : car par la desobeïssance des subgiéz est moult affoiblie la puissance du seigneur et se les subgiéz regnent, le gouverneur ne puet riens faire »). La notion d'obéissance des sujets prend alors le pas sur l'annonce du secret. L'obéissance s'obtient par deux choses ; une seule est évoquée : la sage distribution des biens (« Et je te monstreray la cause pourquoy les subgiéz sont esmeüz et encoragiéz d'obeïr a leur seigneur. Ilz sont deux choses : l'une est dedens, l'autre est dehors. Je t'ay nagaires declairié celle dehors : c'estassavoir, quant le seigneur dispense sagement ses richesses a ses subgiéz en donnant a chacun selon ce qu'il sera dignes »). La suite du passage (« Et avec ce... ») est sujette à interprétation. L'expression « et avec ce... » semble amener la seconde partie de l'exposé, autrement dit le second élément du secret annoncé. Or, les lignes qui suivent sont une invitation à l'obéissance des sujets (« le roy se doit efforcier qu'il puisse avoir les cœurs de ses subgéz par bonnes œuvres ») qui apparaît dès lors comme une redite de ce qui précède. La subdivision de l'obéissance des sujets en deux catégories (rendre la justice et honorer les sages) ne fait qu'explicitier un enseignement apparemment déjà donné. En d'autres termes, ce passage du *Secret des Secrets*, tel qu'il apparaît au XV^e siècle, semble avoir perdu sinon la totalité du secret divin, du moins, la première moitié de celui-ci.

Des secrets dévoilés dans le traité du Pseudo-Aristote, certains sont évoqués sans plus de précision car ils sont inhérents à l'être humain. *Parmi les secrets divins, certains ne sont pas divulgués par Dieu, d'autres le sont uniquement à deux élus privilégiés : Aristote, et, par l'intermédiaire du Secret des Secrets, Alexandre. De ces secrets, dont on affirme qu'ils sont*

*multiples, un seul est évoqué, mais il semble soit incomplet soit difficilement compréhensible⁴⁰⁸. Il s'agit, à l'évidence, d'un secret qui dépasse l'entendement humain et qui ne s'adresse qu'à deux dépositaires : ils sont par conséquent semi-divins. Ils ne peuvent être connus que de créatures qui sont plus que des hommes : Dieu, les entités célestes, et la catégorie supérieure des élus humains : Aristote et Alexandre. Le premier est dans un processus d'élévation intellectuelle qui tend vers le céleste, le second est un dieu sur terre, chargé de gouverner ses sujets selon les préceptes divins, lesquels lui sont enseignés par le philosophe. Mais, là où le *Secret des Secrets* propose une nouveauté, c'est qu'il prétend divulguer des secrets semi-divins à une personnalité politique, dans le but ultime d'effacer à terme l'intermédiaire qu'est le philosophe. Mais pour ce faire, l'élève doit apprendre non seulement les secrets semi-divins de son maître mais aussi ceux d'autres catégories d'élus : les philosophes et les médecins.*

5. 3. 2. Les secrets des philosophes :

Ces secrets, révélés par Dieu à certains élus et pas uniquement à Aristote, touchent, dans le *Secret des Secrets*, à un domaine en particulier : la santé, mais ils ont été révélés à une catégorie particulière d'hommes : les philosophes. De façon plus implicite – et peut-être est-ce ce qu'il faut découvrir ? – le texte invite à connaître les secrets des femmes et des astronomes. Les secrets alchimiques, présents dans le *Secretum Secretorum*, ont quant à eux disparu du texte français.

Les secrets des philosophes – et en particulier du premier d'entre eux – sont les premiers secrets qu'il faut découvrir. Aristote prétend ne rien cacher à son élève. Ainsi, une lecture réussie du *Secret des Secrets* doit amener à supplanter la présence d'un maître dont les actes et les paroles ont été primordiaux dans la vie du jeune conquérant.

J'ay ordonné et me suis hasté de faire un livre pour toy, lequel pesera et contendra toutes mes œuvres et supplera mon absence et mes deffaulx, et te sera rigle et doctrine très certaine a toutes les choses que tu voudras, et lesquelles je te monstreroye se j'estoie present avecques toy. « Une épistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

L'œuvre se veut donc un concentré de l'enseignement du Stagirite dont l'origine se trouve dans une requête particulière d'Alexandre à son précepteur : le jeune homme demande l'avis de son

⁴⁰⁸ L'idée globale est d'être obéi, et d'une certaine façon de s'obéir à soi-même ; pour cela, deux choses, une externe ; être aimé de ses sujets, qui obéissent par confiance ; être entouré de sages qui aident le souverain à « s'obéir », ou obéir à la sagesse et à la raison. Mais, cette variation sur le thème du souverain « maître de soi comme de l'univers » semble bien confuse et l'analyse détaillée n'éclaircit pas le passage.

maître sur une conduite à tenir face à ses ennemis. Aristote profite de l'occasion pour développer dans son épître d'autres points de sa doctrine.

Mais le texte prétend davantage. Il affirme que la demande du jeune homme s'apparente à une requête touchant à des secrets.

Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre ».

Il s'agit dès lors d'une multiplicité de secrets. Le texte français transforme ponctuellement le latin qui n'évoquait qu'un secret unique⁴⁰⁹ mais ce changement dû à la traduction ne perdure pas : l'unicité est reprise par la suite du traité. Ce secret nécessite de plus un codage pour éviter d'être mis au jour par d'autres qu'Alexandre.

Et saches que la cause pourquoy je te revelle mon secret figurativement et ung peu obscurement et que je te parle par obscures exemples et par figures, si est car je doubte moult que ce livre ne viengne en la main des infeaulx et a la puissance des arrogans et mauvais. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre ».

La suite du texte prête à interprétation.

Et porroient savoir les grans secretz de Dieu, qui scet bien qu'ilz n'en sont mie dignes. Certes, j'ay fait doubte que je ne trespasse la voulenté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secréz, mais saches que, par la voulenté de Dieu, je te revele et descœuvre ceste chose aussi comme autrefois a esté revelé a toy et a moy. Saches donques, treschier filz, que je te revelle les choses qui sont a celer. Et se les secréz revelles, tu auras prouchainement asséz de mauvaises fortunes et si ne pourras estre seür de grans maulx qui te sont avenir. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre ».

Soit le secret contenu dans la réponse d'Aristote est la clef qui ouvre la porte des secrets de Dieu, soit le *Secret des Secrets* contient, en sus du secret du philosophe, d'autres secrets, parmi lesquels, ceux de Dieu. Les secrets divins sont en effet divulgués par les philosophes. Le prologue rappelle en effet que l'endroit où est conservé le *Secret des Secrets* est gardé par un ermite « *tressage en philosophie* ». De plus, le narrateur raconte que dans sa quête pour découvrir le traité pseudo-aristotélicien, il n'a négligé aucun endroit où les philosophes cachent leurs secrets. Mais le *Secret des Secrets* passe sous silence une partie de ces secrets. On trouve en effet dans le texte latin la mention d'un secret des philosophes qui disparaît en français.

⁴⁰⁹ « *Preterea quod interrogasti et scire desideras est arcanum tale quod humana pectora vix poterunt tollerare* », Möller, p. 18.

Causa intrinseca est secretum philosophorum et iustorum, quos gloriosus deus elegit et eis suam scientiam commendavit⁴¹⁰.

La cause dedens si est que les grans philosophes, et clers et sages hommes il honneure et ait pour recommandéz car Dieu leur a recommandé sa science. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre ».

Le *Secretum Secretorum* poursuit ainsi :

Et ego commendo tibi aliud secretum cum quibusdam aliis, que invenies in diversis titulis huius libri, in quibus extrinsecus philosophiam maximam invenies et doctrinam. Intrinsecus vero causa finalis, que intenditur, continetur, ibi enim est tuum principale propositum et finale.

Et je te confie un autre secret et plusieurs autres que tu trouveras dans divers passages de ce livre, dans lesquels tu trouveras extérieurement la plus grande doctrine philosophique. Et intérieurement la cause finale que tu recherches ; c'est là en effet qu'est contenu ton but principal et final.

La traduction du XV^e siècle propose le texte suivant :

Et je te recommande cestui secret principalement avec pluseurs autres que tu trouveras en pluseurs chapitres de ce livre ausquelz tu trouveras tresgrant science et doctrine et ausquelz est contenus la cause finable par laquelle tu trouveras ton principal propos. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre ».

Dans la version de la fin du Moyen Âge, les secrets des philosophes semblent finalement s'être évanouis, au profit de l'annonce des secrets de Dieu, révélés par Aristote. Les philosophes ne sont plus qu'une catégorie d'élus, dépositaires de certains secrets, mais plus détenteurs de leurs propres secrets. Ce sont les secrets du « *prince des philosophes* » – élu privilégié de Dieu – qui sont mis en avant et supplantent ceux des philosophes. Ils sont à découvrir dans l'ensemble du traité ; le lecteur doit donc se placer dans une démarche heuristique d'autant plus active qu'aucune mention explicite d'un secret du philosophe n'apparaît par la suite. L'affirmation alléchante selon laquelle les prétendus secrets à venir permettraient d'atteindre le but final d'Alexandre est finalement battue en brèche par la lecture effective du texte, comme si l'annonce programmatique était plus importante que la découverte des pseudo-secrets.

Les secrets des philosophes étaient censés être contenus dans le *Secretum Secretorum*. Dans le *Secret des Secrets*, ils ont été supplantés par ceux d'Aristote, désormais seul détenteur, avec son disciple, des secrets de Dieu. Les seuls secrets explicites qui demeurent sont alors ceux des médecins.

⁴¹⁰ « *La cause interne est un secret des philosophes et des justes que Dieu a élus et à qui il a confié sa science* », Möller, p. 20-22.

5. 3. 3. Les secrets des médecins :

Les philosophes ne sont plus, dans le texte, que les détenteurs de connaissances cachées qui ressortissent de domaines de la connaissance qui dépassent la philosophie *stricto sensu*. Ils sont, avec d'autres catégories d'hommes, ceux à qui Dieu a dévoilé des connaissances qu'ils doivent à leur tour transmettre.

« Et ceulx philosophes eurent des justes et des sains prophetes les escrips et le commencement des sciences et des secrétez car en leurs escrips ne se treuve nulle chose qui feüst a reprocher, ne fole mais approuvee de tous saiges homs », « De la garde de la santé », chap. 31.

Le *Secret des Secrets* prétend donc dévoiler des secrets appartenant au domaine de la médecine, appelée « *phisique* ». Elle doit permettre au conquérant de vivre le plus longtemps possible pour atteindre son dessein.

Toutteffoiz, je t'apprendray la science de phisique abregié et jamais ne t'en eüsse riens dit se n'est ce que icelle science avec les ensengnemens qui ensuivent te devront souffire en toutes œuvres en ce siecle et en l'autre. « Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote », chap. 8.

La médecine apparaît ici comme une science cachée, révélée par Dieu à ceux qui sont dignes de la transmettre. En cela, elle contient des secrets censés se trouver dans le traité. Aristote divulgue, dans sa lettre sur la santé au cœur du *Secret des Secrets*⁴¹¹,

aucunes choses qui te seront neccessaires et tresprouffitables, lesquelles j'ay attraictes des secrétez de medecine. « Une espitre de grant pris », chap. 37.

Ces éléments doivent permettre au conquérant de trouver une autonomie qui le préserve des éventuelles erreurs ou trahisons des médecins.

Et se tu entens bien et considere cest enseingnement, tu n'auras ja mestier de phisicien. « Une espitre de grant pris », chap. 37.

Ces remarques se trouvent dans un chapitre central du texte : « *Une espitre de grant pris* ». C'est l'élément de la version courte du *Secret des Secrets*, repris tel quel par l'encyclopédiste Thomas de Cantimpré, dans la partie anatomie et que l'encyclopédiste considère comme une partie d'un savoir anatomique associée aux autres chapitres de son encyclopédie⁴¹². Il fait précéder l'*Epistola* d'un paragraphe dans lequel il rappelle brièvement l'origine arabe sous le nom de

⁴¹¹ Sur l'insertion de cette épître dans un traité qui se veut une lettre, voir l'histoire du texte dans notre édition (vol. 1).

⁴¹² Voir, dans notre première partie, le chapitre « Aristote dans le *Secret des Secrets* ». Nos « Notes et éclaircissements » fournissent également des informations sur le sujet (vol. 2).

« *Cyralacerar* » et le rôle de Johannes Hispalensis. Il évoque également la découverte de cette épître sur l'autel de Zeus, affirmant qu'elle a été écrite en lettres d'or mais ne met pas l'accent sur la révélation de secrets particuliers. Cette lettre s'insère davantage comme exemple d'un régime quotidien d'autant plus à suivre qu'il émane de l'autorité d'Aristote. En revanche, dans le *Secret des Secrets*, elle fait suite à la promesse du philosophe de révéler les secrets de la médecine. Elle se présente donc comme la révélation annoncée précédemment et apparaît comme l'un des enseignements primordiaux du Stagirite. En tant que lettre, elle doit, si l'on se rappelle le début du traité, très probablement contenir des secrets.

Et fist ledit Aristote maintes belles epitres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz, dont l'une d'icelles est ci dessoubz escripte. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Or, si les premières lignes de cette lettre prétendent que des secrets de médecine y sont contenus, la suite du texte ne vient pas confirmer cette annonce. Les enseignements donnés touchent à l'hygiène et au régime du corps et se retrouvent aisément dans des régimes de santé. Si des secrets s'y trouvent, ils demeurent à ce jour, encore cachés. L'affirmation de la présence de certains secrets de la médecine semble ici prédominer sur les secrets eux-mêmes.

Plusieurs types de secrets se côtoient dans le traité du Pseudo-Aristote. Les secrets humains sont ceux que chacun utilise pour tromper l'autre. Ils ne sont acceptables que lorsqu'ils permettent de maintenir le prince dans ses fonctions et le royaume en équilibre. Les secrets de Dieu sont inaccessibles sans Sa volonté. Celui-ci divulgue à des élus ce qu'Il veut transmettre. Ce sont ces secrets que prétend révéler le *Secret des Secrets*. Ils sortent de la sphère spécifiquement divine pour approcher du domaine de l'humain puisque certains peuvent les comprendre. À ces secrets s'ajoutent d'autres informations cachées appartenant à certains champs du savoir particulier, révélés par Dieu. Seules certaines personnes, au-dessus du vulgaire, peuvent les connaître et les transmettre ; ce sont des secrets semi-divins. Ils sont connus des philosophes et des médecins mais aussi d'Aristote. Mais la nouveauté du *Secret des Secrets* réside dans l'existence de secrets divins détenus seulement par le Stagirite et censés être révélés dans le *Secret des Secrets*. L'œuvre prétend évoquer ces différents secrets de façon explicite mais il ne s'agit, le plus souvent, que d'un effet d'annonce qui reste sans suite. La découverte de certains

chapitres laisse donc le lecteur sur sa faim : le secret d'Aristote sur le bon gouvernement est ainsi incomplet ou peu aisé à comprendre. Finalement, l'affirmation d'une révélation à venir ne vaut-elle pas, dans notre texte, le secret lui-même ? Si l'on a pu tenter d'établir une rapide typologie des secrets dans le traité, le contenu de ces derniers semble bien mince, à tel point qu'entre l'affirmation d'une révélation, celle d'un texte à valeur encyclopédique et l'évanescence des secrets, la tentation est grande de voir plus un effet d'annonce qu'une divulgation effective. Or, celle-ci est pourtant affirmée à plusieurs reprises. L'enseignement du *Secret des Secrets* ne repose-t-il que sur une illusion publicitaire ? Quel savoir est finalement présent dans ce traité et quelle est la fonction de ce savoir ? C'est ce que nous allons tenter de cerner.

6. L'enseignement du *Secret des Secrets* : un pseudo-savoir ?

Les rapports entre le *Secret des Secrets* et les encyclopédies reposent, nous l'avons vu, sur une illusion créée par l'utilisation détournée de *topoi* et leur réexploitation. La brièveté matérielle du traité pseudo-aristotélicien – quelques dizaines de folios – s'accorde d'autre part difficilement avec un enseignement visant la totalité et il est difficile de considérer le *Secret des Secrets* comme une encyclopédie de spécialité du fait de l'hétérogénéité des thèmes abordés. Comment, dès lors, concilier la variété des thèmes abordés avec un enseignement complet ? En d'autres termes, quelle est la nature de l'enseignement diffusé dans le *Secret des Secrets* ? Il nous faut l'analyser à partir de quelques exemples afin de cerner les relations entre ce savoir et la notion de secret. En point de mire, nous conserverons à l'esprit la question primordiale de notre étude globale concernant le succès de l'œuvre.

6. 1. Un savoir scientifique extrêmement réduit :

Dans le *Secret des Secrets* se côtoient principalement deux types de savoir : les conseils et le savoir didactique. Par conseil, nous entendons un enseignement fondé sur la perception subjective du destinataire, visant à convaincre le destinataire. Par savoir, nous entendons un enseignement objectif. Des marques affectives peuvent être présentes mais le maître énonce cet enseignement sans prendre position. Ces deux éléments ressortissent de la rhétorique au sens où Michel Meyer la définit :

*La rhétorique est la négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée*⁴¹³.

Nous ne pouvons ici faire une étude linguistique détaillée de la rhétorique du *Secret des Secrets* ; nous nous bornerons à lancer quelques pistes pour des analyses futures⁴¹⁴.

L'étude de la structure des chapitres, dans leur grande majorité⁴¹⁵, met en avant que le savoir scientifique est relativement peu présent par rapport aux conseils. Ce qui ressort surtout, c'est que ce type de connaissances a essentiellement pour fonction de servir et justifier les conseils d'Aristote. Certains chapitres annoncent dès le titre que le contenu de l'enseignement ne vise pas tant à la connaissance pour elle-même qu'à un didactisme orienté vers des recommandations. Le substantif « *maniere* » par exemple est employé de façon polysémique. Il prend le sens de « sorte de » dans le chapitre « *des manieres des poissons* » et sous-entend un enseignement de type descriptif mais il se rapproche de la notion d'intention quant il renvoie au sommeil : « *de la maniere de dormir* » se comprend davantage comme « de quelle façon – et corollairement pourquoi, dans quel but – il faut dormir ». D'autres titres sont plus explicites qui commencent par « *comment* » ou par « *de + infinitif* ». Les deux chapitres sur la coutume utilisent ces deux procédés : « *De garder la coustume* », « *comment l'en doit changier sa coustume* ». Ils mettent en relief, dès le titre, que l'enseignement sur la coutume est orienté vers une utilisation optimale de celle-ci. Le contenu des chapitres confirme ce que les titres annoncent. Prenons l'exemple du bref chapitre 43 (« *De garder la coustume* ») :

Tu dois savoir que qui a acoustumé de mengier deux foiz pour jour, s'il acoustumé de mengier une foiz, sachiez qu'il nuit et en vendra mal, sicomme celluy qui a acoustumé de mengier une foiz tant seulement de jour et puis se acoustume de mengier deux car l'estomac ne puet digerer la viande et demeure en l'estomac sans digestion et ne fait nul nourrissement. Et aussi qui a acoustumé a mengier a une certaine heure et puis mengue a une autre heure, il se appercevera briefment qui luy fait mal car coustume change nature.

Le chapitre débute par un constat détaillé par deux exemples opposés : changer le nombre de repas quotidiens nuit à l'homme (nous soulignons). La dernière phrase du chapitre se veut

⁴¹³ Michel Meyer, *Principia Rhetorica. Une Théorie générale de l'Argumentation*, Paris, Fayard, 2009, p. 21.

⁴¹⁴ Notre étude sur la rhétorique dans le *Secret des Secrets* méritera un développement beaucoup plus précis par la suite, notamment en référence à la rhétorique médiévale. Dans le cadre de ces pages, notre propos n'est ni celui d'un rhétoricien ni d'un linguiste, il vise avant tout à mettre en lumière quelques éléments du fonctionnement rhétorique du traité pour tenter de cerner les raisons du succès de l'œuvre. Nous renvoyons pour une étude très détaillée de l'expression du savoir à l'ouvrage de Christine Silvi, *Science médiévale et Vérité. Étude linguistique de l'Expression du Vrai dans le Discours scientifique en Langue vulgaire*, Paris, Champion, Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique 15, 2003.

⁴¹⁵ Nous avons exclu les premiers qui font, selon nous, davantage figure d'introduction que d'enseignement.

redondante qui utilise le même exemple des repas en apportant une modification minimale : le nombre des repas est remplacé par l'heure des repas (nous soulignons encore). La proposition finale est brève et utilise un présent de vérité générale : elle résonne ainsi comme une sentence proverbiale et est par là aisément assimilable (soulignement double). Le savoir scientifique proposé est minimal : il tient en trois propositions coordonnées : « *l'estomac ne puet digerer la viande et demeure en l'estomac sans digestion et ne fait nul nourrissement* ». Mais cette brièveté du savoir n'est pas que quantitative ; elle est également qualitative. Nous apprenons en effet que l'absence de digestion empêche les éléments nutritifs d'intégrer le corps de l'homme. Mais aucun élément concernant le procédé de la digestion n'est donné. Le propos n'est pas médical. Il n'est pas question de donner d'explications précises des phénomènes physiologiques. Les semblants d'explications se font sous forme de raccourcis, de redondances, et l'enchaînement des phénomènes est rendu par une simple coordination. Ce qui importe davantage ici, ce n'est pas tant la précision scientifique que le conseil final, justifié par trois exemples qui apparaissent alors comme plus efficaces qu'un développement sur le fonctionnement du corps humain.

Le développement des savoirs n'est pas précis, il semble davantage relever de l'évocation et de l'allusion. Ainsi, au chapitre 22 (« *De la reverence du roy* »), le souverain est comparé à différents éléments naturels qui apportent à la fois bienfaits et méfaits. On y trouve notamment l'évocation du vent.

Et sachiez, treschier filz, que l'exemple est des vens lesquelz le tresglorieux hault Dieu envoye des tresors de sa misericorde. Les nues font iceulx vens cheoir et par eulx est ouverte la voye aux nautonniers et moult d'autres biens s'ensivent par eulx. Et touteffoiz, par les vens viennent moult de perilz et de maulx et empeschemens tant en mer comme en terre et en ont plusieurs foiz les gens douleur dedens le corps et de hors et les richesses des gens gettent et perdent dedens la mer. Par eulx sont engendrez plusieurs corrompcions d'air et de venins mortelz en sont engendrez et moult d'autres maulx s'en ensuivent ; et requierent les gens que la grace de Dieu leur oste ceulx maulx. Neantmoins, sueffre Dieu qu'ilz facent leurs cours et qu'ilz tiennent l'ordre et la regle qu'il leur a establie car la sagesse de Dieu egalment posa et ordonna toutes choses pour suvenir a ses creatures et ce fist il de sa très grant bonté, benignité et misericorde. [...] Ainsi est chier filz du roy ; car aucune foiz convient que le roy face asséz de griefs et de maulx a ses subgiéz et les portent contre leur cuer ; mais quant le peuple voit et congnoist que par la grace et bon gouvernement du roy, ilz sont en paix et bien gouvernéz, ils oublient les maulx dessusdiz et louent le glorieux Dieu qui les a pourveüz de si saige roy.

Les informations contenues dans ce passage concernent l'origine des vents et le bienfait qu'ils apportent aux marins, les inconvénients de ce phénomène météorologique et surtout le rappel que Dieu est à l'origine de leur création et qu'Il n'a rien fait en vain. Parmi les méfaits du vent sont citées les corruptions de l'air, c'est-à-dire l'idée que les maladies sont transmises par les vents.

Or, cette idée, pourtant primordiale dans l'hygiène médiévale, n'est développée nulle part dans le *Secret des Secrets*. Elle semble, dans ce chapitre, connue du lecteur ; ou plutôt, elle est énoncée comme si elle était connue du lecteur. Ce qui importe, c'est de légitimer les actions et les choix du souverain, même s'ils ne sont pas toujours compris par ses sujets. Le dessein est ici fondamentalement politique mais l'idée sous-jacente est également de fournir au lecteur, censé être un prince, des conseils rhétoriques à l'aide d'exemples afin de justifier sa présence à la tête du royaume, à la fois par des éléments naturels et par la volonté divine.

Les mentions de l'air sont également présentes dans les chapitres sur les saisons, sans qu'aucune information précise ne soit donnée, ni sur les différents vents, ni sur leurs qualités, ni sur les conséquences qu'ils ont sur la santé.

Esté commence quant le soleil entre le premier point du signe de l'escrevice et dure iiii^{xx} xii jours xxiii heures et la tierce partie d'une heure, c'est assavoir dès le xxiii^e jour de juing jusques au xxiiii^e jour de septembre. En ce temps sont grans les jours et les nuis petites et en toutes regions croissent les chaleurs et s'abbessent les vens ; et la mer est douce et l'air est doux et serin, les bléz sechent, les serpens croissent et leur venin gettent et respandent, les vertus du corps sont fortifiees et tout le monde plain de tous biens ainsi comme la belle espousee qui est plaine de corps en aage parfait. Le temps d'esté est chault et sec et en cestuy temps se esmuet la colere. Et te convient garder en cestuy temps de toutes choses qui sont de chaude et seche compleccion car elles esmeuvent la collere. Et te garde de trop boire et de trop mengier car par ce, se estainderoit la chaleur naturelle. Et en cestuy temps, mengue de viandes qui soient de froide et humide compleccion ainsi comme de char de veaulx de lait avec vinaigre et potaige faiz avec farine d'orge et fruis meürs d'aigre saveur, pommes garnades aigres et boy peu de vin et ayez peu la compaignie de femme. En ce temps, ne te fay seignier se trop grant neccessité ne te contraint et petit traveille et petit te bengne. « De esté temps et quel il est », chap. 47.

Le savoir est ici extrêmement réduit. Ce qui est notifié sur l'air tient en deux adjectifs : il est doux et serein. Ses qualités, en relation avec celles de la saison, ne sont pas évoquées. Les chapitres sur les saisons se présentent comme des résumés de chapitres qu'on peut trouver de façon nettement plus développée dans d'autres traités didactiques. Dans le *Secret des Secrets*, ce qui importe dans l'enseignement sur les saisons, ce n'est pas de fournir une description exhaustive des caractéristiques des quatre périodes de l'année, mais d'énoncer des conseils pratiques tels qu'on les trouve dans les régimes de santé. Même le *Régime du Corps* d'Aldebrandin de Sienna, pourtant tourné vers une orientation pratique de la médecine – rappelons que le prologue affirme que le traité est écrit pour les filles du médecin italien pour pallier son absence⁴¹⁶ – donne avec précision des informations sur l'air et les vents aux chapitres « *De l'air* » et « *Comment on se doit*

⁴¹⁶ « *Et si le fist maistres Aldebrans de Florence, en l'an de l'incarnation Jhesu Crist .m.cc.lvi. ans, quant ele dut venir veir ses fille si come le fist, et li fist cest livre por che k'il ne pooit aler avec li* », *Le Régime du Corps*, p. 3.

garder de pestilence et de corruption d'air ». Le lecteur y apprend notamment une information de base contenue dans la majorité des traités didactiques sur le sujet : les qualités de l'air changent avec les saisons.

Ces choses ke nous vous avons dites ne cangent mie seulement le sustance de l'air ains les cangent li qualités : c'est-à-dire quant li airs est caus et moistes de se nature au printans, et sera plus caus et moistes que nature n'apporte, lors seront les qualités cangies ; et en esté, quant il doit estre caus et sès, et il est frois et moistes, et lors sont les qualités cangies, et ensi entendés de autres saisons de l'an⁴¹⁷.

Les conseils du régime de santé constituent la majeure partie des chapitres sur les saisons dans le *Secret des Secrets*, mais les principes de l'hygiène médiévale les plus développés concernent la nourriture et la boisson. Ce qui touche à l'environnement, à l'activité physique, au sommeil, aux déchets est tout juste esquissé. Ces éléments seront rappelés dans d'autres chapitres. Les émotions sont, quant à elles, peu présentes.

Le savoir scientifique semble donc extrêmement réduit dans le *Secret des Secrets*. Seul un chapitre fait exception à ce constat : celui sur la physiognomonie. Il énumère en effet les éléments du corps pour les mettre en rapport avec des caractéristiques morales. Mais, même dans ce cas particulier, le savoir scientifique se réduit comme peau de chagrin si on le compare à des traités uniquement dévolus à cette science, tant au niveau des méthodes employées que du contenu d'une méthode en particulier.

La physiognomonie se fonde sur trois méthodes : anatomique, zoologique, ethnologique. La méthode anatomique vise à tirer des conséquences sur le comportement d'un individu en fonction de ses caractéristiques physiques. La méthode zoologique met en regard les caractéristiques des animaux et des hommes ; un homme ressemblant à un lion aura les qualités de cet animal. Enfin, la méthode ethnologique est la même que la précédente, à ceci près qu'elle substitue des peuples aux animaux ; celui qui ressemble physiquement à un Égyptien, par exemple, aura son caractère. Le *Secret des Secrets* utilise essentiellement la première méthode⁴¹⁸.

De même, le détail de l'enseignement de la méthode anatomique est fortement réduit dans le *Secret des Secrets* en comparaison d'autres traités de physiognomonie. Sont notamment omis du traité pseudo-aristotélien les éléments suivants : le rôle du sang, la peau de la tête, le front, les

⁴¹⁷ *Le Régime du Corps*, p. 59-60.

⁴¹⁸ Quelques souvenirs de la méthode zoologique sont toutefois présents à la fin du chapitre 61 sur la justice.

paupières... Dans le traité anonyme latin édité par Jacques André, les yeux sont très longuement développés (vingt-trois paragraphes) alors que notre texte ne les évoque qu'en quelques lignes. Nous pourrions multiplier les exemples. De même que précédemment, ce n'est pas le savoir en tant que tel – et encore moins un savoir exhaustif – qui est recherché dans le *Secret des Secrets* mais un savoir qui oriente le lecteur dans son comportement. Le savoir est un outil qui sert les conseils. Dans notre traité, il n'est pas nécessaire de justifier l'ordre d'observation des caractéristiques physiques. Ce qui compte, c'est l'énumération de quelques éléments du savoir pour permettre de juger du caractère des autres.

La connaissance délivrée par le *Secret des Secrets* est réduite à un savoir minimal. Elle donne l'illusion au lecteur de tenir entre les mains un ouvrage savant alors que le traité ne donne que peu d'informations didactiques. Le savoir est censé être déjà connu du lecteur. Il est survolé et n'est qu'un outil évanescent qui sert à mettre en relief des conseils pratiques immédiatement utilisables. Mais cet aspect pratique est associé depuis le titre et les prologues à l'annonce de la révélation des secrets, à tel point qu'il semble parfois se confondre avec eux.

6. 2. Secrets, connaissance, conseils : une seule et même catégorie ?

L'analogie entre les conseils, les secrets et un savoir plus global se dessine dès le prologue et est rappelé en filigrane dans l'ensemble de l'œuvre.

Le prologue met d'abord en place une analogie entre les conseils, le savoir et les secrets par certaines indications concernant Aristote. Il est à l'origine des connaissances contenues dans le *Secret des Secrets* et il apparaît logique que celles-ci soient duelles – visibles et cachées – du fait de certaines caractéristiques du Stagirite. Celui-ci est en effet « *homme de tresbon conseil et de tresgrant clergie et de subtil entendement*⁴¹⁹. »

La « *clergie* », c'est-à-dire ici le savoir, est associé aux conseils et à la raison, faisant du Stagirite un homme de réflexion et de savoir au service d'un autre : le savoir à destination d'Alexandre se veut d'ordre essentiellement pratique. C'est aussi celui qui va, dans le cadre de l'œuvre envoyée à son disciple, divulguer des secrets : l'une des fonctions de l'ouvrage est de chercher à pallier l'absence du maître. Les secrets, le savoir et les conseils forment ainsi le triptyque initial qui

⁴¹⁹ « *Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote* », chap. 1.

fonde la singularité du *Secret des Secrets*. L'association de ces trois éléments doit permettre de faire d'Alexandre le plus grand des conquérants.

Aristote est en effet présenté non seulement comme l'instigateur de ce triptyque dans l'œuvre mais aussi comme celui dont les conseils permettent à Alexandre d'engranger les victoires militaires. Deux indications le confirment à quelques lignes d'intervalle. La fin du premier chapitre jette un regard sur l'ensemble des conquêtes du Macédonien et affirme

Et tant que ledit Aristote vesqui, Alixandre, par le bon conseil d'icelui, subjuga toutes terres et ot vittoire contre tous ; et acquist la seignourie de tout le monde et par toutes terres ala la renommee de luy et toutes nacions du monde furent submises a son imperialité et a son commandement, meesment ceulz de Perse et Arabe ; et ne furent gens nulles qui osassent resister contre lui ne en dit ne en fait.

Cette remarque, qui semble insister sur les victoires d'Alexandre, est stylistiquement mise en valeur par un foisonnement de procédés (accumulation de propositions juxtaposées, opposition entre « tous » et « nulle nacion », multiplication des substantifs marquant le pouvoir, précision des exemples...). Elle met aussi en relief par la proposition initiale l'importance primordiale du philosophe et de ses conseils. La seconde indication conclut le chapitre 3 (« *La responce d'icelle epistre* ») :

Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion.

Ainsi, à la fin du premier chapitre, deux phrases suivent celle que nous avons citée précédemment :

Et fist ledit Aristote maintes belles epitres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz, dont l'une d'icelles est ci dessoubz escripte. Et quant Alixandre eüst subjugué ceulz de Perse et mis les plus haulz hommes du royaume en ses prisons, il envoya une epitre a Aristote en la fourme qui s'ensuit.

Ce qui succède à l'affirmation de l'importance des conseils du philosophe, c'est, d'une part la mention d'une correspondance régulière dans laquelle Aristote révèle ses secrets à Alexandre, d'autre part, l'annonce du bref échange épistolaire transcrit aux chapitres 2 et 3. L'annonce de secrets contenus dans une lettre à suivre rapproche les secrets des conseils précédemment mis en valeur. L'expression « *l'une d'icelles est ci dessoubz escripte* » ne précise pas exactement de quelle lettre il s'agit mais suggère très fortement qu'il est question de la réponse du philosophe au chapitre 3. Or, celle-ci, qui enjoint Alexandre à la clémence, est à la fois de la nature du secret et

du conseil en ceci qu'elle se présente d'abord de façon métaphorique puis est explicitée par le narrateur qui choisit la dénomination « conseil ».

Se tu pues muer et changier l'air de la terre et l'eau... [...] Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion.

Deux autres lettres d'Aristote sont présentes et pourraient, l'une ou l'autre, être comprises comme celle annoncée à la fin du premier chapitre. Il s'agit des chapitre 5 (« *Une epistre que envoya Aristote a Alixandre* ») et 37 (« *Une espitre de grant pris* »).

Le chapitre 5 est présenté par Aristote comme sa réponse à une lettre d'Alexandre, absente du *Secret des Secrets*. Les mots du philosophe nous apprennent d'abord que son disciple lui a reproché son absence :

Saches, treschier filz, que j'ay receü ton epistre reveraument et honorablement sicomme il appartient et ay plainement entendu le grant desir que tu as que je feïsse personnellement avecques toy, et te merveilles comment je me puis tant tenir d'aler pardevers toy, et si me reprens moult et dis qu'il me chaut pou de tes besongnes. [...] Treschier filz, tu ne me dois reprendre ne blasmer car tu scéz bien que je ne laisseroie pour nulle chose du monde que je ne venisse avecques toy se n'estoit que je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne ; parquoy nullement je ne puis aler a toy.

Mais, le souvenir des premiers chapitres rappelle que ce n'est peut-être pas tant la personne d'Aristote qui risque de manquer à Alexandre que ses conseils. Cette interprétation semble confirmée par le philosophe lui-même qui précise que son livre doit le remplacer et qu'il servira au jeune homme de règle et de doctrine.

Et pour ceste cause, j'ay ordonné et me suis hasté de faire ung livre pour toy, lequel pesera et contendra toutes mes œuvres et supplera mon absence et mes deffaulx, et te sera rigle et doctrine très certaine a toutes les choses que tu voudras, et lesquelles je te monsteroie se j'estoie present avecques toy « *Une epistre que envoya Aristote a Alixandre* », chap. 5..

C'est à la fois un enseignement et une série de conseils visant à guider le jeune homme et à répondre à sa demande que contient le *Secret des Secrets*. À cela s'ajoute la requête initiale du conquérant qui ne réclame rien moins que des secrets et qui vont lui être révélés par son maître. Aristote prétend donc qu'il va révéler dans cette lettre et dans l'ensemble du traité non seulement des secrets mais également des connaissances et des conseils. Le savoir est en effet mis sur le même plan que les secrets. L'autre lettre d'Aristote (chapitre 37) met également sur le même plan les secrets, le savoir et les conseils. Elle prétend être extraite des « *secrétz de medecine* » mais se

compose pour la plus grande partie d'une énumération de conseils qui prennent le pas sur un savoir médical⁴²⁰.

Les conseils, la connaissance et les secrets semblent ainsi se mêler et s'associer au fil du texte. Ils apparaissent comme un triptyque visant au même but ultime : être utiles et profitables. La notion de profit à retirer apparaît en effet plus d'une vingtaine de fois dans le texte. C'est cette notion qui fait le lien entre la connaissance, les conseils et les secrets : le chapitre 37 est ainsi présenté comme un concentré de secrets utiles, alors que son contenu est essentiellement constitué de conseils traditionnels des régimes de santé.

Au chapitre 27, c'est un enseignement moral qui se veut utile.

Treschier filz, je vuel que tu saches que, pour le gouvernement et ordonnance de ton royaume, je t'ay fait aucuns enseignemens moraulx et moult proffitables.

Les secrets enfin sont également profitables. La seconde réponse d'Aristote donne son secret sur le bon gouvernement. Il s'agit a priori d'un « enseignement » :

Après toutes ces choses, ayes en memoire cest noble et prouffitable enseignement que je t'appareille et entens a exposer et ton noble cœur informer et ce sera grant solas et miroer de salut. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Mais la suite du texte le nomme comme étant « *cestui secret* », l'associant par conséquent au profit évoqué au départ.

Si le savoir scientifique est finalement peu présent dans le *Secret des Secrets*, il est toujours associé de façon minimale à des conseils permettant une mise en application pratique et immédiate de ce savoir. L'aspect pratique, qui apparaît comme immédiatement opératoire, se veut comme profitable. Mais il tend à se confondre avec les secrets qui, s'ils sont finalement davantage annoncés que véritablement développés, apparaissent dès lors comme utiles au lecteur. L'idée qui émerge alors est peut-être que ce qui n'est pas affirmé comme un secret a la même fonction que ce secret. Si les choses cachées, que prétend révéler Aristote, sont diffuses, elles sont profitables au même titre que les conseils et le rare savoir présent. Dès lors, le secret apparaît

⁴²⁰ Nous avons déjà évoqué ce chapitre dans les pages précédentes.

peut-être pour le lecteur au fil de sa lecture ; c'est lui qui le crée de toutes pièces, persuadé de devoir en trouver : le secret n'en est plus vraiment un s'il se confond avec des conseils pratiques. L'illusion de savoir ce qui doit rester caché n'en est alors que plus grande pour le lecteur.

6. 3. À qui cette lecture est-elle profitable ?

Aristote prétend révéler des secrets profitables à Alexandre. Au XV^e siècle, c'est dans les mains d'un lecteur moins prestigieux qu'ils parviennent. Mais quel est ce profit ? Le *Secret des Secrets* révèle-t-il à la fin du Moyen Âge, pour les bienheureux possesseurs de l'œuvre, les mêmes choses qu'à Alexandre ? Les secrets sont-ils vraiment encore profitables ? Les propos du Stagirite mettent en avant que seul le savoir total est opérant, une connaissance incomplète restant insuffisante. L'exemple des recettes médicales semble particulièrement éclairant puisqu'un seul élément peut changer le résultat souhaité. Nous nous intéresserons donc à quelques exemples particuliers⁴²¹.

Il serait aisé, dans un premier temps, d'évoquer les variations de structures entre le *Secretum Secretorum* et les différentes versions du *Secret des Secrets*. Pour ce qui concerne celle que nous étudions, notons par exemple l'absence des chapitres sur les sciences occultes. De tels manques interdisent à eux seuls que le savoir divulgué dans le traité de la fin du Moyen Âge soit aussi opérant que celui du XIII^e siècle ou du *Sirr al-'asrâr*. En particulier, l'un des trois secrets médicaux permettant de se passer de médecins est absent du *Secret des Secrets*. Au chapitre 37 (« *Une espitre de grant pris* »), Aristote affirme à son disciple qu'il va lui révéler des secrets extraits de livres médicaux : cette révélation cache en fait des conseils habituels dans les régimes de santé. Au chapitre 56 (« *De la quarte partie du corps* »), le Stagirite raconte comment un roi demanda à des médecins indiens et grecs une médecine universelle. Les conseils donnés sont suivis de ceux d'Aristote :

Les phisiciens grecs dient qui bura chacun matin plaine sa bouche d'eaue chaude deux foiz, qu'elle fera l'omme sain et n'aura mestier d'autre medecine. Les phisiciens des Indiens dirent que moult proffite de mengier a jeun aucuns grains de mil blanc avec nastursu. Et il me semble et dy que celluy qui dort bien et par raison n'aura ja mal ou ventre et ne doit doubter paralesis, ne goute, ne douleur de jointures. Et qui mengue chacun matin + alibi aurey + sept drains et d'unes passes et de rosins doux, il n'aura garde de fleume et si aura meilleur memoire et plus

⁴²¹ Le lecteur pourra consulter la partie « notes et éclaircissements » pour référencer davantage de variations textuelles.

cler entendement et n'aura garde de fièvre quartaine. Et sachiez, chier filz, que qui mengue noix et figues avec ung poi de feuilles de la rute, il n'aura icelluy jour garde de venin.

La troisième recette universelle est absente du *Secret des Secrets*. Il s'agit de la « *gloria inestimabilis* », appelée aussi « *Thesaurum philosophorum*⁴²² » qui se substitue aux médecins. À la suite du *Sirr al-'asrâr*, le *Secretum Secretorum* affirme qu'elle émane, selon certains, d'Adam, selon d'autres de la réunion de grands philosophes parmi lesquels Esculapes et Hermès qui divisèrent cette médecine universelle en huit parties. Celles-ci sont données, dans le *Secretum*, après un paragraphe sur la façon de fabriquer un miel médicinal, nécessaire à la fabrication des huit recettes à venir. Cette recette universelle, absente du *Secret des Secrets*, rend l'œuvre incomplète. De fait, le but ultime annoncé dans le texte latin et le texte français ne peut être atteint – au moins dans notre version.

D'autre part, dans la confection même de certaines recettes, des manques peuvent être décelés. Au chapitre 53 (« *De la première partie du corps* »), le *Secret des Secrets* donne une recette contre les mauvaises humeurs céphaliques, à laquelle il ajoute le conseil suivant :

Et avec ce, mengue avec ta viande de la graine de la moustarde blanche faicte en pouldre et il te prouffitera. Et se ce ne faiz, tu pourras encourir en grant maladie especialment es yeulx et ou cervel et en plusieurs autres lieux de ton corps.

Or, le texte latin donne :

*et utatur in suo cibo grana cinapis et decoquatur in pondere unius denarii cum pulvere confecto de duodecim unguentis et hoc in dormitione sua*⁴²³.

Et qu'il mette dans ta nourriture de la graine de moutarde ; et qu'il en fasse cuire le poids d'un denier dans de la poudre fabriquée à partir de douze onguents à prendre au moment du coucher.

Seul l'ingrédient demeure dans le traité du XV^e siècle : toutes les indications concernant la posologie et la préparation ont disparu. Le remède est privé de toute efficacité, d'autant plus que la traduction latine différait déjà quelque peu du texte arabe⁴²⁴.

À ces omissions s'ajoutent des transformations de certains ingrédients. Celles-ci résultent de mauvaises transcriptions ou d'adaptations – des « *ersatz* », pour reprendre l'expression que nous

⁴²² Steele, p. 98, Möller, p. 100.

⁴²³ Steele, p. 84, Möller, p. 82.

a cordialement soufflée Claude Thomasset – à des plantes plus faciles à trouver en Occident qu'en Orient. Ainsi, toujours au chapitre 53, deux plantes apparaissent qui n'ont plus rien à voir avec celles citées dans le *Sirr al-'asrâr* : l'« aloïne » et le « *pulgichiny* ». Le *Secretum* multiplie les variantes, ayant vraisemblablement tenté de transformer l'arabe « *afsintin* » et « *sa'atar*⁴²⁵ ». Les difficultés de traduction sont pointées du doigt par Bacon qui doute fortement des termes latins⁴²⁶ qu'il a sous les yeux. Si la seconde plante du texte français est le pouillot, la première en revanche nous est inconnue. La plus grande confusion règne d'ailleurs dans nos manuscrits ; les copistes ne connaissent manifestement pas cette plante et tentent, pour certains, d'en choisir une qui pourrait se rapprocher du terme inconnu qu'ils ont sous les yeux. Si en français, le nom ne renvoie à rien de connu, certains copistes latins le remplacent par « *absinthium* ». Le *Secret des Secrets* propose un exemple particulièrement intéressant de remplacement d'un mot par un autre car il émane d'une faute de transcription remontant à des manuscrits antérieurs à ceux de la famille C. Au chapitre 54 (« *De la seconde partie du corps* »), il est question d'un électuaire appelé « *dionison* ». Il s'agit d'une corruption de l'arabe « *al-anisum* » qui renvoie à la graine d'anis. Cet électuaire se compose d'aloès, de galanga et d'une plante devenue « *grasegant* ». Comme précédemment, un terme arabe inconnu des occidentaux a été corrompu par les copistes. Mais ce qui nous paraît remarquable, c'est la tentative de certains copistes de chercher dans leurs connaissances médicales un terme qui pourrait s'approcher de la faute manifeste de leur manuscrit de base. C'est là une preuve de l'intelligence de certains copistes mais aussi, pour notre propos, une preuve que la recette évoquée ne peut pas fonctionner comme l'originale. Le terme devient en effet « *dyadagrant* » dans le manuscrit BnF nafr 4951, terme renvoyant à un électuaire connu, le *diadagrant*⁴²⁷ ou *dyagragantum*.

Le savoir divulgué dans le *Secret des Secrets* apparaît comme parfois incomplet ou erroné. Certaines erreurs sont corrigées tant bien que mal par des copistes qui cherchent à donner un semblant d'intelligibilité au texte. Mais il arrive parfois que des non-sens se fassent jour. C'est le cas dans une recette précédemment citée qui est censée être une panacée.

⁴²⁴ « *He should also eat with his food two drachms of prepared mustard, and some dust of Iyarij (an aperient) which contains 12 'ukar (medicinal plants) when he goes to sleep* » (Steele, p. 202-203. Les explications entre parenthèses sont du traducteur : on voit déjà l'imprécision pharmacologique de telles prescriptions).

⁴²⁵ Armoise (*afsintin*) et marjolaine (*sa'atar*).

⁴²⁶ « *Nomen arabicum dubium mihi est valde vel falsum, ideo queratur in aliis exemplaribus vel a medicis et apothecariis* » (Steele, p. 84, n. 1. Voir aussi les notes 2, 3 et 4).

⁴²⁷ *Antidotaire Nicolas*, p. 12, *Fleur de Chirurgie*, II, 5.

Et qui mengue chacun matin + alibi aurey + sept draines et d'unes passes et de rosins doux, il n'aura garde de fleume. « De la quarte partie du corps », chap. 56.

L'expression « *alibi aurey* » est une mauvaise transcription du latin « *quolibet mane*⁴²⁸ ». Au-delà de l'erreur dans la posologie par rapport au *Sirr al-'asrâr*, il faut remarquer les tentatives désespérées de certains copistes pour redonner du sens à ce passage, proposant de supprimer l'expression problématique, d'évoquer peut-être un livre précieux (« *a libri aurei* ») ou un rapprochement guère plus heureux avec le souverain (« *alby a roy* », « *alibi ante rex* »).

Pour conclure, les annonces programmatiques d'un savoir dont le lecteur va retirer un grand profit restent par moment sans suite. Les omissions, les *ersatz*, les incompréhensions des versions antérieures rendent inopérants certains passages du *Secret des Secrets*. L'incomplétude du texte ajoute à cette impossibilité d'un savoir véritablement profitable. Ce qui reste pour le lecteur – qui ne connaît pas les versions antérieures – c'est la croyance qu'il peut tirer de son texte un profit certain. Celui-ci est le corollaire des secrets qui sont davantage promis qu'effectivement donnés. Mais, derrière la promesse de la révélation des secrets de Dieu, en transparaît une qui ne peut laisser aucun lecteur insensible : celle d'accéder à un statut quasi-divin.

7. La promesse ultime du *Secret des Secrets* :

Si l'affirmation de l'existence de secrets joue un rôle primordial dans le succès de l'œuvre, leur révélation effective reste décevante. Quel lecteur pourrait accepter de voir ses espoirs à ce point déçus ? C'est sans doute lui-même qui crée les secrets évanescents du *Secret des Secrets*, convaincu que ce traité n'est pas une imposture. Le texte multiplie en effet les promesses d'un plus grand pouvoir pour, sinon atteindre, du moins se rapprocher d'un statut divin. Il propose ainsi au lecteur une triple maîtrise – la santé, le temps, les autres – et cherche à préserver ce que l'homme a de plus précieux pour atteindre, peut-être, l'immortalité.

⁴²⁸ Nous expliquons en détails ce passage dans les « Notes et éclaircissements ».

7. 1. Maîtriser la santé :

Bien que la structure du *Secret des Secrets* soit assez éclatée et peu évidente à cerner, trois groupes thématiques se dégagent : la morale, la politique, la santé. Ce dernier est le plus développé. La santé s'étend sur près de la moitié du traité : trente chapitres. Elle se trouve au cœur du *Secret des Secrets*, quantitativement et qualitativement puisque l'*Epistola Aristotelem ad Alexandrum de Dieta servanda*, constitutive de la version courte du traité, est reprise dans le chapitre « *une epistre de grant pris.* » La santé apparaît comme un des enseignements primordiaux de l'œuvre : Aristote donne à son élève un certain nombre de règles pour la maîtriser.

La phrase qui ouvre le chapitre 31 (« *De la garde de la santé* ») met l'accent sur le degré suprême de la santé :

Sachiez que la santé est voie de faire ou d'acquérir aucunes choses plus que la puissance des richesses.

Ce passage fait écho aux premières lignes d'un chapitre de morale qui précise que le monde ici-bas ne durera pas et que les seules richesses à souhaiter sont celles du Paradis.

Alixandre, chier filz, ne vueillez convoitier les choses mondaines, transitoires et corrompables, et pense qu'il te conviendra laisser tout. Demande donc les richesses qui ne se peuvent corrompre et la vie qui ne se puet changier et le royaume glorieux, perdurable. « Des desirs mondains », chap. 18.

La richesse, souhaitée par le plus grand nombre, ne vaut rien sans la santé. Mais, au-delà, elle apparaît comme un don de Dieu. Celui-ci a en effet révélé les secrets de cette science à un petit nombre, dont fait désormais partie le lecteur. Les règles qu'Aristote donne à Alexandre s'appliquent dès lors à lui. Elles constituent un *vade-mecum* permettant à l'homme de maintenir son corps en équilibre. Toutefois, elles ne visent pas à empêcher la mort, mais à éviter qu'elle ne parvienne avant l'heure décidée par le Tout-Puissant. Il s'agit, suivant la règle hippocratique rappelée au chapitre 32 (« *Du gouvernement des maladies* »), de « *durer et vivre plus longuement* ». Aristote souligne que la mort peut survenir également lors des guerres ; l'enseignement médical n'est donc pas un blanc-seing qui rend invulnérable.

Tant que la chaleur naturelle atrempee sera en ton corps, tu auras longue santé. Et saches que en deux manieres muert l'omme : l'une par maniere naturelle, c'est assavoir par grant viellesse, laquelle vaint et destruit le corps, l'autre par maniere accidentable, c'est assavoir par glaives ou par maladies, ou autres males adventures. « De la chaleur naturelle », chap. 50.

Le lecteur dispose également d'une médecine universelle. Certes, telle qu'elle apparaît dans les manuscrits du XV^e siècle, elle n'est plus guère compréhensible. Il n'empêche que la promesse d'une possibilité de posséder cette médecine reste. Rien n'empêche le lecteur d'utiliser des produits de remplacement ou de tenter de comprendre le mystérieux « *alibi aurey* ». Les tentatives, les expérimentations, les adaptations de recettes orientales au climat occidental n'interdisent pas de croire que la panacée sera opérante, même si rien ne le garantit. Le but ultime des chapitres sur la santé n'est de toute façon pas de vaincre la mort – elle est décidée par Dieu depuis la Faute Originelle – mais d'empêcher que la vie soit abrégée. Le conseil ultime d'Aristote dans ces chapitres vise bien à chercher à acquérir une longue vie :

Gouverne donc bien ton corps sagement se tu veulz que ta vie soit longue et retien mon conseil.
« Du sirop », chap. 60.

Les chapitres sur la santé visent, dans le *Secret des Secrets*, à maintenir le corps en équilibre pour prolonger la vie. Celle-ci possède un terme ; il s'agit pour l'homme d'atteindre cette limite. Aristote rappelle les multiples possibilités de mourir ; évacuer au mieux l'hypothèse de mourir de maladie permet d'espérer atteindre le terme échu par Dieu. Le traité vise par conséquent à donner des règles pour que l'homme maîtrise sa santé au quotidien. Il agit ainsi sur le présent, étant maître d'une science divine. Si cela est insuffisant pour atteindre la vie éternelle, c'est du moins nécessaire. La maîtrise de la santé est un combat du quotidien, fondé sur une prescience de l'avenir. Connaître le futur s'inscrit alors dans le projet divin pour le lecteur du *Secret des Secrets*. Appréhender l'avenir concerne désormais une autre science : l'astronomie.

7. 2. Maîtriser le temps :

Le chapitre concernant l'astronomie (chap. 30) met en avant, comme pour la médecine, la découverte de l'existence de certains secrets par le lecteur. Ce passage est significativement encadré par l'anecdote sur la Pucelle Venimeuse et le chapitre « *De la garde de la santé* », deux chapitres affirmant l'importance de la science médicale et les dangers qui peuvent advenir au corps de l'homme.

Le chapitre 30 précise l'importance de l'astronomie non pas en tant que science de la connaissance du monde supra-terrestre comme dans les traités spécifiques ou les encyclopédies, mais en tant que science à usage pratique.

Alixandre, chier filz, je te prie, s'il se puet faire, que tu ne te lieves, ne siees, ne boives, ne mengues, ne ne faces aucune chose se ce n'est par conseil d'aucun saige qui saiche et congnoisse la science d'astronomie et des estoilles. « De la difference d'astronomie », chap. 30.

L'astronomie est présentée comme la science des étoiles mais l'accent est mis sur l'origine des astres célestes : Dieu. Or, affirme le traité, Dieu a tout créé à dessein et avec ordre. Par conséquent, connaître cette science, ce n'est certainement pas connaître Dieu, mais c'est avoir une prise sur le mouvement des astres et l'ordre des choses terrestres. Deux éléments sont en effet à distinguer : ce qui est explicite et ce qui l'est moins.

Les lignes sur l'astronomie affirment clairement l'utilité de cette science pour le souverain. La connaissance du mouvement des planètes lui permet en effet de découvrir l'avenir. Lire dans les astres, c'est lire dans le dessein du Créateur. Le profit est alors immédiat, à la fois personnel, mais également politique dans la mesure où le peuple peut et doit bénéficier de ce savoir : le prince qui connaît l'avenir est plus prévoyant face aux caprices météorologiques.

Et d'autrepart, quant tu pues savoir que une grant famine doit venir, tu te garnis de bléz et d'autres vitailles pour quoy plus legierement passes le peril de la famine. « De la difference d'astronomie », chap. 30.

Or, l'avenir n'est connu que de Dieu et des créatures qu'Il a choisies. La connaissance de l'astronomie est donc un des éléments qui rapproche le prince de Dieu. Toutefois, le souverain est soumis au conseil « *d'aucun sage qui saiche et congnoisse la science d'astronomie et des estoilles* ». Le texte traduit ici le *Secretum*. Mais la réalité est quelque peu différente puisqu'au XV^e siècle, le *Secret des Secrets* a franchi les bornes politiques pour se démocratiser. Ce savoir est désormais à la portée d'un lecteur plus vulgaire, certainement pas élu au premier chef par Dieu, mais conscient qu'il est – ou peut être – un nouvel élu.

Par ailleurs, de façon moins évidente, le chapitre propose un autre enseignement. L'astronomie permet de connaître les caractéristiques des corps célestes, composés, comme l'homme d'humeurs et de qualités contraires.

Et sachiez pour certain que le glorieux Dieu n'a riens fait sans cause ains a fait maintes choses raisonnables et de certaine science. Et par ceste voie veult enquerir et sentir le tresnoble docteur Platon de toutes les choses qui sont faictes et composees de quatre qualitéz et humeurs contraires. Ainsi eüst la congnoissance de toutes choses crees et fourmees. « De la difference d'astronomie », chap. 30.

Il faut comprendre que c'est parce que Dieu n'a rien fait en vain (« *par ceste voie* ») que Platon a été capable de découvrir la composition des choses de la nature. Parmi ces choses se trouve l'homme, composé, comme les astres et l'ensemble de la Création, des quatre qualités premières (eau, air, feu, terre). Celles-ci, associées aux humeurs et aux différents tempéraments de l'homme, sont la base de la médecine médiévale. Il apparaît donc légitime que ce chapitre trouve sa place avant le chapitre sur la santé. Ce lien entre astronomie et médecine se retrouve notamment dans des textes de vulgarisation populaires comme le *Kalendrier des Bergers* mais aussi dans des écrits scientifiques comme chez Aldebrandin de Sienne. Le médecin italien place en effet dans son prologue l'astronomie à côté de la médecine et reprend cette dualité un peu plus tard.

*Pour ce ke li tans se cange iiii fois l'an naturellement (...) si com nous veons, et li phisitiien et li astronomiien dient, convient ke nous aprendons comment on doit li cors garder en cascune saison de l'an*⁴²⁹.

La connaissance de l'astronomie est donc en prise directe avec le gouvernement des hommes mais aussi avec celui de la santé. Elle sert non seulement à prévenir des dangers à venir pour mieux s'en prémunir mais aussi à conserver sa santé. L'homme maîtrise ainsi, et le présent, et l'avenir⁴³⁰. Une troisième promesse vise enfin à faire du lecteur un être accompli, prêt à trouver sa place dans le projet divin.

7. 3. Maîtriser les autres :

La troisième maîtrise que promet le *Secret des Secrets*, c'est celle qui permet de se protéger en connaissant les autres. Au-delà du conseil pratique qui vise à ne pas boire pour entendre les secrets des autres⁴³¹, c'est essentiellement dans deux sciences que se trouve cette maîtrise : l'astronomie et la physiognomonie.

La connaissance des astres grâce à l'astronomie permet en effet de connaître l'orientation du caractère des hommes. Pour un prince, un tel savoir est nécessaire. Ce savoir n'apparaît toutefois

⁴²⁹ *Le Régime du Corps*, p. 63.

⁴³⁰ Le passé doit également être connu par l'étude des « *faiz [des] peres* » pour servir d'exemple pour l'avenir (chap. 26 : « *De la congnoissance d'icelles paines* ») mais ils ne permettent pas de connaître l'avenir ou d'influencer le présent.

⁴³¹ « *Et quant tu seras en tes esbatemens, si te garde de boire vin et te faingnes que tu as trop chault pour boire et laisses les autres boire tant qu'il leur plaira et lors orras plusieurs secréz descouvrir.* » « Des esbatemens du roy », Chap. 20.

pas dans le chapitre 30 qui est essentiellement un éloge de cette science. L'enseignement y est très succinct. En voici l'intégralité :

Sachiez que astronomie est divisee en .iiii. parties. C'est assavoir en l'ordonnance des estoilles, en la disposicion des signes et de leur eslongement et du mouvement du soleil et ceste partie est appellee science d'astronomie. L'autre part est de la qualité et de la maniere de congnoistre le mouvement du firmament et la naissance des signes sur les choses qui sont soubz le firmament de la lune. Et ceste part est appellee astronomie et c'est la plus digne part et est science de toutes choses, c'est assavoir de planettes, des estoilles, et des signes. Et saichiez qui sont mil.xxviii. planettes fixees et fermees desquelles nous parlerons plus aplain cy après. « De la difference d'astronomie », chap. 30.

L'apport de l'astronomie, notamment pour la connaissance des hommes, est à chercher ailleurs. Dans le chapitre concernant la justice (chap. 61), un passage met l'accent sur la relation des planètes et des étoiles sur l'homme. Il s'agit d'une anecdote qui cherche à prouver que le prince ne doit pas mépriser les hommes de moindre condition. L'influence de la constellation sous laquelle est né le fils d'un tisserand indien incline cet enfant à l'étude des sciences qui doit le mener à la plus haute fonction politique. À l'inverse, le fils du roi d'Inde est disposé à un métier manuel.

Et s'il estoit ainsi que ung jeunes homs et de petit estat te donnoit bon conseil, ne le vueille desprisier car il est chose possible que ungs homs sera né en telle constellacon que naturellement il aura sagesse sicomme une foiz il advint es parties de Inde que uns enfens fu né en ung hostel ou il avoit aucuns sages herbergiéz, lesquelz trouverent que cilz enfans estoient néz soubz telle constellacion et soubz telle planete et en tel signe qu'il seroit saiges et doulx et courtois et aimables, legiers de ses membres, plain de grant conseil et seroit améz des roys et des grans seigneurs ; et ce ne voudrent reveler au pere le quel estoit tissiers. Si advint que luy enfant creü et luy peres et la mere le mistrent a mestier mais oncques n'y peüst riens apprendre ne pour batre ne pour chastier ; et en la fin luy laisserent faire a sa volenté. Cilz enfant enclina son cuer a apprendre science et le mouvement du firmament et de toutes choses par dessus nature et aussi bonnes meurs et bonnes manieres au gouvernement des roys. Et finalement, par sa science et sagesse, il fut gouverneur du roy et du royaume. Et tout le contraire advint du roy de Inde qui avoit deux enfans. Et quant l'un fu creü, le roy le fist mettre pour apprendre sciences en toutes les estudes de Inde et eüst les meilleurs maistres de toutes les provinces et fut enseignié et endoctriné le plus diligamment qu'il se povoit faire et comme il appartenoit a ung filz de roy. Mais toutes les diligences du pere et des maistres n'y valurent riens ne ne peüst luy enfant encliner son cuer ne sa nature a apprendre nulle science ne nul art fors a forgier, dont le roy fut moult troublé et assembla tous les saiges de son royaume et leur demanda comment povoit estre que son filz ne vouloit apprendre nulle science ne nul art fors a forgier, lesquelz respondirent que la nature de l'enfant estoit de telle constellacion qu'elle estoit enclinee a cest art et a nul autre. Ne vueilles, chier filz, mesprisier l'omme de petit lieu venu ne de petit corps puisque tu vois en luy science et qu'il habonde en sagesse et en bonnes meurs et fuit et hait tous vices. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

C'est bien la connaissance des étoiles qui permet d'expliquer le paradoxe apparent. La croyance en l'influence des planètes sur les hommes n'est pas une nouveauté. Elle ne fait que confirmer ce qui avait été suggéré précédemment. Mais, l'anecdote nous apprend beaucoup plus. Des sages,

présents chez le tisserand, constatent l'inadéquation entre la nature de l'enfant et l'enseignement manuel qu'on veut lui prodiguer mais n'en disent rien aux parents. D'autres sages expliquent au roi pourquoi son fils ne peut devenir souverain mais est destiné à être tisserand. Cette histoire enseigne donc que les secrets de l'astronomie ne doivent pas être divulgués au commun des mortels – aux tisserands par exemple – mais que seul le souverain doit y avoir accès. Celui-ci apparaît comme le seul digne d'être mis au courant. Que le tisserand et sa femme comprennent la destinée de leur fils importe peu puisqu'ils ne sont pas destinés à gouverner mais à obéir. Le souverain, lui, se trouve dans la position inverse. Il doit maîtriser le savoir des planètes – ou avoir dans son entourage des astronomes capables de le faire – pour saisir la situation. Mais, au-delà de cette anecdote, la connaissance des astres, appliquée aux hommes, se révèle un précieux outil pour le souverain, soumis aux risques de son métier.

La position quasi centrale du chapitre sur l'astronomie met d'autant plus en relief cette science qu'elle fait la jonction entre les chapitres sur la morale et ceux sur la santé. Elle sert en quelque sorte de lien entre un enseignement qui rappelle l'importance d'un bon comportement pour plaire à Dieu et d'un enseignement qui veut diffuser une partie de l'essence divine. De même, le rejet de la physiognomonie à la fin du traité prend un sens nouveau. Alors que dans le *Sirr al-'asrâr*, elle concluait les chapitres sur l'hygiène, dans le *Secret des Secrets*, elle termine le traité, donnant l'impression d'être, finalement, la dernière chose qui doit rester dans l'esprit du lecteur.

Entre toutes les autres choses du monde, je veul que tu saches et congnoisses une noble et merveilleuse science qui est appelée philozomie par laquelle tu congnoisteras la nature et condicion de toutes gens et la trouva ung tressaiges philosophes qui avoit nom Philozomias, lequel ensercha la nature et les qualitez de toutes creatures. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Les premiers mots du chapitre justifient la place de la physiognomonie dans le traité sa fonction et son rapport avec des éléments déjà présents dans la santé et l'astronomie et que le roi doit connaître. Cette science a en effet pour but de déterminer le caractère des hommes par l'étude de leurs caractéristiques physiques. Les règles données par Aristote sont censées être profitables à Alexandre. Le prince, en effet, doit se méfier non seulement de ses ennemis reconnus mais aussi de ceux qui pourraient le trahir. La physiognomonie permet par conséquent de maîtriser les autres en connaissant à l'avance leur nature profonde.

Les secrets effectivement révélés dans le traité pseudo-aristotélicien laissent le lecteur sur sa faim. En revanche, les nombreuses promesses sont autant d'incitation à lui faire croire au pouvoir de l'œuvre. D'abord diffusé en latin dans les milieux princiers, le traité s'est démocratisé à la fin du Moyen Âge. Malgré de multiples transformations, beaucoup d'éléments nécessaires au prince se retrouvent au XV^e siècle. Ainsi, avec les règles de physiognomonie, le *Secret des Secrets* promet de révéler la nature intrinsèque des gens. Mais, aucune précision n'est donnée quant à la façon dont les conclusions peuvent être tirées. Le texte nous apprend juste que telle caractéristique physique est à mettre en relation avec tel comportement. Les premières lignes du chapitre laissent pourtant entendre qu'un rapport existe avec les qualités premières. Le choix de l'élève dans le *Placides et Timeo*, s'il ne fait pas appel à la physiognomonie, est expliqué par rapport au tempérament du jeune homme, plus à même de recevoir l'enseignement du maître. Or, le tempérament s'explique par les humeurs qui renvoient aux qualités premières, contenues dans toutes choses, sublunaires ou célestes. On voit bien ici comment la médecine, l'astronomie et la physiognomonie gravitent autour des qualités premières et s'imbriquent les unes aux autres, s'influençant mutuellement. La connaissance de ces trois sciences confère donc au prince un pouvoir sur lui-même mais surtout sur les autres, un pouvoir quasi-total qui lui donne des atouts pour ne pas risquer de perdre la vie avant le terme échu. Au XV^e siècle, cette triple maîtrise n'est pas non plus inutile pour un public plus large, probablement persuadé d'être dans la lignée du conquérant macédonien. Si ce triple savoir ne permet pas de vivre pour toujours, il est l'élément de base à une quête d'immortalité à laquelle seul le possesseur du *Secret des Secrets* peut aspirer. Mais cette propédeutique à l'immortalité n'est opérante qu'avec le pouvoir de l'entendement.

7. 4. L'entendement, une priorité du Secret des Secrets :

L'entendement apparaît comme une priorité dans le *Secret des Secrets*, d'abord comme outil politique indispensable à la sauvegarde du royaume, mais aussi à la fois comme une nécessité permettant d'atteindre le dessein fixé par l'œuvre et comme un trésor à protéger.

Conservant un certain nombre des chapitres politiques originaux, le *Secret des Secrets* met l'entendement au cœur des préoccupations du souverain. Il fait l'objet d'un développement dans un chapitre qui lui est consacré.

Saches, chier filz, que l'entendement est chief du gouvernement de l'omme et salut de l'ame, garde des vertus et miroer des vices car en celui entendement, nous regardons les choses que l'en doit fuir et eslisons ce que l'en doit eslire et ensuivre. Il est la clef des vertus et la racine de tous biens louables et honorables et le premier instrument d'icelui est desir d'avoir bonne renommee. Car, qui desire d'avoir bonne renommee, il sera partout glorieux et honnoré et qui faintement et ypocritement le desire, il sera a la fin confondu par mauvaise renommee. Le roy doit principalement querir a avoir bonne renommee plus pour le bon gouvernement de son royaume que pour lui. « De l'entendement », chap. 9.

L'entendement est défini essentiellement dans sa fonction politique : il est la faculté de discerner le bien du mal, les vertus des vices et d'établir une stratégie politique sur les décisions qu'il convient de prendre. Mais sa fonction est également morale puisqu'il est un outil permettant au roi d'acquérir une bonne renommée. Or, cette dernière est présentée non seulement comme une valeur permettant de maintenir le royaume en paix mais aussi la vie du roi.

Si appert que desir de bonne renommee est pardurable vie et honnorable. « De l'entencion finale que le roi doit avoir », chap. 10.

Bien plus, il s'agit d'une valeur mise sur le même plan que la Création elle-même ; le désir de bonne renommée entraîne une multitude de qualités que le roi doit rechercher parce qu'elles plaisent à Dieu.

Pense donques, chier filz et met tout ton desir que tu puisses avoir bonne renommee car par icelui desir, tu tireras a toy la verité de toutes choses laquelle verité est racine de toutes choses qui sont a louer et matiere de tous biens. Car elle est contraire a mensonge, laquelle est racine et matiere de tous vices comme dit est. Et saches que verité engendre desir de justice. Desir de justice engendre bonne foy. Bonne foy engendre largesse. Largesse engendre familiarité. Familiarité engendre amistié. Amistié engendre conseil et ayde. Par ces choses qui sont convenables a raison et nature fut tout le monde ordonnéz et les loys faictes. « De l'entencion finale que le roi doit avoir », chap. 10.

L'entendement n'est donc pas simplement un outil politique, une capacité à maintenir son royaume en équilibre ; il est l'apanage du roi parce qu'il émane de Dieu et que c'est le Tout-Puissant qui lui a octroyé cette fonction. Le roi est un petit dieu en son royaume ; l'entendement est la parcelle divine qui luit chez le souverain.

Cette caractéristique divine n'appartient qu'aux élus, qu'ils aient une fonction politique et cherchent à maintenir l'équilibre du royaume pour la gloire divine, ou qu'ils aient une fonction philosophique et mettent leurs efforts à rechercher la sagesse. Le *Secret des Secrets* présente ces deux autorités dotées d'un entendement hors norme : Alexandre et Aristote. Mais derrière ces deux figures, c'est celle du lecteur qui ressurgit désormais à la place du conquérant macédonien.

S'il n'a plus, à l'aube de la Renaissance, un royaume à gouverner, il doit tout de même mettre l'accent sur la préservation de son entendement, véritable outil de puissance.

Au-delà de son importance politique, l'entendement est présenté comme l'apanage des élus, en particulier d'Alexandre, destiné à acquérir le savoir de son maître. L'entendement est la particularité qui distingue le jeune homme du reste des hommes. Il fait de lui l' élu divin par excellence car c'est le Créateur qui lui a fait don de sa capacité à raisonner et à distinguer le bien du mal. Ainsi, l'entendement apparaît comme la parcelle divine qui doit permettre à Alexandre de percer Ses secrets.

Si pry a Dieu, tressages et tresglorieux roy, qu'il vueille enluminer ta raison et ton entendement affin que tu puisses et saches appercevoir les secréz de ceste science et que en icelle tu puisses estre mon hoir et mon seul successeur. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Si aucune méthode n'est donnée par Aristote pour percer les secrets divins, le Stagirite informe toutefois son élève que c'est par ses capacités intellectuelles, directement issues de Dieu, qu'il pourra comprendre le *Secret des Secrets* et obtenir tout ce qu'il désire.

Se tu le lis diligemment et tu l'entendes plainement et que tu saches ce qui est contenu en icelui, sans nulle doute, tu auras ce que tu desires car Dieu te donne tele grace, tel entendement et subtilité de grant engin et de science. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

En d'autres termes, c'est bien par l'entendement que la toute puissance contenue dans le traité peut être découverte et assimilée. Cette qualité est par conséquent la clef qui permet d'ouvrir la porte des secrets divins, à condition toutefois qu'il soit préservé.

Or, l'entendement est dépendant du corps. *S'il est le « salut de l'ame », il est soumis aux choses corruptibles. La clef nécessaire pour la découverte des secrets divins – l'entendement – est donc soumise à la conservation de la santé. Dès lors, on comprend mieux pourquoi les chapitres sur l'hygiène sont aussi présents dans le Secret des Secrets. Tout ce qui touche aux plaisirs de la chair ne nuit pas seulement au corps mais aussi à l'esprit.*

Alixandre, chier filz, laisse tous desirs bestiaux et charnelz car ilz sont corrompables. Les desirs charnels enclinent le cœur au desir de corrupcion de l'ame bestiale sans nulle descrecion avoir et s'esjouissent en corps corrompable et corrompent l'entendement de l'omme. « Des maulz qui s'ensivent de charnel desir », chap. 11.

Et le vin, quant il est oultrageusement prins, fait les maulz qui s'ensivent : il trouble le cervel et l'entendement. « De la nature du vin et du bien et du mal », chap. 59.

À l'inverse, les remèdes pour soigner le corps ont également un impact sur l'esprit.

Et qui mengue chacun matin + alibi aurey + sept drains et d'unes passes et de rosins doux, il n'aura garde de fleume et si aura meilleur memoire et plus cler entendement. « De la quarte partie du corps », chap. 56.

D'une manière plus générale, le discours hygiéniste sert un dessein qui dépasse la simple conservation de la santé : il s'agit de sauver l'entendement de l'homme par l'équilibre du corps.

Et se ainsi te gouvernes, tu auras en ton cuer joye et leesse, bonne santé, raison et bon entendement, gloire et honneur et de tes ennemis victoire. « Des choses qui engrassent le corps », chap. 51.

L'entendement est par conséquent une priorité de l'enseignement du *Secret des Secrets* : d'abord parce qu'il permet au souverain de faire preuve de discernement, mais aussi parce que ses choix maintiennent le royaume en équilibre et sont surtout une marque du respect légitimement dû à Dieu. L'entendement émane du Créateur : il est une vertu précieuse donnée à certains élus. Cette parcelle divine n'a pas qu'un but immédiatement politique : elle est aussi un outil permettant au possesseur du *Secret des Secrets* d'acquérir les secrets divins. Mais, dans le même temps, il peut être détruit par une mauvaise hygiène de vie. Le savoir médical du *Secret des Secrets* commande donc au savoir politique et moral. Ces trois champs de la connaissance sont étroitement imbriqués autour de la préservation de l'entendement. Les promesses de maîtrise du corps, du temps et des autres sont soumises au bon fonctionnement de l'entendement. Celui-ci est la marque du caractère exceptionnel du possesseur du *Secret des Secrets*. Armé de tous ces éléments, le lecteur, s'il entend correctement l'ensemble des secrets du texte, peut parvenir à son souhait ultime : vivre plus longtemps. C'est du moins ce que semble prétendre le *Secret des Secrets*.

7. 5. Les secrets, la clef du paradis ?

Le détenteur des secrets en est aussi le dépositaire par rapport à Dieu ou à celui qui les lui a révélés. À son tour, son rôle est de diffuser des choses cachées : il se retrouve dans une position supérieure à son élève. C'est le cas d'Aristote. Il doit former son disciple Alexandre pour l'élever à un degré de connaissance suffisant pour qu'à son tour, le *discipulus* égale puis remplace le *magister*. Alexandre, élève docile, se voit donc enseigner les secrets de Dieu. Mais quel en est le but ? Les raisons évoquées sont dues à l'urgence de la situation : politique (que faire des chefs

perses ?) et humaine (Aristote est trop vieux pour se déplacer et n'est pas éternel). Le *Secret des Secrets* existe donc :

1. parce qu'Alexandre l'a demandé.
2. parce que s'il n'existe pas, il disparaît ; en d'autres termes, parce qu'il ne peut pas en être autrement.

En effet, un secret n'existe – nous l'avons déjà analysé – que parce qu'il est tension vers une révélation. S'il cesse d'être cherché, il cesse d'exister : plus personne ne sait que le secret existe. C'est, plus que jamais, le cas dans le traité pseudo-aristotélicien. L'œuvre prétend contenir de façon encyclopédique l'ensemble du savoir aristotélicien, mais aussi les secrets de Dieu. Et l'ouverture du traité est une louange à Sa gloire et aux croyants :

Dieu tout puissant vueilles garder notre roy et la gloire de ceulz qui croyent en lui et conferme son royaume pour prendre la loy de Dieu, et le face regner a l'exultacion, loenge et honneur des bons. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Le *Secretum Secretorum*, à la suite du texte arabe, met davantage l'accent sur l'aspect laudatif de l'*incipit* :

*Deus omnipotens custodiat regem nostrum ad gloriam credentium et confirmet regnum suum ad tuendam legem divinam et perdurare faciat ipsum ad exaltandum honorem et laudem beatorum*⁴³².

*Que Dieu tout puissant protège notre roi pour la gloire des croyants et confirme son royaume pour protéger la loi divine et puisse-t-Il le faire perdurer pour exalter l'honneur et la louange des bienheureux*⁴³³.

Il s'agit bien, du X^e au XIII^e siècle (ce prologue a disparu de la version française B) d'une ouverture à la gloire du Créateur et des croyants, qu'il s'agisse des « *true believers* » ou des « *beati* ». Mais au-delà de ce qui pourrait apparaître comme simplement topique⁴³⁴, il est question ici de préserver la loi divine ; le *Secret des Secrets* n'a pas, comme dans les encyclopédies, un

⁴³² Möller, p. 14.

⁴³³ Le *Kitâb Sirr al-'asrâr* débute de la sorte : « *In the name of God, the Merciful, the Compassionate. May God prosper the Commander of the Faithful, and may He help him to guard the Faith, and may He preserve him to cherish the fortunes of the true believers.* » (Steele, p. 176)

⁴³⁴ Gossuin de Metz par exemple ouvre et clôt son *Image du Monde* (Ouvr. cit., p. 204) par Dieu qui se trouve, dès lors, à l'origine et à la fin de l'œuvre. Pour Gossuin, il est aussi l'origine et la fin non seulement de son œuvre mais de toutes choses. Il est celui sans qui rien ne se peut et à qui l'homme doit tout. Les dernières lignes du clerc lorrain sont explicites : « *Ci fenist l'ymage du monde qui commença a Dieu, et a Dieu prent fin, qui en la fin nous doit ses biens et sa grace. Amen.* »

rôle de louange du Créateur par son Œuvre mais de protection et de transmission de Ses secrets. Le tournant dans la conscience encyclopédique, que nous avons précédemment souligné, semble nettement marqué ici : le traité ne se veut pas – ou plus – théotélique mais anthropotélique. Si Dieu ouvre l'œuvre, il en est quasiment absent par la suite, du moins en tant qu'objet de savoir⁴³⁵. L'*explicit* ne le mentionne pas : c'est désormais le destinataire qui est mis en valeur⁴³⁶.

Toutteffoiz, chier filz, il ne convient pas jugier du tout sur un signe mais considere tous les signes d'un homme et regarde les signes qui plus habondent en l'omme et te tieng a la meilleur et plus profitable partie. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Dès lors, le rôle de l'élève, dépositaire des secrets, revêt une importance capitale. C'est ce qu'Aristote écrit à son disciple :

Si pry a Dieu, tressages et tresglorieux roy, qu'il vueille enluminer ta raison et ton entendement affin que tu puisses et saches appercevoir les secréz de ceste science et que en icelle tu puisses estre mon hoir et mon seul successeur, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Alexandre n'apparaît donc plus comme le simple élève d'Aristote, il est – par l'intermédiaire du Stagirite (finalement simple canal de communication) – l'élève de Dieu mais Celui-ci a délégué son rôle pédagogique. Le jeune homme a pour mission de recevoir Ses secrets par l'intermédiaire du « *princeps philosophorum* » devenu prophète, puis ange mais doit, au terme de l'apprentissage remplacer le Stagirite et prendre sa place dans la hiérarchie des détenteurs des secrets, c'est-à-dire des élus de Dieu. Sa vocation est double : il est à la fois l'« *hoir* », c'est-à-dire le réceptacle des enseignements d'Aristote mais aussi son « *successeur* », c'est-à-dire à la fois celui qui devra garder puis transmettre les secrets de Dieu. En ce sens, Alexandre doit suivre l'itinéraire intellectuel et spirituel de son maître afin de gravir un à un les échelons de la hiérarchie des dépositaires des secrets : de l' élu parmi les hommes à une élection angélique à l'instar de son précepteur. Le plus haut degré de la hiérarchie est Dieu ; il accorde Ses bienfaits et Ses secrets à ceux qui en sont dignes.

⁴³⁵ Les occurrences de « *Dieu* » sont nombreuses (57) mais il n'est cité, la plupart du temps, que comme origine et fin de toutes choses. Il n'est jamais évoqué dans une dimension didactique.

⁴³⁶ Les encyclopédies plus « traditionnelles » n'oublient pas de mentionner le Créateur dans les dernières lignes : « *Or prions tuit communament Dieu le Creator qu'il nous doint sa grace que nous puissions entendre et retenir et metre a œuvre ce que cest livre du sage philosophe Sydrac nous monstre a l'ounour du cors et au prouffit des ames. Amen* » (Ernstpeter Ruhe, *Sydrac le philosophe : le livre de la fontaine de toutes sciences*, Wissenliteratur im Mittelalter, 34, Wiesbaden, 2000, p. 422), « ... *perducatur eorum solerria ad perfectum, ad ipsum honorem et gloriam, qui est a et ω principium et finis omnium bonorum, qui est Deus sublimis et gloriosus vivens et regnans in secula seculorum, Amen* » (Barthélemy l'Anglais, *Ouvr. cit.*, p. 1261).

Et ce te vueille octroyer icelui Dieu qui ses richesses eslargist et donne habondamment a la vie des sages, « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

C'est un enseignement qui se retrouve assez fréquemment au Moyen Âge et qui est développé notamment dans le *Placides et Timeo*. L'enseignement du maître évoque en effet, dans la première moitié de l'encyclopédie dialoguée, le monde céleste. Un savoir sur les anges jouxte des pans didactiques concernant les diables. Entre ces deux catégories, Timéo évoque les sages philosophes. Ce que ce passage met en lumière, c'est non seulement le lien entre ces trois catégories mais aussi l'évolution opposée des anges et des diables. Le devenir des anges et des diables possède un but didactique fort pour les hommes dont le libre arbitre peut leur octroyer le Paradis ou la Damnation éternelle. Le *Placides et Timeo* énonce que Dieu a donné aux hommes « *sens et entendement*⁴³⁷ » mais qu'à certains d'entre eux Il leur a annoncé par l'intermédiaire des anges que, s'ils se comportaient selon Sa loi, ils seraient récompensés du prix perdu par les diables.

*Et aucuns en a esté qui tant ont aoré le createur que le createur leur envoya aucuns anges, qui ce leur firent assavoir. [...] Dieus leur avoit dit que, se homs faisoit a son talent, que il li donneroit de l'iretage dont il avoit deshiredé les mauvais hoirs, qui sont apelés diables*⁴³⁸.

Ce que nous voudrions souligner ici, c'est d'abord l'idée qu'un processus d'élévation céleste pour les hommes qui se comportent en bons chrétiens émane de Dieu. Les miroirs des princes, les traités moraux... mettent au premier chef de cette ascension la crainte de Dieu, premier pas vers la sagesse et vers le Paradis. Mais c'est aussi la notion d'héritage qui nous paraît devoir être soulignée. Le *Placides et Timeo* la met en relief par la triple mention du même sème (*iretage, deshiredé, hoirs*). L'homme apparaît comme au départ d'un périple où deux chemins s'offrent à lui, l'un menant au Paradis, l'autre à l'Enfer, mais il est présenté comme héritier divin en ce qu'il possède en lui une étincelle du Créateur : la raison. C'est donc à lui de faire les bons choix pour entrer dans une succession qui lui revient. Les diables n'en ont pas été capables : ils ont été punis comme « *mauvais hoirs* ». Ce passage de ce texte didactique fait écho au *Secret des Secrets*, à ceci prêt que notre texte ne met en scène qu'un héritier potentiel : Alexandre. De plus, il ne s'agit pas de n'importe quel héritage : il est question d'enseigner les secrets de Dieu, et plus seulement de promettre une vie dans l'au-delà si l'homme se comporte bien. Le *Secret des Secrets* cherche à transcender l'élève ici-bas. La place qui lui est dévolue est celle d'Aristote – prince des

⁴³⁷ *Placides et Timeo*, § 139, p. 59.

⁴³⁸ *Id.*, § 139-140, p. 59.

philosophes, thaumaturge, prophète, ange – mais à la différence du vieux Stagirite, Alexandre est un jeune conquérant. Ce n'est donc peut-être pas tant une immortalité future que propose le *Secret des Secrets* qu'une transcendance quasi-immédiate.

7. 6. Alexandre n'est plus, vive le lecteur !

La fiction initiale du *Secret des Secrets* reprend celle élaborée cinq siècles auparavant dans le *Sirr al-'asrâr*. Le traité a longtemps été destiné à un public de gouvernants. Rappelons brièvement quelques points, détaillés précédemment⁴³⁹. Le texte arabe, aux sources multiples et obscures, a vu le jour dans l'entourage du puissant calife Hisâm Ibn 'Abdi-l-Malik (724-743). Le *Secretum Secretorum* a été diffusé dans une très grande majorité des cours princières européennes au XIII^e siècle : chaque souverain en possédait un exemplaire. Le remaniement de Roger Bacon montre que les notes du Franciscain visent à s'adapter à un public princier, peu cultivé mais puissant. Jacques Monfrin a montré que la traduction française du manuscrit BnF fr. 24432 se trouvait dans la bibliothèque de Charles V en 1373. Certains témoins de la version B ont également eu un public princier comme le manuscrit de la National Library d'Edimbourg, 18. 7. 4, exécuté pour un prince de Galles de la maison des Plantagenêts⁴⁴⁰. Quant à la famille C, rares sont les manuscrits luxueux, Jean de Berry en possédait un exemplaire aujourd'hui perdu⁴⁴¹, mais la plupart des possesseurs connus n'appartiennent pas à la noblesse. Les manuscrits sont, pour une grande majorité, de facture médiocre. Finalement, alors que le *Sirr al-'asrâr* avait été composé pour un gouvernant et que le *Secretum Secretorum* s'est diffusé dans l'entourage des princes, au XV^e siècle, bien que des éléments politiques subsistent, ce n'est plus un public princier qui possède le texte. Si la figure d'Alexandre pouvait parler à un roi au XIII^e siècle, l'impact sur la réception du texte à l'aube de la Renaissance est tout autre et ce ne sont certainement pas les conseils politiques qui sont les plus intéressants désormais.

Que peut retenir le lecteur du XV^e siècle, qui n'est pas un gouvernant ? Peut-être trois éléments principaux.

D'abord, le *Secret des Secrets* prétend offrir à Alexandre tout ce qu'il désire, à condition de comprendre intégralement le contenu de l'œuvre. Le lecteur, désormais à la place du

⁴³⁹ Voir le chapitre « Histoire du texte » dans notre édition (volume 1).

⁴⁴⁰ *Id.*, p. 92.

Macédonien, voit s'ouvrir devant lui une infinité de possibles. S'il n'est pas destiné à être prince, du moins est-il au seuil d'un périple censé lui octroyer ce que les autres ne possèdent pas. Il est peu probable que la politique ait alors été la partie la plus intéressante, mais les conseils médicaux, les remarques sur l'astronomie ou la physiognomonie s'appliquent fort bien à un non-gouvernant.

Ensuite, ce n'est peut-être pas tant la perspective de posséder l'ensemble du savoir aristotélicien que les connaissances de l'élú de Dieu qui intéresse le lecteur. L'immense corpus aristotélicien n'a certainement que peu d'intérêt pour un marchand ou un bourgeois par exemple et le nombre de folios du *Secret des Secrets* interdit de penser sérieusement qu'il renferme une somme d'écrits philosophiques. En revanche, il n'est pas inenvisageable de considérer que le texte contient la quintessence de l'œuvre du Stagirite. D'autre part, ce dernier prétend aussi révéler à Alexandre les secrets de Dieu. Le possesseur du *Secret des Secrets* a donc directement accès au savoir divin.

Enfin, cette œuvre, dans les mains du lecteur du XV^e siècle, ouvre une perspective d'élévation spirituelle et de transcendance. Il s'agit de succéder à Aristote et à devenir à son tour l'élú de Dieu. Ce n'est certainement pas impossible à croire, ne serait-ce que si l'on se réfère au texte lui-même. Aristote affirme qu'il transgresse la loi divine pour révéler à Alexandre les secrets de Dieu mais que son élève n'a pas à le faire sous peine de maux. Or, Alexandre n'est plus. Que le lecteur ait connu ou non les récits de la mort du Macédonien ne change pas le résultat. Ce n'est plus Alexandre qui possède le *Secret des Secrets* mais le lecteur. Malgré les nombreuses copies de l'œuvre, le *Secret des Secrets* est encore largement diffusé sous la forme manuscrite. Chaque exemplaire est alors un *unicum*, nécessairement exceptionnel pour son possesseur, unique lui aussi. Il est le nouvel Alexandre, élu privilégié de Dieu, et qui, lui, ne va certainement pas divulguer Ses Secrets.

Nous ne pouvons pas savoir précisément quelle a été la réception du *Secret des Secrets* ; quelques manuscrits indiquent en marge des passages jugés importants mais estimer l'impact de cette œuvre sur le lecteur du XV^e siècle est soumis à des conjectures. Toutefois, le désir de savoir, en particulier ce qui est caché ou ce qui constitue la vie des personnalités, est certainement

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 94.

ancré en l'homme depuis longtemps. Posséder le *Secret des Secrets*, ouvrage destiné à un prince, quand on n'est pas un gouvernant, suscite nécessairement et une identification aux puissants, et une excitation mêlée de crainte à l'idée de violer un sanctuaire. À la fin du Moyen Âge, ces éléments participent aussi du succès du traité pseudo-aristotélicien.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Dans les typologies des textes médiévaux, la catégorie « littérature des secrets » n'existe pas. Il est peu probable que les auteurs médiévaux écrivant des textes censés contenir des secrets aient eu conscience de l'existence formelle d'un groupement de type générique. Évoquer une « littérature des secrets » est nécessairement une démarche exogène. Elle s'appuie toutefois sur le constat que de nombreux textes touchant des domaines hétérogènes usent d'une isotopie lexicale renvoyant à la dissimulation. Les textes didactiques sont nombreux qui partagent peu ou prou certaines caractéristiques touchant à la notion de secret. Ainsi, le titre est régulièrement porteur d'une divulgation à venir par l'emploi du substantif « secret » ou d'un synonyme. Les prologues, d'autre part, mettent souvent l'accent sur une origine divine qui a but d'accroître la valeur exceptionnelle de l'ouvrage. S'ajoute à cela, la narration d'une généalogie et d'une conception fabuleuse. Tous ces éléments concourent à donner du crédit aux œuvres qui les utilisent. Or, la notion de révélation bat en brèche celle de secret. Ces deux notions antithétiques ne se peuvent alors concevoir que par l'insertion d'un *modus vivendi* discursif : l'écriture figurée. Sous le voile des figures les secrets peuvent être divulgués et compris des seuls élus. La variété des textes qui revendiquent expliquent que tous ces éléments n'apparaissent pas systématiquement. De même, l'hétérogénéité des thèmes abordés et des publics visés justifie les différents types de discours. Trois sont récurrents : le discours dogmatique, expérimental et les recettes magiques. Les frontières permettant de définir un corpus d'une « littérature des secrets » demeurent, en l'état actuel, encore floues et très nettement fluctuantes. Mais la notion de secret apparaît comme un point de convergence d'une multitude de textes au contenu et à l'écriture hétérogènes : révéler ce qui est caché est un motif qui touche à l'interdit ; à celui élaboré par les hommes bien sûr, mais au-delà, à celui créé par Dieu. Le secret semble dès lors se constituer en véritable programme encyclopédique. Les derniers siècles du Moyen Âge voient l'apparition d'une encyclopédie dialoguée, le *Placides et Timeo*, qui tente de traiter une globalité thématique et prend son point de départ dans la volonté de révéler les secrets de la nature. Cette encyclopédie a nettement subi l'influence du *Secretum Secretorum*. Les traductions du *Secret des Secrets* voient alors le jour et la diffusion de ce traité en langue vernaculaire arrive au terme d'une évolution de la littérature

des secrets. L'œuvre pseudo-aristotélicienne semble alors jouir d'une place privilégiée dans ce corpus.

Le *Secret des Secrets* utilise en effet les éléments caractéristiques de la littérature des secrets mais il cherche à les réexploiter pour les transformer. Ces éléments, devenus *topoi* au fil du temps, prennent alors une nouvelle dimension et placent le traité pseudo-aristotélicien comme le texte suprême de la littérature des secrets. Le texte utilise les trois grands types de discours du corpus ésotériques et tente, dès lors, de toucher différents lectorats. Un paradoxe se fait jour : ce qui émerge alors, c'est qu'à une volonté de cacher au plus grand nombre s'adjoint un désir de toucher un public plus vaste. Le *Secret des Secrets* s'adapte alors peut-être une fonction encyclopédique particulière. Il utilise en effet, comme avec la littérature des secrets, certains des codes les plus représentatifs des textes encyclopédiques pour prétendre imiter ces sommes. Si le titre se distingue nettement des titres encyclopédiques, il ne s'en éloigne qu'en apparence. L'autorité du Stagirite, l'annonce de la révélation de l'ensemble de ses œuvres ou encore le *topos* de la brièveté sont autant d'éléments qui rappellent également ces monuments didactiques. Mais le *Secret des Secrets* dépasse la volonté d'inventorier la Création pour la gloire divine et se place comme en contrepoint de la démarche encyclopédique en prétendant révéler ce que taisent ces textes : les secrets de Dieu. En se démarquant ainsi tout en utilisant certains éléments d'une écriture encyclopédique, le *Secret des Secrets* dépasse ce type d'œuvre et tente de se situer au sommet d'une hiérarchie didactique : au terme de la lecture, l'ultime secret est en effet à découvrir.

Différents types de secrets sont apparemment révélés dans le traité du Pseudo-Aristote. Les secrets humains ne ressortissent pas de l'enseignement de l'œuvre. Certains secrets divins restent connus du Créateur et d'autres peuvent être divulgués à certaines catégories d'hommes privilégiés. Ces secrets sont « semi-divins » car ils sont à mi-chemin entre le Tout-Puissant et les hommes. Ces secrets ne sont transmis qu'à certains élus : Aristote et Alexandre, les philosophes, les médecins. Or, après maintes traductions, ils semblent avoir plus ou moins disparu, en partie ou en totalité. Ne restent finalement que les annonces de révélations ultimes. Au-delà des secrets, c'est le savoir didactique qui apparaît, le plus souvent, extrêmement réduit, voire, par moments, évanescent, incomplet ou transformé. Sa fonction est donc tout autre pour le lecteur de la fin du Moyen Âge. Le savoir, associé à des conseils, se veut immédiatement pratique. Annoncé comme profitable, il tend à se confondre avec les secrets. Ceux-ci peuvent alors apparaître et disparaître

au fil de la lecture et du lecteur qui, magicien du texte, peut les recréer tout au long des chapitres, persuadé qu'il doit en trouver. Derrière les secrets, disparus, recréés, modifiés ou incomplets, demeure la promesse de la révélation du plus grand des secrets : l'accès à un statut quasi-divin.

Les enseignements du *Secret des Secrets* octroient à celui qui le comprend une triple maîtrise : la santé, le temps, les autres. Il peut ainsi protéger sa personne, dans son intégrité physique et intellectuelle, pour accomplir le projet divin, originellement dévolu à Alexandre, et désormais au lecteur : prendre la place d'Aristote. C'est la promesse d'accéder, non à l'immortalité, mais à un statut de quasi-omnipotence. Le « *prince des philosophes* », au sommet de la hiérarchie des hommes, poursuit une ascension céleste à sa mort et promet à Alexandre de lui succéder. Le Macédonien n'est plus, c'est désormais au possesseur du *Secret des Secrets* de devenir, à son tour, un nouvel Alexandre en attendant de figurer, dans une hiérarchie céleste, à la place d'Aristote. Mais, si le lecteur du XV^e siècle possède le *Secret des Secrets*, c'est soit parce qu'il est un élu, destiné à remplacer Alexandre, soit parce que la chaîne du secret a été brisée. Quel que soit le cas de figure, les secrets ne doivent être transmis qu'à celui qui le mérite. Se pose donc nécessairement la question de la transmission du secret. Dire ce qui doit rester caché ne peut se faire qu'entre le maître et l'élève. Si le maître doit disparaître mais que son enseignement doit survivre, quels moyens énonciatifs peuvent permettre de divulguer ce qu'il ne faut transmettre qu'à un élu ? Le choix énonciatif est alors primordial, car il est au cœur d'une tension entre dire et taire.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉNONCIATION DANS LE *SECRET DES SECRETS* :

Le *Secret des Secrets* repose sur une valeur publicitaire forte. Prétendre, dès le titre, révéler non seulement plusieurs secrets mais surtout le plus grand d'entre eux, est certainement une des raisons majeures qui peuvent expliquer le succès du traité pseudo-aristotélicien à la fin du Moyen Âge. Cette annonce programmatique fonctionne d'autant mieux que, contrairement à un traité comme les *Secrets d'Hippocrate*, le substantif est présent à plusieurs reprises dans le texte ainsi que le rappel initial du couple auctorial majeur : Aristote et Alexandre. Ces éléments, à eux seuls, soulignent que l'aspect publicitaire initial est dépassé au profit d'une véritable divulgation. Toutefois, la lecture du contenu de l'œuvre peut laisser le lecteur sur sa faim. Si certains secrets semblent bien présents, ils font plus souvent figure de conseils de bon sens que de véritable révélation. La possibilité de découvrir le « *maximum secretum* » qu'évoquait Roger Bacon a probablement disparu dès lors que les très nombreuses traductions et remaniements ont bouleversé l'ordonnance du texte ainsi que son contenu. Aux yeux du lecteur moderne, les secrets semblent s'être évanouis ou sont devenus inopérants du fait de la disparition de certains passages, des mauvaises traductions, ou des transformations d'ingrédients. Mais qu'en est-il pour le lecteur médiéval ? Il est probablement impossible de répondre parfaitement à cette question. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le *Secret des Secrets* s'est nettement diffusé malgré les transformations qui l'ont dénaturé par rapport au traité arabe et latin. Plus que le secret lui-même, le plus important, à la fin du Moyen Âge, est peut-être l'idée que le texte du Pseudo-Aristote contient des secrets. Selon nous, cette croyance s'apparente à un effet placebo tel qu'il était manifestement perçu dans des formules magiques et des incantations comme on en retrouve dans *Le Mesnager de Paris*⁴⁴² par exemple ou dans le célèbre « abracadabra » qui a traversé les siècles. Finalement, le *Secret des Secrets* fonctionne comme un ouvrage publicitaire en donnant à son destinataire non pas de véritables secrets, mais l'illusion de ces secrets. En d'autres termes, il lui offre ce qu'il veut y découvrir, en particulier le sentiment d'être un nouvel Alexandre, dans un processus initiatique pour devenir également un nouvel Aristote. Il nous semble que la promesse ultime est celle que tout homme désire, non pas le savoir mais l'immortalité, ou du moins un chemin vers celle-ci. Or, le *Secret des Secrets* prétend que seul Alexandre, originellement, est

⁴⁴² « *Medecine pour garir de morsure de chien ou autre beste arragee. Prenez une crouste de pain et escripvez ce qui s'ensuit : + bestera + bestie + nay +brigonay + dictera +sagragan + es +domina + fiat + fiat + fiat* », *Le Mesnager de Paris*, éd. par Georgina E. Brereton et Janet M. Ferrier, trad. et notes par Karin Ueltschi, Paris, Lettres Gothiques, Le Livre de Poche, 1994, p. 788.

destiné à recevoir l'ultime secret. Qu'un possesseur du XV^e siècle soit en lieu et place du Macédonien relève véritablement d'un miracle au sens fort, d'un événement impossible du point de vue humain mais voulu par une intervention divine. Autrement dit, celui qui possède le *Secret des Secrets* est un élu. Se pose alors la question de savoir pourquoi il est à la place d'Alexandre puisque les secrets ne doivent pas être révélés. Ils l'ont manifestement été. Comment donc peut-on enseigner ce qui doit rester caché ? Dans *Le Livre de Sydrac*, qui connut, à la fin du XIII^e siècle, un succès remarquable, le philosophe Sydrac, répondant à une question du roi Boctus, souligne la propension à la divulgation inscrite dans la nature même du secret :

En une maniere l'en doit descouvrir son segré, c'est assavoir a Dieu qui tout set et a ceuls qui seront en son lieu en terre. Mes en autre maniere tu ne dois mie descouvrir ton segré a nullui. Car se tu le descueuvre a ton ami, par aventure ton ami a autres amis que il ainme et il est pou sachant, si li dira ton tantost ton segré, et cel autre ami a un autre ami a qui il dira cel meesmes, et de l'un a l'autre tant que une moult grant quantité de gent pourront savoir ton segré, et tu pourras estre ahontez et vergoignez. Por ceste raison ce n'est mie boen a descouvrir ton segré, car tant comme tu auras ton segré en segré, ton segré est ton serf, et comme tu descouvreras ton segré, tu es son serf⁴⁴³.

Si le secret doit être révélé, comme dans le cas de notre texte, par quels moyens peut-il l'être sans que d'autres qu'un élu y aient accès ? Ce sont ces moyens énonciatifs que nous voudrions ici interroger, en particulier le choix de la lettre comme substitut au dialogue. Cette étude nous amènera à nous pencher non plus sur les secrets mais sur l'usage des autorités qui connaissent ces secrets. Censées dire le vrai mais aussi, dans notre cas, révéler le caché, elles semblent paradoxalement aussi peu nombreuses qu'inconsistantes, à tel point que les énonciateurs des secrets apparaissent presque aussi évanescents que les secrets eux-mêmes. Dès lors, c'est peut-être le regard médiéval sur le secret qui se déplace et évolue. Au duo auctorial initial se substitue peut-être une nouvelle autorité, livresque cette fois, qui ne fonctionne que par ou pour une nouvelle instance énonciative émergente : le lecteur.

1. Un choix énonciatif particulier :

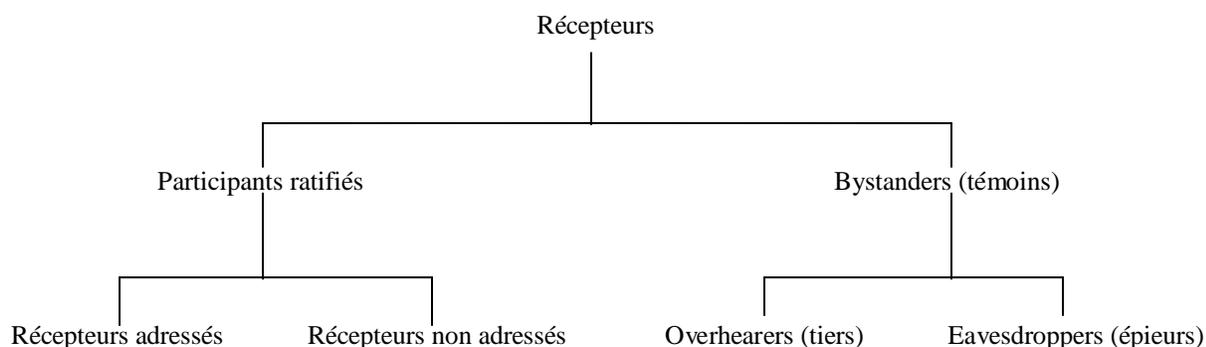
1. 1. Comment révéler les secrets ?

Le secret est par nature à la fois quelque chose qui doit rester caché tout en étant divulgué. Cette tension entre taire et dire fait du secret un élément de la connaissance au centre d'un

⁴⁴³ *Sydrac le Philosophe. Le Livre de la Fontaine de toutes Sciences*, p. 156-157.

perpétuel intérêt énonciatif. S'il est tu, le secret disparaît, s'il est divulgué à un trop grand nombre, il cesse de demeurer voilé. Le paradoxe du secret le place dans un schéma de communication comme un objet de savoir qui doit emprunter un canal de communication privilégié pour être transmis d'un point à un autre de la « chaîne de secret ». Ainsi, ne doivent avoir accès au secret que ceux qui en sont dignes. Mais de qui s'agit-il exactement ?

Différentes instances énonciatives sont au cœur du schéma de communication de la « chaîne des secrets ». Ainsi, à côté du destinataire et du destinataire gravitent différents types de participants plus ou moins volontaires. Dans son ouvrage *Poétique du Dialogue médiéval*⁴⁴⁴, Corinne Denoyelle propose, au début de son chapitre sur le cadre participatif, une étude sur les différents intervenants dans le dialogue. Sans reprendre l'ensemble de ses analyses auxquelles nous renvoyons, nous voudrions réutiliser le schéma communicationnel qu'elle emprunte à Erving Goffman⁴⁴⁵.



Ce schéma s'applique parfaitement à la transmission du secret. Dans le cas du *Secret des Secrets*, Alexandre fait figure de récepteur adressé, puisque c'est pour lui que l'œuvre est écrite et c'est à lui que son maître s'adresse. Le lecteur, non fictif, qui possède effectivement un manuscrit du traité apparaît comme un récepteur non adressé. Les secrets ne sont pas censés lui être divulgués ; toutefois, il y a accès. Sa proximité avec Alexandre dans sa lecture et dans ce schéma avec le premier récepteur de l'œuvre lui donne, comme nous l'avons précédemment évoqué, l'impression d'être un substitut du conquérant. L'autre pan du schéma met en évidence ceux qui peuvent connaître les secrets en étant partie intégrante du schéma énonciatif mais involontairement. Les *bystanders* ne sont en effet que les témoins d'un échange qui ne les concerne pas ; l'expression

⁴⁴⁴ Corinne Denoyelle, *Poétique du Dialogue médiéval*, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2010, p. 51-110, en particulier les pages 52-55.

« ceux qui n'en sont pas dignes » recouvre partiellement cette catégorie. Elle s'applique également à une troisième instance énonciative qu'il faudrait ajouter au schéma proposé : ceux qui cherchent à intégrer la situation communicationnelle, à devenir des témoins volontaires, à percer les secrets qui ne leur sont pas destinés. Il s'agit évidemment, dans notre texte, des Perses mais aussi de ceux qu'Aristote nomme les *infeaulx* et les *arrogans*.

La nature même du secret invite à le cacher tout en sachant qu'il est objet de savoir. Il se trouve à la fois dans le champ du mutisme et de la parole. Il est objet didactique mais son paradoxe fait qu'il est constamment au cœur d'une tension discursive. Le choix du support énonciatif est donc particulièrement difficile. Le dialogue apparaît alors comme une possibilité de divulguer les secrets.

1. 2. Le dialogue :

Le dialogue fait partie des moyens énonciatifs utilisés dans certains textes didactiques du Moyen Âge. Il met en scène un maître et un élève, le second interrogeant le premier afin que celui-ci lui apporte des réponses. Ce cadre fictionnel fait la part belle au maître puisque, la plupart du temps, l'élève est cantonné à un rôle de déclencheur du savoir : sa question n'a d'autre pertinence que de lancer un exposé didactique prévu à l'avance. La pédagogie n'est, le plus souvent, pas de mise dans l'élaboration du dialogue. Celui-ci fonctionne alors essentiellement sur le modèle universitaire de la *quaestio*.

Dans ces textes didactiques, le duo énonciatif est généralement composé d'un maître, sage et savant, et d'un disciple, puissant ou destiné à le devenir, à qui il ne manque que la *sapience*, mais chez qui elle est en germe. Le choix de Placides comme élève en est un exemple, lui que privilégie Timéo aux dépens du fils d'un empereur. De plus, l'élève apparaît comme un élu, jusque dans le discours, puisque le modèle des *quaestiones* utilisé est artificiel en ce qu'il présuppose que le disciple va poser les bonnes questions. Cette capacité intellectuelle de l'élève de choisir la question la plus pertinente au bon moment en fait un élu parmi les autres. Les binômes proposés mettent alors souvent en scène des personnages historiques, littéraires et mythiques : Alcuin et Charlemagne, Merlin et Arthur, Sydrac et Boctus...

⁴⁴⁵ Erving Goffman, *Façons de parler*, 1981, traduit par Alain Kihm, Paris, éd. de Minuit, 1987, p. 9.

La justification du dialogue repose sur la proximité affective et intellectuelle des deux instances. Ainsi, dans le *Placides et Timeo*, c'est parce que Placides est un terreau intellectuel dans lequel va germer le savoir semé par Timéo que le philosophe le choisit comme son disciple. Le fils de l'empereur est inapte à recevoir l'enseignement des secrets de la nature parce qu'il est « *fol de nature* ». Pour préciser sa pensée à son élève, le philosophe utilise un récit exemplaire qu'il explicite :

On ne doit mie donner as pourchiaux pierres precieuses, car il ameroient mieuls ordure. Et qui dist et enseigne a fol sapience, il donne as pourchiaux pierres precieuses, car le fol resamble le coq qui treuve le safir, si le sent dur et n'y peut mordre ne il ne le peut user, s'amerait il mieuls avoir trouvé .I. pois pourry ou .I. grain de blé que bon safir gros qui vaut grant avoir ; ossi le fol ameroit mieuls un fromage ou des matons que .I. sens ou une sapience bonne. Et le fil a l'empereur est fol, si ne le vorroie prendre a me doctrine⁴⁴⁶.

À la fin de l'encyclopédie, le philosophe justifie à nouveau son choix en faisant référence au caractère de son élève et à celui du fils de l'empereur. Ce dernier, affirme le maître, étant mélancolique, il a été jugé inapte à recevoir l'enseignement contrairement à Placides, dont le tempérament colérique est plus facile à amender. Et c'est par la métaphore de la germination, calquée sur la parabole du semeur, que le philosophe conclut sa justification.

Placides, tant vous en di que, quant je congus le fil de l'empereur melencolieux, et vous colerique, vostre complexion peut auques estre souef par doctrine emendee, ainsi comme la terre qui a mestier d'estre semee, si rechoit bien bonne semenche et aporte multiplication de fruit, mais qui fumeroit la roche, la roche ne recheveroit ne la craisse du fiens ne la semnche ne ne rendroit après fruit. Tel sont les melencolieux par nature. Pour ce, biaux fieux douls, je ne le vauls, pour ce que mon sens et ma semence fust en lui perdue et oublie, a mon avis, car il estoit terre de mauvaise rente et de mauvais rendement, car li melencolieux sont avers et tenans. Pour ce vous reting je, biaux douls fieux, a ma doctrine et si ne le vauls mie retenir⁴⁴⁷.

À cette raison intellectuelle, s'ajoute une proximité affective, régulièrement rappelée par les marques énonciatives « *maistre* » et « *filz* », souvent renforcées par des épithètes mélioratives : « *chier* », « *douls* », « *beauls* »... De la même façon, la *Disputatio de Rhetorica* qui met en scène Alcuin et Charlemagne s'ouvre par un « *venerande magister Albine* » et les premiers mots du *Dragmaticon* de Guillaume de Conches sont « *quaeris, venerande dux Normannorum et comes Andegavensium* ». Le *Placides et Timeo* développe cette idée de proximité affective : L'élève use régulièrement du « *biaux douls maistres* » et demande à son maître pour quelle raison il l'appelle

⁴⁴⁶ *Placides et Timeo*, § 11, p. 5.

⁴⁴⁷ *Id.*, § 433, p. 211-212.

son fils. Ce à quoi, le philosophe répond qu'il existe plusieurs manières de pères : il peut être appelé père celui qui enseigne la sagesse à son disciple, ainsi qu'il le fait.

Le quarte menniere de père si est de haute seignourie, car ce sont ceux qui l'engant engenrent a homme. Ceste parole vous ferai ge entendre : quant li enfes est nes, il est aussi fols par nature comme aucune beste, fors tant qu'il a ame raisonnable ; si est ossi com li vaissiaus ou il n'a riens, et bien y pourroit on mettre quelque chose, ou comme la bonne terre dont je vous ay autre fois parlé, ou il faut bonne semence, donc n'est pas cil enfes engénrés fors a vie, et se vie n'est bonne, si ne vaut riens l'engénrure de celui, si le couvient rengenrer pour le premiere engénrure ramener, si que se vie vaille. Et cette engénrure si est belle et trop merveilleuse qui a droit le fait. Cette engénrure, si est enseignement se sapience, si comme je fais a vous. Qui a oraille, si oye ; qui a ceur, si entenge. Donques di ge que vous estes mes fieuls et je suis vostre peres, se vous volés de moy sapience retenir⁴⁴⁸.

Si le savoir se transmet volontiers par le dialogue, c'est parce qu'il met en place, en théorie, une possibilité pour l'élève de discourir avec son maître. Or, dans la plupart des textes didactiques qui usent de ce moyen discursif, il n'en est rien. C'est essentiellement dans l'enseignement universitaire que les joutes heuristiques, contradictoires et pédagogiques existent. Les *disputationes* par exemple usent de ce procédé⁴⁴⁹, même si, comme le rappelle Sylvie Durrer, le rôle de l'auditeur est forcément passif. Mais, au-delà de cette possibilité, moins utilisée dans les textes didactiques que l'usage de la *quaestio*, c'est également parce qu'un rapport de proximité spatiale et affective est à l'œuvre. Dans le cas de textes prétendant révéler des secrets, ce choix énonciatif paraît sage pour éviter qu'un tiers vienne se greffer, volontairement ou non, au dialogue entre le maître et son disciple mais également parce que le savoir est si particulier, qu'il ne doit se transmettre que d'un élu à un autre. C'est le choix qui est fait dans le *Placides et Timeo*. Cette encyclopédie mime, par ce système énonciatif, ce qui se fait au quotidien quand les secrets sont révélés de bouche à oreille afin d'éviter qu'ils ne viennent à quelqu'un à qui ils ne sont pas destinés. Le mimétisme que fait surgir le dialogue rappelle que la parole est le plus sûr moyen de transmettre un secret en toute tranquillité, d'autant plus que le maître a choisi son élève et lui a donné sa confiance. Le dialogue permet en outre à l'élève de demander des précisions afin d'être certain d'avoir tout compris. Cependant, dans le cas du *Secret des Secrets*, la fiction initiale met en place certaines contingences pragmatiques qui interfèrent avec la transmission directe du secret. Comment, dès lors, le message se transmet-il ? La lettre peut-elle se substituer à la parole intime ?

⁴⁴⁸ *Ibid.*, § 46-47, p. 19-20.

⁴⁴⁹ On pourra notamment consulter Olga Weijers, *La 'Disputatio' à la Faculté des Arts de Paris, (1200-1350 environ)*, Turnhout, Brepols, 1995.

1. 3. La lettre :

C'est en effet la lettre qui sert de moyen de communication dans le *Secret des Secrets*, d'abord sous forme d'échange épistolaire, puis par le biais d'une missive longuement développée. Les raisons d'une telle énonciation reposent d'abord sur des choix diégétiques sur lesquels repose le traité.

1. 3. 1. Un choix diégétique :

La première raison tient à la diégèse même. Aristote, du fait de son grand âge, écrit à Alexandre parce qu'il lui est désormais impossible de le suivre dans ses conquêtes militaires.

Et ce livre fist Aristote en sa viellesse et en la foiblesse de son corps pour ce qu'il ne pouvoit travailler, ne chevauchier, ne faire les besongnes que Alixandre lui avoit enchargees. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Cette absence du philosophe lui est même reprochée dans un courrier de son élève dans une lettre précédant le traité.

Treschier filz, tu ne me dois reprendre ne blasmer car tu scéz bien que je ne laisseroie pour nulle chose du monde que je ne venisse avecques toy se n'estoit que je suis tresgrief et très pesant d'aage et en grant fleblesse de ma personne ; parquoy nullement je ne puis aler a toy. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Cette explication crédible permet de justifier, dès l'origine, non seulement l'autorité du texte mais surtout sa présence entre les mains d'un nouveau possesseur. À l'inverse des paroles évanescences, les propos d'Aristote revêtent une réalité tangible. D'autre part, la lettre se présente comme la voix du maître, de même qu'elle existe dans le dialogue, à ceci près qu'elle est différée dans le temps et dans l'espace. Ce changement discursif n'affecte cependant pas l'enseignement du Stagirite et ses conseils. Il est précisé en effet que les suggestions d'Aristote ont déjà aidé Alexandre par le passé et la clémence préconisée dans une des lettres initiales du *Secret des Secrets* entraîne la pérennité de l'empire du Macédonien. La distance et le délai induits par ce mode énonciatif ne semblent, par conséquent, pas avoir d'effets négatifs. Bien plus, Aristote profite de ce courrier pour révéler à Alexandre, en plus de l'ensemble de ses œuvres, le plus grand des secrets. La lettre apparaît alors comme un support privilégié pour un échange didactique.

1. 3. 2. Un support privilégié pour énoncer des secrets :

Le prologue liminaire justifie en effet l'usage de la lettre comme moyen de communication privilégié pour transmettre à Alexandre ses secrets. Ce procédé est, d'autre part, régulier entre les deux hommes : le *Secret des Secrets* n'en est que l'exemple ultime.

Et fist ledit Aristote maintes belles epistres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz dont l'une d'icelle est cy dessous escripte. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Dès la lecture de la table des matières, les chapitres 2, 3 et 37 se réclament comme des épîtres (« *une epistre que Alixandre envoya a Aristote* », « *la responce d'icelle espitre* », « *une espitre de grant pris* »). La lettre apparaît comme un lien fort qui unit deux hommes particulièrement proches. Cette proximité est soulignée dans l'écriture même de la fin du premier chapitre.

Et tant que ledit Aristote vesqui, Alixandre, par le bon conseil d'icelui, subjuga toutes terres et ot vittoire contre tous ; et acquist la seignourie de tout le monde et par toutes terres ala la renommee de luy et toutes nacions du monde furent submises a son imperialité et a son commandement, meesment ceulz de Perse et Arabe ; et ne furent gens nulles qui osassent resister contre lui ne en dit ne en fait. [...] Et quant Alixandre eüst subjugué ceulz de Perse et mis les plus haulz hommes du royaume en ses prisons, il envoya une epitre a Aristote en la fourme qui s'ensuit. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Ces lignes méritent que nous nous y attardions. Elles sont constituées par une énumération d'événements coupée par un *ex-cursus* qui souligne l'aspect essentiel de la correspondance entre les deux hommes. Cette fin de chapitre met en relief l'importance d'Aristote sur la vie militaire du stratège. En effet, les dernières phrases sont constituées de dix propositions brèves⁴⁵⁰ (une dizaine de mots en moyenne par proposition). Cette brièveté, associée à une construction parataxique, souligne l'enchaînement rapide d'événements qui – historiquement mirent du temps à se dessiner : les conquêtes d'Alexandre, même si elles furent rapides en comparaison de sa vie, durèrent plusieurs années. L'enchaînement immédiat des actions et la rapidité des conquêtes, soulignés par la syntaxe, sous-entend – et c'est le corollaire de l'importance du philosophe sur son élève – qu'Alexandre n'est rien sans son précepteur. Cette idée fondamentale qui justifie l'ouvrage se retrouvera dans l'anecdote de la Pucelle Venimeuse. Rien ne peut empêcher la dame mortifère de tuer le conquérant si ce n'est le philosophe.

Et lors, se je ne l'eüsse sagement regardée et par mon sens et art n'eüsse sa nature congneüe pour ce qu'elle sans cesser, sans vergongne et sans honneur, regardoit les gens ou visaige, je

⁴⁵⁰ Nous avons choisi d'examiner ce passage en évitant de nous référer à la phrase car la ponctuation du manuscrit ne permet pas un découpage neutre.

congneüz que d'un seul mors, elle pavoit mettre ung homme a mort ainsi comme depuis tu en veïs faire l'espreuve devant toy et se ce ne feüst que je congneüz ainsi sa nature, du premier atouchement que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort sans nul remede. « De la garde du roy », chap. 29.

En outre, la disposition syntaxique des différentes propositions n'est pas à négliger. Dans les dernières lignes de ce chapitre liminaire, le couple maître / élève est mis à l'honneur : les noms d'Aristote et d'Alexandre apparaissent en effet quatre fois chacun. La disposition en chiasme permet d'autre part de mettre en avant une relation de cause à conséquence primordiale puisqu'elle unit le philosophe et les conquêtes du souverain : Aristote → succès militaires d'Alexandre. Mais surtout, elle souligne la dette que le souverain a vis-à-vis du Stagirite puisqu'il lui écrit immédiatement après ses réussites : victoire d'Alexandre → lettre à Aristote.

*Et tant que ledit **Aristote** vesqui, Alixandre [...] subjuga toutes terres et ot vittoire contre tous [...] Et quant Alixandre eüst subjugué ceulz de Perse [...], il envoya une epitre a **Aristote** en la fourme qui s'ensuit.*

L'*ex-cursus* est lui aussi construit de façon à ce que sa disposition syntaxique mette en valeur l'épistolaire. L'inclusion du substantif « *epistres* » entre les deux acteurs de la correspondance met en valeur le moyen de communication, repris par la suite en conclusion de la phrase.

*Et fist ledit **Aristote** maintes belles epitres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz, dont l'une d'icelles est ci dessoubz escripte. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.*

Outre la relation primordiale entre les deux hommes et de la primauté du philosophe sur le conquérant, le texte souligne le moyen de communication qu'est la lettre : la correspondance se trouve au cœur de la relation entre l'élève et le maître. Elle est marquée par l'intention de chaque expéditeur d'agir sur son destinataire qui semble fonctionner, par moment, comme un dialogue entre les deux hommes.

1. 3. 3. Une illusion dialogale

La lettre en effet, donne une illusion dialogale, au niveau de la relation entre le destinataire et le destinataire, dans le style employé, et dans les effets du discours.

Le rapport entre les deux instances énonciatives est d'abord semblable à celui qui unit deux personnages dans un dialogue didactique. La proximité affective efface, peu ou prou, l'éloignement spatio-temporel. La mention « *chier filz* » témoigne de cette affectivité : nous la

retrouvons dans la brève lettre d'un sage du royaume de Médie à son fils au chapitre 61. Elle est la formule qu'affectionne le plus Aristote pour s'adresser à son élève. Elle apparaît à cinquante-neuf reprises, dont dix fois sous la forme superlative « *treschier filz* ». Aristote s'adresse également directement à Alexandre en usant de son prénom à dix reprises⁴⁵¹. Quelques rares adresses mettent en avant la fonction politique d'Alexandre : « *trés glorieux filz et juste empereur* » puis « *tressages et tresglorieux roy* » (chap. 5) et « *trés noble empereur* » (chap. 19). Ces trois mentions sont marginales comparées à la dénomination filiale qui n'est pas sans rappeler l'explication de Timéo⁴⁵² ; elle est une preuve, en tout cas, que, pour le philosophe, son amour pour son élève prime sur le rapport hiérarchique politique existant. Alexandre, quant à lui, destinataire du *Secret des Secrets*, ne s'adresse à son précepteur que dans une brève missive (chap. 2). Mais sa formule d'adresse fait montre d'un profond respect envers son maître : « *Dotteur de justice et tresnoble recteur* ». Comme dans le rapport dialogal entre le maître et l'élève, les formules affectives marquent la proximité entre les deux énonciateurs et tend à gommer l'éloignement spatial et temporel.

Ce parallélisme avec le dialogue est également présent dans l'écriture du discours qui calque par moments un style oralisé. L'usage du tutoiement pourrait en être un indice mais il est peut-être moins probant que d'autres éléments. Régulièrement, au fil des conseils donnés et des enseignements prodigués, Aristote cherche à conclure son discours, assez souvent en proposant une synthèse extrêmement concise qui tient en une courte phrase proche de l'aphorisme :

Ainsi est du vin outrageusement prins : tous maulx en viennent. « De la nature du vin, et du bien et du mal », chap. 59.

Dans le même temps, certaines mentions soulignent sinon une réflexion, du moins une prise de conscience de la limite du cadre de la lettre pour exprimer un ensemble plus vaste de connaissances : Aristote semble parfois écrire ses réflexions et remarques sur les choix didactiques qu'il doit momentanément faire s'il veut donner à la fois l'essence et la totalité de son enseignement :

Que te diray je plus ? « De la preudommie du roy, religion et sainteté », chap. 13.

⁴⁵¹ Nous n'avons pas fait une analyse comparée du *Secret des Secrets* avec le *Placides et Timeo*, mais il semble que dans cette encyclopédie, le philosophe nomme quasi systématiquement son élève par son prénom pour lui répondre. L'emploi du prénom renforce, en tout cas, la proximité entre les deux instances énonciatives.

⁴⁵² Voir *supra* 1. 2. Le dialogue

Et ce te souffise quant a present, « Des manieres des poissons », chap. 57.

L'oralisation de la lettre est même davantage marquée quand Aristote se laisse emporter par un *ex-cursus*. Il se rend compte alors qu'il lui faut revenir à son premier sujet. Ainsi, au chapitre 30 sur l'astronomie, le Stagirite propose plus un panégyrique et une justification de cette science qu'un véritable exposé sur ce qu'elle est. Seules les quelques lignes finales du chapitre évoquent l'astronomie. Mais, pour cela, Aristote a dû se rendre compte qu'il s'était laissé emporter par son sujet et se rappelle lui-même à l'ordre :

Retournons, chier filz, a notre premier propoz.

Cette phrase semble caractéristique d'une pensée en perpétuel mouvement telle qu'on peut la trouver dans un dialogue didactique. À deux reprises en effet, dans le *Placides et Timeo*, le philosophe se reprend d'une parenthèse dans son exposé :

*Des ames d'omme, qui sont raisonnables et ont raison et sont perpetuelles, vous ferons nous une autre fois plus longue parole, mais a notre premiere parole nous couvient revenir*⁴⁵³.

*Or revenons a nostre pourpos*⁴⁵⁴.

Ces interventions oralisées au sein d'un énoncé que la fiction initiale marque comme un discours écrit débordent le cadre figé de la lettre pour intégrer celui du dialogue. L'illusion dialogale est quasiment réalisée lorsque le philosophe feint la présence d'Alexandre, ou du moins ses interventions. Un rapport pédagogique et contradictoire se met alors brièvement en place. Au chapitre 27 (« *De la foy garder* »), Aristote interpelle son élève en lui posant une question à laquelle il ne peut évidemment pas lui répondre.

Qui te contraint a jurer tant souvent ?

La phrase semble lancée directement à un interlocuteur présent et relègue au second plan le support énonciatif épistolaire. C'est un semblant de dialogue qui s'engage, ce que vient renforcer la suite du texte. Puisque l'élève ne peut pas répondre immédiatement, le maître utilise une hypothèse qui masque l'absence de son contradicteur.

Et se tu me demandes quelle fu la cause de la destruccion du royaume d'Imbre et des Assiriens, je te respond que...

⁴⁵³ *Placides et Timeo*, § 177, p. 74.

⁴⁵⁴ *Id.*, § 269, p. 122.

L'emploi des temps met en place un énoncé ancré dans le cadre situationnel de l'émetteur. C'est bien un dialogue immédiat qui semble se dérouler avec l'usage du présent de l'indicatif. La question d'Alexandre, posée par son précepteur, trouve une réponse instantanée : « *se tu me demandes... → je te respond...* ». L'illusion est alors parfaite qui rappelle certains dialogues didactiques dans lesquels existe une alternance entre les questions effectivement posées par l'élève et les interrogations devancées par le maître. Le *Placides et Timeo* use à plusieurs reprises de ces variations discursives :

*Et se vous volés demander comment nous le poons savoir, je le vous diray*⁴⁵⁵.

*Se vous demandés pour quoy li crapaus, qui tant habite sous terre, voit, je vous di que...*⁴⁵⁶

Enfin, en plus de la relation de proximité entre le destinataire et le destinataire et un style parfois oralisé qui tendent à rapprocher la lettre d'un dialogue, le *Secret des Secrets* souligne, au début de la correspondance, les effets du discours épistolaire. Il montre que, bien que la lettre soit un discours différé dans le temps et l'espace, ses conséquences peuvent apparaître comme aussi immédiates que pour un dialogue. Rappelons le début, particulièrement riche, de notre texte. Après un premier prologue qui s'achève sur l'annonce d'une correspondance régulière entre Aristote et Alexandre, le texte fait se succéder un bref échange épistolaire. Les chapitres 2 et 3 illustrent à la fois la relation à distance entre les deux hommes et l'importance des conseils d'Aristote sur la stratégie militaire d'Alexandre telle que le chapitre initial l'énonce.

Et tant que le dit Aristote vesqui, Alixandre [...] subjuga toutes terres et ot vittoire contre tous [...] Et quant Alixandre eût subjugué ceulz de Perse [...], il envoya une epitre a Aristote en la fourme qui s'ensuit.

Les victoires d'Alexandre sont soumises aux conseils du philosophe. De fait, pour s'assurer la pérennité de son succès en Perse, le conquérant écrit à son précepteur. Si le lien est d'abord temporel (« *quant...* »), il apparaît également quasi logique : il s'agit presque d'une conséquence obligée. La rapidité de l'enchaînement des propositions rappelle en cela un dialogue maître / élève, dans lequel une question entraîne une réponse immédiate ou peu différée dans le temps. Cette illusion du dialogue semble trouver un argument supplémentaire dans le fait qu'à la fin de la lettre d'Aristote, une ellipse temporelle donne l'impression que la valeur performative de la

⁴⁵⁵ *Ibid.*, § 156, p. 65.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, § 189, p. 79.

lettre est aussi immédiate que celle du dialogue. La lecture des conseils du philosophe a une conséquence immédiate sur la pérennité du royaume du Macédonien.

Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeïssants a Alixandre que aultre nacion. « La responce d'icelle epistre », chap. 3.

La fiction épistolaire est ici dépassée pour donner véritablement l'illusion d'un dialogue entre le maître et son disciple : l'espace et le temps sont dépassés. En insérant quelques éléments du dialogue, la lettre n'est plus le discours d'une voix unique. Elle emprunte à un échange privilégié ce qui peut le renforcer et lui permettre de dépasser le canal de communication orale. Ainsi le choix de la lettre semble fonder un nouveau rapport entre le maître et son élève, soulignant ce qui est au cœur du discours : le secret.

1. 3. 4. Un nouveau lien maître / élève

La lettre a pour caractéristique de se fonder sur l'écrit, contrairement au dialogue. Elle induit, par conséquent, un destinataire particulier qui sache lire. Ce qui pourrait apparaître comme un simple truisme est en fait en prise directe avec la problématique du secret. En effet, si le secret ne doit être divulgué qu'à un élu sans qu'un tiers y ait accès, c'est par la révélation orale directe que les risques de fuite du secret sont moindres. Or, choisir la lettre comme moyen énonciatif pour révéler les secrets permet également d'interdire à ceux qui ne savent pas lire d'être hors du cercle des élus. C'est une particularité mise en avant par les manuscrits de la version C qui dénote une évolution des comportements face à l'apprentissage de la lecture.

Aussi, vueil je bien que tu te delites aucune foiz en jeux, en regarder beaulx hommes et belles femmes, et lire delitables livres, et en vestir et porter beaulx vestemens selon le temps. « Des choses qui engrassent le corps », chap. 51.

Saches que les choses qui s'ensivent esjoïssent et confortent moult nature : c'est assavoir bons esbatemens, veoir richesses, avoir grans reverences et victoire sur ses ennemis, vivre de bonnes viandes et oïr menestriers et instrumens de musique, veoir belles choses, estudier et lire en beaulx livres. « Du sirop », chap. 60.

La version B du *Secret des Secrets* soumet la lecture à la présence d'une tierce personne.

*Et a prinche est il boin a faire quant il a leece et joie, gloire et victore de ses anemis et bonne fianche en ses gens, si doit juer as gens honnestes et regarder bielles fiestes, **escouter** biaux livres...*

La diffusion des secrets par l'écrit apparaît dans notre texte comme une possibilité d'empêcher un non-élu d'entendre ce que le dialogue transmet. La lettre est ainsi présentée comme le moyen

privilegié de transmettre à distance des choses cachées puisque la proximité spatiale et temporelle n'existe plus entre Aristote et Alexandre. Les conseils donnés valent, quels que soient le moment et le lieu. En cela, les effets semblent les mêmes que pour le dialogue.

Toutefois, si ce moyen de communication permet d'exclure de la transmission des secrets ceux qui ne savent pas lire, elle se heurte à un autre obstacle : la lettre doit être transmise à son destinataire et peut être interceptée. Faire appel à un lettré pour connaître le contenu de la missive est alors aisé. Bien que destinée au départ à une seule personne – c'est pour cela qu'elle est scellée – elle peut se retrouver entre des mains ennemies, également par la trahison d'un proche. Brunetto Latini par exemple souligne dans son *Livre dou Tresor* l'importance pour le souverain d'être seul pour lire ses lettres :

*Li sires [...] doit [...] aler tot coiemment en aucun lieu privé, et brisier le saiel et veoir les letres, et savoir ce ki est dedens, et penser en son cuer diligenment ce ke faire li covient, et enquerre le conseil de ses bons amis, et veoir s'il est soufissables a tel chose*⁴⁵⁷.

Si, dans le traité pseudo-aristotélicien, la lettre se présente bien comme un moyen privilégié de transmettre les secrets, elle n'est pas un canal de communication infallible dans la « chaîne des secrets ». Dans l'entourage le plus proche du souverain, les secrétaires – dévolus aux choses les plus privées et secrètes – sont des substituts royaux qui peuvent lire ce qui n'est que pour le roi. C'est la raison pour laquelle le *Secret des Secrets* met l'accent sur l'importance de leur choix au chapitre 62. Ainsi, bien que seul le prince doive avoir accès aux secrets, des instances parasites, plus ou moins proches, peuvent se l'approprier. C'est donc dans l'écriture même de la lettre qu'il faut chercher un moyen de divulguer les secrets de façon plus sécurisée.

L'écriture voilée, l'usage des figures, les « *obscures paroles* », que nous avons précédemment analysées, sont à même de jouer ce rôle. Mais c'est, semble-t-il, au sein même de la « lettre » qu'il faut chercher. Si l'épistolaire offre davantage de garanties pérennes que le dialogue, ce type de discours est aussi susceptible d'être reçu par le mauvais destinataire. Voiler son discours apparaît dès lors comme un moyen d'empêcher les non-élus d'être initiés aux secrets. En utilisant la lettre comme support possible pour révéler des secrets, le dépositaire peut protéger son savoir en obscurcissant son discours, en le masquant derrière des figures. Le *Secret des Secrets* est traduit par un « *interpreteur et entendeur de toutes langues* », les secrétaires

⁴⁵⁷ Brunetto Latini, *Le Livre dou Tresor*, III, 78, 1, p. 397-398.

doivent « *entendre* » la volonté du prince et « *concevoir* » son entendement, Alexandre doit « *entendre pleinement* » le contenu du texte. Une démarche heuristique va donc de pair avec le choix de la lettre. Mais, la polysémie de la « lettre » offre davantage de poids.

La lettre est en effet, le plus souvent, évoquée comme le moyen de communication entre deux énonciateurs : Aristote et Alexandre et le sage de Médie à son fils par exemple. Elle est aussi employée dans le sens d'écriture, presque comme signe graphique. Cette valeur sémantique est déjà à l'œuvre dans le *Placides et Timeo*. Juste avant des éléments sur l'anatomie féminine et la reproduction, le maître projette son enseignement vers l'avenir et souligne que les secrets ne doivent pas être écrits, si ce n'est de façon voilée. Ainsi, ne pourront les comprendre que ceux qui en sont dignes et qui font l'effort de chercher, derrière la lettre, les différents sens des propos tenus. C'est une véritable invitation à la recherche, au « *chemin de longue étude* » cher à Christine de Pizan, que propose le philosophe :

Je vous diray plus parfons secrés, qui ne sont mie a dire fors a son chier cuer et ami, les fleurs des secrés de nature qui ne sont a escrire, ce dient les philosophes par leur jugement, fors de menue lettre, petite et soutieue et foible lettre et mal lisant, en parquemin foible et mal appert et peu durant et en paroles couvertes, pour ce que cose abandonnee est vile et cose a paines trouuee senee et chiere ; et pour la precieuseté du sens qui est entendus, qui bien le veult savoir, si sachiés que, quant nous l'arons trouvé en vous plus parfont, vous parlerons de ceste chose⁴⁵⁸.

Ce qui compte ici, ce n'est plus le support énonciatif du dialogue mais l'idée que les secrets sont cachés par écrit. Le dialogue permet d'en divulguer certains. Il sert surtout à former l'esprit du jeune Placides à l'étude des philosophes. Au terme de son enseignement, le philosophe précise que le contenu du dialogue n'était qu'une introduction à un savoir plus grand. Il l'invite donc à poursuivre, au terme du dialogue, sa quête du savoir :

– Biauls douls amis et chiers fieuls, dit Tymeo a Placides, or vous ay je monstré les introductions des choses comment vos porrés aprendre et entrer en nature ou en astronomie ou es sciences. Or vorroie que vous esprouvissiés vostre sens entour aucuns autres philosophes qui vous deissent leur entencion, car nous ne sommes mie tous d'un acort...⁴⁵⁹

La requête initiale d'Alexandre dans le *Secret des Secrets* s'applique, de la même manière, non au support énonciatif mais à l'énonciation elle-même :

Toutteffoiz ce que bon te samblera, nous vueilles par tes lettres signiffier. « Une epistre que Alixandre envoya a Aristote », chap. 2.

⁴⁵⁸ *Placides et Timeo*. § 270, p. 123.

⁴⁵⁹ *Id.*, § 420, p. 204-205.

Il est ici question des enseignements d'Aristote, de ses paroles, nécessairement écrites du fait du support choisi. La récurrence du verbe « parler » pour désigner ce qu'écrit le philosophe souligne bien la fusion entre dialogue et lettre. Le *Secretum Secretorum* confirme le sens du substantif « lettres ». Ce sont bien des caractères écrits.

*Quidcumque super hoc decet, nobis significa tuis scripturis*⁴⁶⁰.

Ce qu'il convient de savoir sur ce sujet, fais-le nous savoir par tes écrits.

Ces écrits, réclamés par Alexandre, vont jusqu'à fusionner avec les secrets. Les secrétaires y ont accès et, fidèles au prince, ils les cachent. Le mot « lettres » ne désigne alors plus la missive mais le contenu même des secrets.

Que nul n'entre ou lieu ou il met les lettres de tes secréz. « Des secretaires du roy », chap. 62.

Finalement, la lettre est à la fois le support de la divulgation des secrets, le moyen mais aussi les secrets eux-mêmes. C'est en effet, parce que le discours est voilé sous des figures – c'est-à-dire sous un agencement particulier du langage, des lettres – que le secret peut être transmis par écrit. La lettre ne fonctionne comme support énonciatif des secrets que parce que le destinataire et le destinataire connaissent la façon de décrypter le moyen énonciatif qu'est la lettre. L'usage de l'enthymème vient se greffer à l'utilisation de la lettre. Si le texte est lu correctement, il révélera ses secrets.

Se tu le lis diligemment et tu l'entendes plainement et que tu saches ce qui est contenu en icelui, sans nulle doute, tu auras ce que tu desires. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

En d'autres termes, si l'esprit et la lettre sont intégralement compris, les secrets seront dévoilés. L'interprétation de la lettre est nécessaire pour comprendre les secrets mais le savoir est inopérant s'il est incomplet. C'est ce que rappelle le prologue du *Placides et Timeo* ; à l'instar de l'alphabet, le moindre mot du traité est important.

*Et pour ce gard cest livre qui vorra parfaitement entendre, qu'i ne trespasse rien, car pour .I. tout seul mot trespasser, il porroit perdre grant partie de l'entendement, ainsi con par trespasser une des lettres de l'a, b, c porroit on perdre assavoir et a aprendre assés de mos et de sillebes*⁴⁶¹.

⁴⁶⁰ Möller, p. 16.

⁴⁶¹ *Placides et Timeo*, § 4, p. 2.

La lettre, dans le *Secret des Secrets*, n'est pas simplement le support énonciatif qui permet de révéler les secrets, elle est aussi ce qui permet de tisser un lien privilégié entre le maître et son élève. Le philosophe crypte, dans son écriture, les secrets qu'il veut dévoiler à son élève. Ainsi, les non-élus ne peuvent les comprendre si la missive est interceptée. Mais c'est surtout ce qui prouve que le prince est bien l'élue, amené à accéder aux plus hautes révélations.

La révélation des secrets est nécessaire pour que ceux-ci continuent à exister. Néanmoins, elle doit intervenir dans un cercle restreint : seul un élu doit y avoir accès. Le dialogue, parce qu'il est système discursif axé sur la proximité, peut alors apparaître comme un moyen privilégié de divulguer ces secrets, comme dans le *Placides et Timeo*. Dans le cas du *Secret des Secrets*, c'est la lettre qui fait office de canal communicationnel. Ce choix est d'abord affirmé par la fiction initiale : la lettre est le moyen de communication que privilégie Aristote pour communiquer ses secrets à Alexandre. Il trouve également une justification dans la proximité affective des deux interlocuteurs, régulièrement marquée dans le corps du texte. Mais c'est aussi une manière de donner l'illusion d'un dialogue à distance entre les deux hommes. Les avantages du dialogue dans la divulgation des secrets viennent se greffer au cadre fictionnel. Enfin, l'emploi du substantif « *lettre* » suggère que ce choix est symptomatique de l'objet didactique. La lettre met en place un nouveau rapport maître / élève dans la mesure où elle renvoie autant au support de communication qu'au moyen discursif et à l'objet même du discours : les secrets. C'est en effet à la fois dans la lettre et derrière la lettre que les « *lettres des secréz* » sont à découvrir. Derrière l'*epistula* apparaît la *littera*, moyen ultime de divulguer les *secreta*. Toutefois, la lettre, moyen de communication, est employée dans notre texte à côté de l'épître. Ce duo lexical est-il porteur de sens ?

1. 4. L'épître :

La correspondance entre Aristote et Alexandre prend le plus souvent le nom d'épître⁴⁶². Le nom « *lettres* », est employé à quatre reprises pour désigner, dans le texte, un échange épistolaire.

⁴⁶² Le substantif est écrit de trois façons différentes ; la place du « s » est en effet très labile : « *epitre* », « *espitre* », « *epistre* ».

reçoÿ leurs lettres benignement (chap. 28), *ungs grans homs et saiges du royaume de Mede escript unes lettres a son filz en ceste fourme* (chap. 61), *le bel langaige honneure une lettre et embellist* (chap. 62), *qui porte loyalment unes lettres* (chap. 63).

Seul le premier exemple est une *epistola* dans le *Secretum Secretorum* ; les autres sont respectivement un *liber*, des *scriptura* et des *litterae*, c'est-à-dire une gamme lexicale variée tournant autour de la notion générique de « texte écrit ». Le substantif « épître » est, quant à lui, présent à huit reprises et il rend compte systématiquement d'une *epistola* latine⁴⁶³. Du point de vue lexical, l'épître correspond systématiquement dans notre texte à un échange entre un destinataire et un destinataire particulier : Aristote et Alexandre. Contrairement à la valeur publique de l'épître dans certains textes bibliques, l'échange ici est privé ; il l'est d'autant plus que le texte précise que l'épître est le moyen privilégié du philosophe pour divulguer ses secrets à son élève.

Et fist ledit Aristote maintes belles epistres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz, dont l'une d'icelles est ci dessoubz escripte. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

Trois des quatre emplois du mot « lettres » semblent également indiquer que le destinataire est privé : le prince, le fils du sage mède, le correspondant du prince. Aucune précision supplémentaire n'est toutefois donnée. Il semblerait alors que les deux substantifs renvoient au même type de message.

Les deux termes font partie d'une tradition à la fois littéraire et chrétienne, à laquelle vient parfois se greffer une dimension didactique. Revenir brièvement sur ces traditions est nécessaire pour tenter de cerner l'emploi de ces deux substantifs dans le *Secret des Secrets*.

Ils peuvent en effet apparaître dans leur dimension de correspondance épistolaire en même temps que dans leur portée didactique, le premier aspect n'interdisant pas le second. Il existe ainsi au Moyen Âge, à la suite de l'Antiquité, une tradition de la lettre dans cette double dimension.

⁴⁶³ « *Et fist ledit Aristote maintes belles epistres pour la grant amour qu'il avoit a Alixandre et pour lui faire savoir tous secretz* » (chap. 1) / « *porro multas epistolas composuit Aristotiles...* » ; « *il envoya une epitre a Aristote en la fourme qui s'ensuit* » (chap. 1) / « *direxit epistolam suam ad Aristotilem sub hac forma* » ; « *Le ii^e chappitre : Une epistre que Alixandre envoya a Aristote* » / « *epistola Alexandri ad Aristotelem consulatoria* » ; « *Le iii^e chappitre : La responce d'icelle epistre.* » / « *responsio Aristotilis ad epistolam* » ; « *Quant Alixandre ot leü celle epistre* » (chap. 3) / « *Alexander igitur, accepta epistola* » ; « *Le v^e chappitre : Une epistre que envoya Aristote a Alixandre* » / « *epistola Aristotilis* » ; « *Saches, treschier filz, que j'ay receü ton epistre reveraument et honorablement* » (chap. 5) / « *tuam quidem epistolam recepi honorifice sicut decet* » ; « *Le xxxvii^e chappitre : Une espitre de grant pris* » / « *ultima epistola* ».

L'Antiquité propose de multiples lettres de Cicéron qui, si elles sont souvent adressées à un interlocuteur particulier, ont aussi vocation à être plus largement diffusées. De même au Moyen Âge, certaines lettres ou épîtres peuvent feindre de s'adresser à un destinataire particulier pour toucher un plus grand nombre et servir de support didactique à un enseignement. L'*Epistola Luciferi* par exemple n'émane pas du Prince des Ténèbres mais de Pierre de Ceffons⁴⁶⁴. L'épître prend, de plus, souvent une connotation chrétienne mais recouvre peu ou prou le même sens que la lettre. Il s'agit au départ d'un envoi communicationnel à distance. L'épître se distingue toutefois de la lettre par son caractère public, là où la lettre semble davantage appartenir au cercle du privé. Même certaines lettres, dans la tradition chrétienne, censées être privées sont en fait destinées à avoir un rayonnement public. Il n'y a pas de différences fondamentales entre le public fictif et celui effectivement visé dans les épîtres aux Corinthiens et celles à Thimothee. Que le destinataire soit pluriel ou individuel, la portée se veut avant tout universelle. Le *Secret des Secrets* étant issu d'une tradition arabe, il ne semble pas que la connotation chrétienne de l'épître soit à chercher.

L'épître pourrait donc se définir par sa visée ou son destinataire. Serait lettre ou épître ce qui serait respectivement destiné au privé ou au public. Mais cette distinction ne semble pas recouvrir le sens de l'Antiquité puisque, selon le *Gaffiot*, les *litterae*, au-delà de leur sens premier de « caractère d'écriture », renvoient à toute espèce d'écrit, en particulier les missives. Le « *dare alicui litteras ad aliquem* », emprunté à Cicéron (*Cat.*, 3, 9), rappelle la distance entre le destinataire et le destinataire. L'*epistola* (ou *epistula*) désigne également en latin une lettre en tant qu'envoi. Le sens littéraire chez Ovide ou Horace ne correspond pas aux emplois dans notre texte. L'ancienne langue, telle que les différents dictionnaires nous la transmettent, met sur le même plan ces deux termes, précisant simplement que l'épître peut recouvrir un sens religieux. Dans le détail des textes cependant, lettre et épître semblent jouer de la distinction privé / public⁴⁶⁵. La question mérite d'être posée pour le *Secret des Secrets* puisque le texte ne prétend pas à une dimension publique.

⁴⁶⁴ Gianni Zippel, « La Lettera del Diavolo al clero, dal sec. XII^o alla Riforma », *Bull. dell'Istituto storico ital. per il medio evo*, t. 70, 1958, p.125-179.

⁴⁶⁵ Denis Hüe, « À la Lettre, le *Voir Dit* comme Roman épistolaire », *Le Livre du Voir Dit, Guillaume de Machaut*, dir. D. Quérueu, Paris, Capes/Agrégation Lettres, coll. « Ellipses », p. 72-90.

Il est remarquable que, dans le traité pseudo-aristotélicien, ce soit le terme « épître » qui supplante celui de « lettre ». Peut-être pour les raisons évoquées plus haut : la lettre permet de concentrer trois significations qui donnent à la correspondance entre Aristote et Alexandre une valeur forte qui réunit le support, le moyen discursif et l'objet du discours ; l'épître serait porteuse, dans le *Secret des Secrets*, d'une valeur sémantique autre qu'un simple redoublement de « lettre ».

Le contexte du substantif, en effet, nous donne des informations sur l'emploi du mot. Alors que nous ne savons pas grand-chose de la lettre, sinon qu'elle est au cœur d'un dispositif qui rapproche deux énonciateurs éloignés, le mot « épître » renvoie à une unicité sémantique de message écrit envoyé d'un endroit à un autre. Mais, si c'est l'aspect de contenant qui l'emporte, il semble que le choix de ce mot mette aussi en avant l'importance du contenu. Son contexte immédiat nous apprend en effet qu'elle peut contenir en particulier des secrets et que, de façon plus générale, ce qu'elle renferme est de grande valeur. Elle fait « *savoir tous secretz* » (chap. 1) et est « *de grant pris* » (chap. 37) ; il est logique que le destinataire la reçoive « *reveraument et honorablement*. » Dans le *Secretum Secretorum*, l'« *epistre de grant pris* » est présentée comme l'*ultima epistola*⁴⁶⁶, c'est-à-dire la dernière lettre d'Aristote, mais aussi la plus importante dans son contenu. Cette épître développe en effet des éléments sur la façon de conserver sa santé, primordiale pour le prince. Le début de l'épître met en avant l'intérêt de son contenu, assimilé à des secrets. Ceux-ci, à condition qu'ils soient compris, doivent permettre à Alexandre de se passer des médecins au quotidien.

Nous avons pensé en cest present livre de toy escripre aucunes choses qui te seront necessaires et tresprouffitables, lesquelles j'ay attraictes des secréz de medecine et lesquelles te plairont car aucune foiz viennent au roy maladies qui ne sont pas honnestes aux phisiciens. Et se tu entens bien et considere cest enseingnement, tu n'auras ja mestier de phisicien, excepté des cas qui pevent avenir en batailles, desquieulx l'en ne se puet garder. « Une espitre de grant pris », chap. 37.

Les autres épîtres renferment également un enseignement primordial. Elles constituent les chapitres 2, 3 et 5 du *Secret des Secrets*. La première développe la requête d'Alexandre. Son contenu est essentiel dans la mesure où la réponse d'Aristote gouverne la réussite de l'entreprise du Macédonien et la pérennité de ses conquêtes. Le chapitre 3 répond immédiatement à la demande d'Alexandre. Nous avons déjà évoqué son importance tant au niveau du discours

⁴⁶⁶ Möller, p. 60.

métaphorique qu'à celui de ses conséquences immédiates sur le succès du conquérant. Rappelons une nouvelle fois que c'est dans cette lettre que Roger Bacon voit le « *maximum secretum* » de l'ouvrage. Enfin, le chapitre 5 joue également un rôle capital dans l'œuvre. D'une part, il souligne l'existence d'une épître extradiégétique dans laquelle Alexandre regrette l'absence de son maître et lui demande de lui révéler certains secrets.

Et saches que ce que tu m'as demandé et que tant desires savoir sont telz secréz que humaine pensee a grant paine les porroit comprendre ne savoir. [...] Touthoiz, je suis tenu par droit devoir de respondre a ce que tu me demanderas. [...] Certes, j'ay fait doubte que je ne trespasasse la voulenté de Dieu et sagesse pour toy descouvrir et reveler ses secréz, mais saches que, par la voulenté de Dieu, je te revele et descœuvre ceste chose. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Ce courrier, antérieur au traité, est qualifié d'« épître » ; si nous suivons notre hypothèse selon laquelle le terme se substitue à « lettre » pour informer du caractère primordial de son contenu, le choix du substantif se justifie à nouveau car cette épître joue un rôle catalyseur : c'est elle qui déclenche chez Aristote la volonté de rédiger le *Secret des Secrets* pour son élève. D'autre part, l'épître qui constitue le chapitre 5 renferme aussi un secret. Ce qui est d'abord nommé « *ce noble et prouffitable enseignement* » devient à la fin du chapitre « *cestui secret* ». Les épîtres semblent donc renvoyer à des courriers particuliers par leur contenu exceptionnel. Leur position au sein de la structure du *Secret des Secrets* est également éclairante.

L'épître extradiégétique d'Alexandre, antérieure au texte, revêt – nous venons de le voir – une importance primordiale dans l'existence même du *Secret des Secrets*, dont elle déclenche la rédaction. Pour ce qui est des quatre suivantes, trois d'entre elles débute le traité proprement dit, abstraction faite des prologues. La brève correspondance des chapitres 2 et 3 à la fois met en place le rapport privilégié entre Aristote et Alexandre et souligne, comme une mise en abyme, le caractère voilé du traité : la réponse énigmatique du Stagirite n'est en effet nullement explicitée ; seul le résultat positif de son conseil est indiqué. Ainsi, c'est toute l'autorité du philosophe qui est mise en relief au seuil de l'œuvre, donnant à cette dernière une forte valeur opérante. La seconde épître d'Aristote se trouve également au tout début de l'œuvre. Elle est nettement plus développée que les précédentes. Deux parties la composent : la mention de la révélation des secrets de Dieu et de l'écriture figurée et un secret primordial pour gouverner. Ainsi placée au seuil du traité, elle souligne ce qui fait le caractère exceptionnel de l'œuvre : la révélation des secrets, le choix d'un élu et les dangers de la divulgation des secrets divins. L'essentiel de la

première partie consacrée au gouvernement semble contenu dans ce chapitre : aucun secret politique n'est par la suite explicitement donné ; les chapitres suivants sont des conseils au prince. Si le terme « secret » apparaît à quelques reprises, il renvoie surtout à ce que dissimulent les hommes. Certes, les « *secrétz de Dieu* » sont évoqués, mais seulement pour souligner qu'il ne faut pas chercher à les connaître. La dernière épître d'Aristote jouit également d'une position privilégiée dans la structure du traité : elle se trouve exactement au milieu de l'œuvre. C'est le chapitre 37 : « *une espître de grant pris.* » Cette *ultima epistola* apparaît donc comme le point central du *Secret des Secrets* en même temps que la dernière lettre d'Aristote, la plus importante et la mieux mise en valeur.

L'épître semble par conséquent souligner que son contenu est primordial. Le nombre de ces missives et leur place dans la structure du *Secret des Secrets* tendent à confirmer cette hypothèse. La lettre apparaît comme polysémique et permet une lecture plurielle ; l'épître semble davantage renvoyer à un contenu exceptionnel. Dans le *Secret des Secrets*, les informations communes sont données par la lettre, les secrets et les enseignements primordiaux par l'épître. Il n'est plus question, semble-t-il, d'une distinction entre destinataire privé et public. Or, la révélation des secrets – qui se rattache à l'usage de l'épître – doit nécessairement être de l'ordre du privé puisque le secret ne doit se dévoiler qu'à un élu. Ce paradoxe est à étudier.

1. 5. De la disparition de l'épître à l'apparition du livre :

Le *Secret des Secrets* se présente comme une longue épître d'Aristote à Alexandre censée suppléer l'absence du maître et le remplacer. C'est donc d'une épître nettement développée qu'il s'agit et le texte intitulé *Secret des Secrets* apparaît en réalité d'abord comme un échange épistolaire encadré par deux prologues. Il est, de plus, précédé d'une table des matières. En d'autres termes, c'est la fiction initiale qui fait de cette œuvre une épître du Stagirite. En revanche, formellement, le manuscrit est avant tout un livre. Mais, au-delà de ces éléments, il semble que le texte soit construit de façon à faire progressivement disparaître l'épître au profit du traité. Dès lors, la visée publique attribuée à l'épître devient compatible avec la réception privée des secrets.

Bien avant la version C, l'« *espître de grant pris* » a été considérée comme un traité à part entière. Rappelons que c'est cette *Epistola ad Alexandrum de Dieta servanda* qui constitue la

version latine courte du *Secretum Secretorum* de Jean de Séville, de la deuxième moitié du XII^e siècle. Le second titre sous lequel elle est diffusée, *De Regimine Sanitatis*, efface la mention épistolaire, faisant ainsi de ce texte un bref traité d'hygiène. De même, lorsque Thomas de Cantimpré, dans la première moitié du XIII^e siècle, l'intègre en totalité dans son *Liber de Natura Rerum*, il la considère comme un traité. L'encyclopédiste nomme ainsi le chapitre 77 de sa première partie consacrée à l'anatomie :

*De ordine vivendi phisice secundum Aristotilem, et vocatur tractatus Secretum Secretorum*⁴⁶⁷.

De la façon de vivre selon Aristote ; ce traité est appelé Secret des Secrets.

Le texte qu'il donne est une copie du latin ; nous retrouvons naturellement la mention du caractère épistolaire (*Epistola Aristotilis ad Alexandrum Magnum*). Mais dans l'esprit du compilateur, c'est bien d'un ouvrage, plus que d'une lettre, qu'il s'agit. Dans le paragraphe qui précède les enseignements d'Aristote, il rappelle quelques éléments de la généalogie, citant Johannes Hispalensis et le « *Cyralacerar* » mais les termes qu'il emploie pour désigner ce qu'il emprunte au *Secretum Secretorum* renvoient à un ouvrage livresque :

*Scribit enim venerabilis Iohannes Hispalensis Tharesie Hispaniarum libellum brevem de observatione diete vel custodia corporis et dicit se excerptisse de libro Aristotilis Alexandro Magno edito. [...] Et dicit idem Iohannes Hispalensis se accepisse a quodam philosopho [...] hunc librum. [...] Invenit autem hunc librum litteris aureis scriptum*⁴⁶⁸.

Le vénérable Jean de Séville écrit en effet ce bref opuscule sur l'observation du régime ou la garde du corps pour Tharesia, la reine d'Espagne, et ajouta l'avoir extrait d'un livre qu'Aristote fit pour Alexandre le Grand. [...] Ce même Jean de Séville poursuit en précisant qu'il a reçu ce livre [...] d'un philosophe. [...] Et il a trouvé ce livre écrit en lettres d'or.

D'autre part, les marques d'adresse du philosophe à son disciple sont moins nombreuses au fil du texte. Le nom « Alexandre » et les rares indications de sa fonction politique (« roy » et « empereur ») figurent essentiellement au début du texte : sur les quatorze adresses, onze sont utilisées dans le premier tiers de l'œuvre (jusqu'au chapitre 30 inclus). Tout se passe comme si le nom du conquérant était volontairement gommé au profit d'une adresse plus générale, pouvant s'appliquer à n'importe quel type de lecteur : les « *(trés) chier filz* » sont en effet beaucoup plus présents dans le texte. Mais, là encore, ces adresses plus générales semblent parfois disparaître. Entre les chapitres 52 à 58 par exemple, cette expression n'est présente qu'à deux reprises⁴⁶⁹. Ce

⁴⁶⁷ Thomas Cantimpratensis *Liber de Natura Rerum*, éd. H. Boese, Berlin – New York, 1973, p. 77.

⁴⁶⁸ *Id.*, p. 77.

⁴⁶⁹ Au chapitre 56, « *De la quarte partie du corps* ».

groupement peut, en quelque sorte, se lire, indépendamment de la fiction. Ce n'est plus tant une lettre d'Aristote à Alexandre qu'un enseignement et des conseils sur certaines nourritures et les quatre parties du corps. De manière similaire, les chapitres sur les saisons (chap. 45-49) – ou les conseils sur la coutume qui les précèdent (chap. 43-44) – sont vierges de toute adresse. Ils apparaissent ainsi comme des chapitres de traité, d'encyclopédie⁴⁷⁰ ou d'ouvrages thématiques, mais plus comme parties d'une épître. La valeur didactique qui se dégage alors rapproche certains pans du *Secret des Secrets* d'un traité plus général : la fiction du début demeure, rappelée sporadiquement par les adresses à Alexandre, mais peu à peu, l'idée se dégage que l'épître initiale est développée en traité – Aristote indique qu'il va écrire un livre – et que ce traité voit s'évanouir le destinataire initial au profit d'un nouveau lecteur. Dès lors, l'épître, qui paraissait dévolue à un destinataire privé, devient traité. Ce n'est alors plus tant une lettre que reçoit Alexandre qu'un *vade-mecum*, au sens étymologique : un ouvrage à garder par devers soi. Ce passage du privé au public par le biais de l'épître rend plus accessible l'œuvre à un destinataire autre qu'Alexandre.

Les épîtres qui constituent le corps du *Secret des Secrets* participent de la fiction initiale. Au même titre que *L'Épître d'Othéa* de Christine de Pizan par exemple, le choix de l'épistolaire peut n'être qu'une fiction servant d'autres projets⁴⁷¹. L'épistolaire est en effet un support volontiers employé pour son aspect didactique. Dans le cas du Pseudo-Aristote, il justifie également les choix diégétiques. Mais l'épître en tant que moyen énonciatif privilégié pour révéler des secrets et, en tant que telle, destinée à un élu, semble disparaître peu à peu au profit d'un autre support didactique : le traité. La disparition progressive de la mention d'Alexandre et l'absence sporadique de marques d'adresse sur des passages entiers du texte tendent à transformer le support énonciatif ; dans le même temps, un nouveau destinataire se met en place : le lecteur, nouvel Alexandre. Or, le discours didactique sur les secrets émane essentiellement d'une autorité particulière, Aristote, à laquelle s'ajoutent d'autres figures auctoriales relayant

⁴⁷⁰ Pour ne citer qu'un exemple, Honorius Augustodunensis consacre les chapitres 53 à 56 du livre II de son *De Imagine Mundi* aux quatre temps de l'an.

⁴⁷¹ Dans son prologue, Christine de Pizan précise que si Othéa n'a pas réellement écrit à Hector, cette fiction demeure dans le domaine du possible. On pense également au *Livre du Voir Dit* De Guillaume de Machaut, premier roman épistolaire.

certaines propos du Stagirite. Mais, Alexandre, destinataire initial du *Secret des Secrets*, a disparu au XV^e siècle et les secrets ne sont plus les mêmes que dans le *Secretum Secretorum* ou le *Sirr al-asrâr*. Si, dans la famille C, l'épître prend de moins en moins de place dans le texte au profit de la notion de traité, que devient le lecteur élu ? Aristote, figure auctoriale par excellence, conserve-t-il alors la même place dans le traité ? Qu'en est-il aussi des autres autorités ? Le lecteur du XV^e siècle a supplanté Alexandre et le contenu du texte s'est peu à peu adapté, nous l'avons vu, à ce nouveau destinataire. Il nous paraît nécessaire d'étudier les différentes figures autoriales dans le texte, voix énonciatrices des secrets ou d'un savoir prétendu tel, afin de mettre en lumière une possible évolution de celles-ci.

2. L'évanescence nécessaire des autorités :

L'une des raisons du succès du *Secret des Secrets* tient à sa fiction initiale qui met au premier plan le patronage d'Aristote, redécouvert en Occident dès le XII^e siècle. La seule mention de ce nom est gage de sérieux, de savoir et de vérité. Même s'il ne s'agit pas de La vérité, il s'agit d'une vérité reconnue à la fin du Moyen Âge et dont s'est emparée la Scolastique, qui tente de mettre en adéquation les écrits aristotéliens et les doctrines théologiques fondées sur l'Écriture. Aristote apparaît dans le *Secret des Secrets* à la fois comme l'auteur du texte et le garant de son contenu. Il faut donc nous intéresser à cette figure d'où émerge le discours mais aussi à celles, moins présentes, qui l'accompagnent. Nous rappellerons d'abord ce qui se cache derrière la notion d'Autorité avant de traiter respectivement des différentes Autorités dans le *Secret des Secrets*. La figure du Stagirite sera, par la suite, analysée. Nous essaierons enfin de montrer comment une nouvelle figure auctoriale émerge naturellement dans le traité.

2. 1. L'Autorité :

Le substantif « autorité » est emprunté à l'*auctoritas* latine. Ce terme est à rapprocher, selon les dictionnaires latins, de *auctor*, substantif issu du verbe *augeo*. Le sens initial de ce verbe est « accroître, augmenter, rehausser » puis « se développer ». L'*auctor* latin est d'abord celui qui augmente la confiance ; il est le garant, celui qui confirme ou qui est la source d'une information, et le modèle. L'*auctoritas* suit ce substantif et le verbe dont il est issu. Si le sens est d'abord spécifiquement juridique (droit de possession, garantie du vendeur), il se généralise rapidement

en « garantie, autorité », c'est-à-dire élément qui impose la confiance, qui l'augmente⁴⁷². L'*aucltoritas* latine fait alors figure de modèle, d'exemple, et donne un poids certain à une parole, un écrit et une action. En résumé, l'*Aucltoritas* est d'abord la qualité qui donne du crédit, puis la personne dotée de cette qualité, enfin, l'écrit, le texte invoqué pour accroître la confiance du destinataire.

À ce même verbe se rattache le latin *augur* qui désigne d'abord l'ensemble des prêtres qui prédisent l'avenir par l'observation du vol des oiseaux, l'examen des entrailles... puis toute personne capable de prédire l'avenir. En d'autres termes, l'*augur* appartient à la sphère religieuse mais pas nécessairement à l'idée de croissance. Dans son *Vocabulaire des Institutions indo-européennes*, Émile Benveniste s'interroge sur ces mots et rappelle qu'en indo-iranien, la racine *aug-* désigne la force, notamment divine, qui engendre. Si nous suivons le linguiste, un double sens apparaît ; au premier chef, une notion religieuse de point de départ – que nous retrouvons dans *augur* et *augustus* – et une idée de mouvement et de progression qui apparaît dans *augeo* et *augmentum* par exemple. Le recours à l'étymologie met en lumière que l'*Aucltoritas* n'est pas seulement l'entité qui augmente le crédit mais aussi celle qui en est l'instigatrice. Ces deux significations majeures se retrouvent dans l'ancienne langue. Les multiples nuances sémantiques exposées dans le DMF se rattachent à deux significations principales : 1) l'idée d'ascendant, de prestige moral, intellectuel qu'on reconnaît à certaines personnes, à certains textes ; et par suite, ces personnes, ces textes eux-mêmes ; 2) l'idée de puissance, de pouvoir, en particulier pour un être surnaturel. Ainsi, dans le *Secret des Secrets*, faudra-t-il s'intéresser non seulement aux différentes *Aucltoritates*, plus ou moins définies, qui viennent corroborer le discours d'Aristote ou servir de pendant négatif aux propos du Stagirite (les Perses, le *Livre des Macobees*, « *aucuns folz* »...) mais aussi à l'initiateur du texte, le précepteur d'Alexandre, l'*auctor* – au sens moderne d'auteur, même si cette notion est à manier avec précaution au Moyen Âge – et enfin à la source initiale, sinon du traité, du moins de la volonté de transmettre un savoir particulier : Dieu.

Il est difficile d'explorer dans le détail cette notion d'Autorité dans le *Secret des Secrets* ; nous ne pouvons fouiller toutes les pistes qu'offre notre texte dans le cadre du présent travail. Il est en revanche indispensable de nous intéresser à cette notion pour poursuivre notre quête du

⁴⁷² Marie Dominique Chenu a étudié ces différents termes aux pages 353-365 de son ouvrage *La Théologie au XII^e Siècle*, Paris, Vrin, 1957. Nous renvoyons également à son « *Auctor, Actor, Auctor* », *Archivum Latinitatis Medii Aevi* (Bulletin du Cange), p. 81-86.

fonctionnement et du succès du *Secret des Secrets*. C'est pourquoi nous utiliserons, dans les pages suivantes, les travaux de Christine Silvi⁴⁷³ qui, de son point de vue de linguiste et de médiéviste, propose des outils et des analyses d'autant plus utiles à notre propos que son corpus ne nous est pas étranger. Parmi les œuvres qu'elle étudie se trouvent en effet le texte du Pseudo-Aristote dans l'adaptation versifiée de Pierre d'Abernun et dans le remaniement de Jofroi de Waterford et Servais Copale⁴⁷⁴.

2. 2. Problèmes de méthode :

Nous nous sommes appuyé sur les remarques méthodiques de Christine Silvi⁴⁷⁵ et avons conservé sa classification. Ainsi, notre relevé statistique des différentes autorités utilise les catégories qu'elle propose, néanmoins adaptées à notre texte : les références explicites, les références implicites, les références marginales.

Les références explicites et individuelles concernent les autorités grecques⁴⁷⁶, celles issues de l'Écriture et les autorités médicales. Le cas d'Aristote est particulier dans la mesure où, s'il apparaît manifestement comme une figure auctoriale citée dans les encyclopédies par exemple, il est la source du *Secret des Secrets*. Il n'est donc pas cité en tant qu'autorité à laquelle on se réfère pour accroître le poids d'une idée ; il est l'énonciateur de cette idée. Il nous a paru logique de le traiter comme un cas à part⁴⁷⁷. Pour ce qui est des Autorités bibliques, nous excluons de nos statistiques les allusions plus ou moins voilées au texte sacré pour deux raisons : d'abord, parce que, malgré nos investigations, il est probable que nous ne les ayons pas toutes repérées, ensuite parce que certains passages qui nous semblent renvoyer à des épisodes bibliques peuvent également être compris sans référence aux Écritures Saintes⁴⁷⁸. Les Autorités médicales individuelles sont distinguées des Autorités médicales génériques : ainsi, Hippocrate ne figure pas dans la même catégorie que « les médecins ».

⁴⁷³ Christine Silvi, *Science médiévale et Vérité. Étude linguistique de l'Expression du Vrai dans le Discours scientifique en Langue vulgaire*, Paris, Champion, Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique 15, 2003.

⁴⁷⁴ Nous avons déjà souligné l'intérêt de ces deux versions mais aussi leur caractère isolé. La lecture de l'ouvrage de Christine Silvi et les remarques qu'elle propose sur ces deux textes nous confortent dans l'idée que l'édition de la famille C du *Secret des Secrets* était nécessaire.

⁴⁷⁵ Christine Silvi, *Ouvr. cit.*, p. 29-34.

⁴⁷⁶ Les Autorités arabes et latines sont absentes de notre texte.

⁴⁷⁷ Christine Silvi a tenu compte, avant nous, de cette particularité, qu'elle souligne à la page 40 de son ouvrage.

⁴⁷⁸ Voir par exemple, dans nos « Notes et éclaircissements » (vol. 2), la possible allusion à l'épisode de Joseph en Égypte au chapitre 23 (« *Comment le roy doit soubvenir a ses subgés* »).

Les références collectives sont de deux ordres : les autorités ethniques et les autorités génériques. Les premières font mention d'un peuple en particulier : il s'agit essentiellement des Indiens, des Perses, des Grecs et des Latins. Parfois, le texte associe ces peuples à une catégorie plus spécifique, comme les philosophes ou les médecins du pays évoqué. Dans ce cas, il nous a semblé que ce qui primait était davantage le nom du peuple que la fonction invoquée ; c'est pourquoi, ils figurent dans les Autorités ethniques. Notre choix peut être discuté ; rappelons toutefois que notre étude des Autorités dans le *Secret des Secrets* ne vise pas le même dessein que dans les travaux de Christine Silvi : son ouvrage a pour finalité l'étude du rôle et de l'emploi des Autorités au sein de textes didactiques et encyclopédiques, nos réflexions cherchent à explorer l'usage des Autorités dans le *Secret des Secrets* afin de mieux cerner le succès de l'œuvre. Les Autorités génériques font référence à des catégories définies par certaines de leurs aptitudes mais sans donner davantage de précision : il s'agit des sages ou des philosophes notamment.

Enfin, à la suite de Christine Silvi, nous utiliserons une dernière catégorie, celle des références marginales qui sont difficilement classables ailleurs : elles sont généralement vagues comme une « pierre caldee », des « histoires » ou un « livre ».

Nous sommes redevable à l'ouvrage de Christine Silvi et ne prétendons pas le concurrencer en quelques paragraphes. Il nous est particulièrement utile dans les précisions et les choix apportés quant aux différentes catégories auctoriales. Notre analyse laissera également de côté, la plupart du temps, l'aspect strictement linguistique de l'expression auctoriale. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux Autorités évoquées explicitement dans le *Secret des Secrets*, à l'exception d'Aristote, lequel peut difficilement s'auto-citer. Le Stagirite fera l'objet d'une étude particulière qui nous amènera à nous interroger sur son rôle et sur sa place dans l'œuvre. Instigateur du *Secret des Secrets*, sous l'influence de Dieu, il est nécessairement amené à disparaître au profit de son livre, désormais nouvelle Autorité émergente, et de sa réception par le lecteur. Ce dernier sera à examiner attentivement, en dernier lieu.

2. 3. Les Autorités dans le Secret des Secrets :

La lecture des *incipits* et des *explicit*s de nos manuscrits met en évidence que les copistes considèrent que le *Secret des Secrets* débute à la première ligne. Le déictique « c'est » présente les folios qui suivent comme tel. Il en est de même lorsque les manuscrits écrivent « cy

commence... ». Or, le *Secret des Secrets* proprement dit, c'est-à-dire la lettre d'Aristote à la réponse d'une requête antérieure d'Alexandre – évoquée mais non citée, ne commence qu'au chapitre 5. Le bref courrier du Macédonien et la rapide réponse imagée de son précepteur n'appartiennent pas, si nous suivons les prologues, au livre d'Aristote censé contenir toutes ses œuvres. Cette mise au point nous paraît nécessaire pour l'analyse des Autorités. Le récit de la découverte du livre fonctionne aussi comme garant de la crédibilité du contenu. Nous choisissons donc de ne comptabiliser dans un premier temps que les Autorités au sein de ce qui est censé être, *stricto sensu*, le *Secret des Secrets*, c'est-à-dire la lettre d'Aristote, développée en livre⁴⁷⁹. D'autre part, nous enregistrons comme Autorité ce qui vient donner explicitement une garantie à un propos. Ainsi, Hippocrate est comptabilisé quand il exprime un jugement sur le mélange du vin et du lait (chap. 52) mais pas dans le chapitre sur la physiognomonie où il fait figure de personnage de fiction.

2. 3. 1. Les différentes autorités :

Le tableau suivant est un relevé exhaustif des Autorités telles que nous les avons définies.

Chapitres	Autorités grecques	Écriture sainte	Médicales	Ethniques	Génériques	Marginales
1	(1)			(1)	(1)	
2						
3						
4						
5						
6				3		
7	1					
8						
9						
10						
11						
12						
13					1	
14						
15						
16				1		
17						
18						
19						
20						
21		1				
22		1				

⁴⁷⁹ Nous indiquons, à titre indicatif, les Autorités du chapitre 1 dans le tableau. Elles apparaissent entre parenthèses.

23						
24						
25	1					
26						1
27						
28						
29						
30	1				1	3
31				4	2	
32			1		4	
33						
34						
35						
36						
37						2
38						
39						
40						
41						
42					1	
43						
44						
45						
46						
47						
48						
49						
50						
51						
52			2			
53						
54						
55						
56				3		1
57						
58						
59						
60						
61				1	3	1
62						
63						
64						
65	1					

Ce relevé peut se transcrire de façon statistique avec les pourcentages suivants.

41	4	2	3	12	12	8
100 %	10	5	7	29	29	20
Total / %	Autorités grecques	Bibliques et patristiques	Médicales	Ethniques	Génériques	Marginales

Plusieurs choses sont à noter. Signalons, avant tout que le nombre apparemment restreint d'autorités ne nous paraît pas significatif. Le relevé effectué par Christine Silvi sur son corpus⁴⁸⁰ montre que les autorités sont encore moins nombreuses dans l'*Image du Monde* de Gossuin de Metz (21). Si l'on ramenait, d'autre part, le nombre d'autorités à la taille des œuvres, on serait étonné de voir que Brunetto Latini n'en use pas beaucoup dans son *Livre dou Tresor* (85). Il est certainement plus stimulant et significatif d'analyser le recours aux différentes Autorités, en particulier celles majoritaires.

2. 3. 2. Les Autorités majoritaires :

Les Autorités les plus présentes, dans le *Secret des Secrets*, sont les Autorités ethniques, génériques et, dans une moindre mesure, marginales. Notre choix de comptabiliser les médecins indiens, grecs et latins dans les Autorités ethniques plutôt que génériques influe sur la hiérarchie de ces Autorités. Toutefois, il ne s'agit pas, dans ces deux cas, de catégories nettement définies. Si la mention « *les medecins indiens* » est évidemment plus restreinte que « *les medecins* », la notion de globalité demeure. Ce qui semble primer dans l'évocation auctoriale, c'est d'abord un recours à des catégories générales, à un groupe donné pour sa valeur de garant dans un domaine particulier.

Ces Autorités, qu'elles soient ethniques ou génériques, sont garantes du propos donné à la fois par leur quantité et leur qualité. Elles sont en effet toujours au pluriel et s'agglomèrent entre elles une fois sur deux pour se donner un poids supplémentaire. Elles sont invoquées de façon isolée aux chapitres 16 (« *les Indiens* ») et 61 (« *ceulz de Inde* ») pour les Autorités ethniques et 13 (« *les saiges philosophes* »), 30 (« *aucun saige* »), 42 (« *aucuns philosophes* ») pour les Autorités génériques. Signalons qu'au chapitre 16, les Indiens suivent une coutume ; la répétition traditionnelle atténuée, au besoin, l'isolement de l'Autorité ethnique. Le texte convoque ces deux Autorités en les combinant aux chapitres 6 (« *les Ytaliens* », « *les Indiens* », « *les Persiens* »), 31 (« *ceulx de Inde et li Latin, et ceulx de Perse et les Grecs* »), 56 (« *les meilleurs phisiciens qui feüssent es Indiens et en Gresce* », « *les phisiciens grecs* », « *les phisiciens des Indiens* »), pour les Autorités ethniques et 31 (« *les philosophes* », « *ceulx philosophes* »), 32 (« *les saiges et les naturelz philosophes* », « *les sages philosophes* », « *tous les saiges philosophes* », « *nul philosophe* »), 61 (« *les saiges de son royaume* », « *ungs grans homs et saiges du royaume de*

⁴⁸⁰ *Ouvr. cit.*, p. 28.

Mede », « *les philosophes* ») pour les Autorités génériques. La multiplication des Autorités ethniques et génériques permet d'accentuer leur valeur. Le texte varie les différents enchaînements. Le chapitre 6 par exemple met en place une triple construction parallèle débutant par l'annonce auctoriale sur le modèle « Autorité + verbe déclaratif (dire) + énoncé du propos ». Au chapitre 31, c'est l'usage de la polysyndète qui met en relief l'accumulation des Autorités ethniques. Quant au chapitre 32, il utilise des variations à partir d'une même catégorie générique. Chaque utilisation des Autorités plurielles témoigne d'une mise en place de légers changements combinatoires qui illustrent la pluralité des Autorités et peut donner l'illusion d'une plus grande multiplicité là où seul un petit nombre est employé.

Les Autorités génériques sont, par ailleurs, garantes du propos tenu grâce aux qualités qui leur sont attribuées. Les philosophes sont ainsi parfois caractérisés comme sages. À la valeur inhérente au substantif s'ajoute une qualité redondante puisqu'elle renvoie à l'étymologie grecque mais surtout qui rappelle celle de l'initiateur de toutes choses : Dieu. Les philosophes sont bien – nous l'avons vu précédemment – une catégorie humaine privilégiée du Créateur, à la suite des prophètes et des hommes sages. Ils désignent aussi, si l'on suit Claude Thomasset et son glossaire du *Placides et Timeo*, « *les 'Autorités' auxquelles se réfère le Moyen Âge.* » Les philosophes renvoient enfin à une figure auctoriale nécessairement crédible puisqu'émanant d'un passé lointain et sont à rapprocher de la valeur à accorder aux anciens, cités au chapitre 26, pour leurs actions dont il faut se remémorer : « *les faiz de tes peres.* »

Les Autorités marginales constituent environ 1/5^e de celles invoquées. Deux catégories semblent constituer ce groupe : d'abord les références vagues auxquelles il est difficile d'avoir accès, ensuite celles qui relayent un discours général en opposition avec les propos énoncés dans le texte.

Les références vagues renvoient toujours à quelque chose de difficilement accessible, voire d'inaccessible, au niveau temporel ou énonciatif. Les faits des ancêtres (chap. 26), par exemple, font figure d'argument d'Autorité, notamment parce que les hommes en question sont morts. Ils ne peuvent être vérifiés, mais seulement remémorés. La lecture permet en effet de donner du crédit aux faits ou aux propos : ce qui est couché par écrit revêt alors une valeur de preuve, même si cet écrit est imprécis, difficilement atteignable ou compréhensible. Il est ainsi question des « *histoires* » (chap. 56), des « *secrez de medecine* » et du « *livre des medecines* » (chap. 37). Les

« *histoires* » restent une mention floue là où le *Secretum Secretorum* donnait une indication temporelle (« *in historiis antiquorum*⁴⁸¹ »). De même, la mention des secrets de médecine – qu’il faut comprendre comme les secrets de l’art médical si l’on suit le texte latin (« *ex secretis artis medicine*⁴⁸² ») – place un obstacle à la compréhension immédiate avec le substantif « secret ». Enfin, l’imprécision de l’expression « *livre de medecines* » est doublée par le fait que le lecteur ne sait pas s’il s’agit d’un ouvrage extérieur au *Secret des Secrets* ou d’un chapitre du traité pseudo-aristotélicien. Ce qui prime, c’est donc le flou de l’Autorité. Celui-ci est parfois augmenté par un nouvel obstacle interdisant toute velléité de vérification. Ainsi la proximité entre le roi et la justice est soulignée, au chapitre 61, par un référent, certes défini (« *Pierre* »), mais suffisamment lointain spatialement (« *une* »), temporellement (« *une fois* ») et difficilement perceptible intellectuellement (« *en langue caldee* »), qu’il en devient nécessairement crédible.

Et fut une foiz trouvé en une pierre en langue caldee que le roy et justice sont freres.

Les Autorités marginales font alors figure d’éléments augmentant la crédibilité du propos parce que le support des énoncés est invérifiable. Dire a ici une valeur de preuve, d’autant plus grande que la vérification est impossible.

Les Autorités ethniques et génériques sont les plus fréquentes dans le *Secret des Secrets*. Elles mettent en avant la force du groupe auctorial en le renforçant par une valeur qualitative forte. La valeur générique du groupe prime sur les compétences. Un ensemble restreint de catégories ethniques (Indiens, Perses, Grecs, Latins) et génériques (philosophes et médecins) permet une mise en valeur du discours d’Aristote. Des précisions sur ces Autorités semblent d’autant plus inutiles qu’elles ne sont qu’une caution secondaire aux assertions du Stagirite. Ce qui compte pour mettre en valeur le texte, c’est plus le cliché sur une Autorité lointaine, que la véracité et la précision du propos sur ce garant. Les Autorités ethniques et génériques relayent alors au second plan les Autorités plus spécifiques, minoritaires dans le traité puisque ces dernières ne constituent que 22 % des Autorités évoquées.

⁴⁸¹ Möller, p. 88.

⁴⁸² Möller, p. 64.

2. 3. 3. Les Autorités minoritaires :

Les Autorités les moins présentes sont les Autorités grecques, celles qui se réfèrent à l'Écriture et les Autorités médicales.

Trois auteurs grecs apparaissent : Hermogenes, aux chapitres 7 et 25, Platon, au chapitre 31, et Philozomias à la toute fin du traité. De la même manière que pour les Autorités moins spécifiques, ces auteurs sont valorisés par l'entourage sémantique qui les présente. Hermogenes est nommé à deux reprises « *tresnoble / tresgrant docteur* ». En cela, il rejoint le cercle des plus grandes Autorités, au sommet desquelles se trouve Aristote, qu'Alexandre interpelle ainsi « *docteur de justice et tresnoble recteur* ». Platon est également un « *tresnoble docteur* » ; il est présenté comme celui qui s'est intéressé aux qualités et aux humeurs, c'est-à-dire aux éléments primordiaux de la nature. Philozomias, quant à lui, est un « *tressaiges philosophes* ». La dénomination de ces deux Autorités met en avant leur savoir, l'épithète qui les accompagne est rehaussée de la valeur du superlatif absolu qui marque un fort degré d'intensité. Ces deux auteurs trouvent une place légitime à plusieurs titres. D'abord parce que leur titre en fait les porteurs d'un savoir au-dessus du commun des mortels : le « *docteur* » est bien celui qui, par ses connaissances, est amené à enseigner ; le « *philosophe* » est le sage à qui les secrets divins ont été transmis⁴⁸³. D'autre part, parce que le degré d'intensité de l'adjectif qui leur est attribué les place parmi les élus dans la hiérarchie du savoir. Enfin, parce que leurs propos, cités dans le texte comme étant dignes d'être retenus, concernent un savoir hors norme. Le premier enseignement d'Hermogenes a une double visée : donner au souverain des éléments pour tenter d'atteindre la perfection, apanage divin, et protéger le royaume – donné par Dieu – de la destruction.

J'ay trouvé en escript au commandemens du tresgrant docteur Hermogenes, qui dit que la tresgrant et souveraine bonté et vraie clarté d'entendement et plenté de loy et de science et signe de perfection de roy est quant il se retrait de prendre les biens et possessions de ses subgiéz. Et ce fu la cause de la destruction du royaume d'Angleterre car pluseurs roys d'Angleterre faisoient si oultrageux despens que les revenues du royaume n'y povoient souvenir ne souffire. « De largesse et avarice et de pluseurs vertus », chap. 7.

Le second propos qui lui est attribué est un relais d'un enseignement divin qui rappelle que, si le roi est un petit dieu sur terre, il n'est qu'une créature du Tout-Puissant. En tant que telle, même

⁴⁸³ Rappelons la fin du chapitre 31 (« *De la garde de la santé* ») que nous avons analysé dans notre première partie : « *Les philosophes qui s'ensuivent en eurent leur commencement : c'est assavoir ceulx de Inde et li Latin, et ceulx de Perse et les Grecs ; et ceulx philosophes eurent des justes et des sains prophetes les escripts et le commencement des sciences et des secréz car en leurs escripts ne se treuve nulle chose qui feüst a reproucher, ne fole mais approuvee de tous saiges homs. »*

s'il est l'élu et destiné à monter dans la hiérarchie supra humaine, il doit se défier du péché d'orgueil.

Ne vueille doncques prendre l'office qui ne appartient fors a Dieu car il n'appartient pas a toy d'enquerir ne de savoir les secréz de Dieu. Garde toy doncques tant que tu pourras de respendre le sang humain car le tresnoble docteur Hermogenes dist que qui occist la creature semblable a luy, toutes les Vertus du ciel ne cessent de crier a la magesté de Dieu en disant : « Sire, Sire, ton serf veult estre semblable a toy ». « Des paines », chap. 25.

Philozomias est l'Autorité invoquée en toute fin de traité. Il est, au chapitre 65, l'inventeur de la physiognomonie, c'est-à-dire que la science dont il est le père permet à celui qui la maîtrise d'acquérir une infime partie du savoir divin : la capacité à découvrir ce que les hommes masquent, leur nature profonde. Les adjectifs « noble » et « merveilleuse » qui caractérisent la physiognomonie augmentent la valeur des premiers mots du chapitre, soulignant l'importance primordiale de ce savoir parmi tous les autres. Philozomias est alors présenté, à l'instar de Platon, comme celui qui a cherché à découvrir le fonctionnement des éléments de la Création.

Je veul que tu saches et congnoisses une noble et merveilleuse science qui est appellee philozomie par laquelle tu congnoisteras la nature et condicion de toutes gens et la trouva ung tressaiges philosophes qui avoit nom Philozomias, lequel ensercha la nature et les qualitéz de toutes creatures. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Les Autorités bibliques sont très peu présentes : il s'agit du « Livre des Macobees » au chapitre 21 et des « saintes écritures » au chapitre 22. Ces deux références apparaissent comme suffisamment vagues pour ne pas jouer un rôle majeur dans notre texte.

De la même manière, les Autorités médicales⁴⁸⁴ ne constituent qu'un faible pourcentage de notre relevé. Seul Hippocrate est cité à trois reprises en tant qu'Autorité. Sa fonction diégétique au chapitre 65 permet de souligner qu'il est, lui aussi, « tressaige » mais sa valeur auctoriale aux chapitres 32 et 52 ne fait pas mention de cette valeur. Les propos qui lui sont attribués au chapitre 52 ne semblent pas revêtir une valeur particulière.

Et sachiez que Ypocras dit que qui se baingne le ventre plain, il aura maladies es ventrilles. Et aussi qui gist avec femme le ventre plain, et d'autre part, qui après mengier queurt ou chevauche ou travaille trop, il en courra une grant maladie qui s'appelle paralatique ; et qui souvent mengue poisson et aussi lait et vin ensemble, Ypocras dist qu'il sera meseaux. « Des choses qui amaigrissent le corps », chap. 52.

⁴⁸⁴ Rappelons que, à la suite de Christine Silvi, nous classons les médecins grecs dans les autorités médicales et non dans les autorités grecques.

Ceux du chapitre 32 sont implicites dans le manuscrit que nous éditons. Ils sont plus précis dans les autres témoins. C'est pourquoi nous les faisons figurer ici.

Chier filz, j'ay oÿ parler maintes foiz de Ypocras qui gardoit maintes foiz dyectte affin qu'il peüst durer et vivre plus longuement, non pas vivre et durer pour boire et pour mengier. <Et un sien disciple lui dist : « Chier maistre, se tu vouloies bien mengier, tu ne seroies pas si foible de corps comme tu es ». Et Ypocras lui respondit : « Chier filz, je veuil mengier affin que je vive et et non pas vivre affin que je mengue ».> « Du gouvernement des maladies », chap. 32.

Ces propos, s'ils sont importants pour la conservation du corps princier, n'apparaissent cependant pas comme ayant une valeur primordiale. L'enseignement qui prime concerne l'équilibre des éléments dans le régime quotidien, la retenue – voire l'ascétisme – lors des repas est suggérée mais pas indispensable.

Trois types d'Autorités apparaissent minoritairement dans le *Secret des Secrets* : les Autorités grecques, bibliques et médicales. Hermogenes, Platon et Philozomias font figure de garants d'autant plus sérieux que les termes qui leur sont associés sont valorisants et que le savoir qu'ils proposent tend vers la divinité. Cependant, ils constituent moins d'un dixième des Autorités utilisées. Les références aux textes saints et à Hippocrate sont également peu nombreuses et la valorisation qui les accompagne est bien moindre que pour les Autorités majoritaires.

Le *Secret des Secrets* se caractérise donc par une faiblesse extrême des Autorités précises. Les Autorités ethniques, génériques et marginales priment au niveau quantitatif mais aussi qualitatif. Christine Silvi souligne que les Autorités génériques permettent une plus grande souplesse de la part des encyclopédistes⁴⁸⁵. Il semble que sa remarque puisse s'appliquer à notre texte et s'élargir aux Autorités ethniques et marginales. Mais ce n'est peut-être pas tant de souplesse qu'il s'agit ici que d'une adaptation des Autorités à l'enseignement didactique. Le discours proposé – nous l'avons vu précédemment – n'est pas tant scientifique et théorique que pratique et immédiatement utilisable par le lecteur. Le choix de valoriser cet enseignement par des Autorités essentiellement vagues va de pair avec l'imprécision du savoir ou le discours généralisant. Le texte se présente comme destiné à un public plus populaire que savant. Les Autorités ne servent que de relais secondaire au propos d'Aristote : elles semblent se concentrer et disparaître en fonction de l'importance du discours.

⁴⁸⁵ *Ouvr. cit.*, p. 61.

2. 3. 4. Concentration et évanescence des Autorités :

Ce que souligne notre relevé statistique, au-delà de la prédominance des Autorités peu définies, c'est à la fois une concentration et une certaine évanescence des garants cités.

Notre tableau met en avant une concentration des Autorités sur certains chapitres. D'une part, certains d'entre eux multiplient les Autorités, en particulier les chapitres 6, 31 et 32 avec respectivement trois, six et cinq Autorités, à chaque fois ethniques ou génériques. D'autre part, une concentration sur certains passages du texte – les chapitres 21 à 26 et 30 à 32 particulièrement – avec pour corollaire des séries de chapitres récurrentes dans lesquelles aucune des Autorités que nous avons comptabilisées ne vient donner du poids au discours. Or, en regardant de plus près, quelques constatations s'imposent.

Les chapitres dans lesquels est convoqué le plus d'Autorités sont ceux qui mettent en avant un enseignement peut-être plus important. Ainsi, le chapitre 6 (« *De la manière des roys touchant largesse* ») constitue le premier véritable chapitre du *Secret des Secrets*, non en tant que courrier d'Aristote mais en tant que traité. Le chapitre 5 est en effet la lettre par laquelle Aristote justifie son discours voilé. Cette lettre est suivie d'un premier enseignement à valeur politique sur les différents types de rois. Bien plus, le chapitre 6 est le premier qui précise comment conserver la pérennité du royaume.

Donques, se le roy vuelt regner honorablement, il couvient qu'il n'ait ne l'un ne l'autre de ces deux vices : c'est assavoir qu'il ne soit ne fol larges ne avaricieux.

Le chapitre 30 concerne l'astronomie : cinq Autorités apparaissent. Il s'agit du passage qui permet la transition entre les parties politique et hygiéniste. La santé constitue un large pan de l'enseignement du *Secret des Secrets* : les deux premiers chapitres (31 et 32) concentrent à eux seuls onze Autorités, soulignant ainsi la primauté de l'enseignement sanitaire, ce que confirment les quatre Autorités du chapitre 56 sur la quatrième partie du corps. Près de la moitié des références auctoriales dans le *Secret des Secrets* se trouve dans les chapitres sur la santé. Enfin, le chapitre 61 concentre quatre Autorités. Il s'agit de l'exposé sur la justice. Si l'importance quantitative de ce passage explique statistiquement le nombre relativement important de garants pour notre texte (plus le chapitre est long, plus il y a de chance que des Autorités s'y trouvent), le thème du chapitre incite à l'usage d'Autorités garantissant la véracité et l'importance du propos. Le début de l'exposé rappelle en effet le lien entre la justice et Dieu. Connaître la justice et

l'appliquer avec sagesse rapproche le souverain de son Créateur. L'importance d'un tel propos se doit d'être véhiculée par des figures auctoriales.

Chier filz, justice ne se puet louer trop car elle est de propre nature au tresglorieux Dieu et la fist et donna sur ses serfs et sur ses besoingnes et sur tous royaumes et doit justice garder et deffendre le sang et les richesses et les possessions des subgés et toutes leurs œuvres et ainsi le fait Dieu. Et quant ung seigneur le fait ainsi, il est en tel cas semblables a Dieu. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

Corollairement, d'importantes séries de chapitres ne possèdent pas de garant auctorial. Les chapitres 43 à 51 en sont l'exemple le plus marquant. Il s'agit des développements qui concernent les habitudes, les saisons, la chaleur naturelle et certains aliments. Les lignes sur les saisons – nous l'avons vu précédemment – s'intéressent à la fois aux quatre divisions annuelles et à leurs caractéristiques mais également au régime de santé : aliments, activité, repos... Cette série de neuf chapitres qui touche au *regimen sanitatis* ne semble pas nécessiter d'appui auctorial. Certaines séries de chapitres où les garants sont absents sont, de plus, souvent reliées par un ou deux chapitres où seulement une ou deux Autorités sont présentes. Ainsi, de larges pans du texte semblent ne pas avoir recours aux Autorités sinon de façon très sporadique. Ce qui semble importer, c'est de positionner ces Autorités dans des chapitres particuliers, qui, dès lors, revêtent une importance plus grande dans le traité. L'usage des Autorités semble mettre en avant certains passages. En d'autres termes, les enseignements fondamentaux sont mis en évidence et exclus d'une possible vérification, les autres semblent pouvoir être saisis, voire discutés, par le lecteur sans recours à un garant auctorial. Reprenons l'exemple des saisons et du régime de santé qui s'y adjoint : les dates de chaque saison et leur description n'ont pas à être justifiées ni discutées ; les éléments du régime de santé ressortissent du conseil, non de l'obligation ; ils n'émanent pas de Dieu et, même s'ils doivent permettre au souverain de maintenir son corps en bonne santé et de gouverner plus longtemps, ils ne mettent pas en péril la pérennité du royaume. Dans cette perspective, le régime de santé peut être discuté ou modifié.

Par conséquent, il semble qu'il y ait, dans notre texte, à la fois concentration et, corollairement, disparition sporadique des Autorités. Ceci se confirme si nous dépassons le cadre de l'étude des catégories auctoriales telles que nous les avons définies, à la suite de Christine Silvi. Le *Secret des Secrets* est en effet censé résulter d'une requête d'Alexandre. Le traité est présenté comme le discours didactique d'Aristote et nous avons souligné précédemment le rôle du support énonciatif épistolaire, en particulier de la mention des termes affectifs précis. Or, les

mentions du nom ou du titre du conquérant disparaissent presque totalement de la seconde partie du texte. Après le chapitre 30 sur l'astronomie, qui semble faire la transition entre la politique et l'hygiène, seules trois mentions du nom « *Alixandre* » apparaissent contre une dizaine de références précises au Macédonien dans la première partie du texte⁴⁸⁶. Dans le même temps, les formules contenant le substantif « *filz* » sont présentes à trente et une reprises avant et après le chapitre 30. Autrement dit, il nous semble que le texte gomme le destinataire initial pour s'adapter à un nouvel Alexandre : le lecteur. Les Autorités spécifiques sont essentiellement présentes dans la première partie du traité en même temps que la référence à l'élève d'Aristote. Les formules affectives renvoient rapidement à un destinataire autre que le Macédonien qui, à l'instar des Autorités précises, disparaît peu à peu du texte. Les marques d'énonciation s'affaiblissent. Une sorte de désincarnation du propos se fait jour.

Les Autorités explicites sont rares dans le *Secret des Secrets* et elles s'évanouissent rapidement, marquant peu le lecteur de leur aura. Les Autorités génériques sont beaucoup plus présentes et relayent un discours généralisant. Or, ce discours est présenté comme celui d'Aristote. Le fréquent recours à des Autorités vagues semble mettre en relief l'Autorité initiale du Stagirite, tout en rendant accessible son discours, relayé par le plus grand nombre. Il y aurait donc dichotomie dans l'usage des Autorités entre multiplicité impalpable et unicité de l'origine du discours. En plus du nombre et de la place des Autorités dans le *Secret des Secrets*, l'étude précise de leur fonctionnement par rapport à la figure d'Aristote doit permettre d'affiner notre analyse.

2. 3. 5. Le rôle des Autorités :

Suivant la rapide étude étymologique menée plus haut, il nous faut rappeler que l'Autorité est à la fois ce qui augmente la crédibilité d'un propos, mais aussi ce qui en est à l'origine. Si Aristote apparaît comme l'*Auctoritas* originelle du *Secret des Secrets*, il ne peut s'autociter dans le texte. En conséquence, le recours à des *Auctoritates* secondaire semble logique : celles-ci doivent servir à garantir et à augmenter les assertions du philosophe. À partir du XII^e siècle, le Stagirite jouit d'une aura auctorale remarquable, à tel point que des œuvres apocryphes lui sont attribuées. Ceci pourrait justifier que, dans notre texte pseudo-épigraphique, la quarantaine d'Autorités évoquées reste assez vague. Quoi qu'il en soit, les Autorités du *Secret des Secrets*

⁴⁸⁶ Nous comptabilisons les mentions de titre (« *roy* », « *empereur* ») et le nom propre.

visent, semble-t-il, à valoriser le discours du philosophe : le recours aux Autorités génériques permet d'une part d'exalter le grand savoir d'Aristote, d'autre part, de le présenter comme la ressource de la synthèse de tous les savoirs. Toutefois, une lecture plus précise du texte permet de dégager trois fonctions de ces Autorités : elles augmentent les assertions du philosophe par un accord avec ses propos, elles s'opposent au discours du philosophe qui les réfute. Enfin, elles soulignent la crédibilité du discours mais soulignent l'existence d'autres Autorités en amont et en aval du philosophe.

2. 3. 5. 1. *L'accord des Autorités avec Aristote :*

Conformément à l'étymologie du substantif, les Autorités convoquées dans le *Secret des Secrets* viennent augmenter la valeur des assertions du philosophe. Deux types de consensus sont présents : l'un s'appuie sur des sources savantes, l'autre sur une tradition populaire.

Les sources savantes ne sont pas employées de la même façon. Elles viennent, le plus souvent, confirmer une assertion du Stagirite. Elles se situent chronologiquement ou hiérarchiquement en seconde position et présentent, dès lors, l'opinion du philosophe comme auctoriale, au sens initial du terme : originelle. Ainsi, le chapitre 7 (« *De largesse et avarice et de plusieurs vertus* ») commence par l'enseignement d'Aristote suivi de la mention d'une Autorité précise. Nous sommes au début du traité proprement dit : l'enseignement dispensé apparaît comme primordial puisque, à l'instar du chapitre qui précède, il touche à la pérennité du royaume. C'est pourquoi, l'affirmation d'Aristote est renforcée par un adverbe exprimant une modalité positive de l'opinion (« *certainement* ») et le verbe de parole (« *dis* »), préexistant à l'assertion, est encadré par deux marques affectives (« *Alixandre* », « *treschier filz* »). Ainsi, le propos qui va suivre est-il mis en relief et son importance hautement soulignée.

Toy Alixandre, je te dis certainement, treschier filz, se aucun roy vult faire plusgrans despens que son royaume ne puet soustenir, lequel roy ne s'encline ne a folle largesse ne a avarice, tel roy sans nulle doute sera destruit ; mais s'il s'encline a largesse, il aura gloire perpetuelle de son royaume : et ce cy s'entend quant le roy se retrait et n'a cure de prendre les biens et les possessions de ses subgiéz.

Cet enseignement est alors relayé et validé par l'Autorité d'Hermogènes, également mise en valeur par la réutilisation d'une formule affective antérieure (« *treschier filz* »). La valeur de l'*Auctoritas* apparaît, d'autre part, dans la catégorie épistémologique où elle se trouve : celle du savoir, en particulier du savoir scientifique, digne d'être transmis et, pour cela, couché par écrit.

*Et saches, treschier filz, que j'ay trouvé en escript au commandemens du tresgrant docteur **Hermogenes**, qui dit que la tresgrant et souveraine bonté et vraie clarté d'entendement et plenté de loy et de science et signe de perfection de roy est quant il se retrait de prendre les biens et possessions de ses subgiéz.*

Le chapitre 25 (« *Des paines* ») réexploite cette Autorité, en soulignant, une fois encore, que le discours d'Aristote lui est antérieur. Les premières lignes⁴⁸⁷ soulignent d'une part que le savoir à venir est celui du Stagirite (« *ma doctrine* »), mais aussi qu'il est primordial et, pour cette raison, répété (« *derechief* »). L'enseignement d'Aristote semble se suffire à lui-même puisqu'un adverbe de conclusion est employé à deux reprises (« *doncques* »). L'Autorité grecque ne vient que renforcer le propos mais ne le précède pas. D'autre part, elle est présentée, selon nous, comme simple auxiliaire – presque négligeable – de la pensée d'Aristote. En effet, le propos prêté à Hermogènes est repris suivant un schéma semblable (« *qui occist la creature semblable a luy* » / « *qui occist homme* »). L'opinion d'Hermogènes est alors confirmée par Aristote qui reprend l'ascendant sur l'Autorité qu'il a lui-même convoquée, en récupérant l'initiative de l'énonciation (« *et sachiez que...* »).

*Alixandre, chier filz, je t'ay admonnesté et **derechief** je te prie et admonnesté que tu vueilles garder **ma doctrine**, car se tu la gardes, tu venras a ton propoz et ton royaume sera durable et en bon estat. C'estassavoir, que sur toutes choses, tu te gardes au plus que tu pourras de respandre le sang humain car ce appartient seulement a Dieu qui scet les secréz des cuers des hommes. Ne vueille **doncques** prendre l'office qui ne appartient fors a Dieu car il n'appartient pas a toy d'enquerir ne de savoir les secréz de Dieu. Garde toy **doncques** tant que tu pourras de respandre le sang humain car le tresnoble docteur Hermogenes dist que **qui occist la creature semblable a luy**, toutes les Vertus du ciel ne cessent de crier a la magesté de Dieu en disant : « Sire, Sire, ton serf veult estre semblable a toy ». Et sachiez que **qui occist homme**, especialment sans cause raisonnable, Dieu en prendra vengeance car Dieu respond aux Vertus du ciel et dist : « Laisse, laisse car a moy en est la vengeance et je luy sauray bien rendre. » Et sachiez que les Vertus du ciel presentent sans cesser devant Dieu la mort et le sang d'icelluy qui a esté occis jusques a ce que Dieu ait faicte la vengeance.*

L'analyse de ce passage montre que les Autorités convoquées servent à augmenter la crédibilité du propos, mais en même temps, il semble que ce propos n'en ait pas nécessairement besoin.

D'autres Autorités, moins précises et donc moins susceptibles de faire chanceler l'Autorité initiale d'Aristote, sont employées pour confirmer l'enseignement du Stagirite. Au chapitre 30 (« *De la difference d'astronomie* »), le propos initial est validé par une catégorie peu définie, qui ne remet pas en cause le conseil d'Aristote.

⁴⁸⁷ Nous citons intégralement le chapitre et mettons en relief les différents éléments analysés.

*Alixandre, chier filz, je te prie, s'il se puet faire, que tu ne te lieves, ne siees, ne boives, ne mengues, ne ne faces aucune chose se ce n'est par conseil d'**aucun saige** qui saiche et congnoisse la science d'astronomie et des estoilles.*

Le substantif « saige » valide l'Autorité mais le flou de la catégorie induit par le pronom « aucun » désamorce toute possibilité d'atteinte à la primauté auctoriale du Stagirite. Bien que précise et renommée, l'Autorité alléguée immédiatement après, Platon, ne remet pas non plus en cause Aristote car elle se place sur un autre plan de la connaissance.

*Et sachiez pour certain que le glorieux Dieu n'a riens fait sans cause ains a fait maintes choses raisonnables et de certaine science. Et par ceste voie veult enquerir et sentir le tresnoble docteur **Platon** de toutes les choses qui sont faictes et composees de quatre qualitez et humeurs contraires. Ainsi eüst la congnoissance de toutes choses crees et fourmees.*

Les Autorités peuvent d'autre part ajouter un élément au discours didactique ou le préciser. Mais, une fois encore, elles ne peuvent qu'augmenter la valeur du discours initial, non le concurrencer. Le chapitre 42 (« *De la maniere de dormir* ») par exemple, se compose d'une série de conseils, mêlés d'explications sur le fonctionnement de la digestion et l'apport bénéfique du sommeil. L'Autorité alléguée, imprécise comme souvent (« *aucuns philosophes* ») vient confirmer les propos didactiques en les résumant. La conclusion des différents conseils est attribuée à l'Autorité des philosophes mais découle logiquement des assertions précédentes. Bien plus, elle est encadrée par le discours d'Aristote ; la proposition introduite par la conjonction « car » émane, en effet, du Stagirite.

*Et quant l'omme dort, le corps se repose et lors la chaleur naturelle trait en l'estomac toute la chaleur qui estoit espandue par les membres et la met au fons de l'estomac ; lors donne force a l'estomac sur la reffeccion et digestion de la viande et demande la vertu naturelle son repoz. Et pour ce, **aucuns philosophes** ont dit que mieulx vault mengier au soir que au matin et plus proffite **car** le mengier du matin, pour la chaleur du jour, greve l'estomac et en est le corps plus travaillié.*

Un exemple semblable se trouve au chapitre 52 (« *Des choses qui amaigrissent le corps* ») mais l'Autorité alléguée, est cette fois, plus précise : Hippocrate. Le Père de la Médecine ne peut toutefois concurrencer la valeur auctoriale d'Aristote dans la mesure où son propos vient préciser l'enseignement donné ; il s'y greffe pour augmenter la valeur du savoir transmis.

*Ce sont les choses qui amaigrissent le corps et affoiblissent et seschent : le trop mengier, le trop boire, le trop travaillier, le trop estre au soleil, le trop aler, le trop dormir devant disner, trop merencolier, trop doubter et luy baingnier en eaues qui sont de nature de souffre, mengier viandes sallees, trop bien boire vin vielz, trop aler a chambre, le trop saignier souvent. **Et sachiez que Ypocras dit** que qui se baingne le ventre plain, il aura maladies es ventrailles. Et aussi qui gist avec femme le ventre plain, et d'autre part, qui après mengier queurt ou*

*chevauche ou travaille trop, il en courra une grant maladie qui s'appelle paralatique ; et qui souvent mengue poisson et aussi lait et vin ensemble, **Ypocras dist** qu'il sera meseaux.*

Un autre type d'Autorité, moins fréquemment employé, valide et confirme l'enseignement du Stagirite : il s'agit de référence à l'expérience et à la coutume. Nous en trouvons deux exemples. Au chapitre 26 (« *De la congnoissance d'icelles paines* »), Aristote invite Alexandre à se remémorer et à prendre en considération les « *faiz de [ses] peres.* » C'est ici l'expérience qui est mise en avant car elle permet d'acquérir un savoir que les livres ne donnent pas.

*Fay que tu ayes souvent en memoire **les faiz de tes peres** et pense comment ilz ont vescu et par ce, pourras veoir et apprendre maintes bonnes exemples et aussi leurs faiz passés te donront grans enseignemens du temps avenir.*

Le savoir apparaît donc comme issu d'une double origine : la *scientia* et l'*experimentum*. Ce n'est pas uniquement une connaissance théorique qu'il faut acquérir, mais également un savoir pratique. De la même façon, l'Autorité des Indiens est convoquée au chapitre 16 (« *De la contenance du roy* »).

*Alixandre, chier filz, comme est belle chose precieuse et honnorable quant le roy parle peu si trop grant neccessité ne le requiert ! Il est meilleur que les oreilles des gens soient ardans d'escouter la parole du roy qu'elles soient saoullés et ennuies de l'escouter par son trop parler car quant les oreilles sont saoules d'escouter le roy, les cuers sont ennuiés de le veoir. Et si ne doit pas le roy trop souvent monstrier soy a son peuple ne trop frequenter la compaignie de ses subgéz, par especial des villains ne des vielles gens car par trop grant familiarité, il en seroit moins prisé. Et pour ce, **les Indiens** ont trop belle coustume en l'ordonnance de leur roy et du royaume...*

L'enseignement d'Aristote n'a pas besoin d'être confirmé par une caution scientifique mais par un garant pérenne. Quoi de mieux alors que le recours à la coutume. Le texte renvoie à celle des Indiens, peuple plusieurs fois cité comme Autorité, à côté des Grecs, des Perses et des Latins. L'évocation de la coutume des Indiens est développée dans les 4/5^e du chapitre. Le lecteur y apprend, avec beaucoup de détails, que le roi des Indiens se préserve du contact visuel et physique avec ses sujets et que cette coutume est la raison pour laquelle le royaume des Indiens est si prospère. Le savoir est ici garanti par l'expérience et par la répétition chronologique d'un même événement. C'est ici le peuple qui se porte caution de la coutume royale.

Dans leur grande majorité, les Autorités alléguées dans le *Secret des Secrets* se conforment à l'étymologie du substantif et servent à augmenter la crédibilité du propos de façon directe : l'enseignement d'Aristote est suivi d'une justification auctoriale qui le renforce. Ces Autorités sont souvent savantes. Lorsqu'elles représentent des cautions intellectuelles renommées, elles

sont utilisées de telle sorte qu'elles ne puissent faire vaciller le propos du Stagirite et le reléguer au second plan. Qu'il s'agisse du contenu de leur propos ou de leur place dans le chapitre, tout concourt à en faire des auxiliaires des assertions d'Aristote, en aucun cas des rivales. Le recours à une *Auctoritas* expérimentale et populaire permet en outre de varier l'éventail des cautions mais surtout, nous semble-t-il, confirme ce que nous suggérions précédemment dans l'analyse du contenu de l'œuvre, à savoir que le *Secret des Secrets* cherche à toucher différents types de récepteurs. Maintenant qu'Alexandre n'est plus et que le *Secretum Secretorum* a été traduit, c'est à un public plus populaire qu'il faut s'adresser.

2. 3. 5. 2. Des Autorités contre Aristote ?

Quelques Autorités cependant semblent ne pas s'accorder avec les assertions du philosophe. Certaines sont nettement en désaccord avec lui, d'autres laissent supposer que, peut-être, derrière Aristote, se trouve un autre type d'Autorité.

Les quelques Autorités qui ne s'accordent pas avec le précepteur d'Alexandre sont très rares dans le *Secret des Secrets* et elles servent, à leur manière, de caution au philosophe. Elles se trouvent au chapitre 30 sur l'astronomie. Après avoir loué cette science et l'avoir placée parmi celles nécessaires au gouvernement du prince, le philosophe met en garde son élève contre l'opinion opposée qui vise à décrédibiliser l'astronomie.

*Et si te pry, chier filz, que tu ne adjoustes point foy aus diz d'aucuns folz qu'ilz dient que la science des planettes est tresfort a savoir et que nul n'y puet venir car en verité **ceux ne scevent que ilz dient**. Sachiez que a l'engin et a l'entendement de l'omme, nulle chose n'est difficile mais toutes choses luy sont possibles a savoir. Ilz sont **aucuns autres** qui ne sont **gaires plus saiges** qui dient que Dieu a ordonné toutes choses sans commencement et que ainsi doit advenir comme il a ordonné. Et par ainsi, ne proffite riens la science d'astronomie, ne nul ne puet savoir les choses avenir. Sachiez qu'**ilz sont folz** et **ne scevent qu'ilz dient**. Je te di, chier filz, que se aucune chose doit avenir de neccessité, il le fait bon savoir.*

Les Autorités citées sont d'emblée dévalorisées par leur caractère impalpable. Elles sont nommées par l'indéfini « *aucuns* », repris par le démonstratif « *ceux* ». L'absence de précision des énonciateurs décrédibilise ces hypothétiques partenaires discursifs dont l'opinion est présentée comme nécessairement fautive par l'emploi des noms et adjectifs qui leur sont attribués. Ils sont « *folz* » ou, de façon plus euphémisée, « *gaires plus saiges* ». Alors que l'indéfini « *aucuns* » pouvait apparaître comme marqueur d'un alter-ego auctorial lointain et général d'Aristote dès lors qu'il était associé aux substantifs « *saiges* » ou « *philosophes* », il se présente

ici comme marqueur inverse, désignant les porteurs d'une *doxa* erronée. Ces énonciateurs appartiennent toutefois au même univers des savants – au sens le plus large du terme, ceux qui savent – mais c'est leur façon de voir qui est incorrecte. Aristote signale leur opinion en soulignant à deux reprises qu'ils « *ne scevent ce qu'ilz dient* ». En d'autres termes, ils ne sont pas autant à blâmer que ceux qui sont certains de leur opinion. Ils sont dans l'erreur mais ceux qui savent véritablement où se trouve la vérité sont conscients qu'ils peuvent être ramenés dans le droit chemin. Ceux qui possèdent la connaissance exacte sont, cela va sans dire, ceux qui sont conscients que Dieu n'a pas créé les choses en vain, en particulier ceux qui sont dans la confiance du Créateur. Le recours à des Autorités vagues dont l'opinion est nettement marquée comme erronée sert, en définitive, à mettre en valeur le savoir véritable, celui d'Aristote, qui apparaît, dès lors comme l'Autorité de référence : il est la voix du « je » qui s'oppose à tous les autres qui sont dans l'erreur.

Le nombre des Autorités présentes dans le *Secret des Secrets* peut paraître restreint, en particulier celles qui sont précises. Le flou dans les garants des assertions du philosophe semble la norme. Il paraît en effet logique que les Autorités convoquées ne concurrencent pas celle du Stagirite, à l'origine du traité. C'est bien lui qui doit apparaître avant tout comme porteur du discours qui prétend révéler les secrets de Dieu. Quelques vagues Autorités sont invoquées pour souligner l'existence d'opinions fausses ; elles servent avant tout à mettre en avant le discours de la véritable *Auctoritas* dans le *Secret des Secrets* : Aristote.

2. 4. Aristote, l'Autorité par excellence :

Le *Sirr al-asrâr*, et, à sa suite, le *Secretum Secretorum* et les différentes versions du *Secret des Secrets*, mettent en place une fiction initiale fondée sur des sources historiques, relayées par des textes littéraires. Aristote fut le précepteur d'Alexandre et ce dernier conquit la Perse. La relation privilégiée entre les deux hommes est reconnue – l'épopée d'Homère annotée de la main du Stagirite ne quitta pas le chevet du fils de Philippe II de Macédoine. Malgré les nombreuses transformations de structure et de contenu entre le X^e et le XV^e siècle, la pseudo-correspondance entre le précepteur et son élève reste la trame de l'œuvre. Lorsque le texte arabe parvient en Occident au XII^e siècle dans une forme très abrégée, c'est à nouveau le binôme philosophe-conquérant qui est mis en avant. Le texte latin de Jean de Séville porte les titres suivants : *Epistola de Dieta servanda* ou *Epistola Aristotilis ad Alexandrum Magnum*. Aristote se

positionne donc, dès le début de l'œuvre, comme l'Autorité de référence, celle qui initie le projet livresque. En tant que tel, il est le garant du contenu du *Secret des Secrets*. Traçons les grandes lignes de cette Autorité dans notre texte.

2. 4. 1. Aristote omniscient et omnipotent ?

Depuis le milieu du XII^e siècle, Aristote apparaît comme l'une des figures auctoriales les plus reconnues. Non seulement son nom scande les grandes encyclopédies des derniers siècles du Moyen Âge, mais des traités apocryphes lui sont également attribués, en particulier touchant à des domaines en marge du savoir universitaire comme la physiognomonie ou la chiromancie⁴⁸⁸... À l'exception de quelques textes littéraires très minoritaires qui moquent le philosophe – le *Lai d'Aristote* par exemple – le Stagirite jouit d'une aura importante liée à son savoir. Même si les textes apocryphes sont rapidement désignés comme tels par les universitaires, le philosophe demeure une Autorité de référence, certainement une des premières. Le *Secret des Secrets* le présente ainsi, dans le regard des autres mais aussi dans le discours tenu. Nous ne reviendrons que brièvement sur la figure d'Aristote comme Autorité reconnue dans les textes didactiques des derniers siècles du Moyen Âge pour nous intéresser au propos interne du *Secret des Secrets*, dans lequel c'est la parole du Stagirite qui est parole auctoriale.

C'est d'abord le regard extérieur qui façonne la figure d'Autorité du Stagirite. Nous avons détaillé ce point dans la première partie de notre commentaire. Rappelons de façon synthétique quelques éléments.

La première occurrence d'Aristote dans le chapitre initial le présente d'abord comme le « *prince des philosophes* » avant même de lui attribuer une généalogie et de souligner son rôle premier auprès d'Alexandre. Cette mention initiale le place au sommet d'une hiérarchie catégorielle, celle des philosophes. Nous avons montré comment, dans le *Secret des Secrets*, les philosophes trouvaient leur place dans la hiérarchie des élus de Dieu. Aristote, le premier mais aussi le plus grand des philosophes, est présenté comme doté des qualités recherchées par tout « *ameur de sagesse* ». Ses qualités intellectuelles apparaissent comme hors norme et le philosophe semble dans un perpétuel désir de progresser dans l'étude de la sagesse et du savoir. Mais il y a plus. Le précepteur d'Alexandre est également considéré comme un prophète par ses pairs. En d'autres

⁴⁸⁸ Robert A. Pack, « Pseudo-Aristoteles *Chiromantia* », *AHDLMA*, t. 39, 1972, p. 289-320.

termes, ses qualités exceptionnelles le transcendent et lui font franchir un pallier dans la hiérarchie des hommes. Dieu a révélé certains secrets à ses prophètes, affirme le chapitre 31 (« *De la garde de la santé* »), avec pour mission de les transmettre aux philosophes. Aristote est surclassé ; son Autorité n'en est que plus grande. Enfin, l'ascension hiérarchique du précepteur d'Alexandre n'est pas terminée puisqu'il devient, selon ses disciples, un thaumaturge, capable de réaliser des « *miracles* » et des « *œuvres étranges* ». Le prologue initial du *Secret des Secrets* le présente donc comme une Autorité aux multiples facettes, chacune d'entre elle augmentant sa crédibilité auctoriale en lui faisant gravir un nouvel échelon dans l'ascension vers le divin. La dernière étape de cette ascension se retrouve dans l'onomastique : Aristote est considéré, aux yeux des hommes, comme un ange. Cette annonce, révélée par un messager divin, est relayée par la mort du philosophe. Dieu semble canoniser le philosophe : les hommes considèrent sa mort comme une apotheose.

Aristote apparaît, comme l'Autorité par excellence, celle que les hommes reconnaissent comme telle, mais aussi celle que Dieu suggère en faisant intervenir un messager céleste. Le *Secret des Secrets* émane donc de la plus haute Autorité humaine possible. Il paraît logique que son discours soit également un discours auctorial. C'est celui-ci qu'il nous faut désormais étudier.

La parole d'Aristote apparaît dans le *Secret des Secrets* comme doublement auctoriale. D'abord parce qu'elle émane du philosophe, ensuite parce qu'elle augmente la crédibilité de son discours.

La parole du philosophe est en effet la source du *Secret des Secrets*. Il est inutile de revenir longuement sur la fiction initiale ; il suffit de rappeler que le traité existe pour pallier l'absence du philosophe et se substituer aux conseils donnés d'ordinaire de bouche à oreille. Mais cette parole est également à l'origine des décisions d'Alexandre. La requête du jeune homme pour savoir s'il doit mettre à mort les chefs perses suspend la peine capitale. Alexandre se conforme à la réponse bienveillante de son maître : laisser la vie sauve aux ennemis accroîtra leur respect. La voix énonciatrice qui suit la voix d'Aristote, personnage diégétique, précise :

Quant Alixandre ot leü celle epistre, il fist selon le conseil dudit Aristote et furent de ceulz de Perse plus obeissants a Alixandre que aultre nacion. « La response d'icelle epistre », chap. 3.

Les chefs perses doivent donc leur vie peut-être pas tant à Alexandre qu'à la parole de son précepteur, dont il faut rappeler qu'il est le maître d'Alexandre.

Car Alixandre l'avoit fait gouverneur et maistre par dessus tous. « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.

La parole d'Aristote est doublement parole auctoriale : elle est à l'origine du traité ainsi que la source des décisions d'Alexandre. Ces éléments sont mis en avant dans le prologue du texte. Ce qui suit fonctionne comme la mise en application d'une règle, sinon énoncée de façon sentencieuse, du moins présentée comme explicite. Le reste du texte revêt dès lors une crédibilité d'autant plus grande qu'elle émane d'une *Auctoritas* proche de Dieu dont la parole semble omnipotente, du moins sur son élève.

Le discours se présente, d'autre part, comme le dévoilement de la totalité d'un savoir suprême. Le philosophe prétend que le *Secret des Secrets* contient « toutes [ses] euvres. » La parole du philosophe apparaît alors, initialement, comme omnisciente. L'omnipotence et l'omniscience dont il est question ne sont pas du même ordre que la toute puissance divine, elles le sont à un degré moindre – celui du Stagirite – mais tout de même supérieur à la moyenne des autres hommes et des autres Autorités. Proposer à Alexandre d'acquérir la totalité du savoir de son maître fait de la parole d'Aristote une parole qui devient elle-même Autorité en ce qu'elle augmente, de façon programmatique, le discours à venir. Aristote prétend que, si son disciple lit et comprend correctement la totalité du contenu de l'œuvre, il parviendra à ce qu'il désire le plus. Cette valorisation initiale du traité augmente sa crédibilité. Tout ce que va dire Aristote est alors censé être cautionné par ses propos initiaux. Certains enseignements sont même soulignés comme étant les plus crédibles par rapport à ceux d'autres Autorités. Ainsi, au chapitre 56 (« *De la quarte partie du corps* »), une anecdote concernant un puissant roi est narrée. Ce souverain réclame une médecine universelle. Pour cela, il fait appel aux plus grandes Autorités qui lui énoncent des conseils différents.

Les phisiciens grecs dient qui bura chacun matin plaine sa bouche d'eaue chaude deux foiz, qu'elle fera l'omme sain et n'aura mestier d'autre medecine. Les phisiciens des Indiens dirent que moult proffite de mengier a jeun aucuns grains de mil blanc avec nastursu.

Ces conseils ne sont pas dénigrés par le Stagirite. Toutefois, celui-ci se garde de conclure explicitement sur ces deux réponses et propose la sienne, sans préciser qu'elle est la meilleure.

Et il me semble et dy que celluy qui dort bien et par raison n'aura ja mal ou ventre et ne doit doubter paralesis, ne goute, ne douleur de jointures.

Le passage de « *sembler* » à « *dire* » marque cependant une évolution d'une feinte possibilité à une vérité, celle qui surpasse les conseils précédents. Et Aristote de poursuivre en détaillant deux nouveaux remèdes, censés compléter le premier.

Et qui mengue chacun matin + alibi aurey + sept draines et d'unes passes et de rosins doux, il n'aura garde de fleume et si aura meilleur memoire et plus cler entendement et n'aura garde de fievre quartaine.

Mais, comme si les garanties données par la valorisation initiale du traité et par la mise en relief du savoir suprême ne suffisaient pas, le discours d'Aristote est scandé par le verbe « *savoir* », employé de façon quasi systématique à l'impératif. Nous avons dénombré soixante-quinze occurrences de ces formules qui ne sont pas tant des exhortations à l'apprentissage – c'est Alexandre qui a réclamé l'écriture de ce livre ; il faut donc le supposer disposé à la docilité scolaire – qu'une réaffirmation, avec force et répétition, de l'Autorité de la parole d'Aristote. Utiliser « *savoir* » à l'impératif cautionne nécessairement le discours qui suit. Si, pour le cas de notre texte, nous émettons des réserves sur les propos de Christine Silvi qui estime que les différentes formules utilisées « signalent en le balisant l'itinéraire qui mène à la vérité pour le 'tu'⁴⁸⁹ », nous la suivons lorsqu'elle juge que la forme « *sachiez* » vise à intimer au destinataire d'entrer dans l'univers du locuteur⁴⁹⁰. Il s'agit là, finalement, d'une rhétorique au sens où le définit Michel Meyer que nous avons déjà cité dans notre deuxième partie :

La rhétorique est la négociation de la distance entre des individus à propos d'une question donnée⁴⁹¹.

L'emploi de « *sachiez* » intime l'ordre au destinataire d'adhérer aux propos de l'énonciateur. En cela, il fait plus que réduire la distance entre les deux instances énonciatives : il la supprime. La récurrence de cette injonction ajoute à l'Autorité de la parole : elle l'augmente d'une crédibilité immuable et indiscutable. De même que dans le premier échange épistolaire entre le maître et son élève, la parole d'Aristote agit sur son destinataire et sauve les Perses, de même, dans le fonctionnement interne du traité, la parole du maître est agissante. Elle augmente son

⁴⁸⁹ Christine Silvi, *Ouvr. cit.*, p. 304. Nous renvoyons aux pages 300-310 de cet ouvrage pour une étude détaillée de ces formules.

⁴⁹⁰ *Id.*, p. 307.

⁴⁹¹ Michel Meyer, *Ouvr. cit.*, p. 21.

enseignement en supprimant la possibilité de discuter les assertions, le rendant ainsi maître de son destinataire, relégué à un rôle muet.

Aristote fait figure d'Autorité reconnue, hors de notre texte, à partir de la redécouverte de ses écrits. Dans le *Secret des Secrets*, cette figure auctoriale est représentée sous différentes formes de plus en plus valorisées au fur et à mesure que le premier prologue se déroule. C'est à un philosophe sur le chemin de la hiérarchie céleste que se trouve confronté le lecteur. Cette Autorité se retrouve également dans l'enseignement didactique. Il s'agit là d'une Autorité verbale, présente dans les éléments du discours. Toutefois, à quelques reprises, l'Autorité du Stagirite semble vaciller et laisse entrevoir que l'Autorité suprême n'est peut-être pas celle que l'on croit.

2. 4. 2. *Aristote, une Autorité vacillante ?*

Le début du *Secret des Secrets* présente Aristote comme la figure d'Autorité par excellence. Sa voix, performative dans sa première réponse à Alexandre, est agissante tout au long du texte : elle fait entrer le destinataire dans l'univers du philosophe, le réduisant, au-delà de la contrainte du support énonciatif qui interdit toute intervention immédiate, au silence et à l'approbation du discours. Certains passages, néanmoins, laissent à penser qu'il existe une ou plusieurs autres voix énonciatives, autoriales elles aussi, qui, si elles ne renversent pas l'Autorité du Stagirite, la font quelque peu vaciller.

Quelques passages soulignent que le précepteur d'Alexandre est soumis à l'opinion de certaines Autorités. Son jugement s'accorde avec elles, alors que, la plupart du temps, les Autorités viennent illustrer ou confirmer l'enseignement du philosophe. Le chapitre 32 (« *Du gouvernement des maladies* ») est assez révélateur.

Chier filz, sachiez que tous les saiges et les naturelz philosophes dient que l'omme est composé et fait de quatre elemens et de quatre humeurs contraires, lesquelles ont tousjours mestier d'estre soustenues par boire et par mengier. Et se ly homs n'est soustenuz par boire et par mengier, il convient que la substance faille et soit corrompue. Et touteffoiz, s'il buvoit et mengoit tousjours, il affloibliroit et cherroit en grant maladie et auroit pluseurs autres inconveniens ; mais s'il buvoit et mengoit par raison et attrempeement, il trouveroit aide de vie, force de corps et santé de tous ses membres. Les sages philosophes dient tous d'un accord que se l'omme trespasse le Dieu de nature et la bonne maniere de vivre, soit en trop mengier, ou en trop boire, soit en trop dormir ou en trop veillier, soit en trop aler ou en trop reposer, soit en trop aler a chambre ou en pou, soit en trop faire saignier ou en pou, il ne puet qu'il ne chee en tresgrant maladie, desquelles maladies je trouveray en briefté et t'en diray ma doctrine et le remede d'icelle. Tous les saiges philosophes dient en ung accord que qui se garde de trop

boire ou de trop mengier et des autres choses dessus dictes en gardant attrempance, il aura santé de son corps et vivra longuement. Et sachiez que je ne treuve nul philosophe qu'il ne soit de ceste oppinion ...

Les Autorités invoquées ici le sont à l'aide d'expressions proches qui soulignent, grâce au pluriel, l'existence d'une communauté de pensée. Ce consensus est accentué par l'article indéfini « tous » puis par une double négation (« *je ne treuve nul philosophe* ») qui souligne l'acceptation de l'enseignement. Par ailleurs, la double répétition du groupe nominal « *ung accord* » vient confirmer l'existence d'une vérité globale à laquelle nul ne peut s'opposer. Or, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres chapitres où des Autorités sont utilisées, le début du passage ne donne pas l'opinion d'Aristote. Ce n'est pas lui qui énonce la théorie très simplifiée des éléments et des humeurs. Son propos relaye le discours d'autrui. Sa parole est toujours agissante mais elle ne se présente plus comme la détentrice du savoir. L'enseignement donné n'émane pas du Stagirite. Ce dernier n'en est plus que l'écho. Aristote n'est pas nécessairement exclu du groupe des philosophes qui savent, mais il n'est plus l'Autorité suprême. Au pire, il est une Autorité de seconde catégorie, au mieux, il partage sa suprématie avec une multitude d'Autorités.

De la même façon, au chapitre 13 (« *De la preudommie du roy, religion et sainteté* »), Aristote se présente lui-même comme une Autorité soumise à un discours auctorial antérieur.

Je te prie de rechief et dy ce que les saiges philosophes ont parlé et dit.

Une fois encore, même si Aristote appartient à la communauté des philosophes, le savoir à venir n'est pas tant le sien que celui des autres.

Si ces deux exemples ne suffisent pas à faire oublier que la principale Autorité du *Secret des Secrets* est Aristote – celui qui est à l'origine du traité – ils témoignent que le Stagirite n'est pas systématiquement l'Autorité par excellence. Certes, il est initialement présenté comme la voix énonciative du texte mais il est, toujours selon la fiction de départ, une voix destinée, à terme, à s'évanouir. Cette disparition programmée se trouve en filigrane dans le *Secret des Secrets*. C'est elle qu'il nous faut maintenant étudier.

2. 4. 3. Une disparition programmée :

La seconde lettre d'Aristote est, nous l'avons vu, la réponse à une requête d'Alexandre antérieure au *Secret des Secrets*. Celui-ci reproche à son maître son absence et lui demande de lui révéler les secrets de Dieu. Son précepteur est tenu de lui répondre favorablement mais précise qu'une fois cette faveur accordée, il n'enverra plus rien à son élève : le *Secret des Secrets* est censé suppléer l'absence du maître. Une fois le traité achevé, Aristote est voué à se taire. Sa disparition est par conséquent programmée dès le début du texte et il semble qu'elle soit inscrite dans l'écriture même du savoir.

La mention de la première personne désignant Aristote est en effet logiquement récurrente dans le début du texte, en particulier dans la seconde lettre du philosophe à son disciple. Nous en trouvons plus d'une vingtaine en position de sujet. Quelques pronoms objet et déterminants possessifs sont également présents. D'autres mentions du « je » apparaissent également dans l'épisode de la Pucelle Venimeuse. Mais, alors qu'il est l'énonciateur de l'enseignement didactique, il est paradoxalement peu présent dans les marques énonciatives. Un relevé de la première personne le met en évidence. Si nous comptabilisons uniquement les pronoms de la première personne renvoyant au Stagirite en tant que voix énonciative, nous n'en relevons qu'une trentaine⁴⁹². De façon surprenante, le « je », qui devrait, par sa présence, être gage d'Autorité, s'évanouit. Le « je » a donc tendance à se désengager du discours au profit d'un énonciateur plus général, marqué par l'emploi du verbe « *savoir* » à l'impératif, où le sujet tend à s'effacer au profit du destinataire.

D'autre part, Aristote semble disparaître dans le discours même. Nous avons déjà souligné l'existence de pans entiers du traité dans lesquels les marques énonciatives se faisaient rares, au profit d'un discours général. C'est notamment le cas des chapitres sur les saisons. Mais il semble également que son discours soit, par instants, incomplet ou plus exactement, que le philosophe n'énonce pas son opinion. Un des premiers chapitres politiques, au début du traité, en est un exemple significatif. Le chapitre 6 (« *De la maniere des roys touchant largesse* ») débute ainsi :

Ilz sont quatre manieres de roys. Il est roy qui est large a soy et large a ses subgiéz, et est roy qui est avers a soy et large a ses subgéz, et est roy qui est large a soy et avers a ses subgiéz, et

⁴⁹² Notre relevé ne prend pas en compte les cas où la marque de la première personne est présente uniquement dans la désinence verbale. Il nous semble que les occurrences pronominales fonctionnent dans notre texte de façon aussi représentative que les simples occurrences verbales.

est roy qui est avers a soy et a ses subgiéz. Les Ytaliens dient qu'il n'est nul vice au roy qui est avers a soy et large a ses subgiéz. Les Indiens dient que le roy est bon qui est avers a soy et a ses subgéz. Les Persiens dient tout le contraire et tiennent ceste oppinion que le roy ne vault riens qui n'est larges a soy et a ses subgés. Mais entre tous les roys dessusdis, cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés car s'il estoit avers a soy et a ses subgés, son royaume seroit tost destruit. Il nous convient donques subtilement enquerir les vertus et vices dessusdiz et monstrier quelle chose est largesse et quele chose est avarice, et en quoy est l'ereur de largesse.

Quatre variantes combinatoires sont données à partir de deux attitudes antithétiques du roi – la prodigalité et l'avarice – et de deux destinataires – le souverain et ses sujets. Le début du chapitre énumère toutes les possibilités offertes à partir de ces deux couples. Immédiatement après, c'est l'opinion de trois Autorités qui fait l'objet d'un développement. La quatrième combinaison possible n'est explicitement cautionnée par aucune Autorité. C'est, selon la suite du texte, l'opinion des Perses qui est à retenir, bien que la mention de ce peuple ait disparu.

Mais entre tous les roys dessusdis, cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés.

Il est frappant que le point de vue d'Aristote ne soit pas ici donné. L'emploi du superlatif « *pire* » laisse supposer que son opinion est la même que celle des Perses. L'explicitation de l'adjectif par une suggestion (« *et ne doit estre riens prisiéz* ») puis par un exemple illustratif (« *car s'il estoit avers a soy et a ses subgés, son royaume seroit tost destruit* ») le laissent à penser. Néanmoins, il n'est pas fait mention explicitement du point de vue du Stagirite. Cette absence est spécifique aux textes de la famille C. Notre témoin de B propose « *a men jugement, je di que* », traduisant le « *meo iudicio* » du *Secretum Secretorum*⁴⁹³. Ce passage désengage donc l'énonciateur, que l'Autorité initiale place pourtant parmi les garants les plus dignes de confiance. Ces quelques lignes soulignent que, peut-être, la figure d'Aristote est vouée, par instants, à s'effacer et que c'est finalement davantage le discours plus que celui qui l'énonce qui doit être au centre de l'attention du lecteur.

Une des raisons la plus immédiatement perceptible du succès du *Secret des Secrets* tient au patronage fictif d'Aristote. Dans l'histoire des idées, la version courte du *Secretum Secretorum* coïncide avec l'émergence des écrits du Stagirite nouvellement redécouverts. Aristote est étudié,

⁴⁹³ Möller, p. 22.

commenté, abondamment cité et des ouvrages apocryphes voient le jour. Le *Secret des Secrets* utilise l'aura du précepteur d'Alexandre, multipliant les appellations valorisantes et le mettant en scène dans un processus d'élévation spirituelle. L'image positive qu'il véhicule se transmet nécessairement au texte. Les Autorités dans le discours didactique apparaissent alors moindres que celle du Stagirite. Elles cautionnent les assertions mais ne se substituent pas à l'aura auctoriale du Stagirite ; elles augmentent la valeur du propos, mais ne l'initient pas. Dans le *Secret des Secrets*, les Autorités, pour une grande majorité, sont complémentaires et soumises à ce qui semble apparaître comme l'Autorité par excellence, Aristote.

Toutefois, de la même façon que les mentions d'Alexandre sont évanescentes, la présence d'Aristote dans le discours tend à disparaître. Certes, l'énonciateur est toujours sous-jacent dans la mention « *sachiez* », mais ce n'est plus nécessairement Aristote. Christine Silvi estime que « *sachiez* » est une expression miroir de « *je dis*⁴⁹⁴ », il nous semble que ce miroir de la première personne est toutefois moins réflexif. Dire « *je* » renvoie à un énonciateur singulier que le lecteur identifie comme Aristote. L'impératif de « *savoir* » souligne davantage le rapport de pouvoir d'un énonciateur sur un destinataire, mais pas nécessairement Aristote sur Alexandre : le discours tend alors à se généraliser. En d'autres termes, avec l'emploi de l'impératif, c'est le destinataire du message qui prime, plus que le destinataire ; l'injoncteur s'efface, devant l'urgence de la situation et la nécessité à transmettre, au profit de l'injonction et de son récepteur. En fait, il semble que, dès que l'échange épistolaire initial laisse place au traité proprement dit, le couple Aristote-Alexandre se désagrège et que, par moments, il en vienne à disparaître. Rares sont finalement les mentions des deux hommes dans le *Secret des Secrets*, à l'exception des premiers chapitres et de l'anecdote de la Pucelle Venimeuse. La présence de quelques Autorités antérieures à Aristote et le désengagement sporadique du « *je* » dans le discours semblent indiquer que la figure auctoriale du maître est vouée, comme le souligne la fiction initiale, à disparaître. Aristote doit s'effacer derrière son livre ; c'est ce qu'il fait nécessairement après l'*explicit* mais cet effacement est déjà en germe dans le corps du texte. Ce qui émerge, dès lors, c'est le livre lui-même.

⁴⁹⁴ Christine Silvi, *Ouvr. cit.*, p. 310.

2. 5. L'émergence d'une nouvelle Autorité :

Le *Secret des Secrets* sacrifie à une exigence habituelle des textes didactiques, celle de renvoyer à des Autorités qui confèrent au discours une crédibilité supérieure. Les garants sont toutefois assez peu déterminés et visent à mettre en avant l'Autorité initiatrice de l'œuvre : Aristote. Mais, certaines Autorités sont fuyantes en ce qu'elles échappent à nos analyses et hypothèses précédentes. Se trouvent en effet dans le traité d'obscures références qui mettent en avant une nouvelle Autorité, celle du livre. Ces références sont à la fois externes et internes au traité. C'est donc désormais sur le rôle du *Secret des Secrets* en tant qu'objet de savoir qu'il nous faut nous pencher, après avoir analysé ces renvois erronés.

2. 5. 1. D'obscures Autorités externes à l'œuvre :

Quelques passages du traité pseudo-aristotélicien font allusion à des références qui peuvent sembler obscures, d'une part parce qu'elles apparaissent comme trop imprécises, d'autre part parce qu'elles sont erronées.

Le texte fait notamment référence au *Livre des Macchabées* dans une comparaison entre le souverain et l'aigle. Celle-ci se trouve au chapitre 21 (« *De la discrecion du roy* ») :

Il est escript ou livre des Macobees que cil roy doit estre loué et amé que ressemble l'aigle, laquelle a la seignourie sur tous oiseaulx et non pas cil qui veult ressembler un autre oisel subget a l'aigle.

Nous n'avons trouvé trace de cette référence dans aucun passage du texte biblique. Certes, au moins cinq versions du *Livre des Macchabées* circulent au Moyen Âge, cependant, un retour sur le *Secretum Secretorum* interdit de penser que la comparaison ait pu se trouver dans une version qui nous est inconnue. Le texte latin, traduisant le *Sirr al-'asrâr*⁴⁹⁵, écrit :

*Nam scriptum est in libro Esculapiorum, quod ille rex est laudandus et amandus, qui assimilatur aquile dominantanti inter aves et non ille, qui assimilatur uni avium subiectarum*⁴⁹⁶.

En effet, il est écrit au livre d'Esculape que le roi doit être loué et aimé, qui imite l'aigle dominant sur tous les oiseaux, et non celui qui imite un de ses oiseaux qui est son sujet.

De même, la version B du *Secret des Secrets* se conforme au texte latin :

⁴⁹⁵ Le texte arabe évoque un vautour ; l'Autorité invoquée est celle d'Asclépius et est trouvé dans des livres de souverains indiens (Steele, p. 187).

⁴⁹⁶ Möller, p. 40, Steele, p. 52.

Pour ce, dist ce me samble Estulapides en sen livre que li princes fait a rouer et a honnerer qui resamble l'aigle qui a signerie sur tous oysiaus et chilz fait a blasmer qui resamble I autre ketif oysiel.

Cette corruption, difficilement explicable, est donc spécifique à la version française C. Il ne paraît pas improbable, dès lors, qu'il s'agisse non du résultat de mauvaises lectures de copistes mais bien d'un choix délibéré de transformer le texte. En effet, nous avons souligné que la très grande majorité des Autorités alléguées dans le *Secret des Secrets* renvoyait à des garants très généraux et, par conséquent, difficilement vérifiables. La présence d'une référence précise invite à interroger ce choix. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une incitation pour le lecteur à aller se plonger dans le texte référencé, et, par suite, dans des textes connexes. Cette incitation à la recherche et à la lecture au-delà du *Secret des Secrets* semble se retrouver dans l'allusion aux « livres de medecine » du chapitre 59 (« *De la nature du vin et du bien et du mal* »). Selon nous, cette référence renvoie à des passages du texte latin, absents de la version française, en particulier les chapitres 56 (« *De medicinis* ») et 57 (« *De arte conficiendi mel quo componuntur medicine et de medicina quam docuit Aristoteles Alexandro* ») de l'édition de Möller⁴⁹⁷. Mais, le lecteur du XV^e siècle n'avait certainement pas à sa disposition plusieurs versions latines ; il est probable que, pour lui, cette référence ait renvoyé à un texte autre qu'un chapitre du *Secret des Secrets*. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'allusion au *Livre des Macchabées* est une incitation à la découverte d'un autre livre, résolument chrétien cette fois, que le traité pseudo-aristotélien.

Cette mise en avant du livre comme Autorité se retrouve de façon plus récurrente à l'intérieur du *Secret des Secrets*.

2. 5. 2. Les fausses Autorités internes à l'œuvre :

À plusieurs reprises, le texte renvoie à d'autres passages du traité. Or, par la suite, ceux-ci n'apparaissent pas, du moins de façon explicite.

Ainsi, lorsque le précepteur d'Alexandre affirme que des enseignements moraux sont à venir, il ne précise pas à quel endroit de l'ouvrage ils se trouvent.

Je t'ay fait aucuns enseignemens moraulx et moult profitables, lesquelz appartiennent a toy et au gouvernement de ton royaume et de ta propre famille et de ton peuple. Mais encore n'est pas temps de les toy baillier. Je te les baillieray en ung certain lieu de cest livre tous abregiez

⁴⁹⁷ Voir notre partie « Notes et éclaircissements. »

prouffitablement pour la garde desqueiulz tu auras a l'aide de Dieu prosperité et ce que tu desires. « De la foy garder », chap. 27.

La suite du traité ne revient pas explicitement sur cette annonce programmatique de sorte que le lecteur ne peut véritablement savoir si les enseignements qui suivent sont ceux annoncés ou si, au contraire, ils sont absents. Quelques passages du texte rappellent pourtant parfois un savoir précédemment cité.

Il te convient purgier par aucune soubtille et legiere medecine sicomme je t'ay dit cy dessus pour le gouvernement du pis. « De la tierce partie du corps », chap. 55.

Le doute n'est cependant pas permis dans l'exposé concernant l'astronomie. La fin du chapitre 30 annonce en effet un développement plus exhaustif sur les planètes.

Et saichiez qui sont mil xxviii planettes fixees et fermees desquelles nous parlerons plus aplain cy après.

Or, cette annonce reste, semble-t-il, sans suite. Aucun élément astronomique n'est véritablement évoqué dans le reste du texte. Certes, au chapitre sur la justice, il est fait mention de l'influence des astres sur la nature humaine, mais il n'est pas question de développer un savoir précis.

Et s'il estoit ainsi que ung jeunes homs et de petit estat te donnoit bon conseil, ne le vueille desprisier car il est chose possible que ungs homs sera né en telle constellac[i]on que naturellement il aura sagesse sicomme une foiz il advint es parties de Inde que uns enfens fu né en ung hostel ou il avoit aucuns sages herbergiéz, lesquelz trouverent que cilz enfans estoient néz soubz telle constellacion et soubz telle planete et en tel signe qu'il seroit saiges et doux et courtois et aimables, legiers de ses membres, plain de grant conseil et seroit améz des roys et des grans seigneurs. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

Le *Secretum Secretorum*, en revanche, met en avant, à diverses reprises, un savoir astronomique. Le chapitre 63 (« *De motu et situ celorum* ») en particulier développe les neuf cieux dans la continuité du chapitre précédent. Le chapitre 62 (« *De exitu rerum in esse et ordine* »), en effet, enseigne que Dieu créa d'abord des esprits purs, les « *intelligentia* » – que les Chrétiens appellent « anges », selon une note de Roger Bacon⁴⁹⁸ – puis l'âme universelle, et enfin une substance matérielle. C'est de cette matière, nommée « *hyle* » par traduction de l'arabe « *hayula* », héritée du grec « *ὕλη* », que Dieu créa une sphère dans laquelle il plaça les cieux, les planètes et les autres éléments du cosmos. Un développement spécifique à l'astronomie existe donc dans le *Secretum Secretorum*. D'autre part, certains chapitres mettent en relation les planètes avec un savoir utile à l'homme. C'est le cas par exemple du chapitre sur la phlébotomie. Mais l'étude du

⁴⁹⁸ Steele, p. 127, n. 2.

sang est absente de notre version française. L'annonce programmatique reste, par conséquent, sans suite.

Deux autres exemples relatifs à la médecine peuvent également être soulignés. Au chapitre 37 (« *Une espitre de grant pris* »), il est fait mention d'un électuaire particulier censé être développé dans un chapitre à venir.

Après, prendras aucunefoiz ung lectuaire d'un boiz appellé aloé, lequel trouveras en escript ou livre des medecines, et de rembale qui est une precieuse herbe au pois de iiii deniers.

Mais une fois encore, ce chapitre a disparu de notre version⁴⁹⁹. De même, les effets de la rhubarbe, évoqués dans le développement sur le vin, n'apparaissent plus dans notre texte.

En vin a moult d'autres vertus, aussi a la rembarbe sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine. « De la nature du vin et du bien et du mal », chap. 59.

Ces annonces sont autant d'invitations pour le lecteur à chercher dans différents endroits du traité des éléments didactiques qui lui sont promis. En cela, le *Secret des Secrets* semble fonctionner en interaction avec son lecteur. Bien plus, ces absences nous paraissent significatives dans l'optique du succès de l'œuvre. En effet, la médecine est perçue comme une science secrète à ne révéler qu'à certains. Annoncer que d'autres éléments du savoir se trouvent ailleurs dans le texte, c'est inviter le lecteur à les chercher. De plus, l'annonce de développements futurs sur l'astronomie ou la médecine sont à mettre en relation avec la finalité prétendue du *Secret des Secrets*. Dans le texte latin, Roger Bacon commente un électuaire en soulignant ses vertus mais aussi en rappelant que la purgation ne peut se faire correctement qu'en fonction de la complexion, de la composition ou de la constellation.

Reubarbum est vita epatis⁵⁰⁰. Nichil plus valet corpori humano, quia hoc solum medicatum non est venenosum, et si receptum non laxat aut quia corpus recipientis non indiget purgacione, aut ineptum est purgacioni sive ex complexione, sive ex compositione, sive ex constellatione. Non tamen nocet set multum proficit omni die recipere vel sepe, propter causas quas Aristotiles recitat hic, et quia est vita epatis ut dicit inferius, capitulo de vino⁵⁰¹.

⁴⁹⁹ Nous signalons dans notre partie « Notes et éclaircissements » les passages du *Secretum Secretorum* auxquels il est peut-être fait allusion ici.

⁵⁰⁰ La vertu de la rhubarbe semble être acceptée en médecine comme en témoigne Arnaud de Villeneuve qui fait directement référence au *Secretum Secretorum* – qu'il nomme « *libro de regimine principum* » (Arnaldi de Villanova, *Opera Medica Omnia*, vol. 2, Granada – Barcelona, 1975, p. 247, n. 192).

⁵⁰¹ Steele, p. 70.

L'homme, la médecine et l'univers apparaissent donc comme trois éléments étroitement imbriqués. Supprimer ou méconnaître l'un de ces éléments ne peut amener le lecteur à la connaissance pleine et entière des secrets. Dans certains cas, c'est même la mort qui devient le châtement pour celui qui n'a pas su décrypter le savoir. Ainsi, la rhubarbe devient-elle fatale si elle mal utilisée.

Gardes toy doncques que tu ne boives vin outrageusement car le vin outrageusement prins mue et change sa nature, et est de la condicion de la rembarbe, laquelle fait vivre le faye. En vin a moult d'autres vertus, aussi a la rembarbe sicomme on treuve plusaplain es livres de medecine. Et touteffoiz, la rembarbe est venin mortel qui la prent outre mesure. « De la nature du vin et du bien et du mal », chap. 59.

Le *Secret des Secrets* met sporadiquement en place des références intratextuelles. Ce ne sont alors plus des garants extérieurs qui viennent augmenter la valeur et la crédibilité du discours, mais le texte lui-même qui s'auto-alimente. Le lecteur est ainsi invité à ne pas suivre nécessairement l'ordre du texte mais à aller chercher ailleurs dans le traité ce qui pourrait lui être profitable. Or, si ces renvois étaient bien associés à des passages à venir dans le *Secretum Secretorum*, ils n'ont plus d'image intratextuelle dans le *Secret des Secrets*. L'interaction avec le lecteur n'a peut-être d'intérêt qu'en ce qu'elle met en avant le livre, réceptacle d'une multitude de possibles à découvrir. Le *Secret des Secrets* se présente en effet comme le traité destiné à survivre à Aristote.

2. 5. 3. Survivre à Aristote : la pérennité du Secret des Secrets :

Si le début du traité met en avant la figure auctoriale d'Aristote, il souligne également l'importance du livre. Celui-ci est appelé à survivre à son créateur et à assurer la pérennité de son savoir. Au-delà du Stagirite, c'est ce concentré didactique qu'est le *Secret des Secrets* qui est mis en avant.

Un premier élément qui pourrait relever de l'évidence est à souligner. Il concerne l'ouverture et la clôture du traité. L'*incipit* et l'*explicit* du traité mettent davantage en lumière le livre que son auteur. Les premiers mots jettent littéralement sous les yeux du lecteur ce qui existe, non ce qui n'est plus.

***C'est le livre** du gouvernement des roys et des princes appellé le Secret des Secréz lequel fist Aristote au roy Alixandre. Et cy après s'ensuient l'ordonnance et les rebriches des chappitres de ce livre.*

Le présentatif initial souligne l'objet et son contenu. L'auteur n'apparaît qu'en arrière-plan, rejeté dans une proposition subordonnée. La syntaxe de la première phrase peut sembler révélatrice de la place du livre par rapport à son auteur. Bien plus, la phrase suivante s'achève sur le substantif qui ouvre l'*incipit*. C'est bien le livre qui est mis en avant dans ces premières lignes par l'épanadiplose ainsi constituée. Un traité comme le *Placides et Timeo* fonctionne tout à fait différemment, qui met en avant la figure auctoriale d'Aristote et sa parole, avant le livre qui la contient.

*Aristote dist en son livre de nature ou commencement d'un livre, le quel livres est apelés le livre de metafisique, que tout homme couvoite et desire a savoir naturellement les secrés de nature*⁵⁰².

L'*incipit* du *Secret des Secrets* privilégie donc l'œuvre à son auteur.

De façon similaire, le prologue initial évoque le livre avant son auteur. C'est bien l'ouvrage qu'il faut acquérir, désormais seul témoignage de la pensée du philosophe.

*Je, qui suis serviteur du roy, ay mis a execucion son commandement et ay donné œuvre d'acquérir **le livre** des bonnes meurs au gouvernement de lui, lequel livre est nommé le Secret des Secretz ; et le fist le prince des philosophes, Aristote... « Le prologue d'un docteur en recommandant Aristote », chap. 1.*

L'ouvrage est d'autre part mis en avant dans le second prologue. Le lieu retiré où il se trouve, les péripéties pour le découvrir, les Autorités mentionnées – qu'elles soient vagues ou précises –, les difficultés pour le traduire font du traité un recueil particulièrement précieux. Aristote n'est cité qu'à la toute fin de ce prologue alors que la syntaxe met en relief l'objet même par une antéposition et une répétition du substantif ; Aristote, bien que sujet du verbe, laisse la place initiale au complément.

*Je translatay ce livre de grec en calde et puis de calde en langue arabique, **lequel livre** fist le tressage Aristote... « Le prologue d'un docteur appelé Phelippe qui translata ce livre en latin », chap. 4.*

Cette postposition du sujet, déjà présente dans l'*incipit* et le premier chapitre, rappelle une nouvelle fois la supériorité du livre sur son auteur. L'apparition tardive du substantif « *livre* », dans ce chapitre, sert aussi à le mettre en valeur. Les pérégrinations de Philippe, présentées au style direct pour renforcer la valeur de ce témoignage, masquent jusqu'au terme du chapitre l'objet final de sa recherche.

« Je n'ay sceü ne lieu ne temple ou les philosophes ayent acoustumé de faire ou deffaire toutes œuvres et tous secréz que je n'ay serchié, ne n'ay sceü nul sage homme qui je sceüsse avoir congnoissance des escriptures des philosophes que je n'aye cerchié jusques a tant que je vins a la congnoissance du soleil, laquelle fist Extulapideos. Et trouway ung homme solitaire plain de grant abstinence et tressage en philosophie auquel je me humiliay diligemment et lui suppliay devotement qu'il me monstrast les escriptures de la congnoissance du soleil, lequel les me bailla tresvolentiers. Et saches que je trouway tout ce que je demandoie et desiroie et tout ce que pourquoy je estoie alé audit lieu et dont j'avoie esté traveillié long temps. Et quant je eüz ce que j'avoie tant désiré, je m'en retournay en mon hostel a tresgrant joye et en rendi plusieurs et grans graces a mon createur. Et puis, a la requeste de tresnoble roy, en grant estude et en grant labour, je translatay **ce livre** de grec en calde et puis de calde en langue arabique, **lequel livre** fist le tressage Aristote qui respondoit tousjours a toutes les requestes d'Alixandre comme cy après appert par ordre »

Enfin, Aristote lui-même présente son ouvrage comme plus important que lui. Le *Secret des Secrets* se substitue à son savoir. Voué à disparaître, le philosophe doit survivre à travers son enseignement synthétisé dans le traité.

J'ay ordonné et me suis hasté de faire ung livre pour toy, lequel pesera et contendra toutes mes œuvres et supplera mon absence et mes deffaulx, et te sera rigle et doctrine très certaine a toutes les choses que tu voudras, et lesquelles je te monstreroie se j'estoie present avecques toy. « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Finalement, bien que la figure d'Aristote soit une des plus grandes Autorités possibles, elle s'efface au profit d'une nouvelle Autorité, celle du livre. Le philosophe est voué à disparaître, son enseignement doit lui survivre. Le *Secret des Secrets* est présenté comme un concentré du savoir du Stagirite. C'est au cœur de l'ouvrage que ses secrets sont à découvrir. L'utilisation des Autorités vise à augmenter la crédibilité du contenu de l'œuvre, le patronage d'Aristote lui confère une place privilégiée par rapport aux autres traités, mais au bout du compte, c'est le *Secret des Secrets* lui-même qui supplante toutes les figures auctoriales. Le texte ne peut tout dire, il ne peut que contenir l'essentiel. En lui promettant la révélation du plus grand des secrets, il lui promet une autonomie totale et un pouvoir illimité. Aristote disparaît, son œuvre demeure et, avec elle, son destinataire, à la fois nouvel Alexandre, mais également nouvel Aristote. La conjonction de ces deux figures est la promesse de faire du possesseur du *Secret des Secrets* une figure autonome, à la condition toutefois qu'il puisse décrypter le texte.

⁵⁰² *Placides et Timeo*, § 1, p. 1.

3. Le Secret des Secrets, un apprentissage de l'autonomie :

Le traité pseudo-aristotélicien ne prétend pas uniquement révéler des secrets, il propose à son destinataire de devenir autonome. La fiction initiale met en place des éléments visant à substituer Alexandre à Aristote afin que celui-ci puisse se passer de son maître et lui succéder. C'est donc d'abord une autonomie du destinataire qui est visée, c'est-à-dire sa capacité à pouvoir faire seul les bons choix. Celle-ci est censée être révélée de façon voilée. Mais le prince, destinataire privilégié du traité latin, est soumis à la lecture d'un clerc. Le savoir secret ne l'est donc que théoriquement. Dans la pratique, si le prince ne sait pas lire, il est dépendant d'un lettré. Les secrets sont donc divulgués à autrui. Or, la version française C se distingue du *Secretum Secretorum* par des remaniements structurels et des adaptations textuelles. Loin d'être le résultat d'une déliquescence du texte due à la traduction et aux copies, il nous semble qu'il s'agit d'une volonté de transformer de façon peu visible le traité pour proposer une nouvelle sorte d'autonomie faisant émerger un nouveau type de lecteur, autonome grâce au texte, mais surtout autonome en sa lecture.

3. 1. L'autonomie du destinataire : du don à la recherche :

L'enseignement contenu dans le *Secret des Secrets* s'apparente, si l'on se réfère aux propos initiaux d'Aristote à Alexandre, non seulement à un savoir total mais également à un savoir suffisant pour suppléer le maître. À plusieurs reprises en effet, le texte souligne que les secrets divulgués doivent permettre d'atteindre le dessein souhaité par Alexandre. Ainsi, au chapitre 5 (« *Une epistre que envoya Aristote a Alixandre* »), Aristote affirme :

Je te recommande cestui secret principalement avec plusieurs autres que tu trouveras en plusieurs chapitres de ce livre ausquelz tu trouveras tresgrant science et doctrine et ausquelz est contenus la cause finale par laquelle tu trouveras ton principal propos. Car, quant tu auras apperceü les significacions des paroles et l'obscurté des exemples, lors auras plainement et parfaitement tout ce que tu desires.

Le but du traité est donc la découverte d'un savoir originel ouvrant des possibilités illimitées. En d'autres termes, Aristote prétend révéler la clef de tous les possibles : la lecture de l'ouvrage permet alors au possesseur d'être capable de résoudre tous les problèmes et de s'adapter à toutes les situations. L'enseignement dispensé revêt, de ce fait, une valeur remarquable, régulièrement soulignée dans le traité. Le bénéfice à tirer des affirmations d'Aristote revient comme un

leitmotiv ; ainsi, une vingtaine d'occurrences des termes « *proffit* » ou « *proffitable* » jalonnent le texte. Le savoir est à la fois théorique mais surtout pratique. Il s'agit avant tout de posséder un savoir utile afin de pouvoir se passer des autres.

Une majorité de ces occurrences se trouve dans les chapitres médicaux dans lesquels il s'agit avant tout de mettre en avant les éléments nécessaires pour conserver sa santé. La médecine est en effet présentée comme complémentaire des autres enseignements du Stagirite, antérieurs et à venir. Le savoir dispensé par le philosophe doit servir dans le cadre politique.

Chier filz, je t'ay ensegnié et ensengneray pluseurs choses lesquelles tu retendras en ton cœur. Et j'ay ferme creance que tant comme iceulz ensengnemens seront tousjours en toutes tes voyes et en toutes tes œuvres, tu auras tousjours clarté luisant et souffisant science pour ton gouvernement tout le temps de ta vie. Toutefois, je t'apprendray la science de phisique abregié et jamais ne t'en eüsse riens dit se n'est ce que icelle science avec les ensengnemens qui ensuivent te devront souffire en toutes œuvres en ce siecle et en l'autre. « Des vertus et des vices et de la doctrine Aristote », chap. 8.

Ce qu'il faut comprendre dans cette complémentarité, c'est que les différents pans du savoir ne valent que si le prince est vivant. Cette considération pragmatique trouve une illustration dans la défiance que le souverain doit avoir envers les médecins. Le chapitre 29 (« *De la garde du roy* ») rappelle en effet que les médecins possèdent le pouvoir de guérir, mais également celui de nuire. L'exemple que choisit Aristote est celui du poison qu'il élargit aux remèdes en général. La prudence est de mise pour le souverain qui doit s'entourer de plusieurs médecins, pour éviter une trahison fatale.

Aussi, chier filz, ne te fie point en ung seul phisicien car ung seul phisicien puet bien nuire et de legier pourroit bien faire une grant mauvaistié. Et pour ce, s'il se puet faire, fay que tu aies pluseurs phisiciens et qu'ilz soient tous d'un accort, et se tu veulz prendre medecine, ne la prens point se ce n'est du conseil de pluseurs phisiciens ; et qu'ilz soient telz qu'ilz saichent et qu'ilz congnoissent la qualité et la nature des choses qui sont mises et neccessaires en la medecine et qu'elle soit faicte en ung certain pois et mesuré sicomme la maladie le requerra.

Il apparaît donc nécessaire, du point de vue de la sauvegarde du prince, que celui-ci connaisse la médecine, du moins partiellement, d'autant plus que les médecins sont parfois impuissants contre certaines maladies. Le *Secret des Secrets* l'affirme en effet au chapitre 37 (« *Une epistre de grant pris* ») :

Aucune foiz viennent au roy maladies qui ne sont pas honnestes aux phisiciens.

Ce passage est en fait un contresens du *Secretum Secretorum* affirmant qu'il est très important que les faiblesses du roi n'apparaissent pas aux médecins⁵⁰³. Mais cette traduction n'est peut-être pas tant due à une méconnaissance du latin qu'à une volonté de transformer le sens du texte. L'affirmation latine corrobore la valeur fondamentalement politique de la connaissance médicale, comme dans l'exemple précédent. La version française, au contraire, met en avant l'incompétence sporadique des médecins et, par voie de conséquence, l'importance de connaître la doctrine médicale d'Aristote. Ce qui nous semble un choix de traduction et non un contresens prend une valeur bien différente au début du chapitre 37 (« *Une espitre de grant pris* »).

Chier filz, comme il soit ainsi que le corps de l'omme soit corrompable et luy advient souvent corrupcion pour la diversité des compleccions et des humeurs contraires qui sont en luy, nous avons pensé en cest present livre de toy escrire aucunes choses qui te seront neccessaires et tresprouffitables, lesquelles j'ay attraictes des secréz de medecine et lesquelles te plairont car aucune foiz viennent au roy maladies qui ne sont pas honnestes aux phisiciens. Et se tu entens bien et considere cest enseignement, tu n'auras ja mestier de phisicien, excepté des cas qui pevent avenir en batailles, desquieulx l'en ne se puet garder.

Ce qui est mis en relief, c'est l'enseignement du maître qui, contrairement aux médecins, connaît les secrets de cette science. Ce savoir doit permettre au possesseur du *Secret des Secrets* de se passer de médecins. Dès lors, ce n'est plus ni à Alexandre, ni nécessairement à un prince que les secrets médicaux s'adressent, dans une visée politique, mais bien à n'importe quel lecteur, désormais capable de devenir autonome et de réguler son régime sanitaire pour une meilleure conservation de son corps. Le savoir médical d'Aristote se présente donc comme supérieur à celui des autres médecins, ce que confirme, quelques chapitres plus loin, l'anecdote du souverain à la recherche d'une médecine universelle.

J'ay leü, chier filz, es histoires, qui fu ung roy puissant qui assembla les meilleurs phisiciens qui feüssent es Indiens et en Gresce et leur commanda qu'ilz luy feüssent une telle medecine et si prouffitable qu'il n'eüst mestier d'autre santé. Les phisiciens grecs dient qui bura chacun matin plaine sa bouche d'eaue chaude deux foiz, qu'elle fera l'omme sain et n'aura mestier d'autre medecine. Les phisiciens des Indiens dirent que moult proffite de mengier a jeun aucuns grains de mil blanc avec nastursu. Et il me semble et dy que celluy qui dort bien et par raison n'aura ja mal ou ventre et ne doit doubter paralesis, ne goute, ne douleur de jointures. Et qui mengue chacun matin + alibi aurey + sept draines et d'unes passes et de rosins doux, il n'aura garde de fleume et si aura meilleur memoire et plus cler entendement et n'aura garde de fievre quartaine. Et sachiez, chier filz, que qui mengue noix et figes avec ung poi de feuilles de la rute, il n'aura icelluy jour garde de venin. « De la quarte partie du corps », chap. 56.

Les mentions auctoriales « *es histoires* » et « *ung roy puissant* » augmentent, par leur imprécision spatiale et temporelle, le récit qui suit. Le remède universel donné par les médecins grecs et celui

⁵⁰³ « *et maxime cum sit honestum, ut non appareant medico communes infirmitates regis* », Möller, p. 64.

des médecins indiens n'est pas discuté ou remis en question par Aristote. Toutefois, le philosophe prend soin d'ajouter plusieurs remèdes visant à compléter le savoir des précédentes Autorités. Seul le possesseur du traité pseudo-aristotélicien peut avoir mention de ces précisions et, dès lors, posséder un savoir plus précis, le rendant autonome vis-à-vis des médecins.

Le savoir médical est d'abord présenté comme ayant une fonction politique : il s'agit de gouverner son corps pour gouverner ses sujets. Le rôle des médecins est bien de préserver la personne royale. Le texte souligne notamment que le souverain ne peut se passer d'eux lors des batailles. Néanmoins, ceux-ci peuvent se révéler dangereux hors du contexte martial car ils peuvent chercher à nuire au prince. Connaître des éléments relatifs à la médecine est alors nécessaire non seulement pour éviter une éventuelle trahison mais également pour pallier leurs possibles carences scientifiques. Ce que propose donc le *Secret des Secrets*, c'est de rendre son lecteur autonome en lui divulguant des secrets, parmi lesquels ceux de la médecine. Or, comme nous l'avons étudié au début de notre commentaire, les secrets ne doivent être révélés qu'à un petit nombre d'élus. La large transmission du traité pseudo-aristotélicien va à l'encontre de cette règle. Nous avons montré, d'autre part, que les secrets prétendument dévoilés avaient disparu ou, du moins, s'étaient transformés au fil du temps. À l'aube de la Renaissance, le lecteur doit tout de même s'attendre à trouver certains secrets. C'est dès lors peut-être à chaque possesseur de les chercher. L'autonomie visée pour le lecteur du *Secret des Secrets* se double alors peut-être d'une autonomie du lecteur dans sa lecture qui devient personnelle.

3. 2. L'Autonomie de la lecture, le dessein révélé du Secret des Secrets :

Le *Secret des Secrets* propose à Alexandre de se passer d'Aristote et de lui succéder en acquérant un savoir caché divulgué par le maître. Si le texte propose en effet des éléments visant à rendre le prince capable de se passer d'autrui pour mieux gouverner sa personne et son royaume, tout possesseur du traité pseudo-aristotélicien est à même d'être autonome. La notion de secret semble s'évanouir puisque chaque lecteur de l'œuvre sait qu'il n'est pas le seul à posséder un savoir qui aurait dû rester dans un cercle très restreint. Or, la seconde lettre d'Aristote à Alexandre précise que le traité doit être parfaitement lu et compris afin d'y trouver les secrets. C'est donc par l'acte de lecture que les secrets peuvent être dévoilés à ceux qui en sont dignes. Qu'importe dès lors que plusieurs manuscrits circulent ; seul le bon lecteur saura reconnaître ce qui demeurera caché aux autres. Le remaniement latin de Roger Bacon met bien en

évidence que la démarche d'un lecteur éclairé est nécessaire pour comprendre le texte. Ses notes et gloses mettent parfois explicitement en lumière ce que son destinataire princier ne pouvait découvrir seul : « *Hic tangit maximum secretum.* » Chaque possesseur de la version française ne disposait pas d'un Roger Bacon et se devait donc de lire et de trouver lui-même les secrets du traité⁵⁰⁴. L'usage de certaines Autorités invite en effet à la formation d'un jugement personnel, nécessaire à une constante démarche heuristique : les secrets ne sauraient tous être explicites. À cette nécessité d'une recherche constante s'ajoute une herméneutique, déjà en germe dans la notion de secret et leur écriture figurée. Tous ces éléments façonnent une lecture active, fonctionnant par accumulation de strates réflexives et interprétatives, nécessaires devant certains changements spécifiques de notre version du *Secret des Secrets*.

3. 2. 1. Le lecteur face à l'emploi des Autorités : vers la formation d'un jugement personnel.

Le *Secret des Secrets* s'adresse à un lecteur particulier. Si la fiction initiale prétend qu'il est écrit pour Alexandre, la disparition ponctuelle du nom du conquérant permet au lecteur du XV^e siècle de s'identifier plus aisément au destinataire de l'œuvre. C'est désormais lui qui est censé posséder les secrets d'Aristote, à condition toutefois qu'il sache lire, sous les « *obscures exemples* » et sous les assertions dites « *figurativement* », ce que le Stagirite a originellement divulgué à son élève. Chaque possesseur n'a probablement pas la formation philosophique du conquérant ou le savoir universitaire adéquat, mais chacun est à même de se croire un élu, capable de percer les secrets du traité. Aristote invite en effet son élève à une lecture active : le lecteur du XV^e siècle doit également, s'il souhaite que l'enseignement lui soit profitable, exercer son jugement personnel. Le recours à certaines Autorités l'y invite par moments.

L'usage de l'Autorité comme élément garantissant la crédibilité du savoir est constant dans les textes didactiques médiévaux, qu'il s'agisse d'encyclopédies ou de traités plus spécifiques. Mais pour les auteurs de ces ouvrages, ce n'est pas tant l'opinion de chaque Autorité qui compte que leur énumération. Que les Anciens ne soient pas tous du même avis ne gêne pas l'encyclopédiste médiéval, même si certains soulignent des divergences d'opinion qu'ils ont remarquées : chaque Autorité a raison de son point de vue et il est possible pour le lecteur d'aller vérifier dans les textes cités, quand la citation explicite n'est pas mentionnée. Cela étant, si cette

⁵⁰⁴ Quelques-uns de nos manuscrits ont été annotés de signes indiquant une lecture active. Nous réservons à un

possibilité existe, il n'est pas certain que les possesseurs de textes encyclopédiques aient eu recours à une telle pratique : au XIV^e siècle, Jean Corbechon par exemple précise que sa traduction du *De Rerum Proprietatibus* a pour but notamment de fournir un concentré de savoir à un souverain – Charles V – trop pris par les affaires du royaume pour avoir le temps de lire tous les traités des Anciens. Dans le *Secret des Secrets*, l'usage des Autorités est sensiblement différent. Il n'y a pas que très peu d'accumulation de strates auctoriales. La plupart du temps, un garant unique suffit à augmenter la valeur de l'assertion. Les Autorités sont, le plus souvent, génériques et participent à la fois d'un discours général et d'une mise en avant d'une Autorité plus grande, celle d'Aristote.

Toutefois, certaines références apparaissent comme imprécises ou fausses. Au chapitre 22 (« *De la reverence du roy* »), la comparaison entre le roi et la pluie vient, selon la version C du *Secret des Secrets*, de « *saintes escriptures* ». Cette particularité de notre texte est en effet une allusion biblique que le lecteur doit identifier immédiatement comme telle et peut retrouver, le cas échéant. Le *Livre d'Isaïe*⁵⁰⁵ évoque les bienfaits que Dieu peut apporter mais aussi les conséquences de sa colère. De la même façon, le roi doit à la fois être bon pour ses sujets et les corriger lorsque cela est nécessaire. La référence au *Livre des Macchabées* est, quant à elle, erronée ; nous l'avons évoquée précédemment. Ces deux références invitent nécessairement le lecteur à un regard critique sur sa lecture. Ne pouvant aller vérifier les opinions des « *sages philosophes* », des « *medecins des Indiens* » et autres catégories indéterminées, le lecteur peut se rattacher à quelques rares références textuelles. Cependant, celles-ci sont à préciser par une recherche personnelle. Lorsque cette recherche ne mène à rien, le lecteur ne peut que s'interroger sur cette impasse.

Il sera toujours difficile d'évaluer le rapport au texte qu'avaient les lecteurs du Moyen Âge en l'absence de commentaires ou d'annotations manuscrites. Nos conjectures visent à constituer un réseau d'indices montrant que le possesseur du *Secret des Secrets* était nécessairement confronté à une lecture réflexive. Ainsi, le passage sur les quatre sortes de rois nous paraît emblématique. À moins de considérer de façon quelque peu condescendante les lecteurs de l'œuvre, il nous semble peu plausible qu'ils ne se soient pas interrogés sur le chapitre 6 (« *De la maniere des roys* »

article une étude détaillée de ces marques manuscrites.

⁵⁰⁵ En particulier *Isaïe* 30, 23. Voir notre partie « Notes et éclaircissements ».

touchant largesse »). Nous l'avons évoqué précédemment mais il nous faut préciser quelques éléments. Les premières lignes sont les suivantes :

Ilz sont quatre manieres de roys. (1) Il est roy qui est large a soy et large a ses subgiéz, et (2) est roy qui est avers a soy et large a ses subgéz, et (3) est roy qui est large a soy et avers a ses subgiéz, et (4) est roy qui est avers a soy et a ses subgiéz. Les Ytaliens dient qu'il n'est nul vice au roy qui est avers a soy et large a ses subgiéz (2). Les Indiens dient que le roy est bon qui est avers a soy et a ses subgéz (4). Les Persiens dient tout le contraire et tiennent ceste oppinion que le roy ne vault riens qui n'est larges a soy et a ses subgés (1). Mais entre tous les roys dessusdis, cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés (1) car s'il estoit avers a soy et a ses subgés (4), son royaume seroit tost destruit. Il nous convient donques subtilement enquerir les vertus et vices dessusdiz et monstrier quelle chose est largesse et quele chose est avarice, et en quoy est l'ereur de largesse⁵⁰⁶.

Elles se veulent la traduction du latin :

Reges sunt quatuor : (1) rex largus sibi et largus subditis, et (4) rex avarus sibi et avarus subditis, et (2) rex avarus sibi et largus subditis, et (3) rex largus sibi et avarus subditis. Itali itaque dixerunt : « Non est vitium in rege, si est avarus sibi et largus subditis (2). » Indi vero dixerunt : « Qui est avarus sibi et subditis est bonus (4). » Perses autem asserunt contrarium et contradicentes Indis et Italicis dixerunt : « Nihil valet rex, qui non est largus sibi et subditis (1). » Sed inter omnes meo iudicio peior est et merito reprobandus, qui est largus sibi et avarus subditis (3), quia regnum eius cito destruetur⁵⁰⁷.

Le passage du latin au français a quelque peu transformé le sens du texte. Le *Secretum Secretorum* donne l'opinion de trois peuples de façon objective : les Perses, les Italiens, les Indiens. Mais la conclusion revient à Aristote. Sa position, placée en fin d'énumération, balaie toutes les autres. Sans les nier, elle les rabaisse sous son point de vue. Le pire des souverains est donc celui qui est « large a soy et avers a ses subgiéz », ce qui correspond dans le texte français à la combinaison 3.

Sed inter omnes meo iudicio peior est et merito reprobandus, qui est largus sibi et avarus subditis (3), quia regnum eius cito destruetur.

Or, dans le *Secret des Secrets*, cette combinaison a disparu de la seconde partie de l'argumentation. L'opinion des Perses (1), des Italiens (2) et des Indiens (4) est mentionnée comme dans le texte latin, mais il n'y a nul trace d'un roi « large a soy et avers a ses subgiéz » qui traduirait le « largus sibi et avarus subditis » précédent. Le pire des souverains est celui « qui n'est large a soy et a ses subgiés », c'est-à-dire celui que les Perses valorisent.

⁵⁰⁶ Les chiffres sont de notre main ainsi que la mise en relief de la négation.

⁵⁰⁷ Möller, p. 22.

Les Persiens dient tout le contraire et tiennent ceste oppinion que le roy ne vault riens qui n'est larges a soy et a ses subgés (1) [...] cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés (1)

C'est aussi l'affirmation finale – le pire des souverains n'est attribuée explicitement à aucun peuple – qui devient implicitement celle d'Aristote. Il s'agit ici, de toute évidence, d'une faute de copie plus que de traduction, mais elle est commune à tous nos témoins. Par ailleurs, à l'exception d'un témoin⁵⁰⁸, notre texte ajoute un passage absent du texte latin qui obscurcit la conclusion.

cil est pire et ne doit estre riens prisiéz qui n'est large a soy et a ses subgiés (1) car s'il estoit avers a soy et a ses subgés (4), son royaume seroit tost destruit.

L'ajout explicatif, censé préciser le sens de la première combinaison, correspond en fait à la combinaison 4 : l'opinion des Indiens. De fait, le lecteur ne sait plus si le pire des souverains est celui qui est loué par les Perses ou par les Indiens. C'est pourtant ce texte qui a été lu. Comment a-t-il été compris ? Rien ne permet de le dire. Ce passage a donc nécessairement posé un problème de compréhension. Il n'a pu qu'amener le lecteur à des conjectures sur les différentes combinaisons proposées pour obtenir une conclusion satisfaisante.

Mais, au-delà de cette impasse logique, la conclusion passe sous silence le meilleur des rois, pourtant attendu après les opinions des trois peuples. Nous savons en effet quel est le pire des dirigeants (4) mais le meilleur n'est pas évoqué. C'est alors nécessairement au lecteur de prendre position en cherchant à se forger sa propre opinion.

Dans le *Secret des Secrets*, le recours à des Autorités imprécises vise à mettre en avant ce qui semble le discours auctorial par excellence : celui d'Aristote. Les quelques références plus précises permettent au lecteur de retrouver plus aisément le passage concerné. Mais, quand celles-ci sont erronées, elles invitent à s'interroger sur l'Autorité et ce qu'elle vise à crédibiliser. Par ailleurs, l'absence de prise de position explicite sur un sujet sollicite la réflexion du lecteur qui doit alors nécessairement se forger son jugement, d'autant plus si l'opinion d'Aristote est omise. La voix du philosophe a parfois tendance à disparaître au profit du livre lui-même ; c'est dans l'ouvrage qu'il faut chercher les secrets, guidé par la voix du Stagirite. Mais, sa disparition

⁵⁰⁸ Il s'agit de Paris, BnF nafr 18145. Ce manuscrit ne propose pas d'ajout.

programmée laisse le lecteur face à l'œuvre et l'incite à construire une véritable démarche heuristique.

3. 2. 2. Une démarche heuristique :

Le titre du traité pseudo-aristotélien met l'accent sur l'idée que le texte révèle le plus grand des secrets. La seconde lettre d'Aristote invite Alexandre à lire l'œuvre dans son intégralité et à la comprendre afin de découvrir ce qui y est caché. Ces deux éléments initiaux suffiraient à interroger la démarche du lecteur soumis à un travail actif de recherche. Les points que nous avons évoqués précédemment viennent illustrer ce que l'entrée immédiate dans l'œuvre suggérait. Nous avons analysé dans notre deuxième partie les secrets annoncés explicitement comme tels dans le traité. Toutefois, cette démarche qui vise à révéler ce qui devrait rester caché soulève un paradoxe. Il semble en effet que des secrets implicites jouxtent ceux qui sont clairement énoncés. En plus des secrets des philosophes et des médecins se trouvent en effet des secrets touchant à l'astronomie et aux femmes.

3. 2. 2. 1. Les secrets des astronomes :

Le chapitre sur l'astronomie, nous l'avons vu, ne développe que de très rares éléments sur la science des astres. L'exposé est davantage un panégyrique pour l'astronomie qu'un véritable développement didactique comme dans les encyclopédies ou les traités spécifiquement dévolus au monde supra-terrestre. Le chapitre se clôt toutefois sur l'annonce de précisions à venir.

Et saichiez qui sont mil xxviii planettes fixees et fermees desquelles nous parlerons plus aplain cy après. « De la difference d'astronomie », chap. 30.

Mais cette annonce d'un développement futur sur les planètes reste lettre morte : le *Secret des Secrets* ne développe pas de façon systématique les différentes planètes, les étoiles et autres phénomènes célestes. En revanche, un passage met l'accent sur la relation des planètes et des étoiles sur l'homme. Dans le chapitre concernant la justice (chap. 61), une anecdote expose deux cas opposés. L'influence de la constellation sous laquelle est né le fils d'un tisserand indien incline cet enfant à l'étude des sciences qui doit le mener à la plus haute fonction politique. À l'inverse, le fils du roi d'Inde est disposé à un métier manuel. La croyance en l'influence des planètes sur les hommes n'est pas une nouveauté. Elle ne fait que confirmer quelques chapitres plus loin ce qui avait été suggéré précédemment. Il n'est pas véritablement question de secrets sur

l'astronomie ; tout lettré de la fin du Moyen Âge ou toute personne possédant quelques ouvrages didactiques se remémore les enseignements de traités astronomiques, médicaux ou de régimes de santé. Le lien entre les différents éléments de la Création, seulement évoqué dans le *Secret des Secrets*, est nettement plus développé chez un Vincent de Beauvais, un Aldebrandin de Sienne, ou dans des traités beaucoup plus populaires tel le *Calendrier des Bergers*. Il n'empêche que ce savoir, certes connu, est implicite dans notre texte. Il est par conséquent à chercher, à analyser, à affiner. Ce que le *Secret des Secrets* exprime aux chapitres 30 et 32 dans deux expressions laconiques (« *toutes les choses [...] sont faictes et composees de quatre qualitéz et humeurs contraires* », « *l'omme est composé et fait de quatre elemens et de quatre humeurs contraires* ») est à préciser par la lecture d'ouvrages spécifiques mais aussi à mettre en relation avec l'anecdote du chapitre sur la justice opposant le fils d'un roi destiné à devenir tisserand et le fils d'un tisserand appelé à gouverner.

Mais, au-delà d'une recherche d'informations complémentaires, nécessaires à une compréhension de l'interaction entre les astres et les hommes, l'anecdote du fils du tisserand nous apprend beaucoup plus. Des sages présents chez l'artisan constatent l'inadéquation entre la nature de l'enfant et l'enseignement manuel qu'on veut lui prodiguer mais n'en disent rien aux parents. D'autres sages expliquent au roi pourquoi son fils ne peut devenir souverain mais est destiné à être tisserand. Ce n'est pas simplement l'illustration d'une leçon d'humilité politique qui est ici à l'œuvre bien qu'elle soit explicitement soulignée en introduction et en conclusion de la narration :

Et s'il estoit ainsi que ung jeunes homs et de petit estat te donnoit bon conseil, ne le vueille desprisier car il est chose possible que ungs homs sera né en telle constellac[i]on que naturellement il aura sagesse.

Ne vueilles, chier filz, mesprisier l'omme de petit lieu venu ne de petit corps puisque tu vois en luy science et qu'il habonde en sagesse et en bonnes meurs et fuit et hait tous vices. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

La leçon implicite qui est à retenir ici touche à la fois au destinataire originel du traité mais également aux nouveaux possesseurs de l'œuvre. Cette histoire enseigne en effet en premier lieu que les secrets de l'astronomie ne doivent pas être divulgués au commun des mortels – aux tisserands par exemple – mais que seul le souverain doit y avoir accès. Dans l'optique d'un destinataire prestigieux, aux hautes fonctions politiques (Alexandre, dans la fiction initiale, mais surtout les princes européens pour le *Secretum Secretorum*), cette histoire possède une visée

exemplaire si elle est correctement décryptée. Au XV^e siècle, alors que les possesseurs se font plus populaires, ce n'est pas cette idée qu'il faut retenir mais bien plutôt la justification qu'ils possèdent, eux qui ne sont pas des Alexandre ou des princes, l'œuvre secrète d'Aristote parce que telle est leur destinée. Le lecteur est finalement ce « *jeunes homs [...] de petit estat* » à qui les astres ont donné la sagesse. Il n'est certes pas un prince, mais il possède le *Secret des Secrets* : il est bien l' élu qui doit supplanter Alexandre.

L'astronomie contient donc des secrets implicites qu'il faut découvrir soi-même. Les éléments concernant cette science dans le *Secret des Secrets* sont peu nombreux. C'est au lecteur de découvrir d'une part les précisions didactiques absentes du traité, mais aussi d'interpréter ce manque. Les secrets des femmes sont également présents en filigrane dans notre texte.

3. 2. 2. 2. *Les secrets des femmes :*

Les secrets des femmes en effet, s'ils ne sont pas développés comme dans certaines encyclopédies ou traités spécifiques comme l'obstétrique ou la gynécologie, sont sous-jacents par le biais de l'épisode de la Pucelle Venimeuse. Claude Thomasset a analysé avec précision ce passage dans son commentaire du *Placides et Timeo*⁵⁰⁹. Nous renvoyons à son étude et nous contentons d'ajouter quelques éléments.

L'histoire de la dame mortifère, empruntée au *Secretum Secretorum* dans le *Placides et Timeo*, apparaît également dans d'autres textes didactiques ou narratifs⁵¹⁰. La mithridatisation n'est en effet pas inconnue au Moyen Âge. Elle trouve une place logique dans un traité à vocation politique depuis que le roi du Pont a donné son nom à cette pratique visant à ingérer régulièrement du poison pour s'en protéger. Dans le *Secret des Secrets*, c'est au dernier chapitre politique avant l'exposé médical (« *De la garde du roy* », chap. 29), que l'histoire de la Pucelle Venimeuse apparaît, immédiatement après un enseignement rappelant la prudence que le souverain doit avoir envers les médecins. Mais les lignes initiales de ce chapitre concernent une mise en garde contre la nature profondément fautive des femmes. Il faut les éviter, ou du moins, feindre que celle qui accompagne le roi est différente des autres femmes. Ce qui importe alors,

⁵⁰⁹ Claude-Alexandre Thomasset, *Une Vision du Monde à la fin du XIII^e siècle, Commentaire du Dialogue de Placides et Timeo*, Genève, Droz, 1982, p. 73-108 et 280-292.

⁵¹⁰ Claude Thomasset propose différentes versions de cette histoire en annexe de son commentaire (*Ouvr. cit.*, p. 281-299).

c'est de faire croire aux autres un mensonge en voilant la vérité que seul le prince doit connaître : les femmes sont naturellement fausses.

Alixandre, chier filz, ne te fie point en femme, ne en ses œuvres, ne en ses services, ne t'accompaignes point avecques elles. Et s'il estoit neccessité que tu eüsses la compaignie de femme, fay que tu l'aies telle que on puisse croire qu'elle te soit loyal.

Ce début de chapitre est éminemment politique et moral. Ce n'est que dans un deuxième temps que le danger mortel apparaît.

Garde toy doncques, chier filz, de telles choses venimeuses et mortelz car ce n'est pas chose nouvelle que l'en face par venin morir les hommes car tu scéz bien que pluseurs roys ont avancié et abregié leurs vies et sont mors par venin.

Les « *choses venimeuses et mortelz* » ne peuvent ici que renvoyer aux femmes ; c'est ce qu'indique l'indéfini « *telles* ». Or, le texte latin évoque simplement des drogues létales mais ne fait pas référence au début du chapitre.

*Cave, cave mortifera venena*⁵¹¹.

La version française met l'accent sur le danger que représentent les femmes⁵¹², en mettant en rapport leur fausseté et la mise à mort déloyale par le poison dont les rois ont été souvent victimes. L'aspect politique et moral glisse alors vers le souvenir biblique de la *Genèse* mais aucune allusion directe n'y est faite, là où le *Placides et Timeo* par exemple va rappeler, quelques paragraphes avant l'épisode de la *Pucelle Venimeuse*, la double étymologie d'Ève :

Après ce nomma Adam se moillier et l'apele Eve de E qui signifie « dehors » et de « vado » qui vaut a dire « aller », si fut dit en .I. ainsi que s'i vausist dire « extra vadens », c'est-à-dire « hors alans » ; pour ce disent les philosophes que femme va par nature volentiers hors de voie de sapience et de raison. Li autres dient que elle fu apelee Eva de ce mot « ave » par contraire, pour ce que « ave » si est salus et si est li nom mués en « ave » qui fu prins au travers. Qui escript a rebours, il treuve Eva. Et aucuns dient que ce fu dit Eva de « ave », pour ce que le femme est contraire de salu a homme, car si comme je vous ay dit, « ave » si est a dire salut⁵¹³.

Nous retrouvons l'enseignement *a minima* du *Secret des Secrets* mais également un glissement de sens significatif évoquant implicitement le serpent du Péché Originel. Les premières lignes du chapitre 29 sont une mise en garde explicite contre la nature fausse des femmes et un

⁵¹¹ Möller, p. 52, Steele, p. 59.

⁵¹² La version B opère déjà ce glissement de sens : « *Fuy, fuy leurs venins mortuels car elles ne commencent mie maintenant a envenimer les gens ; car ch'est cose cognute et notoire que moult grans fuisons de roys et de princes en ont este honni et en ont avanchiet le jour de leur mort par leur malisces et par leur venimeus buvrages.* »

⁵¹³ *Placides et Timeo*, § 221, p. 96-97.

avertissement sous-entendu à leur nature profonde, morale et physique. L’histoire de la Pucelle Venimeuse vient alors illustrer cette proximité entre la femme et le serpent.

Sa nature estoit convertie en nature serpentine. [...] d’un seul mors, elle pouvoit mettre ung homme a mort ainsi comme depuis tu en veïs faire l’espreuve devant toy et se ce ne feüst que je congneüz ainsi sa nature, du premier atouchement que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort sans nul remede.

Mais le *Secret des Secrets* ne développe pas le mécanisme du poison alors que le *Placides et Timeo* donne des précisions à la fois dans les éléments narratifs microstructurels mais aussi dans l’insertion de cette histoire au sein de l’encyclopédie. Le récit de la confrontation entre Alexandre et la dame mortifère vient en effet se placer dans la deuxième partie de l’œuvre qui concerne le corps humain, en particulier sa reproduction. L’homme, microcosme dans le macrocosme, est la créature élue de Dieu. L’évocation d’Adam et Ève permet à l’auteur de souligner l’infériorité et de danger des femmes pour les hommes. La faute d’Ève amène une question sur la raison et l’âme. L’exposé sur le corps, enveloppe matérielle de l’âme, suit naturellement. Comme l’espèce humaine descend d’Adam et Ève, le discours débute par des considérations sur la reproduction. L’évocation des différents liquides contenus dans le corps humain (sang, sperme, salive) amène à une explication de la digestion et de la respiration. L’auteur précise alors que les éléments contenus dans l’air peuvent contaminer la nourriture et le corps de l’homme. Le poison peut alors s’insinuer dans les veines et entraîner la mort. C’est cette explication qui amène l’exposé sur le mithridatisme. L’homme, comme la femme, peut transformer sa nature pour user du poison comme d’une arme, de même que le vin, de nature chaude, peut devenir froid.

De requief, sachiés que tout ossi porroit estre nourrie creature d’omme ou de femme, si que elle prendroit contraire nature a son sanc, dont on porroit faire homme ou femme venimeus, si que il ochiroit les gens par leur atouquement⁵¹⁴.

L’anecdote de la Pucelle Venimeuse, qui suit immédiatement ce passage, occulte le danger des hommes mithridatisés pour se concentrer sur les femmes, et rappeler le danger mortel qu’elles représentent. La transition avec l’exposé des organes génitaux de la femme suit naturellement. L’histoire de la Pucelle Venimeuse trouve donc légitimement sa place dans l’encyclopédie anonyme après un développement sur le fonctionnement du corps humain. Le lien entre les éléments extérieurs est expliqué ; l’air, en particulier, est un vecteur de la corruption des qualités

⁵¹⁴ *Placides et Timeo*, § 242, p. 108.

de l'homme. Les régimes de santé et les traités de médecine ne négligent pas cet élément primordial de l'hygiène médiévale⁵¹⁵.

Dans le *Secret des Secrets* en revanche, l'histoire de la Pucelle Venimeuse sert d'abord un discours politique et moral. Placée à la jonction des chapitres politiques et médicaux, elle pourrait annoncer également les développements sur l'hygiène, mais cette hypothèse reste ténue dans la mesure où les femmes sont peu évoquées par la suite. Le texte compare la femme aux différentes saisons et invite, dans des développements sur la nourriture, à peu les fréquenter, sans qu'il y ait une idée explicite de rapport charnel. L'idée que la femme est dangereuse parce qu'elle corrompt l'homme par son désir vient du troisième chapitre de la *Genèse* et de la punition divine. Le traité pseudo-aristotélicien l'évoque clairement avec la Pucelle Venimeuse. Cette idée est également soulignée un peu plus avant dans le texte. Au chapitre 19 (« *De la chasteté du roy* »), les relations intimes avec les femmes sont bannies de la vie du prince⁵¹⁶.

Très noble empereur, ne te vueilles encliner a la luxure des femmes car c'est vie de pourceaulx. Quelle gloire sera a toy se tu te gouvernes selon la vie des bestes brutes et sans raison ? Chier filz, croy moy, car sans doute la luxure est destruccion de corps, abregement de vie, corrupcion de toutes vertus, trespasement de foy et fait l'omme tout femenin et a la fin maine l'omme a tous maulx.

La femme cache donc sa nature fourbe et venimeuse à l'homme. Mais ce seul enseignement concernant les femmes apparaît dans le *Secret des Secrets*. Aucun discours scientifique sur la gynécologie ne vient corroborer ces affirmations, contrairement au *Placides et Timeo*. Si le lecteur veut en savoir davantage, il doit aller lui-même chercher les informations précises dans des traités spécifiques. La femme apparaît comme désireuse de cacher aux hommes sa véritable nature ; depuis la Chute, son attitude est secrète, ses particularités anatomiques et son désir de luxure également. Les organes sexuels de la femme sont nommés, au Moyen Âge, les « *secréz* », les « *privautés* » ou les « *consail*⁵¹⁷ ». Tous ces euphémismes servent à voiler ce qui semble mystérieux aux hommes et, corollairement, dangereux. Qu'il s'agisse de littérature romanesque – pensons par exemple à Mélusine – ou didactique, la sexualité féminine est présentée comme

⁵¹⁵ Nous l'avons évoqué notamment dans notre deuxième partie. Le lecteur trouvera également des précisions dans les « Notes et éclaircissements ».

⁵¹⁶ Il est à noter que le *Secret des Secrets* n'évoque pas l'existence d'une épouse légitime pour le roi. L'acte sexuel est ici de l'ordre du péché.

⁵¹⁷ Ce substantif a également, dans l'ancienne langue, un sens mieux attesté de « secret ». Il n'apparaît pas avec cette signification dans le *Secret des Secrets*. Toutefois, Frédérique Le Nan l'étudie dans son analyse sémantique sur le secret dans la littérature arthurienne.

secrète. Dans le discours scientifique médiéval, les secrets des femmes prennent une place importante ; pensons aux *Secrets des Femmes* au XIII^e siècle ou aux *Secrétz des Dames* au XV^e siècle. Le désir sexuel de la femme et ses dangers pour l'homme ont été largement traités par les scientifiques, théologiens et philosophes médiévaux du Moyen Âge. Nous renvoyons légitimement aux travaux de Danielle Jacquart ou de Claude Thomasset pour des études précises sur le sujet. Le commentaire du *Placides et Timeo* analyse suffisamment l'épisode de la Pucelle Venimeuse en mettant l'accent sur l'aspect scientifique pour que nous invitons le lecteur à s'y reporter.

Comme pour l'astronomie, les secrets des femmes sont implicites. Ils font partie d'une pensée commune fondée sur la *Genèse*, que le *Secret des Secrets* ne développe pas. L'épisode de la Pucelle Venimeuse laisse entendre que la jeune fille mithridatisée est liée à la nature de l'animal diabolique par excellence – le serpent – mais également, et de façon plus générale, que les rapports physiques avec les femmes sont dangereux et parfois mortels, du fait de la nature même de la femme cachée aux hommes. Le traité du Pseudo-Aristote, contient des secrets implicites, ou du moins, suggère que d'autres secrets existent, dans le texte ou ailleurs. Les chercher, les trouver, se les approprier, c'est faire preuve d'une démarche heuristique, nécessaire à une meilleure compréhension de l'œuvre et de la pensée de son auteur supposé : Aristote. C'est en effet lui qui, par son savoir, fait l'apologie de l'astronomie et invite à une recherche sur ce sujet et, c'est encore lui qui se place dans la position du sage, dont la connaissance déjoue le piège tendu à Alexandre avec la Pucelle Venimeuse. Mais, la recherche de ces secrets n'est possible que si le lecteur comprend le texte et l'interprète comme il se doit. Au début du traité, Aristote invite en effet son élève à une nécessaire herméneutique, dont l'épisode de la Pucelle Venimeuse est emblématique.

3. 2. 3. Une nécessaire herméneutique :

L'anecdote de la Pucelle Venimeuse est racontée en très peu de lignes. Elle compose la moitié du chapitre 29 (« *De la garde du roy* »).

Alixandre, chier filz, ne te fie point en femme, ne en ses œuvres, ne en ses services, ne t'accompaignes point avecques elles. Et s'il estoit neccessité que tu eüsses la compaignie de femme, fay que tu l'aies telle que on puisse croire qu'elle te soit loyal car quant femme tient ta personne entre ses bras, tu es comme I jouel mis en repost et en garde en la main d'un marchant car elle tient ta vie en sa main. Garde toy doncques, chier filz, de telles choses venimeuses et mortelz car ce n'est pas chose nouvelle que l'en face par venin morir les hommes

car tu scéz bien que pluseurs roys ont avancié et abregié leurs vies et sont mors par venin. Aussi, chier filz, ne te fie point en ung seul phisicien car un seul phisicien puet bien nuire et de legier pourroit bien faire une grant mauvaistié. Et pour ce, s'il se puet faire, fay que tu aies pluseurs phisiciens et qu'ilz soient tous d'un accort, et se tu veulz prendre medecine, ne la prens point se ce n'est du conseil de pluseurs phisiciens ; et qu'ilz soient telz qu'ilz saichent et qu'ilz congnoissent la qualité et la nature des choses qui sont mises et neccessaires en la medecine et qu'elle soit faicte en ung certain pois et mesuré sicomme la maladie le requerra. Et te souviengne, chier filz, que quant tu estoies es parties de Inde, moult de grans dons et de presens te furent faiz et presentéz, entre lesquelz te fu envoyee une tresbelle pucelle, laquelle estoit d'enfance nourrie de venins et de serpens, dont sa nature estoit convertie en nature serpentine. Et lors, se je ne l'eüsse sagement regardée et par mon sens et art n'eüsse sa nature congneüe pour ce qu'elle sans cesser, sans vergongne et sans honneur, regardoit les gens ou visaige, je congneüz que d'un seul mors, elle pavoit mettre un homme a mort ainsi comme depuis tu en veïs faire l'espreuve devant toy et se ce ne feüst que je congneüz ainsi sa nature, du premier atouchement que tu eüsses eü a elle et avecques elle, tu feüsses mort sans nul remede. Chier filz, garde ta noble ame, laquelle te est donnee et envoyee de la compaignie des anges et laquelle te est commeede de Dieu, non pas que tu la conchiez et desgastes, mais qu'elle soit mise ou nombre des saiges et gloriffiez.

Placée au terme des chapitres politiques et juste avant les développements sur l'hygiène, cette histoire apparaît comme le lien entre les deux pans principaux de l'enseignement du *Secret des Secrets*, auquel s'ajoute un troisième : la morale. La structure de l'histoire est on ne peut plus simple : alors en Inde, Alexandre reçoit un présent mortel, sous la forme d'une jeune fille mithridatisée. L'intervention d'Aristote déjoue la tentative d'assassinat. Ce récit, épuré de péripéties, mérite que nous nous y attardions.

Une première remarque concerne la totale passivité d'Alexandre. Grammaticalement, il est objet d'un verbe ou sujet de verbes à la voix passive. Lorsque la voix est active, Alexandre peut être en position de sujet mais uniquement lorsque le danger est passé (« *tu en veïs...* ») ou dans une proposition irréelle. Dans ces deux derniers cas, son action est très limitée (le regard) ou aurait une conséquence fatale. Autrement dit, le conquérant apparaît ici comme une victime incapable de se défendre. À l'inverse, Aristote est présenté comme un sujet agissant.

La deuxième remarque porte sur un autre couple : Aristote et la jeune femme. Les armes dont dispose le philosophe sont exclusivement intellectuelles et spirituelles. La vue n'est utilisée qu'avec le concours de la sagesse⁵¹⁸, alors que le regard direct est une des armes de la Pucelle Venimeuse. Aristote apparaît alors comme une enveloppe corporelle derrière laquelle la science fait figure de moyen de découvrir ce qui se cache derrière les apparences. Le philosophe a besoin de faire appel à sa sagesse, à son savoir, et à sa réflexion pour dépasser l'apparence de la jeune

⁵¹⁸ Sur le rôle du regard d'Aristote, voir le commentaire du *Placides et Timeo* (*Ouvr. cit.*, p. 100-103).

filles et découvrir sa véritable nature. C'est donc par un triple moyen épistémologique que le philosophe sauve son élève, la *theoria* (« sagement »), la *technè* (« art ») et la *praxis* (« mon sens »). Ce triptyque s'oppose aux trois moyens dont dispose la jeune femme pour accomplir son crime ; elle peut en effet tuer par le regard, par la morsure et par le contact physique. Ses armes sont donc visibles en apparence dans son aspect physique mais indétectables par les sens. C'est seulement le recours aux facultés intellectuelles, aidées par le sens visuel – simple outil au service de la connaissance et de la réflexion – qui permet de mettre au jour ce qui est caché au plus profond de la jeune femme.

L'analyse érudite livrée par Claude Thomasset sur cet épisode, axée notamment sur l'aspect médical de la rencontre entre Alexandre et son ennemie, est suffisamment précise pour que nous suivions ses conclusions. Il nous semble cependant qu'une remarque connexe à cette étude peut mettre en lumière un nouvel aspect du texte. Les conséquences d'une relation physique entre Alexandre et la jeune femme l'auraient tué, selon les dires d'Aristote. Il s'agit ici de l'évocation à peine euphémisée, d'une relation sexuelle inappropriée. Mais ce que souligne aussi notre texte, c'est l'impossibilité de sauver Alexandre d'une telle mort. Les derniers mots de l'anecdote sont suffisamment précis pour aboutir à cette conclusion (« *tu feüsses mort sans nul remede* ») mais également assez vagues par l'absence d'épithète. Le lecteur ne peut pas déterminer le type de remède. S'agit-il d'un point de vue médical, renvoyant à une impossibilité de trouver un contrepoison, ou d'un point de vue spirituel ? Les lignes précédant cette histoire évoquent le rôle des médecins et laissent à penser à un point de vue médical alors que la conclusion du chapitre apparaît comme clairement spirituelle.

Chier filz, garde ta noble ame, laquelle te est donnee et envoyee de la compaignie des anges et laquelle te est commende de Dieu, non pas que tu la conchiez et desgastes, mais qu'elle soit mise ou nombre des saiges et gloriffiez.

Ce passage est, de ce fait, à ranger dans la catégorie des *exempla* telle que définie par Claude Brémond, Jacques le Goff et Jean-Claude Schmitt :

Un récit bref donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire⁵¹⁹.

⁵¹⁹ Claude Brémond, Jacques le Goff, Jean-Claude Schmitt, *L'« Exemplum »*, Turnhout, « Typologie des Sources du Moyen Âge occidental », fasc. 40, Brepols, 1982, p. 37-38.

L'histoire de la Pucelle Venimeuse joue, par conséquent, un rôle central dans le *Secret des Secrets*. Elle sous-entend que les femmes possèdent des secrets et invite le lecteur à les chercher ; il est alors question de secrets liés au corps féminin et que l'on peut trouver dans des encyclopédies ou dans des ouvrages plus spécifiques puisque le traité pseudo-aristotélicien ne les développe pas. Elle rappelle également que les femmes sont naturellement fausses et, dès lors, dangereuses : elles sont une menace pour le roi mais également pour tout homme. Enfin, cette histoire se veut exemplaire à plus d'un titre. D'abord, sa conclusion est morale : il ne s'agit pas tant de protéger son corps contre le venin que d'empêcher la corruption fatale de son âme. La leçon vaut, alors, autant pour le prince que pour un lecteur plus commun. L'*exemplum* rappelle le lien indissociable entre le corporel et le spirituel. L'enseignement souligne également que les secrets sont cachés et que seul un élu peut les découvrir. Alexandre est incapable de se poser en actant parce qu'il ne dispose que d'une puissance militaire, insuffisante et inutile face à une menace dissimulée. Mais, cette histoire passée doit être rappelée (« *et te souviengne* ») ; elle est, selon nous, placée au centre du traité, pour mettre en valeur l'importance du savoir et de l'apprentissage nécessaire. Ce n'est en effet pas tant le pouvoir qui maintient en vie que le savoir. Ce savoir est, dans l'épisode de la Pucelle Venimeuse, l'apanage d'Aristote. La connaissance permet au philosophe de pallier l'incompétence de son élève⁵²⁰. L'histoire de la Pucelle Venimeuse recèle donc plusieurs niveaux de lecture. Ce récit, apparemment simple, est une invitation à l'interprétation non seulement de l'épisode mais de l'ensemble de l'œuvre dont il est une mise en abyme. L'un des enseignements de cette histoire éclaire la fin énigmatique de l'œuvre que seul un lecteur actif et autonome en sa lecture aura su interpréter.

3. 2. 4. Une lecture active et stratifiée :

Le chapitre final sur la physiognomonie est en effet à lire en relation avec l'épisode de la Pucelle Venimeuse. Cette science médiévale trouve son origine dans des textes mésopotamiens et connaît un développement remarquable dans l'Antiquité. La physiognomonie prétend déduire le caractère des hommes d'après l'observation de leurs caractéristiques physiques. En cela, même si rien d'explicite n'apparaît dans notre texte, il paraît plus que probable que cette science serve à Aristote pour déjouer le piège de la Pucelle Venimeuse. La physiognomonie en effet fonctionne selon trois méthodes : anatomique, zoologique, ethnologique, dont les éléments apparaissent en

⁵²⁰ Christine Silvi (*Ouvr. cit.*, p. 63-74) fait le point sur la notion de compétence. Elle analyse par ailleurs rapidement

filigrane dans l'*exemplum* avec la mention de l'Inde, du serpent et des signes physiques, en particulier des yeux. La première, de loin la plus utilisée dans les traités antiques et médiévaux, vise à relever des indices dans l'aspect physique et à les relier aux sentiments correspondants. La méthode zoologique s'appuie sur les détails corporels et les met en regard avec les animaux : ainsi, celui qui ressemble à un lion aura ses caractères. La dernière méthode substitue aux animaux des peuples. Suivant l'influence des climats, on détermine que tel peuple possède tel caractère : un individu ayant certains traits physiques d'un peuple sera alors doté de ses caractères. Partant de ces considérations théoriques, les traités de physiognomonie énoncent un certain nombre de règles, suivant un ordre hiérarchique déterminé : les yeux sont à examiner en priorité. Or, Aristote rappelle à son élève que c'est par le regard que la Pucelle Venimeuse s'attaque d'abord aux hommes.

Le chapitre sur la physiognomonie débute par une anecdote qui raconte comment Philozomias trouva les caractères d'Hippocrate à partir d'un portrait. Comme précédemment, c'est le regard qui sert d'outil au physiognomoniste. Or, la conclusion de Philozomias, peu flatteuse mais honnête, met en colère les disciples du médecin :

Quand Philozomias eüst bien regardé la figure, il dist : « Cilz homs est luxurieux, bar[e]teux et rudes ». Quant Philozomias eüst ce dit, les disciples de Ypocras le voudrent occirre et tindrent : « A, tresfol, c'est la figure du meilleur homme du monde ». Quant Philozomias le[s] vit ainsi malureux, il les rapaisa par belles paroles le mieulx qui pot et dist : « Je scay bien que c'est la figure du tressaige Ypocras et ce vous ay respondu de ma science ce que j'en scay ». « De la philozomie des gens », chap. 65.

La méthode semble infaillible puisque le médecin grec confirme les propos du physiognomoniste.

Quant cilz disciples furent venus a Ypocras, ilz luy dirent ce qu'ilz avoient trouvé et que Philozomias leur avoit dit. Lors dit Ypocras : « Certes, Philosomias vous a dit vray ne n'a riens laissé de ma compleccion en laquelle estoient tous ces vices ».

Cette science détermine donc le caractère des gens. Placée en clôture du *Secret des Secrets*, elle est à la science ultime qui permet de découvrir ce qui se trouve derrière les apparences.

Entre toutes les aultres choses du monde, je veul que tu saches et congnoisses une noble et merveilleuse science qui est appelée philozomie par laquelle tu congnoisteras la nature et condicion de toutes gens.

l'épisode de la Pucelle Venimeuse à l'aide de cette notion (*Id.*, p. 71-74).

L'histoire de la Pucelle Venimeuse en témoigne. Mais, face à la dame mortifère, Aristote utilise également sa capacité de réflexion. Les êtres humains en effet – surtout les femmes, si l'on suit le *Secret des Secrets* – dissimulent volontiers leur caractère. Dans le cas de la Pucelle Venimeuse, ce n'est plus seulement le caractère mais aussi sa nouvelle nature qui est dissimulée. Les techniques de la physiognomonie ne sont donc pas suffisantes. C'est la maîtrise de la théorie et de la technique par une pratique raisonnée et réflexive qui peuvent sauvegarder la corruption du corps et de l'âme d'Alexandre. Le savoir théorique seul est inefficace et la technique imparfaite pour aboutir à une conclusion opérante. C'est la *praxis* qui doit relier la *theoria* et la *technè*. C'est ce que suggère la dernière phrase du chapitre ultime du *Secret des Secrets* :

Toutteffoiz, chier filz, il ne convient pas jugier du tout sur ung signe mais considere tous les signes d'un homme et regarde les signes qui plus habondent en l'omme et te tieng a la meilleur et plus proffitable partie. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Cette conclusion ne prend son sens plein qu'en relation avec l'épisode de la Pucelle Venimeuse et qu'avec une réflexion de la part du lecteur. En effet, aucun élément n'est donné pour savoir quelle est cette « *proffitable partie* ». C'est au lecteur de la définir ; mieux, de la choisir. C'est donc lui qui a le dernier mot ou plus exactement à qui est laissé le dernier mot, l'ultime possibilité de choix. L'enseignement du *Secret des Secrets* est désormais achevé : le lecteur est à même de se forger son propre jugement à partir des éléments qui lui ont été donnés. D'autre part, le chapitre sur la physiognomonie, mis en relation avec l'histoire exemplaire de la Pucelle Venimeuse, fonctionne comme l'explication scientifique de la réussite d'Aristote. Alexandre, destinataire du *Secret des Secrets*, était incapable de survivre à la jeune femme : le chapitre final de l'œuvre contient l'enseignement ultime qui doit le protéger des autres. C'est donc un savoir pratique qui est donné mais fondé sur un arrière-plan théorique. Néanmoins ce savoir reste inopérant si le lecteur ne peut découvrir la « *meilleur et plus proffitable partie* ». La démarche du lecteur doit être réflexive pour mettre en pratique de façon opérante et utile les éléments donnés, mais aussi réflexive dans la mesure où la physiognomonie éclaire l'*exemplum* de la Pucelle Venimeuse.

La démarche du lecteur doit donc être active, réfléchie et stratifiée s'il veut profiter de l'enseignement du *Secret des Secrets*. Les invitations à aller chercher ailleurs des éléments de la connaissance participent explicitement de cette élaboration d'un savoir qui s'acquiert par accumulation de strates. Mais il semble que c'est peut-être davantage dans le fonctionnement

implicite de l'œuvre qu'il faille faire émerger cette lecture active. Dès lors, seul un lecteur autonome est capable de lire l'implicite disséminé au cœur du traité. Nous avons déjà souligné les quelques annonces programmatiques dans le contenu de l'œuvre, invitant le lecteur à aller rechercher une information ailleurs. Cette démarche de lecture active et stratifiée se retrouve particulièrement dans notre version du texte. Les omissions et les bouleversements structurels par rapport au *Secretum Secretorum* semblent en effet significatifs. L'exemple de la physiognomonie nous paraît éclairant.

Dans le *Sirr al-'asrâr*, la physiognomonie se situe au centre de l'ouvrage. Elle termine les chapitres sur la conduite du roi qui se composent d'éléments du savoir ayant trait à l'hygiène et à la santé. Placée à la fin de ce qui s'apparente à un *regimen sanitatis*, cette science, qui touche au gouvernement du corps, couronne les conseils pratiques et concrets sur la conduite du roi et sur la manière de garder sa santé : régime quotidien, parties du corps, qualités des différentes nourritures, bains, électuaires... Mais, avant de traiter de cette science, le texte met en relation les différents remèdes avec la conjonction des astres, mentionnant l'importance de la médecine spirituelle en complément nécessaire de la médecine corporelle⁵²¹. Le *Sirr al 'asrâr* affirme que l'inconnu peut être connu par l'âme. Une force se trouve derrière l'enveloppe corporelle qui peut et doit la gouverner : la raison. Il est donc nécessaire de connaître les sciences qui dévoilent l'inconnu. Parmi celles-ci, la physiognomonie revêt une importance particulière. Arrivant au terme d'une argumentation sur la connaissance des choses cachées, elle est présentée non seulement comme la doctrine qui permet de passer outre les apparences physiques mais aussi comme un exemple du pouvoir de l'âme sur le corps. Les éléments physiques ne sont qu'une enveloppe corporelle. Les liens qui les unissent, peuvent être transformés par le pouvoir de la raison.

*And one of those things which thou must know, O Alexander, is this, that the soul acquires the power of finding out inner truths, by external signs, when it happens to be free from lust and pain. This power is known by thought*⁵²².

Le chapitre sur la physiognomonie est alors une illustration de l'exposé théorique précédent. Il s'ouvre sur l'anecdote, déjà exposée chez Cicéron⁵²³ d'Hippocrate et du physiognomoniste

⁵²¹ Steele, p. 217-219. L'influence primordiale de la musique sur l'harmonie du corps est absente de la traduction latine (Steele, p. 217-218, section « u »).

⁵²² Steele, p. 218.

⁵²³ *Tusculanes*, IV, 37, *De Fato*, V.

Aklimun⁵²⁴. Le rapport peu flatteur du second est confirmé par le médecin, qui mentionne, toutefois que, connaissant sa nature, il a refréné son caractère et a surmonté ses passions grâce à sa volonté et sa raison.

Hippocrates replied to them : « Aklimun is right. By God ! in all his reading he has not spoken a single untruth. This is indeed my character, and such is my disposition. But when I saw that these qualities were bad, I restrained myself from following them, and my reason overcame my passions. And the philosopher who cannot subjugate his desires to his reason is no philosopher at all. » And this added to the excellence of Hippocrates, for philosophy is merely mastering desires.

Cette histoire, telle qu'elle est présentée dans le *Sirr al-'asrâr*, est exemplaire à plus d'un titre. Elle enseigne non seulement que les apparences peuvent être dépassées et les secrets de la nature humaine connus, trouvant ainsi une place légitime au sein du traité, mais aussi que l'homme peut combattre sa nature initiale. Il n'est évidemment pas question de feindre pour tromper autrui mais de restreindre ses défauts pour chercher à atteindre la perfection. C'est la question du libre arbitre qui est ainsi présente en filigrane et la possibilité de lutter contre la prédestination. L'enjeu théologique sous-jacent n'est toutefois pas développé mais il apparaît comme constitutif d'un ordre des choses voulu par Dieu. Au terme de chapitres politiques puis médicaux, la physiognomonie apparaît, dans le texte arabe, comme partie intégrante du savoir global nécessaire au prince pour qu'il devienne, plus qu'un être politique, un souverain sage et savant. Le discours médical, au terme duquel arrive la physiognomonie, n'est qu'une étape pour mettre au premier plan la philosophie.

La traduction latine de Philippe de Tripoli bouleverse partiellement la structure du traité arabe : la physiognomonie conclut désormais l'ouvrage du Pseudo-Aristote. Le *Secretum Secretorum* s'achève donc sur une science qui prétend dévoiler ce qui est caché. Ce sont désormais des chapitres d'ordre politique et militaires qui se placent en amont de cette science. Dans son remaniement, Roger Bacon lui consacre la quatrième et dernière partie de son texte, soulignant ainsi l'importance qu'il lui accorde dans la structure du traité de même que sur le plan politique.

Quarta [parte] est de mirabili eleccione amicorum et bajulorum regis per naturales proprietates corporum ; et hec scientia vocatur Phisonomia⁵²⁵.

⁵²⁴ Voir *supra*.

⁵²⁵ Steele, p. 28.

La quatrième [partie] concerne le choix admirable des amis et des intendants du roi grâce aux propriétés naturelles de leur corps ; et cette science a pour nom la physionomie.

La transformation structurelle a bouleversé la fonction initiale de la physiognomonie, la faisant basculer du côté de la politique. La conclusion de la narration initiale le confirme, du moins dans certains manuscrits. Ce n'est plus tant la philosophie que la médecine qui est louée et mise au service de la politique :

Hec est itaque laus et sapientia ex operibus Ypocratis, quia phisica nihil aliud est quam abstinentia et victoria concupiscibilium⁵²⁶.

C'est là la louange et la sagesse des œuvres d'Hippocrate car la médecine n'est rien d'autre que l'abstinence et la victoire sur les désirs.

On pourrait objecter qu'il ne s'agit là que d'une faute de transcription. Ce n'est pas impossible mais ce serait faire peu de cas du travail éditorial de Reinhold Möller et cela n'expliquerait pas le changement structurel. Roger Bacon conserve le nom « *philosophia* ». Il glose toutefois longuement cette victoire sur les désirs : il donne d'abord l'étymologie grecque et liste les principaux traités, soulignant la proximité de cette science avec la médecine. Il rappelle également la prudence que les Chrétiens doivent avoir vis-à-vis de cette science (Dieu peut en effet octroyer Sa Grâce comme bon lui semble, en dépit de tous les signes extérieurs). Enfin, il souligne la valeur fondamentalement politique de la physiognomonie : Aristote l'enseigne à Alexandre pour qu'il puisse se défier des mauvais hommes et bien choisir son entourage⁵²⁷. Dans le *Secretum Secretorum*, la physiognomonie se veut davantage une science dont la finalité est politique qu'un savoir issu de la médecine, au service de la science suprême : la philosophie. La physiognomonie apparaissait dans le *Sirr al-'asrâr* comme l'aboutissement d'un savoir destiné au prince dans l'optique d'une part, de maintenir son corps en équilibre, d'autre part, d'accéder *a minima* à ce qui demeure l'apanage de Dieu : connaître les secrets. Dans le *Secretum Secretorum*, la connaissance de la nature humaine grâce aux signes visibles n'a pas tant pour but la connaissance de soi que celle des autres, dans une fonction éminemment pratique et politique. Ce qu'il est désormais primordial de connaître dans le *Secretum Secretorum* pour le souverain, c'est la vérité du cœur des hommes, à des fins de gouvernement.

⁵²⁶ Möller, p. 158.

⁵²⁷ « ... *ut possit cavere a malis et eligere bonis* », Steele, p. 166.

Malgré les nombreuses omissions par rapport au texte latin, recensées dans notre édition, le *Secret des Secrets* suit d'assez près son original latin dans ses choix structurels. La physiognomonie y est en effet placée en conclusion du traité. Elle trouve donc une place de choix dans l'œuvre et apparaît comme le savoir qui, *in fine*, doit rester au lecteur. Elle débute, comme dans le texte latin, par une mise en relief de ses connaissances.

Entre toutes les autres choses du monde, je veul que tu saches et congnoisses une noble et merveilleuse science qui est appelée philozomie par laquelle tu congnoisteras la nature et condicion de toutes gens. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Toutefois, le texte met l'accent sur une relation à autrui alors que le *Secretum Secretorum* soulignait l'individualité et l'introspection, en rappelant l'ascétisme et le désengagement nécessaire par rapport aux désirs et aux vices.

*Et inter ceteras res illa est quam te non oportet ignorare scilicet cognitio qua investigat et cognoscit anima tua per signum noble cum abstracta fuerit a desideriiis et concupiscentiis et cum liberata fuerit a nocivis, et hec omnino cognoscuntur a cogitatu*⁵²⁸.

Et parmi toutes ces choses, il en est une que tu ne dois pas ignorer, à savoir l'étude par laquelle ton âme recherche la connaissance grâce au signe visible, et, quand elle est exempte des désirs et des convoitises et libérée des choses nuisibles, et cela peut être entièrement connu par la pensée.

C'est alors dans un tout autre but que doit servir la physiognomonie : ses connaissances n'ont plus pour fonction la recherche d'une perfection mais l'émergence d'une individualité par rapport à un groupe.

D'autre part, des suppressions significatives ont été opérées dans la version française, à chaque fois dans les lignes qui précèdent l'évocation des différentes parties du corps : une partie de l'introduction, une comparaison dans l'anecdote d'Hippocrate et de Philozomias et la fin de cette histoire. Initialement, la narration avait une valeur didactique et théologique forte⁵²⁹ : le caractère des hommes est prédéfini ; cependant, celui-ci peut être modifié par la raison. Dans une grande majorité des manuscrits du *Secret des Secrets*, l'histoire est incomplète, il manque l'explication finale d'Hippocrate de la supériorité de la raison sur le caractère⁵³⁰.

⁵²⁸ Möller, p. 156.

⁵²⁹ La remarque de Roger Bacon sur l'octroi de la grâce divine ne peut être prise en considération que pour son état du texte, non pour la diffusion d'une majorité de manuscrits latins.

⁵³⁰ Dans la branche α , le manuscrit nafr 18145 donne « *je mettray paine a m'en garder d'eulx et feray tant que je les surmonteray et resisteray a ma volonté* ». Dans la branche β , trois manuscrits donnent une explication : « *mais raison* ».

Lors dit Ypocras : « Certes, Philosomias vous a dit vray ne n'a riens laissé de ma complexion en laquelle estoient tous ces vices ». Chier filz, je t'ay mis les regles abregiez de ceste science de philosomie...« De la philozomie des gens », chap. 65.

Cette disparition transforme la signification de l'histoire et l'enseignement qu'il faut en tirer. Seule demeure l'idée que les signes du corps disent la nature de l'homme à qui connaît la physiognomonie. Il ne reste plus aucune trace de la leçon selon laquelle l'homme pouvait lutter contre sa nature profonde et, le cas échéant, la vaincre. L'accent n'est par conséquent plus mis sur la valeur suprême de la philosophie mais sur l'intérêt de la physiognomonie comme science permettant de dépasser les apparences. Il ne s'agit plus pour le lecteur de connaître les signes cachés pour se connaître et s'améliorer soi-même mais d'être capable de dévoiler la véritable nature d'autrui. Seul un lecteur curieux et attentif s'étonnera du paradoxe de cette anecdote, dans la mesure où Hippocrate fait figure d'Autorité reconnue, dans le *Secret des Secrets*. Une lecture active, heuristique et interprétative est donc nécessaire pour percevoir le sens caché de cette anecdote.

La suppression du début du chapitre apparaît alors comme volontaire et légitime pour voiler le sens initial de la physiognomonie. Il s'agissait au départ de montrer que l'âme gouverne le corps mais également que l'influence des astres est prédominante. En d'autres termes, les premières lignes du chapitre sur la physiognomonie faisaient de cette science une partie intégrante du monde, mettant ainsi en évidence les interactions entre les éléments constitutifs de la Création. Les lignes qui introduisent la physiognomonie dans le *Secret des Secrets* ne mettent plus l'accent que sur sa fonction de découverte de la vraie nature d'autrui, notamment de celui qui tente de voiler sa véritable nature. Un premier niveau de lecture insiste donc sur le secret et l'importance de posséder les outils pour le découvrir ; un second doit amener le lecteur à s'interroger sur la réponse énigmatique d'Hippocrate.

La troisième omission concerne une comparaison entre la gestation et la cuisson. Après l'histoire exemplaire d'Hippocrate, le texte latin indique :

*qui est en moy domine ma complexion en laquelle estoient touz iceulx vices » (Rot), « mais y a raison qui domine par-dessus » (1958). Dans la branche γ , seul 1623 propose cette explication : « touteffoiz ja soit ce que aucun ait mauvaise complexion de sa nature, si se peut il bien refraindre de ce a quoy tent sa mauvaise complexion plusieurs foiz ». Cette dernière est toutefois très éloignée du texte latin et peut apparaître non comme une traduction du *Secretum Secretorum* mais comme la reformulation d'un copiste conscient que son texte était plus difficilement compréhensible.*

*Matrix embrioni est sicut olla ferculo decoquendo*⁵³¹.

L'utérus est pour le fœtus comme le pot dans lequel cuit la nourriture.

Cette mise sur le même plan du ventre maternel et du pot de cuisson souligne l'importance d'une gestation menée à son terme mais surtout justifie « scientifiquement » que la couleur d'un homme soit révélatrice de son caractère : un homme à la peau trop blanche, à l'instar d'un aliment mal cuit, n'a pas séjourné suffisamment longtemps dans le ventre maternel. Le *Secretum Secretorum* affirme en effet :

*Albeo igitur cum livido colore et flavus color est signum diminute decoctionis. Si ergo accidit cum hoc diminutio in creatura, diminuetur similiter et natura. Fuge ergo ab omni homine livido et flavo, quoniam declinans est ad vitia et luxuriam*⁵³².

C'est pourquoi la blancheur, la pâleur la blondeur sont signes d'une insuffisante décoction. Donc, si à ce manque s'ajoute quelque imperfection chez une créature, c'est une grande preuve que sa nature aussi est imparfaite. C'est pourquoi défie-toi donc de tous les hommes pâles et blonds car ils sont enclins au vice et à la luxure. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Le conseil donné au prince s'accompagne donc d'une explication médicale. Dans la version française, l'omission de ce passage change la portée de l'enseignement. Le lecteur ne retrouve que le conseil politique.

Se tu vois homme qui soit de couleur foible, fuy sa compaignie car il est enclinéz a luxure et a plusieurs maux. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Ce qui reste, par conséquent, c'est un enseignement essentiellement pratique, immédiatement utilisable pour le lecteur. Les éléments constitutifs du savoir restent les mêmes. Les omissions par rapport au traité latin modifient, en revanche, la portée de la physiognomonie. Cette science apparaît avant tout comme le moyen de percer les secrets des autres. Dans le même temps, en tant que science « *abregee* », elle est une invitation à découvrir un savoir plus complet, caché ailleurs que dans le présent traité. Enfin, l'omission volontaire de la fin de la réponse d'Hippocrate voile le sens profond de la physiognomonie et ses liens très forts avec un savoir plus vaste qui imbrique les différents éléments de la création, microcosmiques et macrocosmiques. Cette science, présentée, comme immédiatement applicable, est peut-être avant tout, une invitation à la réflexion sur ce qui est caché dans le cosmos et dans l'homme. La physiognomonie met en

⁵³¹ Möller, p. 158.

⁵³² Möller, p. 158.

évidence, pour un lecteur actif devant les énigmes textuelles, ce qu'annonçait le titre du traité : le secret.

Mais, ces omissions réfléchies ne font pas que remettre au centre du propos le secret, elles sont également une invitation à une lecture active pour redonner du sens à l'anecdote partielle d'Hippocrate et de Philozomias. Le chapitre final du *Secret des Secrets* apparaît à la fois comme utilisable indépendamment du reste du traité mais aussi comme nécessaire à la compréhension d'autres passages du texte. Ce chapitre, qui éclaire l'épisode de la Pucelle Venimeuse, trouve également des échos qui doivent être perçus par un lecteur actif, s'il veut percevoir pleinement le sens du texte.

Ainsi, le long chapitre sur la justice souligne l'importance d'un corps aux membres parfaits.

Chier filz, tu dois amer et tenir chier l'officier qui te ayme et qui te esmuet tes subgés a toy amer et qui sa personne et ce qu'il a met pour toy faire service et plaisir et qui a les vertus et les condicions qui s'ensuivent : qu'il soit parfaiz de ses membres pour bien travailler en l'office qui luy est commise. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

Cet aspect primordial pour choisir un bon officier est mis en évidence de façon inverse dans les éléments de physiognomonie.

Garde toy comme de ton ennemy de celluy qui n'est pas acomply de tous ses membres et qui est seigné ou visaige et de celluy qui est mal fourméz. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Le savoir dispensé dans le chapitre final est abrégé. C'est ce qui est souligné en ouverture de l'énumération des éléments corporels.

Chier filz, je t'ay mis les regles abregiéz de ceste science de philosomie. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Le savoir dispensé est utilisable immédiatement mais demeure incomplet. C'est la lecture totale du *Secret des Secrets* qui permet de mettre en relation les éléments de la physiognomonie entre eux. La comparaison avec les yeux d'âne est ainsi à rapprocher de la méthode zoologique de la physiognomonie qui clôt le chapitre sur la justice.

Et qui les a samblables a yeux d'ane qui tousjours regarde contre terre, il est fol et de dure nature et mauvaie. « De la philozomie des gens », chap. 65.

Car l'omme est [...] vil, fol, et rude comme l'asne. « De la fourme et maniere de justice », chap. 61.

S'il veut percevoir totalement la portée de la physiognomonie, le lecteur doit se remémorer des éléments antérieurs. De même, s'il veut saisir pleinement le sens du chapitre sur la Pucelle Venimeuse, il doit se référer au chapitre ultime de l'œuvre. C'est ce que soulignait, au début du traité, la seconde lettre du Stagirite qui évoquait le livre en ces termes :

*Se tu le lis diligemment et tu l'entendes **plainement** et que tu saches ce qui est contenu en icelui, sans nulle doute, tu auras ce que tu desires car Dieu te donne tele grace, tel entendement et subtilité de grant engin et de science.* « Une epistre que envoya Aristote a Alixandre », chap. 5.

Ces rapprochements intratextuels sont à faire par un individu acteur de sa propre lecture, capable de faire émerger des réseaux significatifs en filigrane. La contribution du lecteur dans l'acte de lecture est désormais essentielle. C'est à une lecture personnelle, active et stratifiée qu'invite le *Secret des Secrets* : sous couvert de la révélation du plus grand des secrets, c'est à l'émergence d'une personnalité que nous assistons. Le texte s'adresse à tous mais chaque possesseur est persuadé qu'il est l' élu, le seul capable de découvrir le sens initialement réservé à Alexandre. Seul un lecteur autonome en sa lecture saura y parvenir.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Dire l'indicible, dévoiler ce qui doit rester caché : voilà ce que propose le *Secret des Secrets*. Ce paradoxe initial, réaffirmé dans les premiers chapitres, est une promesse publicitaire qui n'a pu que jouer un rôle majeur dans la diffusion de l'œuvre du Pseudo-Aristote. Mais la crédibilité du propos ne réside pas dans une promesse mais dans un énoncé. Le choix du mode énonciatif est primordial pour donner l'illusion au lecteur qu'il tient entre ses mains l'œuvre par laquelle Aristote révèle ses plus grands secrets à Alexandre. La transmission de bouche à oreille est une impossibilité liée à l'écriture. De fait, transposer dans un dialogue entre un maître et un élève la divulgation d'un savoir prétendument secret est parfois utilisé dans les textes didactiques médiévaux. C'est notamment le choix fait pour le *Placides et Timeo*, œuvre nettement influencée par le traité pseudo-aristotélicien. Cependant, le *Secret des Secrets* met en place une fiction initiale interdisant le recours au dialogue. Aristote, trop vieux pour suivre son disciple, débute alors une correspondance épistolaire. Ce choix diégétique apparaît également comme un moyen privilégié pour énoncer les secrets. La lettre joue en effet de la même proximité affective entre le destinataire et le destinataire que nourrit le *Secret des Secrets* par l'usage sporadique d'un style oralisé mais également en simulant la valeur immédiatement performative de la lettre. Mais le choix de la lettre est directement en prise avec la notion de secret, au cœur de l'ouvrage. Elle fonde en effet non seulement un autre rapport entre le maître et l'élève dans la mesure où le destinataire est désormais avant tout un lecteur. En cela, il ne peut demander des précisions à son interlocuteur, contrairement à une relation dialogale classique. Il peut en revanche revenir en arrière ou se projeter dans l'œuvre. Ce qu'induit aussi ce moyen de communication, c'est la possibilité qu'un non élu brise la chaîne du secret. La mise en place d'une écriture figurée est donc au cœur de l'œuvre. La lettre apparaît alors à la fois comme *epistula*, *scriptura* et *littera*. Elle est à la fois le support de la divulgation des secrets, le moyen, mais aussi les secrets eux-mêmes.

À côté de la lettre figure l'épître. Cette concurrence lexicale est porteuse de sens. Alors que la lettre joue sur la polysémie et induit différents niveaux de lecture, l'épître renvoie spécifiquement au moyen de communication. Mais l'épître semble quelque peu en porte-à-faux avec la notion de

secret. Elle fait en effet référence à un destinataire public plus que privé. Dans le *Secret des Secrets*, ce paradoxe met en avant l'importance du contenu. Tout ce qui est écrit au moyen d'une épître revêt un caractère didactique primordial. C'est bien une hiérarchie entre les éléments du savoir, au sommet desquels trône le secret, que souligne l'épître. Dans le même temps, la distinction entre public et privé n'est pas totalement occultée. L'épître joue alors le rôle de transition entre la brève missive et le traité. Il s'agit alors peut-être d'une volonté de diffuser l'œuvre plus largement à un nouveau public ; Alexandre n'est plus, le lecteur prend sa place, persuadé d'être l'élu qui doit supplanter le Macédonien. L'Autorité politique initiale ayant disparu, c'est à un nouveau destinataire que s'adresse le *Secret des Secrets*. De la même façon, Aristote a disparu, seul demeure son ouvrage. La double *Auctoritas* initiale s'est nécessairement évanouie. L'étude des Autorités dans le *Secret des Secrets* met en évidence l'évolution du traité et l'émergence d'un nouveau destinataire : le lecteur.

L'*Auctoritas* est à la fois ce qui initie un discours et ce qui augmente sa crédibilité. Les différentes Autorités dans le *Secret des Secrets* se divisent en deux grandes catégories : des garants explicites, rarement employés, et des cautions floues, majoritairement présentes.

Les Autorités majoritaires privilégient la notion de groupe avant celle de compétence. L'imprécision de ces autorités met en valeur le discours d'Aristote. Le Stagirite, instigateur du traité, semble s'auto-suffire : les garants ne font que le mettre en valeur. La référence de groupe cautionne d'autant plus les assertions du philosophe qu'elles sont invérifiables. De la même façon, les rares Autorités précises cautionnent le discours du précepteur d'Alexandre. L'entourage sémantique les met en valeur, et, corollairement, met au premier plan les propos du Stagirite. Mais ce qui importe surtout, c'est la place de ces différentes références auctoriales au sein du traité. Elles semblent se concentrer dans certains chapitres pour mettre en relief leur contenu et, dans le même temps, être absentes dans des pans entiers du texte. Les Autorités jouent alors un rôle paradoxal, puisque censées augmenter la valeur du discours d'Aristote, elles n'apparaissent que secondaires, voire peu utiles. C'est avant tout le discours d'Aristote qui prime. L'étude du fonctionnement et du rôle de ces Autorités l'a souligné. Une très grande majorité des Autorités alléguées sert d'auxiliaire au discours d'Aristote tout en proposant un éventail suffisamment varié pour toucher un lectorat plus populaire. Les rares *Auctoritates* qui contredisent le Stagirite ne servent en fait qu'à rehausser la valeur de son discours. Aristote

apparaît donc logiquement comme l’Autorité par excellence du *Secret des Secrets*. Ce ne sont pas seulement sa position privilégiée dans la hiérarchie des hommes et son ascension vers le divin qui le placent comme Autorité absolue mais aussi sa parole à l’intérieur même du traité. L’Autorité verbale du Stagirite scande le *Secret des Secrets* et le présente comme quasiment omniscient et omnipotent. Sa toute-puissance ne peut toutefois durer puisque le but du *Secret des Secrets* est de se substituer au philosophe. Dès lors, l’Autorité suprême du Stagirite peut sporadiquement vaciller. La disparition du philosophe est en effet programmée dès le début de l’œuvre et s’accroît tout au long du texte : le « je » auctorial se désengage progressivement au profit d’une nouvelle Autorité : le livre.

Quelques références auctoriales enfin échappent à toute classification et confirment que l’Autorité suprême d’Aristote s’est déplacée sur celle de son œuvre. Ainsi, certaines références, volontairement erronées ou imprécises, ne soulignent plus la force persuasive du garant évoqué mais sont une invitation à la lecture d’autres textes. Ce n’est plus l’Autorité qui est mise en avant mais une exhortation à sortir des sentiers balisés pour s’ouvrir aux livres. Cette incitation se retrouve à l’intérieur même du *Secret des Secrets* : il est question pour le lecteur d’une interaction personnelle entre lui et le traité pseudo-aristotélicien. Le lecteur est ainsi invité à chercher à d’autres endroits de l’œuvre des compléments d’information nécessaires à une meilleure et plus entière compréhension du traité en général et des secrets en particulier. Les références intratextuelles viennent alors auto-alimenter le texte qui devient alors réceptacle de multiples possibles didactiques. Ainsi, une spirale didactique se met en place, faisant ainsi émerger une possibilité de découvrir plus que le simple contenu d’un texte, censé contenir un concentré de toutes les œuvres d’Aristote et lui survivre.

Imperceptiblement, toutes les figures auctoriales se sont effacées au profit d’une nouvelle Autorité : le livre. Celui-ci prétend factoriser l’ensemble du savoir d’Aristote et invite à un développement de ces connaissances. La promesse du plus grand des secrets est une incitation à la découverte d’une multitude de possibles permettant l’autonomie du possesseur. Mais celle-ci est soumise à la capacité du lecteur de savoir décrypter correctement l’ensemble du contenu du traité. Le *Secret des Secrets* apparaît alors comme un apprentissage de l’autonomie.

C’est d’abord l’une des promesses initiales de l’œuvre : obtenir tout ce que le lecteur désire. Si le dessein politique du destinataire initial est, le premier, mis en avant, d’autres domaines font

également figures de promesses d'autonomie. Ainsi, les différents pans du savoir contenus dans le *Secret des Secrets* sont-ils imbriqués les uns aux autres, mettant en avant le rôle de la médecine dans un régime quotidien adapté. Mais les différents secrets nécessaires à l'autonomie du destinataire se sont peu à peu transformés au cours des siècles. Dès lors, c'est au lecteur de les redécouvrir. L'autonomie de la lecture fait alors figure de dessein masqué du *Secret des Secrets*.

La variété des Autorités met le lecteur dans une nécessité de se forger, par moment, un jugement personnel. Le questionnement face à des imprécisions, des inexactitudes ou des conclusions inattendues sont autant d'incitations pour le lecteur à construire une démarche heuristique au sein de sa lecture. L'annonce de certains secrets reste en effet sans suite, d'autres sont implicites : c'est le cas des secrets des astronomes ou des secrets des femmes que le lecteur doit remettre en lumière. Cette découverte est la justification que le possesseur du *Secret des Secrets* est bien un élu, le nouvel Alexandre. Ces deux secrets implicites sont mis en relief par Aristote. Le Stagirite rappelle, de la sorte, ce que sa seconde lettre mettait en évidence : la nécessité d'une herméneutique. L'interprétation du traité permet en effet au lecteur non seulement de se construire lui-même mais également de découvrir ce qui est caché au sein de l'œuvre. Pour ce faire, une lecture active et réflexive est nécessaire. Elle permet de relier entre eux différents passages du texte et d'éclairer ce qui peu sembler obscur. Le savoir partiel de certains chapitres est alors augmenté par la découverte et l'interprétation du reste du traité. Le *Secret des Secrets* est une œuvre stratifiée : chaque couche se superpose à la précédente pour permettre une compréhension plus parfaite du texte. Mais le texte ne donne rien de total, seulement une connaissance partielle. C'est, *in fine*, le lecteur qui construit personnellement et activement son savoir. Même si chacun n'élabore pas le même savoir, chaque lecteur est l'architecte de sa propre lecture, persuadé en cela d'être l'élu du *Secret des Secrets* : le nouvel Alexandre.

CONCLUSION

*If you can keep your head when all about you
Are losing theirs and blaming it on you,
If you can trust yourself when all men doubt you,
But make allowance for their doubting too ;
If you can wait and not be tired by waiting,
Or being lied about, don't deal in lies,
Or being hated, don't give way to hating,
And yet don't look too good, nor talk too wise.*

Rudyard Kipling, « If », 1910.

« *Hic tangit maximum secretum* ». Cette annotation lapidaire de Roger Bacon respire le paradoxe. Et ce n'est peut-être pas tant dans le substantif que dans l'adverbe initial qu'il réside. Prononcer le mot « secret » est une opération quasi-divine : ce n'est pas créer *ex-nihilo* comme le Dieu de la *Genèse* mais faire surgir quelque chose qui existait déjà mais dont les hommes n'avaient pas conscience. Désigner par un adverbe de lieu, c'est localiser ce qui doit *a priori* rester caché. Cette attitude linguistique paradoxale rappelle une fois encore le Créateur, qui désigne parmi la multitude des plantes la seule qui doit rester hors de portée d'Adam et Ève. Le secret respire l'interdit tout comme l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal. L'attitude qui vise à le nommer et à le désigner relève du plus grand des paradoxes, soulignant qu'il existe un pendant à l'ignorance : le savoir ; ou mieux, révélant aux hommes qu'une connaissance les dépasse et leur a été volontairement cachée. Le Serpent de la *Genèse* tente Adam et Ève qui, ignorants, ne peuvent pas savoir ce qu'est la désobéissance. Il n'empêche que leur geste vers ce fruit défendu est, dans l'Occident chrétien, celui qui conditionne le désir de tout homme de savoir. La *libido sciendi* n'est peut-être pas si légitime que cela puisqu'elle émane d'une tromperie initiale mais elle est, comme le souligne Aristote, au cœur de chaque homme. Dès lors, toute interdiction liée au savoir et que dénote le mot « secret » va de pair avec un désir de transgression. Cette tension constante atteint son paroxysme avec une œuvre qui prétend révéler le plus grand des secrets : le *Secret des Secrets*.

La répétition du substantif dans le titre de l'œuvre du Pseudo-Aristote invitait à une nécessaire recherche sur l'attrait que le simple mot a pu avoir sur les lecteurs. Divisant initialement le monde en deux catégories – ceux qui savent et ceux qui ignorent – le secret ouvre de vastes possibilités sémantiques. Son étude en contexte montre qu'il appartient d'abord, dans le

Secret des Secrets, à la politique mais qu'il se déplace également sur des domaines scientifiques plus hétéroclites : médecine, astronomie, physiognomonie... Paradoxalement donc, le secret jouxte des domaines de la connaissance soumis à l'apprentissage alors même qu'il dénote la dissimulation. Il suppose donc une relation particulière à autrui et un choix de communication spécifique entre celui qui le détient et celui à qui il doit être dévoilé : une constante tension dominatrice est à l'œuvre entre les deux instances énonciatives. Censé être divulgué par Aristote pour Alexandre, le *Secret des Secrets* met en place une hiérarchie dans chaque étape de la « chaîne des secrets », soulignant que le détenteur, le dépositaire et le destinataire sont des élus divins, choisis pour l'excellence de la plus haute des qualités : la sagesse. Seul celui qui en est digne doit y avoir accès. Or, écrire des secrets fait courir le risque que la « chaîne du secret » soit brisée. Un réseau métaphorique se met en place dans le *Secret des Secrets*, soulignant un hermétisme fondé sur une écriture figurée. Ce fonctionnement classique des discours ésotériques fait du texte une œuvre à interpréter. Toutefois, alors que le *Secretum Secretorum* distingue différents degrés dans l'hermétisme, les multiples traductions et copies du traité pseudo-aristotélicien ont transformé le sens initial du texte, substituant à une multiplicité lexicale de l'isotopie de l'hermétisme l'unicité omniprésente du substantif « secret ». Cette atténuation sémantique est vectrice d'une large diffusion, paradoxale au vu de l'objet-même du traité. L'aspect publicitaire à l'œuvre dès le titre et repris comme un *leitmotiv* dans les premiers chapitres est d'autant plus garant d'une large diffusion et d'un succès grandissant que le *Secret des Secrets* fonctionne comme une surenchère à de nombreux ouvrages ésotériques antérieurs.

Le traité pseudo-aristotélicien rappelle en effet un corpus de textes que l'on peut classer sous l'appellation « littérature des secrets ». Si une définition générique est malaisée, quelques éléments caractéristiques communs à ces œuvres peuvent être dégagés. L'affirmation initiale de secrets contenus dans les ouvrages permet de dresser une première liste de textes. L'origine divine des secrets est, d'autre part, souvent évoquée par une généalogie et une conception fabuleuse de l'ouvrage. L'écriture hermétique est également caractéristique de cette littérature ; coucher par écrit quelque chose qui ne doit être divulgué qu'à des élus ne peut se faire que par le biais d'une écriture figurée, afin que ceux qui ne doivent pas y avoir accès ne puissent s'immiscer dans la relation entre le maître et l'élève. L'étude de quelques textes montre que trois types de discours sont à l'œuvre dans la « littérature des secrets » : à côté de discours scientifiques (dogmatiques et explicatifs) se trouvent des recettes « magiques », trivialement pratiques. Cette

pluralité des discours souligne la disparité des textes qui prétendent révéler des secrets. Par ailleurs, les différentes caractéristiques de la « littérature des secrets » sont labiles et leur récurrence tend à les transformer en *topoi*. Les fluctuations des thématiques, des structures et de l'écriture du savoir caché limitent certes la pertinence d'une telle classification générique. Ce qu'elle souligne en revanche, c'est que les secrets peuvent apparaître comme un motif encyclopédique : chaque domaine de la connaissance, pouvant en effet être soumis à la dissimulation.

Le titre du traité pseudo-aristotélicien fait non seulement écho à des textes hermétiques mais utilise également les quelques caractéristiques de ce corpus. Toutefois, il s'en démarque en réexploitant ces motifs topiques et les différents types de discours et se présente comme une pseudo-encyclopédie. En promettant, dès le titre, l'accès à une pluralité de secrets, au terme de laquelle l'ultime secret sera découvert, le traité feint de mettre à disposition du lecteur une somme de connaissances. Toutefois, en transformant les *topoi* des encyclopédies, il se place en contrepoint de ces textes monumentaux : il ne s'agit plus de découvrir Dieu derrière Ses œuvres mais de mettre en lumière ce que Dieu a volontairement caché au plus grand nombre. Dès lors, les secrets contenus dans l'œuvre dépassent le savoir encyclopédique en révélant ce que les sommes taisent. Certains secrets demeurent cachés ; seuls ceux que Dieu accepte de transmettre à quelques catégories d'élus apparaissent dans le *Secret des Secrets*. Ces secrets – que nous avons appelés semi-divins – touchent, de façon explicite, essentiellement à la médecine, les secrets des philosophes ayant été supplantés par ceux d'Aristote. Or, l'étude du texte montre qu'ils sont incomplets ou évanescents, quand ils ne sont pas tout simplement absents. L'enseignement des secrets s'apparente, semble-t-il, à une simple illusion, à un effet d'annonce plus qu'à une divulgation effective. Le savoir savant est en effet extrêmement réduit et les conseils de bon sens semblent se confondre avec les secrets. Les variations par rapport aux versions antérieures du texte ont d'autre part profondément transformé le texte : les omissions, les incompréhensions, les ersatz rendent incomplets ou inopérants certains passages du texte, faisant disparaître les secrets initiaux. Finalement, il ne reste au lecteur, non pas un pouvoir illimité grâce aux secrets divins, mais la croyance qu'il peut accéder à un statut quasi-divin par l'intermédiaire du texte. Le texte n'est-il alors qu'une escroquerie publicitaire ? Ne possède-t-il pas un intérêt autre qui expliquerait son succès à la fin du Moyen Âge ?

Aristote annonce au début du *Secret des Secrets* que l'œuvre est la clef des succès futurs du conquérant. Cette fiction politique a joué un rôle catalyseur dans la diffusion du *Secretum Secretorum* dans les cours princières européennes au XIII^e siècle mais la version française du XV^e siècle ne s'adresse plus tant à des gouvernants qu'à un public plus populaire. Si des conseils politiques demeurent, ils sont moins développés que dans les versions antérieures. Le succès de l'œuvre tient alors à une promesse plus générale mais que tout homme désire : la toute-puissance. Le *Secret des Secrets* promet à son lecteur une triple maîtrise : la santé, le temps, les autres. Ce triptyque du pouvoir permet en effet de se protéger des contingences pouvant empêcher le lecteur de réaliser son dessein : prendre la place d'Aristote, le « prince des philosophes », élu divin. En effet, la transmission du *Secret des Secrets*, qui ne devait, originellement, être communiquée qu'entre Aristote et Alexandre, implique que la chaîne des secrets ait été brisée : Alexandre n'est plus ; la diffusion du traité au XV^e siècle suppose que le Macédonien n'a pas été digne de recevoir les secrets de son maître. Dès lors, chaque possesseur est à même de se croire l'élu, au sommet de la hiérarchie des hommes, sur le chemin de la hiérarchie céleste.

Les enseignements du maître doivent lui survivre sans que la foule y ait accès. Les choix énonciatifs sont donc au centre de l'étude du *Secret des Secrets*. Le bouche à oreille semble le moyen le plus sûr de divulguer des secrets. Dans le cadre littéraire, c'est le dialogue qui fait office de procédé énonciatif mimétique de la réalité. Or, le *Secret des Secrets* use du genre épistolaire. Bien que lié à une contrainte diégétique initiale, fondée sur un arrière-plan historique, l'épistolaire apparaît comme un choix significatif. La lettre fonctionne en effet sur une illusion dialogale qui, bien que mettant en place deux instances énonciatives séparées dans l'espace et le temps, gomme par moment les contingences fictionnelles, donnant ainsi l'illusion d'une proximité entre Aristote et Alexandre, et corollairement entre Aristote et le lecteur, qui, s'il n'est pas Alexandre, s'identifie aisément au « *chier filz* ». Mais il y a plus, la polysémie du substantif « *lettre* » souligne aussi l'identité entre le moyen énonciatif et l'objet énoncé : les secrets. Ce n'est pas seulement d'une missive qu'il est question mais de secrets divulgués derrière la lettre ; la lettre est ici à la fois *epistola*, *littera* et *secreta*, offrant au lecteur qui sait découvrir derrière l'apparence du procédé énonciatif l'objet même du discours. C'est ainsi que s'explique l'utilisation de l'épître à côté de la lettre. L'épître s'apparente à un discours plus long et plus important, plus à même de révéler certains secrets. La lettre plus commune mais à la polysémie significative jouxte donc l'épître, réceptacle affirmé des secrets. Le choix énonciatif n'est alors

pas anodin, à cacher derrière l'apparente banalité de la lettre une polysémie à découvrir et à souligner l'existence de secrets dans un discours moins privé. L'épître en effet tend par moments à perdre son caractère épistolaire pour se transformer en traité. L'usage que fait Thomas de Cantimpré de « *l'espître de grant pris* » au sein de son encyclopédie en est un exemple frappant. Le support énonciatif lié à la diégèse initiale s'évanouit peu à peu pour laisser place à un autre support didactique. Alexandre n'est plus que rarement mentionné : le lecteur s'est désormais substitué au conquérant et a pris la place de l'élève du Stagirite.

Dans le même temps, Aristote – initiateur et garant du *Secret des Secrets* – semble par moment laisser sa place au sommet de la hiérarchie des *Auctoritates*. Les Autorités utilisées dans le traité sont, pour la plupart, vagues ou génériques et servent avant-tout à mettre en relief le discours du Stagirite. Même les rares qui s'opposent au philosophe augmentent la valeur de son propos. Toutefois, à de rares moments, le maître d'Alexandre se place en retrait dans la hiérarchie auctoriale, laissant le lecteur devant des interrogations face auxquelles il ne peut qu'engager une attitude réflexive sur l'œuvre et réflexive sur la place et le rôle du Stagirite. Celui-ci est en effet, depuis les chapitres initiaux, voué à disparaître au profit de son œuvre. C'est donc logiquement que le philosophe laisse peu à peu sa place à une nouvelle Autorité qui émerge à mesure qu'il disparaît : le livre. Seul désormais face au *Secret des Secrets*, le lecteur, nouvel Alexandre, pense posséder la clef de tous les possibles ; il lui faut maintenant être à même de décrypter le texte. C'est alors dans une double démarche qu'il s'inscrit, à la fois heuristique et herméneutique. L'imprécision de certaines Autorités l'oblige d'abord à exercer son jugement personnel mais c'est surtout la recherche des secrets qui est au cœur de l'œuvre. Si certains semblent explicites, d'autres en revanche sont à découvrir derrière les allusions ou les récits exemplaires. Cette démarche heuristique invite enfin le lecteur à une lecture réflexive et une herméneutique. Aristote signalait à Alexandre que tous les possibles lui étaient ouverts s'il lisait entièrement et parfaitement le *Secret des Secrets*. Le lecteur, seul avec le traité, doit construire sa propre lecture, active, stratifiée et interprétative. Les chapitres ne disent pas tout, les enseignements se répondent les uns aux autres, l'incomplétude du savoir trouve un écho ailleurs dans le texte ou dans d'autres textes. Le philosophe n'est plus là pour aider le lecteur. Ce dernier est désormais prince en sa lecture. En cela, il a accompli le chemin qui le séparait du maître. Le maître n'est plus, l'élève a enfin pris sa place.

Il est illusoire de croire que tout a été dit sur le *Secret des Secrets*. Les pistes choisies l'ont nécessairement été au détriment de réflexions sur d'autres aspects du texte. Au seuil de notre thèse, il nous apparaissait indispensable de combler humblement un vide dans l'histoire de la littérature médiévale en proposant au public un texte largement diffusé à la fin du Moyen Âge mais encore trop peu connu aujourd'hui. Nous espérons avoir partiellement comblé ce manque par notre édition. Certes, une étude sur l'entourage du *Secret des Secrets* dans les différents manuscrits aurait pu aider à cerner le public du XV^e siècle⁵³³, de même qu'une recherche sur le programme iconographique des différents témoins⁵³⁴. Une recherche sur les liens entre les familles B et C reste également à mener. Nos analyses, qui ont mis en évidence le lien entre le manuscrit Paris, BnF nafr 18145 et la version du XIV^e siècle, devront être poursuivies par l'édition de la famille B. Enfin, il y aurait certainement beaucoup à apprendre des lecteurs du *Secret des Secrets* par un relevé des indications marginales.

Au-delà de l'aspect strictement éditorial, nous n'avons pu étudier certaines transformations du texte comme la christianisation progressive du *Sirr al-'asrâr*. Des domaines spécifiques demeurent à traiter pour eux-mêmes et dans les rapports qu'ils entretiennent les uns aux autres : la politique et la morale par exemple restent à défricher. Les aspects pédagogique et didactique nous paraissent aussi devoir être mis au premier plan de recherches à venir ; la remarque de Jacques Monfrin jugeant les copistes de C moins cultivés que ceux de B a trouvé des illustrations dans nos « Notes et éclaircissements » : elle est un point de départ pour une meilleure connaissance de la réception de l'œuvre. Enfin, l'influence du *Secret des Secrets* sur les auteurs de la fin du Moyen Âge n'a été qu'effleurée dans notre étude. Elle apparaît comme le chantier à poursuivre pour plusieurs raisons : d'abord l'aura du couple Aristote-Alexandre appartient aux mentalités médiévales à côté d'Alcuin et Charlemagne ou Merlin et Arthur. La chimère du prince doué de *sapience* n'est pas qu'une rêverie d'écrivain, elle trouve des échos chez Vincent de Beauvais, Jean Corbechon ou Christine de Pizan, et une oreille attentive auprès d'un Charles V par exemple. Ensuite la représentativité du *Secret des Secrets* dans les autres textes doit permettre de mieux saisir les différentes réceptions de l'œuvre. Entre un Thomas de Cantimpré qui copie le

⁵³³ Une première analyse a été menée dans notre article « Lire le *Secret des Secrets* à l'aube de la Renaissance », à paraître en 2013 chez Brepols (coll. « Alexander Redivivus ») dans le volume collectif dirigé par Margaret Bridges, Catherine Gaullier-Bougassas et Jean-Yves Tilliette.

⁵³⁴ S'il est extrêmement réduit dans la plupart des manuscrits, il méritera une attention particulière pour le témoin de Paris, BnF nafr. 18145.

De Regimine Sanitatis du XII^e siècle, un Albert le Grand qui fait référence au *Secretum Secretorum* comme Auctoritas dans son *De Animalibus*, ou un Évrart de Conty qui intègre la comparaison de la femme et des saisons – pour ne citer que quelques exemples – l'intention n'est pas la même et la réception des différentes versions du Pseudo-Aristote évolue. Les *Secret des Secrets* du XV^e siècle sont encore à chercher pour poursuivre l'étude de l'évolution de la réception du texte dans les milieux savants et populaires. Enfin, nous avons tenté de montrer comment les transformations de l'œuvre faisaient émerger la figure d'un lecteur autonome. C'est certainement ce dernier point qui devra retenir notre attention pour des examens futurs.

S'il n'est pas question d'affirmer que nous avons exhumé un chef-d'œuvre de la littérature de la fin du Moyen Âge au sens où on l'entend habituellement, il faut toutefois s'interroger sur le succès des œuvres didactiques à l'aube de la Renaissance et leur évolution : le *Jardin de Santé* de Jean de Cuba témoigne par exemple d'une évolution de la mise en écrit du savoir. La spécificité d'une œuvre et la façon dont elle se démarque de ces modèles participe aussi ce qui fait sa littérarité. L'aspect didactique du *Secret des Secrets* est ce qui frappe en premier, ce que confirment les différentes typologies de la littérature du Moyen Âge. Or, au XV^e siècle, l'œuvre côtoie dans les différents manuscrits des textes didactiques, pratiques, ou littéraires. L'hétérogénéité des recueils invite à penser différemment la littérarité ; peut-être est-ce même cette hétérogénéité qui se veut littéraire. La notion de « secret » est prédominante dans le succès de l'œuvre et la variété des secrets et des thèmes abordés est un premier indice des raisons de l'intérêt du public. Les secrets, toujours annoncés mais jamais complètement donnés, apparaissent en fait comme un point de fuite en mouvement perpétuel. Cette fuite vers l'avant justifie le désir de posséder le traité, chacun se sentant à même d'être celui qui mettra un terme à ce mouvement parce qu'il se juge digne du savoir ultime. Dès lors, l'objet didactique de la quête se transforme et devient le sujet d'une recherche personnelle : le lecteur possède l'ultime secret, il n'a plus qu'à le trouver. C'est peut-être sur une spirale heuristique perpétuelle que fonctionne le *Secret des Secrets*. Promettre l'ultime secret au lecteur, c'est lui projeter non pas l'image de ce qu'il devrait être comme pour les miroirs des princes mais l'image de ce qu'il pourrait être, voire l'image de ce qu'il pourra être, s'il lit correctement le traité. Cette condition met en route la dynamique d'un lecteur, non plus soumis à la lecture d'un autre, mais prince en sa lecture, prenant désormais seul ses décisions et choisissant ses interprétations. L'herméneutique nécessaire à laquelle invite le traité se démarque d'autres textes à interpréter en ceci qu'elle

indique un but à atteindre en perpétuel déplacement. L'ultime secret n'est alors peut-être pas tant ce point de fuite inatteignable et annoncé que la démarche même de lecture, dynamique et réflexive ; le « *maximum secretum* » n'est pas seulement une catégorie d'un savoir externe mais surtout une recherche individuelle ; il dépasse l'ordre du savoir pour toucher à l'*intelligence* des choses. Ainsi, cette image idéale promise est-elle en devenir, en perpétuelle construction par un lecteur qui ne peut effectivement trouver les secrets de Dieu mais qui demeure à même de les chercher. Par ses promesses, c'est un futur meilleur mais hypothétique que propose le *Secret des Secrets* à son lecteur : il ne lui garantit non le savoir ultime mais le plaisir de la recherche pour devenir, peut-être, l'élu initial de l'œuvre : Tu seras un Alexandre, mon treschier filz.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons structuré notre bibliographie suivant cinq axes majeurs correspondant aux sources utilisées. Ce qui touche au plus près au *Secret des Secrets* correspond aux textes primaires ; les autres textes antiques et médiévaux qui nous ont servi apparaissent comme secondaires. Les analyses globales allant de la théorie littéraire aux études sur des notions générales sont ensuite mentionnées. Enfin, nous présentons les outils qui nous ont été utiles pour notre édition avant de proposer un essai de classement sur les ouvrages critiques touchant à certains points abordés dans notre étude.

L'hétérogénéité des thèmes abordés dans le *Secret des Secrets* et la porosité des sciences médiévales interdisent tout cloisonnement générique. La classification ici proposée est simplement pragmatique.

Notre classement alphabétique traite d'abord des ouvrages avant de citer les articles. Enfin, les auteurs médiévaux sont classés, comme c'est l'usage, à leur prénom.

Table des abréviations :

AHDLMA : *Archives d'Histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen Âge.*

ANTS : *Anglo Norman Text Society.*

CCM : *Cahiers de Civilisation médiévale.*

CCCM : *Corpus Christianorum (Continuatio Mediaevalis).*

CCMA : *Classique Champion du Moyen Âge.*

CRMH : *Cahiers de Recherche Médiévales et Humanistes.*

EETS : *Early English Text Society.*

PL : *Patrologie Latine.*

TLF : *Textes Littéraires Français.*

Textes primaires :

Les versions du Secret des Secrets.

BADAWI, Abdel Rahman, *Kitâb Sirr al-'asrâr, Al-Usul al-Yunaniyyah lil-Nazariyyat al-Siyasiyyah fil-'Islam (Fontes graecae Doctrinarum Politicarum islamicarum)*, vol. 1, Le Caire, 1954.

BECKERLEGGE, Olivier A., « An abridged anglo-norman Version of the *Secretum Secretorum* », *Medium Aevum*, 13, 1944, p. 1-17.

FOWLER, George Bingham, « Manuscrit Admond 608 and Engelbert of Admont (c. 1250-1331) », *AHDLMA*, t. 44, 1977, p. 149-242.

FOWLER, George Bingham, « Manuscrit Admond 608 and Engelbert of Admont (c. 1250-1331) », Part II. Appendices 6-13, *AHDLMA*, t. 45, 1978.

FOWLER, George Bingham, « Manuscrit Admond 608 and Engelbert of Admont (c. 1250-1331) », Appendix 14. *Summa Alexandrinorum*, *AHDLMA*, t. 50, 1982.

FOWLER, George Bingham, « Manuscrit Admond 608 and Engelbert of Admont (c. 1250-1331) », Appendices 15-24, *AHDLMA*, t. 50, 1983.

Fratri Rogeri Baconi Opera quaedam hactenus inedita, éd. S. J. Brewer, Londres, 1859, (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*).

GASTER Moses, « Introduction to a Hebrew Version of the *Secret of Secrets* », *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1907, p. 879-911 et 1908, p. 111-162.

GASTER Moses, « The hebrew Version of the *Secretum Secretorum* », *Studies and Textes in Folklore, Magic, mediaeval Romance, hebrew Apocrypha, and samaritan Archeology*, vol. 2-3, Londres, 1925-28, réimp. New York, 1971.

JACOB DE MAERLANT, *Heimelijkheid der Heimelijkheden*, éd. J. Clarisse, Dordrecht, 1838.

KASTEN, Lloyd A., « *Poridat de las Poridades. A Spanish Form of the western Text of the Secretum secretorum* », *Romance Philology*, 5, Berkeley, 1951-52, p. 180-190.

KASTEN, Lloyd A., *Seudo Aristoteles, Poridat de la Poridades*, Madrid, 1957.

MANZALAOUI, Mahmoud, *Secretum Secretorum : Nine english Versions*, EETS, ES, 276, Oxford, Oxford Univ. Press, 1977.

Opera hactenus inedita Fratri Rogeri Baconi, fasc. V, Secretum Secretorum cum Glossis et Notulis, éd. Robert Steele et alii, Oxford, 19[09]-1940.

Opera inedita Fratri Rogeri Bacon (I – Opus Tertium, II – Opus minus, III – Compendium Philosophiae), ed. J. S. Brewer, London, Longman, Green, Longman, and Roberts, 1854.

PACK, Robert A., « Pseudo-Aristotelis *Epistola ad Alexandrum de regimine principum sanitatis* a quodam Nicolao versificata », *AHDLMA*, t. 43, 1979, p. 307-325.

PIERRE D'ABERNUN, *Le Secr  de Secr z*,  d. par Olivier A. Beckerlegge, *ANTS*, 5, 1944.

PSEUDO-AROSTOTELES, *Segredo dos Segredos*, Publica oes da Faculdade de Letras da Univ. de Lisboa, Lisboa, 1960.

RUGGIERI, Y.,  dition int grale du *Secret des Secrets* en langue d'oc, *Atti della reale Accademia delle Scienze di Torino*, t. 65, 1930, p. 203-219.

SCHAUWECKER, Yela, *Die Di tetik nach dem 'Secretum secretorum' in der Version von Jofroi de Waterford: Teiledition und lexikalische Untersuchung*. W rzburg, (W rzburger medizinhistorische Forschungen Bd. 92), K nigshausen & Neumann, 2007.

Secreta secretorum, English Experience Ser. n  220, Repr. of 1528 ed. by R. Copland, 1970.

Secretum secretorum, The Gouvernaunce of Kynges & Prynces, Repr. of 1511 ed. Schol. facsimiles, 1978.

STEELE, Robert, *Three Prose Versions of the 'Secreta Secretorum'*, London, 1898.

STEELE, Robert, *Lydgate and Burgh's Secrees of old Philisoffres*, London, 1894.

STEELE, Robert, *Secretum secretorum*, EETS, ES, 66, Repr. of 1894 ed., 1974.

STEELE, Robert, *Secretum secretorum, Three prose Versions*, EETS, ES, 74, Repr. of 1898 ed. Kraus, 1974.

SUCHIER, Hermann,  dition partielle du *Secret des Secrets* en langue d'oc, *Denkm ler provenzalischer Literatur und Sprache*, Halle, t. 1, 1883, p. 201-213 et 473-480.

Commentaires li s aux diff rentes versions du Secret des Secrets :

F RSTER, Richard, *De Aristotelis quae feruntur Secretis Secretorum*, Kiel, 1888.

HERMENEAU, Willy, « Franz sische Bearbeitungen des *Secretum Secretorum* und ihr Verh ltnis zu der lateinischen  bersetzung des Philippus Tripolitanus », G ttingen, 1922.

MANZALAOUI, Mahmoud, « The *Secreta Secretorum* in English Thought and Literature from the fourteenth to the seventeenth Century with a Preliminary Surveys of the Origins of the *Secreta* », Ph. D. Diss., Oxford University, 1954.

Pseudo-Aristotle, the Secret of Secrets. Sources and Influences, ed. W. F. Ryan et Charles B. Schmitt, Warburg Institute Surveys, 9, Londres, 1982.

Réceptions européennes du Secret des Secrets (XIII^e – XVI^e siècles), dir. M. Bridges, C. Gaullier-Bougassas et J.-Y. Tilliette, Turhnout, Brepols, coll. « Alexander redivivus », à paraître (2013).

WILLIAMS, Steven James, *The Scholarly Career of a pseudo-aristotelian Text in the latin Middle Ages*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2003.

WURMS, Friedrich, « Studien zu den deutschen und den lateinischen Prosafassungen des pseudo-aristotelischen *Secretum secretorum* », Hambourg, 1970.

BIZZARRI, Hugo O., « Difusión y abandono del *Secretum secretorum* en la tradición sapiencial castellana de los siglos XIII y XIV », *AHDLMA*, t. 63, 1996, p. 95-137.

BURNETT, Charles S. F., « The Eadwine Psalter and the Western Tradition of the Onomancy in Pseudo-Aristotle's *Secret of Secrets* », *AHDLMA* 57, 1988, p. 143-167.

CARLIER, Pierre, « Étude sur la prétendue *lettre* d'Aristote à Alexandre transmise par plusieurs manuscrits arabes », *Ktéma* 5, 1980, p. 277-288.

CECIONI, Giorgio, « Il *Secretum secretorum* attribuito ad Aristotile e le sue redazione volgari », *Il Propugnatore* 2, 1889, p. 72-102.

FARAL, Edmond, « Une Source latine de l'*Histoire d'Alexandre*. La Lettre sur les Merveilles de l'Inde », *Romania*, t. 43, 1914, p. 199-215 et 353-370.

FORSTER, E. S., « The pseudo-aristotelian Problems, their Nature and Composition », *Classical Quarterly*, t. 22, London, 1928, p. 163-165.

FÖRSTER, Richard, « Handschriften und Ausgaben des pseudo-aristotelischen *Secretum Secretorum* », *Centralblatt für Bibliothekswesen* 6, 1889.

GELBER, Hester Goodenough, « The Eadwine Psalter and the western Tradition of the Onomancy in Pseudo-Aristotle's *Secret of Secrets* », *AHDLMA*, t. 55, 1988, p. 143-167.

GRIGNASCHI, Mario, « L'Origine et les Métamorphoses du *Sirr al-'asrâr* (*Secretum Secretorum*), *AHDLMA*, t. 43, 1976, p. 7-112.

GRIGNASCHI, Mario, « La *As-Siyasatul-'ammiyah* et l'influence iranienne sur la pensée politique islamique », *Monumentum H.S. Nyberg III, Acta Iranica* 6, Leiden, 1976, p. 33-287.

GRIGNASCHI, Mario, « La Diffusion du *Secretum Secretorum* (*Sirr al-'asrâr*) dans l'Europe occidentale, *AHDLMA*, t. 47, 1980, p. 7-70.

GRIGNASCHI, Mario, « Formation et Interprétation du *Sirr al-‘asrâr* », dans *Pseudo Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, 9, 1982, p. 3-33.

GRIGNASCHI, Mario, « Les *Rasâ’il Aristâtâlisâ ‘ilâ-l-Iskandar* de Sâlim Abû-l-‘Alâ’ et l’activité culturelle à l’époque omayyade », *Bulletin d’études orientales de Damas* 19, 1965-66, p. 7-83.

HAMILTON, George L, « The Sources of the *Secret des Secrets* of Jofroi de Waterford », *Romanic Review* I, 1910.

HENRY Albert, « Un Texte œnologique de Jofroi de Waterford et de Servais Copale », *Romania*, t. 107, 1986, p. 1-37.

HUNT, Tony, « A New Fragment of Jofroi de Waterford’s *Segré de Segrez* », *Romania* 118, 2000, p. 289-314.

LORÉE, Denis, « Le statut du *Secret des Secrets* dans la diffusion encyclopédique du moyen âge », *Encyclopédies médiévales : Discours et savoirs*, Cahiers Diderot n° 10, PUR, 1998, p. 155-171.

LORÉE, Denis, « Corps de l’Homme, Corps de l’État dans le *Secret des Secrets* », *Corps et Encyclopédies*, actes du colloque de Cerisy-la-salle, 10-14 sept. 2008, dir. Denis Hüe, sous presse.

LORÉE, Denis, « Qu’apprend-on aux rois ? L’exemple de la physiognomonie dans le *Secret des Secrets* », à paraître dans le numéro spécial des CRMH (juin 2012).

LORÉE, Denis, « Lire le *Secret des Secrets* à l’Aube de la Renaissance », *Réceptions européennes du Secret des Secrets (XIII^e – XVI^e siècles)*, dir. M. Bridges, C. Gaullier-Bougassas et J.-Y. Tilliette, Turhnout, Brepols, coll. « Alexander redivivus », à paraître (2013).

MANZALAOUI, Mahmoud, « The Pseudo-Aristotelian *Sirr al-asrar* and Three Oxford Thinkers of the Middle Ages », *Arabic and Islamic Studies in Honor of Hamilton Gibb*, ed. G Makdisi, Leiden, 1965, p. 480-500.

MANZALAOUI, Mahmoud, « The pseudo-aristotelian *Kitab Sirr al-‘asrâr*. Facts and Problems », *Oriens*, 23-24, 1974, p. 147-257.

MANZALAOUI, Mahmoud, « Philip of Tripoli and His Textual Methods », *Pseudo-Aristotle, the Secret of Secrets, Sources and Influences*, éd. W. F. Ryan et C. B. Schmitt, Londres, Warburg Institute Surveys, t. 9, 1982, p. 55-72.

- MANZALAOUI, Mahmoud, « The *Secreta secretorum* : *The Mediaeval European Version of Kitab Sirr-al-Asrar* », *Bulletin of the Faculty of Arts* (University of Alexandria) 15, 1961, p. 83-107.
- MEYER, Paul, « Manuscrits français de Cambridge », *Romania*, t. 15, 1886, p. 161-191 et 236-357.
- MEYER, Paul, « Les Manuscrits français de Cambridge », *Romania*, t. 32, 1903, p. 75-120.
- MOREL-FATIO Alfred, « Version napolitaine d'un Texte catalan du *Secretum secretorum* », *Romania*, t. 26, 1897, p. 74-82.
- MONFRIN, Jacques, « La Place du *Secret des Secrets* dans la Littérature française médiévale », *Pseudo-Aristotle, the Secret of Secrets. Sources and Influences*, Warburg Institute Surveys, 9, Londres, 1982, p. 73-113.
- MONFRIN, Jacques, « Sur les Sources du *Secret des Secrets* de Jofroi de Waterford et de Servais Copale », *Mélanges offerts à Maurice Delbouille*, Gembloux, 1964, t. 2, p. 509-530.
- MONFRIN, Jacques, *Le Secret des Secrets : Recherches sur les Traductions françaises suivies du Texte de Jofroi de Waterford et de Servais Copale*, dans *École Nationale des Chartes. Positions des Thèses soutenues par les élèves de la Promotion de 1947*, Paris, 1947.
- STEELE, Robert, « Roger Bacon and the *Secreta secretorum* », *Athenoeum* 3486, 1894.
- WILLIAMS, Steven James, « Roger Bacon and his Edition of the pseudo-aristotelian *Secretum Secretorum* », *Speculum*, 69, Medieval Academy of America, Cambridge, 1994, p. 57-74.
- WILLIAMS, Steven James, « The early Circulation of the pseudo-aristotelian *Secret of Secrets* in the West ; the papal and imperial Courts », *Micrologus*, II, 1994, p. 127-144.
- WILLIAMS, Steven James, « Repenser l'intention et l'effet des décrets de 1231 du pape Grégoire IX sur l'étude des *libri naturales* d'Aristote à l'Université de Paris », *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle : Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, ed. Claude Lafleur, Turnhout, Brepols, 1997.
- WILLIAMS, Steven James, « Roger Bacon and the *Secret of Secrets* », *Roger Bacon and the Sciences. Commemorative Essays*, éd. J. Hackett, Leyde, New-York, Cologne, Brill, 1997, p. 365-393.
- WILLIAMS, Steven James, « Philip of Tripoli's Translation of the pseudo-aristotelian *Secretum Secretorum* viewed within the Context of intellectual Activity in the Crusader Levant », *Occident et Proche-Orient : Contacts scientifiques au Temps des Croisades*, Actes du Colloque de

Louvain-la-Neuve, 24 et 25 mars 1997, éd. Isabelle Draelants, Anne Tihon, Baudouin van de Abeele, Louvain, Brepols, *Réminiscences* 5, 2000, p. 79-94.

WILLIAMS, Steven James, « The vernacular Tradition of the pseudo-aristotelian *Secret of Secrets* in the Middle Ages : Translations, Manuscripts, Readers », *Filosofia in Volgare nel Medioevo*, a cura di Nadia Bray e Loris Sturlese, Louvain-la-Neuve, FIIEM, Textes et Études du Moyen Âge, 21, 2003, p. 451-482.

WILLIAMS, Steven James, « Giving Advice and taking it : the Reception by rulers of the pseudo-aristotelian *Secretum Secretorum* as a *Speculum Principis* », *Micrologus*, X, 2004, p. 139-180.

WILLIAMS, Steven James, « Reflections on the pseudo-aristotelian *Secretum Secretorum* as an astrological Text », *Micrologus*, XII, 2004, p. 407-434.

WILLIAMS, Steven James, « Esotericism, Marvels, and the Medieval Aristotle », *Micrologus*, XIV, 2006, p. 171-191.

WILLIAMS, Steven James, « The Pseudo-Aristotelian *Secretum secretorum* as a Didactic Text », *What Nature Does Not Teach : Didactic Literature in the Medieval and Early Modern Periods*, ed. Juanita Ruys, Turnhout, Brepols, 2008, p. 41-57.

ZAMUNER, Ilaria, *La tradizione romanza del « Secretum secretorum » pseudo-aristotelico. Regesto delle versioni e dei manoscritti*, « Studi Medievali », 46 / 1, 2005, p. 31-116

Textes secondaires :

Textes antiques et médiévaux et commentaires.

ALBERT LE GRAND, *Opera omnia*, éd. Auguste Borgnet, 20 vol., Paris, 1890-1892.

ALBERT LE GRAND, *Le Monde minéral, Les Pierres*, Présentation, traduction et commentaires par Michel Angel, « Sagesses chrétiennes », Paris, éditions du Cerf, 1995.

ARNAUD DE VILLENEUVE, *Arnaldi da Vilanova Opera Medica omnia*, 10 vol., éd. Luis-Garcia Ballester, J. A. Paniagua, Michael R. Mac Vaughn, Publicacions i edicions de la universitat de Barcelona, Barcelone, 1975.

ARNAUD DE VILLENEUVE, *Le Rosier alchimique de Montpellier, Lo Rosari (XIV^e siècle)*, textes, traduction, notes et commentaires par Antoine Calvet, Paris, Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc, n° 9, Univ. Paris IV, 1997.

BARTHOLOMAEUS ANGELICUS, *De Rerum Proprietatibus*, fac-similé de l'édition de 1601, Francfort, Minerva GMBH, 1964.

BEJCZY, Istvan, *La Lettre du Prêtre Jean, Une Utopie médiévale*, Paris, Imago, 2001.

BERNARD DE GORDON, *Practica*, ms BnF fr. 12148.

BERNARD DE GORDON, *La Fleur de Chirurgie*, Paris, 1504.

BEST, Mickaël R. et BRIGHTMAN, Franck H., *The Book of Secrets of Albertus Magnus*, Oxford, Clarendon Press, 1973.

BOUDET, Jean-Patrice, *Le Recueil des plus célèbres Astrologues de Simon de Pharès*, 2 vol., Paris, Champion, 1997-1999.

BOÛARD (DE), Michel, *Une nouvelle Encyclopédie médiévale, le Compendium Philosophiae*, Paris, E. de Boccard, 1936.

BRIDGES, John Henry, *The Opus Majus of Roger Bacon*, Oxford, Clarendon Press, 2 vol., 1897-1900.

BRUNETTO LATINI, *Li Livres dou Tresor*, éd. crit. par Francis, J. Carmody, Berkeley – Los Angeles, Univ. Of California Press, 1948.

CALVET, Antoine, « Le *De secretis naturae* du pseudo-Arnaud de Villeneuve », *Chrysopoeia* 6, 1997-99, p. 155-206.

CALVET, Antoine, *Le Rosier alchimique de Montpellier, Lo Rosari (XIV^e Siècle)*, Textes, Traductions, Notes et Commentaires, Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc 9, Paris, PUPS, 1997.

Ce sont les Secrès des Dames deffendu à révéler, éd. A. et C. – E. Colson, Paris, 1880.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Yvain. Le Chevalier au Lion*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1982.

CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre du Corps de Policie*, éd. Angus J. Kennedy, Paris, Champion, « études christiniennes » 1, 1998.

CHRISTINE DE PIZAN, *Épître d'Othéa*, éd. G. Parussa, Genève, Droz, TLF 517, 1999.

CHRISTINE DE PIZAN, *Le Chemin de longue Étude*, éd., trad., prés. et notes par A. Tarnowski, Paris, Lettres Gothiques, 2000.

CHRISTOPHE COLOMB, *Œuvres*, éd. A. Cioranescu, Paris, Gallimard, 1961. (Nous avons eu tardivement connaissance de l'édition on plus récente à la Différence, 1992, *Christophe Colomb* ;

éd. établie et présentée par Consuelo Varela et Juan Gil ; trad. de l'espagnol par Jean-Pierre Clément et Jean-Marie Saint-Lu ; [ill. choisies et commentées par Jean-Paul Duviols].

CUMMINGS, Patricia Willett, *A Critical Edition of « Le Regime tresutile et tresprouffitable pour conserver et garder la Santé du Corps humain »*, North Carolina studies in the romance languages and literature, Chapel Hill, 1976.

DANTE, *Œuvres complètes*, traduction et Commentaires par André Pézard, Paris, Gallimard, Pléiade, 1965.

DIOCLÈS DE CARYSTE, *Dioclis Carystii Medici*, Paris, Frédéric Morel, 1573.

DIOCLÈS DE CARYSTE, *Diocles of Carystus : A Collection of the Fragments with Translation and Commentary*, 2 vol., éd. et trad. Philip J. Van der Eijk, Leiden, 2000.

DIOGÈNE LAËRCE, *Vie et Doctrines des Philosophes illustres*, trad. sous la dir. de Marie-Odile Goulet-Cazé, Paris, Librairie générale française, 1999.

Disputatio de Rhetorica et de Virtutibus, éd. K. Halm, *Rhetores Latini Minores, ex codicibus maximam partem primum adhibitibus*, Leipzig, B. G. Teubner, 1863, p. 523-550

DORVEAUX, Paul - PROPOSITO, Niccolo, *L'Antidotaire Nicolas. Deux Traductions françaises de L'Antidotarium Nicolai*, Paris, H. Welter, 1896.

DUHEM, Pierre, *Un Fragment inédit de l'Opus Tertium de Roger Bacon*, Florence, 1909.

EDER, Robert, « Tignonvilla inedita », *Romanische Forschungen*, t. 33, 1915, p. 851-1019.

Epistola Alexandri ad Aristotelem, éd. Boer, W. Walter, Jr., Meisenheim am Glan, 1973.

ÉVRART de CONTY, *Le Livre des Eschez amoureux moralisés*, éd. crit. par Françoise Guichard-Tesson et Bruno Roy, CERES, Bibliothèque du Moyen Français 2, Montréal, 1993.

FLINT, Valérie I. J., « Honorius Augustodunensis. *Imago Mundi* », *AHDLM*, t. 49, 1983, p. 7-153.

FOX, John Howard, *Robert de Blois, son Œuvre didactique et narrative*, Paris, Nizet, 1950.

GILLES DE ROME, *Li Livres du Gouvernement des Rois*, éd. S. P. Molenaer, New York, 1899.

Giles of Rome's On ecclesiastical Power. A medieval Theory of World Government, ed. R. W. Dyson, New York, Columbia University Press, 2004.

GOSMA, Martin, *La Lettre du Prêtre Jean. Édition des Versions en Ancien Français et en Ancien Occitan*, Groningen, 1982.

GOSSUIN DE METZ, *L'Image du Monde*, éd. Olivier H. Prior, Lausanne, 1913.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Dialogues*. trad. nouv. par M. l'abbé Henry, Tours, 1851.

- GUIBERT DE TOURNAI, *Le traité Eruditio regum et principum de Guibert de Tournai*, éd. A. de Poorter, Louvain, 1914.
- GUILLAUME DE CONCHES, *Philosophia Mundi*, PL, t. 90, col. 1127-1178 et t. 172, col. 39-102.
- GUILLELMI de CONCHIS, *Dragmaticon Philosophiae*, éd. I. Ronca, CCCM, CLII, Turnhout, Brepols, 1997.
- HALLEUX, Robert - SCHAMP, Jacques, *Les Lapidaires grecs*, Paris, Belles Lettres, 1985.
- HALLEUX, Robert, *Les Alchimistes grecs. Papyrus de Leyde, Papyrus de Stockholm, Recettes*, Paris, Belles Lettres, 1981.
- HALLEUX, Robert, *Les Textes Alchimiques*, Turnhout, Brepols, « Typologie des Sources du Moyen Âge » 32, 1979.
- HERMÈS TRISMÈGISTE, *Corpus hermeticum*, texte établi par Arthur Darby Nock, et trad. par André-Jean Festugière, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- HILDEGARDE DE BINGEN, *Le Livre des Subtilités des Créatures divines*, traduit du latin par Pierre Monat, 2 vol., Grenoble, éd. Jérôme Million, coll. « Atopia », 1988.
- HIPPOCRATE, *L'Ancienne Médecine*, éd. et trad. Jacques Jouanna, Paris, 1990.
- HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *De Imagine Mundi*, PL, t. 172, 1854.
- HUNT, Tony, *Le Livre de Catun*, ANTS, Plain Texts Series 11, 1994.
- HYGIN, *L'Astronomie*, texte établi, traduit et commenté par A. Le Bœuffle, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- GUNDERSON, Lloyd, *Alexander's Letter to Aristotle about India*, Meisenheim am Glan, 1980.
- GUY DE CHAULIAC, *La Grande Chirurgie*, éd. par E. Nicaise, Paris, éd. F. Alcan, 1890.
- HENRI DE MONDEVILLE, *La Chirurgie*, trad. E. Nicaise, Paris, éd. F. Alcan, 1893.
- ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, PL, t. 82.
- JEAN CORBECHON, *Le Propriétaire des Choses*, Paris, Pierre Gandoul, 1528.
- JEAN DE CUBA, *Le Jardin de Santé*, Paris, Antoine Vérard, 1500.
- JEAN DE MANDEVILLE, *Voyage autour de la Terre*, trad. et comm. Christiane Deluz, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- JOHN GOWER, *Confessio Amantis*, ed. Russell A. Peck, Toronto, Univ. of Toronto Press, Medieval Academy Reprints of Tecahing 9, 1980.

La Mort du Roi Arthur, éd., trad., prés. et notes par Emmanuèle Baumgartner et Marie-Thérèse de Medeiros, Paris, Champion, CCMA 20, 2007.

LANDOUZY L. – PÉPIN R., *Le Régime du Corps de Maître Aldebrandin de Sienne*, Paris, Champion, 1911.

Le Grant Kalendrier et Compost des Bergiers, publié par B. Guégan, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

Le Livre des Propriétés des Choses. Une Encyclopédie au XIV^e Siècle. Introduction, mise en français moderne et notes par B. Ribémont, Stock/Moyen Âge, Paris, 1999.

Le Mesnagier de Paris, texte édité par Georgina E. Brereton et Janet M. Ferrier, traduction et notes par Karin Ueltschi, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4540, 1994.

THOMAS DE KENT, *Le Roman d'Alexandre ou Le Roman de toute Chevalerie*, trad., prés. et notes de Catherine Gaullier-Bougassas et Laurence Harf-Lancner, avec le texte Brian Foster et Ian Short, Paris, Champion, CCMA 5, 2003.

LEFÈVRE, Yves, *L'Elucidarium et les Lucidaires. Contribution, par l'Histoire d'un Texte, à l'Histoire des Croyances religieuses en France au Moyen Âge*, BEFAR, fasc. 180, Paris, 1955.

LEMAY, Helen R., *Women's Secrets. A Translation of Pseudo-Albertus Magnus De Secretis Mulierum with Commentaries*, Albany, State University of New York Press, 1992.

MÉLY (DE), *Les Lapidaires de l'Antiquité et du Moyen Âge*, t. 3, *Les Lapidaires grecs*, éd. E. Leroux, 1899.

PACK, Robert A., « A pseudo-Aristotelian Chiromancy », *AHDLMA*, t. 36, 1969, p. 189-241.

PACK, Robert A., « Auctoris incerti *De Physiognomonica Libellus* », *AHDLMA*, t. 41, 1974, p. 113-138.

PACK, Robert A., « Pseudo-Aristoteles *Chiromantia* », *AHDLMA*, t. 39, 1972, p. 289-320.

Perceforest, éd. crit. par Gilles Roussineau, Genève, Droz, TLF, t. 1-4, 1987-2007.

Picatrix, Un Traité de Magie médiéval, traduction, introduction et notes par Béatrice Bakhouché, Frédéric Fauquier et Brigitte Pérez-Jean, Turnhout, Brepols, « Mémoire du Moyen Âge », 2003.

PIERRE D'ABERNON OF FETCHAM, *La Lumière as Lais*, éd. Glynn Hesketh, *ANTS* 54-55, Londres, 1996.

PSEUDO-DENYS L'ARÉOPAGITE, *Œuvres complètes*, trad., préf. et notes par Maurice de Gandillac, Paris, Aubier, éd. Montaigne, 1943.

Pseudo-Ovidius De vetula, éd. P. Klopsch, Leyde, Köln, 1967.

RAYMOND LULLE, *Principes de Médecine*, trad., intr. et notes par Armand Llinares, Paris, Klincksieck, coll. Sapience, 1992.

SALOMON, Michaël, *The Mirror of Coïtus, A Translation and Edition of the fifteenth Century Speculum al Foderi*, Madison, 1990.

SCHMITT, Charles B – KNOX, Dilwyn, *Pseudo-Aristoteles Latinus*, London, 1985.

SEYFARTH, Jutta, *Speculum Virginum*, CCCM, V, Turnhout, Brepols, 1990.

Sydrac le philosophe : le livre de la fontaine de toutes sciences, éd. Ernstpeter Ruhe, Wiesbaden, Wissenliteratur im Mittelalter, 34, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 2000.

Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, édités par Louis Delatte, Paris, Droz, 1942.

STEINER, Sylvie-Marie : *Un Témoignage de la Diffusion encyclopédique, Le Livre de Sidrach*, Melun, coll. Mémoires, 1994.

THOMAS DE KENT, *The Anglo-Norman Alexander (Le Roman de toute Chevalerie) by Thomas de Kent*, éd. Brian Foster et Ian Short), *ANTS*, 29-31 et 32-33, Londres, 1976-1977.

The Book of Secrets of Albertus Magnus, éd. Michaël R. Best and Franck H. Brightman, Oxford, Clarendon Press, 1973.

The Pseudo-ovidian De vetula, éd. D. M. Robathan, Amsterdam, 1968.

Thomas Cantimpratensis Liber de Natura Rerum, I, Text, éd. H. Boese, Berlin-New York, 1973.

THOMASSET, Claude-Alexandre, *Placides et Timeo ou li Secrés as Philosophes*, TLF 289, Genève, Droz, 1980.

Traité de Physiognomonie, texte établi, traduit et commenté par Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

TÜRK, Monika, *Lucidaire de grant Sapientie, Untersuchung und Edition der altfranzösischen Übersetzung des « Elucidarium » von Honorius Augustodunensis*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 307, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2000.

Une Lettre d'Hippocrate à César d'après un Manuscrit inédit, éd. par Östen Södergard, Stockholm, Acta Universitatis Lundensis, Almqvist & Wiskell International, 1981.

Versants, revue suisse de littératures romanes, éd. L'Âge d'Homme, n° 1, 1981.

VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca Mundi Vincentii Burgundi ... Speculum quadruplex, Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale*, Douai, 1624 ; reprint, Graz, 1965.

VINCENT DE BEAUVAIS, *De l'Institution morale du Prince*, éd. établie, présentée et annotée par Charles Munier, Paris, éd. du Cerf, Sagesses chrétiennes, 2010.

VINCENT DE BEAUVAIS, *De Morali Principis Institutione*, éd. Robert J. Schneider, Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis, 137, Turnhout, Brepols, 1995.

WICKOFF, Dorothy, *Albertus Magnus, Books of Minerals*, Oxford, Clarendon Press, 1967.

ZAMBELLI, Paola, *The Speculum Astronomie and its Enigmas. Astrology, Theology and Science in Albertus Magnus and his Contemporaries*, Boston, Boston Studies in the Philosophy of Science 135, Kluwer Academic Publishers, 1992.

ZIPPEL, Gianni, « La Lettera del Diavolo al clero, dal secolo XII alla Riforma », *Bull. dell'Istituto storico ital. per il medio evo*, t. 70, 1958, p. 125-179.

Textes modernes sur des notions générales

ADAM, Jean-Marc et BONHOMME, Marc, *L'argumentation publicitaire, analyse de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, 1997, rééd. 2003.

AUERBACH, Erich, *Figura*, trad. Marc André Bernier, Paris, Belin, 1993.

BALTRUŠAITIS, Jurgis, *Aberrations*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1957, réimp. 1995.

BOSSUAT, Robert, *Manuel bibliographique de la Littérature française du Moyen Âge*, Melun-Paris, D'Argence, 1951 ; *Supplément (1949-1953)*, avec le concours de Jacques Monfrin, Paris, 1961 ; *Troisième Supplément (1960-1980)*, éd. par Françoise Veillard et Jacques Monfrin, Paris, CNRS, 2 vol., 1986 et 1991.

DUVAL, Frédéric, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge : petite Anthologie commentée de Succès littéraires*, Genève, Droz, TLF 587, 2007.

ÉLIADÉ, Mircea, *Aspects du Mythe*, Paris, Idées-Gallimard, 1963.

Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters, Heidelberg, Carl Winterg, 1972.

HÛE, Denis, *Rémanences. Mémoire de la Forme dans la Littérature médiévale*, Paris, Champion, Essais sur le Moyen Âge 45, 2010.

LANGLOIS, Charles-Victor, *La Connaissance de la Nature et du Monde au Moyen Âge, d'après quelques écrits à l'usage des Laïcs*, Paris, Hachette, 1911.

LE GOFF, Jacques, *Les Intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1985.

LE GOFF, Jacques, *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999.

LIBÉRA (DE), Alain, *La Philosophie médiévale*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1989.

LIBÉRA (DE), Alain, *Penser au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1991.

LUBAC (DE), Henri, *Exégèse médiévale, les Quatre Sens de l'Écriture*, Paris, Aubier, 1959-64.

LUSIGNAN, Serge, *Parler vulgairement. Les Intellectuels et la Langue française aux XIII^e et XIV^e Siècles*, Montréal - Paris, PUM - Vrin, 1987.

MEYER, Michel, *Principia Rhetorica. Une Théorie générale de l'Argumentation*, Paris, Fayard, coll. « Ouvertures », 2009.

MICHEL, Alain, *Théologiens et Mystiques au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1997.

OTTAVIANI, Didier, *La philosophie de la lumière chez Dante. Du « Convivio » à la « Divine comédie »*, Paris, Champion, Études et essais sur la Renaissance 56, 2004.

SULEIMAN Susan R., *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF, 1983.

UELTSCHI, Karin, *Didactique de la Chair : approches et enjeux d'un discours en français au Moyen Âge*, Genève, Droz, 1993.

Articles et chapitres de livres :

BERTHELOT, Anne, « Discours prophétique et Fiction : les systèmes de brouillage dans la prophétie médiévale », *Poétique* 70, 1987, p. 181-191.

CHENU, Marie-Dominique, « Auctor, Actor, Auctor », *Archivum Latinitatis Medii Aevi* (Bulletin du Cange), 1927, p. 81-86.

JAUSS, Hans-Robert, « Littérature médiévale et Théorie des Genres », *Poétique* 1, 1970, p. 79-101.

STRUBEL, Armand, « Exemple, Fable, Parabole : le Récit bref figuré au Moyen Âge », *Le Moyen Âge*, vol. 94, n° 3-4, 1988, p. 341-361.

SULEIMAN Susan R., « Le récit exemplaire : parabole, fable, roman à thèse », *Poétique* 32, 1977, p. 468-489.

WEINRICH, Harald, « Structures narratives du Mythe », *Poétique*, 1, Seuil, 1970.

ZUMTHOR, Paul, *Essai de Poétique médiévale*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1972.

ZUMTHOR, Paul, *La Poésie et la voix dans la Civilisation médiévale*, Paris, PUF, 1984.

Outils pour l'édition

Grammaires historiques :

ANDRIEUX-REIX, Nelly - BAUMGARTNER, Emmanuèle, *Systèmes morphologiques de l'Ancien Français*, Bordeaux, éd. Bière, 1983.

- BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la Langue française des Origines à 1900*, t. 1., Paris, A. Colin, Nouv. éd., 1966.
- DUVAL, Frédéric, *Le Français médiéval*, Turnhout, Brepols, « L'atelier du Médiéviste » 11, 2009.
- FLUTRE, Louis-Ferdinand, *Le Moyen Picard*, Amiens, Société de Linguistique picarde, 1970.
- FOUCHÉ, Pierre, *Phonétique historique du Français*, 2 vol., Paris, Klincksieck, 1952-1961.
- FOUCHÉ, Pierre, *Morphologie historique du Français - le Verbe*, Paris, Klincksieck, 1967.
- FOULET, Lucien, *Petite Syntaxe de l'Ancien Français*, Champion, 3^e éd. rev., Paris, 1930.
- GOSSEN, C. – T., *Grammaire de l'Ancien Picard*, Paris, Klincksieck, 1970.
- LA CHAUSSÉE (DE), Ferdinand, *Quelques Problèmes phonétiques de l'Ancien Picard*, Amiens, Centre d'Études picardes de l'Université de Picardie, 1981.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la Langue française aux XIV^e et XV^e Siècles*, Paris, Dunod, 1992.
- MARTIN, Robert – WILMET, Marc, *Syntaxe du Moyen Français*, Bordeaux, éd. Bière, 1980.
- MÉNARD, Philippe, *Syntaxe de l'Ancien Français*, Bordeaux, éd. Bière, 3^e éd. rev. et aug., 1988.
- POPE, Mildred Katherine, *From Latin to modern French with especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester University Press, 1952.
- SOUTET, Olivier, *Études d'Ancien et de Moyen Français*, Paris, PUF, 1992.
- ZINK, Gaston, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle, 1986.
- ZINK, Gaston, *Morphologie historique du français médiéval*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle, 1989.

Manuels et réflexions méthodologiques :

- AUDISIO, Gabriel. - BONNOT-RAMBAUD, Isabelle, *Lire le Français d'hier, Manuel de Paléographie moderne, XV^e-XVIII^e Siècle*, Paris, A. Colin, 1991.
- BOZZOLO, Carla – ORNATO, Ezio, *Pour une Histoire du Livre manuscrit au Moyen Âge, trois Essais de Codicologie quantitative*, Paris, éd. du C. N. R. S., 1980.
- CASTELLANI, Arrigo, *Bédier avait-il Raison ? La Méthode de Lachmann dans les Éditions de Textes du Moyen Âge*, Fribourg, 1957.
- CERQUIGLINI, Bernard, *Éloge de la Variante, Histoire critique de la Philologie*, Paris, Seuil, 1989.

Conseils pour l'édition des Textes médiévaux, dir. Olivier GUYOTJEANNIN, Pascale BOURGAIN et Françoise VEILLARD, (3 vol.), École nationale des Chartes, Paris, CTHS, 2005.
DAIN, Alphonse, *Les Manuscrits*, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

DI STEFANO, Giuseppe, « L'Édition des Textes en Moyen Français », *Actes du XIII^e Colloque international de Linguistique et Philologie romanes, Université Laval (Québec, Canada) août-septembre 1971*, Québec, 1976, p. 797-808.

DONDAINE, Antoine, « Apparat critique de l'Édition d'un Texte universitaire », *L'homme et son Destin d'après les Penseurs du Moyen Âge*, Actes du 1^{er} colloque international de philosophie médiévale, Louvain, 1960, p. 211-220.

Le Texte médiéval, De la Variante à la Re création, (dir.) Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet et Anne Salamon, Paris, PUPS, « Cultures et Civilisations médiévales » 54, 2012.

LEMAIRE, Jacques, *Introduction à la Codicologie*, Turnhout, Brepols, 1989.

LEPAGE, Yvan G., *Guide de l'Édition de Textes en Ancien Français*, Paris, Champion, (Moyen Âge – Outils de Synthèse 1), 2001.

PROU, Maurice, *Manuel de Paléographie latine et française*, Paris, Picard, 1924.

STIENNON, Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, A. Colin, 1973.

Articles et chapitres de livres :

BALDINGER, Kurt, « Splendeurs et Misères des Glossaires (à propos de nouvelles Recherches rabelaisiennes) », *Le Moyen Français : Recherches de Lexicologie et de Lexicographie. Actes du VI^e Colloque international sur le Moyen Français, Milan 4-6 mai 1988*, recueillis par S. Cigada et A. Slerca, Milan, 1991, I (*Contributi del Centro Studi sulla letteratura medio-francese e medio-inglese*, 7), p. 265-288.

BOURGAIN, Pascale, « L'Édition des Textes vernaculaires », *Bilan et Perspectives des Études médiévales en Europe, Actes du premier Congrès européen d'Études médiévales (Spoleto, 27-29 mai 1993*, éd. par Jacqueline Hamesse, Louvain-la-Neuve, 1995 (*Textes et Études du Moyen Âge*, 3), p. 427-448.

BURIDANT, Claude, « En passant par le Glossaire des Glossaires du Moyen Français. Les Glossaires des Éditions de Textes du Moyen Français et l'Élaboration du Dictionnaire du Moyen Français. Essai d'Analyse critique », *Revue de Linguistique romane*, t. 55, 1991, p. 427-478.

DEMBOWSKI, Peter F., « Critique textuelle, Critique littéraire et l'Art narratif en Ancien Français », *Actes du XX^e Congrès international de Linguistique et de Philologie romane (Zürich, 6-11 avril 1992)*, édités par Gerold Hilty, Bâle – Tübingen, 5 vol., 1993, t. 5, p. 225-249.

DEMBOWSKI, Peter F., « Les Débats américains sur la Philologie textuelle de l'Ancien Français », *Miscellanea mediævalie. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, études réunies par Jean-Claude Faucon, Alain Labbé et Danielle Quéruel, Paris, (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge*, 46), t. 1, 1998, p. 395-405.

DI STEFANO, Giuseppe, « Editore : Traditore ! Réflexion sur l'Art d'éditer les Textes », *Du Manuscrit à l'Imprimé. Actes du Colloque international (Université Mc Gill, Montréal 3-4 octobre 1988)*, publiés par Giuseppe Di Stefano et Rose M. Bidler, préface de Kurt Baldinger, *Le Moyen Français*, t. 22, 1989, p. 61-67.

FOULET Albert et SPEER Mary, « The Glossary », *On Editing Old French Textes*, Lawrence, The Regent Press of Kansas, 1979, p. 104-106.

GRIER, James, « Lachmann, Bédier and the bipartite Stemma : towards a responsible Application of the common Error Method », *Revue d'Histoire des Textes*, t. 18, 1988, p. 263-277.

HAY, Louis, « Le Texte n'existe pas. Réflexions sur la Critique génétique », *Poétique* 62, 1985, p. 147-158.

KLEINEINZ, Christopher, « The Nature of an Edition », *Medieval Manuscripts and textual Criticism*, éd. C. Kleinheinz, Chapel Hill, 1976, p. 273-285.

LÉONARDI, Lino, « Il Testo come Ipotesi (Critica del Manoscritto-base) », *Medioevo Romano*, 25, 2011, p. 5- 34.

LORÉE, Denis, « Éditer le Secret des Secrets, une quête de l'impossible », *Sous la plume et dans le ciel. Symbolique et matérialité du livre médiéval*, dir. Karin Ueltschi, Genève, Droz, à paraître (2012).

MÖHREN, Frankwalt, « Bilan sur les Travaux lexicographiques en Moyen Français avec un Développement sur la Définition », *Le Moyen Français. Philologie et Linguistique. Approche du Texte et du Discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le Moyen Français, Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, publiés par Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, 1997, p. 195-210.

MÖHREN, Frankwalt, « Édition et Lexicographie », *Alte und neue Philologie*, herausgabe von Martin-Dietrich Glessgen und Franz Lebsanft, Tübingen, 1997 (*Beihefte zu Editio*, 8), p. 153-166.

MONFRIN, Jacques, « Glossaire », *Documents linguistiques de la France. Série française. I. Chartes en Langue française antérieures à 1271 conservées dans le Département de la Haute-Marne*, Paris, 1974, p. LXXVI-LXXX.

MONFRIN, Jacques, « Problèmes d'Éditions de Texte », *Critique et Édition de Textes. Actes du XVII^e Congrès international de Linguistique et Philologie romane (Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre 1983)*, Aix-en-Provence, 1986, vol. 9, p. 353-364.

ROUSSINEAU, Gilles, « Réflexions sur les Éditions de Textes en Moyen Français », *Le Moyen Français. Le Traitement du Texte (Édition, Apparat critique, Glossaire, Traitement électronique). Actes du IX^e Colloque international sur le Moyen Français organisé les 29-31 mai 1997*, textes réunis et présentés par Claude Buridant, Strasbourg, 2000, p. 5-24.

THIRY, Claude, « Bilan sur les Travaux éditoriaux », *Le Moyen Français. Philologie et Linguistique. Approches du Texte et du Discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le Moyen Français (Nancy, 5-6-7 septembre 1994)*, publiés par Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, 1997, p. 12-46.

Usuels et Dictionnaires

BENVÉNISTE, Émile, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, éd. de Minuit, 1969.

BUAT, Nicolas et VAN DEN NESTE, Évelyne, *Dictionnaire de Paléographie française. Découvrir les Textes anciens (XV^e – XVIII^e Siècle)*, Paris, Belles Lettres, 2001.

CHASSANT, Louis-Alphonse, *Dictionnaire des Abréviations*, Hildesheim, Olms, 5^e éd., 1965.

DEES, Anthonij, *Atlas des Formes linguistiques des Textes littéraires de l'Ancien Français*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 212, 1987.

DI STEFANO, Giuseppe, *Dictionnaire des Locutions en Moyen Français*, CERES, Montréal, 1991.

Dictionnaire critique de l'ésotérisme, éd. Jean Servier, Paris, PUF, 1998.

Dictionnaire étymologique de la Langue française, dir. Alain Rey, Paris, éd. Le Robert, 2 vol., 1995.

Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500) – ATILF / CNRS, Université de Nancy.

HASENOHR, Geneviève – ZINK, Michel, *Dictionnaire des Lettres Françaises*, Paris, Fayard, Livre de Poche, 1992.

- DU CANGE, Charles, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 5 vol., Niort, L. Favre, 1883-1887.
- GAFFIOT, Félix, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 1934.
- GLASSÉ, Cyril, *Dictionnaire encyclopédique de l'Islam*, Paris, Bordas, 1991.
- GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne Langue française et de tous ses Dialectes du IX^e au XV^e Siècle*, Paris, Librairie des Sciences et des Arts, 1880-1902, 10 vol.
- Grand Larousse de la Langue française*, Paris, Larousse, 1971-1978, 7 vol.
- HASSELL, James Woodrow, *Middle French Proverbs, Sentences and proverbial Phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982.
- Lexicon Totius Latinitatis*, J. Facciolati, Aeg. Forcellini et J. Furlanetti, t. 1, Patavii, 1864
- TOBLER Adolf - LOMMATZSCH, Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch*, 10 vol., Wiesbaden, Fr. Steiner, 1925.
- WARTBURG (VON), Walther, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., Tübingen - Basel, 1922.

Ouvrages critiques :

Alexandre le Grand :

- Alexandre le Grand dans les Littératures occidentales et proche-orientales*, Actes du colloque de Paris, 27-29 novembre 1997, réunis par Laurence Harf-Lancner, Claire Kappler et François Suard, Littérales Hors Série, Centre des Sciences de la Littérature, Paris X – Nanterre, 1999.
- CARY, George. *The Medieval Alexander*, ed. D. J. A. Ross, Cambridge, 1956.
- MEYER, Paul, *Alexandre le Grand dans la Littérature française du Moyen Âge*, 2 vol., Paris, 1886.

Articles et chapitres de livres :

- GRIGNASCHI, Mario, « La figure d'Alexandre chez les Arabes et sa genèse », *Arabic Sciences and Philosophy* 3, 1993, p. 205-234.
- THILLET, Pierre, « Aristote conseiller politique d'Alexandre vainqueur des Perses ? », *Revue des études grecques* 85, 1972.

Dialogue :

Le Dialogue ou les Enjeux d'un Choix d'Écriture, Actes du Colloque organisé par l'équipe d'accueil ERILAR, dir. Ph. Guérin, Rennes, PUR, coll. « Interférences », 2006.

DENOYELLE, Corinne, *Poétique du Dialogue médiéval*, Rennes, PUR, coll. « Interférences », 2010.

DURRER, Sylvie, *Le Dialogue romanesque*, Genève, Droz, 1994.

Formes dialoguées dans la littérature exemplaire, dir. M. – A. Polo de Beaulieu, Paris Champion, 2012, coll. « Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age » n° 14, sous presse.

GOFFMAN, Erving, *Façons de parler*, 1981, traduit par Alain KIHM, Paris, éd. de Minuit, 1987.

WEIJERS, Olga, *La 'Disputatio' à la Faculté des Arts de Paris, (1200-1350 environ)*, Turnhout, Brepols, 1995.

WEIJERS, Olga, *Le Maniement du savoir : Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols, 1996.

Articles et chapitres de livres :

DENOYELLE Corinne - LORÉE Denis, « Le Dialogue comme Propédeutique à l'Exercice du Pouvoir », *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire*, dir. Marie-Anne Polo de Beaulieu, Paris, Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur le Moyen Age, n°14, 2012 ; sous presse.

HÜE, Denis, « Le Doigt du Sage et le Poing du fou », *Le Geste et les Gestes au Moyen Âge*, Senéfiance 41, 1998, p. 275-292.

HÜE, Denis, « Alcuin et Merlin, ou le Sage imaginaire : Le Dialogue dans quelques Textes didactiques médiévaux », *Le Dialogue ou les Enjeux d'un Choix d'Écriture*, dir. Ph. Guérin, Rennes, PUR, coll. « Interférences », 2006, p. 79-98.

Exemplum :

BRÉMOND, Claude, LE GOFF, Jacques, SCHMITT, Jean-Claude, *L'Exemplum*, Turnhout, « Typologie des Sources du Moyen Âge occidental » 40, Brepols, 1982.

Les Exempla médiévaux : nouvelles Perspectives, dir. J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu, Paris, Champion, 1998.

Exempla docent, Les Exemples des Philosophes de l'Antiquité à la Renaissance, éd. T. Ricklin, Études de Philosophie médiévale 112, Paris, Vrin, 2006.

TUBACH, Frederic C., *Index Exemplorum. A Handbook of medieval religious Tales*, Helsinki, 1969.

WELTER, Jean Thiébaud, *L'Exemplum dans la Littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Paris-Toulouse, 1927, réimp. Genève, 1973.

Articles et chapitres de livres :

BERLIOZ, Jacques et POLO DE BEAULIEU, Marie-Anne, « Les Recueils d'*Exempla* et la diffusion de l'Encyclopédisme médiéval », *L'Enciclopedia medievale*, (a cura di M. Picone), Longo ed., Ravenna, 1995, p. 179-212.

CAZALÉ-BÉRARD, Claude, « L'*Exemplum* médiéval est-il un Genre littéraire ? », *Les Exempla médiévaux : nouvelles Perspectives*, dir. J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu, Paris, Champion, 1998, p. 29-42.

Énigme et l'équivoque :

BOUGET, Hélène, *Écritures de l'Énigme et Fiction romanesque. Poétiques arthuriennes (XII^e - XIII^e Siècles)*, Paris, Champion, 2011.

Moult obscures Paroles, dir. Richard Trachsler, « Cultures et Civilisations médiévales » 39, Paris, PUPS, 2007.

Articles et chapitres de livres :

GALLOWAY, Andrew, « The Rhetoric of riddling in Late-medieval England : the Oxford Riddles, the *Secretum philosophorum* and the riddles of *Piers Plowman* », *Speculum* 70, 1995, p. 68-105.

ROY, Bruno, « L'illusion comme art libéral. Interprétation du *Secretum Philosophorum*, (XIII^e siècle) », *Une Culture de l'Équivoque*, Montréal, PU Montréal, Paris, Champion – Slatkine 1992, p. 177-188.

ROY, Bruno, « Le Chiffre du Corps », *Une Culture de l'Équivoque*, Montréal, PU Montréal, Paris, Champion – Slatkine 1992, p. 15-28.

ROY, Bruno, « Mystère et Fantaisie dans les Réceptaires », *Une Culture de l'Équivoque*, Montréal, PU Montréal, Paris, Champion – Slatkine 1992, p. 189-194.

Genre épistolaire :

La Lettre dans la littérature romane du Moyen Âge, études réunies par Sylvie Lefèvre, Orléans, Paradigme, 2008.

Articles et chapitres de livres :

CONSTABLE, Giles, *Letters and Letter-Collections*, Turnhout, Brepols, « Typologie des Sources du Moyen Âge » 17, 1976.

DOTY, William G., « The classification of epistolary Literature », *The Catholic Biblical Quarterly*, 31, 1969, p. 183-199.

HÛE, Denis, « À la Lettre, le *Voir Dit* comme Roman épistolaire », *Le Livre du Voir Dit, Guillaume de Machaut*, dir. D. Quérueu, Capes/Agrégation Lettres, Paris, coll. « Ellipses », p. 72-90.

LECLERCQ, Henri, « Lettres chrétiennes », *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, VIII^e partie, vol. 2, 1929, col. 2683-2885.

LECLERCQ, Jean, « Le Genre épistolaire au Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, 2, 1946, p. 63-70.

Histoire des idées :

BURROW, John Anthony, *The Ages of Man, A Study of Medieval Writing and Thought*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

CHENU, Marie-Dominique, *La Théologie au XII^e Siècle*, Paris, Vrin, 1957.

FLANDRIN, Jean-Louis, *Tables d'hier, Tables d'ailleurs : Histoire et Ethnologie du Repas*, Paris, Odile Jacob, 1999.

FLANDRIN, Jean-Louis, *L'Ordre des Mets*, Paris, Odile Jacob, 2002.

GORCE, Matthieu - Maxime, *L'Essor de la Pensée au Moyen-Âge, Albert le Grand – Thomas d'Aquin*, Paris, Letouzey et Ané, 1933.

HASKINS, Charles-Homer, *Studies in the History of Mediaeval Science*, Cambridge, 1924.

Histoire de la Pensée médicale en Occident, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, dir. Mirko D. Grmek, Paris, Seuil, 1995.

Histoire des Sciences arabes, dir. Roshdi Rashed, 3 vol., Paris, Seuil, 1997. UHB R 509/133/3

LEDERER, Wolfgang, « *Gynophobia* » ou la Peur des Femmes, Paris, Payot, 1970.

PENZER, Norman Mosley, *Poison-Damsels and other Essays in Folklore and Anthropology*, Toronto-Londres, 1952.

THOMPSON, Stith, *Motiv-Index of folk Literature, a classification of narration-elements in folktales*, Bloomington, 6 vol., 1932-1936.

THORNDIKE, Lynn – KIBRE, Pearl, *A Catalogue of incipits of Medieval Scientific Writings in Latin*, London, 1963.

THORNDIKE, Lynn, *A History of Magic and Experimental Science*, 8 vol., New York, Columbia University Press, 1923-1958.

THORNDIKE, Lynn, *The Place of Magic in the intellectual History of Europe*, New York, AMS Press, 1905.

Articles et chapitres de livres :

HASKINS, Charles-Homer, « Arabic Science in Western Europe », *Isis*, 7, p. 478-485.

HASKINS, Charles-Homer, « The Spread of Ideas in the Middle Ages », *Speculum*, 1, 1926, p. 19-39.

JACQUART, Danielle, « Influence de la Médecine arabe en Occident médiéval », *Histoire des Sciences arabes*, t. 3, « Technologie, alchimie et Sciences de la Vie », dir. Roshdi Rashed, Paris, Seuil, 1997, p. 217-232.

JACQUART, Danielle, « La Scolastique médicale », *Histoire de la Pensée médicale en Occident*, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, dir. Mirko D. Grmek, Paris, Seuil, 1995, p. 175-210.

JACQUART, Danielle, *La Science médicale occidentale entre deux Renaissances (XII^e s. – XV^e s.)*, Norfolk, Variorum, 1997.

JOUANNA, Jacques, « La Naissance de l'Art médical occidental », *Histoire de la Pensée médicale en Occident*, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, dir. Mirko D. Grmek, Paris, Seuil, 1995, p. 26-66.

Miroir :

BALTRUŠAITIS, Jurgis, *Le Miroir*, Paris, Seuil, 1978.

BERGES, Wilhelm, *Die Fürstenspiegel des hohen und später Mittelalter*, Leipzig, Hiersemann, 1952.

GRABES, Herbert, *Speculum, Mirror, und Looking-Glass. Kontinuität und Originalität der Spiegelmetapher in den Buchtiteln des Mittelalter*, Tübingen, 1973.

MAR JONSSON, Einar, *Le Miroir, Naissance d'un Genre littéraire*, Paris, Les Belles Lettres, coll. Histoire, 1995.

Miroirs et Jeux de Miroirs dans la Littérature médiévale, sous la direction de Fabienne Pomel, coll. « Interférences », PUR, Rennes, 2003.

Articles et chapitres de livres :

CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal, « Miroir ou Image... Le choix d'un titre pour un texte didactique », *Miroirs et Jeux de Miroirs dans la Littérature médiévale*, éd. Fabienne Pomel, Rennes, PUR, coll. Interférences, 2003, p. 29-38.

FRAPPIER, Jean, « Variations sur le thème du miroir de Bernard de Ventadour à Maurice Scève », *Cahiers de L'Association Internationale des Etudes Françaises*, 11, 1959, p. 130-158.

HORN, Gabriel, « Le Miroir, la Nuée, deux Manières de voir Dieu », *Revue d'Ascétique et de Mystique*, 8, 1927, p. 113-131.

HÛE, Denis, « Miroir de mort, miroir de vie, miroir du monde », *Miroirs et jeux de miroirs dans la littérature médiévale*, dir. Fabienne Pomel, PUR, coll. « Interférences », 2003, p. 39-62.

HÛE, Denis, « Un miroir des princes chez Meschinot », *Poetry ; Knowledge and community in late medieval France*, ed. R. Dixon, F. E. Sinclair, A. Armstrong, S. Kay, S. Huot, D.S. Brewer, 2008, p. 187-201.

MAR JONSSON, Einar, « Le Sens du Titre *Speculum* aux XII^e et XIII^e Siècles et son Utilisation par Vincent de Beauvais », *Vincent de Beauvais. Intentions et Réceptions d'une Œuvre encyclopédique au Moyen Âge*, dir. S. Lusignan, M. Paulmier-Foucart, A. Nadeau, Cahiers d'Études Médiévales, cahier spécial n° 4, Saint-Laurent – Paris, Bellarmin – Vrin, 1990, p. 11-30.

MAR JONSSON, Einar, « Les 'Miroirs des Princes' sont-ils un Genre littéraire ? », *Médiévales* 51, 2006, p. 153-166, article consultable en ligne : <http://medievales.revues.org/1461>

Ouvrages d'Histoire :

BOURIN-DERRUAU, M., *Temps d'Équilibres, Temps de Ruptures, XIII^e Siècle*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1990.

CONTAMINE, Philippe, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1980.

DEMURGER, Alain, *L'Occident médiéval*, Paris, Hachette, 1995.

DEMURGER, Alain, *Temps de Crises, Temps d'Espoirs, XIV^e-XV^e Siècles*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1990.

DUBY, Georges, *Le Temps des Cathédrales, L'Art et la Société, 920-1420*, Paris, Gallimard, 1976.

GUENÉE, Bernard, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.

GUENÉE, Bernard, *L'Occident médiéval aux XIV^e et XV^e Siècles*, Paris, PUF, 1993.

WEIL, Raymond, « Sur la Lettre d'Aristote à Alexandre », *Aristoteles Werk und Wirkung*, ed. Jürgen Wiesner, vol. 1. Berlin, 1985.

Le prince et la littérature politique :

BOUTET, Dominique, STRUBEL, Armand, *Littérature, Politique et Société dans la France du Moyen Âge*, Paris, PUF, « Littérature modernes » 18, 1979.

FERSTER, Judith, *Fictions of Advice. The Literature and Politics of Counsel in Late Medieval England*, Philadelphie, Univ. of Pennsylvania Press, 1996.

KANTOROWICZ Ernst H., *Les deux Corps du Roi*, dans *Œuvres*, Paris, Quarto Gallimard, 2000.

KRYNEN, Jacques, *Idéal du Prince et Pouvoir royal en France à la Fin du Moyen Âge*, Paris, Picard, 1981.

KRYNEN, Jacques, *L'Empire du Roi. Idéal et Croyances politiques en France (XIII^e- XV^e Siècle)*, Paris, Gallimard, 1993.

Le Prince au Miroir de la Littérature politique de l'Antiquité aux Lumières, dir Frédérique Lachaud et Lydwyn Scordia, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007.

Articles et chapitres de livres :

BORN, Lester Kruger, « The perfect Prince : A Study in thirteenth and fourteenth-Century Ideals », *Speculum*, 3, 1928, p. 470-504.

THOMASSET, Claude-Alexandre, « Quand les rois seront philosophes ou le rêve utopique des universitaires... », *En Quête d'Utopie*, textes réunis par Claude Thomasset et Danièle James-Raoul, « Cultures et Civilisations médiévales » 29, Paris, PUPS, 2004, p. 59-71.

Secret :

BOUTANG, Pierre, *Ontologie du Secret*, Paris, PUF, Quadrige, 1973.

« *Le secret* », textes réunis par Philippe Dujardin, P. U. de Lyon, éd. du CNRS, 1987.

EAMON William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

FERGUSON, John, *Bibliographical Notes on Histories of Inventions and Books of Secrets*, Glasgow, éd. Robert Maclehose and Co, 1896, réimp. Elibron Classics, 2005.

HADOT, Pierre, *Le Voile d'Isis. Essai sur l'Histoire de l'Idée de Nature*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2004.

LE NAN, Frédérique, *Le Secret dans la littérature narrative arthurienne, 1150-1250 : du lexique au motif*, Paris, Champion, 2002.

Micrologus, XIV, 2006, « Le Secret ».

YESCHUA, Silvio, *Le Texte, le Secret, l'Exégèse*, préface de J. Starobinski, Paris, Champion-Slatkine, 1992.

Articles et chapitres de livres :

BLONDHEIM, D. S., « Contribution à la Lexicologie française, d'après les Sources rabbiniques », *Romania*, 33, 1904, p. 129-183.

BRAULT, Jacques, « Le secret d'amour dans la lyrique courtoise », *L'Érotique au Moyen Âge : études présentées au troisième colloque de l'institut d'études médiévales de l'Université de Montréal*, dir. Bruno Roy, Montréal, éd. de l'Aurore, 1977.

DUBOST, Francis, « Quelques aspects de la topique du secret dans la littérature médiévale, du *Secret des Secrets* au secret du secret », Actes du V^e colloque international de la SATOR (1991), *Secret et Topique romanesque du Moyen Âge au XVIII^e Siècle*, éd. Teresa Sousa de Alemida, Joao Amaral Frazao et Ana Paiva Morais, Lisbonne, 1995, p. 63-82.

FLANDRIN, Jean-Louis, « Soins de beauté et recueils de secrets », *Les soins de beauté Moyen-âge, début des temps modernes*, colloque international de Grasse, 1985, Nice, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 1987, p. 13-24.

GRMEK, Mirko D., « Le Secret médical, du Serment d'Hippocrate au Code pénal de Napoléon », *Comptes rendus du XIX^e Congrès international d'histoire de la Médecine (Bâle, 1964)*, Bâle – New York, 1966, p. 604-611.

JACQUART, Danielle, « Du genre des 'Secrets' dans la médecine médiévale », *Micrologus*, XIV, 2006, p. 345-357.

LÉVY, Arnaud « Évaluation étymologique et sémantique du mot 'secret' », « Du Secret », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 14, automne 1976, p. 117-129.

ROY, Bruno, article « *secret* », *Dictionnaire critique de l'ésotérisme*, éd. Jean Servier, Paris, PUF, 1998, p. 1179-1180.

WEILL-PAROT, Nicolas, « Encadrement ou Dévoilement. L'Occulte et le Secret dans la Nature chez Albert le Grand et Roger Bacon », *Micrologus*, XIV, 2006, p. 151-170.

ZEMPLÉNI, Andras, « La Chaîne du Secret », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 14, 1976, p. 313-324.

Les sciences médiévales :

Réflexions sur des questions générales :

BEAUJOUAN, Guy, TATON René, *Histoire générale des Sciences*, Paris, PUF, 1957.

Articles et chapitres de livres :

BEAUJOUAN, Guy, « La prise de Conscience de l'Aptitude à innover (le tournant du milieu du XIII^e siècle) », *Le Moyen Âge et la Science. Approche de quelques Disciplines et Personnalités scientifiques médiévales*, dir. Bernard Ribémont, Paris, Klincksieck, coll. Sapience, 1991, p. 5-14.

BEAUJOUAN, Guy, « La Science dans l'Occident médiéval chrétien », *Histoire générale des Sciences*, Paris, PUF, 1957.

HACKETT, Jeremiah, « The Meaning of Experimental Science (*scientia experimentalis*) in the Philosophy of Roger Bacon », Ph. D. diss., University of Toronto, 1983.

THORNDIKE, Lynn, « John of Seville », *Speculum* 34, 1959.

THORNDIKE, Lynn, « Further considerations of the « Experimenta, *Speculum astronomiae* », and « De Secretis Mulierum » ascribed to Albertus Magnus », *Speculum* 30, 1955, p. 413-443.

WEILL-PAROT, Nicolas, « Science et Magie au Moyen Âge », *Bilan et Perspectives des Études médiévales (1993-1998). Actes du 2^e Congrès européen d'Études médiévales*, éd. J. Hamesse, Turnhout, 2004, p. 527-559.

Alchimie :

CORBETT, James, *Catalogue des manuscrits alchimiques latins*, Bruxelles, 1939-51.

FESTUGIÈRE, André-Jean, *La Révélation d'Hermès Trismégiste*, Paris, Gabalda, 1944.

LORY, Pierre, *Alchimie et Mystique en Terre d'Islam*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2003.

Articles et chapitres de livres :

ALLARD, Guy, « Réactions de trois Penseurs du XIII^e Siècle sur l'Alchimie », *La Science de la Nature : Théories et Pratiques*, Montréal-Paris, Bellarmin/Vrin, 1974, p. 97-106.

DÉPREZ-MASSON, Marie-Claude, « L'Alchimie dans les Encyclopédies du XIII^e Siècle : Vincent de Beauvais et ses Confrères », *Encyclopédies médiévales, Discours et Savoirs*, Cahiers Diderot n° 10, Rennes, PUR, 1998, p. 117-142.

Astronomie et Astrologie :

BARTON, Tamsyn, *Ancient Astrology*, New York – London, Routledge, 1994.

BIANCHI, Luca, *Censure et liberté individuelle à l'Université de Paris (XIII^e-XIV^e Siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

BOUDET, Jean-Patrice, *Entre Science et Nigromancie. Astrologie, Divination et Magie dans l'Occident médiéval (XII^e – XV^e Siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale 83, 2006

RIBÉMONT, Bernard, *Observer, lire et écrire le Ciel au Moyen Âge*, Paris, Klincksieck, 1991.

WEILL-PAROT, Nicolas, *Les « Images astrologiques » au Moyen Âge et à la Renaissance. Spéculations intellectuelles et Pratiques magiques (XII^e – XV^e Siècle)*, Paris, Champion, « Sciences, Techniques et Civilisations du Moyen Âge à l'Aube des Lumières » 6, 2002.

Articles et chapitres de livres :

ALVERNY (D'), Marie-Thérèse, « Le Cosmos symbolique du XII^e Siècle », *AHDLMA*, t. 20, 1953, p. 31-41.

BIANCHI, Luca, « Censure à l'Université de Paris au XIII^e siècle », *AHDLMA*, t. 63, 1996, p. 45-93.

HACKETT, Jeremiah, « Roger Bacon on Astronomy-Astrology : The Sources of the *Scientia experimentalis* », *Roger Bacon and the Sciences Commemorative Essays*, ed. Jeremiah Hackett. Leiden, 1997.

LINDBERG, David C., *Roger Bacon's Philosophy of Nature*, Oxford, 1983.

RIBÉMONT, Bernard, « Statut de l'astronomie et évolution des connaissances sur le cosmos au Moyen Âge », *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge*, Paris, Klincksieck, 1991, p. 283-300.

Écriture du savoir :

L'Écriture du texte scientifique au Moyen Âge, (dir.) Claude Thomasset, Paris, PUPS, « Cultures et Civilisations médiévale » s 35, 2006.

SILVI, Christine, *Science médiévale et Vérité. Étude linguistique de l'Expression du Vrai dans le Discours scientifique en Langue vulgaire*, Paris, Champion, Bibl. de Grammaire et de Linguistique 15, 2003.

Articles et chapitres de livres :

CONNOCHIE-BOURGNE, Chantal, « Mise en Récit et Discours scientifique : les Encyclopédies du XIII^e Siècle », *L'Écriture du texte scientifique au Moyen Âge*, (dir.) Claude Thomasset, Paris, PUPS, « Cultures et Civilisations médiévales » 35, 2006, p. 117-132.

SILVI, Christine, « Fausses et vraies Objections dans le Discours encyclopédique scientifique au XIII^e Siècle », *L'Écriture du texte scientifique au Moyen Âge*, dir. Claude Thomasset, Paris, PUPS, « Cultures et Civilisations médiévales » 35, 2006, p. 49-78.

Littérature des régimes :

ADAMSON, Melitta Weiss, *Medieval Dietetics : Food and Drink in Regimen Sanitatis Literature from 800 to 1400*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 1995.

Articles et chapitres de livres :

JACQUART, Danielle - NICOUD, Marilyn, « Les Régimes de Santé au XIII^e Siècle », *Comprendre le XIII^e Siècle, Mélanges offerts à Marie-Thérèse Lorcin*, dir. P. Guichard et D. Alexandre-Bidon, Lyon, PUL, 1995, p. 201-214.

LORCIN, Marie-Thérèse Lorcin, *Pour l'Aise du Corps : Confort et Plaisirs, Médications et Rites, XIII^e – XV^e siècles*, Orléans, Paradigme, coll. « Médiévalia » n° 22, 1998.

MEAUX DE SAINT-MARC, Charles-Isaac, *L'École de Salerne, Regimen sanitatis Salernitatum*, Paris, 1879.

NICOUD, Marilyn, « Diététique et saisons », *Le Temps qu'il fait au Moyen Âge. Phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, textes réunis par Joëlle Ducos et Claude Thomasset, Paris, « Cultures et civilisations médiévales », 15, p. 59-68.

NICOUD, Marilyn, « Hygiène, pathologies et médicalisation du petit peuple : discours et pratiques à la fin du Moyen Âge », *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, Actes du colloque international tenu à l'Université de Montréal (18-23

octobre 1999), réunis par P. Bognioni, R. Delort et C. Gauvard, Paris (Histoire ancienne et médiévales, 71), p. 659-672.

NICOUD, Marilyn, « Le bain thermal dans la tradition médicale occidentale », *Le bain : espaces et pratiques*, Médiévales, 43, p. 13-40.

NICOUD, Marilyn, « Savoirs et pratiques diététiques au Moyen Âge », *Cahiers de Recherches Médiévales*, 13, p. 239-247.

SOTRES, Pedor Gil, « Les Régimes de Santé », *Histoire de la Pensée médicale en Occident*, t. 1, Antiquité et Moyen-Âge, dir. Mirko D. Grmek, Paris, Seuil, 1995, p. 257-281.

Médecine :

BEAUJOUAN, Guy, *Médecine humaine et vétérinaire à la Fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 1966.

GORDON, Benjamin L., *Medieval and Renaissance Medicine*, Londres, Peter Owen, 1959.

Le Corps et ses Énigmes au Moyen Âge, actes du colloque Orléans 15-16 mai 1992, dir. Bernard Ribémont, Caen, Paradigme, coll. « Medievalia », 1993.

POUCHELLE, Marie-Christine, *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen Age : savoir et imaginaire du corps chez Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel*, Paris, Flammarion, 1983.

SIRAISSI, Nancy G., *Medieval and early renaissance Medicine. An Introduction to Knowledge and Practice*, The University of Chicago Press, Chicago-Londres, 1990.

Articles et chapitres de livres :

ALEXANDRE Jérôme, « Le Sens théologique du Toucher chez Tertullien », *Corps et Encyclopédies*, actes du colloque de Cerisy-la-salle, 10-14 sept. 2008, Cahiers Diderot 14, sous presse.

ALVERNY (D'), Marie-Thérèse, « Comment les Théologiens et les Philosophes voient la Femme », *CCM*, 1977, p. 105-129.

ALVERNY (D'), Marie-Thérèse, « L'Homme comme Symbole. Le Microcosme », *Simboli e simbologia nell'alto medioevo*, t. 1, Spolète, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1976, p. 123-183.

JACQUART, Danielle – THOMASSET, Claude-Alexandre, *Sexualité et Savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1985.

JACQUART, Danielle, « La morphologie du corps féminin selon les médecins de la fin du Moyen Âge », *Micrologus*, I, 1993, p. 81-98.

JACQUART, Danielle, « L'Écriture par excellence du Texte médical : les Aphorismes », *L'écriture du texte scientifique au Moyen Âge*, dir. Claude Thomasset, Paris, PUPS, Cultures et Civilisations médiévales 35, 2006, p. 133-140.

LANÇON, Bernard, « La Médecine dans l'Encyclopédisme latin (I^{er} – VII^e Siècles) », *Sciences, Techniques et Encyclopédies*, Actes du colloque de Mortagne, Orléans, Paradigme, coll. « Varia » n°8, Cahiers Diderot n° 5, 1993, p. 215-226.

MEYER, Paul, « Manuscrits médicaux en français », *Romania*, t. 44, 1915-17, p. 161-214.

MEYER, Paul – JORET, Charles, « Recettes médicales en français », *Romania*, t. 18, 1889, p. 571-582.

RIBÉMONT, Bernard, « Un corps humain animé ; un corps humain irrigué. L'encyclopédisme et la théorie du corps », *Le corps et ses énigmes*, Actes du colloque Orléans, 15-16 mai 1992, Orléans/Caen, Paradigme, p. 185-206.

THOMASSET, Claude-Alexandre « La Femme au Moyen-Âge. Les Composantes fondamentales de sa Représentation : immunité-impunité », *Ornicar*, 22-23, 1981, p. 223-238.

THOMASSET, Claude-Alexandre, « Médecine et Sexualité : force et faiblesse de l'explication scientifique médiévale », *Le Moyen Âge et la Science. Approche de quelques Disciplines et Personnalités scientifiques médiévales*, dir. Bernard Ribémont, Paris, Klincksieck, coll. Sapience, 1991, p. 173-187.

Physiognomonie :

COMMENT, Loïc, *La Méthode zoologique dans les Traités de Physiognomonie*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Jean-Jacques Aubert, Université de Neuchâtel, 2004.

EVANS, Elizabeth C., « Physiognomics in the Ancient World », *Transaction of the American Philosophical Society* 59, 5^e partie, 1969.

Articles et chapitres de livres :

AGRIMI, Jole, « La ricezione della Fisiognomica pseudoaristotelica nella Facoltà della Arti », *AHDLMA* 64, 1997, p. 127-188.

FÖRSTER, Richard, *Scriptores physiognomonici Graeci et Latini*, in aedibus B. G. Teubneri, Lipsiae, 1893.

MOURAD, Youssef, *La Physiognomonie et le « Kitab-al-Firàsà » de Fakr Al-Din Al-Razi*, coll. des écrits médicaux-psychologiques arabes I, Paris, 1939.

THORNDIKE, Lynn, « Buridan's Questions on the Physiognomy Ascribed to Aristotle », *Speculum* 18, 1943.

L'encyclopédisme :

Encyclopédies et Civilisations, Cahiers d'Histoire Mondiale, 9, Neuchâtel, 1966.

L'Enciclopedia medievale, (a cura di M. Picone), Longo ed., Ravenna, 1995.

L'Encyclopédisme, Actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris, Klincksieck, Aux Amateurs de Livres, 1991.

FONTAINE, Jacques, *Isidore de Séville et la Culture classique dans l'Espagne wisigothique*, Paris, 1959.

Le Divin, Discours encyclopédique, dir. Denis Hüe, Caen, Paradigme, 1993.

RIBÉMONT, Bernard, *D'Isidore de Séville aux Carolingiens. Les origines des encyclopédies médiévales*, Paris, Champion, 2001.

RIBÉMONT, Bernard, *De Natura Rerum, Études sur les Encyclopédies médiévales*, Orléans, Paradigme, 1995.

RIBÉMONT, Bernard, *La « Renaissance » du XII^e siècle et l'Encyclopédisme*, Paris, Champion, « Essais sur le Moyen Âge » 27, 2002.

RIBÉMONT, Bernard, *Littérature et Encyclopédies du Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia » n° 42, 2002.

Sciences et Langues au Moyen Âge, dir. Joëlle Ducos, Heidelberg, Winter Verlag, « Studia Romanica », Band 168, 2011.

Articles et chapitres de livres :

BOÛARD (DE), Michel, « Réflexions sur l'Encyclopédisme médiéval », *L'Encyclopédisme*, Actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris, Klincksieck, Aux Amateurs de Livres, 1991, p. 281-290.

DUCOS, Joëlle, « De la Lecture à l'abrégé de la Glose : la Vulgarisation du Savoir universitaire », *La Transmission des Savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, dir. Pierre Nobel, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 215-230.

DUCOS, Joëlle, « Latin et Textes scientifiques français : bilinguisme, ignorance et terminologie », *Approches du Bilinguisme latin-français au Moyen Âge*, éd. S. Le Briz et G. Veysseyre, Turnhout, Brepols, 2010, p. 81-98.

FERLAMPIN-ACHER, Christine, « La Vulgarisation dans les Romans médiévaux : du Char d'Amphiarus à l'Exposé d'Estienne », *La Transmission des Savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, dir. Pierre Nobel, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 155-171.

GANDILLAC (DE), Maurice, « Encyclopédies pré-médiévales et médiévales », *Cahiers d'Histoire mondiale* 9, 1966, p. 483-518.

HÜE, Denis, « Les raisons de Ratio », *L'écriture du Savoir*, Cahiers Diderot n°3, Actes du Colloque de Bagnoles-de-l'Orne, Avril 1990, p. 35-45.

HÜE, Denis, « Encyclopédisme et moralisation », *L'écriture du Savoir*, Actes du Colloque de Bagnoles de l'Orne, 1989, Caen, Paradigme, Cahiers Diderot n°2, 1991, p. 17-56.

HÜE, Denis, « Structures et Rhétoriques dans quelques Textes encyclopédiques du Moyen Âge », *L'Encyclopédisme*, Actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris, Klincksieck, Aux Amateurs de Livres, 1991, p. 311-318.

HÜE, Denis, « La poésie palindromique comme approche encyclopédique du monde », Actes du Colloque de Mortagne 1994, *L'Histoire, le Savoir, le Temps*, Cahiers Diderot n°7, Rennes, P. U. Rennes 2, p. 213-248.

HÜE, Denis, « Le *Jardin de Santé* de Jehan de Cuba : une encyclopédie tardive et sa réception », *Discours et savoirs : l'encyclopédisme médiéval*, Cahiers Diderot n° 10, P.U. Rennes 2, 1998, p. 173-200.

HÜE, Denis, « Les calendriers des Bergers, une encyclopédie portative ? » à paraître.

LE GOFF, Jacques, « Pourquoi le XIII^e siècle a-t-il été plus particulièrement un siècle d'Encyclopédisme ? », *L'Enciclopedia medievale*, (a cura di M. Picone), Longo ed., Ravenna, p. 23-40.

MARQUET, Yves, « L'Encyclopédie des 'Frères de la Pureté' », *L'Encyclopédisme*, Actes du Colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris, Klincksieck, Aux Amateurs de Livres, 1991, p. 47-56.

MICHAUD-QUENTIN, Pierre, « Les petites encyclopédies médiévales du XIII^e Siècle », *Cahiers d'Histoire mondiale*, 9, Neuchâtel, éd. de la Baconnière, 1966, p. 580-595.

RIBÉMONT, Bernard et SODIGNÉ-COSTES, Geneviève, « Botanique médiévale : tradition, observation, imaginaire. L'exemple de l'encyclopédisme », *Le Moyen Âge et la Science. Approche de quelques Disciplines et Personnalités scientifiques médiévales*, dir. Bernard Ribémont, Paris, Klincksieck, coll. Sapience, 1991, p. 153-172.

RIBÉMONT, Bernard, « L'Encyclopédisme médiéval : de la Définition d'un Genre à son Apogée. Sur la pertinence des Notions d'Apogée et de Décadence », *Apogée et Déclin*, dir. Claude-Alexandre Thomasset et Michel Zink, Paris, PUPS, « Cultures et Civilisations médiévales » 8, 1993, p. 27-68.

RIBÉMONT, Bernard, « Les encyclopédies du Moyen Âge », *Comprendre le XIII^e siècle*, Mélanges Marie-Térèse Lorcin, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995, p. 237-60.

RIBÉMONT, Bernard, « Around the definition of an encyclopedic genre in the Middle Ages », *Premodern Encyclopaedic Texts*, éd. P. Binckley, Leiden – New York – Köln, Brill, 1997, p. 47-61.

RIBÉMONT, Bernard, « L'établissement du genre encyclopédique au Moyen Âge », *Littérales*, 21, 1997, p. 189-207.

RIBÉMONT, Bernard, « Les encyclopédies médiévales et les bons anges », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 21, 2011, p. 285-310.

THOMASSET, Claude-Alexandre, *Une Vision du Monde à la fin du XIII^e Siècle. Commentaire du « Dialogue de Placides et Timéo »*, Genève, Droz, 1982.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : LE SECRET, ENQUÊTE SÉMANTIQUE	11
1. Étymologie :	12
2. Histoire du mot « secret » :	16
2. 1. L'adjectif :	16
2. 2. Le substantif :	20
2. 3. Synthèse :	22
3. Le « secret » en contexte :	25
3. 1. Le « secret » face au champ sémantique médiéval :	25
3. 1. 1. Les « familiers » :	26
3. 1. 2. Les « feaulx » :	27
3. 1. 3. Les « privéz » :	28
3. 1. 4. La sphère du secret :	29
3. 2. L'entourage du « secret » :	32
3. 2. 1. Le secret, un objet de savoir :	33
3. 2. 2. Le secret, un savoir dissimulé :	35
3. 2. 3. Une relation à autrui :	36
3. 2. 4. Un choix de communication :	38
3. 3. Le détenteur des secrets :	40
3. 4. Une constante tension dominatrice :	43
3. 5. Secrets et hiérarchie :	48
3. 5. 1. Une hiérarchie dans la « chaîne des secrets » :	48
3. 5. 2. Une hiérarchie des dépositaires des secrets :	49
3. 5. 2. 1. Les prophètes et les hommes justes :	49
3. 5. 2. 2. Les philosophes et les « sages hommes » :	54
3. 5. 2. 3. Aristote dans le <i>Secret des Secrets</i> :	60
3. 5. 2. 4. Des anges dans le <i>Secret des Secrets</i> ?	69
3. 5. 3. Une hiérarchie des destinataires des secrets :	74
3. 5. 3. 1. Le prince :	74
3. 5. 3. 2. L'entourage du prince :	78
3. 5. 3. 3. Les ennemis du prince :	80
3. 5. 3. 4. Le <i>vulgus</i> :	82
4. Un réseau métaphorique structurant :	86
4. 1. De l'importance de la métaphore :	87
4. 2. De l'ombre à la lumière : l'ange comme médiateur.	88
4. 3. Une volonté d'hermétisme :	96
4. 3. 1. Lumière et obscurité : la connaissance et la clarté.	96
4. 3. 2. La couverture : couvrir / découvrir, entre magie, illusion et miracle :	102
4. 3. 3. « Je te parle par figures » :	106
4. 3. 4. La figure, un classique des discours ésotériques :	114
4. 3. 5. Le <i>Secret des Secrets</i> , une œuvre à interpréter :	120
4. 4. Une traduction réductrice de sens :	126
4. 4. 1. L'isotopie de l'hermétisme : une évanescence sémantique.	126
4. 4. 2. Remarques sur le secret et l'occulte chez Roger Bacon :	133
4. 4. 3. Du <i>Secretum Secretorum</i> au <i>Secret des Secrets</i> , de la connaissance à la publicité.	141
5. Un titre publicitaire :	144

5. 1. Le titre complet :	145
5. 2. Le titre abrégé :	148

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE151

DEUXIÈME PARTIE : LA LITTÉRATURE DES SECRETS155

1. Esquisse d'une histoire de la littérature des secrets :.....157

2. Définition :.....163

3. Caractéristiques :164

3. 1. L'affirmation d'un secret :	165
3. 2. Une origine divine :.....	167
3. 3. Une généalogie et une conception fabuleuses :.....	169
3. 4. Les conséquences d'une affirmation paradoxale : une écriture figurée.....	170
3. 5. Trois types de discours pour dévoiler ce qui est caché : discours dogmatique, discours explicatif et recettes « magiques »	173
3. 6. Les secrets, un motif encyclopédique :	179

4. La place du *Secret des Secrets* dans la littérature des secrets :.....184

4. 1. Une réexploitation des éléments topiques de la littérature des secrets :.....	184
4. 2. Un rassemblement de trois types d'enseignements :.....	188
4. 3. Une encyclopédie revisitée ?.....	198
4. 3. 1. Le <i>Secret des Secrets</i> , un titre encyclopédique ?.....	198
4. 3. 2. Une somme de connaissances ?.....	199
4. 3. 3. La réutilisation de deux topoï encyclopédiques :	200

5. Les différents types de secrets dans le *Secret des Secrets* :.....208

5. 1. Les secrets humains :	210
5. 2. Les secrets divins :	211
5. 3. Les secrets semi-divins :	213
5. 3. 1. Aristote et les autres :	213
5. 3. 2. Les secrets des philosophes :.....	216
5. 3. 3. Les secrets des médecins :.....	219

6. L'enseignement du *Secret des Secrets* : un pseudo-savoir ?.....221

6. 1. Un savoir scientifique extrêmement réduit :	221
6. 2. Secrets, connaissance, conseils : une seule et même catégorie ?.....	226
6. 3. À qui cette lecture est-elle profitable ?.....	230

7. La promesse ultime du *Secret des Secrets* :233

7. 1. Maîtriser la santé :.....	234
7. 2. Maîtriser le temps :.....	235
7. 3. Maîtriser les autres :.....	237
7. 4. L'entendement, une priorité du <i>Secret des Secrets</i> :	240
7. 5. Les secrets, la clef du paradis ?.....	243
7. 6. Alexandre n'est plus, vive le lecteur !.....	247

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....251

TROISIÈME PARTIE : L'ÉNONCIATION DANS LE *SECRET DES SECRETS* :.....255

1. Un choix énonciatif particulier :257

1. 1. Comment révéler les secrets ?.....	257
1. 2. Le dialogue :.....	259

1. 3. La lettre :	262
1. 3. 1. Un choix diégétique :	262
1. 3. 2. Un support privilégié pour énoncer des secrets :	263
1. 3. 3. Une illusion dialogale.....	264
1. 3. 4. Un nouveau lien maître / élève.....	268
1. 4. L'épître :	272
1. 5. De la disparition de l'épître à l'apparition du livre :	277
2. L'évanescence nécessaire des autorités :	280
2. 1. L'Autorité :	280
2. 2. Problèmes de méthode :	282
2. 3. Les Autorités dans le <i>Secret des Secrets</i> :	283
2. 3. 1. Les différentes autorités :	284
2. 3. 2. Les Autorités majoritaires :	286
2. 3. 3. Les Autorités minoritaires :	289
2. 3. 4. Concentration et évanescence des Autorités :	292
2. 3. 5. Le rôle des Autorités :	294
2. 3. 5. 1. L'accord des Autorités avec Aristote :	295
2. 3. 5. 2. Des Autorités contre Aristote ?	299
2. 4. Aristote, l'Autorité par excellence :	300
2. 4. 1. Aristote omniscient et omnipotent ?	301
2. 4. 2. Aristote, une Autorité vacillante ?	305
2. 4. 3. Une disparition programmée :	307
2. 5. L'émergence d'une nouvelle Autorité :	310
2. 5. 1. D'obscurités Autorités externes à l'œuvre :	310
2. 5. 2. Les fausses Autorités internes à l'œuvre :	311
2. 5. 3. Survivre à Aristote : la pérennité du <i>Secret des Secrets</i> :	314
3. Le <i>Secret des Secrets</i>, un apprentissage de l'autonomie :	317
3. 1. L'autonomie du destinataire ; du don à la recherche :	317
3. 2. L'Autonomie de la lecture, le dessein révélé du <i>Secret des Secrets</i> :	320
3. 2. 1. Le lecteur face à l'emploi des Autorités : vers la formation d'un jugement personnel.	321
3. 2. 2. Une démarche heuristique :	325
3. 2. 2. 1. Les secrets des astronomes :	325
3. 2. 2. 2. Les secrets des femmes :	327
3. 2. 3. Une nécessaire herméneutique :	331
3. 2. 4. Une lecture active et stratifiée :	334
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	345
CONCLUSION.....	351
BIBLIOGRAPHIE.....	361

RÉSUMÉ :

Le *Secret des Secrets* est l'un des textes les plus diffusés à la fin du Moyen Âge. On propose l'édition et le commentaire de la version diffusée au XV^e siècle à partir des vingt-quatre manuscrits conservés. Le premier volume offre, outre le texte original, une présentation de son histoire, l'étude justifiant le choix d'un manuscrit de base, suivie des outils habituels : étude de la langue, glossaire et index des noms propres.

Le deuxième volume présente des notes et des éclaircissements : comparaisons avec les versions antérieures du *Secret des Secrets*, éclaircissements sur des domaines de la pensée médiévale, précisions sur des références explicites ou cachées.

Le troisième volume commente l'œuvre. Une approche du substantif « secret » cerne l'importance de cette notion paradoxale, à la fois parole et mutisme, à l'intérieur d'une œuvre qui met en avant son hermétisme pour être mieux diffusée. L'aspect publicitaire du titre du traité apparaît comme une raison de son succès. Le *Secret des Secrets* fait écho à un corpus de textes antérieurs et invite à suggérer la catégorie de « littérature des secrets », dans laquelle le traité pseudo-aristotélicien cherche à apparaître comme le texte hermétique par excellence. Les secrets qu'il livre, évanescents et incomplets, sont dépassés par la promesse d'une toute-puissance. L'étude de l'énonciation vise enfin à résoudre le paradoxe du secret qui doit être transmis tout en restant caché. Elle fait apparaître des choix de traduction significatifs par rapport aux versions latines et arabes antérieures : un glissement s'opère visant à faire émerger un lecteur plus autonome et moins princier.

MOTS CLÉS

Secret, Textes didactiques, encyclopédies, édition, commentaire, manuscrit.

TITRE EN ANGLAIS

Edition of the pseudo-aristotelician *Secret of Secrets* with a commentary.

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The *Secret of Secrets* is one of the most spread text at the end of the Middle Ages. Our thesis gives an edition based on twenty-four manuscripts of the fifteenth-century version with a commentary. Together with the original text, the first volume presents its history, a study that justifies the choice of a manuscript, and traditional tools : a study of the language, a glossary and an proper name index.

The second volume presents notes and explanations : comparisons with the previous versions of the *Secret of Secrets*, explanations on some parts of medieval knowledge, precise details on explicit hidden references.

The third volume is a commentary. A study of the word « secret » shows how important this paradoxical notion is, all at once word and silence, in a work that emphasises its hermetism in order to be spread out. The title of the treaty appears to be a reason of it success. The *Secret of Secrets* refers to many previous texts and invites us to create a new category : the « literature of secrets », in which the *Secret of Secrets* tries to appear as the hermetic text. The evanescent or incomplet secrets this treaty reveals are overcome by the promise of becoming almighty. We also study how the enunciation overcomes the paradoxe of the secret, to be hidden and shown. Some significative choices in the translation are made between the previous arabic and latin versions : a change takes place in order to turn the reader into a more autonomous and popular individual.

MOTS CLÉS

Secret, Didactical texts, encyclopedias, edition, commentary, manuscript.

DISCIPLINE

Littérature française.